Monographies d'Archéologie Méditerranéenne
24

Tombes et espaces funéraires de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine à Nîmes (Gard)

par Valérie Bel, Sébastien Barberan, Nathalie Chardenon, Vianney Forest, Isabelle Rodet-Bélarbi et Laurent Vidal

avec les contributions de
Michel Amandry, Mélanie Contério, Francis Dabosi, Raffaella Gafà-Piskorz, Josselyne Guerre, Marie-Laure Hervé, Yves Manniez, Odile Maufras, Martial Monteil, P. Raffel, Guillaume Renoux, et Laurent Sauvage

Publication de l'UMR 5140 du CNRS
«Archéologie des sociétés méditerranéennes»

Édition de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon
Lattes
2008

Les Monographies d'Archéologie Méditerranéenne sont destinées à promouvoir les résultats des recherches archéologiques conduites dans les régions bordant les rivages de la Méditerranée nord-occidentale (France, Italie, Espagne).

Les ouvrages constituant cette série sont à la fois limités et ouverts : limités à l'archéologie de la Préhistoire récente (Néolithique, Chalcolithique), de la Protohistoire (Âges du bronze et du fer) et de l'Antiquité (du début de l'Empire Romain au début du Moyen-Âge) ; limités à une approche scientifique du patrimoine antique des régions méditerranéennes ; ouverts vers toutes les disciplines et les champs d'investigation intéressant l'archéologie, et aux résultats des travaux de terrain comme aux synthèses thématiques ; ouverts enfin à tous les acteurs de l'archéologie, quelle que soit leur institution de rattachement.

Rédaction des Monographies d'Archéologie Méditerranéenne

Directeur de la publication : Éric Gailledrat, eric.gailledrat@montp.cnrs.fr

Comité de pilotage : Guy Barruol, Directeur de recherche émérite au CNRS, Jean-Luc Fiches, Directeur de recherche au CNRS, Pierre Garmy, Directeur de l'UMR 5140, CNRS/Ministère de la Culture, Éric Gailledrat, Chargé de recherche au CNRS, Jean-Pierre Giraud, Conservateur Régional de l'Archéologie, Xavier Gutherz, Professeur de Préhistoire, Thierry Janin, Chargé de recherche au CNRS, Michel Py, Directeur de recherche au CNRS, Claude Raynaud, Directeur de recherche au CNRS, Martine Schwaller, Conservateur du Patrimoine.

Les manuscrits proposés aux Monographies d'Archéologie Méditerranéenne font l'objet de rapports par des experts extérieurs nommés par le Comité de pilotage.
Mise en page : Michel Py.
Traductions : Maria-Carmen Belarte, André Rivalan, Laura Saffiotti, Stephan Schmid.

Adresses

Rédaction, échanges

- Monographies d'Archéologie Méditerranéenne
Centre de Documentation Archéologique Régional
390, Avenue de Pérols, F-34970, Lattes
FAX : 04.67.22.55.15 — e-mail : umrlat@montp.cnrs. fr

Édition
- Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon
Centre de Documentation Archéologique Régional, 390, Avenue de Pérols, F-34970, Lattes
FAX : 04.67.22.55.15

Diffusion
- Librairie Archéologique, BP 90, 21803, Quétigny
Tel : 03.80.48.98.60 — FAX : 03.80.48.38.69 — e-mail : librarch@club-internet. fr
Internet : http ://www. libarch. com
- Librairie Epona, 7 rue Jean-du-Bellay, 75004, Paris
Tel : 01.43.26.40.41 — FAX : 01.43.29.34.88 — e-mail : archeoli@club-internet. fr
- ArqueoCat, C/Dinamarca, 3 nau 8, 08700, Igualada (Barcelona, España)
Tel : 34.93.803.96.67 — FAX : 37.93.805.58.70 — e-mail : arqueocat@ciberia.

ISBN 978-2-912369-16-1

Auteurs et Collaborateurs

Textes

Michel Amandry, Département des Monnaies, Médailles et Antiques, Bibliothèque Nationale de France
Sébastien Barberan, assistant d'études, Inrap Nîmes, UMR 5140 Lattes
Valérie Bel, ingénieur d'études, Inrap Nîmes, UMR 5140 Lattes
Nathalie Chardenon, doctorante, Université Montpellier Paul Valéry, Inrap Nîmes, UMR 5140 Lattes
Mélanie Contério, doctorante, Université Montpellier Paul Valéry
Francis Dabosi, professeur émérite, UMR 5085, CNRS, CIRIMAT, ENSIACET, Institut National Polytechnique de Toulouse.
Vianney Forest, docteur vétérinaire, chargé d'études, Inrap Montpellier
Raffaella Gafà-Piskorz, Musée archéologique de Nîmes
Josselyne Guerre, assistante d'étude, Inrap Nîmes
Marie-Laure Hervé, assistante d'études, Inrap Nantes
Thierry Janin, CNRS, UMR 5140 Lattes
Yves Manniez, chargé d'études, Inrap Nîmes
Odile Maufras, chargée d'études, Inrap Nîmes
Martial Monteil, maître de conférence, Université de Nantes, UMR 5140 Lattes
P. Raffel, Université de Toulouse III Paul Sabatier
Guillaume Renoux, ATER, UMR 5608, CNRS, Unité Toulousaine d'Archéologie et d'Histoire, Université de Toulouse-Le Mirail
Isabelle Rodet-Bélarbi, ingénieur d'études, Inrap Valbonne
Laurent Sauvage, ingénieur d'études, Inrap Amiens
Laurent Vidal, chargé d'études, Inrap Nîmes

Dossier graphique

Frédéric Audouit, assistant d'études, Inrap Nîmes
Catherine Bioul, assistante d'études, Inrap Nîmes
Stéphane Lancelot, assistant d'études, Inrap Amiens
Véronique Lelièvre, assistante d'études, Inrap Nîmes
Anne Recolin, assistante d'études, Inrap Nîmes

Remerciements

Ce travail a pu être mené à bien grâce à l'aide de très nombreuses personnes auxquelles nous souhaitons témoigner toute notre gratitude.

Initié par Martial Monteil (Université de Nantes), le projet a été soutenu tout au long de son élaboration par Marc Célié (adjoint scientifique et technique, Inrap Méditerranée) et par Martine Schwaller et Christophe Pellecuer (conservateurs au service régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon).

Il a bénéficié d'une aide à la publication et d'une aide à l'édition du Ministère de la Culture (sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information) et d'une aide complémentaire de la direction scientifique de l'Inrap.

Il a été rendu possible grâce à la collaboration chaleureuse des archéologues nîmois de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, et en particulier de tous ceux qui ont contribué à la fouille et à l'enregistrement des ensembles étudiés, les responsables qui nous ont autorisés à présenter les résultats de leurs opérations (Marie-Laure Hervé, Luc Jallot, Yves Manniez, Martial Monteil, Laurent Sauvage et Laurent Vidal), les dessinateurs et infographes (Stéphane Lancelot, Véronique Lelièvre et Anne Recolin) ainsi que les topographes (Frédéric Audouit et Catherine Bioul) auxquels nous devons la majeure partie des illustrations présentées dans ce volume.

Nous remercions l'équipe des Monographies d'Archéologie Méditerranéenne au sein de l'UMR 5140 de Lattes, notamment Éric Gailledrat et Michel Py.

Notre reconnaissance va également à nos collègues du projet collectif de recherches « Espace rural et occupation du sol de la région nîmoise, de la Préhistoire récente à l'époque moderne » dans lequel s'inscrit ce travail, notamment son coordinateur Jean-Yves Breuil (Inrap Nîmes), ainsi que Pierre Séjalon (Inrap Nîmes, UMR 5140, Lattes) et Hervé Pomarèdes (Inrap Montpellier, UMR 5140).

Un grand merci aussi à Jean-Michel Pène (service régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon) qui nous a donné accès aux archives et collections conservées au Centre de documentation archéologique du Gard.

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers tous ceux qui nous ont apporté leur aide dans l'étude des mobiliers, notamment Andrès M. Adroher Auroux (Université de Grenade, Espagne), Monique Drieux (Materia Viva, Toulouse), Michel Feugère (CNRS, UMR 5140, Lattes), Thierry Lejars (CNRS-ENS, UMR 8546), Séverine Lemaître (Université de Poitiers), Guillaume Maza (doctorant, Université de Lyon II), Lionel Pernet (doctorant), Michel Py (CNRS, UMR 5140, Lattes) et Corinne Sanchez (CNRS, Bordeaux).

Enfin, il nous est agréable de remercier Michael Dietler (Université de Chicago, USA), Martial Monteil (Université de Nantes), Michel Py (CNRS, UMR 5140, Lattes) et John Scheid (Collège de France) pour les renseignements et les précieux conseils qu'ils nous ont apportés ainsi que pour leurs relectures critiques du manuscrit.

TOMBES ET ESPACES FUNÉRAIRES DE LA FIN DE L'ÂGE DU FER ET DU DÉBUT DE L'ÉPOQUE ROMAINE À NÎMES (GARD)

V. Bel, S. Barberan, N. Chardenon, V. Forest, I. Rodet-Bélarbi et L. Vidal
avec les contributions de M. Amandry, M. Contério, F. Dabosi, R. Gafà-Piskorz, J. Guerre,M.-L. Hervé, Y. Manniez, O. Maufras, M. Monteil, P. Raffel, G. Renoux, et L. Sauvage

SOMMAIRE

LISTE DES AUTEURS ET COLLABORATEURS p.3

REMERCIEMENTS p.4

INTRODUCTION p.7

PREMIÈRE PARTIE : LES DÉCOUVERTES RÉCENTES

1. Les tombes du Forum des Carmes (V. B., S. B., N. C., I. R.-B. et L. V.) p.13
   1.1. L'environnement des sépultures p.13
   1.2. La tombe 5 du Forum des Carmes (125-75 av. J.-C.) p.17
   1.3. La tombe SP 3381 (100-75 av. J.-C.) p.19

2. La tombe du 9, rue Villeperdrix (O. M., S. B., N. C.)
   2.1. Les conditions de la découverte et le contexte archéologique p.37
   2.2. La sépulture p.37
   2.3. Le mobilier p.37

3. La tombe de la Placette (M. M., S. B.)
   3.1. Circonstances de la découverte p.41
   3.2. La tombe dans son environnement p.41
   3.3. Le mobilier p.41

4. Les tombes du Cadereau (immeuble « Jean-Lasserre ») (M. M., S. B., V. B., N. C. et Y. M.)
   4.1. La tombe 1 ..... p.45
   4.2. La tombe 2 ..... p.49

5. Les tombes du Mas des Abeilles II (V. B. , S. B., N. C., M. C., V. F., R. G., Y. M., I. R.-B. et M. A.)
   5.1. Le contexte des découvertes p.51
   5.2. Les sépultures du Mas des Abeilles II p.62

6. L'ensemble funéraire du Viol-du-Plan (L. V., J. G., S. B., V. B.)
   6.1. Conditions de la découverte : un carrefour de voies p.119
   6.2. La tombe St. 1 ..... p.120
   6.3. La fosse St. 2 ..... p.123
   6.4. la fosse St. 57 ..... p.123
   6.5. Éléments de datation pour la tombe St. 1 et la fosse St. 2 ..... p.123

7. L'ensemble funéraire du Forum Kinépolis (V. B., S. B., N. C., V. F., I. R.-B.)
   7.1. Le contexte des découvertes p.125
   7.2. La tombe SP6024 (175-125 av. J.-C.) p.127
   7.3. La tombe SP6022 (125-75 av. J.-C.) p.133
   7.4. La tombe SP6043 (milieu du Ier s. av. J.-C.) p.141
   7.5. La tombe SP6039 (40-20 av. J.-C.) p.147

8. L'ensemble du Mas des Abeilles VII (S. B., V. B., I. R.-B. et L. S.)
   8.1. Le contexte de la découverte p.153
   8.2. La tombe SP2054 (40-20 av. J.-C.) p.153

9. Les ensembles funéraires du Mas de Vignoles IV (V. B., S. B., N. C., V. F. et Y. M.)
   9.1. Le contexte des découvertes p.157
   9.2. Les sépultures de la zone 1 ..... p.159
   9.3. Le groupe de la zone 5 ..... p.178
   9.4. Les sépultures de la zone 3 ..... p.182

10. La tombe du Mas Neuf (M.-L. H., S. B., V. B., N. C., I. R.-B.)
10.1. Un environnement rural p.203
10.2. Architecture et organisation du dépôt p.203
10.3. Le mobilier p.203
10.4. Éléments de datation p.206

DEUXIÈME PARTIE : NOUVELLES DONNÉES SUR LES TOMBES ET LES ESPACES FUNÉRAIRES DES IIe ET Ier s. AV. N. È. DANS LE MIDI DE LA GAULE

1. Les pratiques funéraires (V. B., S. B., N. C., V. F. et I. R.-B.)
1.1. La documentation disponible pour le Languedoc oriental et le Midi de la Gaule (V. B.) p.209
1.2. Le traitement des restes du défunt (V. B., N. C.) p.214
1.3. L'architecture des tombes (V. B.) p.232
1.4. L'aménagement intérieur des tombes (V. B.) p.238
1.5. Les dépôts animaux (V. F., I. R.-B.) p.247
1.6. Manipulation et utilisation des objets avant le dépôt dans la tombe (V. B., N. C., S. B.) p.250
1.7. La vaisselle, les ustensiles du repas et les objets du rituel funéraire (S. B., N. C., V. B.) p.268

2. La tombe et le mobilier funéraire comme marqueurs culturels et sociaux (N. C., V. B, S. B.)
2.1. L'état civil d'après les restes osseux et le mobilier (N. C., V. B.) p.302
2.2. Les attributs personnels du défunt : les instruments pour la toilette et les objets de parure (N. C.) p.309
2.3. Les attributs personnels du défunt : l'armement (N. C.) p.312
2.4. L'équipement personnel : les outils et les instruments (N. C.) p.321
2.5. La hiérarchisation des tombes d'après le mobilier est-elle possible (N. C., S. B., V. B.) ? p.323

3. Implantation et organisation des espaces funéraires (V. B., L. V.)
3.1.Tombes et réseau des voies à Nîmes à l'époque républicaine (L. V., V. B.) p.347
3.2. Des sépultures dispersées dans la campagne (V. B.) p.358
3.3. Des espaces funéraires au recrutement sélectif (V. B.) p.369
3.4.Signalisation des tombes et culte funéraire (V. B.) p.370

4. Les faciès mobiliers (S. B., N. C.)
4.1. Le mobilier céramique dans les tombes d'époque républicaine du Languedoc oriental (S. B.) p.373
4.2. Les armes dans les tombes d'époque républicaine du Midi gaulois (N. C.) p.402

CONCLUSION (V. B.) p.465

ANNEXES p.469

Annexe 1 : répartition fonctionnelle de la vaisselle et des instruments de cuisine pour les solides et de ceux d'usage indéterminé (groupe de Nîmes). Chiffres en gras : vases ossuaires. Chiffres entre parenthèses et précédés du signe + : objets perdus et/ou offrandes incertaines

Annexe 2 : répartition fonctionnelle de la vaisselle et des instruments de cuisine pour les liquides (groupe de Nîmes)

Annexe 3 : répartition fonctionnelle de la vaisselle et des instruments de cuisine pour les solides et de ceux d'usage indéterminé (groupe de la vallée du Rhône)

Annexe 4 : répartition fonctionnelle de la vaisselle et des instruments de cuisine pour les liquides (groupe de la vallée du Rhône)

Annexe 5 : répartition fonctionnelle de la vaisselle et des instruments de cuisine pour les solides et de ceux d'usage indéterminé (groupe des Alpilles)

Annexe 6 : répartition fonctionnelle de la vaisselle et des instruments de cuisine pour les liquides (groupe de des Alpilles)

Annexe 7 : effectif des dépôts de mobilier par catégorie fonctionnelle et par tombe. Sépultures complètes ou présumées complètes antérieures au milieu du Ier s. av. J.-C.

Annexe 8. : effectif des dépôts de mobilier par catégorie fonctionnelle et par tombe. Sépultures complètes ou présumées complètes du milieu et de la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C.

Annexe 9 : Analyses métallographiques de deux épées de Nîmes (F. D., G. R.)

BIBLIOGRAPHIE p.493

Introduction

Le dossier des sépultures du Languedoc oriental de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine a fait l'objet de nombreuses publications monographiques ou de synthèses (en particulier : Barruol, Sauzade 1969 ; Py 1981 et 1990 ; Fiches dir. 1989 ; Bats 1990 ; Feugère *et al.* 1995 ; Vidal, Manniez 1996). Celles-ci s'appuient sur un corpus d'une soixantaine de découvertes dont une vingtaine provient de Nîmes et autant de Beaucaire (Py 1990 : 757). Cette documentation, souvent ancienne et constituée d'ensembles mobiliers plus ou moins complets, ne se prête guère à une approche des gestes funéraires. De fait, les travaux successifs se sont surtout attachés à préciser la chronologie des tombes, à caractériser l'origine sociale des défunts d'après le mobilier (questions des tombes à armes), ou encore à mesurer l'impact culturel des sociétés méditerranéennes, notamment de Rome, sur la société indigène. Le mode de sépulture ne pouvait guère être défini qu'au travers du dispositif architectural (tombes en coffres ou en pleine terre) ou par la présence éventuelle d'un vase ossuaire. La fouille et la publication des tombes du Mail Romain (Feugère *et al*. 1995) marquent un tournant dans l'approche de ces vestiges en intégrant dans l'analyse la question du traitement des restes humains et celle des modalités de dépôt du mobilier. Grâce à des méthodes de fouille adaptées, il a été possible notamment de préciser l'agencement interne des fosses et de mettre en évidence une dispersion des ossements brûlés. Pour la première fois, ceux-ci ont fait l'objet d'une étude spécialisée, tandis que l'analyse de la faune permettait de caractériser la nature des dépôts animaux et les préparations dont elles ont fait l'objet avant leur dépôt dans la sépulture. Bien que fouillé dans des conditions défavorables, l'ensemble funéraire d'Aramon publié à la même date (Genty, Feugère 1995), a bénéficié d'une approche comparable.

Parallèlement, la multiplication des découvertes dans le cadre du développement de l'archéologie préventive offrait l'opportunité de vérifier la représentativité de ces premières observations et de constituer une nouvelle base documentaire à partir de méthodes homogènes, au service de l'étude des traitements funéraires de la fin de l'âge du Fer au début de l'époque romaine. Au fil des découvertes s'est ainsi imposée la nécessité de proposer un état des lieux des problématiques et des données nouvelles dans ce domaine, en confrontant les résultats des fouilles récentes à l'ensemble du corpus disponible pour le Midi de la Gaule, c'est-à-dire, essentiellement le Languedoc oriental et la basse vallée du Rhône. Cette réflexion bénéficie aussi des recherches menées sur les tombes de Gaule Belgique (Metzler *et al.* 1991 et Metzler *et al.* 1999 ; Lambot *et al.* 1994) qui jettent les bases d'une modélisation du rituel funéraire fondées sur une analyse rigoureuse et précise des dépôts.

Ce travail prend place dans le projet collectif de recherche « Espace rural et occupation du sol de la région nîmoise, de la Préhistoire récente à l'époque moderne », coordonné par J.-Y. Breuil. Ce projet diachronique qui bénéficie du soutien administratif et scientifique de M. Célié, de M. Schwaller et Chr. Pellecuer fédère les équipes impliquées dans les opérations d'archéologie préventive et permet de mettre en perspectives les données accumulées, autour de problématiques communes. Parmi les recherches engagées dans ce cadre, l'étude des parcellaires protohistoriques et antiques menée par F. Audouit, P. Séjalon et L. Vidal, ou celle des habitats tardo-républicains (J.-Y. Breuil et H. Pomarèdes) sont étroitement liées à la réflexion conduite sur l'implantation des sépultures et le fonctionnement des espaces funéraires qui est développée dans ce volume.

Fruit d'une collaboration interinstitutionnelle ancrée dans l'archéologie préventive, cet ouvrage constitue également un des axes du thème de recherche de l'UMR 5140 de Lattes-Montpellier intitulé « Les pratiques funéraires à l'époque romaine et dans l'Antiquité tardive » dirigé par Cl. Raynaud, A. Garnotel et V. Bel.

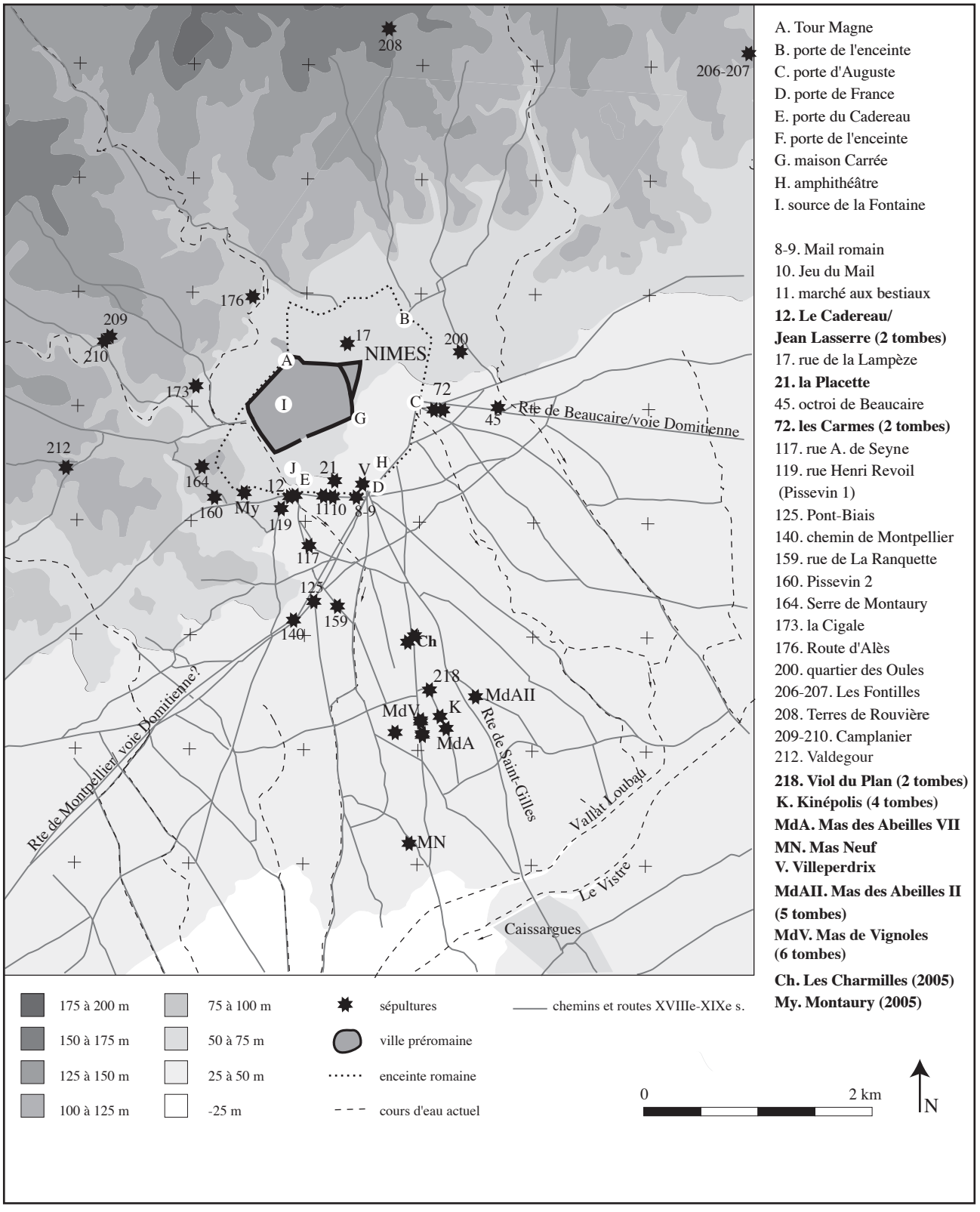

Fig. 1. Carte de localisation des sépultures d'époque républicaine à Nîmes. La numérotation reprend celle du volume de la Carte Archéologique de la Gaule consacrée à Nîmes (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 164, fig. 68) ; en gras, les découvertes postérieures (DAO V. Lelièvre, L. Vidal)

La caractérisation des pratiques funéraires en usage à Nîmes à l'époque républicaine, au centre de notre démarche, repose donc sur l'analyse détaillée d'une série de 25 sépultures mises au jour à Nîmes entre 1989 et 2002 et demeurées jusqu'à présent inédites, si l'on excepte de courtes notices dans le volume de la Carte Archéologique de la Gaule consacré à Nîmes (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 ; Vidal, Manniez 1996 : fig. 69). La place accordée à ce corpus documentaire dans ce volume est justifiée par le caractère novateur des données et des hypothèses proposées et la nécessité d'exposer de façon circonstanciée les arguments sur lesquels elles sont fondées.

Ces tombes sont issues de dix sites différents répartis en deux ensembles distincts (fig. 1). Le premier comprend des sépultures mises au jour à environ 500-700 m des limites supposées de l'agglomération protohistorique. Il s'agit, à l'est, des sépultures du Forum des Carmes (fig. 1, n° 72), et, au sud, des tombes de la rue Villeperdrix (fig. 1, V), de la Placette (fig. 1, n° 21), et de celles du Cadereau (résidence HLM Jean Lasserre, avenue Georges Pompidou) (fig. 1, n° 12). S'y ajoute une tombe découverte tout récemment dans le quartier de Montaury (Manniez, Bel 2004) qui n'a pu être intégrée dans notre corpus.

La série la plus importante est située plus au sud, dans la plaine du Vistre, entre 2,5 et 3 km de l'agglomération pré-augustéenne. Reflet du développement urbain, la carte de répartition des sépultures a en effet considérablement évolué ces dernières années. Si les découvertes anciennes concernaient principalement le domaine des garrigues au nord, et l'environnement proche de la ville, le suivi archéologique systématique des programmes d'aménagements périurbains couvrant une centaine d'hectares (Zac), a mis en évidence un semis de sépultures dispersées dans des secteurs jusque-là peu explorés. D'est en ouest et du nord au sud, on distingue les découvertes de la Zac du Mas des Abeilles II (fig. 1, MdAII), à l'est de la route de Saint-Gilles, celles du Viol du Plan (fig. 1, n° 218) et de la Zac du Mas des Abeilles VII-Forum Kinépolis (fig. 1, K et MdA), les tombes de la Zac du Mas de Vignoles IV (fig. 1, MdV) et du Mas Neuf (fig. 1, MN). C'est encore dans ce secteur que se situent les deux dernières découvertes en date, mises au jour en 2005 sur le site des Charmilles (Escallon *et al.* 2005) qui n'ont pu être intégrées dans notre corpus.

Une seule sépulture a été trouvée ces dernières années dans la zone des garrigues au nord de l'agglomération. Il s'agit de la tombe de Terre de Rouvière (Pène, Lafaye 1990 : 168-169).

Si le cadre chronologique de notre corpus est limité à la fin du second âge du Fer et au début de l'époque romaine (IIe-Ier s. av. J.-C.), nous avons pris le parti, lorsque la documentation était disponible, de présenter des ensembles complets. C'est pourquoi nous avons pris en compte dans le secteur du Mas des Abeilles II trois tombes datées du Haut-Empire qui s'ajoutent aux 25 sépultures tardo-républicaines.

Les opérations les plus récentes (Mas des Abeilles II, Mas de Vignoles IV, Forum Kinépolis et Forum des Carmes) ont été conduites par la même équipe et selon des protocoles à peu près similaires, mais toutes les découvertes prises en compte n'ont pas bénéficié de conditions aussi favorables. Ainsi, plusieurs tombes ont été mises au jour dans des tranchées de diagnostic et n'ont pu faire l'objet que d'observations rapides et incomplètes (Villeperdrix, Viol du Plan, Mas Neuf, tombe 5 des Carmes). Quant à la sépulture de La Placette, il s'agit d'une découverte fortuite dépourvue de toute observation archéologique. Les ensembles appréhendés dans le cadre de vastes décapages (Mas de Vignoles, Kinépolis, Mas des Abeilles II et VII), n'ont pas non plus échappé aux contraintes de l'archéologie de sauvetage et notamment à l'impossibilité de sortir du cadre imposé de l'emprise de l'aménagement. Au total, seulement 13 contextes sur les 25 étudiés livrent une documentation assez complète pour renseigner les différentes problématiques abordées (fig. 2).

Les méthodes de fouille et d'enregistrement mises en œuvre ont été définies en fonction des questions spécifiques au corpus étudié. En premier lieu, il convenait de savoir si l'absence de vase ossuaire ou d'ossements humains relevée à plusieurs reprises dans la documentation ancienne correspondait ou non à une réalité. L'absence de tout vestige osseux humain conduisait en effet à s'interroger sur le statut de ces dépôts et à mettre en question leur interprétation funéraire. S'est donc imposée la nécessité de rechercher la moindre trace d'ossements grâce au tamisage des comblements des fosses. Ce mode opératoire n'a cependant été suivi de manière systématique et exhaustive que lors des deux dernières opérations (Mas de Vignoles IV et Mas des Abeilles II). Pour les tombes des Carmes (SP3381) et de Kinépolis, le prélèvement des sédiments pour tamisage a été limité à la partie inférieure des fosses, à partir du niveau d'apparition du mobilier, la partie supérieure ne faisant l'objet que d'un échantillonnage. Aucun prélèvement n'a été effectué dans les autres dépôts. Tous les échantillons ont été traités sur des tamis d'une maille de 2 et 4 mm. Les mailles de 0,5 et 1 mm ont été utilisées ponctuellement, mais les résidus n'ont pas été triés.

Au moment de la fouille, une attention particulière a été portée à la position des différents dépôts funéraires, qu'il s'agisse des restes humains, du mobilier ou des vestiges de faune. Cette démarche systématique a permis notamment de mettre en évidence des modes de dépôts spécifiques, impliquant le bris et la dispersion du mobilier, ainsi que des effets d'effondrement permettant de restituer des supports en matériau périssable et de préciser l'agencement interne des tombes. Tous les artefacts ont donc été cotés en trois dimensions et l'altitude du plan de pose des différents éléments a été notée de manière systématique. Les plans de tombes reproduits dans ce volume correspondent à la mise au net des relevés de terrain. En revanche, les coupes qui les accompagnent ont été construites a posteriori à partir des données enregistrées.

L'étude du mobilier a eu pour objectif d'établir la datation des sépultures, de définir les caractères chrono-culturels des assemblages, mais aussi de préciser les modalités concernant

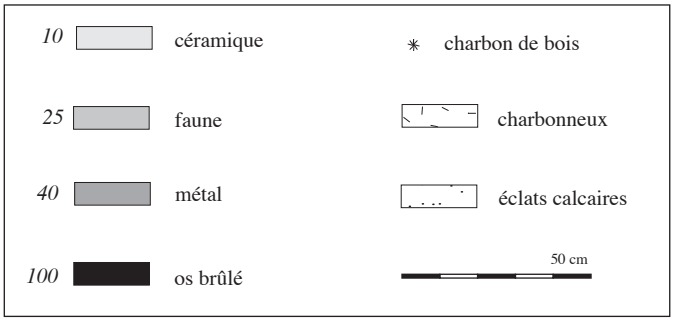

Fig. 2. Code des trames de plans et coupes de tombes (DAO A. Recolin).

le choix et le traitement du mobilier dans le cadre des pratiques funéraires. Dans la première partie de l'ouvrage, nous nous sommes notamment intéressés au statut des objets recueillis dans les tombes afin d'individualiser les dépôts de mobilier sûrs de ceux qui sont incertains et des éléments considérés comme résiduel ou intrusif. En ce qui concerne la céramique, l'état de conservation des récipients est le principal, voire le seul élément discriminant dans la plupart des cas. Ainsi, on a distingué les vases entiers (aucune cassure franche) des vases complets (l'objet est fragmenté, mais l'ensemble des tessons regroupés ou dispersés sont présents dans la tombe) et des récipients incomplets (des lacunes plus ou moins importantes existent). Pour ces derniers, des pourcentages expriment la proportion du diamètre du bord et du fond conservés, ainsi qu'une estimation générale de la part du récipient demeurant encore dans la sépulture. Quand un doute subsistait, les objets ont été classés en dépôt incertain comme, par exemple, un gros tesson d'amphore italique associé à des récipients en bon état ou encore un vase très mal conservé pour lequel l'appartenance au mobilier funéraire n'est pas totalement exclue (parallèles connus dans d'autres sépultures ; présence de dépôts de même type et/ou de même catégorie dans la tombe étudiée). La datation admise pour certaines productions céramiques est un autre indice à prendre en compte. Elle permet d'écarter, en les classant en mobilier résiduel ou intrusif, des catégories nettement plus anciennes ou plus récentes que la date d'enfouissement proposée pour l'ensemble en question (tessons d'amphore massaliète ou de céramique africaine de cuisine dans une sépulture du Ier s. av. J.-C. par exemple). Des tessons potentiellement contemporains de la sépulture, mais isolés, le plus souvent de petite taille, et n'appartenant pas à l'un ou à l'autre des dépôts de mobilier céramique placés dans la tombe, sont eux aussi rangés dans cette rubrique. Nous avons également mis l'accent sur quelques points relatifs à l'état de conservation de l'objet (degré de fragmentation, traitement et aspect des surfaces ou des cassures,…), aux manipulations qu'il a parfois pu subir avant son enfouissement (graffitis, traces d'usure, bris volontaire,…). Une brève description de la pâte et du dégraissant employé (observations à l'œil nu) a été proposée essentiellement pour les productions d'usage commun et les amphores. La présentation de chacun des dépôts de mobilier en terre cuite, illustrée par un dessin, est restée volontairement succincte. En effet, quasiment toutes les céramiques recueillies sont déjà connues et décrites dans les deux ouvrages régionaux de référence sur lesquels nous nous sommes principalement appuyés pour la rédaction de ces notices, en l'occurrence le *Dictionnaire des Céramiques Antiques (VIIe s. av. n. è. – VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)* (Py dir. 1993) et le *Corpus des céramiques de l'Âge du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999)* (Py *et al*. 2001).

Socle de notre étude, le catalogue descriptif et analytique est présenté dans la première partie de l'ouvrage. Chaque ensemble fait l'objet d'un chapitre qui précise le contexte des découvertes et l'organisation de l'espace funéraire, puis présente les notices de tombes dans un ordre chronologique. Chaque notice livre successivement les caractéristiques de la fosse et du dispositif architectural, les données concernant le traitement des restes humains, puis celles relatives à l'organisation du dépôt, les données de l'étude des restes de faune et enfin les mobiliers et les éléments de datation. Précisons que les restes de poissons n'ont pas pu être étudiés. Les plans et les coupes restituées des tombes ont été réalisés au 1/5 et sont présentés au 1/20. Les trames et les symboles utilisés sont les mêmes pour l'ensemble du corpus (fig. 2).

première partie

Les découvertes

Chapitre 1

LES TOMBES DU FORUM DES CARMES

par V. Bel, S. Barberan, N. Chardenon, I. Rodet-Belarbi et L. Vidal

1.1. L'environnement des sépultures (V. B., L. V.)

1.1.1. Des tombes le long d'une voie

Deux tombes du début du Ier s. av. n. è. ont été mises au jour dans le cadre des opérations d'archéologie préventive préalables à l'aménagement de la ZAC du Forum des Carmes, par la Société d'Équipement de Nîmes-sud (SENIM), à environ 650 m à l'est de l'agglomération protohistorique et à 30 et 40 m au sud de la voie Domitienne (fig. 1 et 3). Ces découvertes sont situées de part et d'autre d'une voie est-ouest, oblique par rapport au tracé de la *via Domitia*, tel qu'il est attesté pour le Haut Empire (Castellvi *et al.* dir. 1997 ; Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 392-416 ; Monteil 1999 : 451). La construction de ce chemin se situe dans le courant du IIe s. av. n. è., sans qu'on puisse préciser s'il est antérieur ou postérieur à l'implantation de la voie Domitienne, dans les années 150/125 av. J.-C. (Monteil 1999 : 455-456).

Cette voie (VO 3104), a été observée sur une trentaine de mètres de longueur et étudiée par le moyen de deux tranchées et d'un sondage. Elle présente une largeur de 9,40 m. C'est un chemin creux installé dans le comblement d'un large talweg orienté nord-est/sud-ouest mis en évidence par P. Chevillot (Barberan *et al.* 1998 : 23-25). Il atteint par endroits le toit du substrat bréchique compact (sistre). Les sections réalisées et le sondage montrent que la première surface de circulation repose sur un lit de galets calcaires de tailles diverses et qu'elle fait l'objet d'un entretien ponctuel par comblement des ornières ou rechargement partiel de la surface de circulation provoquant ainsi l'exhaussement de cette dernière. Un second niveau de roulement individualisé témoigne là d'une réfection dont l'empierrement déborde de l'emprise de la précédente bande de roulement. Par la suite les recharges ponctuelles, ou de plus grandes ampleurs, et le colmatage produisent l'exhaussement de la surface de circulation. Le chemin reste tout de même en creux jusqu'à son remplissage par un apport colluvial ou alluvial. Si le premier niveau de circulation n'a pas livré de mobilier, les suivants ont donné 47 tessons qui permettent d'assurer que la voie est déjà utilisée au cours du IIe s. av. J.-C. et peut-être même dès le début du siècle.

En effet, au regard de récentes constatations réalisées sur des opérations archéologiques qui touchent la plaine au sud de la ville, il faut se demander si les observations concernant les dépôts naturels antérieurs aux premières occupations patentes du site ne permettent pas de conforter l'hypothèse de M. Monteil (Barberan *et al.* 1998 : 52) de l'existence d'une phase plus ancienne de fonctionnement de la voie. En effet, P. Chevillot (Barberan *et al*. 1998 : 23) a pu montrer que la voie était installée dans un « large talweg orienté nord-est/sud-ouest ». De profil évasé à fond plat, ce talweg était colmaté par des sédiments correspondant « à un dépôt alluvial de fond de chenal déposé dans un contexte de type débordement-décantation (la charge est plus importante que le débit) » (Barberan *et al.* 1998 : 25). Bien qu'aucun artefact lié à l'activité humaine n'ait été recueilli dans les sédiments, mais il est vrai qu'ils n'ont pas fait l'objet d'une fouille en plan, rien ne s'oppose à ce que ce « chenal » soit un chemin creux antérieur à la voie V03104. D'ailleurs, la surface de l'unité stratigraphique se trouvant au contact du sistre, à la base du comblement du chenal, était marquée par des ondulations qui ne sont pas sans évoquer les traces laissées par des roues.

La tombe 5, implantée au sud de la voie, a été repérée dans une tranchée de diagnostic réalisée en 1989 par L. Vidal et M. Célié. Elle a été publiée dans le cadre du volume de la Carte Archéologique de la Gaule consacré à Nîmes (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : n° 440, tombe 72). À la suite de cette première opération, la fouille réalisée en 1997 sous la responsabilité de V. Bel (Barberan *et al.* 1998 ; Bel 1999 : 74-77) a permis d'étudier,

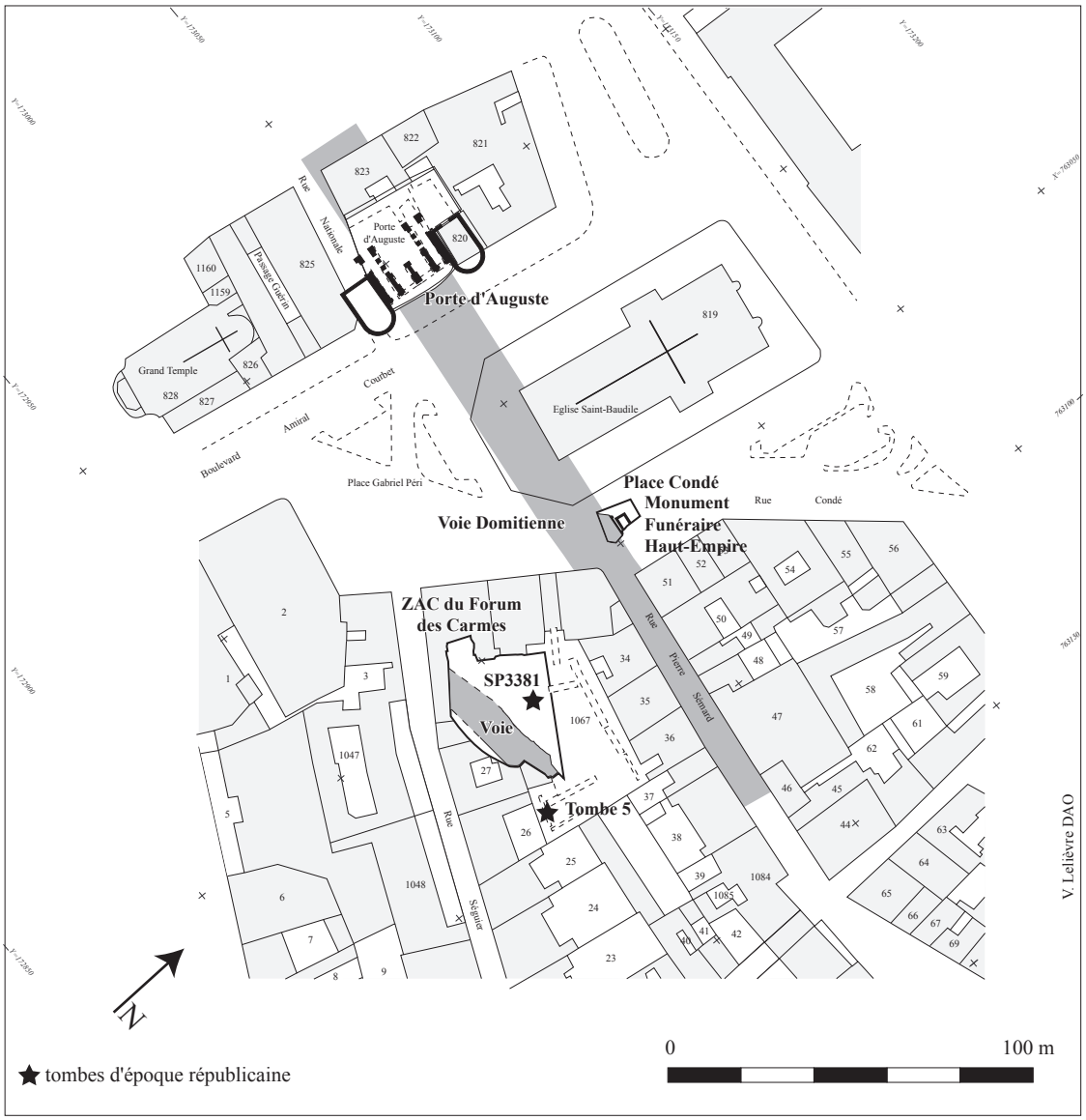

Fig. 3. Localisation des tombes du Forum des Carmes (DAO V. Lelièvre, d'après les feuilles cadastrales au 1/1000, sections HA et DO, renouvellées pour 1970. 1981, 2e édition)

au sein d'une fenêtre de 600 m2 environ, un tronçon de la voie ainsi qu'une seconde sépulture (SP3381) et ses abords.

Cette dernière tombe a été mise au jour à 42,60 m d'altitude, à 7 m au nord de la voie et à une trentaine de mètres à l'ouest de la précédente (fig. 4). Elle s'inscrit dans des formations alluviales holocènes déposées dans un large chenal d'axe nord-est/sud-ouest et qui constituent le substrat de l'occupation antique dans ce secteur. Ce niveau présente un faible pendage nord-sud, si bien que la tombe se trouve en situation légèrement dominante par rapport à la voie, dont les recharges sont situées entre 41,50 m et 42 m d'altitude. L'horizon de creusement de la fosse ainsi que les sols d'occupation contemporains ne sont pas conservés. L'analyse du dépôt fournit cependant un argument pour restituer un niveau de circulation à une altitude assez proche de celle de l'horizon d'arasement. En effet, ce dernier correspond approximativement au sommet des parois du coffrage, les dalles monolithes ayant été manifestement préservées des destructions dues aux aménagements postérieurs. Certes, on ignore le degré d'enfouissement du coffre dans la fosse, mais dans les exemples similaires récemment mis au jour à Nîmes sur le site du Mail romain (Feugère *et al.* 1995 : 171), les coffrages affleurent à la surface du sol depuis lequel ils sont implantés.

Quoi qu'il en soit, la destruction des niveaux d'occupation restreint considérablement la possibilité d'appréhender l'environnement de la sépulture. Le mobilier associé (panse d'amphore italique et tessons de céramique modelée) permet cependant de situer son installation au cours de la période d'utilisation de la voie (attestée à partir du IIe s. av. n. è. et

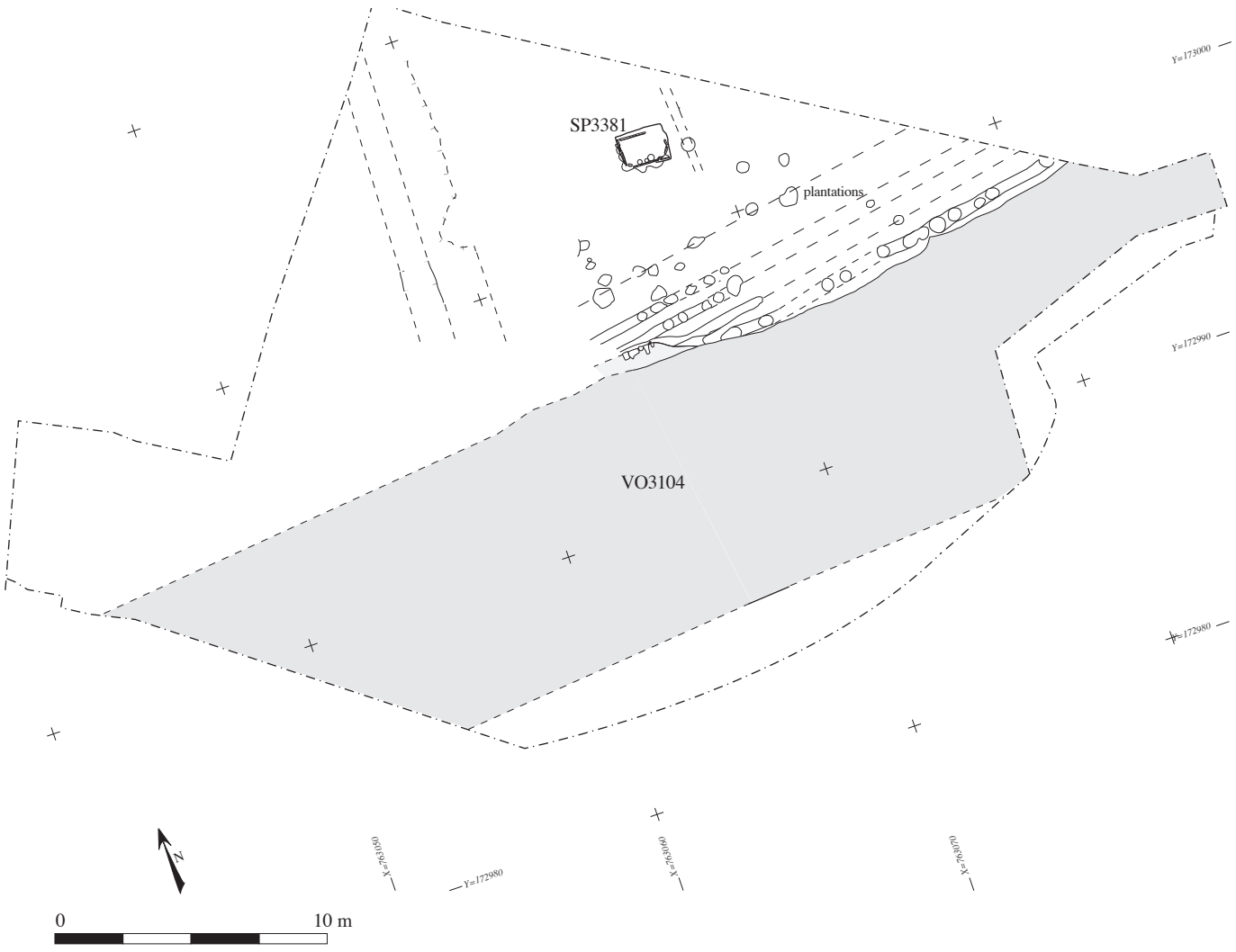

Fig. 4. Plan des vestiges des IIe-Ier s. av. n. è. aux abords de la tombe SP3381 (DAO V. Lelièvre)

jusqu'à la fin du premier tiers du Ier s. ap. J.-C. : note 1). De fait, celle-ci paraît constituer l'élément structurant du secteur, qui a déterminé l'orientation des autres aménagements, notamment celle de la fosse sépulcrale.

La tombe s'inscrit dans un espace délimité au sud par la voie, occupé partiellement par un ensemble de fosses et tranchées de plantations disposées en rangées (Monteil *et al*. 1999 : 98-99). Celles-ci n'ont livré que de rares éléments de mobilier, attribués sans précision aux IIe-Ier s. av. J.-C. Il n'est donc pas sûr qu'elles soient contemporaines de l'occupation funéraire. Une seule de ces fosses est située dans l'environnement immédiat de la sépulture (fig. 3). La rangée la plus proche est située à 3 m au sud, tandis qu'une possible amorce de rangée d'axe nord-sud, perpendiculaire à la précédente se devine à 2 m à l'ouest de la tombe et pourrait être identifiée à une haie (?). Peut-être faut-il voir dans l'espace laissé libre autour de la sépulture l'aire funéraire proprement dite.

1.1.2. Une occupation funéraire discontinue

Les recherches menées dans l'emprise de la ZAC du Forum des Carmes ont montré que la vocation funéraire du secteur s'était poursuivie au-delà du changement d'ère. Huit sépultures, datées entre la fin du Ier s. av. J.-C. et le début du IIe s. ap. J.-C., ont en effet été mises au jour au cours du diagnostic ou lors de la fouille (fig. 5). Il n'existe cependant pas de preuve d'une

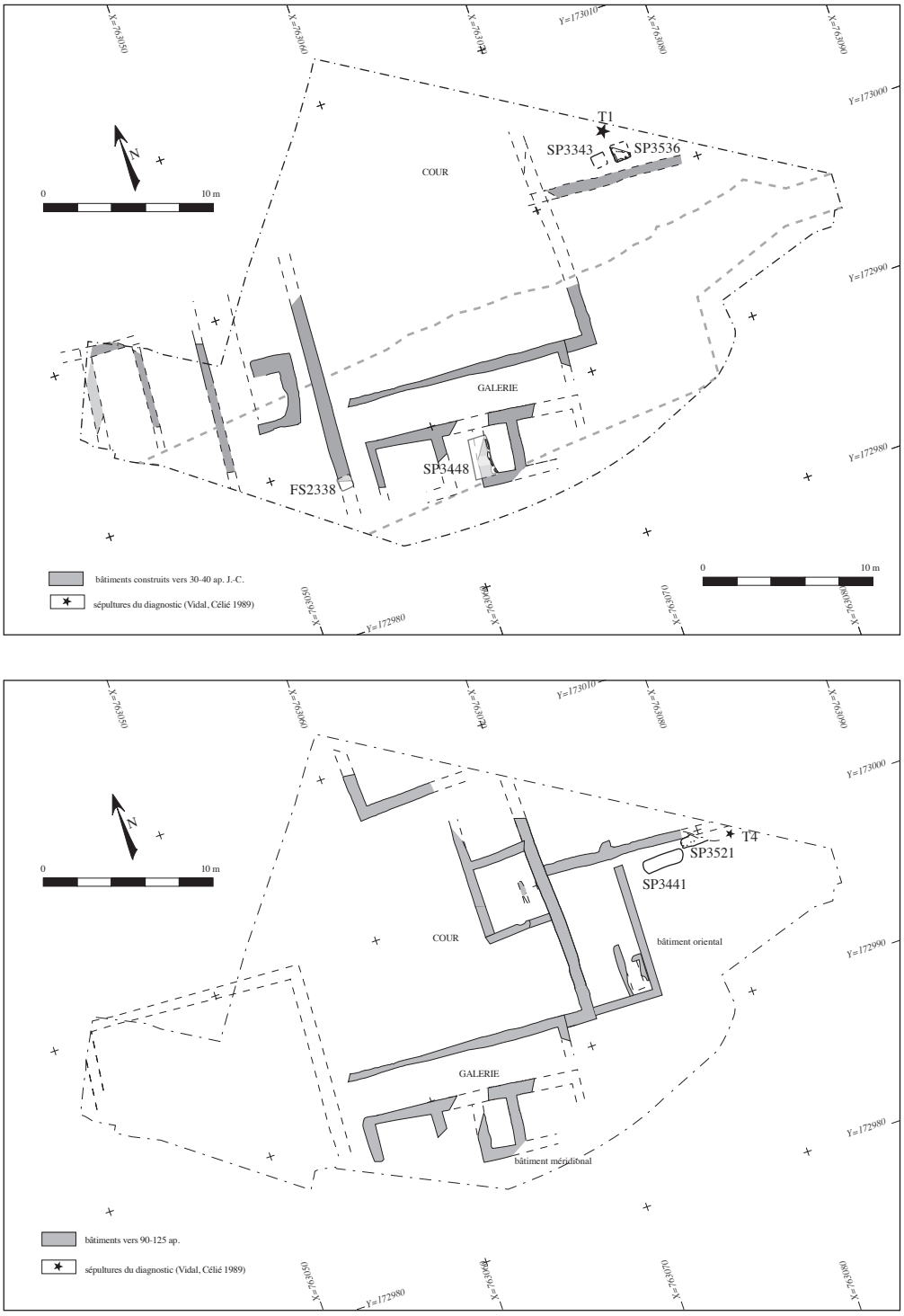

Fig. 5. Localisation des tombes des Ier et IIe s. ap. J.-C. du Forum des Carmes (DAO V. Lelièvre) : en haut, sépultures datées entre 10 av. J.-C. et 30-40 ap. J.-C. et en bas, sépultures datées entre 75 et 125 ap. J.-C.

réelle continuité entre les différentes périodes d'enfouissements funéraires. Les indices chronologiques disponibles font penser que les tombes découvertes dans l'environnement proche de la sépulture SP3381 sont en fait postérieures à l'abandon de la voie d'époque républicaine, lequel est sans doute lié à la construction de l'enceinte et de la porte d'Auguste au débouché de la voie Domitienne, à partir des années 16-15 av. J.-C. Les tombes s'inscrivent alors dans une organisation parcellaire différente

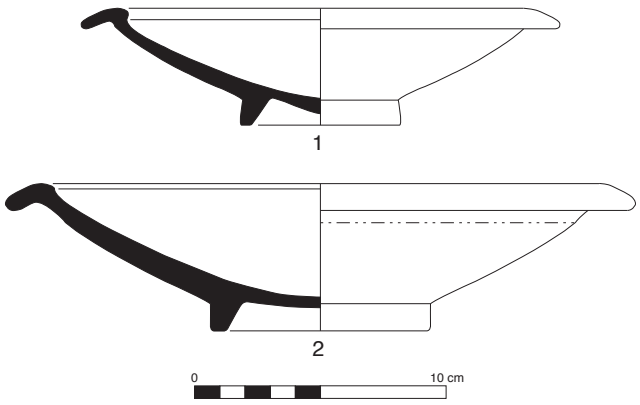

Fig. 6. Mobilier céramique de la tombe 5 (dessin S. Barberan)

de la précédente et dans un environnement urbanisé (fig. 5).

On distingue un premier groupe de trois tombes établies avant les années 30/40 ap. J.-C. à 5 m à l'est de la sépulture SP3381, le long d'un mur de limite de parcelle (fig. 5). L'une des tombes, repérée dans la tranchée de diagnostic (fig. 5, T1), comporte un coffrage de dalles rempli de sédiment mais dépourvu de mobilier (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : n° 440, tombe 70). Elle pourrait avoir été pillée anciennement, tout comme la fosse voisine SP3443 (fig. 5), de forme similaire, dépourvue de dalle, mais qui conserve dans le comblement, au-dessus du fond, des restes d'une cruche engobée très lacunaire datée de la première moitié du Ier s. La troisième tombe également recoupée par la tranchée de diagnostic (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : n° 440, tombe 71, fig. 322) doit probablement être identifiée à la sépulture SP3536 fouillée en 1997 (fig. 5). Elle comportait un coffrage fait de deux dalles, les deux autres parois ayant peut-être été arrachées. Le mobilier recueilli parmi les déblais de la pelle mécanique comporte un couvercle d'urne en plomb, un miroir circulaire en bronze, deux cruches en céramique à pâte claire calcaire, un balsamaire en céramique engobée et deux gobelets en céramique à paroi fine à pâte sableuse de forme Mayet 33. Ces derniers, produits entre 10 av. J.-C. et 30 ap. J.-C., permettent de situer l'enfouissement du dépôt à la période augustéenne ou tibérienne.

Deux autres tombes en coffrage, très incomplètement conservées, ont été repérées plus au sud, dans l'emprise de la voie d'époque républicaine (fig. 5, FS2338 et SP3448). Établies dans les dépôts colluviaux qui la recouvrent vers 25 ap. J.-C., elles ont rapidement été occultées par la construction d'un établissement périurbain vers 30-40 ap. J.-C. (Bel 1999 : 75-76).

Le troisième ensemble est implanté au sud du mur MR3187, à l'extérieur de l'établissement du Haut-Empire. Il est formé d'une inhumation en coffre de tuile (fig. 5, T4), recoupée par la tranchée de diagnostic (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : n° 440, tombe 74), et de deux inhumations en cercueil cloutés SP3441 et SP3521 (fig. 5). La seconde correspond à la tombe 3 découverte dans la tranchée de diagnostic (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : n° 440, tombe 73). La chronologie de ces dépôts se fonde pour une part sur le mobilier d'accompagnement (dans la tombe T4, une cruche à pâte claire calcaire attestée au IIe s. ; dans la tombe SP3441, une lampe de Fortis de type Loeschske IX), sur les éléments associés au comblement qui ne peuvent être antérieurs au dernier quart du Ier s. de n. è., et surtout sur les données stratigraphiques. En effet, ces sépultures SP3441 et SP3521 étaient scellées par un dépotoir constitué entre les années 90 et 125 ap. J.-C. (Bel 1999 : 76).

1.2. La tombe 5 du Forum des Carmes (125-75 av. J.-C.)

1.2.1. Une tombe en fosse ? (L. V.)

Cette tombe a été découverte dans une tranchée du diagnostic archéologique réalisé, en 1989, dans trois parcelles (section HA parcelle n°1067) de la ZAC des Carmes (devenu ZAC du Forum des Carmes) (Vidal, Célié 1989 ; Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : n° 440, tombe 72). La profondeur importante des vestiges et la faible largeur de la tranchée n'ont pas permis de remarquer la tombe au cours du creusement de la tranchée ; c'est seulement l'observation de la paroi nord de la tranchée qui en a permis la découverte. Bien qu'aucune limite de creusement n'ait été observée, et puisque les vases étaient noyés dans le paléosol, la tombe devait être contenue dans une simple fosse (en tout cas, il n'a pas été observé de traces d'un coffre en dalle). Une petite fouille en sape a permis de recueillir deux vases qui ne constituent peut-être pas la totalité du mobilier funéraire initial : une partie du dépôt a pu être détruite lors du creusement de la tranchée et une autre rester dans la paroi de cette dernière. Les deux assiettes se trouvaient au fond de la fosse, côte à côte et sur le même plan.

1.2.2. Le mobilier (S. B.) (fig. 6)

1.2.2.1. Les dépôts de mobilier céramique

1. Petite assiette de type Lamboglia 36 en céramique campanienne A datée de 225 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 149). Vase incomplet en 10 fragments, peu concrétionné. Les cassures des tessons sont fraîches mais aussi anciennes. Le vernis est brillant et de bonne qualité. La surface interne du fond du récipient est dépourvue de décors et présente des traces nettes d'usure liées à son utilisation.

Etat de conservation : 40 % du bord ; 100 % du fond ; 50 % du vase.

2. Assiette de type Lamboglia 36 en céramique campanienne A. Vase incomplet en 17 fragments. Il est peu concrétionné et les cassures sont aussi bien fraîches qu'anciennes. Le vernis est mat et écaillé sur le fond et le pourtour de la lèvre surtout. Il présente une teinte marron-rouge claire sur les surfaces externe et interne du fond. Il n'y a pas de décors sur cette dernière. Des traces d'un disque d'empilement sont attestées.

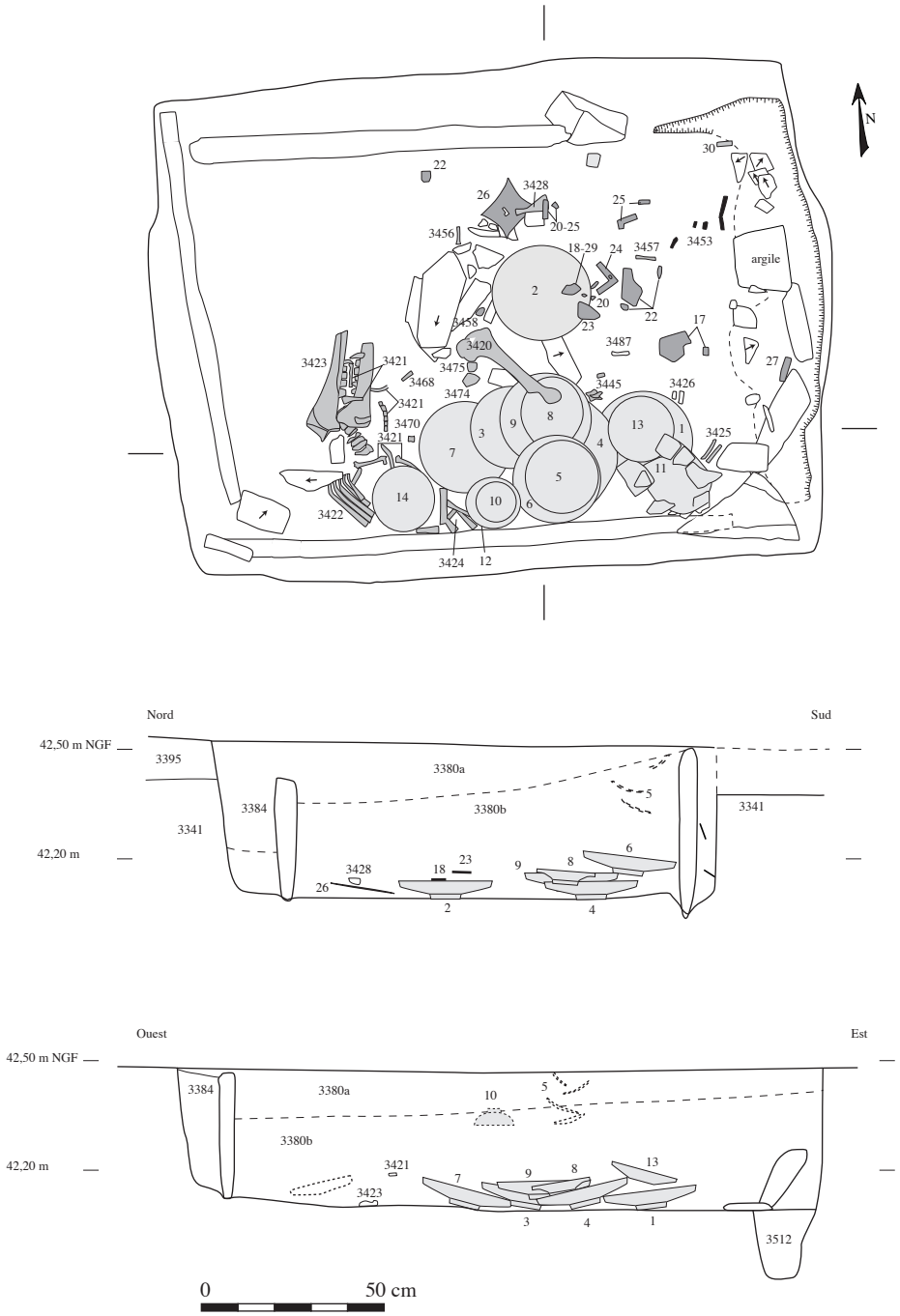

Fig. 7. Plan d'ensemble et coupes de la tombe SP3381 (DAO V. Lelièvre d'après V. Bel)

Etat de conservation : 80 % du bord ; 100 % du fond ; 90 % du vase.

1.2.2.2. Le mobilier considéré comme intrusif

Fragment de médaillon de lampe à huile à pâte calcaire et à motif de marguerite. Longueur maximale conservée : 25 mm.

1.2.3. Éléments de datation (S. B.)

La datation proposée pour cette tombe (50-1 av. J.-C.) dans la carte archéologique de Nîmes (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 417) nous semble bien trop basse. La sépulture a été observée en berme et on ne dispose probablement pas de la totalité des dépôts, mais c'est plus vraisemblablement autour de 100 av. J.-C.

Fig. 8. La tombe SP3381 vue du nord (cliché S. Barbey)

qu'a pu avoir lieu son installation. Les deux vases céramiques les mieux conservés s'apparentent en effet à des assiettes de type Lamboglia 36 en campanienne A, forme qui caractérise plus particulièrement le faciès classique (vers 175-100 av. J.-C.) de cette production (Py 1990 : 567-569). L'absence de décor imprimé sur le fond de ces trois assiettes nous conduit à situer cependant l'enfouissement de cette tombe vers 100 ou au tout début du Ier s. av. J.-C. car ce type de décor est en voie de disparition à cette période (Py 1990 : 570). Un cadre chronologique large identique à celui formulé pour la sépulture du Mas Neuf (*cf. infra*) peut être retenu. Il est centré par précaution sur le dernier quart du IIe s. et le premier quart du Ier s. av. J.-C.

1.3. La tombe SP3381 (fin du premier quart du Ier s. av. J.-C.)

1.3.1. Une tombe en coffrage mixte (V. B.)

La sépulture est installée dans une fosse quadrangulaire de 1,70-1,88 m de long et 1,30-1,40 m de large, conservée sur une profondeur de 0,50 m environ, caractérisée par des parois régulières, verticales, et par un fond quasiment plat (fig. 7).

1.3.1.1. Les parois du coffrage

Le coffrage est constitué de trois dalles en calcaire dur, brutes de taille, de forme grossièrement quadrangulaire ou trapézoïdale, de largeurs et d'épaisseurs comparables mais de longueurs variables (note 2) (fig. 7-8). La dalle sud a été écrêtée lors du décapage. Son bord supérieur présente, abstraction faite des cassures récentes, un aspect dentelé, irrégulier. La partie sommitale des autres dalles est plus régulière, mais la dalle ouest comporte, à l'extrémité nord, une importante lacune de forme triangulaire. Or la limite entre le comblement extérieur au coffre, caractérisé par la présence de nombreux éclats de calcaire, et le comblement interne, est nettement perceptible au niveau de la partie manquante. Le maintien de cette limite implique donc l'existence d'une paroi au moment du comblement du coffre. Il faut donc restituer, soit une dalle complète dont un fragment aurait été arraché, soit un panneau complémentaire en matériau périssable.

Pour l'installation des éléments architecturaux, une série de rainures et tranchées rectilignes a été aménagée dans le fond, le long des bords de la fosse (fig. 9).

- Au nord-ouest et à l'ouest, il s'agit d'une rainure étroite (0,03-0,02 m), peu profonde (0,01 m), de même longueur que les dalles du coffre, et résultant simplement de l'enfoncement de ces dalles dans le substrat limoneux.

- Au sud, l'empreinte de la dalle apparaît au fond d'une tranchée plus large (0,15 m environ), à profil en V, profonde de 0,03-0,05 m. Quelques éclats de calcaire reposent contre les parois de cette tranchée d'installation.

- La dalle trouvée en place au nord de la fosse, trop courte pour fermer à elle seule la paroi du coffre, devait être complétée par un élément en matériau périssable. C'est du moins ce que suggère la présence d'une rainure de 0,15 m de long, repérée dans le prolongement de la dalle, à l'extrémité est de la fosse.

Les dalles ont été placées verticalement, à distance variable

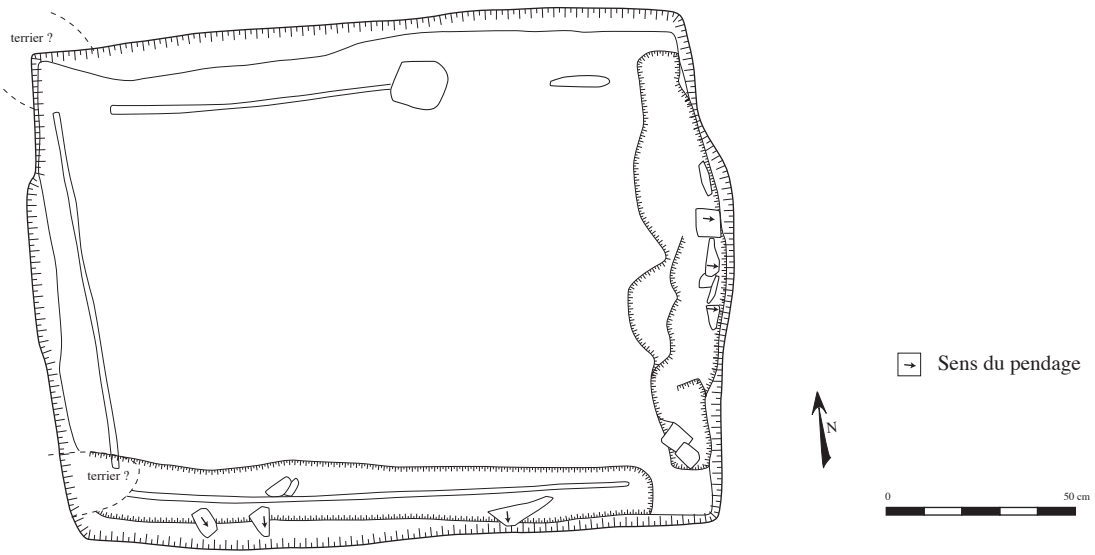

Fig. 9. Plan des tranchées d'installation des parois du coffrage de la tombe SP3381 (DAO V. Lelièvre d'après V. Bel)

des bords de la fosse (fig. 7). Les extrémités, irrégulières, ne sont pas totalement jointives, laissant dans les angles un espace vide qui a pu permettre la circulation de petits animaux fouisseurs. Ceux-ci ont du reste laissé de nombreuses traces, tant dans la sépulture (ossements de microfaune), qu'à l'extérieur (terriers débouchant aux angles nord-ouest et sud-ouest du coffre).

Du côté est, aucune dalle n'est conservée en place (fig. 7). Une tranchée profonde (0,20 m), large de 0,10 à 0,20 m, aux parois sinueuses et à profil dissymétrique a toutefois été creusée à l'aplomb de la paroi de la fosse (fig. 9-10). Aucune rainure n'est visible sur le fond. Le colmatage de cette tranchée est constitué d'un sédiment limoneux (us 3512) recelant de nombreux éclats de calcaire en équilibre dans le comblement ou plaqués contre les bords est et sud. La présence de ces éléments de calage et la morphologie de la tranchée permettent de restituer, en négatif, un panneau constitué de plusieurs éléments probablement en bois — pieux de 0,10-0,20 m de diamètre — peut-être associés à une ou plusieurs planches. L'empreinte en négatif de cette paroi disparue est également perceptible dans le comblement de la fosse, au-dessus du colmatage de la tranchée (fig. 8) : elle est matérialisée par une lentille argileuse de forme quadrangulaire et par une série de plaquettes de calcaire en position oblique ou verticale. Certaines déterminent un effet de paroi dans le prolongement du bord ouest de la tranchée. L'inclusion argileuse évoque l'infiltration de particules fines dans un espace libéré par la décomposition d'un élément en matériau périssable. Ses limites sud et ouest coïncident avec le contour de la tranchée sous-jacente. Par ailleurs, un clou en fer (n° 30), trouvé dans l'angle nord-ouest du coffrage, au contact de la tranchée ouest et du négatif de la paroi nord pourrait avoir été utilisé dans le dispositif d'assemblage (fig. 7).

On est donc en présence d'un coffrage composite constitué : au sud et à l'ouest, d'une dalle de calcaire monolithe ; au nord, d'une dalle complétée par un panneau en matériau périssable ; à l'est, d'une construction associant plusieurs éléments en bois (rondins seuls ou associés à des planches) installés dans une tranchée. On ne dispose d'aucun argument pour restituer un fond construit. Ce coffre délimite un volume de 1,40-1,50 m de long, 1,03 m de large et 0,40 m de haut (dimensions externes : 1,60-1,70 m par 1,15 m).

1.3.1.2. Le blocage du coffrage

Les dalles est sont calées au moyen d'une couche d'éclats de calcaire (de moins de 0,10 m de long) mêlés à un sédiment d'infiltration aéré, qui comble l'espace entre le coffre et les bords de la fosse (us 3384). Au nord, cette couche repose sur un autre comblement de même nature que l'encaissant et d'une dizaine de centimètres d'épaisseur. Le tamisage exhaustif de ces sédiments a permis de recueillir quelques débris végétaux carbonisés indéterminés, un fragment de terre cuite, de nombreuses coquilles et quelques os : une ulna d'un petit passereau, un fragment de mandibule, un fémur et un tibia de soricidé (musaraigne ?).

Le calage du panneau oriental en bois pourrait avoir été assuré par deux blocs de calcaire non équarris, retrouvés au-dessus du comblement de la tranchée d'installation. Ces éléments sont manifestement en position secondaire, disposés verticalement en équilibre instable dans le sédiment de colmatage du coffre.

1.3.1.3. La couverture

Aucun vestige de couverture n'est conservé en place au-dessus du coffre. Plusieurs arguments forts permettent cependant d'en

Fig. 10. Vue de la tranchée d'installation de la paroi orientale du coffrage de la tombe SP3381 (cliché V. Bel)

Fig. 11. Vue partielle des dépôts de mobilier, avec, au centre, le vase n° 11 écrasé sur place (cliché V. Bel)

restituer une. On observe notamment que certains éléments ont été mobilisés après leur dépôt à l'intérieur du coffre, ce qui implique nécessairement l'existence d'un espace vide. Le comblement renferme en effet une coupe en céramique (n° 11) brisée en place, mais dont certains fragments de panse ou de bord disjoints ont glissé à l'intérieur du vase ou en dehors (fig. 11). La destruction de ce vase paraît avoir été provoquée par la chute d'un élément en matériau périssable comme le suggère la présence de fragments de dalles en position verticale dans le sédiment, au-dessus du vase. En outre l'inclinaison des tessons témoigne d'une poussée venant du côté est : on en déduit que c'est l'effondrement d'un élément de la paroi orientale du coffre qui est à l'origine de ce mouvement.

Le comblement du coffrage résulte donc d'un colmatage postérieur à la fermeture de la sépulture. On distingue deux apports sédimentaires distincts (fig. 7).

- Le fond du coffrage est rempli sur 0,25-0,40 m d'épaisseur d'une couche limoneuse, organique, brun sombre (3380b), avec quelques charbons de bois. Elle englobe notamment les vases n° 10 et les fragments de dalles mentionnés plus haut. Cette couche a fait l'objet d'un prélèvement et d'un tamisage exhaustifs (mailles de 2 et 1 mm) par secteurs différenciés.

- Cette couche est recouverte par un sédiment limoneux contenant des nodules carbonatés, qui semble directement issu du terrain encaissant (3380a). Un échantillon de 20 litres de ce sédiment a été prélevé et tamisé (mailles 1 et 2 mm).

Le premier dépôt peut être interprété comme le résultat d'une infiltration progressive des sédiments recouvrant la couverture du coffre. Le caractère organique de cette couche doit sans doute être attribué à une activité biologique intense dont témoigne la présence, dans le sédiment, de nombreux trous de lombrics et d'ossements de petits animaux fouisseurs, probablement attirés par les offrandes organiques déposées dans la tombe.

Le second dépôt correspond à un démantèlement du substrat résultant soit de l'effondrement des parois de la fosse après décomposition des panneaux en matériaux périssables, soit plutôt d'un comblement massif consécutif à la disparition de la couverture. L'hypothèse d'une fermeture en bois est étayée par la présence, dans la partie supérieure du comblement, d'une coupelle renversée (n° 10) et des fragments d'une assiette (n° 5) qui, selon toute vraisemblance, ont basculé dans le coffre à la suite de l'effondrement de la couverture (*cf. infra* et fig. 7).

1.3.2. Un dépôt secondaire de crémation (V. B.)

La tombe a livré, dans l'angle nord-est, quelques fragments osseux brûlés dispersés sur une surface de 15 cm2 environ, à 40 mm au-dessus du fond de fosse (fig. 7, 3453). Le tri des refus de tamis de maille de 2 mm d'un échantillon correspondant à environ 40 % du comblement (soit la partie inférieure de la fosse jusqu'au sommet des vases et un échantillon de 20 l dans la partie supérieure), n'a pas livré de reste osseux complémentaire. Ces éléments se rapportent à un segment de diaphyse de faune probablement travaillé, et à un fragment de diaphyse humaine longue de 80 mm, d'un poids total de 7 g. Il pourrait s'agir d'un fragment d'humérus de sujet adulte ou adolescent si l'on en juge d'après l'épaisseur de la corticale. L'os est de teinte gris clair et présente des fissurations perpendiculaires à la diaphyse, ce qui indique qu'il a brûlé à l'état frais et à une température d'au moins 650°C (Bonucci, Graziani 1975). Tous les éléments recueillis recollent, ce qui fait penser que le prélèvement n'a effectivement porté que sur ces deux seuls fragments osseux dont un seul s'avère être humain. Ce dernier représente moins de 1 % du poids total moyen d'un individu adulte incinéré si l'on se réfère aux travaux de J. I. Mac Kinley (1993), soit un poids moyen de 1627 g avec des valeurs limites de 1001,5 g et 2422,5 g. Il n'est pas abusif de parler dans ce cas d'un prélèvement symbolique.

1.3.3. L'étagement du mobilier dans la tombe (V. B., N. C., I. R.-B.)

L'analyse du contenu du coffre permet de restituer les plans de pose initiaux des différents objets ainsi que la chronologie

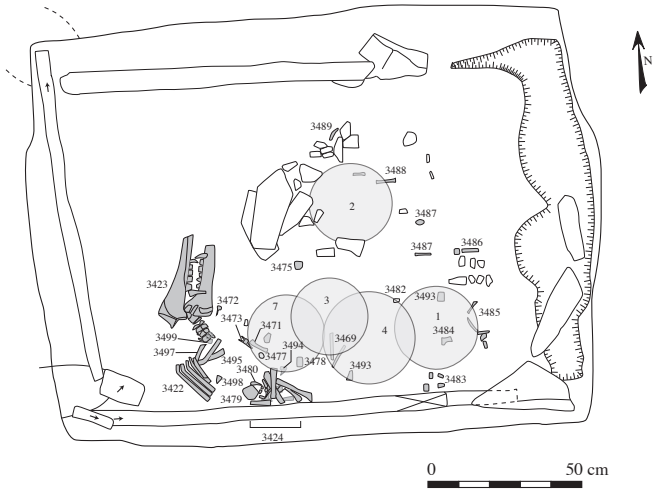

Fig. 12. Dépôts placés sur le fond de la tombe SP3381 et sur le niveau intermédiaire (DAO V. Lelièvre, d'après V. Bel).

Fig. 13. Dépôts animaux sur le fond de la tombe SP3381 (cliché V. Bel)

relative des dépôts. Elle conduit à proposer une répartition du mobilier, de bas en haut, sur au moins quatre niveaux distincts.

- Un premier dépôt disposé sur le fond de la fosse, constitué de restes animaux et de trois assiettes, non brûlés. Deux autres assiettes, non brûlées, ont été trouvées dans une position intermédiaire entre ce premier dépôt et le deuxième niveau de pose.

- Ce deuxième niveau est situé à environ 0,08 m du fond de la fosse. Il comprend un lot de mobilier non brûlé (sept vases et les restes d'un lapin), des objets fragmentés et incomplets et des ossements dont certains proviennent du bûcher.

- Enfin, un dernier dépôt constitué d'au moins deux vases non brûlés trouvés en position secondaire dans le comblement et probablement placés, à l'origine, sur la couverture du coffre.

Les offrandes non brûlées sont regroupées le long de la paroi sud de la tombe ou au centre du coffre (fig. 7). Les offrandes brisées et incomplètes ainsi que les pièces brûlées occupent le quart nord-est du coffre. L'angle nord-ouest est apparemment dépourvu de mobilier, à l'exception de quelques fragments végétaux carbonisés indéterminés et de petits ossements de faune. Cet espace vide pourrait avoir été occupé par des éléments en matière périssable.

1.3.3.1. Un dépôt sur le fond du coffre

Les dépôts animaux

On distingue tout d'abord, sur le sol même de la tombe, une série d'ossements animaux non brûlés, en partie recouverte par le dépôt de vases (fig. 12-13). Les connexions anatomiques, observées durant la fouille, ont pu être complétées lors de l'examen des restes osseux permettant ainsi de préciser les mouvements de ceux-ci au sein de la sépulture.

Dans la partie occidentale, deux ensembles de côtes de porc en connexion sont composés l'un de quatre côtes (fig. 12, 3495) et l'autre de cinq côtes (3422). Ce dernier est appuyé contre la dalle méridionale et latérale du coffre (alt. 42,19-42,13 m). Ils sont associés à un demi-crâne fendu sagitallement et à une mandibule gauches de porc, posés l'un et l'autre sur leur face externe, en connexion anatomique avec les six vertèbres cervicales dont le corps a également été fendu par le milieu (3423). Le degré d'usure et d'apparition des dents définitives (note 3) indique qu'ils proviennent d'un individu mâle tué entre 1 an et demi et 2 ans.

Plus à l'est, contre la dalle méridionale, apparaît un lot de pattes empilées ayant appartenu à un mouton/chèvre mort autour de trois mois (3424). Les deux humérus ont été collectés sans leurs épiphyses qui sont dispersées en différents points. Certaines sont proches : c'est le cas pour les extrémités distales (3478 et 3480). En revanche, les extrémités proximales sont disjointes de l'ensemble. L'épiphyse gauche est sur le même niveau mais plus au nord (3475) tandis que l'épiphyse droite a été retrouvée dans l'assiette n° 3 (fig. 14). Les deux radius (3424) et deux des quatre extrémités épiphysaires ont été mis au jour peu éloignés les uns des autres, alors que l'épiphyse distale droite se trouve dans l'assiette n° 4 et l'épiphyse distale gauche au nord-est (PRL3380-20). Un fragment de l'ulna droite a été recueilli dans le comblement, tandis que l'épiphyse proximale de l'ulna gauche a été mise au jour dans la partie centre-nord, dans le prélèvement PRL3380-25 (fig. 15). Parmi les os de la ceinture et des membres pelviens, on note la présence d'un ilium et d'un ischium gauches non soudés l'un à l'autre en raison du jeune âge du sujet, d'un fémur gauche dont l'extrémité proximale se trouve non loin (3480). L'extrémité distale est isolée de l'ensemble. Elle a été découverte dans la coupelle n° 8 située au sommet de l'amas de vases (fig. 16). Le tibia gauche et son extrémité distale, des fragments d'un calcanéum et d'un

Fig. 14. Reste d'humérus d'agneau/cabri dans l'assiette n° 3 de la tombe SP3381 (cliché V. Bel)

Fig. 15. Localisation des zones de prélèvement de mobilier dans la tombe SP3381 (DAO V. Lelièvre d'après V. Bel)

talus font partie intégrante de l'ensemble. Ce n'est pas le cas de la scapula droite, découverte plus au nord, dans le deuxième niveau du dépôt (3428). En outre, de nombreux fragments de côtes et de vertèbres qui ont pu appartenir à cet animal ont été retrouvés dispersés dans le comblement mais également dans la coupelle n° 8 (deuxième niveau de dépôt) et dans l'assiette n° 4. Une incisive de lait cassée a été collectée dans le comblement (PRL3380-1).

Une côte de l'agneau/cabri, des os de poulet et une vertèbre de poisson ont été recueillis dans le plat n° 7 (fig. 17), tandis que l'assiette n° 1 (fig. 18) a livré une côte et une vertèbre de l'agneau/cabri, quelques restes de poissons et un os d'oiseau (poulet ?). Par ailleurs, des restes épars de volaille, de poissons et d'amphibiens, non connexes, ont été recueillis entre ce lot de pattes et le crâne de porc (fig. 19).

À l'exception des fragments scellés par le dépôt de vases, il est peu probable que les divers éléments de faune isolés soient tous situés à leur emplacement initial. Les plus petites pièces ont pu être déplacées par les animaux fouisseurs et les lombrics. D'autres, notamment dans l'angle nord-est, pourraient avoir migré depuis le niveau intermédiaire où sont concentrés la plupart des éléments de mobilier recueillis dans ce secteur.

Les vases

Aux dépôts animaux sont associées trois assiettes en céramique campanienne (n° 1, 2 et 7) disposées sur le fond, dans la partie centrale et méridionale du coffre, à peu près à égales distances les unes des autres (fig. 12).

Par ailleurs, deux autres assiettes en céramique campanienne (n° 3 et 4) ont été placées entre les assiettes n° 1 et 7. L'assiette n° 3 repose sur les plats n° 7 et n° 4, qui lui-même surmonte le vase n° 1. Un faible écart de 10-20 mm existe entre leur plan de pose et le fond de fosse, ce qui suggère la présence d'un support ou d'un élément de mobilier en matériau périssable (denrée alimentaire ou produit manufacturé par exemple). Il est également possible que cet ensemble ait été initialement placé à un niveau supérieur dans la fosse (*cf. infra*) et se soit effondré sous le poids des vases qui le surmontaient.

1.3.3.2. Un dépôt sur support en bois

Les vases

Sept autres vases non brûlés ont été retrouvés sur le premier niveau d'assiettes ou le long de la paroi sud du coffre (fig. 16).

Une assiette (n° 9) et une petite assiette (n° 8) surmontent l'assiette n° 3. L'assiette n° 8 repose directement sur l'assiette n° 9, mais la base de cette dernière (42,11 m) est légèrement plus haute que le fond interne de l'assiette n° 3 sous-jacente (42,10 m), et se trouve en outre en équilibre instable sur son rebord.

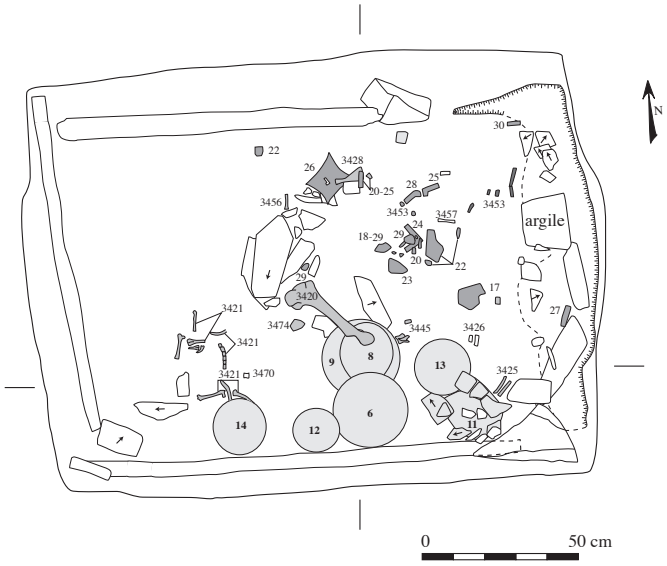

Fig. 16. Dépôts placés sur le plan du deuxième niveau de dépôt (DAO V. Lelièvre, d'après V. Bel)

Fig. 17. Côte d'agneau/cabri, os de poulet et vertèbre de poisson dans le plat n° 7 de la tombe SP3381 (cliché V. Bel)

Lors d'un essai de reconstitution de l'amas de vases, il s'est avéré nécessaire, pour la stabilité de l'ensemble, d'insérer une petite cale sous le vase n° 9 (fig. 20). L'écart est cependant assez faible et pourrait éventuellement correspondre au volume des restes alimentaires contenus dans l'assiette.

À l'est du dépôt, l'assiette n° 1 est surmontée d'une assiette (n° 13) contenant un fragment de tige en fer. L'examen des altitudes fait apparaître un écart de 30 mm entre le fond interne de l'assiette et la base de la coupelle qui se trouve donc « en suspension » dans le sédiment. Dans la reconstitution, une cale de 20 mm a dû être insérée sous la coupelle pour respecter le chevauchement des vases n° 13 et 4.

Quatre autres vases ont été placés le long de la paroi :

Fig. 18. Côte et vertèbre d'agneau/cabri, restes de poissons et os d'oiseau (poulet ?) dans le plat n° 1 de la tombe SP3381 (cliché V. Bel)

- une coupe (n° 11) brisée sur place, dont le pied repose en équilibre sur le rebord de l'assiette n° 1 (altitude : 42,15 m), et dont la panse est calée contre la paroi du coffre ;

- une assiette (n° 6) apparemment posée sur le vase n° 4 (alt. inf. 42,13 m), mais la reconstitution de la pile de vase a montré qu'elle ne pouvait à la fois chevaucher l'assiette n° 8 et reposer sur l'assiette n° 5, sans support intermédiaire la plaçant à environ 70 ou 80 mm au-dessus du fond de la fosse ;

- enfin, un bol (n° 12) et une assiette (n° 14), situés à une altitude supérieure aux autres plats (alt. inf. 42,15 et 42,16 m), « en suspension » dans le sédiment.

Il ressort de cette analyse que la plupart des vases, à l'exception peut-être de la coupe n° 11 dont la position est ambiguë, se trouvaient, avant tassement, à une altitude comprise entre 42,15 et 42,17 m, soit à 60-70 mm au-dessus du fond de la fosse. Tous ces vases sont complets et disposés à l'endroit, dans une position fonctionnelle, horizontale, ou légèrement inclinée — l'inclinaison symétrique des vases n° 7 et 4 correspondant à un tassement de la pile sous le poids des objets n° 3, 8 et 9.

Les dépôts animaux (note 4)

L'assiette n° 6 (fig. 21) contient une extrémité distale de patte antérieure droite incomplète de porc, mort au-delà de sa deuxième année révolue : métacarpes II, III, IV (note 5) et V, deux phalanges proximales, trois phalanges mésiales, trois phalanges distales et six sésamoïdes. Deux carpes droits (un scaphoïde et un semi-lunaire) découverts contre la paroi sud (3483) proviennent peut-être de cette patte. Il en est même pour le sésamoïde découvert dans le quart sud-ouest de la sépulture (PRL3380-24) et pour la phalange proximale mise au jour dans le quart sud-est du comblement (PRL3380-1).

Rappelons également que l'assiette n° 8 contenait l'extrémité distale du fémur gauche d'agneau/cabri, deux fragments de vertèbres provenant certainement du même animal et de nombreux os de poissons (fig. 22).

Localisation	Bœuf	Mouton/ chèvre	Porc	Poulet	Lapin	Soricidé	Oiseaux	Amphibiens	Poissons	N.R.E	Ind.	Total
3380	2				6		1	17	1	28	13	41
PRL3380-1		1	1					1		3	1	4
PRL3380-2		2								2	12	14
PRL3380-4		5	2	4	1					12	110	122
PRL3380-8										0	8	8
PRL3380-11		2						1		3	1	4
PRL3380-12								1		1	4	5
PRL3380-13										0	3	3
PRL3380-14			1	1			1			3	6	9
PRL3380-15										0	4	4
PRL3380-16				3						3	2	5
PRL3380-18		3								3	6	9
PRL3380-19									1	1	7	8
PRL3380-20		5					17	1		23	42	65
PRL3380-21		1			1					2	0	2
PRL3380-22		6			3		3		3	15	5	20
PRL3380-23		11			4				11	26	57	83
PRL3380-24		1	1				2		6	10	104	114
PRL3380-25		1	1				2			4	0	4
3386		3		1						4	4	8
3420	1									1	0	1
3421					48					48	0	48
3422			5							5	0	5
3423			12		3					15	1	16
3424a		4								4	1	5
3424b		3								3	3	6
3424c		2								2	0	2
3424d		6								6	3	9
3425		1								1	2	3
3426		1								1	0	1
3428		1								1	0	1
3445		2								2	0	2
3453										0	2	2
3456				1						1	0	1
3457				1						1	0	1
3468					1					1	0	1
3469										0	2	2
3470									1	1	0	1
3471				1						1	0	1
3472					1					1	0	1
3473									1	1	0	1
3474	1									1	0	1
3475		1								1	0	1
3477		1								1	0	1
3478		1								1	0	1
3479	1									1	0	1
3480		8								8	0	8
3481					1					1	0	1
3482										0	1	1
3483		1	2							3	1	4
3484			1							1	0	1
3485		1	1				2		1	5	8	13
3488				3						3	0	3
3489				3						3	0	3
3491									1	1	0	1
3495			2							2	0	2
3497					1					1	0	1
3499										0	2	2
3501						3	1			4	5	9
3614				1					1	2	5	7
Assiette 1		2					1		11	14	2	16
Assiette 2		1								1	2	3
Assiette 3		3		2			2			7	7	14
Assiette 4		5							2	7	6	13
Assiette 6			19							19	5	24
Assiette 7		1		4			4		1	10	10	20
Assiette 8		3							51	54	0	54
Assiette 9									4	4	4	8
Coupe 11							1			1	0	1
Bol 12										0	2	2
Total	5	91	48	25	69	3	37	21	96	395	463	858

Fig. 19. Tableau récapitulatif des restes de faune de la tombe SP3381 (I. Rodet-Bélarbi)

Fig. 20. Reconstitution du dépôt de vases de la tombe SP3381 (cliché F. Ziegler)

Fig. 21. Extrémité distale de patte antérieure droite incomplète de porc dans l'assiette n° 6 de la tombe SP3381 (cliché V. Bel

Fig. 22. Extrémité distale du fémur gauche et fragments de vertèbres d'agneau/cabri et nombreux os de poissons dans la coupelle n° 8 de la tombe SP3381 (cliché V. Bel)

La majorité des ossements correspondant à un squelette en connexion anatomique de lapin, déposé sans tête ni extrémités distales de pattes, ont été découverts à l'ouest des vases (3421). On note la présence de l'humérus gauche, des deux fémurs, du tibia gauche et de cinq vertèbres en connexion en vue antérieure (alt. 42,18 m), d'une vertèbre déplacée près des os coxaux. D'autres vertèbres ont été retrouvées à un niveau inférieur (42,10 m) entre la mandibule et le maxillaire de porc. Quelques côtes ont été mises au jour à 42,16 m d'altitude et les scapulas se trouvent sur les restes du demi-crâne de porc à 42,11 m d'altitude. Les os absents de cette énumération — atlas, vertèbres cervicales et thoraciques, humérus droit, radius et ulna, ilium gauche et tibia droit - ont été mis au jour alentour. La différence d'altitude entre les os paraît excéder le volume libéré par la décomposition des masses carnées sous-jacentes. On est conduit, une fois encore, à restituer un support intermédiaire sur lequel était

initialement placé le lapin. Par la suite, les pattes antérieures se sont dissociées du corps et ont migré sur le crâne du porc situé au fond du coffre. Ces mouvements pourraient résulter d'un effondrement du support ou de la position du dépôt sur un rebord.

Un fémur épiphysé incomplet (note 6) (3420) et une rotule (3474) gauches de bovin de plus de quatre ans au jour de sa mort, ont été découverts proches les uns des autres. Un fragment du grand trochanter gauche (3479) est localisé dans la partie inférieure du dépôt, à distance des précédents. Deux traces de découpe ont été remarquées. L'une est située le long de la lèvre médiale de la trochlée du fémur et l'autre est visible sur la face crâniale de la rotule. Dans les deux cas, elles résultent d'un coup donné avec un outil lourd et tranchant.

Les restes du bûcher (fig. 16)

De nombreux fragments osseux et métalliques ont été recueillis dans le quart nord-ouest de la sépulture, en suspension dans le sédiment et à une altitude comprise entre 42,13 m et 42,17 m. Certains sont situés au-dessus du plat n° 2. Leur position stratigraphique implique qu'ils ont été introduits avec les terres d'infiltration, ou qu'ils reposaient sur un support en matériau périssable qui s'est décomposé au cours du colmatage du coffre. Le fait que tous les éléments se situent à peu près à la même hauteur, et dans une position oblique ou horizontale, mais jamais verticale, permet d'écarter l'hypothèse d'une migration de grande amplitude, par exemple depuis le sommet du coffre. Ils déterminent en fait un plan de pose correspondant à un support ou au sommet d'un élément de mobilier en matériau périssable, situé à une altitude minimale de 42,17 m, soit 70-80 mm au-dessus du fond de la fosse. Cette hypothèse se trouve renforcée par la découverte, sur le fond, dans la partie centrale du coffre, d'un amas d'éclats de calcaire pouvant faire office de calage.

À ce niveau ont été recueillis de rares ossements animaux non brûlés et non connexes (*cf. supra*) (note 7), avec deux fragments osseux brûlés humains connexes (3453 : *cf. supra*), regroupés à proximité de la paroi orientale. À ces restes étaient également associés des éléments d'objets fragmentés et très incomplets en os et en métal. On dénombre au moins deux types d'objets en os (appliques n° 15 et 16), et 11 types d'objets métalliques parmi lesquels on distingue notamment des pièces de l'équipement personnel du défunt, au caractère manifestement masculin : fragment d'umbo (n° 17), de strigile (n° 24), et fragments plus incertains de fourreau d'épée (n° 18 à 20). Plusieurs éléments proviennent d'un dispositif de fermeture de coffre ou de coffret (plaque de serrure en bronze avec ses clous de fixation, n° 26 ; élément de serrure en fer n° 27 ; clef en fer n° 28). Dans ce cas, la question se pose de savoir si l'on a affaire à un coffret déposé dans la tombe, à des restes d'un coffre ou coffret brûlé avec le défunt, ou bien à des éléments provenant éventuellement de la couverture en bois de la sépulture (*cf. supra*). La localisation des pièces dans la partie inférieure de la fosse, à distance des vases

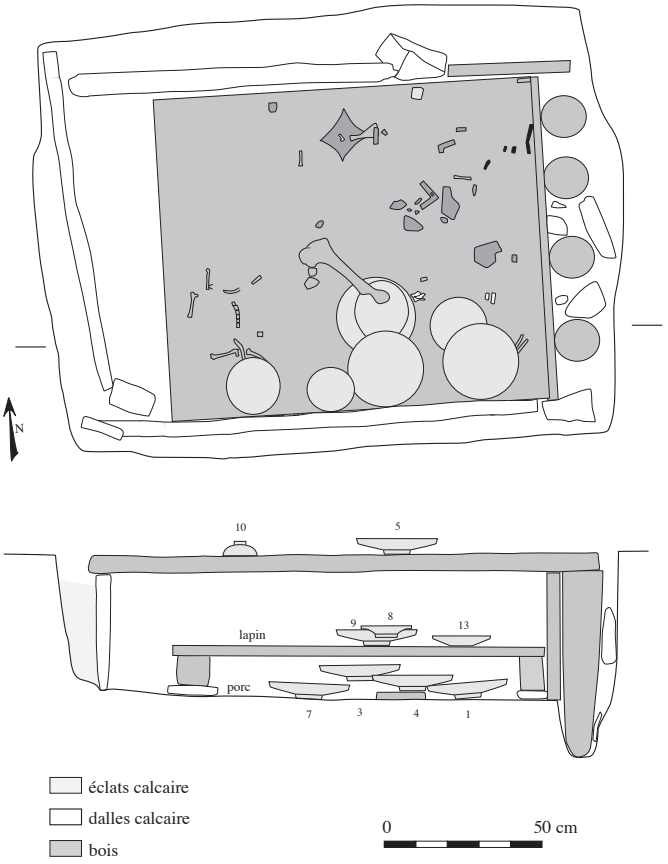

Fig. 23. Proposition de restitution du dépôt funéraire de la tombe SP3381 (DAO V. Lelièvre, d'après V. Bel)

supposés avoir été placés sur le couvercle du coffrage (n° 6 et 10), ne plaide guère en faveur de cette dernière hypothèse.

Parmi les fragments conservés, certains ne semblent pas avoir été exposés à la chaleur du bûcher. C'est le cas des appliques en os qui ne sont pas brûlées et de la plaque de serrure en bronze, complète, qui ne présente aucune marque d'un passage au feu, alors que les clous ou rivets de fixation en bronze de la plaque en portent les stigmates. En ce qui concerne les objets en fer, il n'est pas possible de préciser en l'état s'ils sont passés sur le bûcher.

La fragmentation et la dispersion des éléments constituent en revanche des arguments de poids en faveur de l'hypothèse d'un dépôt partiel d'éléments préalablement disloqués, soit qu'ils aient été volontairement brisés avant leur enfouissement, soit qu'ils aient été brûlés avec le défunt. On observe ainsi que 7 des 21 clous de la plaque de serrure étaient disséminés à distance et à l'est de la plaque (prélèvements PRL3380-11, 16 et 20). Celle-ci est également éloignée de l'élément de serrure n° 27, conservé près de la paroi orientale de la fosse, à 0,40 m de distance. Les deux fragments connexes de l'objet n° 25 ont été retrouvés à 0,15 m l'un de l'autre. Les éléments constituant les appliques en tôle de fer n° 22 et n° 29 sont dispersés en deux points distants respectivement de 0,60 m et 0,22 m.

Qu'il ait été fragmenté sur le bûcher ou dans le cadre de pratiques de destruction intentionnelle, le mobilier métallique et les restes osseux a fait l'objet d'un dépôt très partiel et peut-être sélectif. Il n'est donc pas forcément représentatif de l'assemblage d'objets réunis pour les funérailles.

Proposition de restitution du support

Ces éléments ont été semble-t-il répandus sur un support aménagé dans l'angle nord-est du coffre. Si la répartition des dépôts brisés apparaît nettement distincte de celle des éléments entiers non brûlés, leurs plans de pose respectifs se situent à des altitudes comparables (entre 42,13 m et 42,17 m). L'hypothèse d'un support unique doit donc être préférée, bien qu'on ne puisse écarter totalement l'éventualité de plusieurs éléments disjoints de même nature ou non. Les assiettes n° 3 et 4, que l'on restitue à une altitude intermédiaire entre le fond et le plan de pose du dépôt principal, pourraient avoir été placées à l'origine sur ce même niveau, avant de s'affaisser sous le poids des autres vases après disparition du support commun, à moins qu'elles n'aient surmonté des denrées ou objets manufacturés en matières périssables posés sur le fond.

Quoi qu'il en soit, le plateau devait recouvrir et occulter complètement les offrandes mises en place sur le sol de la tombe. Cette donnée modifie donc singulièrement la perception que nous pouvons avoir du dépôt tel qu'il se présentait lors de la découverte.

Si l'on se base sur la répartition du mobilier, le support devait mesurer au moins 0,90 m dans la partie nord, et 1 m dans la partie sud. Dans l'hypothèse d'un élément unique, celui-ci devrait mesurer au moins 1,10 m de long et 0,95 m de large. Le calage du ou des support(s) pouvait être en partie assuré par les petites dalles de calcaire mises au jour dans la partie centrale de la fosse, en complément d'éléments en matériau périssable. Le pendage, la position en équilibre instable dans le sédiment de ces pierres indiquent qu'elles se sont probablement affaissées au cours du colmatage du fond du coffre.

La restitution proposée (fig. 23) est celle d'une table ou d'une étagère. Le faible écart entre le fond de fosse et le deuxième niveau de dépôt ne s'oppose pas à d'autres types de supports (coffre, paille, tissus…). Cette dernière hypothèse supposerait toutefois un colmatage rapide du fond du coffre.

1.3.3.3. Des dépôts sur la couverture du coffrage

La fouille du comblement a livré des vestiges de deux autres vases non brûlés dont la position indique qu'ils ont été placés initialement au sommet du coffre, probablement sur la couverture (fig. 7).

Il s'agit d'une part d'une coupelle en céramique campanienne presque complète (n° 10), trouvée renversée 0,05 m au-dessus du vase n° 12. Elle était associée à un lot d'ossements de faune (3386 : fragments de l'agneau/cabri et de poulet), dispersés au même niveau et qui pourraient correspondre à son contenu initial. Ces pièces se trouvaient au sommet de la couche d'infiltration.

Plus à l'est, des fragments d'une assiette en céramique campanienne (n° 5) étaient dispersés au-dessus du plat n° 6, entre la surface de la tombe et le sommet de la couche d'infiltration (alt. : 42,32 m-42,50 m). Une moitié seulement du vase a pu être reconstituée. Il présente des cassures récentes réalisées lors de la découverte de la sépulture. Néanmoins, la dispersion des fragments dans le comblement permet de penser qu'il était déjà fragmenté lorsqu'il s'est effondré à l'intérieur du coffre. Il n'est pas possible cependant de préciser s'il a été déposé incomplet sur la tombe, ou si sa destruction est postérieure à son dépôt.

1.3.4. Un dépôt postérieur à l'enfouissement ?

La sépulture SP3381 était tangente à une petite fosse quadrangulaire (FS3548), conservée sur une dizaine de centimètres de profondeur au nord-ouest et au sommet du creusement de la tombe (fig. 4). Elle est comblée par un sédiment similaire au substrat encaissant, qui recouvre un lot d'ossements de faune (non brûlés) regroupés mais sans connexion. Il s'agit de huit pièces osseuses ayant toutes appartenu à une extrémité distale de patte droite d'un bovin. Il a été mis au jour le métacarpe (note 8), les deux phalanges proximales, les deux phalanges mésiales, une des deux phalanges distales et un des petits sésamoïdes. Il peut également lui être associé le carpe (semi-lunaire) découvert dans ce remplissage. Ce bovin est mort au-delà de ses deux ans révolus.

La nature du contenu, la proximité topographique avec la fosse funéraire incitent à rapprocher les deux structures qui pourraient être contemporaines (?). Il n'y a cependant aucun argument déterminant pour attribuer à la fosse FS3548 et au dépôt de faune un caractère funéraire ou cultuel.

1.3.5. Les restes de faune (I. R.-B.)

De nombreux ossements animaux ont été mis au jour dans la sépulture en coffre. Leur état de conservation est bon et rares sont ceux qui portent des traces de découpe. En revanche, l'identification de certains fragments osseux tels que les côtes, les phalanges… qui ont appartenu à de jeunes individus, est délicate. C'est notamment le cas pour les restes d'oiseaux. Au total, 762 fragments ont été étudiés parmi lesquels 39 % ont pu être déterminés. Ils représentent les espèces suivantes : bœuf, mouton/chèvre, porc, poulet, lapin *(Oryctolagus cuniculus)* et soricidé (*Sorex sp.* : musaraigne…). Il a également été reconnu des fragments osseux d'amphibiens. Ils ont été comptabilisés mais non identifiés.

1.3.5.1. Analyse de la dispersion des ossements

Les observations effectuées sur les ossements animaux au cours de la fouille de la sépulture et durant leur étude ont permis

de les classer dans deux catégories distinctes : ceux découverts en connexion anatomique et ceux mis au jour dispersés.

Les ensembles en connexion anatomique décrits précédemment correspondent à des quartiers ou à des animaux quasiment entiers, provenant d'un porc tué entre 1 an et demi et 2 ans, d'un autre porc abattu au-delà de ses 2 ans, d'un jeune lapin et d'un bœuf tué au-delà de sa quatrième année. Tous ont été déposés intentionnellement dans la sépulture, y compris le lapin qui ne peut être intrusif en raison de l'absence de la tête et des bas de pattes. Ceux-ci sont peut-être restés accrochés à la peau. L'analyse de la dispersion des os indique que le crâne, la mandibule et les vertèbres de porc posées au fond de la fosse constituent un ensemble homogène peu perturbé. Il en est de même pour les grills costaux de porc. Dans le cas du lapin, la dislocation des ossements s'est faite verticalement suite à l'effondrement des structures sous-jacentes (*cf. supra*). Il n'y a pas eu d'étalement des restes et aucun mélange entre les deux niveaux de décapage.

La seconde catégorie regroupe les os dispersés parmi lesquels se trouvent d'une part de nombreuses esquilles indéterminées, les fragments de côtes, de vertèbres ou de phalanges provenant d'individus immatures (dont un mouton/chèvre), d'autre part, les restes d'amphibien et de poulet. Ce dernier est un individu jeune dont les os sont dispersés sur les deux niveaux de décapage (note 9) et sur l'ensemble de la superficie de la sépulture. Ils sont également présents dans le plat n° 1 et dans l'assiette n° 4. Le mouton/chèvre est mort entre 0 et 3 mois. Il lui manque également la tête et les bas de pattes mais aussi la patte postérieure droite. Cette absence ne peut être expliquée par les conditions de conservation puisque les os des autres membres ont résisté. En revanche, si la tête est plus sujette à la fragmentation, certaines parties plus solides auraient dû être retrouvées. Il en est de même pour les dents : ce n'est le cas que pour cinq incisives qui se trouvaient éparpillées.

La dispersion des ossements de l'agneau/cabri est particulièrement intéressante car elle nous permet d'envisager le déroulement des cérémonies funéraires. Les ossements proviennent en majorité du lot situé le long de la dalle méridionale et au fond de la fosse, les autres os ont été mis au jour plus loin ou à différentes hauteurs. Par exemple, la scapula est apparue lors du premier décapage. En outre, des vertèbres, des côtes et plusieurs épiphyses d'os longs ont été mises au jour dans des vases du deuxième niveau. Cette disposition exclut la possibilité d'un animal, même incomplet, dont les connexions anatomiques entre les différents segments auraient été perturbées. Compte tenu de la désarticulation des os longs entre eux qui a provoqué la rupture de la capsule articulaire, l'agneau/cabri a été cuit (à l'étouffée ou bouilli, moins certainement rôti en l'absence de traces de brûlé sur les os) puis consommé lors du repas funéraire.

À partir de ces faits, au moins trois hypothèses s'offrent à nous. La première consiste à envisager que des morceaux de viande aient été déposés dans les assiettes. Il en reste comme témoins les épiphyses articulaires laissées dans la viande lors d'un désossage trop rapide. Les os ainsi récupérés auraient été regroupés et jetés le long de la dalle méridionale. Les deux autres hypothèses impliquent un partage symbolique avec le mort. Les reliefs du repas sont jetés « en vrac » dans le coffre : les os longs se retrouvent ainsi groupés le long d'une des parois et les autres tombent au hasard dans les récipients, dans le fond du coffre ou sur le support. Dans ce cas, la vaisselle ayant servi pendant le repas est nettoyée des déchets qu'elle contenait : extrémités cartilagineuses des os mais également côtes, vertèbres, restes de poulet, mais elle n'est pas déposée avec les autres plats. Une autre possibilité est envisageable. Les récipients utilisés lors du repas ont été grossièrement vidés des parties les plus encombrantes — les os longs jetés près du bord — et posés tels que dans le coffre.

1.3.5.2. Le statut des dépôts

Les deux quartiers de porc — d'une part, le crâne, la mandibule, le rachis cervical fendus en leur milieu accompagnés d'un gril costal et d'autre part, une extrémité distale de patte — même s'ils peuvent être consommés, ne correspondent pas à des morceaux riches en viande. En revanche, le lapin est une offrande de plus de valeur. Dans les trois cas, il s'agit de dépôts intentionnels directement destinés au défunt. Le cas du fémur de bœuf est plus délicat car les uniques traces de découpe observées correspondent à la séparation du tibia d'avec le fémur. Cependant, rien n'indique si ce dernier était encore entouré de viande ou si seul l'os a été déposé ; selon cette dernière éventualité, il s'agirait alors d'un partage symbolique avec le mort. Les ossements d'agneau/cabri, de poisson et de poulet peuvent être interprétés comme des reliefs de repas, en raison principalement de leur dispersion et de leur position dans les assiettes. Le statut des amphibiens est plus délicat à déterminer en l'absence d'une analyse de la répartition de leurs pièces osseuses sur le squelette.

1.3.6. Le mobilier funéraire

1.3.6.1. Les dépôts de mobilier céramique (S. B.) (fig. 24-25)

1. Assiette en céramique campanienne A de type Lamboglia 5/7 datée de 125 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 147). Vase complet en 10 fragments, légèrement déformé, en bon état de conservation et au vernis peu écaillé. La base de l'assiette est irrégulière et bosselée par endroits. Le fond est orné de deux cercles de guillochis soulignés par un cercle incisé asymétrique.

Localisation : us 3418.

2. Assiette en céramique campanienne A de type Lamboglia 5/7. Vase complet en 11 fragments, légèrement déformé, en bon état de conservation et au vernis peu écaillé. La surface de la paroi externe est craquelée par endroits. Le fond de l'assiette

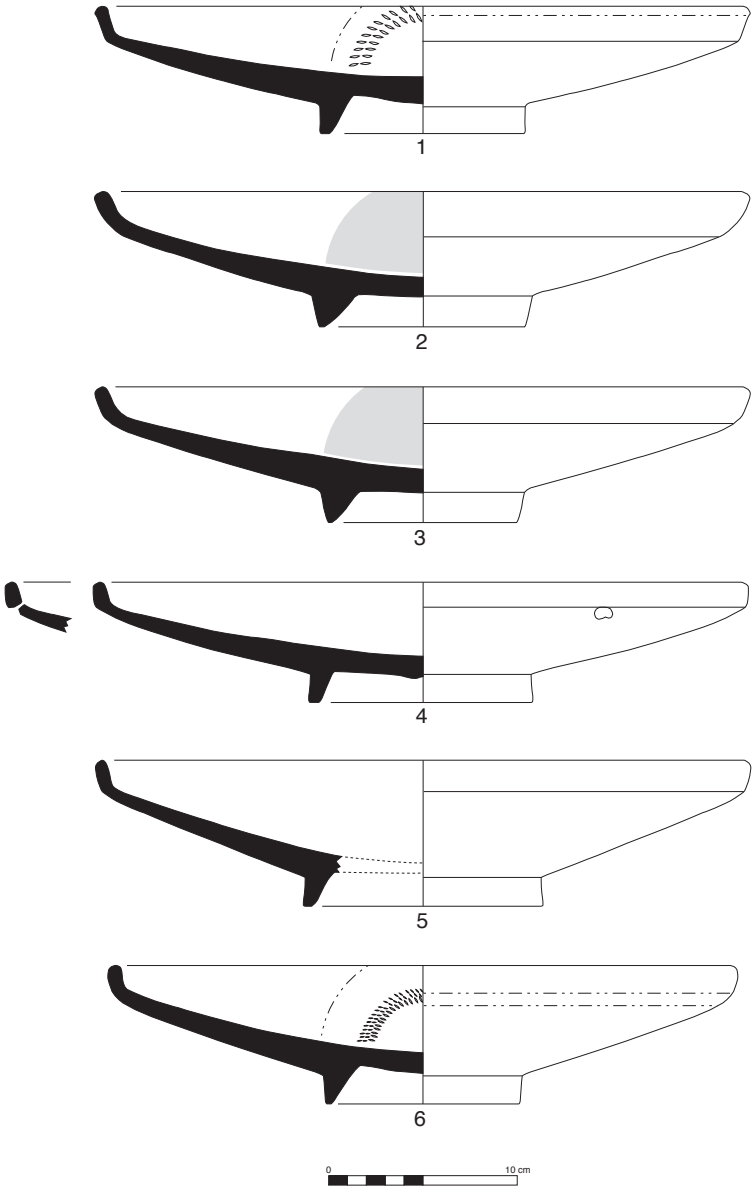

Fig. 24. Mobilier céramique (vases n° 1 à 6) de la tombe SP3381 (dessin S. Barberan)

est marqué par un cercle plein de couleur marron-rouge claire. Assiette comparable au vase 3.

Localisation : us 3419.

3. Assiette en céramique campanienne A de type Lamboglia 5/7. Vase complet en 13 fragments environ, légèrement déformé et dans un état moyen de conservation. Une partie de la panse, fragilisée, s'est délitée ce qui explique le nombre approximatif de tessons. De plus, les concrétions qui se sont accumulées à cet endroit dans les interstices ont rendu, en le déformant, le recollage du vase difficile. Le vernis de la surface externe de l'assiette est écaillé et le fond est souligné par un cercle plein de couleur marron rouge claire. Assiette comparable au vase 2.

Localisation : us 3416.

4. Assiette en céramique campanienne A de type Lamboglia 5/7. Vase complet en 13 fragments et en bon état de conservation. Le vernis est très écaillé sur le bord et de nombreuses incisions fines sont visibles sur le fond (traces laissées par une lame ?). Les indices d'utilisation de cette assiette sont bien plus marqués que sur les autres exemplaires du même type. Une perforation de faible diamètre a été pratiquée immédiatement sous le bord.

Localisation : us 3413.

5. Assiette en céramique campanienne A de type Lamboglia 5/7. Vase incomplet et morcelé en 18 fragments. Le vernis peu écaillé et une légère déformation du récipient sont les seules observations qui peuvent être formulées pour cette assiette.

État de conservation : 75 % du bord ; 25 % du fond ; 50 % environ du vase.

Localisation : us 3625.

6. Assiette en céramique campanienne A de type Lamboglia 5/7. Vase complet en 4 fragments, légèrement déformé et bien conservé. Le vernis est peu écaillé à l'exception d'une petite partie de la paroi externe. Le fond est agrémenté de deux cercles de guillochis entourés par un cercle incisé asymétrique peu marqué.

Localisation : us 3388.

7. Assiette en céramique campanienne A de type Lamboglia 6 datée de 150 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 147). Le profil de la lèvre permet d'assimiler cette forme à la variante récente (camp-a 6 — bd 2), présente essentiellement au Ier s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 444). Vase complet en 3 fragments et en bon état de conservation. Le vernis est peu écaillé et le fond est souligné par deux sillons concentriques au tracé irrégulier et disjoint.

Localisation : us 3417.

8. Assiette de petite taille en céramique campanienne A de type Lamboglia 6. Le profil de la lèvre correspond lui aussi à la variante bd 2. Vase entier, usé, dont le vernis des parois interne et externe est très écaillé. De multiples incisions fines, plus ou moins marquées, sont visibles à l'intérieur de l'assiette (traces laissées par une lame ?) et elles dénotent une utilisation régulière et/ou durable de ce récipient. Le fond est souligné par

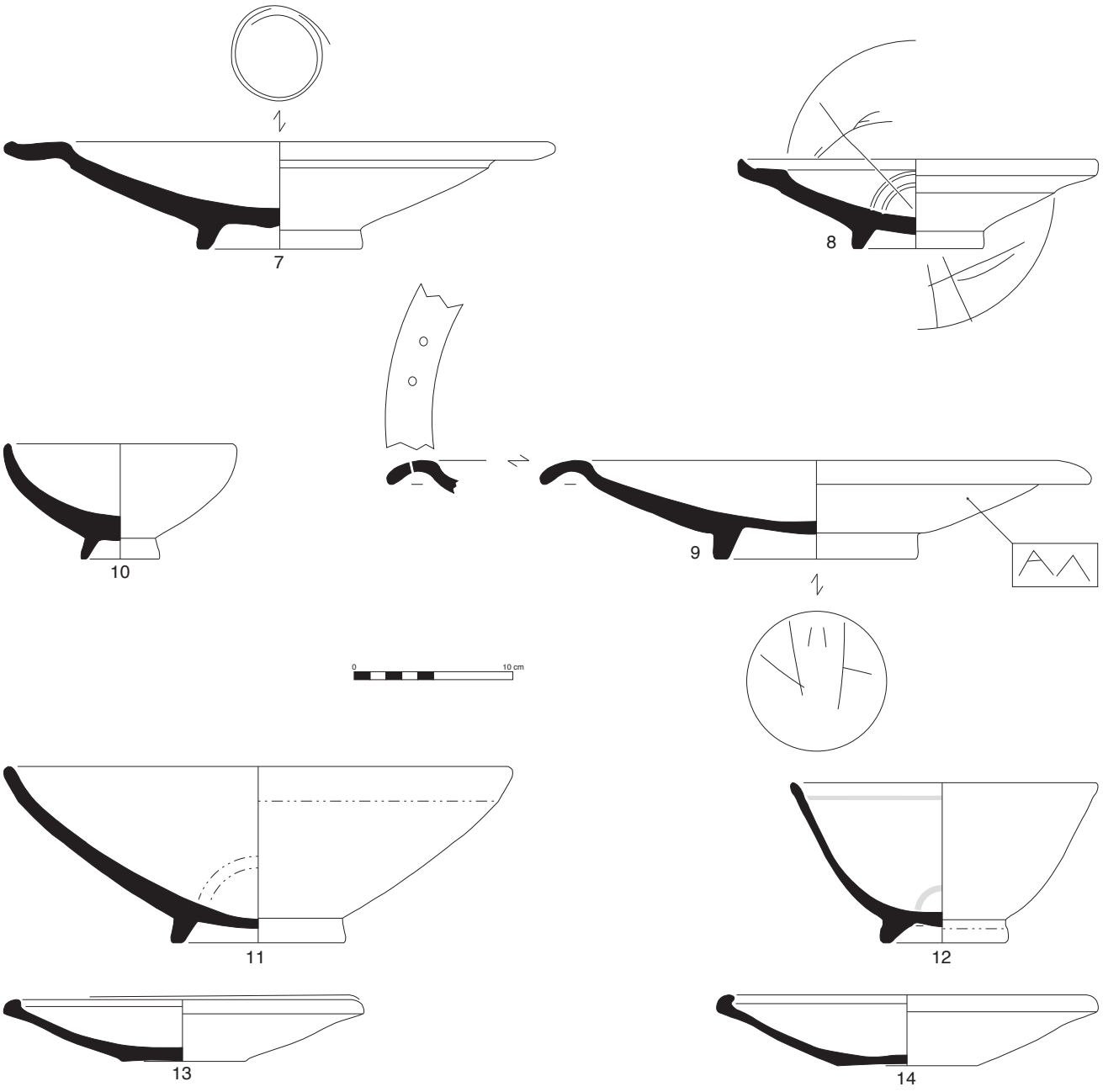

Fig. 25. Mobilier céramique (vases n° 7 à 14) de la tombe SP3381 (dessin S. Barberan)

deux sillons concentriques. Deux graffites, au tracé superficiel et hésitant, sont gravés sur cette assiette : un caractère grec «η» sur la paroi externe ; un caractère grec «χ» ou une croix sur la paroi interne.

Localisation : us 3414.

9. Assiette en céramique campanienne A de type Lamboglia 36 datée de 225 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 149). Vase complet en 5 fragments, légèrement déformé et usé, dont le vernis des parois interne et externe est très écaillé. Il a quasiment disparu du bord et de la surface interne du fond de cette assiette. L'usure générale de l'intérieur du récipient suggère une utilisation régulière et/ou durable de ce vase. Deux perforations, distantes de moins de 20 mm l'une de l'autre, ont été pratiquées dans le bord. Elles étaient sans doute destinées à suspendre l'assiette. Comme pour le récipient précédent, deux graffites ont été tracés sur ce vase. Un graffite est localisé sur la paroi externe de la panse et immédiatement sous le bord. Son tracé est profond et régulier. On y lit deux caractères grecs accolés : «α» et «λ». Ce graffite est proche de celui qui orne une assiette du même type dans la tombe du Mas de Jallon à Beaucaire datée des premières années du Ier s. av. J.-C. (Garmy *et al.* 1981 : 75-76). Un autre

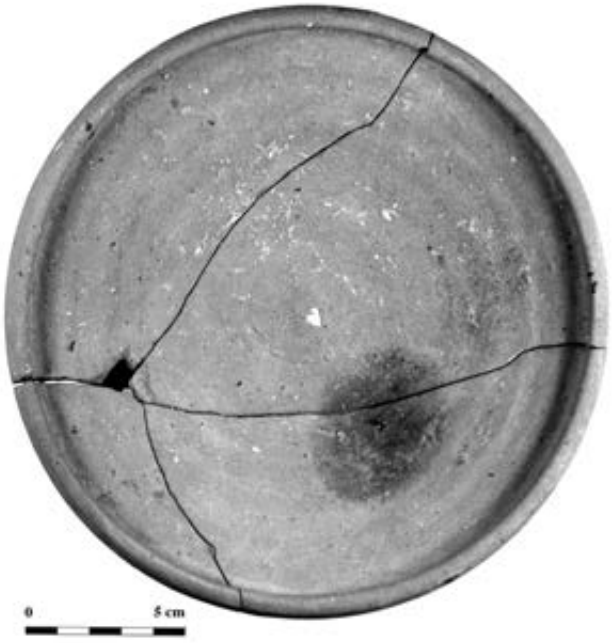

Fig. 26. Trace d'impact sur l'assiette n° 13 (cliché V. Bel)

graffite est attesté sur la surface externe du fond. Son tracé est superficiel. L'interprétation de cette inscription demeure plus hasardeuse, on proposera d'y lire un caractère «λ» et un chiffre ou caractère grec «υ» séparés par deux petits traits verticaux.

Localisation : us 3415.

10. Coupelle en céramique campanienne A de type Morel 113 datée de 125 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 150). Vase presque complet en 5 fragments (cassures fraîches) et au vernis bien conservé.

Localisation : us 3382.

11. Coupe en céramique campanienne A de type Lamboglia 27Bb datée de 225 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 148). Cependant, cette forme n'apparaît pas, à Lattes ou à Nages, avant 175 av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 468-469). Vase quasiment complet en 20 fragments. Le vernis est craquelé par endroits et écaillé principalement sur la paroi externe et au niveau de la lèvre. Deux cercles incisés peu marqués sont visibles sur la paroi interne du fond.

Localisation : us 3389.

12. Bol en céramique campanienne A de type Lamboglia 31b daté de 175 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 148). Vase complet, faiblement déformé, dont le vernis est bien conservé. Quelques fissures de retrait au séchage ou à la cuisson sont visibles à la surface du bol. À l'intérieur du récipient, sous la lèvre, un filet de rehaut blanc mal conservé est attesté.

Localisation : us 3387.

13. Assiette en céramique celtique. Vase complet en 4 fragments, déformé, à pâte sableuse et cuit en mode A. Il présente une cassure en étoile de part et d'autre d'un petit trou résultant semble-t-il d'un coup porté sur la face interne du récipient (fig. 26). Cette forme tournée est basse, à fond plat et à lèvre rabattue à l'intérieur. Le dégraissant est abondant, dispersé sur toute l'épaisseur des parois. Il est composé entre autres de nodules ferriques, de grains de quartz et de mica doré qui ont provoqué, au cours de la cuisson, l'éclatement de la surface du récipient en quelques endroits. Assiette comparable au vase 14.

Localisation : us 3412.

14. Assiette en céramique celtique. Vase entier, peu déformé et comparable par ses caractéristiques techno-typologiques à l'assiette n° 13.

Localisation : us 3385.

Une origine celtique peut être envisagée pour ces deux derniers récipients. P. Arcelin décrit en effet des «coupes à lèvre ourlée» (équiv. CELT 9a dans *Dicocer*) en céramique celtique non peinte qui sont assez proches, du point de vue de la morphologie du bord et peut-être aussi de la nature de la pâte employée (Arcelin 1981 : 43-45), des assiettes n° 13 et 14. Ces vases sont attestés au Ier s. av. J.-C., mais ils semblent peu répandus en Languedoc oriental (Arcelin 1981 : 60 ; Py *et al*. 2001 : 608).

1.3.7.2. Un dépôt incertain (S. B.)

Panse isolée d'amphore italique d'une longueur maximale conservée de 165 mm. Ce gros fragment de panse a été trouvé dans le comblement, probablement dans la partie sommitale de la tombe.

Localisation : us 3380.

1.3.7.3. Les dépôts de mobilier en métal et en os (N. C.) (fig. 27)

15. Applique ou bouton circulaire en os (non brûlé). Cet objet présente une face plane destinée à être plaquée et une face travaillée visible. Cette face travaillée est sculptée en léger relief d'un cercle concave. Diam. de l'applique : 18 mm ; diam. du cercle en relief : 11 mm.

L'applique est percée en son centre d'un trou de 3-4 mm de diamètre dans lequel reste visible un fragment de tige en fer de section circulaire.

Localisation : PRL 3380-12.

16. Barrettes fragmentaires en os, non brûlées (un seul fragment dessiné). Ces fines tiges de sections quadrangulaires présentent une face plane destinée à être plaquée et trois faces ouvragées. Les décors sont constitués par des enlèvements ou excisions dans la matière. Ceux-ci forment des découpes géomé-

triques régulières. Ces fragments, tout comme l'applique circulaire en os, doivent appartenir à un même objet.

L'une de 52 mm de long et 3 mm de large est composée de 2 fragments qui recollent.

L'autre de 35 mm de long et 3 mm de large est composée de 2 fragments qui recollent.

Localisation : PRL 3380-12.

Mentionnés dans le pré-inventaire du mobilier (Barberan *et al.* 1998 : vol. 1, p. 39 et vol. 3, p. 130), non retrouvés : 16 fragments de placage en os (PRL 3380-2 et 12) et un objet tubulaire en os (3453).

17. Umbo de bouclier en fer fragmentaire, non restauré. Il est composé de 10 fragments dont 8 recollent. Les cassures semblent être des altérations anciennes.

Il s'agit d'une partie de l'arme défensive à profil en oméga majuscule, l'umbo croisant transversalement la spina verticale du bouclier. La partie médiane convexe ainsi qu'un fragment d'ailette ont été conservés. La partie médiane ou transversale bombée de l'umbo est bordée d'un ourlé épaissi assez distinct sur les deux rebords de la face externe.

Longueur totale conservée : 88 mm.

Largeur max. à la partie médiane : 73 mm.

Localisation : 3455.

18. Tige en fer fragmentaire de section vraisemblablement circulaire. Il pourrait s'agir d'une barrette de renfort ou de suspension de fourreau d'épée (Py 1981 : 165, fig. 75, n° 7 et 156, fig. 70, n° 2 ; Barruol, Sauzade 1969 : 43, fig. 23). Longueur : 26 mm ; diam. de la tige : 3 mm.

Localisation : 3444.

19. Fragments de tiges en fer.

- Fragment de tige de fer de section indéterminée. Longueur : 16 mm. Localisation : PRL 3380-16.

- Fragment de tige de fer de section circulaire. Longueur : 21 mm. Localisation : PRL 3380-16.

Les fragments de tiges pourraient être interprétés comme des barrettes de suspension ou de renfort de fourreaux d'épées (Py 1981 : fig. 75, n° 7 et fig. 70, n° 2).

20. Fragments de tôle en fer (non illustrés).

- 4 fragments de tôle de fer indéterminée. Dimensions inférieures à 10 mm. Localisation : 3380.

- Fragment de tôle de fer indéterminée. Longueur : 15 mm. Localisation : PRL 3380-19.

- 4 fragments de tôle de fer indéterminé. Dimensions inférieures à 10 mm. Localisation : PRL 3380-16.

- Fragment de tôle de fer indéterminé. Longueur : 12 mm. Localisation : 3389 (dans la coupe n° 11).

- 5 fragments ou éclats de fer indéterminés. Dimensions inférieures à 15 mm. Localisation : PRL 3380-12.

- Fragment de tôle de fer indéterminé. Longueur : 27 mm ; largeur : 18 mm. Localisation : 3491.

- 2 fragments de tôle de fer indéterminée. Dimensions inférieures ou égales à 15 mm. Localisation : 3446.

- Fragment de tôle de fer indéterminé. Longueur : 23 mm ; largeur : 17 mm. Localisation : 3612 (dans l'assiette n° 1).

Les nombreux fragments de tôle de fer découverts dans la sépulture peuvent appartenir à des objets aussi différents que l'umbo, les appliques, les placages de coffret…

21. Fragment de fer informe formé par une tige de section vraisemblablement quadrangulaire, très oxydée (non illustré). Longueur : 31 mm ; largeur : 15 mm ; épaisseur : 11 mm. Localisation : 3412 (dans l'assiette n° 13).

22. Lame en tôle de fer de section plane légèrement recourbée (non illustrée). Cet objet est composé de 3 fragments de tôle recollés et un fragment qui ne recolle pas. Longueur maxi. conservée : 85 mm ; largeur conservée : 43 à 44 mm.

Les bords sont vraisemblablement parallèles et aucun décor n'est visible.

L'interprétation de cette plaque ou lame peut être très variée : il peut s'agir d'une plaque de renfort en fer à vocation diverse, d'une large virole, de la lame d'une gaine de fourreau d'épée.

Localisation : 3427, 3451.

23. Applique en tôle en fer fragmentaire dessinant une forme circulaire. Il s'agit d'une tôle emboutie et martelée pour former un profil hémisphérique aplati à rebord plat. Aucun décor n'est visible. Diam. possible restitué : 70 mm, longueur max. conservée : 27 mm.

Localisation : 3442.

24. Strigile fragmentaire en fer composé de 2 gros fragments qui ne collent pas et de 14 éclats qui recollent. Objet non restauré. Il s'agit de 2 fragments de lames de fer. La première présente une section en gouttière bien marquée. Il s'agit de la partie médiane de l'objet située très probablement avant la courbure de l'angle. Longueur conservée : 61 mm ; largeur de la ligula à l'une et l'autre des extrémités conservées : 13 mm et 17 mm.

L'autre fragment doit constituer la partie basse de l'objet à la liaison entre la partie utile et le manche. Ceci se distingue car la section en gouttière est encore visible mais bien atténuée. Cette partie de la lame est ensuite repliée, coudée à angle droit comme pour former le départ du manche. Longueur conservée : 28 mm ; largeur : 15 mm.

L'état de conservation de cet objet ne permet aucune observation supplémentaire à l'exception d'une sorte de vitrification et de scorification de la surface, altération qui pourrait être due à un passage prolongé sur le bûcher.

Localisation : 3443.

25. Pièce de fixation en fer de fonction indéterminée (possible gond) composée de 2 fragments qui recollent.

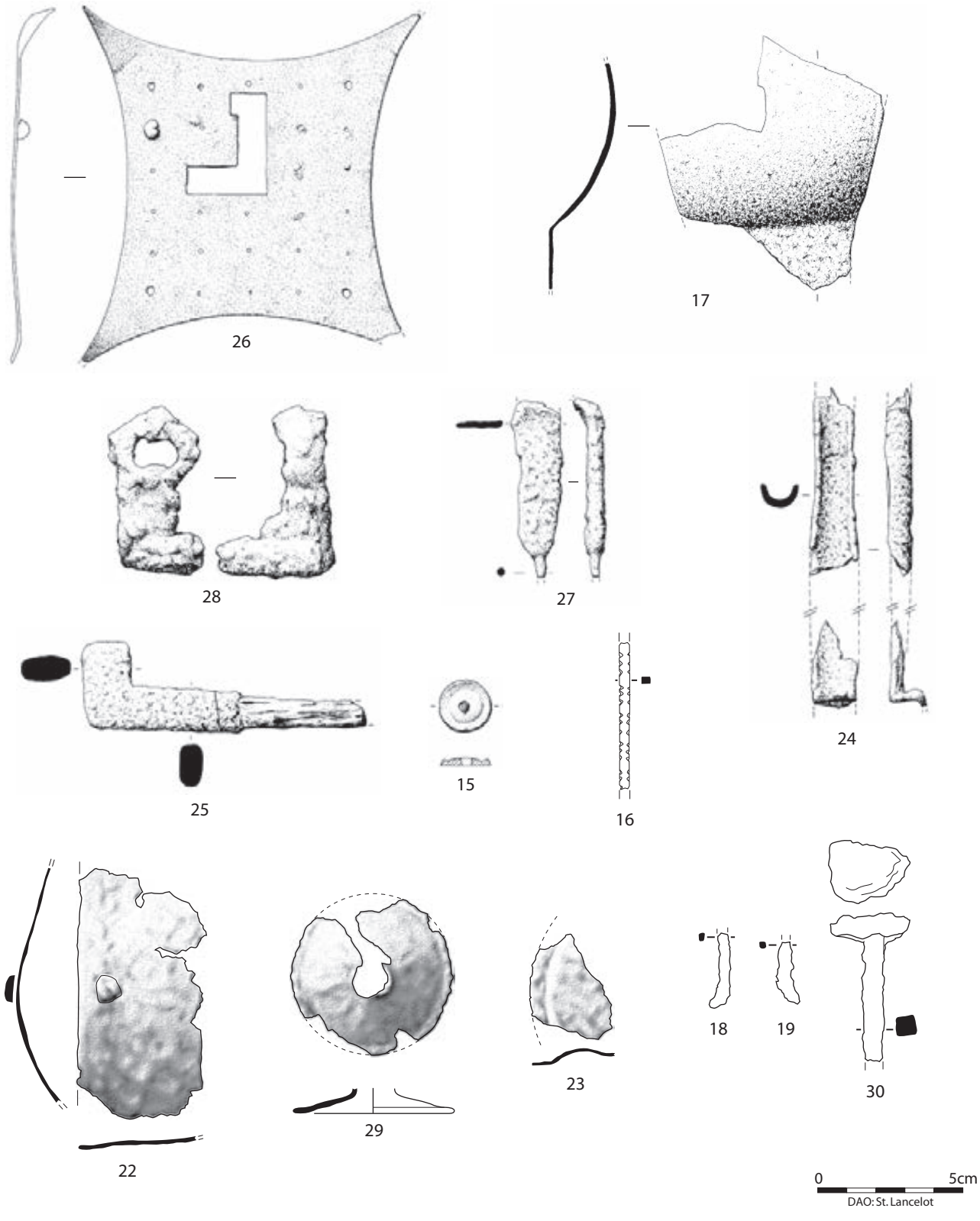

Fig. 27. Mobilier métallique et tabletterie de la tombe SP3381 (DAO S. Lancelot).

Tige rectiligne de section ovale de plus en plus fine se terminant en une pointe de section circulaire. La partie coudée est de section quadrangulaire aux angles adoucis. Cette tige devait être ancrée dans une âme de bois sur 43 mm au moins comme en témoignent la forme générale d'une partie de la tige, ainsi que des traces évidentes de fibres ligneuses bien observables sur la tige dans le sens de la longueur.

Longueur conservée : 95 mm ; longueur de l'extrémité coudée : 30 mm ; épaisseur : 7-8 mm ; largeur maxi. : 15 mm.

Localisation : 3454 (extrémité rectiligne), 3446 (extrémité coudée).

26. Plaque de serrure de coffret en tôle de bronze complète, restaurée, composée de 9 fragments qui recollent partiellement. Cette plaque de forme particulière possède 4 côtés aux angles étirés et une ouverture présentant une découpe en L inversé. Cette plaque est percée de nombreux trous aménagés selon un quadrillage régulier pour recevoir des rivets. À chaque angle une perforation d'un diamètre de 3 mm (soit 4 perforations), et 23 perforations parallèles organisées sur l'ensemble de la plaque d'un diamètre de 1 mm.

Longueur au centre de la plaque : 88 mm ; largeur au centre de la plaque : 86 mm. Longueur de l'aménagement du trou de serrure : 35 mm ; largeur de l'aménagement du trou de serrure : 10 mm ; longueur du retour coudé du trou : 28 mm ; épaisseur de la tôle : 2 mm.

Localisation : 3429.

Cette plaque a été prélevée par moulage sur le terrain. Dans la terre de remplissage du moulage, 10 têtes de rivets en bronze de profil hémisphérique ont été découvertes (non dessinées). Sur la plaque de serrure, les stigmates d'un passage sur le bûcher ne sont pas évidents, pourtant plusieurs des rivets associés à cet élément de coffre portent les traces d'un passage au feu.

- 3 têtes de clous ou rivets en bronze de forme hémisphérique portant vraisemblablement les traces d'un passage sur le bûcher. Diam. des têtes : 6-7 mm. Les tiges ne sont pas conservées mais d'après les quelques vestiges observables dans la partie concave des têtes, les tiges pourraient être en fer avec des cabochons de bronze ajoutés pour un aspect purement esthétique de l'ensemble. Ces rivets prenaient place dans les petites perforations de la plaque de serrure.

Localisation : PRL 3380-20.

- 1 tête de clou ou rivet en bronze de même nature et de même fonction que les précédents. Localisation : 3380.

- 4 têtes de clous ou rivets en bronze identiques aux précédents. Localisation : PRL 3380-16.

- 1 tête de clou ou rivet en bronze identique aux précédents. Localisation : PRL 3380-12.

- 2 têtes de clous ou rivets en bronze identiques aux précédents. Localisation : PRL 3380-11.

Ces têtes de bronze semblent donc être des cabochons décoratifs destinés à cacher les petites têtes de clous de fer utilisés pour la fixation de la plaque à une âme très probablement en bois. Cette hypothèse suggérée par l'observation de quelques vestiges de fer dans les parties concaves des cabochons est confirmée par les traces d'oxydes de fer observées en surface sur la plaque de serrure. La plaque présente 27 perforations pour lesquelles 21 rivets ont été retrouvés (11 mis au jour lors de la fouille, et 10 découverts lors du tamisage de la terre du moulage).

27. Pièce de dispositif de serrure (?) en fer, fragmentaire, composée par une lame en tôle de fer repliée, cassée à l'une des extrémités et effilée, se terminant en une fine tige de section circulaire à l'autre extrémité. La lame de section plane est très oxydée.

Longueur conservée : 60 mm ; largeur de la lame : 16 mm ; épaisseur de la lame : 2-3 mm ; diam. de la tige : 4 mm.

Localisation : 3456.

28. Clef en fer complète, non restaurée. La surface est très oxydée. Il s'agit d'une tige massive de section quadrangulaire terminée à l'une des extrémités par un anneau de forme ovalaire et prolongée à l'autre extrémité par une tige coudée avec un panneton à plaque quadrangulaire.

Longueur totale conservée : 56 mm ; diam. maxi. de l'anneau : 28 mm ; largeur de la tige : 17 mm ; épaisseur de la tige : 13 mm. Dimensions de la plaque quadrangulaire : 36 mm par 21 mm ; épaisseur : 10 mm.

Localisation : 3490.

29. Applique en tôle de fer de forme circulaire de 51 mm de diamètre présentant un profil hémisphérique percé en son centre d'un orifice de 11 mm de diamètre. Cet élément est composé de 4 fragments qui recollent.

L'orifice a été aménagé par martelage au moyen d'un poinçon depuis la face concave de l'objet vers sa face convexe.

Des éléments un peu comparables en bronze ont été découverts dans différents contextes. Il pourrait s'agir d'éléments décoratifs liés à des ceintures, des boucliers… (Py 1981a : 165 n° 13-14, fig. 75). Dans ce cas particulier, étant donné la prédominance de pièces liées à la présence d'un coffre ou d'un coffret, ces appliques pourraient également être considérées comme des parties décoratives d'une boîte.

Localisation : 3492, 3444 et 3458.

30. Clou en fer quasiment complet composé de 2 fragments qui recollent. Tête aplatie de forme globalement ovale. Tige de section circulaire. L'ensemble est très altéré par l'oxydation. Longueur : 51 mm ; diam. de la tige : 7 mm ; diam. de la tête : 24 mm.

Localisation : 3452.

Deux autres clous en fer signalés dans le pré-inventaire (localisation : 3380 et 3383), non retrouvés (Barberan *et al.* 1998 : vol. 3, p. 132).

1.3.6.4. Le mobilier considéré comme résiduel ou intrusif (S. B.)

Fragment de céramique tournée à pâte claire calcaire. Localisation : us 3380.

Fragment d'amphore massaliète. Localisation : us 3380.

Fragments (4) de céramique campanienne A. Localisation : 3 fragments, us 3380 ; 1 fragment, us 3493.

Fragments (15) de céramique modelée. Localisation : 14 fragments, us 3380 ; 1 fragment, us 3493.

1.3.7. Éléments de datation (S. B.)

Le faciès de la céramique campanienne A classique des trois derniers quarts du IIe s. av. J.-C. (Py 1990 : 567-569) est illustré, dans la tombe SP3381, par plusieurs formes qui portent pour certaines des traces d'usure et des graffites : une coupe Lamboglia 27Bb, une assiette Lamboglia 36 et deux assiettes Lamboglia 6. Ces trois types céramiques perdurent encore au sein du répertoire de la campanienne A tardive (Py 1990 : 569-570) mais ils cèdent la place, vers 100 av. J.-C., aux assiettes Lamboglia 5/7 et aux bols Morel 113 notamment. Dans la sépulture, ces deux dernières formes sont documentées respectivement par six et un exemplaire en bon état. Les décors peuvent être assimilés au faciès tardif de la céramique campanienne A (Py 1990 : 570), filet de rehaut blanc sur un bol Lamboglia 31b, cercles de guillochis et doubles cercles incisés sur d'autres formes. Les imprimés de palmettes et de rosettes qui disparaissent peu après la fin du IIe s. et aux environs de 100 av. J.-C. sont ici absents (Py 1990 : 570). L'installation de la sépulture doit être placée au plus tôt à la charnière du IIe et du Ier s. av. J.-C. Elle se situerait néanmoins quelques années après l'enfouissement de la tombe du Mas de Jallon (Garmy *et al*. 1981) et de la tombe 17 de la nécropole des Marronniers à Beaucaire (Dedet *et al*. 1978 : 97-99 ; *cf. infra*, deuxième partie, chapitre 4.1.1.), riches en offrandes et datées du début du Ier s. av. J.-C., dans lesquelles les assiettes Lamboglia 5/7 ne sont pas reconnues. La composition du lot de céramiques à vernis noir trouvé dans SP3381 diffère également sensiblement de ceux déposés dans des tombes datées du deuxième quart du Ier s. av. J.-C.,, où les assiettes Lamboglia 5/7 sont régulièrement associées à des vases en campanienne B ou B-oïde, production qui reste épisodique jusque vers 75 av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 558) : tombes du Mail Romain (Feugère *et al*. 1995 : 165-204) ; tombe 19 de la nécropole des Marronniers (Dedet *et al*. 1978 : 101-109 ; *cf. infra*, deuxième partie, chapitre 4.1.1.) ; tombe 1 du quartier de Camplanier (Py 1981a : 129-138 ; voir *infra*, deuxième partie, chapitre 4.1.1.) ; tombe du marché aux bestiaux (Py 1981 : 173-177 ; *cf. infra*, deuxième partie, chapitre 4.1.1.)

Une datation centrée sur la fin du premier quart du Ier s. av. J.-C. pourrait être retenue pour l'enfouissement de la sépulture en coffre SP3381.

NOTES

1. Les premiers niveaux de roulement de la voie ont livré 47 fragments de céramique dont : 6 fr. de campanienne A, 1 fr. de céramique subgéométrique rhodanienne, 4 fr. de céramique à pâte claire récente, 9 fr. d'amphore massaliète, 2 fr. d'amphore de Tripolitaine ancienne et 1 fr. d'amphore gréco-italique, 18 fr. de céramique non tournée et 6 fr. de dolium. Ces niveaux ont également livré un fragment de bracelet en pâte de verre de type Gebhard 20. La présence d'amphore de Tripolitaine ancienne permet de proposer un terminus post quem au début du IIe s. av. J.-C. (Py dir. 1993 : 21). Ce premier jalon chronologique est confirmé par l'existence de tessons de campanienne A dont la diffusion est réellement attestée en Méditerranée occidentale à partir de la fin du IIIe s./début du IIe s. av. J.-C. (Py dir. 1993 : 146-147). L'absence d'amphore italique situe le terminus ante quem au dernier tiers du IIe s. av. J.-C. (Py dir. 1993 : 53). Les horizons liés à l'abandon de la voie ont livré 84 fragments de céramique qui révèlent d'importantes disparités typo-chronologiques liées probablement à la circulation de l'eau : aux productions d'époque républicaine (amphore italique, campanienne A, céramique non tournée, mortier italique), sont associées des catégories dont la diffusion n'est attestée qu'à partir du début du Ier s. ap. J.-C. comme les amphores gauloises à pâte calcaire ou sableuse.

2. Longueur : 0,97 m (dalle nord) ; 1,16 m (dalle ouest) ; 1,42 m (dalle sud). Largeur : 0,30-0,39 m (dalle nord) ; 0,30-0,40 m (dalle ouest) ; 0,27-0,35 m (dalle sud). Épaisseur : 0,03-0,04 m.

3. Première molaire (M1) : usée ; deuxième molaire (M2) et quatrième prémolaire (P4) : début d'usure ; troisième molaire (M3) : en cours d'éruption.

4. Abréviations utilisées (d'après Driesch 1976) :
GL: Longueur maximum
GLC : Longueur à partir de la tête fémorale
Bp : Diamètre transverse proximal
Dp : Diamètre antéro-postérieur proximal
SD : Diamètre transverse minimum de la diaphyse
Bd : Diamètre transverse distal
Dd : Diamètre antéro-postérieur distal

5. Les métacarpes III et IV ont été mesurés (en mm, selon Driesch 1976). Métacarpe III : GL : 79, Bp : 16, SD : 13, Bd : 15 ; Métacarpe IV : GL : 82, Bp : 15, SD : 12, Bd : 15.

6. Il manque le grand trochanter. Ce fémur a néanmoins pu être mesuré (en mm, selon Driesch 1976) : GLC : 289, SD : 28 et BD : 78.

7. Un coracoïde de poulet, une ulna de poulet et une scapula droite d'agneau/cabri.

8. GL : 184, Bp : 47, Dp : 31, SD : 26, Bd : 53, Dd : 28 (en mm, selon Driesch 1976).

9. Premier décapage : 3389 (os coxal), 3456 (coracoïde), 3457 (ulna). Second décapage : 3471 (fémur), 3488 (tarso-métatarses), 3489 (scapulas et fourche), 3386 (humérus), 3610 (sternum, tibio-tarse, vertèbres), 3613 (coracoïde, humérus, ulna, côte), PRL28 (radius, phalange, côte), PRL15 (vertèbres, côtes).

Chapitre 2

LA TOMBE DU 9, RUE VILLEPERDRIX

par O. Maufras, N. Chardenon et S. Barberan

Le diagnostic archéologique mené en avril 1997 rue Villeperdrix à Nîmes, a révélé l'existence d'une nouvelle tombe d'époque républicaine dans le secteur de la rue du Mail. Les conditions de la mise au jour n'ont cependant pas permis l'observation complète de la sépulture, dont seul un angle a pu être fouillé. Ses dimensions restent inconnues et le mobilier n'a été prélevé que partiellement, sans enregistrement précis de sa position dans le dépôt.

2.1. Les conditions de la découverte et le contexte archéologique

Préalablement à l'agrandissement d'un immeuble situé au numéro 9 de la rue Villeperdrix, deux tranchées de diagnostic ont été ouvertes (fig. 1 et fig. 28) et n'ont pas été suivies d'une fouille extensive, l'aménageur ayant décidé d'abandonner la réalisation des niveaux souterrains du projet pour limiter ses frais.

La sépulture a été découverte dans l'angle d'une tranchée, contre la fondation d'un immeuble qui a interdit l'extension du sondage. Seul un coin a pu être dégagé sur quelques décimètres carrés, exploités en fouille frontale.

Les observations faites dans les tranchées ont permis la reconnaissance de remblais médiévaux se surimposant à une rue (dont la direction n'a pas été reconnue), à des fossés et à un remblai (us 1033) datés du Haut Empire. Ces éléments se surimposent à quelques traces d'une occupation d'époque républicaine. Cette dernière est illustrée par un vaste creusement (1034) réalisé, à des fins qui restent indéterminées, dans le paléosol (1007) et le sistre (nom local du substrat à fragments calcaires cimentés). L'excavation a été comblée par un remblai limoneux rougeâtre (1008) qui comporte des matériaux du substrat remaniés, mais n'a livré aucun mobilier. C'est dans ce comblement 1008 qu'a été aménagée la sépulture (fig. 29).

2.2. La sépulture

Une fosse percée au moment de la construction des immeubles qui se dressent actuellement sur la parcelle a détruit la partie sommitale de la tombe qui n'était plus conservée que sur 0,31 m de hauteur (fig. I-002.2). La sépulture présentait un creusement dont les parois ont semblé strictement verticales et le fond plan, mais la lecture est restée difficile dans la mesure où le colmatage a été réalisé avec les matériaux similaires à l'encaissant.

Dans l'angle nord-ouest de la sépulture, observé sur 0,25 m de large et 0,55 m de long, ont été prélevés deux objets du dépôt funéraire. Le premier est une épée, mise dans son fourreau, repliée et disposée contre la paroi occidentale de la fosse. Le pommeau, qui a disparu au moment du percement de la tranchée à la pelle mécanique, et la pointe étaient dans l'angle nord-ouest de la structure, la pliure, à l'est. À proximité de l'épée et contre la paroi septentrionale de la fosse a été retrouvée une cruche en céramique à pâte claire calcaire.

2.3. Le mobilier

2.3.1. Le dépôt de mobilier céramique (S. B.) (fig. 30)

1. Cruche à embouchure large de type CL-REC 2b en céramique tournée à pâte claire calcaire datée de 150 à 50 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 225). Le profil de la lèvre correspond à la variante bd 1 (Py *et al*. 2001 : 807-808). Récipient incomplet (7 fragments) qui devait être entier lorsqu'il a été déposé dans la tombe mais le col et l'anse ont été brisés, probablement lors du décapage à la pelle mécanique. Une grande partie de l'anse et un quart de la lèvre sont manquants. La pâte est dure, de couleur rosée au coeur et beige en surface. Quelques coups de

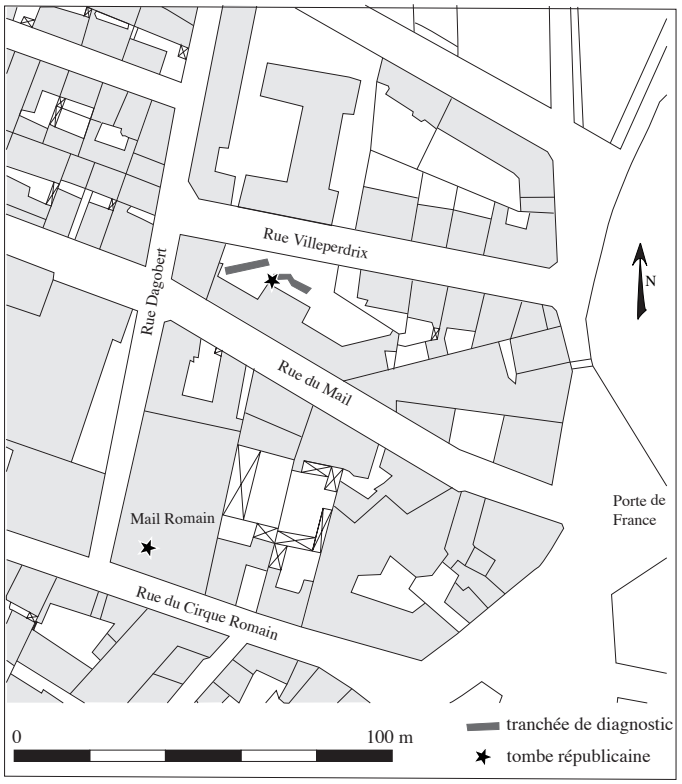

Fig. 28. Localisation de la tombe de la rue Villeperdrix (DAO V. Lelièvre)

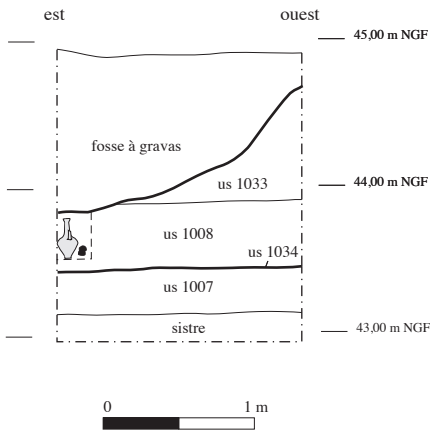

Fig. 29. La sépulture du 9, rue Villeperdrix dans son contexte stratigraphique : coupe de la berme ouest de la tranchée (DAO O. Maufras)

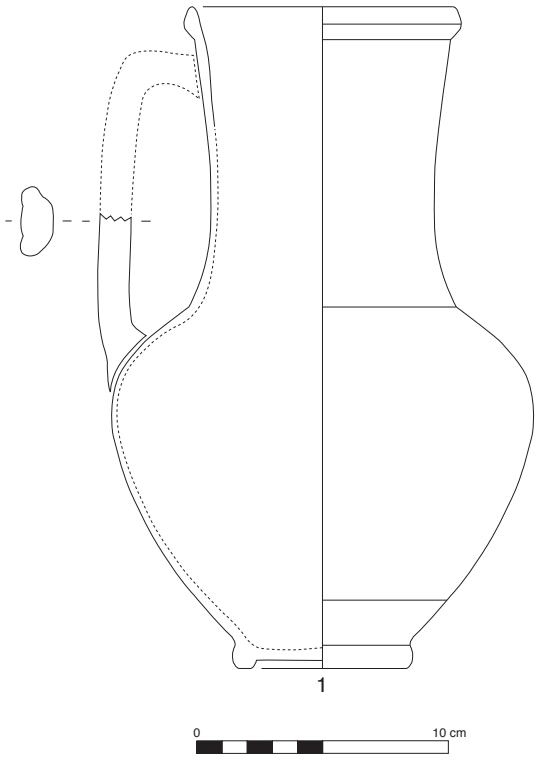

Fig. 30. Mobilier céramique de la sépulture du 9, rue Villeperdrix (dessin S. Barberan)

flamme, liés à la cuisson de ce vase, sont visibles sur la partie inférieure du récipient. Le dégraissant est abondant, en surface comme dans l'épaisseur, et il se compose de nodules blancs qui correspondent peut-être à des éclats de coquilles ou de fossiles. La présence de nombreuses vacuoles à la surface du vase est liée à la disparition du dégraissant.

2.3.2. Le mobilier considéré comme résiduel ou intrusif (S. B.)

Panse de récipient en céramique tournée à pâte claire calcaire. Elle n'appartient pas à la cruche décrite précédemment.

2.3.3. Le mobilier métallique (N. C.) (fig. 31)

2. Épée en fer fragmentaire repliée en deux dans son fourreau. Elle est composée de 4 fragments qui recollent de 325 mm, 335 mm, 135 mm et 60 mm. Les cassures des deux extrémités sont récentes. La longueur totale conservée représentant 855 mm. La largeur moyenne de la gaine du fourreau avoisine 44 mm. Absence du pommeau de la soie et de la pointe de l'arme. Les clichés radiographiques réalisés sur cette pièce témoignent d'une forte altération et d'une faible densité de métal conservé. La lame présente une nervure centrale visible. Des frettes ou barrettes de renfort transversales sont observables sur toute la longueur conservée du fourreau à intervalles vraisemblablement irréguliers. Une radiographie du profil de l'arme dans son fourreau permet de mettre en évidence la forme du pontet à ailettes dissymétriques (une courte et une longue). Ce pontet était fixé au moyen de rivets dont un est visible.

Les cassures des deux extrémités de l'arme paraissent résulter de fragmentations récentes liées à l'ouverture des tranchées du diagnostic.

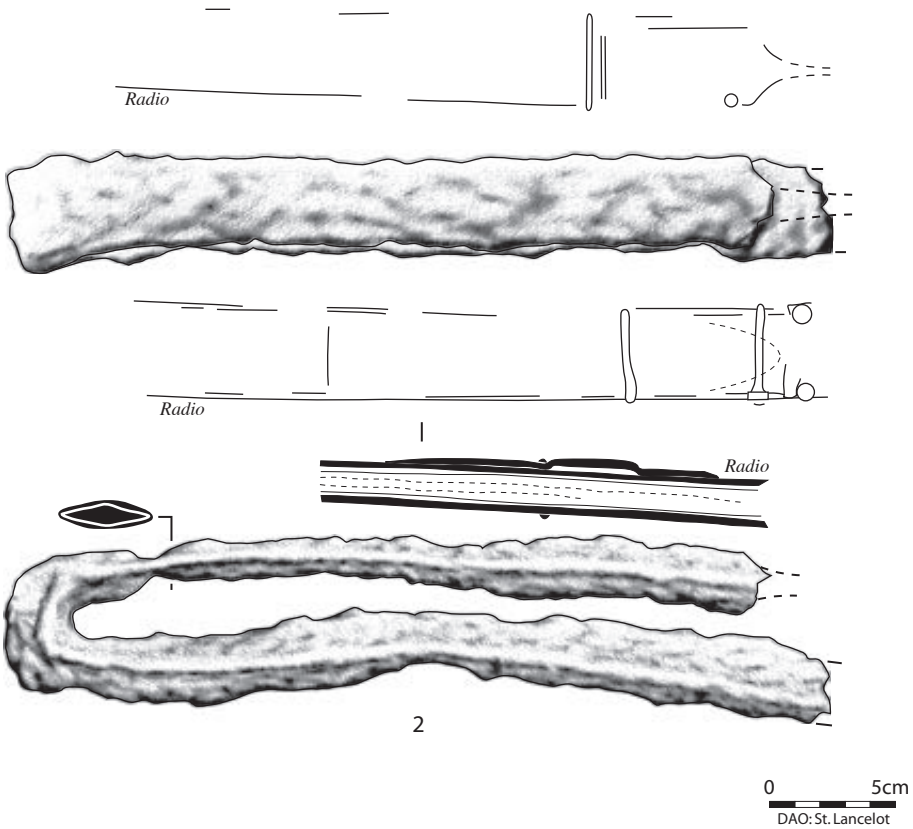

Fig. 31. Mobilier métallique de la sépulture du 9, rue Villeperdrix, (DAO S. Lancelot)

2.3.4. Éléments de datation (S. B.)

La cruche de type CL-REC 2b appartient à la famille des olpés à large ouverture fréquentes en Languedoc oriental, dans les tombes comme dans les contextes d'habitat, du milieu du IIe au Ier s. av. J.-C. Elle s'assimile vraisemblablement au type ancien, caractérisé par un bord légèrement déversé et épaissi, diffusé jusque vers 100 av. J.-C. (Bats 1990 : 275 ; Py 1990 : 585) et qui se distingue des cruches à bord en gouttière plus récentes de type CL-REC 3a et 3b.

Seule une fourchette chronologique large, incluant la seconde moitié du IIe s. et le début du Ier s. av. J.-C., peut être envisagée pour l'enfouissement de cette sépulture.

Chapitre 3

LA TOMBE DE LA PLACETTE

par M. Monteil et S. Barberan

3.1. Circonstances de la découverte

Cette tombe a été découverte de manière fortuite. En août 1992, deux artisans sont chargés du creusement d'une cave dans une maison particulière sise au n° 3 de la Placette (parcelle EX-984) (fig. 1 et fig. 32). Ces travaux, conduits sur une faible emprise (24 m2), se transforment en « chasse au trésor » avec la mise au jour d'un tronçon d'égout et de mobiliers archéologiques. Les artisans assurent alors eux-mêmes le dégagement de plusieurs éléments, plutôt que d'informer les autorités compétentes (Midi Libre du 21/08/1992). Une fois leur fouille achevée, ils ont toutefois l'honnêteté de remettre l'ensemble des mobiliers recueillis au Centre de Documentation Archéologique du Gard (service régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon). Une visite sur les lieux, réalisée par Y. Manniez et M. Monteil, a permis de replacer la découverte dans son contexte d'origine.

3.2. La tombe dans son environnement

3.2.1. Une petite nécropole

La tombe se situe à environ 400 m au sud de l'enceinte de la ville pré-augustéenne et à faible distance au nord d'autres sépultures des IIe-Ier s. av. J.-C. : Marché aux Bestiaux et Jeu du Mail (Py 1981 : 123 ; 173-177). ; Mail Romain (Feugère *et al*. 1995) et rue Villepredrix (*cf. supra*). Ce groupe de tombes appartient probablement à une nécropole à tissu lâche, qui pourrait en outre s'étirer le long d'une voie dont l'existence reste toutefois hypothétique (Monteil 1999 : 449 ; 463). Le dépôt funéraire de la Placette a déjà fait l'objet de brèves présentations, avec une datation très approximative (Feugère *et al*. 1995 : 197-198 ; Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : notice 254 ; Monteil 1999 : 66).

3.2.2. Forme de la sépulture et disposition des mobiliers

Les circonstances de la découverte ont, bien entendu, pour corollaire un réel manque d'informations précises. La visite sur les lieux en compagnie des fouilleurs amateurs a toutefois permis de situer précisément la tombe et de relever quelques données stratigraphiques. Il est ainsi certain que la sépulture était dépourvue de dalles : il faut donc supposer soit un dépôt en pleine terre, soit une architecture en matériaux périssables. La fosse, dont la forme et les dimensions sont inconnues, était creusée, pour l'essentiel, au travers d'un paléosol brun calcaire qui affleure à 46,85 m. Des remblais et sols antiques la recouvraient sur près d'un mètre d'épaisseur (sol actuel à 48,60 m).

La position originelle des dépôts ne peut être reconstituée : la collecte n'a d'ailleurs concerné que les éléments les plus tangibles, au détriment d'éventuels restes humains ou de faune. On ne peut assurer, en outre, que tous les mobiliers, céramiques et métalliques, ont été recueillis. Enfin, circonstance aggravante, les objets métalliques ont disparu après nous avoir été remis, au cours d'un transfert opéré en vue de leur restauration.

3.3. Le mobilier

3.3.1. Les dépôts de mobilier en céramique (S. B.) (fig. 33-34)

1. Urne balustre de type CELT 3b (Périchon 2) en céramique celtique, datée de 250 à 100 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 165-166). Vase incomplet en 16 fragments dont le fond a presque entièrement disparu. La pâte est de teinte orange et grise au cœur. Elle est épurée et contient de fines particules de mica argenté. L'ensemble de la surface externe du récipient supporte un décor géométrique monochrome blanc. Il est mal conservé

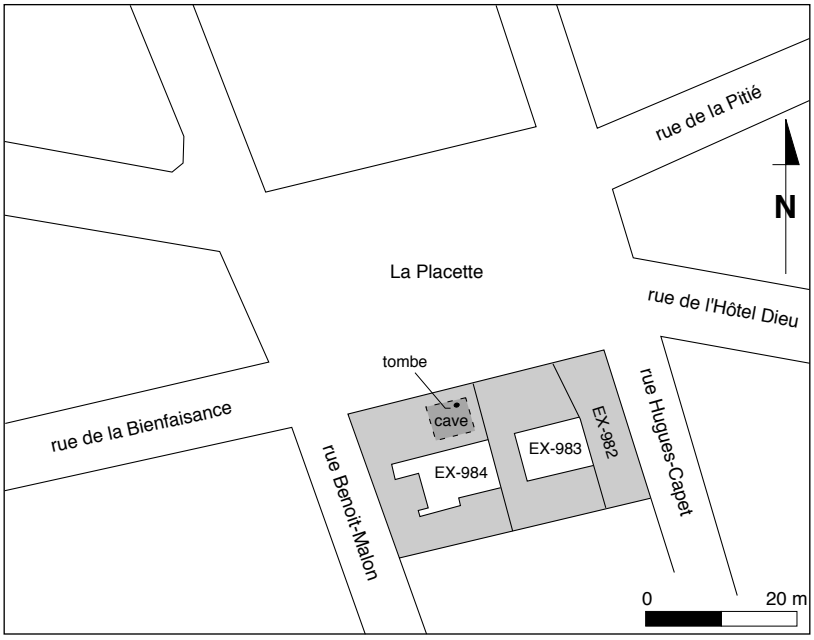

Fig. 32. Localisation de la tombe de la Placette (DAO V. Lelièvre)

et peu adhérent. Il se compose de plusieurs rangs alternés de croisillons, de bandes pleines ou d'alignements de motifs trapézoïdaux.

État de conservation de l'offrande : 50 % du bord ; 5 % du fond ; 75 % du vase.

2. Cruche à goulot étroit de type CL-REC 1d en céramique tournée à pâte claire calcaire datée de 200 à 100 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 223). Vase incomplet en 54 fragments. Il n'a pas été possible d'obtenir l'intégralité du profil de ce récipient car l'anse et la partie sommitale de la panse sont notamment manquantes. Les tranches des tessons, comme les surfaces interne et externe, sont concrétionnées. La pâte présente une teinte verdâtre.

État de conservation de l'offrande : 50 % du bord ; 100 % du fond ; 75 % du vase.

3. Coupelle carénée de type Lamboglia 28ab en céramique campanienne A datée de 250 à 75 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 148). Vase entier en très bon état de conservation. Seule la base de la coupelle a été légèrement ébréchée au moment de sa découverte. Le vernis présente un aspect brillant et il est écaillé en de rares endroits. Un double cercle de guillochis, pris dans un disque d'empilement de couleur marron rouge, orne la surface interne du fond.

4. Urne en céramique modelée de type CNT-LOR U5g s'inspirant de l'urne en céramique celtique de type Périchon 4 (CELT 2c). Vase incomplet peu concrétionné en 42 fragments. Sur un tiers de la surface du récipient environ, l'épiderme adopte une teinte grise qui résulte sans doute d'une mauvaise maîtrise de la température de cuisson. La pâte est de couleur orange. Elle contient un abondant dégraissant d'éclats de coquilles ou de fossiles visibles sur les surfaces interne et externe du vase. Cette dernière est également couverte par un engobe blanc mal conservé.

État de conservation de l'offrande : 30 % du bord ; 100 % du fond ; 75 % du vase environ.

5. Urne de petit module et de type CNT-LOR U5d en céramique modelée. Vase entier dont il ne manque qu'une petite partie de la lèvre. La panse est peignée et une petite série de coups imprimés est attestée au niveau de l'épaulement. Le plan de pose porte une marque incisée avant cuisson en forme de T. L'épiderme de ce récipient est noirci et un abondant dégraissant de quartz et/ou de calcite est visible en surface.

6. Amphore gréco-italique Lyding-Will type E datée de 175 à 100 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 47-48). La lèvre, de forme triangulaire et à base légèrement oblique, correspond au type bd3 de la classification des bords d'amphores gréco-italiques dans *Dicocer*. Ce profil de lèvre est attesté dans la première moitié du IIe s. av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 48). Conteneur incomplet en 36 fragments dont la partie supérieure a pu être restituée graphiquement sur une hauteur de 50 cm, même si de nombreuses lacunes subsistent. Les cassures semblent relativement fraîches. Les fragments s'apparentent surtout au fût et à l'épaulement. Ce dernier est peu prononcé. Une anse est manquante tandis que l'autre est partiellement conservée. La surface externe de

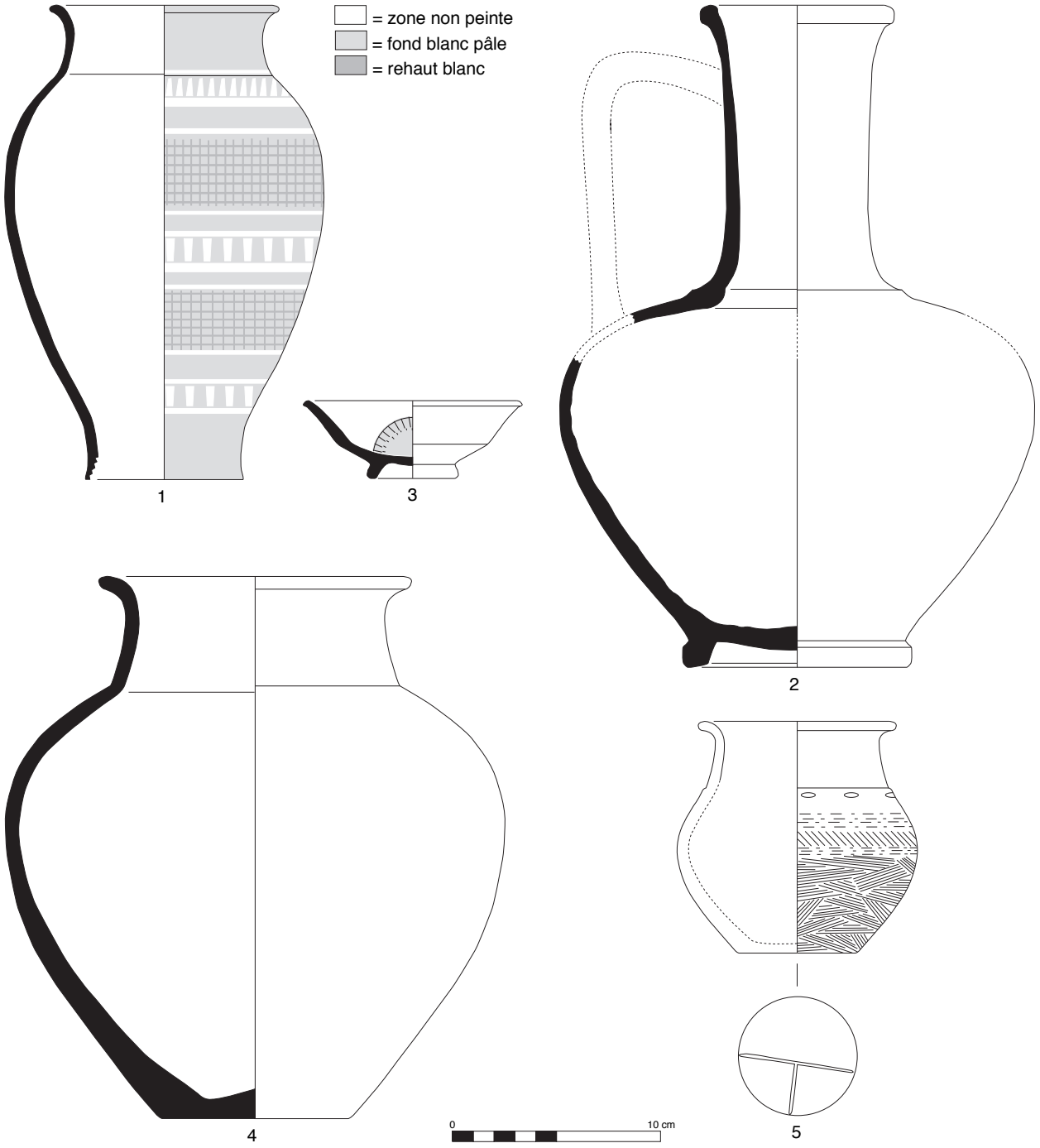

Fig. 33. Mobilier céramique de la tombe de La Placette (dessin S. Barberan)

cette amphore, concrétionnée par endroits, est de couleur beige claire. La pâte est marbrée, à points blancs et nodules argileux. Ce conteneur a probablement été produit dans les ateliers de la côte tyrrhénienne de l'Italie (description de la pâte et détermination de l'origine de l'amphore réalisées par G. Maza).

État de conservation de l'offrande : 50 % du bord ; 50 à 75 % de l'amphore ?

3.3.2. Le mobilier métallique (M. M.)

La description de ces offrandes perdues est malheureusement minimale et se fonde sur celle qui avait été donnée pour le projet de restauration :

- 1 épée en fer ployée avec son fourreau (6 fragments) ;
- 1 fragment de pointe de lance en fer ;
- 1 umbo de bouclier en fer à profil en oméga (5 fragments).

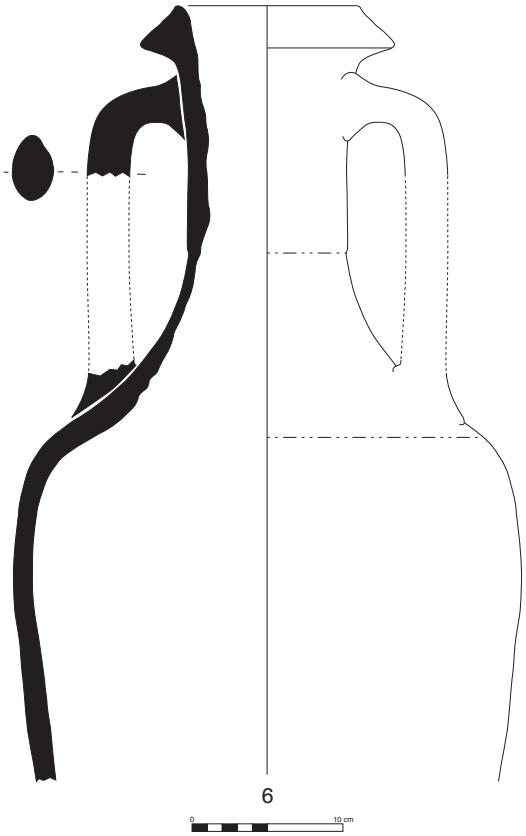

Fig. 34. Amphore trouvée dans la tombe de La Placette (dessin G. Sachot et S. Barberan)

3.3.3. Éléments de datation (S. B.)

Les dépôts céramiques attestés dans cette tombe découverte de manière fortuite supposent que son enfouissement a eu lieu dans le courant du IIe s. et non au début du Ier s. av. J.-C. comme cela avait été proposé il y a quelques années (Feugère *et al*. 1995 : 197-198). La coupelle de type Lamboglia 28ab caractérise en effet les faciès ancien et classique de la céramique campanienne A. Elle devient rare dans le répertoire tardif de cette production (Py 1990 : 570), le déclin de cette forme étant rapide à partir du milieu du IIe s. (Py *et al*. 2001 : 476). Il en est de même pour la cruche de type CL-REC 1d en céramique tournée à pâte claire calcaire qui correspond à un type ancien, à goulot étroit, daté du IIe s. av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 223). L'amphore gréco-italique Lyding-Will type E pourvue d'un bord de type bd3 permet de situer avec plus de précision l'enfouissement de cette tombe. Elle apparaît en effet vers 175 et elle perdure jusqu'à la fin du IIe s. «mais la plupart des références occidentales indiquent plutôt comme datation les environs du milieu du siècle» (Py *et al*. 2001 : 49). En revanche, la lèvre de type bd3 disparaît vers le milieu de ce siècle et, à Lattes, c'est entre 175 et 150 qu'elle est le mieux représentée en fréquence absolue (Py *et al*. 2001 : 52).

Le croisement de ces données oriente donc plus précisément la datation sur le deuxième quart du IIe s. av. J.-C. Il est possible que l'enfouissement de la sépulture de la Placette soit contemporain de celui de la tombe d'Atila à Sernhac dans laquelle une coupelle carénée incomplète en campanienne A de type Lamboglia 28ab et un récipient en céramique celtique sont aussi renseignés (Py 1983).

Chapitre 4

LES TOMBES DU CADEREAU
Immeuble « Jean-Lasserre »

par M. Monteil, S. Barberan, V. Bel,
N. Chardenon et Y. Manniez

Deux tombes ont été découvertes à l'occasion d'une fouille préventive réalisée en 1989, à l'angle des rues du Cirque romain, de l'Abattoir et de l'avenue Georges-Pompidou (fig. 1). Cette intervention a livré, pour l'essentiel, les vestiges d'une porte monumentale de l'enceinte augustéenne mais aussi ceux d'une voie nord-sud datée de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. (un tronçon de la voie Domitienne) (fig. 35). Les deux tombes dont il est question ci-après ont été reconnues en sondages étroits, leur environnement nous échappe donc pour une large part (Monteil 1999 : 86-90).

4.1. La tombe 1 (premier quart du IIe s. av. J.-C.)

4.1.1. Le contexte de la découverte (M. M.)

La topographie originelle du site est caractérisée par une large dépression d'axe et d'orientation nord-sud, dont seule la limite orientale, où la couverture pédologique est conservée, a pu être sûrement reconnue. Le fond de cette dépression est constitué par des argiles jaunes du plaisancien, en partie tronquées. L'étroitesse des sondages qui ont atteint ces horizons rend l'interprétation malaisée, mais il semble bien que ce creux soit d'origine naturelle, en liaison avec le passage immédiatement à l'ouest d'un cours d'eau intermittent (le cadereau d'Alès-Camplanier) : il pourrait s'agir de ses abords, d'un méandre ou d'une laune de décrue. À l'appui de cette hypothèse, on a pu noter, à faible distance de la tombe 1, la présence, dans un creux dont les contours n'ont pu être définis, d'une accumulation de fines strates d'origine hydraulique sur près de 0,60 m d'épaisseur.

Le premier aménagement d'importance est marqué par la mise en place, dans la partie est de la dépression et à même le fond, d'une surface empierrée nord-sud. Large de 9 m environ, cet empierrement disparaît pour partie à l'ouest sous une voie parallèle et postérieure, qui se présente sous la forme d'une chaussée surélevée. Ces deux axes fonctionnent un temps ensemble et ont été assimilés à une portion de la voie Domitienne. La voie initiale n'a livré que peu de mobilier et pourrait être datée des années – 150 (ou peu avant). La voie sur talus, plus récente, a été datée dans un premier temps des années – 150/-125 (Monteil *et al*. 1999 : 88), puis, après réexamen du mobilier par N. Lalande, des années – 125/-100. Une date voisine des années – 130/-120 pourrait concilier ces deux approches.

C'est sous les remblais caillouteux supportant la voie sur talus qu'ont été reconnus les restes d'une inhumation installée sur le substrat (fig. 36). Aucune limite de creusement n'a été mise en évidence et rien ne distinguait le remblaiement de la sépulture des dépôts environnants caractérisés par la présence de nombreuses pierres calcaires emballées dans un sédiment fin.

4.1.2. État de conservation du dépôt funéraire (V. B.)

La sépulture (note 1) montre d'importantes lacunes et remaniements qui témoignent d'une troncature qui pourrait être d'origine naturelle (crue du cadereau), mais dont le comblement est manifestement anthropisé. On observe en outre que la partie détruite forme une bande d'axe nord-ouest/sud-est qui pourrait correspondre à un creusement linéaire dont on ne peut toutefois définir les limites de manière précise.

Du squelette ne subsiste qu'une partie des membres inférieurs (jambes et pieds) en bon rapport anatomique (fig. 36-37) et, à 0,60 m à l'est, le crâne en connexion stricte avec la mandibule. Ce dernier repose à une altitude supérieure de 0,10 m et 0,08 m à celles des pieds droits et gauches.

Entre ces deux ensembles squelettiques en connexion, on

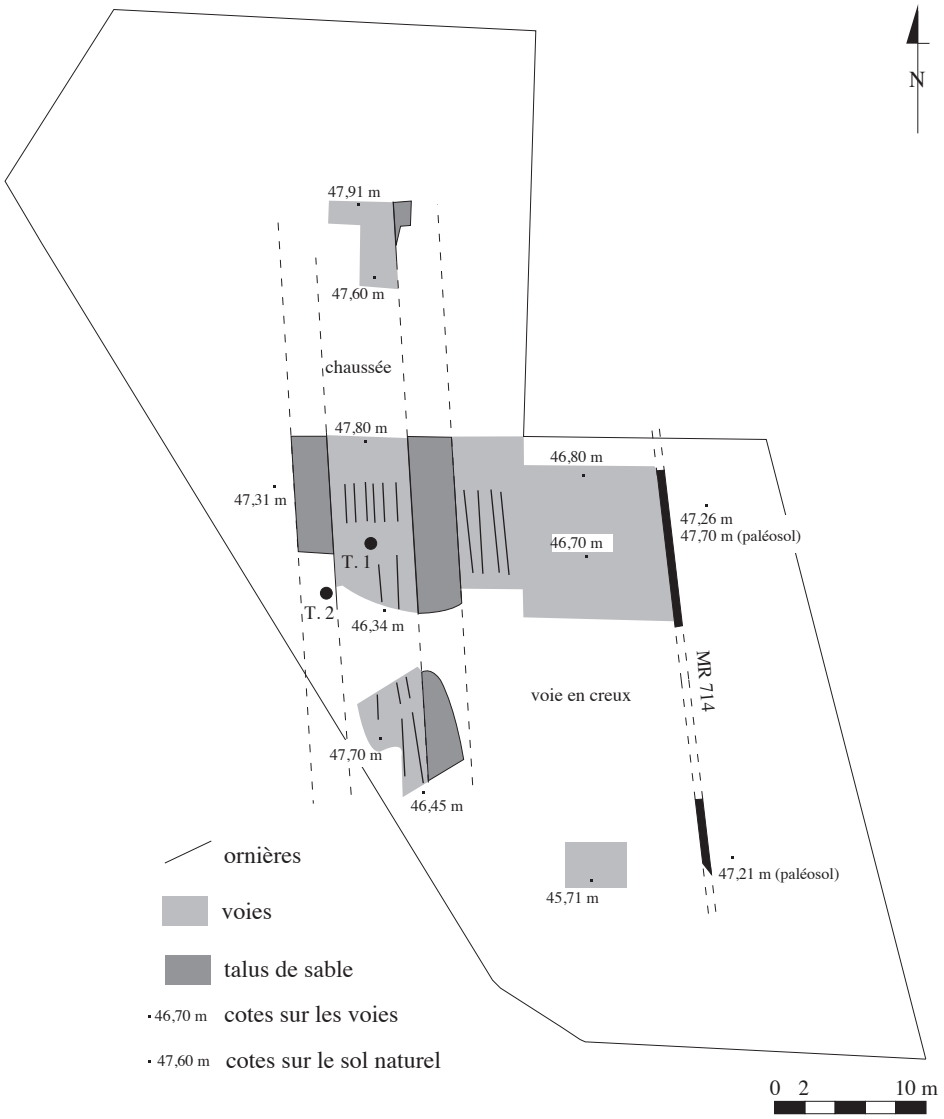

Fig. 35. Plan de localisation des tombes du Cadereau (DAO M. Monteil)

ne distingue que de rares ossements humains isolés en position secondaire. D'ouest en est, on identifie :

- une vertèbre cervicale (n° 10) en vue postéro-supéro-latérale gauche, trouvée sur une pierre à 0,15 m au-dessus du plan de pose du crâne ;

- un fragment d'arcade supérieure gauche en vue supérieure (n° 22), trouvée au niveau du plan de pose du crâne ;

- deux fragments de dents (n° 4 et 5), sur le plan de pose du crâne, à environ 0,10 m au sud et à l'est de celui-ci ;

- une esquille osseuse (n° 15) et un métacarpien droit (n° 14) à 0,04 m au-dessus du plan de pose de l'extrémité proximale de la jambe gauche et à 0,20 m de celle-ci ;

- à peu près au même niveau, et à 0,25 m au nord, une esquille osseuse et un fragment de tête articulaire non soudée.

Parmi les fragments déplacés, mais non localisés, ont également été identifiés : 4 phalanges de main, un cinquième métacarpien gauche, une épiphyse distale et un fragment de diaphyse de radius gauche. Les lacunes correspondent donc à la presque totalité du tronc et des membres supérieurs, ainsi qu'à la ceinture pelvienne, aux fémurs, aux patellas et au tibia droit.

Ces os isolés sont pour la plupart des pièces labiles (os des extrémités, dents, épiphyses non soudées). Tout se passe comme si on avait prélevé les éléments les plus importants et remanié sur place, dans le remblaiement du creusement, les restes de petites dimensions.

Le squelette céphalique et les membres inférieurs ont des degrés de maturité compatibles et peuvent être attribués à un unique individu. De la même façon, les caractères anthropologiques des os remaniés ne s'opposent pas à ce qu'ils proviennent de ce même sujet (*cf. infra*).

Fig. 36. Vue de la tombe 1 du Cadereau, prise de l'est (cliché T. Janin)

4.1.3. Mode d'inhumation (V. B.)

Le maintien en connexion de plusieurs articulations labiles (mandibule, os des extrémités) indique que l'on est en présence d'une sépulture primaire. La localisation du crâne et de la jambe droite est compatible avec une inhumation en décubitus, tête à l'ouest et pieds à l'est, sur un plan de pose légèrement incliné vers l'est et vers le bas. La situation des éléments isolés est globalement cohérente avec cette hypothèse : les fragments de squelette céphalique et la vertèbre cervicale ont été découverts à proximité du crâne, tandis que les os de la main sont apparus dans la partie centrale, de part et d'autre de l'axe longitudinal médian du squelette.

Le crâne est en vue antéro-supéro-latérale gauche, la face dirigée vers le sud. Il est complet à l'exception du maxillaire droit et de la partie supérieure de l'écaille du temporal gauche. La mandibule est complète. Le rachis cervical à l'exception de C7, déplacée (n° 10), n'est pas conservé. La destruction de cette partie du corps n'a pas induit de déplacement significatif de la mandibule restée en connexion lâche avec le calvarium. Elle a en revanche dissocié l'atlas de la base du crâne, dont la connexion est pourtant persistante. Les remaniements se sont donc produits à un stade avancé de la décomposition.

La jambe droite est représentée par la fibula (sans l'épiphyse proximale), en connexion stricte avec le talus, et par l'épiphyse distale du tibia (non localisée). Elle est en extension et en vue antéro-médiale. Le pied droit s'est affaissé sur place, en vue dorso-médiale. Les contentions ligamentaires du tarse et des métatarsiens sont maintenues et les phalanges sont en partie disloquées sur place ou à très faible distance.

La jambe gauche (sans les épiphyses proximales) est conservée en connexion, en vue latérale, dans le prolongement et en amont de la fibula droite. Elle présente un pendage marqué vers l'est de 0,04 m. L'épiphyse distale non soudée du tibia est légèrement dissociée de la diaphyse et apparaît en vue latérale, en connexion lâche avec le talus. Le pied gauche en connexion, à l'exception des phalanges disloquées sur place, est situé en aval et en dedans du genou droit. Il est en vue latérale et forme un angle d'environ 90° avec l'axe de la jambe gauche. Cette disposition, en flexion plantaire, est incohérente d'un point de vue anatomique. Le maintien des contentions labiles du pied montre que celui-ci s'est décomposé dans une position proche de celle du dépôt initial. Ceci implique que la jambe devait se trouver dans l'axe du pied, ou dans une position voisine, et qu'elle a pivoté vers le nord avant que ne soient détruites les contentions (persistantes) entre le tibia et la fibula. Un tel mouvement n'a pu se produire que si la partie proximale était surélevée par rapport au plan de pose du sujet.

L'hypothèse la plus simple est que l'articulation du genou, semi-fléchie, était en appui contre la paroi sud de la fosse ou d'un contenant en matériau périssable. Quoi qu'il en soit, ce déplacement rend compte d'une décomposition dans un espace vide et implique l'existence d'une couverture.

Le reste du squelette, en amont des genoux, n'est pas conservé. La position initiale des fémurs peut être restituée à partir de celle des jambes. Le fémur droit devait se trouver dans

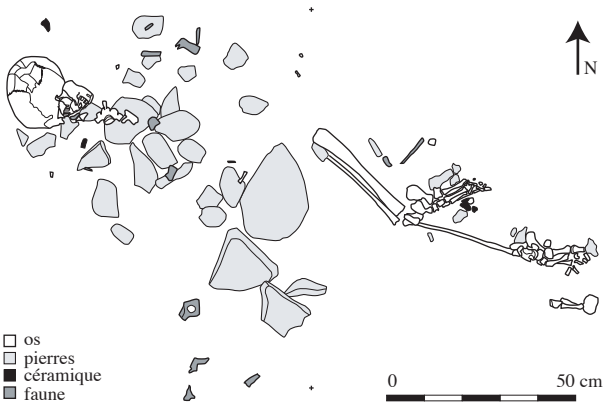

Fig. 37. Plan de la tombe 1 (DAO V. Lelièvre, d'après T. Janin)

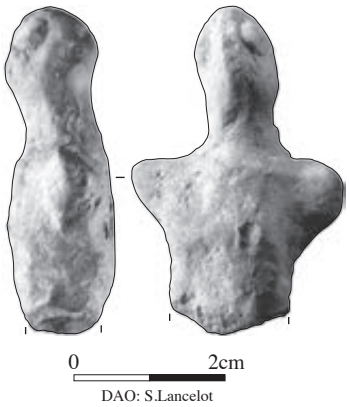

Fig. 38. Figurine en terre cuite associée à la sépulture 1 du Cadereau (DAO S. Lancelot)

le prolongement de la fibula homolatérale, en vue antérieure ou antéro-médiale. Le fémur gauche devait être en vue disto-latérale, et en adduction en avant de la cuisse droite. En position instable comme la jambe gauche, il s'est sans doute effondré au sud de cette dernière.

En revanche, les éléments disponibles ne permettent pas de préciser si le tronc était en vue antérieure ou en vue latérale gauche, comme la tête.

L'analyse des quelques éléments conservés permet donc de restituer une sépulture primaire protégée par une couverture en matériau périssable, disposée en décubitus dorsal ou latéral gauche, la tête à l'ouest et les pieds à l'est, le genou gauche fléchi appuyé contre la paroi sud de la fosse ou du contenant.

4.1.4. Données anthropologiques (V. B.)

Les restes osseux appartiennent à un sujet immature dont l'âge diaphysaire (évalué d'après la longueur maximale de la diaphyse du tibia : 309 mm) est compris entre 14 et 16 ans (Sundick 1978). Le développement osseux correspond à celui d'un adolescent de 15-16 ans environ : la tubérosité tibiale n'est pas soudée (synostose entre 12 et 16 ans), comme le listel de vertèbre cervicale et l'épiphyse distale des métacarpiens (soudés avant 19 ans) et l'apophyse du calcanéus en cours de synostose (entre 15 et 21 ans) (Birkner 1980). L'âge dentaire est de 15 ans plus ou moins 36 mois, selon Ubelaker 1978, et de plus de 14 ans selon Schour, Massler 1940. En l'absence des os coxaux, le sexe ne peut être déterminé.

4.1.5. Mobilier associé à la sépulture

4.1.5.1. Le mobilier céramique résiduel (S. B.)

Les rares fragments de céramique récoltés parmi les restes osseux, ou immédiatement au-dessus de la sépulture, ou bien dans la zone remaniée, sont très fragmentaires. Ils ne semblent pas correspondre à des restes d'offrandes qui auraient été détruites lors du remaniement du dépôt.

Bord et panse de céramique campanienne A (coupe ou coupelle de type indéterminé).

Panse d'amphore massaliète.

Panses (4) d'amphore gréco-italique (détermination Andrès M. Adroher Auroux).

Panse de céramique claire peinte massaliète.

Bords (4) et panses (15) de céramique modelée dont 1 bord de coupe de type CNT-LOR C2, 2 bords d'urnes de type CNT-LOR U5, 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 et 1 panse de mortier.

Fragment probable de dolium.

Fragment informe en fer.

4.1.5.2. Une figurine en terre cuite (Y. M.)

À ces restes était également associée une petite figurine en terre cuite (fig. 38) dont la position exacte ne nous est pas connue et dont le lien avec la sépulture n'est donc pas assuré.

Cette figurine représente un buste anthropomorphe en terre cuite dont la couleur varie du brun clair ou gris clair (inv. n ° 612 ; h. : 44,7 mm). La tête est petite et dépourvue de bouche, de nez et d'oreilles. Elle repose sur un cou de longueur anormale. À l'origine, elle était munie de deux petites pastilles rapportées, de même matière, correspondant aux yeux. L'une d'elles manquait au moment où l'objet a été découvert. Les membres supérieurs sont réduits à deux courts appendices horizontaux obtenus avant cuisson par pincement et étirement de l'argile. L'absence d'un plan de pose régulier à la base de la statuette semble indiquer que l'objet, initialement plus grand, a été cassé, ce que confirme l'examen de la pâte à ce niveau. Par sa facture sommaire, cette figurine se rapproche des œuvres de tradition préhistorique. On peut se demander si elle n'est pas antérieure à la tombe qui la renfermait. Il pourrait en effet s'agir d'un objet de récupération trouvé sur un site de la préhistoire et conservé comme un objet de curiosité ou un talisman.

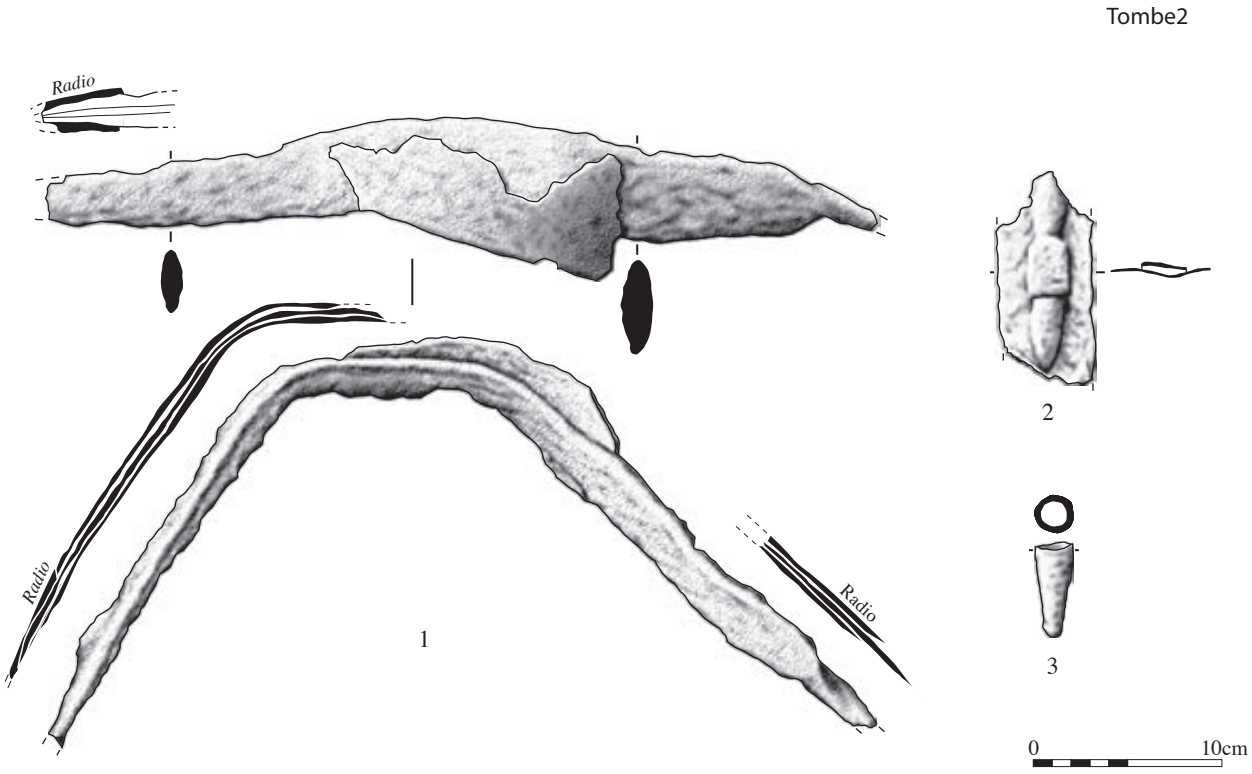

Fig. 39. Mobilier métallique de la tombe 2 (DAO S. Lancelot)

4.1.5.3. Les restes fauniques

Il s'agit de restes épars retrouvés sans connexion autour de la sépulture. Rien ne permet d'affirmer qu'ils sont liés au dépôt funéraire. On dénombre 80 fragments dont 65 esquilles indéterminées (détermination : I. R.-B.). Parmi les restes déterminés on distingue des fragments de porc (crâne, maxillaire, dents, vertèbres thoraciques), de bœuf (mandibules, côte, sésamoïde), de mouton/chèvre (dent, tibia) et d'équidé (radius droit).

4.1.6. Chronologie de la sépulture (S. B.)

Le mobilier issu des remblais supportant la voie date leur mise en place aux environs de 125 av. J.-C. Le lot recueilli à proximité de la tombe conduit à restituer une première phase de remblaiement (et la destruction partielle de la sépulture) dans le courant du dernier quart du IIIe s. ou de la première moitié du IIe s. av. n. è. (*cf. infra*). L'implantation de la tombe est donc antérieure au milieu du IIe s. av. J.-C.

Cette chronologie a pu être précisée grâce à la datation par le Radiocarbone d'un échantillon osseux humain qui donne un âge calibré de 350 à 107 av. J.-C. (âge 14C BP : -2150± 30), avec un maximum de probabilité entre 197 et 175 av. J.-C. (note 2).

4.2. La tombe 2

4.2.1. Le contexte de la découverte (M. M.)

Il s'agit d'une petite fosse incomplète car partiellement détruite par un fossé est-ouest daté de l'Antiquité tardive. Elle est implantée en bordure ouest de la voie pré-augustéenne sur talus, et en limite de son empierrement sommital (fig. 35). Le quart subsistant présentait des parois légèrement obliques et l'amorce d'un fond plan. Son comblement — un sédiment argilo-sableux brun — a été confondu, dans un premier temps, avec celui du fossé plus tardif : aucune observation précise n'a donc pu être effectuée.

4.2.2. Le mobilier métallique (N. C.) (fig. 39)

Deux objets métalliques ont été dénombrés dans cette sépulture en partie détruite par des aménagements plus tardifs. Nous ne pourrons donc raisonner sur les associations de mobilier de cet ensemble.

1. Épée en fer fragmentaire intentionnellement ployée dans son fourreau en fer. Objet incomplet composé de 2 fragments de 345 mm et 310 mm. La lame est très altérée. La pointe semble

être effilée d'après l'observation des clichés radiographiques. Le fourreau très partiellement conservé présente un pontet de fixation à ailettes symétriques à extrémités légèrement arrondies. L'entrée du fourreau et la bouterolle ne sont pas observables.

2. Petit talon de lance en fer de forme conique. La douille de section circulaire ne présente pas de trou de fixation visible. Longueur totale : 50 mm ; diam. maxi à l'ouverture : 18 mm.

4.2.3. Chronologie de la sépulture (N. C.)

Ces deux éléments qui ne présentent pas de caractère typo-chronologique avéré ne permettent pas de dater la tombe avec précision. On ne peut donc apporter d'autres arguments qu'un rattachement général aux tombes à armes régionales du courant du IIe s. et de la première moitié du Ier s. av. J.-C.

NOTES

1. La fouille et l'enregistrement archéo-anthropologique de cette tombe ont été réalisés par T. Janin (CNRS, UMR 5140, Lattes). Les mesures sur les os longs ont été effectuées par G. Depierre (UMR 5594 Dijon).

2. Analyse effectuée par le Centre de Datation par le Radiocarbone (UMR 5138 CNRS, Université de Lyon 1). Code attribué par le laboratoire : LY-11081. Activité 14C par rapport au standard international : 76,54 % ± 0,27 ; rapport isotopique 13C/12C (‰) : -18,75. Âge : 14C BP : -2150± 30. Âge calibré : de 350 à 107 av. J.-C. Dates autour desquelles se situent les maximums de probabilité : entre 197 et 175 av. J.-C.

Chapitre 5

LES TOMBES DU MAS DES ABEILLES II.3

par V. Bel, S. Barberan, N. Chardenon, M. Conterio, V. Forest,
R. Gafà-Piskorz, Y. Manniez, I. Rodet-Belarbi,
avec la contribution de M. Amandry

5.1. Le contexte des découvertes (V. B.)

5.1.1. Des tombes échelonnées le long d'une voie

Les opérations d'archéologie préventive réalisées dans le cadre de l'aménagement de la ZAC du Mas des Abeilles par la Société d'Équipement de Nîmes-sud (SENIM), à l'est de la route de Saint-Gilles, ont révélé l'existence d'une voie d'époque romaine de direction nord-sud, le long de laquelle ont été mises au jour douze sépultures datées entre le début du Ier s. av. n. è. et la fin du IIe s. ap. J.-C. Ces découvertes se situent à environ 1,5 km au sud-est de l'agglomération antique et médiévale au nord-ouest, et à 1,5 km du Vistre au sud (fig. 1).

Le premier ensemble (fig. 40 : Mas des Abeilles II.3) a été identifié au nord du chemin du Mas de Fléchier à l'occasion d'un diagnostic réalisé par H. Petitot en 2000 (Petitot 2000 ; Petitot 2001 : 88-89). Cette évaluation a par ailleurs mis en évidence la présence d'une occupation de l'âge du Fer matérialisée par un réseau de fossés et de fosses disséminés sur l'ensemble de la parcelle. Ces aménagements ont livré un mobilier abondant qui fait penser que l'on se situe à proximité d'un habitat (céramique grise monochrome, céramique modelée, amphore massaliète : Petitot 2000 : 2-3). Ces premières investigations ont été suivies, en 2002, de la fouille du secteur funéraire antique, dans l'angle sud-est de la parcelle, sous la responsabilité de V. Bel (Bel 2003). Le décapage d'une bande de 4 à 8 m de large et de 85 m de long a permis de repérer sept sépultures réparties en deux lots distants de 40 m, le long de la rive occidentale de l'axe viaire (fig. 41).

La voie a été observée plus au sud, dans le cadre de deux autres opérations de diagnostic archéologique, l'une en 2000, sous la direction d'A. Dumont (Mas des Abeilles II.1 : Dumont 2000 ; Dumont 2001, p. 89-90), la seconde sous la responsabilité de Y. Manniez en 2001 (Mas des Abeilles II.2 : Manniez 2001 ; Manniez 2002 : 86-87) (fig. 40). Cette dernière a permis également la découverte d'une sépulture datée de la première moitié du IIe s. ap. J.-C. (SP1040), localisée près du bord oriental de la voie, à environ 200 m au sud des tombes fouillées en 2002. La fouille réalisée en 2006 à la suite de ce diagnostic (resp. V. Bel) a montré que l'on avait affaire à un petit espace funéraire de cinq tombes datées entre 75 et 200 ap. J.-C. Cet ensemble n'a pas été intégré à cette étude.

5.1.2. Une voie ancienne vers Saint-Gilles et le comptoir d'Espeyran ?

Les différentes interventions permettent de restituer assez précisément le tracé de la voie sur une longueur totale d'environ 450 m. À son extrémité nord, le tronçon observé suit une direction nord-ouest/sud-est, puis s'infléchit vers l'ouest à peu près au droit de l'espace funéraire pour conserver ensuite un tracé à peu près rectiligne (fig. 40 et 41).

Située entre 30 et 70 m à l'est de l'actuelle route de Saint-Gilles, cette voie pourrait correspondre à l'un des tracés anciens de l'itinéraire qui reliait l'agglomération nîmoise au comptoir protohistorique et gallo-romain d'Espeyran. Sur ce même axe, L. Vidal a par ailleurs observé, en coupe, deux autres empierrements de voie (fig. 40). L'un a été observé en 1988 sur 120 m de long dans le talus est de la route de Saint-Gilles, au nord de l'autoroute A9 (fig. 42). Il était associé à de rares fragments d'amphore italique (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : n° 645). Le second a été aperçu plus au sud entre l'accès au péage de l'A54 et le pont de l'autoroute. Il reposait sur un lit de fragments d'amphores italiques (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 628). Ces différents vestiges pourraient appartenir à une même voie au tracé sinueux, ou bien plutôt à des chemins distincts plus ou moins parallèles.

Fig. 40. Localisation des lieux de sépultures et des voies découvertes dans l'emprise des opérations archéologiques au sud de la ville (DAO Fr. Audouit, P. Séjalon, A. Recolin)

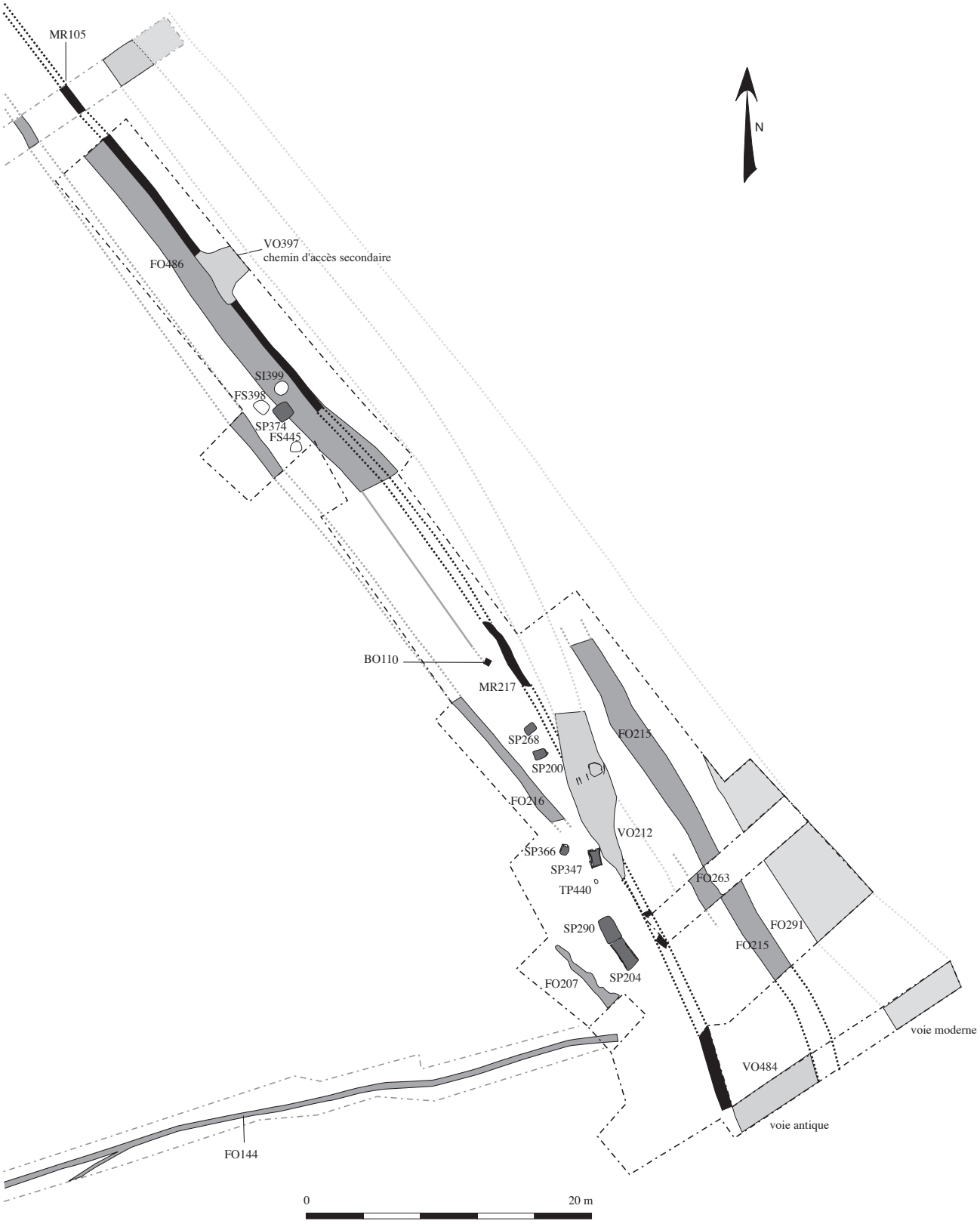

Fig. 41. Plan de l'espace funéraire du Mas des Abeilles II (DAO A. Recolin, C. Bioul)

Fig. 42. Vue en coupe de la voie du Mas des Abeilles II, au nord de l'autoroute A9 (cliché L. Vidal)

Fig. 43. Voie empierrée au nord de l'espace funéraire du Mas des Abeilles II (cliché H. Petitot)

Fig. 44. Détail de la voie empierrée du Mas des Abeilles II, près de l'ensemble funéraire (cliché S. Aïssa]

Fig. 45. Ornières à la base de la voie empierrée du Mas des Abeilles II, près de l'ensemble funéraire (cliché S. Aïssa)

La voie du Mas des Abeilles II semble avoir été de quelque importance, si l'on en juge par sa durée d'utilisation et par sa largeur. Cette dernière n'a pu être appréciée de manière complète que dans la partie sud du tronçon où elle atteint 10 à 12,50 m (Dumont 2001 : 89 et Manniez 2002 : 86). La chaussée, relativement bien conservée, apparaît constituée d'une ou deux recharges de blocs de calcaire et de galets compactées, de 0,20 m d'épaisseur, qui présentent des traces d'ornières (Dumont 2001 : 89 ; Manniez 2001 : 16). Au nord, la voie apparaît plus étroite et plus dégradée, notamment dans le secteur funéraire situé sur une légère éminence et de ce fait plus exposé à l'érosion par les labours (fig. 41). Elle ne subsiste que sous la forme d'un empierrement sommaire d'environ 3 à 6,5 m de large et 0,20 à 0,40 m d'épaisseur, aménagé dans un creusement (fig. 43 et fig. 44). Elle pourrait être associée, à l'est, à un fossé bordier (FO215). La surface de roulement n'a été observée qu'en limite de parcelle, où elle était hors d'atteinte des travaux agricoles. À la base de la couche de blocs, le substrat limoneux présente, près de la bordure occidentale, une série d'ornières témoignant d'un premier état de fonctionnement (fig. 45).

Les fragments de céramique recueillis au sein de l'empierrement (36 fragments pour 8 individus : sigillée italique, amphore de Bétique de type Dressel 7/11, amphores italique et gauloise), suggèrent une construction de la voie empierrée à l'époque augustéenne au plus tôt. Les éléments prélevés sur la surface de circulation (sigillée du sud de la Gaule, amphore de Bétique, de type Dressel 20, amphores d'origine italique, gauloise et africaine) témoignent d'une fréquentation au Haut-Empire (Ier-IIe s. ap. J.-C). Une monnaie mise au jour en marge du chemin, au sein d'un empierrement secondaire donnant accès aux parcelles limitrophes, fait penser que l'occupation du secteur s'est prolongée en fait jusqu'à la fin du IVe s. (note 1). Le tronçon nord de l'ancien chemin du Mas de Fléchier créé à l'époque moderne et abandonné dans les années 1970, reprend le tracé de l'axe antique alors que celui-ci avait disparu mais était sans doute pérennisé par des limites parcellaires.

Fig. 46. Le mur MR105 (=MR217) au nord de l'espace funéraire vu du sud (cliché H. Petitot)

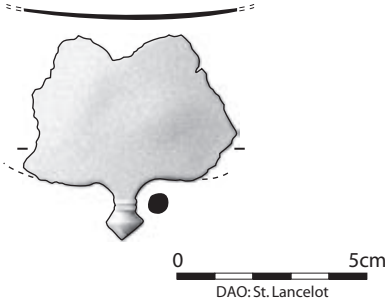

Fig. 47. Pièce de harnachement en bronze provenant du comblement du fossé FO215 (S. Lancelot)

L'état ancien de la voirie n'a pu être daté de manière intrinsèque. De ce fait, on en est réduit à se référer à la présence de tombes du début du Ier s. av. n. è. pour avancer un *terminus ante quem* pour la création de l'axe viaire. En effet, la disposition des sépultures, échelonnées sur un axe approximativement parallèle à la chaussée (fig. 41), incite à penser que l'implantation de l'espace funéraire a été déterminée par une voie préexistante dont les vestiges ont pu être tronqués lors de la construction d'époque impériale. Toutefois, il serait imprudent d'exclure, par un raisonnement circulaire abusif, l'éventualité d'une occupation en relation avec une simple limite parcellaire, qui aurait ensuite été pérennisée par un chemin.

Le tracé de la voie empierrée, inflexion comprise, semble hérité de l'axe d'un mur (MR105 = MR217) que l'on peut suivre sur plus de 100 m, sur toute la longueur de la parcelle (fig. 41). Conservée en fondation sur 0,40 m de profondeur maximale, cette maçonnerie a été totalement dérasée par les labours au droit de l'espace funéraire. Large de 0,50 m en moyenne, construite en moellons de calcaire liés à la terre et parementée sur les deux faces (fig. 46), elle était associée à des fragments de céramique à vernis noir et d'amphores italiques, recueillis dans les sondages de diagnostic (Petitot 2000 : 3). Recouverte par endroits par l'empierrement de la voie et par le chemin d'accès secondaire VO397, elle devait être en partie à l'état de ruine au moment de la mise en place de la voirie du Haut-Empire, mais toujours perceptible : en effet, à l'extrémité sud de la parcelle, la bordure ouest de la chaussée semble s'aligner sur le mur.

On est tenté de mettre en relation ce muret avec la construction d'un état de voirie plus ancien qui pourrait de la même façon avoir été associé à l'un des fossés repérés sous la voie empierrée (fig. 41). Ennoyés au moment de la fouille par la nappe phréatique, ces aménagements n'ont été observés que de manière superficielle. On distingue, sous le fossé bordier de la voie (FO215), un premier creusement dont le colmatage est à situer au plus tôt au IIe s. av. J.-C. (présence d'une anse de céramique à pâte claire calcaire, d'un fragment de tegula et d'une pièce de harnachement en bronze : fig. 47). Par ailleurs, FO215 recoupe un fossé de 2,60 m de large (FO263) comblé en plusieurs temps au plus tôt au IIe s. av. J.-C. (présence d'une anse de céramique à pâte claire calcaire et d'un fragment de tegula), lui-même inscrit dans les comblements d'un fossé plus ancien. Cette série de fossés successifs, plus ou moins parallèles, est complétée, à l'ouest, par deux autres creusements linéaires, non fouillés, dont l'un (FO486) est antérieur à la voie empierrée, mais aussi proba-

Fig. 48. Monnaie découverte à l'ouest de la sépulture SP290 (cliché M. Amandry)

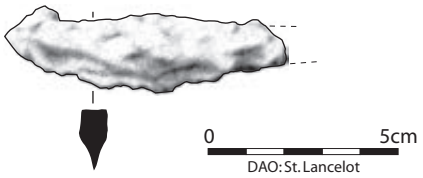

Fig. 49. Fragment de lame de couteau provenant de la fosse FS445, près de SP374 (S. Lancelot)

blement à l'occupation funéraire. Il a en effet été comblé avant la construction du mur et l'implantation d'une tombe datée des années 20-10 av. n. è. et d'un silo du Ier s. av. n. è. Dans ce secteur, la voie d'époque romaine a donc manifestement succédé à une série d'aménagements linéaires associés ou non à un chemin, mais dont la création, antérieure au Ier s. av. J.-C., n'est pas datée précisément. Ces aménagements pourraient être mis en relations avec le réseau de fossés du second âge du Fer mis en évidence lors du diagnostic de la parcelle, à l'ouest de l'espace funéraire. La découverte, à la base des labours et à 0,40 m seulement à l'ouest de la tombe SP290, d'un bronze de Cyrénaïque du début du IIIe s. av. J.-C. (note 2 et fig. 48), constitue un autre indice de la fréquentation ancienne de ce secteur, avant l'établissement des premières sépultures.

5.1.3. L'extension des espaces funéraires

Les recherches menées dans le secteur du Mas des Abeilles II.3 font connaître un groupe de six tombes et une sépulture apparemment isolée (SP374) située à 27 m au nord de l'ensemble funéraire (fig. 41). Toutes les tombes ont été découvertes à proximité immédiate de la voie empierrée. Le groupe de sépultures occupe une bande de 3 m de largeur maximale le long du mur (fig. 41). Toutefois, l'étroitesse de la bande de décapage (4 à 9 m de large le long du mur) ne permet pas d'écarter totalement l'hypothèse d'un développement de l'aire funéraire à distance de la voie, par exemple le long de la limite parcellaire marquée par le fossé FO144 entrevu lors du diagnostic. Ce dernier n'a pas livré de mobilier, mais la nature de son colmatage, similaire à celle des autres fossés du second âge du Fer a incité à le dater de cette période (Petitot 2000 : 3). Sa chronologie n'est donc pas réellement assurée et il est en outre possible que la limite parcellaire elle-même ait été maintenue sous une autre forme après la disparition du fossé.

Si l'on ne peut écarter l'éventualité d'un deuxième front d'enfouissements, en retrait de la voie ou sur le bord opposé de la chaussée, les limites nord et sud de ce chapelet de tombes semblent avoir été atteintes. Au sud, une bande de 12 m de long sépare les tombes de la limite d'emprise. Or ce secteur, comme la zone située au nord de la tombe SP374, est caractérisé par une bonne conservation des niveaux antiques. L'espace vide d'une trentaine de mètres de long, entre le groupe de tombes et la sépulture isolée, est au contraire marqué par une érosion importante qui pourrait être liée à l'existence d'une ancienne butte complètement gommée par les travaux agricoles. L'hypothèse d'un espace funéraire se développant en continu sur 45 m de long n'est donc pas exclue.

Dans le cas contraire, la sépulture SP374 pourrait correspondre à la création d'une aire sépulcrale distincte du groupe retrouvé plus au sud. Celle-ci pourrait avoir été desservie par le chemin d'accès secondaire (VO398) observé à proximité. Cependant, la recharge qui a été dégagée (qui n'est peut-être pas la plus ancienne) semble postérieure à l'enfouissement de la tombe datée des années 20-10 av. n. è. Elle a livré en effet un lot de mobilier postérieur à 15 ap. J.-C. : 33 fragments dont des éléments d'amphore de Bétique de type Dressel 20, Haltern 70 et Dressel 7/11, mais aussi des fragments de sigillée de type Drag. 18 et Drag. 15/17.

Ce chemin pourrait également être associé aux fosses repérées à proximité de la tombe SP374. Deux d'entre elles n'ont pu être fouillées et n'ont livré, en surface, aucun indice d'une utilisation funéraire. La première, de forme ovoïde, présente un comblement charbonneux, sans mobilier ni restes osseux visibles. La deuxième (FS445), aux contours incertains, comporte un comblement limoneux d'où émergent deux blocs de calcaire et un fragment de lame de couteau en fer de section en amande aplatie (fig. 49 ; longueur conservée : 7,2 cm ; largeur maxi. de la lame : 1,8 cm). Une troisième fosse (SI399), de plan sub-circulaire de 0,90 m par 1 m, a été fouillée sur 0,25 m de profondeur environ. Le fond du creusement n'a pas été atteint. Le profil, d'abord vertical, s'évase ensuite vers l'extérieur, ce qui suggère que l'on a affaire à une ancienne structure de stockage. Le comblement non charbonneux a livré de nombreux blocs calcaires, des restes de faune et 260 fragments de céramique qui indiquent un abandon dans le courant du dernier quart du Ier s. av. n. è. ou du premier quart du Ier s. ap. J.-C. On distingue des éléments d'amphores d'origine massaliète (un bord de type 3), étrusque, italique, de Bétique (Dressel 20 et 7/11), de Tarraconnaise ou africaine ; des fragments de sigillée italique (bord d'assiette de type Ettlinger 12), de mortiers en céramique à pâte claire (3 bords de type CL-REC 17a), de céramique commune, dolium et tanour. Les données chronologiques ne sont toutefois pas assez précises pour qu'on puisse déterminer si l'enfouissement de la sépulture est intervenu alors que la structure de stockage était

Fig. 50. La borne BO110 et ses témoins vus vers l'ouest (cliché H. Petitot)

encore en usage, ou bien si l'occupation funéraire a pris le relais d'une zone d'activité agraire.

Si l'on admet que le groupe méridional constitue un ensemble complet, il est tentant de voir dans la borne non datée (BO110), mise au jour à environ 5 m de la tombe SP268, la matérialisation d'une limite de la concession funéraire (fig. 50) (Vidal, Petitot 2003 : 87, fig. 8). Aucun argument solide ne vient cependant étayer cette proposition. Au sud, la limite de l'aire sépulcrale semble coïncider avec le fossé FO144 attribué au second âge du Fer, mais dont la chronologie, on l'a vu, n'est guère assurée.

À l'ouest, deux fossés de direction nord-sud ont été reconnus à proximité des sépultures. L'un (FO216), repéré sur une distance de plus de 60 m, a livré, en surface, de rares éléments datés du second âge du Fer. À son extrémité sud, il s'efface progressivement sans qu'on sache s'il s'interrompt réellement, s'il bifurque dans une autre direction ou bien encore, s'il s'agit d'un effet de fouille (le décapage ayant été moins poussé dans ce secteur en raison de la présence de tombes). Dans cette dernière hypothèse, il aurait été recoupé par les sépultures SP366 et SP347 datées de la deuxième moitié du Ier s. av. n. è., et ne pourrait être mis en relation avec les tombes SP200, SP268 et SP374, qui sont plus récentes. Toutefois, les éléments disponibles ne permettent pas de trancher pour l'une ou l'autre des éventualités.

En revanche, plusieurs indices permettent de mettre en relation l'occupation funéraire et le fossé FO207, localisé au droit et à 2,40 m à l'est des tombes SP204 et SP290.

5.1.4. Un fossé d'enclos funéraire, FO207 (?)

5.1.4.1. Morphologie et mode de comblement

Conservé sur une faible profondeur, ce fossé a été observé sur 6 m de long. À son extrémité nord, il disparaît progressivement, sans doute tronqué par les labours. Aucun vestige n'a été repéré à l'emplacement de la tranchée implantée au sud de manière à observer son profil transversal. Le segment préservé se présente comme une structure longiligne et irrégulière de 0,20-1,10 m de largeur, composée de deux nappes superposées de cailloux calcaires (inférieurs à 0,10 m) et de fragments de céramique enrobés dans une matrice de limons brun gris (fig. 51). Ces comblements ont livré des fragments de charbons de bois, de terre rubéfiée, et des restes osseux brûlés. Les inclusions posées à plat ne constituent pas un amas très dense et compact. Par ailleurs, le nombre de fragments de céramique recueillis est à peu près équivalent dans les deux unités de comblements.

Les deux dépôts successifs (us 381 puis us 208), d'une épaisseur totale de 0,06-0,10 m, sont seulement séparés par 0,03 à 0,07 m de sédiment, ce qui fait penser qu'ils ont été mis en place dans un laps de temps relativement court. Ils présentent un profil longitudinal irrégulier mais à peu près plan, avec un pendage à peine marqué vers le nord. On ne distingue pas de véritable creusement, mais une légère dépression, irrégulière, dans les limons brun gris sous-jacents. Il pourrait donc s'agir d'un fond de fossé fortement dérasé, comme le suggèrent la faible densité

Fig. 51. Vue vers le nord des dépôts successifs dans le fossé FO207, à l'ouest des tombes SP204 et SP290 (cliché R. Pellé)

de l'empierrement et les dimensions réduites de la structure.

Les inclusions anthropiques ont été prélevées par segment de 1 m de long (du sud vers le nord : A, D, B, E et C.) L'étude de la céramique fait apparaître une concentration des restes au sud du fossé, ce qui correspond au secteur le mieux conservé. La présence d'ossements brûlés dans les deux couches successives témoigne d'un dépôt en relation avec les pratiques funéraires. Il s'agit de très petits fragments de moins de 12 mm de long, le plus souvent inférieurs à 4 mm, et qui ne représentent qu'une masse totale de 1,2 g environ. Une telle fragmentation n'autorise aucune identification de l'espèce. L'aspect blanc crayeux, exceptionnellement gris bleu des pièces témoigne d'une exposition à une forte température semblable à celle des crémations humaines. La masse d'os recueillie dans l'ensemble du fossé apparaît faible, mais néanmoins équivalente à celle qui est issue des tombes contemporaines.

La plus grande part provient du comblement supérieur (us 208 : 19 fr., 0,7 g), le dépôt inférieur ne recelant que 8 fragments (0,5 g). La dispersion des pièces apparaît importante, puisqu'on en rencontre sur toute la longueur du fossé. L'us 208 a ainsi livré 7 fr. en A, 9 fr. en B, 3 fr. en D. Les éléments issus de l'Us 381 sont répartis en B (5 fr.), C (3 fr.) et E (3 fr.). Dans la couche

Fig. 52. Trou de poteau près de la tombe SP347 (cliché S. Aïssa)

208, les ossements brûlés ont été recueillis le plus souvent sous les cailloux. Certaines pièces ont également été trouvées au sein d'un petit bloc de terre rubéfiée dans l'Us 381.

Les fragments de terre rubéfiée sont présents en boulettes ou en plaques dans les deux niveaux de dépôt. Des pierres brûlées ont également été relevées dans la couche 208, au milieu d'autres blocs non brûlés. Par ailleurs, les fragments de céramique recueillis ne présentent pas de marque d'une exposition au feu, mais un des deux petits fragments de bronze recueillis est fondu. Ces dépôts semblent donc associer des éléments prélevés sur le bûcher funéraire, à des rejets d'autres origines.

À l'exception des fragments de dolium, de meule et d'amphore massaliète (lesquels pourraient être résiduels), les différentes catégories de vases présents sont également attestées dans les tombes voisines (*cf. infra*). Après examen, il ne semble pas qu'il y ait de lien entre les vases incomplets déposés dans les sépultures (notamment les tessons d'amphore italique dans la tombe SP290) et les éléments issus du fossé, autant que l'état de fragmentation et d'usure de ces derniers permette d'en juger.

Il convient d'insister sur le caractère exceptionnel de la découverte de ce tronçon de fossé. Le comblement constitué de deux dépôts successifs et la présence de rejets de crémation apportent, pour la première fois à Nîmes, un témoignage précieux concernant les aménagements à caractère funéraire réalisés autour des sépultures.

5.1.4.2. Le mobilier issu du fossé FO207

Le mobilier céramique

FO207 : a-ita (1/1) ; cnt-lor (2/1) correspondant à 1 bord d'urne de type U5 et à 1 anse indét. Total : 3 fr./2 ind.

FO 207, us 208 A : dolium (1/1) ; a-autres (2/1) ; a-ita (4/1) ; a-mass (1/1) ; cnt-lor (9/1) ; cl-rec (19/1) dont 1 bord en 5 fr. de

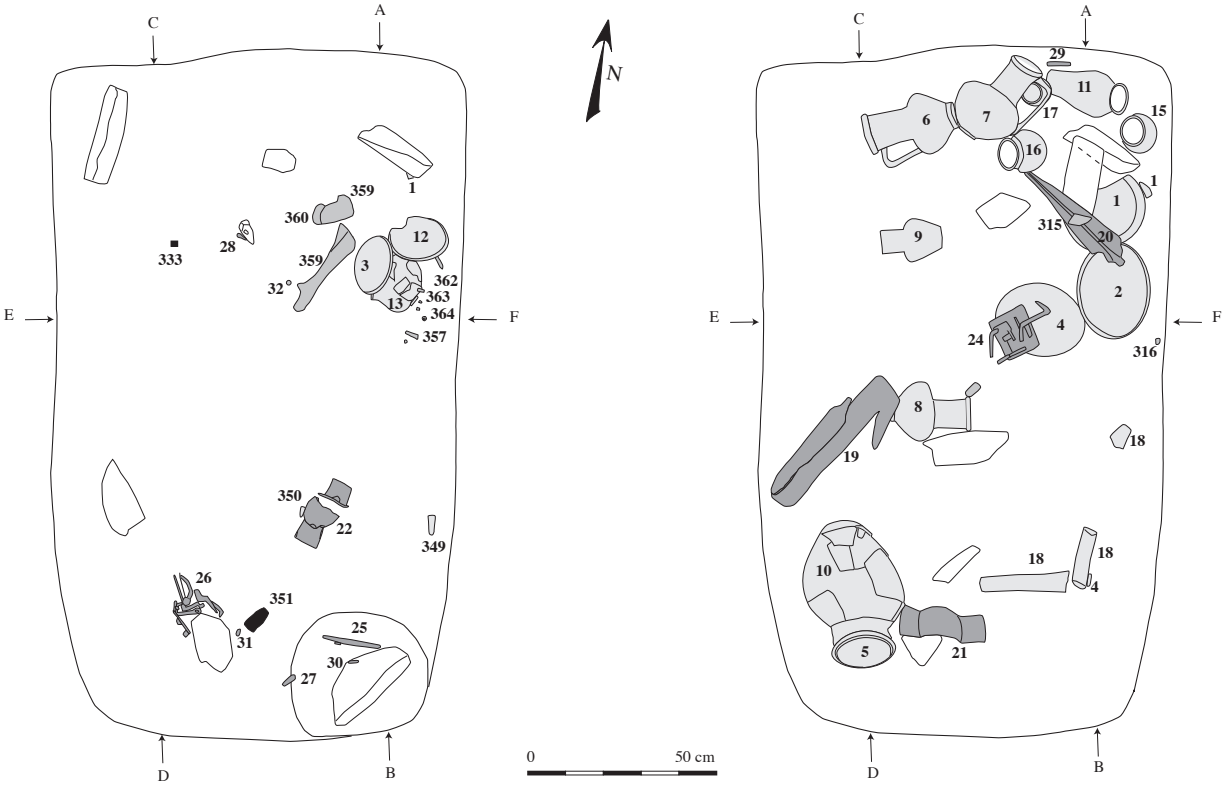

dépôts sur le fond de la fosse

dépôts étagés ou sur le fond de la fosse

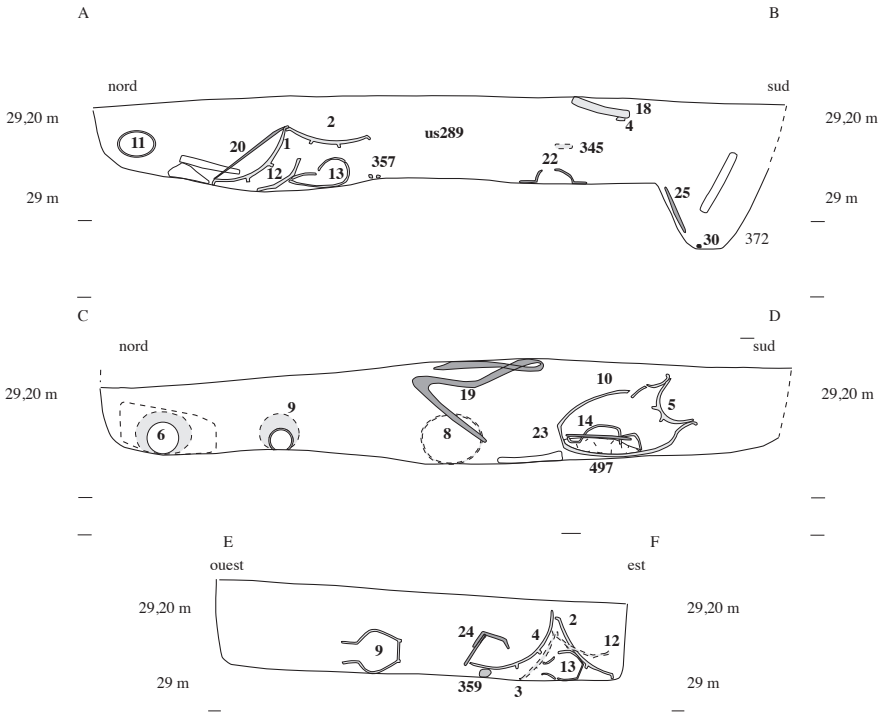

Fig. 53. Plans et coupes de la tombe SP290
(A. Recolin, d'après V. Bel)

Fig. 54. Détail du dépôt dans la tombe SP290 : plats n° 1 et 2 et pot n° 13 (cliché S. Aïssa)

cruche de type 3a ou 3b ; camp-a (15/2) dont 1 bord en 3 fr. de coupe Lamb. 27c (?), 2 panses d'assiette Lamb. 36 et 1 bord de bol Lamb. 31 (?). Total : 51 fr./8 ind.

FO 207, us 208 B : cnt-lor (12/1) ; a-ita (3/1) ; cl-rec (5/1). Total : 20 fr./3 ind.

FO 207, us 208 D : a-mass (1/1) ; a-ita (2/1) ; cl-rec (1/1) correspondant à 1 anse de cruche indét. ; cnt-lor (5/1). Total : 9 fr./4 ind.

FO 207, us 381 A : camp-a (1/1) ; a-mass (1/1) ; a-ita (1/1) ; cnt-lor (7/1) dont 1 fond en 4 fr. d'urne indét. ; dolium (1/1) ; cl-rec (8/1) dont 1 bord de cruche de type 3a ou 3b (recollage très probable avec us 208 A). Total : 19 fr./6 ind.

FO 207, us 381 B : a-ita (1/1) ; cnt-lor (7/1). Total : 8 fr./2 ind.

FO 207, us 381 C : a-ita (4/1) ; cnt-lor (8/1) ; dolium (1/1) correspondant à 1 bord de type bd 2 ; cl-rec (3/1). Total : 16 fr./4 ind.

FO 207, us 381 D : cl-rec (1/1) correspondant au départ de l'anse d'une cruche indét. ; a-ita (1/1) ; camp-a (1/1) ; cnt-lor (4/1) dont 1 fond en 2 fr. d'urne indét. Total : 7 fr./4 ind.

FO 207, us 381 E : cl-rec ? (1/1) ; a-ita (4/1) ; dolium (2/1) ; camp-a (1/1) ; cnt-lor (15/1) dont 1 bord d'urne de type U5. Total : 23 fr./5 ind.

LE MOBILIER MÉTALLIQUE

FO 207, us 208 B : 1 fr. informe et fondu de bronze et 1 fine tige en bronze enroulée sur elle-même.

AUTRE MOBILIER

Fragment de tuiles. Localisation : us 208 A.

Meule de grès. Localisation : us 381 D (1 fr.).

Éclats de silex. Localisation : us 208 A (1 fr.) ; us 208 D (1 fr.)

Proposition de datation du comblement du fossé FO207

L'association, dans chacune des couches 208 et 381, des mêmes catégories céramiques (amphore italique, céramique modelée, campanienne A,...) ne permet pas de déceler un éventuel écart chronologique entre leurs dates de constitutions respectives. Il est donc fort possible qu'elles soient contemporaines ou qu'elles aient été installées à peu de mois ou d'années d'intervalle.

Le matériel recueilli présente aussi des similitudes avec celui qui a été déposé dans les tombes SP290 et SP204 toutes proches. On note en effet la présence, dans le comblement du fossé, de bords de cruche(s) de type 3a ou 3b en céramique à pâte claire calcaire au même titre que dans SP 204 et un assemblage de formes en campanienne A proche de celui qui a été observé dans la tombe SP290 (types Lamb. 27, 31 et 36).

On proposera de placer la constitution du comblement de FO207 dans le courant de la première moitié du Ier s. av. J.-C.

5.1.5. Modalités et évolution des occupations funéraires

Aucun habitat antique n'a été repéré dans l'environnement des tombes mises au jour le long de la voie, en dépit des nombreuses opérations de diagnostic réalisées dans le secteur du Mas des Abeilles II (fig. 40). En revanche, des vestiges d'établissements datés des IIe-Ier s. av. J.-C. et du Haut-Empire ont été repérés plus au sud à environ 1,5 km, dans le secteur de Terraube, près du Vistre (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : n° 629, 630, 631).

Les relations entre les différents lieux d'implantation funéraires, notamment entre le groupe principal et la tombe apparemment isolée ne peuvent être discutées, dans la mesure où on ne dispose pas d'une documentation complète. L'implantation de la sépulture SP374 à l'époque augustéenne (20-10 av. J.-C.), à 36 m au nord d'un ensemble daté du Ier s. av. n. è., pourrait correspondre à la création d'un lieu funéraire indépendant du précédent, lequel se maintient d'ailleurs jusque dans le courant du Ier s. ap. J.-C. Il peut s'agir aussi d'un dédoublement ou d'une extension de l'unité funéraire initiale.

Au sein de l'ensemble funéraire, le mode d'implantation des tombes n'apparaît pas d'une très grande régularité. On observe notamment des variations dans les orientations, et dans l'espacement des fosses entre elles, ou entre les fosses et le mur MR217 ou la voirie. À l'inverse, le regroupement systématique des tombes par couple confère une certaine unité à l'ensemble funéraire principal (fig. 41). On distingue ainsi trois sous-groupes séparés d'une distance de 4 à 6 m, associant chacun deux tombes implantées à 1,20 m l'une de l'autre, ou même accolées dans le cas des fosses SP290 et SP204.

Celle-ci a été implantée selon une orientation légèrement divergente dans le prolongement de la précédente, en entaillant le rebord sud. Ce chevauchement peu destructeur ne paraît pas accidentel, et semble au contraire témoigner d'une volonté de rapprochement. Dans la mesure où elle concerne des dépôts non strictement contemporains, datés respectivement de la se-

Fig. 55. Vue d'une partie du dépôt de la tombe SP290, prise de l'ouest (cliché S. Aïssa)

conde et de la première moitié du Ier s. av. n. è. (*cf. infra*), cette disposition implique l'existence d'un marquage assez précis des fosses en surface que les labours ont fait totalement disparaître. Il est possible néanmoins que le trou de poteau trouvé dans l'angle sud-est de la fosse SP290 ait servi à maintenir un élément de signalisation en bois de bonne taille (*cf. infra*).

Un autre indice d'un marquage de surface est peut-être donné par la découverte d'un trou de poteau, à 0,80 m au sud de la tombe SP347 (fig. 52). Cette petite fosse de forme ovoïde d'environ 0,25 m de diamètre n'est conservée que sur une dizaine de centimètres de profondeur et présente un profil en cuvette. Son comblement est caractérisé par un blocage compact de galets et de petites pierres ne laissant qu'un petit espace libre dans la partie centrale. On est tenté de le mettre en relation avec les sépultures environnantes, mais, en l'absence de mobilier et de liaison stratigraphique, cette proposition reste très hypothétique. Il pourrait s'agir en effet d'un témoin de l'occupation du second âge du Fer, dont l'existence dans ce secteur a été pressentie à partir de la découverte de fossés et d'un horizon marqué par des éléments de mobilier et des galets épars.

La chronologie des sépultures témoigne d'une occupation funéraire de plus de 150 ans entre le premier quart du Ier s. av. J.-C. et le milieu ou le troisième quart du Ier s. ap. J.-C. On observe que les fourchettes chronologiques des tombes regroupées deux à deux sont proches ou identiques :

- 100-50 av. J.-C. pour les tombes SP290 et SP204 ;
- milieu/troisième quart du Ier s av. n. è. pour les tombes SP347 et SP366 ;
- 25-75 ap. J.-C. pour les tombes SP200 et SP268.

En revanche, les occupations des différents sous-groupes de l'ensemble funéraire se succèdent, mais ne se chevauchent pas. Le développement chronologique se fait de manière régulière, sans rupture, du sud vers le nord. À l'instar de ce qui a été observé sur le site du Forum Kinépolis (*cf. infra*, chapitre 6), l'ensemble funéraire du Mas des Abeilles II.3 témoigne d'une remarquable stabilité foncière qui paraît se maintenir, dans ce cas, au-delà de la période augustéenne.

Si l'on dispose d'un ensemble archéologiquement complet, ce qui n'est pas tout à fait assuré, la durée de fonctionnement de l'espace funéraire et le petit nombre d'enfouissements conduisent à écarter l'hypothèse d'un regroupement familial. De fait, quelle que soit la taille du groupe humain concerné, l'effectif apparaît nettement déficitaire. On recense en effet deux sépultures par période de cinquante ans soit une moyenne de deux dépôts par génération. Certes, il n'est pas impossible que les fosses aient abrité les restes de plus d'un sujet. Dans la plupart des cas, la quantité d'ossements est trop faible, et la fragmentation trop importante pour que l'on puisse repérer d'éventuels enfouissements multiples. Néanmoins, rien dans l'organisation interne des fosses ne laisse entrevoir une utilisation intensive des fosses avec réouvertures successives. Il est donc peu probable qu'il y ait eu plus de deux ou trois sépultures par tombe. Ainsi, de toute évidence, l'espace funéraire du Mas des Abeilles, comme celui de Forum Kinépolis, a été réservé à quelques individus sélectionnés.

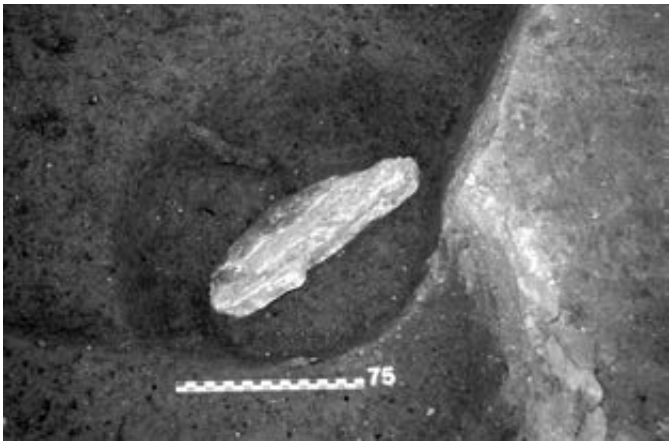

Fig. 56. Trou de poteau au fond de la tombe SP290 (cliché S. Aïssa)

Fig. 57. Une partie des dépôts sur le fond de la tombe SP290, vue du nord (cliché S. Aïssa)

5.2. Les sépultures du Mas des Abeilles II.3

5.2.1. La tombe SP290 (premier quart du Ier s. av. n. è.)

5.2.1.1. Une tombe en coffrage ou en fosse avec simple couverture

Il s'agit d'une grande fosse de plan quadrangulaire aux angles arrondis, au grand axe orienté nord-sud (us 290). Elle mesure 1,84 m de long, 1,08 m de large et 0,20 m de profondeur conservée. Le fond, situé à 29,02-29,05 m d'altitude, est presque plan et remonte légèrement à proximité des bords nord et sud. Les parois sont verticales (fig. 53).

Elle a été mise en évidence à 29,30 m d'altitude, mais le niveau d'ouverture n'a pas été reconnu, la partie supérieure de la fosse étant située dans l'horizon remanié par les labours. Dans l'hypothèse où le vase ossuaire n° 10 a été placé en position fonctionnelle (*cf. infra*), le sommet de la sépulture doit être restitué à 29,42 m d'altitude minimum.

La fosse est comblée par un sédiment limoneux (us 289), avec de rares inclusions (coquilles, graviers ou éclats calcaires). Ce remplissage est homogène sur toute la hauteur, mais on a toutefois observé une concentration des inclusions au niveau du fond de fosse. Ce phénomène semble provenir de l'activité des fouisseurs favorisés par la présence de dépôts organiques ou bien par la nature du colmatage, beaucoup moins dense que l'encaissant, ou bien encore par l'absence initiale de colmatage.

L'existence d'un espace vide au niveau du fond de tombe est également suggérée par le mode d'effondrement du pot n° 13 écrasé en place (fig. 54). En effet, certains fragments de paroi sortent manifestement du volume initial du vase. Plusieurs autres objets apparaissent en position instable dans le comblement, notamment l'épée n° 22 et les plats n° 1 et 2 (fig. 53). D'autres, comme l'urne n° 10, ou les différentes cruches reposent sur le fond de fosse mais en position non fonctionnelle. Ces dispositions pourraient témoigner d'un dépôt en vrac ou d'un basculement du mobilier au cours du remblaiement de la fosse, ou bien de leur chute depuis un point haut à l'intérieur d'un espace vide (*cf. infra*). Un indice en ce sens est donné par une plaque de serrure en fer robuste (n° 24) qui repose en position oblique sur le fond et en appui contre le plat n° 4, à peu près au centre du dépôt (fig. 55). Elle est associée à une clef en fer simplement posée sur la plaque. Ce système de fermeture conserve des empreintes de fibres de bois non brûlées et fossilisées par l'oxyde de fer. Ces traces font penser que l'objet était encore fixé à une planche lorsqu'il a été placé dans la tombe, soit qu'il s'agisse d'un élément de récupération, soit qu'il ait été introduit en position fonctionnelle, avec la porte ou le coffre de grande taille, auquel il appartenait. Dans cette hypothèse, la localisation actuelle de la plaque de serrure ne peut être que secondaire et résulter d'un affaissement au sein d'un espace vide. On peut envisager l'effondrement d'une couverture horizontale ou d'une paroi verticale de coffre par exemple. La disposition du système de fermeture, au centre de la fosse et face postérieure vers le haut, ne s'accorde guère avec une telle éventualité. En revanche,

Fig. 58. Détail du dépôt sur les restes osseux brûlés dans l'urne n° 10 (cliché V. Bel)

il est possible d'envisager l'utilisation d'une porte en réemploi comme élément de couverture.

Ces différentes observations convergent en faveur de l'hypothèse d'un colmatage différé, postérieur à la fermeture de la tombe. L'existence d'une couverture apparaît donc probable, sans qu'on puisse en préciser la nature : dalle récupérée anciennement ou dispositif en bois. Par ailleurs, l'existence d'un coffrage n'est pas exclue. D'une part, la forme du creusement est compatible avec la présence d'une construction en matériaux rigides (planches ou panneaux de bois). D'autre part, la disposition des objets dans l'angle nord-est témoigne d'un effet de délimitation (ou de paroi, au niveau des pièces en équilibre n° 1, 12 et 7), à faible distance (0,04-0,05 m) du bord de la fosse (fig. 53). Ces indices sont néanmoins assez ténus et l'hypothèse de parois aménagées demeure incertaine.

Il n'existe pas d'argument pour restituer un fond construit et la présence d'un trou de poteau ne plaide guère en ce sens. Ce creusement ovoïde (372) de 0,32 m par 0,36 m de dimensions maximales à l'ouverture, est apparu au fond de la sépulture dans l'angle sud-est. Il atteint 0,20 m de profondeur et présente un profil en U (parois verticales ou sub-verticales et fond plat). Il est comblé par un sédiment limono-argileux brun (us 373), identique au colmatage de la tombe. Un bloc de calcaire brut de bonne taille (0,25 m par 0,15 m) est conservé en position oblique à 0,10 m du fond. Il est associé à un objet en fer (n° 25 : fléau de balance ?), en appui contre la paroi nord du creusement (fig. 56). Un fragment de tige en fer (n° 30) a également été recueilli dans le fond, à l'intérieur d'un trou de ver de terre. On note qu'aucun dépôt n'a été mis au jour dans la fosse au-dessus de cet aménagement.

Le décapage du fond de fosse n'a pas livré d'autre creusement. Plusieurs autres blocs ou éclats de calcaire ont toutefois été retrouvés à ce niveau. On distingue ainsi dans l'angle nord-est, un fragment de dalle (0,20 m par 0,09 m) en position oblique et en équilibre instable dans le comblement, au-dessus de l'assiette n° 1 et en appui sur un bloc (0,20 par 0,07 m) posé sur le fond (fig. 55). Ces deux éléments ne collent pas entre eux. Dans l'angle nord-ouest est apparue une troisième pierre de taille plus importante (0,25 par 0,10 m), posée sur chant et en équilibre, à distance (0,07-0,15 m) de la paroi de la fosse (fig. 57). Les autres pierres, plus petites, sont placées à plat ou en position légèrement inclinée, dans la partie sud-ouest ou au nord de la fosse (fig. 53 et 57). Un lot d'objets métalliques (n° 26) a été retrouvé en appui contre l'une d'elles, qui est en outre surmontée par un umbo (n° 21). Enfin, trois autres blocs de calcaire ont été relevés sur l'axe longitudinal médian du dépôt, respectivement à 0,03 et 0,12 m au-dessus du fond. Ces éléments, ainsi que la dalle nord-est et peut-être la dalle nord-ouest, pourraient avoir chuté depuis un point haut, à l'instar d'une partie du mobilier (*cf. infra*). Leur disposition ne paraît guère correspondre à celle de calages de poteaux. Il en est de même des blocs isolés trouvés sur le fond qui pourraient être interprétés comme des cales supportant un dispositif en bois. D'après la répartition des pierres, celui-ci semble s'être développé selon un axe sud-ouest/nord-est, sur au moins 1,45 m de long.

On doit envisager également l'hypothèse selon laquelle ces blocs n'auraient eu aucun rôle fonctionnel et auraient été apportés pour eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, ils ne semblent pas relever du même aménagement que le poteau implanté au sud-est de la tombe. L'ancrage particulièrement soigné de ce dernier suggère de restituer un élément de grande longueur, ce qui serait compatible avec une structure de signalisation de la sépulture. Dans cette éventualité, il faut supposer que la couverture était percée ou qu'elle ne couvrait pas complètement la fosse dans ce secteur.

5.2.1.2. Le traitement des restes humains

Un dépôt de crémation secondaire en urne

L'angle sud-ouest est occupé par un grand vase (n° 10) placé sur le flanc sur le fond de la fosse et fermé par une coupe en céramique campanienne (n° 5). Utilisé comme vase ossuaire, il abrite quelques fragments osseux brûlés regroupés sur une couche compacte (30-50 mm d'épaisseur) de petits cailloux calcaires (5-30 mm) qui occupe la partie médiane et inférieure du contenant. Un grand couteau en fer (n° 26) surmonté d'un pot en céramique non tourné incomplet et brisé en trois fragments disjoints (n° 14) reposent sur les restes osseux et sur la couche

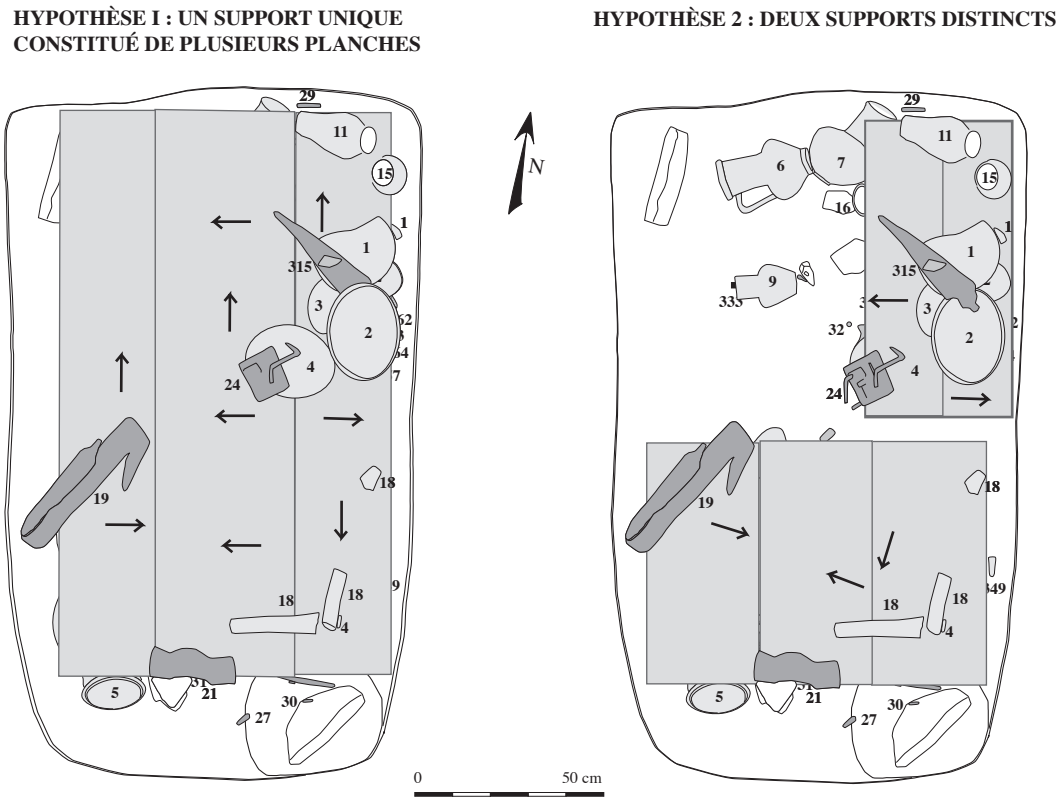

Fig. 59. Propositions de restitution du support, vues en plan (A. Recolin, d'après V. Bel)

de cailloutis (fig. 58) Des fragments de paroi de l'urne se sont effondrés sur ce dépôt avant le colmatage du vase.

Des restes osseux dispersés

La fouille a livré au total 35,5 g d'ossements brûlés (434 fr.) qui peuvent se rapporter à au moins un sujet humain. Ils sont pour la plupart regroupés au fond de l'urne n° 10 (us 497 : 29 g, 336 fr.), mais quelques pièces ont été néanmoins recueillies dans le comblement de la fosse (us 289 : 2,4 g, 64 fr.), et dans celui du trou de poteau 372 (us 373 : 0,6 g, 16 fr.). Ces restes (d'un total de 3 g) sont issus des sédiments échantillonnés pour tamisage qui correspondent à un tiers du remplissage de la fosse (tamisage et tri à la maille de 2 mm). Quelques fragments ont également été isolés sur le fond, au nord de la fosse : sous la cruche n° 9 (us 333 : 2,4 g, 8 fr.), avec les cruches n° 6 (0,1 g, 2 fr.) et n° 7 (0,8 g, 4 fr.), ou dans le colmatage du pot n° 15 (0,2 g, 4 fr.). Un fragment, perdu, a été également repéré à 0,02-0,03 m du fond, sous l'umbo n° 21 (us 351). Cette dispersion ne peut être attribuée à la seule action des fouisseurs, d'autant que la concentration maximale des pièces disséminées hors du vase ossuaire apparaît à distance de ce vase, au nord de la fosse. Par ailleurs, si les éléments issus du comblement sont majoritairement de petite taille, un fragment de diaphyse de 42 mm de long a été mis au jour sous la cruche n° 9, à 0,80 m de l'urne. Les restes humains prélevés sur le bûcher, associés probablement aux boutons d'applique (n° 32-33) ont donc fait l'objet de deux gestes bien distincts : un dépôt dans un vase soigneusement obturé par une coupelle, et une dispersion sur le fond de fosse et peut-être sur le support mis en place dans la tombe (*cf. infra*). Cette répartition est assez comparable à celle des armes dans la sépulture.

Les données ostéologiques

La taille et l'épaisseur de la corticale des éléments de diaphyse de fémur et d'os longs indéterminés sont homogènes et compatibles avec le stade de maturation d'un individu de taille adulte (adulte ou adolescent). Les fragments de crâne en revanche sont caractérisés par une faible épaisseur du diploë, ce qui pourrait indiquer que l'on a affaire à un sujet jeune, ou bien que seules les parties du crâne les moins épaisses ont été conservées. On ne dispose en fait d'aucun indice déterminant (restes de dents ou d'épiphyses) pouvant préciser d'une part s'il existe des éléments immatures certains et d'autre part si ces restes se rapportent à un sujet unique (un adolescent) ou à deux sujets d'âges distincts.

La fragmentation des pièces est importante, la plupart ayant une taille inférieure à 4 mm. Les éléments les plus grands proviennent du vase ossuaire qui a livré notamment un fragment de fémur de 45 mm de long et un fragment probable de tibia de 65 mm de long. Ces pièces présentent des fissures parallèles

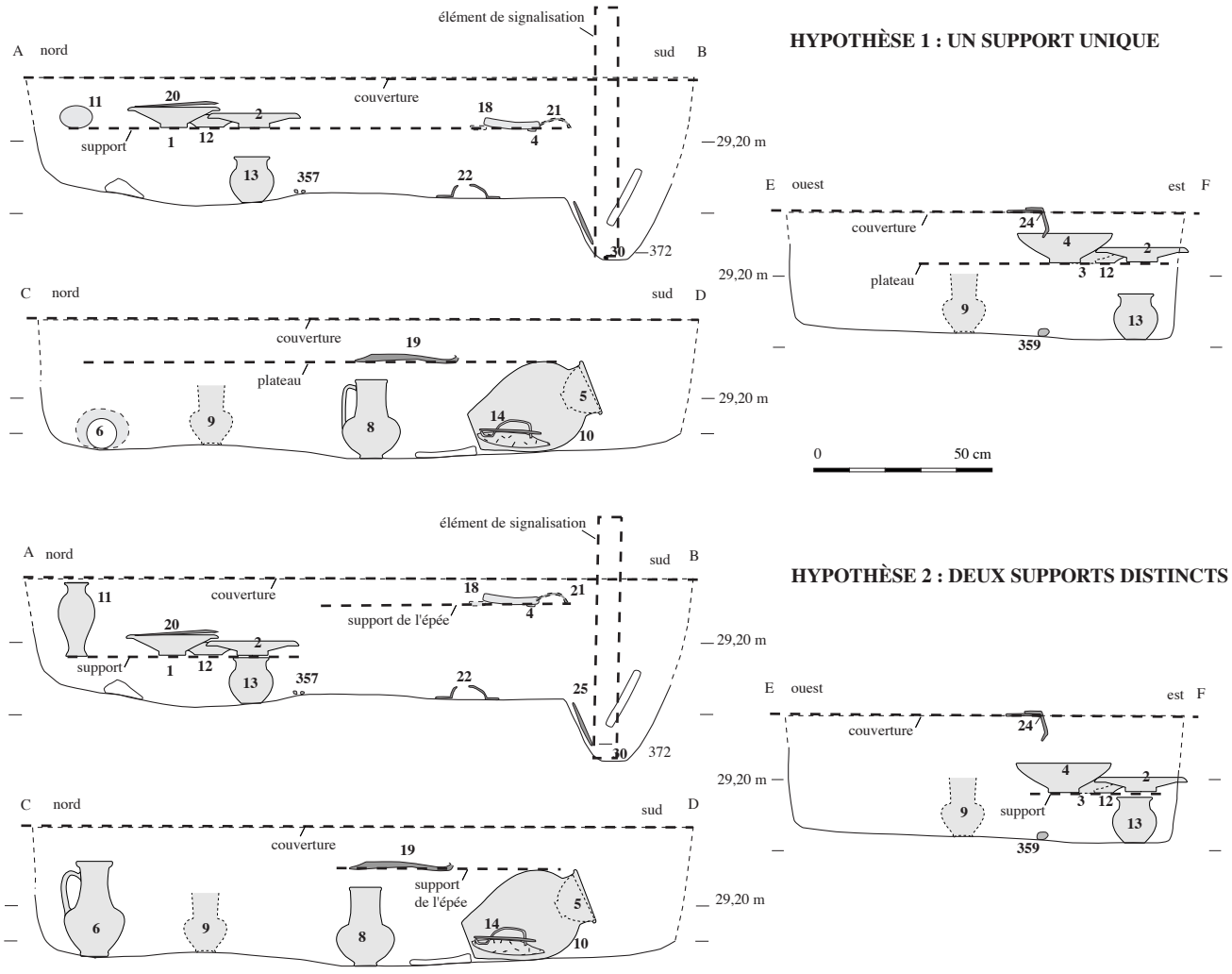

Fig. 60. Propositions de restitution du support, vues en coupe (A. Recolin, d'après V. Bel)

transverses et en écailles, et des craquelures qui témoignent d'une crémation à l'état frais (Guillon 1987 et Buiskra, Swegle 1989). La teinte, blanc crayeux à gris clair, de la plupart des fragments suggère une exposition à une forte température (plus de 650°C, voire au-delà de 800°C d'après Bonucci, Graziani 1975). Quelques rares pièces (fragment de diaphyse dans le vase n° 10, fragment d'os coxal près de la cruche n° 7 notamment) ont une teinte brune à noire qui témoigne de variations thermiques.

La masse osseuse conservée (35,5 g ou 41,5 g, si l'on tient compte des pertes dues à l'échantillonnage du comblement) est très faible si on la compare aux valeurs de références disponibles pour les sujets adultes (poids moyen compris entre 1001,5 g et 2422,5 g selon J. I. Mac Kinley (1993). S'il faut relativiser l'importance du déficit dans la mesure où ces restes se rapportent à un sujet probablement adolescent, il trahit néanmoins un prélèvement très partiel des ossements sur le bûcher.

Les os indéterminés représentent 35,5 % de la masse totale (12,6 g), dont 19,1 % d'esquilles (6,8 g), 16,3 % de fragments de diaphyses (5,8 g). Le reste est composé de fragments de crâne (9,8 g issus du vase n° 10, soit 27,6 % du poids total), et des membres inférieurs (12,9 g soit 36,3 % du poids total) : dont 9,5 g de diaphyse de fémur gauche, 3,3 g de diaphyse probable de tibia, issus de l'urne n° 10, et un petit fragment de cotyle associé à la cruche n° 7.

5.2.1.3. Étagement des dépôts

À l'exception de quelques tessons isolés qui semblent résiduels ou intrusifs, la sépulture a livré un lot important d'objets complets ou presque (fig. 55), qui correspond selon toute vraisemblance à un dépôt intentionnel (*cf. infra*). Une partie de ces éléments n'a pas été trouvée sur le fond de la fosse, mais au sein du comblement à distance plus ou moins importante du plancher de la tombe (fig. 53). Cette disposition pourrait résulter d'un dépôt après un premier apport de sédiment dans la fosse. Toutefois d'autres indices suggèrent plutôt de restituer des processus d'effondrement à l'intérieur d'un espace vide, depuis un plan de pose distinct du fond de fosse (*cf. supra*). Il se pourrait

Fig. 61. Vue de l'épée au sommet du comblement de la tombe SP290 (cliché S. Aïssa)

donc qu'une partie des dépôts ait été placée sur un support en matériau périssable.

L'inclinaison parfois importante des pièces livre par ailleurs des indications indirectes sur le mode d'effondrement et la nature de ce support. Dans l'angle nord-est de la tombe, les assiettes n° 1 et 2, et, au-dessous d'elles, les assiettes 3 et 12, sont disposées sur deux niveaux, en position oblique et divergente, le point haut au-dessus du pot n° 13 (fig. 54, 55 et 58). Les vases n° 1 et 12 sont inclinés vers le bas et le nord-ouest. Le vase n° 3 présente un pendage vers le nord/nord-ouest. Le vase n° 2 est incliné vers l'est, en appui contre la coupe n° 4 inclinée vers le sud-ouest (fig. 58). Le basculement du plat n° 1 a entraîné dans sa chute la coupe n° 4, la plaque de serrure n° 24 et le fer de lance n° 20. Ces mouvements se sont accompagnés d'un écrasement du pot n° 13 sous-jacent.

Tout se passe en fait comme si le dispositif supportant les vases s'était brisé de part et d'autre de ce pot. Le support pourrait donc avoir été composé de deux planches connexes au grand axe de direction nord/sud, la planche orientale ayant basculé vers l'est, la seconde ayant versé vers l'ouest (fig. 59). Secondairement, ces supports se seraient rompus au niveau du pot, ce qui expliquerait l'inclinaison divergente du vase n° 4 d'une part, et des vases n° 1 et 12 d'autre part. On peut également envisager que les récipients reposent à la fois sur le pot et sur des éléments en matière organiques (denrées alimentaires ou objets manufacturés) qui auraient provoqué, en se décomposant, le basculement des vases.

Le support de ces quatre récipients (fig. 60) doit être restitué à au moins 0,13 m environ au-dessus du fond (soit 29,18 m d'altitude). Ce niveau correspond au sommet du pot avant son effondrement, si on le replace en position fonctionnelle. La situation du vase n° 11 (plan de pose à 29,11 m), du pot n° 15 (29,10 m) et de l'umbo n° 21 (29,14-29,08 m), sur le même axe nord-est/sud-ouest que les précédents, est compatible avec un dépôt sur ce même support.

En revanche, l'épée retrouvée près du bord occidental (fig. 61) est conservée à une hauteur supérieure, à 0,25 m du fond (soit 29,28 m d'altitude). Ce niveau coïncide avec le sommet actuel du vase ossuaire retrouvé à proximité, posé sur la panse au fond de la tombe. Soit l'épée était située sur un support distinct des autres objets et plus élevé (fig. 59 et 60, hypothèse 2), soit l'ensemble des objets étagés dans le comblement a été mis en place sur un même niveau (fig. 59-60, hypothèse 1). Les différences d'altitudes pourraient résulter d'un affaissement plus ou moins rapide des éléments du support ou des différents supports (?). Il est possible aussi d'envisager un dépôt de l'épée sur la couverture de la tombe.

D'autres éléments se trouvent dans une position relativement haute dans le comblement : il s'agit d'un fragment d'amphore (n° 18) retrouvé à 29,22 m d'altitude. Il est associé à deux autres éléments de la même amphore et à un fragment de la coupe n° 4, localisés à 29,07-29,13 m d'altitude. Ce lot pourrait avoir été placé sur un même support à un niveau comparable à celui de l'épée et qui se serait effondré vers l'ouest.

Par ailleurs, la pointe du fer de lance était engagée sous le pot n° 16 ce qui pourrait indiquer que ce dernier récipient était également placé en hauteur bien qu'il ait été retrouvé à proximité du fond de fosse. Dans cette hypothèse, il faudrait également restituer sur le support la cruche n° 7 qui s'appuie sur les pots n° 16 et 11, ainsi que la cruche n° 6 qui chevauche la précédente.

Ces données nous conduisent à proposer plusieurs hypothèses pour le dispositif d'étagement du dépôt (fig. 59 et 60).

- Soit on a affaire à des supports multiples, de natures diverses, et dont on ignore tout de la morphologie.

- Soit on restitue un plateau unique de forme oblongue au grand axe de direction nord/sud si l'on en juge par la répartition des éléments (fig. 59-60, hypothèse 1). Il devait mesurer au moins 1,50 m de long et 0,80 m à 0,90 m de large environ. Il recouvrait le vase ossuaire n° 10 qui, dans cette hypothèse, était placé sur la panse. D'après le mode d'effondrement des objets, ce plateau semble avoir été constitué d'au moins trois planches connexes, reposant aux extrémités sud et nord sur des supports en bois ou sur les vases sous-jacents posés sur le fond de la tombe.

- Troisième hypothèse : il existait deux niveaux de dépôts distincts. Un premier support situé à 28,18 m d'altitude minimum regrouperait ainsi les objets situés au nord, à l'exception des pots n° 13 et 17 et peut-être de la cruche n° 9. De 0,70 m de côté environ, il devait être formé de deux planches de direction nord-est/sud-ouest. Le deuxième support, situé à 28,28 m d'altitude minimum, pouvait réunir l'épée et les éléments d'amphore, ainsi que peut-être l'umbo n° 21. Dans cette hypothèse, il devait recouvrir le vase ossuaire n° 10. Ce dernier pourrait avoir été placé en position fonctionnelle, avant de basculer sous le

poids du plateau. Le pendage des objets, vers l'axe longitudinal médian de la tombe, suggère de restituer deux planches, à l'est et à l'ouest. Ces éléments pourraient correspondre à un support à l'intérieur même de la sépulture (fig. 60, hypothèse 2), ou bien éventuellement, à la couverture de la tombe.

Quel que soit le (ou les) support(s) envisagé(s), le dépôt surélevé comprend au moins l'épée n° 19, le fer de lance n° 25, l'umbo n° 21, le vase balustre n° 11, les pots n° 15 et 16 et les cruches n° 6 et 7, les assiettes (n° 1, 2, 3 et 12) et la coupe n° 4. Il regroupe donc une partie des armes et des pots, ainsi que le service de coupes et assiettes. À cet ensemble, il faut éventuellement associer une patte de scellement en plomb trouvée contre la paroi nord de la fosse à 0,06 m du fond (n° 29). La plaque de serrure n° 24 pourrait être associée à ce lot ou bien au dispositif de couverture de la tombe (*cf. supra*).

En revanche, il est à peu près assuré que les éléments de faune retrouvés sur le fond dans l'angle nord-est, sous le pot n° 13 et les différents plats, ont bien été placés sur le fond. C'est sans doute aussi le cas du lot d'objet en fer n° 26, du pot n° 17 et de la cruche n° 8, respectivement recouverts par les vases n° 10, 11 et par l'épée. Aucun indice ne permet de statuer sur la position initiale de la cruche n° 9 qui pourrait éventuellement avoir basculé depuis un point haut, mais qui a été retrouvée sur le fond.

En plan, la répartition du mobilier ne semble pas avoir été laissée au hasard. En effet, si les armes sont disséminées dans l'ensemble du dépôt, la faune et les plats sont regroupés au nord-est avec les pots et une partie des cruches. En revanche, les fragments d'amphore sont localisés au sud-est. On n'observe pas de regroupement autour du vase ossuaire qui apparaît éloigné des dépôts de vases. À l'exception des fragments d'amphore, les éléments les plus proches appartiennent à l'équipement personnel du défunt : épée, umbos et lots d'objets en fer (dont les fibules, les éléments d'attache de l'épée). En revanche, il semble que les pièces osseuses brûlées dispersées sont surtout présentes au nord de la fosse, parmi les vases (*cf. supra*).

5.2.1.4. Fragmentation et dispersion intentionnelles des dépôts

Outre le pot n° 14, incomplet et manifestement brisé avant son dépôt dans le vase ossuaire (*cf. supra*), deux autres objets témoignent de la pratique du bris intentionnel des dépôts. Il s'agit de l'assiette n° 4 dont un fragment a été repéré à 0,60 m de distance au sud du vase, et à 0,14 m au-dessus du fond de fosse (29,19 m d'altitude). Le second exemple est donné par l'épée dont la soie a été trouvée sur le fond de la fosse parmi le lot d'objets n° 26, à 0,50 m de son point d'origine.

En revanche, le bris de l'assiette n° 1 est plus incertain et pourrait résulter de la chute du plat, suite à l'effondrement du support. La plus grande partie du vase est conservée en connexion dans l'angle nord-est de la fosse, en position oblique (*cf. supra*). Deux fragments détachés du rebord dirigé vers le fond ont été recueillis sur le fond, à proximité, l'un sous le bord est du récipient, et l'autre au nord, engagé sous une pierre de calage. Il apparaît en outre que l'épée n° 19, l'umbo n° 22 et la partie proximale du fer de lance n° 25, ont également été déformés avant leur dépôt dans la tombe.

À l'instar de ce qui a été observé dans les tombes SP6022 du Forum Kinépolis (*cf. infra*, chapitre 6) et SP3322 du Mas de Vignoles (*cf. infra*, chapitre 7), le dépôt d'amphore n'est attesté que par des restes très lacunaires se rapportant à la partie supérieure du récipient. Dans le cas présent, toutefois, les éléments conservés sont réduits (deux fragments d'une ou deux anses d'une même amphore : *cf. infra*) ce qui nous a conduit à émettre quelques réserves sur leur statut de dépôt intentionnel. Ici comme ailleurs, ils sont localisés dans la partie supérieure du colmatage de la tombe et pourraient avoir été placés sur la couverture de la fosse ou sur un support intermédiaire (*cf. supra*). Dans ce contexte, les lacunes observées pourraient résulter en partie de la destruction du sommet de la fosse par les labours. Il est toutefois peu probable que l'arasement de la fosse ait fait disparaître une amphore complète sans induire d'autre bouleversement dans le reste du dépôt et alors même que les fragments d'amphore subsistants se situent à une altitude inférieure à celle de plusieurs autres dépôts (épée, sommet de plusieurs vases). C'est donc probablement les restes d'une amphore lacunaire qui ont été mis en place (volontairement ou de façon fortuite) dans (ou sur) la sépulture.

5.2.1.5. Les restes de faune (I. R.-B.)

Les restes osseux et dentaires d'animaux ont été déposés sur le fond, dans l'angle nord-ouest du coffre. Il s'agit essentiellement d'un fémur gauche de bœuf (359, 360) ayant appartenu à un sub-adulte mort avant d'avoir atteint l'âge de 3 ans, et aussi, non loin et au-dessous du groupe de céramiques n° 3, 12 et 13, d'un métatarse IV, d'une phalange proximale et d'une phalange mésiale non épiphysée de porc (358, 362, 363) (fig. 54). Si cette dernière provient d'un individu tué entre 9 et 12 mois, il n'est pas possible de se prononcer pour les deux premiers os. En outre, le mauvais état de conservation ne donne pas la possibilité de déterminer si ces trois pièces osseuses composaient une même patte. Il a également été découvert une dent de mouton (ou de chèvre, 352 : dans l'assiette n° 3), deux vertèbres de poisson (364), deux os d'oiseaux (313 : dans le vase ossuaire n° 10) et vingt-sept esquilles.

5.2.1.6. Le mobilier céramique : dépôts et vase ossuaire (S. B.) (fig. 62 à 64)

1. Assiette de type Lamboglia 36 en céramique campanienne A, datée de 225 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 149). Vase complet en 24 fragments. Les cassures sont émoussées et concrétionnées. Le vernis est mat et écaillé au niveau du bord surtout. La paroi interne est concrétionnée.

Localisation : 23 fragments, us 310 ; 1 fragment, us 356.

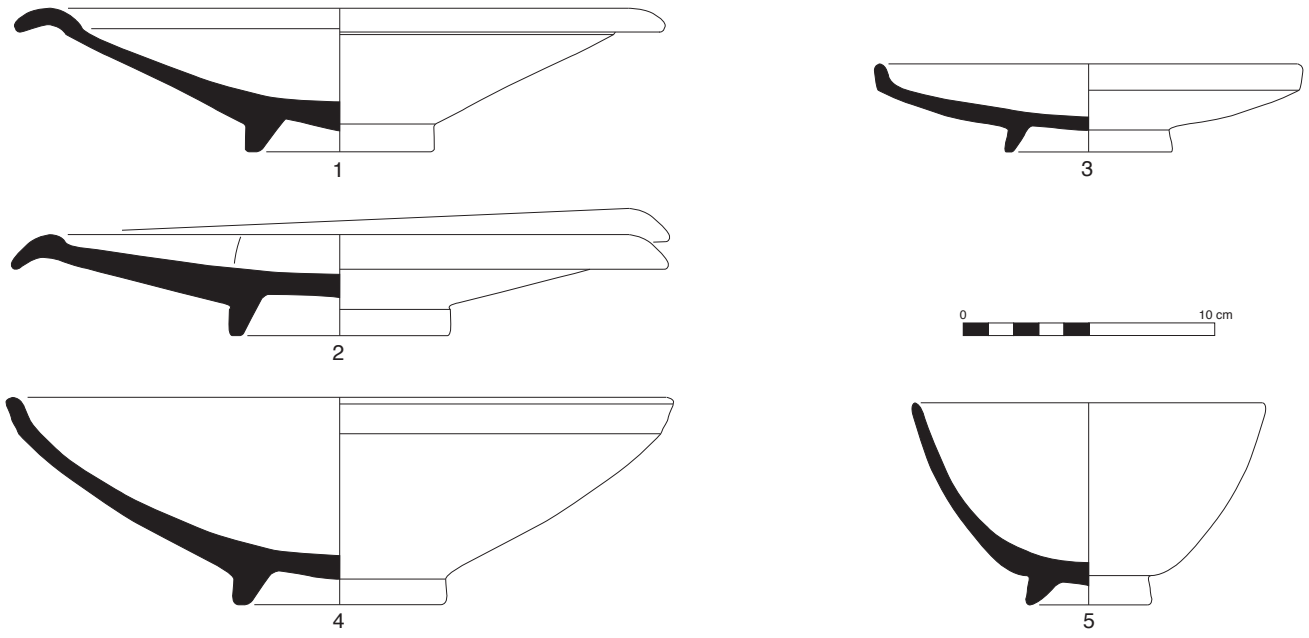

Fig. 62. Mobilier de la tombe SP290 : céramique campanienne (dessin S. Barberan)

2. Assiette entière de type Lamboglia 36 en céramique campanienne A. Elle présente un profil nettement déformé mais aussi une paroi externe bosselée par endroits et quelques traces de broutage. Le vernis, mat et de teinte marron à noire à l'intérieur, est assez bien conservé. Le centre du vase est souligné par un disque d'empilement. Le bord est entamé par une petite ébréchure ancienne. La surface interne du récipient est concrétionnée.

Localisation : us 309.

3. Petite assiette entière de type Lamboglia 5/7 en céramique campanienne A, datée de 125 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 147). Le vernis est mat et assez bien conservé si on excepte la partie supérieure de la lèvre et le plan de pose. Une ébréchure ancienne de petite taille entame le bord. La paroi interne est concrétionnée.

Localisation : us 352.

4. Coupe de type Lamboglia 27Bb en céramique campanienne A, datée de 225 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 148). Cependant, cette forme n'apparaît pas, à Lattes ou à Nages, avant 175 av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 468-469). Vase complet en 23 fragments. Les cassures sont émoussées et concrétionnées. Le vernis est mat. Il est écaillé surtout au niveau du bord et du fond. La paroi interne du vase est, elle aussi, concrétionnée.

Localisation : 21 fragments, us 308 ; 1 fragment, us 289 ; 1 fragment, us 319.

5. Bol de type Lamboglia 31b en céramique campanienne A daté de 175 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 148). Vase complet en 42 fragments. Le vernis est mat. Il est écaillé au niveau du bord et sur une grande partie de la surface externe du vase. La paroi interne est concrétionnée principalement sur le fond.

Localisation : us 320.

6. Cruche à embouchure large de type CL-REC 2b en céramique tournée à pâte claire calcaire datée de 150 à 50 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 225). Le profil de la lèvre s'apparente à la variante bd 1 (Py *et al*. 2001 : 807). Vase vraisemblablement complet mais très fragmenté (250 fragments environ). La pâte est de teinte jaune claire et savonneuse au toucher.

Localisation : us 305.

7. Cruche à embouchure large de type CL-REC 2b en céramique tournée à pâte claire calcaire. Le profil de la lèvre s'apparente à la variante bd 1. Vase vraisemblablement complet mais très fragmenté (350 fragments environ). La pâte, de teinte jaune claire, est plus grossière que pour les cruches n° 6 et n° 8.

Localisation : us 304.

8. Cruche à embouchure large de type CL-REC 2b en céramique tournée à pâte claire calcaire. Le profil de la lèvre s'apparente à la variante bd 2 (Py *et al*. 2001 : 807). Vase vraisemblablement complet mais très fragmenté (350 fragments environ). La pâte est de teinte jaune claire et savonneuse au toucher.

Localisation : us 312.

9. Petite cruche à embouchure large complète (?) de type indéterminé (probablement CL-REC 2b) en céramique tournée à pâte claire calcaire. Le mauvais état de conservation de ce vase

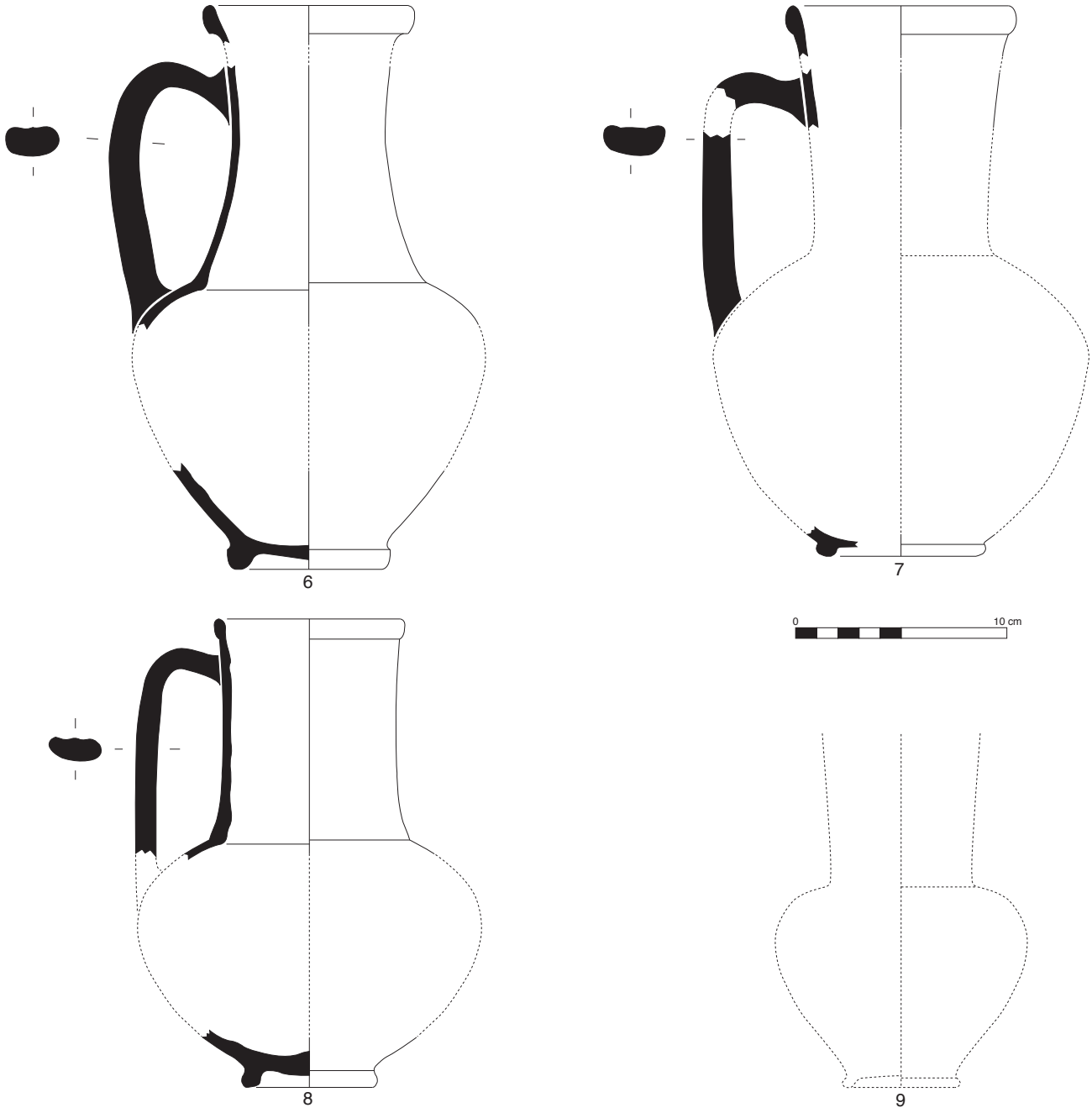

Fig. 63. Mobilier de la tombe SP290 : céramique claire récente (dessin S. Barberan)

(fragments souvent réduits en poudre) ne nous a pas permis de comptabiliser les tessons très friables qui le constituent. Dans le même esprit, aucun élément de forme (bord, fond ou anse) n'a pu être reconnu et donc dessiné. Le profil sommaire du récipient a néanmoins pu être relevé avant qu'il ne soit démonté pour la fouille de son remplissage.

Localisation : us 311.

10. Urne en céramique celtique (ou imitation ?) de type CELT 2c datée de 150 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 165). Vase complet en 294 fragments. Récipient tourné cuit en mode A et de teinte homogène orange marron claire. Le dégraissant est assez fin (particules de mica doré et argenté, associées à de petits éclats de coquilles ou de fossiles).

Localisation : us 313.

11. Vase balustre en céramique celtique de type CELT 3d (Périchon 2) daté de 250 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 166).

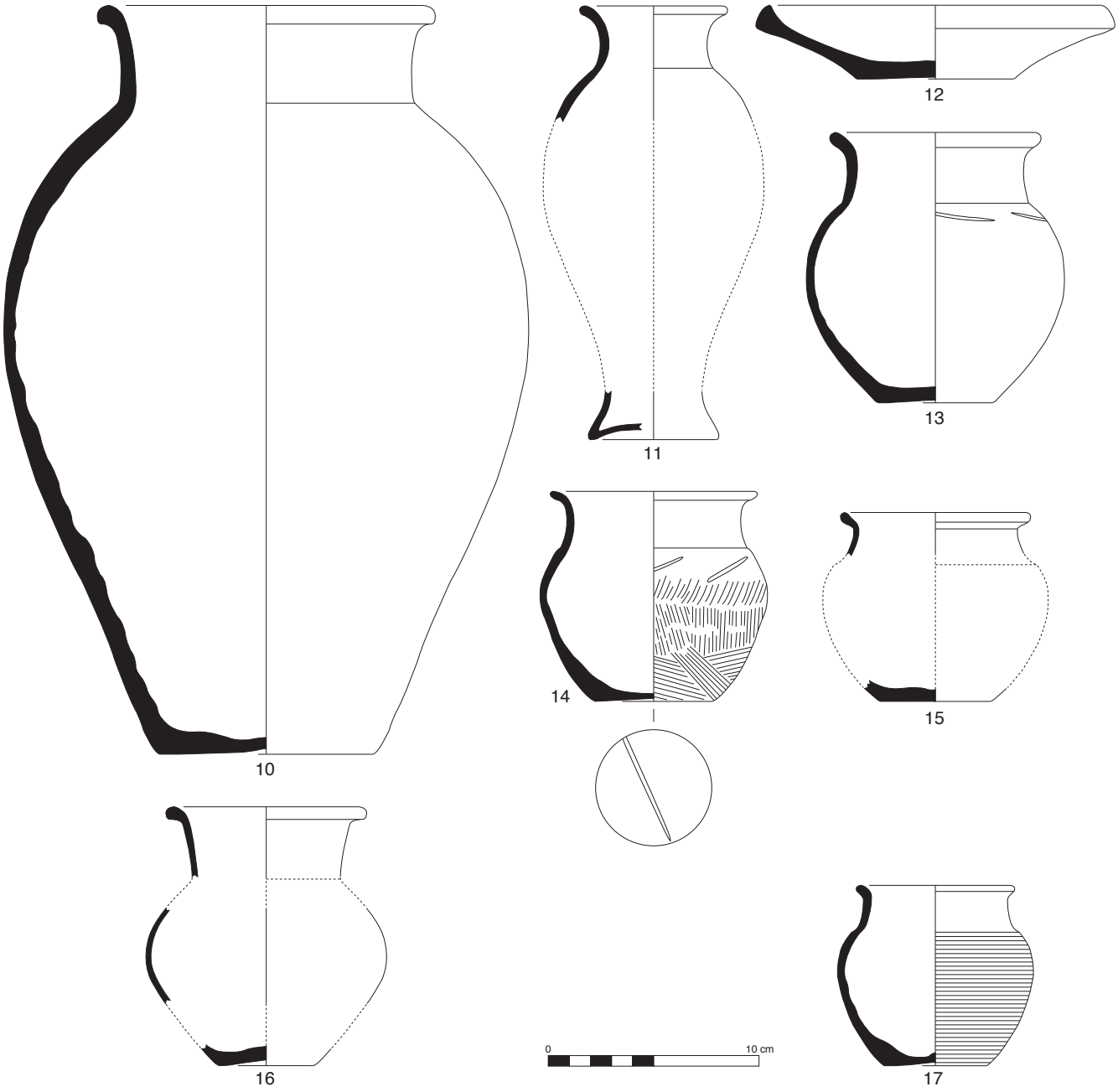

Fig. 64. Mobilier de la tombe SP290 : céramique non tournée (dessin S. Barberan)

Vase complet mais très fragmenté (320 fr. environ). Récipient tourné à pâte sableuse cuite en mode A (couleur orangée). La surface externe présente une teinte cendreuse dans la partie supérieure principalement. Le dégraissant est difficilement identifiable à l'œil nu (mica argenté et petits éclats blancs).

Localisation : us 303.

12. Petite assiette de type indéterminé (imitation de commune italique ?) en céramique modelée. Vase complet en 55 fragments. Récipient fruste cuit en mode A et de teinte rose claire. Le dégraissant, grossier et dispersé, est présent en surface. Il s'agit d'éclats de coquilles ou de fossiles mêlés à de fines particules de mica argenté.

Localisation : us 353.

13. Petite urne de type CNT-LOR U5d en céramique modelée. Vase complet en 75 fragments. Récipient cuit en mode A et de couleur marron. Sa surface externe est cependant en grande

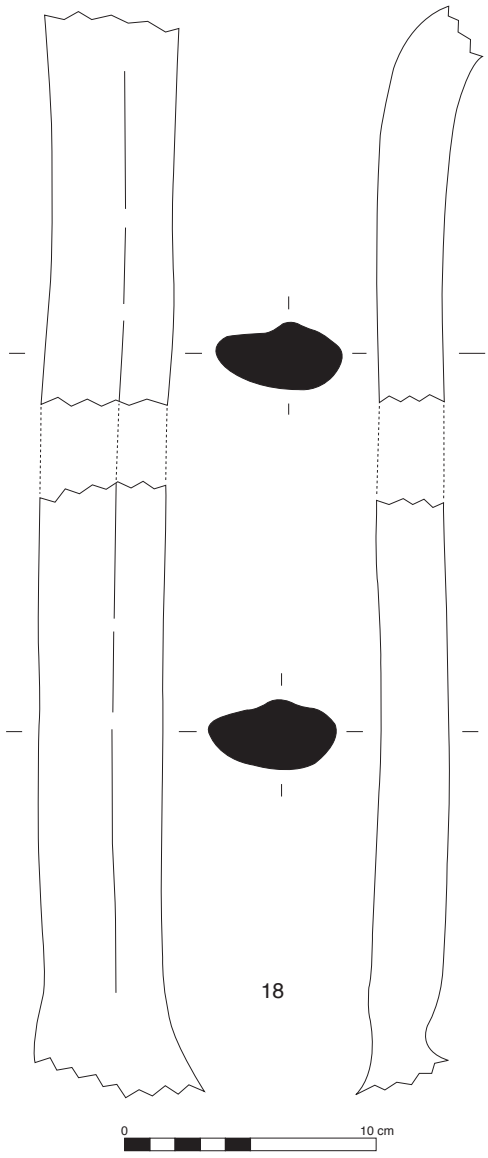

Fig. 65. Mobilier de la tombe SP290 : amphore (dessin S. Barberan)

partie noircie. La partie supérieure de la panse est marquée par de fines encoches disposées à intervalles réguliers, et imprimées avant cuisson. Le dégraissant est peu abondant mais varié : mica argenté, quartz ou calcite et peut-être aussi quelques éclats de coquilles ou de fossiles.

Localisation : 1 fragment, us 289 ; 74 fragments, us 358.

14. Petite urne de type CNT-LOR U5d en céramique modelée. Vase incomplet en 4 fragments. Les cassures sont anciennes et il est possible que ce vase ait été réutilisé comme louche. La pâte est de couleur rouge et les parois sont entièrement noircies. Le dégraissant est abondant et visible en surface (grains de quartz ou de calcite). La panse est peignée. Immédiatement sous l'épaulement, de petites encoches profondes, imprimées avant cuisson, ont été disposées à intervalles réguliers. Le plan de pose a également subi le même traitement (simple trait incisé avant cuisson).

État de conservation : 10 % du bord ; 100 % du fond ; 50 à 75 % du vase. Localisation : us 495.

15. Petite urne de type CNT-LOR U5d en céramique modelée. Vase complet mais très fragmenté (247 tessons). Ce récipient, cuit en mode A et de teinte orangée, a peut-être été régularisé au tour lent. Le pourtour de la lèvre est noirci, tout comme une partie de la paroi externe de la panse. Le dégraissant se compose essentiellement de fines particules de mica argenté.

Localisation : us 302.

16. Petite urne en céramique régularisée au tour lent qui s'apparente typologiquement à la forme CNT-LOR U5d. Vase complet en 135 fragments. Récipient friable, cuit en mode A et de teinte marron claire à jaune claire. Le dégraissant, d'aspect grossier, est présent en abondance : éclats de coquilles ou de fossiles mêlés à des grains de quartz ou de calcite visibles en surface.

Localisation : us 306.

17. Petite urne en céramique régularisée au tour lent qui s'apparente typologiquement à la forme CNT-LOR U5d. Vase complet en 58 fragments. Récipient cuit en mode A et de couleur marron. La paroi externe est noircie par endroits, notamment sur tout le pourtour de la lèvre. La panse est ornée de fines stries horizontales, absentes du col. Le dégraissant se compose essentiellement de fines particules de mica doré et argenté.

Localisation : us 321.

5.2.1.7. Un dépôt céramique incertain (S. B.) (fig. 65)

18. Deux fragments d'une ou des deux anses de la même amphore italique qui, par rapport à leur taille et à leur section, peuvent être apparentés à un conteneur de type Dressel 1B. D'après la nature de la pâte, cette amphore serait originaire d'Etrurie méridionale, vraisemblablement d'Albinia (détermination de la forme et de l'origine de l'amphore réalisée par G. Maza).

Localisation : 1 fragment, us 300 ; 1 fragment, us 318.

5.2.1.8. Les dépôts de mobilier en métal et en os (N. C.) (fig. 66-68)

19. Épée en fer engagée dans un fourreau de même nature. L'ensemble quasiment complet à l'exception de la soie a été intentionnellement replié avant son dépôt dans la sépulture. Quatre repliements bien distincts sont observables sur la lame. L'épée est composée de 4 fragments qui recollent partiellement, et de plusieurs éclats.

La soie de l'épée, vraisemblablement de section quadrangulaire d'après l'observation au niveau de la cassure, est manquan-

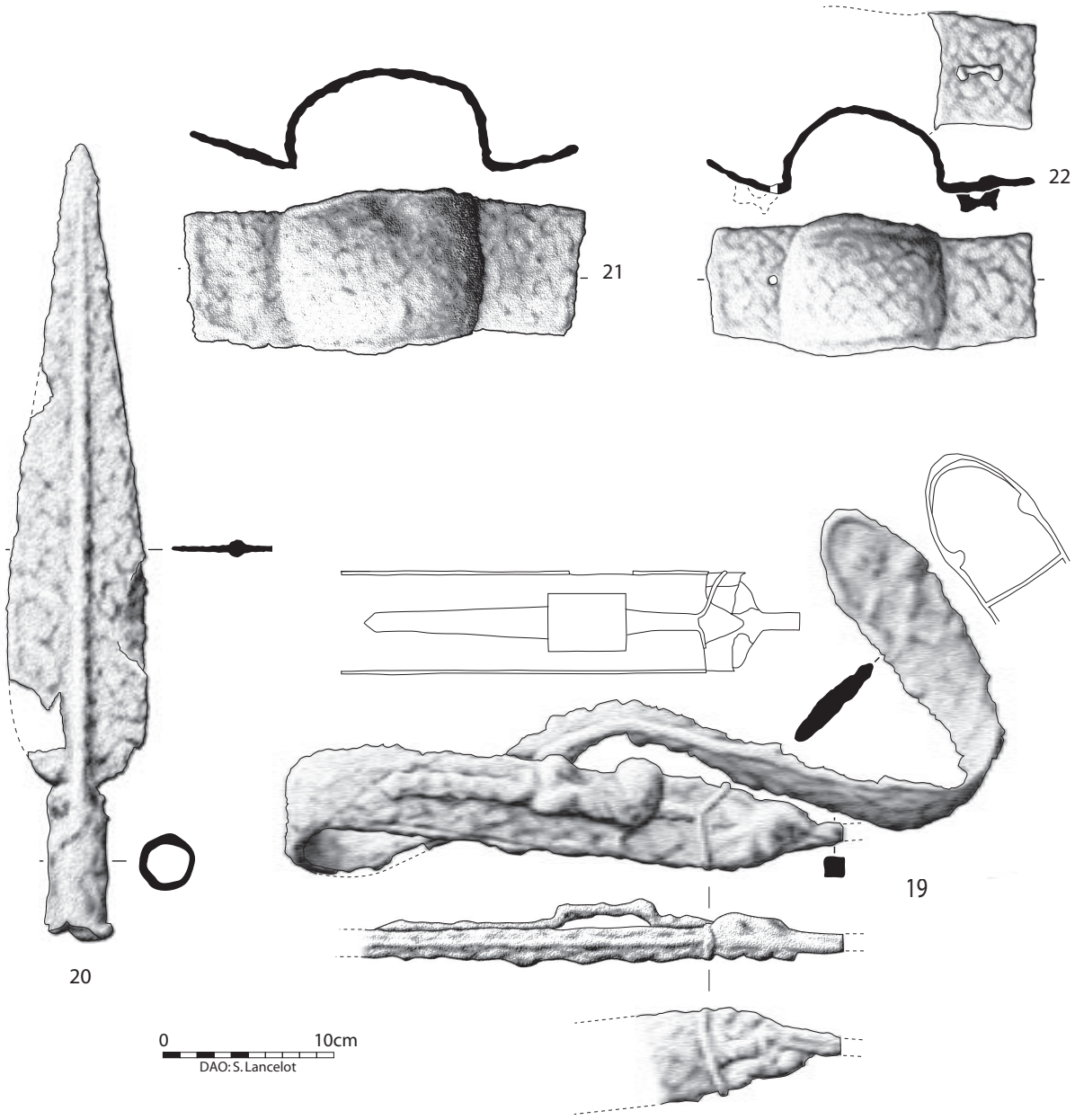

Fig. 66. Mobilier de la tombe SP290 : les armes (dessin S. Lancelot)

te. Elle a été retrouvée à distance de l'épée, accompagnée d'un lot d'objets en fer (voir description du n° 26).

La lame à deux tranchants parallèles et nervure centrale présente une pointe arrondie. L'extrémité supérieure de la lame au contact de la soie ne paraît pas rectiligne et se joint à celle-ci à angle droit, mais présente un épaulement légèrement incliné. De la même manière, sur le revers (face opposée à celle où se trouve le dispositif d'attache du fourreau) le haut de la lame semble présenter une croisière relativement complexe.

Le fourreau de l'épée à bords rectilignes parallèles est composé de deux minces lames en tôle de fer faiblement cintrées. Les bords de la tôle la plus large sont repliés en gouttière et rabattus sur l'autre lame. Ce procédé n'est pas utilisé sur toute la longueur, en effet la cassure récente de l'extrémité de la lame et du fourreau permet d'observer un autre système d'ajustement de la gaine au moyen de la bouterolle rabattue en gouttière qui maintient ainsi les deux valves du fourreau de largeur identique, quelques barrettes ou frettes de renfort sont visibles sur les clichés radiographiques. La bouterolle présente une forme légèrement effilée, elle est dotée de part et d'autre d'une boule ou disque en léger relief. Sur l'une des faces du fourreau, une attache destinée à recevoir la courroie de suspension de l'épée a été fixée. Ce pontet de forme rectangulaire est prolongé de part et d'autre par un aileron certainement rivé au fourreau. L'ailette

Fig. 67. Épée de la tombe SP290 (cliché Materia Viva)

inférieure est particulièrement développée (105 mm), tandis que l'ailette supérieure est atrophiée (32 mm). À l'extrémité de cette dernière, une barrette de renfort entoure les deux lames ou valves du fourreau. Ce type de pontet à ailerons dissymétriques (un long/un court) est comparable à celui du fourreau d'épée de Saint-Laurent-des-Arbres. Il semble caractériser des armes plus tardives que les exemplaires à pontets à ailettes symétriques comme ceux qui ont été découverts sur le site du Cadereau (*cf. supra*, chapitre 4) ou dans la tombe 3 de la nécropole des Colombes à Beaucaire, datées du IIe s. av. J.-C.

Longueur totale de l'épée dans le fourreau sans la soie : 1010 mm. Largeur maximale du fourreau : 65 mm.

Localisation : us 210.

Pièce radiographiée et restaurée.

20. Pointe de lance en fer, quasiment complète, composée de 5 fragments qui recollent, en connexion lors de la découverte. La fragmentation résulte de cassures anciennes.

Cette arme offensive est constituée d'une lame ou pointe et d'une douille conique. La lame est marquée par une forte nervure centrale visible sur les deux faces. Cette nervure médiane prononcée présente une section hémisphérique. La flamme n'a subi aucune déformation à l'exception d'une pliure très probablement ancienne sur l'une des ailettes. La base des ailettes est arrondie à l'amorce de la flamme au contact de la douille.

La douille de forme conique est dissociée de la pointe. Elle a été découverte lors du décapage de surface (cassure récente). Elle est beaucoup plus altérée par l'oxydation, ce qui rend les observations typologiques plus difficiles. Deux trous de fixation sont visibles.

Longueur totale de la pointe sans la douille : 380 mm. Longueur totale de la pointe avec la douille : 441 mm. Largeur maximale de la lame à sa base : 80 mm. Diam. d'ouverture de la douille à l'extérieur : 25 mm. Diam. de la douille à l'intérieur : 19 mm.

Localisation : us 307.

Objet restauré.

21. Umbo de bouclier en fer complet, composé de 5 fragments qui recollent en connexion au moment de la découverte. La fragmentation de cet objet semble résulter de cassures anciennes.

Il s'agit d'une partie de l'arme défensive à profil en oméga majuscule, l'umbo croisant transversalement la spina verticale du bouclier. Les ailettes de forme quasiment rectangulaire assurant la fixation de cette pièce sur le bouclier au moyen de dispositifs non visibles (des excroissances liées à l'oxydation de cette pièce laissent présumer la présence de rivets et/ou des perforations de fixation). Le profil convexe est assez accusé, tandis que les ailettes sont légèrement relevées. La partie médiane ou transversale bombée de l'umbo est bordée d'un ourlet épaissi assez distinct, sur les deux rebords, de la face externe, tandis que la section des ailettes est plate, ne présentant aucun renfort.

Longueur totale : 245 mm. Largeur maxi. à la partie médiane : 100 mm. Largeur maximale à l'extrémité des ailettes : 75 mm.

Localisation : us 299.

Objet restauré.

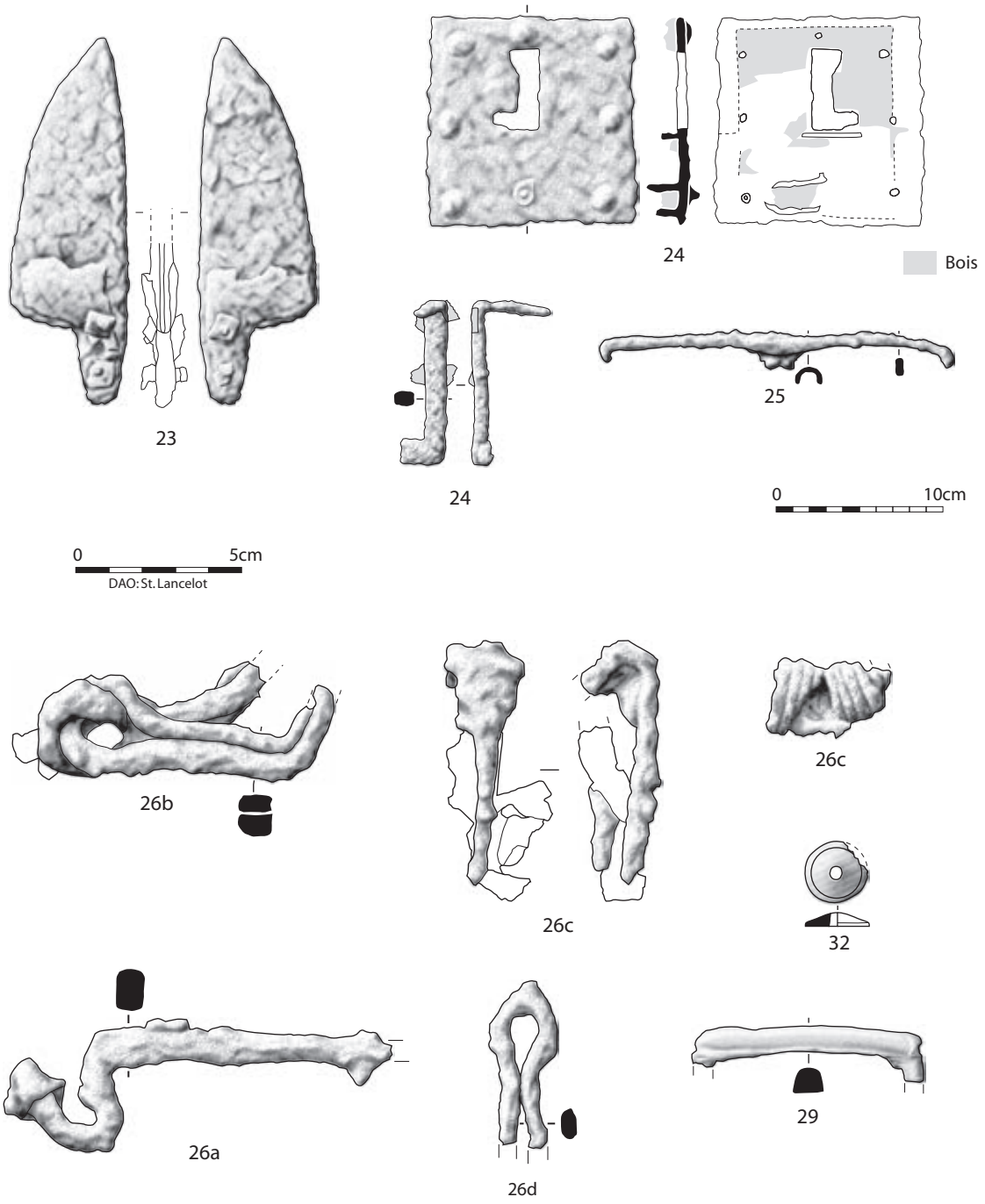

Fig. 68. Mobilier de la tombe SP290 : *instrumentum* en fer et en os (dessin S. Lancelot)

22. Umbo de bouclier en fer quasiment complet, composé de 12 fragments qui recollent, en connexion (hors lacune) lors de la découverte. La fragmentation de cet objet semble résulter de cassures anciennes.

Il s'agit d'une partie de l'arme défensive à profil en oméga majuscule, l'umbo croisant transversalement la spina verticale du bouclier. Les ailettes de forme trapézoïdale assurent la fixation de cette pièce sur le bouclier au moyen de dispositifs visibles, presque entièrement conservés sur l'un des côtés (clous en ailettes formant un H majuscule dont la tête était aplatie sur l'ailette). Ce même procédé de fixation est déductible sur l'autre ailette car des perforations visibles ont été aménagées. Le profil convexe est assez accusé, tandis que les ailettes sont légèrement relevées. La partie médiane ou transversale bombée de l'umbo est bordée d'un ourlet épaissi assez distinct sur les deux rebords de la face externe, tandis que la section des ailettes est plate, ne

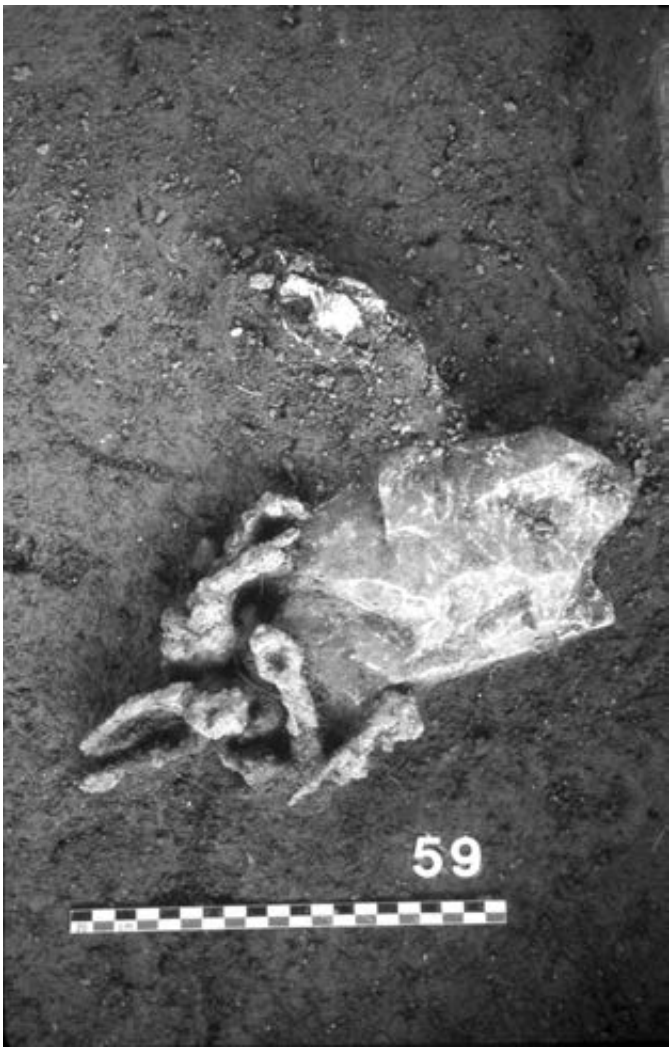

Fig. 69. Lot d'objets en fer (n° 26) sur le fond de la tombe SP290 (cliché S. Aïssa)

présentant aucun renfort.

Longueur totale : 200 mm. Largeur maximale à la partie médiane : 88 mm. Largeur maxi. à l'extrémité des ailettes : 62 mm.

Localisation : us 314.

Objet restauré.

23. Coutelas ou hachoir en fer

Le dos est droit et la pointe légèrement en biseau. La soie courte à deux rivets est conservée, ainsi que le dispositif d'attache et probablement de placage du manche en matière périssable aujourd'hui disparu. Le tranchant unique est légèrement convexe, tandis qu'il se découpe à angle droit de la soie. Les rivets sont composés par des tiges de section circulaire dont la tête a été légèrement aplatie. Ils sertissent de petites plaques carrées en tôle de fer qui elles-mêmes viennent bloquer une tôle de fer de dimension plus conséquente. Cette dernière s'emboîte de part et d'autre du tranchant à la fois sur la lame et sur la soie. Cette tôle ne peut donc être interprétée comme un étui du coutelas. Il pourrait s'agir de vestiges de placage du manche qui venait largement s'insérer sur la lame. Un nettoyage fin et une radiographie de cette pièce pourraient compléter ces observations et préciser la fonction exacte de ces tôles de fer qui ne semblent pas imputables à une détérioration ou altération du métal qui a parfois tendance à se feuilleter sous l'action de l'oxydation.

Longueur max. actuelle : 220 mm. Largeur maximale de la lame : 75 mm. Épaisseur de la lame avant restauration : 10 mm. Longueur de la soie : 50 mm. Largeur de la soie : 30 mm. Espacement entre les rivets : 10 mm. Longueur des rivets : 21 mm.

Localisation : us 496.

Objet complet, restauré.

24. Plaque de serrure en fer avec sa clé.

Cette plaque de serrure en tôle de fer de forme quadrangulaire (121 mm par 124 mm) présente une épaisseur variant de 4 à 6 mm en raison des déformations et concrétions diverses. Sur la face, la découpe d'un orifice proche du L, ainsi que la présence, sur le pourtour, de 8 rivets dont un en bronze, sont bien discernables. Sur le revers de cette plaque des tiges et des lames de fer en relief ayant pour fonction de solidariser ce dispositif à une âme de bois ont été repérées. Des traces ligneuses aux fibres allongées sont bien observables sur cette face. De nombreux autres fragments en fer (non dessinés), tiges ou rivets, tôles étaient associés à cet élément sans que leur situation au revers de la plaque puisse être déterminée avec certitude.

Lui étaient associés 4 fragments de fer très oxydés présentant chacun une tige de section circulaire de 5 à 6 mm de diamètre (non illustrés). L'oxydation a emprisonné sur ces tiges des fibres de bois. Il doit s'agir d'éléments de rivets ou clous détachés de la plaque de serrure.

La clé quasiment complète est composée de 2 fragments qui ne recollent pas. La cassure est ancienne. Elle est composée d'une tige de fer de section quadrangulaire aplatie.

Cette plaque de serrure en fer aux proportions assez importantes devait faire corps avec une porte ou un vantail de bois vraisemblablement imposant. Il ne s'agit donc pas là d'un élément de coffret comme ceux que l'on découvre plus communément dans les sépultures de cette période.

Localisation : us 301.

Objet complet, restauré.

25. Fléau (?) de balance en fer. Objet incomplet composé de 3 fragments qui recollent.

Il s'agit d'une tige droite de section partiellement demi-circulaire aplatie qui s'effile nettement aux deux extrémités. Chacune des extrémités est légèrement recourbée comme pour former un crochet. La zone médiane ou centrale la plus large présente une section en gouttière où sont localisées des concrétions. Cet amas qui correspondrait éventuellement à l'axe du fléau ne peut être identifié.

Longueur totale : 220 mm. Largeur maxi. de la tige au niveau de l'axe présumé : 19 mm. Largeur mini. de la tige aux extrémités : 10 mm.

Localisation : us 371.

Objet restauré.

26. Il s'agit d'un lot d'objets en fer déposé en amas dans le loculus (fig. 69). Parmi cet ensemble un peu hétéroclite quelques pièces peuvent être identifiées avec quasi-certitude tandis que d'autres ont une fonction qui demeure indéterminée à ce jour.

26a. Soie d'épée en fer de section quadrangulaire composée de 2 fragments qui recollent. Longueur conservée : 97 mm. Cassure ancienne. L'extrémité supérieure est terminée par une tête de profil conique. Objet tordu en col-de-cygne à l'extrémité supérieure. Il s'agit encore vraisemblablement d'une déformation intentionnelle de l'arme.

26b. Éléments de chaîne en fer. Ces éléments de chaînes pourraient être interprétés comme un mors brisé. Longueur conservée : 88 mm.

26c. Deux possibles fibules en fer de type encore indéterminé, une supposée par la présence d'un ressort bilatéral court à deux fois deux spires ; l'autre par l'amorce d'un arc de section quadrangulaire épaissi.

- Ressort de fibule en fer très altéré dont la corde n'est pas visible (exemplaire vraisemblablement comparable à ceux découverts au Mas Neuf). Longueur conservée : 37 mm ; diam. du ressort : 20 mm.

- Départ d'arc de fibule en fer de type indéterminé (non illustré). Arc de section aplatie à base élargie de 20 mm de large qui tend à s'effiler en une tige de section circulaire de 5 mm de diam. Longueur conservée : 38 mm.

- 4 fragments de tiges en fer (non illustrés) de section vraisemblablement circulaire probablement liés aux fibules précédentes. Longueurs conservées : 52 mm, 49 mm et 2 fragments inférieurs à 10 mm.

- Fragment de tige en fer (non illustré) très oxydée avec une sorte de gouttière aménagée. Il s'agit peut-être d'un porte-ardillon de fibule. Longueur conservée : 25 mm.

26d. Une tige de fer de section quadrangulaire aplatie recourbée pour former un anneau. Possible partie mâle d'une ceinture en fer. Longueur conservée : 48 mm.

26e. Un lot de tiges de fer reliées entre elles par l'oxydation parmi lesquelles on peut distinguer une sorte d'agrafe en Y formant crochet, possible partie femelle d'une ceinture en fer. Longueur conservée : 52 mm.

26f. Lot de 9 fragments de fer indéterminés.

Localisation : us 367.

27. Tige de fer vraisemblablement de section circulaire avec une extrémité appointée (non illustrée). Il pourrait s'agir d'un clou. Longueur conservée : 39 mm.

Localisation : us 370.

28. Fragment d'objet en fer indéterminé (non illustré). Il s'agit d'une tige de fer de section quadrangulaire aplatie terminée par un amas sphérique déformé par l'oxydation. Longueur maximale conservée : 35 mm. Il pourrait encore s'agir d'un fragment de fibule en fer.

Localisation : us 355.

29. Agrafe de réparation (de vases) en plomb. Longueur : 69 mm ; largeur : 7 mm.

Cet élément ne peut être mis en relation avec le mobilier céramique du dépôt, aucun des vases ne présentant de trace de réparation.

Localisation : us 322.

30. Petit clou ou rivet en fer fragmentaire (non illustré). Une extrémité présente une forme légèrement globuleuse tandis que l'autre présente une section demi-circulaire en gouttière. Diam. de la tige : 6 mm ; longueur conservée : 25 mm.

Localisation : us 380.

31. Fragment de fer indéterminé, informe, totalement altéré par l'oxydation (non illustré). Longueur conservée : 33 mm.

Localisation : us 323.

32. Petit bouton d'applique en os, brûlé. Diam. max. : 18 mm. Il est percé en son centre d'une perforation de 4 mm. Section demi-circulaire aplatie. Une face est plane tandis que l'autre face convexe est décorée d'un cercle incisé.

Élément un peu comparable dans la tombe SP 3381 du Forum des Carmes (*cf. supra* : chapitre 1).

Ce petit disque était associé à des tiges de bronze vraisemblablement passées au feu d'après les stigmates (boursouflures) observables en surface.

Localisation : us 354.

Lot de 7 fragments de tiges de bronze d'une longueur variant de 12 mm à 3 mm. Diam. de la section : 1 à 2 mm.

Localisation : us 354.

33. Deux fragments connexes d'un bouton d'applique en os brûlé.

Localisation : us 289.

5.2.1.9. Le mobilier considéré comme résiduel ou intrusif (S. B.)

Fragments (3) d'amphore italique différents de ceux qui ont été classés en dépôt céramique incertain. Localisation : 2 fragments, us 289 ; 1 fragment, us 317.

Fragments (11) de céramique modelée. Localisation : 5 fragments, us 289 ; 1 fragment, us 313 ; 1 fragment, us 324 ; 1 fragment, us 349 ; 1 fragment, us 350 ; 2 fragments, us 373.

Fragment de plat Hayes 23A en céramique africaine de cuisine. Localisation : us 289.

Fragment d'amphore massaliète. Localisation : us 315.
Éclat de silex. Localisation : us 289.

5.2.1.10. Éléments de datation (S. B.)

La tombe SP290 contenait 17 à 18 dépôts de vases en céramique. Cinq d'entre eux s'apparentent à de la céramique campanienne A et à des formes qui caractérisent plutôt le faciès classique de cette production (coupe Lamboglia 27Bb, assiette Lamboglia 36 et bol Lamboglia 31b). Les cruches en céramique à pâte claire calcaire s'assimilent de leur côté à un modèle ancien, caractérisé par un bord légèrement déversé et épaissi, diffusé jusque vers 100 av. J.-C. (Bats 1990 : 275 ; Py 1990 : 585) et qui se distingue des cruches à bord en gouttière plus récentes de type CL-REC 3a et 3b. Ces deux premières observations orienteraient de préférence la datation de la tombe dans le courant du IIe s. Trois arguments permettent d'écarter cette hypothèse. C'est, d'une part, l'absence de décors imprimés de palmettes et de rosettes sur les vases en céramique campanienne A ; d'autre part, la présence d'une assiette Lamboglia 5/7, forme qui demeure anecdotique jusque vers 100 (Py *et al*. 2001 : 440) ; enfin, le nombre relativement élevé de petites urnes en céramique modelée ou finie au tour lent qui sont fréquemment signalées à la charnière du IIe et du Ier s. av. J.-C. (Py 1990 : 365). Même si les dépôts de vases en céramique campanienne A sont peu nombreux, l'assemblage de formes peut être comparé à celui de deux tombes de Beaucaire datées du début du Ier s. av. J.-C. : la tombe 5 de la nécropole des Colombes (Dedet *et al*. 1974 : 85-100 ; *cf. infra*, deuxième partie, chapitre 4.1.1.) et la tombe du Mas de Jallon (Garmy *et al*. 1981). La typologie de l'épée plaide en faveur d'une datation à la charnière du IIe et du Ier s. av. J.-C. Nous proposons de situer l'enfouissement de la sépulture SP290 au cours du premier quart du Ier s. av. J.-C.

5.2.2. La tombe SP204 (deuxième quart du Ier s. av. J.-C.)

5.2.2.1. Une tombe en coffrage mixte

Implantée dans le prolongement de la fosse SP290, la tombe SP204 recoupe l'extrémité sud de cette dernière sur environ 0,10 m de largeur. Comme sa voisine, la sépulture SP204 est de plan quadrangulaire allongé, le grand axe orienté nord-sud (fig. 70-71). Elle mesure 2,25 m de longueur maximale et environ 1,15 m de largeur minimum d'après les dimensions du coffrage de dalles, puisque les limites est et ouest du creusement n'ont pas été complètement reconnues. Les parois observées, conservées sur 0,44 m de hauteur maximale, sont verticales et rectilignes. Les angles sont arrondis. Dans la moitié sud, le fond plat et régulier est matérialisé par une concentration de gravillons, de coquilles et de rares petits charbons de bois, qui résulte sans doute de l'action des fouisseurs (altitude : 28,82-28,85 m). La partie supérieure de la fosse a été détruite par les labours dont les traces d'axe nord-sud, associées à des éclats de calcaire et des fragments de céramique vernissée, sont bien marquées au sommet du comblement (us 205), sur une épaisseur de 0,10 m environ. Par ailleurs, les dalles du coffrage présentent d'importantes lacunes en coin que l'on peut attribuer à la charrue. Il est toutefois peu probable que ces destructions soient à l'origine de l'absence de dalle sur les petits côtés de la fosse et dans la partie nord des longs côtés, puisqu'on ne discerne aucune empreinte d'arrachement.

La partie inférieure du comblement limoneux (us 252) est homogène sur toute la surface et sur toute l'épaisseur. Il semble correspondre à un colmatage différé plutôt qu'à un remblaiement intentionnel. Un argument est apporté par les fragments du vase n° 2 trouvés en équilibre instable dans le sédiment à des altitudes différentes, au-dessous de l'horizon remanié par les labours (*cf. infra*). L'éventualité d'un dépôt en vrac, mêlé au sédiment de remplissage est peu probable en raison de la localisation des fragments, regroupés à proximité du vase. Cette disposition pourrait résulter de l'effondrement d'un support en matériau périssable au sein d'un espace vide, ce qui impliquerait l'existence d'une couverture aujourd'hui disparue.

La présence des dalles suggère en outre de restituer un coffrage de 1,55 m de longueur minimale et 0,85-0,90 m de largeur (dimensions internes). Ces dalles sont installées dans des tranchées étroites aux limites incertaines, dont la base est située entre 0,13 m et 0,23 m du fond de fosse. La dalle orientale est de forme trapézoïdale, le bord supérieur étant plus long que le bord inférieur (longueur max. 1,38 m ; hauteur conservée : 0,53-0,56 m ; épaisseur : 0,35-0,08 m). La dalle ouest est parallélépipédique, les bords verticaux obliques vers le haut et vers le sud (longueur max. 1,40 m ; hauteur : 0,54 m ; épaisseur : 0,04-0,03 m). Si l'existence d'une couverture est probable, celle d'un fond construit apparaît beaucoup plus incertaine et n'a laissé aucune trace.

Le dispositif devait être complété au nord par des parois en bois, comme le suggère la présence d'une partie du mobilier hors de l'emprise déterminée par les dalles (fig. 70). Il devait ainsi atteindre des dimensions proches de celles de la fosse. On n'a retrouvé cependant aucune trace d'ancrage au sol de ces éventuels aménagements. En revanche, le muret construit entre les dalles à 0,10-0,18 m du bord sud de la fosse (fig. 72) pourrait participer de la fermeture latérale du coffrage. Il est formé d'un rang de moellons et de cailloux grossièrement équarris et disposés sur une ou deux assises qui présentent une face parementée vers l'intérieur du coffre. Ces pierres sont complétées par un blocage de petites dalles empilées à l'extrémité de la construction, ou bien conservées sur chant le long de la face sud du muret. En équilibre instable dans le comblement, elles déterminent un double effet de paroi qui implique d'une part, la présence d'un obstacle à distance du creusement de la fosse (remblaiement ou élément en matériau périssable) ; et d'autre part, l'existence d'une deuxième assise dans cette partie de la

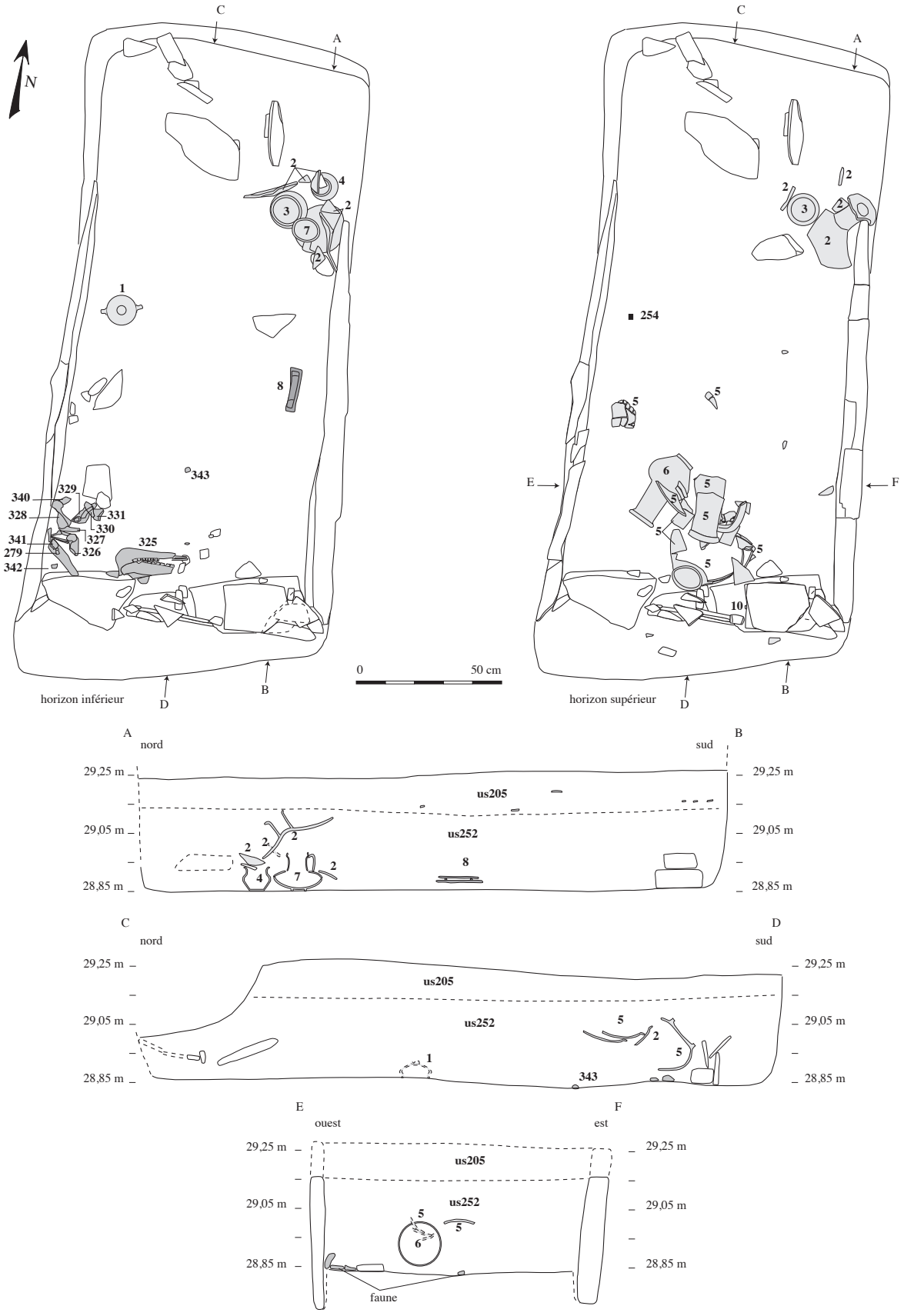

Fig. 70. Plans et coupes de la tombe SP204 (DAO A. Recolin d'après V. Bel)

Fig. 71. Dépôts sur le fond de la tombe SP204, vus du nord (cliché V. Bel)

Fig. 72. Détail du muret méridional et du dépôt de faune (cliché R. Pellé)

construction. En revanche, l'éventualité d'une troisième assise n'est pas assurée. Il n'est donc pas certain que cette construction ait constitué à elle seule la fermeture sud du coffrage. Comme on le verra plus loin, il est possible de l'interpréter comme une simple banquette supportant une étagère, la paroi méridionale aurait alors été constituée d'un dispositif en bois.

5.2.2.2. Le traitement des restes humains

Un dépôt de crémation secondaire dispersé dans la fosse

La fouille du remplissage de la fosse n'a livré que 42 fragments osseux brûlés d'une masse totale de 2,4 g. Ces restes proviennent pour la plupart des échantillons de sédiments prélevés pour tamisage, qui représentent un tiers du comblement de la fosse (tamisage et tri à la maille de 2 mm). Ces prélèvements ont été individualisés par us et par niveau, mais non par unité spatiale.

Une partie (0,5 g, 10 fr.) a été recueillie dans le comblement extérieur du coffrage (us 278 : au sud du muret ou lors du démontage des dalles). Quelques pièces sont issues du sommet du colmatage (entre 29,11-29,16 m : 6 fr., 1,3 g). L'une d'elles (us 254 : 1,2 g) a été repérée en fouille à 0,25 m au-dessus du fond de fosse (29,12 m d'altitude), près du bord occidental du coffre (fig. 70). Cinq autres petits fragments (0,1 g) proviennent de la partie inférieure du comblement (les dix premiers centimètres), et de la moitié nord de la fosse. Enfin 24 autres éléments (0,5 g) ont été recueillis dans le comblement us 252. La dispersion des restes osseux permet d'exclure l'hypothèse d'un dépôt unique protégé par un contenant en matériau périssable. Leur étagement dans le remplissage, suggère un apport sur un support surélevé, voire sur le sommet de la tombe, qui n'exclut pas cependant un dépôt sur le fond et à l'extérieur du coffrage.

Données ostéologiques

La taille de ces éléments, inférieure à 10 mm à l'exception du fragment 254 de 20 mm de long, ne permet pas d'affirmer avec certitude qu'il s'agit de restes humains. Néanmoins les éléments les mieux conservés ne paraissent pas incompatibles avec cette hypothèse. La robustesse du fragment de diaphyse 254 fait penser que l'on a affaire à au moins un sujet adulte. Parmi les esquilles, on identifie quelques menus segments de diaphyse, mais aucun élément de crâne. Les pièces ont une teinte gris clair ou blanc crayeux, plus rarement gris noir ou bleutée, ce qui témoigne d'une exposition à une température élevée (plus de 650°C), et d'une crémation hétérogène.

La masse osseuse conservée dans le remplissage de la fosse telle qu'elle peut être estimée en fonction du taux d'échantillonnage (7,2 g) est loin de représenter la totalité du produit de la crémation d'un sujet adulte (poids théorique de 1001,5 à 2422,5 g selon Mac Kinley 1993).

Fig. 73. Mobilier conservé dans le comblement de la tombe SP204, vu du sud (cliché V. Bel)

5.2.2.3. Étagement des dépôts

Le comblement de la fosse a livré un ensemble de sept vases ainsi qu'une pièce d'assemblage en fer et un lot d'ossements animaux (fig. 72). Ces éléments sont échelonnés à des altitudes diverses dans le comblement et n'ont donc pas tous été mis en place sur le fond de la fosse.

À la base, à 28,87 m d'altitude environ, on trouve un ensemble d'ossements de faune (325 à 332 et 340 à 343) dont des restes de porc et de bœuf (*cf. infra* ; fig. 72). Au même niveau, sont conservés deux pots (n° 3 et 4) et une cruche (n° 7) au nord-est, ainsi qu'une coupe (n° 1) posée à l'envers près du bord occidental (fig. 71).

En revanche, les restes de deux autres cruches (n° 5 et 6) ont été mis au jour au sud du coffre, à distance du fond (fig. 73). L'une est couchée sur la panse et sur l'anse (n° 6), à proximité (environ 0,03 m) du plancher de la tombe. Les fragments de la cruche n° 5 sont localisés entre 0,03 m (fragment principal et partie inférieure du vase) et 0,13 m (col) ou 0,17 m (fragments de paroi) au-dessus du fond de fosse (plan de pose entre 28,88 et 29 m d'altitude). Cette répartition pourrait en partie résulter des remaniements induits par les défonçages agraires : des fragments de cruche ont en effet été relevés à la base des sillons, entre 29,11 et 29,16 m d'altitude. Il semble néanmoins peu probable que les principaux éléments, notamment la partie inférieure du récipient et le col, aient été déplacés par les labours. Ceux-ci ne peuvent guère expliquer la position des fragments de la coupe à pied haut n° 2, au nord-est du dépôt. L'élément principal de ce vase a été trouvé en position non fonctionnelle, le bord en appui sur la panse de la cruche n° 7, le pied dirigé vers le haut contre la paroi de la fosse, à 0,20 m au-dessus du fond de fosse. Cinq fragments de rebord, disjoints, sont conservés en équilibre instable au nord-ouest entre 0,08 m et 0,12 m au-dessus du fond (28,93-28,98 m), tandis qu'un sixième repose en position verticale contre le pot n° 3, et sur le fond de tombe.

Ces observations suggèrent l'existence d'un ou plusieurs plans de pose distincts du fond et situés à au moins 0,03 m ou 0,17 m au-dessus de ce dernier (28,88 m ou 29 m d'altitude). Cet étagement pourrait avoir été déterminé par la présence de denrées ou d'objets manufacturés en matériaux périssables. C'est probablement le cas pour l'élément de fixation en fer n° 8 localisé à 0,03 m du fond. On note par ailleurs que les cruches n° 5 et 6 sont en partie situées au-dessus de l'offrande de suidé 325 (mais sans contact avec elle). L'utilisation de petits meubles de présentation (table ou étagère) est également envisageable. On observe, dans ce sens, que le sommet du muret aménagé au sud du coffre est à une altitude comparable à celle des fragments de la cruche n° 5 (notamment le fond du vase) et de la coupe n° 2 (29,98 m). Il est possible que les pierres conservées dans la partie nord de la tombe entre 0,06 et 0,20 m du fond (fig. 70), correspondent aux vestiges d'un dispositif comparable à la banquette sud, mais utilisant plus largement le bois (?). Il existe donc des indices convergents, mais aucune preuve indiscutable, permettant d'envisager un étagement d'une partie au moins du mobilier déposé dans le coffre.

La répartition spatiale de ces dépôts est caractérisée par une dispersion le long des parois est, sud et ouest du coffre, qui laisse d'importants espaces vides, notamment au centre et au nord de la fosse. Au nord, cet espace vide pourrait coïncider avec le dispositif précédemment mentionné. On distingue deux groupes : l'un au sud-ouest associe à la base un dépôt de faune (sur le fond) et deux cruches étagées ; l'autre, au nord-est, comporte à la base une cruche et deux pots surmontés d'une coupe à pied haut. Ces groupes sont complétés par des éléments isolés : à l'est, un renfort en fer (n° 8), à l'ouest une coupe posée à l'envers (n° 1) et, au-dessus du muret méridional (altitude 29,03 m), un petit fragment de bronze (n° 10). À la différence des autres dépôts, ce dernier élément porte des stigmates d'une exposition au feu et pourrait avoir été recueilli sur le bûcher avec les restes osseux.

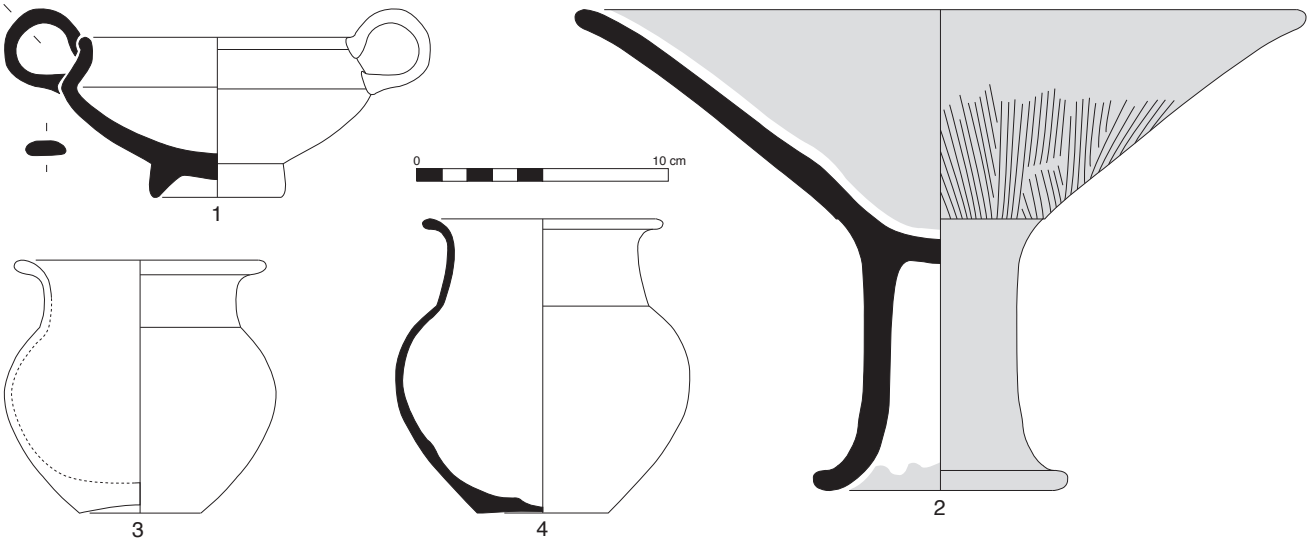

Fig. 74. Le mobilier de la tombe SP204 : céramiques diverses (dessin S. Barberan)

5.2.2.4. Dépôts de vases brisés

Deux des vases étagés (cruche n° 5 et coupe n° 2) sont brisés et disloqués dans le comblement de la fosse. Cette dislocation ne résulte pas seulement d'un effondrement en place, puisque les fragments dissociés sont dispersés à distance et en position incohérente par rapport à leur situation initiale. Ainsi, les deux moitiés du col de la cruche n° 5 sont posées l'une sur l'autre, face convexe vers le haut, et rebord dirigé vers le sud et vers la partie inférieure du vase conservée contre le muret. Un fragment de rebord apparaît également au-dessus de la cruche n° 6, à 0,15 m des autres éléments. Par ailleurs, des fragments du bord de la coupe n° 2 sont visibles à 0,10-0,12 m au nord et au nord-est du fragment principal, placés sur chant, face externe vers le sud (fig. 70).

Une telle disposition implique que ces récipients ont été brisés avant leur dépôt dans la tombe et que les éléments ont été mis en place séparément. L'éventualité d'une destruction par les labours peut être écartée, notamment pour le vase n° 2 dont les fragments sont étroitement associés à d'autres vases intacts.

5.2.2.5. Les restes de faune

Les ossements animaux (I. R.-B.)

Les ossements animaux ont tous été découverts le long des parois méridionale et orientale de la sépulture. Un crâne de porc (325) a été mis au jour posé sur le côté droit. Il était accompagné de la mandibule gauche et de l'atlas (fig. 72). L'ensemble présente un mauvais état de conservation. Cet individu, d'après la morphologie de la canine et l'usure des autres dents, était un mâle mort alors qu'il avait entre 2 et 3 ans. Plus de trois cents esquilles ont été mises au jour près du crâne laissant supposer qu'elles proviennent de cette pièce osseuse très abîmée lors de sa découverte. Hormis cinquante et un fragments indéterminés, un humérus et une ulna gauches très fractionnés de bœuf (326 à 331, 341) étaient posés non loin l'un de l'autre dans l'angle sud-est du coffre. Leur mauvais état de conservation ne permet pas d'affirmer qu'ils appartenaient à un même squelette.

Les coquillages (V. F.)

Récupérés lors du tamisage des sédiments comblant les sépultures, les fragments de coquilles de mollusques sont très petits, moins de 20 mm. Plus que des vestiges relevant d'une consommation liée au contexte archéologique, il faut attribuer ces débris à des éléments intégrés aux sédiments employés diversement dans la mise en place des structures (sables, remblais, etc.).

Us 252 : *Donax trunculus* (tenille/telline/flion) : un angle crânial d'une valve gauche.

5.2.2.6. Les dépôts de mobilier céramique (S. B.) (fig. 74-75)

1. Coupe à anses de type Lamboglia 49A en céramique campanienne A, datée de 225 à 50 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 149). Vase complet, légèrement déformé, en 6 fragments. La surface interne est concrétionnée, mais le vernis brillant est bien conservé. En revanche, le vernis est très écaillé sur la paroi externe, principalement au niveau du fond et dans la partie supérieure du vase.

Localisation : us 276.

2. Grande coupe à pied haut correspondant probablement à un brûle-parfum (*cf. infra* : deuxième partie, chapitre 1.7.5.) en céramique modelée. Vase complet en 79 fragments. La pâte, sa-

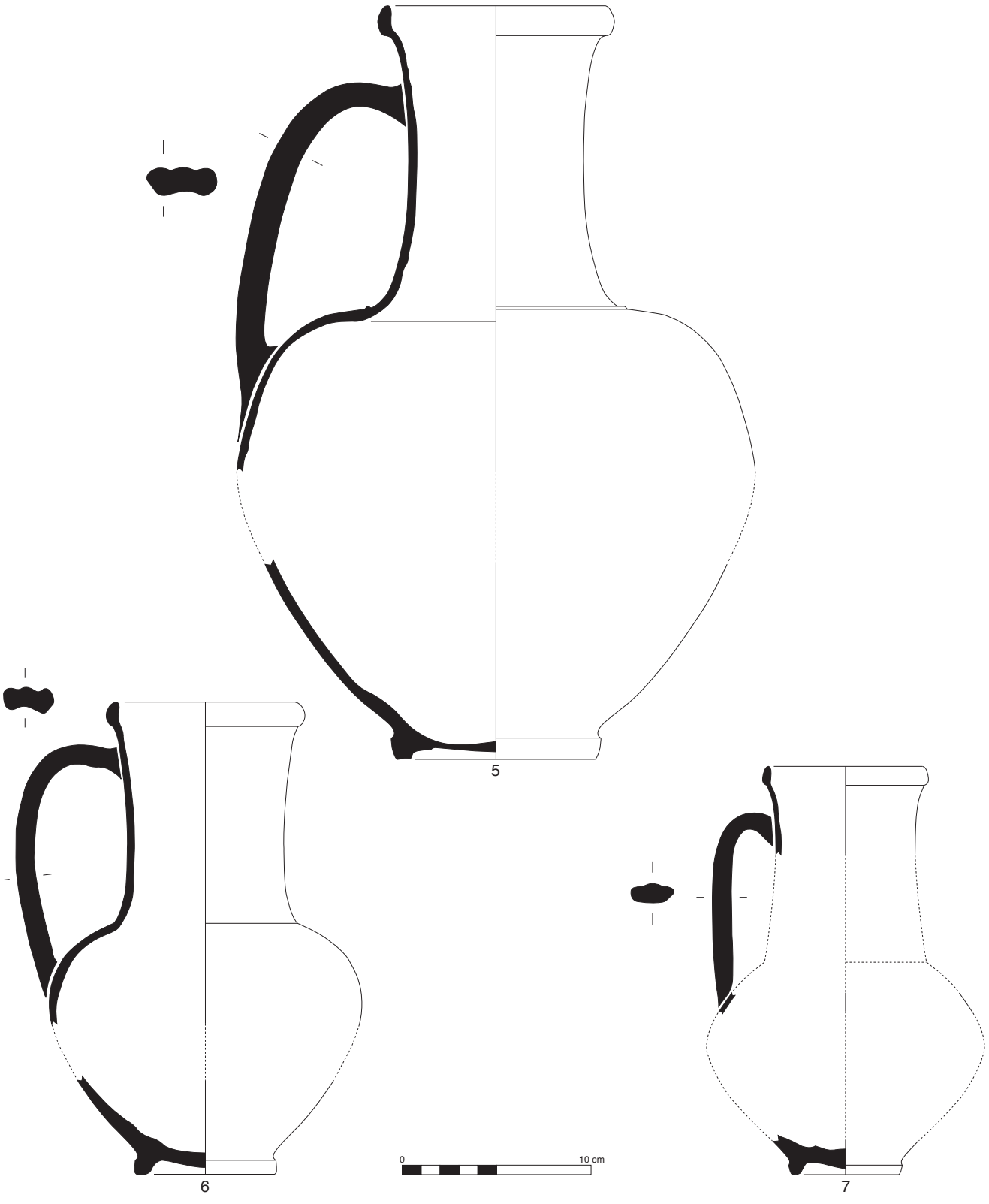

Fig. 75. Le mobilier de la tombe SP204 : céramique claire récente (dessin S. Barberan)

bleuse, contient du mica argenté associé à du dégraissant grossier (gravier) peu abondant. La surface externe de la vasque est peignée. Tout l'épiderme de la coupe est recouvert de peinture blanche, à l'exception de la partie non visible du fond. Ce revêtement est mal conservé et l'on signalera la présence de quelques traces fugaces de peinture rouge sur le pied.

Localisation : 1 fragment, us 252 ; 1 fragment, us 252 R3 ; 52 fragments, us 258 ; 2 fragments, us 258A ; 19 fragments, us 258B ; 3 fragments, us 258C ; 1 fragment, us 258D.

3. Petite urne en céramique à pâte sableuse cuite en mode A qui peut être rattachée typologiquement à la forme CNT-LOR U7. Vase presque entier tourné ou régularisé au tour lent (4 fragments). La pâte est de couleur orange et elle contient un dégraissant grossier bien visible mais épars (gravier, éclats de coquilles ou de fossile).

Localisation : us 274.

4. Petite urne tournée ou régularisée au tour lent en céramique à pâte sableuse cuite en mode A. Ce récipient complet (42 fragments) peut être rattaché typologiquement à la forme CNT-LOR U7. La pâte est de teinte jaune orange. Elle contient du gravier et de possibles éclats de coquilles ou de fossiles. La surface externe de la panse est parcourue par de fines stries horizontales peu profondes.

Localisation : us 272.

5. Grande cruche à embouchure large de type CL-REC 3a en céramique tournée à pâte claire calcaire datée de 125 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 226), voire de 150 à 1 av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 810). Vase complet en 280 fragments environ. La pâte est de couleur orange claire, à l'exception de la surface externe, de teinte jaune claire.

Localisation : 9 fragments, us 256 ; 17 fragments, us 256A ; 9 fragments, us 256B ; 2 fragments, us 256C ; 15 fragments, us 256D ; 8 fragments, us 256E ; 1 fragment, us 256F ; 39 fragments, us 256G ; 18 fragments, us 256H ; 162 fragments, us 256I.

6. Cruche à embouchure large de type CL-REC 3a en céramique tournée à pâte claire calcaire. Vase complet en 385 fragments environ. La pâte est de couleur orange claire à jaune. On notera la présence de concrétions, à l'intérieur comme à l'extérieur du récipient.

Localisation : us 257.

7. Cruche à embouchure large de type CL-REC 3a ou 3b en céramique tournée à pâte claire calcaire. Vase complet très friable (460 fragments environ). La pâte est de couleur orange.

Localisation : us 273.

56 fragments de céramique tournée à pâte claire calcaire n'ont pas pu être associés à l'une des cruches citées précédemment.

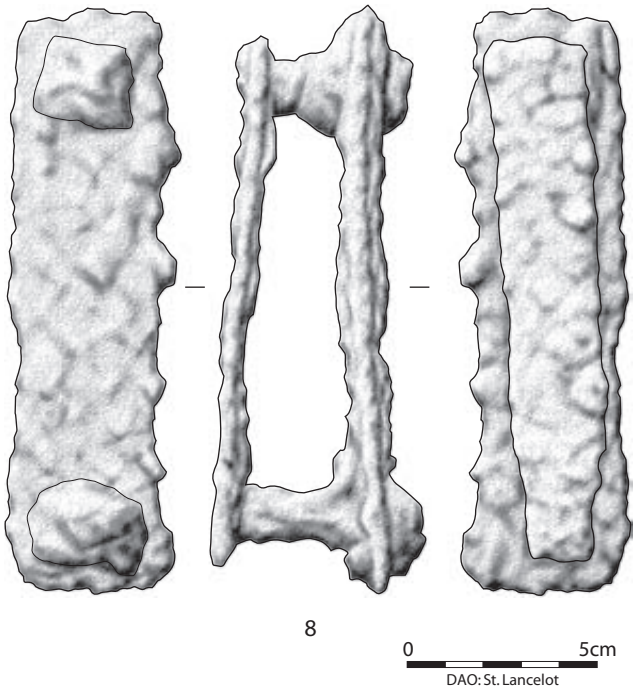

Fig. 76. Le mobilier métallique de la tombe SP204 (DAO S. Lancelot)

Localisation : 12 fragments, us 250 ; 26 fragments, us 251 ; 12 fragments, us 252 ; 6 fragments, us 252 R3.

5.2.2.7. Les dépôts de mobilier métallique (N. C.) (fig. 76)

8. Pièce de fixation en fer. Objet quasiment complet composé de trois fragments qui recollent partiellement. Les cassures sont vraisemblablement anciennes.

Cet objet est composé de deux plaques rectangulaires en tôle de fer, d'une longueur respective de 155 mm et 138 mm, jointes l'une à l'autre par deux rivets de section circulaire. L'espacement entre les deux plaques au niveau des rivets est de 25 mm et 35 mm.

Largeur maxi. de la plaque A, complète : 40 mm. Épaisseur de la plaque A, complète : 6 mm.

Largeur maxi. de la plaque B, fragmentaire : 27 mm. Épaisseur de la plaque B, fragmentaire : 5 à 6 mm.

Cette pièce dont on ne peut déterminer la fonction exacte est un élément d'assemblage et de sertissage de bois. Les restes de fibres ligneuses prisonniers dans l'oxydation à l'intérieur des plaques viennent confirmer cette fonction. Toujours est-il que nous ne savons pas quel type d'objet était serti dans ce cas précis.

Des pièces d'assemblage de bois typologiquement comparables ont parfois été découvertes en association avec du matériel agricole. Dans un cas (Barril Vicente 1999 : 304, fig. 4), il s'agit de l'assemblage d'éléments de charrue. Nous verrons que d'autres interprétations sont envisageables (*cf.* chapitre 4.2).

Localisation : us 275.

9. Fragment de clou en fer (non illustré) dont on a conservé la tête légèrement aplatie de 9 mm de diamètre et l'amorce de la tige vraisemblablement de section circulaire. Longueur conservée : 12 mm.

Localisation : us 252.

10. Petits débris de bronze informes (non illustrés) d'une longueur inférieure à 2 mm. Non identifiables.

Il semblerait d'après des boursouflures bien caractéristiques observables en surface qu'il s'agisse d'un objet entièrement détruit lors de son passage sur le bûcher.

Localisation : us 255.

5.2.2.8. Le mobilier considéré comme résiduel ou intrusif

Fragment de sigillée italique. Localisation : us 252.

Fragments (2) de sigillée sud-gauloise. Localisation : us 252 R3.

Fragment de céramique campanienne A. Localisation : us 252 R3.

Fragment de céramique tournée à pâte claire calcaire. Localisation : us 252.

Fragments (6) de céramique modelée. Localisation : 3 fragments, us 251 ; 2 fragments, us 252 ; 1 fragment, us 252 R3.

Fragment de céramique commune tournée à pâte sableuse cuite en mode B. Localisation : us 251.

Fragments (5) d'amphore massaliète. Localisation : 1 fragment, us 251 ; 3 fragments, us 252 R3 ; 1 fragment, us 256.

Fragments (14) de tuile ou de terre cuite informe. Localisation : 7 fragments, us 251 ; 2 fragments, us 252 ; 5 fragments, us 252 R3.

Éclats (8) de silex. Localisation : 1 éclat, us 251 ; 6 éclats, us 252 ; 1 éclat, us 343.

Éclat de quartz. Localisation : us 252.

5.2.2.9. Éléments de datation (S. B.)

On sait, grâce aux données de terrain, que cet ensemble est postérieur à la tombe SP290 installée au cours du premier quart du Ier s. av. J.-C. L'information est précieuse, tant les indices chronologiques à notre disposition sont en nombre très réduit dans la sépulture SP204. Ainsi, les cruches en céramique à pâte claire calcaire, avec leur bord marqué désormais par une gouttière, s'inscrivent sans plus de précisions dans le courant du Ier s. (Feugère *et al*. 1995 : 183 ; Py 1990 : 585). Les deux petites urnes rattachées typologiquement à la forme CNT-LOR U7 ont été montées ou finies au tour. Un vase présentant les mêmes caractéristiques techniques et typologiques est renseigné dans la tombe 225 du Mail Romain (Feugère *et al*. 1995 : 184) datée du deuxième quart du Ier s. Quant à la coupe à anses de type Lamboglia 49A en céramique campanienne A, son principal intérêt serait de nous fournir une limite chronologique basse pour l'enfouissement de la tombe puisque cette forme cesse vraisemblablement d'être fabriquée vers le milieu du Ier s. av. J.-C.

Le recoupement de ces quelques informations suggère de placer l'installation de la tombe SP204 entre 75 et 50 av. J.-C.

5.2.3. La tombe SP347 (60-40 av. J.-C.)

5.2.3.1. Une tombe en coffrage de dalles

La sépulture SP347 est installée dans une fosse dont les contours n'ont pu être repérés lors de la fouille, mais qui devaient être oblongs, voire quadrangulaires, si l'on en juge d'après la forme du coffre qui protège le dépôt funéraire. Celui-ci est constitué de quatre dalles de calcaire brutes de forme quadrangulaire brisées ou fendues, conservées en position verticale (fig. 77). Ces parois forment un caisson de plan trapézoïdal, au grand axe orienté nord-sud, de 0,98-1,12 m de longueur et 0,56-0,71 m de largeur (dimensions internes). Il est conservé sur une profondeur de 0,65 m maximale, mais la partie sommitale des dalles, apparues à 29,23-29,14 m d'altitude, a été manifestement tronquée par les labours.

Ceux-ci ont fait disparaître toute trace de couverture, mais l'existence d'une fermeture est toutefois suggérée par la position du mobilier et la nature du comblement du coffrage (us 361 et 376). Ce comblement est constitué d'un sédiment limoneux très hétérogène. Ainsi, dans la partie inférieure, le sédiment apparaît plus argileux, concrétionné, feuilleté et coloré par les oxydes liés au battement de la nappe phréatique, sauf dans l'angle sud-est où il est plus sableux. L'aspect feuilleté ne s'accorde guère avec un apport unique et massif. Il suggère un colmatage par infiltration progressive. Cette hypothèse est confortée par la présence, en équilibre instable dans le sédiment, de petits fragments de dalles manifestement détachés des parois, et surtout par l'effondrement de fragments de panse des cruches n° 20 et 21 en dehors de leur volume initial (fig. 77-78). Un argument supplémentaire est donné par la dalle sud, brisée en deux morceaux et formant un angle rentrant à l'intérieur de l'emprise du coffre, sous l'effet d'une poussée externe (fig. 78).

Les dalles est et ouest mesurent respectivement 1,19 et 1,32 m de longueur, 0,64-0,71 m de hauteur, et 0,07 à 0,09 m et 0,05 à 0,07 m d'épaisseur. Les dalles latérales atteignent 0,59 et 0,73 m de longueur, 0,71-0,72 m de hauteur minimum et 0,05-0,06 m d'épaisseur. Elles ont été installées dans des tranchées étroites creusées à partir du fond de la fosse. Le comblement extérieur au coffrage n'a pu être fouillé. On distingue néanmoins, à l'est, un blocage de 0,12 m d'épaisseur formé d'une dalle et d'un bloc de calcaire liés à un sédiment limono-argileux brun similaire à l'encaissant (fig. 78). Dans ce même sédiment apparaissent également deux blocs et un fragment de bord d'amphore contre la face externe de la dalle occidentale (493). La dalle observée au nord-est pourrait correspondre aussi à la base d'une stèle.

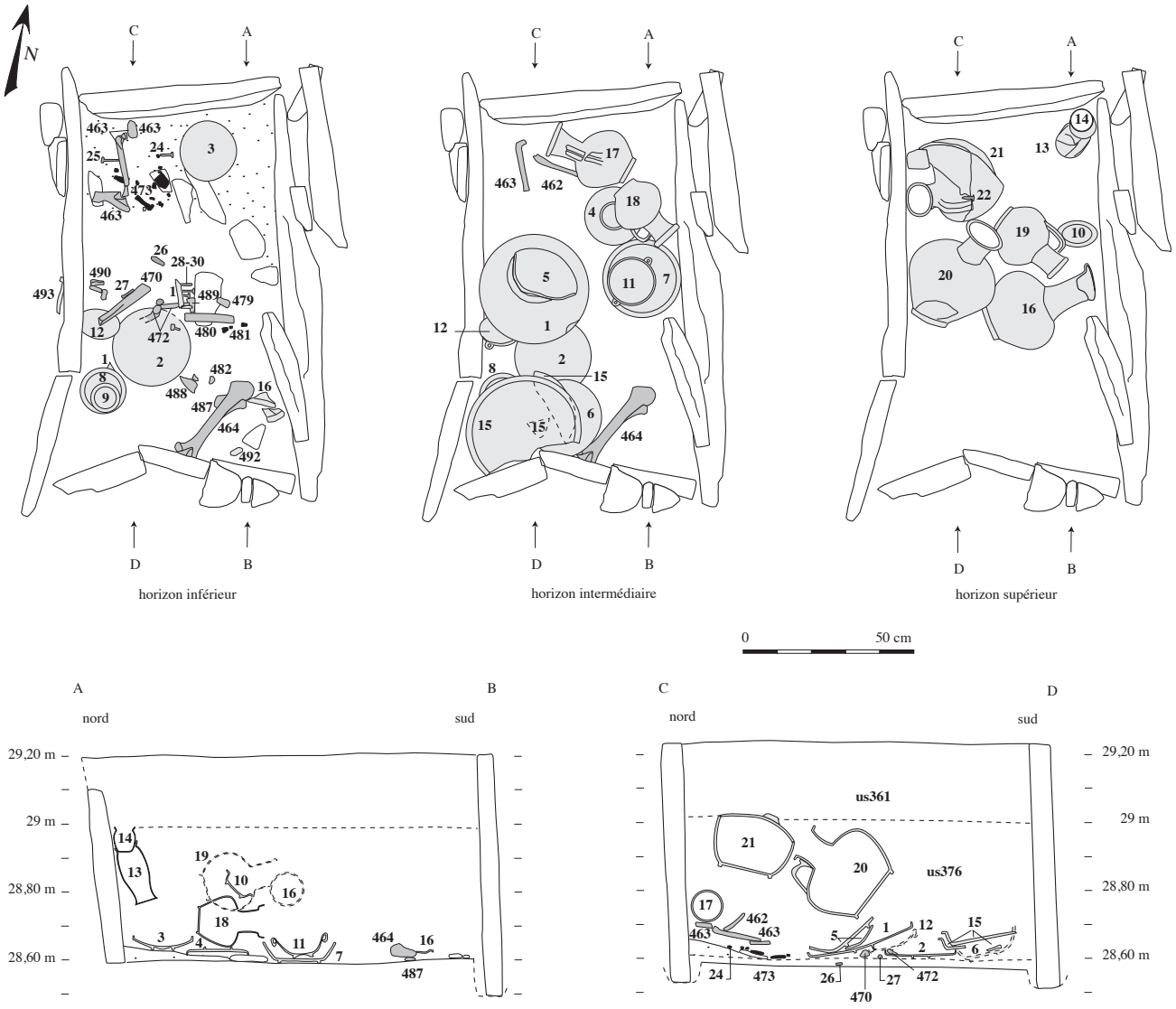

Fig. 77. Plans et coupes de la tombe SP347 (DAO A. Recolin d'après V. Bel)

5.2.3.2. Traitement des restes humains

Un dépôt secondaire de crémation protégé par un coffret

La tombe SP347 a livré 391 fragments soit 33,6 g d'os brûlés. La plus grande partie (31,4 g ; 330 fr.) a été recueillie, lors de la fouille, sur le fond de la fosse, en trois lots. Le premier et le plus important au nord-ouest (us 473 : 28 g ; 309 fr.), les deux autres dans le secteur centre-est (us 472 : 1,3 g et us 481 : 2,1 g) (fig. 77). Le tamisage (à la maille de 2 mm) des sédiments issus du fond de la fosse livre par ailleurs 36 autres fragments (1,5 g dont 0,6 g dans le quart nord-ouest : 0,6 g, et 0,1 g au sud-est). Les lots 473 et 472 sont localisés à l'intérieur ou en limite de l'emprise d'un coffret que l'on restitue d'après la position d'une série de clous relevés dans le quart nord-ouest de la fosse (*cf. infra)*. Les fragments 473 ne forment pas d'amas compact et n'occupent qu'une portion (0,12 m par 0,15 m) de l'emplacement supposé de ce qui pourrait correspondre à un coffret.

Des ossements dispersés

L'échantillonnage d'un tiers du comblement de la fosse fait penser qu'une petite partie des restes prélevés sur le bûcher (estimée à 2,1 g) a pu être disséminée dans la partie supérieure du dépôt, voire sur le sommet de la sépulture : le comblement 376 livre 0,1 g (4 fr.) d'ossements, et l'horizon 361 (les vingt premiers centimètres), 0,6 g (12 fr.). Enfin, un fragment de petite taille a été recueilli dans le comblement de la tranchée d'installation de la dalle nord du coffrage.

Fig. 78. Mobilier dans le colmatage de la tombe SP347, horizon supérieur, vu du sud (cliché S. Aïssa)

Fig. 79. Mobilier sur le fond de la tombe SP347, vu de l'est (cliché V. Bel)

Fig. 80. Mobilier dans le comblement de la tombe SP347, horizon intermédiaire (cliché S. Aïssa)

Données ostéologiques

La fragmentation des pièces est importante : les esquilles inférieures à 4 mm représentent 85 % des fragments mais 17,3 % de la masse totale. La taille maximale des fragments est de 35 mm et les éléments de plus de 20 mm sont exceptionnels. La part des restes indéterminés est de ce fait prédominante (23,8 g soit 70,8 % du poids total). Quelques pièces de crâne (2,2 g provenant exclusivement du quart sud-est) et de diaphyse de fémur (7,6 g localisés dans le quart nord-ouest, us 473), permettent d'attribuer ces vestiges à au moins un sujet humain d'âge adulte ou adolescent d'après l'épaisseur de la cortical des os. Les pièces sont de teinte blanc crayeux à noir, avec une dominante gris blanc qui témoigne d'une crémation hétérogène et une exposition à une température élevée. Le mode de fissuration (écailles et craquelures) et de déformation des éléments indique que la crémation a porté sur des os frais (Guillon 1987 ; Buiskra, Swegle 1989).

Fig. 81. Détail des vases empilés dans l'angle sud-ouest de la tombe SP347 (cliché V. Bel)

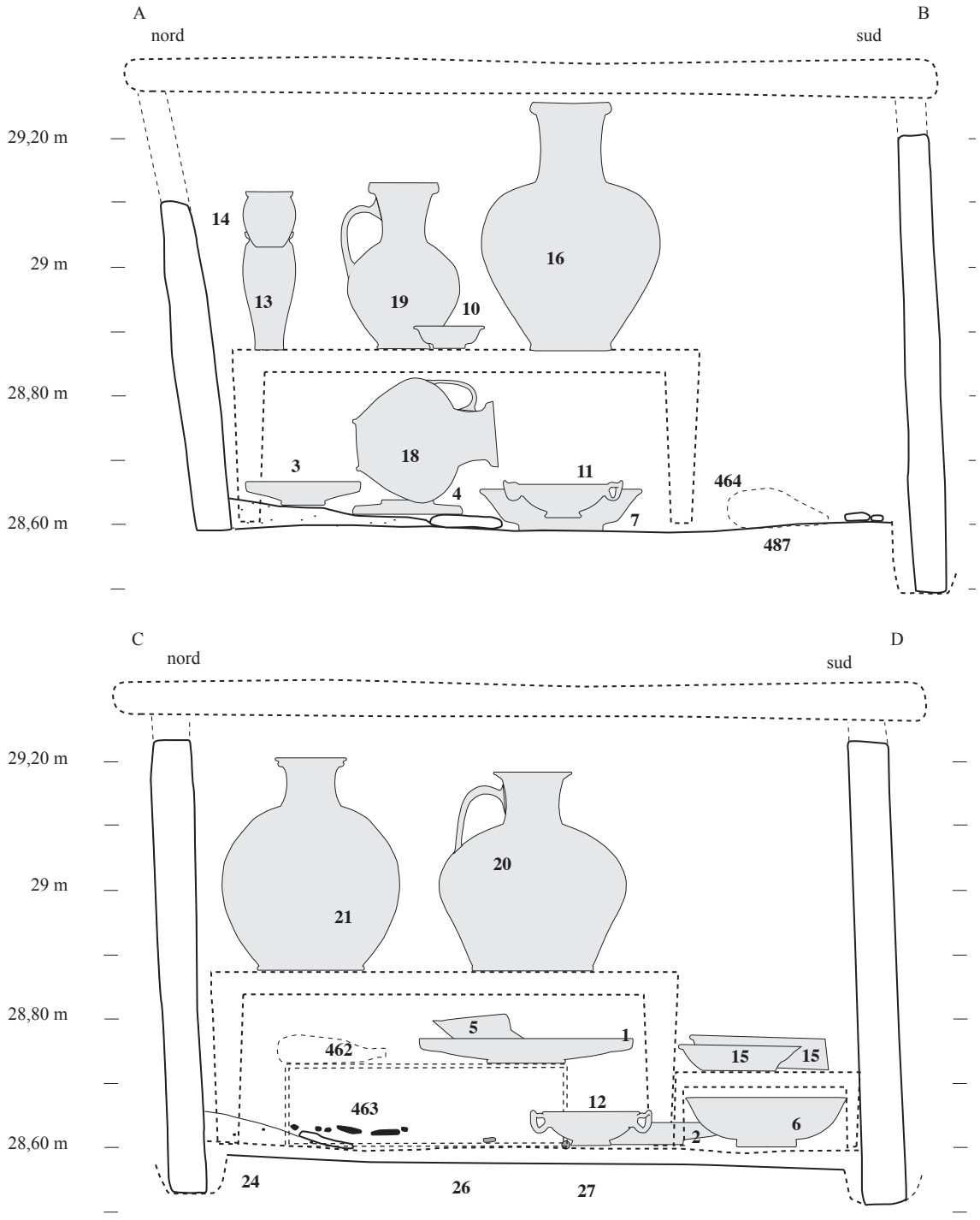

Fig. 82. Proposition de restitution des aménagements en bois dans la tombe SP347 (DAO A. Recolin, d'après V. Bel)

La masse osseuse conservée telle qu'elle peut être estimée en tenant compte de l'échantillonnage (35 g) est très inférieure aux valeurs de référence disponibles pour le poids théorique d'un sujet adulte incinéré (entre 1001,5 g et 2422,5 g selon Mac Kinley 1993).

5.2.3.3. Étagement et disposition des dépôts

Le fond du coffrage de dalles est plat et marqué par une fine couche d'argile comportant des taches d'oxydation, sur laquelle repose une grande partie du dépôt funéraire (altitude : 28,74 m

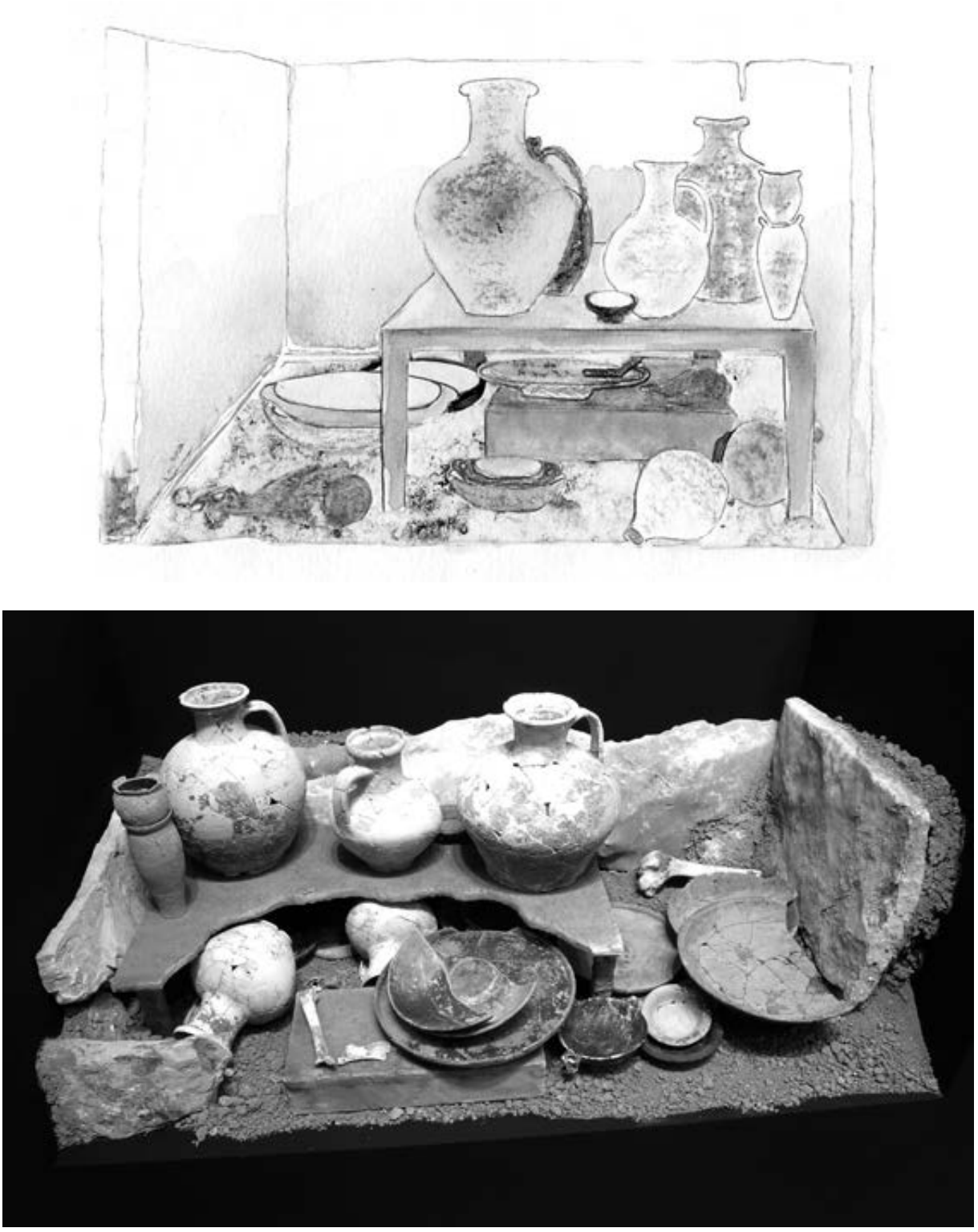

Fig. 83. a- Evocation de l'intérieur de la tombe SP347 (dessin A. Recolin). b- Reconstitution de la tombe dans le cadre de l'exposition «Mémoire du geste. Pratiques funéraires du Néolithique à l'époque romaine», Musée archéologique de Nîmes, 12 juillet-31 décembre 2007.

environ). Cette argile est associée, dans l'angle nord-est, à de petits fragments de dalles qui forment un amas de 0,04 à 0,09 m d'épaisseur et de 0,15-0,30 m de côté, délimité par des éclats calcaires de plus grandes dimensions. Cette couche d'éclats pourrait résulter d'un effritement de la paroi nord du coffrage avant le dépôt du mobilier. La concentration des éléments les plus importants sur le pourtour plaide cependant en faveur d'un aménagement intentionnel.

Cet amas est recouvert par deux assiettes, l'une en position fonctionnelle (n° 3), la seconde placée à l'envers (n° 4) à côté d'une grande coupe (n° 7), elle-même surmontée par un bol (n° 11) et posée sur le sol de la tombe (fig. 77 et 79). On note qu'un os de faune (479) est engagé sous la coupe n° 7. Sur ces vases ont été déposées deux petites cruches conservées sur le flanc et les cols dirigés vers des directions opposées (n° 17 et 18) (fig. 77 et 80).

À l'ouest de l'amas, le fond de fosse est occupé par des fragments osseux brûlés (473 : *cf. supra*) ainsi que par une série de clous (fig. 77 : n° 24 à 30) qui déterminent un parallélépipède de 0,40 m de long (axe nord-sud) et 0,20 m de large. On distingue ainsi, à 0,10 m de la dalle septentrionale, deux clous sur un même axe est-ouest, pointes en vis-à-vis (n° 24 et 25). Plus au sud apparaissent sur un axe parallèle quatre autres clous, trois à l'est (n° 28 à 30) et un à l'ouest (n° 27), les pointes disposées en vis-à-vis. Tous ces éléments reposent entre 0,02 et 0,04 m du sol de la sépulture. Dans le même secteur est conservée une plaque métallique avec rivet (n° 26) posée sur le fond. Plusieurs éclats calcaires sont présents au-dessous ou le long de ce quadrilatère, et déterminent des effets de délimitation.

Selon toute vraisemblance, ces clous sont en position fonctionnelle ou dans une position proche de l'origine. Ils ont servi à assembler les côtés longitudinaux et latéraux d'un coffret. La plaque n° 26, qui lui appartient probablement, a peut-être été fixée sur un élément horizontal à la base ou au sommet du meuble. L'attribution à cet ensemble de deux autres clous isolés est plus incertaine. L'un a été repéré sur l'assiette n° 2 au sud, le second (n° 22) sous la cruche n° 21 au nord, 0,27 m au-dessus du fond de fosse (28,86 m).

Ce dispositif a probablement servi à protéger les esquilles osseuses brûlées retrouvées dans la moitié nord de l'emprise définie par les clous.

Dans ce même secteur est conservée une offrande de porc (463) en connexion (fig. 79 et *cf. infra*). Elle apparaît en équilibre et en oblique dans le sédiment, entre 28,64 m (coxal au sud) et 28,70 m d'altitude (extrémité distale du fémur au nord). Cette cuisse est peut-être en connexion avec le tibia 462 situé à proximité entre 28,68 m et 28,73 m d'altitude (fig. 80). La fibula (466) retrouvée sous la cruche n° 17 pourrait avoir été à l'origine en connexion avec le tibia. La disposition de ces restes semble résulter de l'effondrement d'un dépôt placé à l'origine à au moins 0,15 m du fond, sans doute au sommet du meuble. D'autres vestiges de membres inférieurs droits et gauches de porc ont été retrouvés en équilibre contre l'angle sud-est (472, 489 et 480), ou au sud-ouest (470 et 490) du même meuble. Ils apparaissent sur les vases n° 2 et 12 mis en place dans le même secteur. Le talus de porc recueilli dans le bol n° 11 et les restes de poissons issus de l'assiette n° 2 pourraient avoir été déposés avec ce lot de faune.

Ces ossements sont recouverts partiellement par le plat n° 1, retrouvé en position oblique et en équilibre. Il est donc possible que ce grand récipient ainsi que les deux fragments de la coupe n° 5 qu'il supporte étaient initialement posés sur le sommet du coffret (fig. 77 et 80).

Au sud de cet ensemble, l'angle sud-ouest de la fosse est occupé par un lot de vases comprenant à la base, sur le fond : contre la dalle ouest, deux coupelles superposées (n° 8 et 9) et un bol ansé (n° 12), flanqués d'une assiette (n° 2) et d'une coupe (n° 6). Cette dernière supporte les morceaux dissociés et superposés d'un grand plat (n° 15) (fig. 79 et 81).

Dans l'angle sud-est apparaît un nouvel ensemble d'ossements de faune (*cf. infra*) dont des restes de porcs (482 et 488), ainsi qu'un fémur et une rotule de bœuf (464 et 487) posés sur le fond ou un peu au-dessus (extrémité proximale du fémur). Ces restes sont associés à quelques fragments de céramique isolés dont un fragment d'amphore sans doute résiduelle (492), et des éléments appartenant à la cruche n° 16 (fig. 77 et 79).

Le colmatage du coffrage comprend également six autres vases échelonnés à distance du fond (fig. 77-79). On distingue une petite coupe (n° 10) en équilibre à 0,19 m du sol de la tombe (altitude : 28,79 m), au-dessus de la cruche n° 18. Dans la partie centrale apparaissent trois cruches en position dans le colmatage (n° 16, 19, 20) entre 28,66 et 28,76 m d'altitude (de 0,06 à 0,16 m du fond). Une quatrième cruche (n° 21), effondrée sur elle-même, repose à 0,27 m du sol (28,87 m), au-dessus du meuble et du mobilier qu'il supporte (fig. 77-79). Ce dépôt de récipients pour la boisson est complété par deux gobelets posés l'un sur l'autre dans l'angle nord-est (n° 13 et 14), à 28,76 m d'altitude (fig. 77-78).

Le plan de pose de cet ensemble se trouve à une altitude proche de celle du sommet de l'offrande carnée 463 (soit environ 0,15 m du sol), à l'exception de la cruche n° 21, située à peu près à la hauteur du clou n° 22 (0,24 m). Il faut donc envisager soit deux plans de pose distincts, soit un effondrement d'un support unique vers le bas et vers le sud. Cette dernière hypothèse est suggérée par l'altitude des cruches, et par le pendage de l'offrande animale 463. En revanche, les modes d'effondrement des ossements de faune et de la cruche n° 21 ne sont pas compatibles avec une mise en place sur support unique. Par ailleurs, la répartition des cruches et des gobelets étagés déborde largement au-delà de l'emprise du coffret.

On est donc conduit à restituer trois aménagements distincts.

- D'une part un coffret ossuaire, d'une quinzaine de centimètres de hauteur minimum, dont la couverture se serait

brisée et effondrée par le milieu, entraînant le basculement du plat n° 1 et du dépôt de faune (fig. 82 et 83).

- D'autre part, un plateau ou meuble de type table occupant approximativement les deux tiers nord du coffrage, recouvrant une grande partie des dépôts, notamment le coffret. Il devait supporter la plupart des vases pour la boisson, à l'exception des petites cruches n° 17 et 18, placées au-dessous, et, de ce fait, nécessairement couchées sur la panse. Ce dispositif d'une hauteur minimale de 0,26 m, devait reposer sur quatre poteaux ou pieds de table en bois dont l'emplacement est suggéré par les espaces laissés libres dans la partie inférieure de la fosse (fig. 82-83). Si les grandes cruches ont été disposées en position fonctionnelle, la plus haute (n° 16) devait culminer à 29,20 m d'altitude minimum, soit approximativement au niveau de l'arase supérieure des dalles. Par conséquent, il y a tout lieu de penser que la hauteur du support telle qu'on peut la restituer, d'après la position de la cruche n° 21 est assez proche de l'origine.

Dans une première hypothèse nous avions pensé que les fragments du grand plat n° 15 étaient empilés sur la coupe n° 6 (fig. 83-a). Lors de la mise en place des dépôts pour la reconstitution proposée dans le cadre de l'exposition «Mémoire du geste. Pratiques funéraires du Néolithique à l'époque romaine» au Musée archéologique de Nîmes (12 juillet-31 décembre 2007), il s'est avéré nécessaire d'ajouter un support sous le fragment principal du grand plat (n° 15). Plusieurs solutions peuvent alors être envisagées. Celle d'un support unique pour les cruches et le plat ne paraît guère compatible avec la situation des différents éléments dans le comblement (les cruches sont nettement plus hautes que le plat). On peut en revanche restituer un deuxième support (fig. 82) ou bien un dépôt en matériau périssable. Les petits fragments du plat peuvent avoir été placés sur ces éléments ou dans la coupe sous-jacente (fig. 83-b).

Ces données permettent également d'esquisser dans ses grandes lignes la chronologie relative des dépôts.

- Après avoir apporté une couche d'éclats de dalles dans la partie nord-est de la fosse, on met en place, dans l'angle nord-ouest un coffret contenant la plus grande partie des restes osseux brûlés (le reste étant déposé sur le fond à l'extérieur du meuble ou sur le sommet du coffrage).

- Le coffret est ensuite surmonté, au nord et au sud, par une partie des dépôts de faune, une autre partie étant placée sur le fond, au sud-est.

- Puis le coffret est encadré par deux ensembles de récipients (assiettes, coupe, coupelles et bol), également posés sur le fond. L'installation de la table a sans doute été précédée par la mise en place de ces dépôts.

- Un grand plat, une coupe et deux petites cruches, sont ensuite installés sur le coffret et sur les assiettes, tandis qu'un second plat est placé sur un petit support ou sur une offrande périssable.

- Enfin, une nouvelle série de récipients comprenant quatre cruches, deux gobelets et une coupelle, est déposée sur la table.

5.2.3.4. Dépôts de vases brisés

Les dépôts de vases sont complets, mais certains sont fragmentés, et la position relative des fragments indique qu'ils ont été brisés intentionnellement avant leur enfouissement. Il s'agit du plat n° 15 (au sud-ouest) fracturé en trois éléments superposés et dissociés ; de la coupe n° 5 déposée en deux fragments superposés dans le plat n° 1, et de la cruche n° 16 dont trois fragments de col ont été recueillis dans l'angle sud-est de la fosse, à 0,30 m au sud de leur position initiale et à une altitude inférieure. Par ailleurs, un fragment de rebord du plat n° 1 (long de 0,07 m) a été retrouvé au-dessous du vase, 0,05 m environ au nord de son emplacement initial. Un second élément est conservé 0,15 m au sud-ouest du point d'origine, sous la coupelle n° 8. Dans ce cas toutefois, il est possible que les pièces aient été déplacées par les fouisseurs. Plusieurs fragments d'amphores italiques, ont été recueillis à l'extérieur (493) ou à l'intérieur du coffrage, sur le fond (492), ou dans le colmatage. Très lacunaires, ils ont été considérés, avec prudence, comme résiduels (apportés avec le remblaiement de la tranchée d'installation de la dalle) ou intrusifs (introduits dans la tombe avec le colmatage, par les interstices entre les éléments du coffrage).

5.2.3.5. Les restes de faune

Les ossements animaux (I.R.B.)

Cette sépulture est la plus riche de toutes en offrandes. Un premier lot se trouvait au nord-ouest du coffre. Il est composé d'un os coxal, d'un fémur et d'un tibia gauches de porc (462, 463), mort entre 1 et 2 ans. Trois autres ossements auraient pu appartenir à cet ensemble anatomique : une fibula gauche fragmentée (466) découverte sous la cruche n° 17 (à proximité du tibia 462), un talus gauche mis au jour dans le bol à anse n° 11, et un calcaneus gauche (465, non localisé). Il n'est cependant pas possible de vérifier les connexions anatomiques entre les divers segments osseux en raison du très mauvais état de conservation des os. Une rotule de porc a été trouvée dans le bol à anse à boucle n° 12 qui repose sur le fond. Provenant d'une patte droite, elle ne peut donc pas être associée aux os décrits ci-dessus. Citons également la découverte dans ce même secteur de trois fragments indéterminés. Un second lot était situé dans l'angle nord-est du coffre. S'y rapportaient un fémur (note 3) gauche de bœuf qui est mort au-delà de sa quatrième année (464), une rotule droite de bœuf (487). Entre ce fémur de bœuf et l'assiette n° 2, on remarque la présence d'un os coxal (488) et d'un fémur (482) gauches de porc. Ce dernier est mort avant l'âge de 3 ans. L'assiette n° 2 contenait douze restes de poisson, une fibula fractionnée de porc et dix-neuf esquilles indéterminées. Tout autour se trouvaient un os coxal (472), un fémur (470, 472), un tibia (480), un talus (479) et un calcaneus (489) droits de porc (470), tous dispersés au nord et à l'est de l'assiette n° 2. Il est fort probable que ces os appartenaient à une même patte, mais

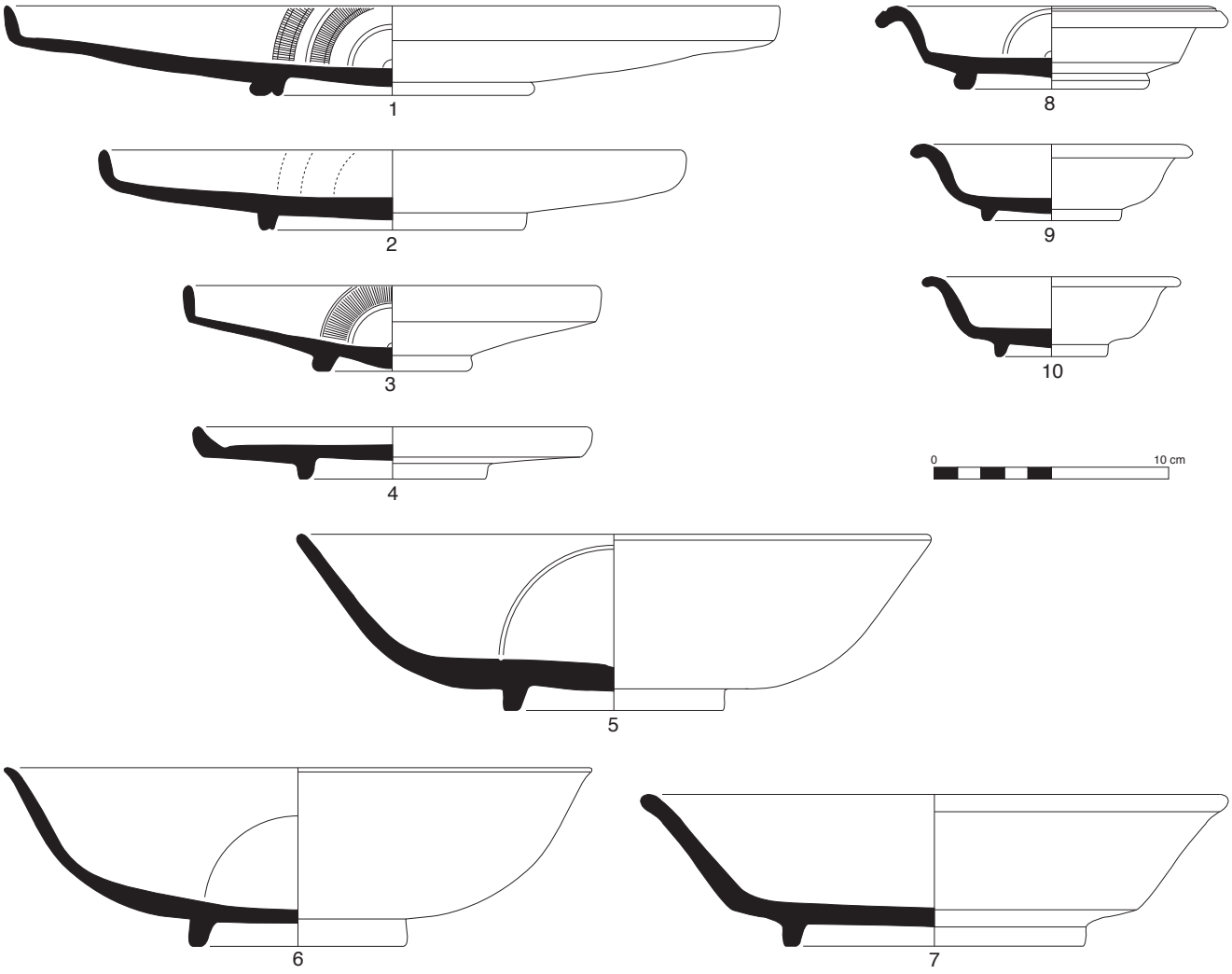

Fig. 84. Mobilier de la tombe SP347 : dérivée de C et campanienne C (dessin S. Barberan)

il n'est pas possible de le vérifier. À noter également la présence d'une épiphyse proximale non soudée de tibia gauche (490). En revanche, les membres postérieurs droits et gauches n'ont pas été prélevés sur la même bête car les mesures données par les talus sont différentes (note 4) même si elles ne sont pas tout à fait exactes car la corticale est endommagée par les mauvaises conditions taphonomiques, en particulier l'acidité du terrain.

Les restes de coquillage (V. F.)

Récupérés lors du tamisage des sédiments comblant les sépultures, les fragments de coquilles de mollusques sont très petits, moins de 20 mm. Plus que des vestiges relevant d'une consommation liée au contexte archéologique, il faut attribuer ces débris à des éléments intégrés aux sédiments employés diversement dans la mise en place des structures (sables, remblais…).

Us 361
- *Proteopecten glaber* (peigne/pétoncle glabre) : 3 fragments.
- *Pectinidae* (peignes/pétoncles) : 1 fragment.
- *Mytilus sp*. (moules) : 1 fragment.
- *Rudicardium tuberculatum* (bucarde à tubercules) (?) : 1 fragment de la zone sommitale.
- *Hélix (aspersa* ?) (escargot petit-gris) (?) : 1 fragment.
- Indéterminé : 1 fragment.

Us 376
- *Proteopecten glaber* (peigne/pétoncle glabre) : 3 fragments.
- *Donax trunculus* (tenille/telline/flion tronqué) : 1 portion de bord dorsal de valve gauche.
- *Bolinus brandaris* (murex droite-épine) : 1 fragment.
- Indéterminé(s) : 3 fragments.

Us 446 (cruche n° 16)
- *Proteopecten glaber* (peigne/pétoncle glabre) : 1 fragment

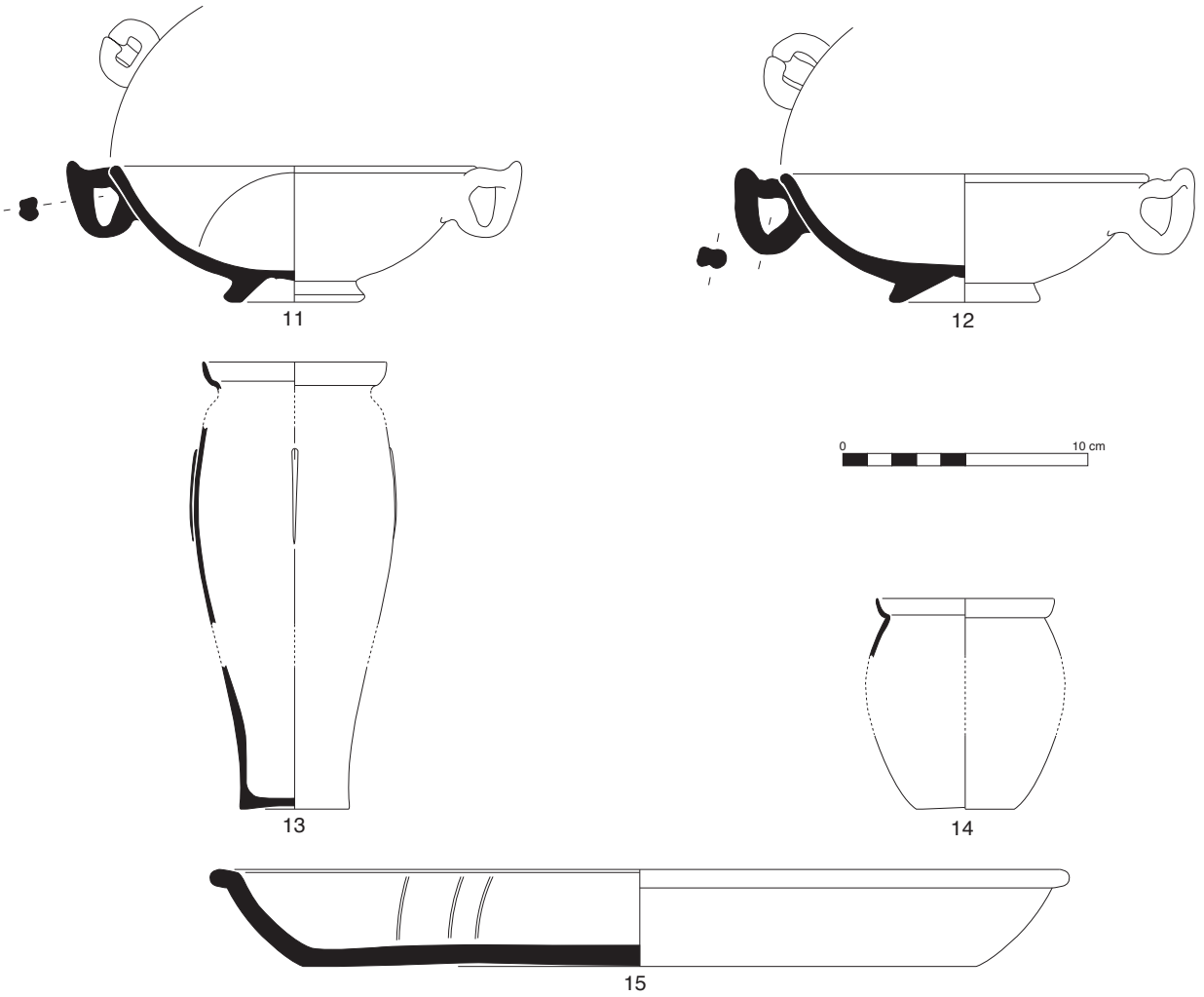

Fig. 85. Mobilier de la tombe SP347 : céramiques diverses (dessin S. Barberan)

5.2.3.6. Les dépôts de mobilier céramique (S. B.) (fig. 84 à 87)

1. Plat de type Lamboglia 7 en céramique campanienne C daté de 100 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 154). Vase complet en 44 fragments. Le vernis est partiellement conservé. La partie centrale du fond supporte une série de cercles concentriques incisés et au moins deux bandes guillochées. Au centre du vase, la pâte contient une forte concentration de dégraissant d'origine volcanique. La surface externe du récipient est concrétionnée. Vase restauré.

Localisation : 40 fragments, us 455 ; 2 fragments, us 471 ; 2 fragments, us 491.

2. Grande assiette de type Lamboglia 5 en céramique campanienne C datée de 100 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 154). Vase complet en 55 fragments. Le vernis a presque entièrement disparu. On devine cependant sur le fond la présence d'au moins trois cercles concentriques incisés. Au centre du vase, la pâte contient une forte concentration de dégraissant d'origine volcanique. Vase restauré.

Localisation : 54 fragments, us 468 ; 1 fragment, us 376 fond.

3. Petite assiette de type Lamboglia 7 en céramique campanienne C. Vase complet en 125 fragments. Le vernis a en grande partie disparu. Il recouvrait toute la surface interne et la partie supérieure de la paroi externe. Le centre du fond est souligné par un petit cercle incisé. Deux doubles cercles concentriques incisés encadrent une bande guillochée. Vase restauré.

Localisation : 1 fragment, us 376 fond angle nord-ouest ; 124 fragments, us 467.

4. Petite assiette de type Lamboglia 5/7 en céramique dérivée de la campanienne C, datée de 100 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 400-401), voire de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C.

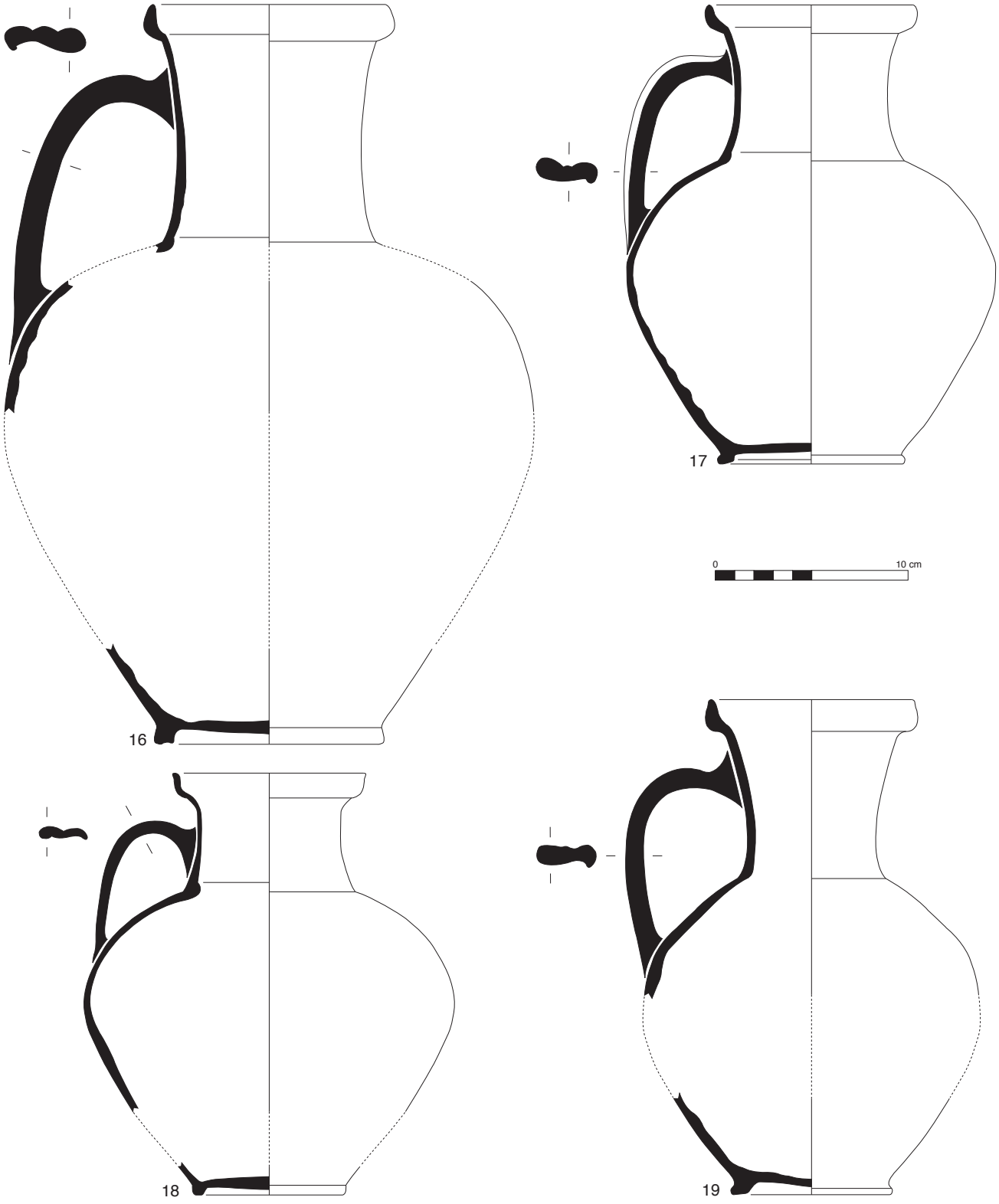

Fig. 86. Mobilier de la tombe SP347 : céramique claire récente (dessin S. Barberan)

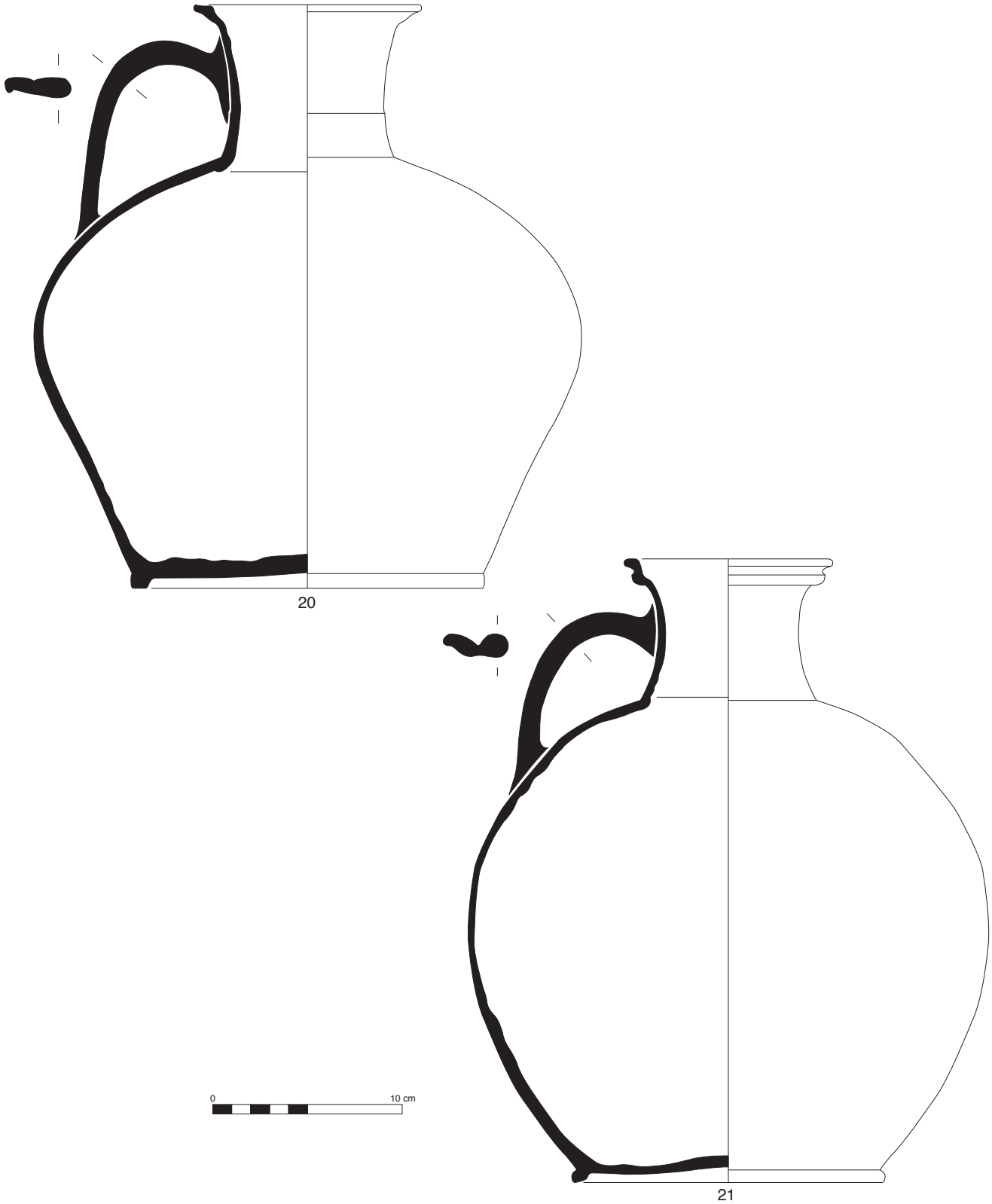

Fig. 87. Mobilier de la tombe SP347 : céramique claire récente, suite (dessin S. Barberan)

(Py *et al*. 2001 : 1056). Vase complet en 34 fragments. Le vernis a entièrement disparu. La présence dans la pâte de nombreux petits éclats, peut-être de calcaire, rend le récipient rugueux au toucher. Une petite portion de la lèvre est concrétionnée. Vase restauré.

Localisation : 3 fragments, us 376 fond ; 31 fragments, us 452.

5. Coupe de type Morel 2943 en céramique campanienne A tardive, datée de 125 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 150), voire de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 523). Vase complet en 4 fragments. Le vernis est bien conservé et il est écaillé seulement au niveau du fond et de la lèvre. La teinte du vernis semble avoir été altérée par les concrétions qui se sont déposées sur les parois (externe surtout). Le fond est orné d'un cercle concentrique incisé. Vase restauré.

Localisation : 1 fragment, us 453 ; 1 fragment, us 454 ; 1 fragment, us 460 ; 1 fragment, us 468.

6. Coupe de type Lamboglia 16 en céramique dérivée de la campanienne C datée de 75 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 401), voire de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 1058). Vase complet en 47 fragments. Le vernis a presque entièrement disparu. La paroi externe du récipient est en grande partie concrétionnée jusque sur la lèvre. Un disque d'empilement est présent sur le fond. Vase restauré.

Localisation des tessons : 45 fragments, us 458 ; 2 fragments, us 376 fond.

7. Coupe de type Lamboglia 16 en céramique dérivée de la campanienne C. Vase complet en 64 fragments. Le vernis a presque entièrement disparu. Vase restauré.

Localisation : us 451.

8. Coupelle de type Lamboglia 17 en céramique campanienne C datée de 100 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 154). Vase complet en 48 fragments. Le vernis, en partie écaillé, est assez bien conservé. Il couvre toute la paroi interne et la partie supérieure de la surface externe. Le centre du fond est souligné par un petit cercle incisé. Deux autres cercles concentriques incisés et rapprochés sont aussi attestés. Vase restauré.

Localisation : 1 fragment, us 376 fond ; 47 fragments, us 460.

9. Coupelle de type Lamboglia 18 en céramique dérivée de la campanienne C datée de 75 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 401). Vase complet en 16 fragments. Le vernis a presque entièrement disparu. Des concrétions sont visibles sur la partie supérieure du récipient, à l'intérieur comme à l'extérieur et ce, sur la moitié du vase. Quelques fissures de retrait au séchage ou à la cuisson sont attestées sur la paroi externe du fond. Vase restauré.

Localisation : us 469.

10. Coupelle de type Lamboglia 18 en céramique dérivée de la campanienne C. Vase complet en 38 fragments. Le vernis a presque entièrement disparu. Vase restauré.

Localisation : us 447.

Douze panses de céramique campanienne C n'ont pas pu être associées à l'un des vases de cette catégorie cités précédemment.

Localisation : us 376 fond.

Six panses de céramique dérivée de la campanienne C n'ont pas pu être associées à l'un des vases de cette catégorie cités précédemment.

Localisation : 5 fragments, us 376 fond ; 1 fragment, us 468.

11. Bol à anses en boucle de type Pasquinucci 127 en céramique campanienne B ou B-oïde daté de 150 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 152). Vase complet en 5 fragments. Le vernis est craquelé et très écaillé. Il est concrétionné sur les parois interne et externe. Un large disque d'empilement de teinte rouge orange couvre le fond. Vase restauré.

Localisation : us 450.

12. Bol à anses en boucle de type Pasquinucci 127 en céramique campanienne B ou B-oïde. Vase complet et légèrement déformé en 2 fragments. Le vernis est craquelé et écaillé. Il est concrétionné sur la paroi externe. Une ébréchure ancienne entame une petite portion du bord. Vase restauré.

Localisation : us 459.

13. Gobelet de type Mayet II en céramique à parois fines, daté de 150 à 20 av. J.-C. (Passelac, *in* Py dir. 1993 : 512). Vase probablement complet mais très fragmenté (85 fragments environ). La pâte est sableuse et de couleur rouge orange. Elle contient du mica argenté. Le sommet de la panse est orné de 4 languettes de barbotine disposées symétriquement. Vase restauré.

Localisation : us 439.

14. Gobelet de type Mayet III en céramique à parois fines, daté de 75 à 1 av. J.-C. (Passelac, *in* Py dir. 1993 : 513-514). Vase lisse probablement complet mais très fragmenté dont le fond a été consolidé au paraloïd (nombre de tessons non comptabilisable). La pâte, sableuse et de couleur orange, contient elle aussi du mica argenté. Vase restauré.

Localisation : us 438.

15. Plat de type R-POMP 13 en céramique à vernis rouge pompéien daté de 25 av. J.-C. à 25 ap. J.-C. (Passelac, *in* Py dir. 1993 : 546), voire de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 1213). Vase complet en 86 fragments. Le vernis a en grande partie disparu. Il couvrait toute la surface interne, la

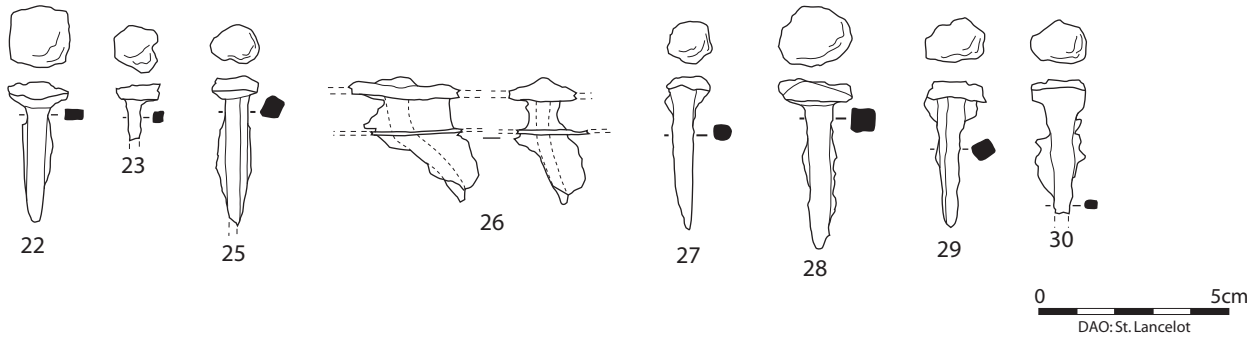

Fig. 88. Mobilier métallique de la tombe SP347 (DAO S. Lancelot)

lèvre et il débordait sur la partie supérieure de la paroi externe concrétionnée. Trois cercles concentriques incisés ont pu être observés sur des parcelles encore conservées du vernis à l'intérieur du vase. La pâte sableuse, de teinte marron claire, est riche en particules de mica argenté, mais elle ne contient visiblement pas de dégraissant d'origine volcanique. Vase restauré.

Localisation : 2 fragments, us 376 ; 1 fragment, us 376 fond ; 83 fragments, us 456 et us 457.

16. Grande cruche à embouchure large de type CL-REC 3b en céramique tournée à pâte claire calcaire datée de 125 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 226). Les cruches CL-REC 3b proviennent en majorité de contextes datés de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 810). Vase complet en 449 fragments. La pâte est de teinte rose claire. Des concrétions adhèrent à la paroi externe. Vase restauré.

Localisation : 435 fragments, us 446 ; 11 fragments, us 483 ; 3 fragments, us 464.

17. Cruche à embouchure large de type CL-REC 3b en céramique tournée à pâte claire calcaire. Vase complet en 233 fragments. La pâte est de couleur jaune claire. Vase restauré.

Localisation : 232 fragments, us 448 ; 1 fragment, us 435.

18. Cruche à embouchure large de type CL-REC 3b en céramique tournée à pâte claire calcaire. Vase complet en 235 fragments. La pâte est de couleur jaune claire en surface, orange claire dans l'épaisseur. Vase restauré.

Localisation : 233 fragments, us 449 ; 1 fragment, us 448 ; 1 fragment, us 376 fond.

19. Cruche à embouchure large de type CL-REC 3b en céramique tournée à pâte claire calcaire. Vase complet en 208 fragments concrétionné sur la surface externe. La pâte est de couleur jaune orange. Vase restauré.

Localisation : us 437.

20. Grande cruche à embouchure large de type CL-REC 4a en céramique tournée à pâte claire calcaire datée de 50 av. J.-C. à 50 ap. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 228). Vase complet en 136 fragments. La pâte est de couleur jaune claire. Ce récipient est concrétionné sur sa paroi externe. Vase restauré.

Localisation : us 436.

21. Grande cruche à embouchure large de type CL-REC 4a en céramique tournée à pâte claire calcaire. Vase complet en 212 fragments. La pâte est de couleur orange. Le bord et le fond sont légèrement déformés. Des concrétions sont présentes sur la paroi externe et sur les tranches des tessons principalement. Vase restauré.

Localisation : us 435.

5.2.3. Le mobilier métallique (N. C.) (fig. 88)

22. Clou en fer. Tête aplatie, tige de section vraisemblablement circulaire. Longueur conservée : 37 mm ; diam. de la tige : 7 mm ; diam. max. de la tête : 11 mm. Des fibres de bois sont prisonnières de l'oxydation de cette pièce.

Localisation : us 435.

23. Clou fragmentaire en fer de petit module. Longueur : 14 mm ; diam. de la tête : 1 cm ; diam. de la tige : 3 mm.

Localisation : us 468.

24. Clou en fer complet. Longueur : 38 mm ; diam. max. de la tête : 13 mm ; diam. de la tige : 5 mm.

Localisation : us 474.

25. Clou en fer complet. Longueur : 40 mm ; diam. max. de la tête : 12 mm ; diam. de la tige : 5 mm.

Localisation : us 475.

26. Plaque de fer et fine tôle de bronze associées entre elles par un gros clou ou rivet en fer très déformé par l'oxydation. Entre ces deux plaques des fibres de bois sont emprisonnées. Espace entre les plaques : 8 mm ; longueur du clou ou rivet : 35 mm.

Localisation : us 476.

27. Clou en fer complet. Longueur : 4 cm ; diam. max. de la

tête : 11 mm ; diam. de la tige : 5 mm.
Localisation : us 477.

28. Clou en fer, tête aplatie, tige de section indéterminée. Longueur conservée : 31 mm ; épaisseur max. de la section : 5-6 mm.
Localisation : us 478.

29-30. 2 clous en fer à tête aplatie et tige vraisemblablement circulaire. Un clou est partiellement conservé, la pointe est cassée. Longueur : 35 mm ; diam. max. de la tête : 12 mm ; diam. de la tige : 5-6 mm.
Un clou est complet. Longueur : 44 mm ; diam. max. de la tête : 11 mm ; diam. de la tige : 7 mm.
Localisation : us 478.

L'ensemble de ces pièces (clous et plaques) devait composer et structurer un seul et même objet aujourd'hui largement disparu. Il pourrait encore s'agir d'un élément composé en grande partie de bois (coffret ou petit meuble).

5.2.3.8. Un dépôt de mobilier incertain (S. B.)

31. Fragment d'amphore italique, us 493 (bord d'amphore Dressel 1A).

5.2.3.9. Le mobilier considéré comme résiduel ou intrusif (S. B.)

Fragments (7) d'amphore italique. Localisation : 1 fragment, us 361 ; 1 fragment, us 376 ; 1 fragment, us 376 fond angle sud-est ; 1 fragment, us 376 fond angle nord-est ; 1 fragment, us 446 ; 1 fragment, us 492.
Fragments (12) de céramique commune tournée à pâte sableuse cuite en mode B. Localisation : 6 fragments, us 361 ; 5 fragments, us 376 ; 1 fragment, us 435.
Fragments (5) de céramique commune tournée à pâte sableuse cuite en mode A. Localisation : us 376.
Fragment de céramique commune kaolinitique. Localisation : us 361.
Fragments (6) de sigillée sud-gauloise. Localisation : 2 fragments, us 361 ; 4 fragments, us 376.
Fragment de céramique campanienne A. Localisation : us 376.
Fragments (13) de céramique tournée à pâte claire calcaire. Localisation : 3 fragments, us 361 ; 10 fragments, us 376.
Fragment d'amphore gauloise à pâte calcaire. Localisation : us 376.
Fragment de dolium. Localisation : us 376.
Fragments (2) de céramique modelée. Localisation : us 361.
Fragments (67) de tuile ou de terre cuite informe. Localisation : 40 fragments, us 361 ; 27 fragments, us 376.
Fragments (3) de vases en verre. Localisation : 2 fragments, us 361 ; 1 fragment, us 376.
Éclat de silex. Localisation : us 361.

5.2.3.10. Éléments de datation (S. B.)

La tombe SP347 est, parmi les découvertes récentes, celle où on dénombre le plus grand nombre de céramiques. Elles ont été déposées en grande majorité par paires (2 bols à anses en boucle, 2 gobelets à parois fines, 2 grandes cruches CL-REC 4a…). C'est aussi l'une des rares tombes gardoises à livrer des vases en véritable campanienne C (plat et assiette Lamboglia 7, assiette Lamboglia 5 et coupelle Lamboglia 17). Nous rappellerons que la diffusion de cette production, peu importée dans l'ensemble du Midi de la Gaule, «est un phénomène tardif qui atteint son apogée après les années -75» (Arcelin 2000 : 300). Elle a été abondamment imitée en Languedoc oriental. Il n'est donc pas étonnant de trouver à ses côtés, dans la tombe SP347, cinq vases en céramique dérivée de la campanienne C (formes Lamboglia 5/7, 16 et 18), production couramment attestée dans les tombes de Nîmes et de la nécropole du Paradis à Aramon vers le milieu et au cours du troisième quart du Ier s. av. J.-C. (Genty, Feugère 1995 : 176). À Nîmes et en contexte non funéraire, la céramique dérivée de la campanienne C mobilise par exemple plus de 40 % des tessons de vaisselle fine entre 50 et 25 (Guillet *et al*. 1992 : 71). D'autres dépôts de vases s'apparentent encore à de la campanienne A tardive et à de la campanienne B ou B-oïde, ce qui laisse supposer une datation similaire à celle proposée pour la tombe 6 de la nécropole du Paradis à Aramon où se trouvent aussi rassemblés une coupe Morel 2943, un plat de type R-POMP 13, un gobelet Mayet III et un plat de type Lamboglia 7 en campanienne C, «ou imitation de campanienne réductrice» (Genty, Feugère 1995 : 156-157). Dans cet argumentaire, nous limiterons nos comparaisons à cette sépulture. Des rapprochements sont néanmoins évidents avec trois autres ensembles découverts récemment et qui font l'objet de notices détaillées un peu plus loin dans cet ouvrage : SP6043 de Forum Kinépolis ; SP1236 et SP1563 du Mas de Vignoles.

Nous privilégions une datation pour l'enfouissement de SP347 similaire à celle qui a été proposée pour la tombe 6 de la nécropole du Paradis à Aramon (vers 60-40 av. J.-C.).

5.2.4. La tombe SP366 (60-25 av. J.-C.)

5.2.4.1. Un dépôt en coffrage de dalles

La structure SP366 est constituée d'une petite fosse de plan à peu près quadrangulaire, aux angles arrondis (fig. 89 et 90). Elle mesure 0,76 m de long dans son axe est-ouest, et 0,58 m de large. Elle possède un fond plat et des parois verticales au nord et à l'est, obliques sur les deux autres côtés. Elle est apparue à 29,10 m d'altitude, à la base de l'horizon remanié par les labours. Elle a donc été tronquée dans sa partie supérieure et n'est conservée que sur 0,09 m de profondeur. Elle est comblée par un sédiment

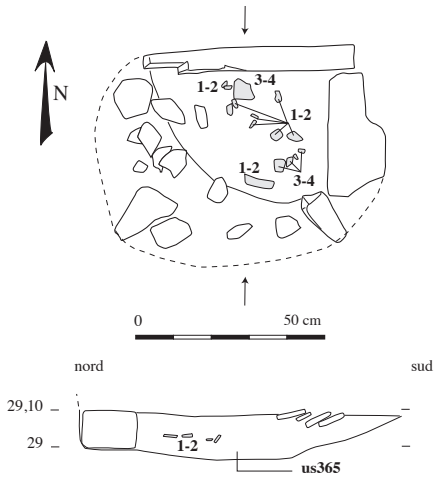

Fig. 89. Plan et coupe de la tombe SP366
(DAO A. Recolin, d'après V. Bel)

limoneux très proche de l'encaissant (us 365). Ce remplissage a livré, dans la partie supérieure, de nombreux fragments de dalles et des cailloux de calcaire (0,05-0,15 m). Leur concentration le long des bords sud et ouest fait penser qu'ils proviennent du démantèlement de parois construites, dont l'arrachement serait à l'origine du profil oblique de la fosse. Les deux autres côtés de la tombe sont bordés par des éléments de coffrage en pierre conservés en place. Au nord, la paroi est constituée d'une dalle de calcaire brut en position verticale (longueur : 0,57 m ; hauteur conservée : 0,16-0,19 m ; épaisseur : 0,035-0,06 m). À l'est, il s'agit d'un moellon grossièrement équarri de 0,33 m de long, 0,10 à 0,16 m de large et 0,12 m de hauteur. Le bloc oriental repose sur le fond, mais la dalle nord, dont la base est située 0,09 m plus bas, pourrait avoir été installée dans une tranchée dont les limites n'étaient plus visibles.

Ces éléments indiquent que la tombe est dotée d'un coffrage de dalles et de moellons en partie démantelé. Le fond n'est pas construit et toute trace de couverture a disparu. Il n'existe aucun indice permettant de déterminer si le remplissage correspond à un comblement intentionnel ou à un colmatage postérieur à la fermeture de la fosse.

5.2.4.2. Le traitement des restes humains

Le caractère funéraire de cette structure est suggéré par la découverte de 10 petites esquilles d'os brûlé indéterminées d'une masse de 0,1 g parmi les refus de tamisage d'un tiers du comblement us 365 (maille de 2 mm). Ces fragments de teinte blanc à gris bleu ont une taille comprise entre 2 et 4 mm.

5.2.4.3. Fragmentation et disposition des dépôts

Le comblement a livré des fragments de céramique épars, issus de quatre vases incomplets, voire lacunaires : une cruche et un gobelet en céramique à pâte claire calcaire (n° 3 et 4), une

Fig. 90. Vestiges de la tombe SP366, vus de l'ouest
(cliché S. Aïssa)

coupe et une coupelle en céramique dérivée de la campanienne C (n° 1 et 2). Les éléments d'un même objet sont dissociés, répartis sur toute la surface du coffre (à l'exception de la zone de dispersion des pierres), et sur toute la hauteur. Ils apparaissent le plus souvent en position oblique dans le sédiment. Compte tenu de l'état de conservation de la fosse, cette répartition pourrait résulter d'une destruction par les labours, ou pour la récupération des blocs.

5.2.4.4. Les dépôts de mobilier céramique (S. B) (fig. 91)

1. Coupe de type Lamboglia 16 en céramique dérivée de la campanienne C datée de 75 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 401), voire de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 1058). Vase incomplet en 68 fragments. Le vernis a presque entièrement disparu.

État de conservation : 30 % du bord ; 20 % du fond ; 25 % du vase ? Localisation : 50 fragments, us 369 ; 18 fragments, us 365.

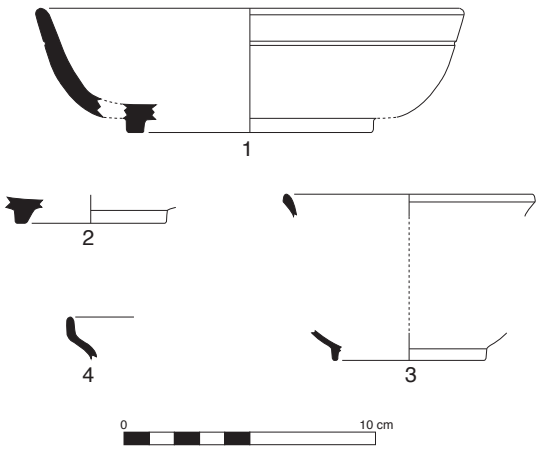

Fig. 91. Mobilier de la tombe SP366 (dessin S. Barberan)

2. Fond de coupelle de type indéterminé en céramique dérivée de la campanienne C. Ce fond est associé à quelques panses non jointives (18 fragments au total). Le vernis a entièrement disparu.

État de conservation : 30 % du fond ; 10 % du vase ? Localisation : 11 fragments, us 369 ; 7 fragments, us 365.

3. Bord et fond (quelques panses non jointives sont aussi attestées) d'un gobelet de type indéterminé en céramique tournée à pâte claire calcaire. Vase incomplet en 38 fragments. La pâte est de couleur jaune orange.

État de conservation : 50 % du fond ; 15 % du bord ; 10 % du vase ? Localisation : 28 fragments, us 368 ; 10 fragments, us 365.

4. Bord de cruche à embouchure large de type CL-REC 3a ou 3b en céramique tournée à pâte claire calcaire datée de 125 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 226). Vase incomplet en 15 fragments (quelques panses et une petite portion du bord). La pâte est de couleur jaune claire.

État de conservation : moins de 10 % du bord ; moins de 10 % du vase. Localisation : 8 fragments, us 365 ; 7 fragments, us 368.

5.2.4.5. Éléments de datation (S. B.)

Il nous faut d'emblée rappeler le mauvais état de conservation de cette tombe. Le lot de vases déposés est probablement incomplet, ceux qui subsistent le sont de manière très lacunaire. Sur quatre dépôts conservés, deux s'apparentent à de la céramique dérivée de la campanienne C couramment renseignée dans les sépultures de Nîmes et de la nécropole du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 176) vers le milieu et au cours du troisième quart du Ier s. av. J.-C. La cruche de type CL-REC 3a ou 3b en céramique à pâte claire calcaire n'apporte pas d'informations plus précises puisqu'on la rencontre fréquemment dans des contextes datés du Ier s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 810).

L'installation de la tombe SP366 a pu être effective entre 60 et 25 av. J.-C.

5.2.5. La tombe SP374 (20-10 av. J.-C.)

5.2.5.1. Un dépôt en coffrage de dalles ou de bois ?

La sépulture SP374 est installée dans une fosse de plan carré de 1,17 m de côté, aux angles arrondis, aux parois verticales ou sub-verticales et au fond plat (fig. 92). Elle recoupe dans sa partie est le fossé FO486. Conservée sur une profondeur maximale de 0,32 m, elle est apparue à 29,30 m d'altitude, à la base de l'horizon remanié par les labours qui ont fait disparaître la partie sommitale de la structure et les sols de circulation contemporains. Il est probable que les blocs de calcaires retrouvés au sommet du remplissage et parfois en dehors des limites de la fosse, en position oblique ou sub-horizontale (fig. 92), ont été déplacés par les labours.

Le comblement est constitué d'un sédiment limono-argileux brun gris contenant des inclusions d'argile jaune, et des taches brunes d'oxydation. On a distingué un horizon inférieur (us 377) correspondant aux vingt premiers centimètres, caractérisé par la présence de nombreux fragments de mobilier et un horizon supérieur (us 375) avec de rares inclusions, à l'exception des fragments de calcaire déjà cités. Dans l'Us 377, toutes les inclusions anthropiques supérieures à 1-2 cm ont été repérées en plan et en altitude. Le tiers environ de cette couche a été prélevé pour tamisage.

La présence d'un contenant rigide est suggérée par la répartition des éléments de mobilier et de dalles de calcaire qui déterminent un effet de délimitation à distance des parois de la fosse et s'inscrivent à l'intérieur d'un carré de 0,95 m environ (fig. 92). Les inclusions sont par ailleurs dispersées sur toute la hauteur du remplissage, à l'exception de la partie inférieure marquée par une accumulation de gravillons et de trous de vers de terre, ce qui fait penser que le fond du creusement se situait en réalité à une altitude supérieure de 0,06-0,08 m.

Le reste de coffrage le plus suggestif est localisé contre la paroi nord (fig. 93-94). Il est constitué d'un empilement de petites dalles verticales alignées et superposées sur toute la hauteur de la fosse, en équilibre très instable à environ 0,10-0,15 m de la paroi. Il est peu probable qu'un tel dispositif ait pu être réalisé au fur et à mesure du remblaiement de la tombe. Il pourrait s'agir des vestiges résiduels d'une dalle posée sur chant, que l'on aurait tenté de récupérer postérieurement à l'enfouissement et au comblement de la fosse. Il est possible aussi que l'on ait affaire à une dalle brisée en place dont quelques morceaux auraient glissé sur la face interne, le long d'une paroi en bois contre laquelle elle était adossée.

Sur le côté oriental, on relève une dalle de 0,20 m de long environ, posée à plat dans la partie inférieure, ainsi qu'une concentration de blocs ou fragments de dalles en position verticale ou oblique, au centre et dans la partie médiane du comblement.

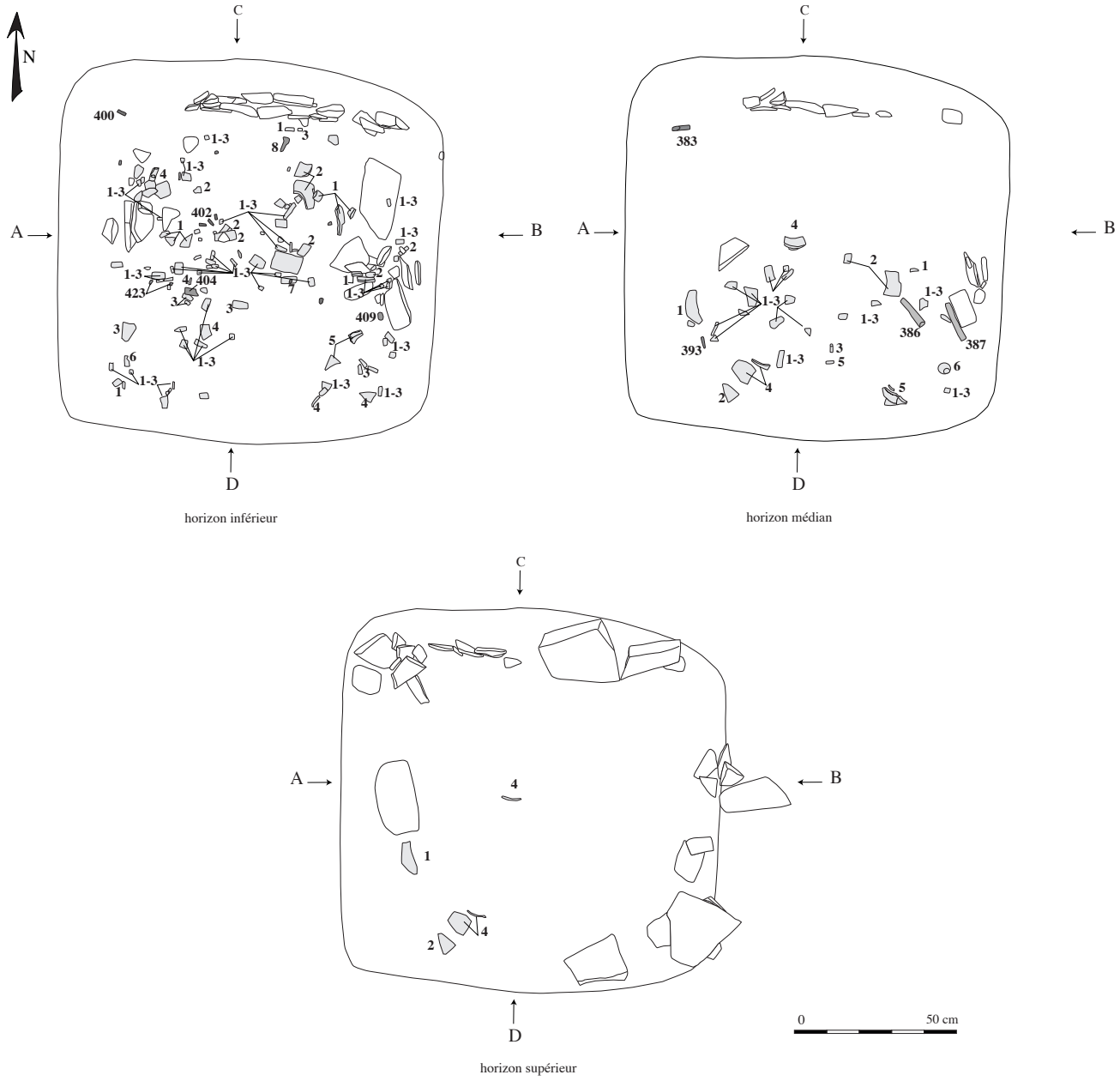

Fig. 92. Plans et coupes de la tombe SP374 (DAO A. Recolin, d'après V. Bel)

Fig. 93. Vue de la partie supérieure du comblement de la tombe SP374 (cliché S. Aïssa)

Fig. 94. Vue de la partie inférieure de la tombe SP374 (cliché V. Bel)

Ces éléments ne forment pas un dispositif régulier et continu. Ils pourraient provenir du démantèlement d'une dalle ou bien de l'effondrement du blocage externe fait de dalles et de terre, à la suite de la disparition d'une paroi en bois. Une interprétation similaire peut être évoquée pour les fragments de dalles situés en position sub-verticale le long du bord ouest à 0,15 et 0,20 m de la paroi. Comme à l'est, on observe une concentration plus importante des blocs à mi-distance des parois nord et sud de la tombe.

Ces indices conduisent donc à restituer soit un coffrage de dalles dont les principaux éléments auraient été récupérés, soit un coffrage de bois, doublé au nord par une dalle de calcaire et maintenu par un blocage externe de terre et de blocs. La dispersion et surtout la fragmentation des pièces de mobilier (*cf. infra*) renforcent l'hypothèse de la destruction d'une construction faite de dalles.

5.2.5.2. Un dépôt remanié ?

Le remplissage de la fosse n'a livré aucun objet complet. Le mobilier est constitué de petits fragments de céramique non brûlés de moins de 20-30 mm, d'un objet en bronze brûlé (n° 7), d'un clou en fer (n° 8), de quelques ossements brûlés (*cf. infra*), et de restes de faune non brûlés (*cf. infra*). Les éléments de céramique se rapportent à au moins six récipients (*cf. infra* : n° 1-6). Aucun ne montre de trace d'une exposition au feu. La répartition des éléments d'un même vase témoigne d'une grande dispersion incompatible avec un bris sur place. Par exemple, les restes du balsamaire n° 6 ont été trouvés en deux points séparés de 0,75 m au sud-ouest et au sud-est de la fosse (fig. 92). Les fragments d'une coupe en céramique fine (n° 4) sont dispersés sur toute la hauteur, du nord-ouest au sud-est de la fosse.

Dans la partie médiane du comblement, les inclusions sont cantonnées à la moitié sud de la fosse ; en revanche, près du fond, elles sont présentes sur toute la surface (fig. 94-95). La concentration des pièces apparaît maximale dans la partie centrale et coïncide avec celle des fragments de dalles (*cf. supra*). L'absence de régularité dans l'inclinaison des fragments accentue l'impression d'un apport en vrac avec le sédiment. Elle ne plaide pas en faveur de l'hypothèse de l'effondrement de vases brisés placés sur un support surélevé.

Cette disposition pourrait en revanche résulter d'une destruction du dépôt initial par piochage, suivie d'un rejet partiel des déblais (mêlés aux restes de vases) sur le fond et au sud de la fosse.

5.2.5.3. Les restes humains

Le comblement us 377 a livré 46 fragments osseux brûlés appartenant à un sujet humain adulte. Ce lot représente une masse de 17,7 g. Ces éléments ont pour la plupart été localisés lors de la fouille (fig. 92 : 383, 393, 400, 402, 410 et 423), à l'exception de 7 fragments (2,2 g) issus du tamisage du tiers de l'Us 377 (maille de 2 mm). Les restes sont dispersés dans l'ensemble de la fosse et dans la partie inférieure ou médiane du colmatage. L'absence de regroupement et de séparation entre les os et les fragments de céramique incite à penser qu'ils ont fait l'objet d'un même remaniement. Dans cette hypothèse, on ne disposerait donc que d'une partie seulement du dépôt initial.

Les pièces osseuses sont de petite taille, généralement comprise entre 8 et 20 mm, à l'exception du fragment de diaphyse 383, long de 35 mm. La teinte homogène de l'os, blanc crayeux à gris clair, témoigne d'une crémation poussée et homogène (plus de 650 °C). Les fissures visibles sur la corticale de l'os ainsi que les déformations attestent qu'il s'agit de la crémation d'os non décharnés. Le lot comprend 3,9 g (9 fr.) d'os du crâne, 12,4 g de

Fig. 95. Vue de la partie médiane du comblement de la tombe SP374 (cliché S. Aïssa)

diaphyses d'os longs (30 fr.), dont 7,1 g d'humérus (383), et 1,1 g d'esquilles indéterminées.

5.2.5.4. Les restes de faune

Les ossements animaux (I. R.-B.)

Les ossements animaux contenus dans cette sépulture sont peu nombreux. Ils se situaient non loin du bord oriental ainsi qu'au centre du coffre. Il s'agit dans le premier cas, d'un fémur (386), d'un tibia (387, 389) et d'un talus droits de porc, et dans le second cas, d'un calcaneus droit de porc (404). Tous ont pu appartenir à la même patte, mais il n'est pas possible de le vérifier en raison du mauvais état de conservation des os qui ne permet pas de retrouver les connexions anatomiques, en l'absence des extrémités proximales et distales des os. Ceci a également empêché l'estimation de l'âge d'abattage de cet animal.

Les coquillages (V. F.)

Récupérés lors du tamisage des sédiments comblant les sépultures, les fragments de coquilles de mollusques sont très petits, moins de 20 mm. Plus que des vestiges relevant d'une consommation liée au contexte archéologique, il faut attribuer ces débris à des éléments intégrés aux sédiments employés diversement dans la mise en place des structures (sables, remblais, etc.).

Us 377

- *Donax trunculus* (tenille/telline/flion tronqué) : 2 bords ventro-crâniaux d'une valve gauche et d'une valve droite.

Us 377 nord, R3

- *Proteopecten glaber* (peigne/pétoncle glabre) : 1 fragment de zone sommitale.

- *Donax trunculus* (tenille/telline/flion tronqué) : 1 sommet de valve gauche.

- Indéterminé(s) : 2 fragments.

Us 377 sud, R3

- *Proteopecten glaber* (peigne/pétoncle glabre) : 1 fragment.

- *Donax trunculus* (tenille/telline/flion tronqué) : 1 angle crânial de valve droite.

- *Rudicardium tuberculatum* (bucarde à tubercules) (?) : 1 fragment.

Us 377 nord, R4

Donax trunculus (tenille/telline/flion tronqué) : 1 portion de bord ventral.

5.2.5.5. Les dépôts de mobilier céramique (S. B.) (fig. 96)

1. Assiette en céramique régionale à vernis rouge imitant la forme Lamboglia 5/7. Vase peut-être complet à pâte calcaire de couleur jaune orange claire. Elle contient un dégraissant très fin (notamment du mica argenté) qui rend ce vase rugueux au toucher. Le vernis est mal conservé.

État de conservation difficile à évaluer : au moins 40 % du fond ; au moins 25 % du bord. Localisation des éléments identifiables : 1 fond, us 375 ; 1 bord, us 377 R4 sud ; 1 bord, us 377 R4 nord ; 3 fonds, us 379 ; 1 bord, us 397 ; 4 bords, us 413 ; 1 bord, us 415 ; 1 bord, us 417 ; 2 fonds, us 421 ; 1 bord, us 424 ; 4 bords, us 425 ; 1 bord, us 431.

2. Assiette en céramique régionale à vernis rouge imitant la forme Goudineau 15 en sigillée italique. Vase peut-être complet. La pâte est de couleur jaune orange claire et le vernis est mal conservé.

État de conservation difficile à évaluer : au moins 50 % du bord ; au moins 75 % du fond. Localisation des éléments identifiables : 1 bord, us 377 R4 nord ; 2 bords, us 391 ; 2 bords, us 392 R3 ; 2 bords et 1 fond, us 395 ; 2 fonds, us 396 ; 1 fond, us 412 ; 1 bord, us 414 ; 2 bords, us 416 ; 1 bord, us 418 ; 3 bords, us 426 ; 1 bord et 1 fond, us 427 ; 1 bord, us 429 ; 3 fonds, us 432 ; 3 bords, us 433.

3. Assiette en céramique régionale à vernis rouge imitant la forme Goudineau 15 en sigillée italique. Vase peut-être complet. La pâte est calcaire et de couleur jaune claire. Le vernis est mal conservé.

État de conservation difficile à évaluer : au moins 30 % du bord ; au moins 25 % du fond. Localisation des éléments identifiables : 1 bord, us 375 ; 4 bords, us 394 ; 1 fond, us 419 ; 2 bords, us 422 ; 1 fond, us 442 ; 2 bords, us 443.

4. Coupe à deux anses incomplète (31 fragments) en céramique fine indéterminée. Une forme similaire est renseignée dans la tombe 6, datée vers 60-40 av. J.-C., de la nécropole d'Aramon (Genty, Feugère 1995 : 157). La pâte est sableuse, cuite en mode A et de couleur rose orange. Elle est épurée et elle contient du mica argenté associé à de petites particules dispersées de couleur marron rouge (chamotte ?). La surface externe du récipient est recouverte d'un engobe très fin de teinte orange foncée. Quel-

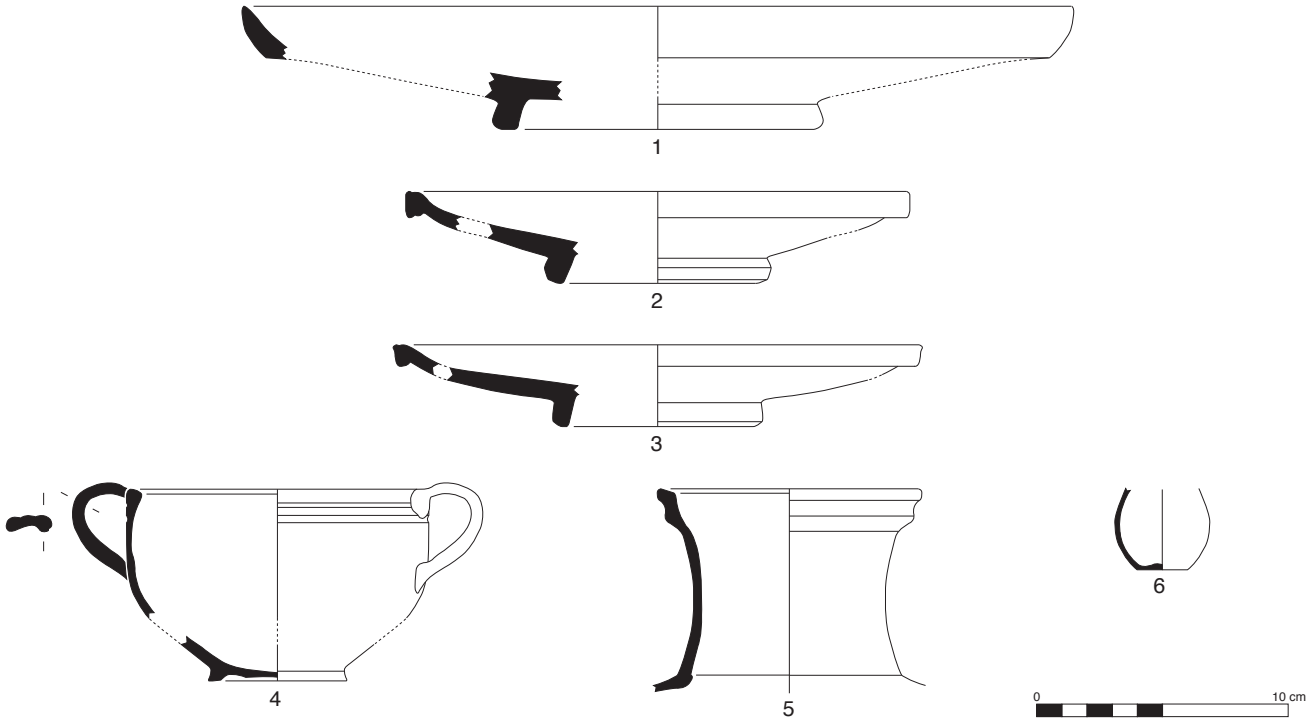

Fig. 96. Mobilier céramique de la tombe SP374 (dessin S. Barberan)

ques coulées d'engobe sont aussi attestées à l'intérieur du vase.

État de conservation : 60 % du fond ; 80 % du bord ; 75 % du vase. Localisation : 2 fragments, us 375 ; 3 fragments, us 377 ; 3 fragments, us 377 R4 sud ; 9 fragments, us 378 ; 9 fragments, us 401 ; 2 fragments, us 405 ; 1 fragment, us 406 ; 1 fragment, us 407 ; 1 fragment, us 444.

5. Cruche de type CL-REC 4a en céramique tournée à pâte claire calcaire datée de 50 av. J.-C. à 50 ap. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 228). Vase incomplet en 15 fragments dont la pâte est de couleur jaune orange claire. Seule une portion du col est conservée.

État de conservation : 20 % du bord ; moins de 10 % du vase. Localisation : 1 fragment, us 375 ; 1 fragment, us 377 ; 1 fragment, us 377 R3 nord ; 7 fragments, us 388 ; 1 fragment, us 408 ; 4 fragments, us 434.

6. Unguentarium de type D1/D3 daté de 50 av. J.-C. à 100 ap. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 584). Vase incomplet (col manquant) en 24 fragments. La pâte est calcaire et de couleur orange claire.

État de conservation : 100 % du fond ; 50 % du vase ? Localisation : 1 fragment, us 377 ; 20 fragments, us 385 ; 3 fragments, us 420.

La reconstitution des trois vases classés en céramique régionale à vernis rouge s'est heurtée à leur piètre état de conservation. Ils sont très fragmentés et friables (impossibilité dans de nombreux cas d'attribuer les panses à une forme précise). De plus, les tranches et les surfaces des tessons sont rongées en profondeur.

Localisation générale, et sans distinction typologique, des 374 fragments de céramique régionale à vernis rouge découverts dans la tombe SP374 : 4 fragments, us 375 ; 23 fragments, us 377 ; 16 fragments, us 377 R3 sud ; 6 fragments, us 377 R3 nord ; 12 fragments, us 377 R4 sud ; 28 fragments, us 377 R4 nord ; 1 fragment, us 378 ; 16 fragments, us 379 ; 7 fragments, us 384 ; 4 fragments, us 391 ; 37 fragments, us 392 ; 46 fragments, us 392 R3 ; 4 fragments, us 394 ; 8 fragments, us 395 ; 8 fragments, us 396 ; 3 fragments, us 397 ; 1 fragment, us 406 ; 7 fragments, us 412 ; 4 fragments, us 413 ; 5 fragments, us 414 ; 8 fragments, us 415 ; 3 fragments, us 416 ; 1 fragment, us 417 ; 3 fragments, us 418 ; 3 fragments, us 419 ; 6 fragments, us 421 ; 2 fragments, us 422 ; 20 fragments, us 424 ; 16 fragments, us 425 ; 11 fragments, us 426 ; 9 fragments, us 427 ; 1 fragment, us 429 ; 1 fragment, us 431 ; 28 fragments, us 432 ; 9 fragments, us 433 ; 7 fragments, us 442 ; 6 fragments, us 443.

5.2.5.6. Le mobilier métallique (N. C.) (fig. 97)

7. Petit fragment d'objet en tôle de bronze (non illustré). Cet objet de forme circulaire (applique ou bouton ?) est décoré de motifs estampés en bordure. Il semble être passé au feu.

Localisation : us 468.

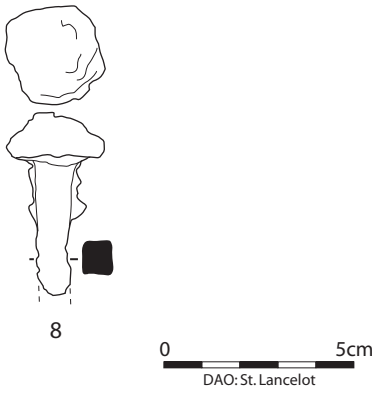

Fig. 97. Clou en fer dans la tombe SP374 (DAO S. Lancelot)

8. Clou ou rivet en fer. Tête aplatie de profil hémisphérique. Tige de section vraisemblablement quadrangulaire. Pointe émoussée. Longueur conservée : 50 mm ; diam. max. de la tête : 26 mm ; épaisseur max. de la section de la tige : 11 mm.

Localisation : us 430.

5.2.5.7. Le mobilier considéré comme résiduel ou intrusif (S. B.)

Fragments (5) de céramique modelée. Localisation : 1 fragment, us 377 R3 nord ; 1 fragment, us 377 R4 nord ; 2 fragments, us 377 R4 sud ; 1 fragment, us 411.

Fragments (8) de céramique tournée à pâte claire calcaire. Localisation : 3 fragments, us 375 ; 2 fragments, us 377 R3 sud ; 1 fragment, us 377 R3 nord ; 1 fragment, us 377 R4 sud ; 1 fragment, us 392 R3.

Fragments (2) de sigillée sud-gauloise. Localisation : 1 fragment, us 377 ; 1 fragment, us 377 R3 nord.

Fragments (4) de céramique commune tournée à pâte sableuse cuite en mode A. Localisation : 3 fragments, us 377 R3 nord ; 1 fragment, us 377 R4 nord.

Fragments (5) de céramique commune tournée à pâte sableuse cuite en mode B. Localisation : 2 fragments, us 375 ; 1 fragment, us 377 R3 nord ; 1 fragment, us 377 R4 sud ; 1 fragment, us 403.

Fragments (2) d'amphore massaliète. Localisation : us 375.

Fragment d'amphore gauloise à pâte sableuse. Localisation : us 375.

Fragments (3) d'amphore gauloise à pâte calcaire. Localisation : us 375.

Fragments (24) de tuile ou de terre cuite informe. Localisation : 6 fragments, us 375 ; 1 fragment, us 377 ; 5 fragments, us 377 R3 nord ; 6 fragments, us 377 R3 sud ; 2 fragments, us 377 R4 nord ; 1 fragment, us 390 ; 3 fragments, us 392 R3.

Éclats (2) de silex. Localisation : us 377 R4 sud.

5.2.5.8. Éléments de datation (S. B.)

Parmi les ensembles funéraires fouillés récemment autour de Nîmes, la tombe SP374 est pour l'instant la seule, avec SP2054 (*cf. infra*), à contenir des dépôts de vases en céramique régionale à vernis rouge. L'étude de la nécropole du Paradis à Aramon a montré que cette production se substitue progressivement au cours de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. à la céramique dérivée de la campanienne C (Genty, Feugère 1995 : 177), absente dans cet ensemble. Trois dépôts de vases, sur six, s'apparentent à de la céramique régionale à vernis rouge : une assiette imite la forme Lamboglia 5/7, au même titre que dans les tombes 1 et 12 de la nécropole du Paradis datées autour de 30-20 av. J.-C. (Genty, Feugère 1995 : 177) ; deux autres assiettes copient la forme Goudineau 15 en sigillée italique, or ce type de vase apparaît au plus tôt selon les auteurs vers 20-15 av. J.-C. (Goudineau 1968 : 376 ; Genty 1984 ; Passelac, *in* Py dir. 1993 : 557). L'absence de dépôt en véritable sigillée italique ne permet pas d'abaisser la datation de cette sépulture à l'extrême fin du Ier s. Des exemplaires sont connus par exemple dans la tombe 1 de la nécropole du Sizen (Bessac *et al*. 1987 : 39-41), dans la sépulture 18 de la nécropole des Marronniers (Dedet *et al*. 1978 : 97-101) et dans plusieurs ensembles de la nécropole du Paradis datés des deux dernières décennies du Ier s. (Genty, Feugère 1995).

Un cadre chronologique centré sur les années 20-10 av. J.-C. pourrait être envisagé pour l'installation de la tombe.

5.2.6. La tombe SP200 (25-75 ap. J.-C.)

5.2.6.1. Une tombe en coffrage de dalles

La sépulture SP200 a été installée dans une fosse de plan quadrangulaire irrégulier, aux parois verticales, aux angles arrondis et au fond à peu près plat, légèrement déprimé au centre (fig. 98). La fosse est apparue à 29,10 m d'altitude, à la base de l'horizon remanié. Ses contours étaient peu perceptibles, l'aspect du comblement étant très similaire à l'encaissant (limons brun gris coquillés). Elle est longue de 0,85 m, et large de 0,60-0,65 m, son grand axe étant orienté est-ouest.

Quatre dalles de calcaire brut ont été dressées dans le fond de la fosse, à distance des parois, de manière à former un coffrage quadrangulaire de 0,50 m par 0,35 m de dimensions dans œuvre, et de 0,15 m de profondeur conservée (fig. 98). Le sommet des blocs a été tronqué par les labours. Ceux-ci ont par ailleurs brisé la dalle orientale en trois morceaux et l'ont fait basculer vers l'intérieur. La dalle sud est complétée, à l'est, par un moellon de calcaire brisé en deux, posé sur chant en appui contre la dalle orientale (fig. 99). La dalle méridionale est complétée, à l'est, par un moellon de calcaire brisé en deux par la pelle mécanique, posé sur chant en appui contre la dalle orientale (fig. 99). Cette dernière pourrait avoir été maintenue en position verticale par deux piquets dont les trous ont été mis en évidence sur le fond de la tombe, aux angles sud-est et nord-est

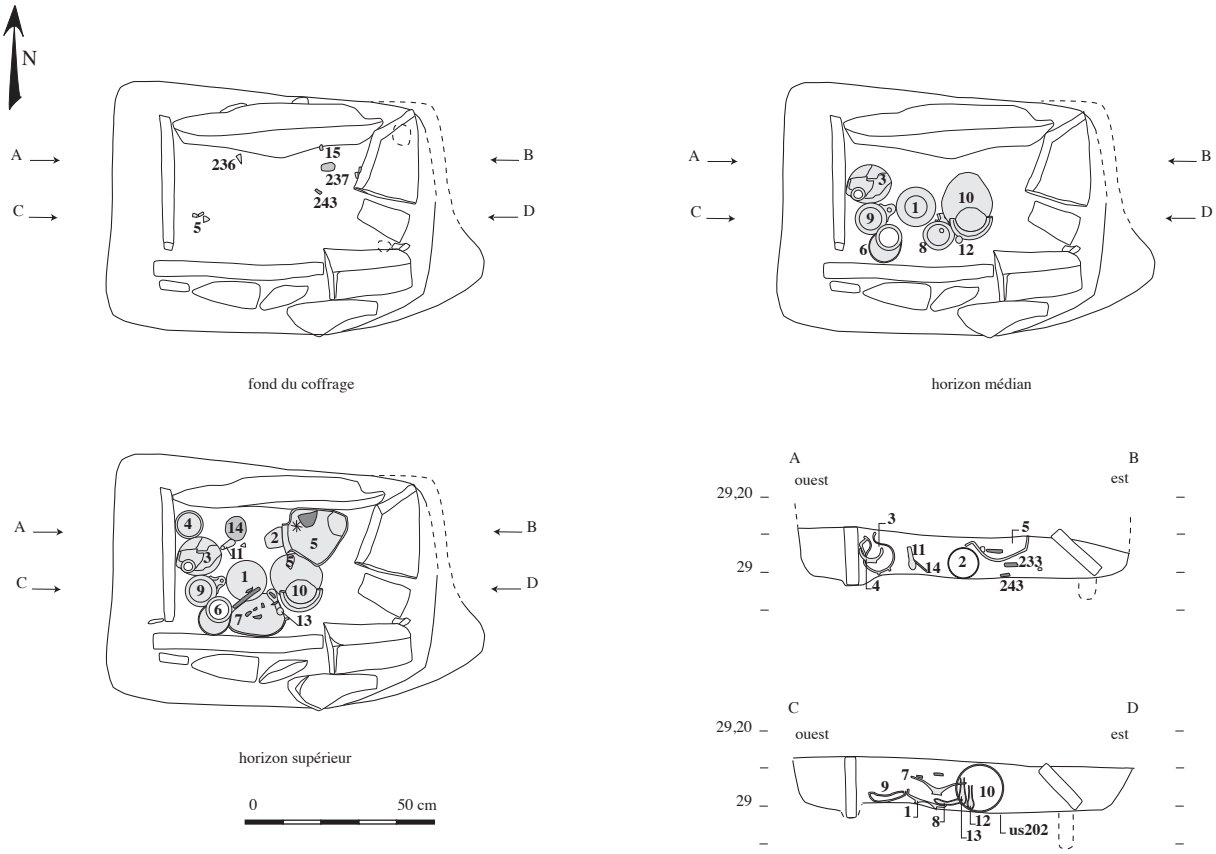

Fig. 98. Plans et coupes de la tombe SP200 (DAO A. Recolin, d'après V. Bel)

(fig. 100). Ces négatifs ont 0,04-0,06 m de diamètre et 0,04-0,07 m de profondeur. Le plan de pose des dalles n'est pas régulier ni horizontal. Ainsi, il existe un écart de profondeur de 0,06 m entre les extrémités est et ouest de la dalle sud. Par ailleurs, les dalles nord et ouest sont plus hautes au centre qu'aux extrémités latérales. Ces parois pourraient donc avoir été installées dans de petites tranchées dont les limites n'étaient plus visibles. Le blocage externe du coffrage est constitué d'un sédiment limono-argileux (us 202) associé au nord à deux petits cailloux calcaires et, au sud, à trois gros blocs.

La dalle nord mesure 0,51 m de longueur maximale, 0,21 m de hauteur conservée et 0,05 m d'épaisseur. La dalle ouest mesure 0,32 m de long, 0,16 m de hauteur conservée et 0,035 m d'épaisseur. Enfin la dalle sud atteint 0,52 m de long, 0,21-0,14 m de hauteur et 0,04 m d'épaisseur.

Le fond n'est pas construit. Il est marqué par une couche de 0,02-0,04 m d'épaisseur (us 225), caractérisée par de nombreuses inclusions de petite taille et des trous de vers. Cette couche intercalée entre le substrat et la base du mobilier témoigne d'une forte activité biologique qui a sans doute altéré le fond initial du creusement.

La présence d'une couverture est probable, mais on en a retrouvé aucune trace. Le comblement du coffre est homogène et constitué d'un sédiment limoneux (us 201) contenant des

Fig. 99. Vue du coffrage de la tombe SP200 prise du nord après redressement de la dalle est (cliché S. Aïssa)

fragments de coquilles et de rares petits éclats de calcaire. Il a été entièrement prélevé pour tamisage. Il n'a pas été possible de déterminer s'il résultait d'un remblaiement intentionnel ou d'un colmatage différé.

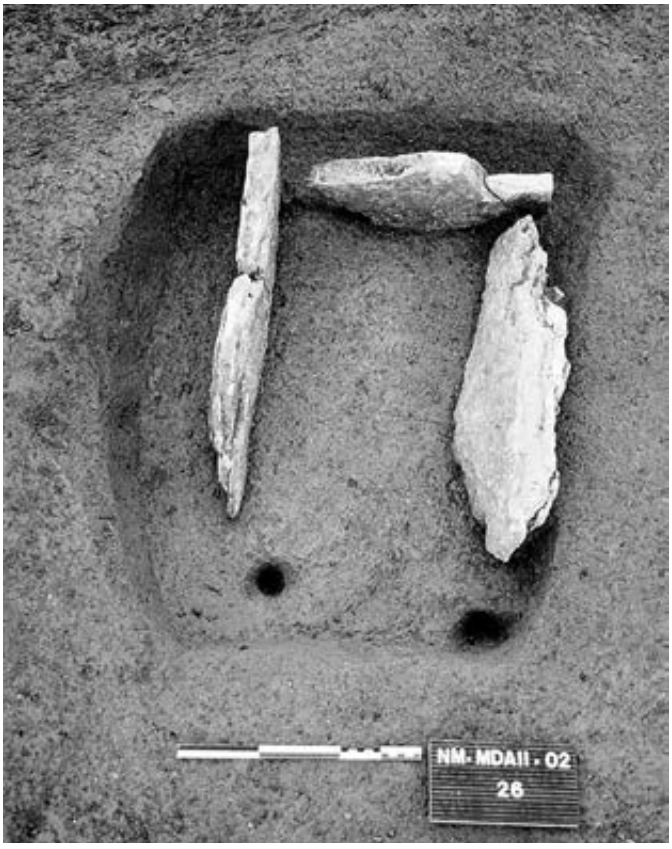

Fig. 100. Trous de piquet au fond de la tombe SP200, vus de l'est (cliché V. Bel).

5.2.6.2. Un dépôt secondaire de crémation

La sépulture a livré 1882 fragments osseux brûlés d'une masse totale de 290,2 g appartenant à un sujet adulte de sexe indéterminé : l'apex des racines dentaires est fermé ; la corticale des os longs est épaisse et les tables internes et externes des fragments de crâne sont bien différenciées. Aucun doublet n'a été repéré, mais, compte tenu du faible taux de détermination (45,5 % du poids total), on ne peut affirmer que tous les éléments appartiennent à un sujet unique. La présence, parmi les esquilles osseuses recueillies dans le comblement extérieur du coffrage (us 202), d'un très petit fragment de dent de faune, laisse entrevoir l'éventualité que les restes non identifiés ne soient pas tous humains.

Près de 89 % de la masse totale (256,9 g ; 1635 fragments) a été mise au jour dans une urne en verre dépourvue de couvercle (fig. 98, n° 10). Le rebord de ce récipient a été endommagé par les labours, mais son contenu est demeuré intact (fig. 101). Associés à un sédiment limono-argileux, les ossements forment une couche compacte de 0,05 à 0,10 m d'épaisseur et occupent toute la surface du récipient, sauf au sommet (fig. 102). À ce niveau, ils sont répartis soit en périphérie, contre les parois, ou bien au centre, formant un bloc carré nettement délimité par un petit espace vide. Ce dernier pourrait correspondre au négatif d'un objet en matériau périssable. La couche d'os présente par ailleurs un fort pendage qui résulte de la position du vase dans la sépulture. La répartition des restes osseux dans le vase ossuaire montre une concentration des éléments de crâne et de tronc à la base de la couche d'os.

Fig. 101. Vue partielle du dépôt de la tombe SP200 (cliché S. Aïssa).

Fig. 102. Vue du sommet de la couche d'os brûlés dans l'urne de la tombe SP200 (cliché V. Bel)

D'autres ossements brûlés ont été mis en évidence à l'extérieur de l'urne. À l'exception de quelques petits fragments indéterminés issus du blocage extérieur (us 202) l'essentiel des restes provient du colmatage du coffre entièrement tamisé à la maille de 2 mm (fig. 103). On distingue notamment : un fragment de crâne associé à un gros fragment de charbon de bois dans le vase n° 5 (fig. 98 et 101), et un lot de diaphyses d'os longs disposées en faisceau, en équilibre instable au sommet du remplissage du couvercle n° 7 (fig. 98 et 101). Enfin, on relève une pièce isolée sur le fond du coffrage, au nord-est (us 233), des esquilles dans les vases n° 1 et 6 et dans le colmatage us 201. Cette dispersion des pièces témoigne d'un dépôt d'ossements en dehors de l'ossuaire, dont une partie au moins a dû être mise en place au-dessus du mobilier, sur un objet en matériau périssable ou sur la couverture du coffrage.

La fragmentation des pièces osseuses est importante, les esquilles d'une taille inférieure à 4 mm représentant près de 17 % de la masse totale. Les plus grands éléments (entre 40 et 70 mm de long) proviennent de la partie inférieure de la couche d'os de l'urne n° 10 (R3 à R6). La teinte de l'os varie du blanc au gris bleu avec quelques fragments gris noir. Ils indiquent une cré-

Us/os (poids en g)	201	202	221-n° 5	222-n° 7	230-n° 6	232-n° 1	233	229-n° 10	TOTAL	Tot.Rég	%ident.	%Tot.
Crâne			10,1	2,4			0,1	43,3	**55,9**			
Mandibule								1,0	**1,0**			
Dents indet.								1,7	**1,7**			
Tête	**0,0**	**0,0**	**10,1**	**2,4**	**0,0**	**0,0**	**0,1**	**46,0**		**58,6**	**44,4**	**20,2**
Axis								3,9	**3,9**			
Vert. C3-C7								5,9	**5,9**			
Vert. thoraciques								13,3	**13,3**			
Vert. lombaires								13,2	**13,2**			
Vert. indet.								16,3	**16,3**			
Côtes	0,1							2,4	**2,5**			
Tronc	**0,1**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**55,0**		**55,1**	**41,7**	**19,0**
Scapula								0,5	**0,5**			
Radius							0,2		**0,2**			
Mb.sup.	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,2**	**0,5**		**0,7**	**0,5**	**0,2**
Coxal								2,5	**2,5**			
Fémur								15,1	**15,1**			
Mb.inf.	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**17,6**		**17,6**	**13,3**	**6,1**
MTC,MTT,Pm,Pp									**0,0**	0,0	0,0	0,0
Total déterminé	**0,1**	**0,0**	**10,1**	**2,4**	**0,0**	**0,0**	**0,3**	**119,1**	**132,0**	**132,0**	**100,0**	**45,5**
Os plat									**0,0**			
Os court ou épiphyse	0,2							29,8	**30,0**			
Diaphyses indet.	0,1			15,8				63,6	**79,5**			37,7
Esquilles	0,6	0,1	0,8	2,1	0,1	0,1	0,5	44,4	**48,7**			16,8
Total indéterminé	**0,9**	**0,1**	**0,8**	**17,9**	**0,1**	**0,1**	**0,5**	**137,8**	**158,2**	**158,2**		**54,5**
TOTAL	**1,0**	**0,1**	**10,9**	**20,3**	**0,1**	**0,1**	**0,8**	**256,9**	**290,2**	**290,2**		**100,0**

Fig. 103. Répartition par contexte et par région anatomique des restes osseux brûlés de la tombe SP200

Fig. 104. Vue de la partie supérieure du dépôt dans la tombe SP200 (cliché S. Aïssa)

mation hétérogène à une température de plus de 300°C, le plus souvent supérieure à 500°C. L'aspect crayeux et la déformation de la corticale de certaines pièces suggèrent une exposition à un flux thermique localement supérieur à 750 °C (Bonucci, Graziani 1975). Les os présentent des déformations, de nombreuses craquelures et fissures longitudinales ou transverses, caractéristiques d'une crémation à l'état frais (Guillon 1987 ; Buiskra, Swegle 1989).

Le poids des ossements conservés (290,2 g) se situe très nettement en dehors de la fourchette des valeurs de référence pour un sujet adulte incinéré (entre 1001,5 g et 2422,5 g selon Mac Kinley 1993, après tamisage à la maille de 2 mm). Une part indéterminée des éléments déposés hors de l'urne a pu être dispersée par les labours. Néanmoins, ce déficit témoigne sans doute d'un prélèvement partiel des restes sur le bûcher, mais non sélectif. En effet, rapportés à la masse totale des os, les poids respectifs des principales régions anatomiques (fig. 103) apparaissent proches des valeurs déterminées par Lawrence et Latimer (Krogmann 1978) : crâne, 20 % ; tronc, 17 % ; membres, 63 %.

5.2.6.3. Des dépôts étagés

Le coffre a livré un ensemble de neuf vases, un miroir (n° 14) et deux lampes à huile (n° 8 et 9), qui occupent la presque totalité de la surface, à l'exception d'une bande vide le long de la paroi orientale (fig. 98, 101 et 104). Cet espace vide tranche avec l'encombrement de la partie ouest du coffre et pourrait indiquer la présence d'un ou plusieurs élément en matériau périssable.

À l'instar des tombes d'époque républicaine, la disposition des objets dans la tombe SP200 témoigne d'un étagement probable des dépôts.

Une grande partie du mobilier repose sur le fond (sur les limons altérés, us 225). L'urne en verre n° 10 est placée au centre du coffre, inclinée sur la panse, l'ouverture dirigée vers le sud (fig. 98). Au sud-ouest, on distingue deux lampes (n° 8 et 9), placées de part et d'autre d'un pot (n° 6). Cet ensemble est associé au nord à une cruche (n° 3, contre la paroi ouest) et à une assiette (n° 1).

La lampe n° 8 est surmontée par un couvercle (n° 5) en position très oblique, ouverture vers le haut, la partie supérieure (partiellement détruite) en appui contre la paroi du coffre. Ni la préhension ni le bord opposé ne sont en contact avec la lampe sous-jacente. Ce vase est donc en quelque sorte en suspension dans le sédiment, comme s'il s'était affaissé depuis un plan de pose supérieur.

Deux balsamaires en verre (n° 12 et 13) sont calés en position verticale entre l'urne et le couvercle. L'un repose sur le fond de la fosse (n° 12). L'autre (n° 13) est situé 20 mm au-dessus du sol de la tombe et s'appuie sur le rebord du vase n° 5. Il est donc possible qu'il se soit affaissé depuis un niveau supérieur, comme le couvercle et peut-être aussi comme le gobelet n° 2, posé sur le fond mais en équilibre sur la panse (fig. 101). Un troisième balsamaire en verre (n° 11) a été retrouvé à 10-20 mm du fond, en position verticale.

Deux autres récipients tronqués par les labours ont été repérés à 30-40 mm du sol de la tombe et pourraient avoir été placés à l'origine sur un support en matériau périssable : une petite cruche (n° 4) dans l'angle nord-ouest et un pot couché sur la panse, ouverture vers l'ouest, contre la paroi nord du coffre (n° 5) (fig. 104).

5.2.6.4. Fragmentation et dispersion intentionnelle du mobilier

La présence, sous la lampe n° 9, d'un fragment de panse (us 240) appartenant au vase n° 5 situé à 0,20 m à l'est, à un niveau supérieur (fig. 98), implique que ces deux éléments du même récipient ont été introduits séparément dans la tombe, et que le bris a été effectué volontairement avant le dépôt. Il est possible que la cruche n° 3, à l'ouest de la fosse, ait subi le même traitement. Plusieurs fragments de céramique à pâte claire calcaire trouvés près du fond dans ce même secteur et à l'extrémité orientale (236, 237) pourraient en effet lui être attribués.

5.2.6.5. Les restes de faune

Les ossements animaux (I. R.-B.)

Aucun des restes osseux découverts sur le fond de la fosse n'a pu être identifié. Il s'agit dans un cas, de sept esquilles mises au jour sous le couvercle n° 5 (241), et dans l'autre cas, de trois

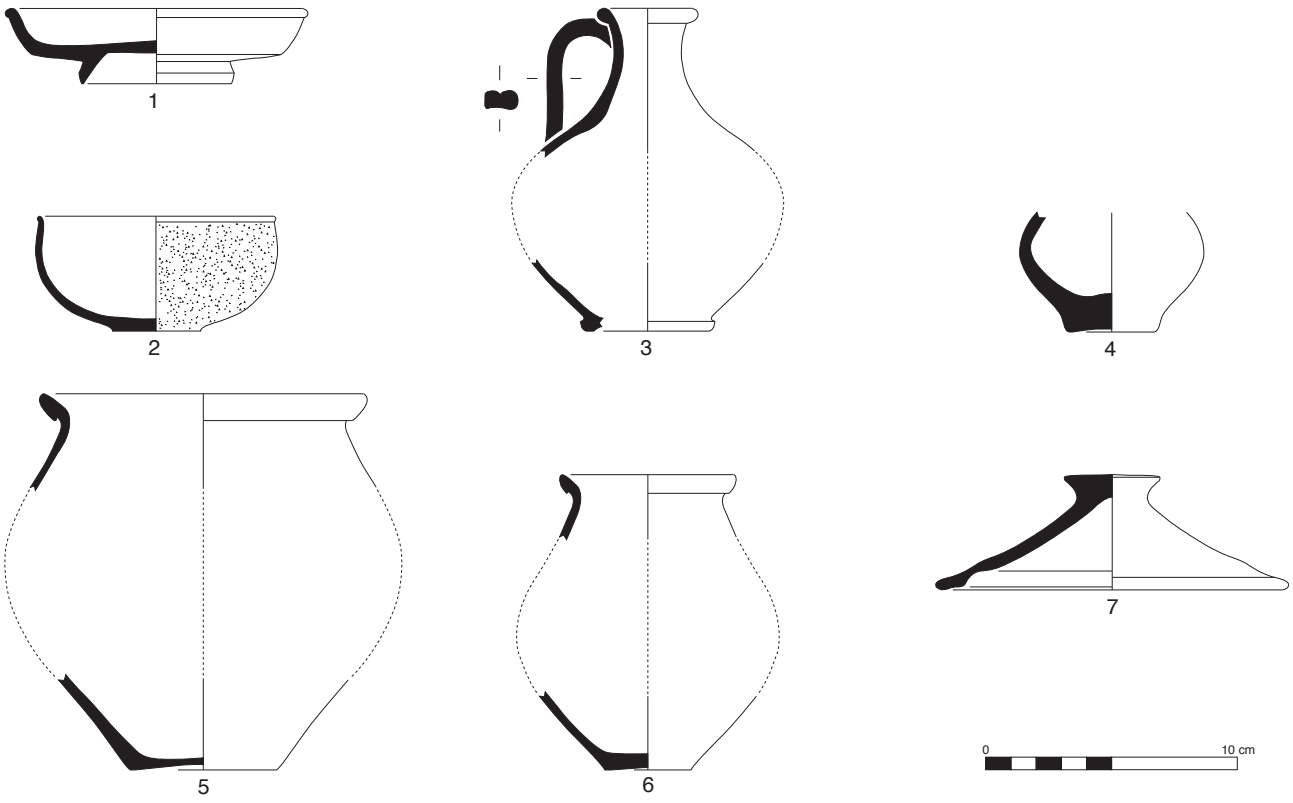

Fig. 105. Mobilier céramique de la tombe SP200 (dessin S. Barberan)

esquilles (243) situées dans le quart nord-est de la tombe, associées à un fragment de fer (n° 15) et à un fragment d'os brûlé (233).

Les coquillages (V. F.)

Récupérés lors du tamisage des sédiments comblant les sépultures, les fragments de coquilles de mollusques sont très petits, moins de 20 mm. Plus que des vestiges relevant d'une consommation liée au contexte archéologique, il faut attribuer ces débris à des éléments intégrés aux sédiments employés diversement dans la mise en place des structures (sables, remblais, etc.).

Us 201 :
- *Proteopecten glaber* (peigne/pétoncle glabre) : 1 moitié crâniale d'un sommet de valve gauche ; 1 zone centrale d'un sommet ; 2 fragments.
- Indéterminé : 1 fragment.

Us 221, nord-est
- *Proteopecten glaber* (peigne/pétoncle glabre) : 2 fragments.
- *Mytilus sp*. (moules) : 1 fragment.

5.2.6.6. Les dépôts de mobilier céramique (S. B. et R. G.-P. pour les lampes) (fig. 105 et 106)

1. Petite assiette entière de type Drag. 18 en sigillée sud-gauloise datée de 15 à 160 ap. J.-C. (Passelac et Vernhet, *in* Py dir. 1993 : 572). La paroi interne est concrétionnée. Le vernis est bien conservé.
Localisation : us 232.

2. Gobelet de type Mayet XXXVII à décor sablé en céramique à parois fines, daté de 25 à 60 ap. J.-C. (Passelac, *in* Py dir. 1993 : 520). Vase probablement entier en 16 fragments (cassures fraîches). La pâte est calcaire et de couleur jaune claire. Le décor sablé, très mal conservé, ne couvre que la paroi externe du récipient.
Localisation : us 224.

3. Petite olpé de type CL-REC 7 en céramique tournée à pâte claire calcaire. Vase complet très fragmenté (160 fragments environ). Les tranches, comme les surfaces, sont altérées. La pâte est de couleur orange claire.
Localisation : us 231.

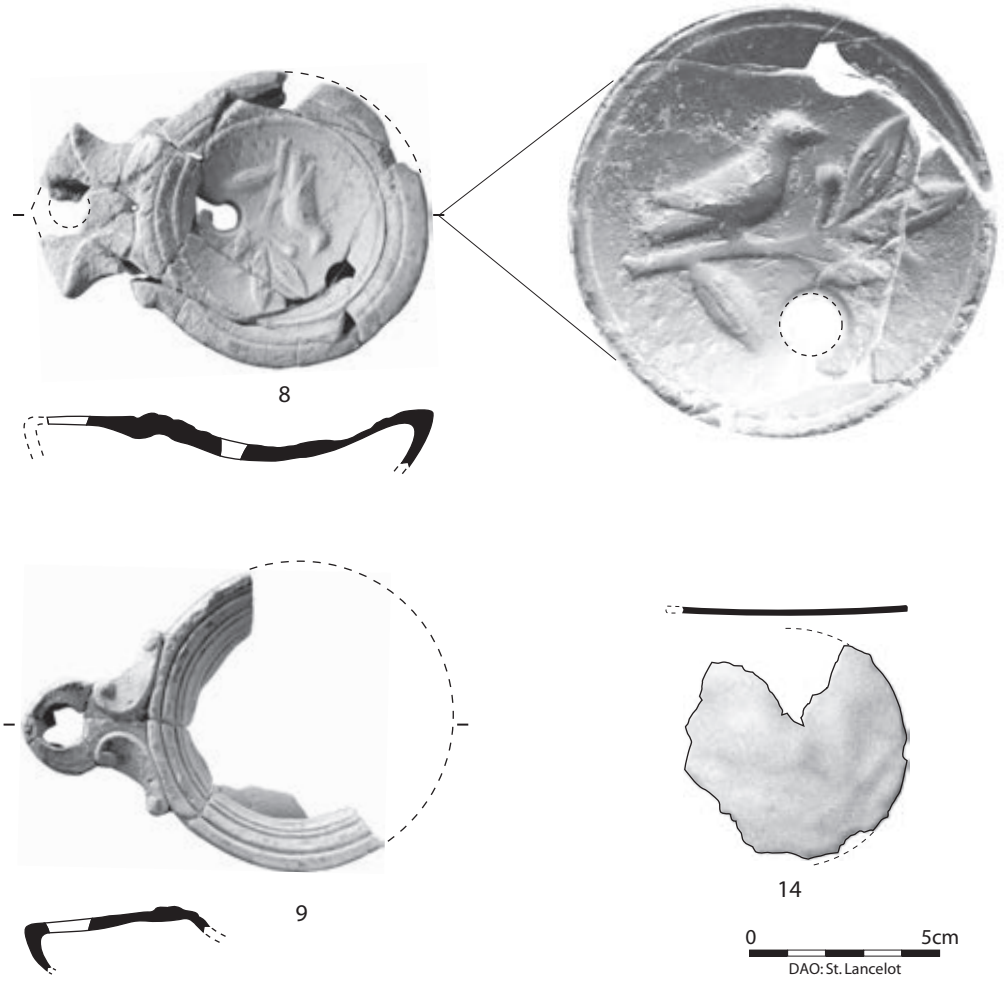

Fig. 106. Lampes et miroir de la tombe SP200 (DAO S. Lancelot)

4. Gobelet ou petite olpé de type indéterminé en céramique tournée à pâte claire calcaire. De ce vase, probablement complet à l'origine (cassures fraîches), ne subsiste que la moitié inférieure (3 fragments). La pâte est de couleur jaune claire et le plan de pose, bosselé, n'a pas fait l'objet de finitions (traces de décollement du vase du tour à la ficelle, encore visibles).

Localisation : us 220.

5. Urne de type SABL-OR A2 en céramique commune tournée à pâte sableuse cuite en mode B datée de 50 à 180 ap. J.-C. (Raynaud, *in* Py dir. 1993 : 549). Cette forme est cependant attestée dans la région nîmoise dès la période tibérienne (Barberan 2003 : 416). Vase complet en 137 fragments. La pâte est de couleur gris clair au cœur et gris sombre en surface. Elle contient des petits grains de calcaire associés à des particules de mica argenté.

Localisation : 135 fragments, us 221 ; 1 fragment, us 202 ; 1 fragment, us 240.

6. Petite urne de type SABL-OR A2 en céramique commune tournée à pâte sableuse cuite en mode B. Vase complet mais brisé en plus de 120 fragments. Les tessons, de petite taille, sont fragiles et ils ont tendance à s'effriter. Des concrétions adhèrent à la paroi interne du fond. La pâte est de couleur marron et elle contient, en guise de dégraissant, du gravier de petit calibre associé à du mica argenté. Les surfaces interne et externe sont de teinte gris foncé à marron.

Localisation des tessons : 125 fragments environ, us 230 ; 2 fragments, us 222.

7. Couvercle de type SABL-OR E5 en céramique commune tournée à pâte sableuse cuite en mode B daté de 50 à 100 ap. J.-C. (Raynaud, *in* Py dir. 1993 : 553). Cette forme est elle aussi attestée dans la région nîmoise dès la période tibérienne (Barberan 2003 : 421). Vase presque complet en 23 fragments dont il ne manque que quelques petites portions du bord et de la panse. La pâte est de couleur gris clair au cœur et elle contient du mica argenté en guise de dégraissant. Les surfaces interne et externe sont de teinte gris foncée.

Localisation : us 222.

8. Lampe à huile à volutes et à bec triangulaire de type Loeschcke IB, ép. 3a, médaillon décoré, fond non conservé. Lampe fragmentaire : 60 fr. environ. Dimensions : longueur 103 mm ; largeur 79 mm ; hauteur < 2 mm ; diam. médaillon 53 mm.

Pâte calcaire, beige.

Décor : colombe de profil à droite, posé sur une branche d'olivier (quatre feuilles et une baie). Le relief est faible et peu détaillé. Le même décor est attesté sur une lampe Loeschcke IB, ép. 6a, provenant du Temple de Diane (collection du Musée archéologique de Nîmes, inv. 852.1.60) ; à Vaison, type Loeschcke IB (Brun, Gagnière 1937, n° 139).

Localisation : us 242.

9. Lampe à huile à volutes et à bec rond de type Loeschcke IV à bec fin, ép. 3a, médaillon non conservé. Lampe fragmentaire : 48 fr. environ. Dimensions : longueur 113 mm ; largeur 80 mm. Pâte calcaire beige. Les éléments dessinables appartiennent tous au bec et au bandeau de cet objet.

Localisation : 45 fragments, us 239 ; 3 fragments, us 240.

La cohabitation de ces deux types a été observée à Nîmes sur le site de la clinique Saint-Joseph dès le deuxième quart du Ier s. ap. J.-C. (Genty, Roux 1982, deuxième et troisième tiers du Ier s. ap. J.-C.) ainsi que sur celui des Carmes pour la période correspondant à l'installation des ensembles A et B (années 30-40 ap. J.-C.).

5.2.6.7. Les dépôts de mobilier en verre (M. C.) (fig. 107)

10. Urne ossuaire de type Isings 67a/AR 117.

Vase incomplet : fragments de bord, de panse et de fond (249 fragments).

Lèvre horizontale à double repli. Panse de forme sphérique. Fond concave.

Couleur : bleu-vert. Verre soufflé à la volée.

Dimensions : diam. lèvre : 118 mm ; h. restituée : 168 mm ; ép. : 3 mm.

Etat de conservation : 55 % du bord ; 45 % du fond.

Parallèles : Bonnet, Borel 1997 : 27-28, AV V 42 ; Foy, Nenna 2001 : 203, n° 358-360.

Datation typologique : 50 à 225 ap. J.-C.

Localisation : 243 fragments, us 229 ; 6 fragments, us 229 R1.

11. Balsamaire de type Isings 8.

Vase incomplet : fragments de bord, de panse et de fond (23 fragments).

Lèvre évasée, coupée et arrondie à la flamme, pourvue d'un étranglement. Renflement sur le col. Panse allongée et fond arrondi.

Couleur : bleu-vert. Verre soufflé à la volée.

Dimensions : diam. lèvre : 20 mm ; h. : 86 mm ; ép. lèvre : 0,6 mm ; ép. panse : 0,2 mm ; ép. fond : 2,5 mm.

Etat de conservation : 50 % du bord ; 85 % du fond ; 85 % du vase.

Parallèles : Arveiller-Dulong, Arveiller 1985 : 50-52, chap. 4 ; Foy, Nenna 2001 : 155, n° 194 ; Simon-Hiernard 2000 : 211 à 217.

Datation typologique : 0 à 175 ap. J.-C.

Localisation : 10 fragments, us 223 ; 13 fragments, us 201.

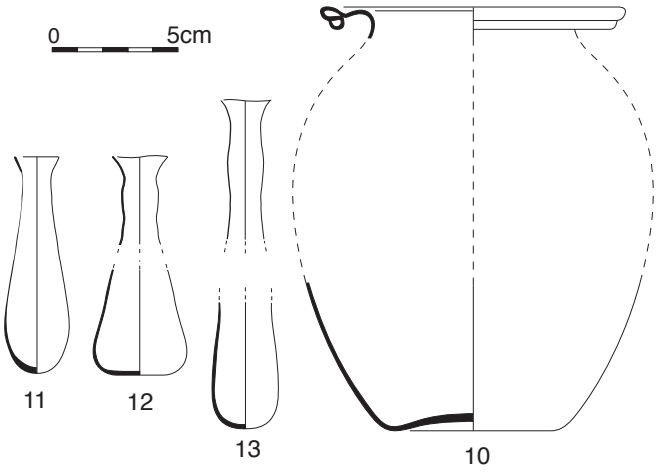

Fig. 107. Vases en verre issu s de la tombe SP200 (DAO S. Lancelot, M. Contério)

12. Balsamaire de type Isings 28b.

Vase presque complet : fragments de bord, de panse et de fond (41 fragments).

Lèvre évasée, coupée et arrondie à la flamme, pourvue d'un étranglement. Renflement sur le col. Panse de forme tronconique.

Couleur : bleu-vert. Verre soufflé à la volée.

Dimensions : diam. lèvre : 22 mm ; h. restituée : 86 mm ; ép. lèvre : 0,5 mm ; ép. panse : 0,5 mm ; ép. fond : 1,5 mm.

État de conservation : 100 % du bord ; 90 % du fond ; 85 % du vase.

Parallèles : Arveiller-Dulong, Arveiller 1985 : 64-66, chap. 15.

Datation typologique : 50 à 300 ap. J.-C.

Localisation : us 238.

13. Balsamaire de type Isings 8.

Vase presque complet : fragments de bord, de panse et de fond (34 fragments)

Lèvre évasée, coupée et arrondie à la flamme, pourvue d'un étranglement. Renflement sur le col. Panse allongée et piriforme.

Couleur : bleu-vert. Verre soufflé à la volée.

Dimensions : diam. lèvre : 18,5 mm ; ép. lèvre : 0,5 mm ; ép. panse : 0,5 mm ; ép. fond : 1 mm.

Etat de conservation : 100 % du bord ; 90 % du fond ; 85 % du vase.

Parallèles : Arveiller-Dulong, Arveiller 1985 : 50-52, chap. 4 ; Foy, Nenna 2001 :155 n° 194 ; Simon-Hiernard 2000 : 211 à 217.

Datation typologique : 0 à 175 ap. J.-C.

Localisation : us 234.

3 fragments de panse n'ont pas pu être associés aux vases

précédents ou à l'urne en verre (vases n° 10 à 13).

Couleur : bleu-vert. Verre soufflé à la volée.

Dimensions : ép. : 0,5 mm.

Localisation : 1 fragment, us 221 ; 2 fragments, us 221 nord-est.

5.2.6.8. Le mobilier métallique (N. C.) (fig. 106)

14. Miroir circulaire en bronze. Objet quasiment complet, non restauré composé de 9 fragments de tôle de bronze et de plusieurs débris qui recollent partiellement.

Les deux faces sont lisses, aucun décor n'est visible sur la face convexe. Les traces d'un passage au feu ne sont pas observables (ni fissures, ni boursouflures liées à la chaleur). La dégradation de la surface est seulement due à la corrosion de l'alliage. Un exemplaire très comparable à celui-ci a été mis au jour dans la tombe 5 de la nécropole des Colombes à Beaucaire.

Diam. conservé : 61 mm ; épaisseur de la tôle : 2 à 3 mm.

Localisation : us 226.

15. Fragment de fer indéterminé (non illustré). Longueur max. conservée : 22 mm.

Localisation : us 235.

5.2.6.9. Le mobilier considéré comme résiduel ou intrusif (S. B.)

Fragments (2) de sigillée sud-gauloise. Localisation : 1 fragment, us 201 ; 1 fragment, us 253.

Fragment d'amphore, peut-être italique. Localisation : us 221.

Fragments (2) de céramique commune kaolinitique. Localisation : 1 fragment, us 201 ; 1 fragment, us 227.

Fragment de céramique commune tournée à pâte sableuse cuite en mode B. Localisation : us 225.

Fragment de céramique commune tournée à pâte sableuse cuite en mode A. Localisation : us 231.

Fragments (4) de céramique modelée. Localisation : 1 fragment, us 221 ; 2 fragments, us 221 nord-est ; 1 fragment, us 237.

Fragments (19) de céramique tournée à pâte claire calcaire. Localisation : 14 fragments, us 201 ; 1 fragment, us 221 nord-est ; 1 fragment, us 237 ; 1 fragment, us 229 R1 ; 2 fragments, us 236.

Fragment de tuile. Localisation : us 237.

5.2.6.10. Éléments de datation (S. B.)

Les différents vases en céramique déposés dans la tombe SP200 s'inscrivent dans le courant du Ier s. ap. J.-C. Les urnes SABL-OR A2 et le couvercle SABL-OR E5 en céramique commune tournée à pâte sableuse cuite en mode B sont diffusés à Nîmes au moins dès la période tibérienne. Le gobelet à parois fines de type Mayet XXXVII et l'assiette de type Drag. 18 en sigillée sud-gauloise (ou sigillée de mode C) permettent de resserrer la datation au deuxième et au troisième quart du Ier s. L'enfouissement de la tombe SP200 a vraisemblablement eu lieu entre 25 et 75 ap. J.-C.

5.2.7. La tombe SP268 (40-75 ap. J.-C.)

5.2.7.1. Une tombe en coffrage de dalles

La sépulture SP268 est établie dans une fosse de plan quadrangulaire irrégulier, au grand axe de direction est-ouest (fig. 108). Apparue à 29,17 m, elle est conservée sur une profondeur de 0,32 m sous l'horizon remanié par les labours. Ses parois sont verticales à l'exception de la paroi orientale qui est oblique. Un coffrage formé de quatre pierres plates en calcaire, dressées sur chant, occupe la partie occidentale de la fosse (fig. 109). Il mesure 0,35 m par 0,45 m dans œuvre. Les dalles sont appuyées contre les bords de la tombe à l'exception de la dalle orientale installée à 0,20 m du bord est. Les dalles nord et sud sont installées dans de petites tranchées de 0,03 et 0,05 m de profondeur. La dalle sud est de forme triangulaire, la pointe dirigée vers le bas. Elle mesure 0,59 m de longueur maximale, 0,40 m de hauteur et 0,12 m d'épaisseur. La dalle nord, trapézoïdale est moins épaisse (0,05 m). Le bord supérieur mesure 0,50 m de long et le bord inférieur, irrégulier, environ 0,44 m. Sa hauteur maximale est de 0,29 m à l'est, et de 0,25 m à l'ouest. Les bords est et ouest mesurent respectivement 0,35 et 0,33 m de long, 0,29-0,25 m de haut et 0,67 m d'épaisseur.

Les restes d'une couverture constituée de pierres plates de calcaire ont été observés en place lors de la découverte de la sépulture en 1999 (Petitot 2000 : 4). Le fond est plat et non construit.

Les parois du coffre sont calées à l'extérieur par un sédiment limoneux argileux plus clair que l'encaissant (us 277), sauf à l'est où la fosse est comblée par un dépôt de résidus charbonneux (us 269) issus du bûcher funéraire.

5.2.7.2. Un (double ?) dépôt secondaire de crémation

La sépulture a livré 3026 fragments osseux brûlés, d'une masse totale de 160,1 g, appartenant à un ou deux sujet(s) humains. Certaines pièces présentent des caractères de gracilité (faible épaisseur de la corticale des os longs, tables internes et externes des fragments de crâne indifférenciées ou séparées par un diploë très peu épais) qui contrastent avec d'autres éléments beaucoup plus robustes. Ces différents caractères apparaissent dans les différents contextes de prélèvement des restes osseux (*cf. infra*), ce qui fait penser que la crémation a porté sur deux sujets distincts réunis sur un même bûcher. Néanmoins ces observations doivent être considérées avec prudence dans la mesure où les caractères de gracilité semblent corrélés avec la teinte et le degré de crémation des os (os graciles blancs crayeux, os épais gris bleus). L'absence de doublet et d'épiphyse immature n'est pas non plus déterminante, compte tenu du faible nombre de restes conservés et du taux de détermination médiocre (36,2 %) lié à la fragmentation osseuse (fig. 110). En revanche, la largeur du canal médulaire de plusieurs fragments de racines dentaires, la présence d'un fragment de racine incomplètement

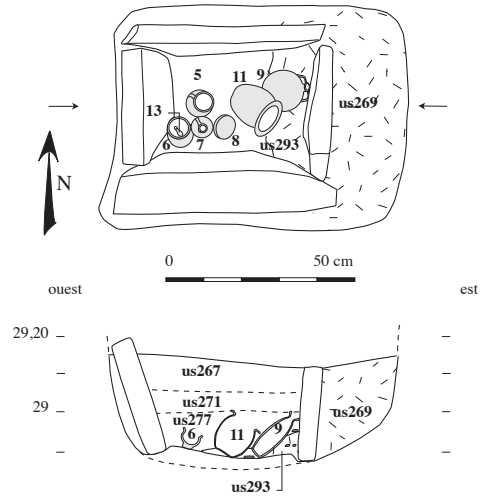

Fig. 108. Plan et coupe de la tombe SP268 (DAO A. Recolin d'après V. Bel)

Fig. 109. Vue de la tombe SP268, prise du nord (cliché M. Ferroukhi)

développée à l'apex largement ouvert (us 269), et l'aspect immature de la corticale de certaines diaphyses d'os longs, donnent du crédit à l'hypothèse d'une sépulture double réunissant un sujet d'âge adulte et un immature.

Les restes osseux humains brûlés ont été recueillis dans divers secteurs de la tombe dont le remplissage a été entièrement tamisé à la maille de 2 mm (à l'exception de la couche charbonneuse tamisée aux mailles de 0,5 et 2 mm) (fig. 110). Les uns à l'extérieur du coffrage, soit dans la couche de blocage (us 278), soit, surtout, dans une couche de résidus charbonneux, us 269 (88,7 g, 55,4 % de la masse totale). Les autres dans le colmatage interne du même coffre (us 267, 271, 277, 293 et une esquille

Us/os (poids en g)	267 coffre	269	271 coffre	277 coffre	278 ext. coffre	281= n°11	282=n° 8	293 coffre	TOTAL	Tot.Rég	% ident.	%Tot.
Crâne	2,1	28,7			0,1	20,3		2,5	**51,2**			
Dents indet.	0,1	2,6		0,1	0,1	0,2		0,1	**3,1**			
Tête	**2,2**	**31,3**	**0,0**	**0,1**	**0,2**	**20,5**	**0,0**	**2,6**		**54,3**	**93,8**	**33,9**
Côtes		0,1				0,2			**0,3**			
Tronc	**0,0**	**0,1**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,2**	**0,0**	**0,0**		**0,3**	**0,5**	**0,2**
Humérus						1,1			**1,1**			
Diaph. membre sup.		0,2				1,3			**1,5**			
Mb.sup.	**0,0**	**0,2**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**2,4**	**0,0**	**0,0**		**2,6**	**4,5**	**1,6**
Diaph. membre inf.									**0,0**			
Mb.inf.	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**	**0,0**
MTC,MTT,Pm,Pp		0,7							**0,7**	0,7	1,2	0,4
Total déterminé	**2,2**	**32,3**	**0,0**	**0,1**	**0,2**	**23,1**	**0,0**	**2,6**	**57,9**	**57,9**	**100,0**	**36,2**
Os plat							0,1		**0,1**			
Os court ou épiphyse		1,8				0,8		0,3	**2,6**			
Diaphyses indet.	1,4	11,1	0,7	1,4	0,9	7,0		0,6	**22,5**			15,7
Esquilles	6,0	43,5	2,2	3,0	5,2	17,1		2,5	**77,0**			48,1
Total indéterminé	**7,4**	**56,4**	**2,9**	**4,4**	**6,1**	**24,9**	**0,1**	**3,4**	**102,2**	**102,2**		**63,8**
TOTAL	**9,6**	**88,7**	**2,9**	**4,5**	**6,3**	**48,0**	**0,1**	**6,0**	**160,1**	**160,1**		**100,0**

Fig. 110. Répartition des restes osseux brûlés par contexte et par région anatomique des restes osseux de la tombe SP268

Fig. 111. Urne de la tombe SP268 avec son dépôt d'ossements brûlés (cliché Y. Manniez)

dans la coupelle n° 8). Une partie (48 g, soit 30 % de la masse totale) provient d'une urne en verre (n° 11) placée sur le fond de la tombe. La fouille de ce vase a mis en évidence un amas compact d'ossements, de 40 mm d'épaisseur maximale (fig. 111). Il présente un fort pendage qui résulte de la position du vase dans la sépulture. Le reste du récipient est comblé par un sédiment limono-argileux qui a livré deux fragments de céramique et un fragment d'os. Un vide sphérique de 15 mm de diamètre a été en outre observé à 0,12 m du fond. Il pourrait s'agir d'un négatif ou plus probablement d'un trou de fouisseur.

Près de la moitié de la masse osseuse conservée est représentée par des fragments de moins de 4 mm (fig. 112). Les pièces les plus importantes (45 mm) ont été recueillies sur le fond de l'urne. La teinte de l'os varie du blanc crayeux au gris bleu avec quelques éléments gris noir. Ces variations témoignent d'un flux thermique hétérogène globalement supérieur à 500°C, ayant dépassé localement 750°C. Elles pourraient également refléter un comportement différent des corps à la crémation, en raison des différences de volumes musculaires et graisseux. Le mode de déformation de la corticale des os longs les fissurations transverses et les craquelures témoignent d'une crémation d'os frais (Guillon 1987 ; Buiskra, Swegle 1989).

La masse d'os conservée (160,1 g) est très inférieure aux valeurs de référence pour un sujet adulte incinéré (entre 1001,5 g et 2422,5 g selon Mac Kinley 1993, après tamisage à la maille de 2 mm), surtout si on admet que le lot comporte les restes de deux sujets dont un immature. En fait, seule une toute petite partie des os a été prélevée pour être placée dans l'ossuaire, le dépôt de résidus charbonneux en vrac n'apportant qu'un modeste complément. Les indices pondéraux par région anatomique témoignent par ailleurs d'une sous-représentation des os du tronc au profit des os du crâne et des membres. Ce déséquilibre pourrait être lié à la conservation différentielle des différentes régions osseuses. On ne peut guère parler de sélection préférentielle d'une partie du squelette, notamment du crâne, dans la mesure où il n'y a guère de différence entre les indices pondéraux du lot issu de l'ossuaire et du lot provenant de la couche charbonneuse.

5.2.7.3. Organisation du dépôt

Le mobilier funéraire a été mis en place sur le fond du coffre (fig. 108 et 109). Dans la moitié orientale, il repose sur une mince couche charbonneuse (us 293) de 0,03-0,06 m d'épaisseur, qui résulte du sous-tirage du dépôt situé à l'extérieur du coffre, par les espaces laissés libres entre les dalles. Cette couche a livré quelques esquilles osseuses brûlées, concentrées dans les angles nord-est et nord-ouest, ainsi qu'un clou contre la paroi nord, à 0,16 m de la paroi est. La présence de cette couche sous le mobilier indique que les résidus de la crémation ont été versés dans la fosse après la mise en place du coffrage, mais avant celle des dépôts de mobilier non brûlés.

Le dépôt funéraire comprend le vase ossuaire en verre dépourvu de couvercle (n° 11), incliné vers l'est contre une gourde en céramique (n° 9). Cette dernière est conservée en position fonctionnelle, en appui contre la paroi est du coffre. Dans le quart sud-ouest sont regroupés cinq vases en céramique à pâte claire calcaire de petit module, placés en position fonctionnelle. On distingue, sur le fond : dans l'angle, un gobelet à une anse (n° 6), encadré d'un second gobelet ansé (n° 5), au nord, et d'une cruche (n° 7). Une coupelle (n° 8) est appuyée contre cette dernière. Le vase n° 6 contient en outre un balsamaire en verre (n° 13) placé sur le fond, en position fonctionnelle, verticale.

Les vases sont scellés par un remplissage hétérogène dans lequel on identifie trois horizons successifs correspondant à des étapes du colmatage. À la base, on identifie une couche limoneuse peu charbonneuse et peu épaisse (us 277). Elle renferme des fragments de céramique (brûlés ou non), et un clou conservé dans l'angle nord-est, à 0,08 m au-dessus du fond. Elle est surmontée par une couche plus charbonneuse (us 271) qui contient également des tessons et des ossements brûlés épars, ainsi qu'un clou en fer retrouvé, comme le précédent, dans l'angle nord-est, à 0,12 m du sol de la fosse. Ces éléments d'assemblages sont sans doute issus de la couche de crémation et ne permettent pas à eux seuls de restituer un contenant en bois. Enfin le comblement du coffrage se termine par un dépôt limono-argileux hétérogène qui renferme de rares charbons de bois et fragments d'os brûlés. L'ensemble du colmatage du coffre a été prélevé pour tamisage.

À l'extérieur du coffrage, la couche charbonneuse 269, d'une épaisseur maximale de 0,28 m, a livré de nombreux fragments d'os brûlés, des fragments de céramique et de verre portant des

traces d'un passage au feu, ainsi qu'une monnaie en bronze, et des clous en fer (*cf. infra*). Ces inclusions sont dispersées dans la partie supérieure de la couche 269 et contre la dalle du coffre. L'ensemble du sédiment a été tamisé.

Les fragments de céramiques se rapportent à au moins quatre récipients (n° 1 à 4) et à une lampe à huile (n° 10). Ils présentent des traces d'une exposition au feu, à l'exception des fragments de la cruche n° 4 et de la lampe n° 10, incomplètes, fragmentées mais apparemment non brûlées. Leur imbrication étroite avec la couche 269 fait penser qu'ils ont été mis en place avec les restes du bûcher, sans que l'on puisse déterminer s'ils ont été associés à l'étape de la crémation.

5.2.7.4. Les restes de coquillage (V. F.)

Récupérés lors du tamisage des sédiments comblant les sépultures, les fragments de coquilles de mollusques sont très petits, moins de 20 mm. La coloration grise de certains fragments (us 269, 271) évoque un contact avec une source de chaleur (cendres par exemple). Plus que des vestiges relevant d'une consommation liée au contexte archéologique, il faut attribuer ces débris à des éléments intégrés aux sédiments employés diversement dans la mise en place des structures (sables, remblais, etc.).

Us 267
- *Proteopecten glaber* (peigne/pétoncle glabre) : 3 fragments
Us 269
- *Proteopecten glaber* (peigne/pétoncle glabre) : 4 fragments dont deux de coloration grise
- *Donax trunculus* (tenille/telline/flion tronqué) : 2 angles, crânial et caudal, d'une (?) valve gauche ; 1 zone caudo-sommitale d'une valve droite légèrement grisâtre ; 2 fragments de bord ventral dont un de couleur grise
- *Ostrea* (*edulis* ?) (huître plate) : 1 fragment de valve droite coloré en gris
- Indéterminé : 1 fragment de couleur grise
Us 271
- *Proteopecten glaber* (peigne/pétoncle glabre) : 1 fragment de sommet de couleur grise
Us 277
- *Proteopecten glaber* (peigne/pétoncle glabre) (?) : 1 fragment
- *Donax trunculus* (tenille/telline/flion tronqué) : 2 fragments de valve(s) gauche(s)
Us 293
- *Proteopecten glaber* (peigne/pétoncle glabre) : 1 fragment

5.2.7.5. Les dépôts de mobilier céramique brûlés (S. B.) (fig. 112)

1. Assiette de type Drag. 18 en sigillée sud-gauloise datée de 15 à 160 ap. J.-C. (Passelac, Vernhet, *in* Py dir. 1993 : 572). Vase incomplet en 14 fragments. Ce récipient a brûlé comme le montrent les cassures en forme de zigzag liées à l'action du feu et la pâte, de teinte grise par endroits. Malgré tout, le vernis est assez bien conservé. Seules les trois premières lettres de l'estampille sont conservées (OFA).

État de conservation : 55 % du fond ; 50 % du bord ; 50 % du vase. Localisation : 12 fragments, us 269 ; 2 fragments, us 277.

2. Gobelet de type Mayet XLII à décor d'écailles de pomme de pin en céramique à parois fines, daté de 30 à 100 ap. J.-C. (Passelac, *in* Py dir. 1993 : 520). Vase à pâte calcaire incomplet et brûlé, après s'être brisé en 18 fragments. Le vernis a quasiment disparu.

État de conservation : 80 % du fond ; moins de 20 % du bord ; 25 % du vase ? Localisation : 1 fragment, us 267 ; 16 fragments, us 269 ; 1 fragment, us 271.

3. Fond brûlé (4 fragments) de gobelet ou de petite olpé en céramique tournée à pâte claire calcaire.

État de conservation : 100 % du fond ; moins de 25 % du vase. Localisation : us 269 ou us 277.

Bord de gobelet de type Mayet XXXVII à décor sablé en céramique à parois fines, daté de 25 à 60 ap. J.-C. (Passelac, *in* Py dir. 1993 : 520). Vase incomplet et brûlé (non illustré).

État de conservation : moins de 10 % du bord. Localisation : us 269.

5.2.7.6. Les dépôts de mobilier céramique non brûlés (S. B. et R. G.-P. pour la lampe) (fig. 112)

4. Olpé de type CL-REC 7 ou cruche de type indéterminé en céramique tournée à pâte claire calcaire. Vase incomplet en 27 fragments. La pâte est de couleur orange. Parmi les éléments identifiables, on distingue quelques fragments du fond et d'une anse.

État de conservation : 20 % du fond ; moins de 25 % du vase. Localisation : 17 fragments, us 269 ; 10 fragments, us 271.

5. Gobelet de type CL-REC 8a en céramique tournée à pâte claire calcaire daté de 25 av. J.-C. à 350 ap. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 232). Vase probablement complet en 55 fragments. La pâte est de couleur jaune claire.

Localisation : 52 fragments, us 284 ; 3 fragments, us 283.

6. Gobelet de type CL-REC 8a en céramique tournée à pâte claire calcaire. Vase à une anse probablement complet en 77 fragments. La pâte est de couleur jaune claire.

Localisation : us 285.

7. Petite olpé de type CL-REC 7 à bord épaissi en céramique tournée à pâte claire calcaire. Vase complet en 5 fragments. La pâte est de couleur jaune.

Localisation : 3 fragments, us 282 ; 1 fragment, us 283 ; 1 fragment, us 284.

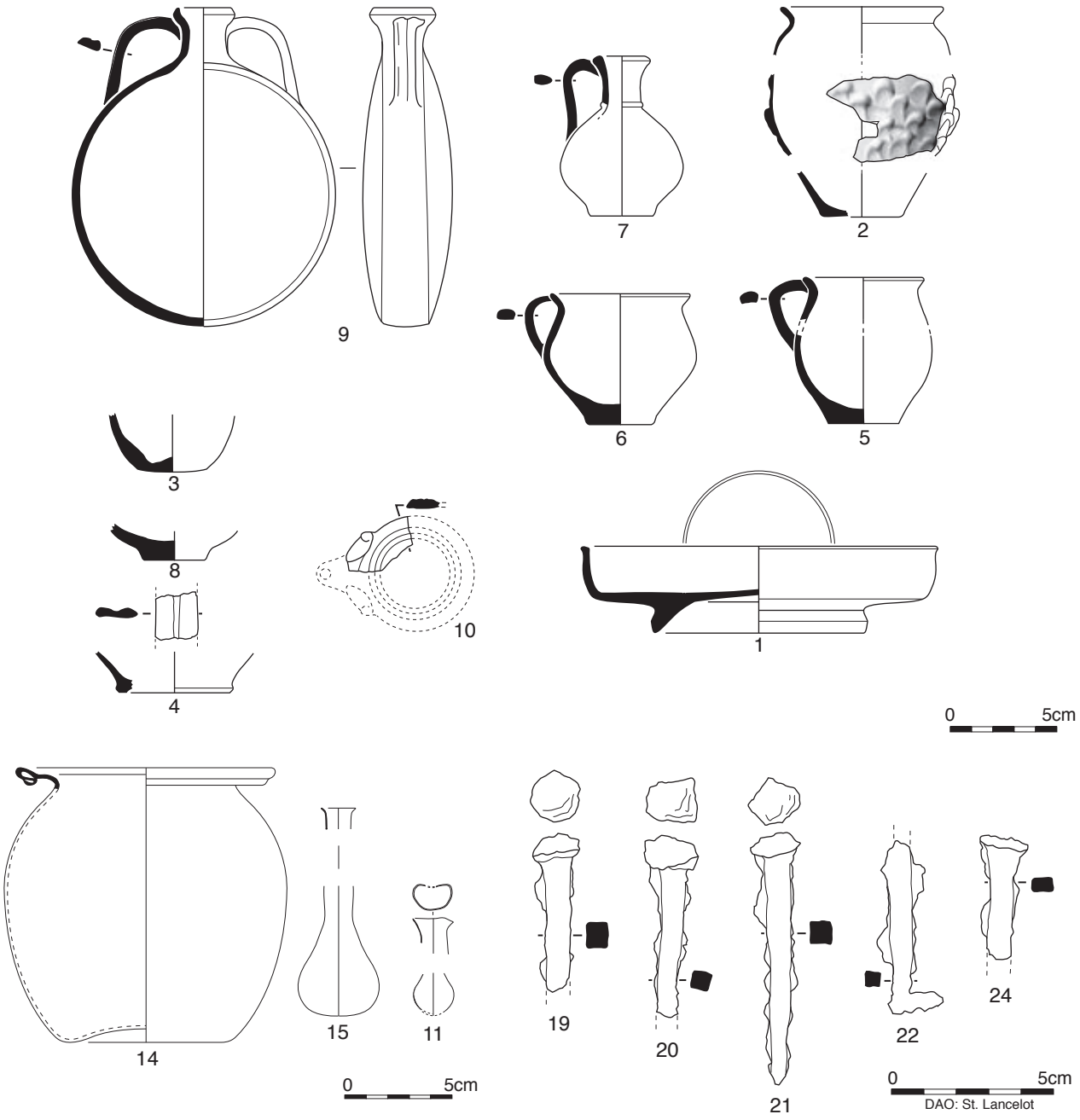

Fig. 112. Mobilier de la tombe SP268 (dessin et DAO S. Barberan , M. Contério et S. Lancelot)

8. Coupelle de type CL-REC 13b1 en céramique tournée à pâte claire calcaire datée de 25 à 100 ap. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 237). Seule la partie inférieure du récipient a pu être dessinée. Vase probablement complet en 32 fragments. La pâte est de couleur jaune à orange claire.

Localisation : us 282.

9. Petite gourde de type CL-REC 24a en céramique tournée à pâte claire calcaire datée de 50 à 200 ap. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 243). Cette forme est cependant attestée dans la région nîmoise dès la période tibérienne (Barberan 2003 : 424). Vase complet en 90 fragments. La pâte est de couleur jaune à orange claire.

Localisation : 88 fragments, us 280 ; 2 fragments, us 283.

16 fragments de gobelet(s), de cruche ou d'olpé(s) n'ont pas pu être associés à l'un des vases de ce type classés en céramique tournée à pâte claire calcaire ou en céramique à parois fines.

Localisation : us 267, us 269 et us 277.

10. Lampe à huile incomplète, peut-être de type Loeschcke IV, ép. 4a. Lampe fragmentaire : 16 fr. environ. Parmi les élé-

ments identifiables, on distingue quelques fragments du bandeau et du bec. La pâte est calcaire et de couleur jaune claire. Dimensions : longueur 71 mm ; largeur 52 mm.

Localisation : us 269.

5.2.7.7. Les dépôts de mobilier en verre brûlés (M. C.) (fig. 112)

11. Balsamaire de type indéterminé.

Vase incomplet : fragments de bord, de panse et de fond (44 fragments).

Lèvre évasée, coupée et arrondie à la flamme, pourvue d'un étranglement. Fond déformé par le feu.

Couleur : bleu-vert. Verre soufflé à la volée. Verre brûlé.

Dimensions : diam. lèvre : environ 18,5 mm ; ép. lèvre : 0,6 mm ; ép. fond : 2 mm.

État de conservation : 80 % du bord ; 50 % du fond ; 40 % du vase ?

Localisation : us 269.

12. Balsamaire de type indéterminé.

Vase incomplet : fragments de bord, de panse et de fond qui recollent (3 fragments).

Balsamaire quasiment entier mais entièrement fondu. Lèvre arrondie à la flamme.

Couleur : bleu-vert. Verre soufflé à la volée.

État de conservation : 100 % du fond ; 85 % du vase ?

Localisation : 2 fragments, us 269 ; 1 fragment, us 277.

13. Balsamaire de type indéterminé.

Vase incomplet : fragments de bord et de panse (72 fragments).

La lèvre, le col et une partie de la panse sont conservés. Lèvre arrondie à la flamme.

Couleur : bleu-vert. Verre soufflé à la volée. Verre brûlé.

Dimensions : diam. lèvre : environ 18,5 mm ; ép. lèvre : 1,4 mm ; ép. panse : 1 mm.

État de conservation : 100 % du bord ; 75 % du vase ?

Localisation : us 269.

5.2.7.8. Les dépôts de mobilier en verre non brûlés (M. C.) (fig. 112)

14. Urne cinéraire de type Isings 67a/AR 117.

Vase entier.

Lèvre horizontale à double repli. Panse de forme sphérique. Fond concave avec traces de pontil.

Couleur : bleu-vert. Verre soufflé à la volée.

Dimensions : diam. lèvre : 119 mm ; diam. panse : 130 mm ; h. : 132 mm.

Parallèles : Bonnet, Borel 1997 : 27-28, AV V 42 ; Foy, Nenna 2001 : 203 n° 358-360.

Datation typologique : 50 à 225 ap. J.-C.

Localisation : us 281.

15. Balsamaire de type Isings 28a/AR 128.2.

Vase incomplet : fragments de bord, de panse et de fond (12 fragments).

Lèvre évasée, coupée et arrondie à la flamme, pourvue d'un étranglement. Panse piriforme.

Couleur : bleu-vert. Verre soufflé à la volée. Verre irisé.

Dimensions : diam. lèvre : 16 mm ; diam. panse : 31,5 mm ; ép. lèvre : 0,5 mm ; ép. panse : 0,5 mm.

État de conservation : 40 % du bord ; 100 % du fond ; 85 % du vase.

Parallèles : Bonnet, Borel 1997 : 46, AV V 117.

Datation typologique : 50 à 225 ap. J.-C.

Localisation : 1 fragment, us 498 ; 11 fragments, us 277.

5.2.7.9. Les dépôts de mobilier en verre incertains (M. C.)

16. Balsamaire de type indéterminé.

2 Fragments de bord qui recollent et fragments de panse (6 fragments).

Lèvre évasée, coupée et arrondie à la flamme, pourvue d'un étranglement.

Couleur : bleu-vert. Verre soufflé à la volée. Verre brûlé.

Dimensions : ép. lèvre : 0,8 mm ; ép. panse : 0,6 mm.

État de conservation : 60 % du bord ; moins de 25 % du vase.

Localisation : 1 fragment, us 269 ; 5 fragments, us 293.

17. Balsamaire de type indéterminé.

Vase incomplet : fragments de bord et de panse (10 fragments).

Lèvre évasée, coupée et arrondie à la flamme, pourvue d'un étranglement.

Couleur : bleu-vert. Verre soufflé à la volée. Verre brûlé.

Dimensions : ép. lèvre : 0,8 mm ; ép. panse : 0,6 mm.

État de conservation : 25 % du bord ; moins de 25 % du vase.

Localisation : us 267.

18. Balsamaire de type indéterminé.

Vase incomplet : fragment de bord (1 fragment).

Lèvre évasée, coupée et arrondie à la flamme, pourvue d'un étranglement.

Couleur : bleu-vert. Verre soufflé à la volée.

Dimensions : diam. lèvre : environ 30 mm ; ép. lèvre : 0,4 mm.

État de conservation : 25 % du bord ; moins de 25 % du vase.

Localisation : us 267.

3 fragments de panse n'ont pas pu être associés aux vases précédents ou à l'urne en verre (vases n° 11 à 18).

Couleur : bleu-vert. Verre soufflé à la volée. Verre légèrement brûlé.

Dimensions : ép. 0,8 mm.

Localisation : us 271.

5.2.7.10. Les dépôts de mobilier métallique (N. C.) (fig. 112)

19 à 21. Trois clous fragmentaires et 3 fragments appartenant vraisemblablement à des pièces de même nature. Deux d'entre eux semblent recoller à l'extrémité de 2 des clous. Les 3 clous, partiellement conservés, présentent une tête de profil convexe aplati et une tige de section quadrangulaire.

Clou A fragmentaire : 53 mm.

Clou B (composé de 2 fragments recollés) : 70 mm.

Clou C (composé de 2 fragments recollés) : 77 mm.

Localisation : us 269.

22. Tige en fer fragmentaire, vraisemblablement de section circulaire d'après l'observation d'une cassure récente. Cette tige de 52 mm de long et 7 mm de diamètre présente à une extrémité parfaitement conservée un coude (à angle droit) de 16 mm de long. Il pourrait s'agir d'un clou fragmentaire.

Localisation : us 271.

23. Fragment de lame en fer (non illustré). Il pourrait s'agir d'un fragment de lame de couteau car la section en amande aplatie est bien caractéristique de ce type d'objet. Longueur conservée : 37 mm ; épaisseur : 7 mm ; largeur : 19 mm.

Localisation : us 277.

24. Fragment d'objet en fer indéterminé (non illustré). Longueur conservée : 38 mm.

Localisation : us 293.

Lot de fragments de clous en fer à tête plate (non illustrés) : 30 petits clous incomplets ; 5 petits clous complets : 15 mm ; 4 petits clous complets à tige recourbée (clous de semelle) : 7-12 mm ; 5 clous incomplets dont un à tige coudée ; 78 fragments de tige.

Localisation : us 269.

Lot de fragments de clous en fer à tête plate : 2 petits clous complets : 15 mm ; 1 petit clou incomplet ; 1 petit clou complet (?) à tête plate : 7 mm (clou de semelle ?) ; 2 clous robustes incomplets ; 5 fragments de tiges.

Localisation : us 277.

Lot de fragments de clous en fer à tête plate : 1 petit clou complet : 15 mm ; 3 petits clous incomplets ; 6 fragments de tiges.

Localisation : us 293.

Un petit clou incomplet en fer.

Localisation : us 271.

88 fragments de fer informes non identifiables.

Localisation : us 269.

5.2.7.11. Un dépôt de monnaie (M. A.)

25. Claude Ier, Rome, as, 41-50 (?)

TI CLAVDIUS CAESAR AVG PM TR P IMP, tête nue à g.

S C, Minerve à dr. Brandissant une lance et tenant un bouclier. 8,70 g. RIC I : 128/100

Localisation : us 269.

5.2.7.12. Le mobilier considéré comme résiduel ou intrusif (S. B.)

Fragments (3) de sigillée sud-gauloise, dont 1 bord d'assiette non brûlée de type Drag. 18. Localisation : us 269 ou us 277.

Fragments (3) de céramique modelée. Localisation : 1 fragment, us 267 ; 1 fragment, us 269 ; 1 fragment, us 281, niveau 2.

Fragments (3) d'amphore gauloise à pâte sableuse. Localisation : 1 fragment, us 269 ; 2 fragments, us 277.

Fragment de céramique commune tournée à pâte sableuse cuite en mode B. Localisation : us 269.

Fragment de céramique tournée à pâte claire calcaire engobée. Localisation : us 281 N3.

Fragments (2) de tuile. Localisation : 1 fragment, us 267 ; 1 fragment, us 269.

Éclat de silex. Localisation : us 277.

5.2.7.13. Éléments de datation (S. B.)

Certains des indices de datation utilisés pour dater la tombe SP200 (*cf. supra*) peuvent être de nouveau employés : association d'un gobelet Mayet XXXVII en céramique à parois fines et d'une assiette Drag. 18 en sigillée sud-gauloise, diffusés au cours du deuxième et du troisième quart du Ier s. ap. J.-C. On peut aussi noter la présence dans cette sépulture d'un autre gobelet à parois fines qui ne semble pas avoir été produit avant 30 et de deux récipients en céramique à pâte claire calcaire (coupelle CL-REC 13b1 et gourde CL-REC 24a) diffusés à Nîmes au moins dès la période tibérienne.

L'installation de la tombe SP268 intervient elle aussi entre 25 et 75 ap. J.-C., fourchette que la présence d'une monnaie de Claude permet de resserrer au milieu et au troisième quart du Ier s. ap. J.-C.

NOTES

1. Monnaie identifiée par M. Amandry (Cabinet des Médailles) que nous tenons à remercier. Il s'agit d'un bronze au 1/60e de livre d'un atelier indéterminé, attribuée à Gratien, Valentinien II, Théodose ou Magnus Maximus (380-387) : [ ], buste diadémé à dr. [REPARATIO REIPVB], l'Empereur relevant une femme agenouillée ; ex. illisible. 3,37 g.

2. L'identification de cette monnaie a été effectuée par M. Amandry (Cabinet des Médailles) : Tête d'Apollon à droite. Cheval à droite. 1,50 gr. Les rapprochements les plus probants sont avec des bronzes de Cyrénaïque du début du IIIe s. av. J.-C. (SNG Cop. 1255/1256).

3. Trois mesures ont pu être prise selon les standards publiés par A. von den Driesch (1976), en mm ; DC : 40, SD : 29, BD : 80.

4. Talus gauche (450) : GLl : 38, GLm : 36 ; talus droit (479) : GLl : 35, GLm : 33 (en mm, d'après Driesch, 1976).

Chapitre 6

L'ENSEMBLE FUNÉRAIRE DU VIOL DU PLAN

par L. Vidal, J. Guerre, S. Barberan,
V. Bel et N. Chardenon

6.1. Conditions de la découverte : un carrefour de voies (L. V., J. G.)

L'ensemble funéraire a été découvert en 1993 à l'occasion d'une évaluation archéologique portant sur une surface d'environ 1 ha (fig. 113), réalisée en préalable à l'édification du nouveau parc des expositions de la ville (Vidal, Guerre 1993, 83). Il a été signalé de façon succincte dans des publications récentes concernant Nîmes (Feugère *et al.* 1995 : 197 ; Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 492). Les vestiges archéologiques (St.1, St.2, St.57) n'ont pas été fouillés, à proprement parler, car ils se trouvaient en dehors de l'emprise des constructions et ils ont été enfouis de nouveau après l'évaluation. Une partie du mobilier archéologique a été collectée au moment du décapage mécanique, à la surface des comblements de la structure 1 (St.1) reconnue comme étant une tombe, et de la fosse voisine (St. 2). En outre, on a recueilli celui qui provenait de petits décapages manuels mis en œuvre sur une petite partie de la St.1.

L'ensemble funéraire se trouve à proximité d'un habitat protohistorique, en matériaux périssables et sur poteaux de bois, circonscrit par des fossés dont le comblement est datable des années 375-175 av. n. è. (fig. 113). Quelques fossés orientés à 20-23° W N.L. se rattachent à ceux qui délimitaient l'habitat et peuvent participer à l'organisation de sa proche campagne.

L'un d'eux, de direction est-ouest, dégagé sur une centaine de mètres de long au sud de l'habitat, a formé un élément fort du paysage ou a tout du moins participé à sa constitution. C'est ce que tend à montrer la succession de 6 fossés isoclines depuis la Protohistoire jusqu'au Moyen Âge, sur une bande de terrain d'un peu moins de 10 m de large. En lui-même, le fossé du second âge du Fer ne semble pas un morphogène bien puissant. Aussi faut-il se demander s'il n'a pas longé un chemin, élément plus apte à une perpétuation de plusieurs siècles. Une observation va dans ce sens : le faisceau de fossés se trouve dans le prolongement d'un chemin de direction est-ouest dont la bande de roulement antique a été observée, en quatre endroits, au cours d'une précédente évaluation archéologique qui a porté sur les terrains contigus à l'ouest (fig. 113). À l'ouest du chemin du Mas de Vignole, ce chemin, nommé « chemin de Coudou », puis plus loin « chemin des Passes » sur le plan cadastral de 1828, était encore utilisé peu d'années avant la fin du siècle dernier et son tracé se poursuivait sur 1,7 km environ (fig. 40).

Après l'abandon de l'habitat protohistorique, trois fossés sont creusés et comblés, en partie peut-être volontairement — l'un dans la seconde moitié du IIe s. av. J.-C., les autres dans les deux premiers tiers du Ier s. av. J.-C. Ils sont orientés à 20-23° W N.L., et deux d'entre eux, quasiment parallèles, reprennent l'axe du long fossé protohistorique. Il est remarquable que le fossé le plus au sud s'interrompt ou bifurque avant d'atteindre la zone funéraire (fig. 113).

En fait, celle-ci a probablement été implantée au croisement de cet axe est-ouest et de la voie nord-sud qui a été repérée plus au sud dans le cadre des opérations Forum Kinépolis et Mas des Abeilles VII (*cf. infra* : chapitres 7 et 8 et fig. 114). Sur le site du Viol du Plan, l'existence de ce chemin est suggérée par un long fossé observé au sud de l'emprise et dont le tracé restitué longe à l'ouest le groupe de tombes (fig. 113). Cet axe ancien était pérennisé jusqu'à une date récente par le « chemin du Viol du Plan ».

Les vestiges funéraires ont été observés de façon superficielle au sein d'une tranchée d'évaluation qui n'a fait

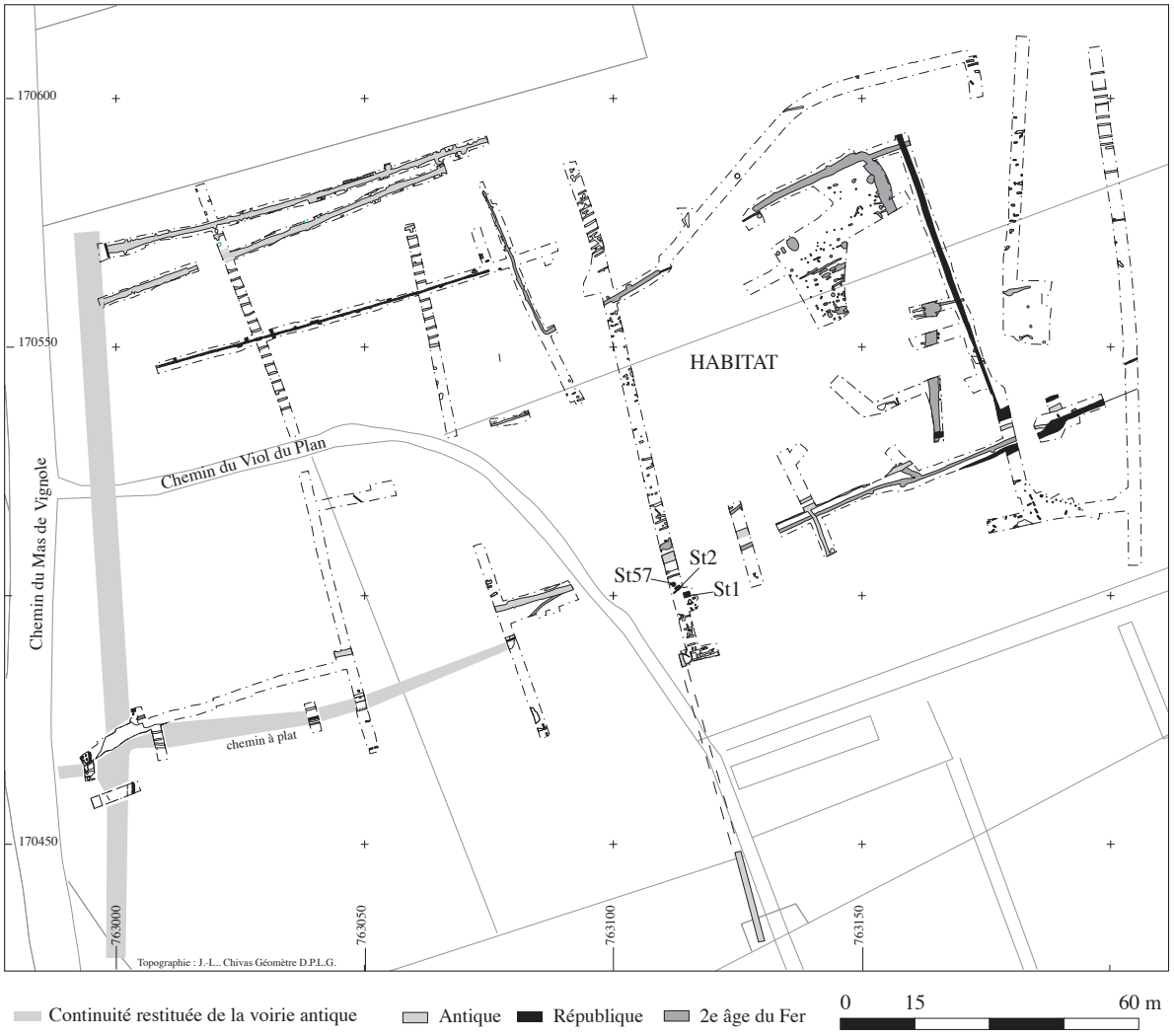

Fig. 113. Plan du site du Viol-du-Plan (DAO V. Lelièvre, d'après L. Vidal)

l'objet que d'un petit élargissement. On ne peut donc savoir si l'ensemble est complet ou bien s'il ne s'agit que d'une partie d'un ensemble plus important.

6.2. La tombe St.1

6.2.1. Une tombe en coffrage de dalles ? (L. V., J. G.)

Cette tombe a fait l'objet d'un nettoyage manuel général, puis de trois décapages manuels (d'environ 2 cm d'épaisseur chacun) portant sur deux petits secteurs situés à l'est (note 1). Ces derniers ont permis de recueillir quelques fragments de poterie et d'objets en fer (note 2).

La tombe est constituée par une fosse creusée dans les limons argileux jaunâtres formant le terrain naturel à cet endroit et dont le toit se trouve à 30,84 m. En plan, la fosse est de forme rectangulaire aux angles arrondis, et mesure 1,45 m de long sur 1,07 m de large. Son remplissage est composé d'un limon brun recelant, de façon éparse, les fragments du mobilier funéraire. Il contient aussi des nombreux fragments minces d'une roche calcaire feuilletée exogène, semblable aux dalles des tombes du Mail Romain (Feugère *et al.* 1995). Cette présence atteste l'utilisation d'éléments en pierre dans l'architecture de la tombe sans que l'on puisse savoir s'il s'agissait des parois d'un coffre ou d'une simple dalle de couverture.

6.2.2. Un dépôt secondaire de crémation (V. B.)

La tombe 1 a livré un petit fragment de diaphyse d'os long de moins de 10 mm, d'un poids de 0,1 g. Sa morphologie évoque celle d'une fibula humaine de taille adulte, mais son état de conservation incite à considérer cette identification avec la plus grande réserve.

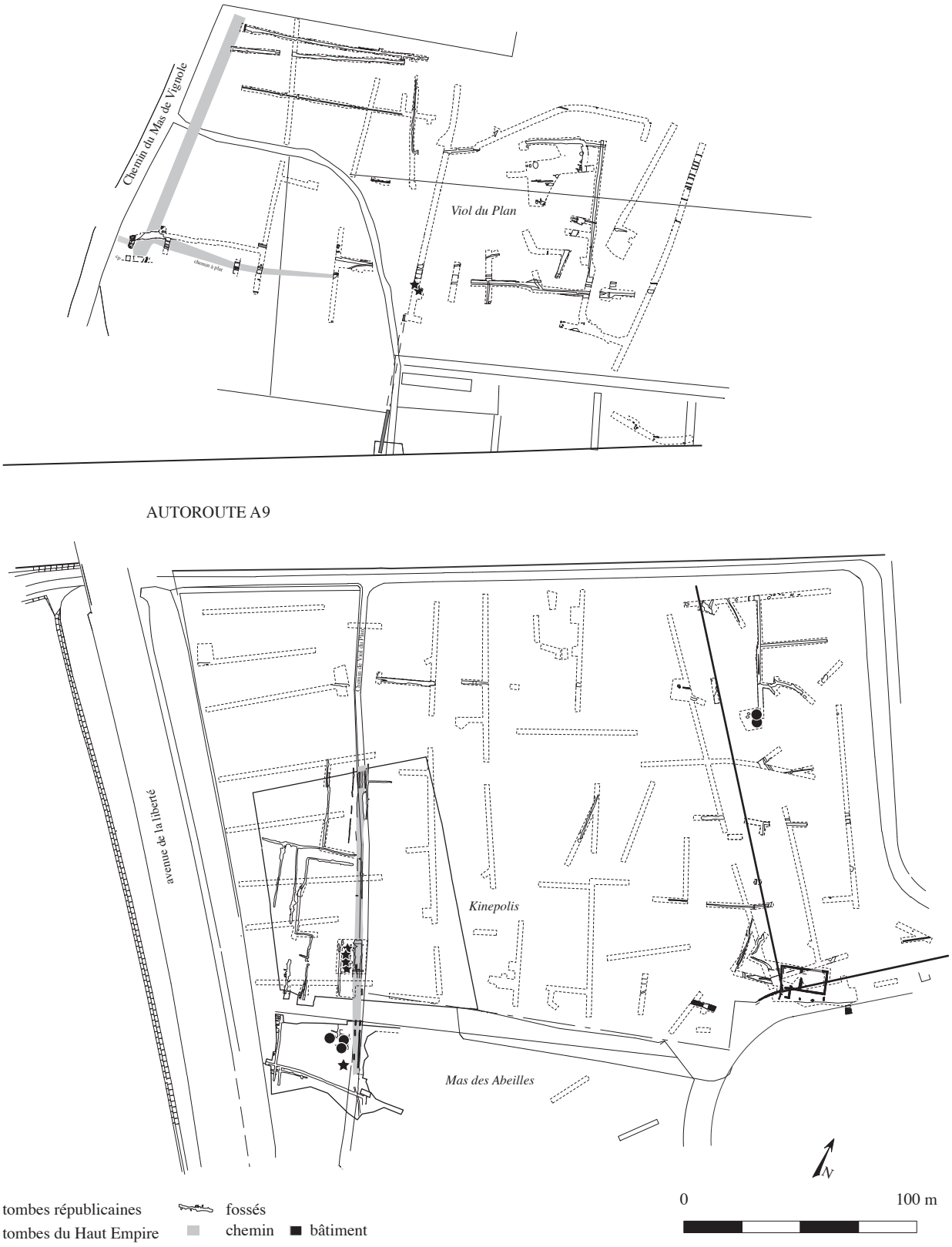

Fig. 114. Localisation des tombes découvertes dans le quartier du Viol-du-Plan (DAO V. Lelièvre d'après M. Piskorz, A. Recolin, L. Vidal)

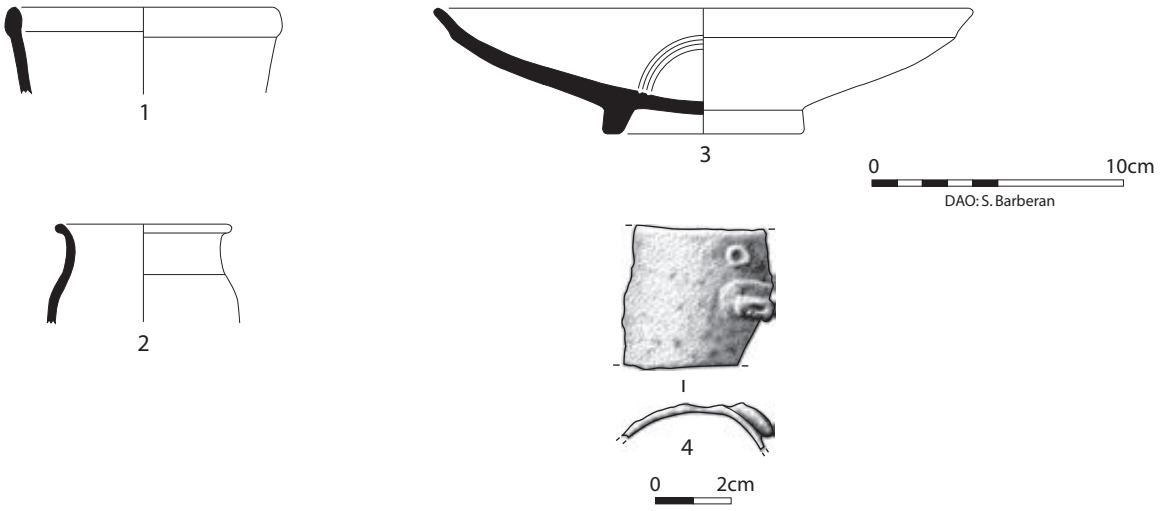

Tombe 1

Fosse 2

Fig. 115. Mobilier de la tombe 1 et de la fosse 2 du Viol-du-Plan (dessin S. Barberan, S. Lancelot)

6.2.3. Le mobilier (fig. 115)

Il s'agit d'un mobilier très fragmenté au sein duquel il est difficile de distinguer les dépôts des artefacts résiduels ou intrusifs.

6.2.3.1. Les dépôts de mobilier céramique (S. B.)

1. Bord et paroi d'une cruche à embouchure large en céramique tournée à pâte claire calcaire de type CL-REC 2b daté de 150 à 50 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 225). Le profil de la lèvre peut être apparenté à la variante bd 1 (Py *et al*. 2001 : 807). Seuls 18 fragments concrétionnés de la panse (il s'agit vraisemblablement de la partie inférieure du vase en raison de son épaisseur) et du bord sont conservés. La pâte est de couleur jaune pâle.

État de conservation : 10 % du bord. Localisation : 3 panses, us 1.1.4. ; 1 bord, us 1.2.4. ; 1 panse, us 1.2.3. ; 13 panses, us 1.2.5.

2. Bord d'urne de petit module de type CNT-LOR U5 en céramique modelée. La pâte est de couleur beige et elle contient un dégraissant grossier de grains de quartz ou de calcite. La lèvre est noircie.

État de conservation : 20 % du bord. Localisation : 2 bords et 1 panse, us 1.1.3.

3. Assiette incomplète (3 fragments aux cassures émoussées) de type Lamboglia 5/7 en céramique campanienne A datée de 125 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 147). Le vernis est assez bien conservé même si il est concrétionné. Il est de teinte noire à marron rouge sur les parties interne et externe du fond. Ce dernier est orné, sur sa surface interne, de deux sillons concentriques bien marqués. Aucun autre mode de décoration n'est visible.

État de conservation : 10 % du bord ; 100 % du fond ; moins de 50 % du vase. Localisation : 1 fond non localisé ; 1 bord, us 1.2.6. ; 1 bord, us 1.2.7.

6.2.3.2. Les dépôts de mobilier céramique incertains (S. B.)

Paroi (en 10 fragments) d'un vase de type indéterminé en céramique modelée.

Localisation des tessons : 1 panse, us 1.1.8. ; 5 panses, us 1.1.2. ; 4 panses dans «rectangle 1 décapage 1».

Paroi (8 fragments concrétionnés) d'un vase (cruche ?) en céramique tournée à pâte claire calcaire qui ne semble pas

appartenir à la cruche de type CL-REC 2b précédemment décrite (paroi plus fine et pâte de couleur orangée).

Localisation : 7 panses jointives, us 1.1.6. ; 1 panse dans «rectangle 1 décapage 1».

Panse isolée d'amphore italique.
Localisation : us 2.1.2.

6.2.3.3. Le mobilier métallique (N. C.)

4. Bandeau en tôle de fer fragmentaire de fonction indéterminée. Cet objet au profil légèrement courbe pourrait être interprété comme un élément de virole. Largeur constante de la bande : 36 mm ; longueur conservée : 38 mm. Sur la face externe de ce bandage, deux proéminences sont observables. Il doit s'agir de rivets.

5. Fragment de tôle de fer indéterminé (non illustré). Longueur : 18 mm ; largeur : 15 mm.

6.2.3.4. Le mobilier considéré comme résiduel ou intrusif (S. B.)

Fragment d'amphore massaliète (panse non localisée dans la tombe).
Fragment de tuile. Localisation : us 1.1.7.

6.3. La fosse St.2

6.3.1. Une sépulture ? (L. V., J. G.)

Cette fosse est située à environ 2 m au nord de la tombe St.1. Elle est aussi creusée dans les limons argileux jaunâtres formant le terrain naturel à cet endroit (note 1). En plan, elle a la forme d'un rectangle aux côtés bombés mesurant 1,20 m de long pour 0,80 m de largueur. La fosse est remplie d'un sédiment limoneux brun homogène dans lequel deux fragments de poterie ont été recueillis lors du décapage. Bien que la fosse n'ait pas été fouillée, le mobilier caractéristique recueilli et la forme du creusement permettent, tout de même, de supposer qu'il s'agit d'une tombe.

6.3.2. Le mobilier céramique incertain (S. B.) (fig. 115)

1. Bord isolé d'assiette de type Lamboglia 5/7 en céramique campanienne A. Le diamètre d'ouverture de ce récipient n'a pas pu être évalué.

État de conservation : moins de 10 % du bord.

2. Fragment isolé d'anse de bol à anses en boucle de type Pasquinucci 127 en céramique campanienne B ou B-oïde daté de 150 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 152).

3. Bord isolé de cruche de type CL-REC 2b en céramique tournée à pâte claire calcaire (non illustré).
État de conservation : moins de 10 % du bord.

6.4. La fosse St.57 (L. V., J. G.)

Cette fosse est située à 1 m au nord de la fosse St.2. Il s'agit d'une fosse, remplie de cailloux, de plan circulaire (0,8 m de diamètre) et creusée dans les limons argileux jaunâtres formant le terrain naturel. En l'absence de toute fouille et de mobilier archéologique, seule la position de ce fait archéologique permet de le rattacher, de façon hypothétique, à l'ensemble funéraire.

6.5. Éléments de datation pour la tombe St.1 et la fosse St.2 (S. B.)

On ne peut affirmer avec certitude que la tombe St.1 et la fosse St.2 sont strictement contemporaines. Leur proximité spatiale et la présence dans chacun des deux comblements d'une assiette de même type nous ont cependant incité à proposer une datation commune pour ces deux structures. L'assiette de type Lamboglia 5/7 en céramique campanienne A est représentée par deux exemplaires inégalement conservés. Seul un double cercle concentrique incisé orne le récipient archéologiquement complet. Cette forme est très courante à partir de 75 av. J.-C. (Py 1990a : 570), voire après le milieu du Ier s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 440). L'absence de dépôt de vase en céramique dérivée de la campanienne C constitue un argument en faveur d'un *terminus ante quem* vers le milieu du Ier s. av. J.-C. En effet, on a déjà souligné la place qu'occupe cette production dans la région nîmoise, en milieu non funéraire, au cours du troisième quart du Ier s. av. J.-C.

Ces informations orienteraient plus particulièrement la datation de cet ensemble entre 75 et 50 mais, au vu du faible nombre de dépôt en céramique à notre disposition, il est plus prudent de proposer un cadre chronologique large couvrant toute la première moitié du Ier s. av. J.-C.

NOTES

1. Les secteurs ont été définis par l'implantation de deux axes perpendiculaires ne se croisant pas au centre de la fosse et délimitants des parties égales deux à deux.
2. Le mobilier provenant de ses décapages est référencé comme suit : 1.1.1 = 1 (partie nord-est), 1er décapage, objet n°1, 2.1.1 = 2 partie sud-est, 1er décapage, objet n°1, etc).

Chapitre 7

L'ENSEMBLE FUNÉRAIRE DU FORUM KINÉPOLIS

par V. Bel, S. Barberan, N. Chardenon,
V. Forest et I. Rodet-Belarbi

7.1. Le contexte des découvertes

Situé à près de 3 km de l'agglomération protohistorique, cet ensemble a été reconnu en 1999 dans le cadre d'une fouille d'archéologie préventive sous la direction de M. Piskorz (Inrap) préalable à l'aménagement d'une ZAC par la Société d'Équipement de Nîmes-sud (SENIM) pour la construction d'un cinéma (Multiplex Forum Kinépolis) (Piskorz *et al*. 1999). Les quatre tombes mises au jour sont disposées sur un axe à peu près parallèle à une voie nord-sud (fig. 40 et 116-117) dont les vestiges ont été repérés à 2-3 m du bord oriental des fosses. C'est de toute évidence cette voie qui a déterminé l'implantation de l'ensemble funéraire, comme celle des sépultures repérées sur les sites voisins du Viol du Plan, à environ 150 m au nord (*cf. supra*) et du Mas des Abeilles VII (*cf. infra* et Sauvage 1999 : 72-73), à une vingtaine de mètres au sud (fig. 114).

Les sondages réalisés sur l'emprise de cette voie attestent de l'existence d'ornières comblées après 25 av. J.-C., sauf une dont le mobilier (12 fragments d'amphore massaliète, 5 fragments de céramique à pâte claire calcaire et 45 fragments de céramique modelée) signale un fonctionnement plus ancien (Piskorz *et al*. 1999 : 33-37).

De part et d'autre de la voie, mais principalement à l'ouest se développe un parcellaire fossoyé associé à des fosses ou tranchées de plantation (Piskorz *et al*. 1999 : 38-44) qui se prolonge au sud sur l'emprise du Mas des Abeilles VII (Sauvage 1999 : 72-73). Les rares éléments de mobilier recueillis se rapportent au Ier s. av. J-C. ou au Haut-Empire. Aucun vestige d'habitat contemporain d'époque républicaine n'a été reconnu dans ce secteur. Les éléments les plus proches sont plus anciens (habitat du second âge du Fer sur le site du Viol du Plan au nord : *cf. supra*), ou plus récents (petit bâtiment d'époque romaine situé 200 m à l'est : Sauvage 1999 : 72-73). Deux tombes, non fouillées, ont par ailleurs été mises au jour dans une tranchée de diagnostic, 100 m au nord de ce dernier habitat (fig. 40 et 114). Le mobilier recueilli en surface permet de les attribuer au Haut-Empire.

7.1.1. Un espace délimité ?

Les quatre tombes sont installées au sein d'une bande d'environ 3 m de large, définie par deux segments de fossés de lon-

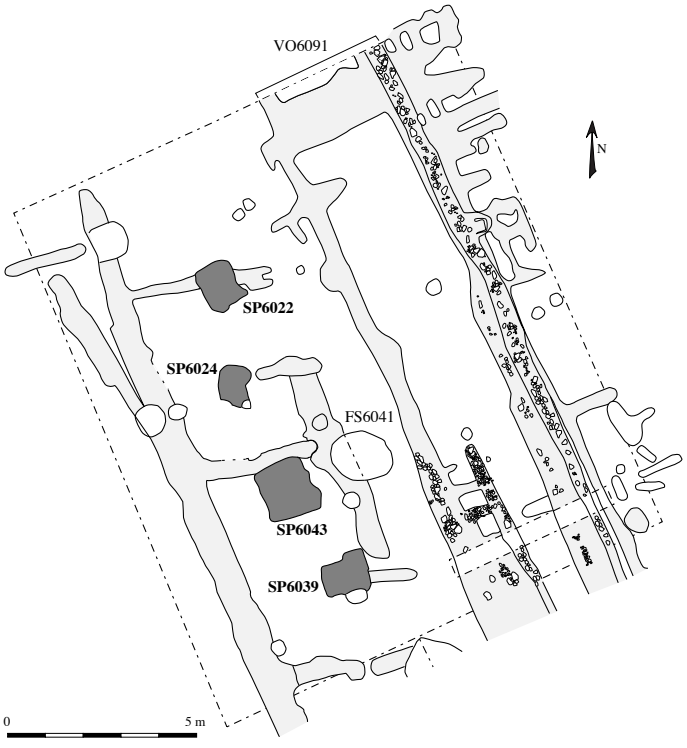

Fig. 116. Plan de l'espace funéraire du Forum Kinépolis (DAO V. Lelièvre, A. Recolin, C. Brès)

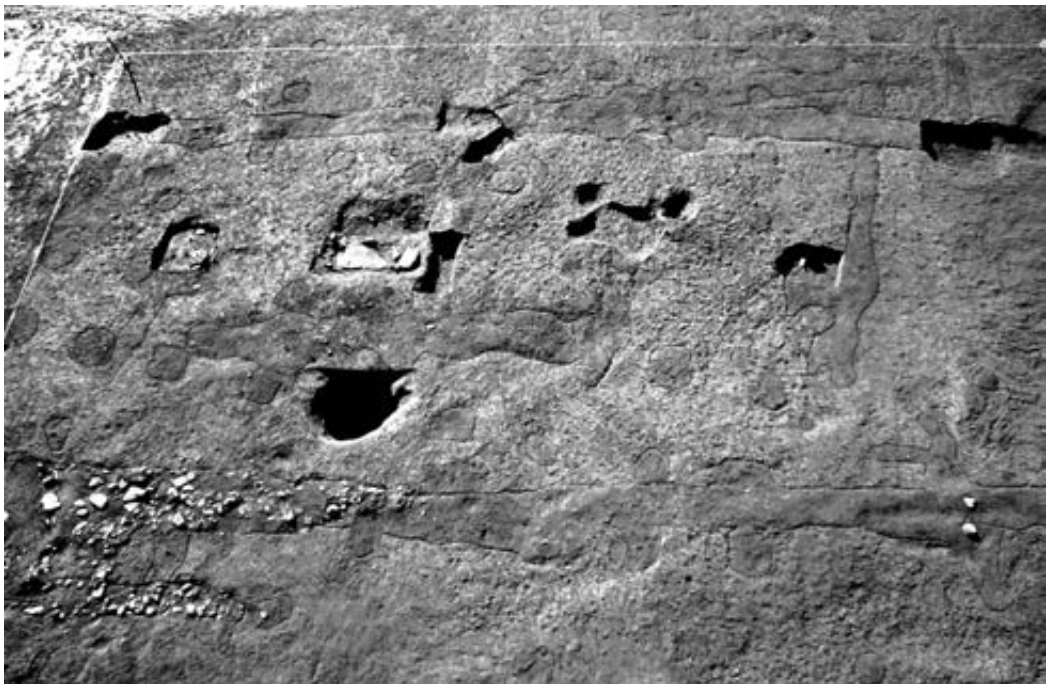

Fig. 117. Vue générale de l'espace funéraire (cliché H. Petitot)

gueurs inégales, à peu près parallèles à la voie. Le fossé ouest (FO6251) a pu être observé sur près de 15,50 m de long dans l'emprise de la fouille. Il semble correspondre à un creusement linéaire repéré plus au sud, lors de l'opération du Mas des Abeilles VII (fig. 114). Au nord des tombes, il s'interrompt au droit d'une vaste parcelle antique définie par trois autres fossés. Le segment de fossé oriental (FO6193) n'est attesté que sur une longueur de 5 m environ. Au nord, il est recoupé au droit d'une sépulture par un petit fossé est-ouest (FO6226) ; au sud, il s'interrompt à la hauteur d'une autre tombe.

Ces limites structurantes semblent reliées par une série de trois fossés est-ouest, de même orientation que le segment FO6226 (légèrement divergente par rapport au système nord-sud). Ces segments déterminent au moins deux espaces de largeurs comparables (4,5 et 5 m).

Peut-on mettre en relation ces traces parcellaires (ou agraires) et les sépultures qui leur sont associées ? Pour répondre, on ne dispose que de données partielles, toutes les structures étant arasées sous le niveau des sols d'ouverture. En effet, elles sont apparues au sommet du substrat fait de limons loessiques à concrétions carbonatées, et à la base des niveaux remaniés par les labours. Néanmoins, l'hypothèse paraît peu probable dans le cas des petits fossés est-ouest obliques par rapport à la voie, puisque trois d'entre eux (FO6220, FO6047 et FO6169) sont recoupés par des tombes (fig. 116).

L'analyse spatiale, et les observations réalisées sur le site du Mas des Abeilles VII par L. Sauvage, incitent en fait à distinguer deux phases d'aménagements : la première correspondrait au système cultural de petits fossés et au fossé oriental ; la plus récente serait matérialisée par le long fossé nord-sud FO6251 et elle pourrait être liée à la création de l'espace funéraire.

Ces hypothèses ne sont pas contredites par les rares éléments de mobilier recueillis lors de la fouille (partielle) des comblements. Les fossés est-ouest et le fossé oriental livrent en effet des lots restreints mais assez homogènes, qui témoignent de leur relative ancienneté (note 1). En revanche, le colmatage d'un fossé nord-sud (FO6259), tangent au fossé occidental avec lequel il semble pouvoir être mis en relation, pourrait être plus récent (note 2). Enfin, le mobilier recueilli dans un sondage réalisé à l'extrémité nord du fossé ouest (FO6251) suggère le maintien de cette limite parcellaire forte sur une longue durée. Ce lot associe en effet des éléments du Haut-Empire (3 fragments de céramique commune tournée à pâte sableuse et 1 fragment de dolium), à un fragment d'amphore massaliète et deux fragments de céramique modelée.

Ces repères chronologiques n'excluent pas l'éventualité d'un fonctionnement synchrone d'une partie des fossés et de la tombe la plus ancienne, SP6024, datée entre 175 et 125. On remarque qu'elle ne recoupe aucun aménagement antérieur. Elle est en outre implantée à mi-distance des deux fossés nord-sud et s'inscrit dans l'espace défini par les fossés F06220 au nord et FO6047 au sud, dans une position quasiment centrale.

Toujours est-il que rien ne permet de penser qu'un système d'enclos fossoyés a été mis en place en liaison avec l'installation des tombes. Celles-ci semblent au contraire établies dans un espace auparavant dévolu à une activité agricole, simplement délimité à l'ouest par une limite parcellaire forte.

Fig. 118. La sépulture SP6024 vue de l'ouest (cliché V. Bel)

7.1.2. Une occupation de longue durée

Les décapages effectués dans l'environnement des quatre tombes n'ont livré aucun autre indice de nature funéraire. On dispose donc d'un ensemble archéologiquement complet. Les tombes sont grossièrement alignées le long de la voie sur une distance totale d'environ 10 m. Elles sont réparties à égale distance les unes des autres (environ 1,50 m). Elles sont par ailleurs disposées selon une même orientation, à l'exception de la tombe SP6024, dont les contours sont sinueux. Cette organisation régulière pourrait laisser à penser, a priori, qu'on a affaire à une occupation homogène, continue, voire synchrone. Or l'analyse des ensembles mobiliers, appuyée sur des lots relativement fournis, montre au contraire un espacement des enfouissements sur une période d'au moins un siècle entre 175 et 20 av. J.-C. Les intervalles chronologiques dans lesquels s'inscrit chacun de ces dépôts ne se recouvrent pas, ce qui signifie qu'il y a peu de chances qu'il y ait eu deux incinérations synchrones.

En fait, tout se passe comme si l'on avait installé une tombe par génération. La durée d'utilisation du lieu et la régularité du plan impliquent nécessairement une signalisation des tombes en surface relativement précise, probablement sous la forme d'un tertre éventuellement associé à une stèle. On observe en outre que le développement de l'occupation s'est effectué de manière non linéaire : la tombe la plus ancienne (SP6024) est en effet située entre deux tombes postérieures (SP6022 au nord, à laquelle succède SP6043 au sud). La sépulture la plus récente (SP6039) complète l'ensemble en direction du sud.

L'existence d'un aménagement de surface n'a pas pu être vérifiée, dans la mesure où le niveau de circulation associé aux tombes a été totalement arasé par les travaux agricoles postérieurs. Dans un cas au moins (SP6043 : *cf. infra*), il est possible d'évaluer l'importance de cette troncature : elle est de l'ordre de 0,30 m d'épaisseur minimum, plus probablement 0,35 m ou plus. Dans ces conditions, les trous liés à d'éventuelles structures de signalisation ont également été détruits.

7.2. La tombe SP6024 (175-125 av. J.-C.)

7.2.1. Une tombe en fosse avec couverture ?

La tombe SP6024 a été installée dans une fosse oblongue aux angles arrondis, dont le grand axe est dirigé nord-ouest/sud-est (fig. 118-119). Elle mesure 1,05 m de long et 0,70-0,85 m de large. Elle possède, dans sa partie nord-est, un contour irrégulier qui pourrait trahir la présence d'une fosse distincte qui n'aurait pas été reconnue lors de la fouille. La tombe est en outre caractérisée par un fond plat et des parois sub-verticales conservées sur environ 0,12 à 0,15 m de profondeur dépourvues de traces de rubéfaction.

Il n'existe aucun indice matériel d'une protection du dépôt funéraire. Le comblement n'a livré aucun vestige de dalle ou de calage, et le fond ne comporte ni tranchée d'installation ni trou de poteau. On observe néanmoins que le vase n° 6 repose en équilibre instable sur le fond de la fosse et contre l'assiette 6147. Cette position résulte de l'effondrement du récipient dans un espace non entièrement colmaté, qui se serait produit au cours du remblaiement intentionnel de la fosse, ou, plus probable-

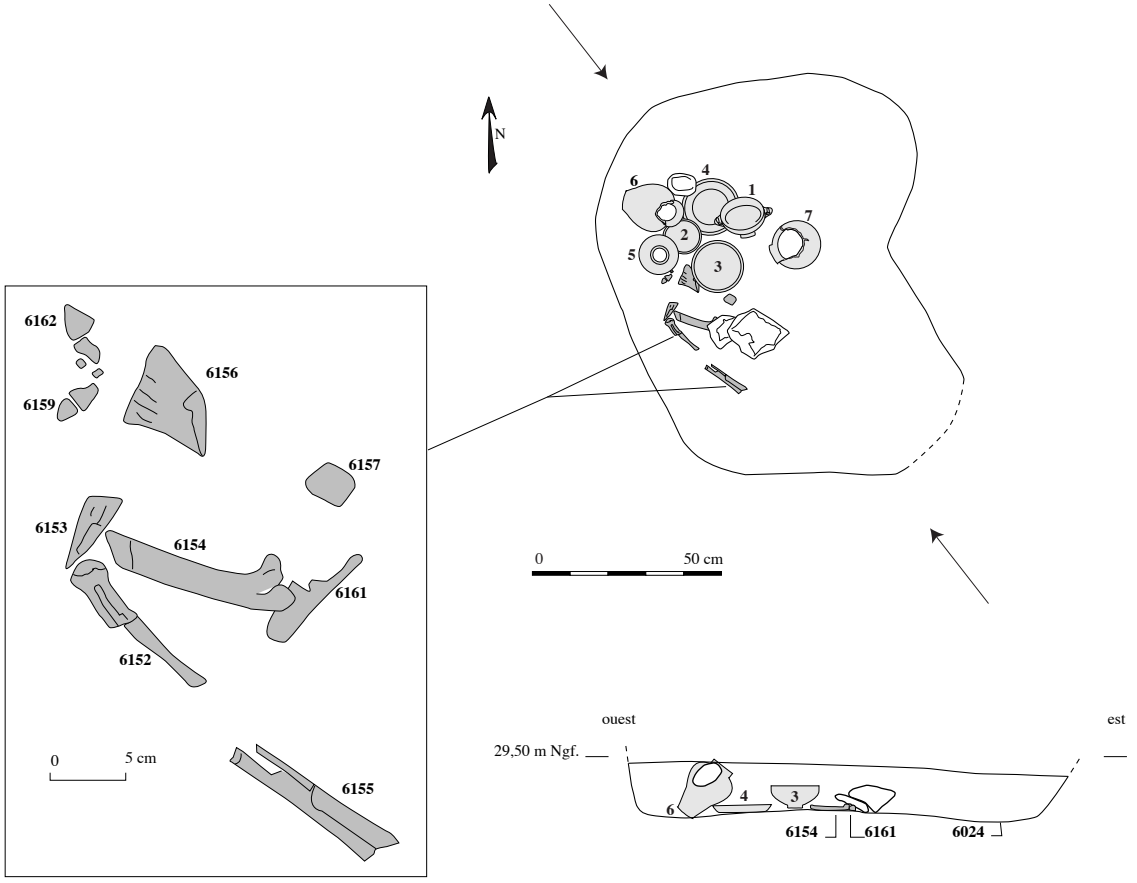

Fig. 119. Plan et coupe de la tombe SP6024 (DAO A. Recolin, d'après V. Bel)

ment, après la fermeture. Cette dernière hypothèse conduirait à restituer une couverture (dalle ou fermeture en matériau périssable).

Le comblement 6024 est constitué d'un sédiment limoneux brun gris, non charbonneux. Il a fait l'objet d'un prélèvement représentant environ 80 % du volume total qui a été tamisé aux mailles de 1, 2 et 4 mm (seuls les résidus des mailles de 2 et 4 mm ont été triés). Il a livré de nombreuses coquilles, des nodules de terre cuite et des inclusions de taille inférieure à 4 mm : charbons de bois, restes végétaux carbonisés et esquilles d'os brûlés (*cf. infra*). Ces caractéristiques sont compatibles avec un apport de sédiment par infiltration, et/ou à la suite de l'effondrement de la couverture, mais n'excluent pas l'hypothèse d'un comblement volontaire.

Deux blocs ont été retrouvés au centre de la tombe, l'un posé sur le fond, l'autre appuyé sur le précédent en position oblique. Ils pourraient appartenir à un aménagement intérieur (par exemple le calage d'un support), mais ils pourraient avoir été introduits dans la tombe avec le remblaiement ou à la suite de l'affaissement de la couverture.

On a donc affaire à une sépulture en fosse dépourvue de coffre, probablement protégée par une couverture de nature indéterminée.

7.2.2. Un dépôt secondaire de crémation dispersé dans la fosse

Le comblement a livré un lot de 40 fragments osseux brûlés d'une taille inférieure à 20 mm et d'un poids d'environ 1,4 g. Ces restes proviennent principalement des extrémités sud (A : 6 fragments), nord (D : 6 fragments) et du centre (C : 10 fragments) de la fosse, la zone occidentale (B) n'ayant fourni que 2 fragments. La présence dans la tombe d'une urne de grande dimension (n° 7) et sa position, un peu en retrait du groupe de vases, pouvaient faire penser qu'il s'agissait de l'ossuaire. La fouille minutieuse et le tamisage de son remplissage, constitué d'un sédiment semblable au comblement de la fosse, incitent à rejeter cette hypothèse : il n'a été en effet retrouvé que trois fragments d'os brûlés, isolés et de petite taille, situés à environ 68 mm du fond. Il s'agit, de toute évidence, d'éléments erratiques introduits dans le vase avec le colmatage, comme du reste l'ensemble des esquilles osseuses incinérées issues de la tombe.

Des observations similaires ont été faites lors de la fouille de l'assiette n°4 et de la coupe n° 3 qui ont respectivement livré 3 et 10 petits fragments osseux brûlés, toujours nettement situés au-dessus du fond des récipients. Le comblement des autres vases ne recelait aucune inclusion notable, si ce n'est de petits

fragments d'os non brûlés (probablement de faune ?), mêlés au colmatage du vase n° 6.

La dispersion des pièces osseuses conduit à écarter l'hypothèse d'un dépôt localisé des restes de la crémation. Ceux-ci pourraient avoir été mêlés au remblaiement de la fosse au moment de sa fermeture, ou bien avoir été répandus sur un support intermédiaire, ou sur la couverture, avant de pénétrer dans la fosse à la faveur des différents processus taphonomiques (effondrement de la couverture, colmatage par infiltration…).

La teinte des ossements (blanc dominant à gris clair ou gris noir) suggère une crémation élevée (supérieure à 500°C, voire 660°C), mais leur dimension réduite incite à la plus grande prudence. Dans ce lot, on identifie environ 10 fragments de côtes probablement humaines. Les autres éléments ne sont pas déterminables. Ces inclusions sont difficiles à interpréter, dans la mesure où on n'est pas du tout assuré qu'il s'agit de restes incinérés issus du bûcher funéraire. Il est possible aussi que ces vestiges témoignent d'un geste funéraire, d'autant que plusieurs pièces osseuses semblent bien être humaines.

Avec les restes osseux, le comblement a livré une concentration d'inclusions brûlées de petite taille (terre cuite, charbons, restes végétaux calcinés indéterminés). Par ailleurs, les secteurs centre (C) et nord-est (D) de la fosse ont livré 4 fragments de tiges en fer de petite taille (*cf. infra*). On ne sait si ces éléments, issus du tri des refus de tamis, étaient situés sur le fond de la tombe ou dispersés sur toute la hauteur du remplissage. Leur interprétation est donc délicate : il pourrait s'agir d'un dépôt intentionnel (prélevé sur le bûcher avec les esquilles osseuses ?), ou d'éléments résiduels comme le sont probablement 4 fragments isolés de céramique commune (*cf. infra*).

7.2.3. Organisation du dépôt funéraire

Le mobilier repose sur le fond de la fosse (fig. 118-119), à l'exception d'un galet trouvé dans le colmatage de la fosse, au nord du vase n° 6. Les dépôts sont regroupés dans la partie centre-ouest de la tombe, laissant des espaces vides, notamment au nord et au sud.

7.2.3.1. Les dépôts animaux (I. R.-B., V. F. : coquillages)

Ce dépôt est composé d'un petit lot d'ossements animaux non incinérés, comprenant 47 éléments différents parmi lesquels on compte 40 esquilles indéterminées. Les os identifiés se rapportent principalement au mouton/chèvre (6 fragments), mais également au bœuf (1 fragment). Ce dernier est, en effet, représenté par une scapula (omoplate) gauche (6154), dont il ne reste plus qu'une partie de la cavité glénoïdale et le col. Sa cassure en biais évoque une découpe de boucherie destinée à la séparer de la palette, mais le mauvais état général de conservation des restes osseux a « effacé » la trace du couperet qui nous aurait permis de confirmer cette impression. La présence

Fig. 120. Détail du dépôt de faune dans la tombe SP6024 (cliché V. Bel)

du mouton/chèvre est illustrée par un quartier découvert en connexion anatomique lâche : scapula, humérus et ulna droits (respectivement 6152, 6154 et 6161) (fig. 120). En outre, un radius droit (6155), mis au jour une quinzaine de centimètres plus au sud, a peut-être appartenu à la même patte. L'absence des épiphyses interdit l'estimation de l'âge de l'animal au jour de sa mort. Notons enfin la découverte d'un fragment de scapula droite (6159) et un fragment d'os coxal de mouton/chèvre (6162) qui ne proviennent pas de l'ensemble précédemment décrit. Un fragment de coquillage de 10 mm (6024 B) a également été recueilli à la base du comblement : il provient d'un peigne/pétoncle glabre (?) (*Proteopecten glaber*).

7.2.3.2. Les vases

Au nord des restes de faune, on distingue un ensemble de six vases groupés les uns contre les autres, et un septième (n° 7) à l'écart, plus à l'est (fig. 118-119). Deux récipients (n° 3 et 5) reposent sur des restes osseux (6156, 6157, 6159 et 6162) qui paraissent avoir été déposés en premier lieu dans la sépulture. La position relative des objets permet en outre de restituer, pour une part au moins, la chronologie des dépôts. L'assiette n° 4 a ainsi été mise en place avant le bol à anses n° 1 et la coupelle n° 2. Celle-ci a été manifestement déposée avant les vases fermés n° 5 et 6. Bien que partielles, ces informations montrent que les vases du service de la boisson (n° 1, et probablement n° 5 et 6 : *cf. infra*) ont été apportés postérieurement aux vases de service de la nourriture (n° 4, et probablement n° 2 et n° 3).

La disposition des vases respecte par ailleurs une certaine symétrie. On distingue en effet, au centre, une assiette (n° 4) et une coupe (n° 3), encadrées par une coupelle (n° 2) et un bol (n° 1) et, en périphérie, par deux vases fermés de forme celtique (n° 5 et 6) et par une urne en céramique modelée (n° 7).

Le dépôt intentionnel d'une offrande animale dans un réci-

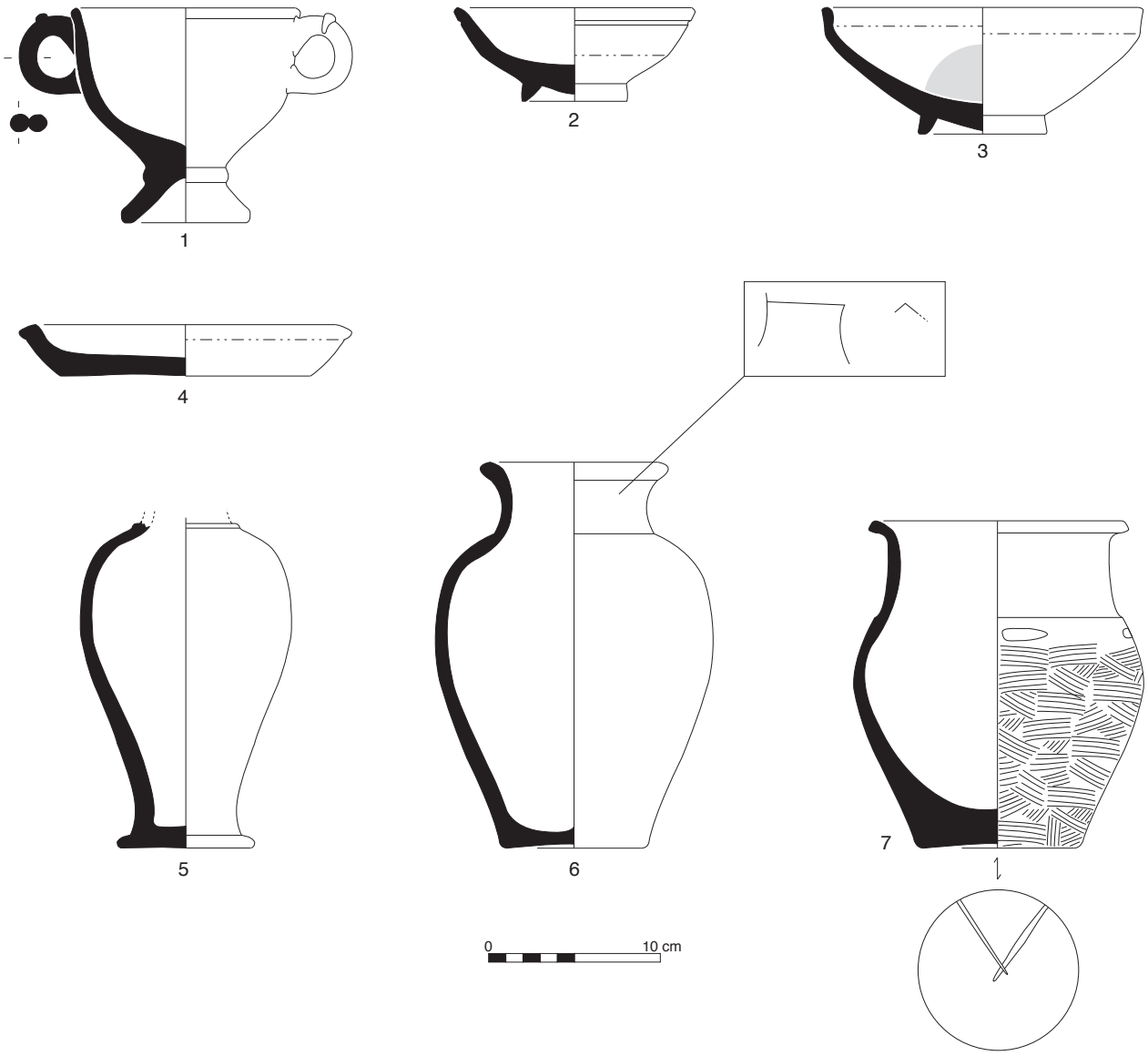

Fig. 121. Mobilier de la tombe SP6024 (dessin S. Barberan)

pient n'a pas été observé, mais tous les vases ont été placés en position fonctionnelle. Il n'est donc pas exclu qu'ils aient été destinés à contenir des denrées périssables, solides ou liquides.

Tous sont par ailleurs dépourvus de trace d'exposition au feu. Plusieurs présentent des lacunes, toujours localisées au niveau du bord ou de la partie supérieure de la panse (fig. 121 : n° 5, 6 et 7), à l'exception d'une ébréchure observée sur le fond de la coupelle. Ces marques pourraient refléter un usage prolongé des vases avant leur enfouissement, ou bien de pratiques de destructions intentionnelles effectuées dans le cadre des funérailles. Néanmoins, dans la mesure où elles concernent uniquement les vases hauts et seulement leur bord, il est possible que l'on ait affaire à des détériorations postérieures à la fermeture de la sépulture. Tout porte à croire que ce sont des vases complets et intacts qui ont été déposés dans la fosse.

Cet ensemble, associant restes d'offrandes carnées et vases de service en céramique, pourrait avoir été complété par un dépôt en matière périssable (bois, osier, fleurs…). C'est du moins ce que suggèrent les espaces laissés vides au nord-est et surtout au sud de la fosse. On rapprochera cette observation de l'exemple de la tombe SP3381 de la ZAC des Carmes, également dépourvue de cruche, et présentant un vaste emplacement libre.

7.2.3.3. *Un dépôt de galet* ?

Le comblement de la fosse a livré en outre un galet isolé, présentant des traces d'usure sur l'une des faces (fig. 119). Cet élément ne peut provenir du substrat local et a donc été apporté depuis les Costières situées à environ 1,5 km au sud. Sa présence dans la tombe a toutes les chances d'être fortuite, mais on

ne peut totalement écarter l'éventualité d'un dépôt volontaire au moment de l'enfouissement ou sur la couverture de la fosse. La présence de galets isolés est attestée dans trois tombes de la nécropole d'Aramon (Genty, Feugère 1995 : 156). Dans l'une d'elles, le galet siliceux était situé au niveau de l'embouchure d'une tasse. Dans le cas présent, le galet ne paraît pas avoir été en relation avec l'un des vases de la tombe. Ses dimensions sont toutefois compatibles avec une utilisation comme bouchon du vase balustre n° 6.

7.2.4. Le mobilier

7.2.4.1. Les dépôts de mobilier céramique (S. B.) (fig. 121)

1. Bol à anses en céramique campanienne A de type Morel 68 daté de 200 à 125 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 150). Vase complet en 10 fragments. Le vernis est écaillé (fond, lèvre et anses surtout). Des concrétions sont visibles sur les parois interne et externe du vase.

Localisation : us 6146.

2. Coupelle carénée en céramique campanienne A de type Lamboglia 28ab datée de 250 à 75 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 148). Vase entier au vernis écaillé et légèrement fêlé. La lèvre, usée, et le fond sont ébréchés. Ce dernier est orné d'une rosette imprimée, très abîmée par les concrétions abondantes sur la paroi interne du vase. Elle n'a pas pu être représentée sur le dessin de la coupelle.

Localisation : us 6148.

3. Coupe en céramique campanienne A de type Lamboglia 27c datée de 225 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 148). Vase complet (en 3 fragments recollés) à l'exception d'une petite portion du bord et du fond. Le vernis, de bonne qualité, est peu écaillé hormis sur le pourtour de la lèvre. Le fond est souligné par un disque d'empilement de couleur marron clair et d'une rosette très abîmée qui n'a pas pu être représentée sur le dessin de cette coupe.

Localisation : us 6149.

4. Assiette modelée de petite taille et de type indéterminé. Vase entier déformé à bord biseauté épaissi. On proposera de comparer cette forme aux *patinae* en céramique commune italique même si elle s'en distingue par ses dimensions. Cette observation rejoint celles qui ont été formulées pour une nouvelle forme basse identifiée à Lattes (*patina* CNT-LOR A12) mais dont la datation est bien plus récente (Py *et al*. 2001 : 841-842) que celle proposée pour l'installation de SP6024. Pour ce type de *patina* toutefois, le nombre des occurrences mises au jour durant une grande partie des campagnes de fouilles de Lattes (1984-1999) est encore très faible (11 éléments datés). La pâte du vase n° 4 est grossière, sableuse et cuite en mode A. Elle est de couleur beige orangée en surface. Le dégraissant se compose d'un gravier fin mêlé à de minuscules éclats de coquilles ou de fossiles et à quelques nodules ferriques épars. Des concrétions sont visibles sur la paroi interne de l'assiette.

Localisation : us 6147.

5. Urne balustre modelée imitant la céramique celtique de type CELT 3 datée entre 250 et 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 165). Vase non peint en 66 fragments, incomplet et de petit module. La partie sommitale de ce récipient très fragile est manquante. La pâte, grossière, est sableuse et cuite en mode A. Elle est de couleur rouge brique uniforme en surface comme au coeur. Le dégraissant est composé d'un gravier fin et, peut-être, d'éclats de coquilles. Les concrétions sont abondantes sur la paroi interne de l'urne.

Localisation : 50 fragments, us 6151 ; 16 petits fragments, us 6026.

6. Urne en céramique celtique (ou imitation ?) de type CELT 2c datée entre 150 et 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 165). Vase non peint, incomplet et en 28 fragments (une moitié du bord a disparu). La pâte, grossière, est sableuse et cuite en mode A. Elle est de couleur beige pour l'épiderme et grise au coeur. Le dégraissant associe de petits éclats de coquilles ou de fossiles, abondants en surface, mêlés à du gravier fin. La paroi interne de l'urne est très concrétionnée, ce qui masque partiellement des stries de tournage régulières et prononcées. Un graffite au tracé régulier composé de deux caractères grecs au moins est attesté sur le col et immédiatement sous la lèvre : un caractère grec «π» suivi d'un autre («λ» ?) dont seule l'extrémité supérieure est conservée.

Localisation : 25 fragments, us 6150 ; 3 fragments, us 6026.

7. Urne en céramique modelée presque complète de type CNT-LOR U5d. Vase en 7 fragments dont la panse est peignée et la base du col décorée de petites languettes imprimées régulièrement disposées. Le plan de pose porte une marque profonde en forme de V, tracée avant cuisson. Le dégraissant est abondant (grains de quartz ou de calcite).

État de conservation du vase : 25 à 50 % du bord ; 100 % du fond ; plus de 75 % du vase. Localisation : 4 fragments, us 6145 ; 3 fragments, us 6026.

7.2.4.2. Un dépôt incertain (S. B.)

Galet probablement usé sur l'une de ses faces.

Localisation : us 6158.

7.2.4.3. Le mobilier métallique au statut incertain (N. C.)

Clous en fer ou fines barrettes (non illustrés).

- 3 fragments d'un ou plusieurs clous en fer vraisemblablement de section circulaire :

Fragment avec l'amorce de la tête aplatie cassée. Longueur : 22 mm.

Fragment avec la pointe effilée. Longueur : 22 mm.

Fragment de tige, longueur : 15 mm. Localisation 6024 C.

- 2 fragments d'objet(s) en fer :

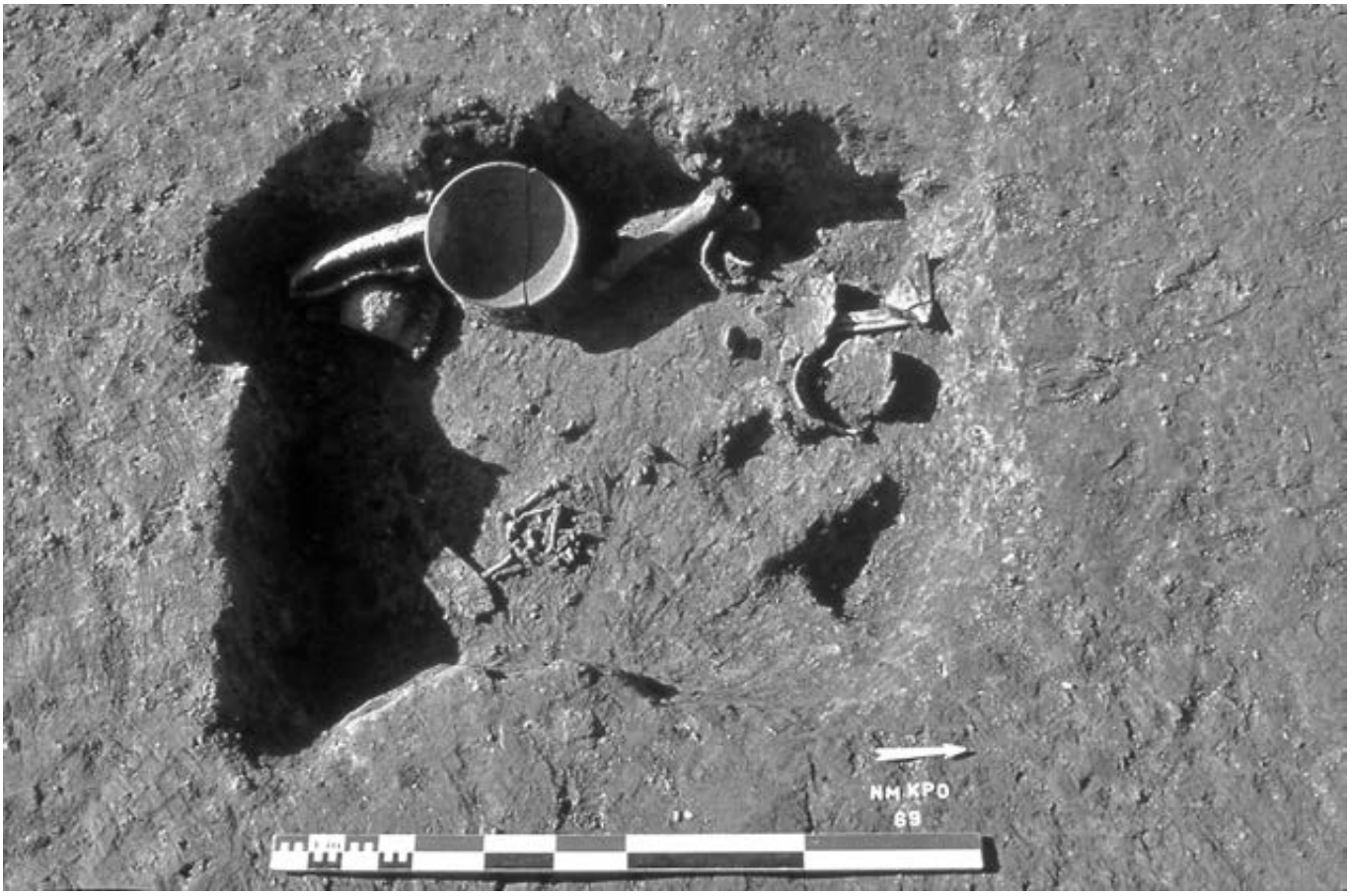

Fig. 122. La sépulture SP6022, vue de l'est (cliché V. Bel)

1 possible fragment de tête de clou. Longueur 5 mm.

1 tige fragmentaire de section circulaire. Longueur : 32 mm. Localisation 6024 D.

7.2.4.4. Le mobilier considéré comme résiduel ou intrusif (S. B.)

Fragments (2) de céramique tournée à pâte claire calcaire. Localisation : us 6025.

Fragments (2) de céramique modelée. Localisation : 1 fragment, us 6024A ; 1 fragment, us 6024C.

7.2.5. Éléments de datation (S. B.)

Dans cette tombe, les trois vases en céramique campanienne A peuvent être associés au faciès classique (vers 175-100) de cette production. Ils apparaissent dans une phase plus ancienne, mais deux d'entre eux (coupelle Lamboglia 28ab et coupe Lamboglia 27c) connaissent leur plus ample diffusion dans le courant du IIe s. av. J.-C. L'existence, sur ces deux exemplaires, de décors imprimés de rosettes malheureusement mal conservés caractérise aussi cette période. Ces trois formes franchissent difficilement la fin du IIe s. puisque, dans le répertoire de la céramique campanienne A tardive, le bol à anses Morel 68 disparaît tandis que la coupe Lamboglia 27c et la coupelle carénée Lamboglia 28ab sont peu fréquentes, le déclin de cette dernière étant rapide à partir du milieu du IIe s. (Py *et al*. 2001 : 476). Il en est de même pour les décors imprimés qui périclitent aux environs de 100 av. J.-C. (Py 1990 : 565-570). Les deux urnes en céramique celtique (ou imitation) pourraient elles aussi orienter la datation de cette tombe dans le courant du IIe s. et plus probablement dans la seconde moitié du siècle si on s'appuie sur la date d'apparition, vers 150, de la forme CELT 2c. On soulignera enfin l'absence des cruches à embouchure large en céramique tournée à pâte claire calcaire, fréquentes dans les tombes régionales dès la fin du IIe s. av. J.-C. (Genty, Feugère 1995 : 179). Ce dernier indice pourrait constituer un argument *a silentio* afin de déterminer une limite chronologique basse.

L'installation de la sépulture SP6024 a donc vraisemblablement eu lieu entre 150 et 125 av. J.-C. Des parallèles peuvent être envisagés avec deux autres tombes contemporaines ou proches dans le temps : la tombe de la gare de Nages, où l'on trouve associées les formes Lamboglia 28ab et Lamboglia 27c (Py 1980 : 211-222) ; la tombe de la rue Alphonse de Seyne à Nîmes, où un bol à anses Morel 68 est aussi renseigné (Py 1981 : 153-160 ; *cf. infra*, deuxième partie, chapitre 4.1.1.).

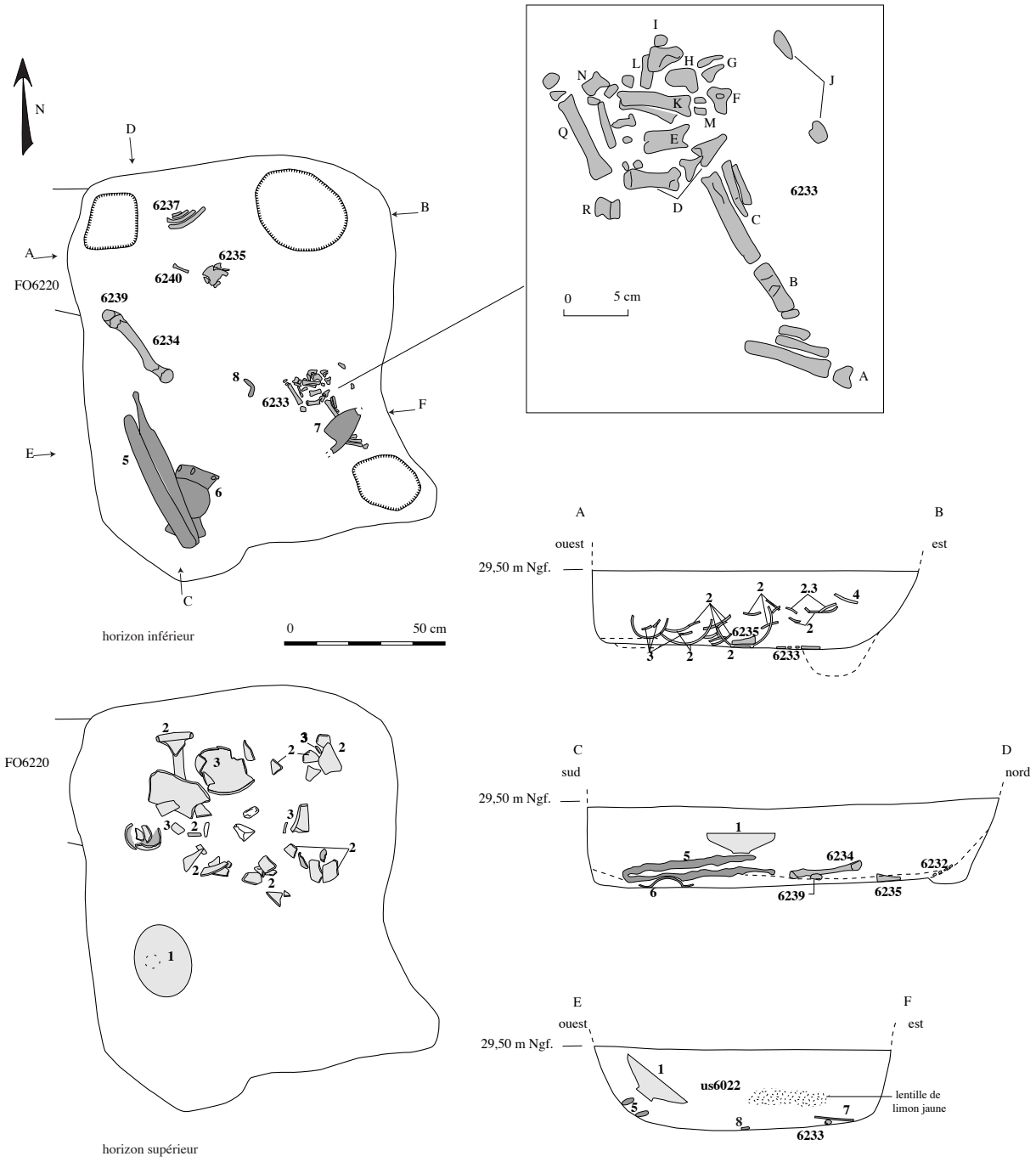

Fig. 123. Plans et coupes de la tombe SP6022 (DAO A. Recolin, d'après V. Bel)

7.3. La tombe SP6022 (125-75 av. J.-C.)

7.3.1. Une tombe en fosse munie d'une couverture

Il s'agit d'une fosse de plan quadrangulaire, aux bords irréguliers et aux angles arrondis (fig. 122-123). Les parois sont verticales (à l'est et au sud) ou sub-verticales (à l'ouest et au nord), et le fond est plat. Elle mesure environ 1,20-1,25 m de long, 0,95-1,05 m de large, et n'est conservée que sur 0,22-0,25 m de profondeur. Aucune marque de crémation sur place n'a été observée.

La fosse n'a livré aucun vestige de dalle. Les seuls indices de construction ou d'aménagement interne éventuels consistent en trois dépressions de plan ovoïde ou quadrangulaire, obser-

vés dans les angles nord-est, nord-ouest et sud-est de la tombe. Elles sont de dimensions variables (entre 0,15 et 0,30 m de longueur maximum) et entaillent le fond de la sépulture sur une faible profondeur (0,03 m au nord-ouest et au sud-est, 0,10 m au nord-est). Elles présentent des parois sub-verticales et un fond légèrement concave. Leur comblement ne se différencie pas de celui de la tombe, et n'a livré aucun élément de calage, ce qui rend leur interprétation incertaine. L'absence d'élément intrusif et l'homogénéité du comblement de la fosse conduisent cependant à écarter l'hypothèse de creusements postérieurs à l'enfouissement.

Pour discuter de l'existence d'une fermeture de la fosse, et donc du milieu dans lequel ont évolué les dépôts funéraires, on doit faire appel à des indices indirects, notamment la position du mobilier dont une partie pourrait avoir été placée sur un support en bois qui s'est effondré dans un espace non entièrement colmaté (*cf. infra*).

7.3.2. Un dépôt secondaire de crémation dispersé dans la fosse

Seuls deux fragments osseux brûlés ont été repérés lors de la fouille, dans la partie nord, au sein du colmatage à distance du fond. Il s'agit de fragments de diaphyses pouvant être humaines, de moins de 12 mm de long et de 0,7 g au total. L'une est de teinte gris clair (température supérieure à 500°C), la seconde brun noir (température de crémation entre 250 et 300°C). À ces éléments s'ajoute un lot de 27 fragments osseux incinérés (d'un poids total de 0,6 g) mis en évidence grâce au tamisage de 75 % du volume total du comblement et du tri des refus de tamis de mailles de 2 et 4 mm. On distingue également 56 fragments de charbons de bois et des restes végétaux de petites dimensions. Ces pièces osseuses sont de très petite taille (inférieure à 5 mm). Leur teinte (blanc dominant, gris clair ou gris noir) suggère une crémation poussée (température supérieure à 660°C pour la plupart des fragments). À l'exception de 2 fragments de crâne et 3 fragments de diaphyses pouvant appartenir à un sujet humain d'âge indéterminé, ces éléments ténus n'ont pu être déterminés. Ils sont issus des différents secteurs de la fosse (secteur nord-ouest : 10 esquilles ; secteur nord-est : 5 esquilles ; secteur sud-est : 7 esquilles ; secteur sud-ouest : 5 esquilles). Comme pour la tombe SP6024 (*cf. supra*), il est fort délicat de se prononcer sur le statut de ces vestiges, d'autant qu'on ignore leur position exacte dans le remplissage de la fosse.

7.3.3. Étagement des dépôts dans la tombe

On distingue assez nettement deux ensembles de dépôts. Le premier, formé de restes osseux animaux non incinérés et d'objets métalliques, est posé sur le fond de la fosse (fig. 123). Le second est composé pour l'essentiel de fragments de céramique non brûlés associés à de rares éléments de faune et à deux blocs de calcaire, dispersés dans le remplissage de la tombe (fig. 123).

Fig. 124. Détail du dépôt de faune 6233 de la tombe SP6022 (cliché V. Bel)

7.3.3.1. Les dépôts placés sur le fond de la fosse

LES DÉPÔTS ANIMAUX (I. R.-B., V. F. : coquillages)

Plusieurs lots d'ossements animaux ont été recueillis sur le fond de la tombe. Au sud-est, se trouve un ensemble d'os de porc découverts en connexion anatomique lâche (6233) (fig. 124). Ils appartiennent à l'extrémité d'une patte gauche et d'une patte droite. On note, en effet, la présence d'un os cuboïde (A), d'un os naviculaire (Q), d'un os cunéiforme latéral (Q) et des métatarsiens II (P), III (Q, R) et V (A) gauches. Un quatrième (A) est si fragmenté qu'il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit d'un métatarsien III ou IV. La seconde possibilité est la plus probable compte tenu des os déjà identifiés. Il a été retrouvé de la patte droite, l'os cuboïde (H), l'os naviculaire (N), l'os cunéiforme latéral (N) et les métatarsiens II (K), III (K), IV (C) et V (C). En outre, cinq phalanges proximales (A, D, E, H), cinq phalanges mésiales (B, D, F, I), trois phalanges distales (D, G, L) et six sésamoïdes (D, K, M) complètent les deux pattes. Les métatarsiens ne sont pas épiphysés au contraire des phalanges mésiales qui le sont ; les phalanges proximales sont en cours d'ossification. Il est possible d'en déduire que cet animal a été tué entre 1 an et demi et 2 ans.

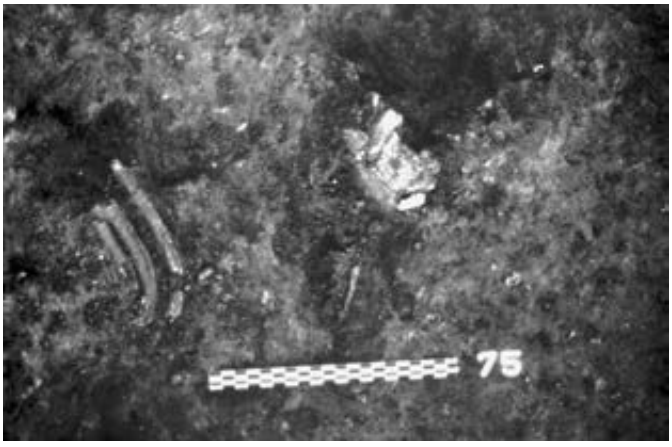

Fig. 125. Détail du dépôt de faune 6237 et 6235 de la tombe SP6022 (cliché V. Bel)

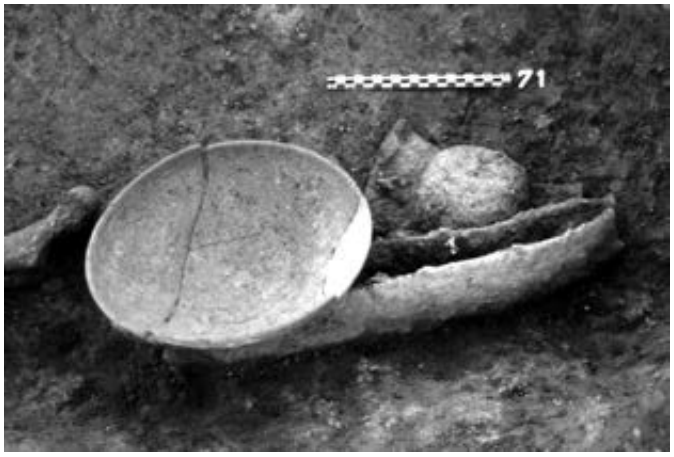

Fig. 126. Détail du dépôt de mobilier dans la tombe SP6022 (cliché V. Bel)

Au nord, trois côtes de porc en bon rapport anatomique (6237) ont été trouvées à proximité d'un fragment de vertèbre indéterminée et d'un fragment de mandibule gauche de porc (6235) (fig. 125). Celle-ci appartenait à un mâle âgé de plus de 3 ans au jour de sa mort. Non loin, a été découverte la moitié distale d'un humérus gauche de lapin (6240). Enfin, au nord-ouest, un fémur droit quasiment entier mais non épiphysé à son extrémité proximale (6234) a appartenu à un bœuf mort avant l'âge de 3 ans. Il peut être associé à une rotule droite (6239), l'un et l'autre appuyés contre la paroi de la fosse. Notons également la présence de divers fragments : une scapula incomplète de bœuf (6236), un os coxal de porc dont il ne reste que l'acétabulum (6238), une extrémité distale de tibia de lapin, une extrémité distale d'humérus d'un petit passereau et plus de deux cents esquilles indéterminées, collectées lors du tamisage des sédiments de la sépulture.

Un fragment de coquille (6222), découvert non loin au nord des pattes de porc et d'un éclat de diaphyse d'un os long (bœuf ?), appartient à la moitié crâniale d'une valve gauche d'amande de mer, *Glycymeris sp.*, comprenant comme élément caractéristique, l'empreinte du muscle adducteur antérieur et la portion du bord de la valve qui longe celle-ci. La classification du genre *Glycymeris* est délicate à manier. Cependant, la conformation du fragment oriente la détermination vers l'espèce *G. violacescens*. Ce Bivalve se rencontre en Méditerranée dans les fonds de sables ou de graviers. Il a été péché dans le golfe d'Aigues-Mortes. Mais sur les plages, il est abondant surtout à l'état sub-fossile.

Les valves de cette espèce sont peu fréquentes à la période romaine et généralement jamais en grand nombre, quelques unités au plus (par exemple Forest 1998). À défaut d'un travail de synthèse effectué sur la répartition contextuelle et chronologique de cette espèce, il nous semble qu'elle ne fait l'objet d'aucune utilisation particulière, à la différence par exemple du verni, *Callista chione*, ostensiblement déposé dans certaines sépultures du Languedoc méditerranéen dans l'Antiquité (Forest 1999). Elle est probablement le fruit d'une collecte occasionnelle de valves dépareillées, pour « ramasser un coquillage », ou d'un « parasitage » de la collecte d'autres bivalves.

Un second fragment de coquillage de 15 mm (6022 ouest) correspond à une valve gauche (?) de peigne/pétoncle glabre *(Proteopecten glaber*).

Les dépôts de mobilier métallique

À la différence des restes de faune, les objets en fer sont localisés dans la moitié sud de la tombe. Il s'agit d'une épée repliée complète (n° 6), posée sur un *umbo* également complet (n° 5) ; l'ensemble étant placé sur le fond et appuyé contre la paroi de la tombe (fig. 123 et 126).

On distingue par ailleurs un coutelas en fer (n° 7), qui repose sur les restes de faune 6233. L'association de l'instrument tranchant et d'une offrande carnée n'est peut-être pas fortuite et pourrait indiquer que l'outil a joué un rôle dans la découpe des pièces de viande déposées en offrande dans la sépulture. Il pourrait également s'agir d'un attribut définissant la profession du défunt.

L'état de surface actuel des objets en fer (non restaurés) ne permet pas de déterminer s'ils ont été ou non exposés au feu. On note cependant, qu'à l'exception de l'outil tranchant, auquel il manque une partie de l'anneau proximal et la pointe de la lame, ils ont été déposés entiers et non brisés.

7.3.3.2. Des dépôts brisés et incomplets placés sur un support ?

Plusieurs éléments ont été trouvés dispersés dans le comblement, généralement en équilibre instable, exceptionnellement en contact avec le fond (fragments de col et de fond de la cruche n° 2 : fig. 123). Si l'on excepte le seul vase entier conservé de

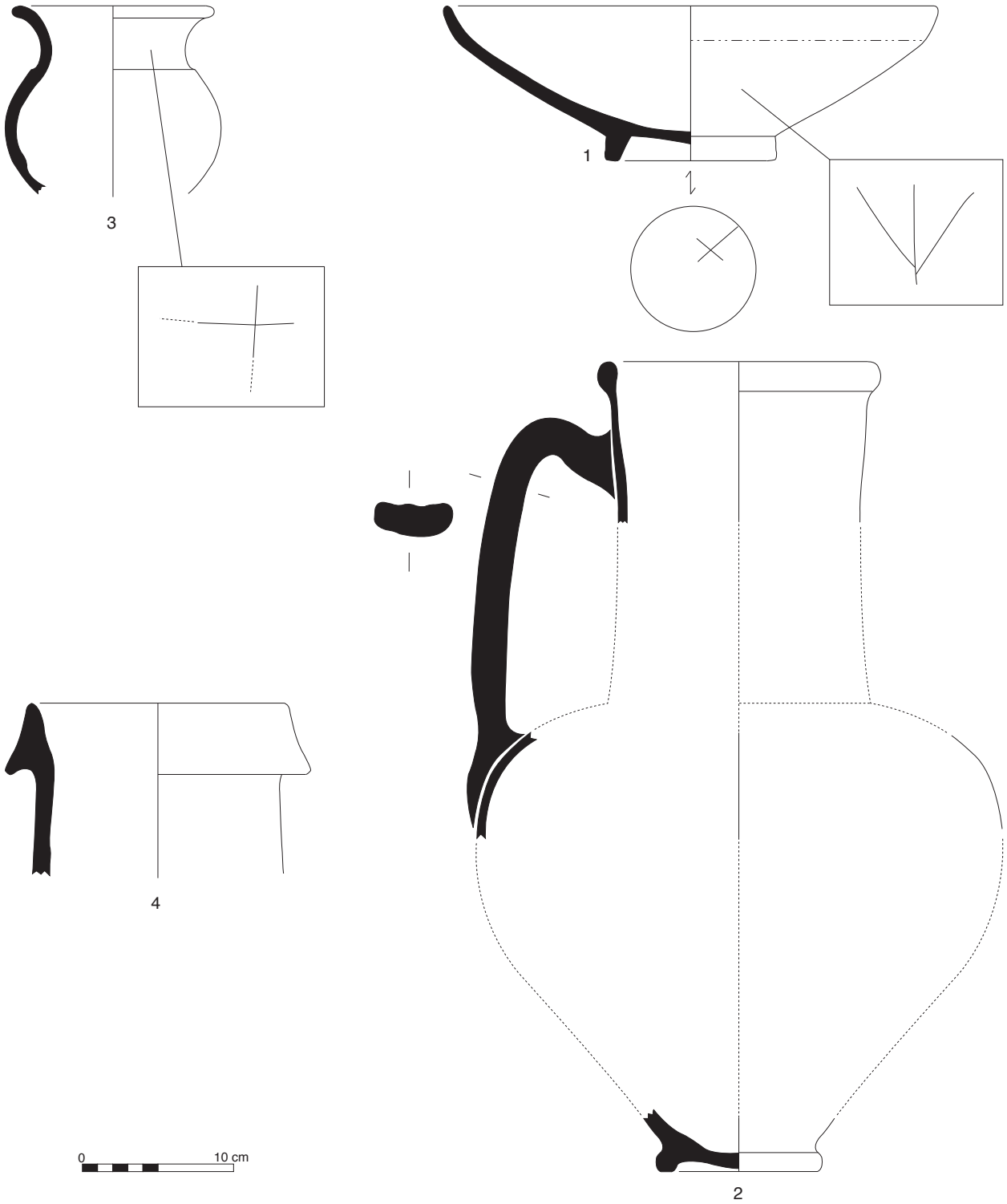

Fig. 127. Mobilier céramique de la tombe SP6022 (dessin S. Barberan)

l'ensemble, la coupe n° 1, l'aire de répartition correspond, en gros, à la moitié nord de la fosse, et se confond approximativement avec celle des restes de faune (fig. 123). La projection de ces fragments sur un plan vertical (fig. 123, coupe AB), montre qu'ils sont répartis sur une bande de faible hauteur (environ 0,06-0,10 m) présentant un fort pendage vers l'ouest.

Les fragments recueillis dans le comblement appartiennent à une amphore et surtout à deux vases en céramique : une cruche en céramique à pâte claire calcaire (n° 2) et une petite urne en céramique modelée (n° 3).

Les fragments de céramique sont répartis dans les secteurs nord-est et nord-ouest, et, dans une moindre mesure, dans le secteur sud-ouest. Les plus gros éléments sont issus du secteur nord-est, qui rassemble 39 % des 216 fragments répertoriés. Le secteur nord-ouest regroupe 17 % des fragments. Ceux de l'urne ont été recueillis pour la plupart au nord-est (43 % des 96 tessons conservés) et dans le secteur nord-ouest (28 %). Les éléments de bord sont dispersés dans les différents lots.

Aux fragments de cruche et d'urne en céramique modelée sont également associés 13 tessons d'une amphore italique (n° 4), répartis entre les différents secteurs, mais principalement au nord-est de la fosse. Ces éléments représentent moins de 10 % du récipient dont ils sont issus, ce qui amène à s'interroger sur le caractère intentionnel de leur dépôt. La position des tessons les plus importants (fig. 123), retrouvés en association étroite avec les fragments des autres vases, incite à leur conférer le même statut. Cette remarque peut également s'appliquer à une partie au moins des restes animaux non brûlés prélevés dans le comblement (notamment parmi les lots 6236, 6238 et 6222).

Plusieurs arguments permettent d'écarter l'hypothèse d'une destruction des dépôts de mobilier lors d'un éventuel pillage de la tombe : l'homogénéité du comblement et l'intégrité d'une partie du mobilier (notamment le mobilier métallique susceptible d'avoir attiré les convoitises) ne plaident guère en faveur d'une intervention postérieure.

La dispersion des fragments des vases n'est pas compatible avec un bris des récipients sur place, au cours du séjour dans la fosse. Elle ne peut guère s'expliquer par une simple chute depuis un support placé dans la tombe. Elle implique une destruction intentionnelle des récipients au moment de leur dépôt, ou, plus probablement, avant leur mise en place dans la sépulture. En effet, le remontage partiel des vases, limité aux éléments de bord et de fond en raison de leur extrême fragmentation, fait apparaître d'importantes lacunes (absence totale du fond et du quart du rebord de l'urne ; absence du quart du bord de la cruche et de près de 50 % environ de la paroi). La répartition de ces éléments dans la partie médiane et inférieure du remplissage, permet de rejeter l'hypothèse d'une destruction par les labours. Ce sont donc selon toute vraisemblance des vases brisés et incomplets qui ont été déposés dans la tombe.

Dans la même situation stratigraphique que les éléments précédents, c'est-à-dire en position instable dans le comblement, la coupe n° 1 se trouve en revanche nettement à l'écart du reste du lot, dans l'angle sud-ouest de la fosse, au-dessus de l'épée. Elle est complète et a, selon toute apparence, été déposée intacte dans la tombe, les trois principaux fragments qui la constituent étant demeurés parfaitement jointifs (fig. 126). Sa position — inclinaison marquée, ouverture dirigée vers l'intérieur de la fosse — implique soit qu'elle ait été placée contre un élément aujourd'hui disparu, soit qu'elle ait basculé depuis un niveau situé à plus de 0,13 m du fond de fosse. Cette dernière hypothèse a l'avantage d'expliquer la disposition particulière des fragments de vases et de restes de faune mis au jour dans la partie nord. Le pendage ouest des différents éléments étagés entre le fond de la tombe et un niveau situé environ 0,14 m au-dessus du fond, peut correspondre à l'effondrement partiel d'un support dont la hauteur minimum est donnée par la position des tessons les plus élevés.

On est donc tenté de restituer un plateau en matériau périssable, vraisemblablement en bois, supportant une coupe entière ainsi que les restes incomplets d'une cruche, d'une urne et d'une amphore probablement brisées hors de la tombe. L'éventualité d'un dépôt sur deux supports distincts pour les fragments et pour la coupe ne peut toutefois pas être écartée.

Ces remarques conduisent à s'interroger sur la fonction possible des petites fosses ou empreintes observées dans les angles de la tombe (*cf. supra*). N'aurait-on pas affaire, dans ce cas, à des négatifs de supports verticaux en bois, destinés à soutenir la « table à offrandes » ? Dans cette hypothèse, on aurait affaire à un dispositif construit en place plutôt qu'à un meuble assemblé.

On doit également envisager l'hypothèse d'un dépôt sur la couverture de la sépulture. En effet, les déplacements verticaux mis en évidence se sont nécessairement produits à l'intérieur d'un espace vide ou incomplètement colmaté, ce qui implique une fermeture de la tombe. Le séjour à l'air libre des vases placés sur la tombe permettrait d'expliquer l'état de fragmentation et de conservation de certains d'entre eux, mais ne paraît guère compatible avec l'intégrité de la coupe, à moins de restituer une protection (un tertre par exemple).

7.3.3.3. Des éléments de mobilier au statut incertain

Il s'agit de fragments de tiges et de deux clous en fer (n° 9 à 13), ainsi que d'un petit fragment de nacre (n° 8) teinté par l'oxyde de cuivre (*cf. infra*). Ils proviennent de tous les secteurs du remplissage (à l'exception du secteur nord-est), et principalement de la partie sud-ouest. À l'exception d'un fragment de tige n° 9, retrouvé sur le fond, au centre de la fosse, ces éléments non pas été localisés de façon précise. On ne sait donc s'il faut les associer au mobilier placé sur le support, ou aux autres objets en métal déposés sur le fond. Il est également possible qu'il s'agisse d'éléments résiduels, introduits dans la fosse avec le sédiment, comme les petits fragments isolés de céramique campanienne et de commune modelée (respectivement 2 et 19 tessons appartenant à des individus différents), provenant du comblement de la fosse.

Comme on l'a vu plus haut, le remplissage de la tombe,

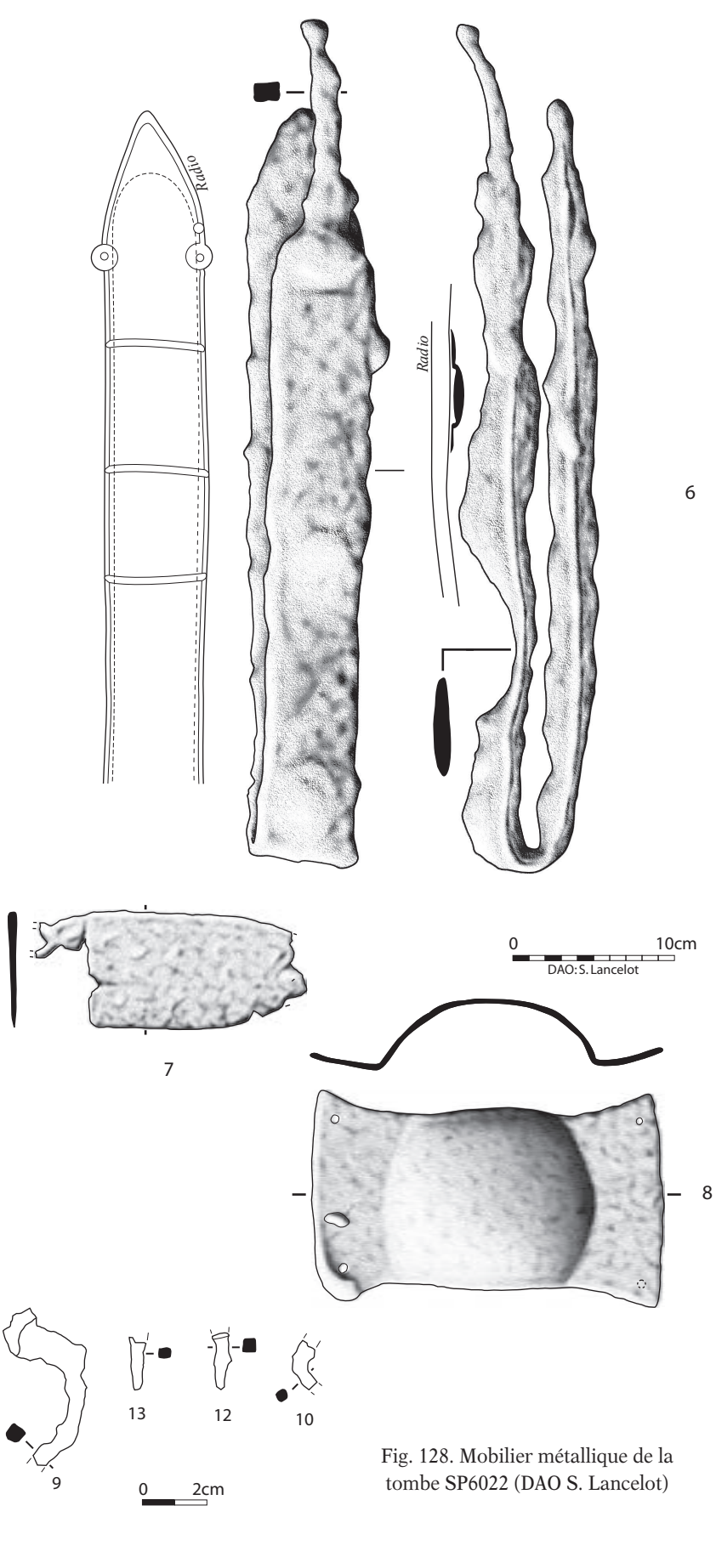

Fig. 128. Mobilier métallique de la tombe SP6022 (DAO S. Lancelot)

constitué d'un sédiment limoneux brun gris, paraît homogène sur toute la surface et sur toute la profondeur de la fosse, à l'exception toutefois d'une lentille de limon jaune repérée dans la partie sud du comblement, à peu près à la même profondeur que la coupe n° 1 (fig. 123, coupe EF). S'agit-il d'un négatif d'un élément en matériau périssable ?

7.3.4. Le mobilier

7.3.4.1. Les dépôts de mobilier céramique (S. B.) (fig. 127)

1. Coupe en céramique campanienne A de type Lamboglia 27Bb datée de 225 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 148). Cependant, cette forme n'apparaît pas, à Lattes ou à Nages, avant 175 av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 468-469). Vase complet en 5 fragments et en bon état de conservation. Le vernis est peu écaillé, sauf sur le pourtour usé de la lèvre. Il est très concrétionné sur la paroi interne de la coupe. Deux graffites au tracé superficiel l'ornent : un caractère grec «c» ou une croix sur la surface externe du fond ; un caractère grec «y» sur la paroi externe.

Localisation : us 6228.

2. Cruche de grande taille à embouchure large en céramique tournée à pâte claire calcaire de type CL-REC 2b datée de 150 à 50 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 225). Le profil de la lèvre pourrait s'apparenter à la variante bd 1 (Py *et al*. 2001 : 807-808). Vase très fragmenté (226 fragments) et incomplet. La pâte est pulvérulente et les cassures sont émoussées. Des concrétions sont ponctuellement attestées.

État de conservation : 75 % du bord et 100 % du fond ; plus de 50 % du vase ? Localisation : 12 fragments, us 6022 ; 4 fragments, us 6022 sud-ouest ; 5 fragments, us 6022 ouest ; 9 fragments, us 6022 est ; 18 fragments, us 6022 nord-est ; 36 fragments, us 6022 nord-ouest ; 55 fragments, us 6221 ; 8 fragments, us 6222 ; 23 fragments, us 6224 nord-ouest ; 9 fragments, us 6223 nord-ouest ; 6 fragments, us 6225 nord-est ; 41 fragments, us 6226 nord-ouest.

3. Urne modelée de type CNT-LOR U5d. Vase de petite taille très fragmenté (96 fragments), incomplet et partiellement recollé. On note la présence d'un fin décor peigné régulier sur la partie supérieure de la panse. Ce vase est noirci en surface par endroits. La pâte, de couleur rouge, est sableuse et cuite en mode A. Le dégraissant se compose de fines particules de mica et de quelques grains de quartz ou de calcite. Un graffite faiblement incisé sur le col est attesté : il s'agit d'un caractère grec «c» ou d'une croix.

État de conservation : 75 % du bord ; plus de 50 % du vase. Localisation : 3 fragments, us 6225 nord-est ; 41 fragments, us 6227 nord-ouest ; 10 fragments, us 6022 nord-est ; 11 fragments, us 6022 ouest ; 4 fragments, us 6022 est ; 27 fragments, us 6022 nord-ouest.

7.3.4.2. Un dépôt de mobilier céramique incertain (S. B.) (fig. 127)

4. Bord d'amphore italique de type Dressel 1A datée de 135 à 50 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 54). Bord peu concrétionné en 13 fragments (certains correspondent cependant à des éclats inférieurs à un centimètre) qui s'apparente typologiquement à la variante bd 1 (Py *et al*. 2001 : 99-105). La pâte, dite Faux Eumachi, contient un abondant dégraissant d'origine volcanique. L'amphore proviendrait de la région du Vésuve, mais pas de Pompéi (identification de la pâte et détermination de l'origine de l'amphore, réalisées par G. Maza).

État de conservation : 50 % du bord conservé ; moins de 10 % de l'amphore. Localisation : 6 fragments, us 6022 nord-est ; 2 fragments, us 6022 sud-est ; 1 fragment, us 6022 est ; 3 fragments, us 6022 nord-ouest ; 1 fragment, us 6225 nord-est.

7.3.4.3. Les dépôts de mobilier métallique (N. C.) (fig. 128-129)

5. Umbo de bouclier en fer quasiment complet, non restauré. Il est composé de 8 fragments qui recollent.

Il s'agit d'une partie de l'arme défensive à profil en oméga majuscule, l'umbo croisant transversalement la spina verticale du bouclier. Les ailettes courtes de forme trapézoïdale échancrée assurent la fixation de cette pièce sur le bouclier au moyen de dispositifs non visibles. Les rivets de fixation s'insèrent dans des perforations préalablement aménagées. Trois perforations de chaque côté sont partiellement visibles lorsqu'elles n'ont pas été obturées par l'oxydation. Le profil convexe est assez accusé. La partie médiane ou transversale bombée de l'umbo est bordée d'un ourlet épaissi assez distinct sur les deux rebords de la face externe, tandis que la section des ailettes est plate, ne présentant aucun renfort.

Longueur totale : 215 mm.

Longueur de la partie médiane : 110 mm.

Largeur max. à la partie médiane : 90 mm.

Largeur max. à l'extrémité des ailettes : 130 mm.

Largeur max. des ailettes à la liaison avec la partie médiane : 100 mm.

Largeur de la partie médiane : 120 mm.

Localisation : 6230.

6. Épée en fer pliée en deux, dans un fourreau en fer. Objet restauré.

Elle est composée de deux fragments de 450 mm et 420 mm de long avec en plus 105 mm de soie. La soie de section vraisemblablement quadrangulaire présente une extrémité épaissie « bouletée ». Le fourreau d'une largeur avoisinant 50 mm de large est composé de deux gaines irrégulièrement maintenues par des frettes ou barrettes transversales. La bouterolle effilée est pincée au moyen de renflements latéraux et de petits disques pointés. Forme du pontet de fixation à ailettes symétriques. L'en-

Fig. 129. Épée de la tombe SP6022 (cliché Materia Viva)

trée du fourreau est campaniforme. La lame de l'épée présente une nervure centrale peu marquée, un épaulement incliné, tandis qu'à l'autre extrémité, la pointe est franchement arrondie. Un décor gravé (résille de losanges) a pu être mis en évidence sur le fourreau lors de la restauration. Ce décor semble réservé à une valve seulement.

Longueur totale conservée : 975 mm.

Localisation : 6229.

Lots d'éclats de fer informes, très probablement détachés de l'épée (non illustrés).

- 12 fragments de fer indéterminés dont de nombreux éclats. L'un d'entre eux semble scorifié. Aucun élément caractéristique. Localisation : 6022 SW.

- Fragment de fer indéterminé, il s'agit d'un éclat informe. Longueur : 10 mm ; largeur 5 mm. Localisation : 6022 NE.

- Fragment d'objet en fer indéterminé de section informe, longueur : 7 mm ; largeur 6 mm. Localisation : 6022 E.

- Fragment de fer informe. Localisation : 6022 SW.

- Fragment de fer indéterminé. Inférieur à 10 mm. Localisation : 6022 SW.

- Fragment de tôle de fer indéterminé présentant une cassure récente. Longueur : 11 mm ; largeur : 12 mm ; épaisseur : 3 mm. Localisation : 6022 SW.

- Fragment de fer de section quadrangulaire aplatie. Longueur : 11 mm ; largeur : 6 mm ; épaisseur : 1,5 mm. Localisation : 6022 SW.

7. Coutelas, hachoir ou tranchoir en fer partiellement conservé composé de 2 fragments qui recollent. Objet non restauré.

L'anneau de la soie qui compose l'extrémité du manche, ainsi que la pointe de la lame, sont cassés. Après observation de cet objet, il semblerait que ces cassures soient anciennes. L'objet aurait été déposé en l'état dans la tombe. Le dos est légèrement arqué, la soie courte de section quadrangulaire est terminée par un anneau partiellement conservé.

Longueur totale conservée : 165 mm.

Longueur de la lame : 135 mm.

Largeur max. de la lame à la base : 72 mm.

Épaisseur max. de la lame : 6 mm. Localisation : 6231.

7.3.4.4. Le mobilier métallique et le petit mobilier au statut incertain (N. C.) (fig. 128)

8. Plaque de nacre fragmentaire (non illustré). La surface a été teintée en vert au contact avec un objet en alliage cuivreux. Il s'agit très probablement d'un fragment de placage. Longueur : 7 mm ; largeur : 4 mm ; épaisseur : 0,5 mm. Localisation : 6022 SW fond.

9. Deux fragments de tiges en fer qui recollent, de fonction indéterminée, très déformés et altérés par l'oxydation. L'un est informe et ne présente aucune section distincte. Longueur : 30 mm. L'autre est légèrement recourbé de section circulaire. Longueur : 26 mm ; diam. 5 mm. Localisation : 6032.

10. Fragment de tige de fer de section circulaire légèrement recourbée (non illustré). Longueur : 15 mm. Localisation : 6022 SE.

11. Fragment de tige de fer indéterminée (non illustré). Longueur : 29 mm ; diam. 6 mm. Localisation : 6022 SW.

12. Clou ou pointe en fer complète de section quadrangulaire avec une tête aplatie et une pointe effilée. Longueur : 17 mm ; épaisseur : 3-4 mm. Localisation : 6022 E.

13. Clou en fer fragmentaire, tige de section quadrangulaire (non illustré). Longueur : 15 mm. Localisation : 6022 SW.

7.3.4.5. Le mobilier céramique considéré comme résiduel ou intrusif (S. B.)

Fragments (2) de céramique campanienne A. Localisation : 1 fragment, us 6022 nord-est ; 1 fragment, us 6226.

Fragments (19) de céramique modelée. Localisation : 2 fragments, us 6022 sud-est ; 3 fragments, us 6022 nord-est ; 2 fragments, us 6022 sud-ouest ; 1 fragment, us 6022 ouest ; 6 fragments, us 6022 est ; 4 fragments, us 6022 nord-ouest ; 1 fragment, us 6226.

Fragments (3) de tuile. Localisation : 2 fragments, us 6022 nord-est ; 1 fragment, us 6022 est.

Fragment de torchis. Localisation : us 6022 nord-ouest.

Éclats (2) de silex. Localisation : 1 éclat, us 6022 ouest ; 1 éclat, us 6022 est.

7.3.5. Éléments de datation (S. B.)

Les dépôts céramiques sont peu nombreux dans cette tombe, mais ils livrent tous quelques indices chronologiques susceptibles de nous aider à déterminer une datation assez précise. La fin du IIe s. av. J.-C. constitue une limite haute argumentée par la présence d'une coupe Lamboglia 27Bb en céramique campanienne A. Cette forme n'apparaîtrait pas, à Lattes ou à Nages, avant 175 av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 468-469). Elle participe encore du répertoire tardif de la campanienne A et c'est à ce dernier qu'on est tenté de l'associer en raison de l'absence de tout décor imprimé. L'urne de petite taille en céramique modelée suppose également un *terminus post quem* à la fin du IIe s., ce récipient de petit module étant fréquemment signalé à la charnière du IIe et du Ier s. av. J.-C. (Py 1990 : 365). Il en est de même pour le bord d'amphore italique de type Dressel 1A variante bd 1, diffusé pour l'essentiel en Languedoc oriental à la fin du IIe et dans le premier tiers du Ier s. av. J.-C. (Py 1990 : 581 ; Py *et al*. 2001 : 99). La cruche à embouchure large en céramique tournée à pâte claire calcaire, comparable à un exemplaire découvert dans la tombe d'Atila à Sernhac (Py 1983a), laisse cependant supposer que l'enfouissement de cette sépulture ne dépasse guère le début du Ier s. av. J.-C. Au-delà en effet, le bord de ce récipient est pourvu d'une gouttière marquée (Feugère *et al.* 1995 : 183 ; Py 1990 : 585).

Nous proposerons une datation large, entre 125 et 75, pour l'installation de la tombe SP6022 même si les arguments avancés ci-dessus militent pour une datation plus fine à la charnière du IIe et du Ier s. av. J.-C. Enfin, les caractéristiques typologiques de l'épée plaident en faveur d'une datation dans le dernier quart du IIe s. av. J.-C.

7.4. La tombe SP6043 (milieu du Ier s. av. J.-C.)

7.4.1. Une tombe en coffre détruite anciennement

Il s'agit d'une fosse de plan quadrangulaire de 1,45-1,55 m de long et 1,30-1,45 m de large, aux parois évasées, notamment à l'ouest (fig. 130-131), et au fond plat. Elle a subi un arasement important et n'est conservée que sur environ 0,15-0,20 m de profondeur. Plusieurs indices — notamment la disparition d'une partie de la dalle de fond et probablement de la dalle latérale orientale, la structure hétérogène du remplissage, la dispersion et surtout l'état extrêmement lacunaire du mobilier (*cf. infra*) — font penser que le dépôt a été remanié volontairement ou accidentellement. La présence de tessons erratiques datés du Haut-Empire (amphore de Bétique ou amphore gauloise) pourrait être liée à ce remaniement. De même, le profil du rebord occidental pourrait être interprété comme le résultat d'un creusement postérieur. Cette paroi présente en effet un léger ressaut rectiligne à environ 0,25 m de la limite ouest, possible trace de la paroi d'origine. Ceci conduirait à restituer une fosse plus étroite, d'environ 1,10-1,20 m de large.

Un autre indice est donné par la position aberrante de la dalle en calcaire dur, brute d'extraction, conservée dans la partie inférieure du remplissage (fig. 130-131). Celle-ci repose à plat au sein du remplissage limoneux brun gris, à 0,05-0,06 m au-dessus du fond de fosse. Elle recouvre en outre les tranchées d'installation des parois du coffrage, repérées le long des bords de la fosse (*cf. infra*). S'il s'agit d'un élément constitutif de ce coffrage, il est nécessairement en position secondaire.

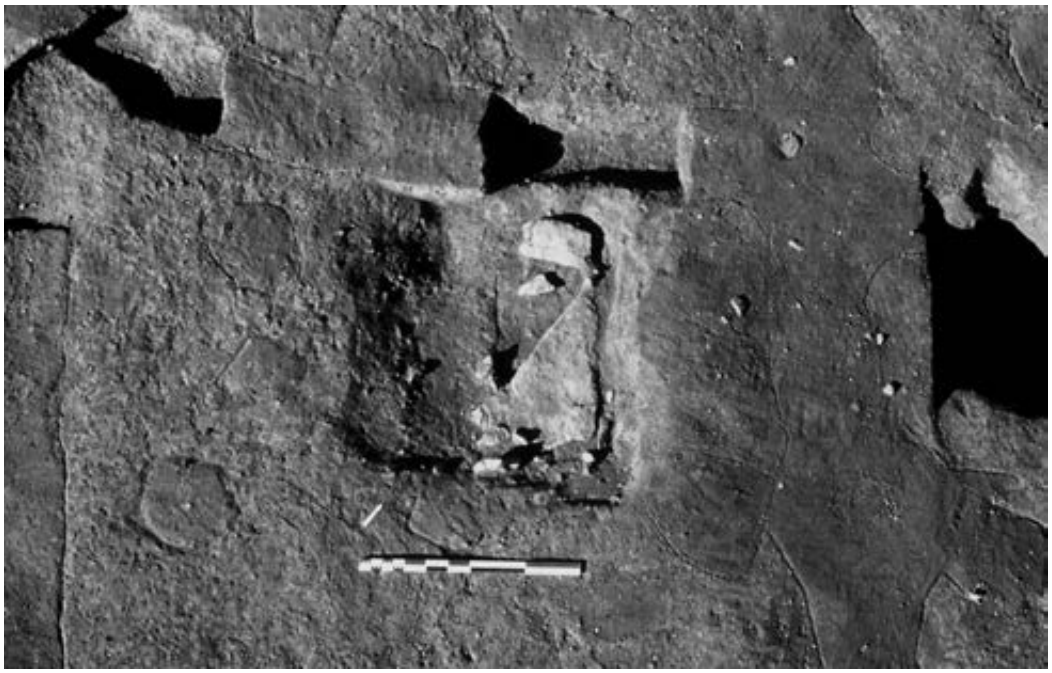

Fig. 130. Vue de la sépulture SP6043 (cliché H. Petitot)

L'interprétation du bloc comme fond de coffre construit ne s'accorde ni avec sa localisation dans le remplissage, ni avec la documentation régionale des IIe-Ier s. av. n. è. Cette dernière ne livre aucun exemple de tombe en coffrage dotée d'une dalle de fond (tombes de Nîmes : Py 1981 : 126, 127, 129, 153, 179 ; Py 1990 : 770 ; Feugère *et al*. 1995 : 171 ; tombes de Beaucaire, nécropole des Colombes : Dedet *et al.* 1974 : 65, 74 et 85 ; tombes des Baux-de-Provence : Arcelin 1973 : 98 ; Arcelin 1980 : 94 ; Arcelin 1975 : 73 ; tombe du Paradou : Arcelin 1979 : 141).

Les dimensions actuelles de la dalle (longueur maximale : 1,10 m, largeur : 0,53 m ; épaisseur : 0,03-0,04 m) paraissent également incompatibles avec l'hypothèse d'un dispositif de couverture, la fosse étant sensiblement plus vaste. En revanche, on observe que le bloc peut être replacé sans difficulté dans la tranchée d'installation reconnue le long de la paroi est de la fosse. Cette solution impose de restituer une fosse beaucoup plus profonde (d'au moins 0,27-0,30 m environ), voire plus (0,30-0,35 m minimum), si l'on tient compte de l'épaisseur de la couverture. C'est donc moins de la moitié du comblement de la tombe qui serait ainsi conservée. Si l'on admet cette proposition, la largeur du bloc indiquerait la hauteur minimum du coffre, soit 0,53 m environ.

Par ailleurs, l'éventualité d'un effondrement du coffrage sans intervention extérieure paraît peu vraisemblable, dans la mesure où on n'a retrouvé aucun mobilier en place sous la dalle. Reste l'hypothèse du démantèlement du coffrage associé au pillage de la sépulture. La dalle étant formée de deux parties séparées par une lacune de forme triangulaire et reliées par un étroit et fragile pont de pierre (fig. 132), son déplacement a sans doute précédé la destruction de la partie manquante.

Les différents indices disponibles permettent donc de restituer un coffrage détruit dans l'Antiquité dont subsiste l'une des parois. L'architecture de la tombe peut être précisée à partir des observations réalisées au fond de fosse et dans la partie occidentale du remplissage (la moitié est, correspondant à un sondage de repérage n'a pu donner lieu à des observations détaillées).

Le sol de la tombe est entaillé, le long de la paroi orientale, par une tranchée de 0,15 m de large environ, d'1,20 m de long et de 0,05 m de profondeur (fig. 131 et 133). Au nord, ce creusement s'interrompt à distance de la paroi septentrionale et semble complété par une légère dépression aménagée dans l'angle de la fosse. Au sud, la tranchée se prolonge par un creusement irrégulier, nettement moins profond, qui pourrait correspondre à l'emplacement d'un élément de calage. Le comblement de la saignée ne se distingue pas du remplissage de la fosse. Il a livré plusieurs éclats de calcaire et un fragment de dalle de 0,20 m de long, 0,11 m de hauteur et 0,03-0,04 m d'épaisseur : apparemment en place, celui-ci est posé sur chant à l'extrémité sud de la saignée, contre sa paroi ouest. Dans l'hypothèse où la dalle proviendrait de cette tranchée, cet élément pourrait être interprété comme un calage.

La tranchée orientale n'a pas d'équivalent le long des autres parois de la fosse. Au sud, plusieurs indices suggèrent de restituer une paroi en matériaux périssables. On distingue en effet, d'ouest en est, deux dépressions ovoïdes de 0,20 m par 0,12 m et 0,03-0,04 m de profondeur, puis deux creusements circulaires de 0,16 m de diamètre et profonds de 0,10 m environ (fig. 131). Les dépressions sont situées contre la paroi de la fosse, alors que les trous de poteau sont décalés vers le nord. Leur comblement, similaire au remplissage de la tombe, a livré plusieurs éclats de calcaire en position verticale ou oblique — vestiges probables du dispositif de calage de supports verticaux

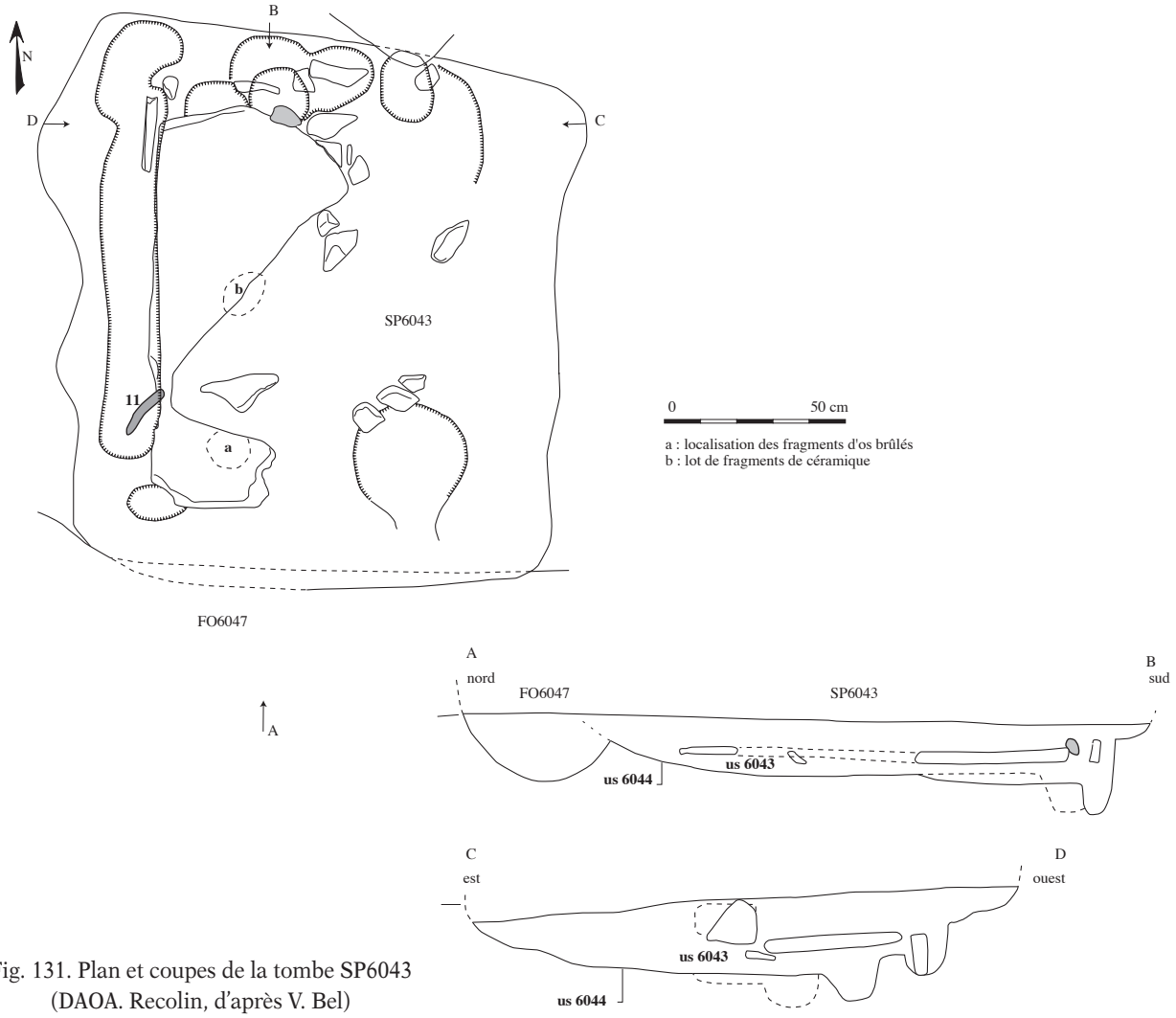

Fig. 131. Plan et coupes de la tombe SP6043 (DAOA. Recolin, d'après V. Bel)

en bois. Ces aménagements sont complétés, dans l'angle nord-ouest par une dépression circulaire de 0,30 m de diamètre et 0,03 m de profondeur, à laquelle il faut sans doute associer plusieurs fragments d'éclats de calcaire observés dans ce secteur sur toute la hauteur du remplissage de la fosse. On doit encore mentionner une série de petites pierres concentrées dans la partie inférieure du comblement, au sud-ouest de la dalle.

Ces différents éléments suggèrent de restituer un coffre composite, constitué d'au moins une dalle monolithe à l'est et d'une construction en bois (poteaux et planches ?) au sud. La fonction des dépressions observées aux angles demeure incertaine : s'agit-il d'empreintes de calages du coffre ou de supports verticaux simplement posés ?

7.4.2. Un dépôt secondaire de crémation

Deux lots de 10 fragments osseux incinérés ont été relevés au contact de la dalle (fig. 131, a et b). Il s'agit de fragments de teinte blanche (température supérieure à 650°C), de 5 à 20 mm de long, d'un poids total de 6,9 g. On identifie deux éléments connexes de radius humains et des fragments de diaphyses indéterminées également humaines.

Le tamisage d'environ 40 % du volume total du comblement, et tri des refus de tamis (maille de 2 et 4 mm) ont par ailleurs révélé la présence de 30 esquilles supplémentaires réparties dans les différents secteurs du remplissage (à l'exception de la zone sud-est où seul le fond a été prélevé et tamisé). La taille de ces fragments (inférieure à 10 mm), d'un poids total de 0,8 g, limite considérablement leur interprétation. On distingue ainsi deux fragments de diaphyses indéterminées (de sujets adultes ou adolescents) pouvant être humaines (secteurs centre-ouest et centre-est), 2 fragments de crâne d'espèce indéterminée, deux fragments de diaphyses (secteurs sud-ouest et centre-est) caractérisés par une corticale fine, pouvant être animales (?), ainsi qu'une esquille d'épiphyse d'aspect immature (secteur centre-ouest). Leur teinte (blanc dominant, gris clair ou plus rarement gris bleu ou noir), indique une crémation poussée (température supérieure à 660°C, et pour quelques-uns, comprise entre 300°C et 660°C).

Le tamisage du comblement a livré une quantité significative (180 fragments environ) de restes végétaux brûlés et de charbons

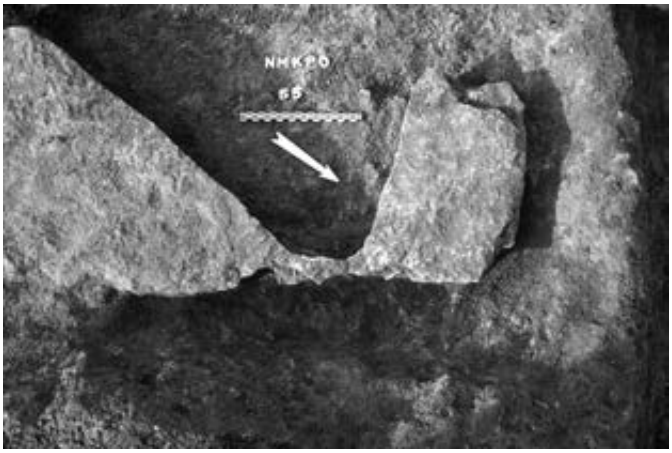

Fig. 132. Détail de la dalle de coffrage de la tombe SP6043 (cliché H. Petitot)

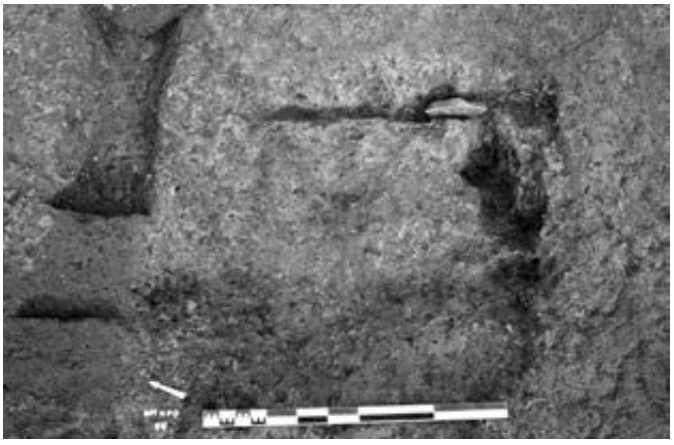

Fig. 133. Vue du fond de la tombe SP6043 (cliché V. Bel)

de bois, parmi lesquels on distingue au moins un pépin de raisin carbonisé (secteur nord-ouest, fond de fosse).

7.4.3. Les vestiges du mobilier funéraire

Seuls deux éléments de mobilier ont été précisément localisés : une pointe de lance en fer (fig.131, n° 11), retrouvée sur le comblement de la tranchée d'installation de la dalle, contre cette dernière, ainsi qu'un os de faune non brûlé (*cf. infra*), situé dans la partie inférieure du comblement, au sud de la même dalle (fig. 131). Il n'est pas du tout certain qu'il s'agisse de leur position initiale de dépôt, dans la mesure où la tombe a été très probablement pillée et remaniée.

Le comblement a par ailleurs livré un grand nombre de tessons de céramique ainsi que quelques fragments d'objets en fer, dispersés sur toute la hauteur du remplissage et dans tous les secteurs de la fosse (secteurs A = sud-ouest, B = centre ouest, C = nord-ouest, D = nord-est, E = centre-est et F = sud-est).

Ce mobilier, dépourvu de marque d'une exposition au feu, est caractérisé par une très grande fragmentation. Il ne comprend aucun vase complet, et un seul récipient représenté par plus de 50 % de ses éléments (n° 3). Dans ces conditions, il est difficile de faire la part entre les dépôts intentionnels et les fragments résiduels. Les interprétations proposées sont fondées sur le taux de conservation des vases reconnus : les objets représentés par un seul fragment sont ainsi considérés comme résiduels ; les vases renseignés par au moins 10 % des éléments, comme des dépôts ; la troisième catégorie (dépôts incertains) regroupe les objets identifiés à partir de plusieurs tessons, mais dont la conservation est cependant inférieure à 10 % environ.

La répartition des fragments d'un même vase confirme l'extrême dispersion de ce mobilier, y compris des récipients interprétés comme des dépôts (par exemple : vases n° 3, 5 et 6). Cette dispersion incite à penser que le caractère lacunaire et la fragmentation des objets résultent du remaniement du dépôt. Toutefois, il n'est pas du tout exclu que le bris d'une partie de ce mobilier soit intervenu avant sa mise en place dans la sépulture, comme cela a pu être suggéré pour d'autres tombes du même espace funéraire (tombes SP6022 et SP6039). Un argument en faveur de cette hypothèse nous est fourni par la pointe de lance dont la partie proximale a été sectionnée et n'a pas été retrouvée dans la tombe. Une telle destruction ne paraît pas accidentelle. Elle correspond selon toute vraisemblance à un acte intentionnel qu'il faut sans doute comparer au ploiement de l'épée de la tombe voisine SP6022.

7.4.4. Les restes animaux (I. R.-B., V. F. : coquillages)

Cette sépulture a livré très peu de restes osseux et dentaires d'animaux. Outre 26 esquilles indéterminées, il a été mis au jour un fragment d'os coxal de mouton/chèvre et un fragment d'épiphyse distale de fémur de bœuf. Ce dernier est mort avant d'avoir atteint l'âge de 3 ans. En outre, trois dents de porc ont été découvertes : une molaire M2 et une molaire M3 inférieures droites ayant appartenu à un individu de 2 à 3 ans, et un fragment d'une troisième trop petit pour être déterminé avec certitude.

Les coquillages retrouvés correspondent à des fragments de 10 à 20 mm de long. On peut reconnaître la moitié crâniale de la zone centrale d'une valve gauche de tenill/telline/flion (*Donax sp.*), la zone centrale du bord ventral d'une valve gauche de tenill/telline/flion gracieux (*Donax venustus*), différente de la précédente et enfin, une valve de peigne/pétoncle glabre (*Proteopecten glaber*). Il n'a pas été possible d'identifier le quatrième fragment.

7.4.5. Le mobilier

7.4.5.1. Les dépôts de mobilier céramique (S. B.) (fig. 134)

1. Gobelet lisse (?) en céramique à parois fines de type Mayet III daté de 75 à 1 av. J.-C. (Passelac, *in* Py dir. 1993 : 513-514). Vase très incomplet (11 fragments) présent sous la forme de quelques morceaux de la panse et d'une partie très ébréchée du

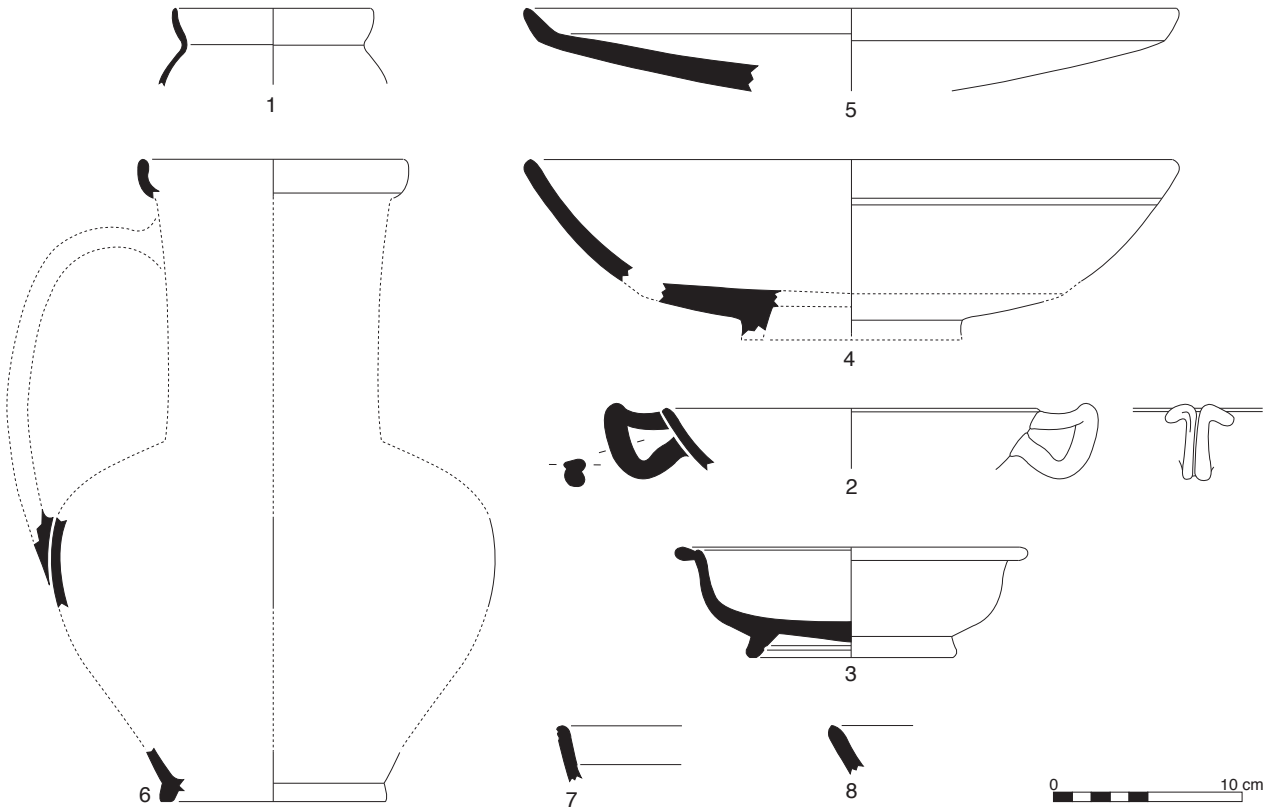

Fig. 134. Mobilier céramique de la tombe SP6043 (dessin S. Barberan)

bord. La pâte est sableuse et de couleur orange. Des concrétions sont attestées sur la paroi externe surtout.

État de conservation : moins de 25 % du bord ; moins de 25 % du vase. Localisation : 10 fragments, us 6043A ; 1 fragment, us 6043B.

2. Bol à anses en boucle de type Pasquinucci 127 en céramique campanienne B ou B-oïde daté de 150 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 152). Vase incomplet dont il ne subsiste qu'une portion ansée du bord (6 fragments). Son vernis est bien conservé. Des concrétions sont présentes sur les parois interne et externe du récipient.

État de conservation : moins de 10 % du bord ; moins de 25 % du vase. Localisation : 1 fragment, us 6043 ; 4 fragments, us 6043A ; 1 fragment, us 6043B.

3. Coupe en céramique dérivée de la campanienne C de type Lamboglia 19 datée de 100 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 401), voire de 75-50 à 1 av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 1060). Vase incomplet en 11 fragments. Le vernis a quasiment disparu. Quelques concrétions sont visibles sur les parois interne et externe de la coupe.

État de conservation : 75 % du fond ; entre 50 et 75 % du bord ; 50 % du vase ? Localisation : 3 fragments, us 6043 ; 2 fragments, us 6043C ; 1 fragment, us 6043E ; 2 fragments, us 6043B ; 3 fragments, us 6043E fond.

4. Coupe en céramique dérivée de la campanienne C de type Lamboglia 16 datée de 75 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 401), voire de 50 à 1 av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 1058). Vase incomplet, présent sous la forme de quelques fragments (14) du bord, de la panse et du départ du fond. Son vernis a quasiment disparu et il est concrétionné sur ses surfaces interne et externe.

Etat de conservation : moins de 10 % du bord ; moins de 25 % du vase. Localisation : 12 fragments, us 6043A ; 1 fragment, us 6043B ; 1 fragment, us 6043, limite FO6047.

5. Assiette de type Lamboglia 5/7 en céramique campanienne A datée de 125 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 147). Vase incomplet dont il ne subsiste que quelques fragments (23) du bord et de la panse. La liaison bord/panse est marquée par un angle obtus. Le vernis est écaillé et le vase est concrétionné sur ses parois interne et externe.

État de conservation : 25 % du bord ; moins de 25 % du vase. Localisation : 1 fragment, us 6043EF ; 12 fragments, us 6043E ; 7 fragments, us 6043B ; 2 fragments, us 6043C ; 1 fragment, us 6043A.

6. Cruche à embouchure large de type CL-REC 3a ou 3b en céramique tournée à pâte claire calcaire datée de 125 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 226). Vase incomplet (34 fragments). Seules quelques parties de la panse, du bord et du fond sont conservées. Des concrétions sont visibles sur les parois interne et externe du récipient.

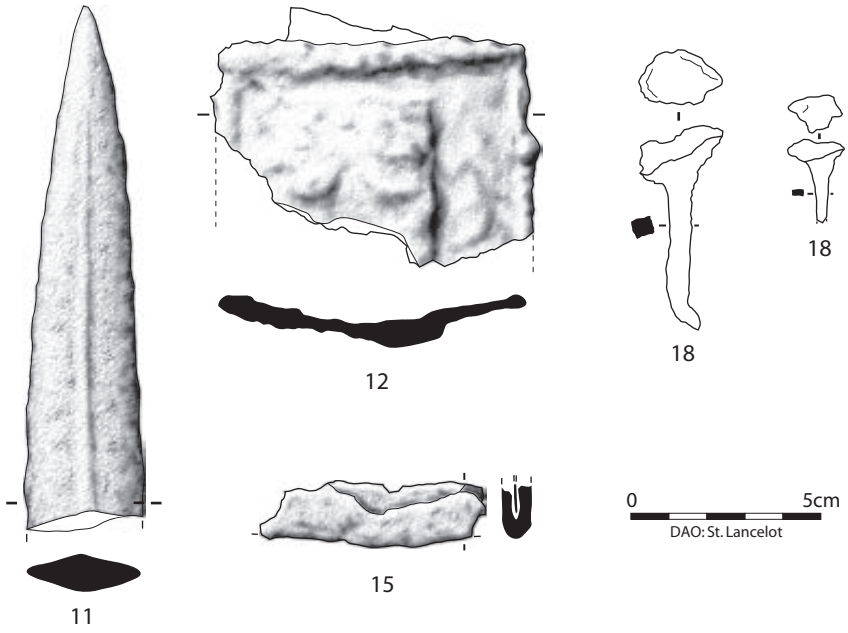

Fig. 135. Mobilier métallique de la tombe SP6043 (DAO S. Lancelot)

État de conservation : moins de 10 % du bord ; 25 % du fond ; moins de 25 % du vase. Localisation : 3 fragments, us 6043D ; 4 fragments, us 6043E ; 2 fragments, us 6043C ; 4 fragments, us 6043B ; 11 fragments, us 6043A ; 9 fragments, us 6043.

7.4.5.2. Les dépôts de mobilier céramique incertains (S. B.) (fig. 134)

7. Bord isolé de coupelle de type Lamboglia 1 en céramique campanienne B ou B-oïde datée de 150 av. à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 151). Le vernis est écaillé et les cassures sont émoussées. Des traces de broutage sont également visibles.

État de conservation : moins de 10 % du bord ; moins de 10 % du vase. Localisation : us 6043C.

8. Bord en 2 fragments de coupe de type indéterminée en céramique campanienne A. Le vernis est écaillé et les tranches sont émoussées.

État de conservation : moins de 10 % du bord ; moins de 10 % du vase. Localisation : us 6043.

9. Départ du fond d'un vase (non dessinable) de type indéterminé en céramique dérivée de la campanienne C. Le vernis a entièrement disparu.

État de conservation : moins de 10 % du vase. Localisation : us 6043A.

7.4.5.3. Le mobilier métallique et la verrerie (N. C.) (fig. 135)

10. Perle en pâte de verre bleu turquoise fragmentaire (non illustrée). Diam. restitué : 4-5 mm. Localisation : 6043 B.

11. Pointe de lance en fer fragmentaire. Seule l'extrémité supérieure est conservée. Cet objet très oxydé n'est pas restauré. La lame qui paraît très effilée présente une forte nervure centrale de section hémisphérique sur les deux faces de la lance. Longueur conservée : 138 mm ; largeur de la lame au niveau de la cassure : 33 mm.

Localisation 6043 D, fond.

12. Tôle de fer « robuste » pouvant être interprétée comme un fragment de fourreau d'épée. En effet, un seul côté présente une cassure ancienne, tandis que les trois autres bords semblent conservés. Au centre de ce fragment, un renflement concave obtenu par martelage a été aménagé. Il pourrait s'agir de l'extrémité supérieure du fourreau. Longueur conservée : 60 mm ; largeur : 82 mm. Localisation : 6043 B.

13. Tôles de fer. Lots de fragments pouvant être rattachés à des fragments de fourreau d'épée (non illustrés). Localisation : 3 fragments, us 6043 A ; 14 fragments us 6043 B.

14. Tôle de fer fragmentaire (non illustrée) appartenant très probablement au même objet que le n° 13, interprétés comme possibles fragments de fourreau d'épée en fer. Toutefois nous n'avons pas pu trouver de collages entre les différents lots. Longueur max. conservée : 40 mm. Localisation : 6043 C.

Nombreux débris de fer (non illustrés) ne présentant aucun élément caractéristique. Localisation : 6043, fond.

15. Tôle de fer repliée. Perdue.

16. Tige en fer de section indéterminée (non illustrée). Diam. maxi. 9-10 mm. Longueur conservée : 27 mm. Il pourrait s'agir d'un fragment de soie d'épée étant donné que de nombreux autres fragments découverts dans la sépulture laissent présager la présence d'une épée. Localisation : 6043 E, fond.

17. Petite épingle en bronze à tête globulaire partiellement conservée. Objet non restauré. Tige très fine de section circulaire dont l'extrémité est cassée. Diam. de la tête : 2 mm ; longueur conservée : 6 mm ; diam. de la tige : 0,5 mm. Localisation : 6043 A.

18. Clous en fer

- 1 clou fragmentaire. La tête est aplatie et de forme légèrement ovale. Diam. max. : 10 mm. La tige est de section quadrangulaire. Longueur conservée : 13 mm. Localisation : 6043 D.

- 3 fragments de 2 clous au moins.

1 clou avec une tête aplatie, une tige de section quadrangulaire aplatie. Longueur conservée : 13 mm.

1 clou avec une tête aplatie, une tige de section indéterminée. Longueur conservée : 8 mm.

1 fragment de tige de section quadrangulaire avec une extrémité appointée. Longueur conservée : 8 mm. Localisation 6043 E.

- Clou en fer composé de nombreux fragments altérés par l'oxydation. La tête est aplatie et de forme globalement circulaire. La tige de section quadrangulaire est recourbée à angle droit à l'extrémité, au niveau de la pointe. Longueur conservée : 52 mm.

- Clou en fer fragmentaire présentant une tête quadrangulaire aplatie et une tige de section quadrangulaire aplatie. Longueur conservée : 21 mm ; largeur maxi. de la tête : 9 mm. Localisation : 6043 C.

7.4.5.4. Le mobilier considéré comme résiduel ou intrusif (S. B.)

Fragments (3) de céramique tournée à pâte claire calcaire. Localisation : 2 fragments, us 6043A ; 1 fragment, us 6043.

Fragments (7) de céramique modelée. Localisation : 2 fragments, us 6043B ; 2 fragments, us 6043C ; 3 fragments, us 6043A.

Fragment de vase en verre. Localisation : us 6043B.

Fragments (6) de céramique à pâte réfractaire du groupe de l'Uzège. Localisation : 4 fragments, us 6043B ; 1 fragment, us 6043C ; 1 fragment, us 6043.

Fragment d'amphore gauloise à pâte calcaire. Localisation : us 6043E.

Fragments (2) d'amphores de Bétique de type Dressel 20 et Dressel 7/11. Localisation : us 6043.

Fragment de tuile. Localisation : us 6043C, limite FO6047.

7.4.6. Éléments de datation (S. B.)

Dans cette sépulture, les dépôts de mobilier céramique correspondent à un panel varié de formes et de productions : campanienne A ; campanienne B ou B-oïde ; céramique dérivée de la campanienne C ; parois fines ; céramique tournée à pâte claire calcaire. Ils impliquent tous une datation dans le courant du Ier s. av. J.-C. comme le montre en premier lieu le bord, marqué par une gouttière, de la cruche en céramique tournée à pâte claire calcaire (Feugère *et al.* 1995 : 183 ; Py 1990 : 585). En céramique campanienne B ou B-oïde, la coupelle Lamboglia 1 apporte peu de précisions d'ordre chronologique puisqu'elle est diffusée dès le milieu du IIe s. Un indice de datation appréciable est cependant fourni par le fragment de bol à anses en boucle de type Pasquinucci 127 qui est une forme fréquente dans les tombes régionales à partir du deuxième quart du Ier s. av. J.-C. : voir par exemple les tombes du Mail Romain (Feugère *et al*. 1995) ou les tombes 1 et 2 du quartier de Camplanier à Nîmes (Py 1981 : 129-140 ; *cf. infra*, deuxième partie, chapitre 4.1.1.). C'est aussi à partir de 75 av. J.-C. que débute la diffusion du gobelet à parois fines de type Mayet III (Passelac, *in* Py dir. 1993 : 513-514 ; Py *et al*. 2001 : 1153-1156). Il est attesté dans la tombe 6, datée vers 60-40, de la nécropole du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 157). Deux coupes, de forme Lamboglia 16 et Lamboglia 19, s'apparentent enfin à de la céramique dérivée de la campanienne C. Cette vaisselle commence à être timidement mentionnée à Nîmes entre 75 et 50 av. J.-C. (Guillet *et al.* 1992 : 70). À Aramon, c'est aussi dans la tombe 6 qu'on rencontre le premier témoin fiable de cette production (Genty, Feugère 1995 : 176) par le biais d'une coupelle de type Lamboglia 18.

Plusieurs formes qui apparaissent, ou connaissent une plus grande diffusion, à partir du deuxième quart du Ier s. av. J.-C. (campanienne B ou B-oïde, parois fines, dérivée de la campanienne C) sont ainsi associées à un vase en céramique campanienne A de type Lamboglia 5/7. Dans la nécropole du Paradis, un exemplaire est également connu dans la tombe 6 où il reflète la queue de distribution d'une production dont la diffusion cesserait dans la décennie 50-40 d'après P.-Y. Genty (Genty, Feugère 1995 : 176).

On proposera de dater l'installation de cette sépulture vers 60-40 av. J.-C., au même titre que la tombe 6 de la nécropole du Paradis à Aramon avec laquelle elle entretient des similitudes indéniables.

7.5. La tombe SP6039 (40-20 av. J.-C.)

7.5.1. Tombe en fosse dotée d'une couverture, ou tombe en coffre ?

Il s'agit d'une fosse de plan quadrangulaire, (fig. 136-137) aux contours réguliers interrompus au nord-est et au sud par deux fosses de plantation postérieures (FS6216 et FS6168). Ces dernières, bien circonscrites au nord-est et à l'extrême sud de la tombe, ne semble pas avoir eu d'incidence importante sur l'organisation du dépôt.

De dimensions comparables à celles de la sépulture SP6022 (longueur de 1,20-1,28 m et largeur d'environ 0,85 m), la tombe SP6039 possède comme celle-ci un fond relativement plan et des parois sub-verticales conservées sur environ 0,12 m de haut seulement. Il n'a pas été observé de trace de rubéfaction sur les parois.

Aucune dalle n'est conservée, mais plusieurs blocs et éclats de calcaire ont été repérés dans le remplissage, principalement le long des bords. Certains sont en contact avec le fond ou en appui contre la paroi de la fosse, mais la plupart sont en équilibre instable dans le remplissage. Leur répartition peut être mise en rapport avec l'existence de saignées ou de fosses entaillant le fond de la tombe.

On distingue, à l'ouest, une tranchée nord-sud de 0,07-0,15 m de large, 0,50 m de long et 0,05 à 0,09 m de profondeur, pro-

Fig. 136. Vue de la tombe SP6039 prise de l'ouest (cliché H. Petitot)

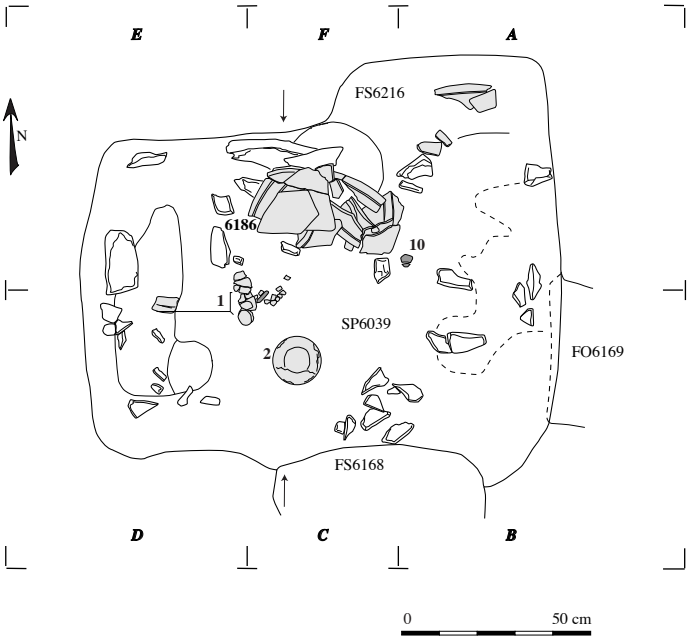

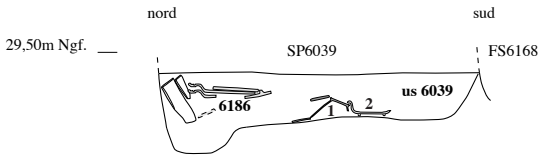

Fig. 137. Plan et coupe de la tombe SP6039 (DAO A. Recolin, d'après V. Bel)

longée au sud-est par un creusement circulaire de 0,09 m de profondeur et 0,10 m de diamètre. À cet aménagement est associé une série d'éclats calcaires situés en périphérie et inclinés vers l'axe médian de la saignée, ainsi qu'un fragment de dalle (longueur : 0,16 m) contre la paroi ouest. Une dépression aux contours irréguliers, de même profondeur et de dimensions comparables lui fait pendant à l'est. Au-dessus de cette dernière, se trouvent là encore plusieurs éclats de calcaire mêlés au comblement de la fosse. Un troisième creusement a été repéré contre la paroi nord. De plan circulaire, il mesure environ 0,07 m de profondeur, 0,25 m de diamètre à l'ouverture, réduit à une dizaine de centimètres au fond. Il est comblé par un sédiment similaire à celui du remplissage de la tombe, et a livré une pierre calcaire. Au-dessus et à l'ouest de cette structure, contre la paroi nord de la tombe, on note la présence d'une pierre et d'un fragment de dalle de 0,25 m de long, 0,12 m de haut et 0,04 m d'épaisseur.

Ces trois aménagements, auxquels il faut ajouter un lot d'éclats près de la paroi sud, suggèrent l'existence d'une construction en périphérie de la fosse. La tranchée occidentale pourrait ainsi correspondre à l'installation d'une dalle qui aurait été récupérée postérieurement à l'enfouissement, ou bien au négatif d'un montant en matériau périssable. Les fosses circulaires, pourraient également constituer des calages de supports verticaux, pour un aménagement interne ou pour une couverture. On verra plus loin que la répartition du mobilier conduit à restituer un plan de pose au-dessus du fond de la tombe. Par ailleurs, l'existence d'une couverture est attestée par la position et le mode de fragmentation de l'un des récipients (*cf. infra*).

Ces indices convergents, mais cependant peu explicites, incitent à proposer de restituer une tombe en fosse couverte et non colmatée, qui pouvait éventuellement être dotée de parois construites (dalle de calcaire et/ou boisage). Dans l'hypothèse d'un coffre de dalles, on doit supposer qu'il y a eu récupération des blocs, et donc un remaniement de la tombe postérieurement à son enfouissement. Cette éventualité s'accorderait avec l'état de fragmentation du mobilier issu du comblement, et avec l'étagement des dépôts sur presque toute la hauteur du colmatage (*cf. infra*). Elle ne paraît cependant guère compatible avec la disposition de certains fragments (par exemple l'empilement visiblement intentionnel des éléments d'assiette : *cf. infra*) et avec l'homogénéité du remplissage, contrairement à ce qui a été observé dans la tombe SP6043.

7.5.2. Un dépôt secondaire de crémation

Le tamisage (mailles de 2 et 4 mm) d'environ 40 % du volume total du remplissage a également révélé la présence d'environ 25 esquilles d'os brûlé provenant des différents secteurs de la fosse (secteurs A : 6 fragments ; B : 6 fragments, ; C : 1 fragment D : 4 fragments ; F : 4 fragments, fond : 4 fragments). Il s'agit de restes ténus (inférieurs à 11 mm, et d'un poids total de 0,7 g) de teinte blanche, gris bleu ou, plus rarement gris noir, ce qui témoigne d'une crémation poussée (température supérieure à 500°C, voire

Fig. 138. Détail des vases n°1 et 3 de la tombe SP6039 (cliché V. Bel)

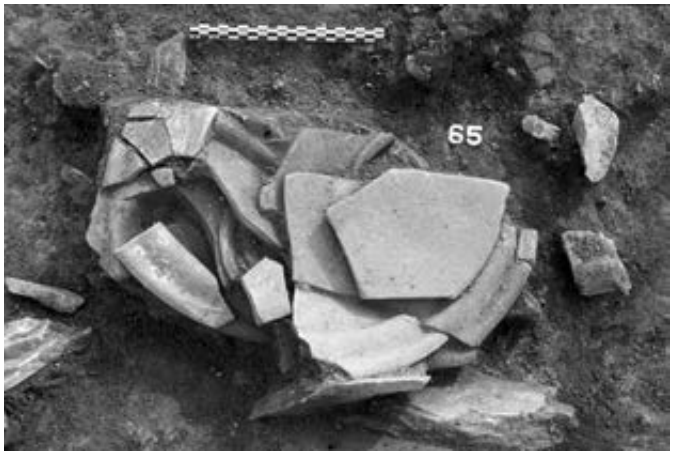

Fig. 139. Détail de l'amas de fragments de vases dans la tombe SP6039 (cliché V. Bel)

650°C pour la plupart des éléments). On distingue un fragment de crâne ou de mandibule et 4 fragments de diaphyses pouvant être humaines (secteurs A, B, D et F, sous 6186), ainsi qu'un probable fragment de diaphyse de faune (secteur B). La taille des pièces invite toutefois à considérer ces observations avec la plus grande prudence.

Le comblement a également livré 125 fragments carbonisés de restes végétaux indéterminés et de charbons de bois, répartis entre les différents secteurs, ainsi que des éléments métalliques épars dont certains (fragments de tôle de bronze n° 11) présentent des traces d'une exposition au feu. Ces fragments de métal sont issus des secteurs médians ou orientaux de la fosse. Les seuls fragments précisément localisés ont été trouvés à proximité des dépôts de vases, dans la partie inférieure du comblement.

7.5.3. Des dépôts étagés et incomplets

Comme dans la sépulture SP6022, les éléments de mobilier ont été relevés à plusieurs niveaux du comblement. Un seul repose sur le fond, à peu près au centre de la fosse (fig. 137, n° 2 et 138). Ce vase a été retrouvé en position fonctionnelle, apparemment dans sa situation de dépôt initiale. Il s'agit d'une coupelle en céramique campanienne non brisée et complète, à l'exception d'une partie du rebord. Dans ce cas, l'hypothèse d'une destruction postérieure à son enfouissement ne peut être totalement écartée.

Plusieurs fragments en partie connexes d'un gobelet en céramique à paroi fine sont conservés au nord-ouest de la coupelle (fig. 137, n° 1 et fig. 138). Deux autres fragments (bord et panse) ont été recueillis au nord de la fosse (secteur F), sous l'amas de tessons déjà mentionné. L'ensemble de ces éléments représente moins de 50 % du récipient. Les principaux fragments sont en équilibre instable dans le comblement, répartis sur 0,05 m de haut, la partie supérieure étant en contact avec le fond de la fosse. Cette position témoigne d'un effondrement dans un espace vide ou non totalement colmaté, depuis un support situé au-dessus du sol de la tombe. La fragmentation des parois du vase s'est en partie produite sur place, mais les disjonctions observées entre certains panneaux impliquent un déplacement de l'un des éléments : les fragments ont été dissociés avant la chute du récipient (qui aurait alors roulé), ou bien ils ont été déposés séparément dans la tombe.

Cette dernière hypothèse peut être retenue pour plusieurs autres vases dont les fragments disjoints ont été retrouvés groupés et empilés les uns sur les autres au nord de la tombe (fig. 137, 6186 et fig. 139). Le plan de pose quasiment horizontal de cet ensemble est situé à environ 0,07-0,08 m du fond de fosse. Deux fragments de petite taille ont toutefois été retrouvés en position oblique, à une altitude inférieure. Cet amas est constitué de cinq vases incomplètement conservés (n° 3, 4, 5, 6, et 8) dont certains éléments sont également dispersés dans le remplissage, notamment dans les secteurs A (nord-est-2 cas), B (sud-est, 1 cas) et D (sud-ouest, 1 cas). Les fragments provenant du secteur A ont de toute évidence été dispersés lors du creusement de la fosse de plantation FS6126 qui a recoupé l'amas 6186. Parmi les tessons localisés en 6186, on note aussi bien des éléments de bord que de fond, des pans de vases fragmentés sur place, ou des fragments disjoints qui témoignent d'une destruction antérieure à leur dépôt dans la fosse. Une fois encore on a affaire à des objets incomplets, parfois représentés par moins de 10 % du récipient, mais il est possible qu'une partie des lacunes puisse être attribuée à l'implantation de la fosse FS6216. Aux tessons de céramique est également associé un fragment d'objet en fer et en bronze (n° 10), situé à la même altitude que l'amas.

L'agencement de ces éléments soigneusement empilés et regroupés laisse à penser qu'il s'agit d'un dépôt intentionnel et non d'un ensemble entassé au hasard du remaniement de la fosse. Dans le détail, leur disposition ne fournit aucun argument pour expliquer l'écart entre le plan de pose de l'amas et le fond de la

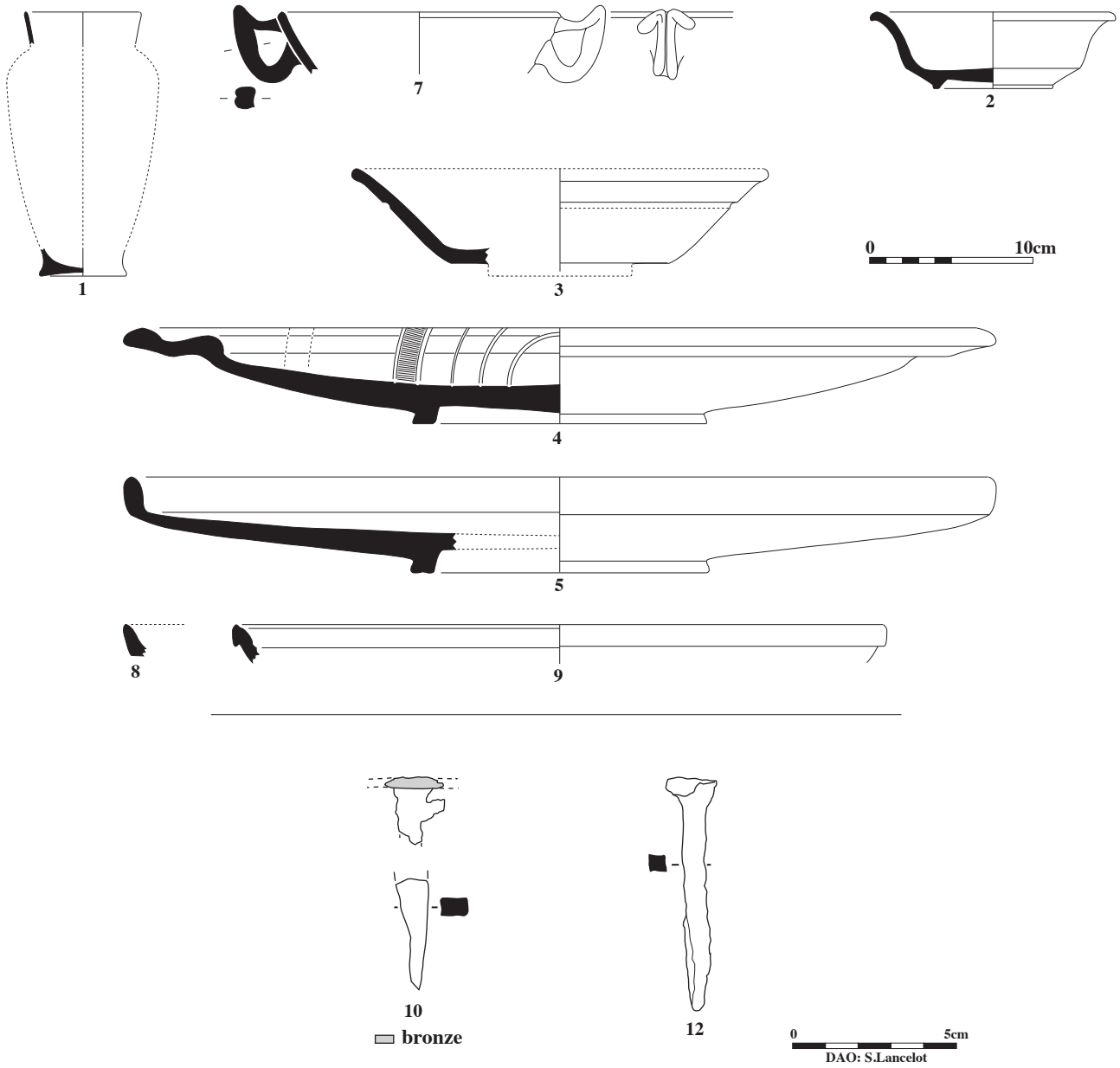

Fig. 140. Mobilier de la tombe SP6039 (DAO S. Barberan, S. Lancelot).

tombe. Ce lot peut avoir été mis en place entre deux apports de remblais, ou sur un support en matériau périssable. Cette dernière hypothèse s'accorde mieux avec l'existence d'un espace vide reconnu à partir de la position du gobelet n° 1.

On observe par ailleurs que les éléments de mobilier localisés (à l'exception des tessons recueillis à l'emplacement de la fosse de plantation FS6126), s'inscrivent dans l'espace défini par les différents éléments de calage mis en évidence. Il est possible de restituer une table formée d'un plateau horizontal reposant sur des supports verticaux d'au moins 0,08 m de haut, sur laquelle auraient été placés l'amas 6186, le gobelet n° 1, ainsi que peut-être les restes provenant du bûcher, comme le suggère la position des fragments métalliques localisés (*cf. supra*). Compte tenu de la faible élévation du support, on peut aussi envisager que le mobilier ait été simplement placé sur des denrées ou des objets manufacturés périssables.

Enfin, à l'instar de ce qui a été observé dans la tombe SP6024, les dépôts de la sépulture SP6039 laissent, dans le quart sud-est de la fosse, un large espace vide qui pourrait avoir été dévolu à des éléments en matériaux périssables.

7.5.4. Les restes animaux (I. R.-B., V. F. : coquillages)

Cette sépulture est celle qui a livré le moins d'ossements animaux. On ne compte, en effet, que 18 esquilles retrouvées lors du tamisage du sédiment et deux fragments de coquillages :

une base d'épine de 10 mm de long de rocher (*Murex sp*.) et un bord ventral (15 mm) de valve gauche de coque (*Cerastoderma sp*.). En outre, un fragment de 10 mm provenant du bord de l'ouverture d'un gastéropode terrestre (escargot, *Helix sp*.) (?) a été collecté.

7.5.5. Le mobilier (fig. 140)

7.5.5.1. Les dépôts de mobilier céramique (S. B.)

1. Gobelet lisse en céramique à parois fines probablement de type Mayet II daté de 150 à 20 av. J.-C. (Passelac, *in* Py dir. 1993 : 512). Vase incomplet, fragmenté en 60 tessons environ, dont le bord et le fond seulement ont pu être dessinés. Les tranches sont émoussées, la pâte est à dominante calcaire et de couleur orange. Il n'y a pas de décor visible.

État de conservation : moins de 50 % du bord ? ; 100 % du fond ; moins de 50 % du vase ? Localisation : 47 fragments, us 6185 ; 2 fragments, us 6039F ; 11 fragments, us 6039.

2. Coupelle de type Lamboglia 18 en céramique dérivée de la campanienne C datée de 75 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 401). Vase incomplet en 25 fragments au moins. Il est surtout concrétionné sur la surface interne, le vernis a quasiment disparu et les tranches sont émoussées.

État de conservation : 50 % du bord environ ; 100 % du fond ; 75 % environ du vase ? Localisation : us 6184.

3. Coupe de type Lamboglia 16 en céramique dérivée de la campanienne C datée de 75 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 401), voire de 50 à 1 av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 1058). Vase incomplet en 13 fragments au moins. Seule une partie du bord (inclinaison incertaine) et de la panse est attestée. Le vernis a quasiment disparu et les cassures sont émoussées. Il est concrétionné sur ses surfaces interne et externe.

Etat de conservation : 25 % du bord ; 25 à 50 % du vase. Localisation des éléments identifiables : 2 bords, us 6186 ; 5 bords, us 6039.

4. Plat de type Lamboglia 6 en céramique dérivée de la campanienne C daté de 100 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 401), voire de 75-50 à 1 av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 1056). Vase incomplet en 27 fragments au moins. Il est friable et concrétionné sur ses deux faces. Le vernis a quasiment disparu. Une série de cinq sillons concentriques au moins orne le fond. Un seul cercle de guillochis a pu être observé en raison de l'état du vernis. La pâte est de couleur beige.

État de conservation : 75 % du bord et du fond ; 75 % environ du vase. Localisation : 24 fragments, us 6186 ; 1 bord, us 6039A ; 1 bord, us 6039D ; 1 bord, us 6039B.

5. Plat de type Lamboglia 7 en céramique dérivée de la campanienne C daté de 100 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 401). Vase incomplet en 21 fragments au moins. Il est friable et concrétionné sur ses deux faces. Le vernis a quasiment disparu de ce vase vraisemblablement inorné mais la partie centrale du fond est manquante. La pâte est de couleur orange claire.

État de conservation : 50 % du bord ; 25 % du fond ; moins de 50 % du vase. Localisation : 13 fragments, us 6186 ; 3 bords, us 6039A ; 5 bords, us 6039.

6. Cruche (non dessinable) de type indéterminé en céramique tournée à pâte claire calcaire. Vase incomplet, de petite taille vraisemblablement, présent sous la forme de 35 fragments informes à l'exception d'une anse d'une longueur conservée de 67 mm.

Localisation : 23 fragments, us 6039 ; 1 panse, us 6039 fond ; 1 panse, us 6039E ; 4 panses, us 6039B ; 6 panses, us 6186.

145 fragments environ de céramique dérivée de la campanienne C n'ont pas pu être associés à l'un ou l'autre des dépôts céramiques sûrs ou incertains.

7.5.5.2. Les dépôts de mobilier céramique incertains (S. B.)

7. Bol à anses en boucle de type Pasquinucci 127 en céramique campanienne B ou B-oïde daté de 150 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 152). Seule une portion ansée du bord, au vernis écaillé, est conservée (4 fragments).

État de conservation : moins de 25 % du bord ; moins de 10 % du vase. Localisation : us 6039.

8. Assiette en céramique dérivée de la campanienne C de type Lamboglia 7. Seule une partie du bord a pu être rattachée à cet individu (6 fragments isolés). Le vernis a quasiment disparu et les cassures sont très émoussées. En raison de son état, le diamètre et l'inclinaison du bord ne sont pas connus. La pâte est savonneuse.

État de conservation : moins de 10 % du vase. Localisation des éléments identifiables : 3 bords, us 6186 ; 2 bords, us 6039F ; 1 bord, us 6039.

9. Assiette en imitation de sigillée italique de type Ettlinger 12 (équivalent aux formes Haltern 1 service Ib et Goudineau 15) datée de 15 av. à 20 ap. J.-C. (Passelac, *in* Py dir. 1993 : 557). Seule une petite portion du bord est conservée (5 fragments). Le vernis est très écaillé et les cassures sont émoussées. La pâte est de couleur jaune claire et le vernis orange clair.

État de conservation : 10 % du bord ; moins de 10 % du vase. Localisation : us 6039B.

7.5.5.3. Le mobilier métallique (N. C.)

10. Deux fragments en fer indéterminés dont un était aggloméré à un élément de forme circulaire très morcelé en bronze Localisation : 6215.

11. Tôles de bronze (non illustrées).

- 3 fragments indéterminés de dimensions inférieures à 10 mm. Le plus gros de ces fragments porte les traces indéniables du passage sur le bûcher. Ils pourraient appartenir au même objet que le fragment n° 10. Localisation : us 6039B.

- 3 fragments de tôle de bronze indéterminée de dimensions inférieures à 5 mm. Traces de passage au feu. Ils pourraient correspondre au même objet que les fragments précédents. Localisation : us 6039C.

- 5 fragments de tôle de bronze indéterminée de dimensions inférieures à 10 mm. Traces de passage dans le feu. Ils pourraient correspondre au même objet que les fragments précédents. Localisation : us 6039F sous 6186.

12. Clou en fer quasiment complet. Tête aplatie grossièrement ovale. Diam. max. 10 mm. Tige vraisemblablement de section quadrangulaire. Longueur conservée : 33 mm.

13. Tige de fer indéterminée sur laquelle des fibres de bois sont encore visibles (non illustrée). Longueur conservée : 12 mm. Localisation : us 6039.

3 autres fragments de fer mentionnés dans le pré-inventaire, non retrouvés. Localisation : us 6185, 2 fragments ; us 6039A, 1 fragment.

7.5.5.4. Le mobilier considéré comme résiduel ou intrusif (S. B.)

Fragment de céramique campanienne A. Localisation : us 6039.

Fragment de dolium. Localisation : us 6039B.

Fragments (8) de céramique modelée. Localisation : 6 fragments, us 6039B ; 1 fragment, us 6039D ; 1 fragment, us 6039F.

Fragments (8) de céramique tournée à pâte claire calcaire. Localisation : us 6039.

Fragment d'amphore italique. Localisation : us 6039.

Fragments (9) de tuile. Localisation : us 6185.

Éclat de silex. Localisation : us 6039B.

Fragments (5) de céramique à pâte réfractaire du groupe Uzège. Localisation : 4 fragments, us 6039A ; 1 fragment, us 6039B.

7.5.6. Éléments de datation (S. B.)

Comparés à la sépulture SP6043, les dépôts de mobilier dans cette tombe montrent un accroissement sensible du nombre de vases en céramique dérivée de la campanienne C (4 pour 5 dépôts céramiques sûrs). Cette production est couramment attestée dans les tombes de Nîmes et de la nécropole du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 176), vers le milieu et au cours du troisième quart du Ier s. av. J.-C. Les vases en campanienne A sont absents. Un bord de bol à anses en boucle de type Pasquinucci 127 en céramique campanienne B ou B-oïde constitue un témoignage isolé des productions à vernis noir importées. Sa présence ne serait cependant pas contradictoire avec une datation dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. puisque c'est à cette période surtout que ces bols sont mentionnés (Py 1981 : 215). Le gobelet à parois fines, vraisemblablement de type Mayet II, connaît une diffusion longue dans le temps (Py *et al*. 2001 : 1151) et il appelle peu de commentaires. Le bord d'assiette mal conservé imitant la forme Ettlinger 12 est, dans cette tombe, l'indice chronologique le plus récent. En effet, les premières céramiques régionales à vernis rouge sont attestées à Aramon vers 30-20 av. J.-C. (Genty, Feugère 1995 : 177). De plus, en sigillée italique, ce type de vase apparaît au plus tôt selon les auteurs vers 20-15 (Goudineau 1968 : 376 ; Genty 1984 ; Passelac, *in* Py dir. 1993 : 557). Cette limite chronologique haute, si elle devait être privilégiée pour l'installation de la tombe SP6039, serait en contradiction avec la proportion significative de dépôts de vases en céramique dérivée de la campanienne C. Leur nombre renvoie en effet, si on s'appuie sur les observations effectuées dans la nécropole du Paradis, à la phase de pleine expansion de cette production vers 40-30 av. J.-C. (Genty, Feugère 1995 : 176).

On proposera donc de dater l'installation de la tombe SP6039 autour de 40-20, en estimant que le bord d'assiette de type Ettlinger 12 (10 % seulement du diamètre d'ouverture conservé) a pénétré accidentellement, quelques années plus tard, dans la sépulture.

NOTES

1. Il s'agit, en l'occurrence, de 3 fragments d'amphore massaliète dans le segment FO6266, d'1 fragment d'amphore massaliète associé à 3 fragments de céramique modelée dans le fossé oriental (FO6193).
2. Il comporte en effet 1 fragment d'amphore italique, 2 fragments de céramique à pâte claire calcaire et 3 de céramique modelée.

Chapitre 8

L'ENSEMBLE FUNÉRAIRE DU MAS DES ABEILLES VII

par S. Barberan, V. Bel, I. Rodet-Belarbi et L. Sauvage

8.1. Le contexte de la découverte (L. S.)

Un groupe de six tombes a été mis au jour en 1998 dans le cadre d'une fouille dirigée par L. Sauvage, préalable à l'aménagement de la ZAC du Mas des Abeilles par la SENIM (Sauvage 1999 : 72-73). Les sépultures sont disposées à proximité et à l'ouest d'une voie nord-sud qui a également été reconnue sur le site voisin du Forum Kinépolis (*cf. supra*). Elles sont associées à un ensemble de fossés et de tranchées de plantation, datés, par de rares éléments, du Ier s. av. J.-C. et du Haut-Empire (fig. 141). Le mobilier associé aux tombes montre un échelonnement des enfouissements entre le troisième quart du Ier s. av. J.-C. et le IIe s. ap. J.-C. Les sépultures du Haut-Empire pourraient être mises en relation avec un petit bâtiment de même époque repéré à 200 m à l'est (fig. 40 et 114).

Cinq d'entre elles sont établies le long de la voie, dans une position comparable aux tombes découvertes sur le site du Forum Kinépolis, au sein d'une bande de terrain de 4 m de large environ délimitée à l'ouest par un fossé parallèle au chemin (fig. 141). La plus ancienne, le dépôt de crémation SP2054, est située au sud du groupe. Lui succèdent plus au nord un groupe de trois tombes datées du dernier quart du Ier s. ap. J.-C. ou du IIe s. On distingue une crémation (SP2053) associée à une lampe de type Loeschske VIII et à un fragment de sigillée de type Drag. 35/36. Celle-ci est elle-même recoupée par une inhumation (SP2050) associée à une lampe à canal ouvert de type Loeschscke IX, à une urne en céramique commune à pâte sableuse de type SABL-OR A7 et à un fragment de plat de type Hayes 23 A ou B en céramique africaine de cuisine. Une seconde inhumation (SP2080) a livré une lampe de même type que la précédente et une urne de type SABL-OR A3. Un dépôt de crémation (SP2059), en limite nord de l'emprise, n'est pas daté de manière précise. Enfin, une autre crémation (SP2082) a été implantée en retrait par rapport à l'alignement des tombes précédentes, dans le courant du Ier s. ap. J.-C. (assiette en sigillée de type Drag. 16 avec une urne en céramique commune sableuse de type SABL-OR A33 et un mortier en céramique à pâte claire calcaire).

L'étude détaillée de cet ensemble n'a pu être réalisée, aussi la présentation des données se limitera-t-elle à la seule tombe datée du Ier s. av. J.-C. (SP2054).

8.2. La tombe SP2054 (30-10 av. J.-C.)

8.2.1. Un dépôt secondaire de crémation sans vase ossuaire (V. B.)

La fouille du comblement (qui n'a pas été tamisé) a livré 27 fragments osseux brûlés d'un poids total de 15,2 g. Leur localisation n'est pas connue. Il s'agit de fragments de diaphyses probablement humaines de petite taille (entre 3 et 15 mm), parmi lesquels on identifie deux fragments d'humérus qui recollent (longueur : 22 mm). La corticale de certaines pièces est peu épaisse, mais les variations observées ne permettent pas d'en déduire que l'on a affaire à un sujet immature. Le mode de fissuration correspond à une crémation d'os frais. L'os est de teinte blanche à gris clair ou gris bleu, ce qui indique une exposition à une température élevée, supérieure à 500°C, voire 660°C.

8.2.2. Architecture et organisation du dépôt (L. S.)

Le dépôt funéraire a été mis en place dans une fosse de plan sub-quadrangulaire, aux angles arrondis au fond irrégulier et aux parois obliques ou verticales (fig. 142). La fouille du comblement a mis en évidence une série de petites dalles de calcaire alignées, placées sur chant, en équilibre le long du bord oriental de la tombe, ainsi que trois autres pierres empilées reposant

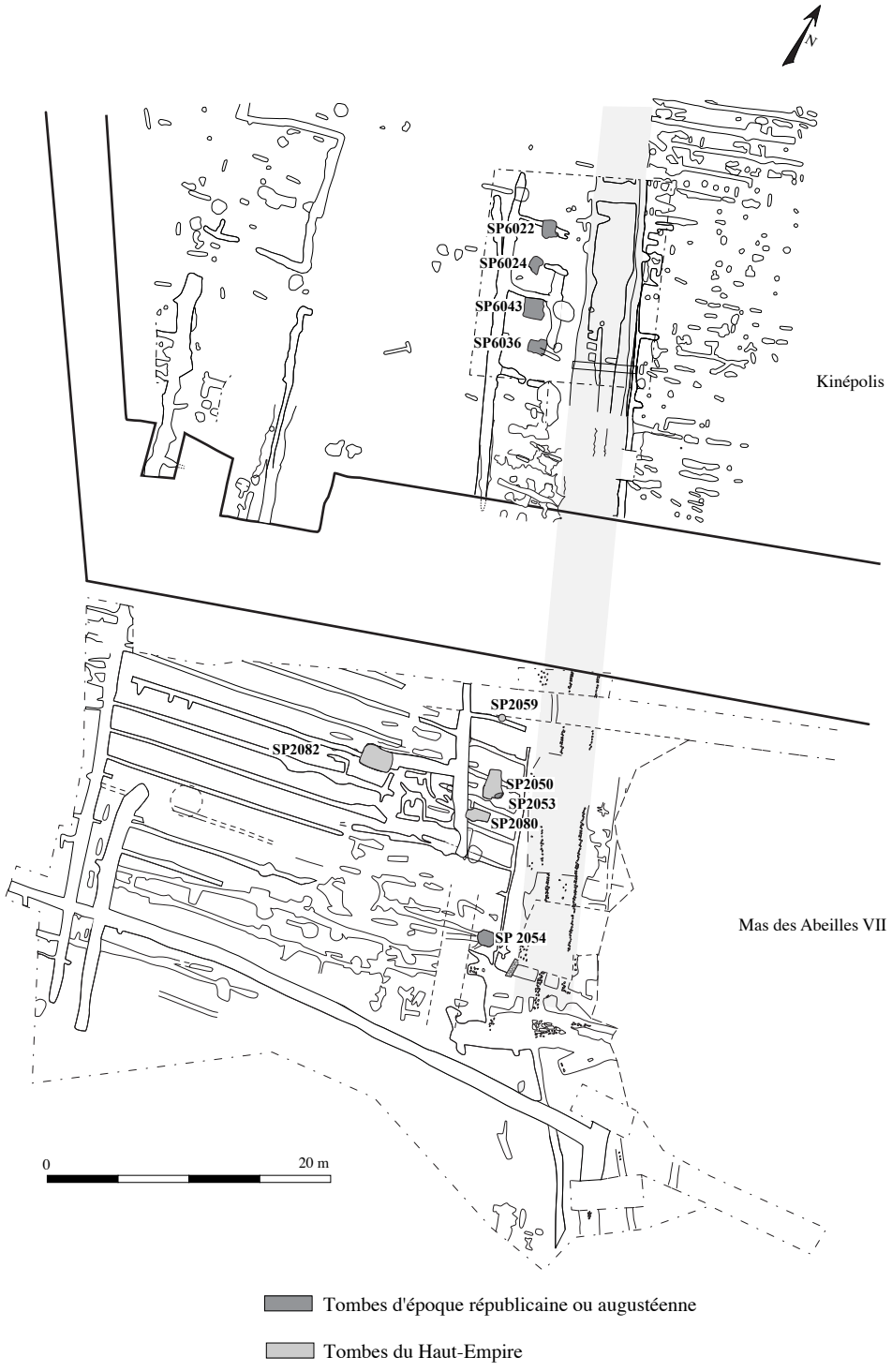

Fig. 141. Localisation des tombes du site du Mas des Abeilles VII et de Forum Kinépolis (DAO A. Recolin)

sur le fond, contre la paroi occidentale. Ces éléments suggèrent de restituer une paroi à distance du bord est de la fosse, soit une dalle anciennement récupérée soit un panneau en bois. Cet aménagement pourrait appartenir à un coffrage protégeant le dépôt ou à un dispositif de support d'une partie du mobilier tel qu'il en existe dans de nombreuses tombes d'époque républicaine à Nîmes. Les données disponibles et notamment la position des objets dans la fosse ne permettent pas de discuter ces différentes hypothèses. Les vases sont regroupés dans la partie orientale de la tombe, au sein de l'espace délimité par les aménagements précédemment décrits. On distingue au sud, une coupe et une assiette en position fonctionnelle, et, au nord, un gobelet apparemment brisé en place contre l'assiette, et une cruche couchée sur la panse. Des restes de faune non brûlés ont été repérés au-dessus de l'assiette et à proximité.

8.2.3. Les dépôts animaux (I. R.-B.)

Les trois ossements non brûlés mis au jour présentent un très mauvais état de conservation. Leur corticale est rongée. On peut néanmoins reconnaître un fragment d'acétabulum d'os coxal de porc dont le côté n'a pu être déterminé (us 2101, n° 3), un fémur gauche de porc (us 2101, n° 3) et un tibia gauche de porc (us 2101, n° 5). Les deux os longs ne possèdent plus leurs extrémités proximale et distale. Il est donc impossible d'estimer leur âge d'abattage.

8.2.4. Le mobilier (S. B.)

Il comprend quatre vases très fragmentés et concrétionnés. Un important travail de restauration serait nécessaire car chacun de ces vases est morcelé en plus de 100 éclats et les cassures sont érodées. Pour leur représentation graphique, seuls les éléments identifiables ont été dessinés (bord, fond, anse ou épaule) : une restitution en pointillé étant proposée pour les parties manquantes.

Dans cette tombe, deux vases sont destinés au service, au

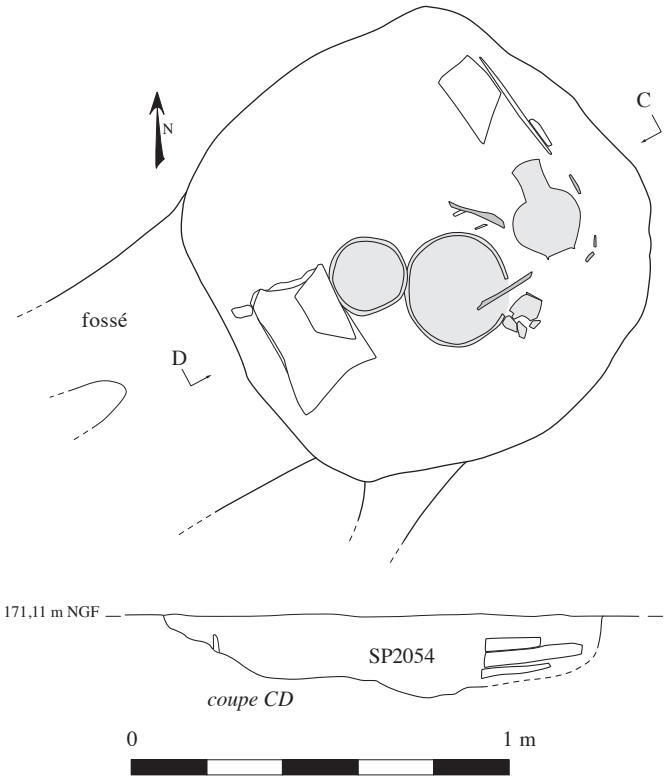

Fig. 142. Plan et coupe de la tombe SP2054 (DAO V. Lelièvre)

mélange et à l'absorption de la boisson (cruche et gobelet) ; deux assiettes au service et à la consommation des aliments solides.

8.2.4.1. Les dépôts de mobilier céramique (fig. 143)

1. Cruche à embouchure large en céramique tournée à pâte claire calcaire de type CL-REC 3b datée de 125 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 226). Les cruches CL-REC 3b proviennent en majorité de contextes datés de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 810). Vase fragmenté (153 fragments) et incomplet. Des concrétions sont attestées sur les parois interne et externe du récipient.

État de conservation : 25 % du bord ; 75 % du fond ; plus de 75 % du vase ?

2. Gobelet lisse (?) en céramique à parois fines de type Mayet II daté de 150 à 20 av. J.-C. (Passelac, *in* Py dir. 1993 : 512). Vase incomplet en 106 fragments. La pâte est à dominante calcaire et de couleur orange. Des concrétions sont visibles sur les parois interne et externe.

État de conservation : moins de 25 % du bord ? ; plus de 75 % du fond.

3. Assiette en céramique régionale à vernis rouge de type indéterminé. Des difficultés ont été rencontrées lors du dessin de ce vase (diamètre, inclinaison du bord, présence possible d'une carène) et il s'agit donc seulement d'une proposition de restitu-

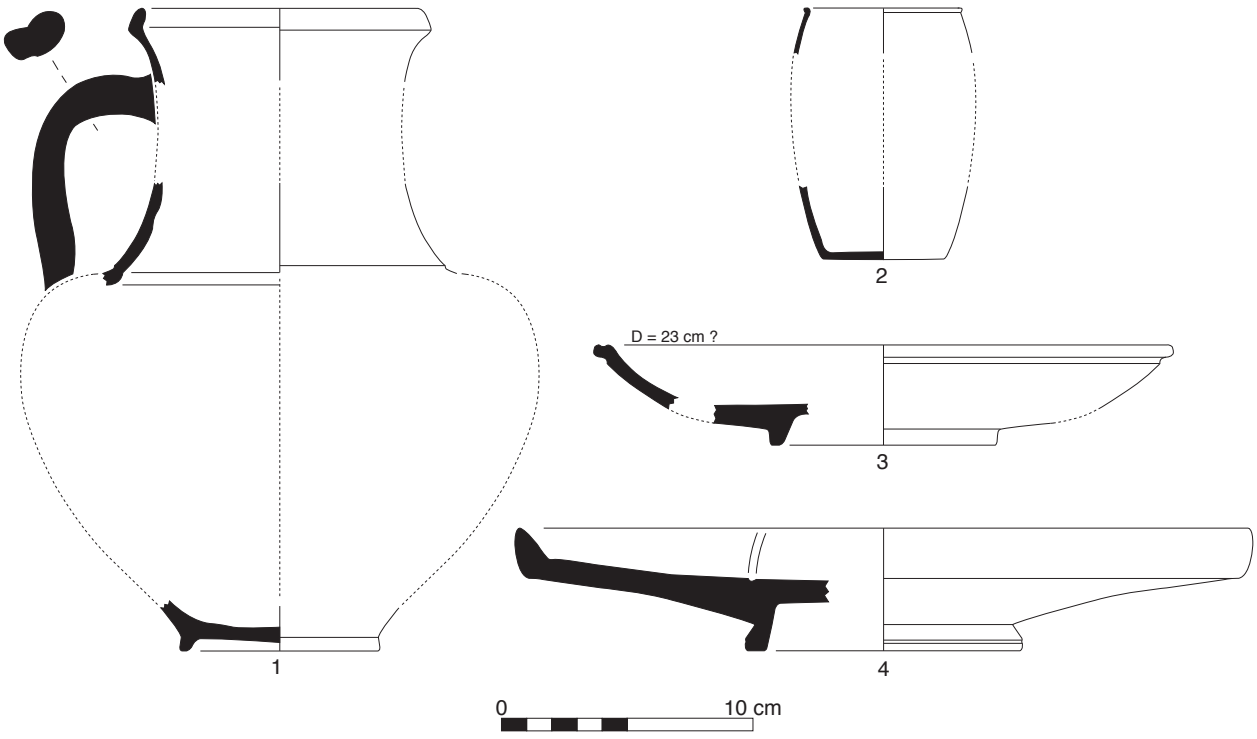

Fig. 143. Mobilier de la tombe SP2054. (dessin S. Barberan)

tion graphique. Vase incomplet et partiellement recollé en 128 fragments. Il est très concrétionné sur les parois interne et externe, et sur les tranches. Les tessons présentent par ailleurs de multiples fêlures qui rendent leur manipulation délicate. La pâte est de couleur jaune claire, le vernis de couleur orange est conservé en de rares endroits.

État de conservation : 50 % environ du bord et du fond.

4. Assiette de type Lamboglia 5/7 en céramique dérivée de la campanienne C datée de 100 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 400-401), voire de 50 à 1 av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 1056). Vase incomplet (?) en 122 fragments. Il est très concrétionné sur les surfaces et sur les tranches.

État de conservation : 75 % du bord ; plus de 75 % du fond ; plus de 75 % du vase ?

8.2.4.2. Le mobilier céramique considéré comme résiduel ou intrusif

Panse de céramique modelée.

Panse d'amphore italique d'une longueur maximale conservée de 55 mm.

8.2.5. Éléments de datation (S. B.)

Les cruches à embouchure large en céramique tournée à pâte claire calcaire, comme celle renseignée dans cette tombe, semblent disparaître vers 20-10 av. J.-C. À partir de cette période, ce sont des cruches à ouverture étroite qui prennent vraisemblablement le relais (Genty, Feugère 1995 : 179). L'existence dans la tombe SP2054 de deux assiettes, l'une en céramique régionale à vernis rouge, l'autre dérivée de la campanienne C, trouve des parallèles dans plusieurs tombes de Nîmes et de Beaucaire datées du dernier quart du Ier s. av. J.-C. où ces productions côtoient parfois des vases en sigillée italique : tombe de la Cigale (Py 1981 : 179-187) ; tombe 18 de la nécropole des Marronniers (Dedet *et al*. 1978 : 97-101) ; tombe 1 de la nécropole du Sizen (Bessac *et al*. 1987 : 39-41). Le mobilier céramique déposé dans SP2054 est en nombre restreint. La datation proposée pour son enfouissement repose sur l'association céramique dérivée de la campanienne C/imitation régionale à vernis rouge et sur l'absence de la sigillée italique, attestée au plus tôt à partir des années 20/10 dans les tombes de Beaucaire et d'Aramon (Genty, Feugère 1995 : 177).

On proposera donc de placer l'enfouissement de cette sépulture vers 30-10 av. J.-C., en rappelant qu'un nombre assez faible de dépôts de mobilier dans les tombes peut caractériser également cette période (Genty, Feugère 1995 : 189).

Chapitre 9

LES ENSEMBLES FUNÉRAIRES DU MAS DE VIGNOLES

par V. Bel, S. Barberan, N. Chardenon, V. Forest et Y. Manniez

9. 1. Le contexte des découvertes (V. B.)

Les décapages de grande ampleur réalisés en 2001, dans le cadre de la fouille préalable à l'aménagement de la ZAC du Mas de Vignoles IV, sous la direction de L. Jallot (Inrap), ont permis de mettre au jour six nouvelles sépultures datées de l'époque républicaine (Jallot dir. 2004). Celles-ci sont réparties en trois points de découvertes distincts, éloignés les uns des autres et localisés à proximité immédiate de voies antiques (fig. 144).

Un premier groupe (zone 1) est situé sur la rive occidentale d'une voie de direction nord-ouest/sud-est (VO5009) dont un tronçon a déjà été repéré plus au nord, dans le cadre d'une opération de diagnostic archéologique préalable à l'aménagement de la ZAC Esplanade sud (La Roussillonne) (fig. 40 et Bel, Escallon 2000). Au sud, son tracé bien visible dans l'emprise décapée mais non fouillée de la ZAC du Mas de Vignoles, oblique vers l'est et rejoint le chemin de Vignoles dont l'origine antique est bien établie (VO3064). Ce premier groupe est composé de deux fosses (SP1236 et SP1563) espacées de 1,20 m et implantées à proximité immédiate de la voie (fig. 145). Les niveaux de circulation n'étant pas conservés dans ce secteur, l'emprise de la chaussée n'a pu être définie de manière précise. Aucune limite inscrite dans le sol n'a été mise en évidence entre l'axe viaire et les sépultures, ni dans leur environnement proche. Les fosses sont de plan rectangulaire, le grand axe disposé selon une direction nord-sud parallèle à la voie (SP1563) ; ou est-ouest (SP1236). Elles sont installées dans le comblement d'un paléochenal mis en place au cours du second âge du Fer (FO1187), et auquel se superpose partiellement la voie antique. L'implantation à 2,50 m au sud, en limite d'emprise, d'un bûcher funéraire daté de la fin du Ier s. ou du début du IIe s. ap. J.-C. (FR1628), témoigne de la reprise de l'occupation funéraire du secteur au cours du Haut-Empire, avec semble-t-il, un décalage vers le sud. La fréquentation de ce secteur à l'époque romaine est également marquée par des aménagements agraires (fosses FO1234 et FS1235, puits FS1634). Cette concentration pourrait faire penser que l'on se situe à cette époque au moins, à proximité d'une limite de parcellaire.

Le deuxième point de découverte (zone 5) est localisé à l'est du carrefour des deux voies (fig. 146 et 147) et à l'intersection de deux fossés perpendiculaires (FO5005 et FO5006). À cet endroit, sont apparus deux dépôts en fosse datés des IIe-Ier s. av. J.-C., dont l'un (SP5046) est installé à l'angle de deux fossés, FO5006 et FO5005, dont il recoupe le colmatage. La sépulture SP5051 est établie à seulement 0,60 m au sud-ouest. Elle est elle-même recoupée à son extrémité nord par une petite fosse au fond et aux parois rubéfiées (FS5047), de datation indéterminée. Ces deux structures de plan oblong et de direction nord-sud sont disposées parallèlement à la voie, le long de la bordure orientale seulement distante de 0,5 m.

Le troisième point de découverte (zone 3) est situé à environ 150 m au nord du précédent, le long de la rive orientale du chemin de Vignoles, VO3064 (fig. 144 et 148). Il regroupe au moins deux sépultures à incinération (SP3065 et SP3322), distantes de moins d'1 m et implantées à environ 2 m du chemin. De plan rectangulaire, elles sont disposées parallèlement à la voie, le grand axe dirigé selon une orientation est-ouest.

À la différence des recherches menées sur les sites du Forum Kinépolis et du Mas des Abeilles, qui avaient permis de dégager de larges surfaces autour des tombes, on n'est pas sûr, dans le cas présent, de disposer d'ensembles complets. Les sépultures de la zone 1 sont en effet situées à proximité de la limite de l'emprise

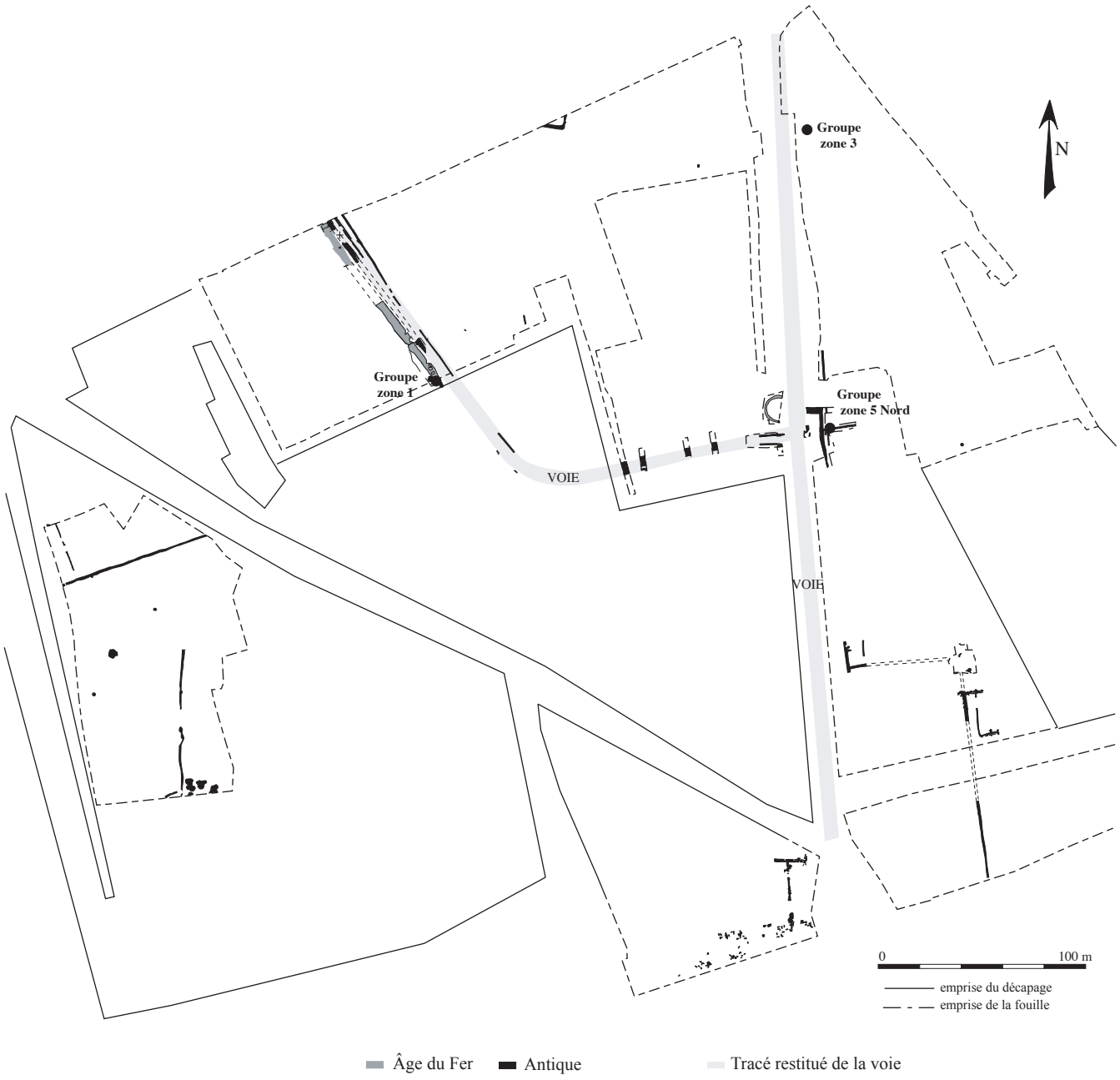

Fig. 144. Localisation des lieux de sépultures sur le site du Mas de Vignoles (DAO A. Recolin)

du décapage archéologique. Par ailleurs, les découvertes effectuées près du chemin de Vignoles sont localisées dans un secteur qui n'a été traité que par sondages ou petites fenêtres de fouille, ouverts pour dégager les fossés et la voie. Enfin, dans la zone 3, le décapage a concerné une large surface autour des deux fosses. En l'absence, faute de temps, d'un nettoyage fin et d'une vérification systématique de toutes les anomalies alentour, on ne peut affirmer qu'il n'y a pas eu d'autres sépultures d'époque républicaine dans le même secteur.

Les différentes fosses sont apparues à la base de l'horizon remanié par les labours qui ont fait disparaître les sols d'occupation contemporains. Dans les zones 1 et 5, les labours successifs apparaissent sous forme de sillons parallèles inscrits au sommet du comblement des tombes. Ils sont à l'origine du démantèlement ou de l'arasement d'une partie au moins des dépôts (*cf. infra*). On n'est donc pas du tout certain d'avoir affaire à des contextes conservés dans leur intégralité. Dans deux cas, l'impact des travaux agricoles a été aggravé par des remaniements intervenus à l'époque romaine (SP1563) ou lors de la réalisation de tranchées récentes (SP5051).

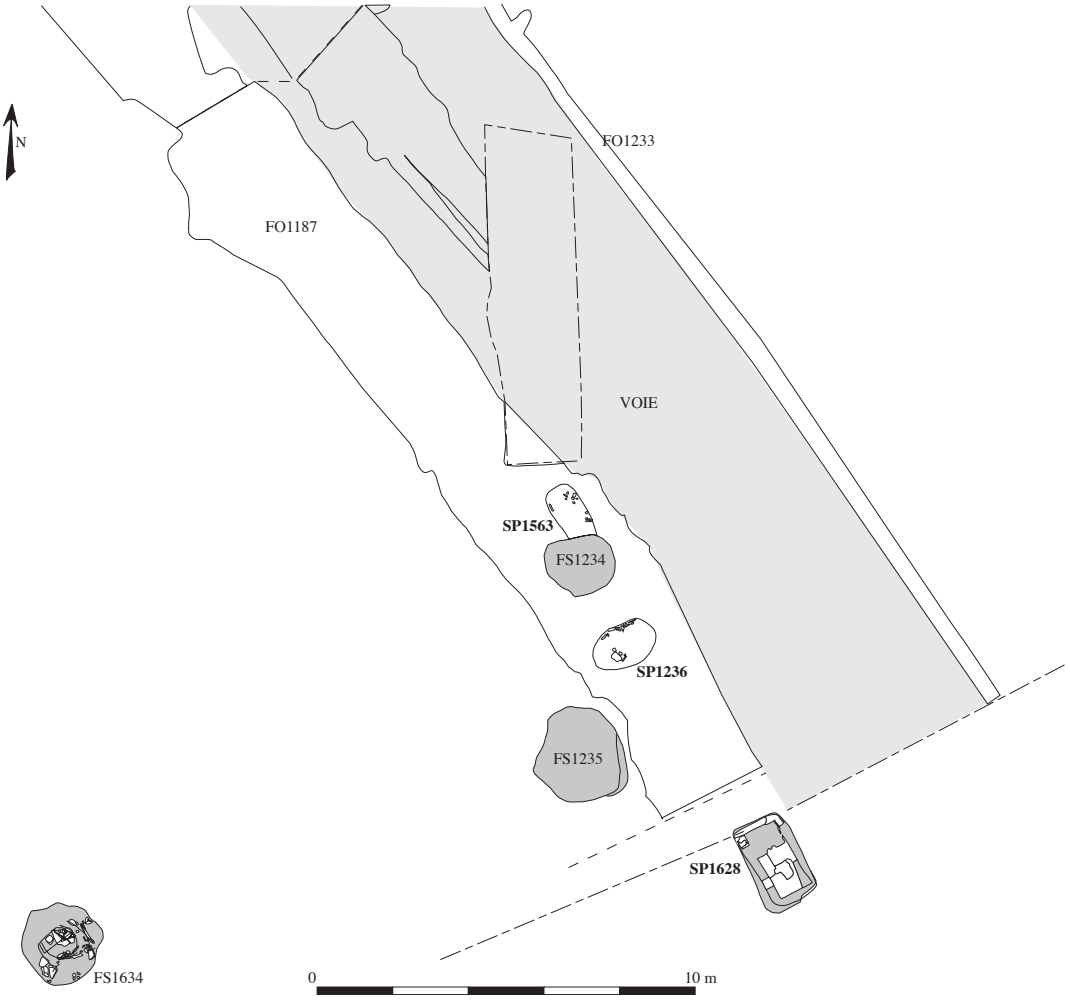

Fig. 145. Plan de l'espace funéraire de la zone 1 (DAO A. Recolin)

9.2. Les sépultures de la zone 1

9.2.1. La tombe SP1236 (60-40 av. J.-C.)

9.2.1.1. Une tombe en coffrage de dalles (V. B.)

Le dépôt est installé dans un coffre quadrangulaire au grand axe orienté est-ouest, dont subsistent les parois nord et ouest, matérialisées par des dalles de calcaire placées sur chant (fig. 149-150). Au sud-ouest, un fragment de dalle constitue l'amorce de la paroi sud. Ces éléments déterminent un espace de 0,95 m de long et 0,70 m de large.

La dalle nord, de 1,06 m de long et de 0,05 m d'épaisseur environ, est conservée sur une hauteur maximale de 0,20 m. Elle est fragmentée en place en plusieurs segments et présente en outre, dans sa partie est, de nombreuses cassures longitudinales. Ces multiples fractures résultent d'une destruction par des labours. Les axes de ces labours peuvent être restitués à partir des points d'impact sur la dalle, espacés d'environ 0,33 m, et à travers la répartition des éléments déplacés au sommet du remplissage du coffre (fig. 151-152). Des effets de délimitation sont ainsi visibles à environ 0,07 m et 0,40 m de la paroi occidentale. La base de ces remaniements, située à 30,39-30,40 m d'altitude, n'a affecté que la partie supérieure du dépôt.

De la dalle occidentale, seule la partie médiane est conservée : au nord une lacune de 0,12 m la sépare de la dalle précédente. Son extrémité sud a été fracturée et a basculé vers l'intérieur de la fosse sous l'impact d'un charruage. Dans son état actuel, elle mesure 0,40 m de long, 0,05 m d'épaisseur maximale et 0,14-0,20 m de haut. À la base, elle s'appuie sur trois petites dalles posées à plat qui font office de calage. Elle apparaît en outre décalée d'environ 0,07 m vers l'est par rapport à l'extrémité occidentale de la dalle nord. Cette disposition trouve un parallèle dans la tombe SP3381 du Forum des Carmes (*cf. supra*, chapitre 1).

La dalle sud est conservée sur 0,23 m de hauteur maximale. Elle mesure 0,34 m de long et 0,05 m d'épaisseur. Son plan de pose présente un pendage d'ouest en est de 0,10 m. À son extrémité orientale, il est donc situé 0,09 m au-dessous de la base du mobilier le plus profond, ce qui fait penser que la dalle était pla-

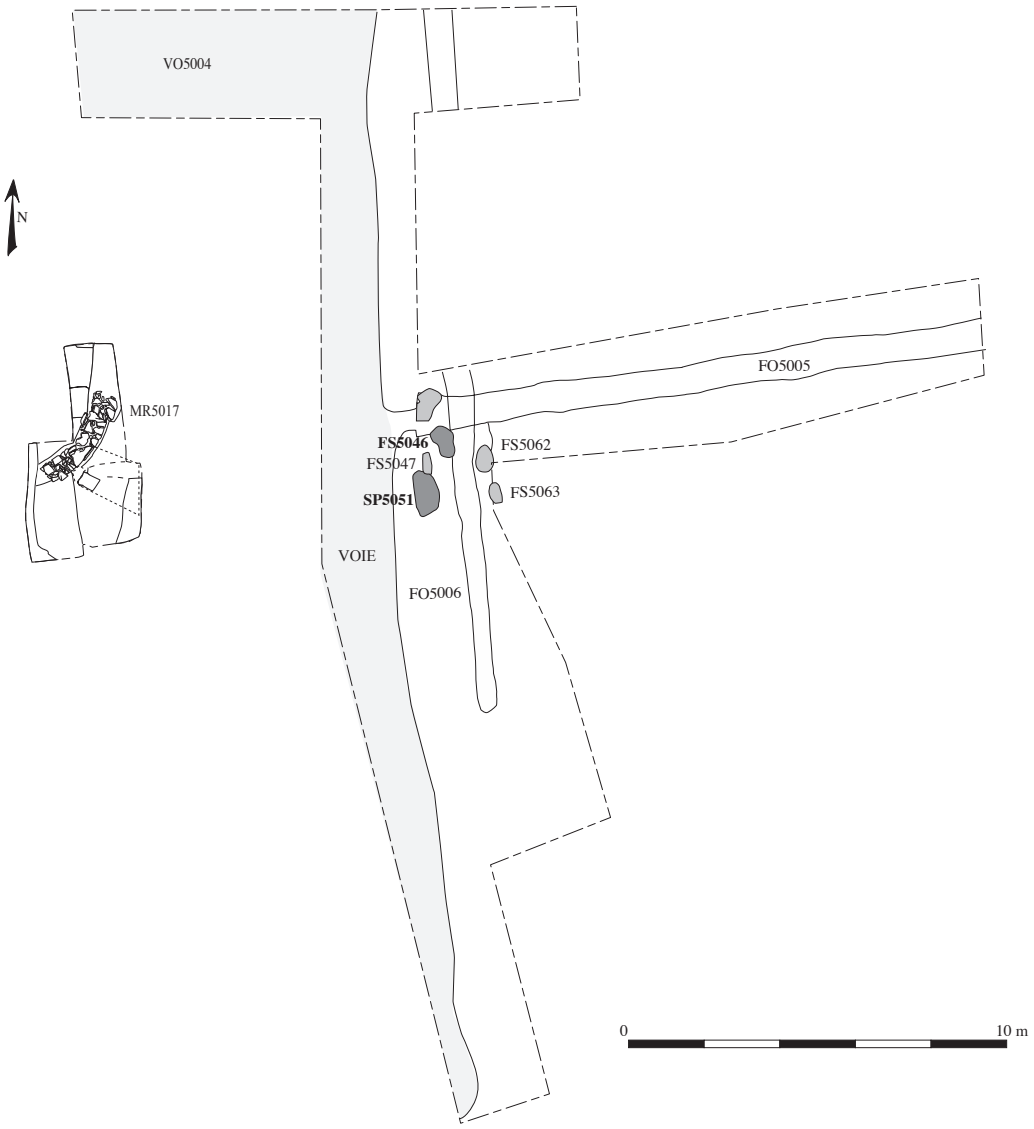

Fig. 146. Plan de l'espace funéraire de la zone 5 (DAO A. Recolin)

cée dans une tranchée d'installation dont on n'a cependant retrouvé aucune trace. Les pierres observées contre la face interne pourraient avoir servi de calage. De forme triangulaire dans son état actuel, elle présente à l'est un bord biseauté qui pourrait résulter d'une cassure ancienne. Une série de petites pierres et de tessons alignés sur le fond, dans le prolongement de la dalle, pourrait conserver la trace de la partie disparue. Celle-ci a sans doute été arrachée par le soc de la charrue ou a fait l'objet d'une récupération avant que le coffrage ne soit colmaté. Ce remaniement pourrait être à l'origine de la dispersion des éléments du rebord de la coupelle n° 4 dans la partie supérieure du comblement, à l'emplacement supposé de la paroi (fig. 152).

Une hypothèse similaire peut être évoquée pour expliquer la disparition de la paroi orientale du coffrage et la cassure d'une partie de la coupe n° 6 pourtant située hors d'atteinte des labours (fig. 151 et 153). Dans ce cas, il est possible que l'écrasement du vase ait été provoqué par l'effondrement d'une paroi en bois, comme cela a pu être observé dans la tombe SP3381 du Forum des Carmes (*cf. supra*, chapitre 1).

En tout état de cause, la coupe n° 6 devait se trouver à proximité immédiate de la paroi orientale du coffre, qui se trouvait donc décalée par rapport à l'extrémité de la dalle nord, dans une position symétrique à la dalle occidentale.

La sépulture, tronquée par les labours dans sa partie supérieure, n'a pas conservé de trace matérielle de couverture. Plusieurs indices permettent toutefois de penser que le coffre était vide à l'origine, et couvert d'une dalle ou d'un dispositif suffisamment persistant pour empêcher le colmatage immédiat de la tombe. Les indices d'espace vide sont donnés par l'affaissement de fragments de panse appartenant aux cruches 14 et 15, contre la paroi des vases, à une altitude inférieure au niveau remanié par les labours (fig. 153-154).

Le sédiment limoneux brun orangé (us 1570) qui comble le coffre résulte donc d'un colmatage différé. Lors de la fouille,

Fig. 147. Vue des sépultures de la zone 5 (cliché V. Bel)

Fig. 148. Vue des sépultures de la zone 3 : SP3065 (arrière plan) et SP3322 (premier plan) (cliché V. Bel)

Fig. 149. Vue générale du coffrage et des dépôts sur le fond de la tombe SP1236 (cliché S. Aïssa)

rien ne le distinguait du sédiment situé à l'extérieur du coffre (us 1585) et il se confondait avec le remplissage du fossé FO1187 dans lequel la tombe a été installée. Une limite de creusement très ténue, observée au niveau du premier décapage (fig. 150), n'a plus été perçue par la suite, de sorte que la forme et les dimensions qu'elle indique ne peuvent être considérées comme fiables. Les inclusions prélevées dans le sédiment situé entre cette limite et le coffre (us 1571) sont peu nombreuses, sauf en surface dans l'horizon remanié par les labours anciens.

Si le plan et les dimensions de la fosse demeurent inconnus, il en est de même pour l'altitude de fond de fosse, puisqu'il n'existe aucune distinction apparente entre le remplissage situé entre les dalles du coffre et le sédiment sous-jacent. On observe toutefois que le plan de pose des éléments de mobilier les plus profondément enfouis correspond à la base de la dalle nord (30,23-30,25 m). Il n'est pas éloigné de la base des dalles ouest (30,20 m) et sud (entre 30,14 et 30,24 m). Ce niveau semble donc correspondre au fond du coffre et du creusement.

9.2.1.2. Un dépôt secondaire de crémation dispersé dans la tombe (V. B.)

Le colmatage du coffrage a livré au total 14,5 g d'os brûlés (au moins 239 esquilles environ). Une partie (8,6 g, 8 fragments) a été recueillie lors de la fouille. Le tamisage et le tri (mailles de 0,5, 2 et 4 mm) de la totalité du colmatage de la fosse et des différents vases ont permis de recueillir 5,9 g d'os supplémentaires. Les fragments repérés en fouille ont été trouvés épars dans le quart sud-ouest de la tombe, au niveau supérieur du comblement (entre 30,24 et 30,35 m d'altitude), au-dessus du support intermédiaire que l'analyse du dépôt conduit à restituer (*cf. infra*). Cette répartition ne reflète que partiellement la distribution des éléments issus du tamisage (fig. 154). En effet, si le lot le plus important provient du quart sud-ouest et du sommet de la couche 1570 (1,4 g), on constate que tous les secteurs ont livré des fragments osseux, depuis le fond jusqu'au sommet de la couche de comblement. Les pièces (rares et de petite taille) mises en évidence dans le remplissage de certains vases ont manifestement été introduites avec le colmatage, puisqu'aucune n'a été trouvée lors de la fouille sur le fond d'un récipient. Cette dispersion permet d'exclure un dépôt groupé, et suggère un apport à la volée — soit unique, et donc forcément sur un support situé au sommet du comblement, soit en plusieurs étapes. La distribution des pièces isolées en fouille selon un axe sud-ouest/nord-est pourrait refléter le geste d'éparpillement des fragments dans la fosse.

En dépit d'une recherche systématique, la quantité d'ossements brûlés mis au jour est extrêmement faible. Il est possible qu'une partie du dépôt initial ait disparu dans les labours, d'autant que les indices recueillis montrent qu'il a été mis en place au sommet ou dans la partie supérieure de la tombe. Cette hypothèse ne peut toutefois expliquer à elle seule le déficit observé. En effet, dans le cas, incertain, où l'on aurait affaire à des restes humains, la masse osseuse conservée ne représenterait que 0,6 à 1,4 % des valeurs de référence pour un sujet adulte

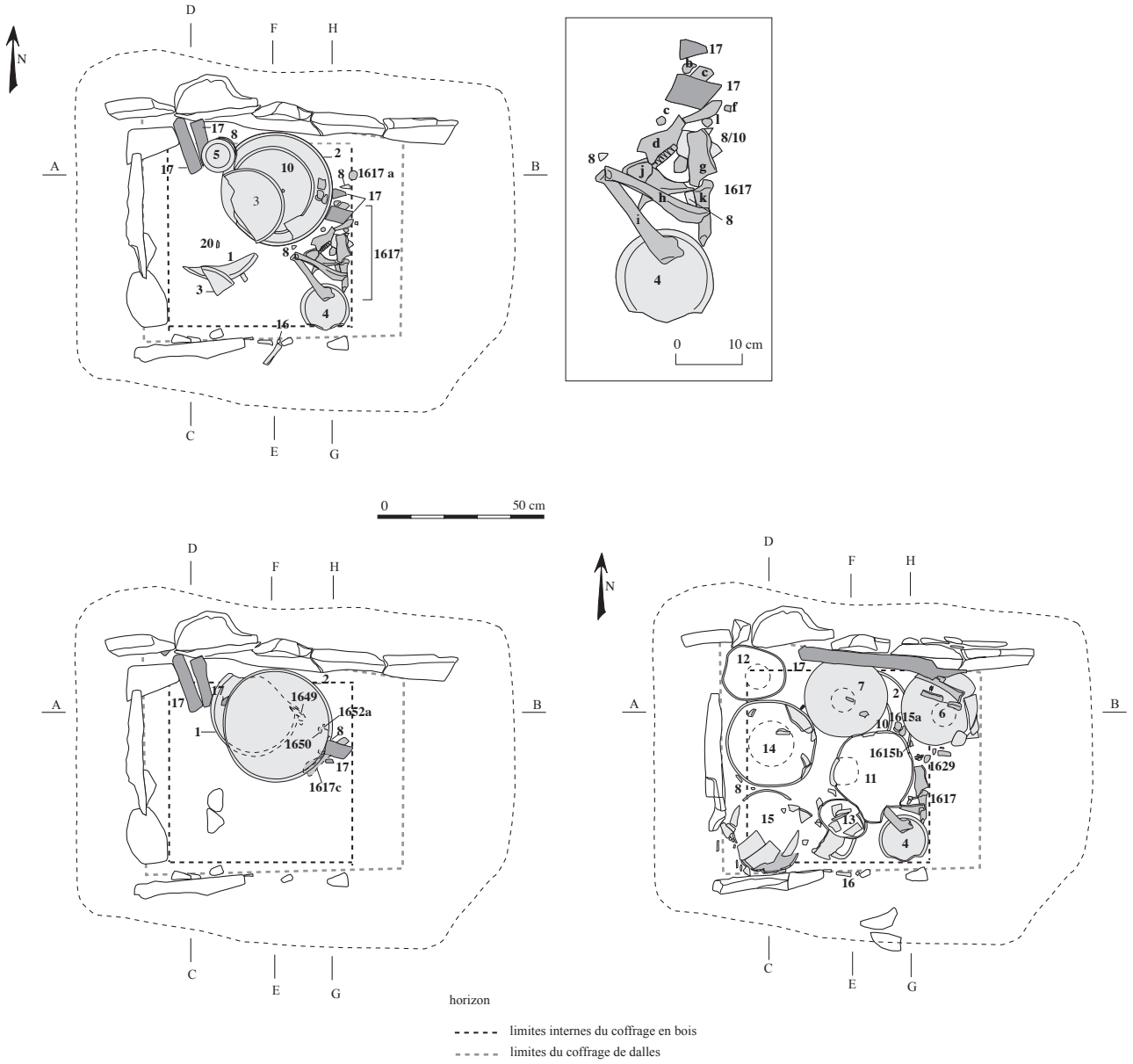

Fig. 150. Plan des dépôts sur le fond (à gauche) et du deuxième niveau de dépôt de la tombe SP1236 (DAO A. Recolin, d'après V. Bel)

incinéré, selon Mac Kinley 1993 (entre 1001,5 g et 2422,5 g).

Les restes osseux brûlés conservés sont en outre caractérisés par une très forte fragmentation. La taille des éléments n'excède pas 10 mm et une partie substantielle de la masse osseuse a une taille comprise entre 2 et 4 mm (124 fragments et 3,1 g soit 20 % de la masse totale). Un tri rapide de la maille la plus fine des refus de tamis montre que les esquilles comprises entre 0,5 et 2 mm sont également nombreuses, même si elles ne représentent qu'une masse très faible. L'absence de fragment de plus de 10 mm de long ne peut être le seul fait d'une mauvaise conservation (dissolution, action des fouisseurs…). De fait, les incinérations d'époque romaine dans lesquelles les os sont déposés en vrac témoignent d'une fragmentation plus importante que dans les ossuaires, mais jamais poussée au point de faire disparaître toute pièce de plus de 10 mm. Il faut donc attribuer cette lacune au traitement particulier réservé aux restes osseux : sélection des éléments les plus petits, ou plus probablement, broyage des ossements à l'issue de la crémation.

Parmi ces restes, on distingue un lot d'éléments assez bien identifiables (fragments de diaphyse, de crâne ou d'épiphyse), généralement de teinte noire à grise, gris bleu ou blanche et un lot de fragments informes, de taille inférieure à 4 mm, aux arêtes souvent émoussées. Ces éléments, de teinte blanche et souvent pulvérulents, ont l'apparence de l'os compact très fortement brûlé et exposé à une température de plus de 800°C. Toutefois, en l'absence de caractère morphologique précis, leur

identification n'est pas totalement assurée. S'il s'agit bien d'esquilles osseuses, leur usure fait penser qu'elles pourraient résulter d'un broyage intentionnel.

Parmi les rares éléments déterminables, on identifie une vingtaine de fragments de crâne (9,5 g) et autant de fragments de diaphyses (d'un poids inférieur : 0,6 g). L'attribution de ces éléments à un sujet humain est possible, mais pas certaine et trois fragments pourraient être de la faune. La plupart présentent une corticale épaisse et correspondent à un sujet de taille adulte (un adulte ou un adolescent). Enfin, l'état de conservation des ossements ne permet pas de déterminer le nombre d'individus représentés.

9.2.1.3. Des dépôts étagés ? (V. B.)

La répartition du mobilier montre une grande dispersion sur toute la hauteur du colmatage, une partie seulement des dépôts reposant sur le fond (fig. 150, 153 et 154). L'altitude des plans de pose des vases ou des objets est ainsi échelonnée entre 30,23 m et 30,39 m. Les éléments les plus profondément enfouis sont vraisemblablement posés sur le sol supposé de la tombe, bien que leur plan de pose ne coïncide avec aucune limite de creusement visible (*cf. supra*). À ce niveau, on distingue un ensemble d'ossements de porc (lots 1617, 1615b, 1629, 1652) regroupés à l'est du coffre (fig. 149-150). Ils déterminent sur le côté est un effet de délimitation d'axe nord-sud parallèle à la paroi du coffrage, mais situé à distance de celle-ci, du moins telle qu'on peut la restituer d'après la position de la coupe n° 6 (*cf. supra*). Cette limite pourrait signaler la présence d'un contenant distinct du coffrage de dalles (coffre ou coffrage en bois). On verra qu'une telle hypothèse se trouve confortée par l'existence probable d'un support horizontal au-dessus du sol de la tombe (*cf. infra*). Les limites internes de ce contenant peuvent être déterminées à partir de la position des restes de faune à l'est, celle des assiettes au nord et de la coupelle n° 4 au sud.

Ces restes animaux correspondent à un rejet de déchets en vrac (*cf. infra*). Ils sont étroitement associés à plusieurs fragments du vase n° 8 (dont un recouvert par un os) et à un morceau de la lame de l'épée n° 17, lequel repose sur un os. Ce dépôt de faune a été effectué après la mise en place de la coupelle n° 4 au sud, avant celle de la coupe n° 6 et d'une série de plats empilés à l'ouest (de bas en haut : assiette n° 1, plat n° 2, plat n° 10, assiette n° 3 et coupe n° 7) qui le recouvre partiellement. Des pièces osseuses ont été retrouvées dans les vases n° 6 (restes d'ovi-caprins et de porcins), n° 7 (ovi-caprins) et n° 2 (porcins). Sur le fond de fosse reposent également les cruches n° 14 et 15 (celle-ci surmontant deux fragments de vases), le long de la paroi occidentale du coffre. Par ailleurs, deux fragments de la lame de l'épée n° 17 apparaissent en appui sur le sol de la tombe et contre la dalle nord au nord-ouest.

Tous les autres dépôts sont situés à plus ou moins grande distance du fond de fosse (fig. 152, 153 et 154). Dans la plupart des cas, le maintien des vases en équilibre peut être attribué à la proximité d'un autre vase ou d'une paroi du coffre. Ainsi la cruche n° 12 pourrait avoir été bloquée à 0,10 m du fond par la dalle nord et par la cruche n° 14. De la même façon, la coupe n° 6 a peut-être été retenue par le bord de l'assiette n° 2 et par la paroi de coffrage que l'on est tenté de restituer à cet endroit (*cf. supra*). Les coupelles empilées n° 8 et 5 semblent reposer sur le fragment de l'épée et sur le bord de l'assiette n° 2. Dans son état actuel, l'épée repose en suspension dans le comblement, à 0,16 m du fond et 0,04 m des coupes sous-jacentes, n° 6 et n° 7. Seule l'extrémité de la soie est située à proximité du sol (à 30,28 m d'altitude, au niveau de la base de la dalle nord). Néanmoins, la bouterolle, déplacée par la charrue, reposait peut-être initialement sur la cruche n° 12. La cruche n° 11 pourrait avoir été maintenue à distance du fond de fosse (entre 0,06 et 0,10 m), en appui sur le bord sud de la pile de plats et contre la cruche n° 13. Dans le cas des vases n° 6, 11 et 12, il n'est pas certain toutefois que les points d'appui envisagés aient été réellement suffisants pour assurer la stabilité des dépôts.

On ne peut en fait écarter l'éventualité d'un dispositif en matériau périssable supportant une partie du mobilier. Cette

Fig. 151. Vue générale du deuxième niveau de dépôts de la tombe SP1236 (cliché R. Pellé)

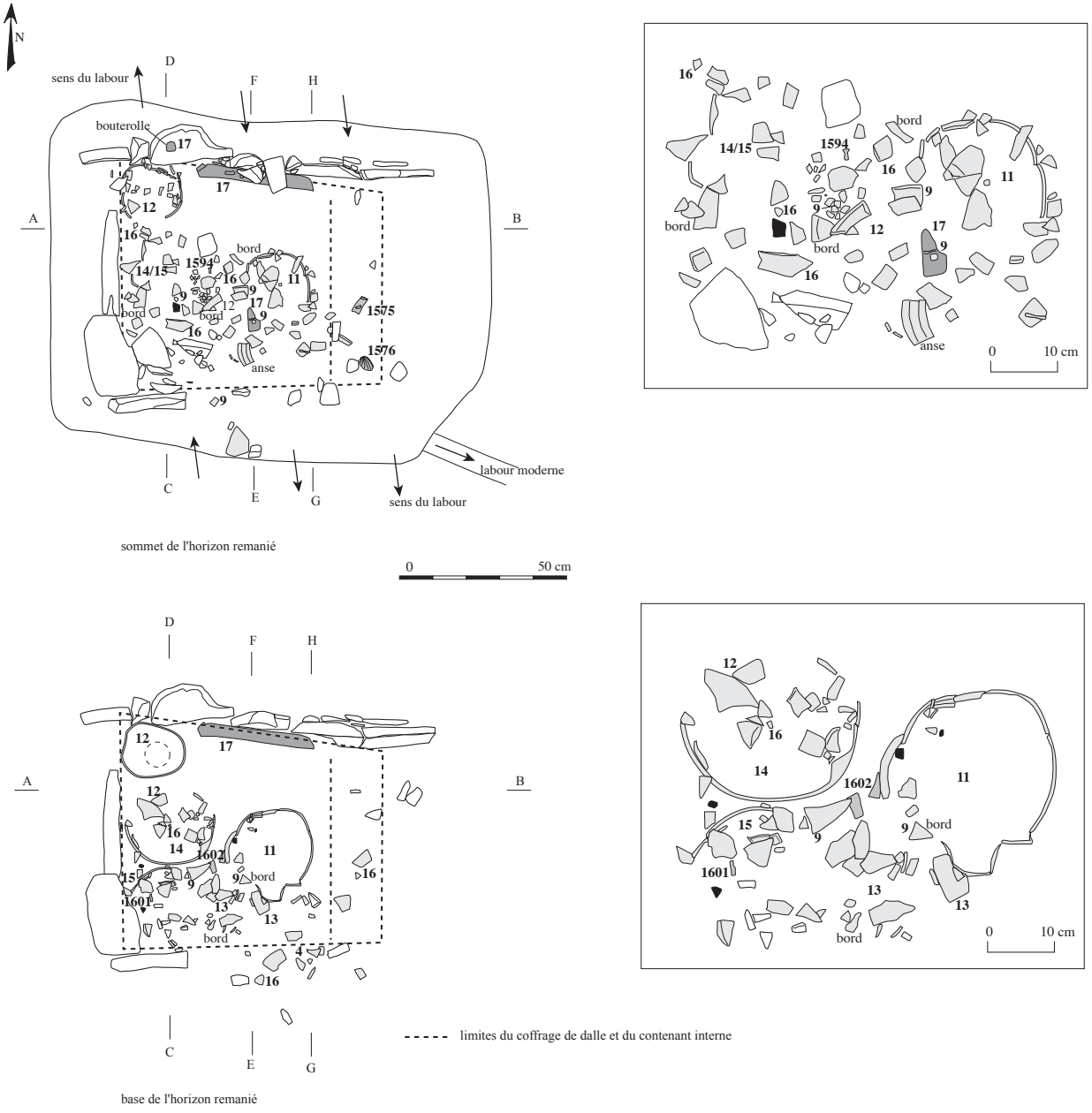

Fig. 152. Plan des éléments remaniés au sommet de la tombe SP1236 (DAO A Recolin, d'après V. Bel)

hypothèse permettrait de rendre compte de certains aspects de l'organisation interne du dépôt. Ainsi, le long de la paroi nord, les vases conservés en équilibre plus ou moins stable dans le comblement s'échelonnent entre 30,33-30,34 m (n° 12 et 8 à l'ouest) et 30,28-30,29 m (n° 6 à l'est). Plus au sud, le vase n° 11 repose à un niveau intermédiaire (30,31 m). Il est en outre fortement incliné vers l'est. Une telle disposition pourrait traduire l'affaissement vers l'est d'un support en bois horizontal situé à une altitude minimale de 30,34 m voire 30,40 m si l'on se fie à la position de l'épée. L'emprise du support ne coïncide pas exactement à l'est avec la limite interne du coffrage ou coffre en bois restitué au fond de la fosse (*cf. supra*) mais peut s'inscrire dans les limites externes du contenant (fig. 155). La présence d'un support à seulement 0,16 m du sol de la tombe apparaît toutefois incompatible avec la hauteur de certains vases reposant sur le fond de fosse. Ainsi, le sommet conservé des cruches n° 14 et 15 est situé à une altitude supérieure (respectivement 30,44 m, et 30,35 m). Il faudrait donc supposer que ces récipients reposaient également sur le support en bois, ou bien que ce support était beaucoup plus haut. C'est la première hypothèse que nous avons choisi de restituer (fig. 155), mais en fait les données disponibles ne permettent pas de trancher. De la même façon, s'il existe des indices pour placer l'épée, la coupe n° 6, les cruches n° 11 et 12 et les coupelles n° 5 et 8 sur le support, l'emplace-

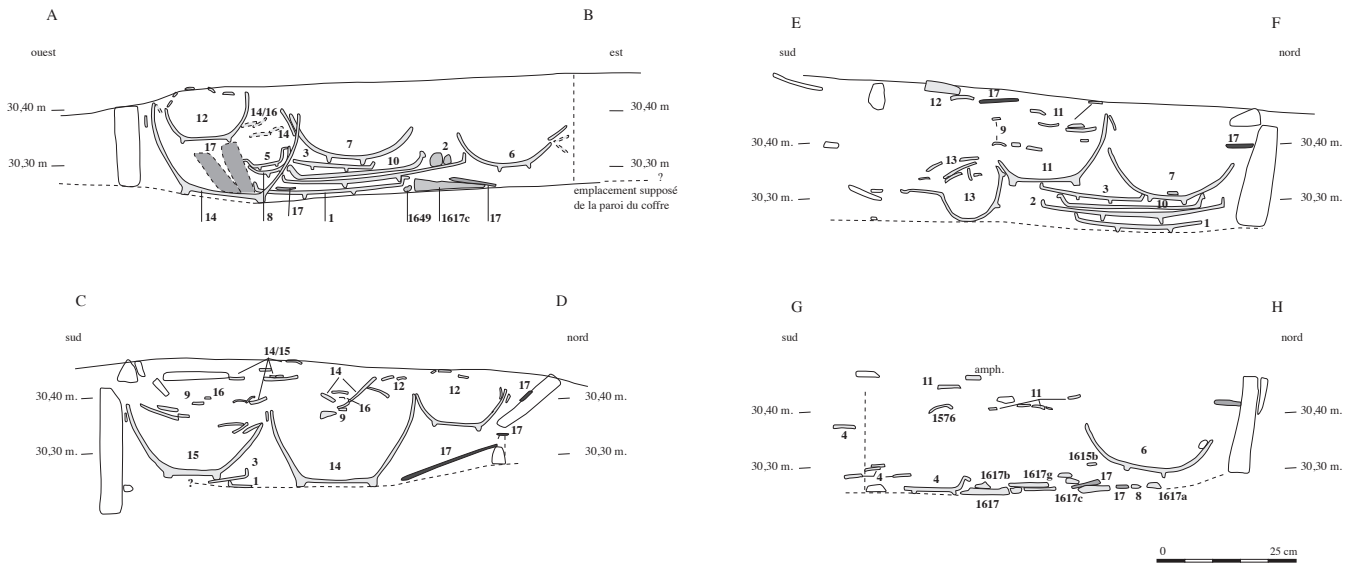

Fig. 153. Coupes de la tombe SP1236 (DAO, A. Recolin, d'après V. Bel)

Us	Localisation	Poids > 4 mm	Nb de frag. > 4 mm	Poids 2-4 mm	Nb frag. 2-4 mm	Frag. 0,5-2 mm	Observations	Os blanc pulvérulent
1570	1er décapage			0,2 g	27	au moins 17	4 fr. diaphyses (0,1 g)	0,6 g (18 fr.)
1570	NO	0,1 g	3	<0,1 g	5	au moins 7	6 fr. de diaph., 1 fr. crâne, taille <9 mm, adulte humain possible	<0,1 g (4 fr.)
1570	NE	0,8 g	9	0,6 g	19	au moins 12	fr. de diaph. et fr. indét., pouvant être humains, taille < 8 mm	0,6 g (18 fr.)
1570	SE	0,4 g	2	0,5 g	25	au moins 8	2 fr. de diaph. et épiphyse, pouvant être humains	0,3 g (18 fr.)
1570	SO	1,4 g	14	1,5 g	52	au moins 27	19 fr. de crâne, 6 fr. de diaph., 2 fr. indét. et 1 fr. de diaph. de faune possible, taille < 6 mm	0,1 g (12 fr.)
1570	fond			0,2 g	18	au moins 2	taille < 8 mm	
1571	sud du coffre	0,4 g	2				fr. diaph. humaine possible, taille< 7 mm	
1592	1er décapage	1,7	1				fr. de crâne adulte humain possible, taille 24 mm	
1592	2e décapage	6,9	7				fr. de crâne adulte humain possible, taille 5-18 mm	
1603	dans cruche			< 0,1 g	3			3 fr.
1614	dans coupe							
1615	dans assiette	< 0,1 g	1	< 0,1 g	1		taille < 7 mm	1 fr.
1616	dans plat	< 0,1 g	1	< 0,1 g	1	au moins 1	taille < 5 mm	1 fr.
1632	dans coupelle	0,1 g	1				taille 4 mm	
1645	dans assiette	< 0,1 g	1				taille 5 mm, fr. de diaph. humaine possible	
1674	sous l'épée	<0,1 g				au moins 1	< 4 mm	1 fr.

Fig. 154. Inventaire et répartition des restes osseux brûlés dans la tombe SP1236

ment de la coupe n° 7 et de la cruche n° 13 est incertain. Une position haute est suggérée par le basculement de la seconde et la situation de la première, décentrée par rapport à la pile de vases sous-jacents. Quelle que soit la hauteur du support retenue, la hauteur des vases conduit à restituer un coffrage d'au moins 0,50 m de profondeur.

9.2.1.4. Des dépôts de mobilier brisés et incomplets (V. B.)

L'état de conservation et la dispersion des éléments du dépôt (fig. 156) montrent que certains objets ont été brisés avant d'être mis en place dans la tombe. Trois des quatre plats empilés sur le fond de la fosse, hors d'atteinte des labours, présentent des lacunes plus ou moins importantes (fig. 157). Située à la base du lot, l'assiette n° 1 est amputée du quart environ de son rebord du côté nord. Le fragment manquant a été trouvé sur le sol de la tombe, 0,45 m au sud-ouest. Il est lui-même surmonté par un élément de rebord appartenant au plat n° 3, distant de 0,15 m. Ce fragment dissocié ne permet pas de combler la lacune qui correspond à peu près à 20-30 % du bord du récipient. On en déduit qu'un morceau du vase n'a pas été introduit dans la tombe, ou qu'il a été placé sur le sommet du coffre et détruit par

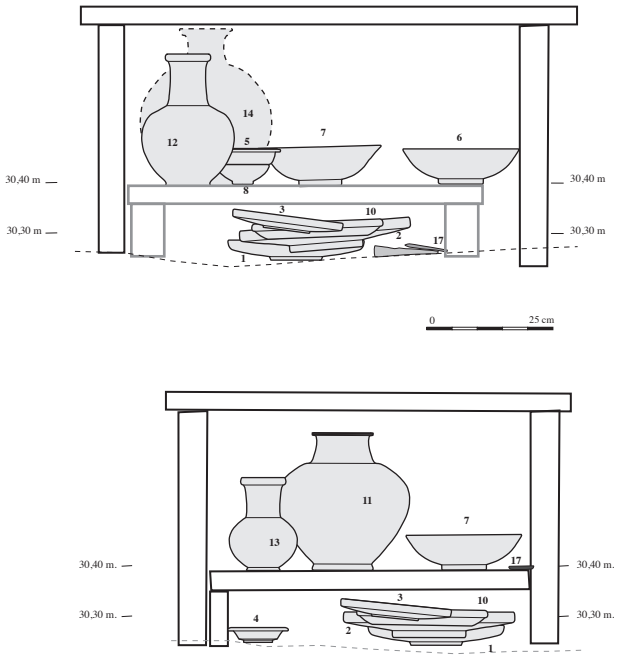

Fig. 155. Proposition de restitution du support dans la tombe SP1236 (DAO A. Recolin)

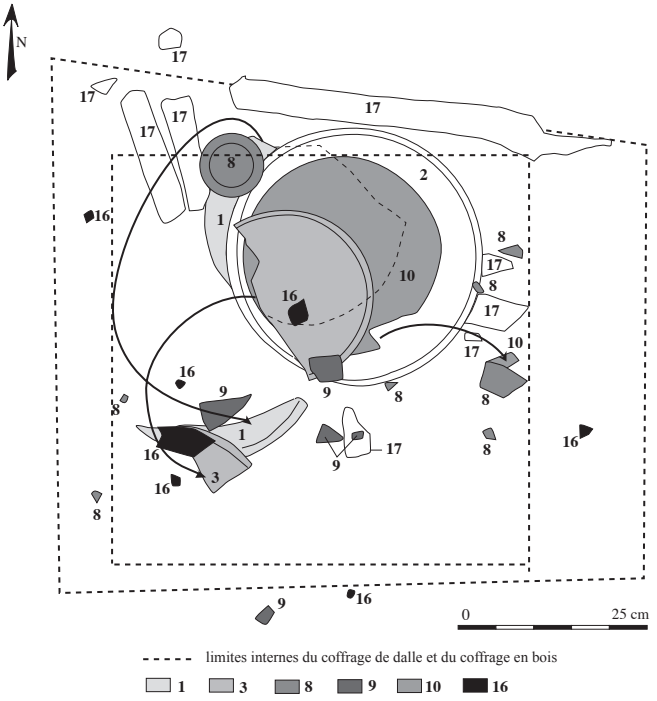

Fig. 156. Mode de dispersion des dépôts brisés dans la tombe SP1236 (DAO A. Recolin)

Fig. 157. Détail des plats brisés sur le fond de la tombe SP1236 (cliché V. Bel)

les labours. Par ailleurs, un petit fragment du plat n° 10 repose sous l'offrande de faune 1617, à 0,15 m de son emplacement initial. Plusieurs tessons de bord issus de la coupelle n° 8, située sous la coupe n° 5, sont disséminés sous le dépôt de faune 1617. Par ailleurs, deux tessons de ce même vase ont été recueillis dans le colmatage, au sud-ouest de la fosse, au-dessus du support éventuel (à 30,36 et 30,39 m d'altitude).

Parmi les éléments remaniés au sommet du remplissage, ont été recueillis en outre plusieurs morceaux disjoints appartenant à deux vases incomplètement conservés : un bol en céramique campanienne (n° 9) et un gobelet en céramique à parois fines (n° 16). Les tessons du premier récipient sont situés entre 30,37 et 30,44 m d'altitude, ceux du gobelet entre 30,38 et 30,41 m d'altitude. Des fragments de ce dernier vase (n° 16) ont en outre été repérés en d'autres points du dépôt, au nord-ouest ou au sud-est. Une telle dispersion ne peut être attribuée aux seuls remaniements agraires.

L'éventualité d'un remaniement par les animaux fouisseurs dont les restes ont été mis en évidence dans le comblement (*cf. infra*), ne peut être totalement écartée pour les fragments de petites dimensions (vases n° 8, 9, 10 et 16, de taille inférieure à 5 cm). Elle est en revanche peu vraisemblable dans le cas des pièces appartenant aux plats n° 1 et 3, qui atteignent 10 et 20 cm de long. L'imbrication et l'empilement des récipients sont également peu compatibles avec un déplacement des éléments après leur dépôt, notamment en ce qui concerne le plat n° 1, la coupelle n° 8.

Ces indices font penser que le bris des vases a été effectué hors de la tombe et qu'il a été suivi d'un éparpillement partiel des éléments, les uns jetés sur le fond avant le dépôt de faune, le principal morceau étant déposé avec les autres récipients non brisés sur le sol, ou sur le support en bois. L'épée et son fourreau pourraient avoir fait l'objet d'un traitement tout à fait comparable. En effet, les petits fragments sont dispersés sur le fond du coffre, sous les coupelles, entre les assiettes empilées ou parmi les ossements de faune, tandis que la pièce principale est située au niveau du support éventuel.

En revanche, le fragment de lame retrouvé au sommet du remplissage (altitude : 30,48 m) pourrait avoir été déplacé par

Sépulture	US		mobilier						
		détail	nature	taxon	organe	côté	âge	sexe	description
1236	1570	SO	coquillage	Glycymeris sp. ?	valve droite		adulte		angle crânial très usé
	1575		os	porcin	calcanéus	gauche	adulte		très abîmé
	1576		coquillage	Proteopecten glaber	valve gauche		adulte		entière
	1592		os	indéterminés					débris
	1593		os	indéterminés					débris
	1601		os	indéterminés					débris
	1602		os	ovicaprin ?	phalange 1		adulte		face caudale
			os	indéterminé	os long				fragment
	1603		os	indéterminés					débris
	1613	fond de vase	os	indéterminés					débris
			os	ovicaprin ?	vertèbre cervicale ?		adulte		fragment arc dorsal
			os	indéterminé					débris
	1614		os	ovicaprin ?	fémur	?	infantile		
			os	porcin	fémur	droit	jeune adulte [p-/d-]		épiphyse distale absente
			os	porcin	talus	droit	adulte		
	1615	b	os	porcin	coxal	droit	adulte		fragment acétabulaire ischial
			os	porcin	fémur	droit	jeune adulte [d-]		épiphyse distale
	1617	a	os	porcin	fémur	droit	jeune adulte [p-]		épiphyse tête
		b	os	porcin	coxal	droit ?	adulte [is-]		épiphyse angle ischial
		c	os	porcin	tibia	droit	jeune adulte [x/d-]		épiphyses proximale et distale absentes
		d	os	porcin	tibia	droit	jeune adulte		frgament métaphyse
		d	os	porcin	maxillaire	gauche	adulte M3/ [+++]		zone M2/, M3/
		e	os	indéterminé					débris
		g	os	porcin	coxal	droit			ischium
		h	os	porcin	tibia	droit	jeune adulte [p-/d±]		épiphyse proximale absente
		i	os	porcin	fémur	droit	jeune adulte [p-/d-]		épiphyses proximale et distale absentes
		j	os	porcin	coxal	droit	adulte		col ilium à ischium
		k	os	porcin	coxal	droit	adulte		ilium
		l	os	porcin	calcanéus	droit	jeune adulte [ca-]		épiphyse absente
		bougés	os	indéterminés					débris
			os	indéterminés					débris
	1629		os	indéterminé	os long				fragments
	1570 t	N surface	coquillage	Donax sp. ?	valve ?				fragment
		NE	coquillage	Donax sp. ?	valve ?				fragment
		SO	dent	ovicaprin	dent supérieure ?		adulte		fragment
			coquillage	Donax sp. ?	valve ?				2 fragments
			coquillage	Glycymeris sp. ?	valve ?				fragment
1563			dent	porcin	incisive 1 supérieure	droit	adulte		
			dent	porcin	canine inférieure	droit	adulte	mâle	
			os	porcin	fémur	gauche	adulte [p-/d-]		épiphyses proximale et distale absentes
			os	porcin	fémur	gauche	adulte [d-]		condyle latéral épiphyse
			os	bovin	fémur	gauche	adulte [p+]		moitié proximale
			os	bovin	rotule		adulte		
			os	bovin	fémur		adulte [d-]		angle crânio-interne de l'épiphyse distale
	t		os	porcin	occipital	droit			processus jugulaire
			os	porcin	mandibule	?			fragment paroi branche horizontale
			os	porcin ?	côte ?				fragment
			coquillage	Donax sp.	valve ?				1 fragment
3249	3251		os	indéterminés					débris
3322	3379		os	indéterminés					débris
	3387		os	porcin	mandibule	droit	adulte, M/3 [o/-]	mâle	arcade incisive à M/3
	3388		os	bovin	fémur	droit	juvénile [p-/d-]		débris
	3389		os	bovin	rotule	droit	juvénile		débris
	3390		os	indéterminés					débris
	3391		os	porcin	fémur	droit			portion distale de diaphyse
	3392		os	indéterminés					débris
5051	5052		os	indéterminés					débris
	5055		os	bovin	fémur	gauche	adulte ?		diaphyse
	5064		os	bovin	fémur	gauche	adulte ?		fragment zone distale de
	5065		os	indéterminés	fémur ?				débris

Fig. 158. Tableau récapitulatif des pièces animales trouvées dans les sépultures du Mas de Vignoles, exceptés les éléments intrusifs éventuels (V. Forest). t = tamisages.

la charrue. De la même manière, la migration d'un fragment de la coupelle n° 4 et les lacunes observées au niveau du col de la cruche n° 13 semblent pouvoir être mises en relation avec une probable récupération de la dalle sud du coffre (*cf. supra*). Enfin, la disparition de la plus grande partie des cols des cruches résulte probablement des remaniements par les labours. C'est

espèce	région	os		1236			1563	3322	5046	5051
porc	demi-tête	demi-crâne					1			
	joue	maxillaire		1						
		mandibule	branche horizontale					1	1	
	hanche	coxal	ilium	1	1					
			ischium	1	1	1				
			pubis							
		fémur	épiphyse tête	-	1		-	-		
	cuisse	fémur	diaphyse	1	1		1	1		
	genou	fémur	épiphyse distale	-	1		1	1		
		rotule								
		tibia	épiphyse proximale	-	-					
	jambe	tibia	diaphyse	1	1					
		fibula		-	-					
	jarret	tibia	épiphyse distale	1	-					
		talus		1						
		calcanéus	corps	1						
			épiphyse	-						
bœuf	hanche	fémur	épiphyse tête				1	-		-
	cuisse	fémur	diaphyse				1	1		1
	genou	fémur	épiphyse distale				1	-		-
		rotule					1	1		
		tibia	épiphyse proximale							

Fig. 159. Inventaire des pièces animales assurément liées au rituel funéraire dans les sépultures du Mas de Vignoles (V. Forest). Sur fond gris ; tiret quand connexion in situ.

ce que suggère par exemple la position des fragments d'anses et de col de la cruche n° 12, situés 0,30 m au sud du vase.

9.2.1.5. Les restes de faune (V. F.) (note 1 et fig. 158-159)

Les mollusques marins se signalent par des fragments de valves trouvés dans les sédiments du comblement 1570 (amande de mer, *Glycymeris sp*., tenille/telline/flion, *Donax sp.)*, et par une valve gauche entière (1576) de peigne/pétoncle glabre, *Proteopecten glaber*, découverte dans les couches superficielles (R1). Ces pièces ont pu être apportées avec le sédiment de comblement (petits fragments de coquillage marins recueillis par tamisages), par des remaniements de terrain occasionnés par exemple par les labours, par des intrusions actives (lapin, petits mammifères) ou passives (oiseaux).

Les os et dents sont issus de plusieurs taxons, les ovi-caprins, les porcins, les petits mammifères, les oiseaux, les batraciens et les poissons.

Les ovi-caprins fournissent un lot hétéroclite : diaphyse fémorale d'infantile (dans la coupe n° 6), fragments de phalange 1 (niveau supérieur, sud-ouest : 1602), de vertèbre (dans la coupe n° 7), de dent (1570 sud-ouest).

Les porcins livrent la plus grande partie des ossements. À l'exception de la partie arrière du maxillaire gauche d'un adulte de plus de 5 ans (1617d) et d'un calcanéus gauche (niveau supérieur : 1575), tous les autres appartiennent aux parties hautes ou moyennes d'au moins deux membres postérieurs droits, du coxal à la rangée proximale des os du tarse. Ils proviennent de jeunes adultes. Sont recensés : trois os coxaux (1617b, 1617g/k, 1617j) dont un provient d'un adulte de moins de 4 ans (1617b) ; deux fémurs (coupe n° 6, plat n° 2, 1617i/a) d'adultes de moins de 3,5-4 ans ; deux tibias issus l'un (1617c/d) d'un tout jeune adulte d'un peu moins de 2 ans et l'autre (1617h) d'un adulte d'environ 2 ans ; un talus (coupe n° 6) d'adulte ; un calcanéus (1617) qui correspond à un animal de moins de 2,5 ans. La face latérale du col de l'ilium (1617j) a été entaillée peu profondément par une lame. Seuls les fragments, 1617g et 1617k, d'un os coxal ont pu être recollés : ils paraissent en connexion *in situ*. L'attribution au fémur (plat n° 2-1617i/a) de l'épiphyse de la tête (1617a) et de l'épiphyse distale (plat n° 2) est fort probable mais les vestiges osseux sont trop altérés pour que la correspondance des surfaces de jonction soit irréfutable.

Les tamisages ont livré cinq moitiés antérieures de crâne de musaraignes (*Sorex* f.), deux mandibules de souris (?), *Mus* sp., et divers autres éléments dentaires ou osseux d'autres micro-mammifères non identifiés. Un oiseau de petite taille a été reconnu par une ulna, des batraciens par quelques os longs (Bailon 1999) (note 2).

Interprétation

Les restes de musaraignes, souris, oiseaux et batraciens résultent d'intrusions actives ultérieures, soit de ces animaux eux-mêmes (petits mammifères et batraciens), soit par un ou des prédateurs qui ont occupé la tombe (oiseau).

Les fragments de coquilles, les restes d'ovi-caprins à l'exception éventuelle du fémur infantile, le fragment acétabulaire de coxal (1615b) et le calcanéus gauche (1575) de porc, et même la valve de peigne glabre apparaissent comme étrangers au lot homogène des ossements du groupe 1617. Celui-ci est curieusement constitué. D'une part, les animaux originels diffèrent selon les organes, au moins deux jeunes adultes par les tibias et un adulte mature par le maxillaire. D'autre part, dans l'hypothèse de deux membres droits en connexion, de la hanche au jarret, il manque de nombreux éléments. Certes, l'attaque sédimentaire peut expliquer la disparition des

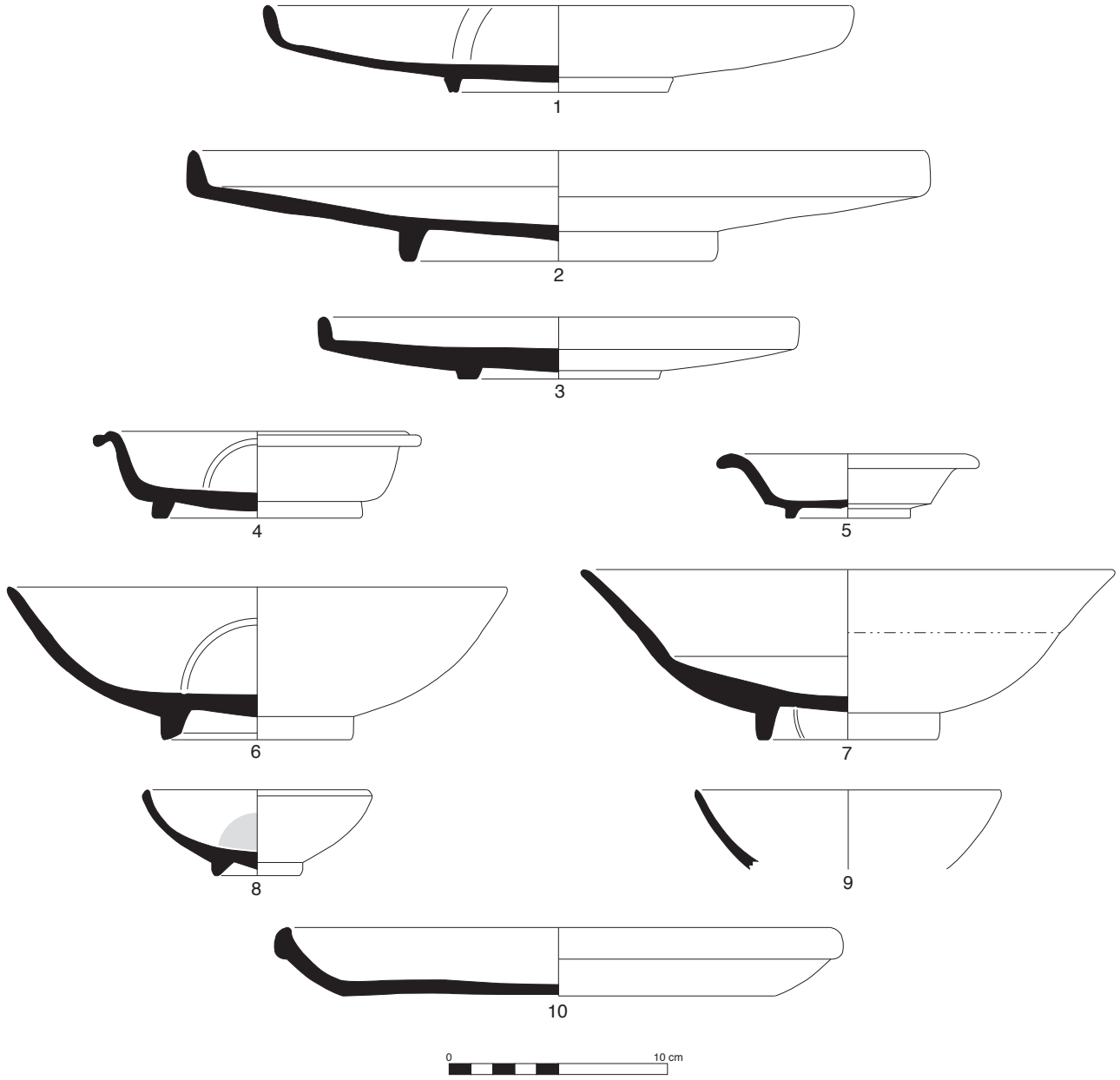

Fig. 160. Mobilier céramique de la tombe SP1236 (dessin S. Barberan)

éléments spongieux plus vulnérables, comme les épiphyses ou les rotules, mais pas celle des fibulas dont la diaphyse est ossifiée densément. De plus, certaines épiphyses présentes sont plus fragiles que par exemple une des épiphyses distales de tibia disparue. L'impression de vrac qui se dégage de l'observation des os *in situ* n'est donc pas forcément le fruit des bouleversements qui ont affecté la tombe (d'ailleurs limités à la partie supérieure du dépôt), mais pourrait résulter d'un rejet qui a suivi un traitement des membres lors de leur préparation, par exemple un désossage pour une cuisson des viandes, ou un partage des membres apprêtés à l'occasion d'une consommation.

9.2.1.6. Le mobilier

Les dépôts de mobilier céramique (S. B.) (fig. 160-161)

1. Assiette de type Lamboglia 5 en céramique dérivée de la campanienne C datée de 100 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 400). Vase complet en 19 fragments. Le vernis a quasiment disparu sur la surface externe et il est très écaillé à l'intérieur où des concrétions sont visibles. Deux cercles finement incisés ornent le centre de cette assiette.

Localisation : 1 fragment, us 1635 ; 18 fragments, us 1645.

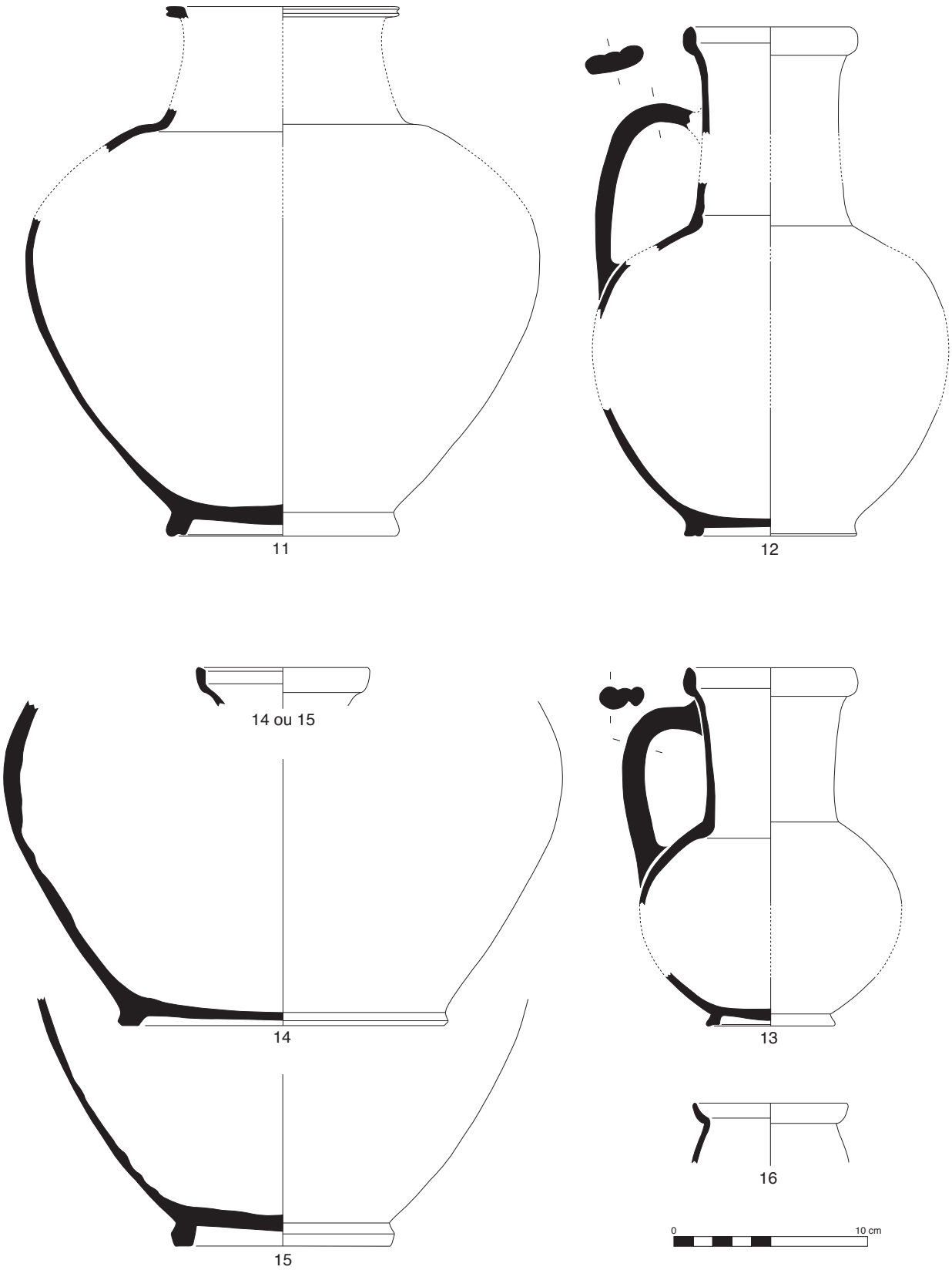

Fig. 161. Mobilier céramique de la tombe SP1236 (claire récente) (dessin S. Barberan)

2. Plat de type Lamboglia 7 en céramique dérivée de la campanienne C daté de 100 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 401). Plat complet en 38 fragments dont le vernis a entièrement disparu. Des concrétions sont présentes principalement sur la surface interne qui se caractérise également par un écaillage important de l'épiderme. Deux fines incisions concentriques ornent la partie extérieure du plat, à la base de la panse.

Localisation : 36 fragments, us 1615 ; 2 fragments, us 1645.

3. Assiette de type Lamboglia 7 en céramique dérivée de la campanienne C. Assiette friable (38 tessons) et probablement incomplète dont le vernis est presque entièrement effacé. Des concrétions sont visibles sur les parois interne et externe.

L'état de conservation des fragments interdit d'être catégorique, mais il est fort probable qu'une partie du bord est manquante (de l'ordre de 20 à 30 % du diamètre d'ouverture).

Localisation : 34 fragments, us 1631 ; 4 fragments, us 1636.

4. Coupe de type Lamboglia 19 en céramique dérivée de la campanienne C datée de 100 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 401), voire de 75-50 à 1 av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 1060). Coupe complète (18 fragments) dont le vernis est inégalement conservé et la surface interne très concrétionnée. On y relève cependant la présence d'un double cercle finement tracé au centre du fond.

Localisation : 1 fragment, us 1570 N2 sud-est ; 15 fragments, us 1611 ; 2 fragments, us 1612.

5. Coupelle de type Lamboglia 18 en céramique dérivée de la campanienne C datée de 75 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 401). Vase entier dont le vernis a entièrement disparu. La surface interne de cette coupelle est très concrétionnée.

Localisation : us 1632.

6. Coupe de type Morel 2943 en céramique campanienne A tardive, datée de 125 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 150), voire de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 523). Vase quasiment complet (18 fragments) dont le vernis est écaillé. La paroi de cette coupe très concrétionnée est, par endroits, déformée. Un cercle incisé est présent sur la surface interne du fond dont le pied montre aussi quelques ébréchures.

État de conservation : 95 % du bord ; 100 % du fond ; 95 à 100 % du vase. Localisation : 17 fragments, us 1614 ; 1 fragment, us 1570 nord-est.

7. Coupe de type Morel 2942 en céramique dérivée de la campanienne A datée de 75 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 399), voire de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 1052). Récipient complet (19 fragments), peu concrétionné et qui est couvert par un vernis orangé très écaillé. La pâte est de couleur jaune claire.

Localisation : us 1613.

8. Coupelle de type Morel 113 en céramique campanienne A, datée de 125 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 150). Vase quasiment complet (14 fragments) et peu concrétionné. Le vernis est fragile, principalement au niveau du disque d'empilement de couleur rouge brique, qui est presque entièrement écaillé. Quelques coups de flamme, liés à la cuisson de cette coupelle, sont visibles sur la partie externe.

État de conservation : 95 % environ du bord ; 100 % du fond ; 95 à 100 % du vase. Localisation : 1 fragment, us 1570 N3 sud-ouest ; 1 fragment, us 1590 N2 ; 1 fragment, us 1638 ; 1 fragment, us 1639 ; 6 fragments, us 1640 ; 2 fragments, us 1653 ; 1 fragment, us 1654 ; 1 fragment, us 1655.

9. Bol à anses en boucle de type Pasquinucci 127 en céramique campanienne B ou B-oïde daté de 150 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 152). Vase incomplet (5 fragments) puisque seule une portion du bord nous est parvenue. Le vernis est peu écaillé.

État de conservation : 40 % du bord ; moins de 25 % du vase. Localisation : 1 fragment, us 1570 N1 surface ; 2 fragments, us 1590 ; 2 fragments, us 1590 N2.

10. Plat de type R-POMP 3 en céramique à vernis rouge pompéïen daté de 90 à 30 av. J.-C. (Passelac, *in* Py dir. 1993 : 546). Vase complet qui est morcelé en 45 fragments. Le vernis est mal conservé, mais il couvrait toute la surface interne du récipient et il était également présent, à l'extérieur, sur le bord. La pâte sableuse contient de nombreuses particules de mica argenté. On notera l'absence de dégraissant d'origine volcanique, caractéristique des productions italiques.

Localisation : 44 fragments, us 1616 ; 1 fragment, us 1654.

11. Grande cruche proche du type CL-REC 4a en céramique tournée à pâte claire calcaire datée de 50 av. J.-C. à 50 ap. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 228). Vase incomplet dont les 93 tessons appartiennent essentiellement à la moitié inférieure du récipient. L'intérieur du fond est concrétionné. Quelques fragments de l'épaulement et un seul morceau du bord permettent de restituer partiellement le profil de cette cruche dont l'anse a disparu.

État de conservation : 100 % du fond ; 10 % du bord ; 50 % du vase ? Localisation : us 1571.

12. Cruche à embouchure large de type CL-REC 3a en céramique tournée à pâte claire calcaire datée de 125 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 226), voire de 150 à 1 av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 810). Vase incomplet en 80 fragments, dont la paroi interne du fond est concrétionnée. Un fin revêtement blanc est conservé sur le col.

État de conservation : 100 % du fond ; 15 % du bord ; moins de 50 % du vase ? Localisation : 41 fragments, us 1577 ; 3 fragments, us 1583 ; 36 fragments, us 1584.

13. Cruche à embouchure large de type CL-REC 3a en céramique tournée à pâte claire calcaire. Cruche de petite taille

qui est presque complète malgré un taux élevé de fragmentation (116 tessons). Un fin revêtement blanc est préservé en certains points de la surface externe.

État de conservation : 100 % du fond ; 30 % du bord ; plus de 75 % du vase. Localisation : 40 fragments, us 1572 ; 76 fragments, us 1603.

14. Fond de grande cruche de type indéterminé en céramique tournée à pâte claire calcaire. Cette partie de la cruche est morcelée en 51 fragments.

État de conservation : 100 % du fond ; 50 % du vase ? Localisation : us 1600.

15. Fond de grande cruche de type indéterminé en céramique tournée à pâte claire calcaire. Cette partie du récipient est morcelée en 82 fragments.

État de conservation : 100 % du fond ; moins de 50 % du vase. Localisation : 4 fragments, us 1584 N2 ; 78 fragments, us 1598.

14 ou 15. Bord isolé de cruche à embouchure large de type CL-REC 3a ou 3b en céramique tournée à pâte claire calcaire. Il peut être associé, sans que l'on puisse trancher, à la cruche n° 14 ou n° 15.

État de conservation : 10 % du bord. Localisation : us 1583.

221 panses de céramique tournée à pâte claire calcaire n'ont pas pu être associées à l'une ou l'autre des cruches n° 11 à 15.

Localisation : 25 fragments, us 1570 ; 7 fragments, us 1570 nord-ouest ; 1 fragment, us 1570 R4 nord-ouest ; 12 fragments, us 1570 sud-est ; 9 fragments, us 1570 sud-ouest ; 2 fragments, us 1570 R4 sud-ouest ; 12 fragments, us 1570 N1 surface ; 1 fragment, us 1570, fond contre la dalle sud ; 20 fragments, us 1583 ; 58 fragments, us 1584 ; 1 fragment, us 1585 sud ; 1 fragment, us 1591 ; 1 fragment, us 1591 N2 ; 14 fragments, us 1593 ; 14 fragments, us 1598 ; 16 fragments, us 1599 ; 9 fragments, us 1600 ; 1 fragment, us 1603 ; 11 fragments, us 1612 ; 4 fragments, us 1637 ; 2 fragments, us 1698.

Un dépôt de mobilier céramique incertain (S. B.) (fig. 161)

16. Gobelet lisse (?) en céramique à parois fines de type Mayet III daté de 75 à 1 av. J.-C. (Passelac, *in* Py dir. 1993 : 513-514). Récipient incomplet (11 fragments) dont une partie seulement du bord et de la panse est préservée. La pâte est sableuse et de couleur orange.

État de conservation : 20 % du bord ; moins de 10 % du vase. Localisation : 2 fragments, us 1570 sud-est ; 2 fragments, us 1570 N1 surface ; 6 fragments, us 1591 ; 1 fragment, us 1599.

Le mobilier métallique (N. C.) (fig. 162)

17. Epée en fer dans son fourreau. Cette épée était déformée mais non repliée. Objet restauré.

Un gros fragment d'épée d'une longueur de 490 mm est conservé, ainsi qu'une partie de la soie. La lame de l'épée est très altérée. Largeur de la lame sans fourreau : 50 mm. De nombreux fragments de fourreau ont été radiographiés. Nous pouvons observer des barrettes ou frettes de maintien. La bouterolle est caractérisée par une forme très arrondie voire camarde (1589).

Localisation : us 1574, 1 gros fragment de lame prolongée par une partie de la soie ainsi que 5 fragments plus petits de cette dernière ; us 1589, 1 fragment ; us 1573, 2 fragments ; us 1642, 2 fragments ; us 1643, 6 fragments ; us 1646, 1 fragment ; us 1647, 1 fragment.

Lots de tôles de fer et fragments provenant de l'altération de l'épée en fer et de son fourreau (non illustrés).

- Tôle de fer ou éclats (14 fragments) de dimensions inférieures ou égales à 1 cm. Éléments très probablement détachés de l'épée. Localisation : us 1570 sud-ouest.

- Tôle de fer ou éclats (32 fragments) de petites dimensions, inférieures à 10 mm. Il s'agit de fragments informes et non identifiables. Parmi ces fragments deux éclats de tôle de fer probablement détachés du fourreau. Longueurs conservées : 16 mm et 18 mm. Localisation : us 1570 fond, nord.

- Tôle de fer et éclats (14 fragments) de dimensions inférieures ou égales à 10 mm. Éléments très probablement détachés de l'épée. Localisation : us 1570 nord-ouest.

- Tôle de fer (12 fragments) très probablement détachés de l'épée. Dimensions inférieures ou égales à 15 mm. L'un de ces fragments paraît être un fragment de fourreau avec des barrettes de maintien venant sertir la tôle. Ce fragment pourrait être localisé vers la pointe à l'amorce de la bouterolle. Localisation 1570 sud-est, fond.

- Tôle de fer et éclats (12 fragments) très probablement détachés de l'épée. Il n'y a pas d'éléments caractéristiques. Dimensions inférieures ou égales à 10 mm. Localisation : us 1570 nord-est.

- Tôle de fer et éclats (13 fragments) très probablement détachés de l'épée. Il n'y a pas d'éléments caractéristiques. Dimensions inférieures ou égales à 10 mm. Localisation : us 1570 N1, surface.

- Partie distale cassée, mention portée dans l'inventaire des fouilles. Localisation : us 1574.

- 2 fragments de fer devant appartenir à l'épée et au fourreau. Longueurs max. conservées : 27 mm et 11 mm. Ce sont des tôles de fer déformées par les éclatements du métal et l'oxydation.

- Lot de 32 fragments de fer (tôle ou oxydes) informes. Dimensions inférieures à 10 mm dont une plaque identifiable avec un rivet de fixation aplati par martelage. Localisation : us 1574, sous l'épée.

- 3 fragments de tôle de fer probablement détachés de l'épée. Longueurs conservées : 15 mm, 16 mm, 17 mm. Localisation : us 1574.

- 12 éclats de fer indéterminés, très probablement issus de la détérioration de l'épée. Il n'y a pas de fragments caractéristi-

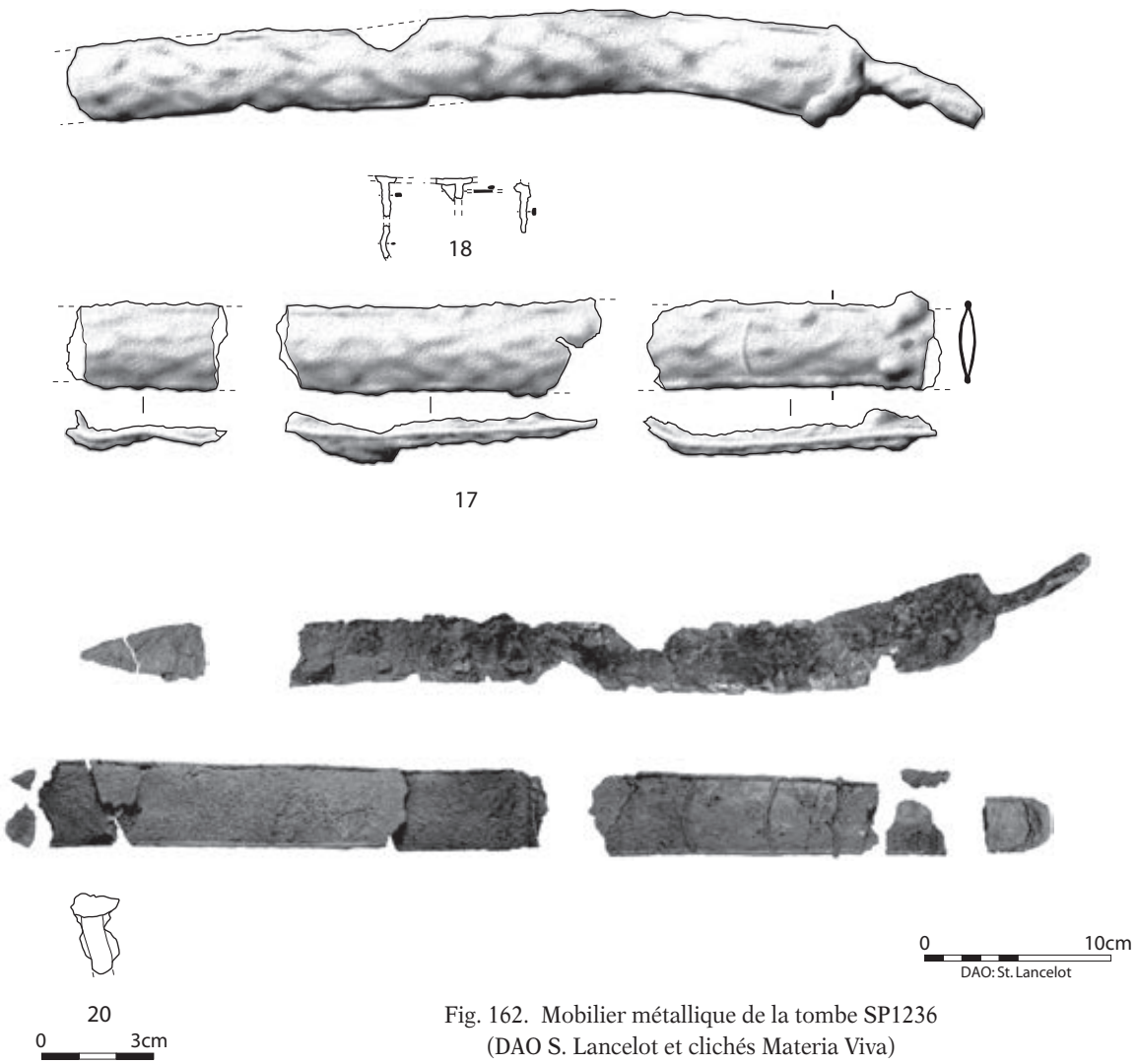

Fig. 162. Mobilier métallique de la tombe SP1236
(DAO S. Lancelot et clichés Materia Viva)

ques. Dimensions inférieures ou égales à 10 mm. Localisation : us 1613.

- 4 petits éclats de fer indéterminés. Dimensions inférieures à 10 mm. Localisation : us 1614.

- 1 éclat de tôle de fer indéterminé. Dimensions inférieures à 10 mm. Localisation : us 1632.

- 2 fragments de tôle de fer. Un fragment est inférieur à 10 mm, l'autre à 22 mm. Il n'y a pas d'éléments caractéristiques. Localisation : us 1644.

- 1 fragment de tôle de fer. Longueur conservée : 23 mm. Localisation : us 1648.

- 2 fragments de tôle de fer. Le plus gros fragment présente une section aplatie et un profil légèrement recourbé. Longueurs conservées : 16 mm et 30 mm. Localisation : us 1651.

18. Fines tiges en fer (4) fragmentaires de section quadrangulaire aplatie qui recollent partiellement (non illustré). Fonction indéterminée. Longueurs conservées : 12 mm, 13 mm, 11 mm, 15 mm.

Il pourrait s'agir de barrettes de maintien de fourreau d'épée. Localisation : us 1570 fond, nord.

19. Tige en fer fragmentaire de fonction indéterminée. Section circulaire visible au niveau de la cassure avec une pointe plus effilée et aplatie à l'autre extrémité. Longueur conservée : 26 mm. Localisation : us 1570 sud-ouest. Non illustré.

20. Clou ou rivet en fer fragmentaire, très oxydé. La tête de forme circulaire est légèrement aplatie. La tige paraît présenter une section circulaire au niveau de la cassure. Diam. de la tête : 13 mm ; longueur conservée : 22 mm. Localisation : us 1641.

Mobilier lithique au statut incertain (S. B.)

Petit galet en forme d'œuf. Il présente en surface de possibles traces de peinture rouge (longueur max. : 19 mm).

Localisation : us 1615.

Le mobilier considéré comme résiduel ou intrusif (S. B.)

Fragments (36) de céramique modelée. Localisation : 3 fragments, us 1570 ; 3 fragments, us 1570 N1 surface ; 4 fragments, us 1570 nord-est ; 1 fragment, us 1570 nord-ouest ; 2 fragments, us 1570 R4 nord-ouest ; 1 fragment, us 1570 sud-est ; 1 fragment, us 1570 N2 sud-est ; 5 fragments, us 1570 sud-ouest ; 2 fragments, us 1570 N2 sud-ouest ; 1 fragment, us 1584 ; 4 fragments, us 1585 ; 1 fragment, us 1585 sud ; 1 fragment, us 1599 ; 2 fragments, us 1603 ; 2 fragments, us 1614 ; 1 fragment, us 1649 ; 1 fragment, us 1650 ; 1 fragment, us 1655.

Fragments (3) d'amphore italique. Localisation : 1 fragment, us 1585, contre dalle sud ; 2 fragments, us 1585, contre dalle nord.

Fragments (3) d'amphore massaliète. Localisation : 1 fragment, us 1585 ; 1 fragment, us 1570 R2 surface nord-est ; 1 fragment, us 1570 N1 surface.

Fragments (2) d'amphore de Bétique de type Dressel 20. Localisation : 1 fragment, us 1570 R2 surface nord-est ; 1 fragment, us 1570 sud-est.

Fragment du marli d'une coupe de type Ritt. 12 en sigillée sud-gauloise. Localisation : us 1570 R2 surface nord-est.

Fragments (6) de céramique commune tournée à pâte sableuse cuite en mode A ou B. Localisation : 1 fragment, us 1570 nord-est ; 1 fragment, us 1570 R2 surface nord-est ; 1 fragment, us 1570 N2 sud-ouest ; 2 fragments, us 1570 sud-est ; 1 fragment, us 1585 sud.

Fragments (13) de tuile. Localisation : 1 fragment, us 1570 R2 surface nord-est ; 8 fragments, us 1570 sud-est ; 1 fragment, us 1570 sud-ouest ; 1 fragment, us 1570 N2 sud-ouest ; 1 fragment, us 1585 sud ; 1 fragment, us 1603.

9.2.1.7. Éléments de datation (S. B.)

La diversité et le nombre de dépôts de mobilier céramique dans la tombe SP1236 permettent de disposer d'indices suffisamment pertinents pour proposer une datation précise. Celle-ci s'appuie surtout sur des recoupements évidents avec des tombes de la nécropole du Paradis à Aramon et du site de Forum Kinépolis à Nîmes, elles aussi riches en mobilier. La tombe 6 de la nécropole du Paradis (Genty, Feugère 1995 : 156-157) et la sépulture SP6043 de Forum Kinépolis (*cf. supra*) ont été datées du milieu du Ier s. av. J.-C. La répartition des dépôts céramiques montre, dans les deux cas, des similitudes indéniables avec le mobilier funéraire de SP1236 (vases en céramique campanienne A tardive, en dérivée de la campanienne C, à parois fines et à pâte claire calcaire). Plus précisément, on retrouve des associations en partie identiques dans la tombe 6 de la nécropole du Paradis (coupe de type Morel 2943 en campanienne A, plat en céramique à vernis rouge pompéïen et gobelet à parois fines de type Mayet III) et dans la tombe SP6043 (gobelet à parois fines de même type, bol à anses en boucle Pasquinucci 127 et coupe de type Lamboglia 19 en céramique dérivée de la campanienne C). On retrouve certaines de ces associations dans la tombe 4 de la nécropole du Paradis (Genty, Feugère 1995 : 151-155) et la sépulture SP6039 de Forum Kinépolis (*cf. supra*), ensembles plus récents datés vers 40-20, mais la principale différence réside alors dans la disparition des vases en céramique campanienne A.

Cela nous incite à privilégier une datation pour l'enfouissement de SP1236 similaire à celle proposée aussi bien pour la tombe 6 de la nécropole du Paradis à Aramon que pour la sépulture SP6043 de Forum Kinépolis à Nîmes, soit vers 60-40 av. J.-C.

9.2.2. La tombe SP1563 (60-40 av. J.-C.)

9.2.2.1. Une tombe détruite à l'époque romaine (V. B.)

Il s'agit d'une fosse de plan rectangulaire, de direction nord-sud, recoupée au sud par une fosse (FS1234) d'époque romaine (fig. 163-164). La tombe, de 0,80 m de large, est conservée sur 1,57 m de longueur maximale et sur 0,25 m de profondeur. Elle possède un fond à peu près plan et des parois verticales ou subverticales. Le comblement est constitué d'un sédiment hétérogène limoneux brun avec des poches d'argile verte et de gravier. Elle contient de nombreuses inclusions : fragments de pierres calcaires et de *tegulae*, des tesselles, des boulettes de mortier, des fragments de céramique et de faune, non brûlés, et quelques rares fragments d'os brûlés (*cf. infra*).

Le mobilier est composé de vases complets ou presque appartenant au faciès d'époque républicaine, étroitement mêlés à des tessons se rapportant à un répertoire manifestement plus récent (*cf. infra*). Ces éléments dispersés sur toute la hauteur et sur la surface de la tombe, recollent avec des fragments issus de la fosse postérieure FS1234. Ces observations impliquent un bouleversement de la majeure partie du dépôt lors du creusement de la fosse FS1234, et surtout lors de son remblaiement. En revanche, le regroupement de plusieurs éléments d'un même vase au sein du comblement de la fosse SP1563, témoigne d'un remaniement sur place. La présence de nombreuses intrusions a conduit à renoncer à une analyse de l'organisation interne du dépôt. L'étude de la structure a donc été réduite pour l'essentiel à l'examen du mobilier céramique qu'il était plus aisé de distinguer du matériel associé aux perturbations d'époque romaine. On remarque que l'assemblage reconstitué apparaît très proche de celui de la tombe voisine SP1236 et les vases qui le composent sont dans un état de conservation assez comparable en dépit des remaniements précités. Ces observations font penser que l'on a affaire à un dépôt funéraire, ce que ne contredit pas la morphologie de la fosse similaire à celle de la tombe voisine. On note cependant l'absence de vestige d'arme parmi les rares éléments métalliques présents dans le comblement. On ne peut exclure que ces éléments susceptibles d'être recyclés aient pu être récupérés.

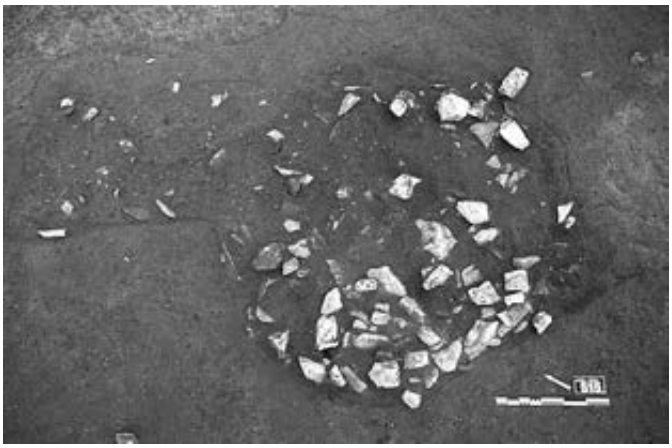

Fig. 163. Vue de la tombe SP1563 recoupée par la fosse FS1234 (cliché F. Parent)

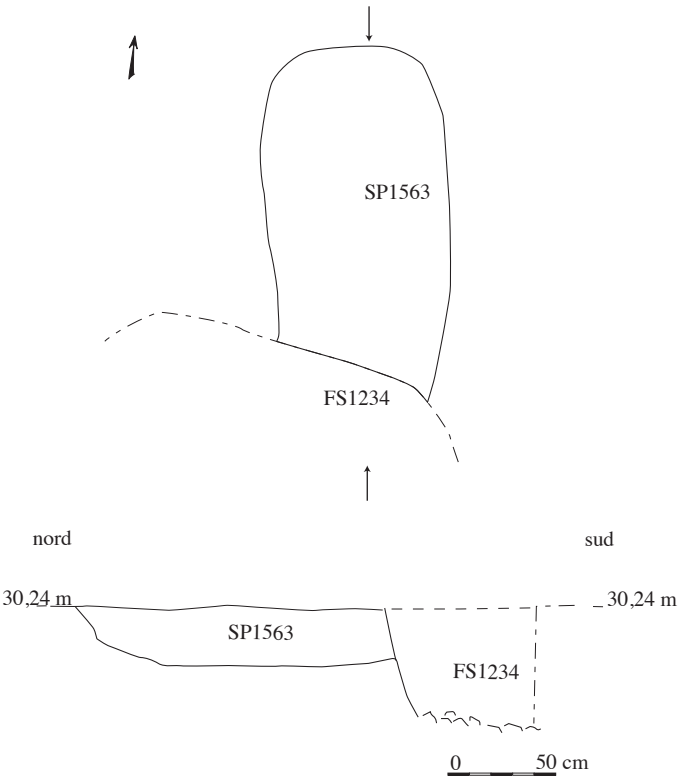

Fig. 164. Plan et coupe de la tombe SP1563 (DAO A. Recolin)

9.2.2.2. Un dépôt secondaire de crémation ? (V. B.)

Pour tenter de vérifier le caractère funéraire du dépôt, la moitié du comblement de la fosse (soit 215 l environ) a été prélevée et tamisée. Le tri des refus de tamis (mailles de 0,5, 2 et 4 mm) a livré au moins 35 fragments osseux brûlés d'un poids total de 13,1 g. Ces pièces ont une taille inférieure à 20 mm, et pour une part importante inférieure à 4 mm (9,7 g supérieurs à 4 mm, 3 g entre 2 et 4 mm et 0,4 g entre 0,5 et 2 mm). Dans ces conditions, il n'est pas possible de déterminer avec certitude s'il s'agit ou non de restes humains. La coloration dominante (gris clair) indique que les os ont été exposés à des températures élevées (supérieure à 500°C). Par ailleurs, ils présentent les stigmates caractéristiques d'une crémation à l'état frais (fissurations transverses, déformations, craquelures). La petite taille des fragments est à rapprocher des observations effectuées dans d'autres sépultures de même époque mieux conservées, qui suggèrent des gestes de dispersion dans la fosse de restes osseux préalablement réduits en miettes.

On identifie 1 fragment de vertèbre thoracique probablement humaine (1 g), des fragments de crâne (3,3 g), de diaphyse (0,8 g), également attribuables, sous toutes réserves, à un sujet humain de taille adulte d'après le stade de maturation du fragment vertébral et l'épaisseur de la corticale des os. Un fragment (0,5 g) pourrait être de la faune. Il n'est pas possible de préciser si ces restes appartiennent à un ou plusieurs sujets.

9.2.2.3. Les restes fauniques (V. F.) (fig. 158-159)

Les porcins livrent des restes droits de tête (dent supérieure, fragment d'os d'occipital, fragment de mandibule, et canine inférieure de mâle), des éléments de fémur gauche de jeune adulte, et peut-être une côte. Les bovins fournissent les éléments d'un possible même fémur gauche appartenant à un animal adulte tout juste mature de 3,4-4 ans, et une rotule gauche aussi (note 3).

À leur côté se rencontrent de nombreux restes de lapin, *Oryctologus cuniculus*, (identifié par la morphologie (Callou 1997) et par les dimensions osseuses) : condyle occipital (?), maxillaire, scapulas droite et gauche, humérus droit, fémur, quatre vertèbres cervicales, quatre vertèbres thoraciques, deux vertèbres lombaires et une sternèbre. Ils peuvent appartenir à un même animal.

Les autres vestiges osseux proviennent d'un oiseau passeriforme adulte de petite taille : humérus, ulna, fémur, tibiotarse, tarsométatarse, six vertèbres, un sacrum.

Deux fragments de coquillages ont été reconnus, l'un incertain de peigne/pétoncle glabre, *Proteopecten glaber*, l'autre de tenille/telline/flion, *Donax sp.*

Interprétation

Il est fort possible que le fémur et la rotule de bovin soient les vestiges d'une cuisse gauche déposée avec encore au moins les connexions ligamentaires entre le fémur et la rotule. Il en est de même du fémur gauche de porc.

Le statut des quelques éléments droits de tête de porc est plus difficile à cerner. L'unilatéralité des vestiges plaide faiblement en faveur d'une demi-tête.

Le fragment de coquillage marin est sûrement erratique.

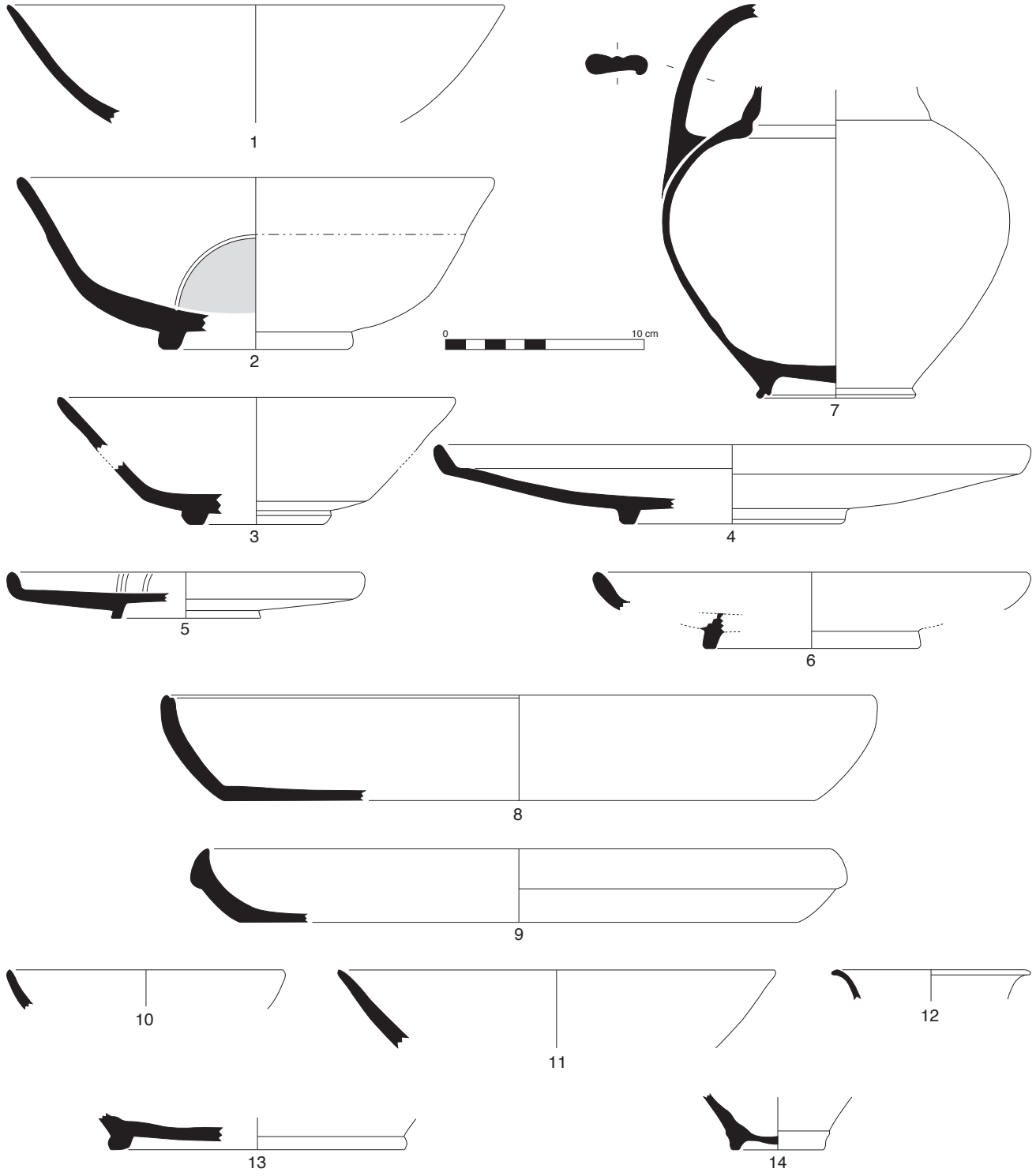

Fig. 165. Mobilier céramique de la tombe SP1563 (dessin S. Barberan)

9.2.2.4. Le mobilier

Les dépôts de mobilier céramique (S. B.) (fig. 165)

1. Coupe de type Morel 2943 en céramique campanienne A tardive, datée de 125 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 150), voire de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 523). Vase incomplet en 22 fragments dont le fond est manquant, tout comme une petite portion du bord et de la panse. Le vernis est en bon état et les parois sont peu concrétionnées.

État de conservation : 90 % du bord ; 75 % du vase. Localisation : us 1563.

2. Coupe de type Morel 2943 en céramique campanienne A tardive. Vase incomplet en 3 fragments, concrétionné et qui présente par endroits quelques déformations. Le vernis est assez bien conservé et il adopte de nombreuses nuances de couleur, à l'intérieur comme à l'extérieur du récipient. La surface interne du fond est soulignée par un disque d'empilement de couleur rouge orange pris dans un cercle incisé.

État de conservation : 30 % du bord ; 30 % du fond ; 25 à 50 % du vase. Localisation : us 1234.

3. Coupe de type Lamboglia 16 en céramique dérivée de la campanienne C datée de 75 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 401), voire de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 1058). Vase incomplet en 10 fragments pour lequel seule une partie du bord et du fond est conservée. Le vernis a entièrement disparu.

État de conservation : 30 % du bord ; 25 % du fond ; 25 % du vase environ. Localisation : us 1563.

4. Plat de type Lamboglia 5/7 en céramique dérivée de la campanienne C daté de 100 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 400-401), voire de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 1056). Vase incomplet en 17 fragments dont le vernis a entièrement disparu. Des concrétions sont visibles sur les parois interne et externe.

État de conservation : 75 % du bord ; 50 % du fond ; 50 % du vase environ. Localisation : us 1563.

5. Assiette de type Lamboglia 5 en céramique dérivée de la campanienne C datée de 100 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 400). Vase incomplet en 8 fragments dont le vernis est conservé par endroits. La surface interne du fond est décorée de plusieurs cercles incisés concentriques.

État de conservation : 40 % du bord ; 50 % du fond ; 75 % du vase. Localisation : us 1563.

6. Assiette de type Lamboglia 5 ou 7 en céramique dérivée de la campanienne C. Vase dont il ne subsiste qu'une petite partie du bord (3 fragments) et du fond (1 fragment). Le vernis a entièrement disparu et les tranches sont particulièrement émoussées.

État de conservation : 10 % du bord ; 10 % du fond ; moins de 10 % du vase ? Localisation : us 1563.

7. Cruche de type indéterminé, probablement à embouchure large de type CL-REC 3a ou 3b, en céramique tournée à pâte claire calcaire. Vase en 44 fragments. Le col est manquant et il est donc impossible de déterminer la forme exacte de cette cruche.

État de conservation : 100 % du fond ; 75 % du vase ? Localisation : 43 fragments, us 1563 ; 1 fragment, us 1234.

8. Patina de type COM-IT 6c en céramique commune italique datée de 100 av. J.-C. à 50 ap. J.-C. (Bats, *in* Py dir. 1993 : 360). L'apparition de cette forme pourrait cependant remonter au milieu du IIe s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 1012). Vase incomplet en 36 fragments.

État de conservation : 40 % du bord ; 50 % du fond ; 50 % du vase environ. Localisation : us 1563.

9. Plat de type R-POMP 3 en céramique à vernis rouge pompéïen daté de 90 à 30 av. J.-C. (Passelac, *in* Py dir. 1993 : 546). Vase incomplet (23 fragments), d'origine non italique, à pâte calcaire de couleur beige claire qui rend ce récipient impropre à un passage sur le feu. Il est concrétionné à l'intérieur et à l'extérieur. De fins sillons concentriques sont malgré tout visibles sur la surface interne du fond.

État de conservation : 30 % du bord ; 25 % du fond ; 25 % du vase environ. Localisation : us 1563.

Les dépôts de mobilier céramique incertains (S. B.)

10. Bord et anse disjoints d'un bol à anses en boucle de type Pasquinucci 127 en céramique campanienne B ou B-oïde daté de 150 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 152). Vase très incomplet en 3 fragments dont le vernis est en grande partie écaillé.

État de conservation : 10 % du bord ; moins de 10 % du vase. Localisation : 2 fragments, us 1563 ; 1 fragment, us 1234.

11. Bord de coupe de type Morel 2942 en céramique dérivée de la campanienne A datée de 75 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 399), voire de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 1052). Vase incomplet pour lequel 4 fragments du bord seulement nous sont parvenus. Le vernis a presque entièrement disparu.

État de conservation : 25 % du bord ; 10 % du vase ? Localisation : us 1563.

12. Bord de coupelle de type Lamboglia 18 en céramique dérivée de la campanienne C datée de 75 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 401). Vase très incomplet (2 fragments du bord) dont le vernis est relativement bien conservé.

État de conservation : 25 % du bord ; 10 % du vase ? Localisation : us 1563.

13. Fond de probable cruche de type indéterminé en céramique tournée à pâte claire calcaire. La portion conservée du fond de ce vase, probablement de grande taille, est en 3 fragments.

État de conservation : 50 % du fond ; moins de 10 % du vase. Localisation : 1 fragment, us 1563 ; 2 fragments, us 1234.

14. Fond de probable petite cruche de type indéterminé en céramique tournée à pâte claire calcaire.

Localisation : us 1234.

75 panses de céramique tournée à pâte claire calcaire n'ont pas pu être associées à l'un ou l'autre des fonds de cruches décrits ci-dessus.

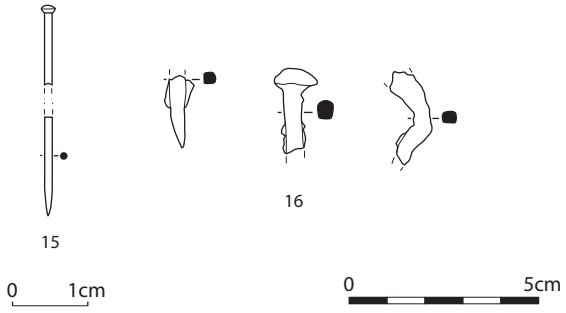

Fig. 166. Mobilier métallique de la tombe SP1563 (dessin S. Lancelot)

Localisation : 37 fragments, us 1563 ; 38 fragments, us 1234.

42 panses de céramique dérivée de la campanienne C n'ont pas pu être apparentées aux vases de cette catégorie déposés dans la tombe.

Localisation : 40 fragments, us 1563 ; 2 fragments, us 1234.

Le mobilier métallique de statut incertain (N. C.)

15. Petite épingle en bronze complète, non restaurée. Elle est constituée de 2 fragments qui recollent. Tête de profil hémisphérique de 2 mm de diamètre. Tige de section circulaire de 1 mm de diamètre. Pointe effilée. Longueur conservée : 22 mm.

16. Deux clous en fer fragmentaires et 4 fragments de tiges dont une présentant une extrémité appointée. Tous ces fragments appartiennent à des clous ou rivets en fer. Sur l'ensemble de ces éléments, des traces ligneuses (bois de nature indéterminée) sont observables.

Le premier clou présente une tête de profil hémisphérique de 1,2 cm de diamètre et une tige vraisemblablement de section quadrangulaire. Longueur conservée : 23 mm ; épaisseur de la tige : 5 mm.

Le second clou présente une tête aplatie de forme quadrangulaire de 8 mm de côté et une tige vraisemblablement de section quadrangulaire de 4-5 mm. Longueur conservée : 15 mm.

Le mobilier considéré comme résiduel ou intrusif (S. B.)

Fragments (3) de dolium. Localisation : us 1234.

Fragment de sigillée sud-gauloise à décor moulé. Localisation : us 1563.

Fragments (2) de céramique modelée. Localisation : us 1563.

Fragments (3) de mortier à pâte claire calcaire. Localisation : 1 fragment, us 1563 ; 2 fragments, us 1234.

Fragments (22) de céramique commune tournée à pâte sableuse cuite en mode A. Localisation : 7 fragments, us 1563 ; 15 fragments, us 1234.

Fragments (67) de céramique commune tournée à pâte sableuse cuite en mode B. Localisation : 13 fragments, us 1563 ; 54 fragments, us 1234.

Fragments (3) d'amphore gauloise à pâte sableuse. Localisation : us 1234.

Fragments (9) d'amphore gauloise à pâte calcaire. Localisation : us 1234.

Fragment de céramique à pâte claire calcaire engobée. Localisation : us 1234.

Fragment de campanienne A. Localisation : us 1234.

Bord de couvercle de type CL-REC 15e en céramique tournée à pâte claire calcaire daté de 75 à 180 ap. J.-C. Localisation : us 1234.

Fragments (54) de tuile. Localisation : 37 fragments, us 1563 ; 17 fragments, us 1234.

9.2.2.5. Éléments de datation (S. B.)

Les bouleversements qui ont affecté la sépulture SP1563 sont sans doute en grande partie à l'origine des dommages causés au mobilier céramique (taux de fragmentation et état de conservation très lacunaire dans quelques cas). Ils ne facilitent pas la détermination du nombre réel de vases déposés dans la tombe, celui-ci s'élevant au minimum à neuf individus. Nous noterons cependant qu'à l'exclusion des cruches en céramique tournée à pâte claire calcaire et en tenant compte des dépôts de mobilier céramique possibles dans la sépulture SP1563, on dénombre, comme dans SP1236, 11 vases. En outre, ces deux tombes livrent un panel similaire de catégories et de formes puisqu'on recense dans chacune d'entre elles :

- un plat en céramique à vernis rouge pompéïen de type R-POMP 3 ;
- une coupe de type Morel 2942 en céramique dérivée de la campanienne A ;
- deux vases en céramique campanienne A tardive (dont la coupe Morel 2943 renseignée dans les deux sépultures) ;
- un bol à anses en boucle de type Pasquinucci 127 en céramique campanienne B ou B-oïde ;
- cinq vases en céramique dérivée de la campanienne C (1 coupe, 1 coupelle et 3 assiettes).

De telles similitudes indiquent que l'enfouissement de la sépulture SP1563 intervient, comme pour la tombe SP1236 toute proche et même s'il est impossible d'affirmer que ces deux ensembles sont strictement contemporains, vers 60-40 av. J.-C.

9.3. Le groupe de la zone 5

9.3.1. La tombe SP5051

9.3.1.1. UNE TOMBE EN FOSSE (V. B.)

La sépulture est aménagée dans une fosse oblongue au grand axe de direction nord-sud, légèrement plus profonde au

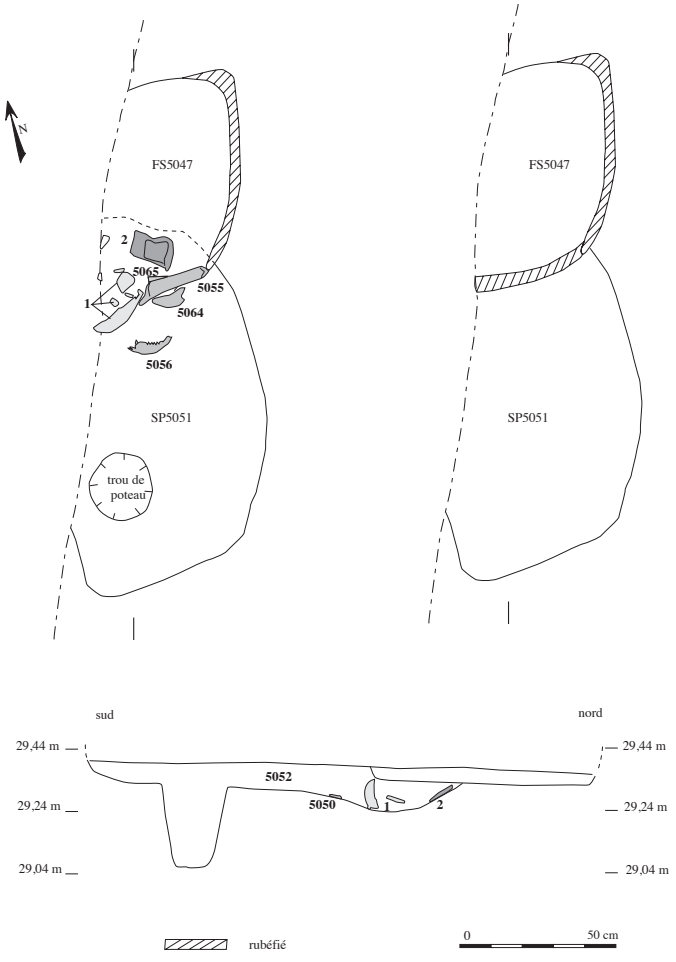

Fig. 167. Plan et coupe de la tombe SP5051 et de la fosse FS5047 (DAO A. Recolin d'après V. Bel)

Fig. 168. Vue de la tombe SP5051 (cliché V. Bel)

nord (0,14 m) qu'au sud (0,06 m) (fig. 167-168). Les parois inscrites dans le substrat limoneux jaune présentent un tracé irrégulier, mais leur profil n'est pas déterminable dans la mesure où la tombe a subi un fort dérasement que l'on peut, pour une large part, attribuer aux labours. De fait, des sillons, d'axe nord-sud, sont nettement visibles au sommet du comblement. Par ailleurs, la plus grande partie de la paroi ouest et l'angle nord-ouest ont été détruits par une tranchée. Les dimensions maximales observées sont respectivement de 1,15 m pour la longueur et de 0,65 m pour la largeur. Le fond en cuvette est percé au sud-ouest par un trou de poteau circulaire de 0,20 m de diamètre et 0,27 m de profondeur. Son colmatage est en tous points similaire au comblement de la fosse SP5051. Il n'a donc pas été possible de déterminer si ce trou de poteau, apparemment isolé, avait été implanté avant ou après la fermeture et le colmatage de la tombe. Son interprétation (élément de marquage ou de maintien) reste donc ouverte.

Les dépôts de mobilier ont été retrouvés en place, sur le fond de la fosse, regroupés à l'extrémité nord. Ils se composent de restes osseux de faune (*cf. infra*), d'un umbo replié en fer (n° 2), placé contre la paroi nord, et d'un fond de cruche en céramique commune à pâte claire calcaire (n° 1) dont la plus grande partie a été détruite par la tranchée. Plusieurs éléments de paroi provenant sans doute de ce récipient ont été retrouvés dans un sillon très profond qui recoupe la fosse et remanie des fragments de paroi rubéfiée et des charbons de bois issus de la fosse voisine FS5047.

À l'exception de ces éléments intrusifs, le comblement (us 5052) n'a livré que de rares inclusions anthropiques, dont une petite perle (n° 3), des fragments d'os brûlés (*cf. infra*) et des restes carbonisés, recueillis après tamisage de l'ensemble de la couche (soit 40 l environ). On ne dispose d'aucun argument permettant de déterminer si la fosse a été ou non colmatée lors de sa fermeture.

9.3.1.2. *Un dépôt secondaire de crémation ? (V. B.)*

Le caractère funéraire de la fosse SP5051 suggéré par la présence d'un umbo en fer volontairement replié, est renforcé par la découverte de rares fragments osseux brûlés, dont on ne peut malheureusement pas affirmer qu'ils sont bien humains. Il s'agit de 2 fragments d'os brûlés (dont un fragment d'os long) de 2 et 7 mm environ, d'un poids total d'environ 0,1 g. La teinte des pièces (blanche à gris bleu), témoigne d'une exposition à de fortes températures (supérieures à 500°C).

9.3.1.3. Un dépôt de faune (V. F.) (fig. 158-159)

Les pièces des lots 5055, 5064 et 5065 proviennent toutes d'un fémur gauche de bovin probablement adulte, de largeur minimale diaphysaire (SD), 27,3. La pièce 5056 manque dans notre inventaire. Relevé et clichés photographiques (fig 171-172) dessinent ce qui nous semble être la partie rostrale de la branche horizontale d'une mandibule gauche d'un porcin femelle plutôt adulte, posée sur sa face médiale (note 4).

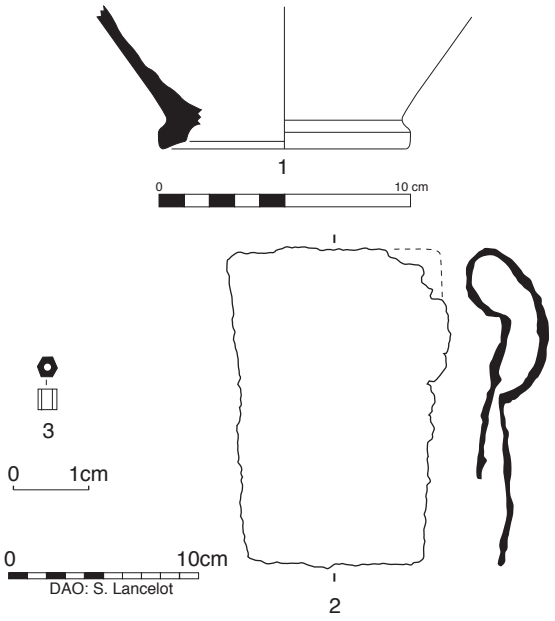

Fig. 169. Mobilier de la tombe SP5051
(dessin S. Barberan, S. Lancelot)

9.3.1.4. Le mobilier

Le dépôt de mobilier céramique (S. B.) (fig. 169)

1. Cruche de type indéterminé en céramique tournée à pâte claire calcaire. Vase incomplet en 45 fragments dont il ne subsiste que le fond.

État de conservation : 50 % du fond ; moins de 50 % du récipient. Localisation : us 5053.

Le dépôt de mobilier métallique (N. C.) (fig. 169)

2. Umbo de bouclier en fer vraisemblablement complet, non restauré. Il a été brisé et replié intentionnellement avant d'être déposé dans la sépulture. Une des ailettes était entièrement rabattue sur l'autre. Il est composé de 10 fragments qui recollent partiellement.

Il s'agit d'une partie de l'arme défensive à profil en oméga majuscule, l'umbo croisant transversalement la spina verticale du bouclier. Les ailettes de forme trapézoïdale sont légèrement rétrécies à leur extrémité. Elles assurent la fixation de cette pièce sur le bouclier au moyen de dispositifs non visibles. Le profil convexe est peu accusé, tandis que les ailettes sont légèrement relevées. La partie médiane ou transversale bombée de l'umbo est bordée d'un ourlet épaissi assez distinct sur les deux rebords de la face externe, tandis que la section des ailettes est plate, ne présentant aucun renfort.

Longueur totale : 280 mm. Largeur max. à la partie médiane : 120 mm. Largeur max. à l'extrémité des ailettes : 100 mm. Largeur max. des ailettes à la liaison avec la partie médiane : 105 mm.

Localisation : us 5054.

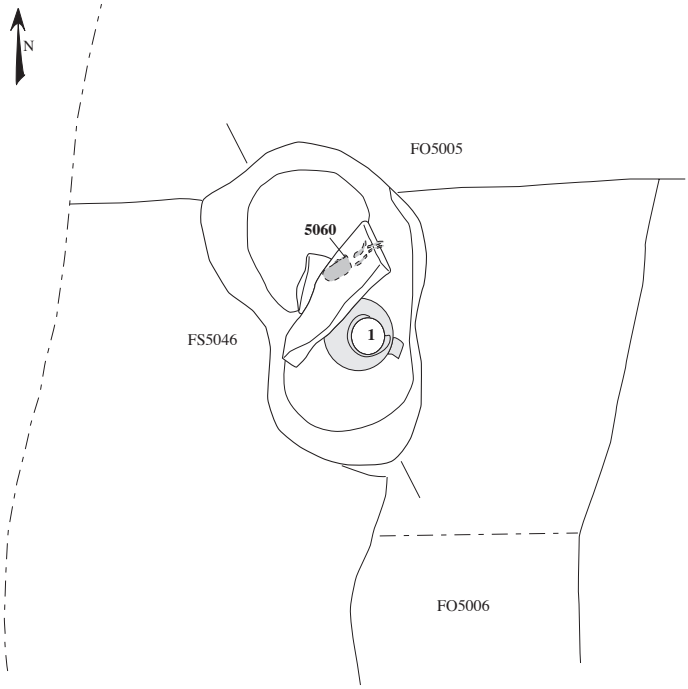

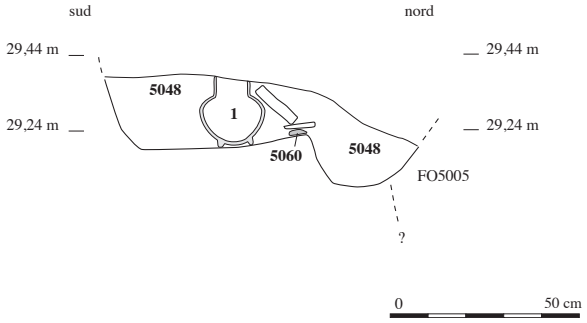

Fig. 170. Plan et coupe de la tombe FS5046
(DAO A. Recolin d'après V. Bel)

Petit mobilier au statut incertain (N. C.) (fig. 169)

3. Petite perle en lignite de couleur noire, de section polygonale, percée d'un trou circulaire. Longueur conservée : 3 mm ; largeur : 2,5 mm. Une extrémité semble présenter une cassure. Localisation : us 5052.

3 petits fragments de fer indéterminés de dimensions inférieures à 5 mm (non illustrés). Localisation : us 5052.

9.3.2. La fosse de crémation FS5047 (V. B., N. C.)

À son extrémité nord, la tombe SP5051 est recoupée par une petite fosse au fond et aux parois rubéfiées (FS5047) dont la partie occidentale, détruite par la tranchée n'est pas conservée (fig.

Fig. 171. Vue de la tombe FS5046 (cliché V. Bel)

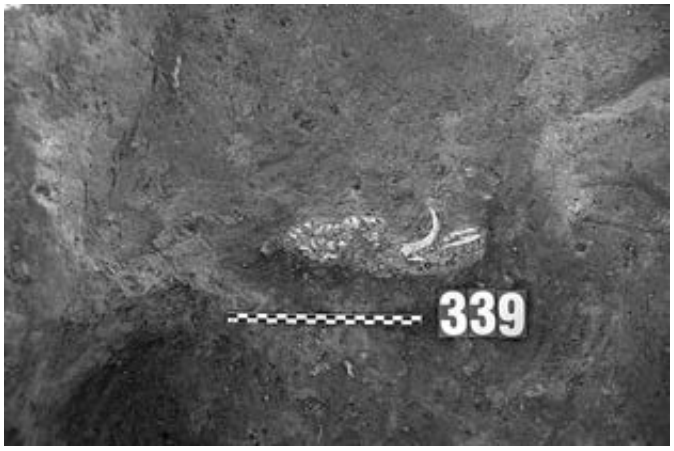

Fig. 172. Détail du dépôt de faune de la tombe FS5046 (cliché V. Bel)

166). Les parois subsistantes présentent un tracé légèrement arqué et les angles sont arrondis. Comme la tombe voisine, la fosse FS5047 a été fortement arasée par les labours, et la profondeur observée n'excède pas 0,05 m. Le fond plat est rubéfié sur 4 à 5 cm d'épaisseur et les parois sur environ 3 cm.

Le comblement de la fosse (us 5047 entièrement prélevé et tamisé) est constitué d'un sédiment limoneux jaune mêlé de nodules de terre cuite et dépourvu de mobilier à l'exception de petits fragments de fer principalement issus de la partie méridionale de la fosse et qui pourrait provenir du dépôt de la sépulture SP5051. Il s'agit d'un lot de 18 minuscules éclats de fer de dimensions inférieures à 10 mm, avec sur l'un d'entre eux la présence de fibres (vraisemblablement de l'os de nature indéterminée) restés soudés par l'oxydation (non illustrés).

Les refus de tamis ont également livré quelques fragments végétaux carbonisés. La forte coloration des parois et du fond suggère d'interpréter cette petite fosse comme un four ou une structure de crémation. En l'absence de mobilier et de restes osseux brûlés, on ne peut préciser si son implantation au contact de la tombe est fortuite ou intentionnelle, et si elle s'insère ou non dans le cadre des pratiques funéraires.

9.3.3. La tombe FS5046 (150-75 av. J.-C.)

9.3.3.1. Une tombe en fosse avec couverture ou dispositif de signalisation (V. B.)

Il s'agit d'une petite fosse de plan ovoïde de 0,87 m de long et 0,55 m de largeur maximale, conservée sur 0,25 m de profondeur (fig. 170-171). Elle présente dans la partie inférieure un double creusement : le premier au nord, de forme circulaire à profil en cuvette, de 0,45 m de diamètre environ et de 0,25 m de profondeur ; le second, au sud, de plan ovoïde (0,70 m par 0,40 m), à fond plat et parois sub-verticales, de 0,20 m de profondeur. Le comblement (us 5048), homogène sur toute la surface et sur toute la hauteur, ne permet pas de déterminer s'il s'agit de creusements contemporains ou échelonnés dans le temps.

Le dépôt est composé d'une mandibule de porc (5060) et d'une cruche en céramique à pâte claire calcaire (n° 1). Il repose sur le fond, à la limite des deux creusements (5060), ou dans la partie méridionale (n° 1). Cette localisation conduit, dans l'hypothèse d'un aménagement en deux temps, à l'associer à la fosse sud. Dans cette hypothèse, et en l'absence d'élément remanié dans la partie nord du comblement, on conclura à la postériorité du dépôt méridional sur la fosse circulaire, elle-même implantée dans le colmatage du fossé FO5005. Une partie du col et du rebord de la cruche est manquante, très probablement détruite par les labours ou lors du décapage.

Le dépôt de faune est surmonté d'une petite dalle de calcaire horizontale sur laquelle repose un fragment de dalle de plus grande taille, appuyé contre la panse de la cruche. Les deux pierres ne recollent pas, mais il est possible que l'élément supérieur ait été tronqué par les labours. Cet aménagement est situé à la limite des deux *loculi*, mais semble toutefois lié à la fosse méridionale et au dépôt. La position des pierres fait penser que l'on a affaire à un dispositif de signalisation, du moins si l'on admet que les dalles sont en place, ce qui ne va pas de soi. En effet, on ne peut écarter l'hypothèse de l'effondrement d'une couverture dans la fosse, d'autant que par ailleurs, rien ne permet de déterminer si celle-ci a été ou non remblayée intentionnellement.

La localisation de la fosse à l'intersection de deux fossés parcellaires, la présence d'un possible dispositif de marquage et d'un dépôt de faune associé à un vase sont autant d'éléments qui permettent de l'interpréter comme une borne. En revanche, la proximité d'un dépôt de crémation (SP5051) et la découverte d'une soie d'épée en fer dans une petite fosse arasée à environ 1 m au sud (*cf. infra*) plaident en faveur d'une interprétation funéraire, même si la présence de restes osseux brûlés n'est pas du tout assurée (*cf. infra*). Cet argument n'est toutefois pas déterminant dans la mesure où les restes du bûcher sont souvent

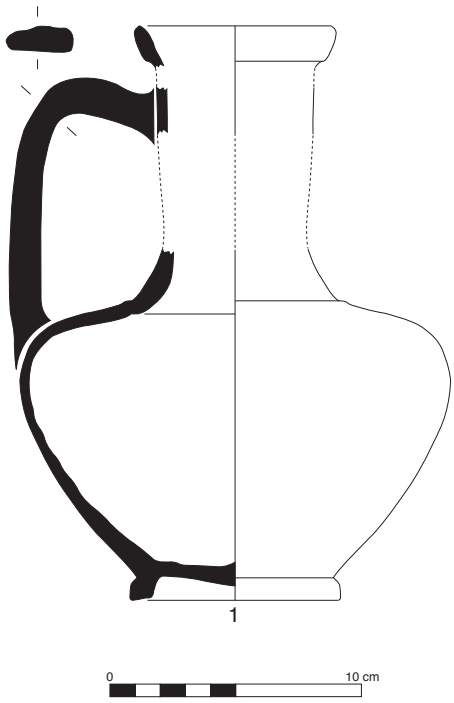

Fig. 173. Mobilier de la tombe FS5046 (dessin S. Barberan)

extrêmement ténus dans les tombes des IIe s. et Ier av. J.-C. Leur dispersion dans le comblement, souvent dans la partie supérieure (*cf. supra* : SP1236), les expose plus facilement aux destructions. Par ailleurs, à l'exception de l'umbo, la composition du dépôt de la fosse FS5046 est très comparable à celle de la tombe voisine SP5051. Le dépôt de mandibule de porc est fréquent dans les tombes nîmoises de même époque. Bien qu'atypique, la morphologie de la fosse trouve des comparaisons sur le site du Forum Kinépolis (SP6024 : *cf. supra*, chapitre 6) et du Forum des Carmes (tombe 5 : *cf. supra*, chapitre 1). Rien ne s'oppose donc à ce que la fosse SP5046 soit un dépôt funéraire, mais on manque d'argument décisif permettant de trancher.

9.3.3.2. Un dépôt secondaire de crémation ? (V. B.)

Le tamisage (mailles de 0,5, 2 et 4 mm) de l'ensemble du sédiment issu de la partie méridionale et de la partie inférieure du loculus septentrional (environ 50 l) a livré des restes végétaux carbonisés et des vestiges ténus d'os brûlés. Il s'agit de 2 petites esquilles blanchâtres qu'il semble possible d'interpréter comme des fragments de corticale osseuse brûlée d'espèce indéterminée. La taille des éléments (2 mm) et la faible masse osseuse qu'ils représentent (environ 0,1 g) invitent à considérer cette détermination avec prudence.

9.3.3.3. Le dépôt de faune (V. F.) (fig. 172)

D'après les croquis et les clichés photographiques, nous avons reconnu la partie rostrale de la branche horizontale d'une

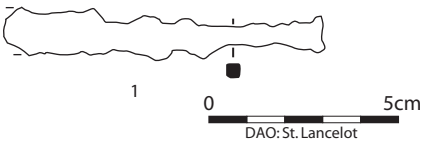

Fig. 174. Mobilier de la fosse FS5063 (DAO S. Lancelot)

mandibule gauche d'un porcin mâle plutôt adulte, qui est posée sur sa face ventrale.

9.3.3.4. Le dépôt de mobilier céramique (S. B.) (fig. 173)

1. Cruche de type CL-REC 2b en céramique tournée à pâte claire calcaire datée de 150 à 50 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 225). Le profil de la lèvre correspond à la variante bd 1 (Py *et al*. 2001 : 807). Récipient incomplet en 135 fragments dont une grande partie du col a disparu. La pâte est verdâtre et les cassures sont peu émoussées.

État de conservation : 100 % du fond ; 10 % du bord ; 75 % du vase ? Localisation : us 5049.

9.3.3.5. Éléments de datation (S. B.)

La cruche de type CL-REC 2b en céramique à pâte claire calcaire découverte dans la fosse FS5046 s'avère être un indice isolé en faveur d'une datation dans le courant de la seconde moitié du IIe s. et au début du Ier s. av. J.-C. : cadre chronologique appliqué à la tombe du 9, rue Villeperdrix où un récipient du même type avait été déposé (*cf. supra*).

9.3.4. La fosse FS5063 (V. B., N. C.)

Elle est apparue dans le substrat limoneux jaune, au sud-est de la tombe FS5046 et du croisement des fossés FO5005 et FO5006, à 0,25 m de la bordure est du fossé FO5006. Il s'agit d'un fond de fosse de forme ovale (0,55 par 0,30 m), conservé sur à peine 20 mm de profondeur, recoupée à l'ouest par un sillon de labour. Son comblement limoneux brun gris a livré un fragment d'épée en fer. La faible profondeur et la morphologie de cette structure pourraient faire penser qu'il s'agit d'une structure agraire ancienne qui aurait remanié un élément situé initialement sur le sol à proximité de la sépulture voisine (?).

1. Soie d'épée en fer. Extrémité aplatie de section circulaire de 9 mm de diamètre. Fragment fortement altéré par l'oxydation. Longueur conservée : 85 mm (fig. 174).

9.4. Les sépultures de la zone 3

9.4.1. La tombe SP3322 (100-75 av. J.-C.)

9.4.1.1. Une tombe en fosse avec couverture en bois (V. B.)

Il s'agit d'une fosse de plan quadrangulaire, aux angles ar-

Fig. 175. Vue du sommet du remplissage de la tombe SP3322 (cliché V. Bel)

rondis, au grand axe de direction est-ouest, inscrite dans les limons jaunes à concrétions carbonatées. Le sol d'utilisation de la tombe n'est pas conservé. Le sommet de la structure, apparu à 29,87 m d'altitude, a été entaillé à l'est sur une dizaine de centimètres de profondeur lors de la découverte. Cette destruction a pu affecter une partie du dépôt, notamment les éléments d'amphore et peut-être aussi le rebord du cratère n° 18 qui présente des cassures anciennes (*cf. infra* et fig. 175-177).

La fosse est conservée sur 0,35-0,42 m de profondeur et mesure environ 1,35 m de long et 0,60-0,75 m de large à l'ouverture. Le fond est plat et les parois sont verticales mais irrégulières, en raison de la présence de galeries de fouisseurs. La paroi occidentale présente, à 0,22 m du fond environ, une banquette de 0,10-0,15 m de large qui se prolonge, en plus étroit, sur une trentaine de centimètres le long des parois nord et sud.

Le comblement de la fosse est constitué d'un sédiment limoneux brun gris, homogène sur toute son épaisseur, et comportant des inclusions de petite taille (éclats calcaires, rares fragments de céramique modelée ou de charbons de bois). Plusieurs indices font penser que ce sédiment résulte d'un colmatage progressif de la fosse postérieurement à sa fermeture. Le premier est donné par la présence, le long des bords, de poches de limons échelonnées sur toute la hauteur du remplissage. Tout porte à croire que ces nodules proviennent de l'altération des parois au cours du colmatage. Un autre argument est donné par le caractère peu compact du remplissage qui laisse apparaître de petits espaces vides à plusieurs endroits, notamment sous les récipients. Enfin et surtout, la disposition d'une partie du mobilier, « en suspension » à différentes hauteurs du comblement, semble correspondre à l'effondrement d'aménagements en bois à l'intérieur de la tombe *(cf. infra*). Le mode d'affaissement de l'un des récipients (n° 9) implique d'ailleurs l'existence d'un espace vide immédiatement sous-jacent, puisque certains des panneaux disjoints se sont écartés en dehors du volume initial du vase (fig. 177-179).

Ce faisceau de présomptions nous incite donc à restituer un

Fig. 176. Vue de la partie intermédiaire du remplissage de la tombe SP3322 (cliché V. Bel)

dispositif de couverture, sous la forme d'une dalle qui aurait été récupérée par la suite, ou, plus vraisemblablement, d'un couvercle en bois. Cette dernière solution s'accorde mieux avec la présence au sommet du remplissage de tessons d'amphore qui pourraient avoir été placés à l'origine sur la couverture de la tombe (*cf. infra*). L'existence de parois construites (coffrage de bois), suggérée par la verticalité des parois et la forme de la fosse, semble toutefois contredite par l'effritement des bords qui paraissent avoir été laissés à l'air libre.

9.4.1.2. Un dépôt secondaire de crémation dispersé dans la tombe (V. B.)

Le colmatage de la tombe SP3322 a livré 34 fragments d'os brûlés d'une masse totale de 2,2 g. Six fragments (0,9 g) ont été recueillis lors de la fouille et le reste dans les refus du tamisage de l'ensemble du colmatage (maille de 2 mm). Les esquilles repérées en fouille ont été localisées : au sud-est des plats n° 1 et 13 ; sur le fond de la fosse ; sous la grande urne n° 9, 30 mm au-dessus du fond (3368) ; et enfin, dans le vase n° 9, 4 cm au-dessus de la base du récipient. Cette dispersion pourrait rendre compte d'un dépôt des restes osseux dans la partie orientale de la

Fig. 177. Vue de la partie inférieure du remplissage de la tombe SP3322 (cliché V. Bel)

Fig. 178. Vue des dépôts sur le fond de la tombe SP3322 (cliché V. Bel)

tombe, sur le fond de la fosse et/ou sur un niveau intermédiaire (*cf. infra*). Dans la mesure où la plupart des esquilles sont concentrées autour de la grande urne n° 9, on peut envisager l'éventualité d'un dépôt regroupé à l'origine dans ce récipient, qui aurait été ensuite dispersé par les fouisseurs. Le vase étant dépourvu de fond (*cf. infra*), un tel dépôt ne peut avoir été mis en place qu'après l'installation du vase dans la tombe.

Les fragments osseux ont entre 2 et 10 mm de long. Les plus importants mesurent 5 à 10 mm et sont probablement humains Il s'agit de fragments de diaphyses ou d'épiphyse dont l'un pourrait correspondre à un élément de fémur de taille adulte d'après l'épaisseur de la corticale. Parmi les pièces de moins de 10 mm2, on identifie un fragment de crâne pouvant être humain dont les tables internes et externes sont bien différenciées par le diploë, ainsi que deux fragments de moins de 0,1 g d'os de faune immature. La coloration des pièces est très variable (noire dans l'épaisseur et blanche en surface, gris bleu ou blanche) et dénote une crémation hétérogène d'une température de plus de 300°C. L'une des esquilles présente des fissures transverses, caractéristiques d'une crémation à l'état frais.

Les refus de tamis (mailles de 2 et 4 mm) ont également livré 38 fragments de charbons de bois (dont 4 seulement de plus de 10 mm2), 5 fragments carbonisés indéterminés, deux graines et deux pépins de raisin également carbonisés (ces restes n'ont pas été étudiés).

9.4.1.3. Des dépôts étagés (V. B.)

Le mobilier de la tombe comprend 20 vases, un casque en bronze, une épée, un umbo, une fibule, un poignet et un fragment de plaque de serrure de coffret, un possible fléau de balance et des éléments de fixation en fer, ainsi que quelques tessons isolés de céramique commune probablement intrusifs ou résiduels (*cf. infra*). Les dépôts ont été relevés à différentes hauteurs du remplissage de la fosse.

Dépôts sur le fond de la tombe

Une partie des vases repose au contact du fond de la fosse (fig. 178-179). C'est le cas de la patina (n° 13), dans l'angle nord-est, du petit mortier (n° 12), dans l'angle sud-ouest, de la coupe n° 2, du bol n° 4 et de la coupelle n° 3 disposées de part et d'autre de la patina. Celle-ci est placée en position fonctionnelle, comme le mortier et la coupelle n° 3. En revanche, la coupe n° 2 et le bol n° 4 sont inclinés l'un vers l'autre, la première reposant sur la vasque du second (fig. 177). Cette position pourrait résulter de la chute d'une dalle de calcaire dont l'impact est visible sur la coupe. À l'origine, le bol n° 4 devait être en position fonctionnelle et surmonté de la coupe n° 2. Quant à la coupe n° 1, posée à l'envers sur la patina, elle est certainement conservée dans sa position initiale.

Dépôts conservés à distance du fond

On distingue par ailleurs une série de dépôts dont le plan de pose est situé au-dessus du sol apparent de la tombe et de la base des vases précédents, tout en étant très proche (20-30 mm). C'est le cas d'un lot d'ossements de faune (3387 à 3392 : *cf. infra*) placés au sud-est et dans la partie centrale de la fosse (fig. 178-179). Au même niveau, on trouve un ensemble de pièces en fer, dont une barre ou fléau (n° 25, en appui sur le lot de faune 3391-3392), des attaches de fixation et des éléments de coffret (n° 26, 27, 28 et 29) à seulement 10-20 mm du fond et de la base de la patina (fig. 178-179). Si l'activité des fouisseurs a pu soulever les éléments les plus petits, voire les pièces osseuses de faune, cette éventualité est plus douteuse dans le cas de dépôts plus volumineux, retrouvés dans une position comparable, comme le vase zoomorphe (n° 20) qui repose, en équilibre instable, sur la coupelle n° 3, 40 mm au-dessus du fond (fig. 177 et 179).

On relève, dans le même secteur, une grande urne brisée en place (n° 9), posée sur la panse, ouverture vers l'est (fig. 176,

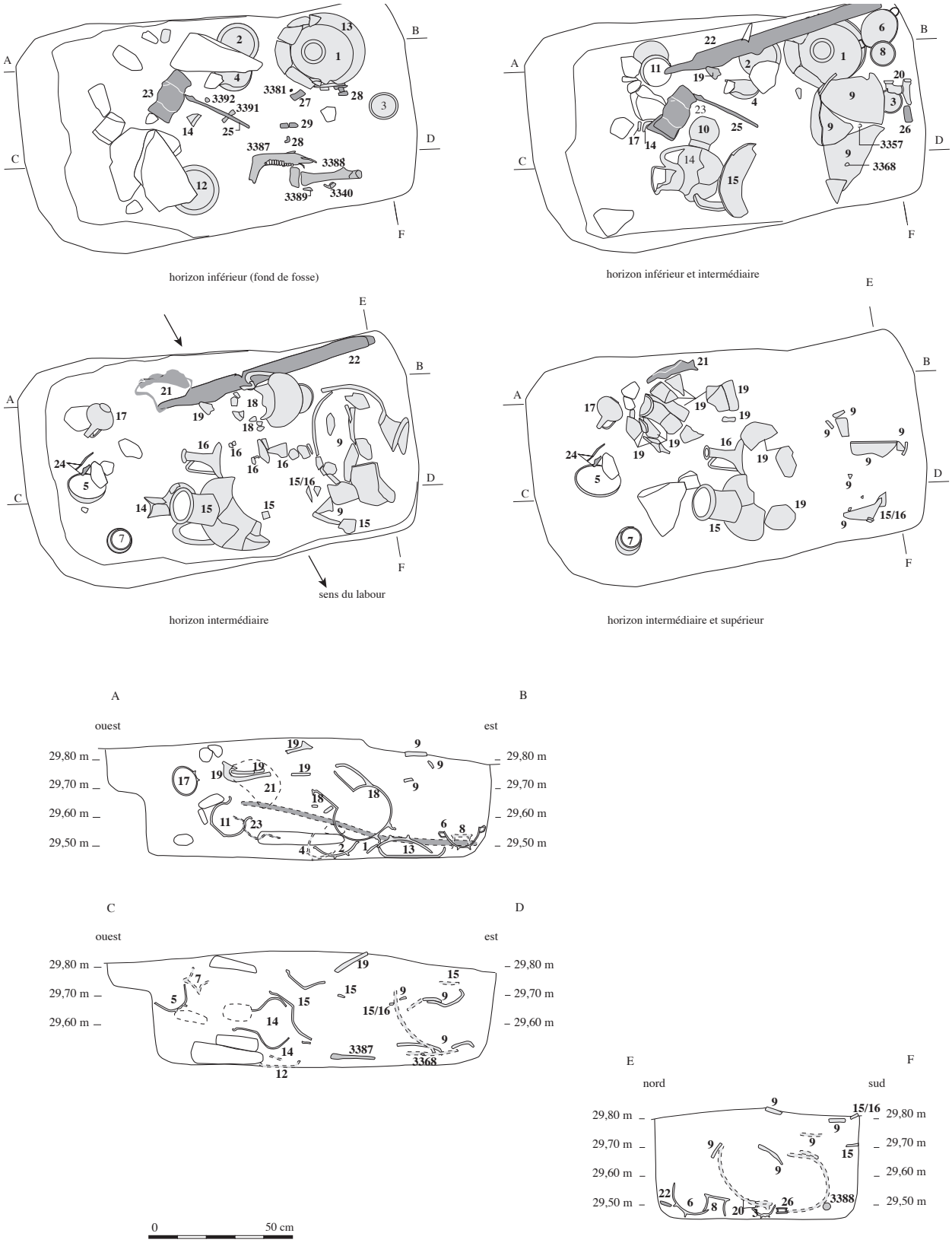

Fig. 179. Plans et coupes de la tombe SP3322 (DAO A. Recolin)

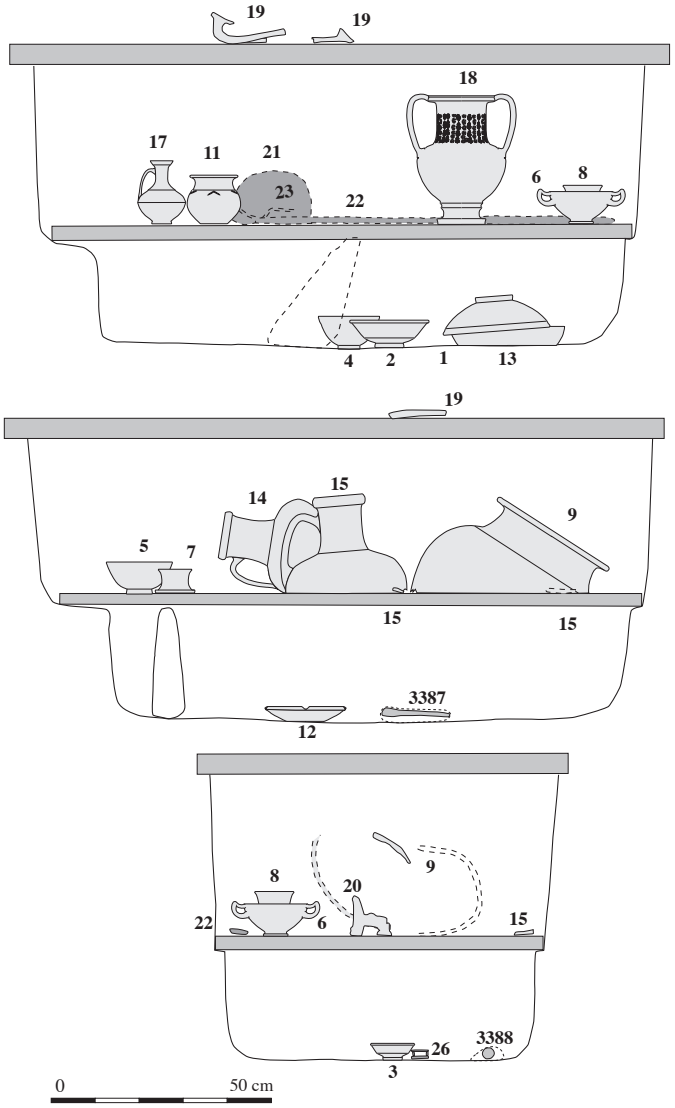

Fig. 180. Hypothèse de restitution du support dans la tombe SP3322 (DAO A. Recolin, d'après V. Bel)

177 et 179). À la base, les fragments de la partie inférieure se sont ouverts et affaissés, tout en demeurant en équilibre dans le comblement entre 20 et 50 mm du fond, tandis que le sommet du récipient s'est effondré sur lui-même. Dans l'angle nord-est, le bol à anses n° 6 apparaît également en équilibre instable et très oblique, une partie du bord reposant sur le fond de la fosse (fig. 177 et 179). Il est surmonté par une pyxis (n° 8) retrouvée à l'envers, et qui repose sur le fond de fosse et sur le rebord du bol n° 6. La disposition de ces deux récipients semble résulter d'un effondrement depuis un plan de pose supérieur, situé à plus de 40 mm du fond. Un processus similaire semble avoir affecté la grande urne n° 9, ainsi que, peut-être, le vase zoomorphe.

Une autre série d'objets a été relevée à une distance plus importante encore du fond de la tombe (plus de 0,05 m). En fait, les altitudes des plans de pose augmentent d'est en ouest et les dépôts concernés sont systématiquement placés en position oblique. On distingue ainsi d'ouest en est, le long de la paroi nord (fig. 179) : une cruche (n° 17), l'ouverture à l'ouest inclinée vers le bas, à 0,21 m du fond ; une petite urne (n° 11), inclinée vers le sud, à 0,07 m du fond ; un casque déformé (n° 21) retrouvé sur chant à 0,16 m du fond, en appui contre la paroi de la tombe ; une épée oblique vers le bas et vers l'est (n° 22) entre 0,03 et 0,18 m du fond ; et un cratère (n° 18) incliné vers l'ouest et en appui instable sur les coupes n° 4 et 1.

Tout se passe comme si ces éléments avaient été placés à l'origine sur un support horizontal en matériau périssable dont l'extrémité orientale se serait effondrée entraînant le basculement du bol n° 6 et de la pyxis n° 8, de la grande urne (n° 9) et du vase zoomorphe. Celui-ci pourrait avoir été posé en position fonctionnelle et anatomique (pattes vers le bas, tête vers le haut, dirigée vers le sud).

Ce scénario ne rend pas compte cependant de la situation de l'urne n° 11 qui se trouve à une altitude relativement basse, en discordance avec les objets les plus proches (épée, cruche n° 17), mais assez comparable à celle de l'umbo n° 23 (fig. 179). Cette anomalie pourrait correspondre à une zone de rupture dans le support horizontal, peut-être liée à la chute du bloc qui repose sur les coupes n° 2 et 4. Ce dernier pourrait avoir basculé depuis sa position initiale, vraisemblablement verticale contre la paroi de la fosse.

Cette ligne de fracture (d'axe nord-ouest/sud-est) est également perceptible plus au sud et coïncide avec une seconde dalle effondrée (*cf. infra*) (fig. 179). De fait, si le pendage vers l'est est respecté, on observe néanmoins un écart d'altitudes relativement important entre le bol n° 5 et la pyxis n° 7 (à 0,17 et 0,24 m du fond), et l'ensemble formé par les vases n° 14 (0,06 m), n° 15 (0,09 m) et n° 10 (0,10 m). La cruche n° 16 en position haute, pourrait avoir été bloquée par le pot n° 10 sur lequel elle s'appuie, ou se trouver sur une planche distincte.

Ces observations nous permettent de proposer une restitution de l'organisation initiale du dépôt et un scénario possible des mouvements qui ont pu affecter le mobilier après sa mise en place et la fermeture de la tombe (fig. 180-181). Dans un premier temps, il semble que l'on ait déposé le mortier n° 12, la patina n° 13 (associée à la coupe n° 1) et la coupe n° 2, ainsi que la coupelle n° 3 et le bol n° 4. Cet ensemble de vases était associé à un lot de faune et à des pièces métalliques qui pourraient faire référence à l'activité ou au patrimoine du défunt (éléments de coffret, fléau de balance, pièces de fixation). Dans un deuxième temps, un plateau, apparemment constitué d'au moins deux planches longitudinales distinctes, a été aménagé pour permettre le dépôt d'un deuxième lot de mobilier. La répartition des vases et objets effondrés indique que le support recouvrait la totalité de la fosse.

Sur ce dispositif, on avait installé : à l'est une grande urne, un vase zoomorphe, un bol à anses et une pyxis peut-être superposés à l'origine. Un second bol et une autre pyxis ont été placés sur le côté opposé de la sépulture. À ces probables vases à boire

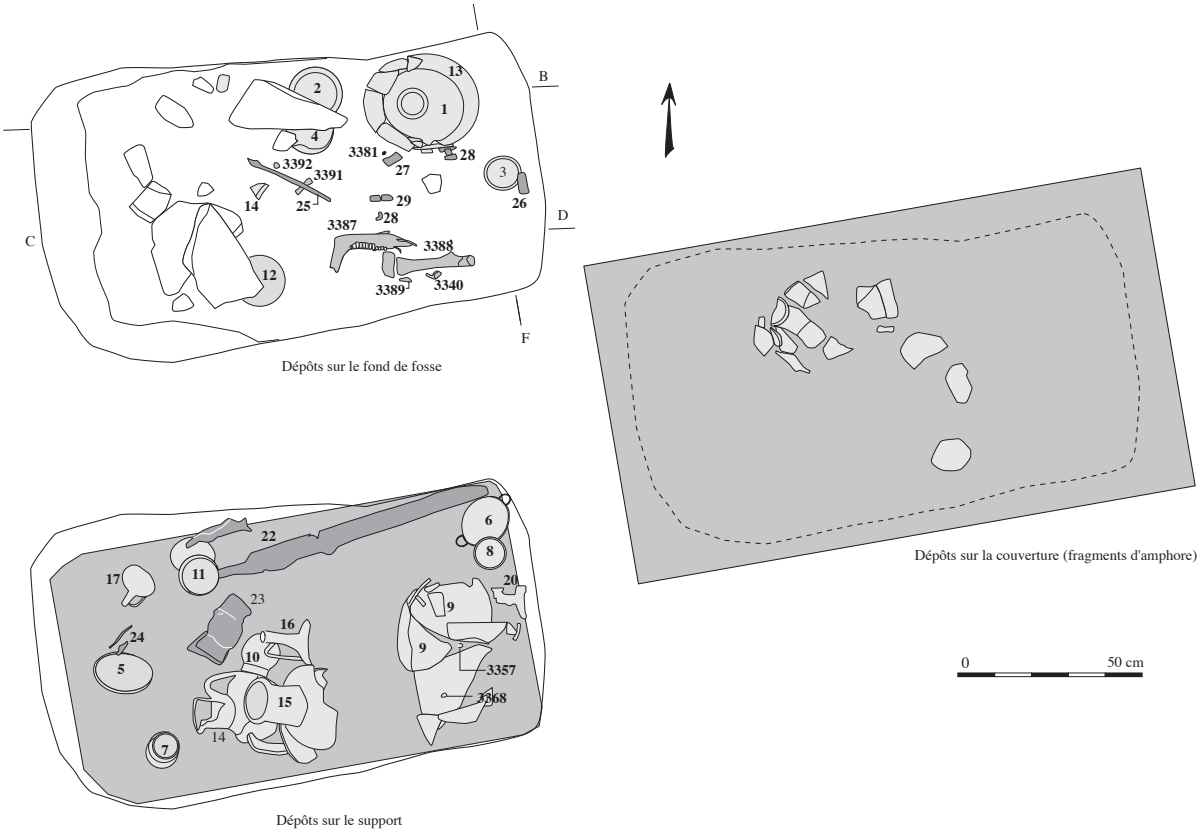

Fig. 181. a- Hypothèse de restitution de l'organisation des dépôts dans la tombe SP3322 (DAO A. Recolin, d'après V. Bel). b- Reconstitution de la tombe dans le cadre de l'exposition «Mémoire du geste. Pratiques funéraires du Néolithique à l'époque romaine», Musée archéologique de Nîmes, 12 juillet-31 décembre 2007.

Fig. 182. Restitution de la position initiale des blocs de calage au sud-ouest de la tombe SP3322 (cliché V. Bel)

Fig. 183. Détail du dépôt de faune sur le fond (cliché V. Bel)

sont associés deux petites urnes, quatre cruches et un cratère, répartis le long de la paroi nord ou au centre de la fosse. Enfin, ce dépôt de vases était associé à l'équipement personnel du défunt constitué d'une panoplie d'armes (épée et umbo en fer, casque en bronze) et une fibule en fer (n° 24). L'épée repose en appui contre le casque et sur le pot n° 11, mais est surmontée par le cratère. La fibule repose sur le bol n° 5.

Le calage du support des vases

L'altitude du plan de pose des éléments les plus élevés (n° 17 et 7 : 0,22-0,25 m au-dessus du fond) est très proche de celle des banquettes aménagées le long des parois ouest, nord et sud de la tombe (0,23-0,25 m au-dessus du fond). Selon toute probabilité, ces banquettes ont donc servi de points d'appui pour le support des vases trouvés dans le comblement.

Celui-ci devait également reposer sur des calages formés de blocs de calcaire conservés sur le fond de la tombe, contre la paroi nord (*cf. supra*) et au sud-ouest. Dans ce secteur, ont été retrouvés deux fragments superposés d'une même dalle (fig. 182). Leur position actuelle correspond en fait à l'effondrement sur place d'un élément placé initialement sur chant, et dont la hauteur correspond à celle des banquettes périphériques (0,24-0,26 m).

La chute de cette dalle n'a pas entraîné l'effondrement des vases n° 7 et 17 qui devaient donc reposer sur une planche transversale en appui sur les banquettes aménagées le long des parois nord et sud (*cf. supra*). En revanche, elle pourrait avoir entraîné l'affaissement des cruches situées plus à l'est dont l'inclinaison semble en contradiction avec le pendage général orienté vers l'est.

Aucune trace de système de calage n'a été retrouvée à l'extrémité orientale de la tombe. Il n'est pas exclu que les destructions intervenues dans la partie haute aient fait disparaître les restes éventuels d'une banquette symétrique de la précédente. La tombe SP204 du Mas des Abeilles offre cependant l'exemple d'aménagements dissymétriques (un muret de pierre d'un côté et une construction en matériau périssable avec calage de blocs sur le bord opposé) (*cf. supra*).

La faiblesse du support oriental du plancher et peut-être aussi le poids de la grande urne ont provoqué l'affaissement de l'installation dans ce secteur à un moment où le colmatage de la fosse était à peine engagé. Par la suite, une cassure a pu se produire dans la partie ouest du plancher entraînant vers le bas une partie des objets (pots, cruches de la partie centrale, umbo), ainsi que les blocs placés sur chant. En revanche, le mobilier situé le long du bord ouest était maintenu en position haute grâce au support transversal. Le colmatage du fond, accéléré par la brèche dans le plancher, a permis ensuite une stabilisation des dépôts dans cette partie de la tombe.

Un dépôt sur la couverture de la fosse ?

Au-dessus du niveau du plancher restitué, apparaissent de rares tessons appartenant à la grande urne n° 9 et aux cruches n° 15 et 16, ainsi que les fragments dispersés d'une amphore incomplètement conservée, et un bloc de calcaire (fig. 175 et 179). Les premiers sont concentrés à l'extrémité orientale, tandis que les éléments d'amphore apparaissent principalement dans le quart nord-ouest, ventilés sur une épaisseur de 0,10 m et sur une distance de 0,20 m. Ces tessons sont conservés en position horizontale ou oblique. Ils reposent indifféremment sur leur face interne ou externe. Leur répartition fait penser qu'ils ont été mis en place sur le sommet de la sépulture, au-dessus de la couverture, puis ont été introduits dans la fosse après la disparition de celle-ci. Les écarts d'altitude entre les fragments pourraient refléter leur étagement au sein d'un tertre.

Ordre des dépôts et fonction des objets

Au-delà de l'impression chaotique qu'offrait la sépulture lors de la fouille, l'analyse précise de la position des différents éléments témoigne finalement d'une organisation très structurée,

dans laquelle la place de chaque objet est liée à sa fonction. On distingue ainsi, d'une part, le service de la boisson qui regroupe, sur le plancher, les cruches, les bols et les pyxis, tandis que l'amphore est placée à l'extérieur de la tombe. En revanche les plats et les coupelles ont été placés sur le fond, probablement avec les dépôts de faune. L'attribution des coupelles au service de la nourriture reste néanmoins une simple hypothèse, aucun vestige de faune n'ayant été retrouvé dans ces récipients. L'équipement personnel (armes, parure) apparaît en position haute, associée au service à boire, comme cela semble aussi le cas dans la tombe SP1236. Le dépôt d'un fléau sur le fond de fosse est à rapprocher d'une découverte similaire effectuée dans la tombe SP290 du Mas des Abeilles (*cf. supra*). Comme les éléments de coffret ou même les pièces de fixation, trouvés dans la même position, il pourrait évoquer le patrimoine, le statut ou l'activité du défunt. Enfin, les restes osseux paraissent avoir été dispersés dans la partie est de la fosse, au-dessus du plancher, postérieurement à la mise en place de la grande urne (*cf. supra*).

9.4.1.4. Des dépôts incomplets, brisés intentionnellement ? (V. B.)

Si tous les vases placés sur le fond de la fosse sont complets, plusieurs récipients mis en place sur le plancher ou sur la couverture présentent des lacunes plus ou moins importantes. C'est notamment le cas des cruches n° 15, 16 et 17, du cratère, ainsi que de la grande urne n° 9.

Il est possible que ces destructions doivent être, en partie, imputées aux labours anciens. Elles sont en effet concentrées à l'est de la tombe, de part et d'autre d'un axe nord-sud, entre le bord du cratère au nord et le flanc sud-ouest de l'urne au sud. Cet axe pourrait correspondre à un sillon de charrue qui a pu remanier des tessons provenant des vases n° 9, 15 et 16 retrouvés à plus ou moins grande distance de leur situation initiale, dans une position relativement haute (fig. 175 et 179).

Dans cette hypothèse, il faudrait cependant admettre que la charrue aurait pu mobiliser des éléments de vase jusqu'à un niveau situé à 18 cm du fond, sans dommage important sur le col du cratère et sur l'épée qui se trouvent pourtant sur le même axe, à une altitude supérieure ou comparable. Dans le cas du cratère, l'anse manquante doit être restituée sur la face dirigée vers le bas. Elle a donc été prélevée avant le dépôt du récipient.

En outre, la localisation des fragments de bords isolés appartenant à la cruche n° 14 implique nécessairement une fragmentation de ce vase avant son dépôt dans la tombe, effectué en plusieurs étapes. En effet, ces éléments ont été trouvés respectivement 0,18 et 0,09 m plus bas que leur position d'origine, à distance du col de la cruche (entre 0,12 et 0,20 m), et surtout sous l'urne n° 10 pour le premier, sous une pierre et sous l'ailette de l'umbo pour le second. L'un des tessons pourrait avoir été placé sur le fond, tandis que l'autre devait reposer comme la cruche sur le plancher intermédiaire.

Enfin, trois traces d'impact ont été relevées sur les fragments d'amphore recueillis au sommet de remplissage : une perforation régulière visible sur la tranche d'un élément de paroi et deux éclats triangulaires anciens sur la paroi externe d'un deuxième fragment. Dans ce dernier cas, il est peu probable que ces traces soient le fait d'un soc de charrue, d'autant que la plupart des pièces sont localisées en dehors de l'axe du sillon. Il pourrait s'agir de traces de coups intentionnels destinés à fracturer le vase. L'état lacunaire de ce récipient seulement représenté par une moitié de bord, une anse et des fragments de col et de fût, ainsi que son extrême fragmentation, ne peuvent résulter d'un unique impact ou d'un effondrement sur place d'un dépôt d'amphore ou d'une partie d'amphore. En outre la répartition des fragments de bord et d'anse normalement connexes, montre une dispersion incompatible avec l'hypothèse d'un bris sur place (fig. 179) ou avec celle d'un récipient fiché verticalement dans le sol pour servir de signalisation ou de conduit à libation. Ces différents indices convergent pour restituer un dépôt partiel d'une amphore brisée intentionnellement. Plusieurs objets ne sont représentés que par un simple fragment (dépôt de type *pars pro toto*) : c'est le cas du coffret, représenté par une poignée en deux fragments distants l'un de l'autre et par un fragment de plaque de serrure, ainsi que des agrafes de fixation.

9.4.1.5. Les restes fauniques (V. F.) (fig. 158-159)

Les lots 3388 et 3390 relèvent d'un fémur entier droit de bovin juvénile posé sur sa face médiale. Leur est associé le lot 3389, une rotule droite juvénile placée par rapport au fémur en position anatomique, c'est-à-dire devant la face crâniale de la zone distale du fémur (fig. 181).

La pièce 3387 est une mandibule droite de porcin mâle jeune adulte d'environ 18 à 24 mois, dont il manque la branche montante. Elle repose sur sa face latérale. L'arcade incisive gauche est encore accolée à sa symétrique droite.

Les lots 3391 et 3392 composent une extrémité distale de fémur droit de porcin adulte, la pièce 3392 pouvant être un fragment de l'épiphyse distale.

Interprétation

Les trois ensembles osseux peuvent être des offrandes. Fémur et rotule supportaient une cuisse de « veau » suivant les mêmes modalités que la cuisse de bovin adulte dans la sépulture 1563. Les dépôts porcins, joue inférieure, genou, se différencient du précédent par le fait que les pièces osseuses sont incomplètes. Sont-elles des déchets de préparation comme dans la sépulture SP1236 ?

9.4.1.6. Le mobilier

Les dépôts de mobilier céramique (S. B.) (fig. 184 à 188)

1. Coupe de type Lamboglia 27Bb en céramique campanienne A datée de 225 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 148). Cette forme n'apparaît cependant pas, à Lattes ou à Nages, avant 175

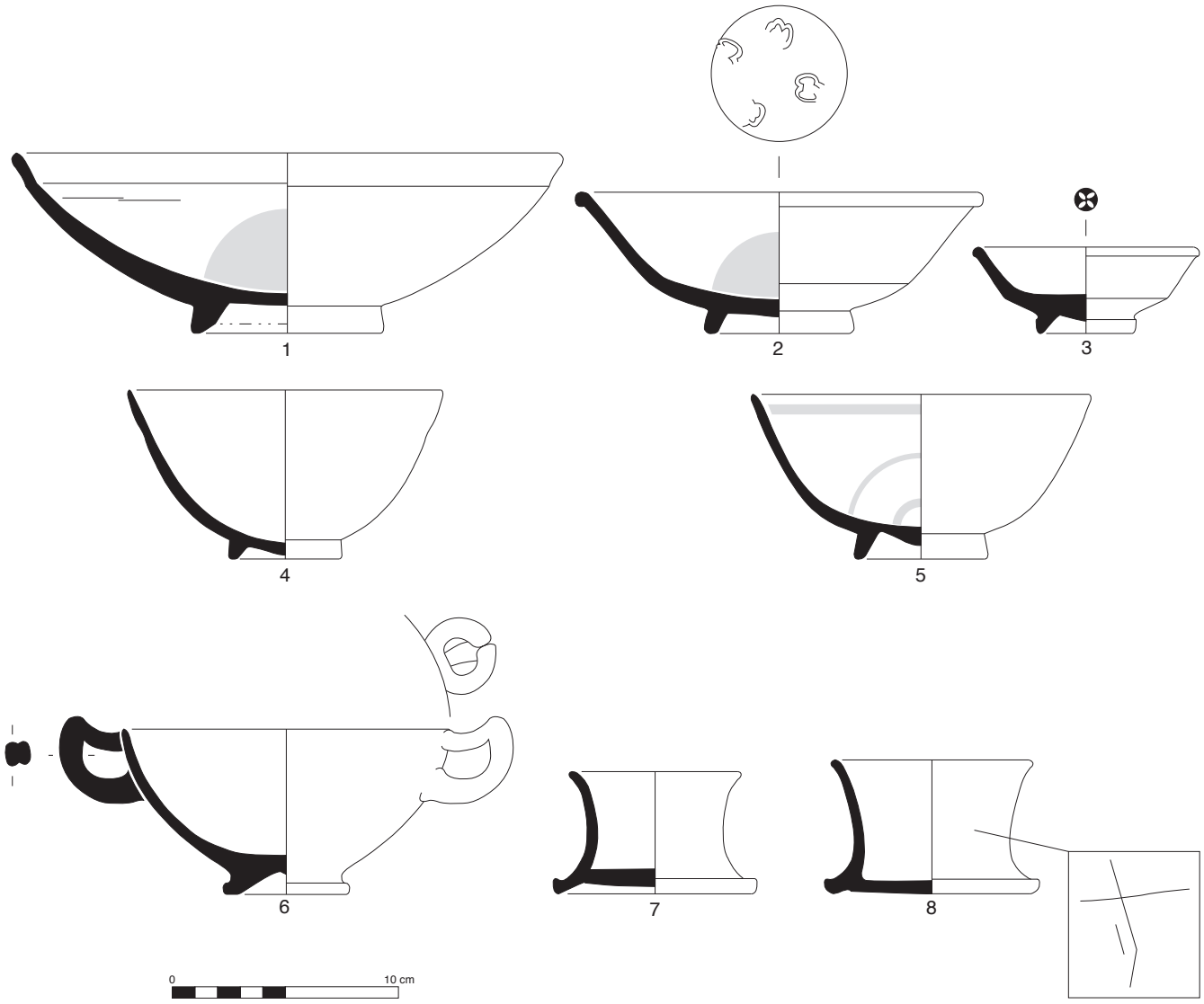

Fig. 184. Mobilier de la tombe SP3322 (dessin S. Barberan)

av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 468-469). Vase complet en 19 fragments aux parois interne et externe concrétionnées. Un cercle d'empilement de couleur marron marque le fond. On note aussi la présence d'un trait incisé avant cuisson et discontinu sur la paroi interne et dans la partie sommitale de la panse. Vase restauré.

Localisation : us 3378.

2. Coupe carénée de type Lamboglia 28ab en céramique campanienne A datée de 250 à 75 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 148). Ce vase, à la carène peu anguleuse, est complet (12 fragments) et son vernis est en bon état de conservation. Des concrétions sont surtout présentes sur la paroi interne. Le fond supporte un disque d'empilement de couleur rouge brique dans lequel s'inscrit une série légèrement désaxée de quatre palmettes dégénérées en forme de feuilles de lierre.

Localisation : us 3376.

3. Coupelle carénée de type Lamboglia 28ab en céramique campanienne A. Vase entier dont le vernis est écaillé et la surface externe légèrement déformée. Malgré la présence de concrétions à l'intérieur du récipient, une rosette décentrée à quatre pétales est visible sur le fond. Vase restauré.

Localisation : us 3380.

4. Bol de type Lamboglia 31b en céramique campanienne A daté de 175 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 148). Vase complet en 15 fragments dont le vernis est écaillé et les concrétions nombreuses, tant sur la paroi interne que sur la paroi externe. Il a donc été impossible de vérifier la présence d'éventuels décors peints. Vase restauré.

Localisation : us 3377.

5. Bol de type Lamboglia 31b en céramique campanienne A.

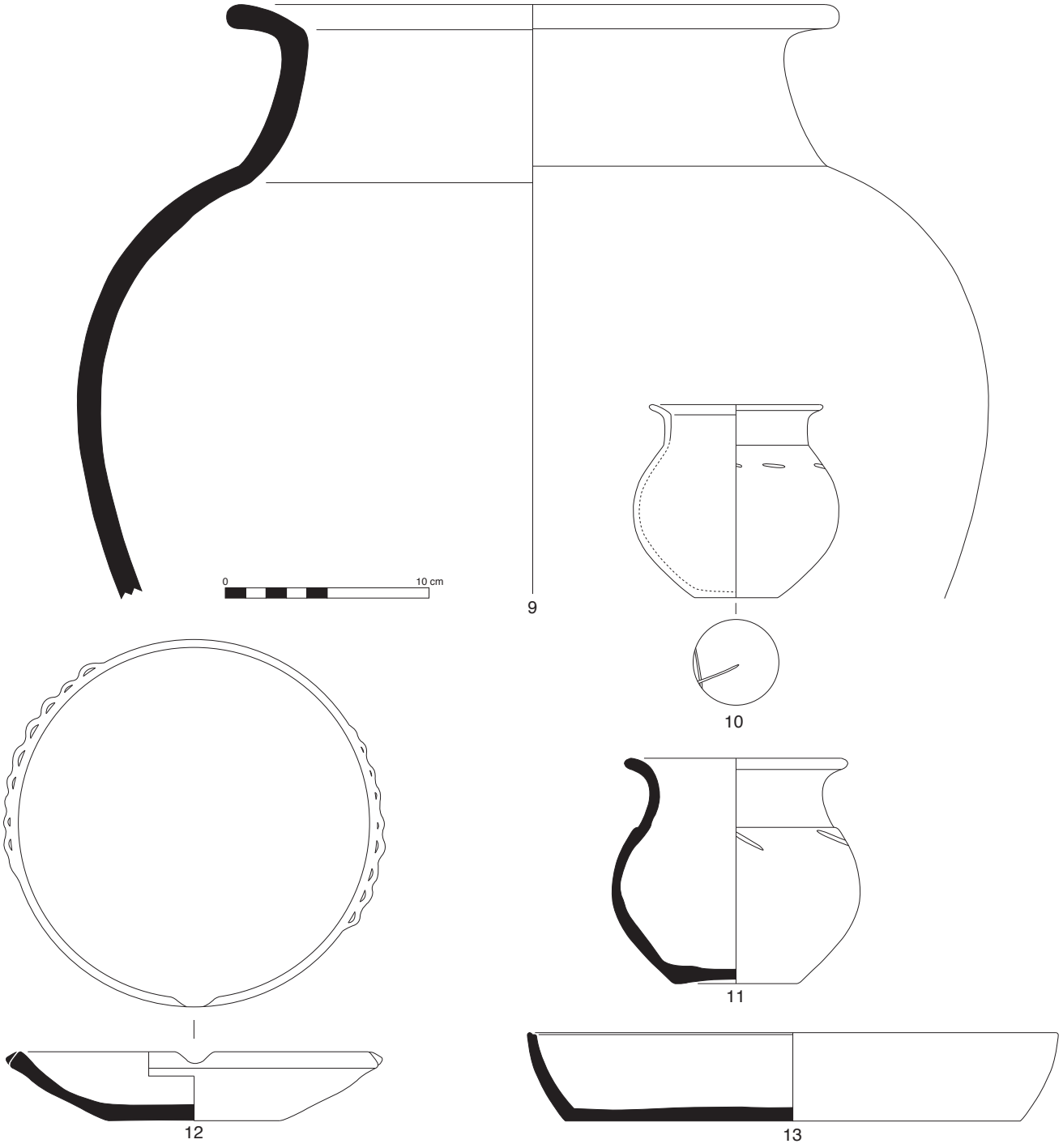

Fig. 185. Mobilier de la tombe SP3322 (dessin S. Barberan)

Vase entier et concrétionné qui est orné à l'intérieur d'un filet de rehaut blanc sous le bord et de deux cercles concentriques de couleur marron sur le fond. Le vernis de ce vase est écaillé et la lèvre est usée. Vase restauré.

Localisation : us 3324.

6. Bol à anses en boucle de type Pasquinucci 127 en céramique campanienne B ou B-oïde daté de 150 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 152). Vase entier au vernis écaillé et dont la surface interne principalement est concrétionnée. Vase restauré.

Localisation : us 3364.

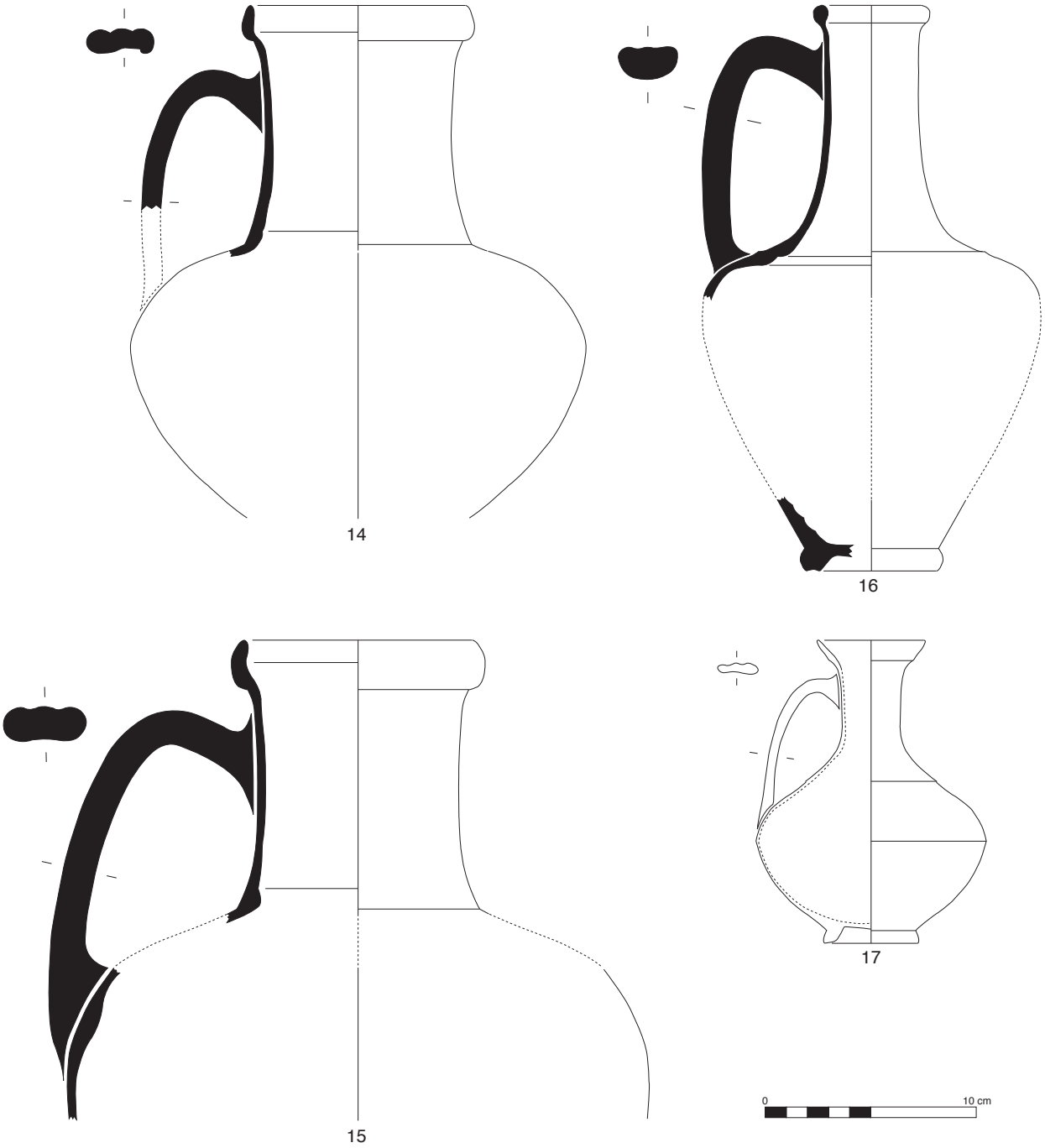

Fig. 186. Mobilier de la tombe SP3322 (dessin S. Barberan)

7. Pyxis de type Lamboglia 3 en céramique campanienne B ou B-oïde daté de 150 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 151). Vase entier dont le vernis, de bonne qualité, est brillant et peu écaillé. Quelques ébréchures entament la lèvre. L'intérieur et la surface externe du fond de ce récipient sont concrétionnés. Vase restauré.

Localisation : us 3325.

8. Pyxis de type Lamboglia 3 en céramique campanienne B ou B-oïde. Vase entier dont le vernis est mat et peu écaillé. La surface externe du fond est concrétionnée. Un graffite, figurant un caractère grec «χ» ou une croix, a été tracé sur la panse. Vase restauré.

Localisation : us 3363.

9. Urne de type CNT-LOR U5g en céramique modelée. Cette forme semble s'inspirer de l'urne en céramique celtique de type Périchon 4 (CELT 2c). Vase de grand module incomplet (71 fragments) dont la pâte, contenant du dégraissant à base de coquilles ou de fossiles, adopte une teinte grise-beige en surface. La partie inférieure du récipient est manquante.

État de conservation : 80 % du bord ; 75 % du vase ? Localisation : 5 fragments, us 3321 N1 ; 2 fragments, us 3321 N2 ; 1 fragment, us 3347 ; 1 fragment, us 3348 ; 1 fragment, us 3350 ; 1 fragment, us 3351 ; 1 fragment, us 3353 ; 56 fragments, us 3355 ; 3 fragments, us 3356.

10. Urne de type CNT-LOR U7 en céramique modelée. Vase entier et de petite taille orné d'une série de petites incisions au sommet de la panse. Une marque en forme de V a été gravée avant cuisson sur le fond.

Localisation : us 3358.

11. Urne en céramique régularisée au tour lent de type CNT-LOR U5d. Vase entier de petite taille dont la surface est peignée et décorée, sous l'épaulement, d'incisions obliques espacées. Cette urne s'est brisée en 36 fragments lors de sa collecte en raison de sa fragilité. La partie supérieure du récipient est noircie et la pâte contient un dégraissant composé de fines particules de mica argenté associées à des éclats de coquilles ou de fossiles. Vase restauré.

Localisation : us 3367.

12. Petit mortier interprété comme une variante basse de la forme CNT-LOR A5 en céramique modelée. Vase entier, à fond plat et à lèvre biseautée pourvue d'un bec verseur simple. Deux bandes d'argile ont été collées et pressées, sur le bord, de part et d'autre du bec verseur (décor imitant celui des mortiers en commune italique). La paroi interne du récipient est très concrétionnée. La pâte, de couleur grise-beige, contient un dégraissant à base de végétaux (?) et d'éclats de coquilles ou de fossiles. Vase restauré.

Localisation : us 3375.

13. Patina de type COM-IT 6c en céramique commune italique datée de 100 av. J.-C. à 50 ap. J.-C. (Bats, *in* Py dir. 1993 : 360). L'apparition de cette forme pourrait cependant remonter au milieu du IIe s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 1012). Vase complet en 15 fragments dont la surface externe du fond est concrétionnée. Vase restauré.

Localisation : us 3379.

14. Cruche à embouchure large de type CL-REC 3a en céramique tournée à pâte claire calcaire datée de 125 à 1 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 226), voire de 150 à 1 av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 810). Vase très fragmenté probablement complet (plus de 350 fragments). Le profil général du récipient a été obtenu avant le démontage du vase en vue de la fouille du sédiment qu'il contenait. Seuls, le col et l'anse ont pu être dessinés a posteriori. Il n'a pas été possible de restituer le profil du fond trop altéré.

Localisation : 1 fragment, us 3321 N1 ; 1 fragment, us 3326 ; 350 fragments environ, us 3359 (nombreux éclats minuscules non comptabilisés) ; 3 fragments, us 3367 ; 9 fragments, us 3373.

15. Grande cruche à embouchure large de type CL-REC 3a en céramique tournée à pâte claire calcaire. Récipient incomplet de grande taille conservé uniquement dans sa partie haute.

État de conservation : 100 % du bord ; 50 % du vase ? Localisation : 74 fragments, us 3326 ; 1 fragment, us 3354 ; 1 fragment, us 3356.

16. Cruche à goulot étroit de type CL-REC 2d en céramique tournée à pâte claire calcaire datée de 75 av. J.-C. à 100 ap. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 807). Vase incomplet (67 fragments), à col étroit et dont le bord est marqué par une légère gorge interne.

État de conservation : 100 % du fond ; 100 % du bord ; plus de 75 % du vase. Localisation : 14 fragments, us 3321 N1 ; 2 fragments, us 3321 N2 ; 1 fragment, us 3326 ; 33 fragments, us 3327 ; 6 fragments, us 3354 ; 11 fragments, us 3356.

17. Petite cruche à goulot étroit de type CL-REC 1e en céramique tournée à pâte claire calcaire datée de 150 av. à 50 ap. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 223). Petite cruche presque entière et cassée uniquement au niveau du bord. La teinte du récipient varie du jaune clair dans la moitié supérieure au rose-orange dans la moitié inférieure.

État de conservation : 100 % du fond ; 30 % du bord ; plus de 95 % du vase. Localisation : us 3323 pour l'essentiel ; 2 fragments, us 3369.

18. Cratère de type indéterminé en céramique tournée à pâte claire calcaire. Vase incomplet en 138 fragments (une anse manquante notamment) concrétionné principalement sur la surface externe du col. À ce niveau, un décor composé d'alignements plus ou moins ordonnés de palmettes et de rosettes a été imprimé. Nous n'avons pas trouvé, pour la période républicaine, de comparaisons pour ce récipient dont la forme générale et le profil de la lèvre ou du pied rappellent ceux de modèles bien plus anciens en céramique attique ou en céramique à pâte claire massaliète par exemple. Deux hypothèses ont été émises pour ce vase inconnu au Ier s. av. J.-C. : pour Michel Py, celle d'une fantaisie de potier ; pour Michel Bats, celle d'un objet conservé depuis plusieurs générations par la famille du défunt et qui pourrait remonter en fait au IIIe s. av. J.-C.

État de conservation : 50 % du bord ; 100 % du fond ; 75 % du vase ? Localisation : 4 fragments, us 3321 N1 (dont 2 décorés) ; 1 fragment, us 3321 N2 ; 1 fragment décoré, us 3326 ; 132 fragments, us 3328 (dont 16 décorés). Vase restauré.

19. Amphore italique de type Dressel 1A datée de 135 à 50 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 54). Elle est munie d'un bord qui s'apparente typologiquement à la variante bd 2, surtout fré-

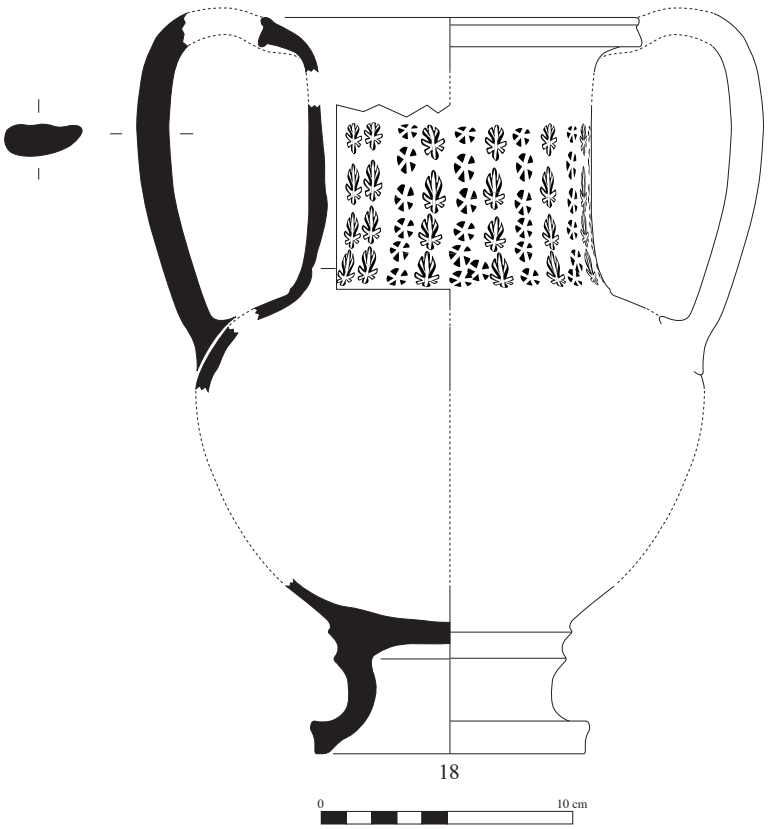

Fig. 187. Cratère en céramique claire calcaire de la tombe SP3322 (DAO S. Lancelot)

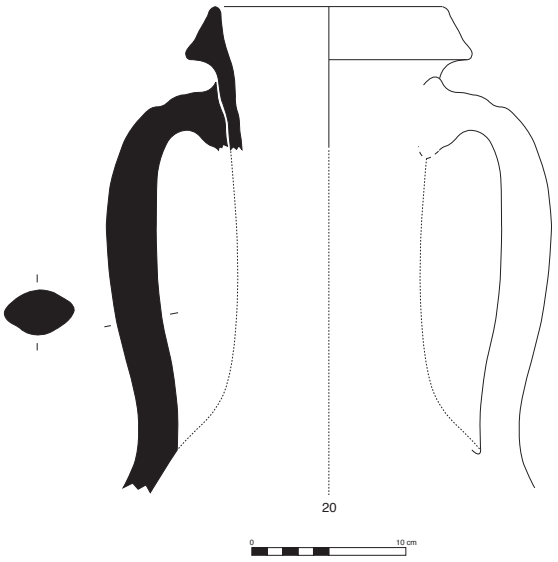

Fig. 188. Amphore de la tombe SP3322 (dessin S. Barberan)

quente dans la première moitié du Ier s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 105). Amphore incomplète en 36 fragments. Ils appartiennent au bord (4 fragments jointifs, dont un endommagé par une entaille, peut-être accidentelle), à l'une des deux anses (2 gros fragments jointifs) et à la panse. Les fragments de paroi, pour moitié de petite taille (inférieure à 3 cm de long), appartiennent au col et au fût de l'amphore. Un fragment présente, au niveau de l'une de ses tranches, une perforation d'environ 1 cm de diamètre. Un autre tesson montre sur sa face externe deux points d'impacts anciens de forme triangulaire, profonds d'environ 0,5 cm. Les labours ne peuvent expliquer à eux seuls l'état de ce conteneur. La pâte, dite Eumachi, contient un dégraissant abondant d'origine volcanique. La surface de ce conteneur supporte un épais engobe blanchâtre caractéristique (identification de la pâte réalisée par G. Maza).

État de conservation : 75 % du bord ; moins de 25 % de l'amphore ? Localisation : 16 fragments, us 3321 N1 ; 3 fragments, us 3321 N2 ; 1 fragment, us 3333 ; 2 fragments, us 3334 ; 1 fragment, us 3335 ; 1 fragment, us 3336 ; 1 fragment, us 3337 ; 1 fragment, us 3338 ; 1 fragment, us 3339 ; 1 fragment, us 3340 ; 1 fragment, us 3341 ; 1 fragment, us 3342 ; 2 fragments, us 3343 ; 1 fragment, us 3344 ; 2 fragments, us 3345 ; 1 fragment, us 3361.

20. *Un vase zoomorphe (Y. M.) (fig. 189)*

Ce récipient appartient à la catégorie des vases plastiques à pâte calcaire beige et engobe noir. Il a probablement été obtenu par moulage (longueur : 98 mm ; hauteur : 92 mm). L'application de la couverte, mal conservée, a semble-t-il été effectuée par immersions partielles et répétées dans un bain, ainsi que l'atteste la tâche sombre observée à l'intérieur du récipient à la périphérie des perforations (note 5) (fig 197).

Le vase représente un animal de la famille des cervidés, accroupi sur un socle quadrangulaire, la tête légèrement tournée vers la droite. Au niveau du flanc gauche, on observe un petit réceptacle que la présence de perforations permet d'identifier à un réservoir. Dans son rapport, le restaurateur, V. Uzel, considère que ces petits trous, au nombre de six et disposés sur deux lignes, sont ceux d'un filtre.

À la base du réservoir en demi-vasque se trouve le départ d'une petite anse annulaire qui s'accroche aussi au socle. Une petite perforation a été aménagée dans le museau du cervidé afin de pouvoir verser des liquides.

L'objet a été retrouvé fragmenté dans la sépulture, mais grâce à la présence de terre d'infiltration, il avait conservé son volume initial. La présence de sédiment sur les tranches des fragments indique que la cassure est ancienne mais on peut affirmer qu'elle est postérieure au remplissage du vase puisque les tessons ont été maintenus à leur place d'origine. Le vase était déjà abîmé au moment où il a été déposé dans la tombe : les oreilles dont la trace d'arrachement est visible n'ont pas été retrouvées. Le restaurateur, V. Uzel a par ailleurs noté l'absence d'un morceau de la paroi au niveau du flanc droit. Il explique cette lacune par un choc qui se serait produit après la fermeture de la sépulture.

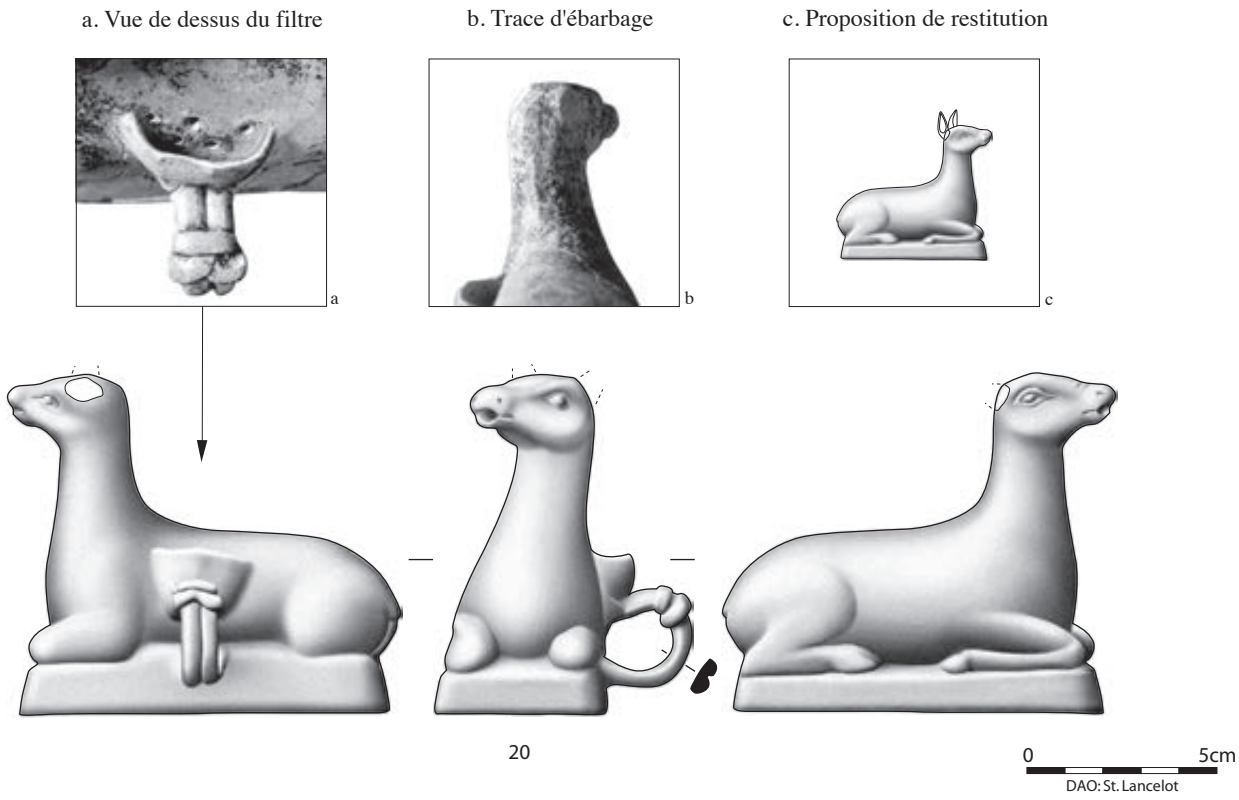

Fig. 189. Vase zoomorphe de la tombe SP3322 (DAO S. Lancelot)

Si c'était le cas, les pièces manquantes auraient été retrouvées à l'intérieur de la figurine ou à sa périphérie immédiate. En effet, il n'y a pas de raison que les tessons correspondant à la lacune aient été d'une taille inférieure au plus petit des fragments utilisés pour le remontage du vase. En l'absence de ces fragments, nous envisageons la possibilité d'une cassure antérieure au dépôt du vase. L'existence d'une telle perforation expliquerait en outre le colmatage intégral de l'intérieur du vase. Vase restauré.

Localisation : us 3360.

Par sa forme, le récipient s'apparente davantage à l'askos (vase à verser à fond plat) qu'au rhyton qui est la déclinaison en céramique de la corne à boire. Toutefois, la finesse de la paroi et les caractéristiques de l'anse inadaptée à un usage normal (petite taille, fragilité, position latérale), nous amènent à considérer l'objet comme une œuvre esthétique peu fonctionnelle ou destinée à un usage restreint personnel ou cultuel plutôt qu'un véritable ustensile de table.

Le vase du Mas de Vignole a pu ainsi servi de contenant et/ou de diffuseur pour des parfums, ce qui expliquerait sa présence en contexte funéraire.

Les askoï zoomorphes auxquels se rattache la pièce qui nous intéresse apparaissent très tôt. L'un des plus anciens, une œuvre orientale du Bronze moyen II (1725-1600 av. J.-C.) en forme de cervidé, est conservé au musée du Louvre (aile Sully, salle A, vitrine 9, n° d'inv. N 3347). On les trouve aussi dans l'art chypriote entre le XIIe et le VIIe s. av. J.-C. (deux vases en forme de canard conservés au musée de Laon : n° d'inv. 37.836 et 37.1134).

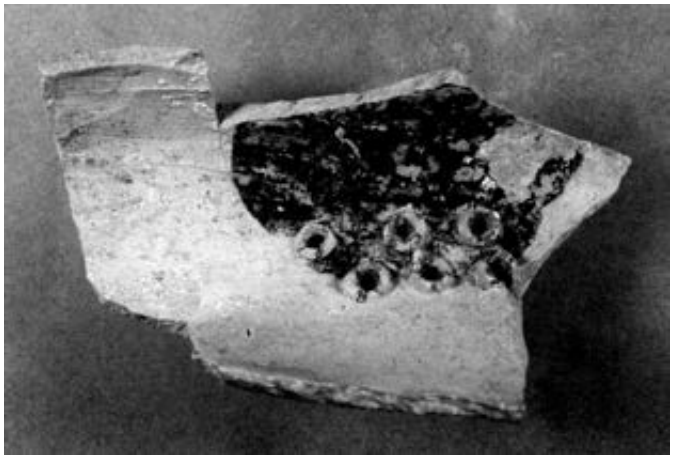

Fig. 190. Détail du vase zoomorphe (cliché Materia Viva)

Parce qu'il se prête parfaitement à la création de formes originales, ce type de récipient aura aussi plus tard la faveur des céramistes grecs, étrusques et campaniens (askos à vernis noir en forme de bélier de Populonia, daté de la fin du IVe s. av. J.-C.).

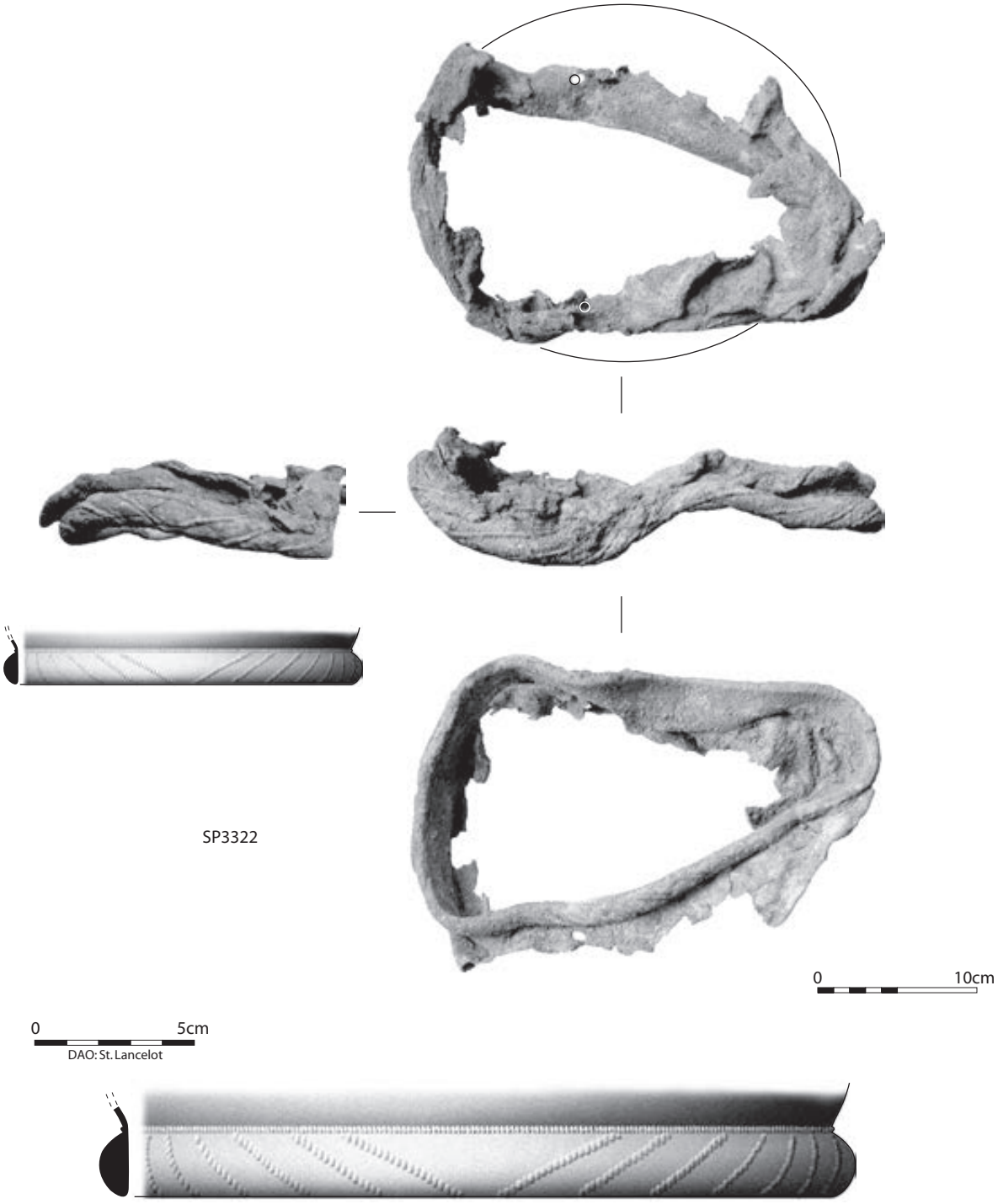

Fig. 191. Casque de la tombe SP3322 (DAO S. Lancelot)

La présence d'un réservoir perforé et d'une petite anse latérale permet un rapprochement avec les vases en forme de pieds chaussés attestés en Afrique du Nord et interprétés comme des vases à parfum (Sennequier dir., Colonna dir. 2003 : 68, n° 60, exemplaire à vernis noir du musée de Constantine, IIIe-IIe s. av. J.-C.).

Compte tenu du contexte de la découverte, c'est vraisemblablement dans la région de Naples qu'il faut chercher le lieu d'origine du vase de la tombe SP3322 du Mas de Vignole. C'est en effet de cette région d'Italie que proviennent plusieurs vases zoomorphes dont quatre exemplaires à anse latérale (Morel 1981 : pl. 218, n° 9431b ; pl. 219, n° 9434a, 9434b et

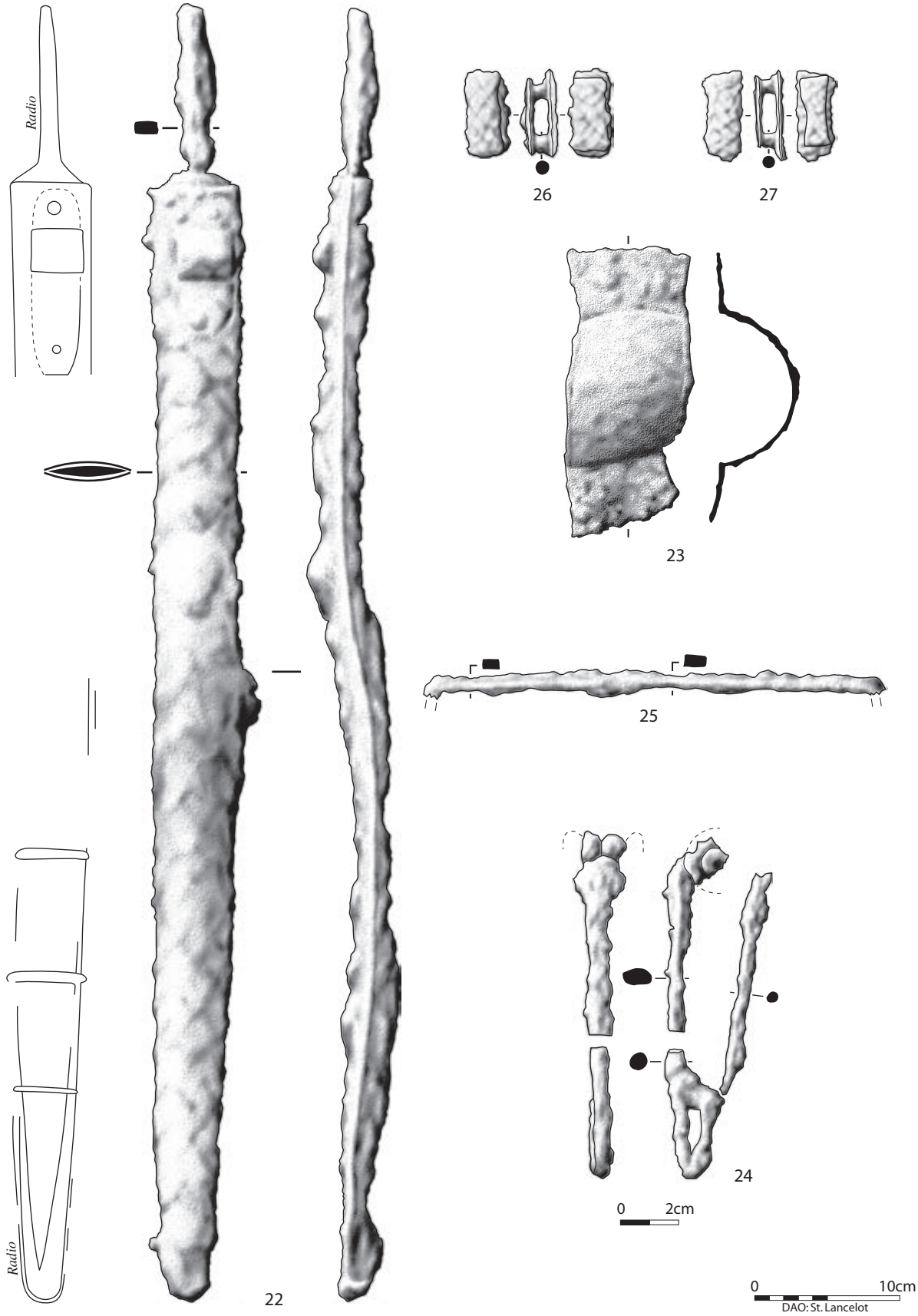

Fig. 192. Mobilier métallique de la tombe SP3322 (DAO S. Lancelot)

9441a). Toutefois, l'exemplaire de comparaison le plus proche d'un point de vue typologique et esthétique provient de contextes républicains de la nécropole de Las Corts à Ampurias en Espagne (Almagro 1953 : 298, fig. 251).

Le dépôt de vases plastiques aux défunts existe encore durant le Haut-Empire, mais il concerne alors des productions du Centre de la France en terre blanche (Tudot 1984 : pl. 60) ou à vernis plombifère (Bel *et al.* 2002 : 222 et 225).

LES DÉPÔTS DE MOBILIER MÉTALLIQUE (N. C.) (fig. 191-194)

21. Casque en bronze entièrement déformé sous l'action du feu et de nombreuses zones composées de tôle ont été entièrement arrachées. Nous ne pouvons donc préciser s'il y avait ou non un bouton sommital, ce qui permettrait de statuer sur le type de casque. Néanmoins, le décor de torsade ornant tout le bourrelet du casque est bien observable. À la jonction entre ce bourrelet et la calotte en tôle de bronze une fine bande décorée en relief (au poinçon ?) a été mise en évidence lors de dégagements ponctuels. Un cliché radiographique nous permet de distinguer deux perforations de fixation circulaires vraisemblablement destinées à la fixation de paragnatides ou de liens d'une mentonnière. Type Mannheim ou Coolus Mannheim. Objet restauré.

Localisation : 3329.

90 fragments et débris de bronze ont été extraits du sédiment tamisé en laboratoire (non illustrés). Ces fragments ne peuvent être rattachés avec certitude à un objet précis. Toutefois, il y a de fortes probabilités pour qu'ils soient associés au casque en bronze découvert dans la sépulture. De nombreux fragments portent les stigmates d'un passage sur le bûcher (boursouflures et fissures ayant provoqué l'éclatement et la déformation de l'alliage). Localisation : 3329.

22. Épée en fer dans son fourreau, non repliée et entièrement conservée. Longueur totale conservée : 895 mm. La soie de section vraisemblablement quadrangulaire se prolonge par une lame sur laquelle on peut observer une légère nervure centrale. La pointe de cette arme est très effilée. Le fourreau est caractérisé par une entrée rectiligne. Le pontet est de forme asymétrique, il s'agit d'une plaque quadrangulaire simple ajustée au fourreau. Les gaines du fourreau sont irrégulièrement maintenues par des barrettes transversales. La bouterolle à extrémité arrondie paraît relativement allongée. Deux petits disques non visibles après restauration signalent les pattes de fixation de cet élément.

Objet radiographié et restauré.

Localisation : 3365.

23. Umbo de bouclier en fer complet, non restauré. C'est un élément assez déformé, dont la surface a été largement altérée par l'oxydation. Il s'agit d'une partie de l'arme défensive à profil en oméga majuscule, l'umbo croisant transversalement la spina

Fig. 193. Poignet de coffret (n° 28), fibule (n°24 a à c) fragment de plaque en fer (n° 29) et éléments d'assemblage (n° 26 et 27) en fer (clichés Materia Viva)

verticale du bouclier. Les ailettes de forme légèrement trapézoïdale assurent la fixation de cette pièce sur le bouclier au moyen de dispositifs non visibles. Le profil convexe est assez accusé, tandis que les ailettes sont légèrement relevées. La partie médiane ou transversale bombée de l'umbo est bordée d'un ourlet épaissi assez distinct sur les deux rebords de la face externe. La section des ailettes est plate et ne présente aucun renfort.

Longueur totale : 195 mm. Largeur max. à la partie médiane : 90 mm. Largeur max. à l'extrémité des ailettes : 85 mm. Largeur max. des ailettes à la liaison avec la partie médiane : 70 mm.

Localisation : 3371.

24. Une fibule en fer de type Tendille 13. Objet restauré, complet.

Localisation : 3331, 3330.

25. Fléau de balance en fer, objet restauré. Il s'agit d'une barre complète, de section quadrangulaire aplatie présentant un net rétrécissement à chaque extrémité. Les deux extrémités sont repliées pour former un crochet ou un anneau. Longueur totale de la barre : 322 mm ; largeur de la barre à la partie médiane : 20 mm ; largeur de la barre aux extrémités : 10 mm ; épaisseur de la barre : 6-7 mm.

Localisation : 3372.

Fig. 194. Épée de la tombe SP3322 (cliché Materia Viva)

26 et 27. Deux agrafes de fixation en fer complètes, restaurées. Ces agrafes sont composées de deux plaques de fer solidaires l'une à l'autre au moyen de rivets placés à chacune des extrémités. Longueur approximative de ces pièces : 50 mm.

Localisation : 3366 et 3382.

28. Poignet de coffret, en fer, avec ses deux rivets d'assemblage en fer. Objet restauré.

Localisation : 3384 et 3386

29. Fragment de plaque en fer avec rivet en deux fragments connexes. Probable élément de plaque de serrure. Objet restauré.

Localisation : 3385

Le mobilier céramique considéré comme résiduel ou intrusif (S. B.)

Fragment de céramique tournée à pâte claire calcaire. Localisation : us 3362.

Fragment de céramique commune tournée à pâte sableuse cuite en mode A. Localisation : us 3321 N1.

Fragments (9) de céramique modelée. Localisation : 3 fragments, us 3321 N1 ; 1 fragment, us 3393 ; 2 fragments, us 3321 ; 1 fragment, us 3321 N2 ; 2 fragments, us 3326.

Éclat de silex (L. 28 mm). Localisation : us 3374.

9.4.1.7. Éléments de datation (S. B.)

Les indices d'une chronologie haute sont à rechercher parmi les cinq récipients en céramique campanienne A déposés dans la fosse. Si la coupe Lamboglia 27Bb et les bols Lamboglia 31b sont courants sur les sites du Languedoc oriental datés du IIe et du Ier s. av. J.-C., il n'en va pas de même pour la coupe ou la coupelle carénée Lamboglia 28ab qui disparaît au début du Ier s. av. J.-C., «les exemplaires postérieurs à 75 pouvant être considérés comme résiduels» (Py *et al*. 2001 : 476). Ce premier jalon chronologique peut être également conforté par les quelques fragments d'une amphore Dressel 1A, la patina en céramique commune italique caractéristique du Ier s. av. J.-C. et du siècle suivant ou encore les deux cruches en céramique tournée à pâte claire calcaire de type CL-REC 3a, typiques elles aussi du Ier s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 810). D'autres indices nous avaient incité, dans un premier temps, à abaisser au second quart du Ier s. la date de constitution de cette tombe. Il s'agit en premier lieu des deux pyxis Lamboglia 3 en céramique campanienne B ou B-oïde qui, même si quelques exemplaires apparaissent un peu plus précocement, sont surtout attestées à Lattes autour du milieu du Ier s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 563). La présence d'une urne dite récente de type CNT-LOR U7 ou d'une autre finie au tour lent semblait aller également dans le même sens puisque cette forme et cette technique de façonnage se développent principalement à partir du deuxième quart, voire vers le milieu du Ier s. Mais, là encore, quelques exemplaires sont connus à la fin du IIe s. ou au début du Ier s. av. J.-C. (Py 1990 : 408 ; Py *et al*. 2001 : 831 et 946-947).

Fig. 195. Vue de la tombe SP3065 (cliché A. Hasler)

Au regard de la durée de vie maximale de la forme Lamboglia 28ab et de la date d'apparition de plusieurs pièces, cet assemblage de dépôts céramiques ne peut être guère postérieur au début du Ier s. En accord avec M. Bats et M. Py, à qui nous avions demandé leur opinion sur le sujet, on proposera donc de dater l'enfouissement de la tombe SP3322 du premier quart du Ier s. av. J.-C.

9.4.2. La tombe SP3065 (125-50 av. J.-C.)

9.4.2.1. Un dépôt en fosse (V. B.)

La sépulture est aménagée dans une fosse de plan quadrangulaire de 1,40 m de long et 0,80 m de large environ, conservée sur 0,50 m de profondeur. Elle présente, à l'instar de la sépulture voisine, des parois verticales et un fond plat (fig. 195). Elle est installée dans le substrat limoneux jaune à partir d'un horizon aujourd'hui disparu. Aucun indice ne permet de préciser le mode de mise en place du comblement de la fosse (remblaiement intentionnel ou colmatage différé résultant de la disparition de la couverture).

Le dépôt conservé sur le fond de la fosse, est constitué de trois vases incomplets qui semblent avoir été écrêtés lors du décapage de la fosse. On distingue, au centre, une grande urne en céramique modelée en position fonctionnelle, et, dans les angles sud-est et nord-est, deux cruches en céramique à pâte claire calcaire, dont l'une repose sur la panse. Des fragments de paroi ont été observés dans le comblement de la cruche située au nord-est, ce qui témoigne d'un bris et d'un effondrement partiel du récipient avant sa découverte.

9.4.2.2. Un dépôt secondaire de crémation (V. B.)

Le comblement de cette fosse (us 3249) n'a pas été prélevé, mais sa fouille a livré 8 fragments d'os longs brûlés, d'un poids total de 8,6 g. Ces éléments ont été recueillis au sein du comblement de la fosse, à l'extérieur des vases. On distingue

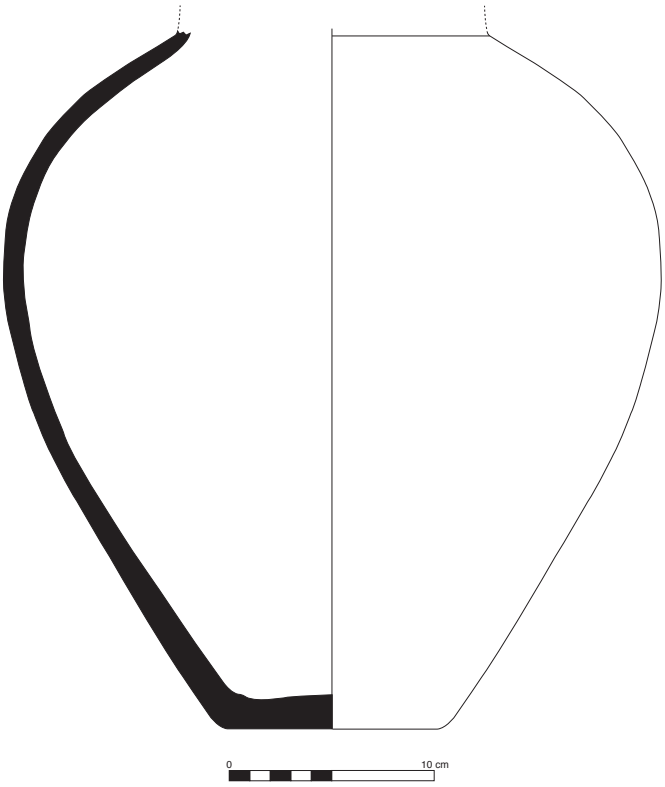

Fig. 196. Mobilier céramique de la tombe SP3065 (dessin S. Barberan)

3 fragments connexes d'une longueur totale de 70 mm (4,9 g) pouvant correspondre à un élément distal de diaphyse d'un humérus probablement humain et 3 autres fragments connexes indéterminés (longueur : 30 mm). Il n'est pas exclu que tous les fragments appartiennent au même os. L'épaisseur de la corticale permet d'attribuer ces éléments à (au moins) un sujet d'âge adulte. Les pièces présentent des stigmates caractéristiques d'une crémation à l'état frais (fissures transverses et déformations). Elles sont de teinte blanche à gris clair, ce qui témoigne d'une température supérieure à 500°C.

La présence d'un fragment au moins d'os humain brûlé témoigne du caractère funéraire de ce dépôt. La faible quantité d'os recueillis est également conforme aux pratiques déjà observées. Faute de tamisage, on ne peut discuter de l'absence apparente des éléments osseux les plus petits.

9.4.2.3. Les restes fauniques (V. F.)

Aucun élément osseux n'a pu être déterminé.

9.4.2.4. Le mobilier (S. B.)

Les dépôts de mobilier céramique (fig. 196)

1. Grande urne à fond plat de type indéterminé en céramique modelée. Vase incomplet en 42 fragments dont le col et une

partie de la panse ont disparu. L'intérieur de ce récipient est concrétionné et des dépôts de calcite sont visibles, par endroits, sur la surface externe. Cette dernière est de teinte irrégulière, passant du beige clair au rouge brique. La pâte contient un dégraissant de nature variée (gravier, éclats de coquilles ou de fossiles, mica argenté).

Etat de conservation : 100 % du fond ; 60 à 70 % du vase. Localisation : us 3251.

2 et 3. Fonds de deux cruches en céramique tournée à pâte claire calcaire de type indéterminé. Ces deux vases incomplets n'ont pas pu être décrits et dessinés en raison de leur extrême fragilité. Seulement 41 fragments ou éclats de parois ont été prélevés.

Le mobilier considéré comme résiduel

Fragments (2) de céramique modelée.

9.4.2.5. Éléments de datation (S. B.)

Les quelques dépôts de mobilier céramique conservés dans cette tombe n'apportent aucun indice d'ordre chronologique fiable. La faible distance qui sépare cette sépulture de sa voisine SP3322, dans laquelle une grande urne en céramique modelée a également été déposée, pourrait être, à titre d'hypothèse, un argument en faveur d'une datation élargie, par précaution, au dernier quart du IIe s. et à la première moitié du Ier s. av. J.-C.

NOTES

1. L'identification spécifique des ossements s'appuie sur des ouvrages généraux d'ostéologie animale (Schmid 1972, Barone 1976), sur notre collection personnelle de comparaison et sur des travaux plus précis que nous mentionnerons lors de leurs utilisations. L'analyse des âges des animaux repose : 1- sur trois grandes classes, infantile, juvénile et adulte, fondées sur la taille et l'aspect des ossements, et quantifiées par le Nombre Minimum d'Individus (NMI), 2- sur les éruptions et usures dentaires des mâchoires (d'après Silver 1969), 3- sur les soudures osseuses épiphysaires, ou épiphysations (d'après Curgy 1965). Les os ont été mesurés suivant l'ouvrage référentiel de A. von den Driesch (1976).

L'identification a été réalisée à l'aide des enregistrements (plans et clichés photographiques) réalisés *in situ*.

Le sol a été très agressif vis à vis de la matière osseuse. Les parois des os ont subi une forte dissolution irrégulière centripète. Les débris osseux sont donc nombreux, issus fréquemment du délabrement de portions plus ou moins grandes d'os longs. De plus, seules quelques rares portions de surface osseuse ont été conservées ; l'observation des traces d'instruments est donc presque impossible.

L'inventaire des os non intrusifs est exposé dans le tableau de la figure I-009.16, et l'inventaire interprétatif des dépôts animaux volontaires dans le tableau de la figure I-009.17.

2. Mesures des restes porcins en millimètres : longueur et largeur de la M3/, 30,4 et 15,3 ; largeur minimale diaphysaire (SD) du tibia (1617c), 17,5, du tibia (1617h), 18,4, du fémur (1617j), 17,6, du fémur (1614), 18,2 ; largeur de l'extrémité distale (Bd) du tibia (1617h), 28,2 ; hauteur minimale du col de l'ilium (SH) (1617j), 20,5 ; longueur latérale (GLl) et médiale (GLm) du talus (1614), ±37,7 et ±35,3.

3. Mesures des restes de porcins en millimètres : largeur minimale diaphysaire (SD) du fémur, 16,3.

Mesures des restes de bovins en millimètres : largeur de la tête fémorale (DC), 43,8 ; largeur minimale diaphysaire (SD) du fémur, 33 ; longueur (GL) de la rotule, 60,4.

4. Mesures des restes de porcins : largeur minimale diaphysaire (SD) du fémur, 17,3 mm.

5. Cette observation a été réalisée au moment de la restauration par V. Uzel du laboratoire Materia Viva de Toulouse.

Chapitre 10

LA TOMBE DU MAS NEUF
(125-75 av. J.-C.)

par M.-L. Hervé, S. Barberan, N. Chardenon

Cette tombe a été reconnue en 1999 dans le cadre d'un diagnostic archéologique de grande ampleur sous la direction de M.-L. Hervé, lié à un plan de protection contre les inondations (PPCI). Ce projet d'aménagement, a été mis en œuvre par la ville de Nîmes, à la suite des inondations catastrophiques de 1988. Dans le cas présent, l'expertise a porté sur un terrain de 20,5 ha, situé à environ 3 km au sud de l'enceinte augustéenne et coincé pour l'essentiel entre l'autoroute A54 au nord et le cours du Vistre au sud (Hervé dir. 1999). Ce secteur de la plaine du Vistre est destiné à accueillir un bassin de rétention des eaux et un fossé de canalisation du cours d'eau intermittent dit du cadereau d'Alès-Camplanier. Les tranchées ont permis d'explorer 8,65 % de l'emprise des travaux projetés (fig. 197).

10.1. Un environnement rural (M.-L. H.)

L'une des tranchées réalisées suivant un axe est-ouest (TR72) a permis de reconnaître une tombe (SP3159) à son extrémité orientale. Celle-ci s'intègre dans un environnement marqué par un réseau parcellaire dense et organisé (chemins et fossés), attesté dès l'époque républicaine au moins. La sépulture est située à environ 10 m à l'ouest de l'actuel chemin du Mas Neuf, dont on suppose qu'il recouvre une voie antique.

10.2. Architecture et organisation du dépôt (M.-L. H.)

La fosse sépulcrale SP3159 a été reconnue au contact du substrat, constitué ici par des limons argilo-sableux de couleur beige jaunâtre et à concrétions carbonatées (25 m NGF). Cet horizon est partiellement tronqué par les labours ainsi d'ailleurs que la tombe. Celle-ci est apparue à 0,40 m sous la surface actuelle, sous la forme d'un creusement circulaire de 2,40 m de diamètre. La fouille a été limitée à son tiers sud-ouest et exécutée de manière rapide, la tombe n'ayant pas été identifiée comme telle au départ : les observations sont donc assez peu précises. Le comblement est caractérisé par un sédiment limono-argileux brun incluant quelques charbons de bois et du cailloutis. On ne peut se prononcer sur sa constitution (infiltrations ou remblaiement volontaire). Par contre, une poche de limon jaunâtre, observée le long des parois sud-ouest, apparaît proche du substrat et suggère un effondrement des bords qui ne peut se comprendre qu'en espace non colmaté.

Dans la partie fouillée, la fosse est conservée sur une profondeur de 0,50 m et présente des parois obliques et un fond régulier (fig. 198). Sur le fond, une petite rigole de forme quadrangulaire longe la paroi sud, tandis que quelques moellons et dalles de calcaire suivent la limite ouest. Il peut s'agir soit des reliquats d'un coffre de dalles (disparu pour l'essentiel du fait des labours), soit d'éléments liés au calage de matériaux périssables, soit enfin de la combinaison des deux.

La fouille, exécutée sans soin particulier, a permis de récupérer, mais non de localiser, des fragments de plats en campanienne A, des tessons d'autres céramiques et quelques objets métalliques. Aucun fragment d'os brûlé n'est conservé.

10.3. Le mobilier (fig. 199)

10.3.1. Les dépôts de mobilier céramique (S. B.)

1. Assiette de petit module de type Lamboglia 36 en céramique campanienne A, datée de 225 à 25 av. J.-C. (Py, *in* Py dir. 1993 : 149). Vase incomplet en 18 fragments dont les cassures sont émoussées et le vernis très écaillé. Aucune décoration n'est attestée sur la surface interne du fond. Deux perforations ont en revanche été pratiquées dans la lèvre pour suspendre ce vase.

État de conservation : 100 % du fond ; 80 % du bord.

Fig. 197. Localisation de la tombe SP3159 du site du Mas Neuf (DAO V. Lelièvre)

2. Assiette de type Lamboglia 36 en céramique campanienne A. Vase incomplet en 11 fragments dont les tranches sont émoussées. Le vernis est très écaillé, en particulier sur le pourtour de la lèvre et dans la partie centrale de la surface interne du fond. Un cercle incisé concentrique décore ce dernier.

État de conservation : 60 % environ du bord ; 75 % du fond.

3. Fond d'assiette de type indéterminé en céramique campanienne A. Le vernis est altéré et les cassures sont émoussées. Aucun décor n'est visible sur la surface interne du fond.

État de conservation : 30 % du fond.

Lot de 34 panses de céramique campanienne A qui n'ont pas pu être associées à l'un des vases décrit précédemment.

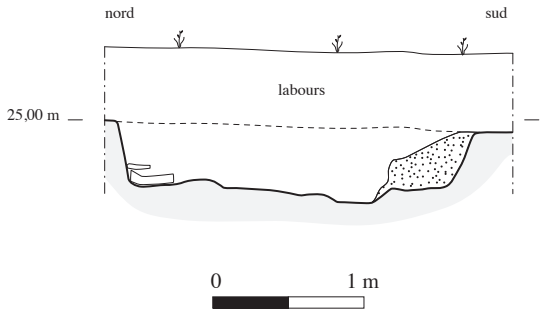

Fig. 198. Coupe de la tombe SP3159 (DAO V. Lelièvre)

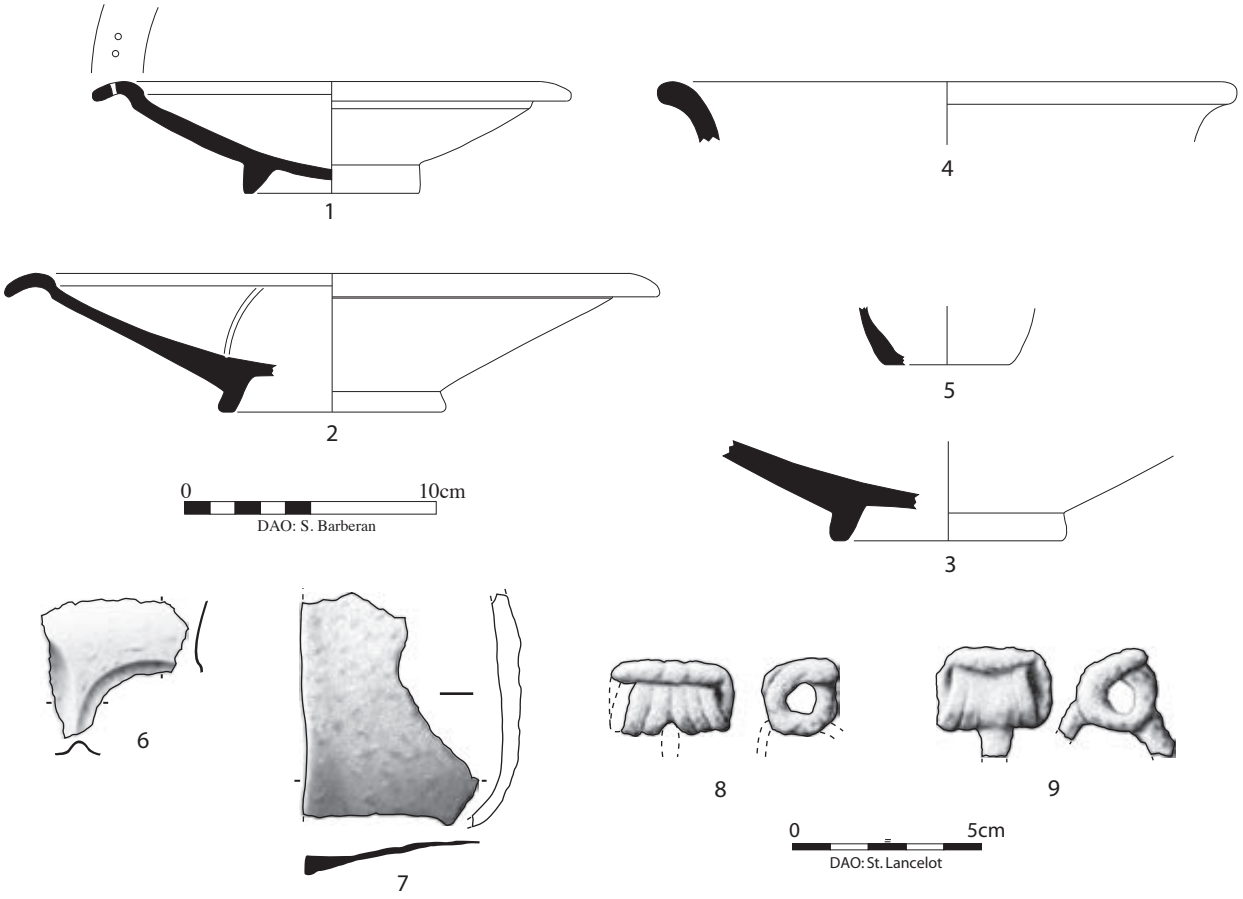

Fig. 199. Mobilier de la tombe SP3159 (DAO S. Barberan et S. Lancelot)

10.3.2. Les dépôts de mobilier céramique incertains (S. B.)

4. Bord isolé d'urne de type CNT-LOR U5 de grand module en céramique modelée. Cet exemplaire présente une surface de couleur noire et une pâte rouge brique. Cette dernière contient un dégraissant abondant d'éclats de quartz ou de calcite.

État de conservation : moins de 10 % du bord.

5. Fond isolé d'olpé (?) de type indéterminé en céramique tournée à pâte claire calcaire.

État de conservation : 30 % du fond.

10.3.3. Le mobilier considéré comme résiduel ou intrusif (S. B.)

Fragment d'amphore africaine (production punique ?).
Fragments (3) d'amphore italique.
Fragments (11) de céramique modelée.
Fragments (9) de céramique tournée à pâte claire calcaire.

10.3.4. Le mobilier métallique (N. C.)

6. Lot de 8 fragments de tôles de fer épaissies, qui ne recollent pas. Un des fragments comporte un rivet en fer. Le seul fragment illustré présente une bordure épaissie et ourlée d'un renfort sur un côté. Cette caractéristique nous conduit à le comparer aux renforts similaires observés sur les umbos de bouclier en oméga. Longueur : 58 mm ; largeur : 47 mm.

7. Lot de 5 fragments de tôle de bronze indéterminée, qui ne recollent pas. Ces fragments présentent les stigmates d'un passage sur le bûcher. Le seul fragment illustré a été intentionnellement embouti pour former des dépressions ou gouttières en bordure. Longueur conservée : 38 mm ; largeur : 34 mm.

8. Ressort de fibule en fer vraisemblablement à 3 fois 3 spires et corde externe. Le départ de l'ardillon de section circulaire et de l'arc de section circulaire épaissie sont conservés. Longueur conservée du ressort : 29 mm ; diam. max. du ressort : 18 mm.

9. Ressort de fibule en fer vraisemblablement à 3 fois 3 spires et corde externe. Le départ de l'ardillon de section circulaire et de l'arc de section circulaire épaissie sont conservés. Longueur conservée du ressort : 29 mm ; diam. max. du ressort : 16 mm.

Six fragments de tiges en fer de section circulaire de diamètres divers (non illustrés). Ces fragments pourraient être associés aux fibules précédentes.

10.4. Éléments de datation (S. B.)

Cette tombe n'a pas été fouillée dans son intégralité. Les informations à notre disposition sont donc limitées et la proposition de datation qui est formulée ci-dessous pourrait être remise en cause par un éventuel examen complet de la sépulture. A ce jour, trois vases peuvent être interprétés comme des dépôts de mobilier céramique certains. Il s'agit de deux, peut-être trois assiettes en céramique campanienne A de type Lamboglia 36, forme qui caractérise plus particulièrement le faciès classique de cette production (Py 1990 : 567-569). L'absence de décors imprimés sur les fonds de ces trois assiettes nous amène à situer cependant l'enfouissement de cette tombe vers 100 ou au tout début du Ier s. av. J.-C. car ce type de décor est en voie de disparition à cette période (Py 1990 : 570). Les assiettes de type Lamboglia 36, malgré leur mauvais état de conservation, ne montrent pas d'importantes traces d'usures liées à leur utilisation comme cela a pu être observé dans la tombe SP3381 de la Zac du Forum des Carmes à Nîmes (voir *supra*). Dans cette dernière, une seule assiette usée de type Lamboglia 36 (pour 12 vases en campanienne A) était attestée et on envisagera donc une datation légèrement plus ancienne pour la sépulture du Mas Neuf. Ce modèle de vase est en revanche prééminent dans la tombe du Mas de Jallon à Beaucaire datée du début du Ier s. Les assiettes Lamboglia 36 (au nombre de 7) qui y ont été déposées ne comportent pas non plus de décors imprimés (Garmy *et al.* 1981). En raison du faible nombre d'indices à notre disposition, on proposera d'attribuer un cadre chronologique large couvrant le dernier quart du IIe s. et le premier quart du Ier s. av. J.-C. à la sépulture du Mas Neuf.

deuxième partie

Nouvelles données sur les tombes, les mobiliers et les espaces funéraires des IIe et Ier s. av. n. è. dans le Midi de la Gaule

Chapitre 1

LES PRATIQUES FUNÉRAIRES

par V. Bel, S. Barberan, N. Chardenon,
V. Forest et I. Rodet-Bélarbi

1.1. La documentation disponible pour le Midi de la Gaule (V. B.)

Les tombes présentées dans la première partie de ce volume livrent quantité de données relatives aux pratiques funéraires en usage à Nîmes aux IIe et Ier s. av. J.-C. Le caractère répétitif de certaines observations laisse entrevoir la possibilité de restituer un ensemble de gestes et de rites cohérents, d'en suivre l'évolution et de les confronter aux données disponibles sur les pratiques funéraires en vigueur à la fin du Second âge du Fer en Gaule, en particulier dans les régions du Midi méditerranéen. Il est essentiel toutefois de prendre la mesure de la représentativité de ces corpus et de leurs limites liées notamment à l'hétérogénéité de la documentation utilisable. Dans le Midi de la Gaule, les découvertes funéraires sont peu nombreuses et concentrées pour la plupart dans trois secteurs principaux : la région de Nîmes, la basse vallée du Rhône et le secteur des Alpilles. À l'exception d'une série un peu plus ancienne (IVe s.-milieu IIe s. av. J.-C.) de la nécropole de Sainte-Barbe à Marseille (Moliner *et al*. 2003) et du groupe des puits toulousains pour lequel se pose la question de l'interprétation funéraire et dont la documentation est en grande partie inédite (Vidal 2003), il n'existe que très peu de mentions hors de cette aire géographique située entre l'Hérault à l'ouest et la Durance à l'est (fig. 200).

Pour la période comprise entre la fin du IIIe s. av. J.-C. et la fin du Ier s. av. J.-C., le corpus le plus important numériquement est celui du Languedoc oriental qui totalise 134 sépultures, dont 120 pour lesquelles on possède une information même infime sur le mode de dépôt (fig. 201 à 203). Plus du tiers de ces découvertes est concentré sur le territoire de la commune de Nîmes (50 sépultures). Les tombes étudiées dans la première partie de ce volume représentent un peu plus de la moitié de la documentation nîmoise soit environ 20 % de l'ensemble des données disponibles pour le Languedoc oriental. Précisons que nous avons pris en considération dans ce décompte des séries encore inédites ou qui n'ont fait l'objet que de présentations succinctes, comme celles de Lattes (La Céreirède : Bel, Conche 2003 : 224-226) et d'*Ambrussum* (Dedet 2004 : 211 ; Fiches dir. 1989 : 35-39 ; Fiches 2003 : 397). En revanche, nous n'avons pas retenu les mentions peu fiables ou celles d'armes isolées lorsque le caractère funéraire n'est pas clairement établi, comme c'est le cas par exemple, de la découverte de Grézan à Nîmes (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 498).

Ces effectifs apparaissent extrêmement modestes au regard de la durée de la période considérée. Ils invitent à la plus grande prudence quant à la portée des résultats obtenus. Si l'on essaie de caractériser un peu mieux dans le détail cet échantillon, on s'aperçoit que l'on a affaire dans la majorité des cas (60 % environ) à des tombes dispersées ou à des découvertes ponctuelles dont le contexte est inconnu (localisation au sein d'une nécropole ou implantation isolées). Ne font exception que la nécropole du Sablas à *Ambrussum* (Dedet 2004 : 211 ; Fiches dir. 1989 : 35-39 ; Fiches 2003 : 397) et celles des Colombes (Dedet *et al.* 1974 : 75-83) et des Marronniers à Beaucaire (Dedet *et al.* 1978 : 85-113) qui réunissent 51 sépultures, mais ne sont connues que de manière très partielle. Les travaux récents, principalement réalisés dans les zones d'aménagements périurbains actuels, à distance des agglomérations antiques, participent en partie à ce déséquilibre. C'est particulièrement flagrant dans le cas de Nîmes. Sans entrer dans le détail de la question de l'implantation, du recrutement et du fonctionnement des espaces funéraires, qui sera abordée plus loin (*cf. infra* : chapitre 3), on est en droit de se demander dans quelle mesure la découverte d'une importante nécropole (si tant est qu'elle ait existé), ne bouleverserait pas notre perception des pratiques. D'autres distorsions évidentes résultent de la visibilité plus ou moins importante des dépôts funéraires selon qu'ils sont ou non associés à du mobilier et/ou à des éléments d'architecture en pierre. Il n'est peut-être pas si

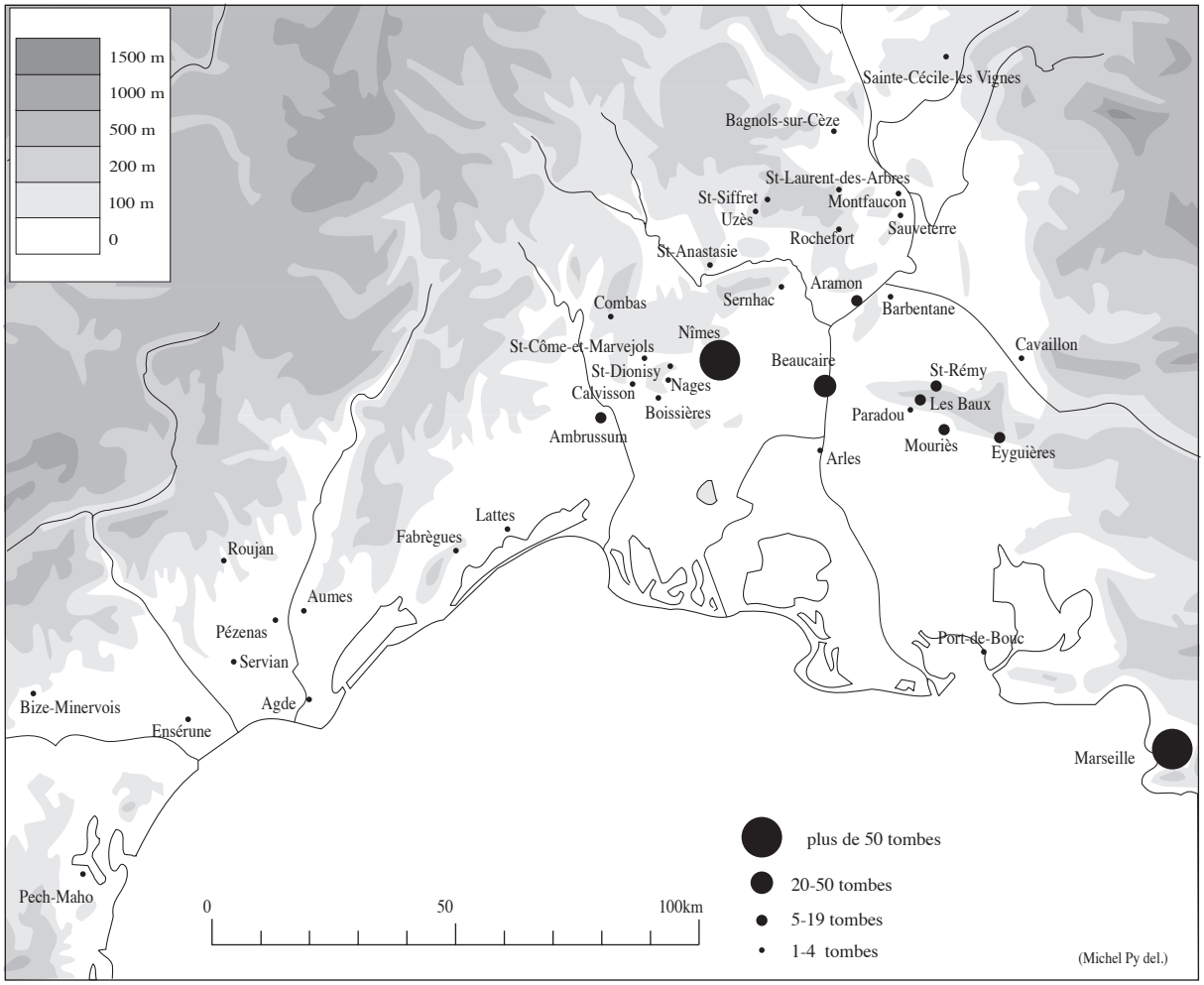

Fig. 200. Carte de localisation des tombes et espaces funéraires du Midi de la Gaule

surprenant que les petites tombes fouillées par B. Dedet à Ambrussum, dans le cadre de l'unique opération programmée menée sur ces contextes, ne trouvent quasiment pas de parallèles parmi les découvertes anciennes ou les opérations préventives récentes (*cf. infra* : chapitre 1.2.).

La documentation funéraire du Languedoc oriental est par ailleurs de qualité très inégale, puisque la moitié des tombes n'a fait l'objet que d'une fouille rapide ou d'une simple récupération du mobilier. Néanmoins, elle n'a pas d'équivalent en Languedoc occidental où les mentions sont rarissimes. Le corpus disponible comprend une tombe de la fin du IIIe s. av. J.-C. récemment mise au jour sur l'*oppidum* d'Ensérune (Schwaller *et al.* 2001 : 137), un *ustrinum* découvert sur l'*oppidum* de Pech-Maho (Sigean, Aude) et daté de la fin du IIIe s. (Dedet, Schwaller 1990 : 141). Peu de découvertes ont été mentionnées pour le département de l'Aude en dehors de Pech-Maho : deux tombes mal documentées à Bize-Minervois (lieu-dit « Quatre-Chemins » : Rancoule 1970a) et des armes issues de contextes incertains à Talairan (Rancoule 1984 : 178-179). De brèves mentions témoignent de la présence d'une tombe de la fin de l'âge du Fer dans la nécropole de Saint-Julien à Pézenas dans l'Hérault (Lugand, Bermond 2001 : 80) et autour de l'oppidum d'Aumes (Hérault) dans la vallée de l'Hérault (Mauné 1998 : 261-263), mais, dans ce cas, il s'agit de trouvailles anciennes mal documentées. Sur le territoitre de Béziers, quatre tombes en amphore ont été touvée à Servian (Vidal *et al*. 1995 ; Mauné 1998 : 263) et deux autres inédites ont été signalées à Roujan (information M. Feugère) et au nord de l'agglomération de Béziers (information L. Vidal). En outre, le site d'Agde a livré deux crémations (Lugand, Bermond 2001 : 140) et une inhumation (Mazière, Gomez 2002 : 120-121) attribuées aux IIe-Ier s. av. J.-C. auxquelles s'ajoutent les inhumations retrouvées dans la nécropole du Peyrou, datées entre le IVe et le IIe s. (Schwaller 1994 : 72). Par ailleurs, une série d'inhumations d'adultes, en fosses ou en silos, retrouvées en contexte d'habitat et datées des IIe ou Ier s. av. J.-C. sur les *oppida* de Pech-Maho à Sigean (*Gallia*, 29, 1971, p. 377), d'Ensérune, du Cayla à Mailhac et de La Lagaste (Dedet, Schwaller 1990 : 142-143).

Pour le début du Second âge du Fer (surtout les IVe-IIIe s.), la situation est très différente. En effet, l'essentiel de la docu-

Commune-site	Nombre (minimum) de tombes	Nombre de tombes documentées	Chronologie proposée (voir chapitre II.2.1)	Référence dans : CAG 30/1 (Fiches dir., Veyrac dir. 1996)
Nîmes-Mas de Vignoles	6	6	150-40	
Nîmes-Mas des Abeilles II	5	5	100-10	
Nîmes-Kinépolis	4	4	175-20	
Nîmes-Cadereau	2	2	190-50	
Nîmes-Carmes	2	2	125-75	
Nîmes-Viol-du-Plan	2	2	100-50	
Nîmes-Camplanier	2	2	75-50	p. 478-479, n° 599, tombes 209-210
Nîmes-Mail romain	2	2	75-50	p. 193-194, n° 30, tombes 8-9
Nîmes-Les Fontilles	2	2	IIe-Ier s. av. J.-C.	p. 475, n° 577, tombes 206-207
Nîmes-Les Charmilles	2	1	200-150 et Ier s. av. J.-C.	
Nîmes-La Placette	1	1	175-150	p. 317, n° 254, tombe 21
Nîmes-La Ranquette	1	1	175-125	p. 453, n° 518, tombe 159
Nîmes-Octroi de Beaucaire	1	1	160-140	p. 401-402, n° 416, tombe 45
Nîmes-Alphonse de Seyne	1	1	150-125	p. 438-439, n° 496, tombe 117
Nîmes-rue Villeperdrix	1	1	150-75	
Nîmes-Jeu du Mail	1		fin IIIe s. av. J.-C., première moitié IIe s. av. J.-C.	p. 196, n° 31, tombe 10
Nîmes-Mas Neuf	1	1	125-75	
Nîmes-chemin de Valdegour	1	1	100-50	p. 480, n° 604, tombe 212
Nîmes-Marché aux bestiaux	1	1	75-50	p. 197, n° 31, tombe 11
Nîmes-Pissevin 2 (rue des Alouettes)	1	1	25-1	p. 454, n° 519, tombe 160
Nîmes-Mas des Abeilles VII	1	1	30-10	
Nîmes-La Cigale	1	1	25-1	p. 457-458, n° 535, tombe 173
Nîmes-La Rouvière-sud	1	1	seconde moitié Ier s. av. J.-C.	p. 476, n° 582, tombe 208
Nîmes-Chemin de Montpellier	1	1	seconde moitié Ier s. av. J.-C.	p. 450, n° 511, tombe 140
Nîmes-route d'Alès	1	1	seconde moitié Ier s. av. J.-C.	p. 458-459, n° 539, tombe 176
Nîmes-quartier des Oules	1	1	fin Ier s. av. J.-C.	p. 471-472, n° 560, tombe 200
Nîmes-rue Henri Révoil (Pissevin 1)	1	1	IIe-Ier s. av. J.-C.	p. 440-441, n° 502, tombe 119
Nîmes-Montaury	1	1	Ier s. av. J.-C.	
Nîmes-Serre de Montaury	1			p. 455, n° 522, tombe 164
Nîmes-Pont Biais	1			p. 442, n° 507, tombe 125
Nîmes-rue de la Lampèze	1			p. 216, n° 80, tombe 17
Total	**50**	**45**		

Fig. 201. Tombes et espaces funéraires des IIe-Ier s. av. J.-C. à Nîmes

mentation provient du Languedoc occidental, avec notamment les sites d'Ensérune (Schwaller, Marchand 1993, Schwaller *et al*. 1995 et Schwaller *et al*. 2001, Jallet *et al*. 1998), d'Olonzac (Séjalon *et al*. 2000 ; Janin *et al*. 2000) et les tombes de Mailhac (Taffanel 1960) et de Pech Maho (Solier 1968), tandis que les données pour le Languedoc oriental font presque totalement défaut (Dedet 2004).

À l'est du Rhône, les découvertes sont également concentrées dans la région de la basse vallée du Rhône, principalement autour du massif des Alpilles (Chausserie-Laprée dir. 2000 : 88)

Commune-site	Nombre (minimum) de tombes	Nombre de tombes documentées partiellement au moins	Chronologie	Référence dans : CAG 30 et 34 et BSR Languedoc-Roussillon
Uzès-Préville	1		IIIe-IIe s. av. J.-C. ?	30/3, p. 721-722
Saint-Siffret-Grand-Champ	1	1	fin IIe s.-première moitié Ier s. av. J.-C.	30/3, p. 656
Sainte-Anastasie-Campagnac	1		IIe-Ier s. av. J.-C.	30/3, p. 561
Combas-Bois de Lens-Prouvessa	1	1	Iers . av. J.-C.	30/2, p. 338
Combas-Col de Poligor	1	1	IIe-Ier s. av. J.-C.	30/2, p. 339
Saint-Côme-et-Maruejols-Les Moureires	1		fin Ier s. av. J.-C.	30/3, p. 588-589
Saint-Côme-et-Maruejols	1		IIe-début Ier s. av. J.-C.	30/3, p. 588-589
Calvisson-La Bergerie Hermet	1	1	Ier s. av. J.-C.	30/2, p. 286
Saint-Dionisy	1			30/3, p. 600
Boissières	1	1	30-10	30/2, p. 249-250
Nages-Les Mourgues	1	1	75-25	30/3, p. 507-508
Nages-La Condamines	1	1	75-25	30/3, p. 507-508
Nages-Les Miyans	1	1	100-50	30/3, p. 507-508
Nages-La Gare	1	1	150-125	30/3, p. 507-508
Nages-Les Martres	1	1	200-100	30/3, p. 507-508
Nages-Terres Rouges	1			30/3, p. 508
Vilettelle-Ambrussum, Le Sablas	23	23	seconde moitié IIIe s. av. J.-C.	34/3, p. 397
Lattes-La Céreirède	4	4	IIe-Ie s. av. J.-C.	34/3, p. 224-226
Fabrègues	1	1		34/3, p. 178-179
Total	**44**	**38**		

Fig. 202. Tombes et espaces funéraires des IIe-Ier s. av. J.-C. en Languedoc oriental hors Nîmes et secteur rhodanien.

(fig. 200 et 204). Le corpus disponible pour les Alpilles est de 88 sépultures dont 66 renseignées *a minima*. La majorité des mentions paraît se rapporter à des nécropoles (comme à Mouriès-Le Cagalou, aux Baux-La Catalane, à Eyguières-Saint-Pierre-de-Vence, au Paradou-L'Arcoule ou à Saint-Rémy-de-Provence au quartier de Mortisson), mais il existe aussi quelques tombes isolées à Mouriès, à Eyguières ou à Saint-Rémy-de-Provence. Peu de sites ont fait l'objet de fouilles récentes livrant une documentation adaptée à l'étude des pratiques funéraires, à l'exception de quelques tombes aux Baux-de-Provence (Arcelin 1980) et à Arles (Sintès 1987), et surtout des ensembles du Cagalou (Marcadal, Pailler 2003) et de Servanes 3 à Mouriès (Royet, Verdin 2000 ; Marcadal, Féménias 2001). Pour le début de la période considérée, on dispose également des données issues de la nécropole grecque de Sainte-Barbe à Marseille qui a livré 96 tombes des IVe-IIe s. dont 29 sont attribuées à la première moitié du IIe s. av. J.-C. (Moliner *et al*. 2003 : 31-37), mais on est dans ce cas dans un contexte culturel différent.

Les effectifs des divers corpus disponibles pour le Midi de la Gaule sont d'importances comparables. En revanche, leur répartition chronologique montre des disparités importantes. Le groupe nîmois renseigne les deux derniers siècles avant notre ère, mais les données font presque totalement défaut pour le IIIe s., à l'exception d'une sépulture datée vers 300 découverte à la Roussillone (Dedet 2004) et d'une autre trouvée récemment sur le site des Charmilles (Escallon *et al*. 2005). Elles sont en outre beaucoup plus abondantes au Ier s. qu'au IIe s. av. J.-C., comme le montre le diagramme cumulatif des occurrences (fig. 205). Sur un total de 37 tombes situées dans une fourchette chronologique inférieure ou égale à un siècle, 19 % appartiennent au IIe s., 19 % encore sont datées entre le milieu du IIe s. et le milieu du Ier s. et 62 % ont été enfouies dans le courant du Ier s. La répartition chronologique des sépultures présentées dans la première partie de ce volume est à l'image de ce déséquilibre (fig. 206). Les contextes du Languedoc oriental, hors Nîmes et le secteur rhodanien, couvrent l'ensemble de la période de manière homogène, mais seul le site du Sablas à *Ambrussum*, en partie inédit, illustre la fin du IIIe s. et le début du IIe s. (Fiches dir. 1989 : 35-39 ; Fiches 2003 : 397 ; Dedet 2004 : 211). Le déséquilibre observé à Nîmes entre le IIe s. et le Ier s. est encore plus marqué dans les séries rhodaniennes et dans les Alpilles (fig. 205).

Ces disparités géographiques et chronologiques limitent la portée des observations sur l'évolution des pratiques funérai-

Commune-site	Nombre (minimum) de tombes	Nombre de tombes documentées partiellement au moins	Chronologie proposée (voir chapitre II.2.1)	Référence dans : CAG 30
Beaucaire-Les Colombes	6	6	200-25	30/2, p. 194-195
Beaucaire-Les Marronniers	11	11	Ier s. av. J.-C.	30/2, p. 195-198
Beaucaire-Le Sizen	3	1	IIe-Ier s. av. J.-C.	30/2, p. 198-199
Beaucaire-Mas de Jallon	1	1	100-75	30/2, p. 201
Aramon-La Grande Palun	1	1	75-50	30/2, p. 158
Aramon-Le Paradis	12	12	60 av. J.-C.-5 ap. J.-C.	30/2, p. 154-155
Sernhac-Lafoux (tombe d'Atila)	1	1	175-150	30/3, p. 683-684
Sauveterre-Le Change	1		75-50	30/3, p. 672-673
Rochefort-du-Gard-La Javonne	1		Ier s. av. J.-C.	30/3, p. 535
Saint-Laurent-des-Arbres-Le Plan sud	1	1	75-50	30/3, p. 637-639
Montfaucon- Saint-Maur	1		fin Ier s. av. J.-C.	30/3, p. 466
Baglos-sur-Cèze-Les Eyrieux	1			30/2, p. 178
Barbentane-Les Carrières	1		100-20	Gallia, VIII, 1950, p.124
Total	**41**	**34**		

Fig. 203. Tombes et espaces funéraires des IIe-Ier s. av. J.-C. en Languedoc oriental, secteur rhodanien.

Commune-site	Nombre (minimum) de tombes	Nombre de tombes documentées partiellement au moins	Chronologie proposée (révisée)	Bibliographie
Arles-Hôpital Van Gogh	4	4	100-75	Sintès 1987
Mouriès-Cagalou	6	6	100 av. J.-C.-20 ap. J.-C.	Marcadal et al. 2003, p. 266-294
Mouriès-Servanes 2	2		Ier s. av. J.-C.	Marcadal et al. 2003, p. 256-258
Mouriès-Servanes 3	6	6	100-40	Royet, Verdin 2000 et Marcadal et al. 2003, p. 260-265
Mouriès-Servanes 4	1	1	100-75	Marcadal, Fémésias 2001, p. 185-199
Eyguières-Saint-Pierre-de-Vence	16	2	Ier s. av. J.-C.	Arcelin 1976-1978, Pelletier et al. 2000, p. 251 et Verdin 2000, p. 189
Paradou-L'Arcoule	6	6	150-20	Arcelin 1979a
Les Baux-La Catalane	30	30	150-1	Arcelin 1973 et 1980
Les Baux-Trémaië	1	1	IIIe-IIe s. av. J.-C.	Arcelin 1979b ; Dedet 2005, p. 208
Saint-Rémy-de-Provence	13	13	Ier s. av. J.-C.	Arcelin 1975,p. 67-135
Cavaillon-Saint-Bardou	1	1	25-1	Arcelin 1984, p. 177-183
Total	**86**	**66**		

Fig. 204. Tombes et espaces funéraires des IIe-Ier s. av. J.-C. dans la région des Alpilles

res et l'analyse de leur variabilité. Elles sont encore accentuées par l'hétérogénéité qualitative de la documentation qui est pour une très grande part constituée de fouilles anciennes et de découvertes fortuites. Rares sont les ensembles publiés qui livrent des informations précises sur l'agencement des dépôts, sur les restes humains ou sur le traitement du mobilier par exemple. La série présentée dans ce volume n'est pas non plus homogène de ce point de vue. Plusieurs sépultures ne sont documentées que de manière lacunaire, soit en raison des conditions de découvertes dans le cadre d'un diagnostic (Carmes-tombe 5, Villeperdrix, Viol du Plan, Mas Neuf) ou de trouvaille fortuite (La Placette), soit parce qu'elles ont été détruites anciennement (Mas de Vignoles-SP1563, Kinépolis-SP6043 et Mas des Abeilles II-SP366). C'est le cas notamment des découvertes les plus récentes de Montaury (fouille de Y. Manniez, Inrap) et des Charmilles (fouille de G. Escallon, Inrap), effectuées dans le cadre de diagnostic et que nous n'avons pas intégré à l'analyse. Le panel des contextes utilisables varie donc sensiblement selon la question posée. Il est évident que l'architecture de la sépulture ou les catégories de mobilier associées sont mieux renseignées que les

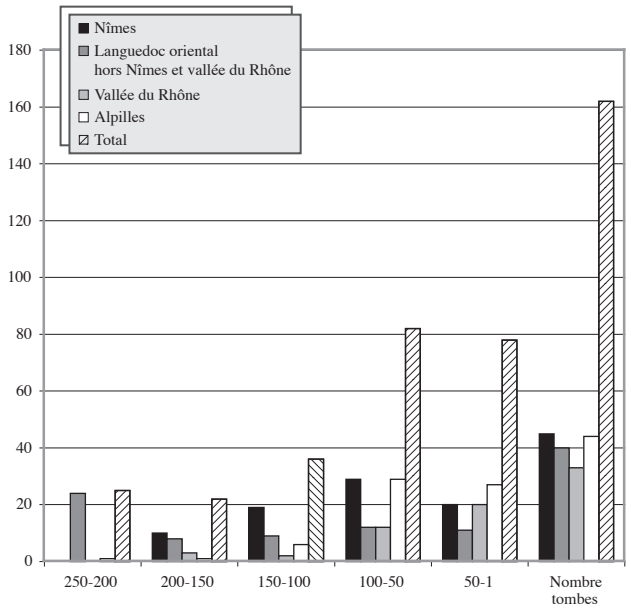

Fig. 205. Diagramme cumulatif du nombre de tombes par tranches chronologiques de 50 ans dans le Midi de la Gaule

données ostéologiques, la position des objets dans le dépôt, ou le bris intentionnel des vases. Dans bien des cas, les observations relevées ne peuvent, en l'état, constituer un modèle applicable à l'ensemble de la région étudiée.

1.2. Le traitement des restes du défunt (V. B., N. C.)

1.2.1. Le choix presque exclusif de la crémation (V. B.)

Sur les 25 tombes récemment fouillées datées des IIe et Ier s. av. J.-C., 19 seulement ont livré des restes humains. Dans les 6 autres contextes, l'absence de restes osseux peut être attribuée aux conditions de découverte défavorables évoquées plus haut. La tombe de la Placette, par exemple, a été mise au jour fortuitement sans la présence d'un archéologue. Les tombes de la rue Villeperdrix, des Carmes, du Mas Neuf et du Viol-du-Plan ont été recoupées dans des tranchées de diagnostic. Elles n'ont pu être fouillées que partiellement, sans protocole adapté de prélèvement et de tamisage des sédiments. Or l'expérience montre que la fouille des dépôts de crémation de cette période, si minutieuse soit-elle, ne permet de récupérer qu'une partie des ossements en raison de la faible quantité de ces restes, de leur petite taille et de leur dispersion fréquente dans le comblement. Il n'est donc pas exclu que l'on ait affaire à des crémations. Néanmoins, faute d'argument tangible, le statut de sépulture ne peut leur être attribué de manière certaine. Tout au plus est-on assuré qu'il ne s'agit pas d'inhumations de sujets adultes dont les vestiges auraient laissé des traces évidentes. Dans l'ensemble de la documentation disponible pour le Languedoc oriental des restes osseux ne sont mentionnés que dans la moitié des cas environ (fig. 207), mais pour un tiers des contextes, l'hypothèse de l'inhumation est peu probable compte tenu des renseignements disponibles sur le dépôt (présence de cendres, absence de mention de squelette, taille de la fosse).

À Nîmes, l'inhumation est attestée par seulement deux exemplaires. L'un, incomplet, a été mis au jour sur le site du Cadereau (tombe 1). Il a été daté du début du IIe s. av. J.-C. par le radiocarbone (*cf. supra*). Il s'agit d'une sépulture primaire individuelle, protégée par une couverture ou un coffrage en matériau périssable. Elle appartenait à un sujet décédé à l'âge de 15-16 ans qui était disposé en décubitus dorsal ou latéral gauche, la tête à l'ouest, face dirigée vers le sud et les pieds à l'est. Son membre inférieur gauche était fléchi et en appui contre la paroi de la fosse ou du contenant. Une petite figurine en terre cuite a été retrouvée dans l'environnement proche de la sépulture, mais il n'est pas certain qu'elle puisse lui être attribuée, dans la mesure où on ne connaît pas son emplacement exact. Le contexte de la découverte mérite d'être souligné. Elle est en effet apparue sur le fond d'une dépression qui semble correspondre à un lit de cours d'eau temporaire (cadereau fossile). Elle était disposée perpendiculairement et sous les remblais supportant une voie construite dans les années 130-120 av. J.-C. et à proximité d'une voie parallèle un peu plus ancienne établie dans le courant de la première moitié du IIe s. av. J.-C. Ces axes ont été assimilés à la voie Domitienne (Monteil 1999 : 86-90). Aucune limite de creusement n'était visible en relation avec le sujet et le sédiment associé ne se distinguait pas du remblai sur lequel était établie la voie. Une grande partie de la sépulture avait été en outre détruite par un creusement postérieur dont on ne connaît ni les limites ni la relation avec la voie. Cette destruction pourrait être liée à un épisode de crue qui serait intervenu avant la mise en place du remblai puisque des dépôts d'origine alluviale ont été observés à proximité, au sud de la tombe (Monteil 1999 : 87). Son implantation dans un environnement instable ne signifie pas pour autant qu'elle soit en position de relégation. L'existence probable d'une couverture témoigne au contraire d'un véritable aménagement funéraire et son installation, à proximité d'une voie importante s'inscrit parfaitement dans les usages de la période (*cf. infra*). Une autre inhumation, découverte en 1933 route d'Alès à Nîmes, a été attribuée à l'époque préromaine par comparaison avec le mobilier de la tombe de la rue Alphonse de Seyne (H. Bauquier cité dans Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 459). Son mobilier, perdu, comportait une série de vases (cruches, plat, assiette et pots) et un *simpulum* en bronze qui suggère une datation dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. Elle était constituée d'un coffrage en moellons grossiers recouverts d'une grande dalle. Le sujet reposait jambes repliées, tête orientée vers le levant.

En dehors de Nîmes, l'inhumation apparaît en contexte grec, comme dans la nécropole de Sainte-Barbe où ce mode de sépulture concerne près des deux tiers des dépôts (Moliner *et al.* 2003 : 31). Ce site a livré ainsi 29 inhumations dont 16 datées de la première moitié du IIe s. av. J.-C. Il s'agit de sépultures en sar-

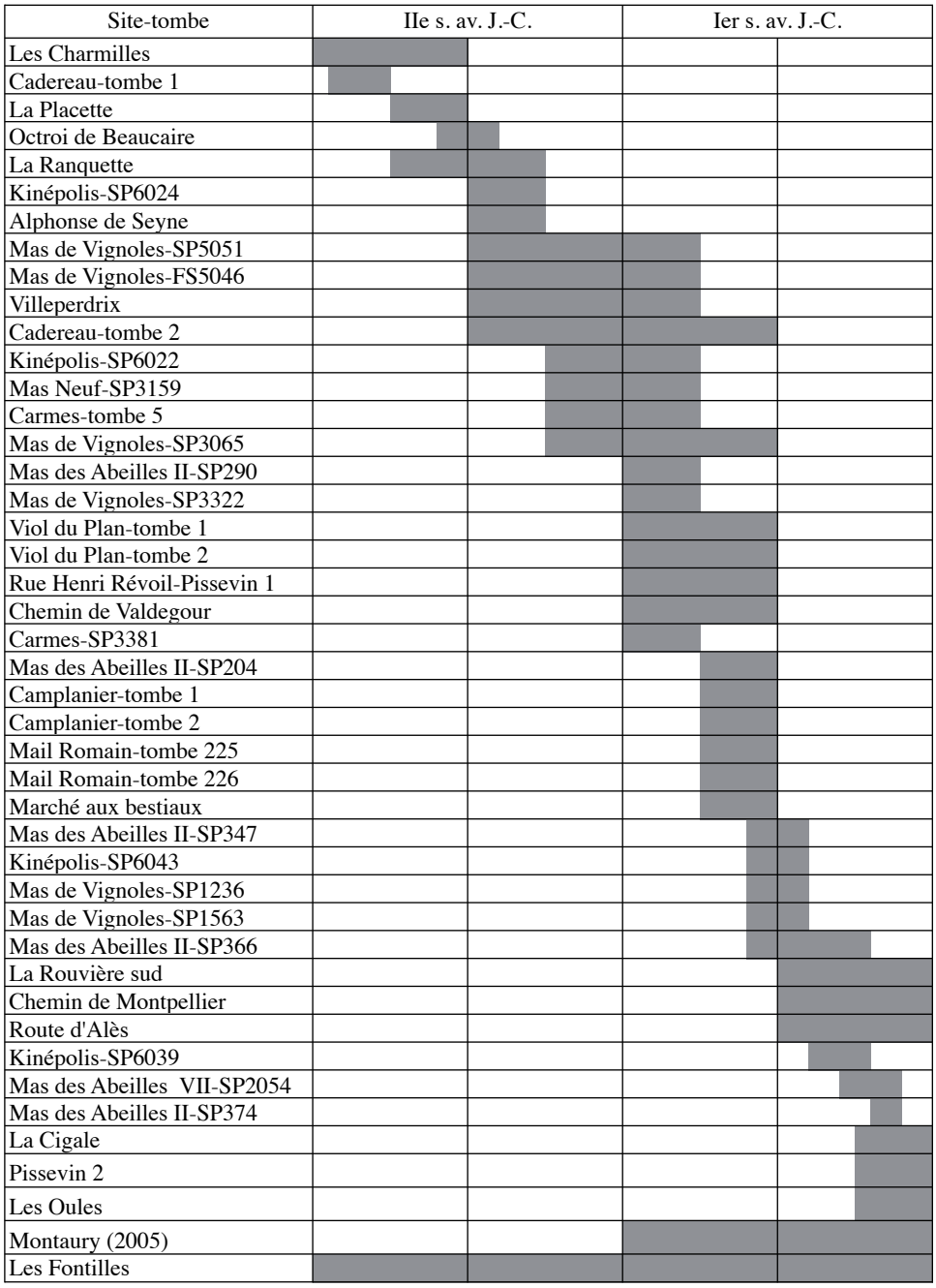

Fig. 206. Chronologie des sépultures étudiées

cophage, en cercueil de bois, en coffrage de bois et/ou de pierres et de tuiles, d'inhumations en fosse avec couverture et de dépôts de types indéterminés. L'inhumation en coffrage de pierre est également attestée dans la petite nécropole de la pointe de Vella à Port-de-Bouc (Marino, Rigeade 2005 et 2005a). Le mobilier découvert sur le sol, essentiellement constitué de productions de Marseille, témoigne d'une occupation autour de 200 av. J.-C. En Languedoc, la pratique de l'inhumation est surtout représentée sur le site grec d'Agde par un exemplaire en coffrage de pierres taillées de récupération. Cette tombe a été datée, avec réserves, des IIe-Ier s. av. J.-C. (Mazière, Gomez 2002 : 166-167). À Agde encore, la nécropole du Peyrou a livré une quarantaine d'inhumations datées du IVe au IIe s., qui présentent également, lorsque l'observation a été possible, un dispositif de coffrage de blocs (Schwaller 1994 : 72).

Par ailleurs, plusieurs restes de sujets inhumés, dont des adultes, ont été recensés dans des fosses ou des silos des *oppida* de La Lagaste (Rancoule 1980 : 113-117), de Mailhac, d'Ensérune (Dedet, Schwaller 1990 : 141-144) ou de Cavaillon (Dumoulin 1965 : 78-82 ; Arcelin, Brunaux 2003 : 190). Le caractère sépulcral de ces dépôts est loin d'être assuré, même si deux d'entre eux (Le Cayla à Mailhac et silo 5 d'Ensérune) ont fait l'objet d'un aménagement particulier (Dedet, Schwaller 1990 : 143) : dépôts primaires en décubitus dorsal recouverts de couches de pierres, sur lit de pierre dans un cas et portant un bracelet en fer dans l'autre. Une autre inhumation dotée d'un bracelet (en bronze dans ce cas) a été mise au jour sur l'oppidum de Pech-Maho. Elle serait datée de La Tène III et aurait été implantée postérieurement à l'abandon de l'oppidum à la fin du IIIe s. (*Gallia*, 29, 1971, p. 377). La situation de certaines de ces découvertes au sein même de l'habitat pose la question de leur statut social, l'exclusion des lieux et des modes de traitements funéraires habituels pouvant traduire une appartenance aux classes inférieures (Lambot, Méniel 2000 : 108-111) et/ou une intégration dans des pratiques religieuses à but propitiatoire (Villes 1987 ; Delattre *et al.* 2000 ; Arcelin, Brunaux 2003 : 190). A contrario, l'exemple de la tombe à incinération de guerrier de Pech Maho implantée au sein d'un espace public doté d'une terrasse monumentale (Gailledrat, Marchand 2003 : 234-238) permet d'envisager l'existence de manifestations cultuelles autour

Commune-site	Inhumation	Dépôt de crémation attesté (restes osseux brûlés)	Indéterminé, dépôt de crémation possible	Indéterminé	Total
Nîmes	2	25	15	6	48
Secteur rhodanien	0	11	20	5	36
Autre Languedoc oriental	0	31	4	8	43
Total	2	67	39	19	127
%	2	53	31	15	100

Fig. 207. Occurrences des différents modes de sépulture attestés dans le Midi de la Gaule aux IIe et Ier s. av. J.-C.

Site-tombe	Chrono.	Masse os brûlés (en g)	Nombre de frag.	Taille max. des frag. (en mm)	Détermination	Coloration
Ambrussum-Sablas tombe 1	fin IIIe s.	71,2	68		sujet adulte	
Ambrussum-Sablas tombe 10	fin IIIe s.	68	72		sujet immature (adolescent)	
Ambrussum-Sablas tombe 11	fin IIIe s.	299,1	506		sujet adulte	
Ambrussum-Sablas tombe 19	fin IIIe s.	63,4	64		sujet adulte ou adolescent	
Ambrussum-Sablas tombe 31	fin IIIe s.	144,2	568		sujet immature (entre 8 et 12 ans)	
Ambrussum-Sablas tombe 36	fin IIIe s.	157,6	238		sujet adulte	
Ambrussum-Sablas fosse B	fin IIIe s.	222,2	639		2 sujets, 1 adulte et 1 enfant âgé de 1 an	
Nîmes-Kinépolis SP6024	150-125	1,4	40	<20	os humains ou indéterminés	blanc à noir
Nîmes-Mas de Vignoles SP5051	150-75	0,1	2	<10	os indéterminés	blanc, gris bleu
Nîmes-Mas de Vignoles SP5046	150-75	0,1	2	2	os indéterminés	blanc
Nîmes-Kinépolis SP6022	125-75	1,3	30	<12	os humains possibles	blanc à noir
Nîmes-Mas de Vignoles SP3065	125-50	8,6	8	<70	os humains ou indéterminés	blanc, gris clair
Nîmes-Mas de Vignoles SP3322	100-75	2,2	34	<10	sujet adulte	blanc à noir
Nîmes-Mas des Abeilles II SP290	100-75	33,5	435	<65	1 ou 2 sujets (au moins 1 adulte ou adolecent)	blanc, gris clair
Nîmes-Carmes SP3381	100-75	7	1	<80	sujet adulte ou adolescent	gris clair
Nîmes-Mail romain tombe 225	75-50	10,9	17		sujet adulte jeune	blanc
Nîmes-Mail romain tombe 226	75-50	2,2	15		sujet âge indéterminé	
Nîmes-Mas des Abeilles II SP204	100-50	2,4	42	<20	sujet adulte	blanc à noir
Nîmes-Viol du Plan tombe 1	100-50	0,1	1		sujet adulte ou adolescent	
Nîmes-Mas de Vignoles SP1236	75-50	14,5	239	<20	sujet adulte ou adolescent	blanc à noir
Nîmes-Mas de Vignoles SP1563	75-50	12,6	35	<20	sujet adulte	gris clair
Nîmes-Kinépolis SP6043	60-40	7,7	50	<20	sujet immature (enfant ou adolescent)	blanc à noir
Nîmes-Mas des Abeilles II SP347	60-40	33,6	391	<35	sujet adulte ou adolescent	blanc à noir
Nîmes-Mas des Abeilles II SP366	60-25	0,1	10	<4	os indéterminés	blanc, gris bleu
Nîmes-Kinépolis SP6039	40-20	0,7	25	<10	sujet d'âge indéterminé	blanc, gris bleu
Nîmes-Mas des Abeilles VII tombe SP2054	30-10	15,2	27	<15	sujet d'âge indéterminé	blanc, gris bleu
Nîmes-Mas des Abeilles II tombe SP374	20-10	17,7	46	<35	sujet adulte	blanc, gris clair
Beaucaire-Mas de Jallon	100-75		env. 100		os indéterminés	
Aramon-Paradis tombe 6	60-40	56,2			sujet adulte ou adolescent	blanc
Aramon-Paradis tombe 4	40-30	3,8			sujet d'âge indéterminé	gris bleu
Aramon-Paradis tombe 10	15-5	2,8	1		os indéterminé	noir

Fig. 208. Poids des lots d'ossements dans les tombes du Languedoc oriental aux IIe et Ier s. av. J.-C.

de la tombe de personnages exceptionnels (culte du guerrier héroïsé) (Arcelin, Brunaux 2003 : 199).

Dans la documentation disponible, l'inhumation des adultes apparaît donc d'un usage exceptionnel ou réservée à des contextes particuliers. La place de l'inhumation dans les pratiques des Gaulois du Midi n'a jamais été comparable à celle qui prévaut dans les communautés grecques voisines de Marseille ou d'Agde ; ce qui témoigne, dans ce domaine au moins, d'une certaine résistance au modèle hellénistique.

Les ensembles comportant plusieurs sépultures ne connaissent que la crémation. Les tombes du Cadereau ne font pas exception puisque la crémation a vraisemblablement été installée le long de la voie qui recouvrait l'inhumation ce qui fait penser que la proximité des deux enfouissements à un siècle de distance pourrait être fortuite. Les modes d'inhumation observés à Nîmes (en coffrage de bois ou en fosse avec couverture et en coffrage de pierres) trouvent des parallèles à Marseille ou à Agde, mais aussi dans des contextes du Second âge du Fer en Gaule, notamment en Auvergne (Blaizot *et al.* 2007) et dans les Alpes (Bellon *et al.* 2002). Cela signifie-t-il que l'on a affaire à une pratique exogène à interpréter en termes d'influence ou d'apports ponctuels en provenance de la Celtique ou des villes grecques ?

Site-tombe	Chronologie	Masse os brûlés (en g)
Mouriès-Cagalou tombe 13-vase 2	100-75	1
Mouriès-Cagalou tombe 13-vase 3	100-75	99,2
Mouriès-Cagalou tombe 27	100-75	91,5
Mouriès-Cagalou tombe 04	100-75	75,8
Mouriès-Cagalou tombe 01	100-50	1
Mouriès-Servanes 3 tombe 7	100-50	672,8
Mouriès-Cagalou fosse 10-vase 2	100-25	24,8
Mouriès-Cagalou tombe 10-vase 5	100-25	13,8
Mouriès-Cagalou tombe 10-vase 9	100-25	234,7
Mouriès-Cagalou fosse 10-vase 10	100-25	32,2
Mouriès-Cagalou tombe 16	75-50	82,7
Mouriès-Servanes 3 tombe 3	75-40	672,5
Mouriès-Servanes 3 tombe 8	75-40	493,2
Mouriès-Cagalou tombe 31	15 av. J.-C.-20 ap. J.-C.	157,9

Fig. 209. Poids des lots d'ossements dans les tombes des Alpilles aux IIe et Ier s. av. J.-C.

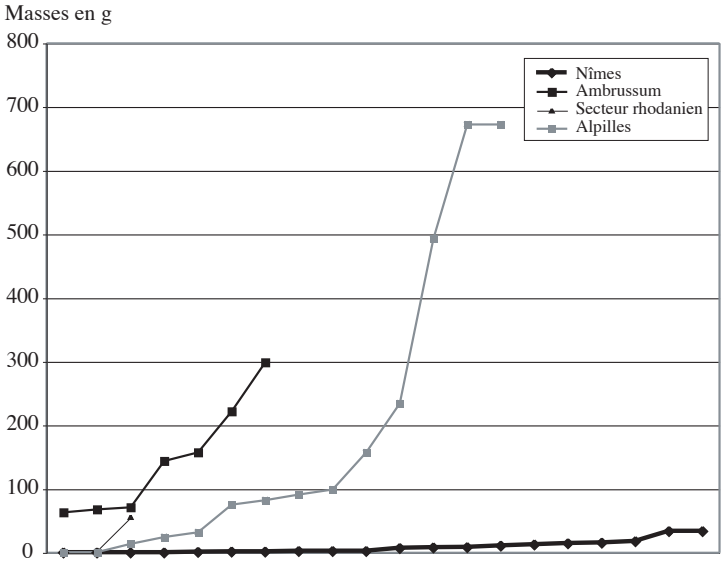

Fig. 210. Diagramme des masses osseuses dans les tombes du Midi de la Gaule aux IIe et Ier s. av. J.-C.

Site-tombe	Chronologie	État de conservation	Volume tamisé (% sur volume du comblement)	Localisation	Maille de tamisage minimum (en mm)	Masse totale (en g)
Kinépolis-SP6024	150-125	Bonne	80	par secteur et par niveau	2	1,4
Mas de Vignoles-SP5051	150-75	Incomplète	100		0,5	0,1
Mas de Vignoles-SP5046	150-75	Bonne	100		0,5	0,1
Kinépolis-SP6022	125-75	Bonne	75	par secteur	2	1,3
Mas de Vignoles-SP3322	100-75	Bonne	100	os par os et comblement en	2	2,2
Mas des Abeilles II-SP290	100-75	Bonne	30	os par os et comblement en	2	35,5
Carmes-SP3381	100-75	Bonne	40	par secteur et par niveau	2	7
Vignoles-SP3065	125-50	Incomplète	0			8,6
Viol du Plan-St.1	100-50	Assez bonne	0			0,1
Mas des Abeilles II-SP204	75-50	Bonne	30	par niveau	2	2,4
Mail romain-tombe 225	75-50	Bonne				10,9
Mail romain-tombe 226	75-50	Bonne				2,2
Mas de Vignoles-SP1236	60-40	Bonne	100	par secteur et par niveau	0,5	14,5
Mas de Vignoles-SP1563	60-40	Tombe remaniée	50		0,5	12,6
Kinépolis-SP6043	60-40	Tombe remaniée	40	par secteur et par niveau	2	7,7
Mas des Abeilles II-SP347	60-40	Bonne	30	os par os et comblement en	2	33,6
Mas des Abeilles II-SP366	60-25	Tombe remaniée	30	non	2	0,1
Kinépolis-SP6039	40-20	Assez bonne	40	par secteur	2	0,7
Mas des Abeilles VII-SP2054	30-10	Bonne	0	non		15,2
Mas des Abeilles II-SP374	20-10	Tombe remaniée	30	os par os et comblement en	2	17,7

Fig. 211. Modalité de prélèvement des restes osseux lors de la fouille des tombes de Nîmes

C'est une possibilité, mais on ne peut en exclure d'autres. S'il est vrai en effet que l'incinération devient pratiquement exclusive en Languedoc oriental à partir du VIe s. (Dedet 2004 : 198), il n'est pas impossible que l'inhumation, bien attestée dans la région jusqu'au VIIe s. av. J.-C., se soit poursuivie au-delà. La position fléchie des membres inférieurs des deux inhumations nîmoises de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine n'est pas sans évoquer celle des inhumations en fosse datées du VIIe s. av. J.-C. mises au jour sur le site de Vestric-et-Candiac dans le Gard (Dedet *et al*. 1997). C'est là un indice fort ténu, mais le petit nombre de tombes datées du Second âge du Fer, notamment en Languedoc oriental (*cf. supra*), incite à ne pas exclure l'éventualité d'une survivance, même marginale, de cette pratique en dehors des cas particuliers des très jeunes enfants ou des dépôts en silos. Parmi les nombreuses inhumations isolées, sans mobilier, mises au jour à l'occasion des opérations d'archéologie préventive, certaines pourraient appartenir à cette période. L'exemple du Cadereau à Nîmes invite à

Chronologie	150-125	125-75	75-50	60-1
Moyenne masse os (en g)	1,4	8,8	10,1	12,5
Écart-type		14,0	5,4	12,6
Nombre tombes	n=1	n=5	n=4	n=6

25-75	50-100	75-200
615,35	554,7	520,1
925,3		299,0
n=4	n=1	n=4

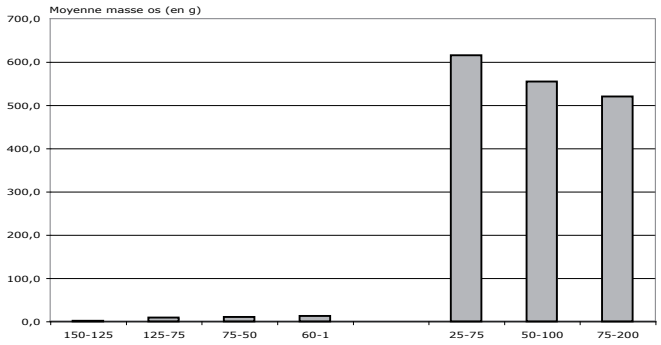

Fig. 212. Masses osseuses moyennes par tranche chronologique dans les tombes nîmoises des IIe et Ier s. av. J.-C.

	Nîmes	Autre Languedoc oriental	Languedoc secteur rhodanien	Alpilles
Nombre de tombes documentées	31	28	16	39
Nombre de tombes avec ossuaire	6	5	12	38
Coupe				1
Pot de grand module	3		1	1
Pot de petit-moyen module		3		19
Pot de module indéterminé	1	1		9
Vase balustre				4
Vase indéterminé			1	
Vase à anses soudées			2	1
Pot à deux anses			3	
Gobelet en paroi fine		1		
Cruche				4
Amphore		1		
Situle en bronze			1	
Urne en plomb			3	
Coffret, contenant matériau périssable	1		1	1 ?

Fig. 213. Types d'ossuaires attestés dans les tombes du Midi de la Gaule aux IIe et Ier s. av. J.-C.

prendre mieux en compte ce type de découverte et à prévoir de manière plus systématique des datations ^{14}C. Quoi qu'il en soit, il apparaît que l'inhumation était marginale. Elle pourrait en outre avoir été adoptée par des groupes différents de ceux qui pratiquaient la crémation. À l'époque romaine, l'inhumation d'adulte reste rarissime jusqu'au dernier tiers du Ier s. ap. J.-C. Les exemples précoces, comme la tombe couverte d'une dalle et datée du deuxième quart du Ier s., mise au jour au lieu-dit « Sur les Jardins » près de l'oppidum de Murviel-lès-Montpellier (Vial 2003 : 315), sont peut-être hérités de ces inhumations discrètes de la fin de l'âge du Fer.

1.2.2. La présence symbolique du défunt (V. B.)

Toutes les tombes étudiées dans la première partie de ce volume sont des dépôts secondaires, c'est-à-dire des structures constituées après la crémation dans un lieu distinct du bûcher. Aucune, en effet, ne présente de traces de crémation *in situ* et, dans la plupart des cas, la morphologie et la taille du creusement sont incompatibles avec une telle hypothèse. Pour les découvertes plus anciennes, lorsque l'on dispose de données assez précises (présence d'ossements, localisation, taille et forme du loculus), il est également possible de conclure à des dépôts secondaires.

On ne connaît aucune mention de bûcher en Languedoc oriental, à l'exception de l'exemplaire inédit, fouillé par B. Dedet à Ambrussum (Fiches dir. 1989 : 39 ; Fiches 2003 : 394). Un bûcher collectif est également attesté sur l'oppidum de Pech Maho (Dedet, Schwaller 1990 : 141). Ils sont tous deux datés de la fin du IIIe s. et, dans les deux cas, il s'agit de bûchers de surface. Les bûchers mis au jour dans la nécropole du Cagalou à Mouriès (Marcadal, Pailler 2003 : 270-273) sont datés de l'époque augustéenne. À l'instar de la plupart des exemplaires attestés à l'époque romaine (et comme l'aire de crémation du Second âge du Fer d'Ensérune : Jallet *et al*. 1998), ils étaient installés dans des fosses. L'un d'eux comportait en outre un vase ossuaire et pourrait correspondre à une crémation primaire (tombe bûcher). Deux fosses rubéfiées interprétées comme des bûchers individuels en fosses ont été retrouvés dans la nécropole grecque de Sainte-Barbe à Marseille (Moliner *et al.* 2003 : 35). Sur ce même site ont été relevées des zones rubéfiées associées à des couches de cendres et des restes osseux épars, interprétées comme des vestiges d'aires de crémation attribuées aux IIIe et IIe s. av. J.-C.

L'étape de la crémation est donc difficile à appréhender faute de témoignage direct sur les bûchers, mais aussi en raison de la présence très discrète des résidus de la crémation dans les dépôts secondaires. Toutes les données disponibles, soit une trentaine de tombes pour le Languedoc oriental et une quinzaine pour les Alpilles, témoignent d'un prélèvement limité à une très petite quantité d'ossements brûlés, avec toutefois d'importantes variations perceptibles d'une tombe à l'autre (fig. 208 et 209). C'est dans les tombes nîmoises que les dépôts sont les plus réduits (fig. 210), avec des valeurs comprises entre 0,1 g et 33,6 g, une moyenne de 8,6 g (écart-type de 10,3 pour un effectif total disponible de 20 tombes). Ces données sont relativement fiables car elles s'appuient sur le prélèvement et le tamisage à l'eau d'une partie ou de la totalité du comblement de 17 contextes (fig. 211). L'ensemble d'Ambrussum daté de la fin du IIIe-début IIe s. av. J.-C. livre des lots un peu plus importants. En effet, les 7 tombes publiées à ce jour (Duday 1989 : 30-33), dont l'une est une tombe double associant un adulte et un très jeune sujet, comportent entre 63,4 g et 299,1 g d'ossements (moyenne de 146,5 g d'os et écart-type de 89,3). Une crémation de la fin du IIIe s.-début du IIe s. récemment découverte à Ensérune (Schwaller *et al*. 2001) comportait 307,5 g d'os brûlés. Les rares données disponibles pour la nécropole du Paradis à Aramon attestent de masses très faibles, soit 2,8 g, 3,8 g, 56,2 g et « un dépôt symbolique » dans la tombe 5 (Genty, Feugère 1995). En revanche, les tombes de Mouriès livrent des lots d'ossements

très variables, mais globalement plus importants, les masses étant comprises entre 1 g et 672,5 g, avec une moyenne de 189,5 g et un écart-type de 241,5 (Marcadal, Pailler 2003). Si l'on excepte l'ensemble de Servanes 3 d'où proviennent les lots d'une masse supérieure à 300 g, les données de Mouriès ne sont pas très éloignées de celles d'Ambrussum avec des valeurs limites de 1 et 234 g (moyenne de 74 g et écart-type de 72,3).

Ces données apparaissent très inférieures aux valeurs attendues pour le poids moyen des os d'un sujet adulte incinéré (1627 g avec une variation comprise entre 1001,5 g et 2422,5 g : Mac Kinley 1993). C'est particulièrement évident dans le cas des tombes nîmoises qui contiennent au mieux 3 % du poids minimum attendu. Il n'est pas abusif dans ce cas de parler d'un dépôt symbolique des restes osseux du défunt dans la sépulture. Ce caractère symbolique peut s'apparenter à un dépôt de type *pars pro toto* attribuant à une petite partie des restes du sujet incinéré la valeur du tout. Il est illustré de manière spectaculaire par l'exemple de la tombe SP4002 de La Céreirède à Lattes (Bel, Conche 2003 : 224), que l'on peut qualifier d'aristocratique au regard du mobilier métallique particulièrement riche qui lui était associé. La sépulture comportait un coffre monolithe dans lequel avaient été déposés des ossements de faune non brûlés, et, dans un angle, trois vases à boire près d'une petite poignée de résidus charbonneux avec de rares esquilles d'os brûlés. À l'extérieur du coffre avait été déversée, en masse, une grande partie des résidus de la crémation et du mobilier brûlé sur le bûcher, mais, selon toute vraisemblance, c'est la petite pincée de cendres déposée dans le coffre qui représentait le défunt.

Dans l'état actuel des connaissances, ces dépôts très partiels ne semblent pas correspondre à une pratique ancrée dans la tradition de l'âge du Fer du Languedoc oriental. Les quelques tombes datées de cette période trouvées à Nîmes livrent des lots d'ossements plus importants : 75 g pour la tombe du VIIe s. av. J.-C. du site des Charmilles ; 135,5 g pour la tombe du Premier âge du Fer du Mas de Vignoles IX ; 113 et 142 g pour les tombes du Ve s. du Mas de Vignoles VII (Séjalon, Dedet 2003) ; 719,2 g pour la tombe de la Roussillonne datée du début du IIIe s. (Dedet 2001). En revanche, près de 30 % des lots d'os brûlés déposés dans les tumulus des garrigues du Premier âge du Fer étudiés par B. Dedet ont une masse inférieure à 10 g (Dedet 1992 : 65). Il n'est pas exclu que cette tradition ait perduré au Second âge du Fer, les lacunes de la documentation pouvant être liées au manque de lisibilité et à la dispersion des tombes de cette période. En effet, la conséquence d'une telle pratique est que les sépultures sont beaucoup plus difficiles à localiser et à identifier. Dans l'hypothèse où un seul fragment osseux suffit à représenter le mort et à conférer à la fosse son caractère sépulcral et sacré, une tombe peut être invisible si ce dépôt n'est pas associé à une architecture et à des éléments de mobilier non périssables.

Les résultats obtenus à partir des contextes nîmois esquissent une légère augmentation de la masse osseuse au cours du Ier s. av. J.-C. (fig. 212). La taille du corpus utilisable et l'importance des variations entre des tombes contemporaines incitent néanmoins à relativiser ces observations. En fait, il ne semble pas y avoir d'importante modification des pratiques de dépôt avant le courant du Ier s. de n. è. Les dépôts secondaires de crémation datés du Haut-Empire à Nîmes, ceux du Mas des Abeilles II (SP200, SP268 et SP1040) et ceux de l'ensemble inédit du 78, avenue Jean Jaurès (Bel *et al.* 2005) (fig. 212), montrent en effet une nette augmentation des masses osseuses au cours de cette période. Au Ier s. ap. J.-C., les variations entre tombes sont parfois importantes, signe peut-être d'une certaine résistance selon les contextes, mais là encore, la taille des effectifs disponibles recommande la plus grande prudence.

À Nîmes, aux IIe et Ier s. av. J.-C., les dépôts d'ossements sont donc constitués d'un très petit nombre de fragments (fig. 208). Ces éléments sont par ailleurs de très petite taille, pour la plupart inférieure à 20 mm de long. Cette spécificité réduit considérablement les observations d'ordre anthropologique. Dans quelques cas, l'espèce ne peut être identifiée et l'on n'est pas certain de la présence de fragments humains (SP5046 et SP5051 du Mas de Vignoles et SP366 du Mas des Abeilles II par exemple). En outre, les restes disponibles ne permettent de déterminer ni le nombre d'individus par sépulture, ni le sexe des sujets. Seule la détermination de l'âge peut être approchée, mais de manière incertaine et imprécise. Cette estimation repose sur le stade de maturation des épiphyses, l'épaisseur de la corticale des os longs et du crâne qui, lorsqu'elle est bien développée, peut indiquer que l'on est en présence d'un sujet de taille adulte (c'est-à-dire adulte ou adolescent). La présence de restes ayant des caractères de robustesses différents, comme dans la tombe SP290 du Mas des Abeilles II, permet d'envisager un double dépôt. Cependant, ce seul argument n'a pas valeur de preuve, dans la mesure où l'on sait qu'une même crémation peut avoir des effets très disparates selon les régions anatomiques d'un même sujet et parfois même entre les différentes parties d'un même os.

La petite taille des fragments osseux ne peut résulter des seules conditions de crémation. Si les pratiques de conduction du bûcher accentuent la fragmentation des pièces (Grévin 2004 : 50 ; Mac Kinley 1989 : 66), elles n'aboutissent jamais, dans les crémations traditionnelles, à la disparition totale des éléments d'une longueur supérieure à 10-20 mm, comme c'est le cas de la plupart des lots étudiés. Cette fragmentation extrême pourrait résulter d'une sélection des fragments les plus petits ou d'une manipulation des restes osseux après la crémation. L'hypothèse d'un broyage des os prélevés sur le bûcher est suggérée par la présence de fragments informes de taille inférieure à 4 mm, aux arêtes émoussées, dans la tombe SP1236 du Mas de Vignoles. Cette interprétation, proposée à titre d'hypothèse, ne repose toutefois que sur des indices ténus.

L'analyse de la composition des lots par région anatomique n'a guère de sens étant donné le faible nombre de fragments identifiables. Il ne semble pas que le crâne ait été privilégié au détriment d'autres parties du squelette. Il n'est présent que dans 8 ensembles sur 15, alors que les membres sont attestés de ma-

nière systématique, notamment par des fragments de diaphyses indéterminées (12 occurrences), d'humérus (4 occurrences), de radius (1 occurrence), de fémur (2 occurrences). Le tronc n'apparaît qu'une fois (fragments de côtes). On observe que la pièce unique de la tombe SP3381 des Carmes ou encore le principal fragment de la tombe SP3065 du Mas de Vignoles sont des fragments de diaphyse d'humérus, non des fragments de crâne.

Si le défunt semble représenté sous une forme symbolique, selon le principe de la *pars pro toto*, la question reste posée du devenir des restes absents. Dans une étude portant sur l'ensemble funéraire de Lamadelaine (Luxembourg) daté du Ier s. av. J.-C. (Metzler *et al.* 1999 : 446), les auteurs proposent l'hypothèse d'une dispersion des « os blancs ». L'un des arguments avancés est l'absence de restes dans les bûchers fouillés de manière systématique. Les rares informations disponibles sur les bûchers pré-augustéens en Languedoc ne semblent pas aller dans ce sens. B. Dedet mentionne en effet la présence de nombreux fragments d'os brûlés dans les couches d'utilisation de *l'ustrinum* du Sablas à Ambrussum (Dedet 2002). L'*ustrinum* de la nécropole d'Ensérune, daté du IIIe s. av. J.-C., a livré plus de 2 kg d'os brûlés humains alors que la majeure partie de la structure avait été détruite par les fouilles anciennes (Jallet *et al.* 1998 : 204). L'éventualité de l'abandon d'une partie des éléments sur le lieu de la crémation ne peut donc être écartée. Néanmoins, la restitution proposée pour les tombes trévires de Lamadelaine n'est pas incompatible avec les données nîmoises. En effet, les modalités du dépôt des restes osseux et du mobilier dans les tombes de Nîmes témoignent de la réalité et de l'importance des gestes de dispersion dans les pratiques funéraires de cette période (*cf. infra* : chapitres 1.6.3. et 1.6.4.). On peut légitimement supposer que les gestes de dispersion observés à l'intérieur de l'espace sépulcral s'inscrivaient dans un ensemble de rites plus complexes, impliquant un espace plus large. Il existe, à l'appui d'une telle hypothèse, un indice très concret apporté par la fouille de l'ensemble du Mas des Abeilles II. Les deux plus anciennes tombes, datées respectivement du premier et du deuxième quart du Ier s. av. J.-C. (SP290 et SP204), ont été établies entre la voie et un segment de fossé observé sur 6 m de long (FO207), comblé au cours de la première moitié du Ier s. av. J.-C. Le comblement de ce fossé est constitué de deux dépôts successifs de pierres brûlées ou non, de fragments de céramique non brûlée et de terre rubéfiée, avec des ossements brûlés épars, de moins de 12 mm de long, le plus souvent inférieurs à 4 mm, d'une masse totale de 1,2 g environ. À partir de ces observations, il est possible de proposer d'associer chacun de ces épandages à l'une des deux crémations voisines. Ces dépôts associent des éléments ayant subi l'action du feu et d'autres apparemment non brûlés. Ils pourraient donc mêler des résidus prélevés sur le bûcher et des restes de vases issus des rites effectués pendant ou après la crémation, au voisinage de la tombe (*cf. infra* chapitre 1.6.4.2.). Encore une fois, les quantités d'ossements sont infimes ce qui implique l'existence d'autres lieux de dépôt ou de dispersion qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

La présence discrète des restes osseux humains dans les tombes de cette période, et tout particulièrement dans les sépultures nîmoises (fig. 208 et 210), est susceptible de remettre en question le caractère sépulcral de certaines fosses. Faute de pouvoir identifier l'espèce des pièces osseuses conservées, l'interprétation funéraire ne repose que sur de fragiles rapprochements avec les dispositifs architecturaux et les mobiliers (vases entiers, offrandes animales en connexion, armes pliées…) que l'on observe dans les fosses qui comportent un ossuaire ou un lot d'ossements indiscutablement humains. Leur présence au sein d'un espace funéraire, comportant des dépôts avec ossuaire, par exemple sur les sites du Mas des Abeilles II et de Kinépolis, peut également constituer un argument, mais n'a pas non plus valeur de preuve. On peut en effet imaginer que des fosses à offrandes puissent avoir été aménagées au voisinage de tombes véritables à l'occasion de rites sacrificiels liés au culte funéraire. Il est possible aussi que les fosses et les dépôts qu'elles renferment marquent une étape des funérailles sans constituer pour autant le lieu de séjour définitif des restes du défunt, ceux-ci étant destinés à être dispersés, comme on le verra plus loin. Cette éventualité ne peut être totalement écartée, et constitue une alternative possible à l'interprétation que nous avons retenue, celle de fosses à fonction sépulcrale. La lecture que nous proposons est fondée sur la répétitivité des observations et la relative homogénéité du corpus, notamment en matière d'organisation interne et de composition des dépôts (*cf. infra*), signes que l'on est en présence d'un système cohérent de nature funéraire puisqu'il intègre des tombes avérées.

1.2.3. Les modalités de dépôt des restes osseux brûlés dans les crémations (V. B.)

Les modalités de dépôt des ossements brûlés varient néanmoins d'une tombe à l'autre. Les lots d'ossements les plus importants (dont la masse est supérieure à 30 g) ont été retrouvés dans des ossuaires. C'est le cas à Nîmes (urne cinéraire et coffret des tombes SP290 et SP347 du Mas des Abeilles II), dans la nécropole du Paradis à Aramon (tombe 6), et dans la plupart des tombes de Mouriès. On mentionnera également l'exemple de la tombe SP1004 d'Ensérune, datée de la fin du IIIe s. (Schwaller *et al.* 2001), dont l'urne cinéraire (une situle en bronze) recelait 307,5 g d'ossements brûlés humains. Quelques autres dépôts placés dans un ossuaire (vase ou contenant en matériau périssable) ont livré des lots beaucoup plus réduits, comme la tombe 1 du Cagalou qui ne contenait qu'un gramme d'os (Marcadal, Pailler 2003), ou les tombes 4, 5 et 10 du Paradis. Le regroupement des restes dans un contenant est parfois mentionné dans la documentation plus ancienne, sans précision concernant la quantité d'os déposés.

À Nîmes, on dénombre au total seulement 6 mentions d'ossuaire pour 31 contextes documentés (fig. 213). Nous n'intégrons pas dans cette série les vases dont les comblements ont livré quelques fragments osseux à distance du fond, ces pièces ayant été manifestement introduites au moment du

Tombe/Type d'ossuaire	Chronologie	Pot grand modue	Vase balustre	Pot de moyen module	Pot de petit module	Pot de module indéterminé	Vase indéterminé	Vase à anses soudées	Amphore	Situle en bronze	Cruche	Pot à deux anses	Gobelet en parois fine	Coupe	Coffret, contenant matériau périssable	Urne en plomb
Uzès-Préville	fin IVe-IIIe								■							
Beaucaire-Colombes-tombe 3	200-175	■														
Saint-Côme-et-Marvejols	200-75					■										
Nîmes-La Ranquette	175-125	■														
Nîmes-Mas des Abeilles II-SP290	100-75	■														
Mouriès-Servanes 4	100-75	■														
Mouriès-Cagalou- tombe 13	100-75				■											
Mouriès-Cagalou- tombe 27	100-75		■													
Beaucaire-Mas de Jallon	100-75							■								
Aramon-La Grande Palun	100-75						■									
Paradou-L'Arcoule-tombe 2	150-50		■													
Paradou-L'Arcoule-tombe 4	125-50			■												
Saint-Rémy-de-Provence-tombe 3	110-50			■												
Saint-Rémy-de-Provence-tombe 7	110-50			■												
Saint-Rémy-de-Provence-tombe 6	100-50			■												
Saint-Rémy-de-Provence-tombe 5	100-50			■												
Saint-Rémy-de-Provence-tombe 4	100-50					■										
Saint-Rémy-de-Provence-tombe 8	100-50		■													
Nîmes-chemin de Vadegour	100-50						■									
Mouriès-Servanes 3-tombe 1	100-50				■											
Mouriès-Cagalou-tombe 1-2	100-50				■											
Saint-Rémy-de-Provence-tombe 1	100-50				■											
Saint-Siffret-Grand Champ	100-50								■							
Nîmes-Camplanier-tombe 1	75-50	■														
Saint-Laurent-des-Arbres	75-50							■								
Mourès-Cagalou- tombe 16	75-50										■					
Mouriès-Servanes 3-tombe 8	75-40				■						■					
Nîmes-Mas des Abeilles II-SP347	60-40														■	
Aramon-Le Paradis-tombe 6	60-40											■				
Mouriès-Servanes 3-tombe 7	60-40										■					
Lattes-La Céreirède-SP4038	75-25												■			
Saint-Rémy-de-Provence-tombe 2	75-25			■												
Paradou-L'Arcoule-tombe 1	50-25				■											
Beaucaire-Marronniers-tombe 12	100-30									■						
Aramon-Le Paradis-tombe 4	40-30											■				
Mouriès-Servanes 3-tombe 3-4	40-30				■											
Aramon-Le Paradis-tombe 5	20-10											■				
Saint-Rémy-de-Provence-tombe 10	50-1			■												
Nîmes-Pissevin-tombe 2	25-1						■									
Cavaillon	25-1														■	
Beaucaire-Marronniers-tombe 5	25-1															■
Beaucaire-Marronniers-tombe 1	25-1															■
Beaucaire-Marronniers-tombe 4	25-1															■
Mourès-Cagalou- tombe 10	100-1													■		
Les Baux-La Catalane-tombe 8	100-1							■								
Nîmes-Jeu du Mail									■							

Fig. 214. Évolution chronologique des récipients utilisés comme ossuaire

colmatage différé des récipients, par exemple dans la tombe SP6024 de Kinépolis. Les ossuaires apparaissent tout au long de la période, dès le IIe s. (tombes de la Ranquette et du chemin de Valdegour : Py 1981 : 166 et 170), dans la première moitié du Ier s. (Mas des Abeilles II-SP290, Camplanier tombe 1), ou dans la seconde moitié du Ier s. (Mas des Abeilles II-SP347). Le récipient de prédilection est un grand pot en céramique modelée. On relève également un exemplaire de coffret assemblé avec des clous en fer dans la tombe SP347 du Mas des Abeilles II (milieu du Ier s. av. J.-C.). Dans ce cas, les pièces osseuses, éparses, n'occupaient qu'une petite portion du coffret.

Les faciès rhodaniens et provençaux apparaissent très différents des ensembles précédents. Tout d'abord, ils sont caractérisés par la fréquence des tombes avec ossuaire. À Mouriès, sur le site de Cagalou, des restes osseux ont parfois été trouvés dans deux ou trois récipients d'une même fosse, sans qu'il ait été possible de déterminer s'ils appartenaient à un ou plusieurs sujets (Marcadal, Pailler 2003 : 300). Dans les ensembles provençaux, l'ossuaire de prédilection est le pot modelé, mais cette fonction est parfois confiée à des vases pour le service de la boisson. Ces derniers supplantent presque complètement les autres récipients dans les tombes du secteur bas-rhodanien. Le répertoire diversifié comprend notamment des vases à anses collées comme à Beaucaire-Mas de Jallon (Garmy *et al*. 1981), Saint-Laurent-des-Arbres (Barruol, Sauzade 1969) et aux Baux-de-Provence (Arcelin 1973 : 99). On rencontre aussi à Aramon des pots à deux anses dont P.-Y. Genty a montré la filiation avec la forme précédente et avec le modèle du cratère hellénistique (Genty, Feugère 1995 : 180). Sont également attestés des vases balustres (Mouriès : Marcadal, Pailler 2003 : 301 ; Saint-Rémy : Arcelin 1975 : 71 ; Paradou : Arcelin 1979 : 146), des

	Chronologie	Observations
Kinépolis-SP6024	150-125	
Mas de Vignoles-SP5046	150-75	
Kinépolis-SP6022	125-75	
Mas des Abeilles II-SP290	100-75	avec ossuaire
Mas de Vignoles-SP3322	100-75	
Mas des Abeilles II-SP204	100-50	
Carmes-SP3381	100-75	
Mail romain-tombe 225	75-50	
Mail romain-tombe 225	75-50	
Mas de Vignoles-SP1236	75-50	
Mas des Abeilles II-SP347	60-40	avec ossuaire
Mas des Abeilles-SP366	60-25	tombe remaniée
Kinépolis-SP6039	40-20	
Mas des Abeilles II-SP374	20-10	tombe remaniée
Mas des Abeilles II-SP200	25-75	avec ossuaire

Fig. 215. Chronologie des tombes avec dispersion des ossements brûlés

cruches (Mouriès, Servanes 3 et Cagalou : Marcadal, Pailler 2003) et deux situles en bronze, l'une dans la tombe SP1004 d'Ensérune datée de la fin du IIIe s. (Schwaller *et al.* 2001 : 137) et l'autre à Beaucaire (Les Marronniers, tombe 12 : Dedet *et al.* 1978). On ajoutera à ces exemples la découverte, à Saint-Siffret près d'Uzès, d'une amphore désignée comme « urne funéraire » contenant une épée et un *umbo* (Saint-Venant 1897 : 8).

Comme cela a été maintes fois souligné avant nous (Genty, Feugère 1995 : 180 ; Marcadal, Pailler 2003 : 301 ; Poux 2001 : 176-179 ; Bats 2002 : 291), ces nombreux exemples témoignent d'un choix délibéré qui établit un lien étroit entre les restes du défunt et la vaisselle du symposion, en particulier le vase à mélanger le vin (La Genière 1987 ; Schwaller *et al.* 1995). Ce choix pourrait être une allusion aux pratiques de libation accomplies lors des funérailles et exprimerait une volonté de valorisation du défunt (Bats 2002 : 291). Cet usage est en fait bien ancré dans les pratiques funéraires méridionales depuis le Premier âge du Fer. On peut mentionner notamment les amphores des tombes du VIe s. av. J.-C. de Corno-Lauzo à Mailhac dans l'Aude (Taffanel 1960 : 1), de Saint-Antoine à Castelnau-de-Guers (Houlès, Janin 1992) et de Lattes-La Céreirède dans l'Hérault (Bel *et al.* 2003). Dans la nécropole de Saint-Julien à Pézenas, le vase cinéraire est parfois une oenochoé ou un vase à pied haut proche qui s'apparente au cratère (Llinas, Robert 1971 : 10-11). Aux IVe et IIIe s. av. J.-C., le choix se porte sur des canthares ou cratères à pouciers attiques comme dans les tombes d'Ensérune (Laurens, Schwaller 1987 ; Schwaller *et al.* 1995) ou d'Olonzac (Janin *et al.* 2000 : 223) et des vases à deux anses comme dans les tombes de Mailhac (Taffanel 1960 : 19) et de Pech-Maho (Solier 1968 : 17 et 34). En contexte grec, ce sont les formes fermées qui sont privilégiées comme les cruches, les hydries et les amphores dans la nécropole hellénistique de Sainte-Barbe à Marseille (Moliner *et al.* 2003 : 54 et 57), ou à Agde dans les tombes de Saint-André (Lugand, Bermond 2001 : 140) et du Peyrou (Lugand, Bermond 2001 : 146). Cette tradition n'apparaît pas dans les tombes nîmoises, mais cette absence n'est peut-être qu'apparente, si l'on envisage une éventuelle utilisation comme vase à mélanger le vin des pots de grands modules (*cf. infra* : chapitre 1.7.), comme ceux de la tombe SP290 du Mas des Abeilles II, de la sépulture SP3322 du Mas de Vignoles, de la tombe 1 de Camplanier et de la tombe de la Ranquette. Cette hypothèse est également confortée par la chronologie des dépôts. On rencontre les pots de grands formats dans les tombes antérieures au deuxième quart du Ier s. av. J.-C. (fig. 214). Les pots de moyens et petits modules sont surtout représentés en dehors de Nîmes, dans les tombes de la première moitié du Ier s. av. J.-C. au côté des vases balustres. C'est seulement à partir du deuxième quart du Ier s. que les récipients pour la boisson hérités de formes méditerranéennes (vases à anses collées, pots à deux anses, cruches, situle…) sont sélectionnés pour servir d'ossuaire, si l'on excepte l'urne à anses collées de la tombe du Mas de Jallon datée du premier quart de ce siècle. Une nouvelle conception se fait jour à la fin de la période qui se manifeste dans le choix de récipients spécialisés, comme les urnes en plomb de la nécropole des Marronniers à Beaucaire, datées du dernier quart du Ier s. av. J.-C. (Dedet *et al.* 1978). L'usage de ce type de récipients spécialisé (en plomb, en verre ou en pierre) caractérise les tombes du Ier s. ap. J.-C. dans la nécropole du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux, les vases d'usage courant étant surtout attestés à partir de la seconde moitié du même siècle (Bel *et al.* 2002 : 96-97). Les coffrets en bois bien représentés dans les sépultures d'époque impériale apparaissent à partir du milieu du Ier s. av. J.-C. à Nîmes (tombe SP347 du Mas des Abeilles II). Des contenants de ce type ont peut-être été utilisés dans la tombe 10 du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 159), et de Cavaillon, datées du dernier quart du Ier s. av. J.-C. (Arcelin 1982 : 179).

Les dépôts osseux ne sont pas tous dans des ossuaires. Dans la nécropole du Sablas à Ambrussum, les ossements brûlés étaient déposés en vrac, avec les résidus du bûcher (cendres, charbons de bois, fragments de terre rubéfiée, fragments de céramique et d'objets lacunaires brûlés) dans des petites fosses (Fiches dir. 1989 : 39 ; Fiches 2003 : 397). En dehors du site d'Ambrussum, ce mode de dépôt n'est attesté pour l'instant que par un unique exemplaire récemment découvert à Nîmes sur le site des Charmilles, daté de la fin du IIIe s.-début du IIe s. av. J.-C. (Escallon *et al.* 2005). Ce mode de dépôt, sans ossuaire, constitué d'un apport en masse de résidus de la crémation est également attesté en Languedoc oriental au Second âge du Fer à Castelnau-le-Lez (tombes de Zac La Borie datées autour de 500 av. J.-C. ; Ott 2005) et à Saint-Bauzille-de-Montmel (Hérault) (Dedet 1995) (tombe datée du Ve s. av. J.-C.). On le rencontre dès le VIIe s. av. J.-C. à Aspiran dans la vallée de l'Hérault (tombe inédite de Soumaltre ; Thernot *et al.* 2002) et à la fin du Premier âge du Fer notamment à Couffoulens dans l'Aude (Passelac *et al.* 1981 : 30). Encore attesté à Nîmes à l'époque romaine sur le site du 78, avenue Jean Jaurès, ce mode de dépôt est surtout représenté dans la vallée du Rhône à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel *et al.* 2002 : 100-101), dans l'Hérault, par exemple à Lattes (La Céreirède, Bel, Conche, 2003), Pinet (Lugand 1992), Aspiran

(Thernot *et al.* 2004 : 238) ou encore Saint-André-de-Sangonis (inédit, fouille O. Ginouvez) et dns l'Aude (Briol, Passelac 1990 et site inédit de Monquier à Carcassonne). Cette répartition pourrait refléter, en palimpseste, les habitudes funéraires antérieures de cette région où très peu de tombes de la fin de l'âge du Fer sont connues.

Les fouilles récentes ont permis d'identifier un troisième mode de dépôt qui se traduit par la dispersion de pièces osseuses isolées dans l'ensemble du comblement de la tombe. Cette dispersion a été mise en évidence grâce à une localisation des fragments *in situ*, pour les plus importants, et par un prélèvement des sédiments par secteur et par niveau (fig. 211). Selon les contextes, elle peut être horizontale (Kinépolis, SP6024, SP6022 et SP6039 ; Mas des Abeilles II, SP347, SP290 ; Mas de Vignoles, SP1236) et/ou verticale (Kinépolis, SP6024 ; Mas des Abeilles, SP290, SP347, SP204 ; Mas de Vignoles, SP1236 et SP3322). La répartition des fragments, à distance plus ou moins grande du fond, est interprétée comme l'indice d'un dépôt sur des supports en matériau périssable, voire sur la couverture du coffrage en bois (*cf. infra :* chapitre 1.4.2.). Certains vestiges ont d'ailleurs été retrouvés à l'extérieur du coffrage de dalles, entre les blocs et les parois de la fosse dans les tombes du Mail romain, ou dans la tombe SP347 du Mas des Abeilles II. L'éparpillement des os a probablement été accentué par les phénomènes taphonomiques et notamment par l'action des petits animaux fouisseurs. L'amplitude des écarts observés, comme dans la tombe SP1236 du Mas de Vignoles, rend toutefois peu probable l'éventualité d'un dépôt groupé. Dans ce cas, la distribution des pièces selon un axe sud-ouest/nord-est pourrait refléter un apport à la volée, soit unique, et donc forcément sur un support situé au sommet du comblement, soit en plusieurs étapes. La présence de fragments osseux brûlés dans le fossé mis au jour sur le site du Mas des Abeilles II (FO207) fait penser que ces gestes de dispersion n'étaient peut-être pas limités à la sépulture (*cf. infra*, chapitre 3.4.). Dans ce cas, il a été identifié dans le comblement du fossé deux niveaux de dépôts avec des éléments de mobilier contemporains des deux tombes voisines, SP290 et SP204. Les pièces osseuses, de très petites dimensions, n'ont toutefois pas été identifiées et il n'est pas certain qu'il s'agisse de restes humains. Elles étaient associées à des fragments de vases non brûlés, des fragments de terre rubéfiée et des éléments de bronze fondu. On pourrait avoir affaire à des dépôts en relation avec les funérailles (mêlant résidus du bûcher aux restes du repas funéraire) ou bien à des pratiques sacrificielles postérieures.

Le dépôt est parfois réduit à une ou deux pièces. Dans la tombe SP3381 des Carmes, pourtant bien conservée, on n'a retrouvé que deux fragments de diaphyses osseuses dont une seule est humaine. Il s'agit en l'occurrence d'un fragment de diaphyse d'humérus de 80 mm de long, brisé en deux fragments connexes, retrouvé au sein d'un lot d'objets métalliques fragmentaires dont certains proviennent manifestement du bûcher. Leur répartition exclut l'hypothèse d'un dépôt dans un contenant spécifique en matériau périssable. En revanche, dans le cas de la tombe SP3322 du Mas de Vignoles, une partie des fragments osseux a peut-être été introduite dans la grande urne sans fond (vase n° 9), après sa mise en place dans la tombe. D'autres exemples témoignent de dépôts en ossuaire complété par un dépôt d'os dispersés dans la fosse (Mas des Abeilles, SP290 et SP347). La taille des pièces ne permet pas de déterminer si ces dépôts multiples se rapportent ou non à des sujets distincts.

On dénombre au total 14 exemplaires, dont deux, sans doute remaniés (Mas des Abeilles II, SP366 et SP374), sont peu fiables (fig. 215). Ces dépôts sont datés entre le troisième quart du IIe s. av. J.-C. et le dernier quart du Ier s. av. n. è. Une autre tombe, d'époque impériale, trouvée sur le site du Mas des Abeilles II, témoigne du maintien de cette pratique dans un ensemble funéraire mis en place au cours de la période républicaine. C'est en fait le seul exemple daté du Haut-Empire attesté à ce jour dans la région. Dans ce cas, la dispersion s'accompagne d'un regroupement d'une partie des os dans un ossuaire (comme dans les tombes SP290 et SP347 sur le même site). Dans l'état actuel des données, il semble que les gestes de dispersion aient presque totalement disparu à l'époque romaine (du moins dans les tombes).

Ces gestes n'ont été observés qu'à Nîmes et n'ont pas d'équivalents dans les ensembles funéraires du Midi de la Gaule à la fin de l'âge du Fer. Cette spécificité nîmoise est peut-être en partie liée aux conditions de découverte. Elle n'en est peut-être pas moins réelle, comme le suggèrent les données les plus récentes (fouilles de Mouriès, d'Aramon et d'Ambrussum, par exemple) et la fréquence des ossuaires dans les séries rhodaniennes et provençales. La dispersion des os dans la tombe ne semble pas relever d'une tradition régionale. Les rares témoins concernant les usages funéraires au Second âge du Fer en Languedoc attestent de dépôts en ossuaire ou de dépôts massifs de résidus. Les antécédents possibles sont en fait à rechercher dans les ensembles funéraires du Premier âge du Fer du secteur des garrigues ou des Cévennes où sont attestés au VIe s. av. J.-C. des dépôts secondaires de crémation constitués d'ossements éparpillés sur le fond des coffrages de dalles ou au sein des tertres tumulaires (Dedet 1992 : 66-67 ; Dedet, Gauthey 1994 : 126-127). Ces pratiques de dispersion trouvent également un écho dans les contextes contemporains de Gaule Belgique, par exemple dans la nécropole de Lamadelaine (Metzler *et al.* 1999 : 358) ou dans celle d'Allonne dans l'Oise (Paris 1998 : 222-223). À Acy-Romance (Lambot *et al*. 1994 : 179), les restes sont parfois déposés en plusieurs endroits de la tombe à l'intérieur et à l'extérieur des vases, parfois même sur deux niveaux distincts. De manière générale, on observe une grande variabilité des masses osseuses déposées dans les tombes. À Acy-Romance, comme à Nîmes, les lots situés hors des ossuaires sont moins importants que les dépôts en urne. D'autres exemples montrent des dépôts en ossuaire dont les masses sont très comparables aux données nîmoises. On compte par exemple moins de 5 g d'os dans des tombes de la vallée de la Somme (Baray 1998 : 226) et moins de 25 g dans 7 structures sur 10 de

la nécropole de Cottévrard (Le Goff 1998 : 187). Ces témoignages mettent en évidence l'existence à l'époque laténienne de pratiques de dépôts symboliques, regroupés ou répartis en plusieurs lieux dans la fosse, qui se manifestent parallèlement à des dépôts plus conséquents. Ces rapprochements entre les exemples nîmois et des ensembles géographiquement très éloignés pourraient attester certaines convergences dans la gestion des restes humains et l'idéologie funéraire des Gaulois de la fin de l'âge du Fer. Toutefois, l'hypothèse de pratiques d'exposition des corps et de crémation après décharnement, suggérée par les observations effectuées sur le site de Lamadelaine (Metzler *et al*. 1999 : 404-413), ne paraît pas vérifiée par les données nîmoises. En effet, lorsque la conservation des pièces osseuses le permettait, on a pu déterminer que les os avaient été brûlés à l'état frais. En revanche, il n'est guère possible de se prononcer sur l'usage des dépôts multiples, très fréquemment mentionnés dans les contextes de Gaule septentrionale (Metzler *et al.* 1999 : 255, 407-408 ; Lambot *et al.* 1994 : 1994 : 173 ; Le Goff 1998 : 187).

1.2.4. Le mobilier brûlé avec le défunt (N. C. et V. B.)

1.2.4.1. Les dépôts d'objets provenant du bûcher

Les pratiques relatives à la crémation, notamment l'environnement du défunt sur le bûcher, sont difficiles à appréhender faute de vestige de bûcher, mais aussi en raison de l'absence presque complète de résidus de crémation dans les fosses sépulcrales nîmoises. Les sépultures de la fin de l'âge du Fer, en Languedoc oriental et dans les Alpilles, sont dépourvues de résidus charbonneux. On relève toutefois des mentions vagues de « cendres » associées aux ossements brûlés dans certains ossuaires (Nîmes-Camplanier, Py 1981 : 129 ; Combas-Poligor et Prouvessa, Bessac *et al*. 1979 : 55 et 66 et Py 1990 : 322 ; Nages-Les Martres, Py 1978 : 142 ; Beaucaire-Mas de Jallon, Garmy *et al*. 1981 : 74 ; Saint-Rémy-de-Provence, Arcelin 1975 : 71 ; Les Baux-de-Provence-La Catalane, Arcelin 1980 : 93). Les dépôts d'amas de résidus hors des ossuaires sont plus rares (Nages-Les Martres et la Gare, Py 1978 : 141-142 ; Les Baux-de-Provence-La Catalane, tombes C et XVII, Arcelin 1973 : 97 et 104). Les comblements des tombes étudiées dans ce volume présentaient de manière récurrente des restes végétaux carbonisés de petites dimensions (charbons de bois, mais aussi pépins de raisin dans les tombes SP6043 de Kinépolis et SP3322 du Mas de Vignoles, et autres éléments de fruits ou de graines indéterminés). Ces inclusions disséminées ne sont guère comparables aux dépôts massifs de résidus charbonneux observés dans les tombes plus anciennes d'Ensérune (Rapin, Schwaller 1987 : 158 ; Schwaller *et al.* 1995), d'Olonzac (Séjalon *et al.* 2000) et de Pech-Maho (Solier 1968 : 13), ou que l'on retrouve aussi plus tard dans une tombe de La Céreirède à Lattes (Bel, Conche 2003 : 224), au début du Ier s. av. J.-C. Les deux derniers dépôts étaient associés à un très riche mobilier métallique brûlé. L'accumulation des résidus du bûcher dans la fosse sépulcrale pourrait être liée, dans ce cas, à la volonté d'enfouir avec le défunt les signes de sa richesse et de son statut, qui se manifeste également dans la tombe à char de Verna (Isère) datée du début du Ier s. av. J.-C. (Perrin dir, Schönfelder dir. 2003). L'attitude observée à Nîmes et en Languedoc oriental aux IIe et Ier s. av. J.-C. paraît différente car les objets prélevés sur le bûcher n'ont pas été déposés en vrac avec les résidus. L'étude des ensembles mobiliers fait penser, par ailleurs (*cf. infra*), qu'on ne dépose qu'une sélection parmi le mobilier brûlé sur le bûcher (*cf. infra*). La pratique n'évolue guère au cours de la période mais change de manière très sensible au Haut-Empire. Les restes du bûcher apparaissent dès lors très régulièrement dans les dépôts secondaires et constituent parfois l'essentiel du dispositif (Bel, Feugère 1998 : 350 ; Bel *et al.* 2002 : 84-86 ; Thernot *et al.* 2004 : 238-239). L'amas de résidus charbonneux déposé à l'extérieur du coffrage de la tombe SP268 du Mas des Abeilles II, datée du troisième quart du Ier s. ap. J.-C., illustre bien cette évolution. Le même ensemble montre par ailleurs qu'il n'y a pas de rupture avec la tradition précédente, puisque la tombe SP200, également datée du Ier s. ap. J.-C., était au contraire dépourvue de résidus.

La présence d'éventuels dépôts primaires (mobilier brûlé sur le bûcher) est difficile à mettre en évidence, en raison des modalités de dépôt des restes du bûcher dans la tombe (dispersion, dépôts d'éléments isolés). Seuls les vestiges présentant des traces indubitables d'une exposition à la chaleur, ou qui sont étroitement associés aux restes osseux, notamment dans un ossuaire, peuvent être identifiés comme de probables dépôts primaires.

Des fragments de faune brûlés indéterminés ont ainsi été repérés dans cinq contextes au moins à Nîmes (Kinépolis, SP6039 et SP6043 et Mas de Vignoles, SP3322, SP1236 et SP1563). La crémation de restes animaux est avérée pour les tombes 3-4 de Servanes 3 et pour la tombe 4 du Cagalou à Mouriès (Marcadal, Pailler 2003 : 296-298). La présence de denrées alimentaires sur le bûcher est également suggérée par la présence de restes de pépins de raisins (Kinépolis, SP6043, Mas de Vignoles, SP3322 et Mouriès-Cagalou, tombe 27). Il est peu probable dans ce cas que l'on ait affaire à des prélèvements spécifiques et sélectifs, mais plutôt à des éléments ramassés avec les restes osseux. Quoi qu'il en soit, ces indices ténus sont importants car ils indiquent que des dépôts alimentaires étaient associés à l'étape de la crémation. Cette pratique est par ailleurs attestée dans le bûcher du Cayla à Mailhac (Taffanel 1960 : 34) et dans les tombes et l'*ustrinum* d'Olonzac (Séjalon *et al*. 2000 : 246). Elle ne semble guère présente dans les autres contextes languedociens du Second âge du Fer, comme le suggèrent notamment les exemples bien documentés de la nécropole d'Ensérune (Jallet *et al*. 1998 : 207).

Il faut en revanche souligner l'absence de fragments de vases brûlés. On relève toutefois quelques exceptions : la tombe SP4002 de La Céreirède à Lattes déjà mentionnée (Bel, Conche 2003 : 225), la tombe de Boissières qui comportait deux cruches complètes montrant des traces d'une exposition au feu (Py 1972 : 80, n° 3g et 81, n° 3h) et surtout les tombes et l'*ustri-*

num d'Ambrussum (Fiches dir. 1989 : 39). Ces exemples peuvent faire penser que les lacunes de la documentation sont liées aux modalités du prélèvement sur le bûcher. De fait, c'est avec le développement des bûchers en fosse et des dépôts massifs des résidus dans les tombes (comme dans la tombe SP268 du Mas des Abeilles II), à partir du Ier s. de n. è., qu'apparaissent à Nîmes les témoignages de dépôts de vases brûlés. La crémation des vases est d'ailleurs bien documentée dans des contextes un peu plus anciens (IVe s.-IIIe s. av. J.-C.) du Languedoc occidental, à Olonzac (Séjalon *et al.* 2000 : 245-246), dans le bûcher du Cayla à Mailhac (Taffanel 1960 : 32), dans l'*ustrinum* et dans les tombes d'Ensérune (Jallet *et al*. 1998 : 206-207). Les auteurs de la publication de l'*ustrinum* d'Ensérune soulignent le contraste entre les rares tessons associés aux résidus déposés dans les fosses sépulcrales et la quantité importante de fragments de céramique dans l'*ustrinum*. Ils notent également la prédominance de la vaisselle modelée, comme à Olonzac ou à Ambrussum, sans commune mesure avec ce que montre le mobilier non brûlé. Ce phénomène pourrait refléter une répartition différente des fonctions entre les étapes successives du rituel, les dépôts alimentaires étant placés dans la sépulture et les vases à liquide sur le bûcher (Jallet *et al*. 1998 : 207). J. Jannoray mentionne d'ailleurs la présence de fragments de coupes et de *skyphoï* attiques brûlés dans des tombes de la fin du Ve s. et du IVe s. (Jannoray 1955 : 234-236 et 338). Des fragments de céramique brûlés sont également mentionnés dans des tombes à incinérations remaniées, datées de la deuxième moitié du IVe s. av. J.-C., fouillées par Y. Solier en 1971 dans la nécropole de Las Peiros à Pech Maho (Dellong 2002 : 605-606).

La documentation pour le Languedoc oriental est plus indigente, mais il existe toutefois quelques mentions de vases brûlés, presque toujours des vases à boire, qui suggèrent des usages similaires. Il s'agit notamment de la tombe 1 de La Bergerie-Hermet à Calvisson (Gard), enfouie à la fin du VIe s. av. J.-C. qui comportait deux vases (une coupe et un vase support à encens), presque complets, présentant des traces de feu secondaires (Dedet, Py 1973 : 40-42). La tombe de la Font-de-Vie à Saint-Bauzille-de-Montmel (Hérault) datée du Ve s. av. J.-C. a livré également des fragments de deux coupes attiques brûlées, dont l'une a sans doute été préalablement brisée (Dedet 1995 : 151-152 et 156-157). En revanche, les fragments mêlés aux résidus de crémation associés à la tombe 1 du Mas de Vignoles VII également datée du Ve s. av. J.-C. ne semblent pas avoir été passés sur le bûcher (Séjalon, Dedet 2003 : 50). Il est possible que la crémation ait été accompagnée de pratiques de bris de vases comme dans l'*ustrinum* de Mailhac, où les vases avaient été brisés avant leur passage sur le bûcher (Taffanel 1960 : 32), sans que pour autant tous les récipients aient été passés par le feu. B. Dedet rapproche ce type de libation, avec bris intentionnel sur le bûcher, de pratiques observées en Grèce (Dedet 1995 : 157, note 6). Le mélange d'éléments brûlés et de fragments brisés non brûlés pourrait, dans cette hypothèse, correspondre à un geste délibéré, effectué après la crémation. On verra plus loin que les analyses des modes de dépôts du mobilier métallique brûlé (*cf. infra* : chapitre 1.2.4.2.) ou de la vaisselle (*cf. infra* : chapitre 1.6.), ne s'opposent pas à cette éventualité. Les épandages relevés dans le comblement du fossé FO207 du Mas des Abeilles II attestent d'ailleurs d'un mélange de fragments de vases et d'amphores non brûlés et d'éléments provenant du bûcher (ossements, terre rubéfiée, pierres brûlées).

Les fragments de céramique recuite apparaissent fréquemment dans les tombes de Gaule interne (par exemple Lambot *et al.* 1994 : 149-150 ; Metzler *et al*. 1999 : 390-391), pour lesquelles l'incinération d'une partie des dépôts animaux est aussi bien attestée. Une partie des restes de vases collectés sur le bûcher est déposée dans des fosses spécialement aménagées, comme à Wederath, ou dans la levée de terre du tumulus, comme à Goeblange-Nospelt (Metzler *et al*. 1991 : 143).

Si la présence de vases sur le bûcher demeure hypothétique, les témoignages concernant la crémation des objets personnels sont plus nombreux. Des restes de tabletterie brûlée sont ainsi signalés à Nîmes (tombe SP290 du Mas des Abeilles II et SP3381 des Carmes), ou à Ensérune, dans la tombe SP1004 datée de la fin du IIIe s. av. J.-C. et dans les tombes plus anciennes (Schwaller *et al*. 1995 : 17). Les mentions d'armes et de parures brûlées sont également très nombreuses, mais compte tenu des problèmes de diagnostic d'un éventuel passage au feu, propres aux objets métalliques, il nous est apparu nécessaire de faire un bilan précis des connaissances sur cette question.

1.2.4.2. La question du mobilier métallique brûlé : difficulté de diagnostic et problèmes de méthode

Le passage sur le bûcher funéraire des attributs du défunt (parures et armement) est généralement considéré comme acquis, alors même qu'aucun indice ou témoin réel de cet état de fait n'a pu être observé. Ainsi, « est-il besoin de noter que c'est une pratique constante dans les civilisations antiques où la crémation est de règle de placer sur le bûcher et de brûler avec le corps du défunt les objets qui avaient été à son usage personnel ? Le monde classique avec la Grèce homérique et Rome, aussi bien que le monde celtique du premier et du second âge du Fer en fournirait maints exemples » (Jannoray 1955 : 228 note 2). Les observations récentes et les études menées sur le sujet prouvent, a contrario, que les pratiques autour de la crémation ne sont pas aussi simples et standardisées. L'incinération de l'individu n'est pas nécessairement liée à un holocauste des objets personnels qui vont être déposés dans la tombe.

Alors que le passage sur le bûcher d'un certain nombre d'objets en bronze ne fait parfois aucun doute (déformations, fissures), il est en revanche plus malaisé de se prononcer sur un usage généralisé si l'on se réfère aux seuls objets en fer. La question reste donc posée pour l'ensemble des objets en fer mis au jour dans des sépultures à incinération protohistoriques. La détermination de cette pratique est souvent possible au moyen d'analyses mais également par l'observation de l'as-

pect des pièces et l'identification de stigmates caractéristiques matérialisés par la formation d'une protection consécutive à un passage au feu. On parle alors de passivation naturelle d'un objet. Ce phénomène non systématique, mais assez fréquent, n'est visible qu'après l'éviction des oxydes liés à la corrosion et un dégagement de la surface originelle des objets. Celle-ci se caractérise par un aspect rougeâtre de l'hématite (oxyde de fer anhydre et stable) (Rapin, Schwaller 1987 : 174, note 39). C'est au moyen de constats de ce type que le passage sur le bûcher de l'ensemble de l'équipement métallique de la tombe 163 de la nécropole d'Ensérune (Rapin, Schwaller 1987 : 179) et de la tombe 1 de Servanes 2 (Olivier 2000 : 245) a pu être confirmé. L'orle de la tombe 167 de la nécropole d'Ensérune atteste d'un passage au feu, d'une part car des fragments de charbons de bois y adhèrent encore, d'autre part car cette gouttière présente de telles déformations et torsions à plus de 180° que seule une combustion très vive aura pu provoquer (Rapin, Schwaller 1987 : 174).

D'autres observations réalisées lors de travaux de restauration par Monique Drieux-Daguerre, restauratrice du laboratoire Matéria Viva à Toulouse, viennent conforter ces données. La teinte et l'aspect gris métallescent des surfaces de certains objets en fer pourraient également être significatifs d'un passage au feu. Il serait pertinent à l'avenir de vérifier cette hypothèse en croisant les données de la restauration avec les résultats d'analyses métallographiques. Pour statuer sur ce genre de questionnement, seules des études métallographiques systématiques et l'analyse des oxydes nous permettront d'apporter des réponses fiables et objectives.

L'existence superficielle d'une pellicule d'oxydes ferreux notamment (wustite : Fe0) qui ne se forme qu'à une température supérieure à 570°C est également un indice de séjour dans un foyer (Fluzin *et al.* 1994 : 295). Toutefois, la corrosion de l'objet archéologique rend bien souvent difficile une telle caractérisation.

Il convient en outre de prendre en compte les différents paramètres qui environnent le passage d'un objet sur le bûcher. Ces paramètres conditionnent le comportement des pièces métalliques et peuvent conduire à des résultats divergents. Une expérimentation de bûcher (Lambot *et al.* 1994 : 258) a permis de mettre en évidence l'absence de trace de crémation sur certains objets qui, en tombant sur le sol, ont rapidement été protégés par un tapis de cendres et refroidis par les turbulences de l'air. D'autre part, en fonction de leur situation, certains objets ont pu totalement fondre et disparaître, tandis que d'autres placés dans le bûcher ont dû atteindre une température d'au moins 800°C, ce qui provoque des recuits observables en cristallographie. Les objets découverts en contexte d'incinération ne sont pas toujours porteurs de traces et stigmates convaincants pour établir leur passage au feu, mais ils ne sont pas non plus systématiquement passés sur le bûcher. Toujours d'après des données comparatives, l'étude cristallographique de trois couteaux (deux provenant de tombes à incinération et un provenant d'un habitat) permet de conclure, d'après les indices structuraux, qu'aucun n'est associé à un chauffage important, sauf s'ils étaient situés dans des zones où la température atteinte était peu élevée (Fluzin *et al*. 1994 : 295).

La question du choix des objets métalliques placés sur le bûcher et de leur proportion dans les tombes à incinération reste donc toujours posée. Cependant les quelques analyses métallographiques et des produits de corrosion portant sur les épées de Nîmes répondent en partie à ces questionnements et font l'objet d'un dossier *(cf. infra*). Les résultats obtenus certes ponctuels nous permettent déjà de saisir la complexité et la variabilité des gestes funéraires.

1.2.4.3. Les dépôts métalliques brûlés possibles ou avérés

Les objets passés au feu et prélevés de manière sélective ou aléatoire sur le bûcher, pour être déposés dans les sépultures, sont ici désignés par le terme de dépôts primaires de mobilier. Dans la série présentée dans la première partie de ce volume nous avons pu isoler quelques cas pour lesquels la simple observation des éléments a permis de caractériser un passage sur le bûcher funéraire. Par ailleurs, les analyses métallographiques qui nécessitent des prélèvements sur les objets ont été pratiquées sur seulement trois épées de Nîmes (Mas de Vignoles-SP3322, Mas des Abeilles II-SP290 et Kinépolis-SP6022). En revanche, les études spécifiques concernant la corrosion prennent en considération l'épée de la tombe SP3322 du Mas de Vignoles. Seul un compte rendu simplifié des résultats sera évoqué ici pour étayer notre discours, le bilan synthétique de ces travaux est donné dans le dossier relatif aux analyses métallographiques (*cf. infra :* chapitre 5). Aucun autre objet en fer n'a fait l'objet de prélèvement et d'analyse et ne pourra être pris en compte dans la discussion concernant les dépôts primaires. L'observation des radiographies nous a permis d'opérer des choix concernant les prélèvements pour ces analyses métallographiques dans des zones ciblées. Les critères de choix ont été fixés en fonction de deux autres impératifs : limiter les dommages pouvant être causés aux objets, et bien choisir la zone de prélèvement où le métal paraît suffisamment bien conservé afin de se donner les possibilités d'obtenir des résultats probants. Les prélèvements réalisés sur les épées visent à définir et à préciser plusieurs points : les modes de fabrication de ces armes et les méthodes de forge mises en oeuvre ; la nature des alliages utilisés ainsi que les traitements particuliers opérés sur certaines d'entre elles (armes déposées sur les bûchers, parfois volontairement déformées et repliées) ; les procédés utilisés pour le ploiement des épées. Ils ont également pour objectif de déterminer la nature et l'origine du minerai utilisé au moyen de l'analyse de micro-inclusions de scories (sur la lame de SP290 du Mas des Abeilles II).

Dans les ensembles nîmois étudiés dans ce volume, nous pouvons isoler sept exemples avérés de dépôts primaires avec des réserves concernant les fragments d'appliques en fer mis au jour dans la sépulture SP3381 des Carmes. Il s'agit du casque en

bronze de la tombe SP3322 du Mas de Vignoles, de boutons en os (brûlés ?) dans la tombe SP290 du Mas des Abeilles II associés à de fines tiges de bronze boursouflées par l'action du feu, de la plaque de serrure en bronze découverte dans la tombe SP3381 des Carmes. Cette plaque de serrure ne porte pas de traces tangibles d'un passage sur le bûcher, mais se trouve associée à un lot de rivets en bronze brûlés. Il pourrait s'agir d'un objet composite, peut-être démantelé et partiellement exposé sur le bûcher. Si l'on admet cette hypothèse de démantèlement de certaines pièces de mobilier cette manipulation marque donc une étape supplémentaire du rituel préalable à un passage partiel d'objets sur le bûcher. Cependant, l'absence de stigmate sur la plaque de serrure peut aussi éventuellement correspondre à une exposition dans une zone du bûcher n'ayant pas atteint de fortes températures.

Les quatre autres exemples de ce type de dépôt primaire concernent le strigile en fer et des fragments d'appliques en fer de la tombe SP3381 des Carmes et les fourreaux des épées des tombes SP1236 du Mas de Vignoles et SP290 du Mas des Abeilles II. Ces derniers, ainsi que le strigile et le fourreau des Carmes, lacunaires, présentent un aspect de surface particulier qui nous a conduit à énoncer la possibilité d'une altération causée par une exposition à des températures très élevées. Le strigile est légèrement vitrifié et scoriacé, tandis que les fourreaux présentent, après restauration une coloration métallescente. Quant aux fragments d'appliques en tôle de fer, on peut également soupçonner le passage d'objets composites sur le bûcher. Le collage entre plusieurs fragments découverts à distance les uns des autres serait l'indice d'un ramassage sélectif ou aléatoire et d'un dépôt dispersé et/ou différé de ces fragments dans la sépulture.

Hormis ces quelques références, qui concernent seulement quatre ensembles clos de la série nîmoise, la tombe SP3381 des Carmes regroupant trois des sept exemples retenus, nous n'avons pas d'arguments suffisants pour appréhender le cas des autres dépôts. Les objets concernés appartiennent à trois catégories : l'armement (une épée et un casque), le mobilier d'accompagnement de type coffre ou coffret avec trois exemples (tabletterie, appliques, plaque de serrure) et enfin, les objets personnels du défunt de type instrument de toilette (strigile).

Les résultats de l'analyse de l'épée de la tombe SP3322 du Mas de Vignoles (non repliée mais probablement non brûlée car la crémation aurait provoqué des zones de décarburations plus importantes) montrent qu'il n'y a pas de lien entre intégrité physique de l'objet et passage sur le bûcher, une arme non sacrifiée par le feu n'est pas nécessairement vouée à la mutilation et inversement. Par opposition, il est fait mention d'un cas dans la tombe 3 de la nécropole d'Ensérune où l'ensemble du métal, notamment la panoplie guerrière est passée au feu, l'épée n'a pas été déformée ni repliée (Schwaller *et al.* 1995 : 224). À l'inverse, l'épée de la tombe SP290 du Mas des Abeilles II a été repliée alors que son passage sur le bûcher (contrairement au fourreau) n'est pas avéré (*cf. infra* : chapitre 5).

Si l'on se penche sur le corpus des ensembles funéraires voisins et contemporains quelques éléments de comparaisons peuvent être évoqués. La détermination comme dépôt primaire n'est fondée ici sur aucune analyse métallographique, elle s'attache encore une fois à la seule observation des objets.

Ces dépôts primaires concernent les objets personnels du défunt (armes, objets de toilette et parures) ainsi que quelques éléments de vaisselle ou ustensiles culinaires. L'ensemble du mobilier de la tombe 1 de Servanes 2 porte les traces d'un passage au feu. Il s'agit d'une épée anthropoïde dont la poignée et le fourreau en bronze ont partiellement fondu et de l'équipement de guerrier comprenant lance, umbo et couteau avec une patine rougeâtre caractéristique sur l'ensemble du mobilier en fer (Olivier 2000). Un anneau en bronze ouvert présentant une matière bullée et fissurée, associé mais non attaché à deux strigiles en fer, a été découvert dans la sépulture SP4038 de la Céreirède à Lattes (Hérault) (Bel, Conche 2004). Si cet anneau est bien celui de la trousse de toilette, on peut penser que cet ensemble est passé sur le bûcher. Ceci permettrait d'expliquer le dépôt parfois partiel de ce type d'objet dans les sépultures. En effet, le dépôt de strigiles s'opère et fonctionne généralement par paire. Il est donc légitime de s'interroger dans le cas d'objets isolés et incomplets et d'envisager leur passage sur le bûcher avec un ramassage sélectif et/ou aléatoire d'éléments. Les exemples de quelques fibules brûlées de la nécropole de Sainte-Barbe à Marseille (Moliner *et al.* 2003 : 159), de fragments de fibules en fer vraisemblablement altérés par le feu et présentant un aspect scoriacé dans les tombes 13 et 27 du Cagalou à Mouriès (Marcadal, Pailler 2003 : 285 et 290), ou encore la mention de plusieurs petits objets en bronze brûlés dans la nécropole du quartier du Sablas à Ambrussum (Fiches dir. 1989 : 35) attestent un passage sur le bûcher d'éléments vraisemblablement personnels. Quant aux pièces de vaisselle et aux instruments culinaires, deux exemples seulement ont été retenus. Il s'agit d'un bassin en bronze exposé au feu dans la tombe 2 de Servanes 2 (Marcadal, Pailler 2003 : 258) et d'anneaux en fer scoriacés par l'action du feu dans la fosse 10 de Cagalou à Mouriès (Marcadal, Pailler 2003 : 280).

Une attention toute particulière doit être accordée à l'ensemble encore inédit de la Céreirède à Lattes (Hérault). En effet, l'état évocateur de la totalité du mobilier métallique exhumé de la tombe SP4002, ainsi que sa situation, l'imbrication des éléments et leur association avec des résidus charbonneux, attestent d'un dépôt vraisemblablement systématique sur le bûcher (se rapprochant de la pratique de l'holocauste). Celle-ci correspond peut-être à des croyances particulières, en s'adressant à des divinités bien précises comme cela était déjà le cas en Grèce archaïque. Parmi ces objets, de nombreuses pièces d'armement, de vaisselle, un candélabre ou un *thymiaterion*, une lampe *etc*. font de cette sépulture le plus riche exemple régional jamais découvert. Ce type de dépôt atteste qu'il s'agit en partie d'une vidange de bûcher avec dispersion des mobiliers dans la

Tombes / objets brûlés et/ou contenus dans l'ossuaire	Chronologie	Ossuaire	Os dispersés	arme	couteau	monnaie	fibule	bracelet	boucle de ceinturon	strigile	disque perlé	coffret	applique en fer	indéterminé	anneau	simpulum	vaisselle en bronze	lampe en bronze	thymiatérion	vase en céramique	pépin de raisin	faune
Beaucaire-Colombes tombe 3	200-175	X				X	X															
Nîmes-La Ranquette	125-100	X							X													
Nîmes-Kinépolis SP6022	125-75		X	?																		
Lattes-La Céreirède SP4002	125-75	X		▒													▒	▒	▒	X		X
Beaucaire-Colombes tombe 1	120-80	X					X															
Saint-Siffret-Grand Champ	125-50	X		X																		
Paradou-L'Arcoule-tombe 2	150-50	X									X											
Nîmes-Mas de Vignoles SP3322	100-75		X	▒																	▒	▒
Beaucaire-Colombes tombe 5	100-75	X				X	X															
Nîmes-Mas des Abeilles SP290	100-75	X	X		X							▒								X		X
Beaucaire-Mas de Jallon	100-75	X													X							
Mouriès-Le Cagalou tombe 13	100-75	X					X															
Mouriès-Le Cagalou tombe 27	100-75	X					X														▒	
Nîmes-Carmes SP3381	100-75		X							▒		▒	▒									
Mouriès-Servanes 3 tombe 1	100-50	X																				X
Saint-Siffret- Grand champ	100-50	X		X																		
Mouriès-Servanes 2 tombe 2	100-40	X														X	▒			X		
Nîmes-Camplanier tombe 1	75-50	X		X																		
Aramon-La Grand Palun	75-50	X				X																
Saint-Laurent-des-Arbres	75-50	X		X				X							X							
Nîmes-Mas de Vignoles SP1563	75-50																					▒
Mouriès-Servanes 3 tombe 8	75-40	X																				X
Aramon-Paradis tombe 6	60-40	X					X															
Mouriès-Servanes 3 tombe 7	60-40	X				X								X								
Nîmes-Kinépolis SP6043	60-40																					▒
Nîmes-Mas de Vignoles SP1236	60-40		X																			▒
Lattes-La Céreirède SP4038	75-25	X								▒												
Mouriès-Servanes 2 tombe 1	50-25	X		X	▒																	
Aramon-Paradis tombe 4	40-30	X				X	X															
Mouriès-Servanes 3 tombe 3-4	40-30	X			X	X	X															▒
Nîmes-Kinépolis SP6039	40-20		X																			▒
Boissière	30-10																			▒		
Sainte-Anastasie-Campagnac	200-1	X		X																		
Nîmes-Pissevin-tombe 1	100-1	X		X																		
Mouriès-Le Cagalou tombe 4	100-1	X				X																▒
Mouriès-Le Cagalou fosse 10	100-1	X					X	X							▒	X						X
Les Baux-La Catalane tombe 5	100-1	X						X														
Nombre de tombes avec dépôt dans l'ossuaire		29	6	7	2	7	9	3	1		1			1	2	2				3		5

▒ présente des traces d'exposition au feu X contenu dans l'ossuaire

Fig. 216. Occurrence des dépôts d'objets brûlés et des dépôts placés en ossuaire dans les tombes du Midi de la Gaule aux IIe et Ier s. av. J.-C.

tombe, car certains objets sont recomposés à partir d'éléments éloignés topographiquement les uns des autres. Au vu de cet amoncellement de biens, nous ne pouvons qu'imaginer des funérailles fastueuses où tout est dévolu aux dieux, au défunt et aux flammes. Cette pratique rejoint celle observée à Ensérune où l'ensemble du mobilier métallique des tombes a été brûlé (Schwaller, Marchand 1993 : 227 ; Schwaller *et al*. 1995 : 224). L'exemple plus ancien (Ve. av. J.-C.) de la tombe de Font de la Vie à Saint-Bauzille-de-Montmel (Hérault) semble également témoigner d'un cas d'holocauste. En effet à de rares exceptions qui concernent quelques fragments de mobilier, l'ensemble des objets (coupes en céramiques attiques, armes, parures, vaisselle métallique, objets en os) a été porté sur le bûcher, un seul vase semble avoir échappé aux flammes (Dedet 1995 : 145-163). Dans les garrigues du Gard et de l'Hérault au premier âge du Fer, dans le cas de sépultures à incinération, il est rare que l'ensemble du mobilier soit placé sur le bûcher. Lorsque cela est le cas, il s'agit essentiellement des parures et des éléments d'habillement. Ce type de dépôt est en effet représenté dans 16,6 % des tombes des VIIIe-VIe s. av. J.- C. (Dedet 1992 : 153-185 ; Dedet 1995 : 158). Ce n'est qu'au Frouzet B1, daté du VIe s. av. J.-C., qu'une partie de l'équipement (cnémide et coupe en bronze) a été placée sur le bûcher tandis que les autres pièces de mobilier (agrafe de ceinture, boutons appliques et bracelets) ne portent pas de trace de crémation. Aucune donnée quantifiée ne peut-être avancée pour ce qui concerne les mobiliers du premier âge du Fer en Languedoc occidental, ceci d'une part car le masse documentaire particulièrement importante est en cours d'étude, d'autre part car le mobilier en fer constitue une part non négligeable dans ces dépôts.

Si l'on peut retenir çà et là quelques exemples évocateurs, nous nous trouvons dans l'impossibilité de schématiser ou d'adopter des modèles préétablis, immuables et communs à tous les individus. Cette hétérogénéité des ensembles et ces dissemblances au sein des pratiques funéraires régionales sont difficiles à appréhender. Les particularismes récurrents s'accommodent mal d'une lecture d'ensemble des données. Cependant, l'exemple La Céreirède à Lattes incite à penser que la pratique de l'holocauste pourrait avoir été réservée à des individus d'un rang social plus élevé d'après le type et la quantité des objets déposés dans la sépulture, peut-être en raison du caractère ostentatoire d'un tel bûcher.

Comme exemple probable de dépôt primaire, on retient d'ordinaire le mobilier métallique déposé dans le vase ossuaire (fig. 216). Ce critère ne peut toutefois être considéré comme déterminant surtout lorsque les pièces sont placées à la base de la couche d'ossements ou au sommet. Parmi les objets associés aux ossements brûlés, apparaissent plusieurs pièces d'armement : épées et fer de lances mentionnés comme étant brûlés et tordus dans l'ossuaire de la tombe 1 de Pissevin à Nîmes (Py 1981 : 149-151) ; une pointe de lance en fer dans l'ossuaire de la tombe 1 de Camplanier à Nîmes (Py 1981 : 129-138) ; la bouterolle de l'épée en fer et des fragments de bracelets et de tiges en fer dans l'ossuaire de Saint-Laurent-des-Arbres (Barruol, Sauzade 1969 : 19) ; une épée et un umbo dans la tombe du Grand champ à Saint-Siffret ; une épée, une lance et un *umbo* dans la tombe de Campagnac à Sainte-Anastasie (Saint-Vénant 1897 : 9-10 et 13-15) ; et une gouttière en fer de fourreau dans la tombe 1 de Servanes 2 (Olivier 2000 : 245). La majorité des dépôts primaires concerne les éléments de parure, avec une prédilection pour les fibules (10 occurrences). On dénombre ainsi dans la nécropole des Colombes à Beaucaire (Dedet *et al*. 1974) une fibule en fer dans l'ossuaire de la tombe 1, une fibule en fer (et une monnaie en argent brûlée) dans l'ossuaire de la tombe 3 et une fibule en fer (et deux monnaies en bronze non brûlées) dans l'ossuaire de la tombe 5. On signale également des fragments de fer (fibules) avec une monnaie en bronze dans l'ossuaire de la tombe 4 d'Aramon, des débris de fer (fibules) dans l'ossuaire de la tombe 6 d'Aramon (Genty, Feugère 1995 : 157), une fibule déposée dans l'ossuaire de la tombe 3-4 de Servanes 3 à Mouriès et un lot d'objets amalgamés (fibules et bracelets) déposés sur le fond de l'ossuaire dans la fosse 10 de Cagalou, à Mouriès (Marcadal, Pailler 2003 : 281), trois fibules en fer déposées dans l'ossuaire de la tombe 99, deux fibules en fer dans l'ossuaire de la tombe 198 de la nécropole grecque de Sainte-Barbe à Marseille (Moliner *et al.* 2003 : 262, 268). Outre ces fibules, d'autres pièces métalliques vraisemblablement liées à l'habillement du défunt trouvent place dans les ossuaires. Il s'agit d'une boucle de ceinturon en bronze dans la tombe du chemin de la Ranquette à Nîmes (Py 1981 : 161-166) ; d'un anneau en fer dans l'ossuaire de la tombe du Mas de Jallon à Beaucaire (Garmy *et al*. 1981) ; d'une moitié de disque perlé en bronze déformé et incomplet dans la tombe 2 de l'Arcoule au Paradou (Arcelin 1979) et enfin, d'une plaque métallique de fonction indéterminée et des tiges dans l'ossuaire de la tombe 7 de Servanes 3 à Mouriès (Marcadal, Pailler 2003 : 264). L'exemple d'un strigile en fer déposé dans l'ossuaire de la tombe 194 de la nécropole grecque de Sainte-Barbe à Marseille doit être également retenu (Moliner *et al.* 2003 : 267-268).

On est tenté d'établir un lien entre la situation dans l'ossuaire et l'appartenance au défunt. Pour autant, rien ne permet d'affirmer qu'il s'agit d'objets portés par celui-ci lors de la crémation, ou d'attributs personnels qui l'ont accompagné sur le bûcher. En effet, les ossuaires peuvent également abriter des dépôts secondaires de mobilier à valeur symbolique. C'est effectivement le cas des monnaies non brûlées trouvées dans les tombes 3 et 5 des Colombes à Beaucaire (Dedet *et al.* 1974 : 81 et 99), dans la tombe 4 de la nécropole du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 155), dans la tombe de la Grande Palun à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 147), dans les tombes 3-4 et 7 de Servanes 3 (Marcadal, Pailler 2003 : 262 et 264) et dans la tombe 4 de Cagalou à Mouriès (Marcadal, Pailler 2003 : 276). Cela concerne également les *simpula* de la tombe 10 du Cagalou (Marcadal, Pailler 2003 : 279) et celui de la tombe 2 de Servanes 2 à Mouriès, placé près de l'ossuaire (Marcadal, Pailler 2003: 258). On observe d'ailleurs que le corpus des objets portant des traces d'exposition au feu ne coïncide que très partiellement avec celui des dépôts en ossuaire (fig. 216).

Pour conclure, si les exemples de dépôt primaire avérés dans les tombes républicaines régionales ne sont pas légions, l'exposition aux flammes du bûcher concerne des pièces très variées. Elle s'applique à différentes catégories d'objets, depuis les armes, les parures et les objets de toilette (qui peuvent être considérés comme des attributs du défunt), en passant par la vaisselle métallique voire les divers instruments culinaires, objets qui auraient pris part aux diverses étapes des funérailles (préparation du défunt, purifications, ablutions, libations, festin…). De fait, on n'observe pas de réelle différence entre les dépôts primaires probables ou avérés et le reste du mobilier métallique. Si les tombes nîmoises sont, à la différence des ensembles régionaux voisins, presque totalement dépourvues de vaisselle métallique, cette lacune concerne aussi l'ensemble des dépôts d'accompagnement (brûlés ou non), exception faite de la tombe de la Cigale qui a livré un poêlon en bronze (Py 1981 : 179-187) (*cf. infra :* chapitre 1.7.4). Par ailleurs, les objets de parures notamment les fibules sont présentes dans les ensembles nîmois, mais, contrairement aux exemples de la basse vallée du Rhône, ils sont dispersés dans la sépulture à l'instar des restes du défunt.

À travers la documentation disponible, transparaissent de nombreuses variations dans le choix et le traitement des objets liés à la préparation du défunt avant la crémation. Alors qu'au IIe s. av J.-C., les pièces métalliques qui suivent le mort dans sa tombe sont pour la plupart presque exclusivement liées à la

Site, tombe	Chronologie	Type	Nombre d'offrandes (tombes complètes)	Fosse ovale/ circulaire	Fosse / coffre quadrangulaire	Coffrage de dalles	Coffrage maçonné	Coffrage mixte	Coffrage de bois	Absence de coffrage	Absence de dalle	Dalle de couverture	Couverture en bois ou indét.	Dépôt dans une jarre
Cadereau tombe 1-inhumation	200-175	3/4												
Les Charmilles	200-150	1												
La Placette	175-150													
Octroi de Beaucaire	160-140		16											
La Ranquette	175-125	5	14											
Kinépolis SP6024	150-125	2	8											
Alphonse de Seyne	150-125	2	17											
Rue Villeperdrix	150-75													
Mas de Vignoles SP5046	150-75	1/2	1											
Mas de Vignoles SP5051	150-75	3/4.1	3											
Mas Neuf	125-75	4	8											
Carmes tombe 5	125-75													
Kinépolis SP6022	125-75	3/4.1	8											
Mas de Vignoles SP3065	125-50	1/3	3											
Mas de Vignoles SP3322	100-75	3	27											
Mas des Abeilles II SP290	100-75	3/4.1	31											
Carmes SP3381	100-75	4.2	22											
Chemin de Valdegour	100-50	1/2	7	faille										
Viol-du-Plan tombe 1	100-50	3/4.3												
Viol-du-Plan tombe 2	100-50	3/4												
Mas des Abeilles II SP204	100-50	4.2	8											
Cadereau tombe 2	190-50													
Mail romain tombe 225	75-50	4.3	11											
Mail romain tombe 226	75-50	4.3	8											
Camplanier tombe 1	75-50	4.3	21											
Camplanier tombe 2	75-50	4.3	5											
Mas de Vignoles SP1236	75-50	4.3	18											
Mas de Vignoles SP1563	75-50	3/4	15											
Kinépolis SP6043	60-40	4.2	13											
Mas des Abeilles II SP347	60-40	4.3	22											
Mas des Abeilles II SP366	60-25	4.3	4											
Kinépolis SP6039	40-20	3/4.1	10											
Mas des Abeilles VII SP2054	30-10	3/4.1	4											
La Cigale	25-1	4.3	23											
Pissevin 2 (rue des Alouettes)	25-1	2	5	fente										
Mas des Abeilles II SP374	20-10	4	6											
La Rouvière-sud	50-1	4.3	5											
Chemin de Montpellier	50-1	4.3												
Route d'Alès-inhumation	50-1	4.4												
Quartier des Oules	fin Ier s.	4.3	14											
Rue Henri-Révoil (Pissevin 1)	IIe-Ier s.	5												
Les Fontilles	IIe-Ier s.	4.3												
Serre de Montaury		4.3												

présence avérée présence probable

Fig. 217. Architecture des tombes de Nîmes aux IIe et Ier s. av. J.-C.

sphère personnelle (armes et parures), de nouveaux objets semblent apparaître dans les tombes dès la fin du IIe s. av. J.-C et le premier quart du Ier s. av. J.-C. Par ailleurs si l'on considère habituellement que les objets personnels ont été portés par le défunt, qui aurait ainsi été incinéré, habillé et équipé de toute sa panoplie guerrière, les données archéologiques montrent une réalité plus complexe. L'exemple de la tombe SP3322 du Mas de Vignoles à Nîmes, pour lequel des analyses métallographiques apportent des arguments fiables, est à ce sujet très éloquent. Dans ce cas, il est établi que le casque en bronze a bien été exposé aux flammes, mais que l'épée, intacte, n'a pas accompagné le mort sur le bûcher (*cf. supra*). Qu'en était-il du reste du mobilier métallique déposé dans cette sépulture ?

On a déjà souligné combien la perception des modalités de la crémation était largement déformée par l'étape du prélèvement qui lui succède dans le déroulement des funérailles. Une part de la diversité des situations observées tient sans doute aussi aux choix qui président au prélèvement et au dépôt des objets issus du bûcher. Cette étape reste pour nous difficile à isoler et à caractériser d'autant que les sources contemporaines relatives au contexte culturel romain n'en disent rien (Scheid 2005 : 174). Ainsi, l'absence de vaisselle passée sur le bûcher dans des tom-

Commune-site	Chronologie	Type	Nombre d'offrandes (tombes complètes)	Fosse ovale/ circulaire	Fosse / coffre quadrangulaire	Coffrage de dalles	Coffrage maçonné	Coffrage mixte	Coffrage de bois	Coffre monolithe	Absence de coffrage	Absence de dalle	Dalle de couverture	Couverture en bois ou indét.
Vilettelle-Ambrussum (23 ex.)	250-200	1		■							■			
Nages-Les Martres	200-100											■		
Lattes-La Céreirède SP4340	200-150											■		
Nages-La Gare	150-125	2	15	■									■	
Lattes-La Céreirède SP4002	125-75	3/4.1	21		■				▒	■				
Saint-Siffret-Grand-Champ	125-50	5										■		
Nages-Les Miyans	100-50											■		
Lattes-La Céreirède SP4038	75-25		12									■		
Boissières	30-10	4.5	20							■				
Saint-Côme-Les Moureires	fin Ier s.											■		
Combas-Bois de Lens	Iers .											■		
Combas-Col de Poligor	IIe-Ier s.		2									■		
Lattes-La Céreirède SP1003	IIe-Ier s.		1									■		

■ présence avérée ▒ présence probable

Fig. 218. Architecture des tombes du Languedoc oriental hors Nîmes et le secteur rhodanien aux IIe et Ier s. av. J.-C.

Commune-site	Chronologie	Type	Nombre d'offrandes (tombes complètes)	Fosse ovale/ circulaire	Fosse / coffre quadrangulaire	Coffrage de dalles	Coffrage mixte	Coffrage de bois	Coffre monolithe	Absence de coffrage	Absence de dalle	Dalle de couverture	Couverture en bois ou indét.
Beaucaire-Colombes tombe 3	200-175	1/2	8	■						■			
Sernhac-Lafoux (tombe d'Atila)	175-150		11								■		
Beaucaire-Colombes tombe 1	120-80	4.3	10		■	■						■	
Beaucaire-Les Marronniers tombe 17	100-75	4.3	21		▒	■						■	
Beaucaire-Colombes tombe 5	100-75	4.3	22			■							
Beaucaire-Mas de Jallon	100-75	2	35	■							■		■
Beaucaire-Les Marronniers tombe 21	80-70	4.3	15			■							
Aramon-La Grande Palun	75-50		12								■		
Saint-Laurent-des-Arbres	75-50		12								■		
Aramon-Le Paradis tombe 6	60-40	2	16	■									■
Aramon-Le Paradis tombe 4	40-30	2	12								■		■
Beaucaire-Les Marronniers tombe 18	25-1	4.3	17		■	■						▒	
Beaucaire-Le Sizen tombe 1	25-1	4.3	11			■						■	
Beaucaire-Les Marronniers tombe 5	25-1	4.5	20						■			■	
Aramon-Le Paradis tombe 5	20-10	2	8	■									■
Aramon-Le Paradis tombe 12	20-10		8							■			
Aramon-Le Paradis tombe 7	20-1	3	5		■								
Aramon-Le Paradis tombe 2	20-1	2/3/4.1						▒					■
Beaucaire-Les Marronniers tombe 4	20-1	4.3	10			■						■	
Beaucaire-Les Marronniers tombe 12	100-30	4.3	23		▒	■							
Beaucaire-Colombes tombe 2	Ier s.	4.3			▒	■							

■ présence avérée ▒ présence probable

Fig. 219. Architecture des tombes de la basse vallée du Rhône aux IIe et Ier s. av. J.-C.

bes qui ont livré d'importants lots de vases non brûlés, peut-elle être interprétée comme le témoignage d'un mode opératoire (on ne brûle pas les vases du repas funéraire avec le défunt), ou bien d'une séparation entre les étapes, marquée par la sélection précise des objets que l'on dépose dans la tombe : les vases brûlés (destinés aux dieux ?) ne sont pas associés au lieu de séjour des restes du défunt. L'analyse des ensembles mobiliers, notamment l'observation des manipulations dont ils ont fait l'objet apporte quelques arguments, on le verra (*cf. infra :* chapitre 1.6.), en faveur de la première hypothèse.

Une des étapes importantes des funérailles, la préparation du défunt, semble avoir été régie par des règles communes mais

Commune-site	Chronologie	Type	Nombre d'offrandes (tombes complètes)	Fosse ovale/ circulaire	Fosse / coffre quadrangulaire	Coffrage de dalles	Coffrage maçonné	Coffrage mixte	Coffre monolithe	Coffrage de bois	Absence de coffrage	Absence de dalle	Dalle de couverture
Paradou-L'Arcoule tombe 2	150-50	2	7	■							■		■
Paradou-L'Arcoule tombe 4	125-50	1/2		■							■		
Mouriès-Cagalou tombe 13	100-75		4								■		
Mouriès-Cagalou tombe 27	100-75	2	7	■							■		■
Mouriès-Servanes 4	100-75	4.3	15		▒	■							■
Mouriès-Cagalou tombe 1-2	100-50	1/2		■							■		
Saint-Rémy-de-Provence tombe 3	110-50	4.4	13		▒		■						■
Saint-Rémy-de-Provence tombe 7	110-50		6								■		
Saint-Rémy-de-Provence tombe 1	100-50	4.3	7		▒	■							■
Saint-Rémy-de-Provence tombe 4	100-50		8								■		
Saint-Rémy-de-Provence tombe 5	100-50	4.1	14							▒			
Saint-Rémy-de-Provence tombe 6	100-50		12								■		
Saint-Rémy-de-Provence tombe 9	100-50										■		
Mouriès-Servanes 3 tombe 7	100-50		12									■	
Mouriès-Cagalou tombe 16	75-50	1/2	12	■							■		
Mouriès-Servanes 3 tombe 8	75-40	3/4.1	8		■							■	
Les Baux-La Catalane tombe 27	70-30	4.3	18		■	■							
Paradou-L'Arcoule tombe 8	60-20	4.3			■	■							
Paradou-L'Arcoule tombe 1	50-25	4.3			■	■							
Les Baux-La Catalane tombe 29	40-1		1								■		
Les Baux-La Catalane tombe 30	40-1		1								■		
Saint-Rémy-de-Provence tombe 2	50-1	4.3	11		▒	■							
Eyguières-La Roche Nadal (15 ex.)	50-1	4.4				■	■						
Eyguières-Saint-Pierre-de-Vence	50-1	4.3	8		■	■							
Cavaillon-Saint-Bardou	25-1	4.2	7		■			■					
Saint-Rémy-de-Provence tombe 8	100-1		6								■		
Saint-Rémy-de-Provence tombe 13	100-1										■		
Les Baux-La Catalane tombe 12	100-1										■		
Les Baux-La Catalane tombe 14	100-1										■		
Les Baux-La Catalane tombe 18	100-1										■		
Les Baux-La Catalane tombe E	100-1										■		
Les Baux-La Catalane tombe 9	100-1							■					
Les Baux-La Catalane tombe 6	100-1	4.3			▒	■							
Les Baux-La Catalane tombe 7	100-1	4.3			▒	■							
Les Baux-La Catalane tombe 8	100-1	4.3			▒	■							
Les Baux-La Catalane tombe 10	100-1	4.3			▒	■							
Les Baux-La Catalane tombe 11	100-1	4.3			▒	■							
Les Baux-La Catalane tombe 13	100-1	4.3			▒	■							
Les Baux-La Catalane tombe 15	100-1	4.3			▒	■							
Les Baux-La Catalane tombe 16	100-1	4.3			▒	■							
Les Baux-La Catalane tombe 17	100-1	4.3			▒	■							
Les Baux-La Catalane tombe 21	100-1	4.3			▒	■							
Les Baux-La Catalane tombe C	100-1	4.3			▒	■							■
Les Baux-La Catalane tombe 5	100-1	4.3			▒	■							■
Les Baux-La Catalane tombe 20	100-1	4.3			▒	■							■
Les Baux-La Catalane tombe 22	100-1	4.3			▒	■							■
Les Baux-La Catalane tombe 28	100-1		1								■		
Mouriès-Servanes 3 tombe 1	100-1		8									■	
Mouriès-Cagalou fosse 10	100-1										■		

■ présence avérée ▒ présence probable

Fig. 220. Architecture des tombes des Alpilles aux IIe et Ier s. av. J.-C.

non systématiques. La variabilité des gestes qui résulte de l'analyse des vestiges archéologiques peut ainsi correspondre aux volontés exprimées par le défunt lui-même ou par sa famille et ses proches. La mise en évidence de ces pratiques particulières et de cette diversité se retrouve avec clarté dans le cas des mutilations d'objets, notamment des armes (*cf. infra* : chapitre 1.6.2.1).

1.3. L'architecture des tombes (V. B.)

Les fouilles récentes ne nous renseignent, sauf exception, que sur la partie enfouie de la sépulture, du fait de l'arasement souvent important des vestiges. On dispose donc de très peu de données nouvelles concernant les structures de signalisation

Tombe	Chrono.	Type	Longueur diamètre (en m)	Largeur (en m)	Profondeur (en m)
Nîmes-Kinépolis SP6024	150-125	2	1,05	0,85	0,15
Aramon-Le Paradis tombe 6	60-40	2	1		0,5
Mouriès-Cagalou tombe 27	100-75	2	0,95	0,7	0,3
Nîmes-Mas de Vignoles SP5046	150-75	1/2	0,87	0,55	0,25
Nages-gare	150-125		0,8		0,6
Beaucaire-Mas de Jallon	100-75	2	0,8		1
Mouriès-Servanes 3 tombe 7	100-50		0,8		0,4
Mouriès-Cagalou tombe 16	75-50	1/2	0,7		
Aramon-Le Paradis tombe 5	20-10	2	0,6		
Ambrussum-Sablas	250-200	1	0,50-0,70		0,02-0,25
Mouriès-Cagalou tombe 1-2	100-50	1/2	0,5		
Nîmes-Les Charmilles	200-150	1	0,45	0,15	0,1
Paradou-L'Arcoule tombe 2	150-50	2	0,3	0,3	0,4

Fig. 221. Dimensions de tombes circulaires ou ovales des IIe et Ier s. av. J.-C. dans le Midi de la Gaule

des tombes ou leur agencement extérieur. Cet aspect sera traité dans le chapitre 3 consacré à l'organisation des espaces funéraires.

La période étudiée est marquée par le passage, au tournant des IIe et Ier s. av. J.-C., des dépôts en fosses à parois non construites, à des sépultures aménagées dans des coffrages constitués le plus souvent de dalles de calcaire. Cette évolution déjà mise en évidence par M. Py (Py 1990 : 772 ; Py 1980 : 220), se trouve confirmée et précisée par les données des fouilles récentes. On dispose aujourd'hui d'une base documentaire utilisable riche de 38 tombes pour la seule ville de Nîmes (fig. 217). Ces données sont malheureusement assez inégalement réparties dans le temps puisque 7 seulement sont antérieures à 100, 4 sont datées entre 125 et 50 av. J.-C., le reste étant attribué au Ier s. Les autres séries du Languedoc oriental, notamment Ambrussum, Beaucaire et Aramon fournissent au total 22 contextes suffisamment renseignés (fig. 218 et 219), et les Alpilles une trentaine d'autres (fig. 220).

La confrontation des données anciennes et des découvertes récentes permet de distinguer quatre types d'aménagements des fosses sépulcrales.

1) Tombes en fosse remblayées au moment du dépôt.

2) Tombes en fosse de forme ovale ou circulaire, parfois aménagées dans une fente de rocher, non remblayées et protégées par une couverture en bois ou en pierre.

3) Tombes en fosse quadrangulaire, non remblayées et fermées par une couverture en bois ou en pierre.

4) Tombes en fosse généralement quadrangulaire, à parois doublées par un coffrage ou un coffre de plan quadrangulaire, fait de bois (4.1), de bois et de pierre associés (4.2) et de pierre : coffrage de dalles (4.3), coffrage maçonné (4.4) ou coffre monolithe (4.5).

Une cinquième catégorie est représentée par des tombes dont le dépôt a été placé dans un grand vase ou dans une amphore (tombes du chemin de la Ranquette et de la rue Henri Révoil-Pissevin 1 à Nîmes, tombe de Saint-Siffret). Les informations les concernant sont assez lacunaires (Py 1981 : 149 et 161 ; Saint-Venant 1897 : 8), si bien qu'elles pourraient relever de l'un des trois derniers types précédemment décrits.

1.3.1. Les tombes en fosse remblayées

Les dépôts en fosse à parois nues (catégories 1 à 3) sont souvent désignés sous le terme de «tombes en pleine terre» (par exemple : Py 1990 : 768). Cette dénomination nous paraît ambiguë dans la mesure où elle est souvent employée pour des tombes remblayées volontairement au moment de l'enfouissement. Or la documentation ancienne (Py 1990 : 768) comme les fouilles récentes montrent qu'il existait, dans bien des cas, une couverture protégeant le dépôt, le remplissage du loculus étant en fait un colmatage différé.

La première catégorie, correspondant aux vraies « pleine terre », est représentée par des fosses remblayées avec des sédiments plus ou moins charbonneux à Ambrussum et à Nîmes (tombe des Charmilles, inédite), uniquement à la phase ancienne de la période étudiée (fin IIIe s.-début IIe s. av. J.-C.). Il s'agit de *loculi* de petites dimensions (fig. 221), caractérisés dans le cas d'*Ambrussum* par un très faible enfouissement (Fiches dir. 1989 : 39 ; Fiches 2003 : 397). Parmi les nombreuses tombes en fosse sans couverture avérée, une partie a pu avoir été comblée volontairement avec de la terre. C'est le cas par exemple de la tombe du chemin de Valdegour (dans une fente de rocher : Py 1981 : 169), ou des tombes SP5046 et SP3065 du Mas de Vignoles, de la tombe 3 des Colombes à Beaucaire (Dedet *et al*. 1974 : 75). Les problèmes d'identification, aggravés par des conditions taphonomiques défavorables, sont sans doute à l'origine de la sous-représentation des sépultures de ce type. On doit leur conservation sur le site du Sablas à Ambrussum à l'épais recouvrement sédimentaire consécutif à une crue du Vidourle (Fiches dir. 1989 : 39-40). Ces tombes sont par

Tombe/dimensions de la fosse	Chrono.	Type	Longueur diamètre (en m)	Largeur (en m)	Profondeur (en m)
Nîmes-Mas de Vignoles SP5051	150-75	3/4.1	1,15	0,65	0,27
Nîmes-Mas des Abeilles II SP204	100-50	4.2	2,25	1,15	0,44
Lattes-La Céreirède SP4002	125-75	3/4.1	1,96	1,7	0,6
Nîmes-Carmes SP3381	85-75	4.2	1,88	1,4	0,5
Nîmes-Mas des Abeilles II SP290	100-75	3/4.1	1,84	1,08	0,2
Nîmes-Mas de Vignoles SP1563	75-50	3/4	1,57	0,8	0,25
Nîmes-Kinépolis SP6043	60-40	4.2	1,55	1,45	0,2
Nîmes-Viol-du-Plan tombe 1	100-50	3/4.1	1,45	1,07	
Nîmes-Mas de Vignoles SP3065	125-50	1/3	1,4	0,8	0,5
Nîmes-Mas de Vignoles SP3322	100-75	3	1,35	0,75	0,42
Nîmes-Kinépolis SP6039	40-20	3/4.1	1,28	0,85	0,12
Nîmes-Kinépolis SP6022	125-75	3/4.1	1,25	1,05	0,25
Nîmes-Viol-du-Plan tombe 2	100-50	3/4	1,2	0,8	
Nîmes-Mail romain tombe 225	75-50	4.3	1,2	0,98	0,85
Nîmes-Mas des Abeilles II SP374	20-10	4	1,17	1,17	0,32
Nîmes-Mail romain tombe 226	75-50	4.3	1,15	0,78	0,7
Nîmes-Mas des Abeilles VII SP2054	30-10	3/4.1	1,15	1,15	0,2
Mouriès-Servanes 3 tombe 8	75-40	3/4.1	0,7	0,7	
Aramon-Paradis tombe 7	20-10	3	0,45	0,25	

Fig. 222. Dimensions des tombes quadrangulaires à parois nues ou à coffrage aux IIe et Ier s. av. J.-C. dans le Midi

ailleurs difficiles à mettre en évidence en raison de l'absence d'architecture pérenne et de la rareté du mobilier associé. Ce type de dépôt a des antécédents dans la documentation régionale. Le remblaiement de la fosse sépulcrale par des résidus associés ou non à un vase ossuaire est attesté en Languedoc à la fin du Premier âge du Fer, comme à Couffoulens dans l'Aude (Passelac *et al*. 1981) et au Second âge du Fer à Olonzac (Aude) (Janin *et al*. 2000). Selon B. Dedet, le dépôt sépulcral de la Roussillonne à Nîmes (fin IVe-début IIIe s.) pourrait avoir été remblayé avec de la terre en même temps que le fossé d'enclos dans lequel il était établi (Dedet *in* Jallot dir. 2001). Ce mode d'enfouissement ne disparaît pas des pratiques funéraires à l'époque romaine. Le remblaiement est alors réalisé avec de la terre, des résidus ou même des pierres comme sur le site du 78, avenue Jean-Jaurès à Nîmes (fouille inédite).

1.3.2. Les tombes en fosse avec couverture

Les deuxième et troisième groupes correspondent aux fosses à parois nues dotées d'une couverture. Les exemplaires de plan circulaire ou ovale sont attestés au IIe s. av. J.-C. à Nîmes (Kinépolis-SP6024 ; rue Alphonse de Seyne : Py 1981 : 153) et à Nages (tombe de la Gare : Py 1980 : 211). On les rencontre également dans les Alpilles, au Paradou, dans un contexte daté entre 150 et 50 av. J.-C. (Arcelin 1979 : 146). Leur usage se maintient au Ier s. av. J.-C., principalement dans le secteur rhodanien (à Beaucaire, Mas de Jallon : Garmy *et al*. 1981), à Aramon (Genty, Feugère 1995) et à Mouriès-Cagalou (Marcadal, Pailler 2003 : 288), mais aussi à Nîmes (tombe 2 de Pissevin : Py 1981 : 151). Il est encore attesté à Nîmes au Haut-Empire. On ne connaît avec certitude qu'un seul exemplaire de fosse à parois nues de plan quadrangulaire avec couverture : la tombe SP3322 du Mas de Vignoles, datée du premier quart du Ier s. av. J.-C. La plupart du temps, en fait, cette catégorie ne peut être distinguée de celle des tombes en coffrage en bois (type 4.1 : *cf. infra*). C'est le cas par exemple des tombes SP290 du Mas des Abeilles II, SP6022 et SP6039 de Kinépolis ou SP2054 du Mas des Abeilles VII.

En Languedoc oriental, les fosses de forme ovale ou circulaire avec couverture (fig. 221, type 2) sont nettement plus grandes que les tombes à remblaiement immédiat (fig. 221, type 1). À l'exception d'un exemplaire daté de la fin du Ier s. av. J.-C., les données disponibles livrent des valeurs comprises entre 0,80 et 1,05 m pour la longueur. En revanche, les fosses sépulcrales des Alpilles ont des modules inférieurs, compris entre 0,30 et 0,50 m. Les fosses quadrangulaires sans coffrage avéré (type 3 et 3/4.1) sont de taille plus importante (fig. 222), avec une différence marquée entre les deux rives du Rhône. En Languedoc, les *loculi* ont en effet des longueurs comprises entre 1,15 m et 1,85 m, à l'exception de la tombe 7 de la nécropole du Paradis à Aramon, datée de la fin du Ier s. av. J.-C. Les rares données disponibles pour les Alpilles montrent des valeurs nettement inférieures (1,45 m-0,70 m). De manière générale, les dimensions de ces fosses sont très comparables à celles qui ont été relevées dans les tombes avec coffrage.

Les systèmes de fermeture ont très rarement été conservés. À Nîmes, des dalles de couverture ont été relevées sur la tombe de la rue des Alouettes (Pissevin 2), aménagée dans une fente de rocher (Py 1981 : 151), sur celles de la rue Alphonse de Seyne et de l'Octroi de Beaucaire qui ne semblent pas avoir été dotées de coffrage de dalles (Py 1981 : 153 et 140) et sur la sépulture de la gare de Nages (Py 1980 : 211). Les petites dalles conservées dans la tombe ovalaire SP5056 du Mas de Vignoles correspondent peut-être à des éléments de couverture effondrés à l'intérieur du loculus mais elles pourraient également être interprétées comme un dispositif de signalisation, en raison de la position verticale de l'un des blocs. Le plus souvent la présence d'une couverture repose sur des indices indirects, la nature du sédiment par exemple (Garmy *et al*. 1981 : 73) et surtout la chute d'éléments de mobilier trouvés en suspension dans le remplissage comme dans les tombes SP3322 et SP5051 du Mas de Vignoles, SP290 du Mas des Abeilles II, SP6039 et sans doute SP6024 de Kinépolis ou dans les tombes 2, 4, 5 et 6 du Paradis à Aramon. L'arasement des fosses ne permet pas de savoir si la couverture était constituée d'une dalle anciennement détruite ou récupérée, ou bien d'un dispositif en bois. Cette dernière hypothèse paraît la plus probable lorsque des dépôts sont observés dans la partie sommitale du colmatage de la fosse. On peut supposer dans ce cas qu'ils se trouvaient initialement sur la couverture et se sont effondrés avec elle alors que la fosse était partiellement colmatée (tombes SP3322 du Mas de Vignoles, SP290 du Mas des Abeilles II). En fait, à l'exception de la découverte récente et inédite des Charmilles (*cf. supra*), il n'existe pas d'exemple assuré de *loculus* remblayé volontairement dans le corpus nîmois. Chaque fois que des observations assez précises ont été faites, il est possible de conclure à la présence d'une couverture. Il en est de même dans les autres ensembles régionaux, comme en témoignent les

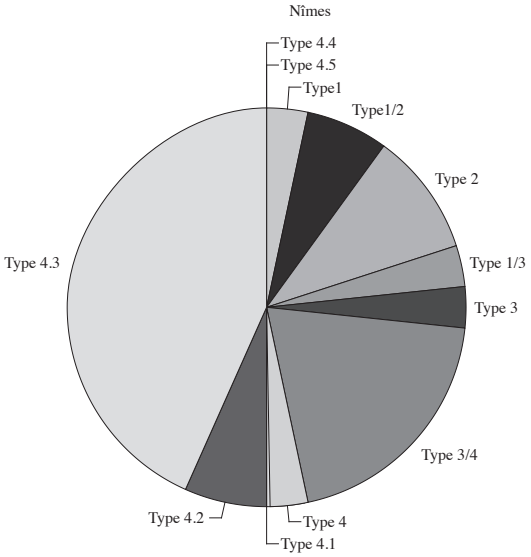

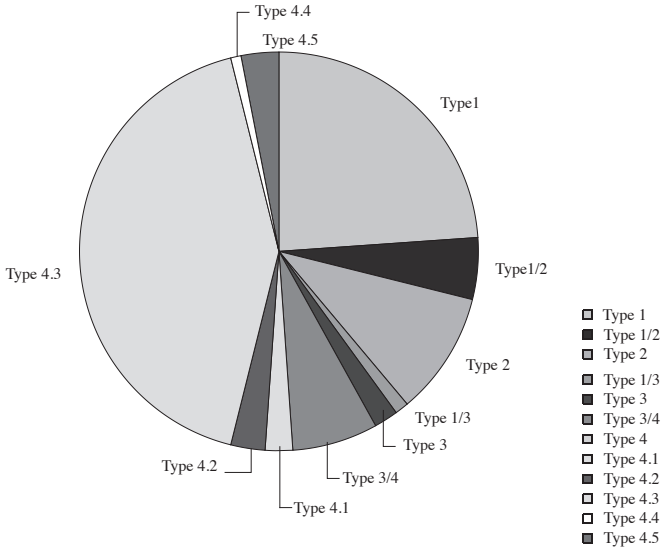

	Type1	Type1/2	Type 2	Type 1/3	Type 3	Type 3/4	Type 4	Type 4.1	Type 4.2	Type 4.3	Type 4.4	Type 4.5
Nîmes	1	2	3	1	1	6	1		2	13		
Languedoc oriental	23		1			1						1
Secteur rhodanien			4		1					9		1
Alpilles		3	2					1	1	20	1	1
Total	24	5	10	1	2	7	1	1	3	42	1	3

Fig. 223. Distribution des tombes par type d'architecture et par secteur géographique

exemples de la nécropole du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995), de celle du Cagalou à Mouriès (Marcadal, Pailler 2003 : 305) et de la tombe du Mas de Jallon (Garmy *et al*. 1981). C'est d'ailleurs le mode d'enfouissement le plus répandu en Languedoc occidental au Premier âge du Fer que l'on retrouve au Second âge du Fer (IVe et IIIe s.) à Ensérune (Schwaller *et al.* 1995 : 225 ; Schwaller 1994 : 72) et à Pech-Maho (Solier 1968: 13). Il apparaît également en contexte grec à Agde (Schwaller 1994 : 72).

1.3.3. Les tombes en coffrage ou en coffre

Le quatrième groupe représente à lui seul la moitié des occurrences dans la documentation disponible à Nîmes et dans l'ensemble du Midi de la Gaule aux IIe et Ier s. av. J.-C. (fig. 223). La part des tombes en coffrage ou en coffre n'est pas la même selon la période considérée. À Nîmes (fig. 217), si l'on excepte le cas particulier de l'inhumation du Cadereau, les coffrages les plus anciens ne sont pas antérieurs à 100 av. J.-C. Sur 5 tombes dépourvues de coffrage d'après les observations archéologiques (effondrement des parois, remblaiement de la fosse), 4 sont antérieures à 75. Au premier quart du Ier s. av. J.-C. les premiers coffrages de dalles sont attestés. À la même période, l'utilisation du bois est avérée de manière indéniable, en association avec des dalles de calcaire, dans la tombe SP3381 des Carmes et dans la tombe SP6043 de Kinépolis sous forme de poteaux et de panneaux ayant laissé leurs empreintes dans le sol de la tombe. L'emploi du bois est également probable dans la tombe SP204 du Mas des Abeilles II, dans le courant de la première moitié du Ier s. Cette sépulture comportait un coffrage mixte constitué de dalles de calcaire disposées sur les longs côtés, complétées par des éléments en bois adossés sur un côté à une banquette de moellons. À ce jour, il n'existe pas de preuve indubitable permettant de restituer des contenants entièrement en bois. Néanmoins, la morphologie des fosses quadrangulaires, aux parois sub-verticales et rectilignes, étant particulièrement adaptée à l'installation de coffres, nombre d'entre elles, dites en «pleine terre» (type 3/4), pourraient en fait correspondre à des sépultures en coffrage de bois. Dans cette hypothèse, la part des tombes en coffrage à Nîmes atteindrait près des trois quarts du total des tombes documentées. Son développement pourrait être plus précoce puisque l'apparition des fosses de formes quadrangulaires (entre 125 et 75) a précédé de quelques années celle des tombes en caisson de dalles.

Les autres données disponibles pour le Languedoc oriental (fig. 218 et 219) et la Provence (fig. 220) montrent une évolution similaire. On y observe toutefois l'adoption plus rapide des coffrages ou coffres de pierre, comme à La Céreirède à Lattes qui fournit un exemplaire de coffre monolithe daté entre 125 et 75 (dans une fosse elle-même peut-être coffrée de bois) ou à Beaucaire (coffrage de dalles de la tombe 1 des Colombes, daté de 120-80 av. J.-C.). Trois autres exemplaires attestent de cet usage dans la basse vallée du Rhône et dans les Alpilles, dans le courant

Tombe/dimensions du coffrage	Chrono.	Type	Longueur (en m)	Largeur (en m)	Profondeur (en m)
Mouriès-Servanes 4	100-75	4.3	2	1	
Nîmes-Camplanier tombe 1	75-50	4.3	1,95	0,65	0,5
Beaucaire-Les Marronniers tombe 12	100-30	4.3	1,7	1,2	
Nîmes-Mas des Abeilles II SP204	100-50	4.2	1,55	0,9	0,56
Nîmes-Carmes SP3381	100-75	4.2	1,5	1,03	0,4
Les Baux-La Catalane tombe 27	70-30	4.3	1,2	0,6	
Paradou-L'Arcoule tombe 8	60-20	4.3	1,17	0,75	0,27
Les Baux-La Catalane	100-1	4.3	1-0,7	0,6-0,4	0,60-0,4
Paradou-L'Arcoule tombe 1	50-25	4.3	1,05	0,6	
Nîmes-Mas de Vignoles SP1236	75-50	4.3	0,95	0,7	0,5
Nîmes-Mail romain tombe 225	75-50	4.3	0,88	0,64	0,74
Beaucaire-Colombes tombe 2	Ier s.	4.3	0,86	0,7	
Nîmes-Mas des Abeilles II SP366	60-25	4.3	0,76	0,58	0,1
Nîmes-Camplanier tombe 2	75-50	4.3	0,73	0,34	0,4
Nîmes-Mail romain tombe 226	75-50	4.3	0,7	0,5	0,5
Nîmes-La Cigale	25-1	4.3	0,5	0,5	0,6
Beaucaire-Le Sizen tombe 1	25-1	4.3	0,5	0,46	0,55
Beaucaire-Les Marronniers tombe 18	25-1	4.3	0,49	0,46	0,5

Fig. 224. Dimensions des coffrages dans les tombes des IIe et Ier s. av. J.-C. dans le Midi de la Gaule

Chronologie	125-75	125-50	100-75	100-50	75-40	60-25	40-10	25-1
0,5-0,99 m					1+(2)			(3)
1-1,49 m	1	1	1	2	2+(1)	1+(1)	3+(1)	
1,5-1,99 m	1		2		2+(2)			
2-2,49 m			(1)	1				

Fig. 225. Évolution de la longueur des coffrages dans les tombes du Midi de la Gaule aux IIe et Ier s. av. J.-C.

du premier quart du Ier s. av. J.-C. : tombe 5 des Colombes (Dedet *et al.* 1974), tombe 17 des Marronniers (Dedet *et al.* 1978) à Beaucaire et tombe de Servanes 4 à Mouriès (Marcadal, Féménias 2001). Ce décalage ne concerne pas l'apparition du coffrage mais le type de matériau utilisé (la pierre ou le bois). On remarque que les tombes à coffres les plus anciennes de Lattes et de Beaucaire sont également parmi les mieux dotées en mobilier de leur période (*cf. infra* : chapitre 2.4.). En revanche, à Nîmes, les ensembles mobiliers les plus importants (tombes SP290 du Mas des Abeilles II et SP3322 du Mas de Vignoles) ont été déposés dans des fosses quadrangulaires dépourvues de coffrage ou, éventuellement, avec un coffrage en bois. La tombe SP3381 des Carmes comportait à la fois un mobilier relativement abondant et un coffrage mixte. Bien que la documentation les concernant soit incomplète, les tombes anciennes de richesse équivalente de Lafoux à Sernhac et du Mas de Jallon à Beaucaire ne paraissent pas avoir été coffrées, du moins avec des dalles (Py 1983 : 367 ; Garmy *et al*. 1981 : 72).

Des différences apparaissent également dans l'évolution des usages au cours du Ier s. av. J.-C. À Nîmes, le dépôt dans un contenant devient presque systématique. Cette tradition est encore très présente dans les pratiques funéraires de l'époque impériale, sous la forme notamment de coffres monolithes (Vidal, Manniez 1996 : 170) et de coffrage de tuiles ou de dalles, comme au Mas des Abeilles II (SP268 et SP200). En revanche, le corpus du secteur rhodanien rend compte de situations plus diverses avec un nombre important (6 occurrences sur 15) de fosses sans coffrage (fig. 219), notamment dans la nécropole du Paradis à Aramon.

Les coffrages les plus fréquemment attestés sont constitués de quatre dalles de calcaire posées sur chant. La couverture est rarement conservée. Dans la documentation ancienne, on trouve de nombreuses mentions de dalles de couvertures, soit dans 5 contextes nîmois sur 13, 5 coffrages rhodaniens sur 9 et 6 coffrages des Alpilles sur 20. Dans le cas de la tombe SP3381 des Carmes, la position du mobilier suggère de restituer une couverture de planches qui se serait effondrée à l'intérieur du coffre. Aucun coffrage ne conservait de dalle de fond et il n'existe aucun indice pour en restituer en bois. Les dalles latérales du caisson étaient souvent installées dans de petites tranchées creusées dans le sol de la tombe. À Nîmes, le matériau utilisé est un calcaire froid, brut de taille, qui affleure en bancs dans la zone des garrigues. D'un accès immédiat pour les tombes situées au nord de l'agglomération ou à proximité de celle-ci, les dalles ont été transportées sur 2-3 km de distance avant d'être enfouies dans les tombes de la plaine du Vistre. Cet éloignement relatif a peut-être incité à l'utilisation plus fréquente des dépôts en fosse à parois nues ou en coffrage de bois, ou encore en coffrages mixtes dans les ensembles funéraires de ce secteur. On observe une évolution sensible de la dimension des tombes avec coffrage. Les figures 226 et 227 montrent que les fosses (et, à défaut d'information, les coffrages) d'une longueur supérieure à 1,50 m sont antérieures au milieu du Ier s. av. J.-C. Les plus petits modules n'apparaissent qu'après 75.

Les coffres monolithes ne sont pas attestés avant l'époque impériale, sauf dans la tombe SP4002 de La Céreirède à Lattes (Bel, Conche 2003 : 225) dont on a déjà évoqué le caractère exceptionnel, probablement aristocratique (*cf. supra*). La cuve en calcaire tendre dont les traces de taille révèlent une technique hellénistique, était recouverte d'une grande dalle de calcaire sciée.

Le dépôt en coffrage prend donc le relais des dépôts en fosses à parois nues à partir de 125 av. J.-C. Entre 125 et 75 av. J.-C., ce nouveau mode d'aménagement de la tombe est souvent associé aux lots de mobilier les plus riches, mais ce n'est pas systématique. Dès cette époque, le matériau employé est la pierre, sauf à Nîmes où les coffrages de dalles ne sont attestés qu'à partir de 75 et où les plus anciens coffrages ont peut-être été fabriqués en bois. Ces observations paraissent conforter l'idée d'une diffusion de l'usage du coffre à partir de la conquête de la *Provincia* sous l'influence de pratiques romaines, hypothèse suggérée par M. Py à partir de la documentation existante (Py 1990 : 220). Le petit nombre de sépultures datées du IIe

Tombe	Chronologie	Indices de support	Nature supposée du (ou des) support(s)	Dimensions approximatives du support	Dimensions fosse	Hauteur minimale du support
Nîmes-Octroi de Beaucaire	milieu IIe s.	amphore horizontale sous la dalle de couverture à distance du fond		indéterminées	indéterminé	à 0,60 m du dépôt
Nîmes-Kinépolis-SP6022	125-75	fragments de vases et coupe dispersés sur plan incliné à distance du fond ; possibles empreintes de poteaux aux angles	élément rigide, plateau unique sur petits poteaux ou cales en bois	0,80 X 0,70 m	1,20 X 0,90 m	0,14 m
Nîmes-Mas de Vignoles-SP3322	100-75	objets en équilibre dans le comblement, sur un même plan incliné, ressauts dans la paroi de la fosse, dalles de support sur le fond	élément rigide, plateau fait d'au moins 2 planches non assemblées reposant sur ressaut dans la paroi et sur cales (dalles verticales)	1,30 X 0,60 m	1,35 X 0,60-0,75 m	0,25 m
Nîmes-Mas des Abeilles-SP290	100-75	objets en équilibre dans le comblement	plateau unique composé d'au moins 3 planches ou 2 plateaux distincts sur cales, ou encore divers objets/denrées périssables (?)	1,50 X 0,80-0,90 m ; 0,70 X 0,70 m et 0,80 X 0,65 m	1,84 X 1,08 m	0,14 m et 0,25 m
Nîmes-Carmes-SP3381	100-75	objets en équilibre instable à des altitudes comparables, pierres de calage (?)	plateau unique ou composé de deux éléments, sur cales	0,90-1,10 X 0,95 m	1,70-1,88 X 1,30-1,40 m	0,07-0,08 m
Nîmes-Mail romain-tombe 225	75-50	vases surélevés	coussins ou petit tabouret en bois ou en osier			
Nîmes-Mail romain-tombe 226	75-50	vases surélevés	petit tabouret aux pieds non cloués, planche sur rondins de bois			
Nîmes-Mas des Abeilles-SP204	100-50	vases en équilibre dans le colmatage, échelonnés à faible distance du fond (2 niveaux), banquette latérale	soit denrées ou objets périssables et petit meuble, soit plateau unique sur banquettes latérales ?	indéterminées		0,03 m et 0,17 m
Nîmes-Mas de Vignoles-SP1236	75-50	vases en équilibre dans le colmatage, effet de de délimitation à distance de la paroi de la tombe (mobilier en fond de fosse)	coffrage, coffre chevillé ou meuble	0,70 X 0,60 m	0,95 X 0,70 X 0,50 m	0,16 m
Nîmes-Mas des Abeilles-SP347	60-40	vases en équilibre dans le colmatage	meuble de type table (ou plateau sur poteaux)	0,70 X 0,50-0,55 m	1,12-0,98 X 0,56-0,71 m	0,26 m
Aramon-tombe 6	60-40	vases en équilibre dans le comblement	matières périssables (draperies…) ou plateau sur petites cales			
Aramon-tombe 4	40-30	vases en position surélevée, inclinés	matières périssables (draperies, vêtements ou aliments solides), ou plateau sur petites cales			
Nîmes-Kinépolis-SP6039	40-20	fragments de vases et gobelet à distance du fond ; empreintes de supports verticaux (?)	meuble de type table (ou petit plateau sur cales), denrées ou objets périssables	0,50 X 0,40 m	1,20 X 0,85 m	0,08 m
Aramon-tombe 5	20-10	vases en équilibre dans le comblement	offrandes en matière organique			
Nîmes-La Cigale	25-1	"olpé retournée le col en bas" CAG Nîmes, p. 457.				
Aramon-tombe 2	20-1	vases à distance du fond de fosse				
Aramon-tombe 11	5-20 ap. J.-C.	vases à distance du fond	vêtements ou objets en matière			
Nîmes-Mas des Abeilles-SP200	25-75 ap. J.-C.	vases en équilibre dans le colmatage	denrée/objets périssable ou meuble de type table ou plateau			
Beaucaire-Colombes-tombe 2	Ier s.	couteau et lampe dans le comblement, en position verricale				

Fig. 226. Récapitulatif des indices de supports dans les tombes du Languedoc oriental et hypothèses de restitution

s. av. J.-C. invite cependant à la plus grande prudence, d'autant que l'emploi possible de coffrages en bois suggère d'autres influences potentielles. On sait en effet que des tombes en coffrage de bois sont bien attestées pour les inhumations en milieu grec (*cf. supra*) mais aussi en Auvergne aux IVe-IIIe s. av. J.-C. à Champ-Lamet (Puy-de-Dôme) (Blaizot, Milcent 2002) et sur plusieurs sites funéraires de Limagne, au IIe s. et au début du Ier s. av. J.-C. (Blaizot *et al.* 2007). Les Gaulois du Midi avaient probablement eu connaissance de tels dispositifs (en bois ou même en pierre) avant la Conquête de la Transalpine. L'usage du coffrage de dalles n'est d'ailleurs pas limité au domaine funéraire, comme en témoigne le coffre contenant une statue en pierre et des monnaies du Ier s. av. J.-C., trouvé aux abords de la Tour Magne (Py 1981 : 39-40 ; Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 226). Par ailleurs, il existe au Ier s. av. J.-C., dans le Nord de la Gaule, des tombes aristocratiques (à incinération ou à inhumation) aménagées dans de véritables chambres funéraires en bois (Metzler *et al.* 1991 : 30-31 et 149 ; Lambot *et al.* 1994 : 143 et 211-216). La tombe de Clémency (Luxembourg), datée des années 80-70, conservait des restes du plancher, des éléments de revêtement des parois et de deux solives du plafond, sous la forme de traces ligneuses bien lisibles (Metzler *et al.* 1991 : 29-31). Les empreintes de sablières basses et de poteaux d'angles y sont bien marquées (environ 0,30 m de profondeur) et sont à la mesure des dimensions imposantes de la construction (4,20 m de côté environ), comme dans les tombes contemporaines de Vieux-les-Asfeld dans les Ardennes (Lambot *et al.* 1994 : 143 et 211-216). Des coffrages de planches ou de troncs assemblés sont également restitués pour des tombes plus modestes, sur la base d'arguments taphonomiques (Lambot *et al.* 1994 : 143). Le développement des tombes à crémation en coffrage semble lié, en Gaule interne, au phénomène des tombes aristocratiques de la fin de l'âge du Fer.

À Nîmes, le développement rapide des dépôts au sein de ce qui s'apparente à une petite chambre funéraire ne doit probablement pas être uniquement interprété en termes d'imitation et d'acculturation, mais pourrait répondre à des besoins nouveaux liés à l'évolution des pratiques funéraires. Cette évolution se traduit notamment par une plus grande complexité de l'organisation interne de la tombe et de l'agencement des dépôts.

1.4. L'aménagement intérieur des tombes (V. B.)

1.4.1. Les dispositifs d'étagement des dépôts

Des observations répétées permettent de restituer à l'intérieur des tombes des supports en matériau périssable, sur lesquels repose une partie du mobilier et qui, dans le même temps, dissimulent la partie inférieure de la tombe. Les indices sont donnés par la répartition du mobilier et notamment la présence d'objets en équilibre instable dans le colmatage différé des fosses. Les modes d'effondrement et la répartition horizontale et verticale des dépôts situés à distance du sol de la tombe livrent parfois des arguments pour tenter de préciser la nature (support en bois, denrées ou objets périssables), le mode de construction (meuble fait d'éléments assemblés ou système de planches sur cales), les dimensions, ainsi que la hauteur du dispositif (fig. 226).

Lorsque les éléments sont situés à faible distance du fond (tombe SP3381 des Carmes, SP204 du Mas des Abeilles II, SP6039 de Kinépolis), leur position peut résulter d'un affaissement consécutif à la disparition d'un support en matière périssable peu persistant (denrées alimentaires, tissus…) ou d'un dispositif peu élevé (plateau ou planche sur petites cales). Elle peut aussi correspondre à l'effondrement d'un support en bois avant colmatage de la partie inférieure de la fosse. Si les dépôts surélevés sont situés à des altitudes comparables (Carmes-SP3381, Kinépolis-SP6039), ou sont répartis sur un même plan oblique (Kinépolis-SP6022 et Mas de Vignoles-SP3322), l'hypothèse d'un support rigide et unique apparaît comme la plus probable. L'inclinaison des pièces permet de repérer des zones de fracture pouvant coïncider avec la rupture d'éléments de maintien sous-jacents (Mas de Vignoles-SP3322), ou à l'interface entre deux supports distincts, comme des planches non assemblées sur cales indépendantes par exemple (Mas des Abeilles II-SP290 et Mas de Vignole-SP3322). Le maintien des vases à une distance importante du sol de la tombe (plus de 0,20 m pour la sépulture SP347 du Mas des Abeilles II) peut être l'indice d'un élément résistant et solidement ancré sur les supports verticaux, de type table ou tabouret chevillé. Dans la sépulture SP1236 du Mas de Vignoles, la disposition du mobilier en fond de fosse détermine un effet de délimitation qui suggère l'existence d'un coffre (ou coffrage assemblé sur place), supportant une partie du dépôt funéraire. Il peut être difficile dans certains cas de distinguer entre ce qui relève de la disparition d'un aménagement intérieur et ce qui provient de l'effondrement de la couverture de la tombe à l'exemple de la sépulture SP290 du Mas des Abeilles II.

Des dispositifs en bois peuvent être restitués dans six sépultures au moins, dont une datée du Haut-Empire (Mas des Abeilles II-SP200). Dans trois autres tombes, il n'a pas été possible de trancher entre cette hypothèse et l'éventualité d'un dépôt sur des denrées ou des objets manufacturés périssables. Ces exemples s'ajoutent aux mentions antérieures, notamment aux deux tombes du Mail Romain à Nîmes (Feugère *et al.* 1995 : 186-187) qui livrent des indices de supports en bois dans la tombe 226 et/ou en matériau à décomposition plus rapide dans la tombe 225. Plusieurs tombes de la nécropole du Paradis à Aramon (tombes 2, 4, 5, 6 et 11) témoignent d'une répartition du mobilier sur deux niveaux distincts. Les auteurs attribuent en partie cette disposition particulière à la présence de dépôts de mobilier en matériaux périssables, notamment des vêtements, draperies ou aliments solides (Genty, Feugère 1995 : 150, 152 et 156). La présence d'objets en matière organique est étayée, pour la tombe 6, par la présence de deux petites pointes à cabochons en bronze qui ont pu servir de rivet ou de décoration sur une pièce en bois, en cuir ou en tissu (Genty, Feugère 1995 : 157). L'inclinaison marquée de certains vases (tombe 4, 5, 6 et 11) paraît néanmoins tout à fait compatible avec l'effondrement d'un support en bois, « simple planche » ou véritables « petits meubles » (Genty, Feugère 1995 : 172).

Les contextes funéraires des IIe-Ier s. av. J.-C. en Languedoc oriental livrent donc à ce jour 19 exemples d'étagement des dépôts sur un total de 41 tombes exploitables (fig. 227). Ces observations sont, pour des raisons évidentes, essentiellement limitées aux fouilles les plus récentes effectuées dans des conditions favorables ; ce qui représente un corpus de 24 sépultures seulement. Il s'agit donc d'un mode de dépôt bien représenté, attesté depuis la fin du IIe s. au moins et durant tout le Ier s. av. J.-C. La tombe SP200 du Mas des Abeilles II témoigne de la persistance de cette pratique jusque dans le courant du Ier s. ap. J.-C. à Nîmes. Des exemples plus anciens sont également mentionnés à Ensérune : l'un dans une tombe datée de la fin du IVe ou du début du IIIe s. (Schwaller *et al.* 1995 : 216, tombe 5 ; Schwaller, Marchand 1993 : 227) ; le second dans une tombe récemment découverte, datée de la fin du IIIe s. av. J.-C. (Schwaller *et al*. 2001 : 137). Un agencement du même type apparaît à la même époque dans la tombe de Pech-Maho (Solier 1968 : 16). Par ailleurs, une tablette ou tabouret à trois pieds en bois, sur lequel étaient disposés des vases contenant des ossements animaux et une palette en bois, a été observé dans la partie inférieure d'un puits « funéraire » anciennement découvert à La Lagaste dans l'Aude (Rancoule 1980 : 111). En revanche, il n'existe pas de mention de ce type d'aménagement dans les contextes de la rive gauche du Rhône. Des dispositifs similaires apparaissent également dans quelques sépultures du nord-est de la Gaule à La Tène finale, à Thugny-Trugny et Acy-Romance-La Croizette dans les Ardennes (Lambot *et al.* 1994 : 145), à Vismes-en-Val en Picardie (Barbet, Bayard 1996 : 183). À Tartigny dans l'Oise, trois tombes ont livré des sortes d'autels légers réalisés en clayonnage et en argile (Massy *et al*. 1986 : 18). J. Metzler évoque la possibilité que les tables découvertes dans certaines tombes aristocratiques, comme la tombe B de Goeblange-Nospelt au Luxembourg, aient pu servir à l'abattage et au découpage sacrificiels des animaux (Metzler *et al*. 1991 : 148, note 131 et 149). Pour une époque plus récente (vers 70 ap. J.-C.), on peut mentionner les tombes 10 et 94 de Plouy (Picardie), dans

Tombe	Chronologie	Indices de support	Nombre total d'offrandes (tombes complètes)	Architecture
Beaucaire-Colombes-tombe 3	200-175		8	1/2
Nîmes-Octroi de Beaucaire	milieu IIe s.		16	2/3/4
Nîmes-Kinépolis-SP6024	150-125		8	2
Nîmes-Villeperdrix	150-75			
Nîmes-Mas de Vignoles-SP5051	150-75		3	3/4.1
Nîmes-Mas de Vignoles-SP5046	150-75		1	1/2
Nîmes-Kinépolis-SP6022	125-75		8	3/4.1
Nîmes-Mas de Vignoles-SP3065	125-50		3	1/3
Beaucaire-Colombes-tombe 1	120-80		10	4.3
Beaucaire-Mas de Jallon	100-75		35	2
Nîmes-Mas de Vignoles-SP3322	100-75		27	3
Nîmes-Mas des Abeilles-SP290	100-75		31	3/4.1
Beaucaire-Colombes-tombe 5	100-75		22	4.3
Nîmes-Mas des Abeilles-SP204	100-50		8	4.3
Beaucaire-Marronniers-tombe 21	100-50			4.3
Nîmes-Carmes-SP3381	100-75		22	4.2
Nîmes-Mas de Vignoles-SP1236	75-50		18	4.3
Nîmes-Camplanier-tombe 1	75-50		21	4.3
Nîmes-Mail romain-tombe 225	75-50		11	4.3
Nîmes-Mail romain-tombe 226	75-50		8	4.3
Saint-Laurent-des-Arbres	75-50		12	
Nîmes-Camplanier-tombe 2	75-50		5	4.3
Nîmes-Mas des Abeilles-SP347	60-40		22	4.3
Aramon-tombe 6	60-40		16	2
Beaucaire-Marronnier-tombe 12	100-30			4.3
Aramon-tombe 4	40-30		12	2
Nîmes-Kinépolis-SP6039	40-20		10	3/4.1
Nîmes-Mas des Abeilles-SP2054	30-10		4	4.2
Nîmes-La Cigale	25-1		23	4.3
Beaucaire-Marronniers-tombe 5	25-1			
Aramon-tombe 5	20-10		8	2
Aramon-tombe 7	20-1		5	3
Aramon-tombe 2	20-1			2/3/4.1
Aramon-tombe 8	20-1			
Aramon-tombe 10	15-5		9	
Nîmes-Pissevin-tombe 1	100-1			5
Beaucaire-Colombes-tombe 2	Ier s.			4.3
Aramon-tombe 11	5-20 ap. J.-C.			
Nîmes-Mas des Abeilles-SP200	25-75 ap. J.-C.		14	4.3
Nîmes-Mas des Abeilles-SP268	40-75 ap. J.-C.		20	4.3
Nîmes-Mas des Abeilles-SP1040	Ier-IIe ap. J.-C.		2	2

Fig. 227. Caractéristiques des tombes en fonction de la présence ou de l'absence de support

lesquelles une partie du mobilier a été placée sur des coffres en bois (Bayard 1993 : 79).

Parmi les exemples nîmois, il est possible de distinguer des dispositifs de grande taille, plateaux constitués de deux ou trois planches au moins, posés sur des cales (Carmes-SP3381), sur de petits poteaux (Mas des Abeilles-SP290), sur le sommet des vases sous-jacents (Mas des Abeilles-SP290), ou bien sur des banquettes latérales (Mas de Vignoles-SP3322 et Mas des Abeilles-SP204). Ces aménagements dissimulent la plus grande partie sinon la totalité des dépôts sous-jacents et constituent une sorte de plancher intermédiaire ou de couverture intérieure. C'est à cette catégorie qu'appartient également le support constitué de trois planches connexes, mis en évidence dans la tombe SP1004 d'Ensérune (Schwaller *et al*. 2001). D'après les quelques données disponibles, ces aménagements semblent surtout attestés avant 75 av. n. è. (fig. 226). Il est plus difficile de préciser la forme de ces plateaux. L'utilisation d'un bouclier peut être évoquée pour la tombe SP3322, mais sans aucune preuve. Cette hypothèse ne peut guère être retenue pour la tombe SP290 en raison de la longueur des supports (environ 1,50 m). Elle ne s'accorde pas non plus avec la position des *umbones* conservés dans la sépulture, mais il est envisageable cependant que ces éléments aient été volontairement dissociés de leur support. Les tombes plus récentes (Mas des Abeilles II-SP347 et Kinépolis-SP6039) sont dotées de meubles de plus petites dimensions qui laissent visible une partie du dépôt sous-jacent. Toutefois à la même période, le support mis en évidence dans la tombe SP1236 du Mas de Vignoles est encore très couvrant. Il a déterminé un effet de délimitation sur une partie du dépôt ce qui fait penser qu'il a pu être constitué d'un coffrage ou d'un coffre en bois.

À l'exception des exemples de la nécropole du Paradis à Aramon, trouvés dans des tombes de forme ovoïde (type 2) ou de celui de l'Octroi de Beaucaire, insuffisamment documenté, les supports attestés apparaissent dans des fosses quadrangulaires, avec ou sans coffrage (types 3 et 4) (fig. 227 et 228). Ces dispositifs sont donc étroitement liés à ce type de dépôt et l'on peut se demander s'ils n'ont pas contribué au développement de ce type de fosse plus adaptée aux aménagements internes de grandes dimensions (*cf. supra*). En revanche, la présence d'un support ne paraît pas corrélée à la quantité d'objets déposés dans la sépulture (fig. 227), ni aux dimensions de la fosse. On ne peut donc leur attribuer un rôle uniquement fonctionnel et pratique. La motivation qui a présidé à leur mise en place est à rechercher ailleurs. Peut-être a-t-on voulu équiper la sépulture de meubles, à l'image de la maison du défunt. Cette hypothèse s'accorde assez bien avec les petits supports de la phase récente (à partir du deuxième quart du Ier s. av. J.-C.). En revanche, les planchers semblent surtout destinés à marquer une division verticale, entre la partie supérieure de la fosse et la partie inférieure qui ne comprend apparemment pas de plancher construit. Dans ce cas, le dispositif n'est pas conçu pour servir à la mise en scène et à la mise en valeur du dépôt, puisqu'il oblitère une partie de celui-ci. Il pourrait, en revanche, matérialiser de manière symbolique

	200-125	150-50	150-125	125-50	50-1	100-1	200-1	Total	1-75
Nombre de tombes documentées	4	2	1	17	12	1	1	38	4
Nombre de tombes avec support	1			8	7	1		17	2
Nombre moyen de vases dans les tombes complètes avec support	5			12	8			25	7
Nombre moyen de vases dans les tombes complètes sans support	4	1	7	13	5			30	4,5
Tombes de types 1 et 2 avec support		1			3			4	
Tombes de types 1 et 2 sans support	1	1	1	1				4	1
Tombes de types 3 et 4 avec support				8	3			11	1
Tombes de types 3 et 4 sans support				5	2	1		8	1

Fig. 228. Caractéristiques des tombes avec support et leur évolution

les étapes successives de l'enfouissement. Dans cette hypothèse, les dépôts placés sur le fond n'auraient pas tout à fait la même fonction dans le rituel que ceux qui ont été surélevés, séparés du sol de la tombe. Il s'agit donc d'analyser de près la composition des différents niveaux de mobilier afin de tenter de caractériser les étapes successives de l'enfouissement.

1.4.2. La succession des dépôts dans la tombe

1.4.2.1. La place des restes osseux brûlés et des objets personnels

S'il est présent, le vase ou le coffret contenant les restes osseux est déposé sur le fond de la tombe (fig. 229). Cela se vérifie dans l'ensemble des tombes avec ossuaire du Midi de la Gaule, y compris lorsque la sépulture possède un dispositif d'étagement intérieur comme à Ensérune, tombe 5 (Schwaller *et al*. 1995) ou à Aramon, tombes 4, 5, 6 et 11 (Genty, Feugère 1995). Les ossements dispersés dans la fosse (c'est la pratique la plus courante à Nîmes : *cf. supra*) apparaissent à différentes hauteurs du colmatage. La répartition verticale de ces restes fait penser qu'ils ont été apportés après la mise en place du support (Carmes-SP3381, Kinépolis-SP6022, Mas de Vignoles SP3322 et SP1236, Mas des Abeilles II SP290, SP204 et SP347). Les pièces localisées sur le fond de fosse pourraient avoir glissé entre les éléments du support. Toutefois, elles pourraient aussi témoigner de gestes répétés, à différentes étapes de l'enfouissement, comme, par exemple, dans la tombe SP3322 du Mas de Vignoles. Dans les sépultures SP290 et SP347 du Mas des Abeilles II, les restes humains sont présents à la fois dans l'ossuaire, en plusieurs points du fond de fosse et dans le colmatage, ce qui pourrait correspondre à deux ou trois dépôts distincts. La présence d'esquilles osseuses au sommet du remplissage de la fosse et/ou dans le blocage du coffrage de dalles (Mas des Abeilles II, SP204 et SP347) suggère une dispersion de restes au moment de la fermeture de la tombe, après la mise en place de la couverture, peut-être au sein du tertre. Dans les tombes du Mail Romain à Nîmes, les restes osseux ont été recueillis « en place au fond des tombes, derrière les dalles ou au cours du tamisage du comblement » (Feugère *et al*. 1995 : 177). Il n'est cependant pas toujours possible de déterminer si ces dépôts ont été effectués sur le support ou sur la couverture (Mas des Abeilles II SP204, Kinépolis SP6022 et SP6024).

Catégories de dépôt/localisation (N= 14 tombes avec support)	Dépôt sur le fond (nombre de tombes)	Dépôt sur le support (nombre de tombes)	Dépôt sur la couverture (nombre de tombes)
Os brûlés dispersés	4 (+1)	6 (+3)	2 (+2)
Vase/coffret ossuaire	5		
Restes de faune (animal complet)		1	
Restes de faune (quartiers)	7	1	
Restes de faune (os isolés)	7	3	2
Plat	4		
Assiette	7	6	1
Coupe	4	7	
Plat à feu	3	1	
Mortier	1		
Petite urne	5	5	
Grande urne		1	1
Coupelle	6	2	1
Bol	1	2	
Vase à anses	3	4	
Gobelet	2	4	
Pyxis		1	
Vase balustre		1	
Cruche	8	7	
Cratère		1	
Amphores		1 (+1)	2 (+2)
Vase à parfum		1	
Brûle parfum		1	
Lampe	3	1	
Armes	4	4	1(+1)
Couteau	2		
Strigile		1	
Fibule		1	
Fléau	2		
Agrafe de renfort	1	1	
Coffret		1	
Tabletterie	1	1	

Fig. 229. Localisation des vases dans les tombes avec support

La position du mobilier passé sur le bûcher est comparable à celle des restes osseux. Les restes de fermeture métallique de coffret, le fragment d'applique en bronze brûlé et les petites pièces de tabletterie de la tombe SP3381 des Carmes ont été relevés à proximité des fragments humains, sur le support. Il en est de même du casque en bronze brûlé de la tombe SP3322 du Mas de Vignoles. Lorsque les os ont été placés dans un ossuaire, le mobilier brûlé n'est pas toujours déposé dans l'urne cinéraire (fig. 222), mais peut être localisé contre cette dernière, comme dans la tombe SP4002 de La Céreirède à Lattes (Bel, Conche 2003 : 224-225).

Les armes, fréquemment déposées dans les ossuaires lorsqu'ils existent (fig. 216), apparaissent aussi très souvent

sur le dispositif surélevé. Dans la tombe SP3322 du Mas de Vignoles, c'est le cas du casque, brûlé, mais également de l'épée qui n'a pas été exposée aux flammes du bûcher et probablement de l'umbo. En revanche, l'épée et l'*umbo* de la tombe SP6022 de Kinépolis ont été trouvés sur le fond et en appui contre la paroi. Dans ce cas, il est possible que les objets aient été placés en hauteur, sur le rebord du plateau. Dans un exemplaire au moins (tombe 225 du Mail Romain), les armes (*umbo* et fer de lance) ont été placées sur la couverture ou à l'extérieur du coffrage (Feugère *et al*. 1995 : 188). La question se pose également pour l'épée de la tombe SP290 du Mas des Abeilles II située à une altitude supérieure aux autres objets présents dans le comblement. Parfois le dépôt des éléments de l'armement se fait en deux temps. Les petits fragments de l'épée brisée de la sépulture SP1236 du Mas de Vignoles étaient dispersés sur le fond du coffre, sous les coupelles, entre les assiettes empilées ou parmi les ossements de faune, tandis que la pièce principale était située au niveau du support. La soie de l'épée de la tombe SP290 du Mas des Abeilles II a été mise au jour parmi un lot d'objets en fer brisés, sur le fond de la fosse, tandis que l'arme elle-même était surélevée, comme le fer de lance et l'un des deux *umbones*, le second étant localisé sur le fond de fosse. La dispersion des ossements brûlés à l'intérieur et à l'extérieur de la tombe ou du coffrage de dalles trouve également un parallèle dans la répartition des armes. Dans la tombe 225 du Mail Romain à Nîmes par exemple, le fer de lance a été recueilli dans le dispositif de couverture de la fosse, et l'*umbo* de bouclier derrière une des dalles du coffre (Feugère *et al.* 1995 : 175). Dans la sépulture 1 d'Ensérune, ce sont des fragments de fourreau et de chaîne qui étaient localisés en surface (Schwaller *et al*. 1995). Au Mas de Vignoles à Nîmes, la soie d'épée retrouvée dans la petite fosse FS5063 (ancien sillon de labour) pourrait également correspondre à un dépôt mis en place au sommet et à l'extérieur de la tombe voisine SP5046.

Autre élément de l'équipement personnel, fréquemment associé aux restes osseux dans les ossuaires (fig. 216), les fragments de fibules apparaissent sur le support (SP3322), ou sur le fond (SP290). En fait, dans la tombe SP3322, c'est l'ensemble de l'équipement personnel du défunt, armes et fibule, qui a été mis en place sur le plateau, tandis que les autres objets, fléau de balance, éléments de coffret, éléments de fixation, étaient situés sur le fond, dans le quart sud-ouest de la fosse avec les restes de faune. Ces éléments pourraient évoquer le patrimoine, le statut ou l'activité du défunt. Le fléau de balance de la tombe SP290 du Mas des Abeilles était également localisé en fond de tombe, dans le comblement d'un trou de poteau, tandis que l'élément de fixation de char ou de charrue de la tombe SP204 reposait sur le fond. En revanche la plaque de serrure et la clef de la tombe SP290 étaient situées en hauteur.

Si la tombe est le lieu destiné à abriter le séjour définitif des restes du défunt, il est normal que ceux-ci soient introduits en premier lieu dans la fosse et occupent le fond de la sépulture. La dispersion des ossements à l'extérieur du coffre, voire sur la couverture, le dépôt des restes sur un support après qu'une partie du mobilier a été mise en place, apparaissent comme des anomalies. Les restes du défunt sont en quelque sorte, et de manière paradoxale, relégués en position secondaire dans la sépulture (note 1). Pour résoudre cette difficulté, plusieurs hypothèses peuvent être envisagées.

On peut penser que le dépôt d'ossements brûlés sur le fond de la tombe a été systématique, bien que ce n'ait pas toujours été vérifié en raison de la petite taille des éléments et des modes de prélèvement. En ce cas, les apports successifs en différents points de la tombe pourraient constituer un prolongement d'une pratique de dispersion plus systématique encore, la sépulture n'étant qu'une destination parmi d'autres des résidus de la crémation et particulièrement des restes du défunt. Cette hypothèse s'accorderait avec l'éclatement des éléments de l'équipement personnel qui ont parfois été déposés en plusieurs étapes, par exemple dans les tombes SP1236 du Mas de Vignoles ou SP290 du Mas des Abeilles II. On observe que ce sont souvent les fragments lacunaires qui sont placés au fond ou à l'extérieur, les pièces principales étant sur le support. Il est donc possible qu'une valeur spécifique ait été accordée à chacune des étapes de l'enfouissement.

Une autre solution au problème posé par l'absence apparente de vestige du mort sur le fond de fosse est de considérer que cette partie de la sépulture n'était pas destinée au défunt mais à l'accomplissement de gestes sacrificiels liés à l'ensevelissement (Scheid 1984 : 128) et à des pratiques de consécration de la tombe, préalables à l'enfouissement des restes osseux. Dans cette hypothèse, le plancher ou le plateau aménagé dans certaines tombes (*cf. supra*) marquerait une séparation physique entre les dépôts destinés aux dieux infernaux qui doivent accueillir le défunt (Bats 2002 : 285) et ceux qui relèveraient de l'offrande au mort — objets personnels, viatiques, ou part du repas funéraire (*cf. infra* : chapitre 1.7.6.). Les fragments d'armes brisées abandonnés sur le fond et séparés du dépôt principal surélevé (Mas des Abeilles II-SP290, Mas de Vignoles-SP1236) pourraient ainsi témoigner de ces gestes de sacrifice (*cf. infra* : chapitre 1.6.4.). La nature de certains des dépôts mis en évidence sur le fond des fosses, notamment les restes de faune, vient à l'appui de cette interprétation (*cf. infra*). La présence des vases ossuaires (ou de restes osseux dispersés) dans la partie inférieure des sépultures, notamment dans les tombes SP290 et SP347 du Mas des Abeilles II, pourrait suggérer, dans certains cas, une association des étapes de consécration et d'enfouissement des restes osseux, auxquelles succèderaient ensuite la mise en place des autres éléments du rituel sur un niveau bien distinct. Cette interprétation pourrait s'appliquer également au dépôt de faune (porc/caprinés) en connexion, retrouvé dans l'ossuaire de la tombe 8 de Servanes 3 à Mouriès, sous la couche d'ossements (Marcadal, Pailler 2003 : 300 et 347-348), ou encore au dépôt d'un couteau et d'un pot brisé dans l'urne de la tombe SP290 du Mas de Vignoles (*cf. infra*).

1.4.2.2. Des dépôts de faune principalement sur le fond des fosses

Les observations effectuées dans 15 tombes datées des IIe et Ier s. av. J.-C. de Nîmes (Mas des Abeilles II, Mas de Vignoles, Kinépolis et Mail Romain) et d'Aramon (Genty, Feugère 1995) possédant des indices de support montrent qu'il n'existe pas de grande différence entre les lots de mobiliers associés aux différentes étapes de dépôt (fig. 229). On s'aperçoit toutefois que les restes animaux sont très fréquemment déposés sur le fond des fosses (*cf. infra* : chapitre 1.5.), alors qu'ils apparaissent plus rarement sur les supports (fig. 230). Plus généralement, lorsqu'on possède des indices de chronologie relative entre les divers éléments situés au fond de la tombe, on observe que le dépôt de faune est l'un des premiers dépôts mis en place dans la sépulture. Ainsi, dans plusieurs tombes, les restes osseux animaux sont en partie recouverts (et dissimulés) par des récipients : os de poulet, agneau/cabri et poisson sous les assiettes dans la tombe SP3381 des Carmes ; ossements de pattes de porc sous un pot dans la tombe SP290 du Mas des Abeilles II, os de mouton/chèvre sous une coupe dans la tombe SP6024 de Kinépolis. Les dépôts placés sur le fond (fig. 230) comprennent souvent (13 occurrences sur 16) au moins un quartier en connexion (crâne avec portion de rachis de porc, extrémité de patte de porc, patte de mouton/chèvre ou de porc) et/ou un os isolé pouvant constituer une pièce de viande (demi crâne ou demi mandibule de porc, fémur de bœuf ou de mouton/chèvre), si l'on admet qu'il n'y a pas eu de décharnement (*cf. infra* : chapitre 1.5.). Le dépôt de quartier en connexion dans un plat semble surtout attesté dans les contextes les plus récents (Aramon, tombes 6 et 11).

Les tombes récemment fouillées sur le site d'Ensérune (fin IVe s.-IIIe s. av. J.-C.) témoignent de pratiques comparables (Schwaller *et al*. 1995 : tombes 1, 3, 5 et 6 ; tombe inédite SP1004 : Schwaller *et al*. 2001). On connaît mal l'emplacement des dépôts de faune dans les contextes funéraires de la rive gauche du Rhône. La tombe 27 de la nécropole de la Catalane aux Baux-de-Provence offre néanmoins un exemple significatif de dépôts d'offrande animale : l'un de ces dépôts, une mâchoire de suidé, a été mis en place sur un lit de pierrailles dans une petite fosse aménagée au fond de la sépulture ; le second est constitué de dents de suidé déposées dans un plat (Arcelin 1980 : 94). Dans les tombes de Lamadelaine ou dans celles d'Acy-Romance (Lambot *et al.* 1994 : 334), les offrandes animales ont également été déposées en premier lieu dans la fosse, sur le fond, à l'exception de celles qui sont dans les vases (Metzler *et al.* 1999 : 424 ; Méniel, Metzler 2002 : 338). Ce geste apparaît également dans les ensembles plus récents, comme la nécropole gallo-romaine de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel *et al*. 2002 : 125).

Les différents quartiers déposés au fond des fosses n'ont pas tous la même valeur alimentaire (*cf. infra* : chapitre 1.5.). À côté des pièces charnues du haut des pattes apparaissent souvent des morceaux pauvres en viande, comme les restes de crânes, de rachis ou de pieds de porc. Le plus souvent toutefois, ces derniers sont associés à une offrande plus riche, ce qui donne l'impression de dépôts disparates ayant plus qu'une valeur symbolique. Avec les pièces carnées apparaissent fréquemment sur le fond des restes interprétés comme des déchets de repas (*cf. infra* : chapitre 1.5.) : os isolés et dispersés ou ensembles disparates déposés en vrac, comme dans les tombes SP347 du Mas des Abeilles II et SP1236 du Mas de Vignoles. Dans deux cas seulement (SP3381 des Carmes et SP1236 du Mas de Vignoles), des restes animaux ont été mis en place sur le support, ou dans des vases placés sur le support. Il arrive alors que des pièces provenant probablement d'un même individu soient dispersées entre les deux niveaux de dépôt (restes d'un agneau/cabri et d'un poulet dans la tombe SP3381, et de deux membres postérieurs droits de porcs dans la sépulture SP1236). Seules deux sépultures (Carmes-SP3381 et Mas de Vignoles-SP1236) témoignent d'un dépôt de faune sur le support. Il s'agit d'ossements isolés (SP1236), de restes de repas dispersés que l'on retrouve également sur le fond (SP3381), mais également d'un animal entier (lapin dans la tombe SP3381) ou d'une pièce pouvant constituer un dépôt alimentaire (fémur de bœuf, tombe SP3381), morceau que l'on rencontre habituellement sur le fond (*cf. supra*). Cette « anomalie » pourrait peut-être indiquer que l'on a affaire à des offrandes carnées ayant une fonction distincte des dépôts mis en place au début de la séquence d'enfouissement.

L'hétérogénéité et la variabilité des dépôts de faune sur le fond des fosses pourraient être le reflet de fonctions diverses dans le rituel. Certaines pièces peuvent être interprétées comme des offrandes destinées au défunt. C'est le cas notamment d'une offrande de patte de porc, une pièce noble, déposée sur le coffret ossuaire de la tombe SP347 du Mas des Abeilles II. Ce sont aussi deux os d'oiseau recueillis dans l'urne cinéraire de la tombe SP290. La proximité de l'offrande carnée et des restes du défunt est également illustrée par la tombe 6 d'Ensérune (Schwaller *et al*. 1995), qui fournit une offrande en connexion appuyée contre le vase ossuaire. On l'observe également dans trois urnes cinéraires de la nécropole de Servanes 3 ou du Cagalou, à Mouriès, qui ont livré des restes de porcs et de caprinés non brûlés, en connexion ou en semi connexion (Marcadal, Pailler 2003 : 263-264, 298 et 300).

Un autre exemple, issu de la sépulture SP6022 de Kinépolis, souligne plutôt le caractère sacrificiel du dépôt de quartier de faune sur le fond de la tombe. Il s'agit, en l'occurrence, de deux extrémités de pattes de porc recouvertes par un coutelas ou tranchoir en fer. L'hypothèse selon laquelle on aurait affaire à un objet appartenant au défunt, qui témoignerait de sa qualité de boucher, paraît assez peu vraisemblable, bien que cet ustensile soit toujours rattaché au domaine de la boucherie lorsqu'il apparaît en contexte d'habitat (*cf. infra* : chapitre 2). En effet, les dépôts liés à une activité particulière, ayant une connotation « socio-professionnelle » sont très rares dans les tombes d'époque républicaine de la région, les armes mises à part. On n'en connaît qu'un exemple, trouvé sur la commune de Saint-Côme-et-Marvéjols dans le Gard (Py 1990 : 229 et 323) : il s'agit dans

Tombe	Chronologie	Dépôt sur le fond	Dépôt sur le support
Kinépolis-SP6024	150-125	quartier en connexion : scapula, humérus et ulna droits de mouton/chèvre os isolé : fragment d'omoplate gauche de bœuf, fragment de scapula droite et fragment d'os coxal de mouton/chèvre	pas de support
Nîmes-Mas de Vignoles-SP5051	150-75	os isolés : fémur gauche de bovin, fragment de mandibule gauche de	pas de support
Nîmes-Mas de Vignoles-SP5046	150-75	os isolé : fragment de mandibule gauche de porcin	pas de support
Nîmes-Kinépolis-SP6022	125-75	quartiers en connexion : extrémités d'une patte gauche et d'une patte droite, fragment de grill costal de porc, os isolés : fragment de mandibule gauche de porc, fragment d'humérus de lapin, fémur droit, rotule droite de scapula de bœuf, coquillage	fragment de scapula de bœuf, d'os coxal de porc, de tibia de lapin, d'humérus d'oiseau, de coquillages
Nîmes-Mas de Vignoles-SP3322	100-75	quartiers en connexion : fémur et rotule droits de bovin, os isolés : extrémité distale de fémur droit de porcin, mandibule gauche de porcin	pas de faune sur support
Nîmes-Mas des Abeilles-SP290	100-75	os isolés : fémur gauche de bœuf, 2 vertèbres de poisson dans plat : dent de mouton/chèvre, dans vase ossuaire : 2 os d'oiseau	pas de faune sur support
Nîmes-Carmes-SP3381	100-75	quartiers en connexion : demi crâne avce mandibule et portion du rachis de porc, 2 fragments de gril costal de porc os isolés et dispersés sur le fond et dans les plats : os de pattes d'un agneau/cabri, os de poulet de poisson	quartiers en connexion ? : fémur et rotule gauches de bovin ; dans un plat : extrémité de patte droite de porc animal entier : lapin sans la tête ni extrémité des pattes os dispersés : os de la patte droite de porc, fragment du fémur gauche de bœuf; dans les plats : os des pattes, côtes, vertèbres de l'agneau/cabri, os de poisson, de poulet
Nîmes-Mail romain-tombe 225	75-50	quartier en connexion : pied droit de porc os isolés : hémi-mandibule droite de porc, dans plat : fragment de vertèbre (indéterminée) os dispersés : os d'une patte postérieure droite et fragments de vertèbres de mouton/chèvre, os d'un pigeon entier, vertèbres de maquereau	pas de faune sur support
Nîmes-Mail romain-tombe 226	75-50	quartier en connexion dans plat : partie caudale de rascasse sans la queue os isolé : demi-crâne droit de porc, os de patte de mouton/chèvre, os de os dispersés : vertèbres de bovidés, os d'oiseau	pas de faune sur support
Nîmes-Mas des Abeilles-SP204	100-50	quartier en connexion : crâne de porc (avec mandibule gauche et atlas), os en vrac : humérus et ulna gauches de bœuf	pas de faune
Nîmes-Mas de Vignoles-SP1236	75-50	os isolés dans plat : vertèbre et dent d'ovi-caprins os en vrac sur fond et plat : os de 2 membres postérieurs droits de porcins	os isolés : phalange d'ovi-caprin, calcanéus gauche de porcin os isolés dans plat : fémur d'ovi-caprins, fémur et talus droits de porcin
Nîmes-Mas des Abeilles-SP347	60-40	quartier en connexion sur coffret ossuaire : os coxal, fémur, tibia gauches de porc os dispersés sur fond et dans plats : fibula, talus et calcanéus gauches de porc, fragments d'os coxal et de fémur et de tibia gauches de porc, os coxal, fémur, tibia, talus et calcanéus droits de porc os isolés dans plats : rotule droite de porc, os de poisson et fibula de porc os isolés sur fond : fémur gauche et rotule droite de boeuf	pas de faune sur support
Aramon-tombe 6	60-40	quartier en connexion dans plat : côtes d'espèce indéterminée, et tibia-fémur de porc	pas de faune sur support
Nîmes-Mas des Abeilles VII-SP2054	30-10	quartier ? : fragment d'acétabulum, fémur et tibia gauches de porc	pas de support
Aramon-tombe 10	20-1	dans plats : lot d'escargots quartier en connexion sur le fond : tibia et fibula droits de porc	pas de support
Aramon-tombe 11	2-20 ap. J.-C.	quartier en connexion dans plat : fragment distal d'humérus, radius-ulna, partie du carpe, gauches de porc	pas de support

Fig. 230. Localisation et nature des dépôts de faune dans les tombes avec support

ce cas d'un dépôt associant deux outils en fer dont un marteau taillant (*cf. infra* : chapitre 2). Associé à des pièces de viande, le tranchoir de la tombe SP6022 serait ainsi désigné comme l'instrument de la mise à mort de l'animal ou de la découpe des morceaux. Cette interprétation a été avancée à propos des couteaux en fer souvent attestés dans les ensembles funéraires de La Tène finale au Luxembourg et en Champagne (Metzler *et al.* 1991 : 147 ; Lambot *et al.* 1994 : 164 ; Metzler *et al.* 1999 : 383 et 424). L'association topographique avec un quartier de viande a d'ailleurs été observée dans plusieurs sépultures d'Acy-Romance ou de Thugny-Trugny (Lambot *et al.* 1994 : 164), et dans la tombe 17 de la nécropole de Lamadelaine (Metzler *et al.* 1999 : 424). On la retrouve également plus près de Nîmes, dans la tombe 6 de la nécropole du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995) qui associe, dans un grand plat en céramique campanienne C, un couteau en fer et deux pièces de viande, et dans la tombe 1 des Marronniers à Beaucaire où le couteau apparaît dans un plat en contact avec une demi-mandibule de porc (Dedet *et al.* 1978 : 86). Elle apparaît dans un contexte plus ancien (fin IIIe s. av. J.-C.), à Ensérune (tombe SP1004 inédite). À propos de la sépulture de Saint-Laurent-des-Arbres, M. Bats (Bats 2002 : 291) note que le couteau est disposé de manière à relier les vases du rituel aux armes c'est-à-dire aux objets personnels.

Par la place qui lui est attribuée dans la succession des gestes, le dépôt de faune pourrait avoir joué un rôle dans l'accompagnement de l'ensevelissement des restes et dans la consécration de la sépulture. Son importance se lit aussi dans la fréquence des dépôts de faune dans les tombes du Midi. Sur les 25

Tombes IIe-Ier s. av. J.-C.	Chronologie	Plat	Assiette	Coupe	Plat à feu	Mortier	Petit pot	Grand pot	Sous total vases pour les solides	Coupelle	Bol	Vase à anses	Gobelet	Pyxis	Vase balustre	Cruche	Cratère	Amphore	Sous total vases pour les solides
Nîmes-Kinépolis-SP6022	125-75			support			support									support		support	
Nîmes-Mas de Vignoles-SP3322	100-75			fond	fond	fond	support	support		fond	support et fond	support		support		support	support	couverture	
Nîmes-Mas des Abeilles-SP290	100-75		support	support			support et fond								support	fond		support / couverture	
Nîmes-Carmes-SP3381	100-75		support et fond	support							support							couverture	
Nîmes-Mail romain-tombe 225	75-50	fond	fond	fond			support					fond				support			
Nîmes-Mail romain-tombe 226	75-50		fond	support			fond			fond		support				fond			
Nîmes-Mas des Abeilles-SP204	100-50						fond					fond				support et fond			
Nîmes-Mas de Vignoles-SP1236	75-50	fond	fond	support et fond	fond					support et fond		support	support			support et fond			
Nîmes-Mas des Abeilles-SP347	60-40	fond	fond	fond	fond					support et fond		fond	support			support et fond		couverture	
Aramon-tombe 6	60-40	fond	support	support	support		fond			fond			fond			fond			
Aramon-tombe 4	40-30		support et fond	support			fond						fond						
Nîmes-Kinépolis-SP6039	40-20		support							fond		support	support						
Aramon-tombe 5	20-10		support et fond				support									support et fond			
Aramon-tombe 2	20-1		support										support			fond			
Nombre d'occurrence sur le fond		4	7	4	3	1	5		24	6	1	3	2			8			20
Nombre de vases sur le fond		4	14	7	3	1	8		37	7	1	4	3			16			31
Nombre d'occurrences sur le support			6	7	1		5	1	20	2	2	4	4	1	1	7	1	2	24
Nombre de vases sur le support			16	7	1		7		31	2	2	4	4	2	1	17	1	2	35
Nombre total d'occurrences		4	13	10	4	1	10	1	43	6	2	8	6	1	1	12	1	3	40
Nombre total de vases		4	30	14	4	1	15		68	9	3	8	7	2	1	33	1	3	67
Tombes Ier s. ap. J.-C.																			
Aramon-tombe 11	5-20 ap.		fond									support							
Nîmes-Mas des Abeilles-SP200	25-75		fond				support et fond									support et fond			

Fig. 231. Localisation des différentes catégories de vases dans les tombes avec support

tombes de notre corpus, 18 (17 si l'on excepte le cas incertain de la tombe 1 du Cadereau) ont livré un dépôt de faune (soit environ 70 % des tombes) (*cf. infra* : chapitre 1.5). Les contextes qui en sont dépourvus sont soit incomplets (Viol-du-Plan, Carmes-tombe 5, Villeperdrix et Cadereau-tombe 2), soit remaniés (Mas des Abeilles II, tombe 366), soit mal documentés (La Placette). Toutes les autres tombes fouillées récemment (Terre de Rouvière, Mail Romain : Pène 1990 et Feugère *et al*. 1995 : 181-182) en contenaient et la documentation ancienne atteste de l'existence de tels dépôts dans au moins 5 cas (tombes 1 et 2 de Camplanier, tombes de l'Octroi de Beaucaire, de Valdegour et de La Cigale : Py 1981). Au total, 25 tombes nîmoises recelaient des restes de faune (sur 45 contextes documentés, soit un peu plus d'une tombe sur deux). Il s'agit d'un minimum car les découvertes les plus complètes laissent à penser que le dépôt de faune était la norme. À Aramon (Genty, Feugère 1995 : 172-173), 4 tombes sur 7 complètes conservaient des restes fauniques. En rive gauche du Rhône, les contextes les mieux documentés confirment l'importance de ces dépôts dans les tombes de la fin de l'âge du Fer. On les rencontre dans 4 tombes sur 7 sur le site de Cagalou et dans une tombe sur 4 sur le site de Servanes 3 à Mouriès (Marcadal, Pailler 2003 : 347-348). Aux Baux-de-Provence, la fouille réalisée en 1980 sur le site de La Catalane a permis de retrouver des restes de faune dans une tombe sur 5 (Arcelin 1980 : 110). Ces données sont encore trop peu nombreuses pour qu'on mesure l'importance des variations régionales. Comme on le verra, de manière générale, c'est le porc qui prédomine (*cf. infra* : chapitre 1.5.). En contexte romain, c'est le sacrifice à Cérès de la *porca praesentanea* qui fonde la sépulture et lui confère son statut (Scheid 1984 : 129 ; Maurin 1984 : 204 ; Scheid 2005 : 172-173 et 176). Il s'agit dans ce cas d'un rite de purification par un sacrifice effectué près de la tombe et partagé entre la divinité, le défunt et les vivants au cours du repas funéraire. En fait, les textes ne font aucune référence à des dépôts au moment de l'enfouissement (Scheid 2005 : 174). Le dépôt de faune sur le fond de la tombe pourrait faire référence au repas fondateur (et séparateur), et représenter la part dévolue au mort, mais il est possible d'envisager une autre hypothèse, celle d'un deuxième sacrifice, destiné aux dieux, effectué au moment de l'installation du mort dans la tombe.

1.4.2.3. L'étagement de la vaisselle dans les tombes

La disposition des vases sur des niveaux distincts ne semble pas motivée par le manque de place, du moins dans les tombes les plus anciennes. Celles-ci sont en effet de grandes dimensions et comportent en apparence de larges espaces libres (SP290 et SP204 du Mas des Abeilles II ou SP6022 de Kinépolis). En revanche, l'encombrement des fonds des fosses (Mas des Abeilles II-SP347 ou Mas de Vignoles-SP1236) a pu inciter à l'utilisation de meubles pour disposer une partie du mobilier, notamment les cruches.

Cette répartition verticale des dépôts de mobilier répond donc à d'autres nécessités. Les données disponibles indiquent

que les vases pour les liquides apparaissent plus fréquemment et sont aussi plus nombreux sur les supports (24 occurrences) que sur le fond (20 occurrences). Inversement, le service des solides est installé sur le fond de fosse (24 occurrences), plutôt que sur le dispositif d'étagement (20 occurrences) (fig. 229 et 231). L'antériorité du dépôt des vases pour la nourriture apparaît parfois dans l'agencement de la vaisselle sur le fond des fosses, par exemple dans la tombe SP6024 de Kinépolis (pot, vase balustre, bol et coupelle déposés après l'assiette) ou dans la sépulture SP347 du Mas des Abeilles II. Les tombes d'époque romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel *et al*. 2002 : 125) témoignent de gestes comparables, mais aussi d'une plus grande régularité dans l'ordre chronologique de dépôts des différentes catégories d'objets. En revanche, dans les contextes des IIe s.-Ier s. av. J.-C., la place respective des vases pour la boisson et pour la nourriture varie sensiblement d'une sépulture à l'autre. Dans le détail, l'analyse des associations de vases par niveau montre des combinaisons complexes, à partir desquelles on ne peut restituer aucune règle claire. Dans la tombe SP3381 des Carmes, par exemple, les plats, assiettes et coupes étaient situés à la fois sur le fond et sur le support, tandis que le bol avait été placé sur le support, au sommet de la pile de vases. Dans la tombe SP3322 du Mas de Vignoles, les vases pour la boisson (cruches, cratère, bols et *pyxis*) se trouvaient sur le support, à l'exception d'une coupelle et d'un bol. Dans cette même fosse, les vases pour les solides (mortier, coupes et *patina*) se trouvaient sur le fond, alors que les pots (pour les solides et/ou les liquides) apparaissaient sur le support. Les cruches et quatre des cinq pots de la tombe SP290 du Mas des Abeilles II, reposaient sur le fond, alors que les assiettes, la coupe et le vase à boire (vase balustre) avaient été disposés sur le support. Sur le même site, la tombe SP347 a livré un ensemble formé d'un plat, de trois assiettes et de trois coupes placés sur le fond, ainsi que deux services pour la boisson : l'un sur le fond composé de deux coupelles, deux bols à anses et deux cruches couchées sur le flanc, et l'autre sur le meuble comprenant une coupelle, deux gobelets et quatre cruches. Dans ce cas, les deux services à boire pourraient correspondre à deux étapes distinctes du rituel n'ayant pas la même fonction ni le même destinataire (*cf. infra* **:** chapitre 1.7.6.). De manière générale, les vases brisés (*cf. infra* : chapitre 1.6.4.) sont plus souvent déposés sur les supports que sur le fond, mais là encore, il n'y a pas de règle stricte.

1.4.2.4. Les dépôts sur la couverture de la tombe ou à l'extérieur du coffrage

Dans ce domaine, la documentation est limitée en raison de l'arasement des tombes étudiées. Néanmoins, quelques vestiges de mobilier conservés au sommet du comblement des sépultures témoignent de l'existence de dépôts à la surface du sol. Ceux-ci ont probablement été introduits dans la fosse après disparition de la couverture en matériau périssable, alors que le colmatage de la sépulture était presque achevé. Il s'agit, pour l'essentiel, de restes d'amphore, très lacunaires, que l'on relève dans la tombe SP3322 du Mas de Vignoles et, peut-être, dans les tombes SP3381 des Carmes, SP290 et SP347 du Mas des Abeilles II. À ces exemples récents, il convient d'ajouter la mention d'une amphore couchée, peut-être entière, trouvée au niveau de la dalle de couverture de la tombe de la rue Alphonse de Seyne à Nîmes (Py 1981 : 153). Des dépôts de vases sont également attestés : par exemple, une assiette et une coupelle presque complètes, au sommet de la sépulture SP3381 et un pot sur l'amas de pierres qui recouvrait la tombe 27 de la nécropole du Cagalou à Mouriès (Marcadal, Pailler 2003 : 289). Des armes apparaissent également au sommet du remplissage compris entre le bord de la fosse et le coffre (umbo) et dans les éléments de couverture (fer de lance) de la tombe 225 du Mail Romain (Feugère *et al.* 1995 : 188) et peut-être aussi sur le sommet de la sépulture SP290 du Mas des Abeilles II (épée). Enfin, des vestiges probablement en connexion d'un crâne et d'une série de vertèbres d'équidé dans le tertre de pierre ont également été repérés au-dessus des deux tombes du Mail Romain à Nîmes (Feugère *et al.* 1995 : 192). Cette espèce animale inhabituelle dans les contextes funéraires régionaux est en revanche bien documentée dans les ensembles funéraires de Gaule Interne jusqu'à l'époque romaine (Metzler *et al.* 1999 : 413). Il ne s'agit donc pas d'une particularité des Volques arécomiques (Feugère *et al.* 1995 : 193), mais d'une pratique gauloise qui se manifeste par l'association du cheval et de l'homme dans les espaces cultuels et funéraires. Dans la nécropole de Lamadelaine, comme à Nîmes ou dans la nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel *et al.* 2002 : 135), les ossements ont été mis au jour à l'extérieur des sépultures, en l'occurrence dans des fosses et fossés annexes, ou sur le sol.

Vases et dépôts de faune associés apparaissent également dans le comblement supérieur de deux tombes datées du IVe s. et du IIIe s. av. J.-C. de la nécropole de Sainte-Barbe à Marseille (Moliner *et al.* 2003 : 188). Par ailleurs, des dépôts de mobilier ont été repérés sur le plafond de la chambre funéraire d'une riche tombe aristocratique des années 80/60 av. J.-C. à Clémency au Luxembourg (Metzler *et al.* 1991 : 33) : il s'agit de vases en céramique intacts, ou déposés à l'état fragmentaire, associés à une cheminée d'un four pour la métallurgie du fer (Metzler *et al.* 1991 : 149).

Le mobilier déposé sur les sépultures peut être interprété comme un témoin du culte funéraire. Il s'agit peut-être aussi de restes enfouis au sein du tertre de pierre ou de terre, au moment de la fermeture de la tombe, qui constituent ainsi la dernière séquence perceptible du rituel des funérailles.

D'autres aménagements pourraient témoigner des pratiques contemporaines ou postérieures aux funérailles et à l'ensevelissement. C'est le cas notamment d'une petite « fosse à offrande » mise au jour à proximité de la sépulture SP3381 des Carmes. Elle contenait les restes regroupés, mais sans connexion conservée, d'une extrémité de patte droite de bovin non brûlée (FS3548). Un autre exemple est peut-être fourni par

Espèces	Porc	Bœuf	Mouton/chèvre	Poulet	Lapin	Equidé	Passereau	Esq. ind.	Total
Sépultures									
Carmes SP3381	(4 côtes), (5 côtes), (1/2 crâne G., mand. G.[m.], 6 vert.cerv.), (carpes, métacarpes, phalanges)	(fémur, rotule G.)	(humérus, radius, ulna D.), (humérus, radius, ulna G.), (os coxal, fém., tibia, calca., talus G), dent, (côtes), (vertèbres), scapula D.	coracoïde, scapula, humérus, ulna, fémur, tibio-tarse, T. métatarse	(individu entier excepté tête et extrémités pattes)			463	762
Carmes FS3548		(carpe, métacarpe, phalanges, sésam. D.)							8
Mas des Abeilles II SP204	(1/2 crâne, mandibule G.[m.], atlas)	humérus G., ulna G.						392	402
Mas des Abeilles II SP290	métatarse IV, phalange proximale, phalange mésiale	fémur G	dent					27	35
Mas des Abeilles II SP 347	(os coxal, fémur, tibia G), fibula G, talus G, calcaneus G, rotule D, fibula, os coxal D, fémur D, tibia D, talus D, calcanéus D, tibia G	fémur G, rotule D						36	56
Mas des Abeilles II SP374	fémur D, tibia D, calcaneus D, talus D								5
Mas Abeilles SP 2054	os coxal, fémur, tibia								3
Kinépolis SP6022	(tarses, métatarses, phalanges, sésam. D.), (tarses, métatarses, phalanges, sésam. G.), 3 côtes, mandibule G., vertèbre, os coxal	(fémur, rotule D.), scapula			humérus G., tibia		humérus	249	315
Kinépolis SP6024		scapula	(scapula, humérus, ulna D.), scapula D., radius D., os coxal					52	59
Kinépolis SP6039								18	18
Kinépolis SP6043	fémur	dents	os coxal					26	31
Mas Neuf SP3159		calcaneus D.						2	3
Cadereau tombe 1	(crâne, maxillaire D., 3 dents), vertèbre thoracique	(2 mandibules), côte, sésamoïde	dent, tibia			radius D.		65	80
Mas de Vignoles SP1236	(maxillaire G, calcanéus G), (os coxaux, fémurs, tibias, talus, calcanéus D)		fémur, phalange, vertèbre, dent				ulna		
Mas de Vignoles SP1563	dents, occipital, mandibule D, fémur G	fémur, rotule G			occipital, maxillaire, scapulas, humérus D, fémur, vertèbres		humérus, ulna, fémur, tibiotarse, tarsométatta rs, vertèbres, sacrum		
Mas de Vignoles SP3322	mandibule D, fémur D	(fémur, rotule D)							
Mas de Vignoles SP5046	mandibule G								
Mas de Vignoles SP5051	mandibule G	fémur G							

Fig. 232. Récapitulatif des mammifères et des oiseaux représentés par les ossements découverts dans les sépultures nîmoises. Esq. ind.: esquille indéterminée, D. : droit, G.: gauche, mand. : mandibule, vert. : vertèbre, cerv.: cervicale, Scap.: scapula, hum. : humérus, fém.: fémur, calca.: calcaneus, sésam.: sésamoïde, m. : mâle. Les os notés entre parenthèses étaient en connexion anatomique.

le fond de fosse localisé aux abords de la tombe SP5051 du Mas de Vignoles (FS5063), au sein duquel se trouvait un fragment de soie d'épée. Il pourrait s'agir d'un dépôt annexe à la sépulture, ou bien d'une structure agraire ancienne qui aurait remanié un élément situé initialement sur le sol à proximité de la sépulture voisine. On ne connaît pas d'exemple comparable dans le corpus régional, mais des fosses de ce type sont documentées dans la nécropole de Lamadelaine, en limite de certaines sépultures ou en périphérie de l'emplacement supposé des bûchers (Metzler *et al.* 1999 : 432-433).

1.4.3. La répartition spatiale des dépôts

L'analyse de l'organisation en plan des dépôts dans les tombes les mieux conservées et les mieux dotées en mobilier complète la perception donnée par leur répartition verticale. On retrouve ainsi, dans quelques cas, une disposition des dépôts de mobilier par fonction, notamment dans la tombe SP3381 des Carmes qui était divisée en trois secteurs : l'un occupé par les vases et les offrandes carnées, un autre dévolu aux restes humains et aux objets personnels, associés à une assiette isolée. Le troisième secteur, vide, correspond peut-être à l'emplacement d'un dépôt en matière périssable, peut-être le vase de stockage ou de service pour la boisson qui fait défaut dans ce lot. Dans la sépulture SP290 du Mas des Abeilles II, les assiettes et la coupe étaient regroupées au nord-est près d'un dépôt de faune et d'un pot. Les cruches, le vase à boire et les petits pots étaient situés plus au nord et à l'ouest, les fragments d'amphore au sud (près de l'urne), tandis que les armes étaient dispersées dans l'ensemble du dépôt. Dans la tombe SP1236 du Mas de Vignoles, les cruches étaient localisées au sud-ouest et les assiettes, coupes et coupelles au nord-est. Cette organisation se lit plus nettement

encore dans la tombe III de Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975 : 74) avec, de part et d'autre de l'ossuaire, le service de la boisson (amphore, cruche, vase balustre, *simpulum*) et les coupes et assiettes. Une distribution comparable (avec deux groupes de vases pour la boisson) apparaît dans la sépulture 1 de l'Arcoule au Paradou (Arcelin 1979 : 141). Dans la tombe de Saint-Laurent-des-Arbres (Barruol, Sauzade 1969 : 18) se distinguent nettement trois groupes : celui des armes, celui des cruches, du vase à anses et des pots et celui des assiettes associées au bol, le *simpulum* étant placé entre les deux derniers groupes et le couteau entre les armes et les assiettes. Dans la tombe du Mas de Jallon à Beaucaire (Garmy *et al*. 1981 : 73-74), les vases pour les liquides (amphores, cruches, vases à anses, vase balustre et coupelle) étaient regroupés sur l'un des côtés de la fosse. Là encore, le bol était associé à une pile d'assiettes, tandis que les pots se trouvaient au centre. On observe que les pots de petits modules sont souvent associés aux cruches (tombe 225 du Mail Romain, SP3322 du Mas de Vignoles, SP204 et SP290 du Mas des Abeilles II), parfois aussi aux coupes et assiettes (tombe 226 du Mail Romain).

Un vase est souvent placé à l'écart des autres récipients, à proximité des objets personnels comme l'assiette n° 2 de la tombe SP3381 des Carmes, la cruche n° 8 de la tombe SP290 du Mas des Abeilles II, le bol à anses de la tombe SP204 sur le même site, ou encore la coupe de la tombe SP6022 de Kinépolis, isolée au dessus des armes. À l'instar des vases placés dans l'ossuaire (pot de la tombe SP290 du Mas des Abeilles II par exemple), ils pourraient avoir été reliés symboliquement au défunt au cours du rituel.

La disposition du mobilier de la tombe SP347 du Mas des Abeilles II témoigne de regroupements de vases aux fonctions complémentaires formant des services plus ou moins complets. On distingue ainsi sur le fond, au sud-ouest, un service composé d'un bol, d'une assiette, de deux coupelles et au nord-est, un second service formé de deux assiettes, d'une coupelle et d'un bol. Le premier groupe est surmonté d'un plat et d'une coupe auquel fait pendant un autre couple plat-coupe sur le coffret ossuaire, entre les deux services. L'ensemble est complété par un service pour la boisson (six cruches et deux gobelets) installé en partie sur le support.

Bien que la présence des supports occulte une large part du contenu de la tombe, le mode de répartition adopté pour le mobilier situé sur le fond de la fosse est souvent respecté pour les dépôts étagés. Cela montre bien que cette organisation interne de la sépulture ne répond pas à un souci de mise en scène. Sauf peut-être dans quelques cas récents, le dispositif d'étagement ne peut être interprété comme une table sur laquelle est reproduit le banquet, ni comme un présentoir du mobilier, lequel est d'ailleurs en partie brisé (*cf. infra*). En ce sens, on se situe dans une logique différente de celle qui a présidé à l'agencement des tombes aristocratiques comme celles de Clémency (Metzler *et al.* 1991 : 23-28), de Fléré-la-Rivière (Ferdière, Villard 1993 : 26-29 ; Villard 1993) ou celles, plus récentes, de Goeblange-Nospelt (Metzler 1984 : 87), d'Antran (Pautreau dir 1999 : 27-30), de Berry-Bouy (Ferdière, Villard 1993 : 123), de Neuvy-Pailloux (Ferdière, Villard 1993 : 172). Dans ces sépultures, le mobilier d'accompagnement est généralement regroupé par fonction et arrangé avec soin autour des restes du défunt. On retrouve ce même intérêt pour la mise en scène et pour la symétrie dans les tombes beaucoup plus modestes de la nécropole du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel *et al.* 2002 : 123-124).

Dans les tombes nîmoises des IIe et Ier s. av. J.-C., la mise en place des dépôts apparaît beaucoup plus complexe sans qu'on discerne une quelconque volonté de mettre en valeur les restes du défunt et le mobilier qui l'accompagne. Cette complexité recouvre peut-être une multiplicité de gestes mettant en jeu les ossements du défunt, les restes animaux et le mobilier. Elle pourrait être aussi l'indice de l'importance de l'étape de l'enfouissement dans le déroulement du rituel.

1.5. Les dépôts animaux (I. R.-B., V. F.)

Les ossements animaux mis au jour dans les sépultures des Carmes (SP3381), du Cadereau (tombe 1), de Kinépolis-Mas des Abeilles VII (SP6022, SP6024, SP6043, SP6039, SP2054), du Mas des Abeilles II (SP200, SP204, SP290, SP347, SP374), du Mas Neuf (tombe 1) et du Mas de Vignoles (SP1236, SP1563, SP3322, SP5046, SP5051) correspondent soit à des offrandes, soit à des pièces partagées symboliquement avec le défunt, soit encore à des reliefs de repas jetés, avec ou sans la vaisselle, dans la sépulture après le repas funéraire. En effet, tous les cas de figure ont pu être notés, du plus simple — os isolé(s) et disparate(s), réduit(s) ou non à l'état d'esquilles (SP6039 par exemple) — au plus complexe — offrandes dans des récipients, quartiers en connexion décharnés ou non (SP6022, SP6024), et restes de repas funéraire (SP3381).

Les taxons représentés par les restes collectés sont le porc, le mouton/chèvre, le bœuf, le lapin, le poulet (fig. 232) et les poissons (*cf. infra*) auxquels il faut ajouter un passereau, un soricidé et des amphibiens, très certainement intrusifs. Les os et/ou les dents provenant des cinq premières espèces sont fréquemment retrouvés dans les tombes nîmoises et celles de la région alentour : c'est par exemple le cas pour les tombes du Mail Romain (tombes 225 et 226) et de La Rouvière à Nîmes (Gardeisen 1995), pour celles d'Aramon (Gard) (Genty, Feugère 1995) et pour les cinq sépultures d'Ensérune (Hérault) (Gardeisen 1995). D'autres espèces ont en outre été répertoriées : on note la présence d'os de chien et de cheval dans le tertre recouvrant les deux sépultures du Mail Romain, d'os de pintade et de canard à Ensérune. L'espèce la plus fréquente durant les IIe et Ier s. av. J.-C. reste cependant le porc.

L'âge d'abattage des animaux, estimé d'après le stade d'apparition et d'usure des dents définitives, et d'épiphysation des os longs, est variable d'une espèce à l'autre et à l'intérieur d'une même espèce (fig. 233). Les porcs ont été abattus préférentiellement entre 1 et 2 ans (un mâle) ou au-delà de leur deuxième (un

Espèces Sépultures	Porc	Bœuf	Mouton/chèvre
Carmes, SP3381	1 à 2 ans Plus de 2 ans	Plus de 4 ans	± 3 mois
Carmes, FS3548		Plus de 2 ans	
Mas des Abeilles II, SP204	2 à 3 ans (mâle)		
Mas des Abeilles II, SP290	9 à 12 mois	1 à 3 ans	
Mas des Abeilles II, SP347	1 à 2 ans	Plus de 4 ans	
Kinépolis, SP6022	1 à 2 ans Plus de 3 ans (mâle)	1 à 3 ans	
Kinépolis, SP6043	2 à 3 ans	1 à 3 ans	
Cadereau, tombe 1		Plus de 5 ans	
Mas de Vignoles, SP1236	Plus de 5 ans Adultes moins de 4 ans		Infantile
Mas de Vignoles, SP1563	Jeune adulte	3,5-4 ans	
Mas de Vignoles, SP3322	Adulte	Juvénile	
Mas de Vignoles, SP5046	Adulte		
Mas de Vignoles, SP5051	Adulte	Adulte	

Fig. 233. Récapitulatif des âges d'abattage

mâle), voire leur troisième année, même s'il faut signaler la présence d'un jeune mort entre 9 et 12 mois, tandis que les bœufs ont été tués entre 1 et 3 ans ou à l'âge adulte. Un jeune agneau/cabri est mort vers 3 mois. Cette diversité des âges d'abattage a également été rencontrée pour les animaux des sépultures du Mail Romain (porcs âgés de 7 à 9 mois (une femelle), de 18 mois et d'1 à 2 ans ; mouton/chèvre tué vers 18 mois), ceux de La Rouvière (porc d'1 an) ou encore ceux des tombes d'Ensérune (porcs âgés d'1 an, d'environ 2 ans, de 2 à 3 ans ; mouton/chèvre abattu à 2 ans). À Aramon, les porcs sont morts l'un, avant la fin de sa première année (tombe 6), un autre, entre 1 et 2 ans (tombe 10) et le dernier, entre 18 et 36 mois (tombe 11). Il semblerait donc que les animaux déposés en offrande ou mangés au cours du banquet n'aient pas été choisis dans une tranche d'âge en particulier.

En revanche, on remarque certaines constantes dans le choix des quartiers mis dans les tombes. La découverte d'un demi-crâne et d'une mandibule de porc, accompagnés ou non d'une portion au moins du rachis, telle qu'elle a eu lieu dans les sépultures SP3381 (Carmes) et SP204 (Mas des Abeilles II), a été signalée à diverses reprises : à Nîmes dans les tombes 1 et 2 du quartier de Camplanier, dans celles de l'Octroi de Beaucaire, de Valdegour et de la Cigale (Py 1981 : 136, 140, 145, 170, et 195), dans la tombe 1 d'Aramon (Genty, Feugère 1995 : 172), au Mail Romain (Feugère *et al.* 1995 : 181) et à Ensérune (Gardeisen 1995 : 120). Dans tous ces cas, excepté pour les sépultures SP3381 des Carmes et SP347 du Mas des Abeilles II, les pièces proviennent du côté droit de l'individu. Les grills costaux de porc sont également fréquents : dans la sépulture SP3381, dans la tombe SP6022 de Kinépolis et dans la tombe 5 d'Ensérune. On peut également trouver des assemblages de côtes de mouton/chèvre (SP3381). L'identification spécifique du grill costal de la tombe 6 du Paradis à Aramon n'a pu être assurée car il provient d'un individu juvénile (Genty, Feugère 1995 : 173). Les pattes, antérieures ou postérieures, restent cependant les dépôts les plus nombreux. Elles proviennent essentiellement du porc. Les pattes de porc découvertes dans les tombes 1, 3 et 5 d'Ensérune sont entières et proviennent des membres postérieurs droits. Mais, il s'agit dans la plupart des cas, de segments composés soit de la ceinture, scapulaire ou pelvienne, de l'humérus ou du fémur, du radius/ulna ou du tibia/fibula (Aramon-Paradis : antérieur gauche, postérieur droit, postérieur gauche ; La Rouvière : postérieur droit), soit des carpes ou des tarses, des métapodes et des phalanges avec ou sans les sésamoïdes (Carmes-SP3381 : antérieur droit ; Kinépolis-SP6022 : postérieurs droit et gauche ; tombe 225 au Mail Romain : postérieur droit). Des pattes de bœuf et de mouton/chèvre ont aussi été mises au jour. Le mouton/chèvre est représenté par une extrémité proximale d'antérieur droit dans la sépulture SP6024 de Kinépolis, par une extrémité proximale de postérieur droit au Mail Romain (tombe 225) et par une extrémité proximale de postérieur gauche dans la tombe 6 d'Ensérune. Le dépôt d'un membre de bovin mis en évidence dans le fond d'une fosse adjacente à la sépulture SP3381, témoigne peut-être aussi de pratiques cultuelles en relation avec la sépulture, du moins si l'on admet que les deux structures sont liées.

Par ailleurs, certains dépôts correspondent à des animaux entiers : c'est par exemple le cas pour le lapin de la sépulture SP3381 des Carmes. À Ensérune, des squelettes d'oiseaux ont été mis au jour : deux pintades dans la tombe 2, une troisième pintade dans la tombe 3, un canard et une pintade dans la tombe 5. La tombe 2 contenait en outre un mouton/chèvre juvénile entier. Les tombes 225 et 226 du Mail Romain à Nîmes ont livré chacunes, un pigeon plus ou moins complet.

Enfin, des os épars, souvent fragmentés et portant des traces de découpe, ont été trouvés dans les sépultures sans positionnement particulier.

Ce rapide inventaire indique que trois types de dépôts coexistent. Les bêtes entières (ou quasiment entières) tels que l'ovi-caprin, le lagomorphe et l'avifaune, peuvent être interprétées comme des offrandes. Les restes osseux et dentaires disparates correspondent à des déchets d'assiettes résultant de la consommation de viande lors d'un repas. Entre ces deux cas de figure extrêmes, on trouve les quartiers en connexion dont le statut est *a priori* moins évident. Il faut, en effet, se demander de quelle partie du corps ils proviennent et s'ils ont été décharnés ou non, avant d'être mis dans la sépulture.

Les rachis sont issus du débitage du corps de l'animal. Les crânes, les mandibules, les rachis et les extrémités des pattes, ôtés dès le partage en quartier de la carcasse, sont pauvres en viande. Ils étaient peut-être déposés dans les tombes en l'état et peuvent alors avoir le statut d'offrandes. Les segments supérieurs des pattes sont naturellement très charnus. Ils peuvent

		site	Mas de Vignoles		Mas des Abeilles					Kinépolis			
		sépulture	SP1236	SP1563	SP200	SP204	SP268	SP347	SP374	SP6022	SP6024	SP6039	SP6043
peigne/pétoncle glabre	Proteopecten glaber	entière	1										
		fragment			6		10	7	2	1	1		1
peignes/pétoncles	Pectinidae	fragment						1					
tenilles/tellines/flions	Donax sp.	fragment	3	1									1
flion tronqué	Donax trunculus	fragment				1	5	1	5				
flion gracieux	Donax vetustus	fragment											1
moules	Mytilus sp.	fragment			1			1					
huître plate (?)	ostrea edulis (?)	fragment					1						
amandes de mer	Glycymeris sp. ?	fragment	2										
bucarde à tubercules	Rudicardium tuberculatum	fragment						1	1				
coque commune	Cerastoderma glaucum	fragment										1	
murex/rocher	Murex/Bolinus sp.	fragment						1				1	
murex droite-épine	Bolinus brandaris	fragment						1					
indéterminé		fragment			1		1	4	2				1
escargot (petit-gris)	*Helix (aspersa)*	fragment						1				1	

Fig. 234. Récapitulatif des coquillages découverts dans les tombes nîmoises

avoir été laissés en chair ou avoir été désossés. Dans le premier cas, il s'agit à nouveau d'offrandes, dans le second cas, il ne s'agit plus d'offrandes mais de partage de pièces consommées avec les vivants ; ces derniers se réservant la chair. Il en est de même avec les restes de repas jetés avec ou sans la vaisselle dans les sépultures.

Dans tous les cas où l'état de conservation a permis de le vérifier, l'absence de trace de découpe tend à prouver que les ossements ont été mis dans les récipients ou au fond des fosses non décharnés : par exemple, dans la tombe 11 du Paradis à Aramon, dans la tombe 225 du Mail Romain et dans la tombe de La Rouvière, où les stries observées sur la face latérale de la patella semblent indiquer que les chairs au niveau du genou ont été découpées pour faciliter le pliage de la patte et l'adapter à la taille de l'assiette (Gardeisen 1995 : 118). Les seules traces de découpe observées correspondent uniquement à la désarticulation des morceaux du reste du corps lors de la transformation de la carcasse en quartiers consommables (tombe 225 et sépulture de La Rouvière). Mais aucune incision ou trace de raclage sur les diaphyses ne signale l'enlèvement de la viande crue. Dans le cas d'un dépôt post-cuisson où la viande pourrait alors être ôtée sans difficulté, expliquant l'absence de marques de découpe, les connexions anatomiques retrouvées n'auraient pas été aussi strictes surtout dans le cas de quartiers provenant de jeunes animaux ; les épiphyses se seraient désolidarisées de la diaphyse. La sépulture SP3381 illustre bien ce schéma. Les restes désarticulés et cuits d'un poulet et d'un jeune mouton/chèvre étaient très dispersés. Ils étaient également présents dans les assiettes, y compris celles situées à la base du dépôt.

Cette observation amène, par ailleurs, à considérer le statut de ces objets habituellement interprétés uniquement comme vases d'accompagnement du mort dans son séjour dans la tombe, et à leur restituer une place fonctionnelle dans le rite des funérailles. Ainsi, ces vestiges permettent d'évoquer de manière précise et argumentée l'hypothèse d'un repas funéraire (*silicernium*), d'un possible partage des restes entre vivants et morts, matérialisé par le rejet et le dépôt des restes du repas dans le coffre, qui en contexte romain, est un acte purificatoire destiné à protéger les vivants de la souillure funeste (Scheid 1984 : 130-131 et 137).

Les mollusques identifiés (fig. 234) sont principalement marins à l'exception d'escargots terrestres qui peuvent être intrusifs dans les sépultures SP347 du Mas des Abeilles II et SP6039 de Kinépolis. Les mollusques marins sont soit des Bivalves comme le peigne glabre, *Proteopecten glaber*, les tenilles/tellines/flions, *Donax sp*., la moule, *Mytilus sp*., l'huître plate, *Ostrea edulis*, les amandes de mer, *Glycymeris sp*. (?), la bucarde à tubercules, *Rudicardium tuberculatum*, la coque commune, *Cerastoderma glaucum*, soit des Gastéropodes comme les murex dont le murex droite-épine, *Bolinus brandaris*. De nos jours, toutes ces espèces sont communes dans le golfe voisin d'Aigues-Mortes à l'exception du peigne glabre qui semble s'être raréfié au cours des siècles passés (Forest 2002), et du flion gracieux, *Donax vetustus*, qui se rencontre très rarement à l'inverse des deux espèces voisines, le flion tronqué, *D. trunculus* et le flion semi-strié, *D. semistriatus*.

Les espèces marines sont toutes comestibles. Néanmoins, comme l'attestent les études conchyliologiques effectuées en Languedoc par F. Brien-Poitevin ou nous-même, le peigne glabre, la moule et l'huître plate étaient très prisés et très répandus à l'époque romaine, alors que le flion tronqué, le murex droite-épine et la coque commune sont mangés plus sporadiquement. La bucarde à tubercules et les amandes de mer doivent suivre les autres coquillages, parfois sous forme d'épave comme un fragment d'amande de mer dans la sépulture SP1236 du Mas de Vignoles.

Site	Torsion légère	En deux ou en arc de cercle	Complexe	Indéterminée
Sainte-Cécile-Les-Vignes	■			
Saint-Laurent-des-Arbres	■			
Nîmes, Cadereau, tombe 2	■			
Nîmes, Mas de Vignoles, SP1236	■			
Nîmes, Villeperdrix, tombe 9		■		
Nîmes, Kinépolis, SP6022		■		
Nîmes, Camplanier, tombe 1, n° 2		■		
Nîmes, Pissevin, tombe 1, n° 1		■		
Nîmes, Valdegour		■		
Nîmes, Les Fontilles		■		
Beaucaire, les Colombes, tombe 3		■		
Nages, Mourgues		■		
Saint-Siffret		■		
Saint-Côme-et-Maruéjols		■		
Lattes, la Céreirède, SP4038		■		
Mouriès, Servanes 4		■		
Sigoyer		■		
Verna, n° 2		■		
Verna, n° 4		■		
Nîmes, Mas des Abeilles, SP290			■	
Beaucaire, les Colombes, tombe 5			■	
Nîmes, Octroi de Beaucaire			■	
Nîmes, La Ranquette			■	
Nîmes, Alphonse de Seyne			■	
Nîmes, Pissevin, tombe 1			■	
Sainte-Anastasie, Campagnac.			■	
Saint-Dionisy			■	
Paradou, L'Arcoule			■	
Vallauris, aven Bernard 1			■	
Vallauris, aven Bernard 2			■	
Aven Gourdon (Alpes maritimes)			■	
Verna, n° 1			■	
Nîmes, La Placette				■
Lattes, la Céreirède, SP4002				■
Total : 25 épées	4	12	7	2

Fig. 235. Modalités de déformation des épées dans les tombes du Midi de la Gaule aux Ier et IIe s. av. J.-C.

À l'exception d'une valve gauche entière de peigne glabre et d'un morceau de valve droite d'amande de mer, ramassés manuellement lors de la fouille dans la tombe SP1236 du site du Mas de Vignoles, tous les autres fragments de coquilles de mollusques ont été recueillis dans les refus de tamisage de sédiments comblant certaines tombes. Ils sont donc petits, mesurant moins de 20 mm dans leur plus grande longueur. Dans la sépulture SP347 du Mas des Abeilles II, la coloration grise de certains fragments appartenant à plusieurs espèces (peigne glabre, huître plate, flion tronqué) évoque un contact avec une source de chaleur (cendres chaudes par exemple). Plus que des vestiges relevant d'une utilisation des coquillages liée au contexte archéologique, il faut considérer ces débris, et même la valve gauche entière de peigne glabre de la sépulture SP1236 du Mas de Vignoles, comme des éléments minéraux intégrés aux sédiments employés diversement dans la mise en place des structures funéraires (remblais, etc.). Certains d'entre eux, en particulier le peigne glabre et les tenilles/flions, les plus fréquemment rencontrés, reflètent très indirectement une consommation de coquillages marins dans la vie quotidienne.

1.6. Manipulation et utilisation des objets avant le dépôt dans la tombe (S. B., V. B. et N. C.)

1.6.1. L'état de conservation du mobilier : l'impact des processus taphonomiques (V. B.)

Les mobiliers mis au jour dans les tombes étudiées ne sont pas brûlés, à l'exception de certaines pièces de l'équipement personnel du défunt (*cf. supra*). Ils sont généralement complets, mais souvent fragmentés et quelques-uns présentent des lacunes plus ou moins importantes. L'état de conservation très variable des dépôts est lié pour une large part aux conditions de découvertes, en particulier pour les tombes repérées dans le cadre de diagnostics, et surtout aux processus taphonomiques intervenus pendant leur séjour dans la terre. Il est fréquent de rencontrer des vases écrasés en place sous le poids des sédiments, ou bien du fait de l'effondrement d'un autre élément du dispositif funéraire (par exemple le pot n° 13 de la tombe SP290 du Mas des Abeilles II). Certains remaniements observés au sommet du comblement peuvent être attribués aux labours (tombes du Mas de Vignoles, tombe SP366 du Mas des Abeilles II notamment). D'autres sont le fait de destructions accidentelles ou intentionnelles anciennes. La tombe SP1536 du Mas de Vignoles a ainsi été bouleversée par le creusement d'une fosse à l'époque romaine. Sur le même site, la tombe SP1236 présente des perturbations manifestement liées à la récupération des dalles du coffrage. Dans d'autres cas, le démantèlement du coffre s'est accompagné d'une destruction presque complète du dépôt (tombe SP374 du Mas des Abeilles II) et peut-être d'un prélèvement des objets métalliques (tombe SP6043 de Kinépolis). Les animaux fouisseurs peuvent également être à l'origine d'une partie des désordres observés. En témoigne d'ailleurs la présence de restes osseux de soricidés ou d'amphibiens et batraciens parmi les refus de tamis des tombes SP3381 des Carmes et SP1236 du Mas de Vignoles.

Dans quelques cas cependant, ces différentes hypothèses ne permettent pas de rendre compte de l'état dans lequel les objets

sont parvenus jusqu'à nous. Se pose alors la question de la « vie » des mobiliers avant leur dépôt dans la tombe, de leur éventuelle utilisation domestique ou dans le cadre des gestes précédant ou accompagnant l'inhumation. Les arguments permettant de discuter de ces différentes manipulations et de leur interprétation sont de deux ordres : les traces relevées sur les objets (observation directe) et les indices indirects, résultant de l'analyse de la répartition des pièces de mobilier dans la sépulture.

L'approche des manipulations d'objets dans les contextes funéraires de l'âge du Fer a surtout été appliquée aux armes (Rapin 1993 et Lejars 1994), mais aussi à la céramique (Metzler *et al.* 1991) et notamment aux amphores (Poux 2004). Son importance dans les pratiques funéraires de l'époque romaine a été mise en évidence par F. Blaizot et Chr. Bonnet à partir de l'étude de la vaisselle déposée dans les tombes de la vallée du Rhône et de la région de Clermont-Ferrand en Auvergne (Blaizot *et al.* 2001 et Blaizot, Bonnet 2007).

1.6.2. Les manipulations d'objets et les traces d'utilisation : les indices directs (N. C., V. B., S. B.)

1.6.2.1. Déformation, destruction et mutilation intentionnelle des objets métalliques (N. C.)

Un premier groupe d'indices est apporté par l'observation directe des objets. Les manipulations subies par certains objets métalliques, qui sont partiellement détruits ou mis hors d'état d'utilisation révèlent des pratiques particulières. Les objets lacunaires pour lesquels nous n'avons aucun indice d'action intentionnelle de destruction ou de déformation n'ont pas été retenus. La déformation ou la destruction de pièces métalliques concerne essentiellement les armes, mais elle a pu également être observée sur de la vaisselle et des instruments. On distingue en fait plusieurs gestes que l'on peut interpréter de manières diverses. Dans tous les cas, il convient de rester prudent dans les déterminations. En effet, ces mutilations et destructions fortuites et/ou intentionnelles se manifestent par des stigmates caractéristiques, dont certains ne sont observés que dans le cadre de restaurations orientées (recherche précise de traces de coups, trous, impacts d'outils). Lorsque les objets sont complets mais fragmentés et sans lacune, il est difficile de faire la part, avec la contrainte de la corrosion, entre les fractures qui pourraient être la conséquence d'un acte délibéré et celles qui ont été provoquées par le poids des terres de comblement. Ne seront donc pris en compte que les cas pour lesquels nous possédons des arguments fiables et des preuves incontestables de ce type de pratiques.

Sur un total de sept épées provenant des tombes étudiées dans la première partie de ce volume, quatre exemplaires ont été intentionnellement et minutieusement repliés (Villeperdrix, Kinépolis-SP6022, Mas des Abeilles II-SP290, La Placette), deux exemplaires très dégradés paraissent avoir été légèrement déformés mais ni ployés ni repliés (Cadereau-tombe 2 et Mas de Vignoles-SP1236), tandis qu'un seul exemplaire nous est parvenu intact (Mas de Vignoles-SP3322). L'épée de la tombe SP290 du Mas des Abeilles II montre à la fois le ploiement de l'arme et le dépôt séparé de la soie au sein d'un lot d'objets métalliques isolé contenant notamment de probables éléments de ceintures et anneaux de suspension du fourreau. Il y a donc dans ce cas deux dépôts isolés d'un même objet (*cf. infra :* chapitre 1.6.3.). L'épée de la tombe SP1236 du Mas de Vignoles a subi un traitement particulier. Avant la crémation, l'arme et le fourreau ont été dissociés et le fourreau a été exposé aux flammes du bûcher d'après l'aspect métallescent observé lors de la restauration par M. Drieux. Une partie du fourreau, très fragmenté, a ensuite été dispersée dans la tombe.

En contexte régional, les épées (avec ou sans fourreau), repliées en deux ou en arc de cercle (fig. 235), ont été reconnues à Nîmes dans la tombe 1 de Camplanier, dans la tombe 1 de Pissevin (sans fourreau), dans celles de Valdegour (sans fourreau) et des Fontilles (Py 1981), à Beaucaire dans la tombe 3 des Colombes (Dedet *et al.* 1974), ainsi que dans la tombe des Mourgues à Nages (Py 1978 : 143), dans celles du Grand champ à Saint-Siffret, de Saint-Côme-et-Maruéjols (Saint-Vénant 1897 : 9, 25). Les épées dans les fourreaux, repliées plusieurs fois sur elles-mêmes sont présentes dans la tombe 5 des Colombes à Beaucaire (Dedet *et al.* 1974 : 97), dans celles de l'Octroi de Beaucaire, de la Ranquette, de la rue Alphonse de Seyne, de Pissevin-tombe 1 à Nîmes (Py 1981 : 142, 166, 158), et de Campagnac à Sainte-Anastasie (Saint-Vénant 1897 : 13-14) et de Saint-Dionisy (Saint-Vénant 1897 : 9, 26). L'épée de Rus à Sainte-Cécile-les-Vignes (Vaucluse) est quant à elle presque intacte, seule une légère torsion est signalée (Saint-Vénant 1897 : 27). En plus du repliement en arc de cercle de l'une des épées mises au jour dans la tombe 1 de Pissevin, des traces nettes de coups portés sur le tranchant de la lame ont pu être détectées. La présence dans l'ossuaire de la sépulture de Saint-Laurent-des-Arbres de la bouterolle du fourreau de l'épée est encore un signe de ces manipulations (Barruol, Sauzade 1969 : 19).

Il est essentiel pour nous de percevoir les modalités de ces déformations et mutilations car elles participent ponctuellement au déroulement du rituel funéraire. Le sacrifice des objets qui s'est vraisemblablement déroulé avant ou pendant les funérailles a pu, dans certains cas, nécessiter une mise en œuvre et une organisation particulière. Concernant le pliage des armes et notamment des épées, deux cas de figures sont envisageables. Soit le pliage a pu être réalisé à froid car l'objet de qualité médiocre ne présentait pas une forte résistance mécanique, soit des manipulations opérées à chaud ont été nécessaires. Le premier procédé a déjà pu être mis en évidence par une étude d'épées celtiques de Gournay-sur-Aronde (Uran 1986 : 308). D'après les observations métallographiques effectuées, la chauffe des armes aurait provoqué un processus de recristallisation ou de décarburation induisant la disparition des structures dites maclées. La présence de structures maclées dans les zones déformées des épées ainsi que la piètre qualité mécanique de ces armes ont permis de conclure au ploiement

Type d'objet	Nombre d'objets	
Epées	27	Armes : 41
Pointes de lance	7 (+1)	
Umbones	4	
Casques	(2?)	
Simpula	2	Vaisselle, ustensiles : 6
Poelons	1	
Passoires	1	
Broches à rôtir	1	
Candélabres	1	

Fig. 236. Récapitulatif des types d'objets déformés dans les tombes du Midi de la Gaule aux IIe et Ier av. J.-C.

à froid. Cependant, ces conclusions ne sont pas applicables à l'ensemble des armes laténiennes sacrifiées. Là encore, des spécificités doivent être évoquées. C'est la qualité de l'arme et ses propriétés métallographiques qui pouvaient induire tel ou tel type de geste. D'après les études métallographiques menées sur l'épée intacte de très belle facture de la tombe SP3322 du Mas de Vignoles à Nîmes, il n'aurait pas été possible de replier la lame sans une action conjuguée de l'homme et de la chaleur. Concernant l'épée de SP290 du Mas des Abeilles II, l'analyse de la microstructure de la lame témoigne de plusieurs étapes (décarburation, écrouissage et recuit de cristallisation), avec absence de macles de déformation dans la structure ferritique, ce qui permet de penser que le pliage n'a pas pu avoir lieu à froid (*cf. infra* : chapitre 5). Cette hypothèse s'est trouvée confirmée après restauration dans le cas de l'épée de la tombe SP290.

Ces différences de traitement validées par des analyses sont peut-être le reflet de différences liées au contexte de la découverte. Les conclusions de Uran (Uran 1986) concernent des épées mises au jour en contexte cultuel (les sanctuaires), tandis que les épées de Nîmes analysées (*cf. infra* : chapitre 5) proviennent de tombes à incinération. Ces modes opératoires distincts répondent donc peut-être à des impératifs rituels différents liés aux processus codifiés des cérémonies cultuelles ou funéraires.

Les épées ne sont toutefois pas les seules armes concernées par ces pratiques (fig. 236). Une pointe de lance en fer complète présentant une pliure intentionnelle sur une des ailettes a pu être observée dans la tombe SP290 du Mas des Abeilles II à Nîmes. Des déformations intentionnelles sur des lances ont également été signalées à Saint-Côme (Saint-Vénant 1897 : 25), dans la tombe 1 de Pissevin à Nîmes (Py 1981 : 149-150) dont l'une des lances présente une pointe rabattue sur la lame, et la seconde est légèrement repliée. De même, un léger coude est visible sur la flamme de la pointe de lance en fer de Saint-Laurent-des-Arbres (Barruol, Sauzade 1969) ou encore deux pliures sur le fer de lance de Grézan à Nîmes (Py 1981 : 190), enfin une très longue lance recourbée dans la tombe de Saint-Dionisy (Saint-Vénant 1897 : 26) et une pointe de lance ployée et tordue avec la douille dégradée dans la tombe de Sainte-Cécile-les-Vignes (Saint-Vénant 1897 : 27). Une pointe de lance en fer avec extrémité tordue a été mise au jour dans la tombe de Font de la Vie à Saint-Bauzille-de-Montmel (Hérault) datée du Ve s. av. J.-C. (Dedet 1995 : 152). J. Jannoray (1955 : 228) signale aussi ce geste sur des épées et des javelots ou *soliferrea*.

Le bouclier participe de ces mêmes manipulations (fig. 236). Le caractère isolé et/ou lacunaire des pièces de bouclier dans les dépôts, la situation parfois bien particulière de ces éléments constitutifs du bouclier dans la tombe (dans les ossuaires, à l'extrémité des fosses, sur ou sous des vases…) et leur état souvent très fragmentaire sont un faisceau de renseignements qui tendrait à confirmer le démantèlement et la destruction presque systématique des boucliers avant leur dépôt dans les sépultures. Dans certains cas, le bûcher à lui seul ne peut entraîner de telles destructions et de tels remaniements. Les participants aux funérailles prenaient donc une part active pour l'accomplissement de ces gestes, avant, pendant et peut être après la crémation du défunt (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.6.2.1). Sur les 32 exemplaires régionaux recensés en contexte funéraire, 6 nous sont parvenus déjà très fragmentés et incomplets.

L'*umbo* de la sépulture SP3322 du Mas de Vignoles a été déformé, tandis que celui mis au jour dans la sépulture SP5051 sur le même site a été brisé et replié intentionnellement, l'une des ailettes entièrement rabattue sur l'autre. Un geste similaire est évoqué pour l'*umbo* de la tombe 27 de la Catalane aux Baux-de-Provence (Arcelin 1980 : 96), dont les divers fragments avaient été éparpillés, certains placés sous des vases, d'autres au contraire déposés à l'intérieur de plats. Ce geste de pliage n'a pu être opéré que si l'umbo a été arraché de la spina et désolidarisé de la planche. Une ailette de l'*umbo* de la tombe 1 de Camplanier a été brisée (Saint-Vénant 1897 : 22). L'exemplaire de Sigoyer (Hautes-Alpes) présente sur la zone centrale bombée des traces d'enfoncement (Mahieu, Barge 2005 : 24), tandis que celui de la tombe SP4002 de La Céreirède à Lattes a été intentionnellement brisé. Les divers fragments épars dans la tombe portent des stigmates particulièrement significatifs d'un passage au feu. En revanche, la déformation intentionnelle du casque en bronze de Saint-Laurent-des-Arbres (Barruol, Sauzade 1969), demeure incertaine : dans la mesure où il a été découvert en surface après les labours, ces trous et déformations pourraient être mis au compte d'une destruction accidentelle.

Les *umbones* sont des pièces particulières car elles faisaient parties intégrantes du bouclier qui est un objet composite par essence. Il doit donc y avoir un démantèlement de l'arme avec mutilation de certaines pièces avant un dépôt dans la sépulture. Le bouclier ne pouvait être déposé intact car toutes les autres pièces vraisemblablement métalliques (manipule et orle) sont généralement absentes des assemblages. La position de ces éléments à l'intérieur de la tombe, lorsqu'elle est précisée, vient conforter cette hypothèse. L'*umbo* de la tombe SP5051 du Mas de Vignoles se trouvait à l'extrémité de la fosse, celui de la sépulture SP6022 de Kinépolis à l'angle de la tombe, tandis que les *umbones* des tombes SP290 de Mas des Abeilles II et SP3322 du Mas de Vignoles avaient été déposés à peu de distance des pa-

rois. Enfin l'*umbo* de la tombe SP4038 de la Céreirède à Lattes avait été soigneusement déposé comme couvercle de l'ossuaire, comme celui de la tombe SP1004 d'Ensérune. Un mode de dépôt comparable a été observé dans la tombe 9 de la nécropole de Pîtres (Eure) où l'*umbo* a été ôté du bouclier avant même d'être réutilisé comme couvercle de l'ossuaire, l'absence de manipule vient confirmer ces manipulations (Cerdan 1993 : 150). La disposition même du dépôt funéraire de la tombe 39 de Lamadeleine confirme encore le démantèlement des boucliers. En effet, l'umbo, déposé face utile vers le sol, était surmonté de la pointe de lance sur laquelle reposait le manipule en position non fonctionnelle (Metzler *et al.* 1999 : fig.163).

En dehors de l'armement (épées, lances, *umbones* et peut-être casque), aucun autre exemple de ce type de pratique n'est attesté dans les tombes nîmoises. Les déformations et mutilations de vases et d'instruments métalliques apparaissent essentiellement dans les Alpilles. Elles concernent des *simpula*, un poêlon, une passoire, une broche en fer et un candélabre (fig. 236). On dénombre six exemples convaincants : un *simpulum* présentant des arrachements sur la vasque déformée et ovalisée dans la fosse 10 du Cagalou à Mouriès (Marcadal, Pailler 2003 : 279) ; un *simpulum* fragmentaire dépourvu de crochet et au fond de vasque arraché dans la tombe 27 de la Catalane aux Baux-de-Provence (Arcelin 1980 : 97) ; un poêlon de type Aylesford à la vasque volontairement déformée dans la tombe isolée de Servanes 4 à Mouriès (Marcadal, Féménias 2001 : 189) ; et une passoire en bronze avec un arrachement au niveau du manche dans la tombe 1 de Mortisson à Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975 : 93). S'ajoutent à cela une broche en fer à usage probablement culinaire, intentionnellement pliée et déformée dans la tombe 10 de Mortisson à Saint-Rémy-de-Provence et un candélabre en fer dans la tombe 6 sur le même site (Arcelin 1975 : 111). Les deux pieds du candélabre sont brisés et le sommet de l'axe vertical a été tordu. L'absence de tige dans la partie supérieure a également été notée.

Deux exemples plus douteux concernent, pour le premier, un miroir incomplet avec traces d'arrachement du manche provenant de la tombe 5 de la nécropole des Colombes à Beaucaire (Dedet *et al*. 1974 : 96) et une force coupée en deux avec dépôt d'une seule lame dans la tombe 4 de la nécropole du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 154). Le miroir se trouvait dans une partie de la tombe qui a été détruite et ne doit peut-être pas être retenu car il a été découvert dans les déblais. Quant à la force coupée, il pourrait s'agir d'un réemploi d'objet détourné de sa fonction initiale. La tombe SP4002 de la Céreirède doit être intégrée dans cette approche même si l'état des objets majoritairement passés sur le bûcher ne permet pas de constat détaillé des manipulations. Dans le cas d'arrachement et de mutilation d'objet, il est difficile de faire la part entre la conséquence de gestes directement liés au rituel funéraire ou le dépôt dans la tombe d'objets déjà usés et en partie cassés.

En Gaule, les déformations et mutilations n'ont pas été réservées aux seuls éléments de la panoplie guerrière, comme en témoignent d'autres exemples parmi lesquels les vases en bronze mis au jour dans la tombe de Verna en Isère (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 38, 123). À ce sujet, le caractère exceptionnel de ce type de pratique sur de la vaisselle métallique avait été souligné, avec d'autres rares cas connus pour le Ier s. av. J.-C., à Acy-Romance dans les Ardennes (Lambot 1998 : 77) et à Lamadeleine près du Titelberg (Metzler *et al.* 1999 : 312-313). En revanche, cette pratique semble plus courante pour les Ier-IIe s. ap. J.-C. (Perrin, Schönfelder 2003 : 39). À l'inverse, la déformation et le bris intentionnels des armes, pratiqués durant tout l'âge du Fer dans les sépultures, est un phénomène assez largement répandu d'un point de vue géographique à la fin de l'âge du Fer (Py 1990 : 783, note 93-94). En fait ces pratiques funéraires ont été adoptées par nombre de communautés indigènes à plusieurs siècles d'intervalle. Les cultures et populations concernées témoignent de l'ampleur de cette pratique. Ainsi, elle est attestée en Grèce (Snodgrass 1971 : 233-234 et 246 ; Snodgrass 1980 : 349) pour les périodes du géométrique et du haut-archaïsme. On la retrouve en Gaule, au nord des Alpes ainsi qu'en Belgique au Hallstatt, jusque dans certaines régions de la péninsule italique durant les IVe-IIIe s. av. J.-C. (Vitali 1986). Elle concerne indifféremment le mobilier de bronze ou de fer depuis l'âge du Bronze et durant tout l'âge du Fer.

Le Midi de la Gaule peut à ce sujet fournir de nombreux exemples de déformations et mutilations durant toute la Protohistoire. En contexte régional, « le sacrifice » des objets apparaît dans le courant du VIIe s. av. J.-C. Nous signalons à titre indicatif mais non exhautif les ensembles de Corno Lauzo et la nécropole du Grand-Bassin II à Mailhac (Aude), la nécropole de Couffoulens (Aude), celle de Saint-Julien à Pézenas et celle d'Ensérune (Hérault) (Rapin, Schwaller 1987). On peut citer également l'ensemble de l'Aven Plérimond dans le Var, daté entre le VIIIe et le Ve s. av. J.-C., qui comporte des armes offensives, des lances et des pointes de javelots repliées et la présence de pièces exceptionnelles de la panoplie guerrière (épaulières, cnémides en tôle de bronze) (Chausserie-Laprée dir. 2000 : 87, 256-259). J. Jannoray (1955 : 228) voit dans cette pratique l'origine du commentaire de Polybe (II, 33) à propos des épées gauloises dont les lames se faussaient aisément.

En contexte funéraire, il n'y a pas de véritable démontage d'armes comparable à ce qui peut être observé dans les sanctuaires (Lejars 1994 : 104-117). Dans le sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre (Somme), les traces de destructions volontaires sont exceptionnelles par leur diversité (découpes, démontages et replis multiples) (Lejars 1998 : 240), tout comme dans le sanctuaire gaulois de Tintignac (Corrèze), où ce type de pratique est mis en évidence sur des sculptures en tôle de bronze, des carnyx ou encore des épées (inédit, information de Chr. Maniquet). Dans les sanctuaires, les gestes de destruction appliqués aux armes depuis le Premier âge du Fer tendraient vers une plus grande complexité. On est ainsi passé du simple ploiement à des enroulements, des flexions répétées et au

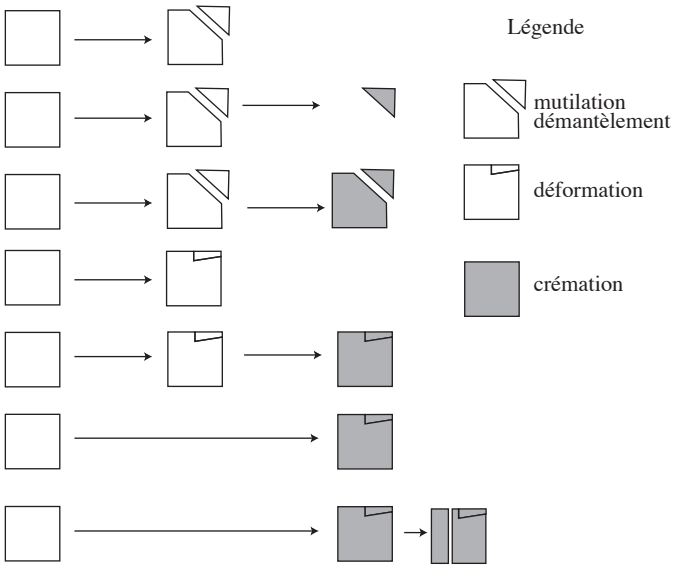

Fig. 237. Schéma de traitement du mobilier métallique : mutilations, déformations, passage sur le bûcher

démantèlement des fourreaux (Rapin 1993 : 291-298). Cette évolution chronologique de la morphologie des déformations n'apparaît pas dans les exemples régionaux. Les manipulations attestées dans les sépultures du Midi sont assez standardisées tandis que les données concernant les ensembles cultuels sont peu fréquentes, lacunaires et peu sûres. Les nombreuses épées à sphères ou à rognons mises au jour sur l'oppidum du Cayla de Mailhac (Aude) mériteraient sans doute d'être réétudiées dans leur ensemble (Taffanel 1967). Enfin, nous attendons beaucoup de l'analyse de la découverte récente d'un dépôt d'armes et de mobilier datés du IIIe s. av. J.-C. sur l'oppidum du Cailar (Gard) pour la connaissance de ces pratiques régionales dans le Midi gaulois (fouille de R. Roure en cours, inédite).

La signification de ces gestes particuliers, attestés chez des peuples de l'âge du Bronze et du Fer (Lejars 1994 : 113-117), a surtout été discutée à propos des armes. Dans les sanctuaires, ces actes sont rapprochés des pratiques sacrificielles. Le dépôt d'armes mutilées dans les tombes a, quant à lui, suscité de nombreuses hypothèses (Brunaux 1996 : 142-143 ; Brunaux, Lambot 1987 : 89 ; Lejars 1994 : 63, 84). Nous ne retiendrons pas celle qui consiste à expliquer le geste du ploiement par des contraintes spatiales. Celle-ci paraît inconcevable au regard de sa permanence durant presque tout l'âge du Fer. Il est possible que ce geste ait été motivé par la volonté de protéger la sépulture ou le dépôt cultuel d'un éventuel pillage en rendant l'arme et les objets inutilisables. Toutefois, cette manipulation n'est probablement pas exclusivement liée à des contingences matérielles (réduire la taille de l'arme ou empêcher sa réutilisation). L'acte de ploiement ou de destruction n'aurait donc pas eu pour fonction première d'empêcher la réutilisation de l'arme incessible et inaliénable, il en serait seulement la conséquence. Il pourrait s'agir « d'un rite fondateur faisant référence à un processus archaïque » (Rapin 1993 : 291-298). Cette mise hors d'usage pourrait correspondre à une mise hors de la sphère des vivants en signifiant, par ce geste, que l'objet appartient au défunt et/ou aux dieux auxquels les objets ont été consacrés. Selon certains, d'après un modèle observé chez des populations d'Asie et d'Océanie, cet acte permettrait de libérer le double de l'objet afin que celui-ci puisse être utilisé par le défunt (Lejars 1994 : 116), tandis que dans les sanctuaires, cette pratique marque la consécration des armes au divin. Ces gestes pourraient s'inscrire dans une symbolique d'inversion, destinée à marquer la séparation entre la mort (la souillure) et la vie. Ainsi en contexte romain, « les pratiques extérieures du deuil consistaient en une inversion systématique du normal conçu comme marque du vivant » (Scheid 1984 : 137) : jour/nuit, parfums/putréfaction, noir/blanc, bruit/silence, ou encore fonctionnel/hors d'usage. Cette interprétation généralement retenue pour le traitement de l'armement peut être étendue à la vaisselle et aux instruments (broches et candélabres). Les ustensiles du *symposion,* déformés ou lacunaires, probablement utilisés dans le cadre du banquet funéraire, pourraient correspondre à la part du défunt (*cf. infra :* chapitre 1.6.4.3), ou, tout au moins, signifier le partage qui s'opère entre les vivants, le défunt et les dieux. Quelles que soient les interprétations retenues, rien ne nous permet d'expliquer les différences de traitements d'un contexte à un autre ou, plus étonnant encore, d'une tombe à une autre au sein d'un même ensemble sépulcral.

Cette pratique « sacrificielle », comme celle de la crémation des objets personnels du défunt, ne répond à aucune règle précise et immuable, ni à aucune évolution logique perceptible. Il doit en réalité s'agir d'un «usage millénaire partagé par de nombreux peuples qui pourrait correspondre à une entreprise individuelle» (Lejars 1994 : 113). Comme dans les sanctuaires, ne pouvons-nous pas interpréter le bris et la mutilation de certains objets dans les tombes comme la marque d'une consécration aux dieux ?

Quel que soit le sens que revêt cette multiplicité de gestes, de nouvelles étapes dans le déroulement des funérailles semblent émerger de l'analyse fine des vestiges. Plusieurs cas de figures sont envisageables (fig. 237) et soulignent encore la complexité de l'accomplissement des funérailles. L'examen des vestiges archéologiques met en évidence un cérémoniel précis au cours duquel certains objets sont sélectionnés pour être déformés, déchirés et détruits avant même le passage sur le bûcher. L'exemple de la tombe SP3381 des Carmes est à ce sujet fort éloquent. Il semble que seule une partie des éléments appartenant probablement à un coffre a été déposée sur le bûcher. Ceci n'a été possible que si ce coffre a été démantelé avant un passage partiel sur le bûcher, l'élément épargné par le feu (la plaque de serrure) ayant été directement placé dans la sépulture. Le cas du bassin rectangulaire en bronze de la tombe à char de Verna en Isère (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 50, 53-54) éclaire encore ces étapes du rituel et l'ordonnancement des gestes sur la durée. Ce bassin dont le récipient ne porte aucune trace de passage au feu a été intentionnellement détérioré. Seuls les pieds et une

anse du récipient ont été sélectionnés et portés sur le bûcher, après une série de bris et de manipulations. Un sort identique a été réservé au bassin à anses de lutteurs ou de guerriers exhumé dans la même sépulture.

La présence conjuguée de morceaux brûlés ou non d'un même objet dans la sépulture peut nous conduire à imaginer une certaine proximité entre le lieu du déroulement de ce rituel et la tombe. « L'incinération présente un caractère spectaculaire et comporte des étapes particulières — le dépôt sur le bûcher des mobiliers — ce sont parfois des richesses, des splendeurs, qui sont vouées à une destruction ostentatoire, — l'emploi des aromates, le temps de la crémation, le rituel utilisé pour recueillir ce qui reste des os et des offrandes, puis le dépôt dans la tombe elle-même » (Goudineau 1998 : 351-352). Les témoins archéologiques glanés ça et là permettent encore d'appréhender de nouvelles étapes et de nouveaux gestes à partir de la tombe qui est trop souvent perçue comme un instantané des funérailles. Par l'approche du traitement des mobiliers céramiques et métalliques, nous saisissons l'organisation et le nécessaire étalement de tous ces gestes dans le temps, mais il nous est difficile d'en évaluer la durée.

1.6.2.2. Dépôts partiels d'objets métalliques (N. C.)

La caractérisation des dépôts partiels de mobilier métallique recoupe l'identification des offrandes primaires (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.2.4) et celles des déformations et destructions volontaires. La fragmentation des objets et leur présence à l'état de «morceau» dans une sépulture peut être attribuée, en première analyse, à un passage sur le bûcher suivi d'un ramassage sélectif ou aléatoire de certains fragments. Cette éventualité n'est pas à exclure, mais il n'est pas prouvé à ce jour que tous les objets lacunaires interprétés comme des témoignages de la *pars pro toto* (valeur d'une partie pour le tout) soient directement et toujours liés à une destruction originelle par le feu. Le degré de lacune de certaines pièces nous conduit à opérer des distinctions dans les pratiques. Seront donc d'abord analysés les objets très incomplets définis comme marqueurs de la *pars pro toto*, puis les objets comportant de petites lacunes qui pourraient être liées à des mutilations ou à des traces d'usage.

Les effets d'une lente détérioration de certains objets personnels (fibules, armes) mis en évidence dans les tombes de Lamadelaine (Metzler *et al.* 1999 : 408-409) et interprétés comme l'indice d'une exposition des corps avant leur traitement, n'ont jamais été observés dans les séries nîmoises. Les données anthropologiques disponibles indiquent d'ailleurs que la crémation a toujours été effectuée sur des ossements frais.

Les objets très incomplets et la pratique de la pars pro toto

Dans le cas des objets composites, il est parfois difficile d'estimer le degré de représentativité dans le dépôt. Il peut s'agir d'assemblages passés sur le bûcher et partiellement déposés dans la tombe, d'éléments associés à des matières périssables qui ne se sont pas conservées, ou bien d'ensembles intentionnellement disloqués et dispersés voire, en partie seulement, brûlés… Les clous fréquemment observés et qui ne sont pas toujours en position fonctionnelle pourraient témoigner d'une volonté de manifester la présence symbolique d'objets assemblés disparus ou détruits.

D'autre part, nous pouvons avoir affaire à des pièces constitutives de l'architecture interne, déposées intactes dans la sépulture (portes, étagères), ou bien à du mobilier de type coffre ou coffret dont seuls les éléments métalliques ont été conservés. Par extension et en opposition, le cas des boucliers paraît bien représentatif. Il semble en effet peu probable que les boucliers aient été déposés complets dans les sépultures, dans la mesure où l'élément symbolisant ou signifiant le bouclier est le plus souvent (ou presque toujours) l'*umbo*. Le manipule et l'orle généralement métalliques devraient également être représentés dans les tombes. Le phénomène est analogue pour les lances, majoritairement symbolisées par la pointe et plus rarement par le talon, l'association pointe et talon étant peu répandue dans les assemblages funéraires. Ces étapes de manipulations dans les pratiques funéraires déjà évoquées auparavant (*cf. supra*) correspondent à des gestes précis et particuliers, de bris et démantèlement d'objets avec passage ou non sur le bûcher. Si nous pouvons partiellement approcher et identifier ces gestes, il est plus difficile d'en connaître les codes et surtout d'en comprendre le sens.

Dans les séries métalliques présentées dans ce volume, outre les six épées identifiables, quelques sépultures livrent des fragments d'objets que nous pouvons avec réserve attribuer à des épées très endommagées. C'est le cas de fragments dans SP3381 des Carmes interprétés comme des frettes et des fragments de gaines (pour comparaison, Py 1981 : fig. 75 n° 7 et fig. 70 n° 2 ; Barruol, Sauzade 1969 : 43, fig. n° 23). Les éléments de la tombe SP6043 de Kinépolis, des tôles de fer et une tige, pourraient être respectivement interprétés comme des fragments de fourreau et la soie d'une épée, le cas de cette sépulture étant particulier puisqu'elle a été détruite et probablement pillée. À ces deux ensembles, peut être associée la soie d'épée en fer probable isolée mise au jour dans la fosse FS5063 du Mas de Vignoles. Il existe un exemple un peu comparable dans la tombe 6 de la nécropole de l'Arcoule au Paradou (Arcelin 1979 : 148-149, fig.19 n°2a et b). Des fragments de tôles de fer très oxydées qui appartiennent à un élément de forme rectangulaire de 5,5 cm de large, présentant des bords repliés, sont interprétés comme des fragments de gaine de fourreau d'épée. Un autre petit fragment de fer pourrait appartenir à un élément d'attache ou une frette de renfort. Le caractère lacunaire de ces pièces et leur fort degré de fragmentation nous conduisent cependant à émettre des réserves quant à ces identifications. Le dépôt de fourreau vide a par ailleurs été observé dans quelques tombes de Wederath et d'Acy-Romance et dans le puits A19 du Sénat à Paris, où le fourreau fragmentaire est déposé seul, sans la moindre trace d'une épée (Poux 1999 : 115). Il s'agit d'une illustration de la *pars pro toto*,

avec dans le cas d'Acy-Romance, la dispersion et la répartition des fragments d'une même arme dans plusieurs tombes.

Les tombes de Nîmes livrent également d'énigmatiques pièces d'assemblages ou agrafes en fer : un exemplaire de gros module dans SP204 de Mas des Abeilles II et deux exemplaires de petit module dans SP3322 du Mas de Vignoles. L'une de ces pièces au moins pourrait être identifiée comme un élément de char ou de charrue.

L'agrafe de réparation en plomb isolée de la tombe SP290 du Mas des Abeilles II est assimilable à la pratique de la *pars pro toto,* comme le sont aussi l'anse en bronze de cruche de type Kelheim dans la tombe isolée de Servanes 4 à Mouriès (Marcadal, Féménias 2001 : 190), l'anse d'olpé en bronze dans la tombe 13 de la nécropole de Mortisson à Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975 : 127), ou encore le crochet de *simpulum* de la tombe 8 de la nécropole de l'Arcoule au Paradou (Arcelin 1979 : 149). Ce pourrait être aussi le cas pour les *simpula* fragmentaires de la tombe 3 de Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975 : 101) et de la tombe 27 de La Catalane aux Baux-de-Provence (Arcelin 1980 : 97). La question se pose également pour les anses en fer de chaudron, de situles ou de seau en bois (?) isolées, signalées dans plusieurs tombes à Beaucaire (Mas de Jallon, Garmy *et al*. 1981 : 74), aux Baux-de-Provence (tombe 27 de la Catalane, Arcelin 1980 : 97) et au Paradou à L'Arcoule (tombe 1 du Paradou, Arcelin 1979 : 145).

Nous terminerons ce tour d'horizon avec les deux fléaux de balances en fer respectivement découverts dans les tombes SP290 du Mas des Abeilles II et SP3322 du Mas de Vignoles qui ont été déposés en l'état, et donc probablement démantelés avant leur enfouissement.

Les exemples régionaux que nous avons retenus comme témoignage de la *pars pro toto* sont en parfaite adéquation avec ce que l'on connaît par ailleurs dans le monde celtique. Ce phénomène de dépôts partiels concerne essentiellement les armes mais également les chars (Metzler *et al.* 1999 : 427-429) ou la vaisselle métallique. Il est communément répandu en Gaule au sein des sépultures comme dans les sanctuaires contemporains (Poux 1999 : 28-29 et 58). Les significations apportées sur ce genre de pratique sont aussi diverses que le désarmement réel ou symbolique des guerriers, le recyclage du métal, l'isolement d'armes susceptibles d'être pillées et réutilisées. Ces témoins de *la pars pro toto* également évoqués pour le mobilier céramique peuvent avoir été mal interprétés et conduire à une analyse réductrice. En effet, il ressort de l'étude de la fragmentation et de la dispersion de certains vases qu'il s'agirait de l'accomplissement de gestes élaborés plutôt que de l'expression symbolique d'un objet (*cf infra :* chapitre 1.6.4.2.). Il peut en être de même pour le métal, sujet lui aussi à bon nombre de manipulations.

Les objets présentant de petites lacunes

À côté du dépôt de type *pars pro toto* et du dépôt d'objets déformés et mutilés se trouve une catégorie d'objets présentant de petites lacunes. Elle est quantitativement la mieux représentée. Toutefois, la signification de ces petites lacunes est ambivalente. Il demeure toujours des incertitudes concernant de possibles destructions volontaires liées ou non au passage sur le bûcher, ou de dépôts d'objets usés voire destinés au recyclage… Ces diverses hypothèses sont imbriquées et interfèrent dans la lecture que l'on peut faire de l'objet et de son statut. L'état de l'objet peut correspondre à une mutilation volontaire, à une fragmentation accidentelle ou intentionnelle et à un passage sur le bûcher avec ramassage sélectif ou aléatoire, à un dépôt d'objets préalablement usés ou usagés (*cf. infra :* chapitre 1.6.2.6).

Sont concernés en premier lieu, les couteaux découverts en contexte funéraire dont beaucoup sont fragmentaires. D'autres exemples de petites lacunes récurrentes peuvent résulter d'une utilisation de longue durée. C'est le cas notamment de l'absence de crochet sur les *simpula* dans les tombes 3, 6 et 7 de Mortisson à Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975 : 109), dans la tombe 13 des Marronniers à Beaucaire (Dedet *et al*. 1978 : 95), dans les tombes 22 et 27 de la Catalane aux Baux-de-Provence (Arcelin 1973 : 174 ; Arcelin 1980 : 97) et dans la tombe 1 de l'Arcoule au Paradou (Arcelin 1979 : 143). Tout aussi significative est la fragmentation récurrente des dents, donc de la partie utile, des fourchettes à chaudron dans la tombe de Boissières (Py 1972 ; Bourilly 1912 : 267) et dans les tombes 1 et 8 de l'Arcoule au Paradou (Arcelin 1979 : 143, 149). Nous pouvons souligner que contrairement aux couteaux et aux fourchettes à chaudron pour lesquels nous ne possédons aucun argument, les *simpula* n'ont vraisemblablement pas été placés sur le bûcher.

Le cas des armes est plus particulier car les lacunes des objets peuvent être étroitement liées à la pratique de mutilations dont le caractère intentionnel n'est au demeurant pas démontrable pour les exemples énoncés ici. Une pointe de lance (SP6043 de Kinépolis) et trois *umbones* de boucliers en fer (SP3381 des Carmes, SP6022 de Kinépolis, SP290 du Mas des Abeilles II) sont à classer dans ce cas de figure. Des *umbones* fragmentaires sont aussi signalés dans la tombe 1 de Camplanier et celle de la rue Alphonse de Seyne à Nîmes (Py 1981 : 136, 158-159) ou encore de Saint-Laurent-des-Arbres (Barruol, Sauzade 1969).

À l'identique, des lacunes sont observables pour les objets de toilette (strigiles et miroirs). Elles sont discernables sur le strigile de SP3381 des Carmes, lequel est vraisemblablement passé sur le bûcher, mais également sur d'autres exemplaires issus de contextes régionaux. On peut citer pour exemple deux strigiles en fer lacunaires avec extrémités manquantes dans la tombe 19 des Marronniers à Beaucaire et un strigile en fer lacunaire dans la tombe 13 du même site (Dedet *et al*. 1978 : 95, 106,109). Si l'on se réfère au cas déjà évoqué de la sépulture SP4038 de la Céreirède à Lattes (*cf. supra :* deuxième partie, chapitre 1.2.4.), on peut penser que l'état fragmentaire de ces objets tient à un éventuel passage sur le bûcher et/ou à un démantèlement voire une mutilation des trousses de toilettes. La présence dans quelques cas de strigiles isolés constitue un argument *a silentio* qui semble pouvoir être retenu. La présence de miroirs en bronze

incomplets a été relevée dans SP200 du Mas des Abeilles II, datée du Ier s. ap. J.-C., dans la tombe de la Cigale datée du dernier quart du Ier s. av. J.-C. (Py 1981 : 184) à Nîmes, ainsi que dans la tombe 5 des Colombes à Beaucaire (Dedet *et al*. 1974 : 96), bien que dans ce dernier cas, il puisse s'agir d'une destruction récente.

Plusieurs objets se situent à la charnière entre la pratique de la *pars pro toto* et le dépôt d'objets peu lacunaires. Il s'agit des anses en fer de récipients de la tombe 27 de la Catalane aux Baux-de-Provence (Arcelin 1980 : 97), de la sépulture de Mas de Jallon à Beaucaire (Garmy *et al.* 1981 : 81), de la fosse 10 du Cagalou à Mouriès (Marcadal, Pailler 2003 : 279-280) et de la tombe 1 de l'Arcoule au Paradou (Arcelin 1979 : 143). Il pourrait s'agir de vases en métal ou en bois qui auraient été brûlés, démantelés et partiellement déposés dans la sépulture, ou bien de vases en matériau composite notamment en bois (de type seau) qui se seraient décomposés dans la sépulture.

Le cas des fibules et plus généralement des objets de parure est assez éloquent. On a pu noter leur indigence dans les ensembles funéraires régionaux et leur état fragmentaire qui pourrait laisser penser à leur passage quasi systématique sur le bûcher (*cf. supra :* deuxième partie, chapitre 1.2.4). Dans la tombe SP290 du Mas des Abeilles II, deux possibles fibules en fer (des ressorts) ont été déposées parmi un amas hétéroclite d'objets métalliques. La tombe du Mas Neuf livre deux possibles fibules en fer et la sépulture SP3322 du Mas de Vignoles une fibule entière mais très fragmentée et dispersée dans la fosse. Le fort degré de fragmentation de ces parures en fer est souligné dans de nombreux ensembles : tombes du Mas de Jallon à Beaucaire (Garmy *et al*. 1981 : 80), SP4038 de la Céreirède à Lattes (inédit), tombe 3 des Colombes à Beaucaire, (Dedet *et al.* 1974 : 81), tombes 4 et 6 du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 155 et 157), tombe 7 de Mortisson à Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975 : 115), sépulture isolée de Servanes 3 et fosse 10 du Cagalou à Mouriès (Marcadal, Pailler 2003 : 262 et 281), tombe isolée des Baux-de-Provence (Arcelin 1973). Il en est de même pour les exemplaires en bronze des tombes 7 ou 18 de la Catalane aux Baux-de-Provence (Arcelin 1973 : 179) et de la tombe 8 de l'Arcoule au Paradou (Arcelin 1979 : 149-151).

1.6.2.3. Dépôts de vases lacunaires (V. B., S. B.)

Des lacunes sont fréquemment observées dans la série étudiée, le plus souvent sur des vases fragmentés avant leur dépôt dans la tombe. Plus ou moins importantes, elles vont de la simple ébréchure au prélèvement d'un morceau et à la disparition presque totale de l'objet.

Dans le corpus des tombes étudiées dans la première partie de ce volume, on dénombre au moins 24 vases en dépôt présentant des lacunes plus ou moins importantes qui ne peuvent être imputées à des remaniements postérieurs à l'enfouissement (labours, réouverture et pillage de fosses…). Le nombre de vases incomplets est probablement sous-évalué, car beaucoup de pièces en céramique à pâte claire calcaire, en céramique à parois fines, en céramique celtique, ou encore en céramique dérivée de la campanienne C, particulièrement fragmentées, n'ont pu être entièrement reconstituées.

Lorsque les lacunes sont de faible importance et n'affectent pas la fonctionnalité de l'objet, il est possible que l'on ait affaire à des destructions accidentelles dans le cadre d'une utilisation antérieure, en contexte domestique par exemple. C'est le cas probablement des petites ébréchures observées sur le bord et le fond de la coupelle n° 2 de la tombe SP6024 de Kinépolis. Cela concerne aussi le cratère en céramique à pâte claire calcaire de la tombe SP3322 du Mas de Vignoles (n° 18) dont il manque l'une des anses et un morceau du bord. Si ce dernier peut avoir été emporté par les labours, en revanche la partie du vase où se situait l'anse disparue se trouvait à l'abri des destructions postérieures éventuelles. Une hypothèse similaire peut être évoquée pour le vase à parfum en forme de biche retrouvé sur le fond de la même tombe, auquel il manquait les deux oreilles et un petit morceau de la panse (vase n° 20). Ces deux objets ont en outre en commun d'être des pièces rares, et sans doute précieuses, du moins pour le vase plastique importé du sud de l'Italie ou de la région de Valence en Espagne (*cf. supra* : première partie, chapitre 9.4.). Il pourrait s'agir d'objets ayant appartenu au défunt qui les aurait conservés pendant une longue période. Le cratère, dont la forme s'inspire d'un répertoire beaucoup plus ancien, pourrait peut-être avoir eu une durée de vie beaucoup plus longue et une transmission sur plusieurs générations. Il n'est cependant pas exclu que l'on ait affaire à une fantaisie de potier ou que la production de ce type soit très limitée en nombre et dans le temps (*cf. infra* : chapitre 4.1.2.).

Les tombes 225 et 226 du Mail romain à Nîmes fournissent plusieurs exemples de vases, notamment des cruches ainsi qu'une *patina* et une coupe, dont les bords sont ébréchés (Feugère *et al*. 1995 : 173-175). Ce serait l'indice qu'ils ont servi avant leur introduction dans la tombe (Feugère *et al.* 1995 : 188). De manière générale cependant, il n'est pas toujours aisé de déterminer l'impact des processus taphonomiques sur l'état de surface des céramiques (enduits écaillés) et dans la formation de ces petites ébréchures comme celles par exemple qui ont été relevées sur les rebords des assiettes n° 2 et 3 de la tombe SP290 ou du bol à anses en boucle n° 12 de la tombe SP347 du Mas des Abeilles II, ou encore sur le bord et le fond de la coupelle n° 2 de la tombe SP6024 de Kinépolis.

En revanche, plusieurs récipients présentent des lacunes plus importantes qui vont généralement de pair avec une forte fragmentation et une dispersion des éléments (*cf. infra*). Il est évident que les vases très lacunaires avaient perdu toute fonctionnalité au moment de leur dépôt dans la fosse. C'est le cas par exemple de la grande urne n° 9 de la tombe SP3322 du Mas de Vignole, placée en position fonctionnelle, mais dépourvue de fond. Ce récipient, écrasé en place sous le poids des sédiments, pourrait en outre avoir fait l'objet d'un bris et d'une dispersion intentionnelle d'une partie du bord (*cf. infra*).

Cela n'est pas certain et l'on ne peut exclure l'hypothèse d'un objet rendu accidentellement inutilisable et reconverti en contexte funéraire.

Lorsque les lacunes sont de plus grande ampleur et que le taux de conservation est inférieur à 10 ou 25 %, se pose la question du statut de l'objet dans la tombe : dépôts intentionnels de type *pars pro toto* ou éléments résiduels ou intrusifs ? Les comblements ont en effet livré un grand nombre de fragments de céramique correspondant à autant d'individus différents. Ils peuvent avoir été introduits dans la fosse avec le colmatage différé, à travers les interstices de la couverture, ou par les animaux fouisseurs. Outre le taux de conservation, la taille et le nombre de fragments, leur état d'usure et leur localisation sont les critères qui ont été pris en compte pour discriminer les éventuels dépôts de vases et les éléments intrusifs. Lorsqu'il n'a pas été possible de trancher, les objets ont été classés en « dépôts de mobilier incertains ». Le plus souvent, en dehors des tombes très remaniées (SP366 et SP374 du Mas des Abeilles II, SP6043 de Kinépolis ou SP1563 du Mas de Vignoles) ou incomplètement fouillées (Viol-du-Plan, Mas Neuf par exemple), les éléments intrusifs se distinguent assez aisément des vases en dépôt. L'incertitude demeure notamment pour deux assiettes et un bol retrouvés dans la tombe SP6039 de Kinépolis (n° 7 à 9), et un gobelet de la sépulture SP1236 du Mas de Vignoles (n° 16). Pour ces vases, on ne peut exclure l'hypothèse d'une dispersion par des fouisseurs et d'une destruction partielle par des remaniements agraires postérieurs.

Parmi les vases particulièrement lacunaires se rangent des amphores. Cette catégorie de mobilier est assez peu représentée dans les sépultures étudiées dans ce volume. À l'exception de l'exemplaire presque complet de la tombe de La Placette, il s'agit de fragments correspondant à une très petite partie de l'objet (moins de 25 ou 10 %). Des restes d'amphores italiques apparaissent dans sept contextes. Dans trois cas (Mas des Abeilles VII-SP2054, Mas de Vignoles-SP1236, Mas des Abeilles II-SP347), le faible nombre de pièces (respectivement 1, 3 et 7 fragments), leur taille réduite et le fait qu'elles proviennent de plusieurs individus, nous ont incité par prudence à ne pas les considérer comme des dépôts intentionnels. Dans les tombes SP347 et SP1236, ces éléments ont été mis au jour à l'extérieur du coffre et pourraient avoir été introduits avec le remblai de blocage des dalles. Dans trois autres cas (Carmes-SP3381, Mas des Abeilles II-SP290 et Kinépolis-SP6022), la taille (SP3381, SP290) et le nombre de tessons provenant d'une même amphore (SP6022 : 13 fragments), leur localisation parmi d'autres pièces du mobilier (SP6022, SP290), permettent d'envisager l'hypothèse d'un dépôt partiel et symbolique de type *pars pro toto*, sans exclure la possibilité qu'il s'agisse d'éléments intrusifs, notamment pour les tombes SP3381 et SP6022. Tous ces fragments sont situés dans la partie supérieure du comblement et ont pu être placés sur la couverture ou sur un support à l'intérieur de la tombe.

Le lot le plus important (36 fragments d'un même récipient) est celui qui a été recueilli dans la tombe SP3322 du Mas de Vignoles (n° 19). Il s'agit du dépôt intentionnel d'un vase préalablement brisé et peut être incomplet, comme le suggère son état de conservation (moins de 25 %). Néanmoins, sa localisation dans la partie supérieure du comblement laisse supposer qu'il était placé sur la couverture de la tombe, et une partie des lacunes peut résulter de son exposition sur le sol ou le tertre.

On dispose donc d'au moins un exemple assuré et de trois autres incertains de dépôt d'amphore limité à quelques fragments. Une telle pratique ne trouve à ce jour aucun parallèle dans la documentation du Languedoc oriental ou des Alpilles, sans doute en raison de l'ancienneté de la plupart des découvertes. Pour autant que l'on puisse en juger, il s'agit presque toujours d'amphores entières ou dont les lacunes peuvent être attribuées aux destructions postérieures : tombe du Mas de Jallon à Beaucaire (Garmy *et al*. 1981 : 79), tombe 3-4 de Servanes 3 (Royer, Verdin 2000 : 171) et tombe de Servanes 4 à Mouriès (Marcadal, Féménias 2001 : 191). En revanche, la disparition des cols des deux amphores de la tombe 17 des Marronniers à Beaucaire pourrait être antérieure à la fermeture de la fosse retrouvée apparemment intacte. L'un de ces récipients contenait d'ailleurs une petite cruche suspendue à l'amphore par un crochet en fer (Dedet *et al*. 1978 : 97). Ces lacunes ont été interprétées comme « un mode de conditionnement destiné à faire entrer les objets dans la tombe » (Py 1990 : 783, note 92). Dans la tombe de l'Octroi de Beaucaire à Nîmes (Py 1981 : 141) et plus sûrement dans la tombe 1 des Colombes à Beaucaire (Dedet *et al*. 1974 : 65), il semble que seul le fond de l'amphore a été placé dans la fosse. Ces exemples sont à rapprocher du fond de « petit *dolium* en céramique non tournée [...] intentionnellement coupé dès l'Antiquité » mis au jour dans la tombe de la Cigale à Nîmes (Py 1981 : 179, n° 1), ou de la cruche incomplète (dépourvue de fond et de col) retrouvée dans l'une des amphores de la tombe du Mas de Jallon (Garmy *et al*. 1981 : 79 et fig. 6). Une cruche utilisée comme urne cinéraire au col découpé est également mentionnée dans une tombe de la nécropole de Servanes 3 à Mouriès (Royer, Verdin 2000 : 173, fig. 15, n° 5). Dans ce cas cependant, comme pour le fond de vase réemployé en couvercle de l'urne de l'incinération 1 de l'Espace Van Gogh à Arles (Sintès 1987 : 104), il s'agit peut-être d'une simple reconversion de récipients ou de fragments de récipient.

1.6.2.4. Traces de percussion sur les vases (S. B., V. B.)

Les traces de percussion sont rares sur les céramiques, sans doute en raison du mauvais état de conservation de l'épiderme des vases ou de la présence fréquente de concrétions de calcite. Néanmoins plusieurs fragments d'une amphore très lacunaire retrouvée dans la partie supérieure du comblement de la tombe SP3322 du Mas de Vignoles montrent des traces d'impacts anciens qui ne semblent pas correspondre à des charruages, mais à des coups répétés réalisés depuis l'extérieur du récipient. On distingue une perforation régulière sur la tranche d'un

tesson de paroi et deux éclats en creux triangulaires anciens sur la face externe d'un autre élément. Par ailleurs, l'assiette en céramique celtique n° 13 de la tombe SP3381 des Carmes présente une cassure en étoile de part et d'autre d'un petit trou irrégulier qui semble correspondre à un point de percussion (fig. 26). Il n'est pas possible de déterminer si le vase s'est brisé à la suite du choc ou pendant son séjour dans la tombe. Dans la première hypothèse, et dans la mesure où les fragments étaient en connexion, le coup a dû être porté après la mise en place du récipient dans le dépôt. On peut également mentionner une trace de sciage volontaire sur l'épaule du pot à anses collées utilisé comme ossuaire dans la tombe 7 de Servanes 3 à Mouriès (Royet, Verdin 2000 ; Marcadal, Pailler 2003 : 263-264).

1.6.2.5. Perforations intentionnelles de vases (V. B., S. B.)

Il n'existe dans le corpus des tombes étudiées qu'un seul exemple de perforation résultant d'un choc pouvant avoir été intentionnel (*cf. supra* : Carmes, SP3381, assiette n° 13). Dans ce cas, s'il s'agit bien d'un coup intentionnel, il paraît avoir été donné pour briser le vase et non pour le percer. Des perforations sur vases entiers, non brisés, sont en revanche bien attestées en dehors de Nîmes, principalement à l'est du Rhône. À Mouriès, sur le poêlon en bronze de la tombe de Servanes 4 (Marcadal, Féménias 2001 : 189), et sur une urne à anses collées utilisée comme vase ossuaire dans la tombe 7 de Servanes 3 (Marcadal, Pailler 2003 : 264) ; à Saint-Rémy-de-Provence, sur une cruche de la tombe 11 (Arcelin 1975 : 125, n° 5), et dans la nécropole de La Catalane aux Baux-de-Provence, sur cruche, urnes et plat à préhension (Arcelin 1973 : 100, note 3). Deux autres exemples de perforation ont été relevés dans la nécropole du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 153-154 et 157), sur une urne et deux coupes à deux anses dont une a servi de vase ossuaire. Considérées comme des manipulations rituelles, ces perforations intentionnelles auraient pour but de rendre l'objet inutilisable (Arcelin 1973 : 100 ; Arcelin 1975 : 125).

D'autres perforations témoignent de l'utilisation du vase avant son dépôt dans la tombe. Ce sont dans ce cas de petits trous circulaires aux bords réguliers pratiqués après cuisson. Ils ont été relevés dans ou sous les bords de deux assiettes en céramique campanienne A provenant de la tombe SP3381 des Carmes (n° 4 et 9) et d'une assiette également en campanienne A de la tombe SP3159 du Mas Neuf (n° 1). Dans un cas, la perforation est unique (SP3381, n° 4), sur les autres exemplaires, il s'agit de deux trous espacés de 20 mm environ observés sur un même fragment, ce qui exclut l'hypothèse d'une réparation. Des perforations similaires ont été observées sur des plats en campanienne A dans la tombe de la gare de Nages (Py 1980 : fig. 3, 1), et dans celle de l'Octroi de Beaucaire à Nîmes (Py 1981 : 143, n° 1). Dans le premier cas, il s'agit de deux trous sur le haut de la panse, surmontés d'un troisième sur le rebord ; dans le second, de trois trous sur le bord et de deux autres sur la couronne du fond. On l'observe également sur un plat à poisson modelé imitant la forme Lamboglia 23 (deux trous sur la lèvre) dans la tombe 3 des Colombes à Beaucaire (Dedet *et al*. 1974 : fig. 15, n° 16). Ces perforations ont été interprétées comme des dispositifs destinés à suspendre le récipient (Py 1980 : 220). On peut également envisager un système permettant de lier le vase à un élément en matière périssable. Ce pourrait être un attribut symbolique ou décoratif n'ayant pas forcément un caractère utilitaire. Ce traitement semble avoir été réservé aux seuls plats et assiettes destinés à la présentation et à la consommation des aliments solides.

Dans la tombe SP3381 des Carmes, les deux récipients concernés sont étroitement associés aux autres assiettes, mais en position centrale. L'un d'eux possède en outre deux graffites inscrits sur les parois internes et externes et le second des traces d'utilisation avant enfouissement (*cf. infra*).

1.6.2.6. Traces d'usure et d'usage (V. B., S. B.)

Les assiettes n° 4 et 8 de la tombe SP3381 des Carmes à Nîmes montrent sur la face interne du fond de fines stries parallèles qui paraissent avoir été produites par la lame d'un couteau. Une troisième assiette (n° 9) présente un état général d'usure qui suppose une utilisation régulière ou durable. Des observations de ce type ont été faites sur des plats provenant de la tombe de Lafoux (Atila) à Sernhac (Py 1983 : fig. 4, n° 2) et de celle du Mas de Jallon à Beaucaire (Garmy *et al*. 1981 : 87), ou encore sur des assiettes de la tombe de Servanes 4 à Mouriès (Marcadal, Féménias 2001 : 192 et 193). En revanche, les pièces avec agrafes de réparation en plomb sont beaucoup plus rares. On n'en connaît qu'un exemple pour le Ier s. av. n. è., découvert dans la tombe de La Grande Palun à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 147, n° 2) : il s'agit d'une assiette en céramique campanienne pourvue d'un graffite. Un dépôt similaire est signalé dans la nécropole de Sainte-Barbe à Marseille sous la forme d'un plat associé à un conduit à libation dans le comblement supérieur d'une tombe du IVe s. av. J.-C. (Moliner *et al*. 2003 : 113-115). La tombe 163 de la nécropole d'Ensérune fournit par ailleurs un exemple de cratère réparé au plomb et utilisé comme vase ossuaire (Rapin, Schwaller 1987 : 160).

Il n'existe pas de découverte de ce type dans la documentation funéraire nîmoise. La tombe SP290 du Mas des Abeilles II a néanmoins livré une agrafe de réparation en plomb isolée de 70 mm de long, qui pourrait provenir d'un récipient de grand module (vase de stockage de type *dolium* ou grand pot). Cette pièce pourrait avoir été prélevée sur un objet usagé ayant une valeur particulière pour le défunt ou symbolisant un aspect de son activité ou de ses biens (production agricole). On peut également envisager que le vase ait été brisé au cours des funérailles avant d'être dispersé, un seul élément étant introduit dans la sépulture (*cf. supra*). La position de cet élément, en suspension dans le comblement contre la paroi de la fosse, est compatible avec un dépôt intentionnel de type *pars pro toto* placé sur le plateau supportant une partie du mobilier. On ne peut cependant écarter

Site	Tombe	Chronologie	Vase	Graffite	Localisation
Nîmes-La Ranquette		175-125	urne	χ ou croix et 2 cercles concentriques	sur face externe du fond
Nîmes-Alphonse d Seyne		150-125			
Nîmes-Kinépolis	SP6024	150-125	urne n° 6	π (λ)	sur face externe du col
Nîmes-Kinépolis	SP6022	125-75	coupe Lamb. 27 n° 1	χ ou croix	sur face externe du fond
Nîmes-Kinépolis	SP6022	125-75	coupe Lamb. 27 n° 1	ψ	sur face externe de la panse
Nîmes-Kinépolis	SP6022	125-75	urne n° 3	χ ou croix	sur face externe du col
Nîmes-Mas de Vignoles	SP3322	100-75	pyxis n° 8	χ ou croix	sur face externe de la panse
Nîmes-Carmes	SP3381	100-75	assiette Lamb. 6, n° 8	η	sur face externe de la panse
Nîmes-Carmes	SP3381	100-75	assiette Lamb. 6, n° 8	χ ou croix	sur face interne de la panse
Nîmes-Carmes	SP3381	100-75	assiette Lamb. 36, n° 9	αλ	sur face externe de la panse
Nîmes-Carmes	SP3381	100-75	assiette Lamb. 36, n° 9	λ (υ)	sur face externe du fond
Nage-Gare		150-125	coupelle Lamb. 27	χ ou croix et ν	sur faces interne et externe de la panse
Nage-Gare		150-125	coupe Lamb. 27	lettre ibérique co/go	sur face externe du fond
Nage-Miyan		75-50	plat Lamb. 6	π et α	sur face externe du fond
Beaucaire-Colombes	tombe 3	200-175	assiette, lamb. 36b	λ ou V	sur la face externe du fond
Sernhac-Lafoux		175-150	coupelle Lamb. 27b	ν	sur la face externe de la panse
Beaucaire-Colombes	tombe 4	vers 150	assiette, Lamb. 5/7	illisible	sur la face externe du fond
Beaucaire-Colombes	tombe 5	100-75	assiette Lamb. 5 ou 36	KAM	sur la face externe de la panse
Aramon-La Grande Palun		75-50	plat Lamb. 5	CENO	sur face externe près du bord
Beaucaire-Marronniers	tombe 17	75-50	plat Lamb. 6	ουπου	sur la face externe de la panse
Beaucaire-Marronniers	tombe 17	75-50	plat Lamb. 6	κατουλ	sur la face externe de la panse
Beaucaire-Marronniers	tombe 17	75-50	plat Lamb. 6	ουαλ et croix	
Beaucaire-Marronniers	tombe 17	75-50	plat Lamb. 6	quadrilatère	
Beaucaire-Marronniers	tombe 13	100-30	asssiette Lamb. 5/7		sur la face externe de la panse
Beaucaire-Marronniers	tombe 19	100-30	asssiette Lamb. 6b	λ	sur la face externe de la panse
Beaucaire-Marronniers	tombe 19	100-30	asssiette Lamb. 5/7	λ	sur la face externe de la panse
Beaucaire-Marronniers	tombe 19	100-30	asssiette Lamb. 5/7	κα	sur la face externe de la panse
Beaucaire-Marronniers	tombe 19	100-30	asssiette Lamb. 6	κ	sur la face externe de la panse
Aramon-Paradis	tombe 2	30-1	assiette Halt. 4a	trangles	sur la face externe du fond
Aramon-Paradis	tombe 12	30-1	assiette Goud. 15	SECCO	sur la face externe du fond

Fig. 238. Récapitulatif des graffites inédits des tombes nîmoises des IIe et Ier s. av. J.-C.

totalement l'hypothèse d'une intrusion postérieure à travers un interstice de la couverture de la fosse.

D'autres indices ponctuels semblent témoigner d'une utilisation prolongée d'une partie au moins des objets avant leur dépôt. C'est notamment le cas des lampes aux becs noircis ou profondément brûlés mentionnées dans de nombreuses tombes en dehors de Nîmes où ce type de mobilier est peu documenté. On les rencontre à Nages dans la tombe de la gare (Py 1980 : 213, n° 7), à Beaucaire dans les tombes 1 et 5 (Dedet *et al*. 1974 : 69 et 94) et dans 5 tombes de la nécropole du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 171). Plus rares sont les indices d'usage portant sur l'équipement personnel. On citera néanmoins une boucle de ceinturon usée dans la tombe du chemin de la Ranquette à Nîmes (Py 1981 : 165, n° 12), une lame de couteau ou rasoir à fil convexe du fait d'un long usage, dans la tombe de la Cigale à Nîmes (Py 1981 : 186, n° 22) et un couteau en fer à l'extrémité très usée suite à un aiguisage fréquent signalé dans une tombe de l'Arcoule au Paradou (Arcelin 1979 : 143). On pourrait également ajouter à cette liste les dents cassées des fourchettes ou les crochets manquants des *simpula* des tombes des Alpilles et les nombreux couteaux trouvés incomplets, s'il ne s'agit pas de bris volontaires (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.6.2.3.).

S'il est assez aisé de repérer des stigmates d'un usage prolongé, en revanche, il n'existe pas de critère opérant pour identifier un dépôt d'objets neufs acquis pour les funérailles. En tout état de cause, selon nous, l'absence de trace (Arcelin 1975 : 71) ne constitue pas une preuve.

1.6.2.7. Graffites (V. B., S. B.)

Les graffites apparaissent dans quatre des 25 tombes des IIe et Ier s. av. J.-C. présentées dans ce volume (Kinépolis-SP6024 et SP6022 ; Mas de Vignoles-SP3322 ; Carmes-SP3381). Composés d'une ou deux lettres, ils sont inscrits sur les parois externes ou internes, sur la face externe des fonds d'assiettes ou de coupes en céramique campanienne, ou bien sur la face externe des cols des pots modelés (fig. 238). À l'exception de la coupe n° 1 de la tombe SP6022 de Kinépolis associée à l'épée, les récipients porteurs de graffite ne sont pas séparés des autres vases.

Ces données confirment la fréquence relative des graffites dans les ensembles sépulcraux du Languedoc oriental (environ une tombe documentée sur trois), essentiellement centrée sur la seconde moitié du IIe s. et la première moitié du Ier s. av. J.-C. (une tombe sur deux environ : fig. 239). Les occurrences sont plus élevées dans le secteur bas-rhodanien (Beaucaire et Aramon : 1

Chronologie	Nombre tombes documentées	Nombre tombes avec graffite
200-150	5	3
175-125	1	1
150-125	2	2
150-75	3	0
125-75	12	7
125-50	4	0
75-50	12	6
75-25	1	0
50-1	22	2
Total	**40**	**19**

Fig. 239. Répartition chronologique des tombes avec graffite en Languedoc oriental

Site	Nombre tombes documentées	Nombre tombes avec graffite
Beaucaire	12	8
Aramon	9	3
Sauveterre	1	
Saint-Laurent	1	
Nîmes	32	7
Sernhac	1	1
Nages	2	2
Calvisson	1	
Boissière	1	
Total	**60**	**21**

Fig. 240. Répartition géographique des tombes avec graffite en Languedoc oriental

tombe sur deux), qu'à Nîmes (environ 1 tombe sur 5 : fig. 240), reflétant peut-être la diffusion plus importante de l'écriture dans ce secteur. Le dépôt de vases inscrits est également très présent dans les tombes des Alpilles, à Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975 : 77, 103 et 119), aux Baux-de-Provence (Arcelin 1973 : 114 et 143), à Eyguières (Arcelin 1976-1978 : 78, 80) et à Mouriès (Marcadal, Pailler 2003 : 263, 277 ; Marcadal, Féménias 2001 : 192). Cet usage est attesté au début du IIIe s. av. J.-C. à Ensérune (Schwaller *et al*. 1995 : fig. 13 ; Rapin, Schwaller 1987 : 160), et en contexte grec dans la nécropole de Sainte-Barbe à Marseille, dans le deuxième quart du IVe s. av. J.-C. (Moliner *et al*. 2003 : 113-115). Les graffites s'observent le plus souvent sur des plats et des coupes en céramique à vernis noir ou en sigillée (28 vases sur 31 pour le Languedoc oriental), plus rarement sur des pots modelés. On observe qu'ils apparaissent rarement sur les vases utilisés comme ossuaires comme sur le cratère de la tombe 5 d'Ensérune (Schwaller *et al*. 1995 : 217) et l'urne de la tombe 7 de Servanes 3 à Mouriès (Marcadal, Pailler 2003 : 263).

Ces inscriptions sont généralement interprétées comme des marques de propriété désignant les objets personnels du défunt (Lejeune 1981 ; Lejeune 1985). C'est ce que suggère l'exemple de la tombe 3 de la nécropole de Mortisson à Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975 : 74 et 103), dans laquelle le plat utilisé comme couvercle du vase ossuaire porte deux graffites (dont un Ebouros, l'autre illisible) ; une seconde assiette avec graffite (illisible) étant associée à un couteau. Toutefois, Michel Py observe, à l'encontre de cette hypothèse, que certaines tombes renferment plusieurs graffites différents et que les anthroponymes inscrits sur les vases de la sépulture de Lafoux à Sernhac ne correspondent pas à celui qui est gravé sur la stèle associée (Py 1990 : 783). Ces exemples laissent à penser que les graffites pourraient désigner d'autres personnes que le défunt, notamment celles qui assistent aux funérailles. Selon F. Marty, la fréquence des graffites en contexte indigène pourrait traduire « un mode de vie communautaire où le repas serait un moment privilégié de la vie en collectivité » (Marty 1999 : 203). La présence de plusieurs marques pourrait également signaler des vases qui sont passés entre les mains de possesseurs successifs, comme le propose M. Lejeune (Lejeune 1981 : 99). Par ailleurs, si les rares noms écrits en entier sont le plus souvent déclinés au nominatif, plus rarement au génitif, l'exemplaire trouvé sur une coupe de la tombe 226 du Mail romain est au datif, ce qui suppose, selon M. Lejeune, qu'il a été écrit à l'occasion des funérailles (Feugère *et al*. 1995 : 175). Il est donc possible d'envisager que certains des nombreux noms abrégés dont on ne connaît pas le cas grammatical, relevés sur des vases en contexte funéraire, soient des dédicaces.

On remarque cependant que les graffites sont parfois associés à des pièces portant des traces d'utilisation : par exemple dans la tombe SP3381 des Carmes (*cf. supra*), dans la sépulture 226 du Mail Romain à Nîmes (Feugère *et al*. 1995 : 175, coupe n° 9 ébréchée), dans celle d'Atila à Sernhac (Py 1983 : 370, traces de couteau sur le plat n° 2), ou dans la tombe de Servanes 4 à Mouriès (Marcadal, Fémésias 2001 : 192, traces de couteau sur plat). Certaines pièces plus usagées comportent des agrafes de réparation au plomb : plat n° 2 de la tombe de La Grande Palun à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 147) ; plat de la tombe 47 de la nécropole de Sainte-Barbe à Marseille (Moliner *et al*. 2003 : 113-115), ou cratère de la tombe 160 d'Ensérune (Rapin, Schwaller 1987 : 160). Les données typologiques apportent parfois des arguments à l'appui de l'ancienneté de certaines pièces déposées dans la tombe. Ce pourrait être le cas par exemple du cratère de la tombe SP3322 du Mas de Vignoles ou, dans la tombe SP3381 des Carmes, de deux assiettes Lamboglia 36 et Lamboglia 6 usagées et associées à une série de six autres assiettes de type Lamboglia 5/7 en bon état de conservation (*cf. infra* : chapitre 4.1.2.3.).

1.6.3. Indices indirects de bris intentionnels des objets : la dispersion des fragments dans la tombe (V. B.)

À côté des indices habituels qui témoignent en quelque sorte de la « vie » de l'objet avant son dépôt dans la tombe, avant ou pendant les funérailles, l'observation des dépôts *in situ* permet de repérer des gestes de bris intentionnels qui s'inscrivent selon toute vraisemblance dans la sphère des pratiques funéraires. L'analyse de la dispersion des fragments d'un même vase ou objet fait apparaître des éléments dissociés, éloignés les uns des autres ou séparés par d'autres dépôts, et dont la taille ou

Site-tombe	Chronologie	Objet	État de conservation	Taille des fragments dispersés	Éloignement des fragments	Localisation sur l'objet	Localisation des éléments dans le dépôt	Commentaire
Kinépolis-SP6022	125-75	cruche n° 2	50 %	env. 2-20 cm	env. 50 cm	tout le vase	sur le meuble	bris intentionnel
Kinépolis-SP6022	125-75	urne n° 3	50 %	env. 2-10 cm	env. 50 cm	tout le vase	sur le meuble	bris intentionnel
Kinépolis-SP6022	125-75	amphore n° 4	< 10 %	env. 1-10 cm	env. 40 cm	panse, fond	sur le meuble	dépôt et bris intentionnels
Mas de Vignoles-SP3322	100-75	grande urne n° 9	75 %	env. 2-10 cm	< 20 cm	tout le vase, manque le fond	sur le plateau	dépôt de vase incomplet, fragmentation en partie après enfouissement
Mas de Vignoles-SP3322	100-75	cruche n° 15	50 %	env. 2-10 cm	env. 30-40 cm	fond, panse	sur le plateau	bris intentionnel incertain
Mas de Vignoles-SP3322	100-75	cruche n° 16	75 %	env. 2-10 cm	env. 30-40 cm	fond, panse	sur le plateau	bris intentionnel incertain
Mas de Vignoles-SP3322	100-75	cruche n° 14	complet ?	env. 7 cm	12-20 cm	bord	fragment principal sur le plateau, fragments isolés sur le fond, sous autres dépôts et pierre	bris intentionnel
Mas de Vignoles-SP3322	100-75	cratère n° 18	75 %	2-3 cm	< 10 cm	bord	sur le plateau	bris intentionnel incertain, dépôt de vase incomplet
Mas de Vignoles-SP3322	100-75	amphore n° 19	< 25 %	10-20 cm	60 cm	col, paroi	sur la couverture	bris intentionnel
Mas des Abeilles II-SP290	100-75	assiette n° 4	complet	env. 2-3 cm	60 cm	rebord	fragment principal sur meuble, fragment isolé sur meuble ou sur couverture	bris intentionnel probable
Mas des Abeilles II-SP290	100-75	assiette n° 1	complet	env. 2-3 cm	env. 5 cm	rebord	fragment principal sur meuble ; fragments isolés sur fond dont 1 sous une pierre	bris intentionnel incertain
Mas des Abeilles II-SP290	100-75	urne n° 14	50-75 %	env. 4-9 cm	superposés	tout le vase	dans l'ossuaire	bris intentionnel
Mas des Abeilles II-SP290	100-75	amphore n° 18	< 10 %	10-25 cm	env. 10 cm	anse	sur le meuble ou sur la couverture	dépôt et bris intentionnels
Mas des Abeilles II-SP290	100-75	épée n° 19	complète		50 cm	soie	épée sur le meuble, soie sur le fond	bris intentionnel
Mas des Abeilles II-SP204	100-50	coupe n° 2	complet	5-20 cm	10-12 cm	rebord	sur le meuble	bris intentionnel probable
Mas des Abeilles II-SP204	100-50	cruche n° 5	complet	5-15 cm	15 cm ou superposés	col	sur le meuble	bris intentionnel incertain
Mas de Vignoles-SP1236	75-50	assiette n° 1	complet	22 cm	40 cm	rebord	sur le fond, fragment principal sous autres dépôts	bris intentionnel
Mas de Vignoles-SP1236	75-50	assiette n° 3	80 %	10 cm	25 cm	rebord	sur le fond	bris intentionnel
Mas de Vignoles-SP1236	75-50	plat n° 10	complet	5 cm	15 cm	rebord	sur le fond (sous autres dépôts)	bris intentionnel
Mas de Vignoles-SP1236	75-50	coupelle n° 8	95 %	1-2 cm	50 cm	rebord	sur le fond, fragment principal sous autres dépôts	bris intentionnel
Mas de Vignoles-SP1236	75-50	bol n° 9	< 25 %	1-5 cm	10-30 cm	tout le vase	sur le meuble	dépôt et bris intentionnels
Mas de Vignoles-SP1236	75-50	gobelet n° 16	< 10 %	1-7 cm	20-40 cm	tout le vase	sur le meuble	dépôt et bris intentionnels
Mas de Vignoles-SP1236	75-50	épée n° 17		5-10 cm	50 cm	partie distale	fragment principal sur le meuble, fragments isolés sur le meuble et sur le fond (sous autres dépôts)	bris intentionnel
Mas des Abeilles II-SP347	60-40	plat n° 15	complet	5-15 cm	superposés	tout le vase	fond sur autre plat	bris intentionnel
Mas des Abeilles II-SP347	60-40	plat n° 1	complet	2-7 cm	5-15 cm	rebord	fond	bris intentionnel probable
Mas des Abeilles II-SP347	60-40	coupe n° 5	complet	15 cm	superposés	tout le vase	fond sur autre plat	bris intentionnel
Mas des Abeilles II-SP347	60-40	cruche n° 16	complet	2-5 cm	30 cm	rebord	sur meuble	bris intentionnel probable
Kinépolis-SP6039	40-20	gobelet n° 1	< 50 %	env. 1 cm	20 cm	bord, panse	sur meuble	bris intentionnel incertain
Kinépolis-SP6039	40-20	coupe n° 3	25-75 %	<20 cm	superposés	tout le vase	sur meuble	bris intentionnel
Kinépolis-SP6039	40-20	plat n° 4	< 50 %	<20 cm	superposés	tout le vase	sur meuble	bris intentionnel
Kinépolis-SP6039	40-20	plat n° 5	75 %	<20 cm	superposés	tout le vase	sur meuble	bris intentionnel
Kinépolis-SP6039	40-20	cruche n° 6			superposés	tout le vase	sur meuble	bris intentionnel
Kinépolis-SP6039	40-20	bol n° 7	< 25 %			tout le vase	sur meuble	dépôt et bris intentionnels
Kinépolis-SP6039	40-20	assiette n° 8	< 10 %			tout le vase	sur meuble	dépôt et bris intentionnels
Kinépolis-SP6039	40-20	assiette n° 9	< 10 %					dépôt et bris intentionnels
Mas des Abeilles II-SP200	25-75	urne n° 5	complet	env. 2 cm	20 cm	panse	fragment principal sur meuble, fragment isolé sur fond	bris intentionnel
Mas des Abeilles II-SP200	25-75	cruche n° 3	complet	env. 2 cm	30 cm	panse	sur fond	bris intentionnel incertain

Fig. 241. Modalité de dépôt des objets brisés dans les tombes de Nîmes

la répartition permet d'écarter la possibilité de remaniements par les fouisseurs ou sous l'effet de la gravité (fig. 241). Une telle disposition implique donc un bris suivi d'une dispersion volontaire des fragments. Lorsque les objets concernés sont incomplets, il est possible d'affirmer que le bris a eu lieu en-dehors de la tombe, et qu'une partie des éléments a été déposée ou rejetée ailleurs.

Dans la série des tombes étudiées dans ce volume, on dénombre 23 exemples assurés ou probables de vases brisés intentionnellement et 15 autres plus incertains (fig. 241). Sont également concernées deux épées (Mas des Abeilles II, SP290 et Mas de Vignoles, SP1236) et peut-être une applique en fer (Carmes, SP3381), mais dans ce dernier cas, l'éventualité d'un bris sur le bûcher n'est pas exclue. Sur un corpus réduit de 13 tombes suffisamment documentées grâce à des conditions de fouille et de conservation favorables, ce geste apparaît dans au moins sept sépultures datées entre le dernier quart du IIe s. et le troisième quart du Ier s. av. J.-C. et dans une tombe du Ier s. de notre ère. Cinq sépultures sont antérieures au milieu du Ier s. av. J.-C. Dans les tombes où le bris intentionnel est attesté, le nombre de vases concernés représente globalement environ 20 % (30 % avec les éléments incertains) de l'effectif total des vases (116 à 123 pièces). Si l'on prend en compte l'ensemble des données utilisables de la série étudiée (soit 18 tombes dont 15 des IIe-Ier s. av. J.-C.), le taux de vases brisés volontairement reste important (17 à 21 % du nombre total de vases). La proportion de vases brisés varie cependant beaucoup d'une tombe à l'autre : moins d'un sur dix dans la tombe SP3381 (sans dispersion), 2 sur 3 et même 5 sur 6 dans les tombes de Kinépolis (SP6022 et SP6039).

Pour autant que l'on puisse en juger, ce geste apparaît donc bien ancré dans les pratiques funéraires nîmoises, bien que dans la documentation publiée les exemples similaires soient plus rares. Deux mentions ponctuelles laissent toutefois entrevoir l'existence possible d'autres exemples de manipulations semblables en Languedoc oriental ou en Provence. La première signale des « tessons d'un vase fracturé » appartenant à une coupe modelée à goulot retrouvés sur le fond de la tombe de la gare de Nages, à côté d'autres récipients entiers en position fonctionnelle (Py 1980 : 211). La seconde mention est plus précise et concerne la tombe du Mas de Jallon à Beaucaire : un fragment de bord d'un bol campanien a en effet été recueilli dans un autre récipient (un vase balustre) situé à distance du premier, entre une amphore et la paroi de la tombe. Le bol lui-même était placé à l'envers sur une pile d'autres vases (Garmy *et al*. 1981 : 74). Les auteurs pensent « que le bol s'est brisé lors de l'enfouissement, et qu'un fragment a été volontairement déposé dans le vase balustre ». Dans la tombe 27 de la nécropole de la Catalane aux Baux-de-Provence, il est question d'un *umbo* de bouclier replié dont les fragments ont été trouvés dispersés dans la fosse (Arcelin 1980 : 96). Aucune observation de ce type n'a été faite lors des fouilles récentes effectuées sur le site du Mail Romain à Nîmes, du Paradis à Aramon ou du Cagalou à Mouriès.

Dans l'état actuel des connaissances, on ne peut donc guère évaluer la diffusion et l'importance réelle de la pratique mise en évidence sur les sites nîmois du Mas des Abeilles II, de Kinépolis et du Mas de Vignoles. Elle pourrait avoir des racines plus anciennes comme le suggèrent la présence dans les tombes d'Ambrussum de tessons qui ne portent pas de trace de passage au feu mêlés aux résidus du bûcher (Dedet 1999 : 32) et une observation inédite portant sur au moins deux plats d'une tombe de la fin du IIIe s. av. J.-C. récemment fouillée sur le site d'Ensérune.

À Nîmes, ce geste apparaît surtout dans les sépultures comportant les ensembles mobiliers les plus importants (Mas des Abeilles-SP347 et SP290, Mas de Vignoles-SP3322, Carmes-SP3381), mais n'est pas absent des dépôts plus modestes (Kinépolis-SP6022).

Les récipients concernés sont très divers, mais les plus nombreuses occurrences concernent les assiettes et les plats (8 exemplaires et 3 incertains). Viennent ensuite les cruches (4 exemplaires et 4 cas incertains), les coupes et les coupelles (4 exemplaires), les pots (3 exemplaires et un cas incertain), les amphores (1 exemple et 2 incertains), les bols (2 cas incertains), les gobelets (2 cas incertains) et peut-être un cratère. Le bris concerne presque toujours au moins un vase du service de la boisson et un nombre variable de plats et de coupes, plus important cependant dans les tombes du milieu ou de la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C.

Dans la moitié des exemples sûrs ou probables et dans 3 cas incertains, les vases brisés et dispersés intentionnellement sont complets. Il est possible alors d'envisager que le bris, souvent limité dans ce cas à un élément de bord, a pu être effectué dans la fosse, au moment du dépôt, comme cela a été évoqué pour l'assiette n° 13 de la tombe SP3381 des Carmes (*cf. supra*). Les récipients pourraient avoir été brisés par percussion directe sur le sol de la tombe. Pour les autres vases, la fragmentation réalisée avant l'enfouissement s'est accompagnée d'une sorte de partage entre une partie destinée à la sépulture (ou déposée sur la couverture dans le cas des amphores) et une part dont on ignore la destination finale. Dans ce cas, la proportion dévolue à la sépulture est très variable, mais le plus souvent supérieure à 50 %. On observe que dans une même tombe peuvent être associés des vases brisés complets et d'autres incomplets.

Les modalités du bris sont tout aussi variées : certains objets sont très fragmentés, comme les vases de la tombe SP6022 de Kinépolis, les plats et la cruche de la tombe SP6039, ou les restes d'amphore sur la tombe SP3322 du Mas de Vignoles. Le plus souvent la fragmentation est réduite à deux ou trois éléments de tailles généralement inégales.

À l'intérieur de la sépulture, les morceaux disjoints d'un même récipient peuvent être superposés (SP290-n° 14, SP204-n° 5, SP347-n° 5 et 15 du Mas des Abeilles II), ou dispersés sur une distance plus ou moins importante. Dans la tombe SP6039 de Kinépolis, les fragments de plusieurs vases étaient regroupés en amas. Le plus souvent, les objets brisés sont étroitement associés aux vases entiers non fragmentés. Ainsi, la tombe SP1236 du Mas de Vignoles montre une pile de plats constituée alternativement de pièces complètes et de pièces lacunaires. Les fragments dissociés de la coupe n° 5 et du plat n° 15 de la tombe SP347 du Mas des Abeilles II reposaient respectivement sur un plat et une coupe, déposés intacts : traitements opposés et symétriques d'un couple de récipients qui n'est peut-être pas due au simple hasard.

Dans 14 cas sûrs ou probables sur 22, ces dépôts ont été placés sur le support aménagé dans la tombe ou sur la couverture (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.4), à l'exception parfois d'un ou deux petits fragments isolés déposés sur le fond (SP3322-n° 14, SP290-n° 1, SP290-n° 19, SP1236-n° 17, SP200-n° 5). En revanche, les vases brisés des tombes SP347 du Mas des Abeilles II et SP1236 du Mas de Vignoles (datées entre 60 et 40 av. J.-C.) apparaissent pour la plupart en fond de fosse. Dans ce dernier exemple, il semble même que les objets brisés (plats et fragments d'épée) ont été mis en place avant le reste du mobilier et même avant le dépôt de faune.

1.6.4. De la trace au geste funéraire (V. B.)

1.6.4.1. La question de l'utilisation des objets avant leur intégration dans le rituel funéraire

Les données issues des fouilles récentes ou de la documentation ancienne montrent que, pour une part au moins, les objets déposés dans les tombes ont subi diverses manipulations avant l'enfouissement (fig. 242). On ne reviendra pas ici sur la question d'un éventuel passage sur le bûcher qui a été traité dans un chapitre précédent. Le problème est de déterminer ce qui, parmi

Site-tombe	Chrono.	Nombre d'offrandes (tombes complètes)	Déformation	Lacunes	Bris avec dissociation ou dispersion	Perforation	Bris intentionnel
Beaucaire-Colombes-tombe 3	200-175	8	épée				
Nîmes-La Placette	175-150	9	épée	umbo, lance			
Sernhac-Lafoux	175-150	11		umbo			
Nîmes-La Ranquette	175-125	14	épée				
Nîmes-Octroi de Beaucaire	160-140	16	épée	umbo			
Nîmes-Kinépolis-SP6024	150-125	8					
Nîmes-Alphonse de Seyne	150-125	17	épée	umbo			
Nages-Gare	150-125	15		plat, urne, coupe-couvercle			coupe à anse
Nîmes-Villeperdrix	150-75		épée				
Nîmes-Mas de Vignoles-SP5051	150-75	3	umbo				
Nîmes-Kinépolis-SP6022	125-75	8	épée	coutelas, umbo, cruche, pot, amphore	cruche, pot, amphore		
Nîmes-Mas Neuf	125-75	8		umbo			
Saint-Siffret-Grand Champ	125-50			épée			
Beaucaire-Colombes-tombe 1	120-80	4		amphore			
Nîmes-Mas de Vignoles-SP3322	100-75	27	umbo, casque	fléau, cratère, grand pot amphore	1 (+ 2) cruches, amphore, (grand pot) (cratère)		
Nîmes-Mas des Abeilles II-SP290	100-75	31	épée, fer de lance	lance, umbo, chaîne, fléau, fibules, pot, (amphore)	épée, 1 (+1) assiettes, pot, (amphore)		
Beaucaire-Mas de Jallon	100-75	35		cruche, chaudron	bol		
Beaucaire-Colombes-tombe 5	100-75	22	épée				
Mouriès-Servanes 4	100-75	15	épée, poêlon	cruche en bronze			
Saint-Rémy-de-Provence-tombe 7	110-50	6		simpulum			
Nîmes-Mas des Abeilles II-SP204	100-50	8			coupe, cruche		
Nîmes-Valdegour	100-50	7	épée				
Beaucaire-Marronniers-tombe 17	100-30	21		amphores			
Nîmes-Carmes-SP3381	100-75	22		strigile, épée, umbo	applique		coup sur assiette
Nîmes-Mas de Vignoles-SP1236	75-50	18	épée	2 assiettes, plat, coupelle, (bol, gobelet)	épée, 2 assiettes, plat, coupelle, (bol, gobelet)		
Nîmes-Mail romain-tombe 225	75-50	11		2 cruches, patina			
Nîmes-Mail romain-tombe 226	75-50	8		coupe, 2 cruches			
Nîmes-Camplanier-tombe 1	75-50	21	épée, umbo	umbo			
Saint-Laurent-des-Arbres	75-50	12	épée, lance, (casque)	couteau, umbo			
Nages-Les Mourgues	75-25		épée	umbo			
Les Baux-La Catalane-tombe 27	70-30	18	simpulum, umbo	chaudron			
Nîmes-Kinépolis-SP6043	60-40	13		pointe de lance			
Nîmes-Mas des Abeilles II-SP347	60-40	22			2 plats, coupe, cruche		
Aramon-Paradis-tombe 6	60-40	16				coupe à anses, pot	
Mouriès-Servanes 3-tombe 7	60-40	12				vase à anses (ossuaire)	coup sur vase à anses (ossuaire)
Beaucaire-Marronniers-tombe 13	100-30	9		strigile, simpulum			
Aramon-Paradis-tombe 4	40-30	12				pot à anses (ossuaire)	forces
Paradou-L'Arcoule-tombe 8	60-20			simpulum, fourchette			
Paradou-L'Arcoule-tombe 1	30-20	23		simpulum, fourchette			
Nîmes-Kinépolis-SP6039	40-20	10		gobelet, coupe, 2 plats, assiette, cruche, (bol, assiette)	gobelet, coupe, 2 plats, assiette, cruche, (bol, assiette)		
Saint-Rémy-de-Provence-tombe 10	50-1		broche				
Saint-Rémy-de-Provence-tombe 11	50-1	10				cruche	
Boissières	30-10	20		fourchettes			
Saint-Rémy-de-Provence-tombe 1	30-10	7	passoire				
Nîmes-La Cigale	25-1	23		dolium			
Mouriès-Cagalou-fosse 10	Ier s.		simpulum	simpulum			
Saint-Rémy-de-Provence-tombe 6	Ier s.	12	candélabre	simpulum			
Nîmes-Cadereau-tombe 2	IIe-Ier s.		épée				
Nîmes-Pissevin-tombe 1	IIe-Ier s.	6	épée, lances				épée
Saint-Côme-et-Marvejols	IIe-Ier s.	7	épée, lance				
Nîmes-Les Fontilles	IIe-Ier s.		épées				
Sainte-Anastasie-Campagnac	IIe-Ier s.		épée				
Saint-Dionisy			(épée), lance				
Sainte-Cécile-les-Vignes			épée, lance				
Nîmes-Mas des Abeilles II-SP200	25-75	14			urne, cruche		
Nîmes-Mas des Abeilles II-SP268	25-75	20		couteau			

Fig. 242. Récapitulatif des manipulations d'objets dans les tombes du Midi de la Gaule aux IIe et Ier s. av. J.-C.

les différentes traces repérées, relève d'un usage domestique de plus ou moins longue durée, et ce qui résulte d'éventuels gestes funéraires. Si l'on peut sans trop de risque attribuer à la sphère funéraire les bris intentionnels, surtout s'ils s'accompagnent d'une dispersion des fragments, il est plus difficile de définir le contexte dans lequel les objets ont pu être utilisés. Hormis de rares exemples de réparation au plomb (exceptionnels à Nîmes en contexte funéraire), de traces d'usures attestées sur quelques objets (*cf. supra* : deuxième partie, chapitres 1.6.2.2 et 1.6.2.6.) et de becs de lampes profondément noircis (tout aussi rares à Nîmes), les stigmates relevés sur les vases pourraient témoigner d'une utilisation ponctuelle, par exemple dans le cadre du repas funéraire (stries de lames de couteau) ou d'une pratique de bris symbolique (petites lacunes).

Les trous de suspension (ou d'attache) et les graffites constituent des indices tout aussi ambivalents. Les premiers pourraient révéler une utilisation non fonctionnelle de certains plats ou coupes, ou bien un mode de rangement. Les seconds peuvent être interprétés comme des marques de propriété désignant un vase appartenant au défunt ou à l'un de ses proches. Il pourrait s'agir aussi de dédicaces pour des vases offerts au défunt au moment des funérailles, comme le suggère l'exemplaire trouvé dans une tombe du Mail Romain (*cf. supra* : chapitre 1.6.2.7). Dans cette hypothèse, les récipients placés dans la tombe ne seraient pas forcément issus des biens personnels du défunt. Ils pourraient avoir été apportés par les assistants, membres de sa famille ou de son entourage social et témoigner aussi bien d'un attachement que de liens de sociabilité. C'est l'interprétation retenue par Martin Milett à propos d'un ensemble funéraire du Ier s. ap. J.-C. à King Harry Lane, en Grande Bretagne (Milett 1993 : 266-267).

Néanmoins les indices disponibles ne semblent pas pouvoir s'inscrire dans un schéma interprétatif unique. Dans le cas de la tombe SP3381 des Carmes par exemple, le fait que 3 des 11 assiettes présentes dans la sépulture soient à la fois inscrites et munies de trous de suspension et/ou de traces de lame de couteau, leur confère un statut particulier. Cette spécificité ne transparaît pas cependant dans l'organisation du dépôt, puisque les plats en questions sont étroitement associés aux autres vases. Tout au plus remarque-t-on qu'ils sont en position plutôt centrale dans la pile de vases placée sur le meuble. Il est possible de lire ces différences comme la réunion dans la fosse de récipients ayant appartenus en propre au défunt (dont l'un est d'un type vraisemblablement obsolète à l'époque du dépôt), avec des poteries apportées ou acquises par les proches pour les funérailles. Dans ce cas particulier, il existe des indices permettant de penser que cet assemblage a été utilisé, peu avant l'enfouissement, pour présenter les aliments du repas funéraire (*cf. supra* : chapitres 1.6.2.6 et 1.6.2.7).

1.6.4.2. Traitement des objets impliqués dans le rituel funéraire

Si les objets, pour une partie au moins, ont bien été prélevés dans la sphère domestique, l'analyse des dépôts montre que leur introduction dans la sphère funéraire s'est parfois accompagnée d'un traitement spécifique. Les témoins les plus évidents de manipulations volontaires liées aux funérailles sont les perforations, uniquement documentées à Aramon et dans les Alpilles (*cf. supra* : chapitre 1.6.2.5), et surtout les déformations, les mutilations et les bris d'objets accompagnés d'une dispersion des fragments. À Nîmes, la fragmentation intentionnelle du mobilier apparaît au moins dans 13 des 17 sépultures pour lesquelles on dispose d'information de cet ordre (fig. 242).

Le ploiement des armes est attesté dans les sépultures du Midi depuis le VIe s. av. J.-C. au moins (Py 1990 : 783), notamment à Ensérune du Ve s. au IIIe s. et, avant le dernier quart du Ier s. av. J.-C., dans la région nîmoise (*cf. supra* : chapitre 1.6.2.1). Si la déformation intentionnelle des armes et le dépôt de mobilier cassé, déformé et incomplet sont également bien présents dans des contextes gaulois de la fin de l'Âge du Fer (Metzler *et al.* 1999 : 427-428), ils concernent principalement les restes de char, les armes, les amphores et les *dolia* (par exemple dans les nécropoles de Wederath et de Lamadelaine, en contexte trévire), beaucoup plus rarement la vaisselle. Dans ces régions, le bris et le ploiement des armes sont mis en parallèle avec les pratiques sacrificielles observées dans les sanctuaires guerriers celtiques (Metzler *et al*. 1991 : 142 ; Metzler *et al.* 1999 : 428). Il semblerait d'ailleurs que ce soit plutôt les rituels funéraires qui aient inspiré les pratiques cultuelles (Rapin 1993 : 297).

En revanche, la fréquence du bris intentionnel de la vaisselle non brûlée (près d'un vase sur cinq) constitue une spécificité de la série que nous avons pu étudier. On mesure encore mal son importance réelle dans les usages funéraires du Languedoc oriental. Il est toutefois légitime de penser que le peu d'écho de cette pratique dans la documentation publiée est à mettre sur le compte de l'ancienneté de la plupart des découvertes. Elle trouve d'ailleurs un prolongement dans les exemples de destructions volontaires de vaisselle métallique et des instruments du *symposion* dans les tombes de la rive gauche du Rhône (*cf. supra* : chapitre 1.6.2.1). En outre, l'exemple de la tombe récemment mise au jour sur le site d'Ensérune atteste de cet usage dès la fin du IIIe s. av. J.-C. et laisse entrevoir un développement plus ancien et peut-être plus large de ce trait culturel. En outre, les témoignages de bris intentionnels de vases (avec dispersion ou sous forme de simples lacunes) dans des tombes du Haut-Empire (tombe SP200 du Mas des Abeilles II, inhumations inédites du Mas des Abeilles II, tombes bûchers du Mas de Vignoles IX, et plusieurs sépultures de l'ensemble funéraire de la Céreirède à Lattes : Bel, Conche 2003 : 226) et, surtout, dans des contextes de l'Antiquité tardive (Manniez 1987 ; Manniez 1999), soulignent l'ancrage de cette pratique sur la très longue durée en Languedoc, comme dans les régions voisines. F. Blaizot et Chr. Bonnet ont ainsi pu mettre en évidence, avant nous, l'importance de ces gestes à partir de l'étude de tombes d'époque romaine et de l'Antiquité tardive découvertes dans la vallée du Rhône et en Auvergne (Blaizot *et al*. 2001 ; Blaizot 2002 : 751 ; Blaizot *et al.* sous presse). Si, dans

les contextes funéraires nîmois le bris intentionnel apparaît moins fréquemment aux Ier et IIe s. ap. J.-C. qu'à la période républicaine et se trouve même totalement absent de certains ensembles (par exemple de la nécropole inédite du 78, avenue Jean Jaurès), c'est sans doute que l'essentiel du mobilier étant passé par le feu, ce type de traitement est de fait plus difficile à mettre en évidence.

La question des lacunes est plus complexe, dans la mesure où on peut avoir affaire à des objets mutilés accidentellement dans un contexte domestique, reconvertis dans la sphère funéraire. Cette interprétation ne vaut guère cependant pour les pièces très lacunaires comme les amphores ou pour les objets métalliques robustes. L'association étroite entre les objets incomplets et ceux qui sont déposés intacts, mais aussi le caractère répétitif de certaines observations (par exemple l'état fragmentaire de la plupart des couteaux et d'une partie de la vaisselle métallique, retrouvés dans les tombes languedociennes ou provençales) sont autant d'indices du caractère délibéré du dépôt de pièces incomplètes. Certains vases brisés et dispersés sont également incomplets, voire lacunaires, ce qui démontre bien la réalité d'un tel usage, mais conduit également à reconsidérer l'interprétation habituelle d'une représentation symbolique de l'objet par un fragment (*pars pro toto* : Poux 1999 : 28-29). À partir des observations effectuées dans les tombes nîmoises se dessine en effet une séquence de gestes précédant et/ou accompagnant l'enfouissement : bris (et/ou déformation) d'objets en dehors de la sépulture, partage des fragments suivi d'une dispersion dans la tombe ou en dehors de la fosse, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'espace funéraire. Les dépôts lacunaires seraient alors la manifestation de cet éclatement du mobilier, d'un démantèlement inscrit dans une pratique élaborée et non d'un procédé économique de représentation symbolique d'objets déjà détruits, reconvertis dans la sphère funéraire. Cette séquence complexe de gestes pourrait trouver un écho dans les dépôts d'offrandes des puits toulousains (Vidal 1986 : 62 ; Vidal 2002 : 122). Dans la partie inférieure de ces puits apparaissent en effet des offrandes entières (40 %), ou incomplètes (18 %), des céramiques complètes brisées et dispersées intentionnellement (14 %), des associations de vases entiers et de vases incomplets (10 %), des vases intacts associés à des vases complets mais dispersés (9 %).

On observe que ces gestes de bris et de dispersion sont très comparables au traitement des restes osseux humains, tel que l'on propose de le restituer (*cf. supra*, deuxième partie chapitre1.2.). En l'état cependant, ces hypothèses reposent sur des présomptions, notamment dans la mesure où les niveaux de sols ne sont pas conservés. Par ailleurs, jusqu'à présent, la fouille des espaces funéraires n'a pas livré de structure annexe ayant pu recevoir les éléments absents des tombes. Fait exception néanmoins le fossé d'enclos FO207 du site du Mas des Abeilles II dont les deux comblements successifs ont livré des fragments de vases et d'amphores situés dans la même fourchette chronologique que l'enfouissement des tombes voisines SP290 et SP204 (*cf. supra* : première partie, chapitre 5.1.4.). Toutefois, aucune liaison n'a pu être établie entre le mobilier des tombes et les restes usés et très lacunaires trouvés dans le fossé. Il est possible qu'à la suite du bris, seule une partie des pièces concernées ait fait l'objet d'un partage et d'un enfouissement dans la tombe. Certaines d'entre elles pourraient avoir été entièrement conservées et disséminées hors de la sépulture, ce qui remettrait en cause la représentativité réelle du mobilier déposé dans la tombe, par rapport à l'ensemble des objets mis en jeu et manipulés au cours des funérailles.

Les observations réalisées sur d'autres sites funéraires de La Tène finale dans le nord de la Gaule semblent aller dans ce sens. Ainsi, la fosse P.7 de la nécropole de La Croizette à Acy-Romance (Ardennes) regroupait des vases fragmentés et incomplets, non recuits, interprétés comme des restes de vaisselle utilisée lors de repas, rituels ou non, au sein de l'enclos (Lambot et al. 1994 : 149). C'est également le sort réservé au mobilier exposé aux flammes du bûcher dans la nécropole de Lamadelaine, dont une partie seulement des fragments a été placée dans les tombes. Le reste, abandonné sur le sol, se trouve ensuite mêlé aux remblais des sépultures. Les auteurs notent cependant qu'« à l'opposé des amphores et des dolia (*cf. infra*), il n'y a aucun indice permettant de prouver un bris intentionnel pour les céramiques gauloises » (Metzler et al. 1999 : 391 et 428).

1.6.4.3. La place du bris intentionnel dans le rituel funéraire

L'analyse détaillée des données de fouille fait apparaître une variabilité importante de la quantité et de la qualité des objets concernés ainsi que des modalités de bris, de partage et de dispersion. Cette variabilité tient sans doute au fait qu'on ne perçoit qu'une partie des éléments impliqués. Elle pourrait aussi simplement signifier qu'il n'existe pas de système rigide et codifié, mais un cadre à l'intérieur duquel les gestes sont déclinés de manières différentes. Les rares données disponibles suggèrent notamment un possible lien entre la pratique du bris et la quantité de vases déposés dans la tombe (fig. 242).

Dans la mesure où les objets métalliques concernés sont essentiellement des armes (épées, *umbones*) c'est-à-dire des éléments de l'équipement personnel du défunt, on serait tenté d'interpréter l'ensemble du mobilier détruit volontairement comme les biens propres du sujet incinéré. La mise hors d'usage et le sacrifice symbolique de ces objets consacrent leur appartenance définitive au défunt, et les placent hors du monde des vivants et du monde profane (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.6.2.1.).

Toutefois, l'interprétation des vases brisés comme biens personnels du défunt ne s'accorde pas avec le fait qu'ils sont presque toujours exempts de trace d'utilisation, de graffite ou autres manipulations qui pourraient témoigner d'un usage domestique antérieur aux funérailles (fig. 242). La seule exception est un pot modelé dans la tombe SP6022 de Kinépolis, qui porte un graffite sur le col. Par ailleurs, ni la composition des

dépôts, ni leur disposition dans la sépulture ne font apparaître de réelles différences entre les objets ayant subi ce traitement particulier et les autres. Ils sont même parfois étroitement associés comme dans les tombes SP3381 des Carmes, SP1236 du Mas de Vignoles et SP347 du Mas des Abeilles II.

On est donc enclin à penser que les vases brisés ou non, complets ou non, ainsi regroupés, ont été mis en place au cours de la même séquence de dépôt et constituent un ensemble cohérent. Il pourrait s'agir de la vaisselle utilisée au cours du repas partagé symboliquement entre les vivants et le mort avant l'enfouissement. Les vases brisés et dispersés pourraient être ceux qui ont été attribués au défunt dans le cadre du repas funéraire. À l'appui de cette proposition, on observe que le bris (ou le dépôt partiel) d'objets concerne également, dans les tombes des Alpilles, les ustensiles et les vases en métal qui ont pu être utilisés au cours du banquet funéraire (fourchettes, *simpula*, poêlons, chaudrons : *cf. supra* : chapitre 1.6.2.1). La fragmentation et la dispersion des ustensiles qui participent pour une part au *symposion* est à rapprocher du traitement réservé aux ossements de poulet et d'agneau/cabri mis en évidence dans la sépulture SP3381. L'analyse de ces restes montre en effet qu'il pourrait s'agir de reliefs de repas désarticulés, incomplets (ce qui suppose un partage), et dispersés intentionnellement dans la tombe. Le repas funéraire destiné symboliquement à resserrer les liens de la communauté endeuillée, marque une phase de rapprochement entre le mort et les vivants (Thomas 1980 : 71). Il serait suivi de la destruction des récipients qui pourrait correspondre alors à un rite d'inversion et de séparation destiné à témoigner de la différence entre le mort (associé aux restes disloqués et éclatés) et les vivants (associés à la vaisselle en position fonctionnelle), comparable à ceux que J. Scheid décrit pour la fin de la République et le Haut-Empire dans un contexte culturel italique (Scheid 1984).

Dans les tombes de Nîmes, le bris de vase pourrait être symétrique (et complémentaire ?) de l'exposition aux flammes du bûcher d'une partie du mobilier, celle qui est destinée au défunt (Scheid 1984 : 130-131) plutôt que la part des vivants comme le propose Michel Bats (Bats 2002 : 288). Certes, la crémation des vases ou des restes alimentaires n'est pas (ou peu) attestée, mais elle a pu exister sans laisser de trace dans les tombes (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.2.3).

L'hypothèse d'une pratique de bris étroitement associée au repas funéraire n'en exclut pas d'autre. De fait, le caractère sacrificiel de tels gestes pourrait tout aussi bien évoquer des rites spécifiques à l'étape de l'enfouissement. Il s'agirait alors en quelque sorte de consacrer la sépulture par des offrandes aux dieux infernaux qui vont accueillir le défunt (Bats 2002 : 285) pour faciliter son passage dans l'au-delà. À l'intérieur de la sépulture, les objets brisés sont le plus souvent disposés sur le meuble ou le plateau, ou sur d'autres récipients. Dans les tombes SP347 du Mas des Abeilles II et SP1236 du Mas de Vignoles cependant, des vases fragmentés volontairement apparaissent sur le fond même de la fosse. Dans ce cas précisément, on pourrait avoir affaire aux gestes sacrificiels de consécration de la tombe évoqués plus haut. Sur le meuble où se trouvent les objets personnels et éventuellement, les os incinérés (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.4.2), pourrait être également placée la part du repas funéraire revenant au défunt.

Le dépôt d'amphore, limité à quelques éléments représentant une très petite partie du récipient, apparaît toujours en position haute dans la tombe : soit sur le meuble (tombes SP6022 de Kinépolis), ou sur la couverture (tombes SP3322 de Mas de Vignoles, SP3381 des Carmes). On observe que les rares exemplaires entiers trouvés dans des tombes nîmoises étaient dans une situation comparable comme dans les tombes de l'Octroi de Beaucaire et de la rue Alphonse de Seyne (Py 1981 : 141 et 153) et contrairement aux amphores de Beaucaire ou des Alpilles généralement placées sur le fond, en position fonctionnelle. Ces modes de dépôt trouvent des comparaisons dans les tombes du nord de la Gaule. La pratique de sabrage et décolletage illustrée par l'exemple de la sépulture 17 des Marronniers à Beaucaire est bien attestée dans d'autres contextes (Poux 2002 : 359), notamment dans la tombe de Dorton en Grande-Bretagne. M. Poux montre également que le vin dispensé en l'honneur du défunt est souvent représenté de manière symbolique sous la forme d'un dépôt fragmentaire de type *pars pro toto* (Poux 1999 : 28-29) dans les tombes du nord-est de la Gaule, par exemple à Cutry (Meurthe-et-Moselle) et à Lamadelaine (Luxembourg). Sur ce dernier site, les amphores et les *dolia* n'apparaissent qu'exceptionnellement en offrande dans les tombes. Ils se retrouvent dans les remblais des fosses ou réutilisés dans l'architecture des sépultures. Ils présentent en outre des stigmates d'une exposition au feu ainsi qu'un taux de fragmentation très important qui implique un bris intentionnel (Metzler *et al*. 1999 : 402-403).

La tombe aristocratique de Clémency a livré des amphores entières dans la chambre funéraire mais aussi des tessons isolés, volontairement brisés (Metzler *et al*. 1991 : 142), éparpillés en périphérie, au-dessus de la tombe et dans la chambre funéraire, mais aussi sur le sol de l'enclos (Metzler *et al*. 1991 : 38-39). Sur le couvercle de la chambre se trouvaient également quatre poteries complètes (deux bols, une écuelle, un vase à col rentrant), associées aux fragments d'une écuelle, d'un bol et d'une tuyère (Metzler *et al*. 1991 : 33). Selon J. Metzler le sort réservé aux amphores dans les nécropoles trévires, serait à interpréter « en termes de mutilation d'objets sortis du domaine du profane et que leur relation avec la mort rend inutilisable » (Metzler *et al*. 1999 : 429). Aux offrandes sacrificielles brûlées et/ou brisées liées à la crémation ou au culte du défunt et localisées dans l'enclos ou sur le tertre de la sépulture, s'opposeraient les objets personnels entiers déposés dans la chambre funéraire (Metzler *et al*. 1991 : 154).

Une telle opposition ne ressort pas des données issues des tombes de Nîmes, où les vases fragmentés apparaissent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la tombe. L'étape ultime de bris et de dispersion marquée par les restes d'amphores situés

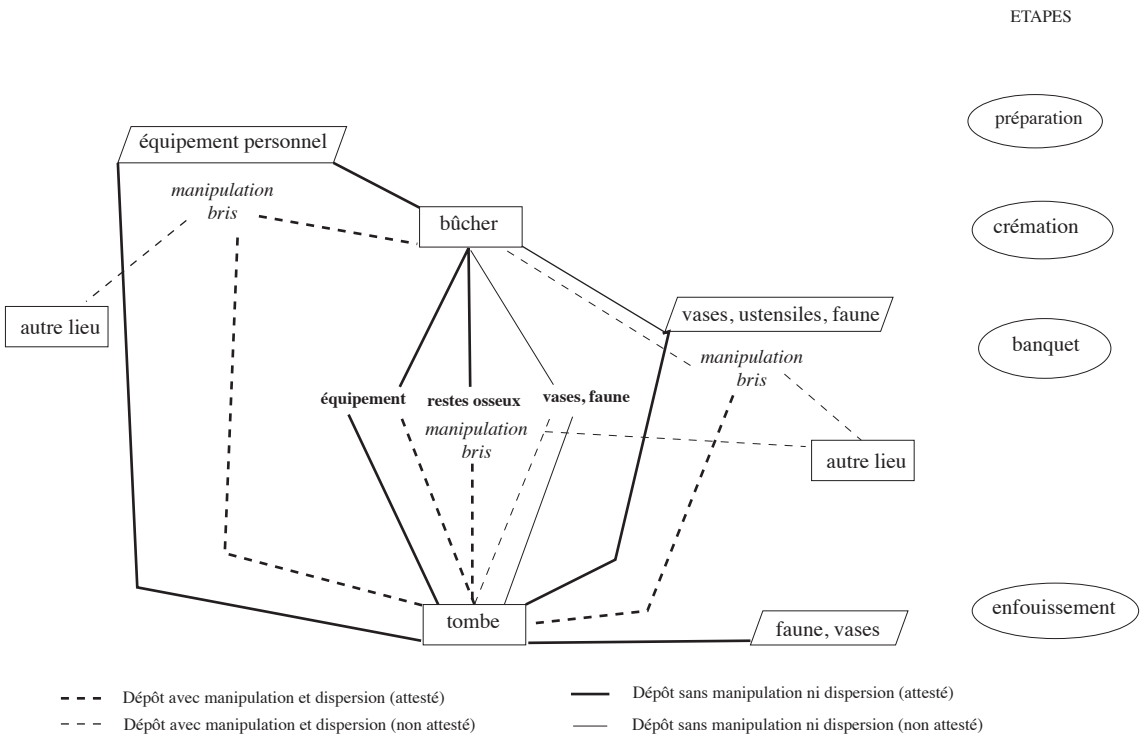

Fig. 243. Proposition de restitution des différentes étapes du rituel

au sommet des fosses pourrait correspondre à des libations effectuées après l'enfouissement, à l'issue des funérailles ou plus tard dans le cadre du culte funéraire. De tels rites sont bien documentés par les textes pour la sphère gréco-italique (Scheid 1984 : 133-134 ; Bats 2002 : 287 ; Daremberg *et al.* 1887-1919 : 1400, article *funus*). Une illustration archéologique en est fournie par la nécropole grecque à inhumations récemment mise au jour à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône) (Marino, Rigeade 2005 et 2005a). Un foyer associé à une olpé, ainsi que des concentrations de restes de vaisselle de cuisine grecque et d'amphores (massaliète et gréco-italique) ont ainsi été repérés, sur le sol de circulation dans l'environnement immédiat des tombes datées autour de 200 av. J.-C.

Sa réalité est moins bien établie en contexte gaulois. Dans certaines tombes de Lamadelaine cependant, des indices permettent de restituer des conduits à libation en matière organique (Metzler *et al*. 1999 : 435). Il est possible que le col fragmentaire retrouvé au sommet de la sépulture SP3322 du Mas de Vignoles ait été utilisé comme conduit, mais cette hypothèse ne s'accorde guère avec la disposition des fragments (*cf. supra*). En revanche, les amphores entières, mais couchées sur la panse, découvertes au niveau des dalles de couverture dans les tombes de l'Octroi de Beaucaire et de la rue Alphonse de Seyne à Nîmes, pourraient représenter le geste de libation et le vin répandu sur la tombe.

En fonction de leur localisation dans la tombe, les objets brisés pourraient donc être reliés à l'une ou l'autre des différentes étapes du rituel (fig. 243) : préparation du corps, crémation, repas, consécration de la tombe, enfouissement des objets du repas funéraire, libations liées au culte du défunt. Dans chaque sépulture, ces séquences se manifesteraient de manières différentes mais aussi certainement de façon très incomplète, ce qui rend difficile, voire impossible, la restitution des pratiques dans toute leur complexité.

1.7. La vaisselle, les ustensiles du repas et les objets du rituel funéraire (S. B., N. C., V. B.)

1.7.1. Des vases pour les aliments solides et pour les liquides (S. B.)

On peut désormais mieux appréhender la place qu'occupaient les différents récipients et ustensiles de cuisine en céramique ou en métal déposés dans les tombes à incinération du sud-est de la Gaule, en fonction de l'usage le plus courant qui en était fait. L'étude du mobilier funéraire mis au jour à une date récente favorise une telle analyse. Elle a été couplée à une reprise de la documentation concernant les découvertes faites à Nîmes, dans la basse vallée du Rhône mais aussi, pour élargir le champ d'étude, plus à l'est dans les Alpilles. Ces vases et ces instruments sont pour certains destinés à la préparation, au stockage ou à la cuisson des denrées solides et liquides. D'autres récipients ou ustensiles sont voués à la conservation, au mélange, au service ou à la consommation des mets et des boissons

à table. Un tel corpus de sépultures offre l'avantage de pouvoir mettre clairement en évidence, avec les objets répertoriés et à la suite des premières observations formulées par quelques chercheurs (Bats 1990 : 287-288 ; Genty, Feugère 1995), des différences régionales notables dans les rites funéraires pratiqués de part et d'autre du Rhône, dans les départements du Gard, des Bouches-du-Rhône et dans une moindre mesure du Vaucluse.

Ce sont trois groupes géographiquement cohérents qui ont été pris en compte. Ils totalisent 97 tombes datées du IIe et surtout du Ier s. av. J.-C. Il convient de préciser que tous les ensembles fouillés dans ces trois aires géographiques ne sont pas complets et que d'autres sépultures n'ont pas été prises en compte. Pour certaines d'entre elles en effet, la documentation à notre disposition est bien trop lacunaire, du fait de l'ancienneté des découvertes et parfois de la dispersion au fil du temps des collections, comme cela est le cas pour la nécropole de La Catalane aux Baux-de-Provence (Arcelin 1973). C'est aussi en raison d'un décalage quantitatif évident avec les trois groupes cités précédemment qu'il nous a semblé plus sage de ne pas utiliser les quelques sépultures fouillées dans la plaine de la Vaunage, non loin de Nîmes. On y recense en effet moins de dix ensembles, a priori tous incomplets. L'armement, les éléments de parure, les luminaires et l'*instrumentum* pour la toilette sont en toute logique exclus de cette étude et seront en partie traités dans le chapitre 1.7.5 Cela est également valable pour les vases ossuaires dont la fonction a été détournée dans la tombe. Ces derniers sont cependant répertoriés en annexe *(cf infra* : annexes 1 à 6). Dans les différents tableaux synthétiques associés à ce texte ou dans ceux, plus exhaustifs et présentés pour plus de commodité en fin d'ouvrage, les chiffres mentionnés entre parenthèses et précédés du signe + correspondent à des objets perdus et/ou à des dépôts incertains. Enfin, l'analyse des données s'effectuera en privilégiant, par tombe et par type de vase ou d'ustensile, l'addition des dépôts sûrs et incertains. Si on s'appuie exclusivement sur les dépôts les plus fiables, des pourcentages similaires sont en effet obtenus dans les trois groupes, ne modifiant guère l'interprétation des résultats.

Le premier groupe régional réunit donc les découvertes nîmoises étudiées ou souvent citées dans cet ouvrage (Py 1981 et Feugère *et al*. 1995). Le second rassemble les sépultures de la basse vallée du Rhône mises au jour sur le territoire des communes gardoises de Beaucaire (Dedet *et al*. 1974 ; Dedet *et al*. 1978 ; Garmy *et al*. 1981 ; Bessac *et al*. 1987), d'Aramon (Genty, Feugère 1995), de Sernhac (Py 1983), de Sauveterre et de Saint-Laurent-des-Arbres (Barruol, Sauzade 1969). Le dernier groupe, dit des Alpilles, est composé de tombes fouillées aux Baux-de-Provence (Arcelin 1980), à Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975), au Paradou (Arcelin 1979), à Mouriès (Royet, Verdin 2000 ; Marcadal, Féménias 2001 ; Marcadal, Pailler 2003) et à Cavaillon (Arcelin 1982). Chacun des corpus ainsi défini livre un nombre de sépultures et des quantités de mobilier en céramique et en métal assez comparables. On recense ainsi : pour le groupe de Nîmes, 34 lots qui renfermaient 276 dépôts (8 vases ou ustensiles par ensemble en moyenne) ; pour le groupe de la basse vallée du Rhône, 31 lots et 293 dépôts (9,5 en moyenne) ; pour le groupe des Alpilles, 32 lots et 210 dépôts (6,5 en moyenne).

Si on excepte les objets dont l'usage reste indéterminé tels que les « huit vases divers en céramique campanienne » dans la tombe 12 de la nécropole des Marronniers à Beaucaire (Dedet *et al*. 1978 : 93), deux grandes familles fonctionnelles de récipients ou d'ustensiles peuvent être individualisées. La première regroupe les objets destinés, soit à la préparation, au stockage et à la cuisson des aliments solides ou pâteux (plat à feu, couvercle, jatte ou écuelle, mortier, pot et fourchette à chaudron, fourchettes), soit au service et à la consommation de la nourriture (assiette, coupe, plat, couteau et fourchette à chaudron). La seconde, en relation avec l'eau, le vin ou une autre forme d'élément liquide, inclut les amphores. Elle se partage surtout en deux sous-groupes. D'un côté, les vases ou les ustensiles en terre cuite (cruche et olpé, vase balustre, cratère, vase à anses soudées et pot à deux anses) ou en métal (cruche, *simpulum*, situle, patère et passoire) qui, pour certains, ont été employés pour les ablutions ou dans le cadre du *symposion* pour le mélange et le service de la boisson. De l'autre, des récipients en céramique utilisés pour la consommation de breuvages (coupelle, bol, vase à anses, gobelet, pyxis et rhyton). L'interprétation du vase balustre comme vase à liquide est désormais bien admise (Guichard, Vaginay 1993 : 241-242 ; Genty, Feugère 1995 : 180 ; Metzler *et al*. 1999 : 333). Quant aux pyxides, connus à quelques exemplaires en céramique campanienne B ou B-oïde dans les tombes d'époque républicaine languedociennes et provençales, nous avons choisi de les considérer comme des vases à boire. M. Bats hésite sur la fonction à attribuer à ce type de récipient (vaisselle ou vase à onguents ?) (Bats 1988 : 142). En revanche, P.-Y. Genty le range dans la catégorie des vases à boire, cette forme annonçant indirectement d'après lui celle des gobelets à parois fines (Genty, Feugère 1995 : 181). Enfin, nous tenons à préciser que l'attribution fonctionnelle de ces objets se fonde sur leur emploi connu le plus courant et non sur l'usage qui en est fait parfois dans les sépultures régionales (*cf. infra* : chapitre 1.7.3). On songera par exemple à la coupe en campanienne A utilisée comme couvercle dans la tombe SP3322 du Mas de Vignoles.

Premières observations quantitatives et statistiques

D'une manière générale (fig. 244 et 245), les sépultures du groupe de Nîmes procurent principalement à une courte majorité, des vases et des ustensiles en relation avec les liquides (54,3 % du nombre total d'objets pris en compte ; 33 tombes sur 34 en contiennent). Il s'agit pour l'essentiel de cruches et d'olpés, mais également de coupelles et de vases à anses. On répertorie surtout pour la vaisselle et les instruments liés à la nourriture, un peu moins bien représentés (44,9 %), des pots pour le stockage et la cuisson, des assiettes et des coupes pour le

Tombes de Nîmes (34 références)	Pour les solides	Pour les liquides	Usage indét.	Total	Tombes de la b. vallée du Rhône (31 références)	Pour les solides	Pour les liquides	Usage indét.	Total	Tombes des Alpilles (32 références)	Pour les solides	Pour les liquides	Usage indét.	Total
Nîmes - La Placette	2	4		6	Beaucaire - t. 3 Colombes	3			3	Paradou - t. 2 de l'Arcoule	5			5
Nîmes - Octroi de Beaucaire	1(+2)	1(+2)		2(+4)	Sernhac - Atila	5	5		10	Paradou - t. 4 de l'Arcoule	1			1
Nîmes - La Ranquette	2	7		9	Beaucaire - t. 4 Colombes	1	1		2	Paradou - t. 6 de l'Arcoule	1			1
Nîmes - Kinépolis SP6024	4	3		7	Beaucaire - t. 1 Colombes	7	2		9	Les Baux - t. 28 la Catalane	1			1
Nîmes - Alphonse de Seyne	7	6		13	Beaucaire - t. 12 Marronniers	3(+4)	4(+1)	(+8)	7(+13)	Saint-Rémy-de-Prov. - t. 3	7	3(+1)		10(+1)
Nîmes - 9 rue Villeperdrix		1		1	Beaucaire - t. 13 Marronniers	2(+1)	(+2)		2(+3)	Saint-Rémy-de-Prov. - t. 7	1	2		3
Nîmes - Vignoles SP5051		1		1	Beaucaire - t. 21 Marronniers	3(+8)	2		5(+8)	Mouriès - t. 1 Servanes 3	4	2		6
Nîmes - Vignoles FS5046		1		1	Beaucaire - t. 17 Marronniers	5(+5)	4(+2)		9(+7)	Mouriès - t. 1-2 du Cagalou	1			1
Nîmes - Vignoles SP3065	1	2		3	Beaucaire - t. 5 Colombes	9(+1)	5		14(+1)	Saint-Rémy-de-Prov. - t. 4	4	(+2)	(+1)	4(+3)
Nîmes - Mas Neuf	4	(+1)		4(+1)	Beaucaire - Mas de Jallon	14	13		27	Saint-Rémy-de-Prov. - t. 5	5(+1)	2(+4)		7(+5)
Nîmes - t. 5 des Carmes	2			2	Aramon - La Grande Palun	5	3		8	Saint-Rémy-de-Prov. - t. 6	5(+1)	3(+1)		8(+2)
Nîmes - Kinépolis SP6022	3	1(+1)		4(+1)	Sauveterre	5	2		7	Saint-Rémy-de-Prov. - t. 8	4	1		5
Nîmes - Chemin de Valdegour	1	3		4	Beaucaire - t. 19 Marronniers	26	11		37	Saint-Rémy-de-Prov. - t. 10	1(+1)	2	(+1)	3(+2)
Nîmes - St. 1 Viol-du-Plan	2	1(+2)	(+1)	3(+3)	St-Laurent-des-Arbres	4	3		7	Mouriès - t. 7 Servanes 3	6	4		10
Nîmes - St. 2 Viol-du-Plan	(+1)	(+2)		(+3)	Aramon - t. 6 du Paradis	7	5		12	Saint-Rémy-de-Prov. - t. 1	2	3(+1)		5(+1)
Nîmes - Vignoles SP3322	7	12		19	Aramon - t. 4 du Paradis	6	3		9	Saint-Rémy-de-Prov. - t. 9	4	1		5
Nîmes - MDA SP290	11	6(+1)		17(+1)	Aramon - t. 1 du Paradis	1	2		3	Mouriès - t. Servanes 4	5	5(+1)		10(+1)
Nîmes - Carmes SP3381	12	2(+1)		14(+1)	Beaucaire - t. 2 Marronniers	3(+1)	4(+1)		7(+2)	Mouriès - t. 13 du Cagalou	2			2
Nîmes - t. 1 Camplanier	2	8(+4)		10(+4)	Beaucaire - t. 6 Marronniers	1(+3)	3(+2)		4(+5)	Mouriès - t. 27 du Cagalou	4			4
Nîmes - t. 2 Camplanier	1	2(+2)		3(+2)	Beaucaire - t. 1 du Sizen	6	4		10	Saint-Rémy-de-Prov. - t. 2	5	1(+2)		6(+2)
Nîmes - Mail Romain t. 225	4	3		7	Beaucaire - t. 18 Marronniers	7	3		10	Saint-Rémy-de-Prov. - t. 11	7	1(+1)		8(+1)
Nîmes - Mail Romain t. 226	3	4		7	Beaucaire - t. 5 Marronniers	(+10)	1(+1)		1(+11)	Saint-Rémy-de-Prov. - t. 13	3		1	4
Nîmes - Marché aux Bestiaux	1	9		10	Beaucaire - t. 4 Marronniers	4			4	Mouriès - t. 16 du Cagalou	5	2	2	9
Nîmes - MDA SP204	2	4		6	Beaucaire - t. 1 Marronniers	1(+6)	(+1)		1(+7)	Mouriès - t. 8 Servanes 3	4	2		6
Nîmes - MDA SP366	1	3		4	Aramon - t. 12 du Paradis	3	4		7	Paradou - t. isolée de l'Arcoule	2	2		4
Nîmes - Vignoles SP1563	8(+1)	1(+4)		9(+5)	Aramon - t. 5 du Paradis	2	3		5	Les Baux - t. 27 la Catalane	8(+2)	3(+2)		11(+4)
Nîmes - Kinépolis SP6043	3(+1)	3(+1)	(+1)	6(+3)	Aramon - t. 7 du Paradis		4		4	Paradou - t. 8 de l'Arcoule	3	2		5
Nîmes - Vignoles SP1236	7	8(+1)		15(+1)	Aramon - t. 8 du Paradis		1		1	Paradou - t. 1 de l'Arcoule	10	4	1	15
Nîmes - MDA SP347	8	13		21	Aramon - t. 3 du Paradis		2		2	Mouriès - t. 3-4 Servanes 3	18	3		21
Nîmes - Kinépolis SP6039	3(+2)	3(+1)		6(+3)	Aramon - t. 2 du Paradis	1	3		4	Les Baux - t. 29 la Catalane	1			1
Nîmes - MDA SP2054	2	2		4	Aramon - t. 10 du Paradis	1	1	3	5	Les Baux - t. 30 la Catalane	1			1
Nîmes - La Cigale	9	10		19						Cavaillon	1	2	3	6
Nîmes - t. 2 Pissevin		2		2										
Nîmes - MDA SP374	4	1		5										
TOTAL	117(+7)	127(+23)	(+2)	244 (+32)	**TOTAL**	135(+39)	98(+10)	3(+8)	236 (+57)	**TOTAL**	131(+5)	50(+15)	7(+2)	188(+22)

Fig. 244. Répartition fonctionnelle des vases et ustensiles (vases ossuaires exclus). Les chiffres mentionnés entre parenthèses et précédés du signe + correspondent à des objets perdus et/ou à des dépôts incertains.

service et la consommation des aliments. Le groupe de la basse vallée du Rhône est dans une situation quelque peu différente. Les vases ou instruments en relation avec les aliments solides ou pâteux y sont les plus nombreux (59,4 %), renvoyant surtout, avec les assiettes, les coupes, les plats et les couteaux, au service et à la consommation collective ou individuelle. Pour les liquides, la vaisselle et les ustensiles mobilisent 36,9 % des dépôts référencés, une place particulière étant réservée aux cruches et aux olpés. Plus à l'est, le corpus de mobilier associé au groupe des Alpilles est, presque aux deux tiers, composé de vases et d'instruments pour la nourriture (pots, assiettes et coupes en majorité) attestés dans toutes les sépultures référencées. Cruches, coupelles et *simpula* sont les objets liés aux denrées liquides (30,9 %) les plus fréquents dans cette zone géographique. Quel que soit le groupe régional analysé, le principal point commun réside donc dans la présence massive, souvent exclusive, des récipients et des ustensiles en relation avec la nourriture ou la boisson. Le croisement de ces données de base met aussi en évidence dans le rituel des funérailles des disparités régionales non négligeables, telle l'inversion du rapport vases à solides/vases à liquides entre le groupe de Nîmes d'un côté, la basse vallée du Rhône et les Alpilles de l'autre.

Une analyse plus détaillée de la distribution, dans ces 97 sépultures, des pièces en céramique et en métal met en lumière d'autres clivages (*cf. infra* : annexes 1 à 6). Ainsi, d'ouest en est le dépôt de mobilier métallique va en se renforçant (*cf. infra* : cha-

pitre 1.7.4). Il est présent dans seulement 3 tombes sur 34 à Nîmes (5 ustensiles, soit 1,8 % du nombre total de dépôts référencés), dans 12 sépultures sur 31 pour la basse vallée du Rhône (21 ustensiles, soit 7,2 %) et dans 21 tombes des Alpilles sur 32 (34 ustensiles, soit 16,2 %). Des différences s'observent aussi quant au type même d'objet en métal déposé dans les ensembles de la basse vallée du Rhône et des Alpilles, sans lien de cause à effet toutefois : le premier groupe livre 4 situles mais pas de fourchettes ; le second 4 fourchettes mais pas de situles. Des décalages quantitatifs existent aussi entre les trois groupes si l'on se réfère à la fonction des récipients et des ustensiles en céramique ou en métal placés en dépôt dans les sépultures. En effet, on a déposé plus d'objets liés au service et à la consommation de la nourriture que de vases employés pour la préparation, le stockage ou la cuisson des aliments solides ou pâteux dans les tombes de la basse vallée du Rhône (83,9 % des sépultures référencées) qu'à Nîmes ou dans les Alpilles (respectivement 55,9 % et 59,4 %). Dans le même esprit, les vases à boire ont été un peu plus privilégiés que les récipients et ustensiles employés pour le stockage, le mélange et le service de la boisson dans la basse vallée du Rhône (35,5 % des tombes retenues) qu'à Nîmes (20,6 %) ou surtout dans les Alpilles (6,2 %). Globalement, les sépultures de la basse vallée du Rhône se caractérisent donc par la volonté de la part des proches du défunt de laisser une plus grande place, que ce soit pour la nourriture ou pour la boisson, aux vases et aux ustensiles étroitement liés au service et à la consommation individuelle ou collective de ces produits.

À l'échelle du récipient ou de l'ustensile, on constate que pour les aliments solides ou pâteux, les pots destinés au stockage ou à la cuisson sont mieux représentés dans les Alpilles que dans la basse vallée du Rhône et, dans une moindre mesure, qu'à Nîmes. Si l'on raisonne sur leur taille, un peu moins de la moitié des pots déposés dans les tombes des Alpilles mesure moins de 15 cm de hauteur, contrairement à ce que l'on peut observer dans les deux autres groupes régionaux. D'autre part, le groupe nîmois est le seul à posséder des pots dont la hauteur excède les 30 cm. La situation est un peu plus contrastée pour d'autres objets d'usage commun, beaucoup moins fréquents dans les sépultures tels les couvercles, les jattes et les écuelles. Ils sont plutôt présents dans les Alpilles et dans la basse vallée du Rhône, un seul couvercle étant attesté à Nîmes dans la tombe de la Cigale. Inversement, le dépôt de plats à feu d'origine ou de type italique est connu en faible quantité sur la rive droite du Rhône (au nombre de six, aussi bien à Nîmes que dans la basse vallée du Rhône), mais il est inexistant dans les sépultures référencées du groupe des Alpilles. Pour les formes ouvertes (assiettes, coupes et plats) destinées au service et à la consommation des mets solides ou pâteux sur la table, les pourcentages sont de 29,7 % du nombre total de dépôts de mobilier à Nîmes contre 42,6 % dans la basse vallée du Rhône et 35,2 % dans les Alpilles. Les assiettes sont les plus nombreuses dans les trois cas, mais la basse vallée du Rhône se distingue toutefois des deux autres groupes par la place des plats qui y concentrent en effet 20,8 % du nombre total d'assiettes, de coupes et de plats, contre 6,1 % à Nîmes et 2,7 % seulement dans les Alpilles.

Type d'offrande Nîmes	**nb**	**%**
Pour la nourriture	124	44,9%
Pour la boisson	150	54,3%
Usage indéterminé	2	0,7%
Type d'offrande basse vallée du Rhône	**nb**	**%**
Pour la nourriture	174	59,4%
Pour la boisson	108	36,9%
Usage indéterminé	11	3,7%
Type d'offrande Alpilles	**nb**	**%**
Pour la nourriture	136	65%
Pour la boisson	65	30,9%
Usage indéterminé	9	4,3%

Fig. 245. Répartition fonctionnelle synthétique (vases ossuaires exclus)

Pour les denrées liquides, Nîmes se distingue des deux autres groupes régionaux par une proportion nettement plus élevée de cruches et d'olpés destinées au stockage et au service des liquides. Présentes dans 31 ensembles nîmois sur 34, elles mobilisent 25,4 % du nombre total de dépôts de mobilier. L'absence étonnante de ce type de récipient dans la sépulture SP3381 des Carmes pourrait s'expliquer par le dépôt hypothétique d'un conteneur en matériau périssable de type outre ou tonnelet dans un angle de la tombe (*cf. supra* : première partie, chapitre 1.3). Ces données peuvent être opposées à celles de la basse vallée du Rhône (22 sépultures sur 31, 12,6 % des vases et ustensiles) et des Alpilles où 15 ensembles seulement sur 32 en contiennent (12,4 % des dépôts, en incluant une cruche en métal déposée dans la tombe de Servanes 4 à Mouriès). En toute logique, le dépôt de vases à boire se raréfie aussi progressivement d'ouest en est. On le rencontre à Nîmes dans 25 tombes sur 34 (61 dépôts, soit 22,1 %), dans 24 sépultures sur 31 de la basse vallée du Rhône (42 dépôts, soit 14,3 %) et dans seulement 13 tombes des Alpilles (16 dépôts, soit 7,6 %). Les coupelles sont les vases à boire les plus nombreux, aussi bien dans la basse vallée du Rhône que dans les Alpilles, tandis qu'elles marquent le pas, à Nîmes, face aux vases à anses légèrement plus fréquents (*cf. infra* : chapitre 1.7.3). Il convient de noter, entre autres disparités régionales, que ces derniers sont seulement au nombre de 9 dans la basse vallée du Rhône, alors qu'on en dénombre 25 à Nîmes et qu'ils sont totalement absents dans les sépultures référencées des Alpilles. Dans le même esprit, on observe un net clivage entre Nîmes et les deux autres groupes pour les dépôts

en céramique ou en métal, employés initialement pour mélanger la boisson, que sont le cratère, le vase à anses soudées, le pot à deux anses, la situle et le *simpulum*. L'un ou l'autre de ces objets est en effet attesté dans seulement 4 tombes sur 34 à Nîmes (4 dépôts, soit 1,4 % du nombre total de vases ou d'ustensiles), contre 12 sépultures sur 31 dans la basse vallée du Rhône (17 dépôts, soit 5,8 %) et 13 ensembles sur 32 dans les Alpilles (14 dépôts, soit 6,6 %). Il est possible de raisonner en terme chronologique pour ces témoins matériels réels ou symboliques du *symposion* (*cf. infra* : chapitre 1.7.4). On observe en effet qu'ils n'apparaissent pas dans les sépultures référencées datées du IIe s. av. J.-C., même si les tombes sont peu nombreuses pour ce siècle, quel que soit le groupe régional considéré. Les premiers indices d'une telle pratique sont perceptibles au début du Ier s. dans des sépultures riches en mobilier à Nîmes (SP3322 du Mas de Vignoles), dans la basse vallée du Rhône (sépulture du Mas de Jallon) et peut-être aussi dans les Alpilles (tombe de Servanes 4 à Mouriès). Ces témoins du *symposion* persistent dans les trois groupes régionaux, parfois en tout petit nombre, jusque dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C.

De leur côté enfin, les amphores montrent, d'un groupe à l'autre et pour les ensembles pris en compte dans ce corpus, une réelle stabilité quantitative et statistique : 8 tombes sur 34 et 2,9 % du nombre total de dépôts à Nîmes ; 6 tombes sur 31 et 3,4 % dans la basse vallée du Rhône ; 7 tombes sur 32 et 3,3 % dans les Alpilles.

Répartition fonctionnelle des vases dans les tombes pauvres ou riches en mobilier

Si l'on raisonne désormais sur les lots complets ou sur ceux qui ont des chances de l'être (29 tombes à Nîmes, 13 dans la basse vallée du Rhône, 23 dans les Alpilles), d'autres détails apparaissent, confirmant voire précisant les observations qui ont pu être faites précédemment et sans liens apparents avec la pauvreté ou la richesse supposée des sépultures.

En effet, pour les tombes les moins bien dotées quantitativement en vaisselle ou en ustensiles (nombre de dépôts de ce type inférieur ou égal à 5), certaines catégories d'objets ont eu selon les régions plus de succès que d'autres. Ainsi, sur dix tombes du groupe de Nîmes ayant livré au mieux cinq récipients ou ustensiles, 9 sépultures contiennent au moins une cruche, 4 au moins un vase à boire et 3 au moins un pot. Ce rapport s'inverse dans les Alpilles où, sur huit tombes, toutes dépourvues de vases à boire, une seule contient une cruche ou un vase balustre et 7 livrent au moins un pot. Les tombes de la basse vallée du Rhône référencées et pauvres en mobilier sont encore plus limitées en nombre (5 sépultures). Trois d'entre elles contiennent au moins une cruche, 4 au moins un vase à boire, aucune ne possède de pot. Ces données laissent supposer une attention plus particulière portée au dépôt de cruche(s) dans les tombes de Nîmes les plus modestes en apparence (SP5051 et SP3065 du Mas de Vignoles par exemple), l'accent étant mis pour celles des Alpilles sur les pots et au détriment des vases à liquides (tombe 13 du Cagalou à Mouriès par exemple). Par ailleurs, l'association de vases destinés à la consommation de la nourriture et de la boisson est effective dans 3 cas sur 10 à Nîmes, 3 cas sur 5 dans la basse vallée du Rhône, mais aucun dans les Alpilles. Cela tendrait à montrer qu'on accorde peu d'importance, malgré quelques variations régionales, à rassembler dans ce type de tombes un nombre minimal de récipients indispensables au repas funéraire. Des exceptions existent toutefois. Ainsi, dans la nécropole du Paradis à Aramon, chaque sépulture contient « quelle que soit sa date, une urne cinéraire, une assiette individuelle, une cruche et un petit vase à boire » (Genty, Feugère 1995 : 183-184). Il convient également de signaler que la pauvreté affichée de ces sépultures, du moins à nos yeux, n'empêche pas le dépôt d'objets luxueux, ou en tout cas moins courants, et que l'on s'attendrait à rencontrer de préférence dans des ensembles plus conséquents. On trouve ainsi une amphore, au statut malgré tout incertain, dans une sépulture qui livre au mieux cinq vases ou ustensiles à Nîmes (SP6022 du Kinépolis). Un *simpulum* est associé à une lampe dans la tombe 7 de Saint-Rémy-de-Provence qui procure seulement quatre dépôts.

Les lots de mobilier les plus abondants, complets ou susceptibles de l'être (nombre de récipients ou d'ustensiles supérieur ou égal à 10), mis au jour à Nîmes (9 ensembles), dans la basse vallée du Rhône (4) et dans les Alpilles (7), montrent inévitablement une plus grande variété des dépôts, tant entre les différents groupes qu'au sein d'une même entité régionale. Cela n'empêche nullement un renforcement de certains particularismes. Les sept tombes des Alpilles contiennent par exemple toutes au moins un couteau, contre 2 sépultures sur 9 à Nîmes. Si on l'oppose aux sépultures moins bien dotées, la présence de cruches, de vases à boire et de pots a cependant tendance à se généraliser aux trois groupes régionaux. Ainsi, pour les Alpilles, 5 tombes « riches » sur 7 contiennent désormais au moins un vase à boire. Ce type de mobilier est attesté dans toutes les tombes de Nîmes et de la basse vallée du Rhône prises ici en compte. Le caractère presque systématique du dépôt de vases à boire dans ces sépultures ne signifie pas pour autant la disparition, pour ce modèle de récipients, de disparités régionales. Pour ces tombes, on compte en effet de 1 à 7 vases à boire par tombe à Nîmes, de 1 à 3 vases à boire dans la basse vallée du Rhône, mais seulement 1 ou 2 dépôts de ce type dans les sept sépultures des Alpilles. À l'identique, alors qu'une seule tombe « pauvre» des Alpilles sur 8 disposait d'une cruche ou d'un vase balustre, ce sont désormais 6 sépultures « riches » sur 7 qui en contiennent. Cependant, dans le meilleur des cas (tombe 5 de Saint-Rémy-de-Provence), ce sont trois vases à liquide de ce type qui ont été déposés dans la tombe, chiffre inférieur de moitié à ceux des ensembles les mieux lotis de Nîmes, avec un maximum de six pièces dans la tombe 1 du quartier de Camplanier et SP347 du Mas des Abeilles II. Ce qui distingue donc aussi ces groupes régionaux, ce n'est plus seulement dans les ensembles bien dotés la présence ou l'absence d'une région à l'autre d'un récipient ou

Période	Nîmes			basse vallée du Rhône			Alpilles		
	Tombe	Stockage liquides	Vase(s) à boire	Tombe	Stockage liquides	Vase(s) à boire	Tombe	Stockage liquides	Vase(s) à boire
175 à 125	La Ranquette	5c	2						
	Alphonse de Seyne	3c, 1b, 1a	1						
125 à 75	SP3322	4c, 1a	6	T. 1 des Colombes	1a	1			
	SP290	4c, 1b, 1a	1	Mas de Jallon	5c, 1b, 2a	2			
	SP3381	1a + ?	2						
100 à 50	Marché aux Bestiaux	4c, 1b	3	T. 19 des Marronniers	3c, 2a	3	T. 3 de Saint-Rémy	1c, 1b, 1a	0
							T. 5 de Saint-Rémy	3c, 1a	1
							T. 6 de Saint-Rémy	1c, 1a	1
							T. 7 de Servanes 3	1c	2
75 à 25	SP1563	3c	2	T. 6 du Paradis	2c	3	T. 3-4 de Servanes 3	1a	2
	SP1236	5c	4	T. 4 du Paradis	1c	2	T. 2 de Saint-Rémy	2c	1
	SP347	6c	7				T. 1 de l'Arcoule	2c	1
							T. 27 de la Catalane	2c	0
25 à 1	La Cigale	3c	5	T. 1 du Sizen	2c	2			

Fig. 246. Distribution des vases pour le stockage et la consommation des boissons dans quelques sépultures (vases ossuaires exclus). Abréviations : c = cruche, b = vase balustre, a = amphore.

d'un ustensile, mais aussi la quantité de dépôts par type d'objet que les proches du défunt choisissent de déposer dans la tombe au moment des funérailles.

L'adoption de nouvelles habitudes alimentaires dans une société en cours de romanisation touche certainement en premier lieu les classes les plus aisées de la population et elle est parfois visible dans les sépultures. Cette forme d'acculturation par la cuisine influence peut-être le choix de certains récipients destinés à être mis en place dans les sépultures à Nîmes et dans la basse vallée du Rhône. Ainsi, les plats à feu d'origine ou de type italique employés pour cuire au four du pain, des galettes, des gâteaux ou des tourtes (Bats 1988 : 69 ; Dufaÿ *et al*. 1997 : 130) coexistent dans plusieurs tombes « riches » avec des pots destinés au moins depuis la protohistoire aux préparations culinaires bouillies (SP3322 du Mas de Vignoles, tombes 4 et 6 de la nécropole du Paradis à Aramon). Fait nouveau, ils apparaissent, vers le milieu du Ier s. av. J.-C., comme les seuls vases de cuisson que l'on choisit de placer dans quelques sépultures à Nîmes (SP1563 et SP1236 du Mas de Vignoles, SP347 du Mas des Abeilles II). Ce type d'ustensile est également bien implanté à la même période dans la nécropole du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 183). L'absence des plats à feu dans les sépultures des Alpilles pourrait alors s'expliquer par d'autres habitudes alimentaires, par des pratiques funéraires plus rigides sur certains aspects ou par une certaine forme de résistance à l'arrivée de ces nouveaux ustensiles de cuisine, même si cela paraît bien difficile à admettre dans l'une des zones les plus hellénisées du sud de la Gaule.

Si l'on s'appuie sur les sépultures les mieux dotées en récipients et en ustensiles, on peut aussi s'interroger sur le nombre d'assiettes et dans une moindre mesure de coupes qui contraste fréquemment avec les quantités de vases à boire que l'on observe dans certaines tombes. Les lots les plus parlants à ce sujet sont ceux de la sépulture SP3381 des Carmes (11 assiettes et 1 coupe pour 1 coupelle et 1 bol), du Mas de Jallon (9 assiettes et 1 coupe pour 1 coupelle et 1 bol) et de la tombe 19 de la nécropole des Marronniers (19 assiettes et 2 coupes pour seulement 1 coupelle, 1 vase à anses et 1 gobelet). L'inverse se produit moins souvent et jamais dans de telles proportions, si l'on excepte la tombe SP3322 du Mas de Vignoles (6 vases à boire pour 2 coupes), puisque le nombre d'assiettes et de coupes est systématiquement supérieur à celui des vases à boire dans les 7 sépultures des Alpilles prises ici en compte. Il est aussi plus élevé dans 3 tombes « riches » sur 4 de la basse vallée du Rhône et dans 5 ensembles sur 9 à Nîmes. Dans le même esprit, il faut aussi s'interroger sur le décalage qui existe dans plusieurs sépultures entre d'un côté le nombre de récipients, souvent de bonne contenance (voir par exemple le gabarit des cruches dans les tombes SP347 du Mas des Abeilles II et SP1236 du Mas de Vignoles), destinés au stockage et au service de la boisson et de l'autre la quantité parfois dérisoire de vases à boire. Sans commenter outre mesure les données à notre disposition (fig. 246), il faut d'emblée préciser que des exceptions existent encore, comme la tombe SP3322 du Mas de Vignoles, peut-être aussi SP3381 des Carmes où l'on note l'association d'une amphore et d'un possible conteneur en matériau périssable. Le grand nombre de récipients de stockage, couplé à une petite quantité de vases à boire, trouve visiblement comme limite chronologique basse le milieu, voire le troisième quart du Ier s. av. J.-C. Dans la seconde moitié du Ier s. en effet, le rapport récipients pour le stockage/vases à boire a tendance à s'équilibrer (tombe 1 du Sizen), parfois à s'inverser (tombe de la Cigale). L'arrêt des importations d'amphores italiques ne justifie pas à lui seul de tels changements, d'autant qu'aucune autre amphore ne vient les relayer jusqu'au changement d'ère dans les tombes languedociennes et provençales étudiées (*cf. infra* : chapitre 4.1.2.4). De plus, dans plusieurs cas, et même en écartant ces conteneurs italiques, des déséquilibres persistent dans les sépultures les plus anciennes que sont la tombe de la rue Alphonse de Seyne, SP290 du Mas des Abeilles II et la sépulture du Mas de Jallon.

Il faut donc se demander si une évolution ne s'opère pas autour du milieu ou du troisième quart du Ier s. av. J.-C. dans les pratiques funéraires régionales. Les sépultures les mieux documentées antérieures à cette période offriraient l'image d'un repas funéraire où le nombre élevé d'assiettes et de coupes serait en relation, soit avec le nombre de participants à la cérémonie, soit avec la diversité des plats (au sens de préparation culinaire) partagés entre les convives. Les reliefs du repas seraient ensuite déposés en offrandes dans la tombe (*cf. infra* : chapitre 1.7.6). Il pourrait en être de même pour le vin (ou pour d'autres boissons ?), présent en quantité appréciable. Celui-ci a pu être bu par des convives se partageant un nombre très réduit de vases à boire, utilisant des récipients qui ne feront pas l'objet d'un dépôt dans la sépulture ou, pourquoi pas, venant à la cérémonie avec leur propre vase à boire. Un ou plusieurs objets de ce type, représentant la part dévolue au défunt (et/ou aux dieux ?), seraient en fait placés dans la sépulture en accompagnement de récipients à liquides encore pleins, entièrement ou partiellement vidés de leur contenu. À Nîmes, le vase à anses semble être l'objet le plus en mesure de s'apparenter à ce que l'on réserve au mort. Il est en effet présent en un ou parfois deux exemplaires dans 7 des 9 tombes « riches » prises ici en compte, surtout sous la forme du bol à anses en boucle en campanienne B ou B-oïde de type Pasquinucci 127 (*cf. infra* : chapitre 1.7.3). Pour expliquer le nombre parfois élevé de vases à boire mis en place dans certaines sépultures, en particulier SP3322 du Mas de Vignoles, on peut se demander s'ils ne marquent pas des étapes distinctes du rituel (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.4.2.3) ou s'il ne faut pas plus concrètement relativiser ou reconsidérer la fonction que nous attribuons à certains de ces récipients. L'exemple de la nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux dans la Drôme doit nous inciter à la prudence sur ce sujet (Bel *et al.* 2002 : 121-123). Même si il est impossible d'en mesurer l'ampleur, on ne peut pas en effet exclure que les pyxides soient en réalité, contrairement à ce que nous avons pu proposer, des vases à onguents ou que des bols et des coupelles aient servi, sans laisser de traces matérielles, à autre chose que la boisson (sauces, petites préparations culinaires,…). Dans ce cas, SP3322 ne fournirait alors plus qu'un seul véritable vase à boire, en l'occurrence un bol à anses en boucle. La fonction des cruches, très présentes dans les ensembles nîmois est également ambiguë : elles pourraient en effet avoir été utilisées pour le service du vin, pour les ablutions ou pour la lustration des ossements.

À partir du milieu ou du troisième quart du Ier s. av. J.-C., les déséquilibres entre les types de récipients ont tendance à s'estomper, notamment pour les vases à liquides, dans les sépultures les plus « riches » et la répartition des dépôts entre les différentes catégories procure des décalages quantitatifs moins flagrants. La tombe SP347 du Mas des Abeilles II, datée du milieu du Ier s., compte ainsi 3 assiettes et 3 coupes pour 6 cruches, ces dernières étant associées à un nombre à peu près égal de vases à boire avérés ou supposés (3 coupelles, 2 vases à anses et 2 gobelets). Cette vaisselle reflèterait désormais l'image, non plus du banquet partagé avec les vivants et caractérisé par une accumulation de certains récipients, mais celle de la représentation en plusieurs étapes, avec une répartition des dépôts plus équilibrée, d'un repas du défunt (*cf. infra* : chapitre 1.7.6), voire de celui d'un cercle d'intimes. L'exemple de la nécropole du Paradis à Aramon montre qu'à partir des années 40-20 av. J.-C., le nombre de dépôts de mobilier par tombe baisse de manière significative. Il « correspond visiblement à une réduction notable de la quantité d'aliments solides déposés dans les tombes » (Genty, Feugère 1995 : 189-191). Ce constat pourrait également s'appliquer à certaines sépultures de Nîmes, telles que SP2054 et SP374 du Mas des Abeilles II et VII (respectivement 4 et 6 dépôts), et des Alpilles, avec les tombes 28, 29 et 30 de la nécropole de la Catalane aux Baux-de-Provence (1 récipient par sépulture). Cette diminution conséquente du nombre d'offrandes s'explique peut-être par des changements dans les pratiques funéraires : simplification (ou désaffection ?), dans le dernier tiers du Ier s. av. J.-C., du repas funéraire consommé auprès de la tombe ou dépôt sur le bûcher d'une partie de la vaisselle (*cf. infra* : chapitre 1.7.6). Cela n'est cependant pas systématique comme le révèle la tombe de la Cigale à Nîmes qui contient 19 offrandes pour les solides et les liquides, les vases symbolisant le repas funéraire occupant une place privilégiée dans cette sépulture. On note en effet que la plupart des récipients employés pour le service et la consommation de la nourriture et de la boisson ont été déposés dans le coffre (1 plat, 2 assiettes, 2 cruches et 2 coupelles). Les vases utilisés pour le mélange des liquides (2 pots à deux anses) et pour les ablutions (2 patères en bronze) participent d'un assemblage beaucoup plus hétéroclite de récipients qui se trouvent amassées hors du coffre (Py 1981 : 179-187).

Pour les sépultures du IIe et du Ier s. av. J.-C. fouillées à Nîmes, dans la basse vallée du Rhône et dans les Alpilles, le croisement de toutes ces données est riche d'enseignements. Il souligne surtout l'existence de disparités, dans le temps comme dans l'espace, marquées par la représentativité très fluctuante de certains types de récipients ou d'ustensiles (vases pour la nourriture, pour la boisson) et la quantité elle aussi variable de dépôts par type d'objets que les proches du défunt choisissent de déposer d'un groupe régional à l'autre dans la sépulture.

Il convient, pour conclure, d'élargir brièvement le champ d'investigation et de noter combien les tombes les plus anciennes de ce corpus, à Nîmes ou dans la basse vallée du Rhône, n'ont, si ce n'est peu, aucun point commun avec les sépultures grecques de la première moitié du IIe s. av. J.-C. fouillées dans la nécropole de Sainte-Barbe à Marseille. En effet, dans cette nécropole de la cité phocéenne, la vaisselle ou les ustensiles déposés en offrandes (moins de deux en moyenne par sépulture) se résument généralement à des olpés et à des coupelles pour les vases à liquides, des alabastres et des balsamaires en terre cuite pour les parfums (Naggiar 2003 : 186-192).

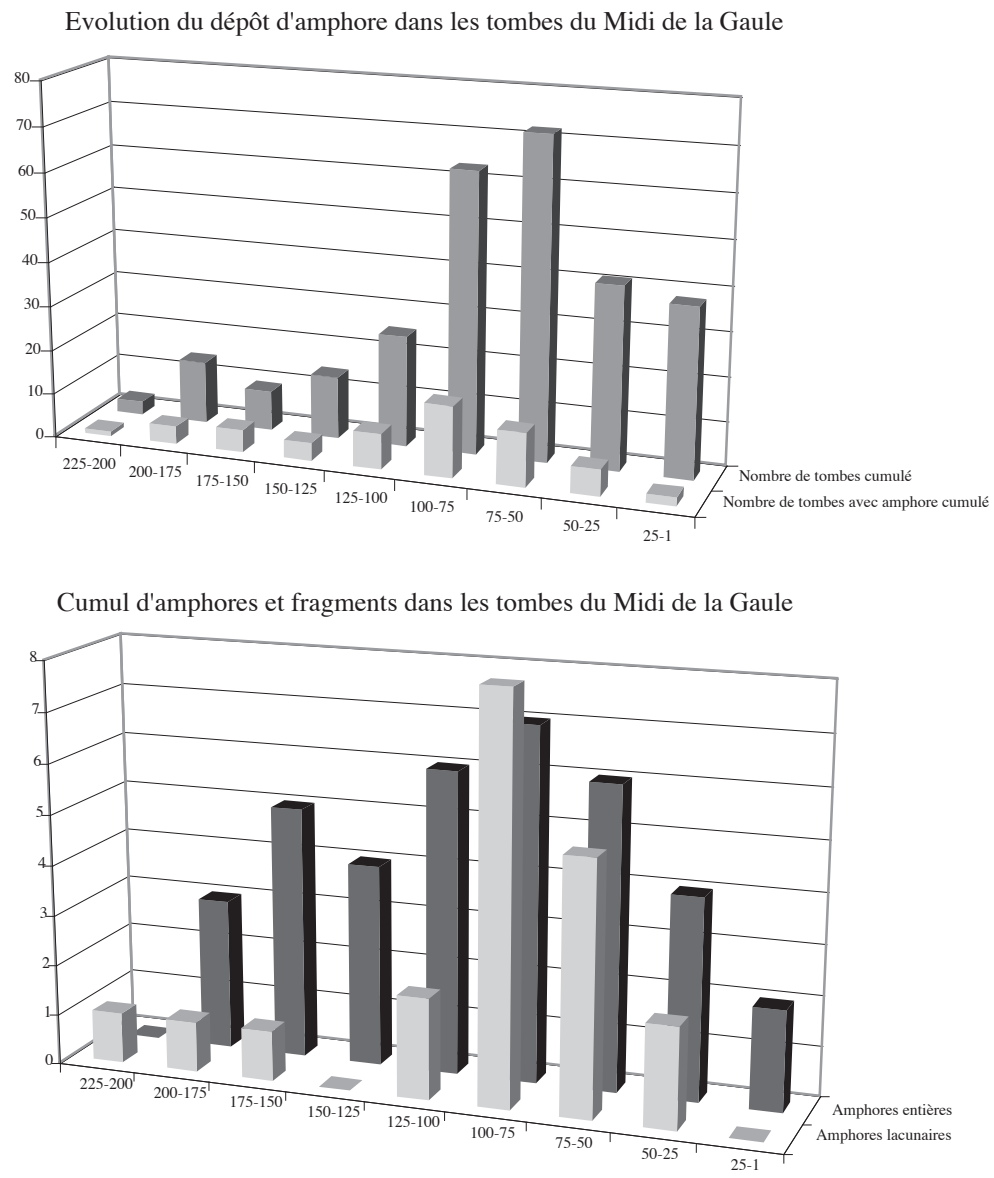

Fig. 247. Évolution du dépôt d'amphore dans les tombes du Midi de la Gaule

1.7.2. Évolution du dépôt d'amphore dans les tombes du sud-est de la Gaule (S. B.)

Un certain nombre de renseignements, relatifs notamment à l'évolution typologique et chronologique des amphores trouvées dans les sépultures gardoises, sont évoqués ci-après (*cf. infra* : chapitre 4.1.2.4). Les différents modes de dépôts d'amphores rencontrés ont montré qu'on ne se contente pas seulement de placer un conteneur entier dans la tombe mais qu'il existe aussi des pratiques de mutilation, comme le bris volontaire ou le dépôt symbolique de fragments. Un état des lieux peut être dressé qui ne saurait être définitif. En effet, les amphores gréco-italiques et italiques ne représentent (jusqu'à maintenant et dans le meilleur des cas) qu'une infime partie du mobilier céramique déposé dans les sépultures du sud-est de la Gaule de la fin de l'âge du Fer (fig. 247). On relève parfois leur absence puisque aucune amphore n'est par exemple renseignée dans la nécropole du Paradis à Aramon (12 tombes) (Genty, Feugère 1995) ou dans la nécropole d'Eyguières (14 tombes) (Arcelin 1973 : 154 ; Arcelin 1976-1978).

Le dépôt de conteneurs entiers est, à ce jour, connu seulement à Nîmes dans des sépultures datées du IIe s. av. J.-C. Il s'agit dans les trois cas d'amphores gréco-italiques : tombe de la rue Alphonse de Seyne (Py 1981 : 153-160) ; tombe de la Placette ; tombe du jeu de Mail (Fiches, Veyrac dir. 1996 : 196-197) dénommée par erreur tombe du « Mail Romain » par M. Poux (Poux 2004 : 571). La présence d'amphores dans ces tombes est donc effective bien avant la création de la colonie de droit ro-

main de Narbonne. Cela contredirait l'idée selon laquelle » la pratique du dépôt d'amphores n'apparaît pas, en l'état actuel des données, antérieurement à la création de la Narbonnaise» (Poux 2004 : 179). Une telle pratique persiste à Beaucaire au Ier s. av. J.-C. avec des conteneurs italiques eux aussi intacts, déposés dans les tombes 2, 19 et peut-être aussi 12 de la nécropole des Marronniers (Dedet *et al*. 1978). Dans les Alpilles, le dépôt de conteneurs entiers est mentionné à plusieurs reprises dans des sépultures datées du Ier s. av. J.-C. Une Dressel 1C probablement écrêtée par un engin mécanique est présente dans la tombe de Servanes 4 à Mouriès (Marcadal, Féménias 2001 : 191). Une Dressel 1B entière a été découverte hors contexte dans la nécropole de la Catalane aux Baux-de-Provence (Arcelin 1973 : 153-154). Elle s'ajoute ou correspond à l'un des deux conteneurs de type indéterminé et dans un état de conservation inconnu, trouvés à la fin du XIXe s. au même endroit dans des tombes à armes (Saint-Venant 1897 : 30). Une probable Dressel 1B disparue, en parfait état au moment de sa découverte d'après l'inventeur, proviendrait de la tombe 3 de la nécropole de Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975 : 101). On mentionnera également la mise au jour récente d'une Dressel 1, déposée entière dans une tombe datée des années – 125/-75 au lieu-dit la Céreirède à Lattes, dans l'Hérault (Bel, Conche 2003 : 225). Un objet complet plus curieux, réalisé en céramique modelée et mesurant 34,4 cm de haut, a été découvert dans la tombe 10 de la nécropole de Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975 : 121-123). Ce récipient pourrait correspondre à la reproduction ou plus sûrement à la création fantaisiste en modèle réduit d'une amphore globulaire à deux anses et à fond en forme de quille. Enfin, il convient d'évoquer deux découvertes anciennes faites à la fin du XIXe s. près d'Uzès dans le Gard. Leur inventeur, J. de Saint-Venant, mentionne en effet la mise au jour accidentelle de deux sépultures probablement datées de la période républicaine, si on se fie aux dessins du mobilier métallique (épée pliée en deux, umbo et fibule). Il signale dans la première tombe, dite de Saint-Siffret, un grand vase brisé involontairement au moment de sa découverte par des artisans. Ce récipient « avait laissé dans le talus une empreinte assez nette pour (lui) permettre de reconnaître qu'il avait la forme d'une amphore trapue, avec une panse rétrécie inférieurement en un petit cylindre plein, non pointu, mais patté ; le bord ourlé, épais et largement ouvert, était réuni à la panse par deux anses « (Saint-Venant 1897 : 7-11). Dans la tombe de Préville à Uzès, qu'il suppose contemporaine de celle de Saint-Siffret, l'auteur signale cette fois-ci et sans plus de précisions la découverte d'une « grande amphore de près de 1 mètre « (Saint-Venant 1897 : 11-13). Ces objets étant aujourd'hui perdus, leur origine de production et leur typologie resteront définitivement inconnues. Il est également difficile de se prononcer sur leur état réel de conservation dans les sépultures. Néanmoins, la mesure relevée pour l'amphore de la sépulture du Château-Bérard pourrait correspondre, avec toute la prudence qui s'impose, à la taille moyenne d'un conteneur italique ou gréco-italique bien conservé. On peut aussi penser que l'amphore de la tombe de Saint-Siffret, originaire peut-être elle aussi d'Italie, était complète puisque J. de Saint-Venant, à partir de son « négatif « dans le sédiment, décrit en détail les principales caractéristiques de ce conteneur (bord, fond, anses et panse).

Le dépôt d'une amphore italique ou gréco-italique préalablement retaillée au niveau de l'épaulement ne serait connu à Nîmes que dans la tombe de l'Octroi de Beaucaire à la datation fluctuante. On restera cependant très prudent sur la mise en évidence d'un tel geste en raison de l'ancienneté de la découverte et des manipulations subies par cette amphore (*cf. infra* : chapitre 4.1.1.1). En revanche, des conteneurs italiques décolletés sont sûrement attestés à Beaucaire dans la tombe 17 de la nécropole des Marronniers (Dedet *et al*. 1978 : 97-99 ; *cf. infra* : chapitre 4.1.1.1) et dans la sépulture du Mas de Jallon (Garmy *et al*. 1981), toutes deux datées du premier quart du Ier s. av. J.-C. Il pourrait en être de même pour une amphore Dressel 1 dont il manque le haut dans 1a tombe 3-4 de Servanes 3 à Mouriès (Royet, Verdin 2000 : 171) et pour la découverte de la moitié inférieure d'un conteneur italique perdu depuis dans la tombe 6 de la nécropole de Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975 : 112). La découpe volontaire d'une partie de l'amphore pourrait éventuellement affecter aussi une Dressel 1C fragmentée dont le fond est manquant dans la tombe 27 de la nécropole de la Catalane aux Baux-de-Provence. Ce fond a peut-être été sectionné pour pouvoir faire entrer le conteneur dans le coffre (Arcelin 1980 : 93-101) ou la découpe du pied de cette amphore correspond à un geste dicté par des considérations symboliques (Poux 2004 : 180).

Les fragments d'un conteneur italique incomplet, recueillis dans le comblement supérieur de la tombe SP3322 du Mas de Vignoles trahissent une autre pratique funéraire en usage à Nîmes au début du Ier s. av. J.-C. : celle du bris volontaire de l'amphore (*cf. supra* : première partie, chapitre 9.4.1.6). En effet, les labours ne peuvent pas expliquer à eux seuls l'état de ce conteneur. Certains tessons présentent des points d'impacts anciens qui sont certainement le signe d'une destruction intentionnelle à l'aide d'un outil pointu.

La pratique du dépôt symbolique d'une partie seulement de l'amphore est connue notamment dans plusieurs nécropoles de Gaule septentrionale. Elle mérite d'être désormais, notamment grâce à quelques découvertes récentes et à des méthodes de fouilles plus minutieuses, élargie au sud-est de la Gaule. De possibles dépôts très partiels de conteneurs italiques sont ainsi renseignés à Nîmes, entre 125 et 75 av. J.-C., sous la forme d'un bord dans la tombe SP6022 de Kinépolis, de deux fragments d'une ou des deux anses de la même amphore dans la tombe SP290 du Mas des Abeilles II et d'un gros fragment de panse dans la tombe SP3381 des Carmes. Ce type de dépôt semble aussi présent dans la basse vallée du Rhône par le biais d'un fond d'amphore déposé dans la tombe 1 de la nécropole des Colombes à Beaucaire (Dedet *et al*. 1974 : 65-74). Il le serait aussi dans les Alpilles grâce à une anse d'amphore italique, aujourd'hui disparue, signalée dans la tombe 5 de la nécropole de Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975 : 107).

D'autres sépultures ont également livré des fragments d'amphores italiques mais leur taille, leur faible nombre, leur appartenance à plusieurs individus différents ou encore leur emplacement dans les tombes en fait plus vraisemblablement des éléments résiduels ou intrusifs. Ce type d'artefact se rencontre par exemple dans les tombes SP2054 du Mas des Abeilles VII, SP1236 du Mas de Vignoles et SP347 du Mas des Abeilles II. Dans le cas de la tombe Mourgues à Nages, il est impossible de trancher catégoriquement et d'interpréter les fragments d'amphore, collectés aux abords de cette sépulture détruite par des travaux agricoles, comme un dépôt intentionnel (Py 1978 : 143 ; *cf. infra* : chapitre 4.1.1.1). Un doute persiste aussi pour les deux bords de Dressel 1 découverts hors de tout contexte et pouvant provenir de sépultures bouleversées dans la nécropole de l'Arcoule au Paradou (Arcelin 1979 : 151) ou pour un gros tesson d'amphore italique pris dans une couche archéologique liée à « un pillage volontaire ou à une violation accidentelle « de la tombe 27 de la nécropole de la Catalane aux Baux-de-Provence (Arcelin 1980 : 101-104). Enfin, il n'est pas exclu que les tessons d'amphores massaliètes et gréco-italiques trouvés dans l'environnement immédiat des tombes à inhumation de Port-de-Bouc dans les Bouches-du-Rhône attestent de pratiques rituelles liées à la consommation du vin autour de ces sépultures vers 200 av. J.-C. (Marino, Rigeade 2005 et 2005a).

À Nîmes, le dépôt d'amphores gréco-italiques puis italiques intervient assez tôt et perdure jusque vers le milieu du Ier s. av. J.-C, tout en restant peu fréquent. Le dépôt de conteneurs entiers au IIe s. av. J.-C. semble évoluer vers une place symbolique de l'amphore vinaire dans les tombes dont la datation est centrée sur la première moitié du Ier s. av. J.-C. Dans le sud-est de la Gaule, le dépôt d'amphores complètes dans les sépultures n'est pas une généralité, contrairement à ce que M. Poux supposait (Poux 2004 : 179). À l'échelle régionale en effet, le traitement réservé aux amphores montre, avec la coexistence du bris volontaire, du dépôt de type *pars pro toto* et du dépôt de conteneurs entiers, la diversité des modes de dépôt dans les sépultures datées de la fin du IIe s. et du début du Ier s. (fig. 247). Un clivage semble également exister, en ce qui concerne les dépôts d'amphores entières ou presque complètes, entre Nîmes d'un côté, la basse vallée du Rhône et les Alpilles de l'autre. En effet, ce type de dépôt, sans être systématique, persiste indubitablement à Beaucaire et dans les Alpilles au Ier s. av. J.-C. tandis qu'il est jusqu'à présent totalement absent dans les sépultures nîmoises contemporaines.

1.7.3. De la vaisselle à vocation funéraire ? (S. B.)

Le mobilier céramique déposé dans les sépultures ne donne pas une image fidèle de la vaisselle en usage à la période républicaine en Languedoc oriental (Py 1990 : 780-782). En réalité, » les vases ne sont pas différents de ceux que l'on trouve dans les habitats » mais » c'est leur assemblage qui est spécifique et ne correspond pas en général aux proportions retrouvées sur les habitats » (Bats 2002 : 289-290).

On observe tout d'abord une sur-représentation dans les tombes des vases tournés et importés, en particulier les vernis noirs, ce qui est sans doute lié au choix de » la catégorie la plus luxueuse possible » (Bats 2002 : 290). Il est vrai qu'à elle seule, la campanienne A mobilise plus de 25 % du mobilier céramique déposé dans les 45 sépultures de référence datées du IIe et du Ier s. av. J.-C. (*cf. infra* : chapitre 4.1.2.3). On peut aussi noter le faible nombre de récipients en céramique culinaire modelée ou tournée et d'amphores qui représentent respectivement 12 % et 2 % seulement des dépôts de mobilier dans le corpus cité précédemment. Il est nécessaire d'ajouter à cela, toujours pour la céramique indigène, le petit nombre de coupes, de couvercles et de jattes, par rapport aux récipients fermés que sont les pots. Soulignons enfin la proportion relativement élevée (environ un quart des dépôts de mobilier) de vases, destinés au stockage et au service des liquides surtout, en céramique à pâte claire calcaire importée ou fabriquée dans la région. Minimisée ou valorisée, la représentation dans les sépultures de ces quelques catégories diffère assez sensiblement de celle qui a été observée dans l'habitat du IIe et du Ier s. av. J.-C. Ce clivage est cependant imperceptible dans d'autres cas, puisque certaines productions peu fréquentes (céramique celtique ou gobelets à parois fines), voire très rares (bols hellénistiques à reliefs ou campanienne C) dans les tombes gardoises, le sont aussi en contexte domestique au même moment.

Une forme de céramique campanienne B ou B-oïde, le bol à anses en boucle de type Pasquinucci 127, semble occuper, au cours de la première moitié et vers le milieu du Ier s. av. J.-C., une place bien plus importante en contexte funéraire que dans l'habitat. Du moins si l'on en juge par la fréquence des dépôts de ce modèle de vase dans les tombes gardoises (Py 1981 : 211-217), et en particulier dans celles qui ont été référencées pour cette période (*cf. infra* : chapitre 4.1.2.3). En effet, 7 sépultures sur 15 contiennent avec certitude au moins un bol à anses en boucle de ce type entre 75 et 40 av. J.-C. (voir par exemple SP1236 du Mas de Vignoles ou SP6043 de Kinépolis). De plus, 9 vases en campanienne B ou B-oïde sur 19 (dépôts céramiques sûrs) s'apparentent à cette forme.

Inversement, l'habitat régional en livre très peu. À Lattes, au Ier s. av. J.-C., la campanienne B ou B-oïde ne dépasse jamais 1,5 % des tessons et 3 % des individus associés à des lots céramiques pourtant abondants. Quelques fragments seulement de bols à anses en boucle sont attestés dans ces ensembles (Fiches dir. 1994 : 333-349). À Nîmes, dans les contextes datés du Ier s., en relation avec le bâtiment à portique de Villa Roma, la campanienne B ou B-oïde est représentée par moins de 1 % des tessons. Aucun bol à anses en boucle n'est signalé (Guillet *et al.* 1992). Il en est de même sur le site du Florian à Nîmes, alors qu'entre 100 et 75 av. J.-C., cette catégorie céramique concentre plus de 2 % des tessons et 3,5 % environ des individus (Monteil *et al*. 1999 : 82). Les comparaisons avec les données issues de quelques contextes archéologiques fouillés à Lattes et à Nîmes doivent inévitablement être nuancées, en raison de la spécificité

du mobilier funéraire étudié et de son état de conservation, généralement bien plus fragmentaire en milieu urbain, mais les disproportions quantitatives sont indéniables.

Cette prédilection pour une forme spécifique de récipient est une pratique ancienne en Languedoc. Elle a déjà été observée dans la nécropole d'Ensérune où, au IVe s. av. J.-C., un canthare à pouciers en céramique attique à vernis noir (type at-vn 696-704, voir Adroher Auroux, *in* Py dir. 1993 : 125) est bien plus souvent attesté dans les tombes, avec trente exemplaires, que dans l'habitat de cet oppidum puisqu'on y dénombre seulement huit vases du même modèle (Laurens, Schwaller 1987 : 389). Il en est de même au IIIe s. av. J.-C. (information M. Schwaller) pour un cratère à anses à poucier en céramique à vernis noir de Roses (type roses 40, voir Castanyer *et al*., *in* Py dir. 1993 : 544).

Les bols Pasquinucci 127 ne sont pas les seuls témoignages à la période républicaine de l'intérêt porté, dans la région nîmoise et dans le rituel des funérailles, à des vases à boire équipés de deux anses. En effet, ils ont été précédés, dans le courant du IIe s. av. J.-C., mais ils ont aussi pu côtoyer, dans la première moitié du Ier s. av. J.-C., plusieurs récipients en campanienne A à la fonction similaire. Il s'agit, pour ne prendre que quelques sépultures seulement en exemple, de la kylix Bats 42Bc dans la tombe du chemin de la Ranquette (Py 1981 : 161-167), du bol à anses Morel 68 dans SP6024 du Kinépolis, de la coupe à anses Lamboglia 49 dans SP204 du Mas des Abeilles II et de la coupe à anses Morel 4285 présente dans la tombe du chemin de Valdegour (Py 1981 : 169-172). Des coupes à deux anses en céramique fine tournée cuite en mode A ont également été reconnues au Ier s. dans la tombe 6 de la nécropole d'Aramon (Genty, Feugère 1995 : 154-157) et dans la sépulture SP374 du Mas des Abeilles II, datée des années 20-10 av. J.-C. En parallèle, le dépôt de bols à anses en boucle se poursuit, lui aussi, jusqu'à la fin du Ier s. dans la nécropole du Paradis à Aramon, mais en sigillée italique cette fois et sous la forme de deux bols Haltern 14 qui ont été reconnus dans les tombes 5 et 12 (Genty, Feugère 1995). P.-Y. Genty note d'ailleurs, à propos de ce type de vase, qu'il représente » dans la production de sigillée, l'une des rares exceptions destinée à l'absorption de boisson, d'après la forme générale et le profil lisse du bord » (Genty, Feugère 1995 : 177).

Il nous paraît nécessaire de modérer l'idée émise naguère d'une absence de spécificité funéraire pour les vases déposés dans les tombes (Feugère *et al*. 1995 : 188). Les bols à anses en boucle de type Pasquinucci 127, rares dans les niveaux d'habitat, occupaient peut-être, aux yeux du défunt et/ou de ses proches, une place plus importante que d'autres vases affectés à la consommation de la boisson. L'intérêt que l'on a pu leur porter les prédisposait au dépôt, sous forme d'offrande, dans les tombes du Ier s. av. J.-C. On constate justement que le dépôt de bols ou de coupes ansées n'est pas l'apanage de cette seule production céramique et qu'il connaît, en milieu funéraire, une certaine longévité dans la région nîmoise. Cela tendrait donc à conforter l'idée d'une tradition bien ancrée, mais non systématique toutefois : celle de laisser dans la sépulture, au cours des funérailles, au moins un vase ansé dévolu spécifiquement à l'absorption de la boisson, et en choisissant ce qui est disponible à ce moment-là sur le marché (vernis noir, vernis rouge,…).

D'autres formes de récipients ont pu jouer, elles aussi, un rôle important au cours des funérailles. On songera tout d'abord aux pots à deux anses et aux urnes à anses soudées en céramique à pâte claire calcaire, vraisemblablement destinés à l'origine au mélange de la boisson, mais employés dans les tombes de la basse vallée du Rhône comme réceptacle avéré ou supposé pour les restes du défunt. Ce geste relèverait lui aussi d'une très ancienne tradition puisqu'il rappelle celui du cratère employé comme urne cinéraire dans le monde hellénistique (Genty, Feugère 1995 : 179-180 ; Bats 2002 : 291). Il convient également de s'interroger sur la fonction qu'occupaient les bols hellénistiques à reliefs, très rares en milieu domestique, dans deux sépultures gardoises, la tombe du Marché aux bestiaux (Py 1981 : 173-177) et la tombe 6 de la nécropole des Marronniers (Dedet *et al*. 1978 : 88-91), où de tels objets ont été retrouvés. En effet, l'emploi de ces récipients comme vases à boire demeure incertain (Bats 1988 : 148). Pour expliquer leur rareté sur les sites de Méditerranée occidentale, l'idée a été émise, en dehors de leur coût, que l'usage de ces bols était particulièrement codifié (Bats 1979 : 164).

Il convient également de s'interroger sur la présence récurrente dans les sépultures gardoises et, à notre avis, proportionnellement beaucoup plus fréquente en milieu funéraire qu'en contexte d'habitat, de récipients indigènes à vocation culinaire de petite taille (vaisselle individuelle, dépôt symbolique ?). Ces pots sont, suivant les périodes et l'évolution des techniques, modelés, régularisés au tour lent, ou montés au tour, et ils apparaissent régulièrement dans les tombes du IIe et du Ier s. av. J.-C. Ils ont pu contenir » des offrandes non sanglantes, végétales, disparues sans laisser de traces » (Bats 2002 : 290) et, bien souvent, ils n'excèdent pas, tout particulièrement à Nîmes, les 10 cm de hauteur. Au IIe s. av. J.-C., ces petits pots se rencontrent dans les tombes de la Placette, du chemin de la Ranquette (Py 1981 : 161-167) et de la rue Alphonse de Seyne (Py 1981 : 153-160). On en trouve également au Ier s. av. J.-C. dans les sépultures SP290 du Mas des Abeilles II et SP3322 du Mas de Vignoles, mais aussi dans la tombe du Mas de Jallon (Garmy *et al*. 1981), dans les sépultures 225 et 226 du Mail romain (Feugère *et al*. 1995) et dans la tombe de la Cigale (Py 1981 : 179-187).

Enfin, la tombe SP3322 du Mas de Vignoles contient à elle seule deux pièces céramiques exceptionnelles qu'on serait tenté de mettre en relation avec le cérémonial funéraire. Toutes les deux présentent de petites lacunes qui n'affectent cependant pas leur fonctionnalité. Ainsi, le cratère en céramique à pâte claire calcaire à décor imprimé de palmettes et de rosettes qui a pu servir au mélange du vin et/ou aux libations lors de l'ensevelissement (Bats 2002 : 291) constitue en quelque sorte une » aberration » typologique et chronologique au début du Ier s. av. J.-C. (*cf. infra* : chapitre 4.1.2.3.) en renvoyant à des pratiques plus anciennes concernant l'usage de ce type de récipient. Quant au

	SYMPOSIUM				TOILETTE				REPAS										
Site	Amphores	Simpula	Passoires	Situles	Cruches	Poelons	Strigiles	Vases à parfum	Chaudrons	Crémaillère	Fourchettes	Chenets	Broches	Couteaux	Armes	Candélabres	Lanternes	Autres	Datation
Ensérune, SP1004	*			*1				*1						*1	*3				225-175
Lattes, la Céreirède SP4002	*	?		*	*	*	*?		*	*				*1 ?	*(4)	*		*	125-75
Nîmes, Mas de Vignoles, SP 3322	*							*1							*3				100-75
Nîmes, Mas des Abeilles, SP290	*													*1	*4				100-75
(Nîmes, Route d'Alès)		*1	(*)																vers 50
Nîmes, La Cigale						*2		*2						(*1)					30-1
Beaucaire, Mas de Jallon	*			*?					*?					*2					100-75
Beaucaire, les Marronniers, tombe 17	*						*2									*1			100-75
Beaucaire, le Sizen, tombe de 1890	*	*1		*1											*1				100-50
Beaucaire , les Marronniers, tombe 13				*1			*2							*1		*2	*1		100-30
Beaucaire, les Marronniers, tombe 12	*	*1		*1												*1			100-30
Saint-Laurent des-Arbres		*1												*1	*4				75-50
Beaucaire, les Marronniers, tombe 19	*	*1		*(2)			*(2)							*1					75-50
Rochefort du Gard, La Javone		*1																	vers 50
Beaucaire, les Marronniers, tombe 2	*											*							50-1
Beaucaire, les Marronniers, tombe 18							*2	*1						*		*1			30-1
Boissières							*4	*			*			*			*1		30-1
Beaucaire, les Marronniers, tombe 5		* en fer					* (2)	*2						*		*		*	30-1
Beaucaire, les Marronniers, tombe 4								*1						*		*	*		15-10
Montfaucon, Saint-Maur		*1						*1											25-1
Beaucaire, le Sizen, tombe 2						*1		*1											Ier s. ap. J.-C.
Total : 21 sépultures.																			

Fig. 248. Répartition fonctionnelle des objets du *symposion* dans les tombes de Nîmes et de la vallée du Rhône

vase à parfum en forme de biche, retrouvé sur le fond de cette même tombe, on ne peut exclure qu'il ait été employé, dans le cadre des rituels de décontamination, » pour l'onction du mort ou la lustration de ses ossements » (Bats 2002 : 290). Un autre vase, destiné peut-être à la diffusion de parfum ou d'encens au cours de la cérémonie funéraire, a été mis au jour dans la tombe SP204 du Mas des Abeilles II. Il est en effet possible de mettre cette coupe à pied haut en relation avec le culte domestique, puisqu'elle a pu être utilisée comme foyer ou brûle-parfum de laraire (*cf. infra* : chapitre 4.1.2.3.).

1.7.4. La vaisselle et les ustensiles du symposion (N. C.)

Le *symposion* dans le monde hellénique et plus largement méditerranéen (Grèce, Etrurie, Orient) est une réunion collective qui survient après le repas proprement dit (Pasquier 1988 : 325). Des vases réservoirs (cratères et amphores), des vases à verser (oenochoés ou cruches), des vases à boire (coupes, *skyphoi*, canthares ou phiales) y font directement référence. Si l'on s'en tient à cette définition stricte du *symposion,* en l'appliquant à la période républicaine, nous aurions donc dans les tombes les témoignages de deux étapes distinctes que nous avons tendance à réduire à une seule étape, sous l'appellation plus générale de banquet ou festin, c'est-à-dire le repas funéraire suivi par la véritable consommation de la boisson ou *symposion*. La diversité des formes de récipients et la spécificité des ustensiles généralement rencontrés dans les tombes tardo-républicaines nous renseignent sur les vocations variées de ce mobilier métallique (Feugère, Rolley 1991). Le dépôt de ces objets peut faire référence à un service du repas funéraire réel ou symbolique organisé lors des funérailles, au viatique du mort dans sa sépulture, à la consommation stricte du vin, tandis que d'autres suggèrent la toilette, le traitement et la préparation du corps du défunt, les ablutions rituelles, ou encore les libations... Il est parfois difficile et hasardeux de statuer en faveur de telle ou telle fonction (Feugère, Rolley 1991). Rien ne nous autorise en effet à trancher

	SYMPOSIUM				TOILETTE					REPAS									
Site	Amphores	Simpula	Passoires	Situles	Cruches	Poelons	Strigiles	Bassins	Vases à parfum	Chaudrons	Crémaillères	Fourchettes	Chenets	Broches	Couteaux	Armes	Candélabres	Lanternes	Datation
Mouriès, Servanes 4	*	*1			*1	*1										*1			100-75
Saint-Rémy-de-Provence, tombe 7		*																	100-50
Saint-Rémy-de-Provence, tombe 3	*	*1													*1				100-50
(Saint-Rémy-de-Provence, tombe 5)	*	*1													*1				100-50
(Saint-Rémy-de-Provence, tombe 10)	*	*1												*1					100-50
Saint-Rémy-de-Provence, tombe 6	*	*1													*1		*1		100-50
Saint-Rémy-de-Provence, tombe 1			*1																100-50
Mouriès, Servanes 2, tombe 2		*3	(*)					*1											100-1
Mouriès, Servanes 3, tombe 3-4	*											*1			*3	*2			75-40
Mouriès, Servanes 3, tombe 8												*1			*?				75-40
(Paradou, L'Arcoule, tombe 8)		*1										*1			*1				75-40
Les Baux-de-Provence, la Catalane, tombe 27	*	*1		* ou						*ou					*1	*1			70-30
(Saint-Rémy-de-Provence, tombe 13)					*1														75-25
Paradou, L'Arcoule, tombe 1		*								*1		*1			*1				50-25
Eyguière, Saint-Pierre-de-Vence, 1999		*1										*1			*1	*1			vers 50
Total : 15 sépultures.																			

Fig. 249. Répartition fonctionnelle des objets du *symposion* dans les tombes des Alpilles

pour l'une de ces interprétations qui sont complémentaires, la présence de certains objets pouvant être polysémique. Les chaudrons, par exemple, lorsqu'ils sont nommés dans les textes, sont indifféremment utilisés pour le mélange des boissons ou la cuisson des viandes (Poux 2002 : 367). Tout aussi ambivalents sont les seaux, ou même les cruches et les bassins, qui ont pu être employés dans des domaines différents. À Antran, les seaux en bois semblent liés à la boisson car ils sont associés à un simpulum et une passoire (Pautreau dir. 1999 : 29). Il est donc nécessaire de raisonner sur des assemblages de mobiliers et de prendre en compte, lorsque c'est possible, la disposition des objets dans la tombe. Malheureusement, la documentation disponible comporte de nombreuses découvertes anciennes pour lesquelles on ne dispose pas de ce type d'information. Outre la préparation et le soin du corps (toilette), son transport et son exposition, le déroulement des funérailles passe vraisemblablement par une étape liée aux ablutions (*cf. infra* : chapitre 1.7.5.) suivies du repas. Si l'*instrumentum* et la vaisselle métallique spécifiques et emblématiques du banquet n'apparaissent pas dans toutes les tombes, le mobilier céramique et les restes fauniques témoignent de l'importance et de l'omniprésence de cette étape dans les pratiques funéraires de la période (*cf. supra*). L'approche de la fonction des mobiliers dans le rituel nécessite donc de prendre en considération l'ensemble des dépôts et de ne pas dissocier un type d'objet privilégié au détriment des autres.

Au même titre que le dépôt de panoplies guerrières (*cf. infra* : chapitre 2.2.), le dépôt de vases ou d'instruments liés au banquet est un héritage des pratiques « ancestrales » rencontrées durant toute la Protohistoire régionale (Bouloumié 1988 ; Dietler 1990). L'appropriation d'ustensiles importés considérés comme exogènes et leur intégration dans le rituel ont pu de ce fait être facilitées par la parenté des usages. Ceci étant, mais nous n'y croyons guère, la vaisselle que l'on relie volontiers au banquet ou à d'autres étapes des funérailles, pourrait avoir été déposée dans la tombe pour sa valeur commerciale, comme un bien précieux et prestigieux, une marchandise d'importation convoitée que seuls quelques individus privilégiés pouvaient s'approprier.

Sur l'ensemble du corpus des tombes du Midi de la Gaule (plus de 200 tombes), seulement 36 tombes contiennent des objets métalliques concernant trois thématiques bien distinctes : la boisson, le repas et la toilette et/ou les ablutions (fig. 248 et 249). Qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre de ces étapes, les tombes de Nîmes comme celles de la Vaunage sont caractérisées par l'absence quasi systématique de vase métallique ou d'instrument du repas, du foyer et de la boisson. Ce trait particulier les distingue d'emblée des assemblages mobiliers de la basse vallée du Rhône et des Alpilles (fig. 248 à 250). Ces différences, parfois considérées comme liées à des paramètres chronologiques, peuvent avoir plusieurs origines parmi lesquelles une perméabilité plus grande aux apports gréco-italiques. Les tombes du Midi de la Gaule contenant de la vaisselle métallique en relation avec le *symposion* ou le repas funéraire, ne semblent pas antérieures à 125-100 av. J.-C. La seule exception concerne la tombe à arme SP1004 d'Ensérune (Schwaller *et al.* 2001 : 137) qui comporte une situle en bronze utilisée comme ossuaire. Ces récipients et ustensiles mis en relation avec le *symposion* gréco-romain apparaissent plus tardivement encore, après la guerre des Gaules, dans la plupart des autres régions de Gaule (*cf. infra* : annexe 7).

À Nîmes, une seule tombe sur 46, la tombe de la route d'Alès datée du milieu du Ier s. av. J.-C., contient un ustensile métallique faisant référence à la consommation de la boisson (un *simpulum* à passoire). Le caractère exceptionnel de ce type de dépôt dans les contextes funéraires nîmois témoigne d'une

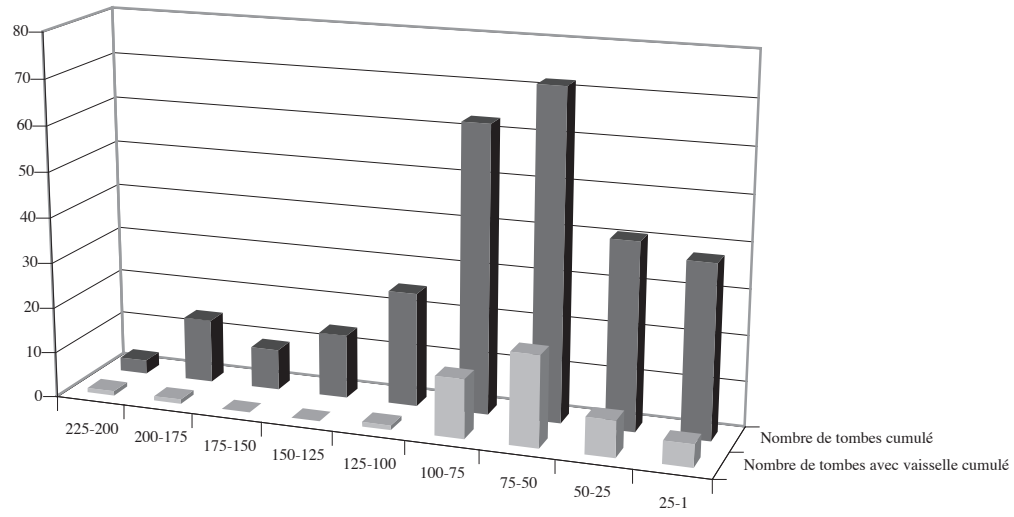

Proportions de tombes avec vaisselle et ustensile

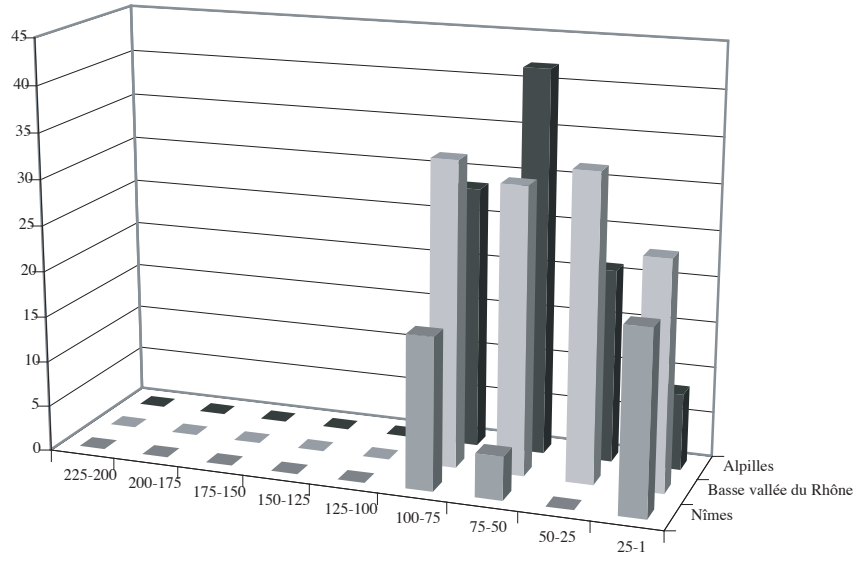

Fig. 250. Évolution du dépôt de vaisselle et d'ustensiles métalliques dans les tombes du Midi de la Gaule

certaine imperméabilité face à des apports exogènes dans la sphère funéraire, sinon dans la vie quotidienne. En revanche, il est peu probable que l'absence de ces objets soit le reflet du statut social inférieur des tombes nîmoises. Comme on le verra *(cf. infra* : chapitre 2.5.3), l'analyse de l'ensemble des données suggère au contraire de les attribuer à une classe privilégiée. En fait, les communautés du Midi, au cœur des échanges méditerranéens depuis des décennies, n'appréhendent peut-être pas la possession de ces biens de prestige comme ailleurs en Gaule, puisqu'ils sont plus facilement accessibles. La faible proportion de tombes à armes contenant de la vaisselle ou des ustensiles métalliques pourrait également témoigner d'un certain hermétisme à l'introduction de produits nouveaux dans les sépultures. On dénombre seulement huit exemples dans l'ensemble du Midi : la tombe découverte en 1890 dans la nécropole du Sizen à Beaucaire (Barruol, Sauzade 1969 : 65 ; Dedet *et al.* 1978 : 115 et 125), celle de Saint-Laurent-des-Arbres (Barruol, Sauzade 1969), la tombe SP4002 de la Céreirède à Lattes (Bel, Conche 2003), la tombe SP1004 d'Ensérune (Schwaller *et al*. 2001), les sépultures 3-4 de Servanes 3 et la tombe isolée de Servanes 4 à Mouriès (Marcadal, Pailler 2003), la tombe 27 de la Catalane aux Baux-de-Provence (Arcelin 1980), ainsi qu'une tombe mise au jour en 1999 à Saint-Pierre-de-Vence (Verdin 2000 : 197). L'argument chronologique n'est pas recevable pour rendre compte de ce phénomène, puisque sur les 36 sépultures retenues pour l'étude du *symposion,* plus de 20 sont datées avant ou autour de 50 av. J.-C. Ce type d'assemblage (armes, vaisselle métallique) est en outre indépendant de la localisation géographique. C'est la parenté d'identité sociale qui conduit les individus de même rang à suivre certains protocoles.

La conformation à des valeurs partagées entre individus d'une même classe sociale se traduit par des caractéristiques communes au travers des dépôts funéraires. On verra néanmoins que des différenciations sociales apparaissent clairement au sein du groupe lié par l'exercice du métier des armes (*cf. infra* : chapitre 2.2.).

1.7.4.1. La consommation de viande, le repas et les ustensiles du foyer

Des différences ont été perçues entre des ustensiles destinés à la consommation collective et d'autres directement voués à une utilisation individuelle (Poux, Feugère 2002). Ces mêmes distinctions valent pour les ustensiles culinaires parfois rattachés à un cadre cérémoniel : grils, landiers ou chenets, crémaillères et chaudrons, fourchettes ou crocs à viande et broches à rôtir. Les instruments du foyer déjà fortement connotés en Grèce archaïque (Bouloumié 1988 : 346-347), vont se perpétuer en contexte funéraire durant tout l'âge du Fer jusqu'à l'époque républicaine. Certains éléments particuliers comme les broches à rôtir et les fourchettes ou crochets à viande renvoient à des pratiques plus anciennes avérées dans quelques tombes régionales privilégiées (Mailhac, tombe inédite de l'Entari) et sont attestés dès l'âge du Bronze comme témoins de la « cuisine du sacrifice » (Gomez de Soto, Pautreau 1988). Leur présence ponctuelle est signalée dans les tombes datées du Hallstatt C de la Motte d'Andonne, dans la tombe à char de Gros-Guignon (Ve s. av. J.-C.), dans celle présumée de Séneret (Gomez de Soto 1994) et enfin dans la tombe de Tesson en Charente-Maritime (Duval *et al.* 1986).

Dans les tombes républicaines régionales, la consommation de viandes est soit représentée par le biais d'un assemblage complet (avec au minimum le chaudron et la crémaillère), comme dans la tombe SP4002 de la Céreirède à Lattes, soit suggérée par la présence d'ustensiles symboliquement sélectionnés et déposés isolément de type « service puzzle ».

Le chaudron figure sur le revers de certaines monnaies au même titre que le torque, l'épée ou l'amphore qui sont des indicateurs fondamentaux de tombes aristocratiques (Villard 1993 : 256). Son utilisation dans un cadre cérémoniel est par conséquent communément admise, même si sa fonction demeure toujours hypothétique. Le seul exemple déjà évoqué pour le Midi est celui de la Céreirède (SP4002), avec la présence conjuguée d'un chaudron et d'une crémaillère. Les autres exemplaires régionaux de chaudrons concernent des anses en fer isolées. Celles-ci peuvent tout aussi bien s'adapter à des situles ou à d'autres récipients, mais les divers anneaux en fer associés à ces anses sont un indice en faveur de l'interprétation de chaudrons. Ces anneaux suggèrent de manière allusive la présence de suspensions ou de crémaillères. C'est le cas par exemple pour la tombe du Mas de Jallon à Beaucaire (Garmy *et al.* 1981 : 85), pour la tombe 27 de la Catalane aux Baux-de-Provence et pour la tombe 1 de l'Arcoule au Paradou dans laquelle le chaudron et la crémaillère sont associés à une fourchette à viande (Arcelin 1979 : 144, fig.13). L'attribution reste incertaine pour les anses de la nécropole de Mortisson à Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975 : 89 et 129, fig. 22, n° 1), de la fosse 10 du chemin de Cagalou à Mouriès (Marcadal, Pailler 2003 : 279-280, fig. 45, n° 3), de la Catalane aux Baux-de-Provence (Arcelin 1973 : 185, n° 137, 138, 139). Le chaudron, la crémaillère et les chenets métalliques apparaissent assez tôt dans les tombes aristocratiques de Gaule. Ils sont bien antérieurs à l'utilisation de vaisselle métallique importée et sont par conséquent considérés comme des productions indigènes. Le dépôt de ce type d'ustensiles culinaires faisant référence au foyer, remonte dans certaines sépultures au milieu du IIe s. av. J.-C. à l'exemple de la tombe de la Mailleraye-sur-Seine en Seine-Maritime (Lequoy 1993), de la tombe 9 de Marcelcave dans la Somme (Buchez *et al.* 1998) ou de celle de Marcilly-sur-Eure (Duval, Verron 1993). Le dépôt conjoint d'ustensiles de tradition celtique et de la vaisselle italique d'importation fait suite à cette pratique indigène du festin. Des assemblages mixtes se retrouvent dans la tombe de Fléré-la-Rivière et dans celle de Neuvy-Pailloux dans l'Indre (Ferdière, Villard 1993), mais aussi à Hannogne dans les Ardennes (Lambot *et al.* 1994) et dans la tombe B de Goeblingen-Nospelt au Luxembourg (Metzler *et al*. 1991 ; Castella *et al.* 2002), ou encore dans la tombe de Boé à Bordeneuve-de-Bories (Schönfelder 2000).

Dans les ensembles funéraires nîmois, aucun ustensile de ce type ne renvoie à la consommation de viande, à l'exception du dépôt de couteaux et de faune. Les grils sont absents des tombes régionales tandis que des landiers métalliques ou chenets aujourd'hui perdus ont été signalés dans la tombe 2 des Marronniers à Beaucaire (Dedet *et al*. 1978) et des broches à rôtir dans la tombe 10 de Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975 : 123).

La présence de fourchettes à chaudron en fer hors contexte (mobilier mélangé et perdu) est signalée dans la nécropole de la Roche Nadal à Eyguières (Bouches-du-Rhône), avec un total de huit fourchettes mentionnées (Carrière 1906 : 296-299 ; Arcelin 1976-1978 : fig. 12, n° 45-48 et 107). On dénombre encore : trois exemplaires dans la nécropole de la Catalane aux Baux-de-Provence (Arcelin 1973 : fig. 40, 48, 49, n° 143-145) ; deux exemplaires dans les tombes 1 et 8 de l'Arcoule au Paradou (Arcelin 1979 : 143, fig. 13, n° 13 et p. 149-151, fig. 22, n° 4), deux autres dans les tombes 3-4 et 8 de Servanes 3 à Mouriès (Royet, Verdin 2000 : 170, 174, 175) et un à Saint-Pierre-de-Vence à Eyguières (Verdin 2000 : 187). Une autre fourchette à chaudron est recensée dans la tombe de Boissières (Bourrilly 1912 : 267 ; Espérandieu 1934 : 13 ; Py 1972 : 76). Il s'agit de l'unique exemplaire mis au jour dans le Gard. Par ailleurs, ces ustensiles culinaires ne sont pas attestés dans les habitats languedociens contemporains, alors qu'ils sont répertoriés à Saint-Blaise et à Entremont et sur plusieurs sites de Provence occidentale (Carrière 1906 : 296-299 ; De Brun 1931 : 9-10, pl. II, n° 9 à 11 ; Rolland 1951 : 147 ; Benoit 1943 : 485 ; Benoit 1968 : 20, fig. 20), ainsi que dans la moyenne vallée du Rhône, sur la colline Sainte-Blandine à Vienne (Chapotat 1970 : 77-78, pl. 20 ; Déchelette 1927 : 930, fig. 637.3). Ces crochets ou grappins utilisés en cuisine pour pui-

ser et attraper des morceaux de viande plongés dans des chaudrons sont connus en contexte grec et celtique au IVe s. av. J.-C. (Perrin 1990 : 63-69). En Grèce, les pratiques alimentaires auxquelles ils se rapportent sont toujours consécutives de sacrifices (Détienne, Vernant 1979 : 20 ; Bouloumié 1988 : 346). Dans la tradition celtique, ils correspondraient à des consommations de type banquet autour d'un hôte particulier. Au sein du vaisselier et de l'*instrumentum*, ces fourchettes sont considérées comme typiquement celtiques en raison de l'antériorité de leur usage dans les sociétés protohistoriques de la Gaule (Tendille 1982 : 46 ; Déchelette 1927 : 1422-1428). Ce type d'argument doit être considéré avec prudence, car si les fourchettes à viande sont bien attestées dans les tombes régionales du Midi (17 exemplaires), elles s'avèrent quasiment absentes dans le reste de la Gaule durant les IIe-Ier s. av. J.-C. Dans la documentation disponible pour la fin de l'âge du Fer, il n'existe en effet que quelques découvertes isolées : un exemplaire dans la tombe 9 de la nécropole de Lamadeleine au Titelberg (Metzler *et al*. 1999 : 58, fig. 46) ; un autre dans la tombe 1402 de Wederath ; une possible fourchette à Fléré-la-Rivière (Ferdière, Villard 1993) ; une à Tesson (Duval *et al.* 1986) ; et la dernière aux Ebihens en Côte d'Armor (Ferdière, Villard 1993). Par conséquent, le dépôt de ces fourchettes n'est pas fréquent, même dans les tombes dites aristocratiques où le chaudron est pourtant présent.

Le couteau, attesté dans les sépultures du Midi de la Gaule durant toute la Protohistoire est encore très bien représenté dans les sépultures d'époque républicaine (Barruol, Sauzade 1969 : 48-49 et 73). Plus d'une soixantaine de tombes en contiennent avec un dépôt accru dans la basse vallée du Rhône et les Alpilles au Ier s. av. J.-C. (Saint-Vénant 1897 : 41 ; Gagnière 1931 : 210 ; De Brun 1930 : 46 ; De Brun 1931a : 123 ; De Brun, Dumoulin 1937 : 477 ; Dumoulin 1965 : fig. 87h et 89e). Seize exemplaires issus de contextes funéraires peuvent être dénombrés dans le Gard : dans les tombes 4 et 6 de la nécropole d'Aramon, dans les tombes de Saint-Laurent-des-Arbres, de Saint-Côme-et-Maruejols, de Rochefort-du-Gard, ainsi qu'à Beaucaire, dans les tombes 2 et 5 de la nécropole des Colombes et la tombe du Mas de Jallon, dans les tombes 4, 5, 13, 18, 19 des Marronniers et dans la tombe 1 du Sizen (*cf. infra* : chapitre 4.2.). Trente-huit exemplaires sont inventoriés en Provence. Les couteaux en fer à un seul tranchant sont assez fréquents dans la moitié des tombes anciennement fouillées de la nécropole de la Catalane aux Baux-de-Provence, dans 54 % des tombes de Saint-Rémy-de-Provence et dans 50 % des tombes de l'Arcoule, d'Eyguières et de Beaucaire (Bats 1990 : 288). Sa présence quasi-systématique est d'ailleurs mentionnée dans la nécropole de la Roche Nadal à Eyguières (Bouches-du-Rhône) (De Brun 1931a). Cette représentativité est en opposition nette avec leur indigence dans les ensembles nîmois (Py 1981 ; Feugère *et al.* 1995), ce que confirment les données plus récentes. Dans la série étudiée dans la première partie du volume, le couteau n'apparaît que dans deux tombes (SP6022 de Kinépolis, SP290 du Mas des Abeilles II), en association avec des armes. Ces exemplaires se caractérisent par la forme de la lame singulièrement large. Un seul autre couteau ou rasoir provient de la tombe plus tardive de la Cigale à Nîmes. La spécificité des couteaux de grand module de SP6022 de Kinépolis et SP290 du Mas des Abeilles II les rapproche typologiquement des coutelas ou tranchoir de boucher destinés à la découpe alimentaire (Perrin 1990 : 55-59). Leur position dans le dépôt (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.4.2.2.), en association avec une offrande de porc (SP6022), ou avec un vase brisé volontairement (SP290), nous incite à y voir un moyen de signifier l'acte sacrificiel (Metzler *et al.* 1991 : 147) et de codifier une étape du déroulement du rituel. Dans l'imagerie du monde grec, la suggestion de la *machaira* toujours cachée dans un panier (*kanoun*) ne suffisait-elle pas à elle seule à symboliser le sacrifice (Détienne, Vernant 1979) ? Il ne s'agirait donc pas, dans ce cas, d'un ustensile placé dans la sépulture parce qu'il fait partie de l'équipement personnel du défunt et qui pourrait, de ce fait, être utilisé pour identifier le sexe de l'individu ou son métier. L'idée selon laquelle le couteau serait, selon une conception freudienne toute contemporaine, l'expression de la puissance et de la virilité de l'individu nous apparaît peu vraisemblable (Bats 1990 : 288). Toute aussi discutable est l'hypothèse, fondée sur l'absence des couteaux dans les tombes les plus anciennes et dans la plupart des tombes à armes de Nîmes (fig. 265), selon laquelle ils constitueraient un substitut aux armes et un moyen de marquer le caractère masculin d'une sépulture en des temps ou le port et le dépôt d'arme étaient manifestement limités voire prohibés (Bats 1990 : 288). En fait, le couteau exprime manifestement le sacrifice dans les tombes dites aristocratiques depuis le Premier âge du Fer jusqu'à l'époque républicaine (Metzler *et al.* 1999 : 550). Le couteau est déposé seul dans dix tombes, toutes datées dans le courant du Ier s. av. J.-C. : à Beaucaire, la tombe 2 des Colombes (Dedet *et al.* 1974 : 75), la tombe 1 des Marronniers (Dedet *et al.* 1978 : 86), la tombe 1 et celle de Poveda au Sizen (Dedet *et al.* 1978 : 117 ; Bessac *et al.* 1987 : 18-19 ; Provost *et al.* 1999 : 199) ; la tombe 4 du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 154) ; la tombe 7 de Servanes 3 à Mouriès (Royet, Verdin 2000 : 173) ; les tombes 2, 4, 8 et 11 de Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975 : 97, 104, 119, 125). Ces dépôts renvoient peut-être à ce choix de ne figurer dans la tombe que l'une des étapes essentielles des funérailles, celle du sacrifice et du repas pendant lequel s'opère véritablement un partage avec les dieux. Si tel est son rôle dans la sépulture, cet ustensile peut tout aussi bien prendre place dans les tombes d'hommes que dans les tombes de femmes (Lambot *et al.* 1994 : 164 ; Metzler *et al.* 1999 : 383). D'un outil profane et usuel, le couteau devient donc par « le faire » un objet sacralisé du rituel.

Ce processus de déposition d'un objet isolé pour signifier une étape des funérailles s'apparente à un fonctionnement de type *pars pro toto* (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.6.2.). L'amphore ou le *simpulum* désignent vraisemblablement le *symposion*. Parmi les ustensiles liés à la consommation de mets, certaines fourchettes à chaudron en fer, les broches à rôtir et les couteaux de grand module renvoient directement à la notion de

geste sacrificiel (Détienne, Vernant 1979, 133-165 ; Perrin 1990 : 69). Dans une logique comparable à celle suggérée à propos du tri et du prélèvement sélectif d'objets passés sur le bûcher ou utilisés au cours du repas funéraire (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.6.4.), un des éléments participant au déroulement et à l'organisation du cérémoniel serait choisi pour sceller une étape. Les divers dépôts de mobilier reflètent la multiplicité de pratiques et de gestes parfois résumés dans la tombe de manière cryptée.

Il est possible aussi que le dépôt isolé d'objets dans les sépultures traduise plutôt un usage individuel en opposition avec le caractère cérémoniel et communautaire de certains assemblages, en marquant la séparation entre organisateurs et convives (Poux 2004 : 176). Le couteau désignerait alors le défunt comme le sacrificateur ou l'ordonnateur du sacrifice dans le cadre des funérailles (Metzler *et al*. 1991 : 147). L'étape du sacrifice sanglant pourrait également être évoquée par deux autres récipients ayant par ailleurs d'autres fonctions posssibles dans le rituel (*cf. infra* : chapitre 1.7.4.2 et 1.7.5) : la situle et le bassin en bronze. L'usage de la première en tant que réceptacle du sang des victimes est attestée par les textes et l'iconographie (Daremberg *et al*. 1887-1919 : 1357, article situle). Une utilisation similaire est suggérée par un assemblage rencontré dans une tombe de Tartigny (Somme) (Massy *et al.* 1986 : 18).

1.7.4.2. La consommation de boissons, les ustensiles du symposion

Les récipients dont l'usage pour la consommation du vin ne fait aucun doute sont les amphores (vinaires), les *simpula* et les passoires, tandis que des incertitudes demeurent quant à la vocation des situles, des cruches, des seaux, des bassins et des chaudrons. Dans les contextes funéraires régionaux, ce sont les amphores les premières qui font explicitement référence à la consommation du vin, avant la vaisselle et les ustensiles métalliques. En effet, si l'on excepte le cas isolé de la situle en bronze de la tombe SP1004 d'Ensérune (fin du IIIe s.), il existe un hiatus de plusieurs décennies entre les sépultures avec cratères les plus récentes de la nécropole d'Ensérune (première moitié du IIIe s. av. J.-C.) et la tombe SP4002 de la Céreirède à Lattes qui livre quantité de récipients métalliques en partie liés à la boisson. Durant presque tout le IIe s. av. J.-C., à l'exception de l'amphore, aucun ustensile ou récipient ne se substitue au cratère pour signifier le *symposion* dans les tombes, alors qu'au moins six sépultures, toutes vraisemblablement antérieures au dernier quart du IIe s. av. J.-C., contiennent une amphore généralement entière : tombe SP4002 de La Céreirède à Lattes, tombes de la Placette, de la rue Alphonse de Seyne et de l'Octroi de Beaucaire à Nîmes, auxquelles nous pouvons joindre et, sous toutes réserves pour la détermination chronologique, la tombe d'Uzès-Préville et celle de Saint-Siffret. Il est remarquable que ces six exemples appartiennent tous à la catégorie des tombes à armes. Dans ces tombes avec amphore, il n'y a quelquefois pas d'autre accessoire ou récipient métallique qui fasse directement référence à la consommation de la boisson. L'amphore suffit alors à symboliser le *symposion*. Présent dans la nécropole d'Ensérune, le cratère disparaît ensuite presque systématiquement du service, et n'apparaît que très ponctuellement, comme dans la tombe SP3322 du Mas de Vignoles à Nîmes, à Aramon (Genty Feugère 1995 : fig. 4, n° 5), ou encore dans une tombe d'époque républicaine inédite de la nécropole de Saint-Julien à Pézenas. Cette forme de récipient empruntée au monde hellénique est un élément clé de la consommation du vin. Son usage comme ossuaire dans les tombes d'Ensérune peut-il être interprété comme la marque d'une adhésion à la pratique du *symposion* et à l'idéologie qui lui est associée (Laurens, Schwaller 1987) ? Son absence marque t-elle l'abandon de la référence au s*ymposion* ? Elle pourrait en fait avoir été progressivement remplacée, à la période républicaine, par d'autres contenants métalliques, comme la situle, ou par d'autres formes céramiques comme le vase à anses soudées et le pot à deux anses (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.7.1. et 1.7.3.). Ces substituts en céramique ne sont pas véritablement attestés avant le Ier s. av. J.-C dans l'ensemble du Midi de la Gaule et leur utilisation se poursuit jusque dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. La présence exceptionnelle d'un cratère singulier dans SP3322 du Mas de Vignoles pourrait être une réminiscence des dépôts rencontrés dans les tombes plus anciennes comme à Ensérune. Il n'est pas anodin de constater que ces mêmes vases ont été auparavant choisis comme ossuaire au même titre que des amphores ou encore que la situle métallique de la tombe SP1004 d'Ensérune (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.2.3.). La même fonction de vase pour la boisson a d'ailleurs été attribuée aux vases balustres importés de Gaule Chevelue qui ont eux aussi servi d'ossuaire dans quelques tombes provençales de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. et de la première moitié du Ier s. av. J.-C. (*cf. infra* : annexe 6). Cet usage est d'ailleurs attesté dès le IIIe s. av. J.-C. dans la nécropole d'Olonzac en Languedoc occidental (Janin *et al.* 2000). Il est possible que l'on ait attribué à ces récipients une fonction similaire à celle des cratères à pouciers de la nécropole contemporaine d'Ensérune et qu'elle ait conservé cette place dans la vaisselle après la disparition des cratères.

Parmi les ustensiles métalliques liés à la boisson, la place des *simpula* paraît prédominante. Ces récipients à puiser et à servir les boissons, presque systématiquement rattachés au *symposion* à la consommation et au partage du vin (Daremberg *et al.* 1887-1919 : 1345-1346), sont largement représentés dans les diverses sources iconographiques. Répandu en Italie au Premier âge du Fer (Rigway 1979), le *simpulum* est connu en Gaule du Sud dès le VIIe s. av. J.-C. à Mailhac, Pézenas et Couffoulens, avec une diffusion accrue dans le courant du VIe s. av. J.-C. Il connaît une désaffection durant les Ve-IVe s. av. J.-C. pour réapparaître progressivement. Sa réapparition dans les tombes républicaines régionales semble contemporaine de l'adoption d'autres ustensiles italiques (la vaisselle en bronze, les miroirs, les strigiles…). Leur utilisation sur le littoral méditerranéen correspond encore une fois à une zone restreinte dans un environnement proche de

Marseille (Feugère 1991 : 167 ; Genty, Feugère 1995 : 188). Une trentaine d'exemplaires avait déjà été répertoriée (Barruol, Sauzade 1969 : 49-51) avant des études de synthèse plus poussées (Feugère dir., Rolley dir. 1991). Le *simpulum,* présent dans vingt tombes du Midi de la Gaule, toutes datées dans le courant du Ier s. av J.-C., n'apparaît dans aucune sépulture de Gaule interne antérieure à la conquête, avec un emprunt tardif, en pleine période augustéenne (Poux 2004 : 240), comme à Fléré-la-Rivière et à Berry-Bouy (Ferdière, Villard 1993), ou à Antran (Pautreau dir. 1999) et dans un puits funéraire de La Lagaste dans l'Aude (Rancoule 1980 : 71 et 111-113). Présent dans six tombes à armes régionales, il ne semble être introduit dans le rituel funéraire qu'à partir de 75 av. J.-C.

Le *simpulum* est très représenté en Provence et dans les Alpilles tandis qu'il est fort rare dans les tombes nîmoises, puisqu'on ne connaît qu'un seul exemple, dans la tombe de la route d'Alès (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 459, n° 539 tombe 176). Des *simpula* ont été mis au jour dans les tombes de Saint-Laurent-des-Arbres, celle découverte en 1890 dans le quartier du Sizen à Beaucaire, dans les sépultures 5, 12 et 19 de la nécropole des Marronniers à Beaucaire, dans la tombe de la Javone à Rochefort-du-Gard (Barruol, Sauzade 1969 : 49 ; Provost *et al.* 1999 : 534-536). Un autre exemplaire a été mis au jour dans une incinération d'époque augustéenne découverte au pied de l'oppidum de Saint-Maur à Montfaucon (Provost *et al.* 1999 : 179). Sans toujours pouvoir en préciser les contextes, car les objets ont été mélangés ou perdus, nous pouvons signaler la présence de *simpula* dans plusieurs ensembles provençaux. Dans la nécropole de la Roche Nadal à Eyguières (Bouches-du-Rhône), seize exemplaires sont recensés dans les 15 à 16 tombes d'après P. De Brun (1931 : 10), mais seulement onze exemplaires dont neuf perdus et seulement deux décrits et conservés, d'après P. et Ch. Arcelin (1976-1978 : 100-102, n° 11 à 13, fig. 14). À Saint-Rémy-de-Provence, dans la nécropole de Mortisson, cinq exemplaires (tombes 3, 5, 6, 7 et 10) (Arcelin 1975 : 88 et fig. 14 et 18), dont deux (tombes 3 et 7) éventuellement importés de Grande-Grèce. À Mouriès, un *simpulum* hors tombe, de provenance imprécise dans la nécropole de Cagalou (Marcadal, Pailler 2003 : 258, fig. 10), trois exemplaires dans la tombe 2 de Servanes 2 (Marcadal, Pailler 2003 : 258) et un autre dans la tombe de Servanes 4 (Marcadal, Féménias 2001). Enfin, dans la tombe de Saint-Pierre-de-Vence (Verdin 2000 : 187), dans la tombe 27 de la Catalane aux Baux-de-Provence (Arcelin 1980 : 100) et dans la tombe 1 de l'Arcoule au Paradou (Arcelin 1979 : 143). Il apparaît encore dans des contextes funéraires datés du Ier s. ap. J.-C., comme dans la tombe 79 de l'Hospitalet du Larzac (Aveyron) (Castoldi, Feugère 1991 : fig. 19, 22) qui livre un crochet de *simpulum* en bronze à tête d'oiseau aquatique et à Murviel-lès-Montpellier (Hérault) (Vial 2003 : 315).

Le fait que de nombreux *simpula* ou fragments de *simpula* aient été découverts en contexte d'habitat (Py 1978 : 273, fig. 129, n° 21 ; Tendille 1981 : 73, n° 48-52 et 56), sur les oppida des Castels à Nages (Tendille 1981 : n° 48-51), de Mauressip à Saint-Côme-et-Maruéjols (Tendille 1988 : 31, n° 109) ou encore de Vié-Cioutat à Mons-Monteils (Tendille 1981 : 73-75, fig. 9, n° 56), atteste de leur usage quotidien. Les séries bien datées découvertes en contexte stratigraphique fournissent un intervalle chronologique situé entre la fin du IIe s. av. J.-C. et la fin du Ier s. av. J.-C. avec une plus forte représentativité dans le courant de ce dernier siècle. Leur présence dans les habitats de Vaunage ne s'oppose pas avec les assemblages mobiliers disponibles dans les sépultures de cette même micro-région, car les quelques tombes mises au jour, au demeurant très incomplètes, sont pour la plupart antérieures à l'utilisation quotidienne de ces objets. Plus généralement, le *simpulum* est représenté dans le Midi de la Gaule sur l'ensemble de l'aire géographique étudiée depuis le Toulousain jusqu'en Provence (note 1). L'utilisation du *simpulum* disparaîtra définitivement du service à boire et de l'*instrumentum* de la table durant l'époque flavienne. La forte diffusion de ces ustensiles, qui n'a pas d'égal dans la catégorie des instruments et récipients métalliques, tous types confondus, traduit avec force l'adoption d'usages gréco-italiques et souligne *a contrario* l'originalité des contextes funéraires nîmois d'où ils sont totalement absents.

Comme les *simpula*, les passoires peuvent être sans ambiguïtés directement rattachées au service du *symposion*. Elles servaient à filtrer ou à infuser des boissons. Leur utilisation est déjà vieille de plusieurs siècles (Adam 2002 : 143-156). Originellement, elle ne semble pas alors confinée à la consommation du vin, mais son dépôt demeure toujours lié à la vaisselle funéraire aristocratique. Les passoires métalliques, objets d'importation, sont pour la plupart considérées comme d'origine italique et leur diffusion en Gaule pourrait remonter aux années 120-90 av. J.-C. (Guillaumet 1977). La cargaison d'une épave sur le territoire d'Orbetello en Étrurie vient confirmer cette provenance avec le chargement d'un lot de passoires et d'amphores probablement à destination de la Gaule (Ciampoltrini 1994). Les plus anciennes attestations sont antérieures à 125-123 av. J.-C., datation qui marque la destruction brutale et la fin de l'occupation du site des Pennes-Mirabeau sur l'oppidum de la Cloche (Bouches-du-Rhône) (Guillaumet 1991 : 94).

En contexte régional, les passoires métalliques n'apparaissent que dans deux sépultures : la tombe 1 de la nécropole de Mortisson à Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975 : 88 et 93, fig. 5, n° 1 et fig. 14c) et la tombe 2 de Servanes 2 à Mouriès, en association dans ce dernier cas avec le *simpulum*. En Gaule interne, les contextes funéraires gaulois qui comportent une passoire sont tout aussi rares. Des exemplaires en terre cuite sont cependant signalés dans la tombe 100 de la nécropole de la Croizette à Acy-Romance (Lambot *et al.* 1994 : 28), un autre à Bucy-le-Long, « le fond du petit marais » (Adam 2002 : 152), tous deux dans des contextes datés de 125-100 av. J.-C., et un dans la tombe 9 de Marcelcave dans la Somme (Buchez *et al.* 1998) datée de 150 av. J.-C. Elles sont également signalées dans le centre de l'Allemagne (Hesse), ainsi que dans les tombes augustéennes, comme Fléré-la-Rivière, Dun-sur-Auron (Ferdière, Villard

Tombes	Associations	Fonctions possibles du dépôt de situles			
		Vin et symposium	Sacrifice	Toilette	Lustration
Lattes, la Céreirède, SP 4002	Amphore Situles Strigiles Bassin Patère … Couteau ?	■	■	■	■
Beaucaire, Mas de Jallon	Amphore Situle ou chaudron Couteaux	■	■		■
Beaucaire, le Sizen, tombe de 1890	Amphore Situle ou chaudron Simpulum	■			■
Beaucaire, les Marronniers, tombe 13	Situle Strigiles Couteau		■	■	■
Beaucaire, les Marronniers, tombe 12	Amphore Situle Simpulum	■			■
Beaucaire, les Marronniers, tombe 19	Amphore Simpulum Situle Strigiles Couteau	■	■	■	■
Les Baux-de-Provence, la Catalane, tombe 27	Amphore Situle ou chaudron Simpulum Couteau	■	■		■

Fig. 251. Interprétation fonctionnelle des associations de mobilier métalliques

1993), Antran (Pautreau dir. 1999), Goebligen Nospelt tombe A et B (Metzler *et al*. 1991). Alors que les passoires, comme les *simpula*, sont massivement attestées sur les sites d'habitat du Midi de la Gaule (note 2), et que leur nombre augmente de manière considérable à La Tène finale (Adam 1992 : 149), elles ont été très peu intégrées aux usages funéraires locaux et leur dépôt dans les tombes n'est pas antérieur au début du Ier s. av. J.-C.

Les situles sont attestées dans les sépultures protohistoriques régionales les plus riches dès le premier âge du Fer dans la tombe de Corno Lauzo à Mailhac (Taffanel 1960). Il est malaisé d'assigner une fonction précise aux situles, récipient ouvert à anse mobile (Daremberg *et al*. 1887-1919 : 1357-1360, article situle). Il s'agit en fait d'une sorte de seau métallique servant à puiser et/ou à transporter des liquides. À la fois utilisée pour le puisage de l'eau, pour verser les boissons, pour les libations et les ablutions, comme en contexte dionysiaque, ou pour la toilette dans la sphère du gynécée, la situle revêt maintes fonctions. Si l'hypothèse d'un usage dans le service du vin est communément évoquée pour la période républicaine, son utilisation pour la toilette a déjà été proposée dans le cas d'une association avec les strigiles (Fitzpatrick 1987 : 108). L'appartenance au service de la toilette semble finalement avoir été retenue (Fitzpatrick 1987: 109 ; Bolla 1991 : 147). La situle est aussi un des accessoires habituels du sacrifice, dans la plupart des cérémonies du culte privé et public, notamment pour contenir l'eau lustrale ou pour recueillir le sang des victimes (Daremberg *et al.* 1887-1919 : 1360 et 1409, articles situle et *lustratio*). Les assemblages régionaux à notre disposition ne permettent pas de résoudre la question et d'exclure certaines fonctions des situles déposées dans les tombes. Au contraire, ils tendent à renforcer encore cette polyvalence de l'ustensile (fig. 251). Les diverses associations plaident en faveur d'une utilisation en contexte sacrificiel (situle et couteau), en contexte privé lié à la toilette (situle et strigiles), en contexte cérémoniel du banquet ou *symposion* pour la consommation du vin (situles, amphores, *simpula*), enfin en contexte cultuel, comme objet symbolique de la *lustratio* (la situle prise isolément comme symbolique d'une étape du rituel).

Ce type de dépôt funéraire, absent des tombes nîmoises, est en revanche d'usage assez répandu dans la basse vallée du Rhône, à Beaucaire, au Ier s. av. J.-C., dans la tombe du Sizen découverte en 1890, dans la nécropole des Marronniers (tombes 12, 13 et 19), ainsi que dans la nécropole de la Catalane aux Baux-de-Provence. L'exemplaire le plus ancien a été mis au jour dans la tombe SP1004 d'Ensérune (Schwaller *et al.* 2001 : 137) et dans la tombe 4002 de la Céreirède à Lattes.

La situle est présente également dans la tombe de Verna (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 39-42), dans les tombes contemporaines d'Ampurias (Almagro 1955) ainsi que dans les puits du Toulousain, avec 27 exemplaires comptabilisés tous types confondus et dans un puits de L'Ermitage à Agen (Catalogue 2004 : 39-40). Parallèlement, on retrouve les situles dans quelques habitats à Narbonne (Aude) (Catalogue 1990 : 10 et 71, n° 87 ; Dellong 2002 : 315-316, fig. 353), à Aix-en-Provence sur l'oppidum d'Entremont (Bouches-du-Rhône) dans une phase antérieure à la première destruction fixée vers 125-120 av. J.-C. (Feugère 1991 : 164), et sur la colline Sainte-Blandine à Vienne (Chapotat 1970). La fréquence des situles dans les habitats est beaucoup plus modeste que les *simpula* et les passoires particulièrement représentés (voir notes 1 et 2), ceci lui confère peut-être un rôle particulier, une vocation plus spécifique dans les rituels. Comme pour les autres récipients importés, la situle apparaît plus tardivement en Gaule interne, en pleine période augustéenne, avec le cas isolé de la tombe de Verna qui se trouve en limite de province de Narbonnaise (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003).

1.7.4.3. Le rôle du banquet dans les pratiques funéraires des sociétés indigènes du Midi de la Gaule

L'évocation du banquet dans les sépultures est généralement considérée comme l'apanage d'une élite, la consommation de la boisson devant être perçue comme un signe évident de richesse (Dietler 1990 : 352-406). Dans la société celtique, telle qu'on la perçoit à travers les textes grecs et latins, le banquet apparaît comme un moyen d'asseoir et d'affirmer son pouvoir et de créer

une hiérarchie entre les convives (Poux, Feugère 2002 : 202 ; Poux 2002 : 345). On ne peut toutefois démentir la présence de dépôts simples correspondant à la consommation de viande et de boisson dans les tombes plus modestes. La référence au banquet et au sacrifice peut donc se traduire de manière emphatique avec un attirail d'ustensiles ou bien plus discrètement, avec le dépôt de quelques céramiques et de quelques quartiers de viandes. Il ressort de notre corpus que le banquet est omniprésent, qu'il soit représenté dans la tombe par les objets spécifiques du *symposion* et les assemblages fastueux ou par des objets plus modestes. On discutera plus loin de l'interprétation sociale de ces variations (*cf. infra* : chapitre 2.5.3.) et de la possibilité de distinguer dans les assemblages funéraires deux groupes principaux d'individus : les organisateurs et les convives, comme le propose M. Poux (Poux 2004 : 222-226).

Selon J. Scheid, dans les usages funéraires romains, cette pratique s'adresse avant tout aux dieux, avec un partage triangulaire et ordonné entre les dieux, le défunt et les vivants. Le ou les banquets concernent le repas du mort à emporter dans la tombe mais également celui des vivants, lors de la célébration des funérailles (Scheid 2005). Plutôt qu'un viatique au mort ces dépôts témoignent de l'accomplissement en bon ordre des rites et du respect d'un partage ordonné, commensalité entre dieux, mortels et défunts (Bats 2002 : 285-293). Le rôle du banquet ne serait donc pas seulement politique, mais il participerait d'un fonctionnement nécessaire au bon déroulement des funérailles et à l'effacement progressif de la souillure qui s'installe autour de la mort. Les mobiliers déposés dans les tombes sont plus que de simples offrandes ou mobiliers d'accompagnement, ils véhiculent des messages précis et sont une des manifestations de l'élaboration complexe du cheminement des funérailles.

Les nouveaux ustensiles et récipients du banquet, pour la plupart importés, apparaissent simultanément dans le Midi de la Gaule et sont attestés au plus tôt vers 130-120 av. J.-C. Leur apparition plus précoce dans les Alpilles coïncide avec la découverte d'une anse de situle dans l'épave de la pointe du Brouil à Cavalaire (Var) dont le naufrage est daté de 130 av. J.-C. Il en est de même pour les plus anciennes attestations de passoires antérieures à 125-123 av. J.-C., datation qui marque la destruction brutale et la fin de l'occupation du site des Pennes-Mirabeau sur l'oppidum de la Cloche (Bouches-du-Rhône) (Guillaumet 1991 : 94) ou encore pour les *simpula* remontant à 125-100 av. J.-C. dans des niveaux de destruction d'Entremont à Aix-en-Provence (Feugère 1991 : 164). Les différentes épaves explorées confirment la présence de *simpula* dans les cargaisons de navires, c'est le cas à Marseille dans l'épave de la pointe de Pomègues (Castoldi, Feugère 1991 : 81 ; Feugère 1991 : 165) datée de la fin IIe s. av. J.-C.

D'abord diffusé sur les sites d'habitat, cet *instrumentum* participe, comme le mobilier céramique (*cf. supra* : chapitre 1.7.3.), au quotidien des individus (aucune production spécifiquement funéraire n'a été démontrée). Le décalage de plusieurs décennies observable entre leur présence dans les épaves, sur les sites d'habitats et leur introduction dans la vaisselle funéraire montre que l'intégration de ce mobilier dans les pratiques funéraires traditionnelles n'allait pas de soi. Il met en évidence « les filtres » inhérents à la sphère funéraire, qui, sans être sclérosée, s'attache à des usages et des croyances qui ralentissent l'assimilation de certains apports extérieurs. La tombe peut donc refléter des volontés différentes, parfois en parfaite opposition. Le cas de Nîmes est à ce sujet particulièrement évocateur car il témoigne d'une réelle imperméabilité à ce nouvel *instrumentum*. Cette attitude qui lui est propre n'exclut pas par ailleurs l'adoption d'autres objets importés, sélectionnant ce qui lui paraît le plus adapté. Ainsi, sur un corpus de 46 sépultures seulement 5 tombes témoignent de l'adoption de nouveaux ustensiles métalliques privilégiant un attribut personnel du défunt (strigiles, coffrets, miroir) aux dépens des ustensiles du banquet. Ceci peut-être parce que la déposition d'objets de toilette nouveaux n'avait qu'une incidence relative sur le déroulement des funérailles, tandis que celle d'un *instrumentum* du *symposion* ne s'accordait pas avec la façon dont ils consommaient le vin dans le cadre du repas funéraire traditionnel qui constituait l'essence du rituel. L'absence de tels objets dans les tombes ne signifie pas d'ailleurs qu'ils n'étaient pas utilisés dans le cadre des pratiques funéraires. Une découverte récente réalisée à Port-de-Bouc, dans un contexte culturel grec a permis de mettre en évidence dans l'environnement immédiat des sépultures à inhumations dépourvues de mobilier, la présence de restes d'amphores massaliètes et gréco-italiques et d'un foyer (Marino, Rigeade 2005 et 2005a). Cette découverte suggère le déroulement d'un rituel associant le feu et le vin (repas, libation, sacrifice ?), précédant l'inhumation ou postérieur à l'enfouissement.

En parfaite opposition avec Nîmes, dans les tombes de la basse vallée du Rhône et des Alpilles, ces dépositions d'ustensiles paraissent plus systématiques, voire parfois généralisées, même si le temps qui s'est écoulé entre leur usage quotidien sur les *oppida* et leur dépôt dans les tombes est de l'ordre d'une génération. Pour expliquer leur multiplication et leur généralisation, l'hypothèse d'une accessibilité plus facile dans le courant du Ier s. av. J.-C. a été avancée. Dès lors, le rôle de prestige conféré aux fourchettes à chaudron, aux *simpula* et plus généralement à la vaisselle métallique importée a pu être atténué. Selon une autre hypothèse, les structures sociales deviennent plus égalitaires et la « banalisation des ustensiles » correspond à une sorte de démocratisation du festin (Poux, Feugère 2002 : 208), selon un phénomène perceptible pour les amphores dans le Midi de la Gaule, devenues peu à peu accessibles à un plus grand nombre. On verra plus loin (*cf. infra* : chapitre 2.5.3.) que l'analyse de l'ensemble des données montre que le corpus funéraire disponible n'est pas du tout représentatif de l'ensemble de la population, certains indices laissant à penser qu'il correspondrait, pour une large part, à une classe privilgiée. Dans ces conditions, l'idée d'une généralisation de l'utilisation de la vaisselle métallique se trouve sérieusement remise en question.

	REPAS BOISSON				SOIN		LUMIERE ENCENS					
Site	Amphores	Symposium	Repas	Couteaux	Toilette	Vases à parfum	Lampes terre	Lampes métalliques	Lanternes	Candélabres thymiatérion	Armes	Datation
Ensérune, SP1004	*	*		*		* 1					*	225-175
Lattes, la Céreirède, SP4002	*	*	*	* ?	*	?		* 1		* 1	*	125-75
Boissières			*	*	*	*?			*1			30-1
Nîmes, la Ranquette						* 1	* 1				*	175-125
Nîmes, Mas de Vignoles, SP3322	*	*		*		* 1					*	100-75
Nîmes, Mas des Abeilles II, SP204										* 1 terre		75-50
Nîmes, Mas des Abeilles II, SP374						* 1						20-10
Nîmes, La Cigale,				(*)	*	* 2						25-1
Nîmes, Pissevin, tombe 2						*						25-1
Total : 8 sépultures												

Fig. 252. Répartition fonctionnelle du mobilier métallique dans les tombes de Nîmes et du Languedoc hors vallée du Rhône

	REPAS BOISSON				SOIN		LUMIERE ENCENS					
Site	Amphores	Symposium	Repas	Couteaux	Toilette	Vases à parfum	Lampes terre	Lampes métalliques	Lanternes	Candélabres thymiatérion	Armes	Datation
Beaucaire, les Colombes, tombe1	*						*1					120-80
Beaucaire, les Colombes, tombe 5				*	*		* 2				*	100-75
Beaucaire, les Marronniers, tombe17	*				*	*1?	*1			*1		100-75
Beaucaire, les Marronniers tombe 21					*		*1					100-50
Beaucaire, les Marronniers, tombe 13		*		*	*		*1		*1	*1		100-30
Beaucaire, les Marronniers, tombe 12	*	*					*2			*1		100-30
(Beaucaire, les Colombes, tombe 2)							*1					100-1
Aramon, la Grande Palun							*1					75-50
Beaucaire, les Marronniers, tombe 19	*	*		*	*		*1					75-50
Aramon, le Paradis, tombe 6				*			*1					60-40
Rochefort-du-Gard, la Javone		*										vers 50
Beaucaire, les Marronniers, tombe 2	*		*				*1					50-1
Beaucaire, les Marronniers, tombe 6						*1						50-1
Aramon, le Paradis, tombe 4				*			*1					40-30
Beaucaire, les Marronniers, tombe 18				*	*	*1	*2			*1		30-1
Beaucaire, les Marronniers, tombe 5		*		*	*	*2	*1			*1		30-1
Beaucaire, le Sizen, tombe 1				*			*1					25-1
Beaucaire, les Marronniers, tombe 1				*		*1	*1					25-1
(Aramon, le Paradis, tombe 8)							*1					20-1
(Aramon, le Paradis, tombe 2)							*1					20-1
Aramon, le Paradis, tombe 7							*1					20-1
Aramon, le Paradis, t.5							*1					20-1
Beaucaire, les Marronniers, tombe 4				*		*1	*2		*1	*1		15-10
Aramon, le Paradis, tombe 10						*1	*1					15-5
Total : 24 sépultures												

Fig. 253. Répartition fonctionnelle du mobilier métallique dans les tombes de la basse vallée du Rhône

1.7.5. Les ablutions et les onctions rituelles, l'éclairage et les fumigations (S. B., N. C.)

De nombreux ustensiles en céramique ou en métal sont impliqués dans le déroulement des funérailles et participent à différentes étapes du rituel. Ce ne sont ni des attributs personnels du défunt, ni de simples objets d'accompagnements destinés au decorum de la sépulture. Il s'agit d'éléments qui ont pris part aux rites successifs depuis la préparation du corps du défunt en passant par les ablutions rituelles, les sacrifices, le banquet (fig. 252 à 254). Parmi les récipients ou ustensiles fonctionnellement ambivalents et difficiles à identifier (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.7.4.) se trouvent, d'une part, des objets directement liés à la toilette et à la préparation du défunt et, d'autre part, des mobiliers utilisés pour l'accomplissement de certaines étapes du rituel funéraire. Les premiers, intimement liés au mort, peuvent être considérés comme des objets personnels du défunt abordés plus particulièrement dans le chapitre suivant (*cf. infra* : chapitre 2), tandis que les second dévolus à l'intendance et à l'organisation des funérailles sont au cœur de nos préoccupations.

En s'appuyant sur le même corpus de tombes que pour l'analyse de la vaisselle (*cf. supra* : chapitre 1.7.1. de la deuxième partie), en l'occurrence 34 ensembles pour Nîmes, 31 pour la basse vallée du Rhône et 32 pour les Alpilles, on constate que les récipients et ustensiles à ablutions, les vases à parfum, les lampes à huile, les lanternes et les candélabres ou *thymiaterion* sont inégalement représentés dans les sépultures du sud-est de la Gaule (fig. 255). Parallèlement à ce corpus de base, quantitativement et qualitativement le plus fiable pour raisonner en termes de comparaisons régionales, nous avons parfois pris en considération d'autres ensembles certes incomplets, mais qui apportaient cependant à cette étude spécifique une meilleure image de la représentativité du mobilier.

La perception et la caractérisation des étapes du rituel qui précèdent le sacrifice et le banquet, notamment les ablutions, sont particulièrement difficiles à appréhender en raison de la polyvalence des récipients qui sont susceptibles d'y jouer un rôle. Ces ablutions rituelles nécessitent l'usage d'un *instrumentum* qu'il est nécessaire de caractériser au mieux. Parmi les objets qui sont le plus souvent rattachés à ces ablutions se trouvent les cruches, les patères et les bassins, voire les seaux. Nous passerons rapidement sur le cas particulier du seau qui n'a pas été adopté dans les tombes régionales. Les mentions de seaux dans le Midi de la Gaule concernent les puits du Toulousain et le puits 1 de la Lagaste dans l'Aude (Rancoule 1980).

L'utilisation de la situle pour la toilette, en association avec les strigiles, a été on l'a dit soulignée et retenue (Fitzpatrick 1987 : 108-109 ; Bolla 1991 : 147). Dans la religion officielle romaine, cependant, la situle est le vase le plus couramment employé pour contenir l'eau lustrale (Daremberg *et al.* 1887-1919 : 1409, article *lustratio*). La situle est ainsi présente dans neuf ensembles funéraires régionaux (fig. 251 et *infra* : chapitre 4).

Peuvent être également attribués tout à la fois à la toilette, aux ablutions rituelles avant le repas, voire aux libations, les bassins, les cruches et les patères. Ces trois récipients sont généralement considérés comme utilisés pour les ablutions et les libations (Bolla 1991 : 148-149 ; Poux 2004 : 41). Ils se trouvent ainsi associés dans les tombes de Fléré-la-Rivière, de Chatillon-sur-Indre, de Berry-Bouy, de Neuvy-Pailloux. Cependant, ces mêmes vases métalliques ont été découverts dans d'autres types de contextes. Les bassins et les cruches ont été déposés avec des strigiles, comme à Vidauban (Var), avec un strigile en bronze et de nombreuses oenochoés (Py 1972 : 86 ; Gallia 16, 1958 : 436-437), à Antran, où strigiles et bassins ont un lien de proximité dans la tombe. L'usage pour la toilette et la préparation du corps a par conséquent été retenu (Pautreau dir. 1999 : 29), il serait confirmé par les associations particulièrement complètes observées à Avenches en Chaplix avec strigile, miroir, cruche, patères, bassins et balsamaires (Castella *et al.* 2002). Ce glissement vers un dépôt d'objets appartenant à la sphère individuelle et s'adressant plus particulièrement au défunt correspond vraisemblablement à une évolution dans les pratiques funéraires. Dès la fin du Ier s. av. J.-C., les dépôts de mobilier quels qu'ils soient paraissent se limiter à des objets plus strictement personnels.

Ces récipients, notamment les bassins et les patères, sont particulièrement rares dans les tombes du Midi de la Gaule et leur diffusion en contexte d'habitat demeure assez limitée, pour ne pas dire quasiment inexistante. Seulement deux bassins peuvent être signalés en contexte funéraire régional : un exemplaire au moins dans la tombe SP4002 de la Céreirède à Lattes (inédit), un autre dans la tombe 2 de Servanes 2 (Marcadal, Pailler 2003). Dans les deux cas, leur attribution au service des ablutions rituelles ne peut être confirmée.

Les cruches métalliques, tous types confondus sont quant à elles mieux représentées dans les sépultures comme en contexte d'habitat (note 3). La présence de cruches en contexte funéraire régional concerne trois sépultures : SP4002 de la Céreirède à Lattes, tombe isolée de Servanes 4 à Mouriès (Marcadal, Féménias 2001) et tombe 13 incomplète de Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1973 : 178). Des cruches plus ou moins fragmentaires, tous types confondus, ont été signalées en contexte funéraire : à Vieille Toulouse (Haute-Garonne) dans le puits funéraire 59 (Vidal 1987-1988 : 39-40, n° 80) ; dans le puits funéraire 1 de La Lagaste (Aude) (Rancoule 1970 : 125-127, pl. II ; Rancoule 1980 : 71 et 111-112, pl. III, 1-6 et 96 fig. 45, 1-2 ; Vidal 1977 : 7, fig. 12 ; Werner 1978 : liste I, 7 ; Feugère dir., Rolley dir. 1991 : 40) ; dans les puits funéraires n° 8 et 9 de Toulouse, Estarac (Haute-Garonne) (Vidal 1977 : 83-84, fig. 1 et 5 ; Werner 1978 : liste I, 8 ; Feugère dir., Rolley dir. 1991 : 40 ; Lequément, Vidal 1986 : 234, fig. 2 ; Feugère dir., Rolley dir. 1991 : 40) ; sur l'oppidum de l'Ermitage à Agen, dans les puits Z1 et ST 41 au lieu-dit Donnefort (Catalogue 2004 : 39-40) ; à Hières-sur-Amby, dans la tombe à char de Larina (Isère) (Boube 1991 : 41 ; Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 46). En contexte funéraire régional, d'autres récipients de ce type sont attestés, mais leur appartenance à une

	REPAS BOISSON				SOIN		LUMIERE ENCENS					
Site	Amphores	Symposium	Repas	Couteaux	Toilette	Vases à parfum	Lampes terre	Lampes métalliques	Lanternes	Candélabres thymiatérion	Armes	Datation
Cavaillon, Saint-Bardou						*1						100-1
Mouriès, Servanes 4	*	*			*		*1				*	100-75
(Mouriès, Servanes 3, tombe 1)							*1					100-50
Saint-Rémy-de-Provence, tombe 6	*	*		*						*1		100-50
Saint-Rémy-de-Provence, tombe 2				*			*1					100-50
Saint-Rémy-de-Provence, tombe 7		*					*1					100-50
Saint-Rémy-de-Provence, tombe 3	*	*		*			*1					100-50
(Saint-Rémy-de-Provence, tombe 5)	*	*		*			*1					100-50
(Saint-Rémy-de-Provence, tombe 13)					*		*1					75-25
Eyguières, Saint-Pierre-de-Vence, 1999		*	*	*			*1				*	50-10
Paradou, L'Arcoule, tombe 1		*	*	*	*		*1					50-25
Cavaillon, impasse Calmette						*1						30-1
Total : 12 sépultures												

Fig. 254. Répartition fonctionnelle du mobilier métallique dans les tombes des Alpilles

tombe précise n'a pu être établie. C'est le cas pour des exemplaires mis au jour dans la nécropole de la Catalane aux Baux-de-Provence (Arcelin 1973 : 178, fig. 46, n° 114-115 ; Arcelin 1973 : n° 114, 178 fig. 46 ; Vidal 1977 : n° 3, fig. 8 ; Werner 1978 : liste I, 6), à Mouriès au chemin de Cagalou (Marcadal, Pailler 2003) et dans la tombe de Servanes 4 (Marcadal, Féménias 2001), ainsi que dans la nécropole du Mont-Menu à Eyguières (Bouches-du-Rhône) (De Brun 1931 : 3 et 17, pl. I, 1 ; Arcelin 1976-1978 : 102, fig. 14i ; Vidal 1977 : 5, fig. 10 ; Werner 1978 : liste I, 5).

Les seules attestations régionales de patères concernent, comme pour la cruche, la tombe SP4002 de la Céreirède à Lattes et la tombe de Servanes 4 à Mouriès (Marcadal, Féménias 2001 : 189, fig. 5-6). Deux petites patères ont été déposées tardivement dans la tombe de la Cigale à Nîmes (Py 1981 : 184, fig. 84, n° 4 et fig. 85, n° 1-2), mais dans ce cas particulier, la pratique des ablutions rituelles n'est peut-être pas directement concernée. De manière générale, les patères sont assez peu fréquentes et proviennent pour la plupart de contextes mal documentés ou indéterminés, ou bien de découvertes subaquatiques isolées. On mentionne cependant quelques supports de poêlon sur des sites d'habitat (note 4).

L'assemblage cruche-patère s'avère cependant être l'un des plus fréquents dans les sépultures d'époque républicaine, principalement durant le Ier s. av. J.-C. Il est considéré comme faisant directement référence au service des ablutions rituelles (Feugère dir., Rolley dir. 1991 : 148, 152-153 ; Metzler-Zens, Metzler 1998 : 419, fig. 1-2 ; Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 47-49). On le retrouve également dans l'iconographie d'époque romaine (Pautreau dir. 1999 : 37 ; Nuber 1972 : pl. 18-19). Cette association récurrente, vraisemblablement commune à plusieurs pays, a été recensée en Grande-Bretagne, en Germanie,

Tombes de Nîmes (34 références)	lampe à huile	lanterne	thymiaterion	vase à parfum
Nîmes - La Placette				
Nîmes - Octroi de Beaucaire				
Nîmes - La Ranquette	1			
Nîmes - Kinépolis SP6024				
Nîmes - Alphonse de Seyne				
Nîmes - 9 rue Villeperdrix				
Nîmes - Vignoles SP5051				
Nîmes - Vignoles FS5046				
Nîmes - Vignoles SP3065				
Nîmes - Mas Neuf				
Nîmes - t. 5 des Carmes				
Nîmes - Kinépolis SP6022				
Nîmes - Chemin de Valdegour				
Nîmes - St. 1 Viol-du-Plan				
Nîmes - St. 2 Viol-du-Plan				
Nîmes - Vignoles SP3322				1
Nîmes - MDA SP290				
Nîmes - Carmes SP3381				
Nîmes - t. 1 Camplanier				
Nîmes - t. 2 Camplanier				
Nîmes - Mail Romain t. 225				
Nîmes - Mail Romain t. 226				
Nîmes - Marché aux Bestiaux				
Nîmes - MDA SP204				1
Nîmes - MDA SP366				
Nîmes - Vignoles SP1563				
Nîmes - Kinépolis SP6043				
Nîmes - Vignoles SP1236				
Nîmes - MDA SP347				
Nîmes - Kinépolis SP6039				
Nîmes - MDA SP2054				
Nîmes - La Cigale				**2**
Nîmes - t. 2 Pissevin				**(+1)**
Nîmes - MDA SP374				1
TOTAL	1	0	0	5(+1)

Tombes de la b. vallée du Rhône (31 références)	lampe à huile	lanterne	thymiaterion	vase à parfum
Beaucaire - t. 3 Colombes				
Sernhac - Atila				
Beaucaire - t. 4 Colombes				
Beaucaire - t. 1 Colombes	1			
Beaucaire - t. 12 Marronniers	1(+1)		(+1)	
Beaucaire - t. 13 Marronniers	(+1)	(+1)	1	
Beaucaire - t. 21 Marronniers	1			
Beaucaire - t. 17 Marronniers	(+1)		1	
Beaucaire - t. 5 Colombes	2			
Beaucaire - Mas de Jallon				
Aramon - La Grande Palun	1			
Sauveterre				
Beaucaire - t. 19 Marronniers	1			
St-Laurent-des-Arbres				
Aramon - t. 6 du Paradis	1			
Aramon - t. 4 du Paradis	1			
Aramon - t. 1 du Paradis				
Beaucaire - t. 2 Marronniers	(+1)			
Beaucaire - t. 6 Marronniers				(+1)
Beaucaire - t. 1 du Sizen	1			
Beaucaire - t. 18 Marronniers	1(+1)		(+1)	**(+1)**
Beaucaire - t. 5 Marronniers	(+1)		(+1)	2
Beaucaire - t. 4 Marronniers	(+1)	(+1)	(+1)	(+1)
Beaucaire - t. 1 Marronniers	1(+1)			**1**
Aramon - t. 12 du Paradis				
Aramon - t. 5 du Paradis	1			
Aramon - t. 7 du Paradis	1			
Aramon - t. 8 du Paradis	1			
Aramon - t. 3 du Paradis				
Aramon - t. 2 du Paradis	1			
Aramon - t. 10 du Paradis	1			**1**
TOTAL	17(+8)	(+2)	2(+4)	4(+3)

Tombes des Alpilles (32 références)	lampe à huile	lanterne	thymiaterion	vase à parfum
Paradou - t. 2 de l'Arcoule				
Paradou - t. 4 de l'Arcoule				
Paradou - t. 6 de l'Arcoule				
Les Baux - t. 28 la Catalane				
Saint-Rémy-de-Prov. - t. 3	1			
Saint-Rémy-de-Prov. - t. 7	1			
Mouriès - t. 1 Servanes 3	1			
Mouriès - t. 1-2 du Cagalou				
Saint-Rémy-de-Prov. - t. 4				
Saint-Rémy-de-Prov. - t. 5	1			
Saint-Rémy-de-Prov. - t. 6			1	
Saint-Rémy-de-Prov. - t. 8				
Saint-Rémy-de-Prov. - t. 10				
Mouriès - t. 7 Servanes 3				
Saint-Rémy-de-Prov. - t. 1				
Saint-Rémy-de-Prov. - t. 9				
Mouriès - t. de Servanes 4	1			
Mouriès - t. 13 du Cagalou				
Mouriès - t. 27 du Cagalou				
Saint-Rémy-de-Prov. - t. 2	1			
Saint-Rémy-de-Prov. - t. 11				
Saint-Rémy-de-Prov. - t. 13	1			
Mouriès - t. 16 du Cagalou				
Mouriès - t. 8 Servanes 3				
Paradou - t. isolée de l'Arcoule				
Les Baux - t. 27 la Catalane				
Paradou - t. 8 de l'Arcoule				
Paradou - t. 1 de l'Arcoule	1			
Mouriès - t. 3-4 Servanes 3				
Les Baux - t. 29 la Catalane				
Les Baux - t. 30 la Catalane				
Cavaillon				1
TOTAL	8	0	1	1

Fig. 255. Répartition du luminaire et des vases à parfum dans les sépultures régionales (chiffre en gras = balsamaire en verre)

en Belgique, en Bretagne, mais également en Gaule… Ce type d'assemblage, peu commun en contexte funéraire régional, se retrouve exceptionnellement dans la sépulture isolée de Servanes 4 à Mouriès datée de 100-75 av. J.-C. (Marcadal, Féménias 2001 : 190, fig. 7-8). C'est, avec la tombe de Verna et la tombe SP4002 de la Céreirède à Lattes, l'attestation la plus ancienne de l'association cruche-patère, qui trouvera des échos particulièrement importants à la période augustéenne, dans nombre de tombes qualifiées d'aristocratiques en Gaule Interne (Saint-Germainmont, Fléré-la Rivière, Chatillon-sur-Indre, Berry-Bouy, Neuvy-Pailloux, Hannogne, Antran, Avenches-en-Chaplix, tombe 233, Goeblingen-Nospelt, tombe B) ou en Europe comme à Welwyn tombe B (30-20 av. J.-C.). Si l'on excepte les sépultures de la Céreirède à Lattes ou de Servanes 4 à Mouriès, il existe un décalage remarquable, déjà évoqué, entre la commercialisation de ces produits importés (*simpula*, passoires, cruches, patères…) et leur adoption en contexte funéraire en Europe. Hormis dans le Midi méditerranéen, leur introduction en contexte funéraire semble principalement liée à des tombes aristocratiques beaucoup plus tardives que les périodes de diffusion du produit.

À côté des vases métalliques pour les ablutions rituelles, se trouvent d'autres récipients, cette fois destinés à contenir des huiles, des onguents et des parfums. Cette catégorie de mobilier, dénommée génériquement « vases à parfums », comprend les fioles, les balsamaires, les *unguentaria* et les vases zoomorphes de type *askoi*. La fonction de ces objets trouvés en contexte funéraire doit là encore être appréhendée avec la plus grande prudence. Les pyxis, dont on a retenu la fonction de vase à boire (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.7.1), pourraient, en l'occurrence, avoir joué le rôle de vase à onguent (Bats 1988 : 142). Quel que soit leur caractère typologique, ce sont soit des vases personnels appartenant au trousseau qui va suivre le mort dans sa sépulture (trousseau qui sera éventuellement utilisé lors

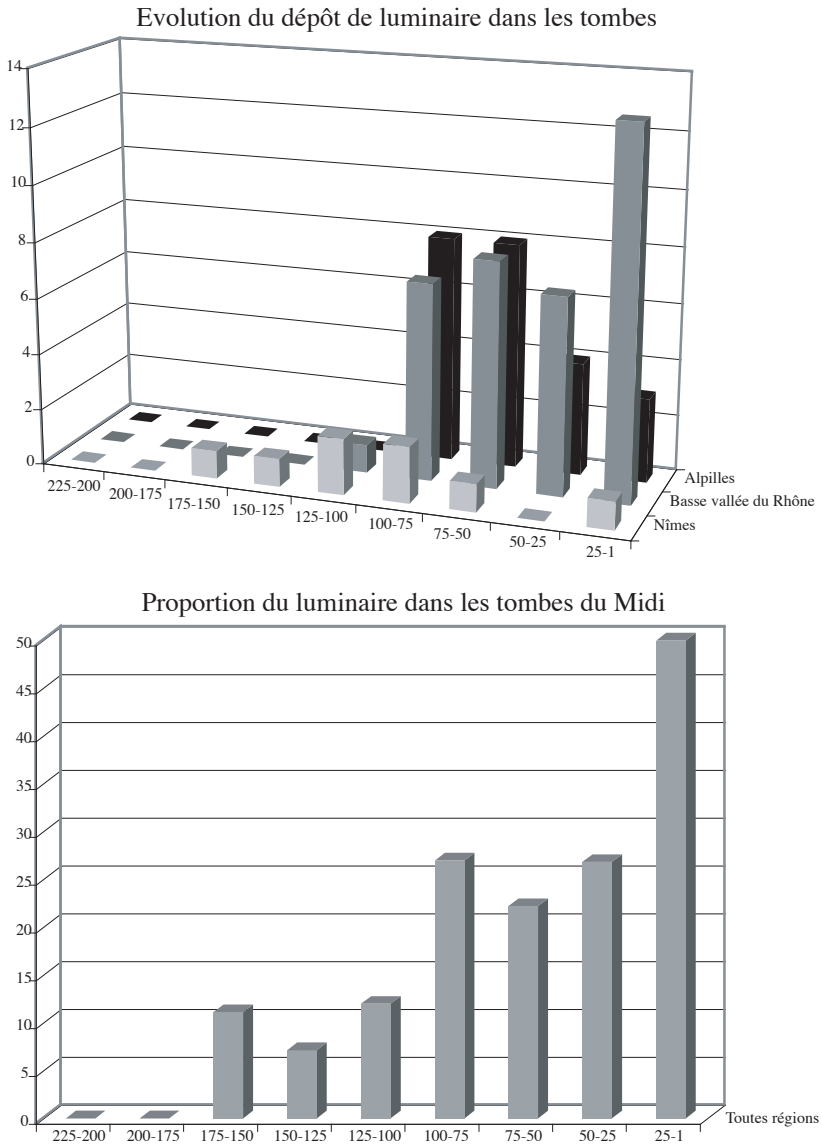

Fig. 256. Évolution du dépôt de luminaire dans les sépultures régionales

de la préparation du corps du défunt), soit des vases à parfum intervenant dans le déroulement de la cérémonie funéraire en relation avec les rites de purification et avec le sacrifice aux dieux. Ils pouvaient être particulièrement utilisés pour l'onction des corps et peut-être aussi pour la lustration des ossements incinérés (Bats 2002 : 290). À haute époque à Rome, l'onction des corps était aussi pratiquée auprès de la tombe par les assistants d'une cérémonie funèbre avant la consommation de la boisson (Scheid 2005 : 171, note 30).

Les assemblages parfaitement cohérents de type trousse de toilette ou de soins corporels mis au jour dans la tombe 1 de l'Arcoule au Paradou (Arcelin 1979 : 143) et dans la tombe de la Cigale à Nîmes (Py 1981 : 184) se démarquent de la plupart des autres dépôts contenant des vases à parfum. Apparemment liés au défunt, ils ne font peut-être pas directement référence aux soins du corps mort ou aux onctions rituelles, mais renverraient à l'attention toute particulière que l'individu pouvait accorder à cet *instrumentum* de son vivant (*cf. infra* : chapitre 2).

Quel que soit le groupe de tombes étudié, les vases à parfum sont fort peu nombreux dans le Midi de la Gaule (fig. 255). Malgré tout, des particularismes régionaux apparaissent puisqu'on recense cinq dépôts de ce type dans les sépultures référencées à Nîmes, sept dans la basse vallée du Rhône et seulement une dans les Alpilles, à Cavaillon (Arcelin 1982 : 181). On compte un seul objet de ce type par sépulture, à l'exception de la tombe de la Cigale à Nîmes (Py 1981 : 179-187) et de la tombe 5 de la nécropole des Marronniers à Beaucaire (Dedet *et al.* 1978 : 88-90) où l'on dénombre deux vases à parfum. D'autres tombes

régionales ont pu livrer ce type de mobilier, mais les contextes souvent mal documentés et les ensembles pour la plupart incomplets n'ont pas été reportés dans nos tableaux de synthèse. C'est le cas pour les tombes du quartier des Oules et des Trois piliers à Nîmes (Py 1981 : 123-126), de Saint-Maur à Montfaucon, (Provost *et al*. 1999 : 465-466) des Moureires à Saint-Côme-et-Maruejols (Provost *et al*. 1999 : 588-589), toutes datées de la fin du Ier s. av. J.-C. En grande majorité, il s'agit de balsamaires en terre cuite, dans une moindre mesure en verre soufflé, renseignés exclusivement dans des sépultures de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. et préférentiellement dans le dernier quart de ce siècle. Un balsamaire en bronze est également attesté dans la tombe 4 de la nécropole des Marronniers (Dedet *et al*. 1978 : 89). Les deux exemplaires en terre cuite antérieurs au milieu du Ier s. av. J.-C. se démarquent de ces balsamaires importés pour leur parfum par leur forme et sans doute aussi en raison de l'usage qui en était fait avant ou pendant les funérailles. Ce sont un *askos* zoomorphe déposé au début du Ier s. av. J.-C. dans la tombe SP3322 du Mas de Vignoles qui a pu être employé dans le cadre de rituels de décontamination (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.7.3.) et un brûle-parfum dans la tombe SP204 du Mas des Abeilles II, datée du deuxième quart du Ier s. La sépulture de la Cigale, peut-être aussi la tombe 2 de Pissevin à Nîmes (Py 1981 : 151-152) et quelques sépultures de la basse vallée du Rhône (tombes 1 et 18 de la nécropole des Marronniers à Beaucaire, Dedet *et al*. 1978 ; tombe 10 de la nécropole du Paradis à Aramon, Genty, Feugère 1995 : 159-160) montrent la pénétration à une date assez précoce en contexte funéraire des balsamaires fabriqués en verre, et ce dès le dernier quart du Ier s. av. J.-C. Leur présence dans ces sépultures met en évidence un nouveau palier dans la romanisation des pratiques funéraires (Genty, Feugère 1995 : 184-185) ou en tout cas l'adoption rapide de nouveaux produits d'importation. Elle préfigure la généralisation de l'usage de ce matériau au siècle suivant et le dépôt beaucoup plus fréquent au Haut-Empire des balsamaires en verre sur le bûcher et dans les tombes du sud-est de la Gaule notamment (Bel *et al*. 2002 : 181-183 ; Foy, Nenna 2003 : 264-265). On observe toutefois que le dépôt de vases à parfum dans les tombes du Midi de la Gaule au Second âge du Fer et à l'époque républicaine n'a jamais eu la place qu'il occupait dans les pratiques funéraires en contexte grec où les *unguentaria*, lécythes, et alabastres sont toujours très présents, comme le montrent les tombes de la nécropole de Sainte-Barbe à Marseille (Moliner *et al.* 2003 : 115-116 et 189-190) et celles découvertes à Agde, sur les sites du Peyrou (Lugand, Bermond 2001 : 80 et 145-146) et de Saint-André (Lugand, Bermond 2001 : 123 et 140).

Les ustensiles pour l'éclairage concernent trois types d'objets distincts : les lampes en terre cuite ou en métal, les lanternes et les candélabres, sous toutes réserves pour ce dernier type qui peut faire l'objet d'autres interprétations qui seront explicitées plus loin.

Exclusivement en terre cuite, à l'exception d'un exemplaire en bronze inédit mis au jour dans la tombe SP4002 de la Céreirède à Lattes, les lampes à huile pour lesquelles une approche typo-chronologique est proposée ci-après (*cf. infra* : chapitre 4.1.2.5.), sont en grande majorité importées d'Italie (Py 1990 : 594-597). Elles se répartissent de manière très inégale d'un groupe régional à l'autre (fig. 255 et 256).

Sur les 34 sépultures référencées à Nîmes, la tombe du chemin de la Ranquette, que l'on propose de dater du deuxième et du troisième quart du IIe s. av. J.-C. (*cf. infra* : chapitre 4.1.1.1.), est la seule à livrer une lampe. Il s'agit en l'occurrence d'un objet fruste en forme de coupelle munie d'un bec pincé en céramique modelée indigène (Py 1981 : 161-167), comparable à celui qui a été déposé dans la tombe 1 de Servanes 3, susceptible quant à lui d'être daté de la première moitié du Ier s. av. J.-C. (Royet, Verdin 2000 : 171-173). Si l'identification de cette pièce céramique en tant que lampe à huile est correcte pour la tombe du chemin de la Ranquette, il convient de rappeler qu'il s'agit du seul dispositif d'éclairage recueilli jusqu'à présent à Nîmes en contexte funéraire pour les IIe et Ier s. av. J.-C., car les candélabres et les lanternes sont totalement absents. Toutefois, la présence d'une lampe à huile en campanienne A dans la tombe de la gare de Nages implantée vraisemblablement dans le courant du troisième quart du IIe s. av. J.-C. (Py 1980) montre que ce type de dépôt est effectif à une date assez haute non loin de Nîmes.

Le dépôt de lampes à huile est attesté de manière un peu plus régulière dans les Alpilles, où 8 tombes datées du Ier s. av. J.-C. sur 32 sépultures référencées en contiennent une seule à chaque fois, dénotant, comme cela a été envisagé pour Mouriès dans les Bouches-du-Rhône, que l'adoption de ce type d'ustensile dans les pratiques funéraires s'est opérée de manière inégale (Marcadal, Pailler 2003 : 304). Ces découvertes sont assez localisées puisque 5 lampes sur 8 ont été mises au jour dans des sépultures de Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975), les trois lampes à huile restantes provenant de la tombe 1 de Servanes 3 à Mouriès (*cf. supra*), de la tombe de Servanes 4 (Marcadal, Fémenias 2001 : 194) et de la tombe 1 de l'Arcoule au Paradou (Arcelin 1979 : 139-145). Des lampes en terre sont signalées parmi le mobilier de la nécropole de la Catalane aux Baux-de-Provence (Arcelin 1973 : 140-142). À ces lampes à huile s'ajoute un unique candélabre en fer déposé dans la tombe 6 de Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975 : 109-113), que l'on propose de dater préférentiellement de la première moitié du Ier s. av. J.-C.

En revanche, le dépôt de lampes à huile en terre cuite, de candélabres en fer et de lanternes en bronze est beaucoup plus répandu dans les tombes de la basse vallée du Rhône, alors que « la rareté de ces ustensiles dans les habitats montre bien que leur usage ne fut jamais courant avant l'époque impériale » (Py 1990 : 597). On répertorie en effet 21 tombes sur 31 qui contiennent 17 (+8 incertaines) lampes à huile, (+2 incertaines) lanternes en bronze et 2 (+4 incertains) candélabres en fer. Au moins un (13 tombes), deux (4 tombes), voire trois ustensiles d'éclairage (4 tombes), souvent perdus malheureusement (14 objets sur 33 ont disparu), ont été placés en dépôt dans les sépultures de la basse vallée du Rhône. À cette liste déjà très représentative, peut être ajoutée une lampe en campanienne C signalée dans une

tombe découverte en 1890 dans le quartier du Sizen à Beaucaire (75-25 av. J.-C.). La mention la plus ancienne de ce type de dépôt est une lampe à huile à vernis noir déposée dans la tombe 1 de la nécropole des Colombes à Beaucaire, datée à la charnière du IIe et du Ier s. av. J.-C. (Dedet *et al*. 1974 : 65-74). Parallèlement au dépôt de lampes isolées, l'association dans une même sépulture de lampes à huile en terre cuite, de candélabres en fer et/ou de lanternes en bronze semble spécifique à la nécropole des Marronniers à Beaucaire (Dedet *et al*. 1978). On l'observe dans six tombes différentes datées aussi bien du début que de la fin du Ier s. av. J.-C. : les tombes 4 et 13 contenaient chacune par exemple une lampe à huile, un candélabre et une lanterne (Dedet *et al.* 1978 : 89-90, 93-96). Il convient de noter qu'une telle accumulation d'instruments en terre cuite et en métal ne se rencontre, ni dans la nécropole des Colombes à Beaucaire, ni dans la nécropole du Paradis à Aramon. L'attrait pour les ustensiles d'éclairage ne se dément pas cependant tout au long du Ier s. av. J.-C. dans la basse vallée du Rhône, malgré quelques variations d'un groupement de sépultures à l'autre. Ces différences pourraient s'expliquer par « la faiblesse de la demande » (Py 1990 : 595), par le simple hasard des découvertes, par des particularismes culturels micro-régionaux ou par le statut social un peu plus élevé des défunts ensevelis dans la nécropole des Marronniers. Ce dernier argument pourrait être néanmoins nuancé par l'absence de lampes dans certaines tombes riches en mobilier de la basse vallée du Rhône, comme la tombe du Mas de Jallon (Garmy *et al*. 1981) ou la tombe de Saint-Laurent-des-Arbres (Barruol, Sauzade 1969) par exemple.

Les lanternes métalliques à couvercle mises au jour dans quelques sépultures régionales (dans la tombe de Boissières, dans les tombe 4 et 13 de la nécropole des Marronniers à Beaucaire) appartiennent vraisemblablement toutes à un même type (Feugère, Garbsch 1993 : 155 et 167). Il totalise 8 exemplaires datés de la fin du Ier s. av. J.-C. Certains proviennent de tombes, plus rarement d'épaves ou de sites d'habitat : la tombe d'Antran (Pautreau dir. 1999 ; Castella *et al.* 2002), la tombe 9 de Goeblange-Nospelt (Luxembourg), et une tombe de Schiren (Luxembourg) (Pautreau dir. 1999 : 49-50), mais elles ont aussi des points communs avec la lanterne découverte à Troyes (Feugère, Garbsch 1993 : 143-188), ou avec celles de l'épave de Comacchio (Berti *et al.* 1990 : 100-101, 240-241, pl. LIII n° 188) et de l'épave dite du Grand-Bassin B à Gruissan dans l'Aude (Dellong 2002 : 546). Des ateliers campaniens sont généralement cités pour la fabrication de ces lanternes. Seule la lanterne en bronze de la tombe de Boissières, dont l'utilisation et la fonction étaient considérées comme hypothétiques (Py 1972 : 86), à la facture médiocre avec l'emploi de rivets plutôt que de soudures, conduisent l'auteur à attribuer cet objet à une production celtique voire même régionale. Des pièces interprétées comme des bracelets à double enroulement, découvertes sur des sites du Ier s. av. J.-C. à Nages ou à Ensérune, présentent une parenté typologique avec ses anneaux de préhension. Ce sont les seules attestations de ce type de lanterne sur des sites d'habitat régionaux. Le type de lanterne avec couvercle bombé est attesté dans des contextes funéraires précoces (Bémont 1989 ; Tendille 1981 : 81-82) ces objets participent à la caractérisation d'un processus de romanisation (Feugère 1993 : 126-127). La découverte d'une épave dite du Grand-Bassin B à Gruissan dans l'Aude fait remonter au premier tiers du Ier s. av. J.-C. le naufrage du navire qui contenait entre autres objets métalliques des éléments de lanterne en bronze comparables à des exemplaires mis au jour à Pompéi (Solier *et al.* 1981 ; Dellong 2002 : 546-549).

À l'image de ce qui a pu être observé pour d'autres catégories d'objets (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.7.1.), le dépôt d'ustensiles d'éclairage est donc lui aussi très variable d'une aire régionale à l'autre. Quasi inexistant à Nîmes, il est peu fréquent dans les Alpilles et il renseigne un nombre relativement élevé de tombes de la basse vallée du Rhône. Des différences s'observent aussi au sein de ce dernier groupe régional entre : d'un côté, des tombes où seul le dépôt de lampes à huile en terre cuite est attesté (nécropoles des Colombes à Beaucaire et du Paradis à Aramon) ; de l'autre, la nécropole des Marronniers qui se caractérise par l'association assez régulière d'ustensiles d'éclairage en céramique et en métal.

Souvent anciennes, les découvertes de sépultures dans la basse vallée du Rhône et dans les Alpilles nous renseignent mal sur la disposition des lampes à huile dans la tombe. L'étude de la nécropole du Paradis à Aramon est pratiquement la seule exception, malgré des conditions de fouilles peu propices à ce genre d'observations (Genty, Feugère 1995 : 144). Pour cet ensemble funéraire en effet, dans presque toutes les sépultures « la lampe est étroitement associée à l'urne (cinéraire), c'est-à-dire à la personne du défunt » (Genty, Feugère 1995 : 171). Dans le cas de la tombe 6 par exemple, « la lampe est plaquée contre la base même de l'urne, ce qui est presque systématique à Aramon » (Genty, Feugère 1995 : 157). À un kilomètre plus au sud de la nécropole du Paradis, une lampe à huile est également « posée au contact de l'urne cinéraire » dans la tombe de la Grande Palun à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 146). Le dépôt d'une lampe à huile en terre cuite à proximité immédiate des restes du défunt ne se cantonne cependant pas à la basse vallée du Rhône. On l'observe aussi dans les Alpilles dans la tombe 3 de Saint-Rémy-de-Provence où une lampe à vernis noir semble reposer sur l'urne cinéraire supposée (Arcelin 1975 : 74, 101). Deux autres lampes ont vraisemblablement été retrouvées très près de la probable urne contenant les restes du défunt dans la tombe 1 de l'Arcoule (Arcelin 1979 : 140) et dans la tombe de Servanes 4 à Mouriès (Marcadal, Féménias 2001 : 187, 195). Le dépôt d'une lampe à proximité immédiate des os incinérés est une pratique funéraire qui perdurera au Haut-Empire, notamment dans la nécropole du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) (Bel *et al.* 2002 : 145).

Les lampes à huile en terre cuite possèdent régulièrement un bec qui porte des traces de brûlures dans les sépultures de la basse vallée du Rhône et des Alpilles. Ces « stigmates « sont signalés sur des lampes à huile dans deux ensembles funéraires

régionaux : les tombes 2, 4, 5, 6 et 7 de la nécropole du Paradis (Genty, Feugère 1995) ; les tombes 3, 7 et 13 de la nécropole de Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975). Ces marques d'utilisation peuvent être le fait d'un usage en contexte domestique étranger au dépôt des lampes dans les sépultures (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.6.2.6.). Les becs noircis des lampes à huile déposées dans certaines tombes trahissent peut-être aussi, sans exclure la première hypothèse, le fonctionnement de ces ustensiles jusque dans le *loculus*. C'est ce que tendrait à prouver « un cas de trace observée au point de contact entre (une) urne et (une) lampe « (Genty, Feugère 1995 : 171) : la lampe à huile allumée à côté de l'urne cinéraire symbolisant alors l'idée de survie (Py 1990 : 783). Là encore, le dépôt dans la tombe de lampes en fonction ou prêtes à fonctionner se poursuivra durant le Haut-Empire dans la nécropole du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel *et al.* 2002 : 145).

La question de l'interprétation des « candélabres » tripodes reste posée. En effet, si l'on se reporte à la classification fonctionnelle de ce type d'ustensile dans la Protohistoire méditerranéenne, il pourrait s'agir d'un *thymiaterion* ou d'un encensoir ou encore de candélabres (Testa 1989). La parenté morphologique avec des exemplaires particulièrement fréquents en Étrurie et qualifiés de *thymiaterion* irait dans le sens de cette interprétation. Le candélabre tripode est à l'origine bien connu en Méditerranée à la période archaïque et largement diffusé dans le monde étrusque. La facture ainsi que la forme générale de ces ustensiles ont donc pu déterminer l'aspect des candélabres plus récents (des périodes républicaine et romaine) qui témoignent incontestablement de réminiscences de modèles plus anciens et d'une filiation précise. Le fût repose toujours sur trois pieds sinueux quelquefois terminés par une patte de fauve. Ces modèles se sont largement diffusés en Italie dès le IIIe s. av. n. è. Il existe néanmoins une autre interprétation, bien éloignée de la fonction de brûle-encens. Certains auteurs parlent en effet des candélabres de type grec et étrusque et précisent que leur usage était de supporter des bougies ou des cierges alors qu'en contexte romain, ces mêmes candélabres supportaient directement des lampes (Chrzanovski 2003 : 30-33). Il pouvait s'agir de lampes correspondant à la restitution de type « porte-cierge » actuel ou de supports de lampes comme ceci est attesté de manière plus tardive sur des reliefs funéraires romains. Pourtant, en contexte cultuel hellénistique ou romain, il est tout autant question de libation d'encens que de vin, l'encens étant souvent utilisé dans les scènes de culte et de sacrifice. L'importance avérée du rôle des odeurs et des fumigations dans le rituel funéraire (Scheid 2005) doit nous inciter à ne pas sous-estimer la place des encensoirs dans le déroulement des rituels. Contrairement aux ustensiles d'éclairage relativement mal représentés dans les tombes régionales de l'âge du Fer, le *thymiaterion* (brûle-parfum ou brûle-encens) est bien attesté dans quelques riches tombes de la protohistoire méditerranéenne. Un exemplaire en bronze a été découvert dans une tombe du VIe s. av. J.-C. à Couffoulens (Passelac *et al.* 1981), un autre du même type est mentionné à Pézenas sur le site de l'Auribelle-Basse (Mauné 2002 : 157). Ces deux exemplaires trouvent un parallèle très éloquent à San Antonio de Calaceite en Espagne (Cabre 1942). D'autres mobiliers de ce type, cette fois en céramique, ont également été identifiés à Saint-Julien de Pézenas (Giry 1965). L'exemplaire tardif de la tombe SP204 du Mas des Abeilles II à Nîmes serait d'ailleurs à rapprocher de ces « prototypes ». Pour finir, la présence récurrente de candélabres pour l'éclairage en association avec des lanternes métalliques (tombes 4 et 13 de la nécropole des Marronniers à Beaucaire et tombe de Boé dans le Lot-et-Garonne : Schönfelder 2000) peut constituer un argument en faveur de l'hypothèse selon laquelle le candélabre serait utilisé pour les fumigations comme brûle-encens lors du rituel funéraire.

Quelle qu'ait été leur fonction lors des funérailles, huit exemplaires de candélabres en fer ont été dénombrés en contexte régional. Tous ces exemplaires proviennent de sépultures datées de la fin du IIe s. av. J.-C. et du courant du Ier s. av. J.-C. Un candélabre en fer à fût vraisemblablement coulissant a été récemment mis au jour dans la tombe SP4002 sur le site de la Céreirède à Lattes (inédit). Les exemples de candélabres à fûts coulissants sont connus à partir des exemplaires découverts sur l'épave de Madhia (Hellenkemper Salies *et al.*1994). Ce sont des candélabres extensibles, d'autres exemplaires de ce type sont connus en Campanie, à Ostie et à Callaris en Roumanie. Des candélabres tripodes en fer sont mentionnés dans les tombes 4, 5, 12, 13, 17 et 18 de la nécropole des Marronniers à Beaucaire (Dedet *et al*. 1978) et un autre dans la tombe 6 de Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975 : 89 et 109-113, fig. 12, 3). Les candélabres en fer ainsi que les lanternes à couvercle disparaissent des ensembles funéraires dès le changement d'ère (Feugère 1991 : 126-130) au profit des lampes (Bel *et al.* 2002 : 144-145).

1.7.6. Restes du repas funéraire, viatique pour le mort ou offrandes aux dieux ? (V. B.)

Le bris d'une partie des vases et des ustensiles avant leur dépôt montre clairement que le rôle des objets du banquet présents dans les tombes ne se réduit pas à la présentation de mets et de boissons destinés à subvenir aux besoins du mort dans son voyage dans l'au-delà (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.6.4.). Les fragments d'objets, comme, par exemple, les anses de chaudron, les plaques de serrure ou les *umbones* isolés, ne sont pas de simples substituts sensés représenter de manière symbolique les attributs du défunt, son état civil, son statut ou sa richesse (*pars pro toto*), mais des témoins de procédures et de manipulations successives complexes qui constituent une partie du rituel funéraire (*cf. supra* : deuxième partie, chapitres 1.6.2. et 1.6.4.) : bris, démantèlement, crémation, déformation, dispersion… Les vases détruits et dispersés seraient ainsi enfouis dans la sépulture pour témoigner en quelque sorte des gestes accomplis auprès du bûcher, ou bien pour consacrer et purifier la sépulture par une offrande aux dieux. La question se pose alors pour les vases et les objets entiers déposés intacts : de quelle

Tombe	Chronologie	Vase-contenant	Contenu
Nages-gare	150-125	urne 10	vertèbres de poisson et os de mammifère
Nîmes-Mas des Abeilles II-SP290	100-75	assiette 3	dent de mouton/chèvre
Nîmes-Mas des Abeilles II-SP290	100-75	vase ossuaire 10	deux os d'oiseaux
Nîmes-Carmes-SP3381	100-75	assiette 1	vertèbre et côte d'agneau/cabri, restes d'oiseau (poulet ?) et de poisson
Nîmes-Carmes-SP3381	100-75	assiette 2	1 fragment osseux d'agneau/cabri
Nîmes-Carmes-SP3381	100-75	assiette 3	restes d'humérus (épiphyse) et de vertèbres d'agneau/cabri , restes de poulet et d'oiseaux
Nîmes-Carmes-SP3381	100-75	assiette 4	restes de radius d'agneau/cabri (épiphyse) et restes de poisson
Nîmes-Carmes-SP3381	100-75	assiette 6	restes de patte (extrémité distale) de porc
Nîmes-Carmes-SP3381	100-75	assiette 7	côte d'agneau/cabri, restes de poulet, d'oiseau et de poisson
Nîmes-Carmes-SP3381	100-75	coupelle 8	épiphyse distale de fémur et 2 fragments de vertèbre d'agneau/cabri
Nîmes-Carmes-SP3381	100-75	assiette 9	restes de poisson
Nîmes-Carmes-SP3381	100-75	coupe 11	restes d'oiseaux (poulet ?)
Nîmes-Mail romain-tombe 225	75-50	plat 6	phalange de suidé
Nîmes-Mail romain-tombe 225	75-50	assiette 7	fragment de vertèbre indéterminé (agneau-cabri ?)
Nîmes-Mail romain-tombe 226	75-50	assiette 11	vertèbres de rascasse
Nîmes-Mas de Vignoles-SP1236	75-50	coupe 6	restes d'agneau/cabri
Nîmes-Mas de Vignoles-SP1236	75-50	coupe 7	restes d'agneau/cabri
Nîmes-Mas de Vignoles-SP1236	75-50	assiette 2	restes de fémur de porc (épiphyses)
Nîmes-Mas des Abeilles-SP347	60-40	assiette 2	restes de poisson, fibula de porc et esquilles
Nîmes-Mas des Abeilles-SP347	60-40	bol à anses 11	talus de porc
Nîmes-Mas des Abeilles-SP347	60-40	bol à anses 12	rotule de porc
Aramon-tombe 6	60-40	plat	4 fragments de côte (porc ?), fémur et tibia de porc, couteau et
Nîmes-Mas des Abeilles VII-SP2054	30-10	assiette 4	fragment de coxal, fémur et tibia de porc
Aramon-tombe 10	15-5	assiette	escargots
Aramon-tombe 11	5-20 ap. J.-C.	assiette	membre antérieur de porc
Les Baux-La Catalane-tombe 6	2e moitié Ier s.	bol	graines
Les Baux-La Catalane-tombe 27	75-25	plat 15	3 dents (2 individus) de suidés
Mouriès-Servanes 4	100-75	grand plat	pyxis et 3 os de faune
Mouriès-Le Cagalou-fosse 10	Ier s.	cruche modelée 3	vasque de simpulum en bronze, os de capriné
Mouriès-Le Cagalou-fosse 10	Ier s.	urne modelée 16	fragments d'os de porc et de capriné
Mouriès-Le Cagalou-tombe 16	Ier s.	urne modelée 9	fragments d'os de porc et de capriné
Mouriès-Le Cagalou-tombe 16	Ier s.	cruche modelée 2	fragments d'os de capriné
Mouriès-Le Cagalou-tombe 27	Ier s.	coupe modelée 2	fragments d'os de porc

Fig. 257. Récapitulatif des vases contenant des restes de faune

séquence du rituel relèvent-ils ? Doit-on leur appliquer les schémas d'interprétation proposés pour les vases brisés ? On dispose en fait de très peu d'indices permettant de faire la part entre les différentes hypothèses.

Les récipients déposés dans les tombes, notamment les formes basses conservent parfois des restes de faune non brûlés (fig. 257). Sans compter les vases ossuaires, on dénombre 20 occurrences (provenant de 7 sépultures seulement) en Languedoc oriental et 8 autres dans les tombes des Alpilles. Dans la série étudiée dans ce volume, ce type de dépôt a été rencontré dans 3 tombes sur 13. La part des vases contenant des restes est relativement faible même si l'on prend en compte le fait que beaucoup de découvertes anciennes n'ont pas été réalisées dans des conditions favorables à ce type d'observations. Il convient d'ajouter en outre une mention de restes de graines dans un bol dans la nécropole de La Catalane aux Baux-de-Provence (Arcelin 1973 : 100).

L'examen de ces vestiges montre qu'il ne s'agit pas forcément de dépôts de pièces de viande mais souvent de pièces isolées correspondant à des os décharnés. Ainsi les pièces en connexion sont rares à Nîmes : une extrémité de patte de porc en partie connexe dans l'assiette n° 6 de la tombe SP3381 des Carmes et une partie caudale (sans la queue) de rascasse dans un plat de la tombe 226 du Mail Romain (Feugère *et al*. 1995 : 182). La tombe 6 de la nécropole des Marronniers à Beaucaire (deuxième moitié du Ier s. av. J.-C.) fournit un exemple d'assiette contenant un demi crâne de suidé (Dedet *et al*. 1978 : 91 et fig. 51). On mentionnera également un fémur et un tibia de porc dans une assiette de la tombe 6 de la nécropole du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 173) et, sur ce même site, un membre antérieur d'agneau/cabri dans la tombe 11 et des escargots dans la tombe 10 (Genty, Feugère 1995 : 173). Ces deux derniers exemples, cependant, proviennent de tombes datées du Ier s. ap. J.-C. Les autres vestiges appartiennent le plus souvent à des individus dont on a retrouvé d'autres restes épars dans le fond de la sépulture ou dans les autres vases. On distingue en fait plusieurs cas de figure. Soit les pièces démembrées et décharnées ont été dispersées au-dessus ou à côté des vases déjà mis en place dans

la sépulture. C'est probable pour certains os de la tombe SP3381 des Carmes qui se sont retrouvés sur le rebord des plats et non dans la vasque (*cf. supra* : fig. 22), ou bien pour des restes de porc situés dans l'assiette n° 2 de la tombe SP1236 du Mas de Vignoles. Ceux-ci sont en effet manifestement liés au dépôt en vrac d'ossements de porc conservés à proximité, sur le fond de la fosse (*cf. supra* : première partie, chapitre 9.2.1.5.). Les os de porc localisés dans trois vases de la tombe SP347 du Mas des Abeilles II sont également à associer aux restes de membre inférieurs dispersés entre ces récipients (*cf. supra* : première partie, chapitre 5.2.3.5.). Dans ce cas, il n'est pas exclu que la dispersion des os résulte d'un remaniement par les fouisseurs, postérieur à l'enfouissement, mais, quoi qu'il en soit, les récipients n'ont pas été destinés à contenir des offrandes animales. L'exemple de la tombe SP3381 des Carmes suggère aussi que les ossements conservés dans les récipients sont les reliefs du repas funéraires, notamment les épiphyses des os longs, les autres déchets ayant été dispersés dans la tombe (*cf. supra* : première partie, chapitre 1.3.5.1.). C'est sans doute ainsi qu'il faut interpréter les os d'agneau/cabri isolés dans les coupes de la tombe SP1236 et les divers restes de poissons en vrac (SP1236 et SP347), mais aussi la phalange de suidé isolée du plat n° 6 de la tombe 225 du Mail Romain (Feugère *et al*. 1995 : 180).

Ces exemples suggèrent d'associer les restes animaux trouvés dans les vases au repas qui a précédé l'enfouissement plutôt qu'au repas du défunt dans la tombe ou à un éventuel viatique. De fait, les offrandes de pièces carnées apparaissent presque toujours hors des récipients, le plus souvent sur le fond de la tombe (fig. 235-236), parfois sur le meuble (restes de lapin dans la tombe SP3381), ou sur l'ossuaire (membre inférieur de porc sur le coffret de la tombe SP347 du Mas des Abeilles II). Les données disponibles pour les tombes des Alpilles sont peu explicites (fig. 257), mais il ne semble pas que les fragments osseux concernés correspondent à des pièces en connexion (Columeau 2003 : 347-348 ; Columeau 1980 : 110). En revanche, l'étude portant sur une série de tombes récemment fouillées à Ensérune (Schwaller *et al*. 1995) fait apparaître des dépôts de pintades entières dans des urnes des tombes 2, 3, 5 et 181 (Bats 2001 : 289), mais aussi, dans une coupe de la tombe 2, des côtes d'agneau/cabri avec stries de décharnement qui semblent plutôt correspondre à des restes de préparation d'un animal dont une partie des ossements avait été dispersée dans la fosse (Gardeisen 1995 : 226). Bien qu'entière et conservée dans un vase, la pintade ne constitue pas pour autant un exemple d'offrande de nourriture. M. Bats envisage en effet que les restes de pintade, de coq ou de pigeon souvent présents dans les urnes des tombes d'Ensérune aient pu avoir « une valeur propitiatoire […] fondée sur le fait que les volailles se reproduisent par des œufs, symboles par excellence de la renaissance » (Bats 2001 : 290). De tels vestiges n'ont pas été observés dans les tombes grecques de la nécropole de Sainte-Barbe à Marseille (Moliner *et al.* 2003 : 181). En Gaule Interne, le dépôt d'offrandes carnées dans un vase est attesté, mais paraît assez marginal au regard des restes déposés sur le sol de la fosse. C'est le cas par exemple dans les nécropoles d'Acy-Romance (Lambot *et al.* 1994 : 148) et de Lamadelaine (Luxembourg) où il concerne surtout des squelettes entiers de coqs, des os isolés (chien, capriné, porc, coq), mais aussi des restes en connexion (pieds et jambon de porc, gril costal de capriné) (Metzler *et al*. 1999 : 392).

D'autres indices indirects autorisent toutefois à penser que les récipients apparemment vides ont pu contenir des aliments liquides ou solides. La plupart en effet sont placés en position fonctionnelle, ouverture vers le haut, ou ont basculé après l'enfouissement. Des exceptions existent néanmoins. On en dénombre 4 ou 5 à Nîmes (Mas des Abeilles II, SP347-n° 4 et SP204-n° 2 ; Mas de Vignoles, SP3322-n° 1 et 8 ; Carmes, SP3381-n° 10), un dans la tombe du Mas de Jallon à Beaucaire (Garmy *et al.* 1981 : 74, n° 5) et un dans la tombe 27 du Cagalou à Mouriès (Marcadal, Pailler 2003 : 304). Il s'agit le plus souvent de petits vases en céramique campanienne (coupelle, pyxis, bol, petite assiette). La grande coupe trouvée à l'envers sur une patina dans la tombe SP3322 du mas de Vignoles pourrait avoir été utilisée comme couvercle pour couvrir une offrande alimentaire. La grande coupe à pied haut en céramique modelée de la tombe SP204 a peut-être basculé dans la fosse. La répartition des fragments du vase fait penser qu'elle a été brisée intentionnellement. Dans deux cas, ces récipients ont été trouvés au sommet du comblement (tombe SP3381 des Carmes) ou dans le dispositif de couverture de la fosse (petit pot de la tombe 27 du Cagalou à Mouriès). Le bol n° 5 de la tombe du Mas de Jallon était renversé sur une pile de trois plats. Un fragment du rebord se trouvait à l'intérieur du vase balustre n° 21. À l'exception de la coupe n° 1 de la tombe SP3322, et des dépôts postérieurs à la fermeture de la tombe sans doute liés au culte funéraire, on peut se demander si la position particulière de ces vases ne pourrait pas s'interpréter de la même façon que le bris intentionnel, comme un rite d'inversion. Les bols à anses des tombes SP347 et SP204, la pyxis des tombes SP3322 et le bol de la sépulture SP3381 pourraient être des gobelets à boire renversés dans un geste de libation. Ce pourrait être aussi le cas des vases à liquide placés intentionnellement sur le flanc au moment de l'enfouissement, comme les cruches n° 17 et 18 de la tombe SP347 du Mas des Abeilles II (que l'on ne peut, faute de place restituer en position fonctionnelle), ou les amphores des tombes de l'Octroi de Beaucaire et de la rue Alphonse de Seyne à Nîmes (Py 1981 : 141 et 152). Une telle disposition pourrait manifester la volonté de laisser le liquide se répandre dans la fosse. Ce geste est peut-être à rapprocher des vases (notamment des cruches, situles, et seaux) retrouvés en position inversée au fond des puits toulousains (Vidal 2002 : 124). D'autres exemples de cruches couchées (accidentellement ou volontairement ?) sont signalés dans la tombe SP290 du Mas des Abeilles II, dans les tombes du Mail Romain à Nîmes (Feugère *et al.* 1995 : 172 et 187), dans celle du Mas de Jallon à Beaucaire (Garmy *et al*. 1981 : 74) et, enfin, dans la sépulture 5 de la nécropole du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 153).

L'empilement des plats a parfois été avancé pour conclure

Tombe	Chronologie	Vase-contenant	Contenu
Beaucaire-Marronniers-tombe 17	100-75	amphore	petit flacon avec crochet
Beaucaire-Mas de Jallon	100-75	amphore	cruche fragmentaire
Beaucaire-Mas de Jallon	100-75	vase balustre	fragment de bord de bol, 2 bracelets en fer
Nîmes-Camplanier-tombe 1	75-50	vase	fusaïoles
Nîmes-Camplanier-tombe 1	75-50	coupe à anses	6 perles en verre et pierre
Aramon-tombe 6	60-40	plat	restes de faune, couteau et coupelle
Nîmes-Trois Piliers	IIe-Ier s.	petit dolium	partie du mobilier (rhyton, balsamaire, 7 vases et métal)
Saint-Rémy-Mortisson-tombe 3	2e moitié Ier s.	assiette sur urne ossuaire (=couvercle)	lampe
Saint-Rémy-Mortisson-tombe 3	2e moitié Ier s.	assiette	couteau
L'Arcoule-Le Paradou-tombe 1	30-20	assiette	simpulum
Mouriès-Cagalou-fosse 10	Ier s.	cruche modelée	vasque de simpulum, os de faune
Les Baux-La Catalane-t. 14, 21 et 22	Ier s.	vases	parure

Fig. 258. Récapitulatif des vases utilisés pour la présentation de mobilier

à l'absence de contenu (Py 1990 : 782, note 80). L'exemple de l'assiette n° 9 de la tombe SP3381 des Carmes montre que ce n'est pas un indice déterminant : ce récipient contenant des restes de poisson était en effet surmonté par une autre assiette, placée en position fonctionnelle. Les empilements sont fréquents et concernent surtout les assiettes et les coupes. On dénombre 18 occurrences dans les tombes de Nîmes (Mas de Vignoles, SP3322 et SP1236, Carmes-SP3381, Mas des Abeilles II-SP347), de Beaucaire (Colombes-tombes 1 et 5, Mas de Jallon) et d'Aramon (Paradis-tombe 6). Les superpositions sont le plus souvent limitées à 2 vases (11 occurrences), plus rarement 3 à 5 pièces. Ces piles sont le plus souvent constituées de formes basses, mais elles sont généralement composites et associent des formes différentes (assiettes, coupes et coupelles). Ces assemblages hétéroclites peuvent réunir des pièces ayant subi des traitements différents (vases intacts et vases brisés complets ou non), comme dans les tombes SP1236 du Mas de Vignoles, SP347 du Mas des Abeilles II ou la tombe du Mas de Jallon à Beaucaire (Garmy *et al*. 1981). Dans ce cas, il est clair qu'il ne s'agit pas d'une accumulation de biens destinés à équiper le défunt pour son voyage, mais des témoins du rituel qui s'est accompli avant et pendant l'enfouissement.

Certains vases ont été détournés de leur fonction de présentation ou stockage des aliments pour être utilisés comme réceptacles d'une partie du dépôt funéraire dans le cadre de la sépulture. L'exemple le plus caractéristique est le vase ossuaire qui protège les restes osseux du défunt et le mobilier qui leur est souvent associé (fig. 216 *; cf. supra* : deuxième partie chapitre 1.1.3.). Le couvercle de l'urne ossuaire peut également être constitué d'un récipient détourné de sa fonction initiale, à l'instar du bol en céramique campanienne n° 5 de la tombe SP290 du Mas des Abeilles II, de la pyxis et de l'assiette des incinérations 2 et 3 de l'Espace Van Gogh (Sintès 1987 : 103-104). Dans quelques cas, on a choisi des vases de grand module pour protéger une partie du mobilier d'accompagnement (tombe de La Cigale à Nîmes : Py 1981 : 179), ou même l'ensemble du dépôt (tombes du chemin de la Ranquette et des Trois Piliers à Nîmes : Py 1981 : 161 et 126). Plus fréquemment ce sont de petits objets (parure, fusaïoles, lampe) qui sont placés dans des récipients utilisés ainsi comme des sortes de tablettes à offrandes (fig. 258). Dans un autre domaine, celui du service du vin, on peut mentionner : *un simpulum* sur une assiette dans la tombe 1 au Paradou (Arcelin 1979 : 141) ; un *simpulum* incomplet associé à des restes de faune dans un vase de la fosse 10 de la nécropole du Cagalou à Mouriès (Marcadal, Pailler 2003 : 279) ; une cruche brisée, trouvée dans une amphore de la tombe du Mas de Jallon (Garmy *et al*. 1981 : 74) ; et enfin, une petite cruche suspendue à un crochet dans l'amphore décolletée de la tombe 17 des Marronniers à Beaucaire (Dedet *et al*. 1978 : 97). À l'exception de cette dernière, l'emplacement de ces objets ne correspond pas à une mise en situation réellement fonctionnelle.

Il en va autrement cependant des instruments parfois posés sur les plats comme le couteau de la tombe 3 de la nécropole de Mortisson à Saint-Rémy (Arcelin 1975 : 74), et qui pourraient être les instruments de la cérémonie funèbre. C'est ce que suggère d'ailleurs l'association du couteau et de l'offrande de faune observée dans la tombe SP6022 de Kinépolis et dans la tombe 6 de la nécropole du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 157). Souvent localisé auprès des offrandes animales dans les tombes d'Acy-Romance (Lambot *et al.* 1994 : 164) et parfois sous les demi-têtes de porc (Méniel, Metzler 2002 : 338 ; Metzler *et al*. 1999 : 83), cet outil a été, à raison, mis en relation avec les pratiques sacrificielles effectuées au cours des funérailles (Metzler *et al*. 1991 : 147). Si l'hypothèse d'un objet personnel témoignant de la fonction sacerdotale du sujet (Lambot, Méniel 2000 : 117) qui suit le défunt dans la tombe, mais l'outil du sacrificateur ou de l'ordonateur du sacrifice qui peut être, éventuellement, le défunt lui-même (*cf. supra*).

Une part importante des récipients peut, en théorie, avoir été placée dans la sépulture afin de présenter les offrandes destinées au repas du défunt dans l'au-delà. Néanmoins, l'exemple des restes de faune tend à montrer que la vaisselle déposée dans la tombe doit être interprétée comme la vaisselle du repas funéraire partagé avant l'enfouissement, ou celle qui a été utilisée

dans le cadre des pratiques de libations liées à la mise en terre, plutôt que comme le mobilier d'accompagnement du mort. Il semble bien d'ailleurs qu'une partie au moins de son équipement personnel, ce qu'il emporte avec lui, ait été brûlé sur le bûcher alors que cela ne semble pas être le cas des vases (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.2.4.).

Ce schéma interprétatif global repose pour une bonne part sur les données nîmoises où les pratiques de bris et de dispersion sont le plus souvent attestées. Les indices relevés notamment sur le mobilier métallique du repas nous font penser que la situation dans les Alpilles et dans la basse vallée du Rhône n'était pas très différente de ce point de vue au moins (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.6.2. et 1.7.4.). Les disparités relevées entre ces trois groupes géographiques (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.7.1. et 1.7.4.) ne paraissent pas de nature à remettre en question l'hypothèse d'une certaine homogénéité des pratiques funéraires. Ces disparités concernent le choix des vases et des ustensiles déposés dans les tombes. L'analyse détaillée des assemblages de mobiliers montre, notamment, que les vases pour les liquides et surtout les cruches dominent en quantité et en fréquence dans les tombes de Nîmes, alors que par ailleurs les objets caractéristiques du *symposion* en sont presque totalement absents. À l'inverse, dans les Alpilles, ce sont les vases pour les solides, essentiellement les pots qui ont été privilégiés, tandis que les vases et ustensiles métalliques comme les *simpula*, fourchettes, situles, y apparaissent fréquemment comme dans la basse vallée du Rhône. Ce dernier groupe se distingue du précédent par une nette prédilection pour les vases de service et de présentation, en particulier pour les plats et les assiettes. Ces divergences pourraient refléter des variations dans les manières de table, plus ou moins imprégnées des usages méditerranéens ou les intégrant selon des modalités différentes (*cf. infra* : chapitre 2.3). On pourrait ainsi reconnaître la manière grecque (mélange dans un vase spécifique) ou romaine (mélange individuel) de préparer le vin, ou bien encore la consommation de vin pur propre aux Gaulois et aux Germains (Poux 2000 : 322). Les Alpilles pourraient être caractérisées par une place plus importante accordée au pot traditionnel, une absence de plats à feu d'origine italique et au contraire l'adoption de formes importées comme le *simpulum* d'ailleurs bien représenté sur les habitats. Plus significative, l'importance donnée aux cruches (surtout à Nîmes) et aux assiettes (en particulier dans la vallée du Rhône) présents en multiples exemplaires dans certains dépôts, au détriment des vases à boire.

L'analyse fine des dépôts (*cf. supra* : chapitre 1.7.1.) montre que cette situation évolue sensiblement à partir du milieu-troisième quart du Ier s. av. J.-C. D'abord sélection aléatoire de vases utilisés au cours du repas funéraire (seul le vase à boire pouvant éventuellement désigner la part du défunt ?), le mobilier introduit dans la tombe évoluerait progressivement vers un service équilibré. Cette évolution s'accompagne d'une diminution du nombre de vases, mais aussi d'une modification des modalités de dépôt dans la tombe (remplacement des plateaux qui cloisonnent le dépôt par des petits supports de présentation) et de l'apparition des offrandes carnées dans les plats et les assiettes comme à Beaucaire et à Aramon (*cf. supra*). Les dépôts ne seraient plus essentiellement constitués de restes du banquet partagé avec les vivants, mais deviendraient la représentation symbolique et simplifiée du repas funéraire ou même celle du repas du défunt marquant sa séparation d'avec les vivants (une des interprétations possibles du *silicernium* : Scheid 1984 : 130) qui trouve peut-être un écho dans les représentations du défunt banquetant sur certaines stèles gallo-romaines. Cette évolution du statut de la vaisselle funéraire se trouverait confirmée par les nombreux exemples (18 occurrences) d'offrandes animales (ovi/caprinés, suidés, escargots, œuf, valve de pectinidé) trouvées dans les plats de la nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel *et al.* 2002 : 121-122, 137-138). Ce pourrait être le signe d'une simplification du repas funéraire partagé auprès de la tombe, voire peut-être, d'un abandon progressif, la part des vivants étant consommée ailleurs, ou bien, simplement, d'un changement dans la gestion des reliefs de ce repas. Ces derniers ne seraient plus rejetés dans la sépulture comme auparavant, mais consumés sur le bûcher comme c'est clairement le cas pour la part du défunt d'après les textes disponibles (Scheid 2005 : 170, 174). Ils seraient ensuite déposés dans les tombes avec les résidus de crémation ou rejetés dans des fosses à offrandes comme celles qui ont été identifiées dans la nécropole d'Avenches (Castella *et al.* 1999 : 137). Une autre hypothèse peut être envisagée pour rendre compte de cette évolution. Il est possible en effet que les modifications aient concerné l'étape de l'enfouissement plutôt que celle du repas. L'analyse de l'organisation interne des tombes tend à montrer que l'installation dans la sépulture des restes du défunt s'accompagnait d'un ensemble de rites complexes marqués par une succession de dépôts de faune et de vases placés sur le fond ou sur un support et accompagnés par des gestes de bris et de dispersion (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.4.3). Il est possible que cette étape se soit peu à peu simplifiée. La documentation disponible pour la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C. ne permet pas cependant de mesurer le rythme de cette évolution. On constate toutefois qu'un certain nombre de gestes, comme la dispersion des os brûlés, la déformation des objets, le bris avec dispersion et le dépôt de faune en fond de fosse, tendent à s'effacer au cours du Ier s. ap. J.-C. Certains sont encore attestés jusqu'à la fin du Ier s. av. J.-C. (mais dans quelle proportion ?), voire ponctuellement, au Ier s. ap. J.-C. dans des ensembles occupés anciennement comme le Mas des Abeilles II à Nîmes ou la Céreirède à Lattes (pour le bris avec dispersion, ou la dispersion des ossements). Tout se passe comme si se mettait en place (progressivement ?) une nouvelle manière de procéder après l'étape du repas et notamment au moment de l'installation dans la tombe. Ce schéma interprétatif, proposé à titre d'hypothèse pour tenter de rendre compte des modifications observées dans les tombes, est probablement simplificateur par rapport à une réalité sûrement beaucoup plus complexe et diverse.

NOTES

1. Des exemplaires ont été recensés à Vieille Toulouse et Auterive en contexte d'habitat (Haute-Garonne) (Fouet Savès 1971 : fig. 14 ; Castoldi, Feugère 1991 : 64, fig. 3 16a ; Vidal 1991 : 190), à Pomas-Rouffiac-d'Aude sur l'oppidum de la Lagaste (Rancoule 1980 : 72, pl. III, 7, fig. 45 n° 7 ; Blanc, Rancoule 1971 : 109-111 ; Castoldi, Feugère 1991 : fig. 19, 24a), à Mailhac sur l'oppidum du Cayla (Castoldi, Feugère 1991 : fig. 3, 17a et b, fig. 19, 25 a, b, c, d, e), à Nissan sur l'oppidum d'Ensérune (Hérault) (Castoldi, Feugère 1991 : 69, 80, fig. 19, 28), à Quarante au lieu-dit Barreire (Hérault) (Castoldi, Feugère 1991 : 80, fig. 19, 27), à Pézenas, Balsède 2 (Hérault) (Depeyrot *et al.* 1986/4 : 148 fig. 43,1), à Pinet La Castelle (Hérault) (Castoldi, Feugère 1991 : 83), à Murviel-les-Montpellier sur le site du Castellas (Tendille *et al.* 1981/3 : 8-9 ; Castoldi, Feugère 1991 : fig. 19-30), à Lattes, Saint-Sauveur (Hérault) (Castoldi, Feugère 1991 : fig. 19-31a ; Lattara 3 : fig. 11-3, 89). Il est fort bien attesté en Provence aux Pennes-Mirabeau sur l'oppidum de la Cloche (Bouches-du-Rhône) (Castoldi, Feugère 1991 : 80-81, fig. 3, 20), à Saint-Rémy-de-Provence, Glanum (Castoldi, Feugère 1991 : fig. 10, 40 a et b, fig. 19. 40 c, d, e), à Mouriès sur l'oppidum des Caisses (Castoldi, Feugère 1991 : 80), à Eyguières en contexte indéterminé (Castoldi, Feugère 1991 : fig. 19.43b), à Saint-Mitre-les-Remparts sur l'oppidum de Saint-Blaise (Castoldi, Feugère 1991 : fig. 19.44), à Rognes (Castoldi, Feugère 1991 : fig.19.45), à Aix en Provence sur l'oppidum d'Entremont (Boucher 1976 : n° 144 ; Benoit 1968 : 21, fig. 21 ; Willaume 1987 : 127, fig. 151), à Rognac sur l'oppidum du Castellas (Castoldi, Feugère 1991 : 80), aux Saintes-Maries de la Mer (Castoldi, Feugère 1991 : 70), à Lambesc, Sainte-Catherine (Almès *et al.* 1985 : 171-175 ; Castoldi, Feugère 1991 : 85 fig. 21,6) ou encore à Vienne, Sainte Blandine (Chapotat 1970 : pl. XXV, 1, 2, 4, 5 ; Boucher 1971 : n° 375), à Hières-sur-Amby, Larina dans le dépôt de la Chuire (Isère) (Feugère 1990) et à Rodez (Aveyron) (Vidal 1991 : 191 ; Castoldi, Feugère 1991 : 80). Les plus anciennes attestations de leur présence remontent à 125-100 av. J.-C. dans des niveaux de destruction d'Entremont à Aix-en-Provence (Feugère 1991 : 164). Les différentes épaves explorées confirment la présence de *simpula* dans les cargaisons de navires, c'est le cas à Marseille dans l'épave de la pointe de Pomègues (Castoldi, Feugère 1991 : 81 ; Feugère 1991 : 165) datée de la fin IIe s. av. J.-C., mais également à L'Ile du Levant dans l'épave du «Titan» à Toulon (Tailliez 1958 : 187, fig. 10) dont le naufrage est daté de 51-49 av. J.-C. ou encore dans l'Epave du cap Taillat (Var) (Joncheray 1987 : 138) datée du Haut-Empire, à Gruissan (Aude) (Castoldi, Feugère 1991 : 85, fig. 21,5 ; CAG) et enfin au Grau-du-Roi (Gard) sans contexte archéologique précis (Castoldi, Feugère 1991 : 86-87, fig. 22,2).

2. Leur diffusion en contexte d'habitat est assez comparable à celle des *simpula*. Les passoires ont été recensées depuis le toulousain jusqu'en Provence : à Vieille-Toulouse, La Planho (Haute-Garonne) (Fouet, Savès 1971 : fig. 14 n° 13), à Auterive (Haute-Garonne) (Guillaumet 1991 : 94), à Al Claus Varen (Tarn-et-Garonne) dans une ferme indigène (Catalogue 2004 : 35, fig. 26), à Rodez (Aveyron) (Vidal 1991 : 191), à Pomas Rouffiac d'Aude sur l'oppidum de la Lagaste (Rancoule 1980 : 158-159), à Mailhac sur l'oppidum du Cayla (Aude) (Guillaumet 1977 : 12), à Montmaur (Aude) (Vidal 1991 : 190), à Nissan sur l'oppidum d'Ensérune (Hérault) (Guillaumet 1977 : 9), à Jonquières, Les Moulières (Hérault) (Guillaumet 1991 : 94), à Saint-Saturnin, Les Crouzets (Hérault) (Guillaumet 1991 : 94), à Lieuran, Cabrières, Le Causse (Hérault) (Guillaumet 1991 : 94), à Villetelle sur l'oppidum d'Ambrussum (Hérault) (Guillaumet 1991 : 94), à Saint-Bonnet du Gard sur l'oppidum du Marduel (Gard) (Py, Lebeaupin 1986 : 37 fig. 30, 25). Un poucier de passoire en bronze daté de 125-100 av. J.-C., à Lussas sur l'oppidum de Jastres sud (Ardèche) (Guillaumet 1991 : 94), à Cavaillon sur la colline Saint-Jacques (Vaucluse) (Guillaumet 1991 : 94), à Tarascon, Pas-de-Bouquet (Bouches-du-Rhône) (Broise 1990 : 56 fig. 28, XXV/5), à Bouc-Bel-Air sur l'oppidum de Baou-Roux (Bouches-du-Rhône) (Guillaumet 1977 : 2 ; Feugère 1991 : 164), aux Pennes-Mirabeau sur l'oppidum de la Cloche (Bouches-du-Rhône) (Guillaumet 1991 : 94), à Sanary, Mont-Garou (Var) (Guillaumet 1977 : 15), à Puget-sur-Argens, Les Escaravatiers (Var) (Guillaumet 1991 : 94), à Lyon, Rue des Farges (Feugère 1991 : 168), à Vienne, Sainte-Blandine (Isère) (Guillaumet 1977 : 16) ainsi qu'à Hières-sur-Amby, Larina, dans le dépôt de la Chuire (Isère) (Perrin 1990).

Chapitre 2

LA TOMBE ET LE MOBILIER FUNERAIRE COMME MARQUEURS CULTURELS ET SOCIAUX

par N. Chardenon, V. Bel et S. Barberan

Lieu de séjour définitif attribué par les vivants aux restes du défunt, témoin d'une étape des funérailles et des pratiques destinées à rétablir un ordre ébranlé par la mort, à affirmer la cohésion du groupe et à rappeler la place de chacun, la tombe peut être parfois aussi un des lieux où s'exprime l'image que le défunt et le groupe veulent donner d'eux-mêmes. Sans doute les signes les plus ostentatoires et les plus visibles se manifestent-ils au moment de la crémation, sur le bûcher, dans le cadre des rites sacrificiels et du repas funéraire ou bien dans les aménagements construits au-dessus de la tombe elle-même : autant d'étapes peu ou pas documentées dans notre corpus. On peut penser néanmoins que d'autres aspects, archéologiquement plus accessibles, comme le choix de l'architecture, celui du dispositif intérieur ou celui du mobilier n'échappent pas complètement au contexte culturel et social dans lequel ils ont été faits, même s'ils ont avant tout été déterminés par les besoins du rituel. Il convient d'insister sur le fait qu'il n'existe pas de lien prévisible et constant entre le statut de l'individu et les caractéristiques de la tombe, puisque comme le rappelle P.-Y. Balut les morts ne sont pas un double fidèle de la société, mais en sont « un groupe particulier qui, comme tout groupe, se recombine à sa façon, avec ses propres modes d'organisation et de rapport au reste du monde social » (Balut 1992 : 139).

Particulièrement sollicité dans les analyses sociales et culturelles des ensembles funéraires, le mobilier recouvre en fait une multiplicité de fonctions qui va de pair avec une variabilité dans son traitement et dans le mode de dépôt, comme on a tenté de le montrer dans le chapitre précédent. Les objets déposés dans les sépultures contribuent à restituer la succession des gestes funéraires depuis le décès jusqu'à l'ensevelissement. Selon son rôle dans les pratiques funéraires, le mobilier va être considéré comme plus ou moins corrélé au statut de la personne incinérée. Dans ce domaine, seuls les effets personnels et des attributs pouvant appartenir au défunt (parures, objets de toilette, armes) peuvent être directement utilisables. L'équipement personnel n'est toutefois pas toujours facile à identifier dans la mesure où les dépôts secondaires de crémation, contrairement aux inhumations, ne préservent pas les objets dans leur position fonctionnelle. En outre, dans les tombes nîmoises, les ossements brûlés sont rarement placés dans un ossuaire et sont au contraire souvent dispersés dans la fosse, de sorte qu'il n'y a pas de relation topographique claire entre le petit mobilier et les ossements (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.4.2.1.).

La valorisation du défunt ou celle du groupe, ainsi que l'affirmation de leur identité culturelle, peuvent également apparaître dans les objets du rituel (qu'ils appartiennent ou non au défunt), comme la vaisselle, les instruments du repas funéraire, l'ossuaire ou les objets à valeur symbolique (monnaies…).

Enfin, si le dispositif funéraire dans son ensemble contribue à la caractérisation culturelle d'une société, parce qu'il est le produit de cette société, il ne peut à lui seul permettre de définir les contours des identités culturelles et sociales. En ce sens, les variations régionales mises en évidence dans le chapitre précédent témoignent de différenciations qu'il serait imprudent d'associer à des communautés précises, d'autant que la documentation disponible ne le permet pas. Ce qu'il est important de retenir c'est la variabilité des comportements funéraires, variabilités géographiques qui sont d'ailleurs sans doute à l'origine de l'hétérogénéité de la documentation à l'échelle régionale, mais probablement aussi variabilités au sein des communautés elles-mêmes, comme le suggèrent les modalités de « recrutement » des espaces funéraires (*cf. infra* : chapitre 3).

Tombe	Datation	Diagnose ostéologique	Pas de métal	Armes	Parures	Couteau	Toilette	Divers	Homme	Femme	Enfant	Indéterminé
Nîmes, Cadereau, tombe 1	195-175	Adolescent, 14-16 ans	*					Figurine terre			*	
Nîmes, La Placette	175-150			*					*			
Nîmes, Octroi de Beaucaire	160-140			*					*(2?)			
Nîmes, La Ranquette	175-125			*				Boucle ceinture	*			
Nîmes, Kinépolis, SP6024	150-125	Indet.						Clous				*
Nîmes, Alphonse de Seyne	150-125			*					*			
Nîmes, Mas de Vignoles, SP5051	150-75	Indet.		*					*			
Nîmes, Mas de Vignoles, SP5046	150-75	Indet.	*									*
Nîmes, Villeperdrix	150-75			*					*			
Nîmes, Cadereau, tombe 2	150-50			*					*			
Nîmes, Mas Neuf, SP3159	125-75				Fibules							*
Nîmes, Kinépolis, SP6022	125-75	Indet.		*		*			*			
Nîmes, Carmes, tombe 5	125-75		*									*
Nîmes, Mas de Vignoles, SP3065	125-50	Indet.	*									*
Nîmes, Jeu de Mail	125-50			*					*			
Nîmes, Mas des Abeilles II, SP290	100-75	Adolescent ou adulte		*	Fibules	*		Coffre et fléau	*			
Nîmes, Carmes, SP3381	100-75	Adolescent ou adulte		*			Strigile	Coffre	*			
Nîmes, Mas de Vignoles, SP3322	100-75	Adulte		*	Fibules			Fléau	*		NON	
Nîmes, Valdegour	100-50			*					*			
Nîmes, Viol du Plan, tombe 1	100-50	Adolescent ou adulte						Virole				*
(Nîmes, Viol du Plan, tombe 2)	100-50		?									*
(Nîmes, Marché aux Bestiaux)	75-50		*									*
Nîmes, Camplanier tombe 1	75-50			*	Bracelet			Fléau balance, fusaïoles, perles, amulettes	*			
Nîmes, Camplanier tombe 2	75-50		*									*
Nîmes, Mail Romain tombe 225	75-50	Adulte jeune		*			Strigile	Coffret	*			
Nîmes, Mail Romain tombe 226	75-50	Indet.						Clous				*
Nîmes, Mas des Abeilles II, SP204	75-50	Adulte						Fixation			NON	*
(Nîmes, Kinépolis, SP6043)	60-40	Enfant ou adolescent		*	Perle			Clou, épingle			*	
Nîmes, Mas des Abeilles II, SP347	60-40	Adolescent ou adulte						Coffre				*
Nîmes, Mas de Vignoles, SP1236	60-40	Adolescent ou adulte		*					*			
Nîmes, Mas de Vignoles, SP1563	60-40	Adulte						Epingle			NON	*
Nîmes, Mas des Abeilles II, SP366	60-25	Indet.	*									*
Nîmes, Kinépolis, SP6039	40-20	Indet.						Clous, indet.				*
Nîmes, Mas des Abeilles VII, SP205	30-10	Indet.	*									*
Nîmes, Mas des Abeilles II, SP374	20-10	Adulte						Tôles			NON	*
Nîmes, Les Fontilles (2 tombes)	200-1			*					* (2)			
Nîmes, Pissevin, tombe 1	200-1			*					*(2?)			
(Nîmes, Chemin de Montpellier)	50-1						Miroir			*		
(Nîmes, Route d'Alès)	50-1							Simpulum à passoire				*
Nîmes, La Rouvière Sud	50-1		*									*
Nîmes, Les Oules	25-1		*					Poupée, coquillage, pendeloque			*	
Nîmes, La Cigale	25-1					*	Miroir, rasoir ?	Patères, vase figurine				*
Nîmes, Pissevin tombe 2	25-1		*									*
(Nîmes, Serre de Montaury)	Indét.		?									*
(Nîmes, Pont Biais)	Indét.			*					*			
(Nîmes, La Lampèze)	Indét.		?									*
Totaux : 47 sépultures		10	11	20	6	4	4		19	2	4	24
Nîmes,Mas des Abeilles II, SP268	50-75	Adulte et immature				*			?	?	*	
Nîmes, Mas des Abeilles II, SP200	25-75	Adulte					Miroir			*	NON	
Nîmes, Mas des Abeilles II, SP1040	50-100							Clou semelle				*

Fig. 259. Diagnose anthropologique et mobilier dans le corpus nîmois

2.1. L'état civil d'après les restes osseux et le mobilier (N. C., V. B.)

Le petit nombre de restes osseux déposés dans les tombes et l'extrême fragmentation des pièces réduisent considérablement les possibilités d'une estimation du nombre minimum d'individus par tombe, de l'âge et du sexe des sujets incinérés fondée sur les caractères ostéologiques (*cf. supra* : chapitre 1.2.1.). Au total 21 tombes nîmoises, dont une inhumation, ont bénéficié d'une étude anthropologique. La présence d'os humain n'est assurée que dans 17 contextes. Le sexe n'a pu être déterminé dans aucun des cas et, si le nombre minimum d'individus est toujours égal à 1, on n'a aucune certitude que les tombes renferment les restes d'un unique sujet, à l'exception cependant de l'inhumation du

Tombe	Datation	Détermination	Pas de métal	Armes	Parures	Couteau	Toilette	Divers	Homme	Femme	Enfant	Indéterminé
Uzès, Préville	300-100			*	Fibule				*			
Serhnac, Atila	175-150			*					*			
(Beaucaire, Les Colombes, tombe 4)	200-125		*									*
Beaucaire, Les Colombes, tombe 3	200-175			*	Fibule				*			
(Nages, Les Martres)	200-100		*									*
(Nages, Les Terres rouges)	200-100			*					*			
(Saint-Dionisy)	200-100			*					*			
Saint-Côme-et-Maruejols	200-75			*		*		Outils	*			
Nages, La Gare	150-125		*									*
Beaucaire, Les Colombes, tombe 1	125-75		*									*
Beaucaire, Le Sizen découverte 1890	125-50			*				Simpulum, situle	*			
(Sainte Anastasie, Campagnac)	125-50			*			Miroir ?		*			
(Nages, Les Miyans)	100-50		*									*
Beaucaire, Les Colombes, tombe 2	100-1					*		Lampe				*
Combas, Bois de Lens, Prouvessa	100-1		*									*
Saint-Siffret, Le Grand- Champ	100-1			*					*			
Rochefort du Gard, Javone	100-1							Simpulum				*
Combas, Col de Poligor	100-75		*									*
Beaucaire, Les Colombes, tombe 5	100-75			*		*	Miroir	Fibule	*	*?		
Beaucaire, Les Marronniers, tombe 17	100-75				Perle		Strigiles	Candélabre, clou, crochet				*
Beaucaire, Mas de Jallon	100-75	Indet.			Fibules	*		Chaudron				*
Beaucaire, Les Marronniers, tombe 21	100-50						Strigile					*
Beaucaire, Les Marronniers, tombe 12	100-30							Simpulum, situle, candélabre				*
Beaucaire, Les Marronniers, tombe 13	100-30					*	Strigiles	Candélabre, situle, lanterne				*
Sauveterre, Le Change	75-50			*					*			
Aramon, La Grande Palun	75-50							Lame bronze				*
Saint-Laurent-des-Arbres	75-50			*		*		Simpulum	*			
(Nages, Les Mourgues)	75-50			*					*			
Beaucaire, Les Marronniers, tombe 19	75-50					*	Strigiles	Situles, simpulum				*
(Beaucaire, Le Sizen Poveda)	75-25					*						*
(Nages, Les Condamines)	75-25		*									*
Aramon, Le Paradis, tombe 6	60-40				Fibule ?	*						*
Beaucaire, Les Marronniers tombe 6	50-1		*									*
Beaucaire, Marronniers tombe 2	50-1							Chenets en fer				*
Calvisson, Bergerie Hermet, tombe 2	v. 50 av. J.-C.		*									*
Aramon, Le Paradis tombe 4	40-20					*						*
(Aramon, Le Paradis tombe 1)	40-20		*									*
Boissières	30-10					*	Strigiles	Grappins, lanternes				*
Montfaucon, Saint Maur	30-1							Simpulum				*
Beaucaire, Le Sizen tombe 1	25-1					*		Lampe				*
Beaucaire, Marronniers tombe 18	25-1					*	Strigile	Candélabre				*
Beaucaire, Marronniers tombe 5	25-1					* Force	Strigile Miroir	Louche,candélabre,		*?		*
Beaucaire, Marronniers tombe 1	25-1					*		Lampe				*
Beaucaire, Marronniers tombe 4	25-1				*			Lanterne, candélabre, balsamaire				*
St-Côme-et-Maruejols, Les Moureires	25-10				Fibule							*
(Aramon, Le Paradis tombe 12)	20-1		*									*
(Aramon, Le Paradis tombe 8)	20-1		*									*
Aramon, Le Paradis tombe 7	20-1		*									*
Aramon, Le Paradis tombe 5	20-1		*									*
(Aramon, Le Paradis tombe 3)	20-1		*									*
(Aramon, Le Paradis tombe 2)	20-1		*									*
Aramon, Le Paradis tombe 10	15-5						Pince à épiler		*?			*
Total : 52 sépultures			17	13	7	15	10		13	1?	0	39

Fig. 260. Diagnose anthropologique et mobilier dans le corpus gardois (hors Nîmes)

Cadereau. On n'a identifié que deux sujets immatures (un adolescent âgé de 14-16 ans dans la tombe 1 du Cadereau et un enfant ou un adolescent dans la tombe SP6043 de Kinépolis), cinq adultes ou adolescents, un adulte jeune dans la tombe 225 du Mail Romain, quatre sujets adultes et enfin six sujets humains d'âge indéterminé (fig. 208).

Tombe	Datation	détermination	Pas de métal	Armes	Parures	Couteau	Toilette	Divers	Homme	Femme	Enfant
Fabrègues	Tène III			*					*		
Ambrussum, tombe 1	225-150	Adulte									NON
Ambrussum, tombe 10	225-150	Immature/Ado.									
Ambrussum, tombe 11	225-150	Adulte			Fibules, bracelets					*?	NON
Ambrussum, tombe 12	200-175			*	Anneau				*		
Ambrussum, tombe 14	250-175				Ceinture, bracelet, anneau						
Ambrussum, tombe 15	200-175				Bracelet, fibules						
Ambrussum, tombe 19	250-200	Adulte/Ado			Multiples parures						NON
Ambrussum, tombe 16	250-175		*								
(Ambrussum, tombe 17)	250-175		?								
Ambrussum, tombe 20	250-175		*								
Ambrussum, tombe 21	225-200			*	Fibules, anneaux, clous				*		
Ambrussum, tombe 31	225-150	Immature 8-12									*
Ambrussum, tombe 36	225-150	Adulte									NON
Nissan-lez-Ensérune, SP1004	225-175			*		*		Situle, tabletterie	*		
Lattes, la Céreirède, SP4002	125-75			*	Multiples		Strigile	Nombreux récipients métalliques	*		
Lattes, la Céreirède, SP4038	75-50			*	Fibule		Strigiles		*		
Pézenas, Saint-Julien	IIe s. av. J.-C.			*					*		
Total : 18 sépultures			2	7	8	1	2		7		

Fig. 261. Diagnose anthropologique et mobilier dans le corpus languedocien (hors Gard)

Les données relatives à l'état civil des individus ne peuvent être abordées qu'à travers l'étude du mobilier et la sériation des pièces considérées comme discriminantes (fig. 259 à 262). Cette méthode, fréquemment utilisée pour des contextes culturels très divers (par exemple : Nickels *et al.* 1989 ; Foster 1993), a l'inconvénient de ne pas tenir compte des possibles variations dans les usages entre communautés et à l'intérieur d'un même groupe humain.

Parmi le matériel discriminant traditionnellement admis, on distingue comme marqueurs masculins, les armes et les outils, avec des présomptions discutables pour la vaisselle en bronze et les instruments du foyer généralement associés à la pratique du banquet. Les marqueurs féminins sont quant à eux limités aux bijoux, aux perles, aux miroirs. C'est plus particulièrement l'absence de discriminants masculins qui nous conduit à attribuer une sépulture à une femme. Un certain nombre d'objets ne peut pas être considéré comme discriminant sexuel, c'est le cas de la fibule et d'autres objets de parure pour la plupart ambivalents. L'évolution des mœurs et des pratiques montre aussi que la caractérisation sexuelle d'un objet a pu évoluer dans le temps et dans un lieu donné. Cela peut être le cas pour des objets exogènes empruntés dont l'usage s'est peu à peu modifié. Nous pensons en particulier aux strigiles, plus fréquents dans les tombes régionales présumées masculines où ils sont associés à des armes (au Mail romain à Nîmes, dans la tombe SP3381 des Carmes à Nîmes, ainsi que dans la tombe SP4038 et SP4002 de la Céreirède à Lattes), mais dont l'usage dans les sociétés classiques n'était pas limité aux seuls hommes. Il peut être considéré comme un instrument de toilette mixte (Simonnett 1941) lié aux exercices physiques de la palestre pour les hommes et aux soins du corps dans le gynécée pour les femmes voir même pour les fillettes. Ce n'est donc pas un élément significatif pour la détermination sexuelle des sépultures (Feugère 1993 : 131-132, tableau d'associations ; Jolivet 1995 : 445-457, note 2). Des données en parfaite contradiction peuvent être relevées. À l'hypothèse généralement admise en Italie du Nord d'un ustensile spécifiquement féminin, s'opposent les observations réalisées en Lombardie et dans le Piémont pour une période contemporaine aux sépultures nîmoises, où 5 tombes sur 6 ayant livré des strigiles sont considérées sur d'autres critères relatifs au mobilier funéraire, comme masculines (Bolla 1991 : fig. 1A et 1B). Le strigile est présent dans une tombe à inhumation féminine d'Ancone en Italie datée de la fin de l'époque républicaine (Brizio 1902), où il est associé à des bijoux (bague, collier, boucles d'oreilles), à un fuseau, une fusaïole, une épingle et un miroir. Il en va de même en Gaule interne avec un strigile en fer découvert dans une tombe féminine de la nécropole d'Avenches en Chaplix (Castella *et al.* 2002 : 39, note 107) qui conduit à conclure à des instruments qui semblent plus fréquents dans les tombes féminines (Castella *et al.* 2002 : 47, note 138). Exemples qui s'opposent à d'autres strigiles cette fois mis au jour dans des tombes interprétées comme masculines à Antran (Pautreau 1999 : 47) et dans la tombe de Chassenard (Allier) (Beck-Chew 1991 : 82-83).

Dans le même esprit, d'autres instruments de toilette souvent connotés peuvent accompagner des femmes. C'est le cas des forces, objets utilitaires plurifonctionnels qui peuvent trouver place dans la catégorie des instruments de toilette comme ciseau. Le seul exemplaire régional recensé provient de la tombe 5 des Marronniers à Beaucaire (Py 1990 : 767, n° 38). Leur caractérisation comme ustensiles masculins tient aux associations avec des armes dans quelques tombes de la nécropole de Wederath (tombes 203, 470, 624, 978 et 1082) (Haffner dir. 1989), dans la tombe 3 de Trèves-Olewig et dans la tombe A de Goeblingen-Nospelt (Metzler *et al.* 1991). De la même façon, l'association forces et rasoirs a contribué à généraliser cette interprétation. Cet assemblage a été souvent observé à La Tène ancienne et à la période gallo-romaine (Lambot *et al.* 1994 : 165). Dans ce cas précis, il s'agit encore, le plus souvent, de tombes considérées comme masculines. C'est le cas dans la tombe A de Goeblingen-Nospelt, dans quelques sépultures de Sampont en Belgique, de Trèves-Olewig ou de Wederath (Metzler *et al.* 1991), et dans d'autres sépultures du nord de la France parmi lesquelles celles de Baralle, de Bouillancourt-en-Sery, de Breuil-le-Sec, de Bucy-le-Long (Pommepuy 1992 ; Poux 2004), de Tartigny (Massy *et al.* 1986), d'Acy-Romance et d'Hannogne (Lambot *et al.* 1994). Cependant les assemblages rencontrés dans la tombe 5 des Marronniers ne permettent pas de caractériser de manière claire la sépulture, la force fragmentaire étant accompagnée d'un strigile (usage mixte) et d'un miroir d'ordinaire considéré comme féminin.

À l'évidence rien n'est acquis dans ce domaine et chaque cas peut trouver une objection pour le moins convaincante. Quelques exemples précis concernent l'armement dont l'attribution à des sépultures masculines est rarement mise en doute. Le cas de femmes ayant pu occuper des fonctions militaires a été mis en évidence par la présence de femmes dans le sanctuaire de Ribemont sur Ancre avec un tiers des corps découverts pour la fin du IIIe s. av. J.-C. (Brunaux, Lambot 1987 : 84). D'après Tacite (Agricola, XVI, I et Annales, XIV, 35, I) et Dion Cassius (Histoire romaine I, LXII 2, 2-3), Bouddica, épouse du roi des Icéniens en Bretagne, aurait exercé le commandement militaire (Perrin, Decourt 2002 : 348). Enfin, une étude anthropologique d'inhumation arverne a permis d'identifier un sujet féminin accompagné d'armes (détermination F. Blaizot, dans Riquier 2004 : 84). Il paraît donc d'emblée fort subjectif d'appliquer des règles strictes en matière de diagnose sexuelle. La présence d'associations apparemment contradictoire, difficiles à interpréter, avec armes et objets considérés comme spécifiquement féminins (Poux 2004 : 221-222), souligne encore la fragilité de cette entreprise qui nous est cependant utile pour la compréhension du mode de recrutement des populations en usage dans les ensembles funéraires. Le corpus des tombes du Midi de la Gaule fournit quelques exemples de tombes présentant des associations « illogiques ou antinomiques ». C'est le cas de la tombe 1 de Camplanier à Nîmes (Py 1981 : 129-138) avec un assemblage pour le moins inhabituel (armes, fusaïoles, perles et amulettes), de la tombe de la Cigale à Nîmes avec un miroir plus spécifiquement féminin associé à un rasoir traditionnellement considéré comme masculin. Enfin, deux exemples avec armes et miroir : la tombe 5 des Colombes à Beaucaire (Dedet *et al.* 1974 : 84-100), ensemble sujet à caution car le miroir a été extrait des déblais de la sépulture perturbée, et la tombe de Campagnac à Sainte-Anastasie (Saint-Venant 1897 : 489-491). La présence singulière d'une fusaïole dans le tombe à arme de Saint-Pierre-de-Vence à Eyguières découverte en 1999 s'apparente aux dépôts précédents qui posent pour l'heure des questions insolubles (Pelletier *et al.* 2000 : 251).

Nous émettrons de surcroît de sérieuses réserves quant à la possibilité d'attribuer à la vaisselle métallique et à l'*instrumentum* des funérailles une quelconque valeur en termes de diagnose sexuelle. Nous considérons en effet (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.7.) qu'un certain nombre de ces objets n'était ni des attributs personnels du défunt, ni du mobilier d'accompagnement lié au *decorum* de la sépulture. Beaucoup des ustensiles et récipients ont pris une part active dans le déroulement des funérailles et dans l'ensemble du cérémonial. Si l'on admet donc cette hypothèse de travail, les vases métalliques comme les ustensiles de type couteau, broches, candélabre, *etc*. caractérisent avant toutes choses des gestes particuliers du rituel funéraire. Dans cette perspective, l'exemple du couteau est particulièrement éloquent. Si son dépôt dans la tombe constitue la manifestation d'un acte sacrificiel, il ne peut alors être utilisé comme discriminant sexuel dans les sépultures. Ainsi, dans les régions du Nord-est de la Gaule (comme en Champagne ou en Belgique) où la pratique de l'inhumation permet de caractériser le sexe des individus, le couteau apparaît indifféremment dans des tombes d'hommes, de femmes ou d'enfants (Cahen-Delhaye 1986 : 217). Avant de considérer un objet comme un discriminant sexuel de la sépulture, il faut donc au préalable s'interroger sur sa fonction dans celle-ci et sur le rôle qu'il a pu jouer lors des funérailles. La vaisselle métallique et les ustensiles du foyer ont été généralement attribués à des tombes d'hommes car ils trahissent un rang social élevé que l'on rencontre plus particulièrement associé à l'élite guerrière dans les sociétés de l'âge du Fer. Cependant, plusieurs tombes « riches » dépourvues d'armes et contenant de la vaisselle et des ustensiles du banquet ont été assignées à des individus féminins. C'est le cas pour les tombes de Welwyn Garden City et de Mount Bures (Stead 1967) en Grande-Bretagne, de la tombe de Wincheringen (Haffner 1984), de la sépulture ST 233 d'Avenches en Chaplix (Castella *et al.* 2002) et de la fosse 1 d'Arras (Ferdière, Villard 1993).

Les possibilités de discrimination sexuelle des tombes d'après le mobilier sont donc considérablement réduites. Au sein du corpus des tombes du Midi de la Gaule, les attributions traditionnelles doivent être reconsidérées dans un grand nombre de cas. Si l'on n'accorde pas au couteau et à l'*instrumentum* métallique du banquet un caractère discriminant masculin, beaucoup d'ensembles ne peuvent plus être sexuellement discriminés (fig. 259 à 262), particulièrement dans la basse

vallée du Rhône où ce type de mobilier est plus amplement représenté. Cependant, cette restriction permet de réévaluer la place des tombes féminines dans notre corpus en atténuant les effets d'interprétations souvent arbitraires. La tombe 5 des Marronniers à Beaucaire pourrait donc être une sépulture féminine avec, associés au miroir, un strigile, une force fragmentaire, une louche et un candélabre.

En définitive, en dehors de la détermination ostéologique (1 seul exemple dans notre corpus), seule la présence d'armes peut être retenue, non sans réserve (*cf. supra*), comme marqueur discriminant des tombes masculines (50 exemplaires). Les tombes de femmes sont sous-représentées avec à peine quatre attributions fiables d'après le mobilier pour plus de 150 sépultures. Le corpus des tombes attribuables à un enfant est tout aussi indigent puisqu'on ne compte que six attributions dont cinq au moyen de l'analyse ostéologique.

Au Haut-Empire, une inversion s'opère concernant la caractérisation des tombes d'après le mobilier, les tombes d'hommes « disparaissent » au profit des tombes de femmes. Ceci est lié d'une part à l'abandon progressif du dépôt des armes dans les tombes et d'autre part à la multiplication des objets de toilette communément considérés comme mixtes ou féminins à l'exception du rasoir. Les objets de toilette les plus pertinents pour qualifier des tombes féminines sont adoptés assez tard, dans le courant du Ier s. av. J.-C., et sont directement liés au processus de romanisation. Les éléments en notre possession pour caractériser de manière sûre les tombes féminines sont par conséquent peu nombreux et se généralisent assez tard dans les assemblages des tombes. Ainsi, si l'on excepte le cas douteux de l'association miroir et armes dans la tombe 5 des Colombes à Beaucaire et de Campagnac à Sainte-Anastasie, le miroir est sans hésitation considéré comme féminin. L'association de miroirs avec d'autres objets spécifiquement féminins du type cuillers à fard, épingles à cheveux, fusaïoles, *etc*., ainsi que la présence de miroirs dans des tombes à inhumation anthropologiquement identifiées comme féminines ne laissent aucun doute sur le caractère discriminant de cet objet (Bel *et al.* 2002 : 148), considéré comme l'attribut féminin par excellence (Haffner 1989 : 111). Cet attribut féminin est parfois retrouvé en association avec un couteau ou un rasoir comme dans la tombe de la Cigale à Nîmes (Dedet *et al.* 1978 ; Py 1981). L'association d'un miroir avec des ustensiles quotidiens comme les outils (serpettes, hache, couteau) est par ailleurs attestée dans des sépultures plus tardives du Haut-Empire et leur attribution à des sépultures féminines est confirmée dans certains cas par des inhumations.

Quand ils ne sont pas associés à un miroir, à une cuiller à fard ou à une fusaïole, les objets de parures ne sont d'aucun secours pour la diagnose sexuelle féminine. Ainsi, des bagues, des perles, des bracelets, des fibules ont été observés dans des tombes masculines à Saint-Germainmont (Lambot *et al.* 1994), Fléré-la-Rivière, Dun-sur-Auron, Neuvy-Pailloux (Ferdière, Villard 1993), Hannogne (Flouest, Stead 1977), La Mailleraye-sur-Seine (Lequoy 1993), Goeblingen Nospelt tombe A, B, C (Metzler *et al*. 1991), Tesson (Duval *et al.* 1986), Les Ebihens (Poux 2004), Boiroux (Dussot *et al.* 1992), Vielle (Gomez de Soto 1994), Saint-Georges-les-Baillargaux (Petorin 1999). Il a même été souligné que les boucles d'oreilles pouvaient ne pas être réservées à la gente féminine. Les hommes à l'époque classique en Grèce ne portaient-ils pas des boucles d'oreilles ? Manifestement, les éléments fiables en notre possession sont extrêmement ténus, c'est pourquoi toutes les hypothèses possibles doivent être envisagées. Le dépôt multiple de fibules a été suggéré pour servir à la détermination sexuelle féminine des sépultures (Metzler *et al*. 1991 : 379). Dans ce cas encore, la prudence s'impose comme l'attestent les tombes 3 et 39 de la nécropole de la Madeleine qui contenaient chacune 4 et 3 fibules associées à des armes. L'assemblage de plusieurs fibules dans la tombe à armes SP290 du Mas des Abeilles II à Nîmes illustre à nouveau la fragilité de ce type d'approche.

Des arguments topographiques peuvent également être évoqués. On observe dans plusieurs contextes nîmois, avant 50 av. J.-C., des regroupements par paires de tombes contemporaines ou peu éloignées dans le temps qui associent un dépôt avec arme et un dépôt sans arme. C'est le cas des tombes 1 et 2 de Camplanier (Py 1981 : 129-140) ; des tombes 225 et 226 du Mail Romain (Feugère *et al*. 1995) ; des tombes SP290 et SP204 du Mas des Abeilles II ; des sépultures SP1236 et SP1563 et peut-être aussi SP3322 et SP3065 du Mas de Vignoles. À l'exception des dernières, la date d'enfouissement de ces tombes s'inscrit dans des fourchettes chronologiques équivalentes à une génération (Mail Romain, Mas de Vignoles) ou à deux générations (Mas des Abeilles II). On est donc tenté d'interpréter cette différenciation par le mobilier comme une possible différenciation sexuelle, mais d'autres interprétations (par exemple différenciation en fonction de l'âge ou du statut) ne peuvent pas être exclues pour autant.

Si l'on admet le caractère masculin des tombes à arme, les données disponibles pour Nîmes font apparaître une sur-représentation des hommes dans les ensembles funéraires nîmois antérieurs à 75 av. J.-C. (fig. 263). Ce déséquilibre s'observe également dans les autres corpus. Il semble disparaître dans le second quart du Ier s. av. J.-C., mais cette évolution peut être attribuée à l'effacement progressif du marqueur plutôt qu'à un véritable changement dans le recrutement des groupes sépulcraux. On observe que les rares exemples de tombes probablement féminines attestées avant 75 apparaissent dans les nécropoles (Les Colombes, Ambrussum). Si l'on ne peut affirmer que les femmes étaient exclues des ensembles dispersés, elles paraissent néanmoins déficitaires et l'apparition de marqueurs féminins dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. ne permet pas de déceler un réel renversement de situation.

Les objets et les assemblages d'objets peuvent avoir été choisis en fonction de l'âge au décès des individus. Une telle approche ne peut être envisagée pour les tombes nîmoises d'époque républicaine récemment mises au jour comme pour l'ensemble

Tombe	Datation	détermination	Pas de métal	Armes	Parures	Couteau	Toilette	Divers	Homme	Femme	Enfant	Indéterminé
Les Baux-de-Provence, Tremaïe	IIIe s. av. J.-C.				Bague, disque, fibules					*?		
Paradou, l'Arcoule tombe 2	150-50				Disque	*						*
(Paradou, l'Arcoule tombe 4)	125-50		*									*
(Paradou, l'Arcoule tombe 6)	125-1			*					*			
Saint-Rémy-de-Provence, tombe 3	110-50					*		Simpulum				*
Saint-Rémy-de-Provence, tombe 7	110-50				Fibule			Simpulum				*
Mouriès, Cagalou, tombe 13	100-75				Fibule							*
Mouriès, Cagalou, tombe 27	100-75				Fibules	*						*
Mouriès, Servanes 4	100-75			*				Poêlon, cruche,	*			
Arles, hopital VanGogh urne 1	100-75				cabochons et parures						NON	*
Arles, hopital VanGogh urne 2	100-75		*									*
Arles, hopital VanGogh urne 3	100-75		*									*
Arles, hopital VanGogh urne 4	100-75		*									*
(Eyguières, Saint-Pierre de Vence, 1991)	100-50			*		*		Clou, aiguille	*			
(Mouriès, Cagalou, tombe 1-2)	100-50		*									*
(Mouriès, Servanes 3, tombe 1)	100-50		*									*
(Mouriès, Servanes 3, tombe 7)	100-50	Adulte				*					NON	*
Saint-Rémy-de-Provence, tombe 1	100-50							Passoire				*
Saint-Rémy-de-Provence, tombe 4	100-50					*						*
(Saint-Rémy-de-Provence, tombe 5)	100-50					*		Simpulum, clous				*
Saint-Rémy-de-Provence, tombe 6	100-50					*		Simpulum, candélabre				*
Saint-Rémy-de-Provence, tombe 8	100-50					*						*
(Saint-Rémy-de-Provence, tombe 9)	100-50		*									*
(Saint-Rémy-de-Provence, tombe 10)	100-50							Simpulum, broches				*
Paradou, l'Arcoule, découverte 1956	100-20		*									*
(Mouriès, Servanes 3, tombe 9)	100-1		*									*
Cavaillon, Saint-Bardou	100-1							Clous				
Les Baux-de-Provence, la Catalane, tombe 28	100-1	Adulte	*								NON	*
Mouriès, Servanes 2, tombe 2	100-1							Simpula, bassin, pasoire				*
Mouriès, Cagalou, tombe 16	75-50				Anneau	*						*
(Mouriès, Servanes 3, tombe 8)	75-40	Adulte					Rasoir	Fourchette	*		NON	*
Eyguières, Saint-Pierre de Vence, 1999	75-25			*		*		Simpulum, fourchette,fusaïole	*			*
Saint-Rémy-de-Provence, tombe 2	75-25					*						*
Saint-Rémy-de-Provence, tombe 11	75-25					*						*
(Saint-Rémy-de-Provence, tombe 13)	75-25							Cruche				*
Mouriès, Servanes 2, tombe 1	75-25			*		*			*			
Les Baux-de-Provence, La Catalane, tombe 27	70-30	Adulte		*		*		Chaudron, simpulum, clous	*		NON	
(Paradou, l'Arcoule tombe 8)	60-20				Fibule	*		Simpulum				*
Paradou, l'Arcoule tombe 1	50-25	Adulte				*	Spatule	Chaudron, fourchette, simpulum			NON	*
(Saint-Rémy-de-Provence tombe 12)	50-1		*									*
(Mouriès, Servanes (3) tombe 3-4)	40-30	Adulte		*	Fibules	*		Fourchette	*		NON	
Les Baux-de-Provence, la Catalane tombe 29	40-1	Enfant	*								*	
Les Baux-de-Provence, la Catalane tombe 30	40-1	Enfant	*								*	
Cavaillon, impasse Calmette	30-1							Clou, coquillage				*
Les Baux-de-Provence, la Catalane tombe 31	25 av.-10 ap. J.-C.		*									*
Mouriès, Cagalou, tombe 31	15 av.-20 ap. J.-C.	Adulte	*									*
Mouriès, Cagalou, tombe 4	15 av.-20 ap. J.-C.	Adulte	*								NON	*
Total : 48 sépultures			16	7	10	18	2		7	1?	2	37
Sainte-Cécile-les-Vignes	100-50			*					*			
(Sigoyer, Petite Cëuse (2 tombes))	100-1			*					* (2)			

Fig. 262. Diagnose anthropologique et mobilier dans le corpus des Alpilles et du sud-est de la Gaule

des sépultures contemporaines du sud de la Gaule. Ces sépultures sont pour la plupart celles d'individus vraisemblablement adultes pour lesquels l'âge au décès ne peut être déterminé, exception faite des tombes 1 du Cadereau (immature de 14-16 ans), SP 6043 de Kinépolis, SP268 du Mas des Abeilles et des tombes 29 et 30 de la nécropole de la Catalane aux Baux-de-

Provence. Concernant les tombes fouillées anciennement, la documentation est inégale et les études anthropologiques fiables permettant de bien caractériser l'âge des individus sont plutôt rares. Aucun objet spécifique pouvant faire référence à l'enfance (amulettes, jouets…) n'a été mis au jour dans les tombes du Midi gaulois. Seule la sépulture tardive des Oules à Nîmes pourrait être attribuée à un enfant en raison de la présence conjuguée d'une poupée en terre-cuite, d'un coquillage et de pendeloques. En revanche, à Marseille en contexte grec (Moliner *et al.* 2003 : 209-225), dans la nécropole de Sainte-Barbe, les sépultures d'enfant renferment des pièces bien spécifiques. Elles contiennent assez souvent des coquillages avec un changement de statut marqué par le passage de l'enfance à l'âge adulte dans une sépulture contenant un alabastre, un *unguentarium* en céramique, une spatule et un strigile en métal pour un individu âgé de 10 à 14 ans. Les sépultures d'enfants peuvent être caractérisées par du mobilier d'accompagnement tel que des amulettes, des perles, des clochettes, des jouets ou encore des répliques de vases ou d'objets en miniature, voire même, dans quelques cas des biberons (ou tire-lait) en contexte plus tardif (Bel *et al.* 2002 : 154). À Nîmes, l'étude ostéologique permet d'identifier deux sujets immatures : un adolescent âgé de 14-16 ans dans la tombe 1 du Cadereau et un enfant ou un adolescent dans la tombe SP6043 de Kinépolis. Dans cette dernière se trouvaient plusieurs pièces d'armement fragmentaires. Par ailleurs, d'autres tombes à armes nîmoises pourraient appartenir à des adolescents, c'est le cas des sépultures SP290 du Mas des Abeilles, SP3381 des Carmes et SP1236 du Mas de Vignoles. Des situations comparables ont été évoquées dans une nécropole d'Indre-et-Loire à Vaugrignon où des manipules de bouclier ont été placés dans des tombes d'enfants dont un âgé d'environ un an (Riquier 2004 : 87). Le dépôt d'une pièce d'armement dans une tombe de très jeune enfant correspond peut-être à une volonté de signifier une lignée, une filiation dans la caste militaire. D'autres cas de filiations sociales de tradition familiale semblent attestés par la tombe du guerrier de Barbey en Seine-et-Marne. Il s'agit d'un adolescent accompagné d'une épée adaptée à sa stature et d'un torque qui lui avait été passé dès sa naissance (Arcelin, Rapin 2002 : 33). L'héritage guerrier peut être encore évoqué dans le cas de deux tombes d'enfants d'Esvres-sur-Indre qui renferment chacune un manipule de bouclier (Riquier 2004 : 101-102). Par conséquent, même en présence de pièces d'armement, l'attribution de l'âge et du sexe d'un individu à partir du mobilier ne peut être totalement fiable.

Lorsqu'il s'agit de déterminer le nombre d'individu par sépulture, l'apport du mobilier est également subjectif et sujet à caution. Ainsi, la présence de deux urnes (dont on n'est pas sûr qu'il s'agisse réellement d'ossuaires) ou d'objets personnels en double voire triple exemplaires, comme dans les tombes de l'Octroi de Beaucaire et de Pissevin 1 (Py 1981 : 147 et 149) ou dans les tombes 17 et 19 des Marronniers à Beaucaire (Dedet *et al*. 1978 ; Barruol, Sauzade 1969 : 74) ne suffit pas à affirmer la présence de plusieurs individus dans une sépulture (Py 1990 : 763). L'accumulation d'un même type d'objet peut être interprétée de manières diverses. La présence de plusieurs épées ou de plusieurs armes d'un même type peut correspondre soit à une forme d'insistance sur la fonction militaire d'un individu, soit à la manifestation de cadeaux. Les objets fonctionnant traditionnellement en double voire en multiples exemplaires (fibules, épingles, strigiles) ne sont pas pris en compte dans ce cas précis. En contexte régional, la présence multiple d'armes a été observée dans les tombes SP290 du Mas des Abeilles (deux *umbones* de bouclier), du Jeu de Mail (Py 1981 : 123 ; deux fers de lance ou deux épées), de l'Octroi de Beaucaire (Py 1981 : 145 ; deux fers de lance et deux *umbones* de bouclier), dans la tombe 1 de Pissevin (Py 1981 : 149 ; deux ossuaires, deux épées, deux pointes de lance), dans la tombe 5 des Colombes à Beaucaire (Dedet *et al.* 1974 : 95-97 ; deux couteaux), dans la tombe 13 des Marronniers (Dedet *et al.* 1978 ; deux candélabres), dans celle du Mas de Jallon (Garmy *et al.* 1981 ; deux couteaux, quatre fibules), dans les tombes de Boissières (Py 1972 : plusieurs grappins en fer, plusieurs coutelas, deux paires de strigiles), de Saint-Côme-et-Maruejols (Saint-Vénant 1897 : 24-25 ; deux lances), dans la tombe 3-4 de Servanes 3 (Marcadal *et al.* 2003 : 263 ; trois couteaux) et dans la tombe 2 de Servanes 2 (Marcadal *et al.* 2003 ; trois *simpula*). Le dépôt multiple d'un même objet, peu pratiqué au cours des périodes antérieures, est connu à Verna (Isère) (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 70, 123) (cinq épées et trois *umbones* de boucliers), Fléré-la-Rivière (trois épées, deux lances) (Ferdière, Villard 1993 : 58-61), Dun-sur-Auron (trois épées, trois pointes de lances, trois passoires) (Ferdière, Villard 1993 : 115), à Tesson (Duval *et al.* 1986), à la Mailleray (Lequoy 1993), à Goeblingen-Nospelt tombe A (Metzler *et al.* 1991) (trois fers de lance) et se retrouve avec deux masques déposés dans la tombe de Neuvy-Pailloux (Ferdière, Villard 1993 : 191). Mais, si la question de tombes multiples peut être posée lorsque les tombes comportent des objets en double ou multiples exemplaires, elle doit également être envisagée en cas d'association de mobiliers jugés sexuellement discriminants et paraissant incompatibles entre eux. Dans ce cas, l'importance du dépôt de vases peut éventuellement confirmer la présence d'une tombe multiple.

Période	Nombre de tombes	Homme	Femme	Enfant	Indéterminé
200-125	6	4		1	1
150-50	6	4			2
125-75	6	4			2
100-50	3	1			2
75-50	6	2			4
75-25	5	1			4
50-1	9	1	1	1	6

Fig. 263. Récapitulatif des données concernant l'état civil des défunts par période chronologique

Néanmoins, à ce jour, aucune tombe double ou triple n'a pu être décelée au moyen de l'analyse ostéologique des fragments incinérés. Dans la nécropole du Cagalou à Mouriès, la tombe

13 et la fosse 10 ont respectivement livré deux et trois vases contenant des restes osseux brûlés humains, mais rien ne permet d'affirmer que les différents lots issus de la même tombe relèvent de sujets distincts (Marcadal *et al.* 2003 : 276-279 et 299). Le site du Mas des Abeilles II à Nîmes fournit un exemple plus probant avec la tombe SP268 qui renfermait les restes mêlés d'un adulte et d'un immature, mais celle-ci est datée de l'époque impériale. On observe que le mobilier d'accompagnement de cette sépulture n'est ni plus abondant ni plus signifiant que dans d'autres contextes puisqu'il s'agit d'un couteau et de vases qui, à l'exception de deux pots à anses, sont présents en un seul exemplaire. Sans la détermination ostéologique, il n'aurait pas été possible de soupçonner la présence de deux individus dans cette sépulture.

Le mode de sépulture très particulier, en usage à Nîmes aux IIe s. et Ier s. av. J.-C., permet en outre d'envisager l'éventualité de dépôts successifs au sein d'une tombe existante fonctionnant comme une sorte de caveau de famille. L'architecture des tombes, en coffrages de dalles ou de bois, offrait la possibilité de multiples ré-ouvertures. La taille des esquilles osseuses et leur dispersion ne permet pas d'exclure l'hypothèse d'apports distincts. Dans les tombes que nous avons étudiées, l'agencement du mobilier et sa composition ne laissent pas apparaître d'éventuelles ré-interventions. Il est peu probable par exemple que les dépôts situés sur les supports internes correspondent à des ajouts postérieurs, dans la mesure où les vases et les objets qui s'y trouvent sont souvent complémentaires des dépôts placés sur le fond de la fosse. Il est toutefois possible d'envisager que l'apport supplémentaire d'ossements n'ait pas été accompagné de mobilier, les dépôts étant alors réservés à la sépulture initiale. Cette perspective est séduisante, car elle offrirait une piste pour comprendre le déficit de tombes et le caractère extrêmement sélectif des ensembles funéraires que l'on a pu étudier (*cf. infra* : chapitre 3). Cependant, rien ne permet en l'état actuel de la documentation de valider cette hypothèse.

L'approche de l'état civil des sujets incinérés par le mobilier s'avère en définitive à la fois décevante et aléatoire. Elle ne peut être réalisée « en aveugle » à partir de témoins matériels isolés, mais nécessite, au contraire, le regroupement d'un faisceau de renseignements et doit se fonder sur l'ensemble des vestiges (pratiques et gestes funéraires, formes et fonctions des objets…). Ces contraintes réduisent de fait les possibilités de détermination. Ainsi, sur un total de 178 sépultures prises en compte (parmi lesquelles 51 sans aucun mobilier métallique) seulement 58 tombes ont pu être caractérisées sexuellement.

2.2. Les attributs personnels du défunt : les objets de parure et les instruments pour la toilette (N. C.)

Les objets de parures comme les instruments pour la toilette sont la plupart du temps considérés comme des objets personnels du défunt et donc comme des marqueurs de leur statut. Cependant, les premiers ont pu être apportés dans la tombe par l'entourage comme cadeau en témoignage d'un lien social ou personnel, et pourraient alors exprimer l'image que les vivants veulent donner du défunt. Par ailleurs, les instruments pour la toilette pouvaient constituer un nécessaire utilisé pour la préparation du corps lors des funérailles et marquer une étape du rituel (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.2. et 1.7.6.).

Ainsi, dans les sépultures à inhumations de Gaule interne, les fibules ne sont pas nécessairement en position fonctionnelle, surtout lorsqu'elles sont présentes en plusieurs exemplaires (Riquier 2004 : 88). Elles peuvent donc entrer dans d'autres catégories de dépôt et pourraient avoir été apportées par les vivants lors des funérailles. Dans les sépultures du Midi de la Gaule, quelques objets ont été retrouvés en position non fonctionnelle, sans lien direct avec les ossements humains incinérés (fig. 258). C'est le cas de deux bracelets en fer dans un vase balustre de la tombe du Mas de Jallon à Beaucaire (Garmy *et al.* 1981), des perles dans une coupe de la tombe 1 de Camplanier à Nîmes (Py 1981 : 136), de la fibule dans une assiette dans la tombe 5 des Colombes à Beaucaire (Dedet *et al.* 1974 : 86, fig. 23) et dans les tombes 14, 21 et 22 de la Catalane aux Baux-de-Provence (Arcelin 1973 : 100). La plupart du temps, la situation dans la tombe ne permet pas de caractériser ces dépôts comme des dons. Nous avons donc pris le parti de considérer les bijoux et les accessoires vestimentaires comme des attributs personnels du défunt, selon le postulat réducteur le plus largement admis.

Sur les 100 sépultures complètes ou présumées complètes qui ont été retenues pour l'analyse fonctionnelle (*cf. infra* : annexes 7 et 8), 32 contenaient des éléments de parures. Les objets de parures et les accessoires vestimentaires sont très minoritaires avec à peine 27 objets pour 100 sépultures sur une durée de deux siècles. Dans cet ensemble, tous les éléments de parures autres que les fibules paraissent anecdotiques. Celles-ci sont essentiellement attestées dans des sépultures datées de la fin du IIe s. av. J.-C. et du premier quart du Ier s. av. J.-C. Dans le Midi de la Gaule, les défunts inhumés ou incinérés ne portent plus de fibules après le milieu du Ier s. av. J.-C. Néanmoins, ceci ne suppose en rien des changements dans les modes vestimentaires. En effet, les proportions de fibules en contexte funéraire sont bien inférieures aux découvertes réalisées en contexte d'habitat (Feugère 1993 : 164-165). Ce constat prévaut aussi pour d'autres types de parures, comme les épingles, les pendants d'oreille, les torques mais aussi les bagues, les bracelets et autres éléments de ceintures, tous bien représentés dans les habitats régionaux (Tendille 1978, 1979 et 1980). La diversité typologique et stylistique de ces objets contraste avec la relative pauvreté des exemplaires exhumés dans les sépultures.

Les objets de parure constituaient durant la Protohistoire régionale la composante la plus usuelle des dépôts sépulcraux. Ils sont en revanche de moins en moins représentés dans les tombes à la fin du Second âge du Fer. Le goût des Gaulois pour la parure relaté par les auteurs antiques (Strabon, Géogr. IV, 4, 2-4) ne se retrouve pas dans les contextes funéraires. Les éléments de parures par exemple, sont fort peu représentés dans

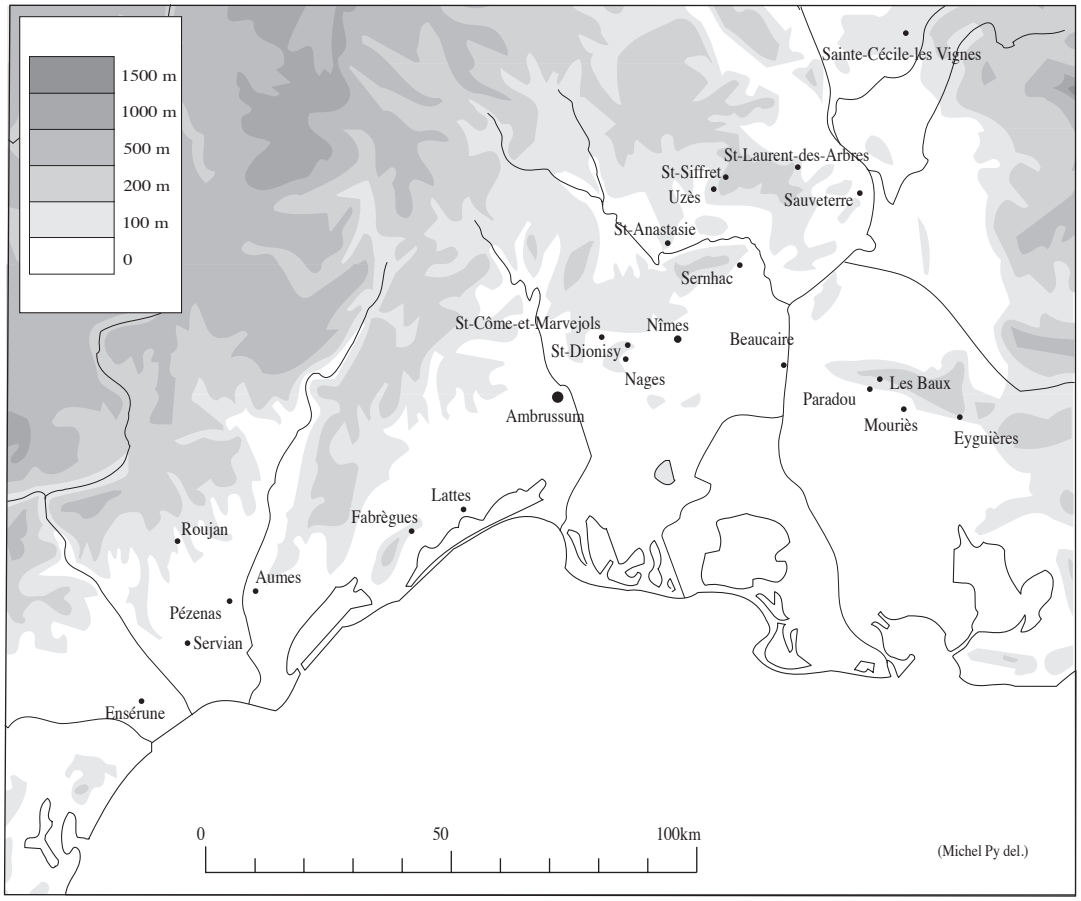

Fig. 264. Localisation des tombes à armes (fin IIIe s.-Ier s. av. J.-C.)

les sépultures de notre corpus pour ne pas dire quasiment absents. La situation est à peu de choses près identique que nous nous trouvions à Nîmes, dans la basse vallée du Rhône ou dans les Alpilles. Elle est d'ailleurs commune à plusieurs régions de Gaule et a été notamment observée dans des sépultures aristocratiques (Ferdière, Villard 1993 : 269-271). La connaissance accrue des tombes de cette période et l'accroissement du nombre des ensembles funéraires d'époque républicaine régionaux étudiés font penser qu'un tel phénomène n'est pas seulement le fait du hasard ou des circonstances des découvertes. En effet, les assemblages funéraires sont également caractérisés par la pauvreté et la sobriété des parures qui sont composées d'un nombre réduit de types et d'éléments, à savoir : des fibules et, exceptionnellement, des torques, des bagues, des bracelets et des perles. D'une manière générale, les accessoires vestimentaires à l'instar des objets de parure sont très rares dans les tombes méridionales de la fin de l'âge du Fer. Lorsqu'ils sont présents, il s'agit de contextes plutôt anciens comme les tombes d'*Ambrussum* dans la nécropole du Sablas vers 200 av. J.-C. (Genty, Feugère 1995 : 171) ou comme la tombe du chemin de la Ranquette à Nîmes datée du IIe s. av. J.-C. (Tendille 1980 : 105, fig. 6 n° 46 ; Py 1981 : 165). Ces modifications se confirment dans les ensembles du Haut Empire comme au Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux où la parure n'est attestée que dans 8 % des tombes (Bel *et al.* 2002 : 149).

Les raisons de la raréfaction des parures pourraient être de plusieurs ordres. Soit il s'agit d'un changement radical opéré dans les pratiques funéraires, les parures n'occupant plus la même place, en rupture avec les usages traditionnels. Soit la présence des parures sur le bûcher est occultée par une modification des modalités du ramassage, celui-ci étant devenu plus partiel ou plus sélectif. La faible quantité d'ossements humains brûlés déposés dans les tombes accréditerait plutôt l'hypothèse d'une sélection très incomplète des restes de la crémation. Dans des contextes plus récents, les parures sont d'ailleurs généralement associées aux résidus de la crémation. Leur fragmentation suggère également qu'elles devaient être portées lors de l'incinération. Dans la tombe 25 de la nécropole du Valladas, une bague en fer a ainsi été retrouvée soudée à une phalange humaine brûlée (Bel *et al.* 2002 : 149). Soit enfin, les parures personnelles du défunt ont pu être léguées en héritage aux descendants ou aux proches (Villard 1993 : 255). Ces insignes intimement associés

à la personne de son vivant établiraient ainsi un lien personnel ou social entre le défunt et ses héritiers marquant la transmission d'une identité, d'un statut ou d'un pouvoir (dans le cas du torque notamment).

La présence d'objets de toilette est attestée dans les sépultures régionales à partir de l'âge du Bronze et surtout du premier âge du Fer par de nombreux objets (pince à épiler, trousses de toilettes avec spatules, scalptorium, rasoir, et, plus tardivement, strigiles). Ces instruments sont en définitive peu nombreux dans les tombes d'époque républicaine du Midi de la Gaule. On note leur absence dans les quelques tombes datées du IIe s. av. J.-C. Elles apparaissent au plus tôt dans des contextes datés de la fin du IIe s. et du début du Ier s. av. J.-C. et leur fréquence s'accroît au cours du Ier s. av. J.-C. Le milieu de ce siècle constitue un jalon chronologique important qui amorce des changements dont la portée va se faire sentir pendant plusieurs décennies. À partir de cette date en effet, le domaine de la toilette est principalement représenté dans les tombes par deux types d'objets -le strigile et le miroir- tandis que les autres ustensiles pour le soin du corps ne sont plus attestés que de manière ponctuelle. Les miroirs ne se diffusent dans le Midi de la Gaule qu'à partir du Ier s. av. J.-C., les plus anciennes attestations provenant des tombes de Campagnac à Sainte-Anastasie (Saint-Vénant 1897) et de la tombe 5 de la nécropole des Colombes à Beaucaire (Dedet *et al*. 1974), datées cependant du premier quart du Ier s. av. J.-C. Leur usage en contexte funéraire ne devient réellement significatif qu'à la période augustéenne (Py 1981 : 127) et s'estompe à partir du milieu du Ier s. ap. J.-C. (Feugère 1981 : 145 ; Feugère 1993 : 134-136). Les strigiles quant à eux apparaissent un peu plus tôt, dans des tombes datées de la fin du IIe s. et du début du Ier s. av. J.-C. Ils sont souvent associés à des tombes à armes (Nîmes, les Carmes, SP3381 ; Nîmes, Mail Romain, tombe 225 ; Lattes, la Céreirède, SP4002 et SP4038), à l'exception des tombes 17, 19 et 21 de la nécropole des Marronniers à Beaucaire (Dedet *et al.* 1978 ; Tendille 1981 : 67-69 ; Tendille 1988 : 106-108). Les deux plus anciennes attestations (tombe SP3381 des Carmes à Nîmes et SP4002 de la Céreirède à Lattes) apparaissent dans des sépultures à la fois richement pourvues et possédant des armes. On peut donc penser que l'adoption de ces nouveaux objets a pu être initiée par une catégorie d'individus qui affirmait son pouvoir selon des critères hiérarchiques traditionnels et souhaitaient consolider ce statut par l'intégration de valeurs nouvelles. La présence de l'*askos* zoomorphe déposé au début du Ier s. av. J.-C. dans la tombe à armes SP3322 du Mas de Vignoles s'inscrit également dans ce contexte. Celui-ci reste relativement marginal et n'a que peu d'incidences sur les comportements funéraires avant le milieu du Ier s. av. J.-C. À partir de cette date, les strigiles sont attestés dans 9 tombes du Midi. Une plus grande densité a été observée dans la basse vallée du Rhône, plus particulièrement dans la nécropole des Marronniers (tombes 5, 13, 17, 18, 19 et 21) et à Nîmes (Carmes SP3381 et Mail Romain T. 225).

De façon générale, les objets de toilette considérés comme appartenant à l'*instrumentum* gréco-italique demeurent assez peu usités par les populations indigènes dans le courant du Ier s. av. J.-C. d'après les données de l'habitat. Ainsi, aucune mention de strigile n'est connue pour le Midi de la Gaule. Là encore, nous pouvons penser que l'appropriation de ces nouvelles valeurs n'est d'abord accessible qu'à une minorité d'individus avant qu'une démocratisation de celles-ci ne soit envisageable.

Une autre forme d'expression de l'individu se fait jour dans le troisième quart du Ier s. av. J.-C. avec la généralisation du dépôt d'instruments pour les soins du corps. Les assemblages parfaitement cohérents découverts dans deux ensembles (tombe 1 de l'Arcoule au Paradou et tombe de la Cigale à Nîmes) constituent des sortes de trousseaux ou nécessaires de toilette. Dans la tombe de la Cigale à Nîmes datée de 25-1 av. J.-C. on observe l'association de patères, d'un miroir, d'un rasoir, d'*unguentaria* en verre et d'un vase figurine en terre cuite. Dans la tombe 1 de l'Arcoule datée de 50-25 av. J.-C., il s'agit d'une petite trousse composée d'une spatule en bronze, d'un petit étui en tôle de bronze, d'une valve de coquille de moule et d'une petite pierre calcaire usée sur un côté (possible palette à fard). Parallèlement à l'introduction d'instruments métalliques pour les soins du corps, apparaissent des vases à parfum dans des sépultures de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C., préférentiellement dans le dernier quart de ce siècle (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.7.5.). Leur présence souligne un nouveau palier dans la romanisation des pratiques funéraires (Genty, Feugère 1995 : 184-185 ; *cf. infra* chapitre 2.6.). Elle préfigure la généralisation de l'usage des balsamaires au Haut Empire, notamment dans les tombes du sud-est de la Gaule (Bel *et al*. 2002 : 181-183 ; Foy, Nenna 2003 : 264-265).

Cette évolution vers un dépôt d'objets intimes (strictement personnels) correspond à une volonté non plus d'affirmer sa place dans une communauté par rapport à sa fonction, notamment par la valorisation de prérogatives militaires, mais en relation avec l'intégration à de nouveaux modes de vie, l'accès à de nouveaux usages indicateurs d'une aisance et de mœurs romanisées (Tendille 1981 : 69). Dans le même temps, les tombes de femmes deviennent de plus en plus richement pourvues. Les objets de la vie quotidienne sont présents dans la moitié des tombes du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) avec une forte prédilection pour les objets de la toilette (Bel *et al.* 2002 : 146-148). Ces changements radicaux sont perceptibles dans l'art funéraire gaulois avec les représentations sculptées de la défunte tenant un miroir ou se faisant présenter un miroir par une servante (Espérandieu 1907 ; Braemer 1959).

Des changements s'opèrent donc dans les dépôts sépulcraux entre le milieu et le troisième quart du Ier s. av. J.-C. Les objets de parure auparavant les plus représentés dans les tombes se raréfient au profit d'instruments pour la toilette et le soin du corps. Ces évolutions répondent à de nouvelles aspirations qui se traduisent par l'apparition d'ustensiles nouveaux et/ou par la prédilection pour des objets jusqu'alors connus mais peu diffusés.

Tombes Sites	Intacte ou présumée	Epée	Umbo	Pointe lance	Talon lance	Casque	Couteau	Poignard	Datation
Divers, Languedoc oriental									
Uzès, Préville	*			*P					fin IIIe s.
Ensérune SP1004	*	*	*		*		*		225-175
Ambrussum, Sablas t.21	*		*		*				225-200
Ambrussum, Sablas t. 12	*			*					200-175
Nages, Terre rouge	non			*					200-100
St-Côme-et-Maruejols, Mauressip	*	*		*(2)			*		200-75
Lattes, La Céreirède SP4002	*	*	*	*(2)			(*)		125-75
St-Siffret, Grand Camp	*	*	*						125-50
Nages, Mourgues	non	*	*	*					75-50
Lattes, La Céreirède SP4038	*	*	*	*					75-50
St-Anastasie, Campagnac	non	*	*	*					IIe-Ier.
Saint-Dionisy	non	*		*					
Fabrègues	?	*		*					
Basse Vallée du Rhône									
Beaucaire, Les Colombes t. 3	*	*							200-175
Sernhac, Lafoux (Attila)	non		*						175-150
Beaucaire, Les Colombes t. 5	*	*			*		*(2)		100-75
Sauveterre, le Change	*			*					75-50
St-Laurent-des-Arbres	*	*	*	*		*	*		75-50
Beaucaire, le Sizen, 1890	?	*							IIe- Ier.
Beaucaire, le Sizen, 1890 bis	?	*			*				IIe- Ier.
Nîmes									
Nîmes, Jeu du Mail	*	*P	*P	*P					225-150
Nîmes, Le Cadereau t.2	non	*			*				195-175
Nîmes, La Placette	*	*P	*P	*P					175-150
Nîmes, La Ranquette	*	*							175-125
Nîmes, Octroi de Beaucaire.	*	*P	* (2)	* (2)	*				160-140
Nîmes, A.de Seynes	*	*	*						150-125
Nimes, Villeperdrix	non	*							150-75
Nîmes, Mas de Vignoles SP5051	*		*						150-75
Nîmes, Les Fontilles 1-2	*	*P		*P					125-100
Nîmes, Kinépolis SP6022	*	*	*				*		125-75
Nîmes, Mas neuf	non		*						125-75
Nîmes, Mas des Abeilles SP290	*	*	* (2)	*			*		100-75
Nîmes, Mas de Vignoles SP3322	*	*	*			*			100-75
Nîmes, Les Carmes SP3381	*	(*)	*						100-75
Nîmes, ch. de Valdegour	*	*							100-50
Nîmes, Pissevin t.1	*	* (2)		* (2)					100-50
Nîmes, Mail Romain t.225	*		*	*					75-50
Nîmes, Camplanier t.1	*	*	*	*					75-50
Nîmes, Kinépolis SP6043	non	(*)		*					60-40
Nîmes, Mas de Vignoles SP1236	*	*							60-40
Nîmes, Pont oblique	non	*P		*P					IIe- Ier.
Nîmes, Mas de Vignoles FS5053	non	(*)							Indéterminée
Rive gauche du Rhône									
Paradou, L'Arcoule t.6	non	*							125-50
St-Cécile-les-Vignes, le Rus	non	*	*	*					125-50
Mouriès, Servanes 4	*	*							100-75
Eyguières St-Pierre-de-Vence, 1991	non					*	*		100-50
Mouriès, Servanes 2, t.1	non		*	*			*	*	75-50
Les Baux, la Catalane t.27	*		*				*		70-30
Sigoyer , la petite Ceüse	*	*	*(2)	*(2)		*(2)			50-40
Mouriès, Servanes 3 t.3-4	non	*		*			*3		40-30
Eyguières, St-Pierre-de-Vence 1999	non					*	*		Ier s.
Mouriès, Servanes 1, 1817	non	*							

Fig. 265. Les tombes à armes du Midi de la Gaule

2.3. Les attributs personnels du défunt : l'armement (N. C.)

2.3.1. La place des armes dans les tombes du Midi de la Gaule

Les armes, rares attributs personnels qui peuvent nous renseigner sur la fonction du défunt, occupent une place essentielle au sein des dépôts d'objets dans les sépultures du Midi. Les tombes à armes représentent en effet à elles seules environ 30 % de l'ensemble du corpus régional et presque 48 % pour ce qui concerne les séries nîmoises.

Cette étude s'appuie sur un catalogue général des tombes et sur un premier inventaire des armes républicaines retrouvées en Gaule (Feugère 1994 : 16-19), il a été réactualisé à partir des données récentes disponibles. Nous avons pris en compte toutes les tombes du Midi gaulois dans lesquelles des armes même fragmentaires sont mentionnées. Ces ensembles ne sont pas tous fiables (tombes incomplètes, variabilité de conservation des vestiges, conditions particulières des découvertes, méthodes de fouille plus ou moins adaptées à certaines observations), cependant ils ont été répertoriés car leur recensement donne une meilleure idée de leur répartition géographique générale (fig. 264). Cette approche a pour objet de saisir la fréquence de ces ensembles, de caractériser les types d'assemblages et leur évolution. Nous pouvons néanmoins être amenés à raisonner sur des panoplies parfois très éloignées des assemblages réellement utilisés lors des combats. En effet, il faut toujours garder à l'esprit qu'il s'agit généralement de sépultures à incinération. Certaines pièces de mobilier peuvent passer inaperçues car elles ont pu accompagner le défunt sur le bûcher. Enfin, les pièces d'armement choisies pour figurer dans la tombe peuvent être une sélection parmi un ensemble plus important d'objets, tout comme la « panoplie mortuaire » peut donner une image idéalisée du guerrier.

52 tombes à armes datées de la fin de l'âge du Fer ont été dénombrées dans le Midi de la Gaule (fig. 265), auxquelles

Entités géographiques	Tombes fin IIIe- IIe s. av. J.-C.	Tombes à la charnière IIe-Ier s. av. J.-C.	Tombes du Ier s. av. J.-C.	Tombes datation indéterminée
Nîmes	7	4	9	2
Basse vallée du Rhône	2	0	3	2
Divers Languedoc oriental	5	2	2	3
Rive gauche du Rhône	0	2	7	1

Fig. 266. Répartition des tombes à armes par période et par secteur géographique

s'ajoutent quelques exemplaires issus de contextes mal connus. Divers vestiges, en lien avec l'oppidum de *Marbacum* (Sainte-Anastasie, Gard) sont attestés par les mobiliers d'une ou de plusieurs tombes probables avec des vases entiers, une pointe de lance, deux épées et un fragment de fourreau décoré, le tout étant conservé dans une collection particulière (information M. Feugère). C'est également le cas en Provence pour plusieurs pièces d'armement mises au jour hors contexte dans la nécropole de la Catalane aux Baux-de-Provence. Il s'agit d'une douille en fer d'un probable talon de lance, de fragments de fourreau d'épée avec pontet ainsi que d'un *umbo* (Saint-Vénant 1897 : 29-30). On retiendra aussi le signalement d'une tombe à arme en caisson de dalle associée à une stèle tronco-pyramidale sur la commune de l'Arcoule au Paradou, fouillée clandestinement entre 1996 et 2003, qui aurait livré une épée entière repliée en S (Marcadal *et al*. 2003). Il conviendra enfin de rajouter à cette liste les découvertes d'épées de la période républicaine dans l'aven de la Lauze à Gourdon (Fulconis 2004 : 112) et dans l'aven Bernard à Vallauris (Vindry 1978 : 35-37) dans les Alpes-Maritimes. Ces quelques points ne sont pas simplement rappelés par souci d'exhaustivité, ils précisent la densité et la répartition de ce type de tombe. Ainsi de 10 sépultures avec armes reconnues dans les Alpilles, l'effectif peu passer à 13 au moins si l'on prend en compte ces points de découverte. D'autres brèves mentions font état de trouvailles anciennes autour de l'oppidum d'Aumes (Hérault) dans la vallée de l'Hérault (Mauné 1998 : 261-264), comme les armes (épées, fragments de casque, *umbo* de bouclier et fer de lances) évoquées par Rey-Lacroix (dans Mauné 1998 : 261-262), ou les casques et les épées des tombes mises au jour sur le flanc nord du site de Lico Castel (Hérault) (Mauné 1998 : 261-262). Le casque déformé et mutilé découvert aux abords de l'oppidum de la Roque à Fabrègues (Hérault) pourrait également provenir d'une sépulture. Dans la nécropole du premier âge du Fer de Saint-Julien de Pézenas, sont également signalées une fibule en fer de la Tène II dans une tombe isolée (Feugère 1991 : 38) et une sépulture à incinération d'époque républicaine inédite comportant des éléments considérés comme hors contexte, parmi lesquels des pièces d'armement de tradition laténienne (Lugand, Bermond 2001 : 80). S'ajoutent à cette liste une lance et une épée en fer pliées, ainsi qu'une fibule de type celtique provenant d'une tombe inédite mise au jour autour du site de Saint-Jean à Roujan dans l'Hérault (collection de Cornejo à Montagnac). D'après M. Feugère, les deux armes en très mauvais état pourraient dater du IIIe-IIe s. av. J.-C. Enfin, une tombe à incinération en ossuaire (inédite) nous a été signalée par L.Vidal sur la commune de Béziers à quelques kilomètres au nord de la ville (collection particulière). Cette tombe dotée d'une épée fragmentaire en fer, d'un fond d'amphore Pascual 1, d'un bracelet en fil de bronze et de petits vases en pâte calcaire (information orale), est vraisemblablement datée du milieu du Ier s. av. J.-C. Il faut donc noter la disparité réelle entre les occupations de type habitat des IIe-Ier s. av. J.-C. signalées dans les inventaires de la carte archéologique du Biterrois et de la région audoise, et l'indigence des gisements funéraires de la même époque avec un vide troublant dans l'Aude et en particulier à Narbonne. Dans ce département, la seule mention un peu précise pouvant correspondre à une sépulture d'époque républicaine concerne le site de Talairan, où a été découverte une épée à poignée anthropoïde associée à deux pointes et à un talon de lance (Rancoule 1984 : 178-179). À ceci s'ajoutent quelques armes (lances, javelots, débris de fourreaux et bouterolles datables du Ier s. av. J.-C.) signalées sur l'oppidum de la Lagaste dans l'Aude (Rancoule 1984 : fig. 31, n° 1-4). En revanche, les puits toulousains et aquitains fournissent quelques contextes avec armes, comme à Vieille-Toulouse, Vic-Fézensac ou Agen.

On note tout d'abord une répartition géographique très inégale des tombes à armes. Cette situation ne nous paraît pas correspondre à une réalité historique ou à un aspect des pratiques funéraires mais plutôt à un état de la documentation. En effet, dans les Alpilles aucune sépulture n'appartient de manière assurée au IIe s. av. J.-C. En fait, les disparités relatées entre les entités géographiques tiennent sans doute surtout à la chronologie des contextes disponibles. On ne peut donc selon nous opposer des zones avec tombes à armes et d'autres qui en seraient dépourvues. La différence souvent mise en avant entre le Languedoc et la Provence tend en fait à s'amenuiser au fur et à mesure des découvertes, même si des écarts significatifs demeurent. Les tombes à armes sont plus fréquentes en Languedoc où elles représentent 80,75 % du corpus, qu'en Provence où elles ne constituent que 19,25 % de l'effectif total. Nîmes occupe une place essentielle pour l'étude de ces sépultures dans le Midi de la Gaule. Le corpus nîmois totalise à lui seul 22 tombes à armes parmi lesquelles 12 ont été mises au jour lors des fouilles récentes. Cette série représente 42,3 % des tombes à armes du Midi gaulois, tandis que 6 tombes à armes ont été dénombrées dans la basse vallée du Rhône, 10 dans les Alpilles et 14 dans les autres secteurs du Languedoc. Aux disparités géographiques s'ajoutent des déséquilibres chronologiques au sein du corpus (fig. 266) en effet, 26,9 % des tombes à armes sont datées du IIe s. av. J.-C., alors que 40,4 % appartiennent au Ier s. av. J.-C. et

Les types d'asemblages	Intacte ou présumée	Epée	Bouclier	Lance	Casque	Poignard	Datation	Nombre offrandes	Amphores	Vaisselle métal	Couteau
Panoplies											
Ensérune, SP1004	*	*	*	*			225-175	21	*	*	*
Nîmes, Jeu du Mail	*	*P	*P	*P			225-150	?	*		
Nîmes, La Placette	*	*P	*P	*P			175-150	9	*		
Nîmes, Octroi de Beaucaire.	*	*P	* (2)	* (2)			160-140	16	*		
Lattes, La Céreirède SP4002	*	*	*	*(2)			125-75	21	*	*	(*)
St-Cécile-les-Vignes, le Rus	non	*	*	*			125-50	?			
Nîmes, Mas des Abeilles SP290	*	*	* (2)	*			100-75	31	*		*
Nîmes, Camplanier t.1	*	*	*	*			75-50	21			
Nages, Les Mourgue	non	*	*	*			75-50	?			
Lattes, La Céreirède SP 4038	*	*	*	*			75-50	12			
Mouriès, Servanes 2, t.1	non		*	*		*	75-25	?			*
St-Laurent-des-arbres	*	*	*	*	*		75-50	12		*	*
Sigoyer , la petite Ceüse	*	*	*(2)	*(2)	*(2)		50-40	15			
St-Anastasie, Campagnac	non	*	*	*			IIe- Ier.	7?			
Nîmes, Mas de Vignoles SP3322	*	*	*		*		100-75	27	*		
Epée seule											
Beaucaire, Les Colombes t. 3	*	*					200-175	8			
Nîmes, La Ranquette	*	*					175-125	14			
Nimes, Villeperdrix	non	*					150-75	2?			
Paradou, L'Arcoule t.6	non	*					125-50	4?			
Mouriès, Servanes 4	*	*					100-75	15	*	*	
Nîmes, ch. de Valdegour	*	*					100-50	7			
Nîmes, Mas de Vignoles SP1236	*	*					60-40	18			
Beaucaire, Le Sizen,1890	?	*					IIe- Ier.	13	*	*	
Nîmes, Mas de Vignoles FS5053	non	(*)					Indéterminée	1			
Mouriès, Servanes 1, 1817	non	*					Indéterminée	?			
Epée, lance											
St-Côme-et-Maruejols, Mauressip	*	*		*(2)			200-75	7			*
Nîmes, Le Cadereau t. 2	non	*		*			195-175	?			
Nîmes, Les Fontilles 1-2	*	*P		*P			125-100	?	*		
Beaucaire, Les Colombes t. 5	*	*		*			100-75	22			*
Nîmes, Pissevin t.1	*	* (2)		* (2)			100-50	6			
Nîmes, Kinépolis SP6043	non	(*)		*			60-40	?			
Mouriès, Servanes 3 t.3-4	non	*		*			40-30	?26	*	*	*
Saint-Dionisy	non	*		*			Indéterminée	?			
Fabrègues	?	*		*			Indéterminée	?			
Beaucaire, le Sizen 1890 bis	?	*		*			IIe- Ier.	?			
Nîmes, Pont oblique	non	*P		*P			IIe- Ier.	?			
Epée, bouclier											
Nîmes, A.de Seynes	*	*	*				150-125	17	*		
St-Siffret, Grand Camp	*	*	*				125-50	3	*		
Nîmes, Kinépolis SP6022	*	*	*				125-75	8	*		*
Nîmes, Les Carmes SP3381	*	(*)	*				100-75	22	*		
Umbo, lance											
Ambrussum, Le Sablas t.21	*		*	*			225-200	?			
Nîmes, Mail Romain t.225	*		*	*			75-50	11			
Lance											
Uzès, Préville	*			*P			fin IIIe s.	5	*		
Ambrussum, Le Sablas t. 12	*			*			200-175	?			
Nages,Terre rouge	non			*			200-100	?			
Sauveterre, le Change	*			*			75-50	9	*		
Bouclier											
Sernhac, Lafoux (Attila)	non		*				175-150	11			
Nîmes, Mas de Vignoles SP 5051	*		*				150-75	3			
Nîmes, Mas neuf	non		*				125-75	?			
Les Baux, la Catalane t.27	*		*				70-30	18	*	*	*
Casque											
Eyguières, St-Pierre-de-Vence, 1999	non				*		Ier s.	?		*	*
Eyguières, St-Pierre-de-Vence, 1991	non				*		100-50	?			*

Fig. 267. Les différents types d'assemblages dans les tombes à armes du Midi de la Gaule

plus précisément à la première moitié de ce siècle. 32,7 % des tombes se situent à la charnière entre les IIe et Ier. s. av. J.-C., parmi lesquelles 7,7 % sont mal datées. Dans les tombes du Midi gaulois, le dépôt d'armes est exceptionnel après le milieu du Ier s. av. J.-C. Les ensembles les plus récents sont la tombe 3-4 de Servanes 3 à Mouriès, datée des années 40-30 av. J.-C. et la tombe 27 de la Catalane aux Baux-de-Provence, datée de 70-30 av. J.-C.

2.3.2. Les différentes panoplies guerrières : un reflet de la hiérarchisation des castes militaires

Le dépôt d'armes dans la sépulture peut refléter de manière réaliste la panoplie du guerrier, ou bien rappeler la fonction militaire d'un individu au moyen d'éléments isolés qui ne dépeignent en rien la manière de combattre, ou simplement souligner le statut d'un individu qui pourrait occasionnellement porter les armes... Plusieurs types d'associations peuvent être mis en évidence dans le corpus disponible (fig. 267). Toutes les combinaisons sont attestées, mais un certain nombre d'entre elles semblent privilégiées, comme la panoplie dite tripartite (épée, lance, bouclier) qui s'avère être régionalement la plus usitée (fig. 268). Elle représente 23,1 % des assemblages dont une forte proportion de tombes fiables. Les tombes dans lesquelles l'épée a été déposée seule représentent 19,2 % du corpus. 21,15 % des dépôts comporte l'épée et la lance, mais les ensembles disponibles sont peu fiables. Les autres types d'associations sont extrêmement rares. Le port du casque paraît réservé à un nombre limité d'individus. On le retrouve dans des ensembles assez complets comportant l'assemblage épée, lance, bouclier (3,85 % des tombes) et en association avec épée, bouclier (1,9 %). Le casque déposé seul, comme dans les sépultures d'Eyguières, n'a jamais été mis au jour dans des contextes fiables. Il est fort probable que les casques ainsi que certains éléments, comme les cottes de mailles (Diodore, V, 30) illustrées sur le guerrier de Vachères et les cuirasses (Plutarque, Vie de Marius), absentes des contextes funéraires régio-

Types de dépôts	Nombre de tombes	Nombre de tombes fiables	Pourcentage
Epée seule	10	7	19,2
Lance seule	4	3	7,7
Umbo seul	4	2	7,7
Casque seul	2	0	3,8
Epée, umbo	4	4	7,7
Epée, lance	11	4	21,2
Epée, lance, umbo	12	9	23,1
Epée, lance, umbo et casque	2	2	3,8
Epée, umbo, casque	1	1	1,9
Umbo, lance	2	2	3,8
Total sépultures	52	34	100,0

Fig. 268. Occurrences de différents types d'assemblages dans les tombes à armes

naux, aient pu être réservés aux représentants les plus éminents de l'élite guerrière.

Les différents types d'assemblages rencontrés pourraient correspondre à des cloisonnements au sein de la caste militaire, et aux diverses fonctions (porte-bouclier, fantassin, cavalier…). Les panoplies pourraient témoigner de niveaux hiérarchiques distincts, ce qui expliquerait pourquoi les armes sont présentes dans les différentes classes de tombes depuis les plus pauvres au plus richement pourvues en mobilier (*cf. infra* : chapitre 2.5.). Les variations pourraient éventuellement témoigner d'une évolution, marquée par la disparition de certaines fonctions militaires au profit d'autres. Nous pensons en particulier au développement de la cavalerie et à la disparition des fantassins. Cette dernière catégorie, la plus touchée lors des combats par d'importantes pertes humaines aurait ainsi peu à peu disparu, vraisemblablement dès la fin du IIIe s. av. J.-C. (Rapin 1990 : 293). Toutefois, rien de tel ne transparaît dans la documentation archéologique. En effet, les panoplies complexes apparaissent indifféremment durant les IIe et Ier s. av. J.-C., comme du reste tous les autres types de dépôts d'armes. Il ne s'agit donc pas d'associations qui se seraient modifiées au gré des modes ou des changements dans les pratiques funéraires. Ces assemblages correspondraient donc bien à des fonctions ou des grades spécifiques qui régiraient le groupe. La complexité des panoplies est généralement en adéquation avec la richesse des sépultures. Les tombes à armes les mieux pourvues en mobilier renferment majoritairement des panoplies complexes (avec trois pièces d'armement au minimum) comprenant l'épée, le bouclier, la lance et parfois même le casque. Ce groupe constitue presque 29 % des tombes du corpus. La panoplie tripartite (lance, bouclier, épée) traditionnellement présentée comme typique de l'armement indigène n'est pas majoritaire dans le Midi bien qu'elle soit assez bien représentée (23 % des dépôts). Elle est souvent attribuée à des personnages relativement privilégiés. En Gaule, ce type d'association ne constitue pas la majorité des assemblages (Gomez de Soto *et al.* 1993 : 23-35). À Ribemont-sur-Ancre, la panoplie tripartite (épée, lance et bouclier) ne représente que 20 assemblages, sur un total de 75 individus inhumés. La plupart des individus devaient donc se contenter d'une lance à moins qu'une partie des objets ait été déposée ailleurs (Lejars 1998 : 242). Au sein de ces panoplies guerrières, il faut noter la présence de l'épée en très fortes proportions. Le nombre de sépultures à armes comprenant des épées est particulièrement conséquent, la représentativité de l'épée dans la nécropole de Pîtres dans l'Eure comme sur le site de Wederath près de Trèves en Allemagne a d'ailleurs été soulignée (Cerdan 1993 : 153). L'épée est traditionnellement déposée en un seul exemplaire. Le dépôt de plusieurs épées dans une seule tombe, rencontré dans la sépulture de Pissevin à Nîmes, n'a pas d'antécédent durant tout l'âge du Fer et les époques postérieures. On le retrouve ponctuellement à Dun-sur-Auron, à la Mailleraye et à Fléré-la-Rivière (Ferdière, Villard 1993 : 271). Il pourrait donc y avoir le dépôt de l'arme personnelle du défunt puis le ou les dépôts d'armes honorifiques, de cadeaux ou éventuellement la panoplie des armes de rechange.

Le dépôt isolé d'un bouclier ou d'une lance se rencontre souvent dans des tombes régionales plus modestes, tandis que les tombes avec épée seule ou associée à une lance ou à un bouclier semblent occuper une place intermédiaire au sein de la hiérarchie fondée sur le nombre de dépôts de mobilier. Cette gradation est confirmée par d'autres associations significatives (présence d'amphores, de vaisselle métallique et d'instruments du banquet). Celles-ci ne sont cependant pas systématiques et elles restent parfois difficiles à interpréter : 34,61 % de ces tombes à armes renferment des amphores, 15,38 % ont livré de la vaisselle métallique et/ou des instruments du banquet, tandis que le couteau est présent dans 23 % des tombes. Rares sont les ensembles dans lesquels on peut relever la réunion de tous les critères. Il s'agit de la tombe SP1004 d'Ensérune, de la tombe SP4002 de La Céreirède, et de la tombe 3-4 de Servanes 3 à Mouriès (dont on peut nuancer l'importance car elle pourrait regrouper le mobilier de deux sépultures) et enfin de la tombe 27 de la nécropole de la Catalane aux Baux-de-Provence.

Il existe donc bien une échelle de valeurs au sein des tombes à armes régionales qui ne peuvent pas être appréhendées comme un ensemble homogène. À l'instar de l'*instrumentum* du

banquet (qui permettrait de distinguer les sépultures d'organisateurs, de celles de simples convives), les panoplies guerrières peuvent rendre compte de différenciations entre les guerriers patrons et leurs clients, qui appartiennent tous cependant à une caste militaire (Brunaux 2002 : 276). C'est aussi l'interprétation proposée pour les différentes panoplies mises au jour dans la nécropole d'Ameglia en Italie datée de la fin du IVe et du IIIe s. av. J.-C. : les associations casque, épée, lance/épée, lance/lance seule ou, plus rarement, deux lances, pourraient représenter des fonctions distinctes au sein même de la caste militaire (Durante 1982 : 151). Ces différences transparaissent dans la description du banquet des guerriers par Poseidonios. La hiérarchisation au sein de la caste guerrière est perceptible au travers de l'organisation du banquet et de la disposition des convives en demi-cercles successifs : celui des guerriers ou *equites*, celui des porte-lance, le rang des porte-bouclier venant doubler le demi cercle des guerriers (Brunaux 2002 : 277). Chacun étant vraisemblablement rangé selon un ordre de mérite. La diversité des types de panoplies peut révéler ces degrés hiérarchiques et militaires avec des guerriers fantassins combattant en troupes, des guerriers fantassins de troupes légères et enfin des cavaliers (Deyber 1986 : 332-334). Il est cependant difficile de distinguer le rôle militaire précis d'un individu d'après l'analyse de sa panoplie. Selon certaines études spécialisées menées sur l'utilisation des épées (Deyber 1986 : 332), les lames de tailles disparates et souvent assez courtes (moins de 80-90 cm) n'étaient pas adaptées à une utilisation dans la cavalerie qui nécessite des lames d'une longueur minimale de 90 cm. De ce fait, les épées gauloises ont été plutôt considérées comme des armes de corps à corps. Cette interprétation est remise en question considérant qu'il est vain de limiter l'usage de ce type d'armes à une fonction (Lejars 1994 : 58-59). Les études métrologiques menées sur les épées du sanctuaire de Gournay mettent en évidence un allongement progressif de la taille des armes. Cet allongement ne confère selon l'auteur aucun moyen de distinguer les armes des fantassins, de celles des cavaliers. Ainsi comme les lances et les javelots, les épées pouvaient équiper les cavaliers, les fantassins, tout autant que les combattants à char. Ce point de vue s'appuie sur de nombreuses sources antiques, selon lesquelles une lutte à cheval avec la lance peut se poursuivre à terre avec d'autres armes, comme l'épée. Si la typologie ne nous renseigne pas précisément sur la façon de combattre et les étapes du combat, tous les spécialistes s'accordent pour dire que le maniement des armes nécessite un entraînement quotidien. Deux catégories de soldats sont retenues : les *equites,* chevaliers-cavaliers (Polybe, Livre III, 65) et les fantassins.

Les archers sont manifestement exclus de cette reconnaissance accordée à la classe guerrière. Aucune tombe à arme républicaine ne comporte d'élément d'archerie en contexte régional et l'absence des éléments de fronde est tout aussi étonnante. Cette lacune est surprenante quand on connaît l'importance stratégique des archers dans les batailles. Il sont fréquemment cités dans les textes anciens et leur rôle pouvait être déterminant. Comme le montre un passage significatif de la guerre des Gaules qui se situe aux environs de 57 av. J.-C. (B.G., II, 7, 1) : César « ordonne qu'on lui envoie tous les archers qui étaient nombreux en Gaule ». La place des archers demeure donc assez mal connue dans la Protohistoire régionale et plus largement européenne (Deyber 1986 : 335, fig. 1). Les seuls témoignages en contexte funéraire de l'utilisation de l'arc aux premier et deuxième âge du Fer concernent des ensembles particulièrement riches. Ce sont ceux de la tombe de Homichele, datée de la fin du VIIe s. av. J.-C., de la tombe 1 du guerrier de Glauberg (Allemagne), datée de 450-400 av. J.-C. (Rieckoff, Biel 2001), de la tombe princière de Hochdorf (sud-ouest de l'Allemagne) datée de 550 av. J.-C. (Murray 1999) et, en France, de quelques attestations dans la nécropole des Jogasses en Champagne (Hatt, Roualet 1976 ; Hatt, Roualet 1981). Dans ce cas, les éléments d'archerie (flèches, arcs, carquois) peuvent tout aussi bien renvoyer à une activité cynégétique que militaire. La sculpture récemment mise au jour sur la fouille de Lattes (Py, Dietler 2003) pourrait éventuellement évoquer la représentation d'un archer ou d'un porteur de *soliferrum,* arme fréquemment déposée dans les tombes de guerrier du VIe s. av J.-C. (Grand-Bassin II à Mailhac, Corno Lauzo…). La reprise des mobiliers métalliques des habitats régionaux (travaux en cours : A. Rivallan) permettra sans doute de répondre à certaines de ces interrogations et de mettre en lumière la disparité des données entre les contextes d'habitats et les apports du mobilier funéraire.

2.3.3 Interprétations des tombes à armes

La signification culturelle et sociale des dépôts d'armes a été maintes fois discutée (Barruol, Sauzade 1969 ; Fiches 1989a, Py 1990 : 173). Tout a été dit ou presque concernant la question des tombes à armes de l'âge du Fer en Gaule. Les différentes propositions concernant l'identité des défunts et leurs positions sociales étant bien souvent fluctuantes. Ces hypothèses sont au demeurant toutes acceptables à l'image de la grande variabilité de ces sépultures à armes.

Selon M. Py (1984 : 181 ; Py 1990 : 173), la présence d'une arme ne serait que « la marque du sexe ou de l'âge d'un individu masculin » et l'exaltation symbolique des valeurs guerrières, sans signification aucune concernant le statut du défunt. Il s'agirait d'un droit réservé à une majorité d'hommes désignés comme des « paysans guerriers » (Py 1980 : 221 ; Py 1981 : 209). Cette interprétation reprise par ailleurs (Arcelin 1984 : 194-195), serait étayée par des sources anciennes, notamment un passage de Tite-Live (XXI, 26) parlant des Volques lors du passage des Carthaginois. Cette conception s'appuie aussi sur la sur-représentation des armes dans les contextes funéraires du Languedoc oriental (Py 1990 : 173 ; Feugère *et al.* 1996 : 194). Ce dernier argument n'est recevable que si l'on admet que les tombes conservées (et observables) sont représentatives de l'ensemble du groupe social étudié. Ce postulat est en fait remis en question par l'importance

du corpus, mais aussi par l'analyse des espaces funéraires nîmois qui mettent en évidence un recrutement très sélectif d'individus (*cf. infra* : chapitre 2.5.). Cette interprétation rejoint la lecture socio-économique de la présence d'armes dans les tombes, défendue par G. Barruol (Barruol, Sauzade 1969 ; Clavel-Lévêque 1975), qui avance l'hypothèse de tombes de chefs ou de guerriers ou par J.-L. Fiches qui voit dans ces tombes l'indice de l'existence d'une classe « guerriers-paysans-tributaires » dépendants de l'aristocratie (Fiches 1989 : 229). Cette idée reprise récemment (Fiches 2004 : 405) met en avant la notion d'élites régionales, de chefs voire de *principes* mentionnés dans les textes (Clavel-Lévêque 1989 : 68). Les tombes de ces chefs, probables propriétaires fonciers seraient implantées sur des terres privées qui seraient intégrées aux domaines.

La question posée est celle de la place du guerrier dans la société gauloise du Midi, l'existence ou non d'une classe de guerriers professionnels, et celle d'un lien éventuel entre le pouvoir des chefs représentants d'une élite et le droit à exercer un métier d'armes.

Nous avons tendance à penser que ces armes découvertes en contexte funéraire évoquent des fonctions militaires aussi diverses soient-elle : chefs, cavaliers, fantassins, aristocrates, auxiliaires, mercenaires voir même, de simples hommes paysans recrutés occasionnellement pour renforcer les troupes armées… En définitive, nous connaissons peu de choses sur les conditions d'accession à des fonctions militaires : filiation, privilège, devoir, enrôlement individuel. Si, comme certains le supposent, les sociétés protohistoriques régionales étaient régies par des chefferies ou « Big Men », les attributions militaires pourraient alors avoir été dévolues à des individus issus des lignages dominants (Garcia 2004 : 77). Ce sont ces cas de filiations sociales de tradition familiale que les dépôts d'armes dans certaines tombes d'enfants ou de jeunes adolescents pourraient évoquer. Parallèlement à cet héritage guerrier, la fonction militaire pouvait aussi être une situation temporaire pour des représentants de la noblesse ou de l'aristocratie (Brunaux 2002 : 278). Cependant, s'il paraît évident que les fonctions militaires pouvaient être un privilège réservé à une élite, des exemples montrent que c'est aussi par l'exercice des armes que l'on pouvait prétendre accéder à l'élite. « Incontestablement, la classe des guerriers semble bien prendre le contrôle de la société celtique dès le début de la civilisation laténienne » (Rapin 1990 : 291). Enfin, le climat socio-politique d'un pays était nécessairement déterminant sur le mode de recrutement des guerriers, faisant au besoin de tout individu ou de tout citoyen un soldat potentiel (César, B.G., VII, 71 ; Brunaux 2002 : 280). Quelle que soit la manière de parvenir à ces fonctions, le dépôt d'armement dans les sépultures confère probablement à l'individu guerrier une valeur particulière et une légitimation sociale indéniable. « Il est plus que probable que ce sont eux (les cavaliers) qui assurent le contrôle de l'économie et de la société toute entière » (Rapin 1990 : 295). Cette classe d'hommes attire particulièrement l'attention « partout en Gaule, il y a deux classes d'hommes qui comptent et sont considérés […] l'une est celle des druides, l'autre celle des chevaliers » (César, B.G., Livre VI, 13). Cette reconnaissance se manifeste d'ailleurs clairement par le biais de la statuaire (note 1). Les représentations de guerriers héroïsés, communes à diverses populations et particulièrement présentes dans le Midi, sont attestées durant tout l'âge du Fer. Elles seraient un moyen de magnifier et de glorifier le pouvoir et les classes dirigeantes en place (Arcelin 1984 : 195 ; Garcia 2004 : 103-119). La découverte de Glauberg dans l'Hesse (Allemagne) montre que cette thématique n'est pas réservée aux sanctuaires (Garcia 2003 : 227) et se manifeste également dans le domaine funéraire.

La présence d'armes dans les sépultures peut ne pas traduire nécessairement le statut guerrier d'un individu mais plutôt une situation privilégiée avec des valeurs hiérarchiques (chefs) (Brunaux, Lambot 1987 : 14-15). Les armes découvertes dans les tombes sont par conséquent «le reflet de la panoplie d'une élite plus que l'image d'un accoutrement guerrier commun et traditionnel». En milieu funéraire, l'épée tient donc lieu d'emblème social (Brunaux, Lambot 1987, 19-23, 85 ; Lejars 1994, 9). Pour les autres, ces armes désignent incontestablement des individus représentant une classe guerrière particulière (Poux 1999 : 115). En effet, «la valeur hiérarchique attachée à l'épée gauloise, grande arme de taille spécifiquement adaptée au combat équestre est clairement soulignée par l'archéologie funéraire : contrairement au dépôt de lance ou de bouclier, cette arme ne fait qu'exceptionnellement défaut dans les riches sépultures guerrières du territoire Trévire ou Biturige […] plus que toute autre partie de l'équipement, l'épée représente le marque de l'élite, l'apanage des chevaliers-cavaliers ou equites». Les travaux récents consacrés à la statuaire équestre en ronde-bosse d'Entremont soulignent aussi l'importance de la chevalerie considérée dans les textes comme l'une des classes dominantes de la société gauloise (Poux 1999 : 115 ; Arcelin, Rapin 2002 : 61).

Parallèlement, l'étude typologique de l'armement a jusqu'alors permis de mettre en évidence une appartenance presque exclusivement celtique, voire régionale du mobilier (*cf. supra*), à l'exception de quelques éléments considérés comme exogènes (glaives et casques ; *cf. infra* : chapitre 2.3.4.). L'hypothèse selon laquelle le dépôt d'armes serait un simple moyen de souligner l'appartenance sexuelle des individus ne nous paraît pas compatible avec les caractéristiques métallographiques des épées étudiées. La valeur économique et le haut degré de technicité requis pour l'élaboration de la plupart des épées écartent pareillement l'éventualité de pièces à usage funéraire n'ayant qu'une valeur symbolique de puissance et de pouvoir (*cf. infra* : chapitre 4.2. et 5). Le caractère ostensiblement militaire de certaines panoplies n'est selon nous pas anodin. Il induit une véritable fonction guerrière des individus qui en sont possesseur par-delà la mort. Nous serions donc en présence d'une élite éventuellement constituée de membres «propriétaires fonciers se consacrant au métier des armes». En dépit du fait qu'il est malaisé de donner une interprétation définitive des tombes à armes, il semble néanmoins qu'elles

caractérisent un recrutement sélectif d'individus. Il faut par conséquent revenir sur l'idée selon laquelle, parce qu'elles sont répandues à Nîmes et dans ses environs, les armes ne témoigneraient d'aucun statut particulier (Py 1990 : 170-177 ; Baray 2003). La notion même de sur-représentation des tombes à armes en Languedoc oriental ne nous paraît pas réellement fondée. Les 22 sépultures nîmoises représentent en fait, sur 175 ans environ, 1,2 sépultures par décennie. Il conviendra en dernier lieu de s'interroger sur l'identité de ces guerriers, soldats indigènes engagés ou non dans des armées étrangères, en gardant toujours à l'esprit que le dépôt d'armes dans les sépultures est pratiqué régionalement depuis plusieurs siècles.

2.3.4. La panoplie guerrière : permanence d'un héritage culturel

La présence d'armes dans les sépultures régionales n'est pas l'apanage des IIe et Ier s. av. J.-C. En effet, dès le premier âge du Fer et notamment dans des ensembles datés du VIe-Ve s. av. n. è., le dépôt de panoplies guerrières tend à se développer (Nickels *et al.* 1989 : 412 et 456). Les exemples sont nombreux, qu'il s'agisse de sépultures isolées, de nécropoles ou de petits groupements funéraires sur l'ensemble du Midi de la Gaule, depuis le Languedoc occidental et le Roussillon en passant par le Languedoc oriental et les Grands Causses (note 1). Pour ces périodes, la présence de tombes à armes isolées (Corno Lauzo dans l'Aude et Castelnau-de-Guers dans l'Hérault), situées en limite de territoire et traitées comme de véritables *heroon* (Grenier 1944), témoigne de l'importance accordée aux guerriers, ceci, à l'image de tombes célèbres comme celle de Thésée à Athènes, d'Agamemnon à Mycènes, de Ménélas à Sparte ou encore d'Anios à Délos (Bérard 1982 : 89-105). Les tombes à armes sont ainsi attestées sur une aire géographique large depuis le Hallstatt final jusqu'à La Tène finale, servant parfois à caractériser des ensembles aristocratiques sans pour autant devenir leur seule spécificité. Leur présence dans les contextes funéraires régionaux, soulignée dans différentes études (Nickels 1981 : 416 ; Py 1981 : 207), est interprétée comme une réaction locale face à la fréquentation active du littoral par les Grecs. Quelles que soient les interprétations retenues, ces pratiques vont se perpétuer durant tout l'âge du Fer (Jannoray 1955 ; Rapin, Schwaller 1987). À Ensérune, le dépôt d'une panoplie de guerrier de type celtique semble concerner 20 % des tombes de la nécropole. Ces proportions paraissent assez semblables à celles qui sont données pour le reste du monde celtique aux IVe-IIIe s. av. J.-C. Cette tradition du dépôt d'armes va se poursuivre dans le courant du IVe-IIIe s. av. J.-C. avec les tombes à armes de la nécropole de Pech-Maho au lieu-dit « Las peirros » (Dellong 2002 : 605-606), la présence d'armes sur l'oppidum du Moulin à Peyriac-de-Mer (Solier, Fabre 1966 : fig. 5.1 ; Rancoule 1984 : 177), la tombe isolée du Cayla de Mailhac (Taffanel 1960) et celle de Pech Maho (Solier 1968), des découvertes d'armes probablement en contexte funéraire, sur le site de Talairan dans la vallée de l'Orbieu dans l'Aude (Rancoule 1984 : 178-179, fig. 30), ainsi qu'avec les armes mises au jour à *Ambrussum* (Hérault) (Fiches *et al.* 1989). Malgré une lacune documentaire conséquente pour ce qui concerne le deuxième âge du Fer, le dépôt d'armes dans les tombes semble demeurer en usage sans discontinuité durant toute la Protohistoire depuis le milieu du VIIe s. av. J.-C. jusqu'au milieu du Ier s. av. J.-C.

À la fin de l'âge du Fer, les armes sont particulièrement répandues dans certains groupes (Ardennes, Belgique, Luxembourg). Il s'agit alors souvent de dépôts modestes avec épée, lance ou bouclier. En Gaule centrale en revanche, on peut les rencontrer dans des tombes très riches, où l'armement accompagne toujours un abondant mobilier funéraire. Certaines tombes aristocratiques sont cependant quelquefois dépourvues de ce type de mobilier, comme en Grande-Bretagne (Metzler, Metzler-Zens 1999 : 550). En Picardie et en Champagne septentrionale, elles sont inexistantes et plutôt rares en Gaule de l'Ouest et du Nord (Gomez de Soto *et al.* 1993 : 23-35). En Gaule du Nord, les armes sont exclues des tombes durant La Tène moyenne, tandis qu'elles sont bien attestées dans les sanctuaires de ces régions au cours des IIIe-IIe s. av. J.-C. Sur le plateau suisse, quelques exemples de tombes à armes de La Tène moyenne sont référencés, mais peu d'exemples sont avérés pour La Tène Finale (Castella *et al.* 2002). Au contraire, les tombes à armes sont abondantes en Normandie et dans les Iles anglo-normandes, comme dans le Midi de la Gaule (Guichard, Vaginay 1993 : 238).

Aux IIe et Ier s. av. J.-C., les tombes à armes sont donc inégalement réparties sur le territoire gaulois. Il faut cependant nuancer la portée de ces observations au regard de la documentation disponible, même si ces situations contrastées pourraient être le reflet de la diversité des pratiques funéraires en vigueur (Villard 1993 : 251). La présence ou non d'armes dans les tombes peut être régie par des paramètres divers, conduisant certaines régions comme la Bourgogne ou la Lorraine à exclure les armes des dépôts. Cette absence ne reflète nullement la disparition de classes guerrières, elle permet seulement de souligner les dissemblances dans les pratiques. « Les pratiques funéraires ont servi de filtre » dans des régions où les armes sont pourtant attestées dans d'autres contextes archéologiques que les sépultures (Lorenz 1986 : 284).

Même si, dans le Midi de la Gaule, le dépôt d'une arme dans la tombe s'inscrit donc dans une longue tradition, M. Feugère souligne la coïncidence entre l'aire de répartition des tombes à armes et ce qu'il considère comme la zone de romanisation « originelle », située entre Marseille et Beaucaire, de la basse vallée du Rhône au sud des Alpilles (Feugère 1993 : 122-124). Ce point de vue mérite, selon nous, d'être nuancé, dans la mesure où les tombes à armes apparaissent bien antérieurement aux phénomènes d'acculturation et tendent à disparaître au moment où se mettent en place de véritables usages romanisés avec l'adoption progressive dans les sépultures d'un autre type d'*instrumentum*. Si les tombes à armes sont déjà attestées durant les trois premiers tiers du IIe s. av. J.-C., la vaisselle et

les ustensiles qui caractérisent les ensembles de l'élite gauloise n'apparaissent qu'à la charnière des IIe-Ier s. av. J.-C. Il s'agirait donc dans ce cas, d'individus privilégiés précocement romanisés qui traduisent des changements sociaux et politiques par des emprunts divers. D'autres faits soulignent le caractère indigène de la pratique du dépôt d'une arme dans la tombe. La faible fréquence de cette pratique sur la rive gauche du Rhône doit être interprétée selon M. Py (1990 : 214, note 34) comme le signe d'une acculturation plus marquée (le soldat romain étant rarement enseveli avec ses armes), plutôt que celui d'une éventuelle répression par Rome (Clavel-Lévêque 1975 : 65), ou à un contrôle militaire plus strict (Arcelin 1973 : 189). L'argument utilisé, fondé sur la faiblesse de la documentation (armement) sur les *oppida* régionaux qui confirmerait l'hypothèse d'une politique restrictive n'est pas utilisable selon nous. En effet, la rareté des éléments métalliques, en particulier des outils et des armes s'observe aussi aux siècles antérieurs. Ce phénomène résulterait en fait d'un système de récupération organisé, avec réparation et recyclage des métaux. Le caractère culturel de la disparition des tombes à armes est retenu par P. Arcelin (1984 : 210, note 130), qui y voit un écho au témoignage de Strabon selon lequel les Salyens, après l'intervention romaine, se seraient tournés vers les affaires publiques et les responsabilités plutôt que vers la guerre (Strabon IV, 1, 5) (Goudineau 1975 : 30, note 1). L'abandon des caractères guerriers peut donc être attribué à un nouveau mode de vie et à de nouvelles préoccupations, mais aussi, peut-être, aux mesures de répression par ailleurs clairement mises en évidence. Selon certains auteurs (Deyber 1986 : 331), la politique romaine aurait visé au désarmement des Gaulois, dès la révolte de 77-74 av. J.-C. chez les Allobroges (Salluste, *De conjuratione Catilinae*, XLII, 1-2). Cette prohibition s'est étendue à l'ensemble de la Gaule (César, B-G, I, 28 ; VII, 89, 3-4). Ce qu'il faut surtout retenir au travers de ces nouvelles mesures, c'est l'importance des castes militaires gauloises et la menace qu'elles pouvaient faire peser sur les pouvoirs de Rome. La disparition des armes dans les tombes sera plus marquée avec la guerre des Gaules, à l'exception de quelques tombes à armes aristocratiques en territoires trévire et biturige à l'époque augustéenne et la tendance, en revanche, à un développement de ces tombes dans les régions d'outre-Rhin (Lejars 1996 : 100). Dans le Midi gaulois, la disparition des armes dans les tombes se produit vers le milieu du Ier s. av. J.-C. Dans les décennies qui vont suivre, les armes ne seront plus attestées, à l'exception d'une plaque de *cingulum* mise au jour au-dessus de la tombe 159 de la nécropole du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel *et al.* 2002 : 152). Cet objet est considéré comme faisant partie de l'équipement personnel du légionnaire à partir du milieu du Ier s. ap. J.-C.

Les armes dans les tombes marquent donc selon nous un attachement à des pratiques et des valeurs traditionnelles. Ce conservatisme et ces permanences n'excluent nullement l'adoption d'usages nouveaux, que reflète notamment la présence d'un coffre et d'un strigile dans les tombes à armes SP3381 des Carmes et SP4038 de La Céreirède à Lattes. Les quelques exemples recensés dans le Midi Gaulois de pièces de mobilier considérées comme des objets d'origine exogène (casques, ou encore des glaives et des poignards) pose la question insoluble de l'origine et de la fonction des individus. Elle conduit à discuter de la caractérisation des tombes d'étrangers et/ou d'auxiliaires.

2.3.5 Des tombes d'étrangers, de mercenaires ou d'auxiliaires ?

Quelques sépultures du Midi Gaulois se distinguent des autres ensembles par la présence d'objets exogènes. Il s'agit d'une part de casques : c'est le cas de la tombe de Saint-Laurent-des-Arbres, avec un casque en bronze de type étrusco-italique, de la tombe SP3322 du Mas de Vignoles (casque en bronze de type indéterminé probable type Coolus Mannheim d'après le bord et les perforations) et de deux casques en bronze de type Mannheim ou Coolus-Mannheim dans la tombe de Sigoyer de deux tombes isolées de Saint-Pierre-de-Vence à Eyguières (sommet de casque avec ergot porte aigrette, fragment de casque en bronze indéterminé). D'autre part, des tombes renferment des glaives ou des poignards : la tombe 1 de Servanes 2 à Mouriès, avec un poignard anthropoïde et la tombe de Servanes 4 avec deux épées de type *gladius hispaniensis*, un peu comparables au glaive mis au jour dans la tombe de Berry-Bouy (Cher) (Feugère 1994 : 13), et le poignard pseudo-anthropoïde de Talairan dans l'Aude (Rancoule 1984 : 178-179). Un glaive de ce type avec fourreau en bois et barrettes métalliques est mentionné sur l'oppidum de Mayne à Bélesta occupé aux IIe-Ier s. av. J.-C. (Rancoule 1976 : 129 ; Rancoule 1984 : 180). D'autres armes romaines trouvées en contexte plus tardifs peuvent être retenues, comme le poignard de Curel (Alpes-de-Haute-Provence) et deux glaives dont un transformé en scie dans les sépultures 166 et 169 de l'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron) (Feugère 1993 : 123).

Contrairement au guerrier gaulois, le soldat romain n'est manifestement pas enseveli avec ses armes. Les sépultures de soldats romains sont donc exceptionnelles et leur attribution ethnique toujours incertaine (Feugère 1993a : 34-35). Il y a toutefois un petit groupe de tombes du Haut-Empire (une centaine a été recensée en Europe de l'Ouest) qui ont livré des armes romaines. Plusieurs interprétations sont avancées à leur sujet. Il s'agirait de tombes témoignant de l'origine ethnique du défunt, de tombes d'auxiliaires ou de soldats étrangers ayant servi dans l'armée romaine. Selon les données actuelles, il ne semble exister que de rares cas d'association d'accessoires militaires gaulois et romains en contexte funéraire avant la Conquête. La nécropole de Giubiasco en Italie du Nord comporte six tombes à armes avec glaive. La sépulture 119 contient un glaive avec fourreau de bois et suspensions métalliques en bronze, un casque italique, un talon et une pointe de lance ainsi qu'un *umbo* en oméga (information L. Pernet). La sépulture trévire de Trèves-Olewig, datée des années 50 av. J.-C., qui contient un casque de type Coolus-Mannheim (apanage des légionnaires romains

au milieu du Ier s. av J.-C.) atteste aussi d'un tel emprunt (Poux 1999 : 118, fig.115 ; Schindler 1971). Il en va de même de la sépulture de Berry-Bouy, Fontillet (Cher) dans laquelle se trouvait une épée courte avec son fourreau appartenant à un type ancien de glaive romain (fin Ier s. av J.-C.-milieu Ier s. ap. J.-C.) (Ferdière, Villard 1993 : 135). Deux décennies plus tard, le glaive romain de la tombe A de Goeblange-Nospelt (Metzler 1984 : 99) participe d'un même emprunt, comme d'ailleurs l'une des trois épées de Fléré qui pourrait correspondre à un glaive (information L. Pernet, voir note 2) C'est aussi le cas par exemple pour les sépultures de Malintrat et de Paris (Poux 2004). Les autres dépôts d'armes romaines en contexte funéraire ne sont pas antérieurs à l'époque augustéenne (Feugère 1994 : 10 ; Feugère 1996 : 165-176).

Les tombes à armes peuvent être pour partie ou dans leur ensemble des tombes de mercenaires et/ou d'auxiliaires engagés dans des armées étrangères, sans parler des autres hypothèses déjà évoquées (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 2.3.3.). Il nous paraît d'emblée important de tenter d'éclaircir ces questions de statut, en reprenant les sources et la documentation disponibles. Quelles que soient les hypothèses retenues, la diversité des tombes à armes, leurs modes d'implantations et la multiplicité des associations de mobilier peuvent aussi révéler les origines et les fonctions des individus.

Le mercenariat est une activité militaire qui n'est vraisemblablement pas gérée par des accords officiels et indéfectibles. L'engagement de troupes étrangères dans les armées est une pratique connue depuis plusieurs siècles. À la période classique et hellénistique, le mercenaire désigné par le terme de *misthophoros* ou de *xenos* est un soldat professionnel étranger, engagé pour une mission ponctuelle, dont la rémunération principale est une solde et des indemnités journalières, parfois même des récompenses (Diodore XIV, 41, 3-6 ; 43, 4-4). Son équipement militaire ne suit aucune règle précise, ses armes peuvent lui être fournies ou non par son employeur. D'après les sources anciennes et une analyse synthétique de celles-ci, le développement du mercenariat en Gaule à partir du IIIe s. av. J.-C. ne semble faire aucun doute (Goudineau 1998 : 59). De nombreux textes relatent ces pratiques (Justin, Epit. 25,2). « Celtes et Gaulois ont offert aux principautés et aux royaumes hellénistiques des centaines de milliers de guerriers, cavaliers et fantassins » (Goudineau 1998 : 53). Dès le IIIe s. av. J.-C., notamment en 241 av. J.-C., les Volques Arécomiques et les Voconces sont connus pour leur engagement dans le mercenariat pour Carthage (Polybe, II, 66 ; Justin, XXVII, 2). En 168 av. J.-C., le roi de Macédoine Persée souhaite lancer une campagne contre les armées romaines pour se venger de la défaite de son père Philippe V, victime en 197 av. J.-C. de la défaite des Cynoscéphales. « Les Gaulois étaient au nombre de dix mille cavaliers et d'autant de fantassins […]. Ils avaient fixé leurs conditions à dix pièces d'or par cavalier et cinq par fantassin ; leur chef en recevrait mille » (Titelive, XLIV, 27). À la fin du IIIe s. av. J.-C., la cité de Marseille utilise les services de mercenaires gaulois (Polybe III, 41, 9 ; Titelive, XXI, 26, 5 et 29 ; César, BC, 1, 34), pour compléter ses effectifs militaires (Arcelin 1984 : 193, note 41 ; Arcelin 2003 : 141). Au cours du Ier s. av. J.-C., il n'y a aucun doute sur l'enrôlement d'auxiliaires, depuis les recrutements effectués par Fonteius jusqu'aux 22 cohortes enrôlées en Transalpine par César en 52 av. J.-C (*B.G*. VII, 64-65). Il est même mentionné, dans ce cas, une mobilisation volontaire des Helviens, des Allobroges et des Volques Arécomiques. Enfin, la *Legio vernacula Quinta Alaudae* a été recrutée en Transalpine par César en 49 av. J.-C (Suétone, Iul., XXIV, 2). L'intégration de Gaulois dans l'armée de César en 49-45 av. J.-C. durant la Guerre civile est bien documentée par les textes (Appien, G.C, II, 49, 201-202 ; Cicéron, *Epist*, 366, 14 et 386, 4 ; *Ad Atticum* IX, 13 ; César, *B.C*., I, 29, 39, 51 ; III, 27 et 59 ; Suétone, Vies, 24 ; Pline l'Ancien, H.N., XI, 121). Les auxiliaires ou *auxilia* sont des pérégrins, des hommes libres mais étrangers, ne faisant pas partie d'une armée régulière. Ils n'ont pas de statut juridique précis avant les réformes d'Auguste. Leurs troupes sont levées dans les provinces ou fournies par les alliés ou les amis de Rome. Le recrutement d'auxiliaires indigènes devient très courant à partir du règne d'Auguste, et durant tout le Haut-Empire (Ferdière *et al.* 1993 : 284). « (Les Gaulois) comme ils sont plus efficaces comme cavaliers que comme fantassins, la meilleure cavalerie de l'armée romaine se recrute chez eux » (Strabon, Géographie, IV, 4, 2). Ils représentent 65 % des effectifs auxiliaires des provinces occidentales et beaucoup furent aussi légionnaires : près de 25 % environ pour toute la Gaule sont recensés à partir des inscriptions (Goudineau 1998 : 244-245). Il y a donc un décalage entre le développement de troupes auxiliaires gauloises et le dépôt d'armes dans les tombes, qui semble s'interrompre en Gaule du Sud dès le milieu du Ier s. av. J.-C.

Les éléments en notre possession pour identifier des tombes d'auxiliaires ou de mercenaires sont bien minces. D'autant que l'armement du légionnaire romain n'est pas réellement connu, les tombes à armes de citoyens étant inexistantes. Le caractère exogène de certaines pièces de mobilier métallique ne peut selon nous être un argument suffisamment fiable. L'interprétation des objets exogènes et rares en contexte gaulois, demeure tout aussi délicate qu'au début du second âge du Fer. D'autre part, les mercenaires comme les auxiliaires peuvent être conduits à se battre avec des armes qui leur sont familières. Enfin, le dernier écueil réside dans l'identification du mobilier exogène. En effet, certaines armes considérées comme exogènes peuvent en réalité avoir été empruntées plus tardivement par les Romains à des exemplaires indigènes. La circulation des biens militaires est avérée et l'on sait que l'armée romaine aurait emprunté aux gaulois des éléments assez spécifiques comme par exemple la cotte de maille, le pilum italo-celtique (Feugère 1993a : 89, 92, 104 ; Rapin 1988 : 88 ; Poux 1999 : 117). La possession d'un objet exogène ne donne aucun indice sur l'identité ou l'origine des individus qui le possèdent, pas plus quelle ne peut garantir un rapport avec le pays dont l'objet provient. Dans certains cas, des pièces d'équipement militaire peuvent être interprétées

comme des butins ou trophées pris aux ennemis. Ce pourrait être le cas des casques de type Mannheim qui sont considérés comme typiques de la panoplie du légionnaire romain (Feugère 1994a : 41-47). Ainsi, l'arrivée de certains objets a parfois été mise en relation avec des mouvements de mercenaires notamment les Gésates qui avaient été recrutés par les Insubres et les Boïens pour combattre contre Rome au début du IIIe s. av. J.-C. Ces mercenaires étaient originaires des Alpes et de la vallée du Rhône (Polybe 2, 22). Ces mêmes Gésates auraient accompagné les Sénons lors de l'attaque de Rome au début du IVe s. av. J.-C. (Strabon 5,1,6). Dans ce cas précis, le déplacement ou l'appropriation d'un objet exogène ne se fait pas en qualité d'allié mais au contraire d'adversaire de Rome. On ne peut donc exclure parallèlement à des approvisionnements d'armes exogènes, des réquisitions ou le désarmement de soldats vaincus. Le mélange d'armes d'origines diverses a dû se produire de manière assez fréquente dans nombre de régions. Par exemple, les Allobroges révoltés obtinrent de Catilina une livraison d'armes en cachette (Cicéron, *De Conjuratione Catilinae*, XL). A propos du passage et du franchissement d'Hannibal et de son armée, Polybe (3,49) indique que chez les populations indigènes de la région du Rhône, les réserves d'armes étaient telles que l'armée carthaginoise put changer « toutes les armes vieilles et usées ». En référence à cette anecdote M. Py souligne le fait qu'il ne semble pas y avoir de réglementation particulière ou de censure « idéologique et technique » à utiliser des armes étrangères, il s'interroge sur les conclusions archéologiques résultant de la fouille d'une tombe d'un de ces soldats punique enterré avec un armement laténien (Py 2003 : 311 note 3).

Malgré tout l'intérêt que représente la détermination et l'identification des tombes d'auxiliaires, cette démarche nous semble très subjective, mais également fort restrictive. Toutes les tombes à armes ne sont pas celles d'auxiliaires et les sources disponibles qui n'ont de cesse de rappeler les diverses révoltes et rébellions des peuplades indigènes ne font que confirmer un climat socio-politique complexe.

Deux arguments nous conduisent à écarter la thèse communément admise selon laquelle beaucoup de tombes à armes seraient des tombes d'auxiliaires. Le premier tient à la permanence de l'héritage culturel du dépôt d'armes, encore clairement répandu durant les IIIe-IIe s. av. J.-C., bien avant l'emprise de Rome sur le Midi et la création de la Province de Transalpine. La découverte en 2000 d'une tombe de la fin IIIe-début IIe s. av. J.-C. à Ensérune permet encore une fois d'inscrire le dépôt d'armes dans la continuité de pratiques « ancestrales ». Ce témoignage, ainsi que les quelques autres sépultures à armes du IIe s. av. J.-C. inventoriées dans le Midi de la Gaule, ne permettent pas d'emblée de valider l'hypothèse de tombes d'auxiliaires, mais elle ne peut être catégoriquement exclue pour l'ensemble du corpus. Le second argument repose sur la concordance chronologique entre la disparition des tombes à armes dans le Midi et le contrôle de la Gaule par Rome. A contrario quelques arguments sont utilisés pour valider l'hypothèse de tombes d'auxiliaires. En territoire conquis, donc dans une situation de désarmement, la possession d'une arme ne peut être autorisée qu'exceptionnellement par Rome à quelques individus, vraisemblablement d'illustres chefs gaulois incorporés dans les troupes auxiliaires (Feugère 1996 : 165 ; Poux 1999 : 121). Des sources confirment par ailleurs certains privilèges octroyés à quelques uns de ces individus, le récit de la guerre civile et de l'intervention de deux Allobroges le confirme (César, Guerre civile, III, 59).

2.4. L'équipement personnel : les outils et les instruments (N. C.)

Dans beaucoup de sociétés, l'artisan est peu valorisé et contrairement « à la sainteté du prêtre, à l'héroïsme du guerrier, au courage du chasseur, au prestige de l'orateur, à la noblesse des tâches rurales même, son action est simplement habile » (Leroy-Gourhan 1964 : 242). Dans le Midi de la Gaule aux IIe et Ier s. av. J.-C., hormis les armes qui mettent en avant une des fonctions possibles du défunt, peu de mobilier témoigne de l'activité et de l'appartenance socio-professionnelle des individus. Les dépôts d'outils ou d'instruments sont rares et ceci durant toute la Protohistoire. À notre connaissance, seules quelques exceptions peuvent être signalées. Le premier exemple est fourni par le dépôt 365 de la nécropole du Moulin à Mailhac (Aude), daté du Bronze final (Taffanel, Janin 1998 : 243, fig. 356 et 301). Il s'agit d'un moule de hache qui fait référence à l'activité de bronzier. Le même type de dépôt, également en contexte funéraire, provient de la nécropole de las Fados à Pépieux dans l'Aude (Guilaine 1972 ; Louis, Taffanel 1958 : fig. 51, n° 6) sous la forme d'un moule de pointe de flèche. Un autre exemple daté du second âge du Fer, apparaît dans la tombe de chef du Cayla de Mailhac. Il comprend, à côté du dépôt traditionnel de vaisselle céramique, des éléments de mors de filets, des fragments de faux ou serpes en fer, la présence d'un lingot de métal, une sorte de piochon à deux tranchants, l'un vertical, l'autre horizontal, un ciseau à douille et l'extrémité d'une épée en fer (Taffanel 1960 : fig. 37). Cet assemblage hétéroclite pourrait souligner le statut de l'individu et désigner certaines de ses prérogatives et son contrôle sur certaines activités au sein de la communauté.

Les tombes d'époque républicaine livrent une petite série d'outils dans laquelle les couteaux tiennent la première place. Cet instrument a parfois été considéré comme un accessoire utilitaire pour le repas (viatique) et/ou comme faisant partie de l'équipement du défunt (Genty, Feugère 1995 : 187). L'analyse des données récentes nous conduit plutôt à retenir sa fonction sacrificielle (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.7.4.1.). La permanence de son dépôt durant toute la Protohistoire régionale souligne vraisemblablement l'importance de son rôle dans les pratiques funéraires, confirmée à l'époque républicaine par une soixantaine d'occurrences. À Nîmes, on note la présence de coutelas ou tranchoirs dans les tombes SP6022 de Kinépolis et SP290 du Mas des Abeilles (toutes deux également pourvues

d'une panoplie guerrière). La caractéristique morphologique de ces ustensiles les rapproche typologiquement des coutelas ou tranchoirs de boucher destinés à la découpe alimentaire (Perrin 1990 : 55-59). Ces grands couteaux en fer sont également présents dans les tombes de la basse vallée du Rhône (Bats 1990 : 288 ; Feugère 1993 : 148 ; Genty, Feugère 1995 : 187) et dans deux sépultures (tombes 16 et 27) de la nécropole de Cagalou à Servanes (Marcadal, Paillet 2003 : 288, 290, fig. 61 n° 1 et fig. 66 n° 1). Ces ustensiles sont toujours rattachés à des outils de boucherie lorsqu'ils apparaissent en contexte d'habitat (Tendille 1982 : 47-51 ; Guichard 1988 : 158 ; Perrin 1990 : 59). Ils pourraient donc éventuellement témoigner de la profession du défunt. Toutefois, l'association du tranchoir avec une offrande de porc en connexion (SP6022) ou avec un vase brisé volontairement (SP290) incite à penser qu'il s'agit des instruments utilisés pour les sacrifices opérés dans le cadre des funérailles. Cette interprétation a été retenue sur la base des mêmes arguments pour des exemplaires de Gaule Belgique déjà évoqués (Metzler *et al*. 1991 : 147 ; Metzler *et al.* 1999 : 550 ; *cf. supra :* chapitre 1.4.2.2.). L'analyse des contextes a conduit de la même façon à attribuer la tombe 3 de Tartigny à un prêtre en raison de l'association d'un grand coutelas appelé « feuille de boucher », d'un bassin et d'un seau (Poux 2004 : 57). Le dépôt de couteaux serait donc un moyen de signifier l'acte sacrificiel (Metzler *et al.* 1991 : 147) et de codifier une étape du déroulement du rituel, ceci depuis le premier âge du Fer jusqu'à l'époque républicaine (Metzler *et al.* 1999 : 550). Dans quelques rares cas, il illustrerait le privilège de certains individus, les prérogatives du *Pater familias* ou du chef de clan (Metzler *et al.* 1991 : 143 ; Poux 2004 : 65). La même fonction pourrait être attribuée aux haches, notamment à celle de la tombe de Saint-Côme-et-Maruejols, trouvée en association avec des armes et d'autres outils perdus (Saint-Venant 1897 : 24-25). La présence, en contexte funéraire, d'une hache à emmanchement transversal trouve des comparaisons dès la Tène moyenne à Varimpré-les-Essarts (Seine-Maritime) (Lejars 1996 : 82, note 13), à la Tène C2/D1 à la Mailleraye-sur-Seine (Seine-maritime) (Lequoy 1993), dans une tombe de Lamadelaine (Lambot *et al.* 1994 : 164, 170-171) et, au début de la Tène D1, dans les tombes 1178 et 1216 de Wederath, avec armement et hache à douille (Haffner 1979 ; Haffner *et al.* 1989 : 64-66 et 173-186), ainsi que dans la tombe 242 de la même nécropole, datée de la Tène D2, à Bucy-le-Long (Pion 1991 ; Pommepuy 1992), Là encore, il s'agirait d'une évocation symbolique du sacrifice (Metzler *et al.* 1999 : 313). Cette interprétation n'exclu cependant pas d'autres fonctions pour cet outil qui peut tout aussi bien revêtir une vocation agricole ou martiale.

À côté des ustensiles qui peuvent avoir été utilisés dans le cadre des pratiques sacrificielles, on rencontre dans les tombes quelques instruments dont la fonction est plus nettement économique, soit qu'ils fassent référence de manière plus ou moins directe au monnayage, aux activités métallurgiques ou encore aux productions agricoles. Par ailleurs, le fer introduit massivement dans certaines tombes pourrait être la manifestation d'un désir d'ostentation et de valorisation d'un pouvoir économique.

Les fléaux de balances sont attestés dans les tombes à armes SP290 du Mas des Abeilles et SP3322 du Mas de Vignoles, mais aussi dans la tombe 1 de Camplanier à Nîmes (Py 1981 : 21, fig. 54). L'association du fléau et des armes que l'on observe également dans la tombe 1178 de la nécropole de Wederath (Haffner 1989 : 173-185, fig. 7) pourrait symboliser un pouvoir particulier, en relation éventuelle avec le monnayage et la pesée des monnaies et valoriser ainsi les individus de haut rang qui le possèdent.

La documentation régionale fournit d'autres exemples d'outils aux fonctions parfois incertaines. C'est le cas particulier déjà signalé de l'association de deux outils en fer et d'un marteau taillant dans la tombe de Saint-Côme-et-Maruejols (Py 1990 : 229, 323) ainsi que d'une lame de scie en fer hors contexte attribuée à la nécropole de la Catalane aux Baux-de-Provence (Arcelin 1973 : 186, n° 146, fig. 49). L'indigence de ce type de documentation se poursuit dans les décennies suivantes pour l'ensemble de la Gaule. Quelques ustensiles sont signalés au Valladas à Saint-Paul-Trois-Chateaux. Il s'agit au dessus de la tombe 164 d'un peigne à carder en os hors contexte (Bel *et al.* 2002 : 152) et d'une serpette en fer dans une incinération primaire (tombe 105) datée du IIe s. ap. J.-C. Quelques cas sont mentionnés pour le reste de la Gaule avec par exemple un outillage renvoyant au travail du bois comme dans la nécropole d'Avenches avec une sépulture renfermant trois outils de charpentier naval, dans la fosse 4 d'Arras (Pas-de-Calais) (Jacques, Prilaux 2003) et également dans la tombe de la nécropole de Bouchon (Somme) (Poux 2004). D'autres ustensiles renvoient à des activités médicales : un coffret d'oculiste dans une incinération de la fin du IIe s. ap. J.-C. dans la nécropole de la Favorite à Lyon (Boyer *et al.* 1990), une tombe mise au jour à Munich-Obermenzing en Bavière contenant une panoplie guerrière tripartite (épée, bouclier, lance) associée à des ustensiles médicaux (scie à trépaner, sonde, rétracteur) qui ont conduit à parler de tombe de médecin (Green 1996). La même interprétation a été donnée pour la tombe du Ier s. ap. J.-C. dite du docteur mise au jour à Stanway-Colchester qui contenait une série d'instruments chirurgicaux (Crummy 2002).

On note l'absence quasi-totale dans les contextes funéraires régionaux de l'outillage agricole et des objets en relation avec les activités métallurgiques, lesquels sont en revanche bien attestés dans d'autres régions de Gaule à la même époque. On rencontre, par exemple, dans les tombes de Fléré-la-Rivière (Indre), de Berry-Bouy, de Dun-sur-Auron (Cher) et de Lannenoc (Finistère) des pinces à feu de forgeron et un marteau de forge, associés à Dun et à Neuvy Pailloux, à de nombreux outils (Ferdière, Villard 1993 : 113, 177, 282-285). Les dépôts d'objets liés à la métallurgie du fer peuvent évoquer le rôle de certains personnages comme régisseurs contrôlant la production du fer en pays biturige. Ces tombes particulières ne sont toutefois pas considérées comme des sépultures de forgerons. Seule la sépulture de Celles (Cantal) pour la France a été interprétée comme

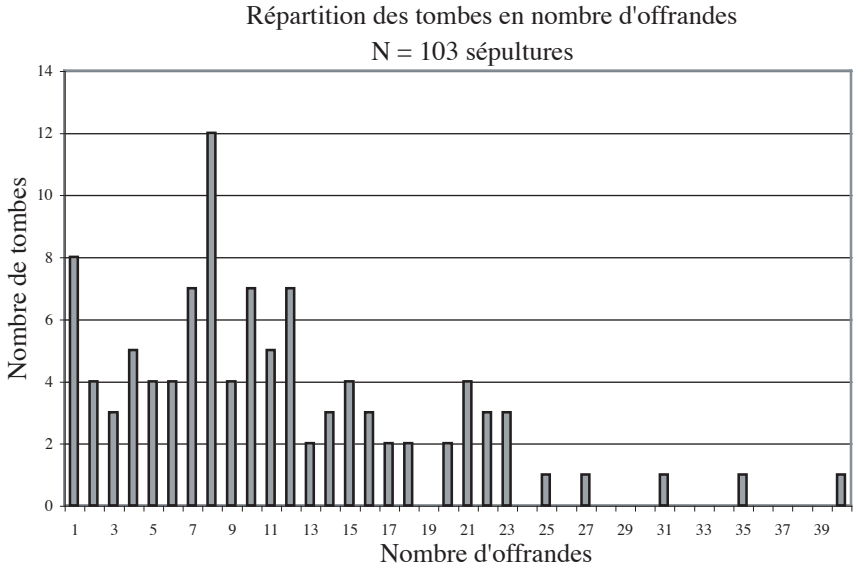

Fig. 269. Effectif des tombes en fonction du nombre de dépôts de mobilier

telle. Les outils symboliseraient donc la maîtrise économique d'une activité source de pouvoir plutôt qu'une catégorie socio-professionnelle particulière. La cheminée d'un four à fer mise au jour dans la sépulture aristocratique de Clémency (Luxembourg), ainsi que la présence de scories de fer au fond du fossé de l'enclos ont été interprétés dans ce sens (Metzler *et al.* 1991 : 149 et 171-172). La présence d'une bille d'hématite dans la tombe à arme F165 et le fragment de four dans la tombe F167 d'Esvres-sur-Indre (Riquier 2004 : 104) pourraient confirmer les liens entre les défunts et l'importante métallurgie du fer dans ces régions. Si de tels objets n'apparaissent pas en contexte funéraire dans le Midi, c'est probablement en raison de l'absence pour l'instant de sépulture dans les régions qui ont connu une activité métallurgique dans l'Antiquité, notamment en Languedoc occidental. En limite de l'aire méditerranéenne, la tombe à arme de Sigoyer dans les Hautes-Alpes a livré un moule de fondeur (Mahieu, Barge 2005 : 44-45). Ce moule destiné à la fabrication de pendeloques triangulaires n'est vraisemblablement pas contemporain de la sépulture, les exemplaires connus dans le Midi de la Gaule remontant au premier âge du Fer (Tendille 1985 ; Py 1990). Bien qu'anachronique, il pourrait peut-être néanmoins faire référence à l'activité de bronzier du défunt.

D'autres tombes avec des outils liés ou non à des activités agraires ont été répertoriées à Verna dans l'Isère (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 108), en Gaule Belgique à Ménil-Annelles, Ville-sur-Retourne (Ardennes) ou encore Wederath-Belginum (Haffner 1989 ; Villard 1993 : 256), à Kerné Quiberon (Ferdière, Villard 1993) ou encore à Marcelcave dans la Somme (Buchez *et al.* 1998). D'autres références directes aux activités agricoles passent vraisemblablement par le dépôt de meules dans les tombes. En revanche, dans le corpus nîmois, un seul élément pourrait être relié à la sphère agricole. Il s'agit d'une pièce isolée de fixation en fer (dépôt de type *pars pro toto*) qui semble correspondre à un élément de char ou de charrue. Cet objet spécifique pouvait tout aussi bien relier des pièces de char d'apparat, de char militaire ou de charrue. Il provient de la tombe SP204 du Mas des Abeilles II, un des sites mis au jour dans la plaine du Vistre à 3 km de l'agglomération. Son dépôt pourrait souligner une situation particulière du défunt et valoriser son statut de propriétaire foncier. Cette hypothèse, on le verra, est par ailleurs suggérée par le caractère rural et isolé des ensembles funéraires et, dans quelques cas, par la relation topographique entre les tombes et les établissements ruraux (*cf. infra* : chapitre 3). Cette dispersion semble accompagner une intensification de la mise en valeur des campagnes à partir du IIe s. av. J.-C. Elle trouve des comparaisons dans d'autres régions de Gaule à la même époque où sont attestées, en contexte rural, des tombes, isolées ou en petits groupes, caractérisées par un mobilier particulièrement riche dans lequel on reconnaît un caractère aristocratique et que l'on attribue à des propriétaires fonciers implantés sur les terres de leur domaine (Ferdière, Villard 1993 : 280 ; Gomez de Soto *et al.* 1994 ; Guichard *et al.* 1999 ; Castella *et al.* 2002 : 38).

2.5. La hiérarchisation des tombes d'après le mobilier est-elle possible (N. C., S. B., V. B.) ?

Les dépôts d'objets personnels dans les tombes sont « autant de faits qui soulignent le lien rattachant le défunt à ce qu'il était vivant, lui conservant jusque dans son état de mort les marques de son ancien statut familial et social » (Gnoli éd., Vernant éd. 1982 : 7-8). Le monde des morts nous parle des vivants, certes, mais à travers la représentation qu'ils se donnent d'eux-mêmes.

Tout d'abord il faut souligner que l'on ne connaît aucune tombe totalement dépourvue de mobilier dans les corpus disponibles pour le Midi de la Gaule. Plusieurs explications peuvent

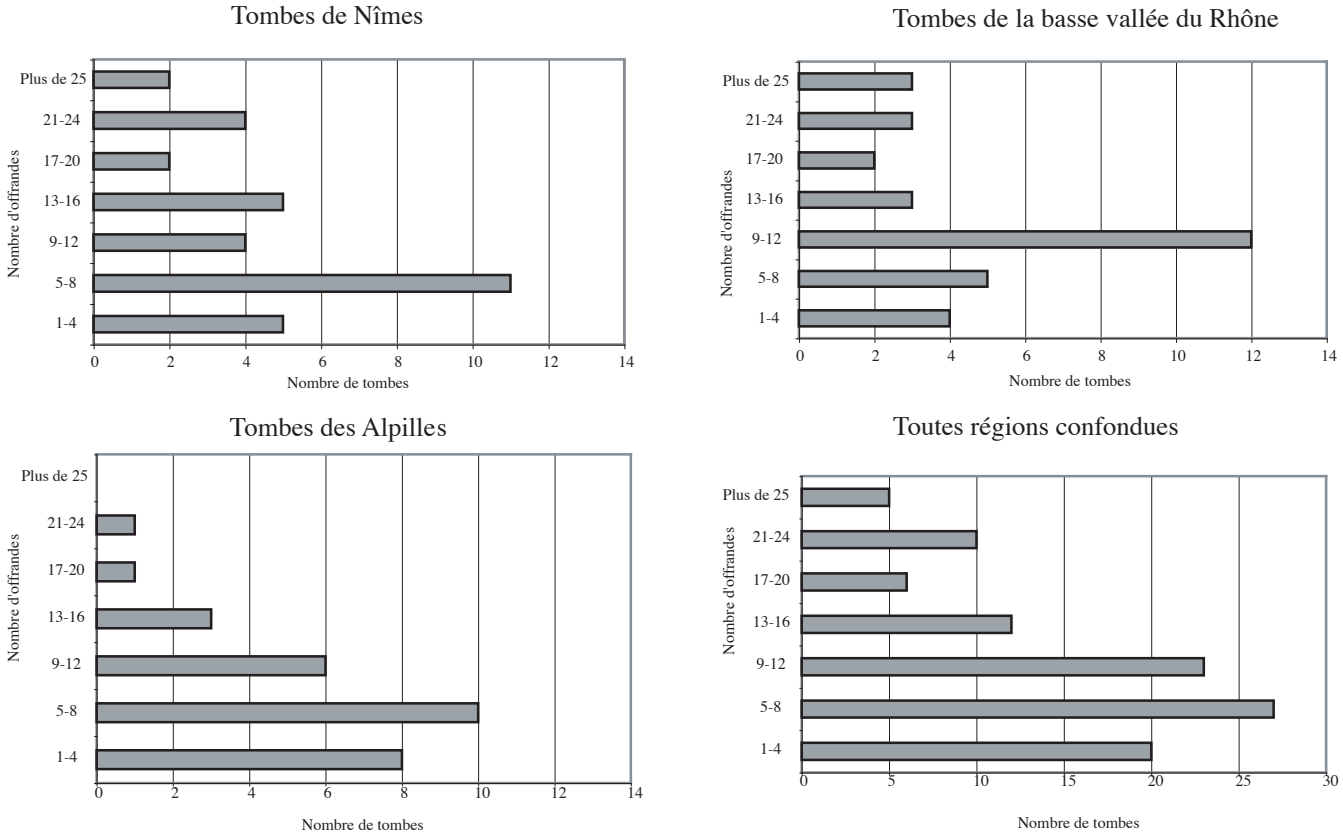

Fig. 270. Répartition des tombes des différents secteurs géographiques, par classes définies en fonction du nombre de dépôts de mobilier

être proposées : ou bien le dépôt d'objets était indispensable au rituel funéraire, ou alors les dépôts essentiels à ces rites étaient périssables et les tombes qui étaient privées de mobilier non périssable nous échappent totalement. Cette dernière hypothèse s'accorde assez bien avec le petit nombre de tombes datées des deux derniers siècles avant notre ère dans l'ensemble du Midi gaulois. Elle est également suggérée par le caractère fugace de certains dispositifs funéraires (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.2.2. et 1.3.1.), comme ceux qui ont été observés dans la nécropole d'Ambrussum par exemple (Bel, Feugère 1998 : 350 ; Fiches dir. 1989 ; Fiches 1998 : 126) ou celle de La Céreirède à Lattes (Bel, Conche 2003). On peut aussi envisager que certaines tombes ne disposent d'aucun dépôt de mobilier et restent par conséquent des structures de nature indéterminée. Il faut donc d'emblée s'interroger sur la représentativité du corpus disponible. Peut-on en effet considérer que la série étudiée émane de l'ensemble des composantes sociales des communautés ? Ne doit-on pas plutôt envisager qu'elle résulte d'une sélection au sein de la population selon des critères qui nous échappent en partie. C'est bien ce que suggère l'analyse des ensembles de Kinépolis et du Mas des Abeilles II (*cf. infra*, chapitre 3) qui montre le caractère très sélectif du recrutement au sein de ces espaces funéraires, dont la gestion devait obéir à des règles de fonctionnement précises (concessions, propriété foncière, filiation…). L'implantation presque systématique des tombes en bordure de voies pourrait s'inscrire dans une volonté de valorisation sociale et d'ostentation. Le modèle proposé pour l'interprétation des sites du Mas des Abeilles II et de Kinépolis (aire réservée à un représentant par génération d'une lignée d'exploitants ou de propriétaires de domaine rural) ne peut certainement pas être systématisé à l'ensemble de la documentation. Leur étude nous conduit toutefois à envisager l'éventualité d'une répartition inégale du droit d'accès à la sépulture ou, du moins, à une forme de sépulture susceptible de laisser une trace archéologique. Il faut donc insister sur les limites d'une étude qui repose sur un corpus de tombes à la fois réduit et non représentatif des communautés dont il émane, ce qui pose la question de la pertinence des tentatives de reconstitution de la hiérarchisation et de l'organisation sociale. Ces réserves sont encore plus fortes si l'on examine la question à l'échelle régionale, à partir de situations locales diversifiées, échelonnées sur une période marquée par des changements notables. Les analyses devront donc tenir compte de ces limites et notamment du fait que les hiérarchies établies à partir du contenu des tombes et des dispositifs funéraires ne concernent qu'une minorité d'individus dont le premier privilège est peut-être d'avoir été dotés d'une forme durable de sépulture.

Dans une première approche, nous avons tenté de hiérarchi-

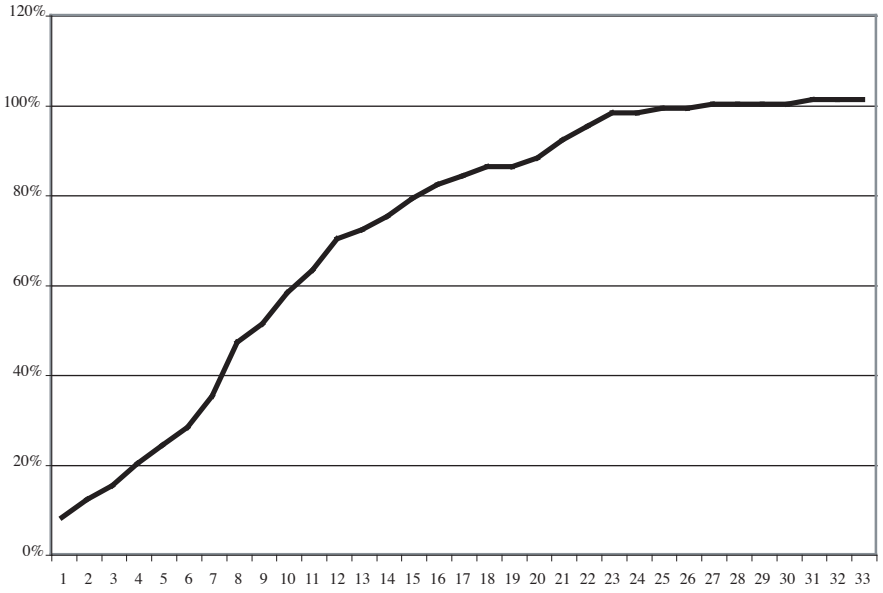

Fig. 271. Fréquences cumulées des tombes en fonction du nombre de dépôts de mobilier

ser les tombes sélectionnées, en confrontant les données quantitatives (le nombre de dépôts par tombe en tenant compte des variabilités chronologiques et géographiques) et qualitatives (les objets rares considérés comme précieux, ou comme ayant une connotation particulière). Nous avons ensuite essayé de déterminer dans quelle mesure ce classement (hiérarchie en nombre d'objets et en qualité de ces mêmes objets) nous permettait de différencier les sépultures selon le statut et le rang social du défunt en tenant compte des limites de ce type d'interprétation et du caractère subjectif de certains postulats.

Nous avons pris en compte dans cette étude une sélection de 103 tombes complètes ou présumées complètes du Midi gaulois datées des IIe et Ier s. av. J.-C. (annexes 7 et 8). Le dénombrement des dépôts de mobilier a été établi à partir des inventaires originels des publications des découvertes anciennes. Certains des dépôts pris en compte sont aujourd'hui dispersés ou perdus et une partie des données n'est plus vérifiable. Concernant la documentation récente, le dénombrement des dépôts a parfois été compliqué par l'état de conservation des vestiges. L'arasement des fosses a ainsi pu faire disparaître une partie des dépôts (notamment ceux qui étaient placés sur la couverture des tombes). Par ailleurs, la fragmentation, l'état lacunaire de la plupart des objets métalliques et d'une partie de la vaisselle céramique ont constitué un autre écueil. Il a été nécessaire de distinguer les dépôts funéraires des éléments résiduels, en fonction de leur position dans la tombe et de leur état de conservation. Les éléments isolés comme les clous n'ont pas été retenus comme dépôt de mobilier funéraire, de même que les petits fragments métalliques qui n'ont pu être identifiés. Les fragments isolés attribués à un objet composite ont été assimilés à un seul dépôt. Il est possible en outre que les dépôts d'objets brisés et incomplets, brûlés ou non, résultent d'un prélèvement sélectif parmi un ensemble de dépôts plus important dont nous ne pouvons apprécier l'ampleur. Les décomptes d'objets par sépulture sont donc à considérer avec réserves, sachant que le nombre de dépôts retenus a toujours été estimé *a minima*. Les assemblages de mobiliers sont principalement composés de vases en céramique, d'objets de l'équipement personnel du défunt et d'autres éléments liés de près ou de loin à l'organisation et au déroulement des funérailles. À ces dépôts tangibles, il convient d'ajouter les éventuels dépôts en matériaux périssables non quantifiables que laissent deviner les importants espaces libres observés dans les tombes comme par exemple SP6024 et SP6039 de Kinépolis, SP3381 des Carmes et la tombe de Servanes 4 à Mouriès (Marcadal, Féménias 2001). Ces éléments disparus pourraient être aussi divers que des boîtes, des coffrets, des paniers, des corbeilles, des récipients, des ustensiles de toilette comme les peignes, des fuseaux, des outils, des meubles, des tablettes, voir même des sculptures et des jouets. À ce titre, les restes de mobiliers en bois, en vannerie et en sparterie récemment découverts dans les puits de Lattes (Hérault) datés du Ier s. av. J.-C. au IIe s. de n. è., mais aussi les vestiges de textiles, de cordages ou de cuir (Chabal, Feugère 2005), nous permettent de mesurer l'importance et la diversité des objets susceptibles d'avoir été déposés dans les sépultures, avant d'être détruits par les processus taphonomiques. Quelques exemples de ce type de mobilier ont d'ailleurs été signalés en contexte sépulcral en Gaule méridionale. C'est le cas des quatre exemplaires de peignes en bois mis au jour dans le puits PF16 de Vieille-Toulouse (Labrousse *et al.* 1976 : 90, fig. 13) et du tabouret bas en bois à trois pieds obliques non conservé, découvert dans un puits «funéraire» à Pomas et Rouffiac-d'Aude sur l'oppidum de la Lagaste (Soutou 1960 ; Rancoule 1980 : 113, fig. 53). Enfin, la faune n'a pas été prise en compte car les informations disponibles sont incomplètes et disparates, dans la mesure où les dépôts animaux n'ont pas été tous quantifiés et les espèces

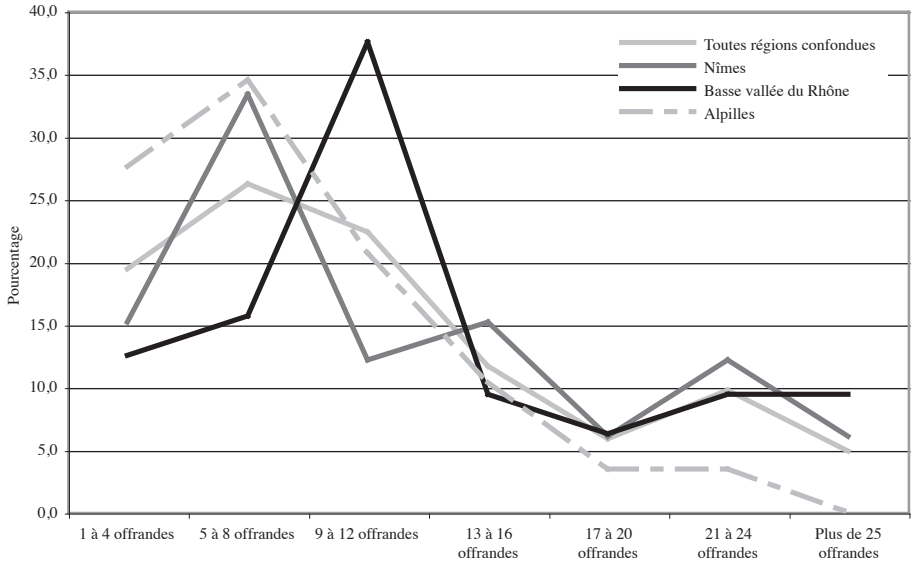

Fig. 272. Occurrences des différentes classes de tombes selon les différents secteurs géographiques

n'ont pas été systématiquement déterminées, particulièrement pour les découvertes anciennes.

Les tombes ont été classées en fonction du nombre de dépôts de mobilier, des plus « pauvres » contenant un dépôt, à la plus « riche » contenant 40 dépôts (fig. 269), nous avons donc travaillé sur une plage de valeur de 1 à 40. Afin de faciliter l'analyse des données, les sépultures ont par ailleurs été réparties en sept classes d'égale étendue, fonctionnant par intervalles de même amplitude, correspondant aux groupes des tombes comportant de 1 à 4 dépôts, de 5 à 8 dépôts…, à l'exception de la dernière classe qui rassemble les assemblages de plus de 25 dépôts (fig. 270). Le choix de ce découpage est fondé sur l'analyse du nombre de tombes (occurrences) en fonction du nombre de dépôts, étayée par une courbe des fréquences cumulées (fig. 269 et 271).

L'analyse a été conduite en trois étapes. Dans un premier temps, le raisonnement a porté sur toutes les régions confondues, sans tenir compte des différences chronologiques. Dans un deuxième temps, le raisonnement a été mené par entités régionales. Trois corpus aux effectifs équivalents ont été retenus : le premier correspondant aux tombes de la commune de Nîmes (33 sépultures), le second aux tombes du secteur rhodanien (32 tombes) et le troisième aux tombes des Alpilles (29 sépultures). Les sépultures éparses d'un point de vue géographique (9 tombes au total : Nages-la Gare, Saint-Côme-et-Maruejols, Combas-Poligor et Prouvessa, Boissières, Calvisson tombe 2 de la Bergerie Hermet, Ensérune SP1004 et Lattes la Céreirède SP4038 et SP4002) ne sont pas, dans ce cas, prises en compte dans les graphiques par région mais apparaissent dans les études traitant de toutes les régions confondues.

Enfin, l'analyse a porté sur l'évolution des données par entités chrono-culturelles (par groupes et par phases). Bien entendu, la quantité de dépôts de mobilier ne traduit pas seulement la richesse d'une sépulture, mais illustre aussi les pratiques funéraires en vigueur à une période donnée. Les conclusions obtenues sont donc à nuancer en fonction des disparités chronologiques selon les régions. Il faut d'emblée souligner l'absence de tombes du IIe s. av. J.-C. dans les Alpilles, et la faible représentativité du corpus des tombes du IIe s. av. J.-C. dans le Midi de la Gaule qui ne représentent que 12,6 % de l'ensemble. Enfin, une distinction a été faite entre les tombes antérieures au milieu du Ier s. av. J.-C. (soit 54,4 %) et les tombes du milieu et de la deuxième moitié de ce siècle représentant 40,8 % du corpus. Cette rupture correspond à plusieurs changements majeurs observés dans les pratiques funéraires, notamment l'abandon de certains éléments comme les armes et les amphores conjugué à l'adoption d'objets nouveaux.

2.5.1. La hiérarchisation des tombes d'après le nombre de dépôts de mobilier

Si l'on prend en compte l'ensemble du corpus toutes périodes confondues, la classe des tombes comportant 5 à 8 dépôts est la mieux représentée avec un pic significatif correspondant aux tombes qui contiennent 8 dépôts (fig. 269, 270 et 272). Cette tendance générale se vérifie à Nîmes et dans les Alpilles où cette même classe représente respectivement 33,3 % et 34,5 % du total. En revanche, dans la basse vallée du Rhône, c'est la classe des 9 à 12 dépôts qui est la mieux renseignée avec un taux de 37,5 % (fig. 270). Cette différence pourrait être en partie liée au fait que dans le secteur rhodanien, une seule nécropole, celle des Marronniers, concentre un grand nombre de tombes riches en mobilier. Il faut souligner que la classe des tombes comportant moins de 5 dépôts ne représente que 19,4 % du corpus étudié et même moins à Nîmes (15,2 %) et dans la basse vallée du Rhône (12,5 %). Ce n'est que dans les Alpilles qu'elle atteint près du tiers du total et que la courbe présente un caractère réellement pyramidal. Il est tout aussi remarquable qu'un tiers des tombes (32 %) comporte plus de 12 dépôts, le taux atteignant près de 40 % à Nîmes alors qu'il n'est que de 17 % dans les Alpilles. De manière générale, la répartition des sépultures entre

	Nombre de tombes, toutes régions	Nombre moyen d'offrandes toutes régions	Nombre de tombes, Nîmes	Nombre moyen d'offrandes Nîmes	Nombre de tombes, basse vallée du Rhône	Nombre moyen d'offrandes basse vallée du	Nombre de tombes, Alpilles	Nombre moyen d'offrandes Alpilles	Autre
Phase 1 (225-125)	9	13,2	5	12,8	2	9,5	0		2
Phases 1 à 2 (200-75)	3	3,7	2	2	0		0		1
Phase 2 (125-75)	18	13,5	5	19,2	8	10,6	3	8,7	2
Phases 2 à 3 (150-50)	26	10,9	9	8,8	5	17,6	11	9,4	1
Phase 3 (75-25)	13	12,8	5	14,4	2	20,5	5	9,8	1
Phases 3 à 4 (50-1)	8	9,1	2	7,5	3	11	3	8,3	0
Phase 4 (+25-25)	21	13,2	5	10,4	10	11,1	5	4,2	1
Non phasées Iers. av. J.-C.	5	8,4	0		2	16	2	4,5	1
Total sépultures	103		33		32		29		9

Fig. 273. Nombre moyen de dépôts de mobilier par phase et par secteur géographique

Nîmes	nb offrandes	phase 1	phase 1-2	phase 2	phase 2-3	nb offrandes	phase 3	phase 3-4	phase 4
	1-4		2		1	1-4	1		1
	5-8	1		2	5	5-8		1	2
	9-12	1			2	9-12		1	
	13-16	2				13-16	2		1
	17-20	2				17-20	1		
	21-24			1	1	21-24	1		1
	25-28			1		25-28			
	29-32			1		29-32			
	33-36					33-36			
	37-40					37-40			

Basse vallée du Rhône	nb offrandes	phase 1	phase 1-2	phase 2	phase 2-3	nb offrandes	phase 3	phase 3-4	phase 4
	1-4			4		1-4			
	5-8	1				5-8			4
	9-12	1		1	3	9-12		3	3
	13-16				1	13-16	1		1
	17-20					17-20			2
	21-24			2		21-24			
	25-28					25-28	1		
	29-32					29-32			
	33-36			1		33-36			
	37-40				1	37-40			

Alpilles	nb offrandes	phase 1	phase 1-2	phase 2	phase 2-3	nb offrandes	phase 3	phase 3-4	phase 4
	1-4			1		1-4	1	2	3
	5-8			1	6	5-8	1		1
	9-12				3	9-12	2		1
	13-16			1	2	13-16			
	17-20					17-20	1		
	21-24					21-24		1	
	25-28					25-28			
	29-32					29-32			
	33-36					33-36			
	37-40					37-40			

Toutes régions confondues	nb offrandes	phase 1	phase 1-2	phase 2	phase 2-3	nb offrandes	phase 3	phase 3-4	phase 4
	1-4	0	2	6	1	1-4	3	2	4
	5-8	2	1	3	11	5-8	1	1	7
	9-12	2	0	1	9	9-12	2	4	4
	13-16	3	0	1	3	13-16	3	0	2
	17-20	1	0	0	0	17-20	2	0	3
	21-24	1	0	4	1	21-24	1	1	1
	25-28	0	0	1	0	25-28	1	0	0
	29-32	0	0	1	0	29-32			
	33-36	0	0	1	0	33-36			
	37-40	0	0	0	1	37-40			

Fig. 274. Répartition des tombes des différents secteurs géographiques par classe et par phase chronologique

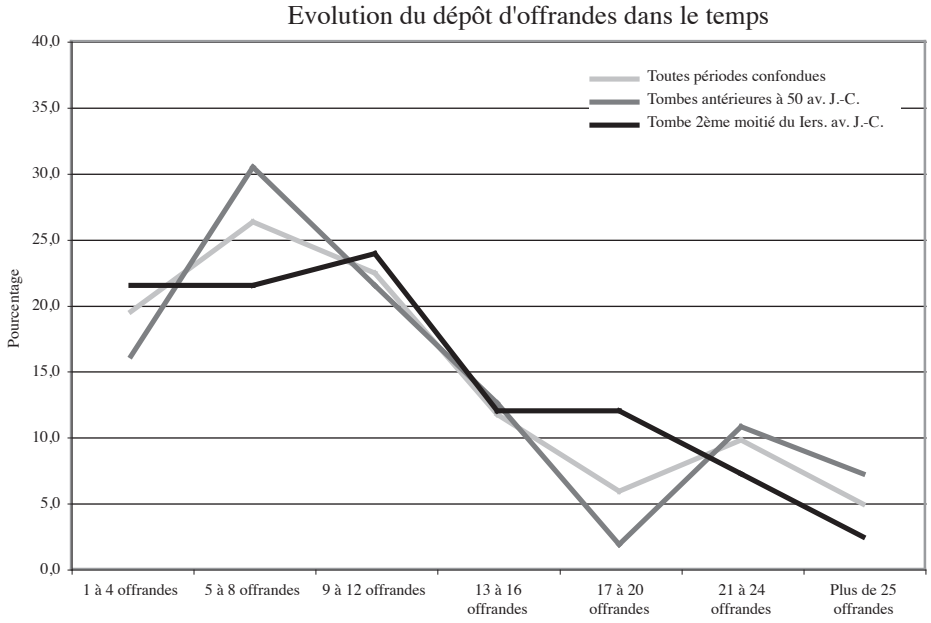

Fig. 275. Occurrences des différentes classes de tombes selon les périodes chronologiques

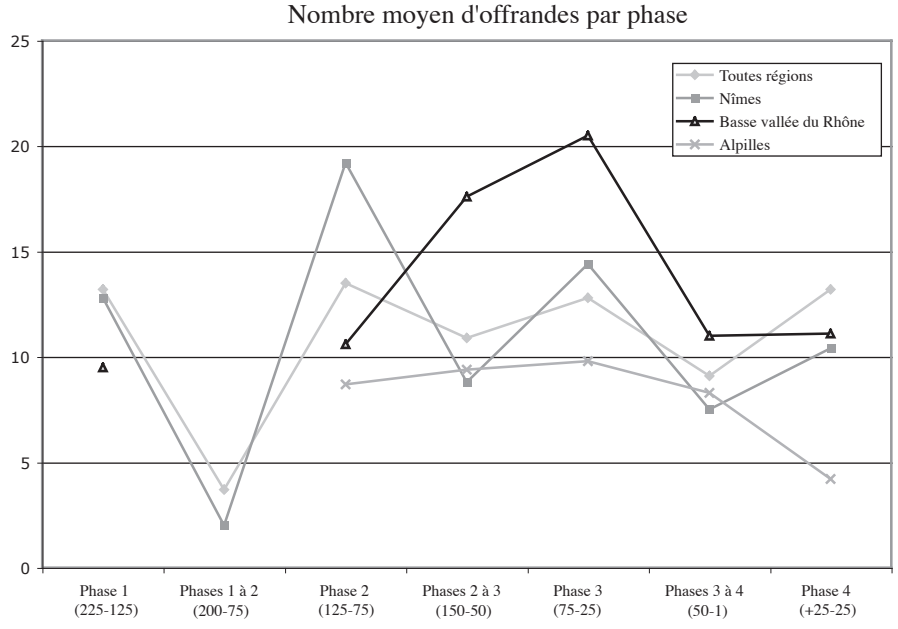

Fig. 276. Évolution du nombre moyen de dépôts de mobilier dans les différentes régions

les différentes classes n'est pas analogue dans les trois régions documentées. À Nîmes, le pourcentage de tombes contenant de 1 à 8 dépôts s'élève à 48,5 %. Ces mêmes classes représentent seulement 28,1 % de l'effectif total de la basse vallée du Rhône, mais elle regroupe 62,1 % du corpus des Alpilles. Les classes des tombes avec 9 à 16 dépôts regroupent 27,3 % des tombes nîmoises, 46,9 % de celles de la basse vallée du Rhône et 31 % des tombes des Alpilles. Dans cette région, seulement 6,9 % de tombes contiennent plus de 17 dépôts, contre 24,2 % à Nîmes et 26 % dans la basse vallée du Rhône. Le nombre maximum atteint est de 40 dépôts dans la basse vallée du Rhône, 31 à Nîmes, 23 dépôts dans les Alpilles (fig. 270). Le corpus nîmois apparaît donc dans une situation intermédiaire entre le corpus rhodanien et celui des Alpilles. Le dépôt de mobilier semble moins important dans les Alpilles. Cette particularité ne peut être imputée à l'éventuelle disparité de la documentation puisqu'elle est confirmée par les données récentes. Ces observations rejoignent les résultats obtenus auparavant à partir d'un corpus plus limité de sépultures (Py 1990 : 762, doc. 258 D) et les nouvelles fouilles ne modifient pas de façon radicale les connaissances acquises pour cette période.

L'approche quantitative des dépôts de mobilier par phase chronologique n'a pas été détaillée par ensemble géographique. Compte tenu de l'état de la documentation et des limites inhéren-

Toutes régions confondues (tombes antérieures à 50 av. J.-C.)

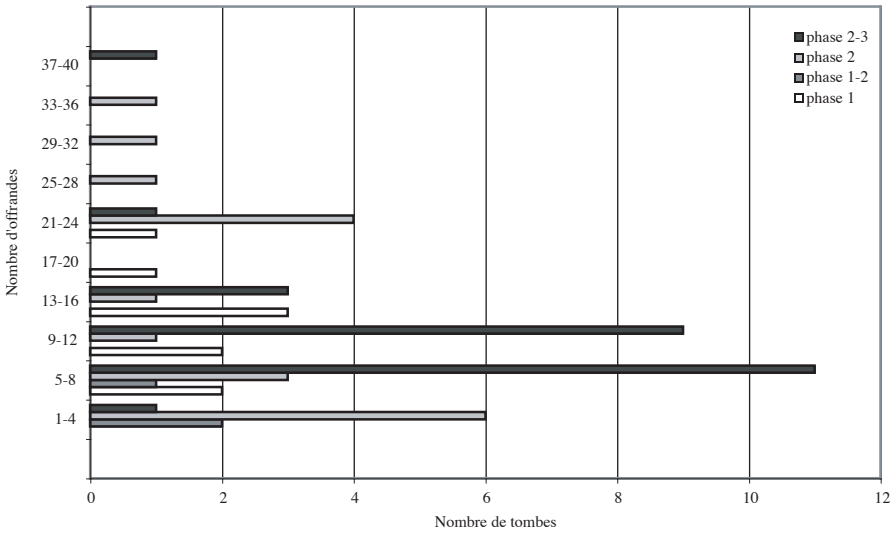

Toutes régions confondues (tombes du milieu et de la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C.)

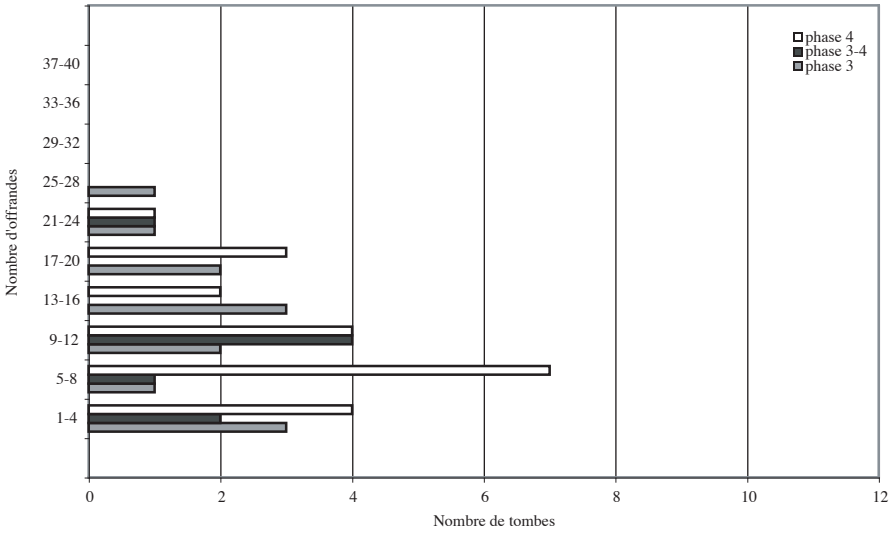

Fig. 277. Répartition des tombes par classe, toutes régions confondues

tes aux datations, une analyse régionale induit en effet une trop grande fragmentation des données et n'apporte pas d'information supplémentaire (fig. 273 et 274). L'évolution chronologique de la répartition des tombes par classes (fig. 275), montre que les tombes renfermant 1 à 4 dépôts sont plus fréquentes après le milieu du Ier s. av. J.-C. Elles représentent en effet 21,4 % de l'effectif total contre 16,1 % avant cette date. Inversement, la classe des 5 à 8 dépôts est mieux renseignée dans le corpus des tombes anciennes (30,4 % contre 21,4 % dans les sépultures postérieures à 50 av. J.-C.). Ces données reflètent l'évolution générale des dépôts marquée par une diminution du nombre de dépôts dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. (fig. 273 et 276). Pour les tombes contenant de 9 à 16 dépôts, on n'observe pas de changement avant et après le milieu du Ier s. av. J.-C., tandis que la classe des 17 à 20 objets représente 11,9 % après 50 av. J.-C. contre 1,8 % dans les ensembles plus anciens. Si l'on détaille par phases chronologiques (fig. 277), les tombes les plus riches en mobilier (plus de 25 dépôts) sont absentes du corpus du IIe s. av. J.-C (phases 1 et 1-2 : 225-75 av. J.-C). Le corpus des tombes du IIe s., essentiellement documenté par Nîmes, ne représente que 12,6 % de l'ensemble des tombes retenues et ne peut être considéré comme représentatif. Les phases 2 et 2-3 (125-50 av. J.-C.), mieux documentées, représentent 42,7 % de l'effectif total pris en compte. Elles semblent caractérisées par une plus grande variabilité des dépôts et de fortes disparités entre des lots très pauvres et d'autres, au contraire, très riches. Ces écarts entre les différents dépôts de mobilier conduisent à poser la question de différenciations sociales plus marquées, qui pourraient avoir

Nbre total offrandes	Pas de métal	1objet	2 objets	3objets	4objets	5 objets	6 objets	Plus de 6 objets	Total tombes
1-4	17	3							20
5-8	9	8	4	3	2		1		27
9-12	3	11		4	1	3	1		23
13-16	2	2	3	3	1			1	12
17-20		1	1	1		2		1	6
21-24		1	1	2	2		3	1	10
25-28		1						1	2
29-32								1	1
33-36								1	1
36-40							1		1
Total tombes	31	27	9	13	6	5	6	6	103

Fig. 278. Répartition des tombes en fonction du nombre total de dépôts de mobilier et du nombre de dépôts de mobilier métallique

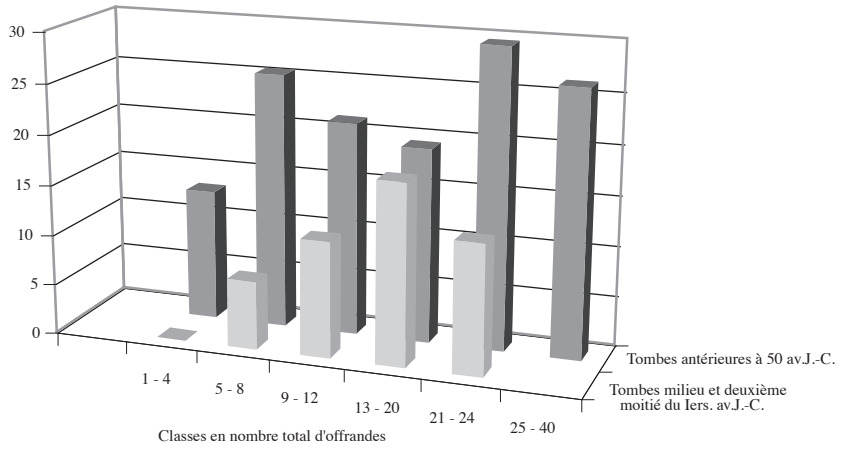

Fig. 279. Part du mobilier métallique dans les tombes

été suscitées par un contexte socio-politique particulier (*cf. infra*). Les tombes de la phase 3 (75-25 av. J.-C.) se répartissent de manière plus homogène entre toutes les classes depuis les plus faibles en nombre de dépôts jusqu'aux plus importantes. En revanche, dans les sépultures des phases 3-4 et 4, c'est-à-dire à partir du milieu du Ier s. av. J.-C. et dans la deuxième moitié de ce siècle, le nombre de dépôts n'excède jamais plus de 25 objets, tandis que la classe des 17 à 20 dépôts qui représente à peine 1,8 % des sépultures dans les tombes antérieures à 50 av. J.-C. constitue désormais 11,9 % du corpus (fig. 277). Ce tassement du nombre de dépôts dans les dépôts sépulcraux ne peut être assimilé à un nivellement social. D'ailleurs, il ne s'accompagne pas de la disparition des classes de tombes les plus richement dotées (fig. 277). La diminution du nombre de dépôts dans les tombes à partir du milieu du Ier s. av. J.-C., associée à des changements dans le mode de dépôt ou le traitement du mobilier, semble plutôt liée à une modification des comportements funéraires (*cf. supra*, deuxième partie, chapitre 1.7.6.). La richesse des sépultures s'exprime désormais par de nouveaux moyens. De fait, au même moment des changements apparaissent dans le choix des objets déposés dans les tombes (*cf. infra*). La caractérisation sociale des sépultures ne peut donc s'appuyer sur les seuls critères quantitatifs, mais doit prendre en compte la qualité du mobilier.

C'est pourquoi, nous avons confronté les données quantitatives brutes à d'autres critères pouvant être considérés comme socialement discriminants, notamment la quantité de mobilier métallique (fig. 278). On observe tout d'abord que, dans l'ensemble, quelle que soit la période, le nombre total de dépôts et la quantité d'objets métalliques sont assez bien corrélés (coefficient de corrélation de 0,93). Par ailleurs, il apparaît que, globalement, la proportion des dépôts d'objets métalliques est plus faible dans les classes des tombes avec un petit nombre de dépôts (fig. 279). Toutes phases chronologiques confondues, les sépultures dépourvues d'objet métallique (soit 32 % des tombes) ont majoritairement moins de 10 dépôts et 85 % des tombes contenant de 1 à 4 dépôts ne renferment pas de mobilier métallique. C'est particulièrement vrai pour la période du milieu et de la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C., où l'on observe une correspondance exacte entre la pauvreté en dépôts de mobilier et l'absence de mobilier métallique, alors que seulement 22,2 % des tombes de la classe des 5 à 8 dépôts sont privées de mobilier métallique. Parallèlement à l'évolution du dépôt de mobilier, le nombre d'objets métalliques déposés dans les tombes décroît à la fin de la période considérée. La part moyenne du mobilier métallique dans les tombes antérieures à 50 av. J.-C. est de 22,5 %. Elle n'est plus que de 9,8 % au milieu et dans la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C.

La présence d'éléments métalliques semble donc marquer une différence entre les tombes. Néanmoins, il existe dans la classe des tombes contenant plus de 9 dépôts quelques sépultures totalement dépourvues d'objets métalliques. Il s'agit de la tombe du Marché aux bestiaux à Nîmes, de la tombe 6 de la nécropole des Marronniers et de la tombe 1 de la nécropole des

Sépultures	Nb total offrande	Mobilier métallique	% métal
Nîmes - Vignoles FS5046	1	0	0
Arles - Van-Gogh t.3	1	0	0
Combas - Poligor	2	0	0
Arles - Van-Gogh t.2	2	0	0
Nîmes - Vignoles SP5051	3	1	33
Arles - Van-Gogh t.4	3	0	0
Nîmes - Vignoles SP3065	3	0	0
Mouriès - Cagalou t.13	4	1	25
Arles - Van-Gogh t.1	4	1	25
Nîmes - Camplanier t. 2	5	0	0
Saint-Rémy-de-Provence - t.7	6	2	16
Nîmes - Pissevin t. 1	6	4	66
Saint-Rémy-de-Provence - t.8	6	1	16
St-Côme	7	6	85
Mouriès - Cagalou t.27	7	3	42
Paradou - Arcoule t.2	7	2	28
Nîmes - Valdegour	7	1	14
Saint-Rémy-de-Provence - t.1	7	1	14
Nîmes - Kinépolis SP6024	8	0	0
Beaucaire - Colombes t.3	8	2	25
Nîmes - Mas Neuf	8	3	37
Nîmes - Kinépolis SP6022	8	3	37
Nîmes - Mail Romain t.226	8	1	12
Nîmes - MDA SP204	8	1	12
Saint-Rémy-de-Provence - t.4	8	1	12
Mouriès - Servanes 3 t.1	8	0	0
Nîmes - La Placette	9	3	33
Sauveterre - Le Change	9	1	22
Beaucaire - Colombes t.1	10	0	0
Nîmes - Marché aux bestiaux	10	0	0
Sernhac - Lafoux, Atila	11	1	9
Nîmes - Mail Romain t.225	11	4	36
Saint-Laurent-des-arbres	12	6	50
Saint-Rémy-de-Provence - t.6	12	3	25
Mouriès - Servanes 3 t.7	12	1	8
Aramon - La Grande Palun	12	1	8
Mouriès - Cagalou t.16	12	3	25
Lattes - La Céreirède SP4038	12	5	41
Saint-Rémy-de-Provence - t.3	13	2	15
Nîmes - La Ranquette	14	3	21
Saint-Rémy-de-Provence - t.5	14	2	14
Nages - La Gare	15	0	0
Mouriès - Servanes 4	15	4	26
Beaucaire - Marronniers t.21	15	1	6
Nîmes - Octroi de Beaucaire	16	9	56
Nîmes - Alphonse de Seyne	17	2	11
Ensérune - SP1004	21	5	23
Lattes - Céreirèdes SP4002	21	15	71
Beaucaire - Marronniers t.17	21	3	14
Nîmes - Camplanier t. 1	21	3	14
Nîmes - Carmes SP3381	22	6	27
Beaucaire - Colombes t.5	22	6	27
Nîmes - Vignoles SP3322	27	7	25
Nîmes - MDA SP290	31	12	38
Beaucaire - Mas de Jallon	35	10	28
Beaucaire - Marronniers t.19	40	6	15

Fig. 280. Le mobilier métallique dans les tombes antérieures à 50 av. J.-C. (nombre et pourcentage par rapport au nombre total de dépôts de mobilier)

Colombes à Beaucaire, de la tombe de la Gare de Nages, ainsi que de la tombe de Cavaillon. Ces tombes représentent 8,9 % des lots de plus de 9 dépôts. Par ailleurs, quelle que soit la période considérée, la proportion d'objets métalliques n'est pas nécessairement plus élevée dans la classe des tombes les plus richement pourvues en mobilier (fig. 279). D'autre part, des « anomalies » apparaissent dans chacune des classes quantitatives. Ce sont des tombes discordantes, marquées par une sur-représentation des objets métalliques par rapport au nombre total de dépôts (fig. 280-281). Ces anomalies ne sont pas spécifiques d'une catégorie particulière de tombes. On les rencontre parmi les tombes les plus riches en mobilier, comme celle de l'Octroi de Beaucaire, la tombe SP290 du Mas des Abeilles II à Nîmes, la tombe SP4002 de la Céreirède à Lattes pour la période antérieure à 50 av J.-C et la tombe de Boissières, la tombe 5 des Marronniers à Beaucaire et la tombe 27 de la nécropole de la Catalane aux Baux-de-Provence pour la période du milieu et de la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C. Elles caractérisent aussi des tombes de richesse moyenne, comme celle de Saint-Laurent-des-Arbres, la tombe SP4038 de la Céreirède ou encore la tombe 4 des Marronniers à Beaucaire, comme des tombes faiblement pourvues en mobilier avec une présence « disproportionnée » d'éléments métalliques (tombe 1 de Pissevin à Nîmes ou tombe de Saint-Côme-et-Marvejols).

Ces données apparemment contradictoires posent la question de la pertinence des différents critères et de leur réelle valeur en termes de hiérarchisation des tombes. Toutefois, ces dépôts discordants mettent en évidence une catégorie particulière de tombes, caractérisée par l'importance commune accordée aux objets métalliques, quelle que soit la richesse quantitative du dépôt. Ce comportement a-t-il quelque chose à voir avec la hiérarchisation sociale ? Si c'est le cas, comment l'interpréter ? Une tombe contenant cinq dépôts, dont quatre objets métalliques, doit-elle être considérée comme plus riche qu'une tombe contenant deux fois plus de mobilier, sans aucun objet en métal ? Pour tenter de répondre, il est nécessaire de prendre en compte, non plus seulement la quantité, mais aussi la nature des objets ainsi que leur valeur intrinsèque supposée (*cf. infra* : chapitre 2.5.2.).

L'analyse des données quantitatives ne témoigne pas d'un fort pyramidage des tombes puisque environ un tiers d'entre elles ont au moins 13 dépôts et que les tombes les plus modestes (1 à 4 dépôts) ne constituent que 19,4 % du lot, guère plus que les tombes avec plus de 20 dépôts, qui représentent environ 14,6 % du corpus. En fait, la plupart des tombes se situe dans les classes de 5 à 13 dépôts. On observe par ailleurs une diminution du nombre total de dépôts et surtout du nombre d'objets métalliques, notamment à partir de 50 av. J.-C. (fig. 279). Le nombre moyen d'objets en céramique par tombe ne varie quasiment pas, passant de 7,98 à 8,02 objets après 50 av. J.-C., tandis que le nombre moyen d'objets métalliques diminue sensiblement, passant de 2,82 à 1,38 objets. Dans la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C., la quantité de mobilier ne semble plus constituer un élément déterminant. Il existe une bonne corrélation entre le nombre de dépôts métalliques et le nombre total d'objets, mais la proportion d'objets métalliques progresse légèrement en fonction du nombre total d'objets déposés dans la tombe. La sur-représentation des

Sépultures	Nb total offrandes	Mobilier métallique	% métal
Les Baux - t.29 de la Catalane	1	0	0
Les Baux - t.30 de la Catalane	1	0	0
Mouriès - Cagalou t.31	1	0	0
Les Baux - t.31 de la Catalane	1	0	0
Calvisson - Bergerie Hermet t.2	2	0	0
Mouriès - Cagalou t.4	2	0	0
Paradou - t. isolée de l'Arcoule	4	0	0
Nîmes - MDA SP366	4	0	0
Nîmes - MDA SP2054	4	0	0
Nîmes - Rouvière sud	5	0	0
Aramon - Paradis t.7	5	0	0
Nîmes - Pissevin t. 2	5	0	0
Nîmes - MDA SP374	6	1	16
Montfaucon - St-Maur	7	1	14
Cavaillon - St-Bardou	7	0	0
Mouriès - Servanes 3 t.8	8	2	25
Aramon - Paradis t.5	8	0	0
Aramon - Paradis t.12	8	0	0
Aramon - Paradis t.10	9	1	11
Saint-Rémy-de-Provence - t.11	10	1	10
Beaucaire - Marronniers t.6	10	0	0
Nîmes - Kinépolis SP6039	10	1	10
Cavaillon - Calmette	10	0	0
Beaucaire - Marronniers t.4	10	5	50
Saint-Rémy-de-Provence - t.2	11	1	9
Beaucaire - Marronniers t.2	11	1	9
Beaucaire - Sizen t.1	11	1	9
Aramon - Paradis t.4	12	1	8
Nîmes - Kinépolis SP6043	13	3	23
Nîmes - Les Oules	14	0	0
Nîmes - Vignoles SP1563	15	1	6
Aramon - Paradis t.6	16	3	18
Beaucaire - Marronniers t.1	16	2	12
Beaucaire - Marronniers t.18	17	3	17
Les Baux - t.27 de la Catalane	18	5	27
Nîmes - Vignoles SP1236	18	1	5
Beaucaire - Marronniers t.5	20	7	35
Boissières	20	5	25
Nîmes - MDA SP347	22	1	4
Paradou - Arcoule t.1	23	6	26
Nîmes - La Cigale	23	4	17
Beaucaire - Sizen Poveda	25	1	4

Fig. 281. Le mobilier métallique dans les tombes du milieu et de la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C. (nombre et pourcentage par rapport au nombre total de dépôts)

objets métalliques pourrait être considérée comme un indice discriminant, même si elle ne concerne pas uniquement les sépultures les mieux pourvues en mobilier.

2.5.2. Nombre de dépôts de mobilier et données qualitatives

Les résultats de l'étude fondée sur le nombre d'objets déposés dans les sépultures ont donc été confrontés à des critères qualitatifs, en prenant en compte ce qui, dans les assemblages d'objets, peut éventuellement caractériser le prestige du défunt. Dans la tombe à char de Verna, par exemple (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 68), la dimension des récipients en bronze, généralement de tailles supérieures aux « standards », est évoquée comme un moyen de caractériser la position sociale de l'individu. Une telle confrontation est indispensable pour évaluer la validité d'une interprétation sociale reposant sur la hiérarchisation des dépôts de mobilier. Pour définir les critères évocateurs d'une élite et les marqueurs utiles à la caractérisation hiérarchique des tombes, nous nous sommes référés à des modèles déjà éprouvés par ailleurs pour des ensembles de l'âge du Fer (par exemple : Barruol, Sauzade 1969 ; Fiches 1989 ; Ferdière, Villard 1993 ; Metzler *et al.* 1991 ; Metzler 2002 : 184-185 ; Poux, Feugère 2002 : 202). Nous avons retenu notamment, les amphores, la vaisselle céramique et métallique, les instruments culinaires et les armes. Ont en outre été pris en compte d'autres objets métalliques (éléments de parures, de toilette, couteaux), ainsi que les monnaies et les lampes. Sauf exception, ces objets n'ont pas une grande valeur intrinsèque (comme les fibules en fer ou les couteaux), mais certains pourraient avoir revêtu une valeur symbolique, tandis que d'autres, comme les lampes, sont assez rares dans notre corpus. Les éléments considérés comme discriminants ont été regroupés par grandes catégories, afin de mieux évaluer leur valeur en termes de hiérarchisation et la pertinence des associations. Les données ont été cotées en présence/absence. Par ailleurs, les tombes ont été classées par phases chronologiques (fig. 282-283), tous les critères retenus n'étant pas attestés à toutes les périodes. Les armes, les amphores et la vaisselle métallique sont en effet bien représentées dans les sépultures antérieures au milieu du Ier s. av. J.-C., tandis que la seconde moitié du Ier s. est caractérisée par l'importance croissante d'autres types d'objets, notamment les luminaires, les encensoirs, les objets de toilette et les monnaies.

Les éléments de parure (exceptés quelques bijoux précieux, les torques et certaines fibules…), les couteaux, les monnaies et les lampes apparaissent dans toutes les classes de tombes, des lots les plus pauvres aux plus riches en nombre de dépôts de mobilier. On peut en déduire qu'ils ne sont pas pertinents pour la caractérisation du statut social des individus, ou bien qu'il n'existe pas de différence importante entre les tombes, la différenciation sociale étant peu marquée et les corpus disponibles, relativement homogènes. Pour certains objets dont la valeur intrinsèque nous apparaît toute relative, la première hypothèse peut être retenue.

La question se pose autrement pour les armes (fig. 284). Pas plus que les éléments précédemment mentionnés, ces dernières ne semblent liées à une classe spécifique de tombes, et ce, quelles que soient les phases chronologiques considérées. À Nîmes, elles apparaissent dans toutes les classes, y compris la classe des tombes possédant moins de 5 dépôts, dans laquelle elles sont toutefois moins fréquentes (fig. 284). La situation paraît à peu près similaire dans la basse vallée du Rhône et dans les Alpilles, mais, dans ce cas, les corpus documentaires sont plus réduits, les armes étant globalement moins bien attestées dans les dépôts funéraires. Ainsi, parmi les 27 tombes à armes présumées complètes (annexes 7 et 8), 16 sont localisées à Nîmes.

L'armement n'apparaît donc pas comme un marqueur hiérarchique discriminant au sein des corpus des différentes régions prises en compte. Ces données recoupent les observations

Classes en nombre d'offrandes	Tombes phase1	Parures	Couteaux	Armes	Amphores	Vaisselle métallique	Objets de toilette	Luminaire encensoir	Monnaies	Lampes
5-8	Beaucaire - Colombes T.3	■		■					■	
9-12	Nîmes - La Placette			■	■					
	Sernhac - Lafoux Atila			■						
13-16	Nîmes - La Ranquette	■		■						■
	Nages - La Gare									■
	Nîmes - Octroi de Beaucaire			■	■					
17-20	Nîmes - Alphonse de Seyne			■	■					
21-24	Ensérune SP1004		■	■	■	■				
	Total : 8 sépultures									

Classes en nombre d'offrandes	Tombes phases 1-2 et 2	Parures	Couteaux	Armes	Amphores	Vaisselle métallique	Objets de toilette	Luminaire encensoir	Monnaies	Lampes
1-4	Mouriès - Cagalou T.13	■								
	Arles - Van Gogh T.1	■								
	Nîmes - Vignoles SP5051			■						
5 - 8	Nîmes - MDA SP204									
	Mouriès - Cagalou T.27	■	■							
	St-Côme et Maruéjols		■	■						
	Nîmes - Mas Neuf	■		■						
	Nîmes - Kinépolis SP6022		■	■	■					
9-12	Beaucaire - Colombes T.1				■					■
13-16	Mouriès - Servanes 4			■	■	■				■
21-24	Lattes - Céreirède SP4002	■		■	■	■	■	■		■
	Nîmes - Carmes SP3381			■	■		■			
	Beaucaire - Colombes T.5	■	■	■			■		■	■
	Beaucaire - Marronniers T.17	■			■		■	■		■
25-28	Nîmes - Vignoles SP3322	■		■	■					
29-32	Nîmes - MDA SP290	■	■	■	■					
33-36	Beaucaire - Mas de Jallon	■	■		■	■				
	Total : 17 sépultures									

Classes en nombre d'offrandes	Tombes phases 2-3	Parures	Couteaux	Armes	Amphores	Vaisselle métallique	Objets de toilette	Luminaire encensoir	Monnaies	Lampes
5 - 8	Nîmes,Mas Des Abeilles SP204									
	Mouriès - Servanes 3 T.1									■
	Saint-Rémy-de-Provence T.7	■				■				■
	Saint-Rémy-de-Provence T.8		■							
	Saint-Rémy-de-Provence T.1					■				
	Saint-Rémy-de-Provence T.4		■							
	Paradou - Arcoule T.2	■	■							
	Nîmes - Pissevin T.1			■						
	Nîmes - Valdegour			■						
9-12	Saint-Rémy-de-Provence T.6		■		■	■		■		
	Mouriès - Servanes 3 T.7		■						■	
	Lattes - Céreirède SP4038	■		■			■			
	Sauveterre - Le Change			■	■					
	Nîmes - Mail Romain T.225			■			■			
	Saint-Laurent-des-Arbres		■	■		■				
	Aramon - La Grande Palun								■	■
	Mouriès - Cagalou T.16	■	■							
13-16	Saint-Rémy-de-Provence T.3		■		■	■				■
	Saint-Rémy-de-Provence T.5		■		■	■				■
	Beaucaire - Marronniers T.21						■			■
21-24	Nîmes - Camplanier T.1			■						
37-40	Beaucaire - Marronniers T.19		■		■	■	■			■
	Total : 22 sépultures									

Fig. 282. Assemblages de mobiliers dans les tombes antérieures à 50 av. J.-C.

Classes en nombre d'offrandes	Tombes phase 3	Parures	Couteaux	Armes	Amphores	Vaisselle métallique	Objets de toilette	Luminaire encensoir	Monnaies	Lampes
5-8	Mouriès - Servanes 3 T.8					■	■			
9-12	Saint-Rémy-de-Provence T.11		■						■	
	Saint-Rémy-de-Provence T.2		■							■
13-16	Nîmes - Vignoles SP1563									
	Aramon - Paradis T.6	■	■							■
	Nîmes - Kinépolis SP6043	■		■						
17-20	Les Baux - La Catalane T.27		■	■	■	■				
	Nîmes - Vignoles SP1236			■						
	Nîmes - MDA SP347									
25-28	Beaucaire - Sizen Poveda		■		■					■
	Total : 10 sépultures									

Classes en nombre d'offrandes	Tombes phase 3-4 et 4	Parures	Couteaux	Armes	Amphores	Vaisselle métallique	Objets de toilette	Luminaire encensoir	Monnaies	Lampes
1-4	Mouriès - Cagalou T.4								■	
5-8	Aramon - Paradis T.7									■
	Nîmes - Pissevin T.2								■	
	Montfaucon - St-Maur					■				
	Aramon - Paradis T.5									■
	Aramon - Paradis T.12								■	
9-12	Nîmes, Kinépolis SP 6039									
	Beaucaire - Marronniers T.2				■	■				■
	Aramon - Paradis T.10						■		■	
	Beaucaire - Marronniers T.4	■				■		■		■
	Aramon - Paradis T.4		■							
	Beaucaire - Sizen T.1		■							■
13-16	Nîmes - Les Oules								■	
	Beaucaire - Marronniers T.1		■							■
17-20	Beaucaire - Marronniers T.18		■				■	■		■
	Beaucaire - Marronniers T.5					■	■	■		■
	Boissières		■			■	■	■		
21-24	Nîmes - La Cigale		■			■	■			
	Paradou - Arcoule T.1		■			■	■		■	■
	Total : 19 sépultures									

Fig. 283. Assemblages de mobiliers dans les tombes du milieu et de la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C.

réalisées par M. Py, qui soulignait déjà que les tombes à armes des deux siècles confondus (groupe C) n'étaient pas nécessairement les sépultures les plus riches en mobilier (Py 1990 : 780). Les tombes du Midi gaulois les mieux dotées ne sont donc pas toutes des tombes à armes, à l'exception toutefois des ensembles antérieurs à 125 av. J.-C. La fréquence des dépôts d'armes dans les tombes s'amenuise en effet progressivement au cours de la période considérée. Ainsi, les armes sont attestées dans 77,8 % des tombes de la phase 1 (225-125), dans 47,6 % des tombes de la phase 1-2 (200-75) et 2 (125-75), dans 26,9 % de celles de la phase 2-3 (150-50) et dans 23,1 % des dépôts de la phase 3 (75-25) (fig. 285). Les armes ne sont plus du tout présentes dans les phases 3-4 (50-1) et 4 (- 25/25). Comment peut-on interpréter la représentation massive des tombes à armes avant 75 ? L'hypothèse selon laquelle l'armement n'aurait aucune valeur sociale est peu probable, dans la mesure où l'on a affaire à des sociétés qui n'ont cessé d'héroïser les guerriers (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 2.3.). Il est possible, en revanche, que le corpus de tombes disponibles ne représente qu'une part sélective de la population. C'est ce que suggère l'analyse du fonctionnement des espaces funéraires nîmois (*cf. infra* : chapitre 3). Il s'agirait donc de hiérarchiser des sépultures qui appartiennent à une catégorie d'individus privilégiés. De fait, nous ne connaissons pas, dans le Midi de la Gaule aux IIe et Ier s. av. J.-C., de grande nécropole susceptible d'avoir accueilli une large partie de la population. L'exemple, un peu plus ancien, d'Ensérune (Ve s.- fin IIIe s. av. J.-C.) illustre bien ce problème. L'accès à la nécropole y apparaît tout aussi sélectif. Les 500 tombes mises au jour correspondraient à environ 30 personnes par génération, ce qui ne représenterait que 1 à 2 % de la population estimée de l'oppidum (Rapin 2004 : 32-33). Sur ce nombre limité d'individus, 20 % appartiennent à la classe guerrière. Les données nîmoises sont assez comparables : il existe un nombre élevé de tombes à armes, mais il convient de le rapporter à une population beaucoup plus importante.

À Nîmes, dans les espaces funéraires comportant au moins

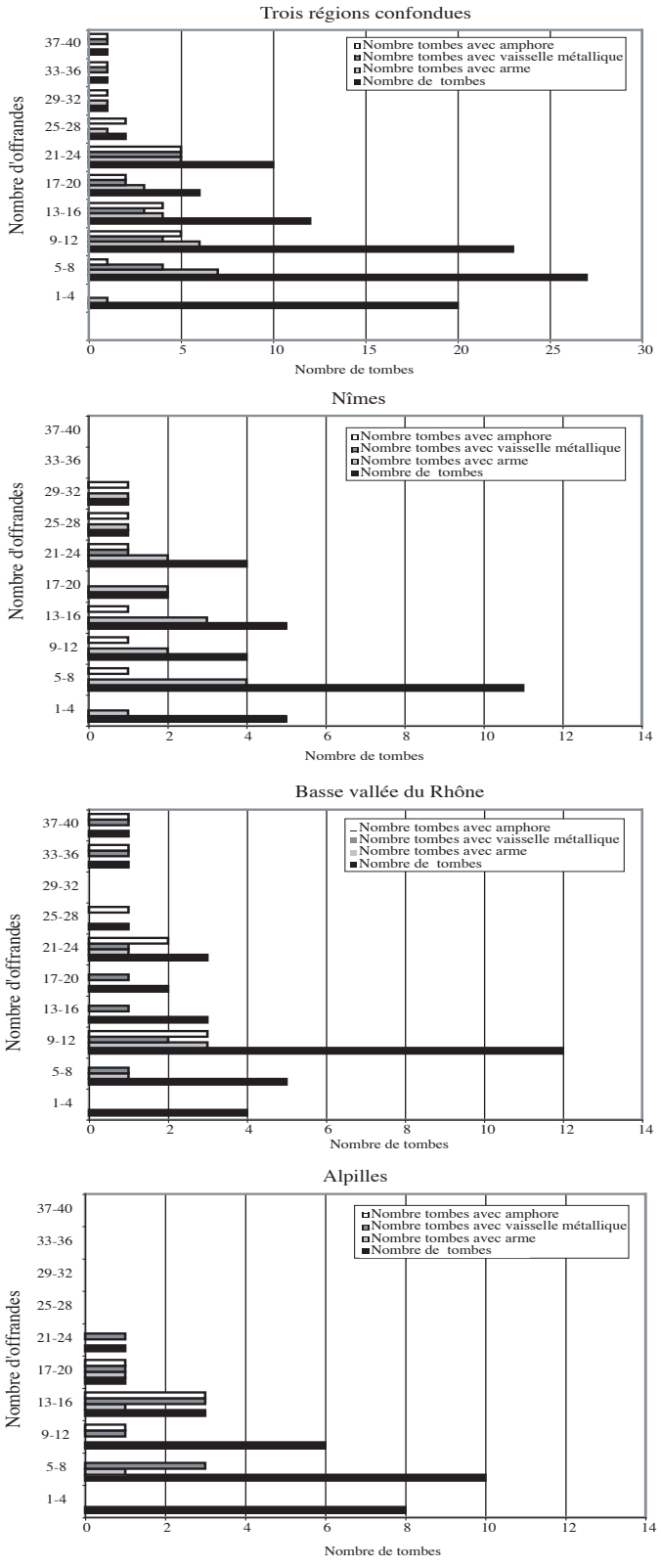

Fig. 284. Répartition des tombes avec armes, vaisselle métallique et amphore par classe définie en fonction du nombre de dépôts de mobilier et par région

deux tombes (Kinépolis, Mas des Abeilles II, Mas de Vignoles, Mail Romain, Camplanier, Fontilles), le nombre de tombes à armes et de tombes sans arme sont toujours équivalents. La présence (ou l'absence) d'une arme pourrait être liée à l'âge, au sexe (ce que l'on ne peut apprécier faute de donnée anthropologique), au statut ou au cursus personnel du défunt. Dans la plupart des cas, les dépôts ne se distinguent que par l'équipement personnel et fournissent des lots de mobilier numériquement assez comparables. Néanmoins, les tombes qui possèdent les panoplies les plus complètes, comme la sépulture SP290 du Mas des Abeilles II ou la tombe SP3322 du Mas de Vignoles, sont aussi celles qui ont livré le plus grande quantité de mobilier et, pour la tombe SP3322, des objets exceptionnels (cratère et askos).

En fait, l'analyse de l'ensemble du corpus disponible à Nîmes comme dans la vallée du Rhône montre que les panoplies guerrières les plus complètes (comportant trois à cinq armes) se rencontrent dans toutes les classes de tombes, à l'exception des contextes de moins de 5 dépôts (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 2.3.). Dans les Alpilles toutefois, les tombes avec panoplies complètes ont plus de 12 dépôts, ce qui pourrait signifier qu'elles ont un caractère discriminant plus marqué, mais le nombre limité de dépôts complets et fiables avec armes doit inciter à la plus grande réserve. S'il est probable que les différents assemblages définissent des fonctions spécifiques (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 2.3.), leur position précise au sein du corps social nous échappe (Poux, Feugère 2002 : 202). Seul le dépôt du casque métallique, qui semble avoir été réservé aux guerriers de haut rang (Barruol, Sauzade 1969 : 76), pourrait être significatif, ce que confirme d'ailleurs son caractère exceptionnel.

Le dépôt des éléments du banquet — les amphores et la vaisselle métallique — exprime-t-il de la même façon l'appartenance à une catégorie sociale ? L'importance du banquet doit être mesurée en fonction de leur abondance et de leur fréquence mais aussi de leur qualité et de leur nature (Poux, Feugère 2002 : 199). Dans le Midi, quelle que soit la période, les éléments de vaisselle métallique sont assez peu répandus (fig. 285). On les trouve dans 11 et 14 % des tombes des phases 1 (225-125), et 1-2 (200-75) et dans environ 25 % des tombes postérieures à 75. Par ailleurs, seul un petit nombre de tombes recèle un service complet (*cf. infra* : chapitre 4) comportant toute la panoplie depuis les vases à stocker et à préparer les boissons, jusqu'aux vases à boire. Les « services-puzzles » (Bouloumié 1988 : 355) apparaissent dans un nombre de tombes plus élevé, mais demeurent assez peu nombreux. A priori, ils pourraient être les marqueurs d'un privilège supérieur au simple port des armes. Toutefois, si les dépôts de vaisselle métallique et d'amphore sont effectivement attestés dans les ensembles les plus riches en mobilier (fig. 284), on les rencontre aussi, plus ponctuellement, dans des classes de tombes au mobilier plus modeste (fig. 284), peut-être parce qu'ils répondent à des impératifs du rituel funéraire. Par ailleurs, l'étude de la vaisselle et des instruments du banquet montre que chaque région est caractérisée par des usages qui lui sont propres. Les communautés ne s'attachent pas à des modes

Phases	Date	% tombes avec armes	% tombes avec	% tombes ave vaisselle métallique
Phase 1	225-125	77,8	44,4	11,1
Phase 1-2 et 2	200-75	47,6	42,9	14,3
Phase 2-3	150-50	26,9	19,2	26,9
Phase 3	75-25	23,1	15,3	7,7
Phase 3-4 et 4	50-1	0,0	3,4	17,2

Fig. 285. Occurrences des tombes avec armes, vaisselle métallique et amphore par phase chronologique

de représentation « standardisés » pour signifier le pouvoir ou le statut des individus. À Nîmes par exemple, la vaisselle et les ustensiles culinaires sont, pour ainsi dire, absents des dépôts funéraires jusqu'à la fin du Ier s. av. J.-C. La tombe SP3322 du Mas de Vignoles est la seule à livrer un cratère à estampilles et un askos zoomorphe. Cette situation particulière peut donc traduire une certaine imperméabilité aux usages hellénistiques et romains, un attachement à des pratiques traditionnelles, ou tout simplement une autre manière de consommer sans se conformer aux modèles dominants.

L'amphore est représentée dans les mêmes proportions que les armes et son dépôt évolue de la même façon. On la retrouve dans environ 44 % des tombes des phases 1, 1-2 et 2 (avant 75) et dans 19 à 15 % des tombes pour les phases 3, 3-4 et 4, postérieures à 75 (fig. 285). Ce type de récipient tend à disparaître des dépôts funéraires dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C., période où il n'est plus représenté que dans 3,4 % des tombes (phases 3-4 et 4). Par ailleurs, dans les tombes régionales de la fin de l'âge du Fer, l'amphore ne paraît pas exclusivement réservée à une élite guerrière. En effet, 54,5 % des tombes avec amphore renferment une arme (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre1.7.2.). Ces observations ne coïncident pas totalement avec les données disponibles pour la Gaule interne où amphores et armes sont généralement associées (Poux 2004 : 180), témoignant d'un lien fort entre consommation du vin et classe guerrière (Poux 2004 : 219). Les armes se trouvent dans 75 % des tombes de Gaule centro-occidentale (avec une coïncidence parfaite en territoire biturige) et dans 25 % des dépôts de Gaule septentrionale (46 des 91 tombes à amphores recensées par M. Poux étaient associées à de l'armement ; Poux 2004 : 216-219, note 688). Parce qu'il est bien représenté dans des contextes romanisés, ce type d'association a été attribué à une situation politico-militaire particulière (Feugère 1994 : 3). Cette interprétation ne peut être retenue pour le Midi de la Gaule. En effet, l'association arme et amphore est connue dans des tombes régionales, dès le premier âge du Fer, et apparaît dans notre corpus dans au moins 5 sépultures antérieures à 125 av. J.-C. : la Placette, le Jeu de Mail, l'Octroi de Beaucaire, Alphonse de Seyne à Nîmes et SP1004 à Ensérune. La raréfaction des armes et la disparition progressive du dépôt d'amphores dans les tombes méridionales à partir du milieu du Ier s. av. J.-C., tendent à confirmer le caractère spécifiquement indigène de ces usages (fig. 283). Le Midi présente donc, de ce point de vue, une situation originale due aux contacts réguliers établis depuis plusieurs siècles avec les cultures méditerranéennes, gréco-italiques et étrusques, qui ont contribué à la diffusion précoce d'une tradition de consommation du vin (*cf. supra* : chapitre 1.7.2.). Les amphores sont attestées en abondance sur les sites d'habitat méridionaux. Dans ce contexte, la consommation de quantités importantes de vin au cours des funérailles n'a pas nécessairement été traduite par le dépôt d'un grand nombre d'amphores dans la tombe. Si l'on compare les tombes de Boé, de Verna et de La Céreirède à Lattes (SP4002), on s'aperçoit que les assemblages sont assez similaires, à l'exception de la quantité d'amphores associées, précisément, peut-être, parce que la valeur de ces objets et leur portée symbolique varient selon les contextes économiques et culturels. Dans le Midi, faut-il le rappeler, le vin est de longue date un produit de consommation courante. Dès lors, il n'est pas du tout certain que la quantité d'amphores constitue un argument suffisant pour distinguer les sépultures d'un point de vue social. La disponibilité de ce type de produit ne signifie pas pour autant qu'il perd sa qualité de marqueur social. J. Metzler (Guichard dir., Perrin dir. 2002 : 331) montre que ce qui distingue les tombes aristocratiques trévires de celles de la nécropole de Lamadelaine, ce n'est pas la consommation de vin au cours des funérailles, mais le dépôt dans la sépulture qui répond à « une mise en scène de l'aristocratie vraiment très traditionnelle ». Des conclusions similaires ont été avancées pour le cas d'Avenches où «le dépôt d'amphores conserve une valeur emblématique dans les premières décennies de l'Empire, en dépit de l'accroissement spectaculaire des importations et de la mise sur le marché de crus accessibles à un nombre toujours plus élevé de consommateurs» (Castella *et al.* 2002 : 43).

Pris isolément, les différents critères discriminants (fig. 282 à 284), y compris les armes, les amphores et la vaisselle métallique ne sont pas exclusivement réservés à des dépôts quantitativement riches et ne permettent pas d'isoler un groupe de tombes privilégiées au sein de notre corpus. En revanche, l'association de ces différents éléments paraît constituer un marqueur significatif du statut particulier d'une sépulture et permet de distinguer nettement trois groupes : les tombes de moins de 9 dépôts, celles de 9 à 20 dépôts et les tombes de 21 dépôts et plus (fig. 282 à 284). L'assemblage arme, amphore, vaisselle métallique ne concerne que quatre dépôts : SP1004 d'Ensérune pour la phase 1, SP4002 de la Céreirède à Lattes et la tombe de Servanes 4 à Mouriès pour la phase 2, la tombe 27 de la Catalane aux Baux-de-Provence pour la phase 3. Les objets de toilette, les luminaires et les encensoirs font leur apparition dans des sépultures assez richement dotées en mobilier de la fin du IIe s. et du début du Ier s. av. J.-C., ce qui reste le cas dans les décennies suivantes. Dans les dernières phases chronologiques, les critères qualitatifs évoluent, les armes et les amphores laissant la place à de nouveaux objets. Ni les lampes, ni les monnaies, réparties dans différentes classes, ne semblent avoir de valeur discriminante, tandis que la question reste posée pour les couteaux. En effet, alors qu'ils étaient jusqu'alors attestés dans toutes les classes de tombes, après 50 av. J.-C. ils n'apparaissent plus que dans les

tombes avec plus de 9 dépôts. C'est l'association des luminaires, des encensoirs métalliques et des candélabres qui apparaît la plus pertinente pour caractériser les tombes les plus riches. Ce sont, en effet, les seuls objets que l'on rencontre dans des sépultures de plus de 13 dépôts. Après le milieu du Ier s., les tombes les plus riches sont donc principalement dotées de vaisselle métallique, d'objets de toilette et de luminaires et encensoirs. Ce sont ces objets qui ont permis à M. Py de définir le groupe A qui correspond à des tombes d'époque augustéenne se distinguant par des mobiliers particuliers et par l'absence d'arme (Py 1990 : 780). Il faut mentionner enfin des objets rares et originaux comme le *thymiaterion* de la tombe SP204 du Mas des Abeilles II à Nîmes, le cratère à estampilles et l'*askos* zoomorphe de la sépulture SP3322 du Mas de Vignoles, à Nîmes, et le rhyton de la tombe de Boissières, auxquels on est tenté d'attribuer une valeur discriminante, même si les dépôts auxquels ils sont associés ne se distinguent pas toujours par leur importance.

Nous avons, en dernier lieu, confronté cette tentative de hiérarchisation d'après le mobilier à d'autres indices, comme les dispositifs funéraires et l'architecture des tombes, ou encore leur localisation et leur mode d'implantation, ces derniers aspects étant analysés en détail dans le chapitre suivant (*cf. infra* : chapitre 3). L'étude des pratiques funéraires montre que les tombes des IIe et Ier s., à Nîmes (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1), constituent un corpus relativement homogène et cohérent, caractérisé notamment par la manipulation des ossements et du mobilier et par des gestes de dispersion. Les variations que l'on peut observer dans le mode de dépôt des restes osseux (dispersion ou dépôt dans une urne : voir chapitre 1.2.3.) ne peuvent être corrélées ni avec l'importance quantitative des dépôts, ni avec un type de mobilier particulier. Si l'on ne retient que les ensembles complets, les tombes nîmoises avec ossuaire (SP290 et SP347 du Mas des Abeilles II) comportent des lots de mobilier assez abondants, mais tout à fait comparables à ceux que fournissent les tombes contemporaines dépourvues de vase ossuaire (par exemple les tombes SP3322 et SP1236 du Mas de Vignoles ou la sépulture SP3381 des Carmes). Tous ces contextes renfermaient des armes, à l'exception de la tombe SP347 du Mas des Abeilles datée du milieu du Ier s. av. J.-C. En revanche, si les déformations et les lacunes s'observent dans toutes les classes de tombes, les bris avec dispersion ne sont attestés que dans des contextes contenant 8 dépôts au moins et sont associés, dans 6 cas sur 8, à des lots de plus de 15 objets (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.6.4.3. et fig. 242). De la même façon, les lots de mobiliers les plus importants se rencontrent aussi bien dans des fosses à coffrage de dalles, dans des tombes à coffrage mixtes (bois et pierre), ou dans des fosses à parois nues (*cf. supra* : chapitre 1.3.3.). En revanche, avant 75 av. J.-C., les coffrages de dalles et les coffrages mixtes n'apparaissent que dans les sépultures avec 10 dépôts ou plus (annexes 7 et 8). En outre, l'unique coffre monolithe attesté avant la période augustéenne a été trouvé dans la tombe qui a livré par ailleurs le mobilier métallique le plus riche de tout le Midi méditerranéen (tombe SP4002 du site de La Céreirède à Lattes). Les supports mis en évidence à l'intérieur des fosses sépulcrales concernent des dépôts d'au moins 8 objets dont plus de la moitié (8 sur 17) ont plus de 15 objets (fig. 227). Le degré d'élaboration du rituel et l'investissement consenti dans l'architecture et l'aménagement interne de la tombe semblent varier sensiblement en fonction du nombre d'objets déposées dans la tombe. Cela tient sans doute pour une bonne part au fait que, plus il y a d'objets, plus on dispose d'indices susceptibles de révéler des gestes et des dispositifs particuliers (bris, étagement notamment). En définitive, on ne peut conclure à l'existence de clivages significatifs, du point de vue des comportements funéraires, au sein du corpus disponible. En fait, tout se passe comme si toutes les tombes, quelle que soit leur « richesse », s'inscrivaient dans un même système funéraire.

Par ailleurs, on verra (*cf. infra* : chapitres 3.2. et 3.3.) que ni le choix du lieu de sépulture, ni la disposition des tombes dans les ensembles nîmois ne livrent d'indices évidents d'une hiérarchisation des dépôts funéraires. On manque toutefois de documentation sur les dispositifs de signalisation susceptibles d'avoir accentué la différenciation entre les sépultures (*cf. infra* : chapitre 3.3. et 3.4.).

2.5.3. La hiérarchisation des sépultures : des données quantifiables à l'interprétation sociale

Les 103 tombes présumées complètes du corpus étudié ne témoignent pas, véritablement, d'une répartition de type pyramidal. Il n'y a pas de tombe dépourvue de mobilier et ce ne sont pas les tombes les plus modestes qui sont les plus nombreuses, mais les contextes qui comportent entre 5 et 12 dépôts de mobilier. En outre, les tombes avec plus de 12 dépôts sont loin de représenter un groupe restreint, puisqu'elles constituent le tiers du corpus. Néanmoins, les assemblages d'objets considérés comme socialement discriminants permettent de distinguer trois ensembles de sépultures : les tombes renfermant de 1 à 8 dépôts (45,6 % du total), les sépultures possédant 9 à 20 dépôts (39,8 %) et les lots de plus de 20 dépôts (14,6 %). À chacune des périodes, se détache un petit lot de tombes au mobilier particulièrement riche et abondant, et dans lequel on pourrait reconnaître les membres d'une élite (fig. 282 et 283). Les différences observées entre les assemblages de mobiliers rendent compte probablement d'une différenciation sociale entre les individus. Il n'y a toutefois pas de rupture réelle entre ces différents groupes. Ainsi, certaines tombes du groupe intermédiaire, comportent des éléments remarquables qui pourraient justifier de les assimiler aux tombes privilégiées. C'est le cas notamment de la tombe de l'Octroi de Beaucaire à Nîmes (Py 1981 : 145) qui renfermait la panoplie guerrière la plus importante du corpus (6 armes). C'est manifeste également pour la sépulture de Saint-Laurent-des-Arbres, qui a livré un casque en bronze, apanage de l'élite guerrière (Barruol, Sauzade 1969 : 76), et dont on a fait l'exemple emblématique des tombes aristocratiques de la

basse vallée du Rhône (Ferdière, Villard 1993 : 237-238). Il est en fait difficile de mesurer le poids respectif des différents critères pour hiérarchiser les lots de mobiliers et les tombes. Doit-on en effet privilégier la quantité de mobilier, la qualité des objets, ou le caractère original de certaines pièces, ou bien leur valeur marchande ou encore leur valeur emblématique supposée ? M. Dietler souligne que cela dépend du type de société à laquelle on a affaire, de la manière dont les sphères d'échanges et les régimes de valeur sont organisés. Ainsi, dans les sociétés sans système monétaire, certains objets ne sont pas échangeables (Dietler dir. 2002 : 323). On sait en outre combien ces critères peuvent être subjectifs et soumis à d'importantes variations, comme le montre, par exemple, l'évolution des tombes à char en pays trévire de La Tène ancienne à La Tène finale (Metzler 2002 : 180). Les dépôts de mobilier dépendent vraisemblablement de multiples paramètres, liés aux contraintes du rituel funéraire, aux usages et aux codes sociaux, ou à l'image que les vivants veulent donner d'eux-mêmes. Dans l'hypothèse par exemple de pièces apportées en cadeau, celles-ci peuvent être proportionnelles au prestige social du défunt, à moins qu'elles ne traduisent simplement l'attachement de l'entourage (Brun 2004 : 59). À ce titre, il nous paraît imprudent d'assimiler la faible corrélation entre la présence des armes et celle de la vaisselle du banquet dans les tombes, à une opposition entre deux classes sociales comme le suggère M. Poux (Poux 2004 : 180). Les limites de l'exercice tiennent également à la nature de notre documentation qui occulte les marqueurs les plus pertinents, notamment l'aspect des tombes en surface, le luxe éventuel du mobilier en matière organique disparu, ou le volume de viande déposée. Il nous faut donc renoncer à définir le niveau hiérarchique de chaque tombe et à déterminer, de manière précise, le statut social des défunts sur la base d'un classement des lots de mobilier. Un ensemble d'arguments nous incitent à penser que la situation est plus complexe qu'il n'y paraît et que des tombes apparemment plus modestes pourraient appartenir à des individus de statuts comparables à ceux dont les sépultures possèdent des marqueurs de richesse évidents. Le faible nombre de tombes attestées pour cette époque, le faible pyramidage des sépultures et surtout le recrutement très sélectif des ensembles funéraires que nous avons étudiés, sont autant d'indices convergents pour penser qu'à Nîmes au moins, mais peut-être aussi dans les autres secteurs, les tombes qui nous sont parvenues appartiennent pour la plupart à une même classe, probablement dominante. Cette hypothèse se trouve également étayée par l'association, au sein des petits espaces funéraires nîmois, de tombes de niveaux de richesse très différents, alors que leur implantation semble indiquer qu'elles appartiennent aux mêmes groupes familiaux ou sociaux et ne laisse entrevoir aucune relation de dépendance. Certes, des degrés ont pu exister au sein de cette élite, et il n'est pas exclu qu'une petite partie des tombes, notamment celles qui s'inscrivent dans des nécropoles, ait pu appartenir à des individus de classe inférieure. Il nous paraît toutefois difficile d'attribuer l'ensemble des tombes les plus modestes ou qui ne possèdent qu'une arme, à la classe des paysans guerriers dépendants, comme le propose J.-L. Fiches (Fiches 1989 : 229). La fréquence des tombes à arme au cours des premières phases indique qu'il s'agit à l'origine d'une élite guerrière. Comme on le verra dans le chapitre suivant, l'implantation des tombes en petits groupes isolés à distance des habitats, montre que cette classe fonde très largement et très tôt sa base sociale sur une maîtrise foncière stable et durable et sur l'extension des territoires agricoles (Py 1990 : 218, 239). Tout se passe comme si le système funéraire original et cohérent qui se met en place au cours du IIe s. av. J.-C., à partir d'un héritage plus ancien, était le fait et l'expression même de cette aristocratie indigène. En cela, il est possible qu'il reflète l'essor de cette classe sociale, aiguillonnée par les échanges avec Marseille et Rome, et témoigne de son évolution au cours de la fin de l'âge du Fer et au début de la période romaine. Aller plus loin, définir ce que pourrait représenter ce groupe dans les sociétés indigènes du Languedoc oriental et de la basse vallée du Rhône nécessite de confronter les données funéraires à d'autres sources archéologiques ou littéraires (Dietler dir. 2002 : 322-324) ce qui déborde le cadre de notre propos.

Comme cela a été souligné à plusieurs reprises par nos prédécesseurs (Py 1990 : 244-245 ; Fiches 1989 : 227 ; Arcelin 1984 ; Mauné 2000), les données disponibles mettent en évidence d'importantes variations régionales, entre Nîmes, les garrigues du Languedoc oriental, la basse vallée du Rhône ou les Alpilles. Ces variations témoignent d'histoires culturelles et sociales différentes qui tiennent à la situation géographique, à la proximité des principales voies commerciales, au poids des événements militaires et aux relations avec Marseille et Rome. De fait, l'analyse des contextes funéraires conduit à nuancer le propos en fonction des différents secteurs documentés. De toute évidence, l'approche de ces questions ne peut être monolithique, mais l'interprétation des données est également tributaire de la documentation disponible et de ses limites et notamment, des disparités entre les différents secteurs (*cf. supra*). C'est le cas notamment pour les Alpilles où les tombes anciennes font défaut et où plusieurs ensembles comportant des éléments pouvant être discriminants (par exemples les tombes à casques de Saint-Pierre-de-Vence à Eyguières) n'ont pu être pris en compte en raison du caractère lacunaire de la documentation. Globalement, les contextes de la rive gauche du Rhône font apparaître un mode de répartition des tombes plus habituel, avec des effectifs qui diminuent parallèlement à l'augmentation du nombre de dépôts de mobilier. Cela pourrait signifier que les ensembles funéraires étudiés ont un recrutement plus large ou qu'il existe une hiérarchisation plus marquée au sein des classes représentées. La faible occurrence des armes dans les tombes de moins de 12 dépôts pourrait aller dans ce sens, mais cet indice est fragile compte tenu du faible nombre de ce type de tombes, sans doute en raison de la chronologie des sépultures utilisables. La présence de la vaisselle métallique dans toutes les classes suggère en revanche de relativiser l'impression de hiérarchie plus marquée au sein de ce corpus. Dans l'état actuel des données,

il ne semble pas y avoir de différence radicale entre les régions étudiées, si ce n'est dans l'importance accordée à certains marqueurs (armes, vaisselle métallique) plutôt qu'à d'autres.

La variabilité des situations apparaît essentiellement liée à l'évolution des usages. On observe que les écarts entre les dépôts, toutes régions confondues, sont plus marqués dans la période de la fin du IIe s. av. J.-C. et de la première moitié du Ier s. av. J.-C. Ils s'estompent ensuite progressivement, suggérant une évolution vers un nivellement social ou bien plutôt, vers une modification des modes d'expression du statut en contexte funéraire. C'est précisément à la charnière des IIe et du Ier s. av. J.-C. que se situe le dépôt de mobilier métallique le plus riche de notre corpus, celui de la tombe SP4002 de la Céreirède à Lattes. Par l'accumulation d'armes et de vaisselle et la diversité des objets en métal représentés, cette sépulture pourrait relever d'un statut supérieur à toutes les autres tombes régionales, et pourrait donner une idée de ce que pouvait être le sommet de l'aristocratie méridionale. Cette tombe peut être rapprochée, par son mobilier, de deux autres sépultures issues de régions voisines du Midi méditerranéen : l'ensemble exceptionnel de Boé dans le Lot-et-Garonne (Schönfelder 2000) et celui non moins remarquable de Verna dans l'Isère (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003).

Avant le milieu du Ier s. av. J.-C., le mobilier déposé dans les tombes les plus riches, mais aussi dans une bonne partie des tombes plus modestes, exprime l'exaltation des valeurs guerrières et témoigne de l'importance du festin et de la consommation du vin, à l'instar des autres tombes aristocratiques du monde celtique de la fin de l'âge du Fer. La confrontation des données matérielles des tombes privilégiées sur une aire géographique étendue met en évidence des parentés dans les choix des objets utilisés lors des funérailles comme vecteurs d'un message social (Ferdière, Villard 1993 ; Metzler *et al.* 1991 ; Metzler 2002 ; Poux, Feugère 2002). En dépit des particularités régionales, souvent liées aux faciès mobiliers, on discerne des caractères communs qui semblent traduire une même idéologie et des manifestations du pouvoir identiques, dans des contextes pourtant éloignés comme le centre de la Gaule avec le groupe de Fléré (Indre) (Ferdière, Villard 1993), la tombe d'Antran dans la Vienne (Pautreau 1999), le sud-est de la Grande-Bretagne avec le groupe de Welwyn (Stead 1967), la région de Trèves, avec le groupe de Goeblingen-Nospelt (Luxembourg) (Metzler *et al.* 1991), l'Europe centrale et du Nord-est avec la tombe de Kelheim et celles du groupe de Lubsöw (Poux 2004), ou encore l'Italie et le Tessin avec les tombes de Montefortino (Déchelette 1927 : 594-597), Ornavasso (Graue 1974), Giubiasco (Crivelli 1971 et 1977) ou encore Minusio (Simonnett 1941), Misano Gera d'Adda (Degrassi 1945) et Esino Lario près de Côme (Bertolone 1954). On peut par conséquent évoquer une certaine *koiné* culturelle qui se manifeste par l'expression d'une idéologie commune autour de certaines manifestations du pouvoir, même si chaque groupement régional conserve une identité propre.

Les supports symboliques du pouvoir et du prestige changent progressivement au cours du Ier s. av. J.-C. On perçoit une modification significative des valeurs fondamentales, avec l'apparition de nouvelles aspirations, qui s'accompagne de changements dans les pratiques funéraires. Ces transformations pourraient résulter d'une incitation du pouvoir romain qui pourrait avoir fait disparaître l'organisation de grands banquets offerts par les chefs au profit de nouvelles manifestations évergétiques (Goudineau 1998 : 219). L'expression du pouvoir et de la noblesse, ou tout du moins de l'appartenance à une classe dominante, ne passe plus par le dépôt d'une arme ou la consommation du vin, mais par la référence à d'autres vertus, à la culture, aux divertissements et au soin du corps. De nouveaux signes d'accomplissement social sont donc valorisés comme en témoigne l'apparition d'ustensiles pour l'écriture au Ier s. ap. J.-C. La présence de matériel d'écriture dans les tombes du Haut-Empire est interprétée comme une volonté d'autoreprésentation, un moyen de valoriser les aspects romains de la culture du défunt (Boeselager 1989 ; Feugère 1993 : 146-148 ; Feugère 2000 ; Feugère, Giovanninni 2000 ; Bel *et al.* 2002 : 152). Il en est de même des pions et des jetons de jeux. Associés à des lots numériquement moins importants qu'auparavant, ces objets traduisent d'une autre manière le rang social d'individus, en soulignant leur capacité à s'adonner aux usages de l'*otium*. Les tombes renvoient ainsi une nouvelle image du défunt et de la société qui accorde une place différente à la femme, jusqu'alors presque invisible (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 2.1).

2.6. Les signes de la romanisation (V. B., S. B., N. C.)

S'il est légitime de s'interroger sur la romanisation des communautés régionales du Midi Gaulois, il paraît vain de « tenter une évaluation par rapport à une romanité dont nous ne saurions définir les caractères. Mieux vaut chercher à étudier si on le peut, les transformations, leur rythme et les processus mis en œuvre » (Goudineau 1998 : 209). Dans le domaine des pratiques funéraires en particulier, c'est sur la longue durée qu'il faut évaluer les permanences ou les changements perceptibles dans l'architecture des tombes, les modes d'implantation, les gestes et les assemblages de mobiliers et que l'on pourra éventuellement tenter de mesurer l'impact de la romanisation.

L'évolution ou la date d'apparition d'ustensiles et de récipients de production italique dans les sépultures méridionales peut permettre d'appréhender l'impact de la romanisation sur les populations du Midi de la Gaule en mettant en exergue, d'un côté les éléments de conservatisme, de l'autre le processus d'acculturation. Néanmoins, la question est d'autant plus délicate que « dans cette région, ce que nous appelons romanisation a été précédé (préparé ?) par une hellénisation clairement perceptible, par exemple, dans les modes alimentaires ou les pratiques funéraires « (Feugère *et al*. 1998 : 300). Ce phénomène s'inscrit donc dans une histoire déjà longue de contacts avec le monde méditerranéen, qui constitue ce que M. Py appelle « un processus de méditerranéisation » (Py 2003 : 309). La culture matérielle se caractérise aux âges du Fer par un assemblage d'éléments

indigènes, méditerranéens et/ou continentaux dans des proportions différentes en fonction du moment et du lieu où l'on se trouve (Py 2003 : 309). Il apparaît donc qu'à la fin de l'âge du Fer « les caractères nouveaux reconnus ne renvoient pas l'image d'une acculturation superficielle qui découlerait d'un attrait de circonstance pour le monde gréco-italique mais bien davantage celle d'une osmose aboutie à l'issue d'une gestation de plusieurs générations » (Arcelin 2003 : 139).

Bien évidemment, une analyse limitée aux pratiques funéraires et aux mobilier placé dans les tombes, ne peut livrer qu'une vision partielle du phénomène de romanisation. Elle est susceptible notamment d'être déformée par la spécificité des assemblages de mobilier. Toutefois, la valeur matérielle ou symbolique portée aux objets en céramique ou en métal déposés dans les sépultures par les proches des défunts suggère que ces pièces pourraient constituer un échantillon représentatif du vaisselier et qu'elles sont de bons indices des changements qui affectent le mode de vie en Gaule méridionale aux IIe-Ier s. av. J.-C. On peut en fait légitimement considérer que le choix des objets utilisés dans le rituel funéraire, les différents gestes accomplis au cours des funérailles ou la place accordée aux défunts sont autant de données privilégiées pour l'étude de l'évolution des mentalités.

2.6.1. Dans les pratiques funéraires (V. B.)

En Languedoc oriental, les pratiques funéraires sont marquées par une très grande stabilité dans le choix du mode de sépulture depuis l'adoption généralisée (mais non exclusive) de la crémation, à partir du VIe s. av. J.-C. (Dedet 2004 : 198). Au cours de la période républicaine, la situation n'évolue pas et ce n'est qu'à partir du troisième tiers du Ier s. ap. J.-C., que l'inhumation apparaît dans les ensembles funéraires au côté des crémations. Cette continuité montre l'imperméabilité des usages funéraires des Volques arécomiques aux influences culturelles de Marseille, dont la présence économique dans la région est pourtant bien établie (Goudineau 1976 : 108-111 ; Py 1990 : 159 ; Bats dir. *et al*. 1992 : 272).

Par ailleurs, les manières de faire particulières mises en évidence dans les tombes nîmoises des IIe et Ier s. av. J.-C. - dépôt d'une infime partie des restes brûlés du défunt, possible broyage des ossements, dispersion des os dans la tombe (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.2.) — n'ont, à ce jour, presque aucun antécédent connu dans la région. Des gestes de dispersion ont cependant été observés dans des tombes en coffrages ou en tertres datés du premier âge du Fer, découvertes dans les garrigues languedociennes et dans les Cévennes (Dedet 1992 : 66-67 ; Dedet, Gauthey 1994 : 126-127). L'écart chronologique paraît toutefois trop important pour que l'on puisse établir un lien avec les séries nîmoises de la fin de l'âge du Fer et de l'époque républicaine. Il s'agit de pratiques originales, sans équivalent connu dans le Midi de la Gaule et dont la mise en place se situerait dans le courant du IIe s. av. J.-C.

Il est vrai que l'on connaît très mal, dans le détail, l'évolution des modalités de la crémation et de traitement des restes osseux au cours des âges du Fer en Languedoc oriental, faute de disposer d'une documentation suffisante. Les rares tombes documentées sont des dépôts de crémation en ossuaire, que l'on rencontre à Nîmes dès la fin du VIIe s. av. J.-C. sur le site des Charmilles (Escallon *et al*. 2005) ou à Calvisson au VIe s. (Dedet, Py 1973). Leur usage paraît bien établi au second âge du Fer, avec les exemples du Mas de Vignoles VII (Séjalon, Dedet 2003) et de La Roussillonne à Nîmes (Dedet 2001). Parallèlement, dès le VIIe s. av. J.-C., sont attestés des dépôts constitués de résidus du bûcher prélevés en vrac (sépultures inédites de Soumaltre à Aspiran, Hérault ou de La Borie à Castelnau-le-Lez, Hérault, datées respectivement des VIIe et Ve s. av. J.-C.). Les deux types de crémation sont encore présents à la fin de l'âge du Fer : le premier durant toute la période (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.2.3) et le second uniquement à la fin du IIIe s. av. J.-C. à Ambrussum (Fiches dir. 1989 ; Fiches 2003) et à Nîmes (tombe des Charmilles ; Escallon *et al*. 2005). Il n'y a donc rien de surprenant à les retrouver dans les pratiques de l'époque romaine. Il semble toutefois qu'à Nîmes les dépôts constitués de résidus de crémation en vrac, sans ossuaire, soient assez rares, contrairement à ce qui a été observé dans d'autres nécropoles d'époque romaine en Languedoc, comme à Aspiran (Thernot *et al*. 2004 : 238-239) ou à Agde (Olive *et al*. 1980) dans l'Hérault, spécificité que l'on retrouve dans la nécropole de Saint-Paul-Trois-Châteaux dans la moyenne vallée du Rhône (Bel *et al.* 2002 : 83). L'exemple nîmois montre bien que ces différences régionales ne peuvent être interprétées uniquement en termes d'héritage de la variabilité des pratiques funéraires à la fin de l'âge du Fer. Ainsi, les contextes nîmois des IIe et Ier s. av. J.-C. attestent d'une nette prédilection pour la dispersion des os dans la tombe. Dans les ensembles d'époque romaine au contraire, ce sont les tombes avec ossuaire qui dominent, comme en témoigne la documentation ancienne (Vidal, Manniez 1996 : 167), mais aussi l'ensemble récemment mis au jour du 78 avenue Jean Jaurès (inédit). Le seul exemple de dispersion partielle des ossements dans une tombe du Ier s. ap. J.-C. est fourni par l'ensemble du Mas des Abeilles II qui est occupé depuis le début du Ier s. av. J.-C., probablement par le même groupe humain. Hors de ce contexte particulier, qui pourrait être celui d'une «vieille famille nîmoise» attachée à ses traditions (peut-être en raison de son statut et de son ancrage social), la dispersion des ossements semble bien disparaître à la fin du Ier s. av. J.-C., mais on manque de données pour la première moitié du Ier s. de n. è. Cette disparition s'accompagne d'une augmentation sensible de la quantité d'os déposés dans la tombe, en l'occurrence dans l'ossuaire, dont l'emploi se généralise, y compris d'ailleurs dans les tombes les plus récentes du Mas des Abeilles II. On est donc en présence d'une modification significative du rituel, mais là encore, cette évolution n'est guère perceptible avant le Ier s. ap. J.-C. (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.2.1.).

Le choix du vase ossuaire évolue également de manière

significative (*cf. supra* : chapitre 1.2.3.). Il semble que dans un premier temps, ce sont les vases balustres et les pots (principalement des exemplaires de grands modules à Nîmes avant le deuxième quart du Ier s. av. J.-C.) qui ont été privilégiés. L'usage de l'amphore comme ossuaire est connu depuis le VIe s. av. J.-C., par exemple à la Céreirède à Lattes, et apparaît encore ponctuellement. Attesté depuis le second âge du Fer, notamment à Ensérune, le dépôt des os dans des vases à boire ou des récipients pour le service et le mélange de la boisson, se généralise à partir de 75 av. J.-C. dans la vallée du Rhône et en Provence. À partir du dernier quart du Ier s. av. J.-C., on a de plus en plus souvent recours à des coffrets et à des récipients spécialisés (urnes cylindriques, coffres en pierre…), qui sont souvent aussi des boîtes, comme si les notions de protection et de rangement des ossements prenaient le pas sur le lien entre le vase (et le banquet) et les restes osseux. Cette évolution, comme la généralisation du dépôt en ossuaire, témoigne d'une transformation progressive de la place dévolue aux restes humains dans la tombe. Alors qu'aux IIe et Ier s. av. J.-C., les os brûlés sont particulièrement discrets (et souvent invisibles dans le cas des tombes nîmoises), au Haut Empire au contraire, ils sont prélevés en plus grande quantité et sont mis en valeur par l'organisation du dépôt funéraire, autour de l'ossuaire, ou par la nature de l'ossuaire (Bel *et al*. 2002 : 96-100 ; Bel, Feugère 1998 : 350).

À la fin de l'âge du Fer, le parcours des restes osseux (volontairement re-fragmentés et dispersés dans la tombe et peut-être en dehors de la sépulture) est très similaire à celui des ustensiles et de la vaisselle du banquet. La tombe n'est plus alors que le (ou l'un des) point(s) d'aboutissement de ce parcours.

La pratique du bris intentionnel, accompagné ou non de la dispersion des fragments, caractérise nombre de tombes des IIe et Ier s. av. J.-C. et tout particulièrement celles du groupe nîmois. Elle ne disparaît pas complètement à la fin du Ier s. av. J.-C., mais les exemples datés du Haut Empire sont plutôt rares à Nîmes dans la documentation disponible (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.6.4.2.). Elle est attestée sur le site du Mas des Abeilles II, occupé de longue date, ainsi que dans des bûchers en fosse du Mas de Vignoles (inédits). De façon plus générale, le bris de cruche ou d'amphore sur le bûcher après la crémation apparaît bien documenté au Haut Empire en Languedoc (La Céreirède à Lattes, L'Estel à Vers-Pont-du-Gard), dans la vallée du Rhône et en Auvergne (Blaizot, Bonnet à paraître ; Blaizot *et al*. 2007). Il pourrait être un héritage de la période antérieure, mais on manque de documentation sur les bûchers protohistoriques pour l'affirmer. En fait, il n'est pas certain que les bris intentionnels observés à l'époque romaine interviennent aux mêmes étapes et selon les mêmes modalités que ceux de la fin de l'âge du Fer. Il semble notamment que le dépôt de vases incomplets et surtout les gestes de dispersion, soient moins bien représentés.

L'évolution de l'architecture des tombes est marquée par l'apparition des coffrages quadrangulaires à partir de 125 av. J.-C. qui s'accompagne du développement des dispositifs en bois permettant l'étagement des dépôts à l'intérieur de la fosse. L'analyse de la composition des assemblages de mobiliers et de leur disposition dans la tombe fait apparaître une évolution sensible à partir du milieu du Ier s. av. J.-C. Cette évolution se manifeste notamment par une diminution des dépôts de vaisselle et par la réduction de la taille des dispositifs de supports internes qui va de pair avec une réduction de la taille des fosses (*cf. supra* : deuxième partie, chapitres 1.3.3, 1.4.1, 1.7.1 et 1.7.6.). Cette tendance se poursuit au Ier s. de n. è. dans les tombes du 78, avenue Jean Jaurès à Nîmes, par exemple, où les dépôts de vases non brûlés sont peu nombreux et surtout constitués de récipients pour les liquides, les vases pour la nourriture et les restes de faune étant souvent brûlés. On ne connaît par ailleurs aucun exemple de support interne, à l'exception encore de la tombe SP200 du Mas des Abeilles II. Ce site, occupé sur la longue durée, illustre de manière claire la diminution progressive de la taille des sépultures.

Ces différentes modifications traduisent probablement une transformation du rituel, en particulier une simplification de l'étape de l'enfouissement, désormais centrée sur la mise en place des restes osseux. Ce dépôt s'accompagne d'une représentation symbolique et réduite du repas funéraire, mais aussi d'un changement dans la gestion des reliefs de ce repas, ces restes n'étant plus rejetés dans la sépulture comme auparavant, mais consumés sur le bûcher (*cf. supra* : chapitre 1.7.6.). On note que la nécropole de Lamadelaine (Luxembourg), occupée de la fin du IIe s. av. J.-C. à l'époque romaine, témoigne d'une évolution partiellement comparable, avec « un appauvrissement des dépôts et des gestes rituels que les funérailles impliquaient » et d'une tendance à la disparition des dépôts de viande (Metzler *et al.* 1999 : 447). À Nîmes, cette évolution paraît avoir été progressive. Le nouveau système s'est mis en place sans rupture avec le précédent, lequel s'était constitué sur un socle plus ancien au cours des IIIe-IIe s. av. J.-C.

Les changements de la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C. sont-ils le signe de l'adoption d'un modèle romain ? C'est possible et même assez vraisemblable puisque l'on se situe dans le contexte d'une évolution institutionnelle importante, Nîmes ayant obtenu le titre de colonie latine à l'époque césarienne ou triumvirale (Christol, Goudineau 1987-1988 : 92 ; Chastagnol 1995 : 117). C'est toutefois une hypothèse difficile à étayer, dans la mesure où ce qui fonde la tombe romaine — le sacrifice de la *porca praesentea,* le repas funéraire et l'*humatio* (Scheid 2005 : 165-174) - n'est guère susceptible de laisser des traces matérielles très différentes de celles que l'on a pu observer dans les tombes de la fin de l'âge du Fer où le dépôt de porc, par exemple, est omniprésent (*cf. supra :* deuxième partie, chapitre 1.4.2.2. et 1.5.). En revanche, la simplification des pratiques liées à l'enfouissement coïncide avec ce que l'on observe à Rome à l'époque romaine où les tombes sont le plus souvent dépourvues de dépôt de mobilier (Scheid 2005) et sont essentiellement constituées des restes du corps brûlés ou inhumés.

L'approche des pratiques funéraires sur la longue durée dément en fait l'idée d'un système funéraire indigène immuable remis en question par la romanisation. Les rites et les dispositifs funéraires des IIe et Ier s. av. J.-C. sont tout à la fois originaux et inscrits dans la continuité des périodes antérieures, et ces rituels font l'objet de modifications successives. En ce sens, les processus de transformations observés dans le courant de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. résultent moins de l'adoption d'un nouveau modèle, que de l'expression des besoins nouveaux d'une société (ou plus précisément, d'une classe dominante) qui évolue, notamment en raison des changements institutionnels et des contacts culturels.

En fait, on observe que les transformations les plus radicales, notamment celles qui touchent au traitement des restes osseux n'interviennent que très tardivement, à l'extrême fin du Ier s. av. J.-C., voire au Ier s. de n. è. C'est également le cas de l'organisation de l'espace funéraire (*cf. infra* : chapitre 3.3.). On assiste en effet à Nîmes, à partir du Ier s. de n. è., au développement de concessions funéraires au recrutement élargi (Bel, Feugère 1998 : 350), alors que les ensembles très sélectifs semblent prévaloir avant la période augustéenne. En revanche, les données disponibles montrent que l'implantation des tombes en bordure de voies est bien antérieure à l'époque romaine et s'ancre dans les usages protohistoriques régionaux (*cf. infra* : chapitre 3.1.). C'est aussi entre le changement d'ère et le troisième quart du Ier s. ap. J.-C. qu'apparaissent de nouvelles pratiques dans les nécropoles nîmoises, comme l'usage des tombes bûchers et des bûchers en fosse, ou le dépôt de résidus charbonneux de crémation dans les tombes avec ossuaire. Bien que ces usages ne soient ni spécifiquement romains, ni d'origine romaine, ils se développent à cette époque dans nombre de régions occidentales et peuvent être considérés de ce fait comme le signe de romanisation au sens d'intégration culturelle dans l'Empire romain, sans doute par le biais d'un important brassage culturel. On manque de données concernant le début de l'époque impériale et notamment la période augustéenne pour mesurer le rythme de cette évolution. Y a t'il eu une accélération des processus engagés dans le courant du Ier s. av. J.-C. ? En fait, l'exemple du Mas des Abeilles II incite à penser que les modalités de l'évolution ont pu varier selon les groupes, leur statut et leur attachement aux structures traditionnelles, ou leur degré d'intégration dans les nouveaux cadres. Ces différences sont tout à fait compatibles avec ce que l'on sait de l'hétérogénéité de la société nîmoise au Haut Empire, telle qu'elle ressort de l'étude de la documentation épigraphique (Christol 1989 : 75).

2.6.2. Dans le mobilier en terre cuite et en verre (S. B.)

Les questions relatives au processus de romanisation, aux éléments de conservatisme et aux particularités propres à chaque aire régionale, en l'occurrence la basse vallée du Rhône, les Alpilles et la région nîmoise peuvent également être éclairés par l'analyse des dépôts de mobilier en terre cuite et en verre, sur une base documentaire de près d'une centaine de tombes définie précédemment (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.7.1. et annexes 1 à 6). À partir de ce corpus, on se concentrera sur une petite sélection d'ustensiles jugés suffisamment représentatifs du cadre de vie « à la romaine «. Certains d'entre eux connaîtront par la suite un succès indéniable dans les régions concernées, au Haut-Empire et en contexte funéraire (lampes à huile, gobelets à parois fines et balsamaires), preuve d'une intégration réussie.

L'étude, en parallèle à la stratigraphie, de la typologie et de la chronologie de l'équipement mobilier en usage sur les sites gardois permet à M. Py d'établir une « périodisation des changements qui interviennent à l'intérieur de la société autochtone « au Ier s. av. J.-C. (Py 1990a : 205). Dans l'habitat, l'évolution des données matérielles s'effectuerait en trois grandes étapes. Ainsi, il lui a été possible de distinguer, pour l'oppidum des Castels à Nages, « les phases III ancien (vers – 100/-70), III moyen (-70/-30) et III final (-30/+10)" ou, pour l'oppidum du Marduel, les phases « IA (-100/-75), IB (-75/-25) et IC (-25/+20)" (Py 1990a : 205). La spécificité supposée des assemblages de mobiliers dans les tombes n'entre pas en contradiction avec les données de l'habitat contemporain puisque l'on aboutit à la même série de séquences dans le domaine funéraire. Deux, voire trois étapes clés en effet, marquées par un renouvellement plus ou moins important du répertoire du mobilier, rythment vraisemblablement ce processus d'acculturation qu'est la romanisation, mais de manière très inégale d'une aire régionale à l'autre : le début, mais surtout le milieu et la fin du Ier s. av. J.-C.

Pour le mobilier en céramique ou plus rarement en verre, les indices de nouveauté pris ici pour exemple montrent fréquemment le caractère précurseur ou en tout cas l'intégration plus réussie de nouveaux produits importés dans la basse vallée du Rhône, celle-ci étant considérée à juste titre comme un « laboratoire d'évolutions « (Genty, Feugère 1995 : 191).

En fait, par bien des aspects, c'est dans la basse vallée du Rhône qu'apparaissent le plus souvent des innovations matérielles. Ce constat n'a rien d'original dans le domaine de l'étude des pratiques funéraires et des signes de la romanisation (Py 1990a : 214 ; Genty, Feugère 1995 : 191), mais on peut se demander s'il ne s'explique pas, au moins en partie, par les différences régionales mises en évidence précédemment (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.7.1). Il est cependant clair que les vases balustres d'origine ou d'inspiration celtique, pour ne prendre qu'un seul exemple et en considérant ce type de récipient comme un élément de conservatisme, sont bien mieux représentés dans les Alpilles (6 tombes référencées) et à Nîmes (5 ensembles) que dans la basse vallée du Rhône. En effet, on dénombre seulement, pour cette dernière aire géographique, deux sépultures contenant des vases balustres, la plus récente étant datée du début du Ier s. av. J.-C., et alors que ce type de dépôt est encore attesté dans le courant du deuxième quart du Ier s. av. J.-C. dans la tombe du Marché aux Bestiaux à Nîmes (Py 1981a : 173-177 ; *cf. infra* : deuxième partie, chapitre 4.1.1.1.).

Les lampes à huile sont, après 100, de plus en plus nombreuses et les données que nous avons pu rassembler tendent à nuancer les propos de M. Py concernant leur fréquence dans les tombes du IIe s. (Py 1990a : 214), même si les découvertes de sépultures implantées au cours de ce siècle sont, il faut l'avouer, encore assez réduites en nombre. Pour M. Feugère, les lampes peuvent être considérées comme un « traceur de romanité, une sorte de revendication sociale, vécue par les contemporains comme un progrès de civilisation « (Feugère 1998 : 336). Le dépôt de lampes à huile est régulier tout au long du Ier s. av. J.-C. dans la basse vallée du Rhône. Sur 31 tombes référencées, 21 contiennent au moins un ustensile d'éclairage de ce type (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.7.5.). À l'inverse, il est évident qu'on ne leur a pas accordé la même valeur au moment des funérailles dans les Alpilles puisque sur 32 tombes prises en compte, 8 seulement possèdent une lampe. À Nîmes surtout, aucune sépulture référencée du Ier s. av. J.-C. ne livre d'ustensile de ce type. Un tel décalage régional ne saurait être simplement imputé à la présence d'autres sources d'énergie pour l'éclairage, comme le bois par exemple. Il tient sans doute plus à la variabilité des pratiques funéraires qu'au désintérêt ou au refus des habitants de Nîmes d'avoir recours, pour s'éclairer, à des ustensiles en terre cuite et à un combustible comme l'huile. Des fragments de lampes sont en effet attestés sur le site de Villa Roma à Nîmes à partir du second quart du Ier s. av. J.-C. par exemple (Guillet *et al*. 1992). Cette lacune est à rapprocher de l'absence de la vaisselle métallique dans les tombes nîmoises, qui résulte sans doute aussi d'un choix délibéré.

L'adoption de nouvelles habitudes alimentaires dans une société en cours de romanisation touche certainement en premier lieu les classes les plus aisées de la population et elle est parfois visible dans les sépultures. Cette forme d'acculturation par la cuisine influence peut-être le choix de certains récipients destinés à être mis en place dans les sépultures à Nîmes et dans la basse vallée du Rhône. Ainsi, les plats à feu d'origine ou de type italique pour la cuisson au four côtoient des pots, destinés au moins depuis la protohistoire aux préparations culinaires bouillies, dans plusieurs tombes riches du Ier s. : SP3322 du Mas de Vignoles ; tombes 4 et 6 de la nécropole du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 151-157). Fait nouveau, ces plats à feu apparaissent, vers le milieu du Ier s. av. J.-C., comme les seuls vases de cuisson que l'on choisit de placer dans quelques sépultures à Nîmes (SP1563 et SP1236 du Mas de Vignoles, SP347 du Mas des Abeilles II). Ils ne supplantent cependant pas complètement les pots en céramique modelée ou tournée qui apparaissent encore à intervalles réguliers dans les sépultures de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. et qui révèlent la force des traditions culinaires indigènes, probablement aussi de l'indifférence, voire de la résistance, à cet aspect de la romanisation (Bats 1990a : 356 ; Fiches 1996 : 359 ; Passelac 1998 : 342). Pour aller dans le même sens, il faut souligner l'absence d'un autre récipient de cuisine typiquement grec, puis romain, en l'occurrence la marmite (ou *caccabus*) à fond bombé. On peut aussi se demander, vu leur faible nombre, si les plats à feu n'étaient pas, pour partie au moins, détournés de leur fonction initiale, afin de servir de récipient de présentation et de service. En ce sens, la tombe SP1563 du Mas de Vignoles est exemplaire puisqu'elle contient un plat à vernis rouge pompéïen en céramique à pâte claire calcaire, impropre à un passage sur le feu. L'absence des plats à feu dans les sépultures des Alpilles pourrait, elle aussi, s'expliquer par d'autres habitudes alimentaires, à moins qu'il ne s'agisse de pratiques funéraires plus rigides sur certains aspects. On peut imaginer, ici aussi, une certaine forme d'indifférence ou de résistance à l'arrivée de ces nouveaux ustensiles de cuisine, même si cela paraît bien difficile à admettre dans l'une des zones les plus anciennement hellénisée, puis romanisée, de Gaule méridionale.

Les gobelets à parois fines en provenance d'ateliers romains, attestés assez précocement dès la première moitié du Ier s. av. J.-C. dans la tombe 1 de Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975 : 91-95) et dans la tombe 5 de la nécropole des Colombes (Dedet *et al*. 1974 : 85-100), marquent eux aussi de leur empreinte les alentours du milieu du Ier s. av. J.-C. à Nîmes. En effet, pour cette localité, et même s'ils ne signent pas l'arrêt du dépôt de vases à boire à deux anses dans les tombes, il est frappant de constater que sur quatre sépultures référencées et datées des années 60-40 av. J.-C., trois contiennent au moins un gobelet à boire (SP6043 du Kinépolis, SP1236 du Mas de Vignoles et SP347 du Mas des Abeilles II). Un parallèle pourrait aussi être fait avec les plats destinés à la présentation et au service des aliments solides. À Nîmes, l'arrivée en contexte funéraire de ces derniers semble être toute aussi soudaine que celle des gobelets. Ces plats caractérisent également le milieu du Ier s. av. J.-C. Ils sont connus dans trois tombes référencées sur quatre datées des années 60-40 av. J.-C. (SP1563 et SP1236 du Mas de Vignoles, SP347 du Mas des Abeilles II). En revanche, dans la nécropole du Paradis à Aramon, les grands plats de présentation semblent apparaître un peu plus tôt. On les trouve en effet « dans les tombes anciennes (détruites) et dans les tombes complètes (tombes 4, 6 et la Grande Palun) datant des alentours du milieu du siècle « (Genty, Feugère 1995 : 177-178). Il est intéressant de noter que les gobelets à parois fines et les plats de service font donc l'objet, par rapport à Nîmes, d'un dépôt plus précoce et un peu plus régulier dans le « laboratoire d'évolutions « qu'est la basse vallée du Rhône (voir également les tombes 12, 13, 17, 19 et 21 de la nécropole des Marronniers ; Dedet *et al*. 1978), tandis qu'ils sont de nouveau quasiment absents dans les Alpilles.

L'apparition des balsamaires en terre cuite puis en verre dans les tombes régionales constitue, avec l'arrivée également des sigillées italiques, un nouveau palier dans la romanisation des pratiques funéraires qu'il convient de situer dans le courant du dernier quart du Ier s. av. J.-C. (Genty, Feugère 1995 : 184-185). Une étape majeure dans le processus d'acculturation semble avoir été franchi à l'époque augustéenne puisque le dépôt de fioles à parfum se généralise à deux des aires régionales étudiées au moins. En effet, des balsamaires sont présents aussi

bien dans les nécropoles des Marronniers (Dedet *et al*. 1978) à Beaucaire et du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995), qu'à Nîmes, dans la tombe de La Cigale (Py 1981a : 179-187), dans la tombe 2 du quartier de Pissevin (Py 1981a : 151-152) et dans SP374 du Mas des Abeilles II, ou bien encore dans la tombe de Cavaillon (Arcelin 1984).

Enfin, et à notre avis, le vin importé d'Italie ne peut pas être interprété comme un indice pertinent de la romanisation des populations indigènes du sud-est de la Gaule. Pour ces dernières, et contrairement à la Gaule septentrionale qui se caractérise par l'absence quasi-totale d'importations méditerranéennes aux IVe-IIIe s. av. J.-C. (Poux 2004 : 194-196), le vin est loin d'être un produit nouveau et exotique dont le commerce aurait prospéré au gré des conquêtes militaires romaines, si on en juge par les quantités et par la durée de diffusion des amphores de Marseille au cours de la protohistoire sur les sites d'habitat provençaux et languedociens. Gardons aussi à l'esprit que la culture de la vigne est ancrée, par exemple dans le paysage nîmois, au moins à partir du dernier quart du IIe s. av. J.-C. (Monteil *et al*. 1999). À l'échelle régionale, ce n'est donc pas tant l'origine du vin en tant que produit typique du mode de vie à la romaine, mais plutôt la charge symbolique de ce breuvage dans les pratiques funéraires qui justifierait le dépôt de conteneurs gréco-italiques, puis italiques, dans quelques tombes d'époque républicaine. De plus, le dépôt d'amphores vinaires, déjà peu fréquent, tombe bien plus rapidement en désuétude en Narbonnaise qu'en Gaule occidentale. On situe en effet son abandon, d'après les données à notre disposition, vers le milieu du Ier s. av. J.-C. Au-delà, probablement pour des raisons culturelles et religieuses qui devaient différer d'une province à l'autre, on ne ressent plus en Narbonnaise la nécessité de déposer dans les tombes des amphores, qu'elles soient ou non vinaires et importées d'Italie ou de la péninsule ibérique, contrairement à ce que l'on observe plus au nord. En effet, on constate que ce type de mobilier est encore renseigné au moins jusqu'au changement d'ère en Gaule du Centre ou du Nord (Silvino, Poux 2005 : 504), soit à une période où l'influence de Rome devait pleinement s'exercer sur le cadre de vie et les mentalités, sans être encore parvenue à éliminer certaines formes de conservatisme toutefois.

2.6.3. Dans le mobilier métallique (N. C.)

L'arrivée de nouveaux objets métalliques dans le courant du IIe s. av. J.-C. et plus particulièrement dans le dernier quart de ce siècle est annonciatrice de transformations futures. « La vaisselle métallique témoigne d'une adoption précoce d'usages romanisés » (Feugère 1993 : 124-125), comme certains assemblages tel que le service dit à ablution avec la combinaison cruche, patère, bassin qui n'est pas connue avant la création de la *Provincia* (Poux 2004 : 239). Il est possible à partir d'études typologiques et de cartes de répartition, de préciser à la fois la diffusion, la quantification et la chronologie de certains objets. Cependant, l'emprunt de mobiliers d'importation ne signifie pas pour autant l'adhésion aux usages auxquels ils étaient originellement liés. Plus qu'un signe d'acculturation, il est d'abord le reflet d'une dynamique commerciale. Par la suite, il indique des changements culturels qui s'opèrent parfois lentement. Si certains ustensiles importés sont simplement considérés comme des objets « à la mode », à caractère luxueux ou à valeur marchande importante, l'adoption d'un *instrumentum* peut aussi être intimement liée à des pratiques, des gestes et à l'accomplissement de rituels qui répondent et se combinent soit à des préoccupations anciennes tout à fait indigènes, soit à des aspirations nouvelles que l'on souhaite intégrer. Toujours est-il que tous les objets importés ne se sont pas greffés aux usages indigènes par simple souci d'imitation de modèles étrangers. Ils ont vraisemblablement une implication dans le quotidien des individus. L'adoption des usages nouveaux n'a été possible que dans la mesure où ces usages pouvaient s'accorder avec les pratiques indigènes.

Si l'on considère la présence de mobiliers métalliques importés (ameublement, éclairage : lanternes et candélabres en métal ; vaisselle métallique : *simpula*, situles… ; ustensiles de toilette : miroirs, strigiles ; armes romaines : glaives, casques, cingulum), on peut souligner la précocité du marché de ce type de produits par rapport au reste de la Gaule (Feugère *et al.* 1998 : 335-336). Ce constat vaut aussi pour le mobilier céramique dont l'adoption est bien antérieure dans le Midi de la Gaule. L'approche du processus de romanisation au moyen des objets métalliques, sans entrer dans le détail des types d'objets plus ou moins diffusés, aboutit à des conclusions très diverses.

Les importations de mobiliers métalliques apparaissent sur les sites d'habitats régionaux et sur les épaves systématiquement plus tôt que dans les tombes. Le décalage est d'au moins une génération et pourrait même être plus important si l'on tient compte de la fréquence supposée des réparations, des réutilisations et du recyclage de ce type d'ustensiles. Depuis la fin du IIe s. av. J.-C. jusqu'au milieu du Ier s. av. J.-C., les importations de vaisselle et d'ustensiles métalliques se sont multipliées avec un répertoire d'objets assez conséquent. « L'accroissement du nombre d'objets, très spectaculaire entre la fin du IIe et le début du Ier s. av. n. è., ne fait qu'amplifier un mouvement dont les origines semblent devoir être placées au tout début du IIe s. » (Feugère *et al.* 1998 : 345 ; Py 1990 : 507, doc. 138). Cette première étape correspond à la dynamique d'un marché en rapport permanent entre l'offre et la demande. À ce stade, les objets sont intégrés dans la sphère domestique et ne sont pas encore assimilés dans le rituel funéraire. Ce décalage correspond avant tout à un conservatisme inhérent au domaine des morts, avec un temps d'assimilation nécessaire. Ce phénomène met en évidence « les filtres » inhérents au domaine funéraire plus profondément enraciné dans certains usages traditionnels, rendant l'assimilation d'apports extérieurs beaucoup plus lente. Les sociétés ont sans doute plus de difficultés à modifier leur manière d'honorer et de célébrer les morts, qu'elles n'ont de mal à changer leur façon de manger ou de boire. Par conséquent, lorsque

la sphère funéraire présente des signes clairs de romanisation c'est probablement déjà que de nouvelles valeurs sont intégrées ou en passe de l'être. Outre ces écarts entre les données de l'habitat et les données du funéraire, il peut y avoir des disparités importantes dans le mode d'intégration de ces nouveaux objets à l'intérieur même de la société indigène du Midi gaulois.

Nous ne pouvons donc pas appréhender la question de la romanisation de façon monolithique et les particularismes régionaux se perpétuent en dépit d'une présence romaine pourtant peu à peu renforcée. Toutes les communautés ne perçoivent pas les choses de la même façon et des distinctions s'opèrent entre les entités régionales du Midi gaulois. De nettes différences ont été relevées entre Nîmes, la basse vallée du Rhône et les Alpilles (Bats 1990 : 287-288). Ces différences sont, nous l'avons vu, tout aussi significatives pour ce qui concerne le mobilier céramique. En fait, par bien des aspects, c'est dans la basse vallée du Rhône qu'apparaissent le plus souvent des innovations matérielles. En cela, les tombes de la basse vallée du Rhône et dans une moindre mesure des Alpilles sont en opposition avec Nîmes. Les dépôts d'ustensiles métalliques y paraissent plus systématiques et plus fréquents. Dans ce cas, diverses hypothèses ont été avancées parmi lesquelles une accessibilité plus facile dans certains secteurs, un marché plus ouvert dans le courant du Ier s. av. J.-C., ou une structuration plus égalitaire des sociétés (Poux, Feugère 2002 : 208). Le cas de Nîmes témoigne d'une réelle imperméabilité à ce nouvel *instrumentum,* notamment pour ce qui concerne la vaisselle métallique, avec seulement 5 tombes qui adoptent de nouveaux ustensiles métalliques (strigiles, coffrets, miroir), sur un corpus de 46 sépultures. Cette sélection exclusivement portée sur des objets de toilette peut s'expliquer par le fait que ceux-ci n'avaient qu'une incidence relative sur le déroulement des funérailles. L'*instrumentum* du *symposion* et du festin ne devait pas s'accorder avec la façon dont ces communautés consommaient le vin ou les boissons dans le cadre du repas funéraire traditionnel qui constituait l'essence du rituel. « Une société se définit tout autant par ce qu'elle accepte que par ce qu'elle refuse » (Py 2003 : 316).

Ces discordances inter-régionales peuvent s'expliquer de deux manières : soit ces objets n'avaient pas lieu d'être dans les sépultures car ils n'avaient aucun sens dans le rituel, soit il s'agissait d'un phénomène de rejet et/ou de résistance. Cette dernière hypothèse laisse supposer que les populations n'étaient pas contraintes de se conformer absolument à une façon de faire, elles se rendaient perméables ou non aux changements, comme ce fut le cas par exemple lors de l'hellénisation du Midi Gaulois. Les caractéristiques particulières qui s'illustrent dans la nécropole grecque de Sainte-Barbe à Marseille, comme l'abondance de vases à parfum et de strigiles, la prépondérance d'objets spécifiques des usages funéraires grecs (notamment les *unguentaria*, alabastres, lécythes) n'ont pas ou peu été introduites dans les pratiques funéraires des Gaulois du Midi (Moliner *et al.* 2003).

Il en est de même du dépôt de monnaie dans la tombe. Il apparaît à Beaucaire dans le premier quart du IIe s. av. J.-C. et ne semble pas attesté avant cette date dans les tombes du Midi méditerranéen, alors qu'il est attesté au IIIe s. dans une nécropole de Vevey en Suisse (Gomez de Soto 1994 : 177). Ce type de dépôt demeure très ponctuel et essentiellement confiné à la basse vallée du Rhône et aux Alpilles jusqu'au milieu du Ier s. av. J.-C. Cette pratique d'origine grecque n'a donc guère été diffusée dans le Midi gaulois en dehors de l'aire d'influence de Marseille. Elle est en revanche assez bien attestée dans le monde celtique aux IIe et Ier s. av. J.-C., avec toutefois des disparités régionales (Riquier 2004 : 104) : exceptionnelle dans le secteur arverne, elle est présente dans 20 % des tombes de Vaugrignon à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), et dans 6 à 7 % des tombes des sites d'Acy-Romance et de Lamadelaine (Riquier 2004 : 104). Dans le Midi, les exemples se multiplient dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. (*cf. infra* : annexes 7 et 8) et font leur apparition timide à Nîmes (tombe 2 de Pissevin et tombe des Oules), dans le dernier quart de ce siècle. Cet usage se développe surtout à partir du Ier de n. è., comme en témoigne l'ensemble funéraire du 78 avenue Jean Jaurès à Nîmes (Bel *et al*. 2005), occupé principalement dans le dernier quart du Ier s. et au IIe s. ap. J.-C., où 5 crémations sur 20 et 7 inhumations d'enfants décédés en période infantile sur 11 en renfermaient.

Les objets liés aux usages gréco-romains sont rarement présents dans les tombes à armes traditionnelles des IIe-Ier s. av. J.-C. Quelques sépultures font pourtant figures de dépôts de transition entre la sphère indigène et la sphère gréco-romaine. Il s'agit de la tombe découverte en 1890 dans la nécropole du Sizen à Beaucaire (Barruol, Sauzade 1969 : 65 ; Dedet *et al.* 1978 : 115 et 125), celle de Saint-Laurent-des-Arbres (Barruol, Sauzade 1969) ; les tombes SP4002 et SP4038 de la Céreirède à Lattes (Bel, Conche 2003) ; la tombe SP1004 d'Ensérune (Schwaller *et al*. 2001) ; les sépultures 3-4 de Servanes 3 et la tombe isolée de Servanes 4 à Mouriès (Marcadal *et al*. 2003) ; la tombe 27 de la Catalane aux Baux-de-Provence (Arcelin 1980) ainsi qu'une tombe mise au jour en 1999 à Saint-Pierre-de-Vence (Verdin 2000 : 197) ; la tombe 225 du Mail Romain et la tombe SP3381 des Carmes à Nîmes, dans lesquelles sont associés strigiles, armement indigène et coffret. La dichotomie évoquée entre les tombes à armes et les tombes avec de la vaisselle métallique (Py 1990 : 214 ; Feugère 1991 : 166-167) n'est donc pas parfaitement avérée. Il semblerait au contraire que ce soit par la volonté d'élites locales encore attachées à des valeurs guerrières que se concrétisent de nouvelles aspirations. Ces individus privilégiés parmi les plus précocement romanisés seraient les initiateurs d'un certain nombre de transformations. Les différences régionales ne seraient donc pas la conséquence exclusive d'un décalage chronologique. Elles pourraient aussi illustrer dans le courant du Ier s. av. J.-C. l'ouverture de l'aristocratie guerrière traditionnelle aux nouveaux modes de vie plutôt que «l'émergence d'une aristocratie marchande dans le Midi, en rupture avec l'élite guerrière avec de nouveaux emblèmes (*instrumentum* lié à l'alimentation, à la toilette, à l'éclairage..)» (Poux 2004 : 228). Cette lente progression vers l'intégration de nouveaux

modes de vie, l'accès à de nouveaux usages indicateurs d'une aisance et de mœurs romanisées trouve une résonance dans les pratiques funéraires avec une rupture nette au milieu du Ier s. av. J.-C., confirmée par la disparition significative des armes et des amphores au profit d'autres objets.

Le processus de romanisation se décompose donc en quatre étapes principales. La diffusion de mobiliers métalliques italiques dès 125-100 av. J.-C. suivant une dynamique commerciale, l'intégration de nouveaux objets dans les sépultures entre 100 et 50 av. J.-C., puis l'abandon radical de certaines pratiques indigènes comme le dépôt d'armes et d'amphores dans les tombes autour de 50 av. J.-C. - phénomène qui s'accompagne d'une diminution métallique (de 2,82 à 1,38) du nombre moyen d'objets dans les tombes à partir de 50 av. J.-C. – et, enfin, une harmonisation et une homogénéisation des pratiques à partir de la période augustéenne. Dès lors, les dépôts de mobilier se limitent à des objets plus strictement personnels. C'est une autre forme d'expression de l'individu qui se fait jour. Cette transformation coïncide avec un enrichissement significatif des tombes de femmes. Les assemblages des tombes de la Cigale à Nîmes et de la tombe 1 de l'Arcoule au Paradou (Bouches-du-Rhône) en sont une illustration parfaite. On observe même, dans quelques cas, le renouvellement presque intégral des types d'objets déposés dans la tombe, comme par exemple dans celles du quartier des Oules à Nîmes et de Boissières à Nages. C'est alors que l'on peut réellement parler de la romanisation des mobiliers funéraires.

2.6.4. Les étapes d'une évolution (V. B.)

En définitive, quelles que soient les données prises en compte, qu'il s'agisse des gestes ou de l'architecture, du choix des mobiliers ou du mode d'utilisation des espaces funéraires, les étapes de l'évolution des pratiques funéraires qu'elles dessinent sont les mêmes. L'un de ces paliers se situe vers la fin du IIe s. et le début du Ier s. av. J.-C., le deuxième, au milieu du Ier s. av. J.-C. et le troisième, dans les dernières décennies de ce même siècle. La première étape se traduit par des emprunts exogènes dans l'architecture ou le mobilier qui n'affectent que superficiellement le rituel funéraire. L'importance de ces emprunts et leur précocité varient sensiblement d'une région à l'autre, la basse vallée du Rhône étant la plus ouverte de ce point de vue. La comparaison avec l'approvisionnement des habitats montre que ces écarts concernent moins l'évolution des modes de vie, que le domaine proprement funéraire. Des différences sont également perceptibles en fonction du niveau de richesse des assemblages mobiliers, ce qui laisse à penser que les élites ont pu jouer un rôle moteur dans la diffusion des nouveaux mobiliers dans le cadre des rites funéraires. Les changements observés à partir du milieu du Ier s. av. J.-C. dans l'organisation de la tombe ou les assemblages de mobiliers témoignent en revanche d'une transformation du rituel lui-même. Il s'agit cependant d'une transformation progressive qui se produit dans la continuité du système antérieur. Ce n'est que dans les dernières décennies du Ier s. av. J.-C. et surtout au cours du siècle suivant qu'interviennent les modifications les plus radicales qui attestent d'une réelle intégration de pratiques exogènes en usage dans l'Empire romain. Cette évolution ne se fait pas en totale rupture avec les pratiques de la fin de l'âge du Fer (comme en témoigne la permanence du bris intentionnel), d'autant qu'il n'est pas sûr que le nouveau système ait été très éloigné du précédent. À Nîmes, des différences sont perceptibles entre les groupes, certains d'entre eux conservant jusqu'au troisième quart du Ier s. ap. J.-C. au moins les pratiques caractéristiques de l'époque républicaine, alors que d'autres n'en gardent aucune trace, du moins en apparence.

NOTES

1. Les tombes à armes se répartissent en Languedoc occidental principalement dans les nécropoles du Grand-Bassin II à Mailhac, de Saint-Julien à Pézenas, et de Couffoulens (Taffanel 1960 : 1-37 ; Taffanel 1962 ; Giry 1965 : 117-238 ; Taffanel 1960), ainsi qu'en Languedoc oriental dans des ensembles comme le Tumulus B1 du Frouzet à Saint Martin de Londres daté du VIe s. av. J.-C. avec boutons, bracelet, agrafe de ceinture à un crochet, couteau de type falcata, pointe de lance, probable cnémide en bronze, coupe en bronze à fond ombiliqué (Dedet 1995 : 281, fig. 3). Les tombes de guerriers sont également attestées dans les Grands Causses du Gévaudan. Les armes apparaissent dans 18 ensembles du Languedoc oriental (Dedet 2001, 292, tableau XXXVI) avec le plus souvent un dépôt unique et plus exceptionnellement l'association de deux pièces d'armement, c'est le cas à Rocherousse 1 avec deux épées et Dinas 9 avec deux pointes de javelot.

2. Nous tenons à signaler les travaux en cours de L. Pernet (thèse à Paris I Lausanne : Mercenaires et auxiliaires gaulois aux IIe-Ier s. av. J.-C., de l'archéologie à l'histoire sociale). Remerciements pour les échanges sur ce sujet et les renseignements inédits qu'il a pu nous signaler sur les mobiliers de la nécropole de Giubiasco.

Chapitre 3

IMPLANTATION ET ORGANISATION DES ESPACES FUNÉRAIRES NÎMOIS

par V. Bel et L. Vidal

3.1. Tombes et réseau des voies à Nîmes à l'époque républicaine (L. V., V. B.)

De façon récurrente, la plupart des opérations archéologiques qui ont permis la découverte des sépultures des IIe-Ier s. av. J.-C. ont aussi livré, à proximité, des éléments du réseau des voies qui irriguaient ou traversaient la campagne nîmoise en reliant la ville à l'espace volque puis au reste de la Provincia (fig. 286). Les éléments conservés des tronçons de chemins observés restent difficiles à dater avec une aussi grande précision que les tombes. Aussi, est-il rarement permis de mettre ces dernières en relation avec des états de la voie strictement contemporains. Il n'en reste pas moins que la pérennité constatée de presque tous les chemins étudiés autorise des rapprochements chronologiques.

La répartition topographique des sépultures étudiées rend nécessaire la distinction entre deux groupes : l'un comprenant celles se trouvant au contact d'un axe routier dont l'intérêt dépasse de façon avérée le cadre local, la *via Domitia*, l'autre celles qui sont associées à des axes de circulation de statut indéterminé ou de vocation plus limitée.

Au sud-est, la via Domitia vers Beaucaire

Pour la *via Domitia*, il faut distinguer là aussi deux ensembles : le tronçon est allant vers Beaucaire-Ugernum, le tronçon ouest allant vers Ambrussum. Le premier segment est le mieux documenté (Castellvi *et al.* dir. 1997 ; Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 392-416). Mais, malgré la dizaine d'opérations archéologiques qui l'ont concerné, les phases anciennes de la voie ou de ses abords n'ont été observées que deux fois avec certitude : à la Zac des Halles au cœur de la ville (Monteil dir. 1993 : 36, 41, 137) et au 74-76 route de Beaucaire (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 396-397 ; Monteil 1999 : 50 ; Vidal 2000 : 120-123), et cela sans que des éléments contemporains se rattachant au monde des morts ne soient observés. Cependant, non loin de la porte d'Auguste, l'opération Zac du Forum des Carmes, plus récente que les précédentes, a permis l'étude d'un espace funéraire (*cf. supra :* première partie, chapitre 1) et d'un tronçon de voie (Barberan *et al.* 1998) dont l'appartenance au tracé de la *via Domitia* doit être discutée.

Dans sa contribution au document final de synthèse de l'opération, M. Monteil replace cette voie dans le réseau des voies antiques des IIe-Ier s. (Barberan *et al.* 1998 : 50). Il la distingue de la *via Domitia,* même si, dans la série d'hypothèses visant à la raccorder « au réseau routier reconnu dans le secteur » (Barberan *et al*. 1998 : 53), il envisage qu'elle puisse correspondre à un axe reliant Nîmes et Beaucaire qui serait antérieur à la voie Domitienne et qui, au moment de la mise en place de cette dernière « dans le courant du troisième quart du IIe s. av. J.-C. » serait « maintenue et transformée en simple diverticule ». En effet, il rejette l'hypothèse « d'autant que la voie Domitienne peut masquer un itinéraire de même tracé bien antérieur ». Il nous semble pourtant que la datation et les caractéristiques techniques de la construction de la voie découverte au Forum des Carmes doivent la faire identifier à cette dernière ou plus exactement à la voie reliant *Nemausus* et *Ugernum* qui sera baptisée *via Domitia*. Sa situation, les rares éléments permettant de connaître son orientation, et son environnement funéraire (présence de part et d'autre d'une tombe du Ier s. av J.-C.) contribuent, semble-t-il, à renforcer cette hypothèse. M. Monteil a noté que l'orientation de la voie (entre NL-3°30' E et NL-9°25' O) est « sensiblement isocline à la voie Domitienne reconnue à peu de distance au nord », c'est-à-dire lors de la fouille de la place Condé (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 413 ; Schwaller, Vidal 1997 : 188) (fig. 287). Cette opération, qui a atteint le substrat géologique, n'a pas permis de retrouver des niveaux de circulation antérieurs à la fin du Ier s. av. J.-C. ou au changement d'ère. Les états anciens n'ont donc

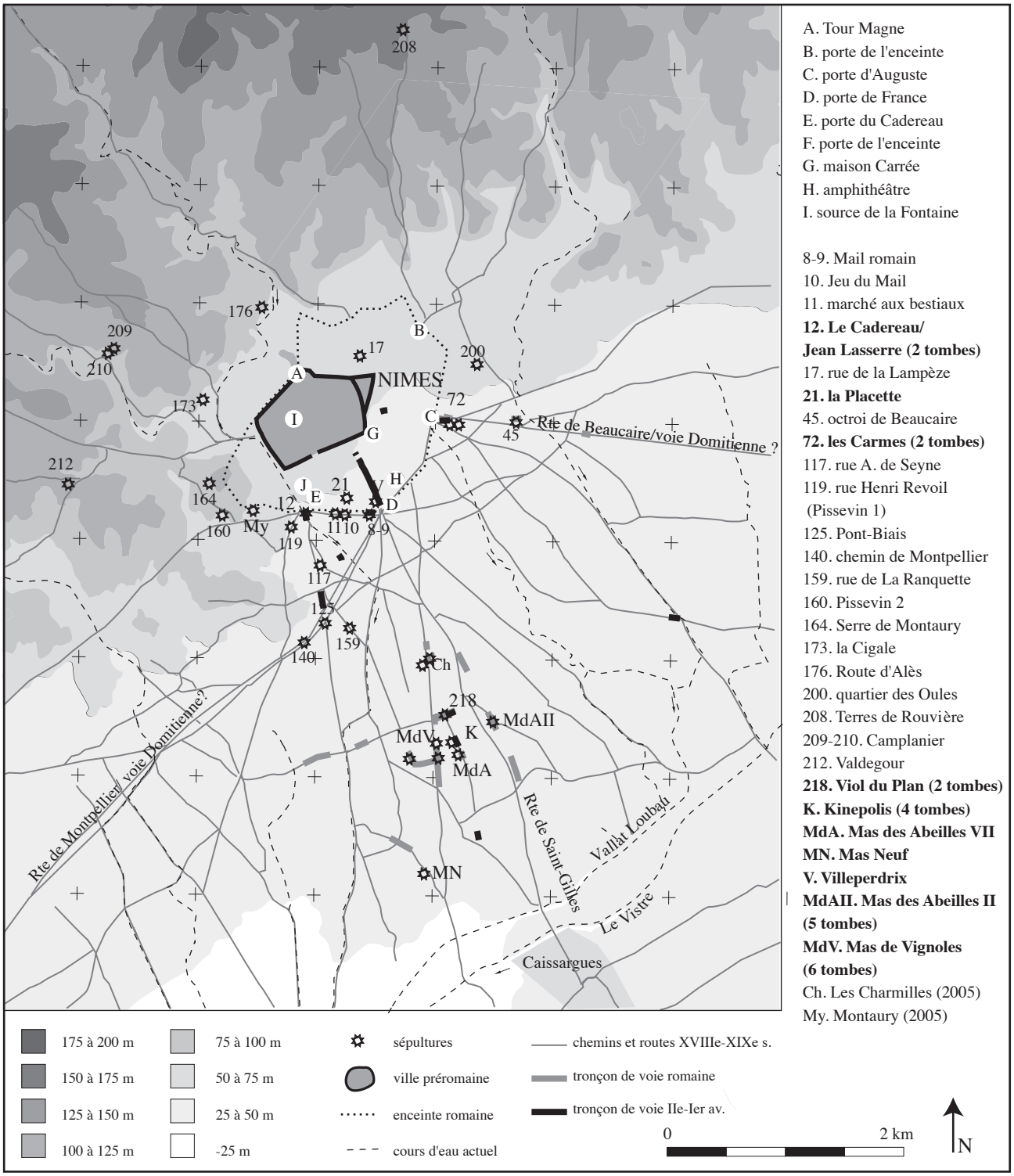

Fig. 286. Carte des tronçons de voie attestés aux IIe-Ier s. av. J.-C. et à l'époque romaine (DAO V. Lelièvre, L. Vidal)

pas été perçus. Par la suite, les fouilleurs de la place Condé ont émis l'hypothèse que la voie primitive, mesurant seulement une dizaine de mètres de largeur (d'après les fouilles de la porte du Cadereau et de la Zac des Halles), n'avait pas été touchée par l'opération (Schwaller, Vidal 1997 : 188). D'autant qu'il est fort probable que la rectitude du tracé de la portion de *via Domitia* rejoignant Beaucaire depuis la porte dite d'Auguste, soit liée au caractère monumental donné à l'entrée dans la ville. Si l'on

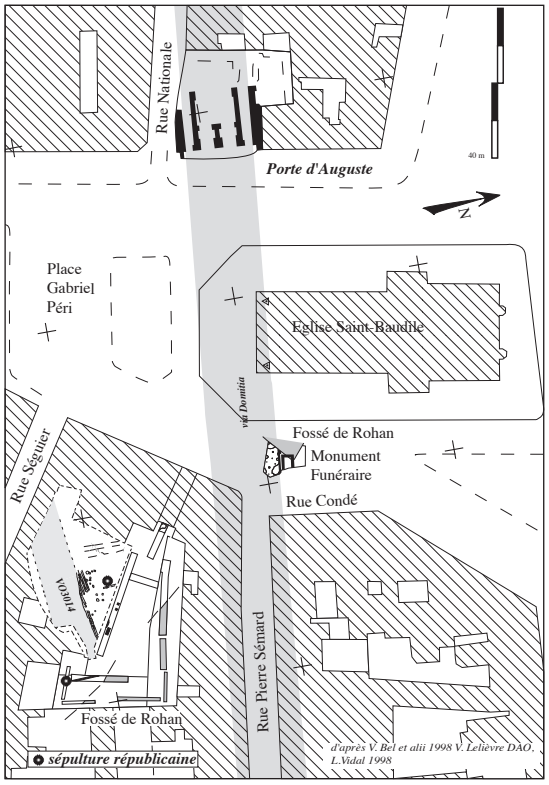

Fig. 287. Tronçons de voies repérés à l'ouest de la Porte d'Auguste, sur les sites de la rue de Condé et du Forum des Carmes (DAO V. Lelièvre, L. Vidal)

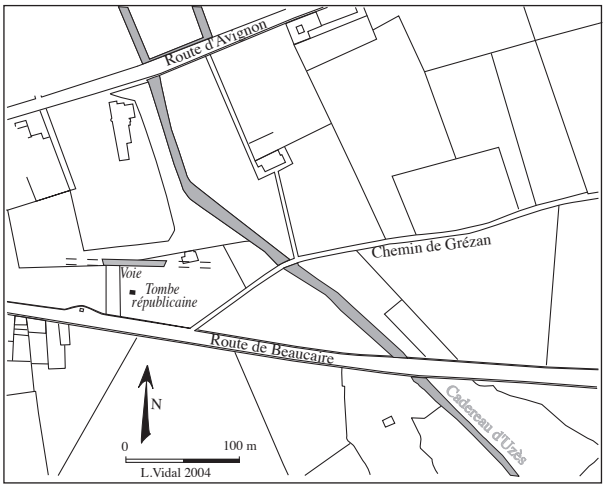

Fig. 288. Report sur le plan cadastral de 1828 du tronçon de voie et de la tombe de l'Octroi de Beaucaire (DAO L. Vidal)

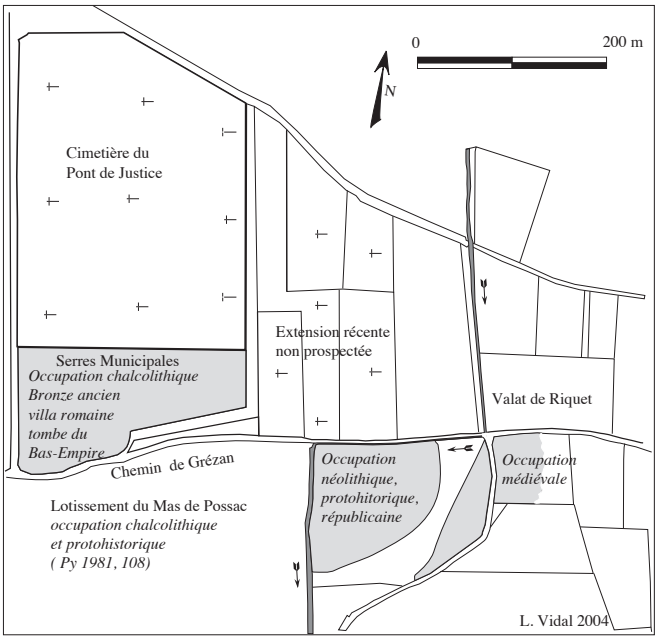

Fig. 289. Carte des occupations anciennes dans le quartier du Pont-de-Justice, autour du chemin de Grézan et du ruisseau dit «Valat de Riquet» (DAO L. Vidal)

accepte la possibilité d'un tracé préalable plus souple, la voie des Carmes peut être rattachée à une *via Domitia* antérieure aux aménagements augustéens. Le tronçon n'aurait subi, à la fin du Ier s. av. J.-C., qu'une translation/rectification d'une quarantaine de mètres d'amplitude (fig. 287).

Une des hypothèses avancées par M. Monteil pour le raccordement au réseau des voies connues, fait état de l'observation en 1895 d'un tronçon de voie réalisée, beaucoup plus loin vers l'est, au niveau de l'octroi de Beaucaire (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 400-401), mais 40 m au nord de la route du même nom, au même endroit. Là, au cours de travaux de terrassement, le commandant Vigne avait repéré à 0,8 m de profondeur « un sillon pierreux d'environ 4 m de large » se poursuivant sur 50 m de longueur. Il l'identifiait à une portion de la *via Domitia*, car vers l'ouest, il menait « en ligne droite » à la porte d'Arles et de Beaucaire « après avoir traversé le plan Vacher à la jonction des rues d'Avignon et de Beaucaire ». Dans la notice de la Carte Archéologique de la Gaule (Vidal, Manniez 1996 : 401), l'un de nous avait considéré que cette découverte ne pouvait être assimilée à la *via Domitia,* compte tenu du tracé habituellement restitué pour cette dernière (rue puis route de Beaucaire). En revanche, elle pouvait se rattacher au tracé d'un chemin bifurquant pour rejoindre la route d'Avignon, ou bien la doublant au sud, et dont la rue et le chemin de Grézan seraient l'ultime matérialisation (fig. 288). Les découvertes du Forum des Carmes, voie et sépultures de l'époque républicaine, invitent à nuancer le propos et suggèrent d'attribuer au chemin de Grézan une place particulière dans le réseau des voies se développant à l'ouest de Nîmes. En effet, si l'on retient l'hypothèse du raccordement des deux observations, la voie découverte par A. Vigne pourrait remonter au moins au début du IIe s. av. J.-C., l'actuel chemin de Grézan n'en devenant que l'ultime avatar. On remarquera d'ailleurs que ce tracé, restitué par le plan cadastral

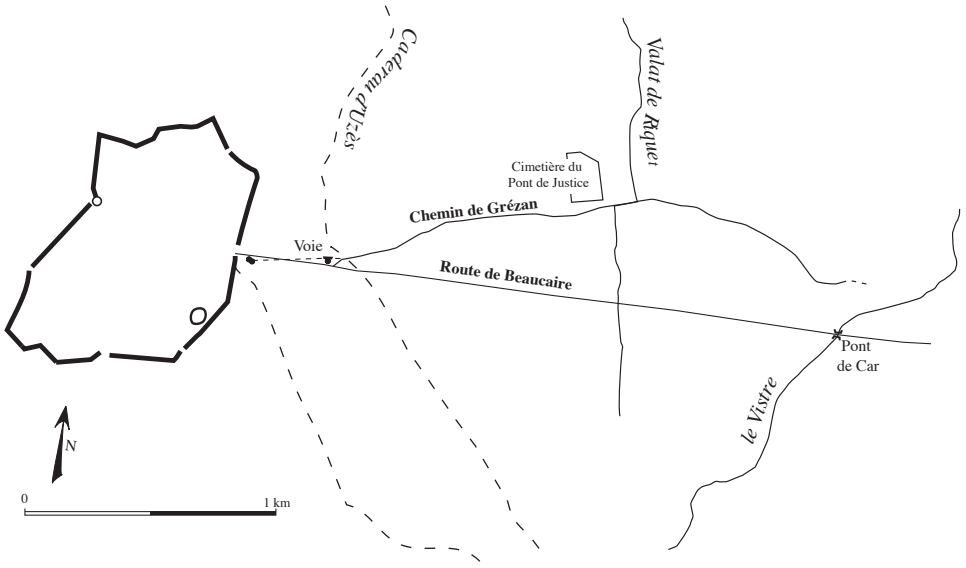

Fig. 290. Tracé du chemin de Grézan d'après le plan cadastral de 1828 (DAO L. Vidal)

de 1828, semble éviter la vaste zone humide qui se développe, un peu en dessous de la courbe des 45 m, depuis la Font Bouteille à l'ouest jusqu'au Vistre, à l'est. C'est au contact de ce dernier que le chemin se perd aujourd'hui. Des observations superficielles réalisées à l'est du cimetière du Pont de Justice montrent que c'est un chemin creux, qui était plus profond anciennement qu'aujourd'hui (Vidal 1995 : 50-51), et qui limite au nord une occupation protohistorique et républicaine caractérisée par une prospection de surface (Vidal 1992) (fig. 289). La petite zone du territoire nîmois située autour du cimetière du Pont de Justice, des « Serres municipales » et du Mas de Possac (aujourd'hui totalement détruit), a livré de part et d'autre du chemin un nombre important de vestiges depuis le Chalcolithique en passant par la Protohistoire et jusqu'au Bas-Empire (Fiches dir., Veyrac dir. 1996, 496-498). La présence d'un espace funéraire est suggérée par la découverte, en 1937, d'un fer de lance daté du IIe ou du Ier s. av. J.-C. dans le cimetière du Pont de Justice (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 498). On peut remarquer que la route de Beaucaire, que la tradition considère comme rendant compte d'un tracé intemporel de la *via Domitia,* ne tient absolument pas compte de cet aspect de la topographie, mais inscrit dans le paysage une belle ligne droite (fig. 290).

Au sud-ouest la via Domitia, vers Ambrussum

C'est le tronçon dont la restitution du tracé a le plus évolué depuis une quinzaine d'années (fig. 291). En effet, jusqu'à la fin des années 80, la tradition historique donnait à la porte dite de France (*Porta Spana* du Moyen Âge), le statut d'accès principal à l'ouest, donnant le passage à la voie publique. À partir de là, la rue Saint-Rémy, ancien vieux chemin royal antérieur au milieu du milieu du XVIIIe s., puis la route de Montpellier, en étaient considérées comme l'ultime avatar. En 1990, une fouille de sauvetage dirigée par M. Monteil («immeuble Jean-Lasserre»: *cf. supra* ; Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 198-199 : Monteil 1999 : 86-90) et un travail sur la localisation des sépultures romaines sur le plan cadastral de 1828 (Vidal 1990), ont permis de situer de façon indiscutable le tracé de la voie à proximité de l'agglomération de l'époque républicaine et au contact de l'enceinte impériale. Ainsi, la fouille a mis au jour les fondations d'une porte qui est le pendant de la Porte d'Auguste. Aujourd'hui adjacente au cours du cadereau de la route d'Alès, la porte est installée sur l'axe d'une voie antérieure, dont deux phases de constructions bien distinctes ont pu être observées. Dès la seconde moitié du IIe s. av. J.-C., la voie est installée à même le lit ancien du Cadereau et se caractérise par quelques ornières endommageant une surface de circulation constituée d'un lit de cailloux peu épais. Vers la fin du IIe s. av. J.-C., la surface de circulation est aménagée sur un remblai taluté, que l'on peut appeler au sens propre chaussée et qui traverse le lit du Cadereau. L'ancienneté de la voie, son mode de construction et le fait qu'une porte majeure de l'enceinte augustéenne soit implantée à cet endroit, permettent de considérer avec M. Monteil qu'il s'agit de la *via Domitia*. Vers le sud, l'étude du plan cadastral (datant de 1828) du quartier dit de La Galère (c'est aujourd'hui un triangle compris entre la rue Dhuoda, la rue de la République et la rue des Cèdres), a permis de proposer une restitution du tracé de la voie. Il faut dire que le plan conserve l'empreinte d'une « patte d'oie » créée peut être autour de la *via Domitia,* par la convergence d'autres chemins se dirigeant vers cette entrée majeure de l'enceinte impériale. Cependant, compte tenu de la présence du lit du cadereau à ce même endroit, il pourrait exister là, bien avant la création de l'enceinte, un point commode de son franchissement aussi bien dans le sens nord-sud que dans le sens est-ouest.

Les différentes observations et la direction du court tronçon étudié en fouille, avaient permis d'avancer que le tracé de la *via*

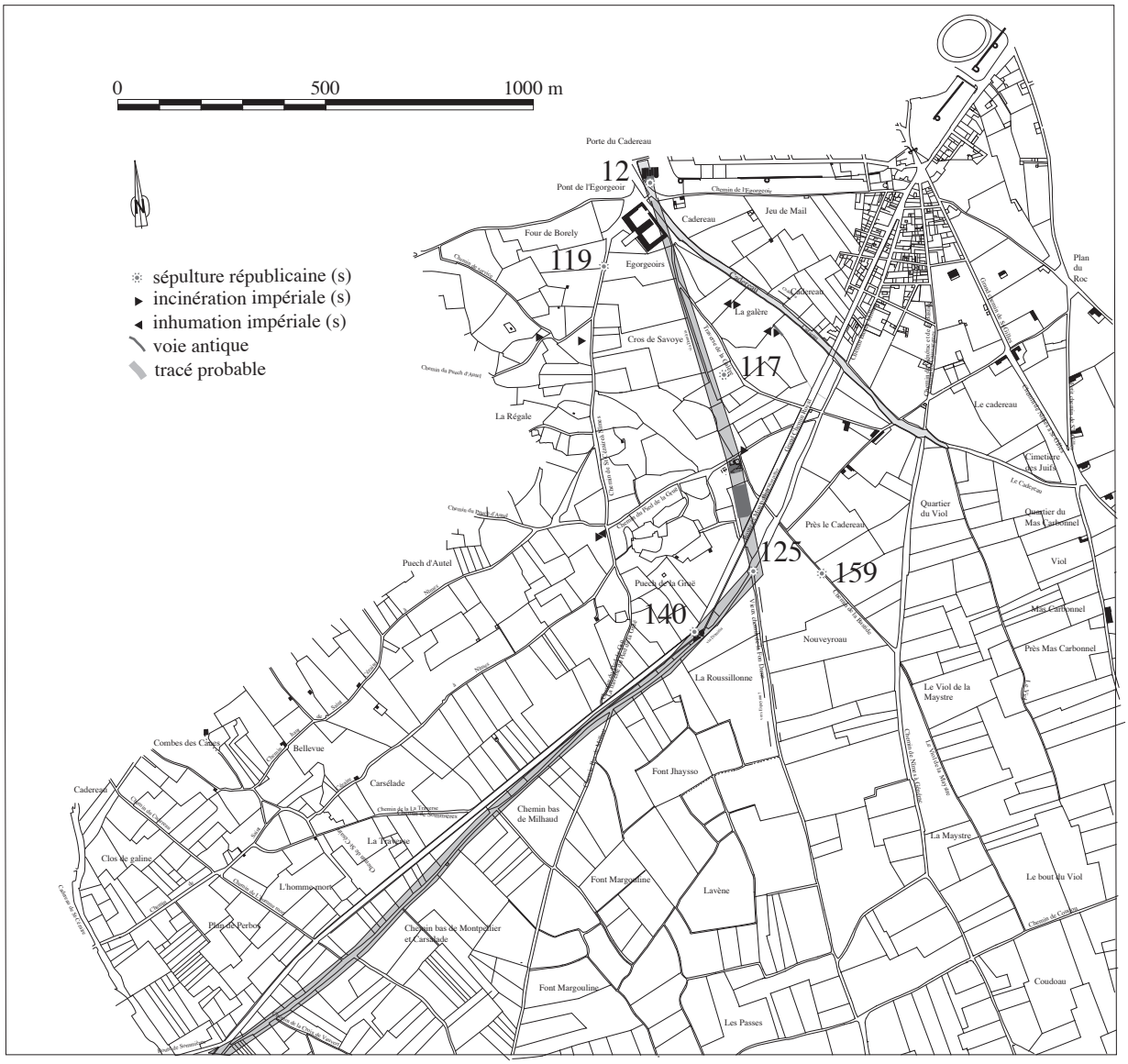

Fig. 291. Implantation des tombes d'époque républicaine et tracé de la voie Domitienne à l'ouest de Nîmes (DAO L. Vidal)

Domitia était pérennisé par un chemin, anonyme sur le plan cadastral de 1828, mais qui portait en 1900 le nom de rue de la Galère, depuis le Cadereau à la rue de la Paix, puis d'Impasse de la Galère jusqu'à la rue Alphonse de Seynes et se continuait en rue H. de Balzac (c'est une impasse). L'ensemble se détachant du chemin de la « Traverse de la Galère », constitue aujourd'hui la rue Henri Espérandieu, et se trouve orienté nord-sud. Ce chemin s'interrompait au bout de 240 m, puis était seulement matérialisé par une limite parcellaire sur 45 m. Il disparaissait ensuite, à l'emplacement d'une probable autre « patte d'oie », puisque à 140 m de là, un chemin (aujourd'hui la rue Solié), prolongé par le chemin de la Ranquette, pouvait s'y raccorder en venant de l'est. À 210 m de l'interruption, la *via Domitia* semblait pérennisée par le départ de l'actuel Chemin du Capouchiné (nommé au XVIIe s. « Chemin du chemin de Montpellier au chemin de La Bastide » ; Arch. Dép. du Gard, H 199), au moins jusqu'à sa jonction avec le tronçon de voie appelée « Chemin bas de Milhau » (aujourd'hui rue Saint-Rémy et naguère donnée comme étant la *via Domitia*).

Cette restitution du tracé de la portion de *via Domitia* dans le quartier de La Galère a été confirmée de façon éclatante par la fouille réalisée par M.-L. Hervé et Y. Manniez rue du Puech du Teil, dans une parcelle bordée à l'est par la rue Solié (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 439-440). Là, dans son état le plus ancien daté du courant de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C., la voie mesure environ 24 m de large, mais les nombreuses ornières reconnues montrent que la circulation est surtout importante sur une bande, large de 4 à 5 m, relativement centrale. Les auteurs de la fouille ont distingué cinq phases d'utilisation de la voie, dont le dernier empierrement conservé daterait au plus tôt du

premier tiers du IVe s. ap. J.-C. En limite nord de la zone de fouille et sur le tracé de la voie, deux grandes fosses quadrangulaires existaient. La fouille de ces excavations a permis de déceler les traces de la récupération d'une fondation en blocs de grand appareil et le comblement a livré de nombreux éléments sculptés en calcaire du bois des Lens. D'après les observations, J.-C. Bessac a proposé de restituer deux puissants piliers carrés dont les fondations, larges d'au moins 9,30 m, sont séparées par un passage de 4,50 m minimum. L'ensemble, disposé perpendiculairement à la voie, aurait une emprise totale de 23 m et occuperait donc presque toute la largeur de cette dernière. Bien que la nature de l'élévation et le plan exact du monument restent difficiles à établir, les auteurs de la fouille imaginent assez aisément l'existence, dans l'axe de la voie, d'un arc à passage central unique. Les quelques éléments de décors lapidaires recueillis pourraient rattacher la construction de ce monument au courant du Ier s. ap. J.-C.

Un peu plus au sud, en parallèle à la rue Solié, un diagnostic récent réalisé par M. Piskorz (Piskorz 2005) a permis de retrouver la voie sur 70 m de long environ. Elle se poursuit au moins jusqu'à la rue Arnavielle (ancien tronçon de la route de Montpellier datant du XVIIIe s.) et possède une largeur de trente mètres, tous états confondus. Dans la partie nord, une bande d'une dizaine de mètres de large marque un état (de datation indéterminé), où elle est plus réduite et aménagée sur remblai. À l'ouest, sur le glacis de piémont du Puech d'Autel, la circulation a laissé des traces nombreuses sur les affleurements rocheux qui sont marqués par des tronçons d'ornières. Quelques unes de ces dernières sont en oblique vers le sud-ouest, mais pour M. Piskorz, rien ne permet de savoir s'il s'agit d'un changement d'orientation ponctuel, ou bien de l'amorce d'une inflexion du tracé touchant toute la voie. C'est non loin de là que la *via Domitia,* orientée grossièrement nord-sud, doit s'infléchir vers l'ouest pour rejoindre *Ambrussum*. Cela pouvait se situer au carrefour avec un chemin de direction nord-est/sud-ouest qui est aujourd'hui presque totalement effacé par la ligne de chemin de fer, et qui relie le chemin de Grézan à la route de Montpellier.

Vers l'ouest, à quelque distance de cette inflexion obligatoire, de nombreuses découvertes funéraires (Vidal 1990 : 11-36, fig. 4 ; Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 442-452), peuvent souligner le tracé de la voie. C'est particulièrement le cas des fouilles de F. Mazauric (Mazauric 1906-1913 : 258-259, 268-273, 303-305, 309-310) au bord de la route de Montpellier (aujourd'hui Av. Maréchal Juin), qui ont permis la découverte de tombes s'échelonnant entre le Ier s. av. J.-C. et le IIe s. ap. J.-C. Ces sépultures se trouvaient liées à des murs (sans que l'on connaisse la nature exacte de leur rapport), dont certains sont recouverts d'enduits peints. Un croquis de F. Mazauric permet de situer assez précisément les découvertes et de restituer une partie de l'évolution récente de la voirie dans un petit secteur. Au nord, ses fouilles ont été limitées par un « chemin du moyen-âge », dont la fouille a permis de constater que se trouvait là « sur une épaisseur considérable une accumulation de blocs romains, quelques-uns avec traces de moulures, employés en guise de remblai » (Mazauric 1906-1913 : 305). En fait, ce chemin semble bien n'être qu'un tronçon du « Grand Chemin Royal du Bas Languedoc », allant de Pont-Saint-Esprit à Montpellier, mis en place vers 1714 (Garnier *et al.* 1995 : 6) et dont le tracé est cartographié dans un document du milieu du XVIIIe s. de la Bibliothèque de Nîmes. Le chemin a été en partie dévié lors de la création de la ligne de chemin de fer Nîmes-Montpellier, vers 1843. À la suite de quoi, le tracé de la nouvelle route nationale (aujourd'hui avenue Maréchal Juin) se superpose alors, à cet endroit, au tracé du vieux chemin royal précédant le « Grand Chemin Royal du Bas Languedoc ». F. Mazauric a pu constater que « les emprunts faits pour l'ancienne route de Montpellier (vieux chemin royal) » (Mazauric 1906-1913 : 303) ont entraîné la destruction d'un mur antique en biais par rapport à la voie. Qui plus est, il note sur le croquis que le vieux chemin royal est « 2 m en contrebas du champ », où les fouilles ont eu lieu (Mazauric 1906-1913 : 268). Cette importante dénivellation peut encore être observée le long de l'avenue Maréchal Juin à l'Est du « Chemin du Puech de la Grue ». Pour le moment, il n'est pas possible de savoir si les observations topographiques de F. Mazauric attestent des aménagements marginaux du vieux chemin royal succédant à la *via Domitia,* ou bien si elles montrent que le vieux chemin royal ne perpétue pas à cet endroit le tracé de la *via Domitia*.

Plus à l'ouest, la tendance actuelle est de considérer que le vieux chemin royal, aujourd'hui « Chemin Bas de Montpellier » (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 133) est l'ultime avatar de la *via Domitia* entre Nîmes et Milhaud. Et ce, d'autant qu'un milliaire de Tibère, portant la mention LXXXVII à partir de Narbonne, se trouvait autrefois en place à 1 km à l'est de Milhaud, au Mas des Juifs, là où la limite communale de Nîmes fait un angle rentrant près du marché-gare (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 133, 483). Ce qui n'est qu'à un peu plus de deux milles de l'emplacement de l'arc du Puech du Teil. Il est donc tentant de mettre en relation cette constatation, avec des observations réalisées à cet endroit par Y. Manniez et M.L. Hervé. Au bord de la voie, les fouilleurs ont noté la présence de deux petites fosses quadrangulaires, dont l'une, mieux dégagée, mesure 1,30 m de côté. Elles correspondraient à la destruction d'éléments bâtis, dont l'identification reste délicate, mais pour lesquels les fouilleurs se demandent s'il ne s'agit pas de l'emplacement d'éléments de signalisation, pour ne pas dire de quelques milliaires.

Bien que le tracé perpétué par le vieux chemin royal soit couramment retenu, J.-L. Fiches a aussi envisagé que la « route primitive » ait traversé la Vaunage, en desservant au passage l'*oppidum* de Nages (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 133). Il pense que le « Chemin de La Traverse », aboutissement de la route de Sommières (CD 40) à la route de Montpellier, pouvait alors constituer le « tracé primitif » (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 133). Il faut cependant rester prudent car le « Chemin de la Traverse » n'est que l'un des chemins menant à l'établissement médiéval de La Traverse-L'Homme Mort-Clos de Galine (Germer-Durand 1875 ; Mazauric 1906-1913 : 209-210 ; Manniez *et*

al. 1996 ; Alessandri *et al.* 1996, Alessandri *et al.* 1997 ; Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 484), que je propose d'identifier à la *villa Mica Arrida* du cartulaire de l'église cathédrale Notre-Dame (Germer-Durand 1874 ; Mazauric 1934 : 132). Y. Manniez a noté que cette occupation, assez vaste et pouvant être d'origine antique, a laissé son empreinte dans le parcellaire du plan cadastral de 1828 sous la forme d'une convergence de chemins (Manniez *et al.* 1996). Parmi ceux-ci, il en existe deux qui sont quasi parallèles, et sont nommés l'un au Nord « Chemin haut de Saint-Cézaire à Nîmes » et l'autre « Chemin de Saint-Cézaire à Nîmes ». Ils mènent à Nîmes en rejoignant la rue Henri Revoil. Un alignement de limites de parcelles suggère qu'un chemin aujourd'hui disparu pourrait doubler le « Chemin de Nîmes à Saint-Cézaire » au sud, et aboutir au carrefour entre le vieux chemin royal et le chemin du Capouchiné. Le « Chemin de La Traverse » n'est donc pas la seule possibilité permettant de restituer un tracé « primitif » de la *via Domitia*. Qui plus est, dans la partie touchant le Grand Chemin Royal, ce chemin pourrait bien être médiéval ou moderne.

On le voit, en dehors du tronçon de direction nord-sud, le tracé de la *via Domitia* dans ce petit secteur est loin d'être assuré et il manque encore bien des éléments tangibles pour en reconstituer une évolution complexe.

En dehors de l'opération portant sur la porte de l'enceinte, aucune autre n'a livré de sépulture aux abords de tronçon avéré de la *via Domitia*. Cependant, la sépulture découverte dans la rue Alphonse de Seyne en 1940 (Bauquier 1941 : 11) en est proche. Le croquis de localisation d'H. Bauquier montre qu'elle se situait à l'est de la rue Henri Espérandieu non loin de la rue des Cèdres (tronçon de l'ancienne « Traverse de la Galère »). De même que les découvertes de tombes d'époque impériale indiquent que les chemins constituant la « patte d'oie » de la porte dite du Cadereau, sont utilisés au Haut-Empire, le pointage des quelques tombes d'époque républicaine incite à poser l'hypothèse d'un fonctionnement, pour certains au moins, dès cette période.

Le chemin du Capouchiné, un axe peut-être très ancien

Ce chemin se détache du tracé potentiel de la *via Domitia* à l'endroit où elle s'infléchit vers l'ouest pour rejoindre Ambrussum, c'est à dire au niveau du Pont Biais, lieu de découverte d'une probable sépulture (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 444, n° 507). Cet axe, nommé au XVIIe s. le « Chemin allan de celluy de Montpellier a la Bastide », ou encore le « chemin du chemin de Montpellier à la Bastide » (Arch. Dép. du Gard, H 198) jusqu'à la rencontre avec le chemin de la Bastide venant de Nîmes, est au XVIIIe s. le « Vieux chemin de la Fon Dame » (B. M. de Nîmes 709). Au début du XXe s. le chemin du Capouchiné est devenu un simple chemin de service (Arch. Dép. du Gard, 7 S 3749), qui n'est plus relié au chemin de la Bastide devenu une partie de l'actuelle route départementale n°13 de Nîmes à Générac.

Lors de l'opération archéologique menée par L. Sauvage en préalable à la construction de la Voie Urbaine Sud (Sauvage, Barberan 1995 : 7, 14), une petite partie du chemin a, semble-t-il, été étudiée en limite occidentale de la fouille. À cet endroit, un fossé double un linéament plus large, interprété comme un chemin creux. Les caractéristiques des vestiges et la section qui en a été réalisée présenteraient de grandes similitudes avec l'état antique du chemin du Mas de Vignoles (Vidal 1995 : 44). Le comblement du probable chemin creux a livré du mobilier archéologique antique, mais en si faible quantité et si usé que l'on ne peut rien en inférer. Le prolongement du chemin du Capouchiné vers le sud fait partie de ce qui est appelé communément la route de Générac (route départementale n°13). Celle-ci franchit le Vistre sur le Pont dit de La Bastide. Le plan cadastral de 1828 montre que ce point de franchissement du Vistre n'est pas le seul et qu'il pourrait être relativement « récent ». Si l'on trouve des mentions anciennes de pont pour ce secteur de la plaine nîmoise, il n'est généralement pas possible de les situer avec précision. Le plan cadastral de 1828 permet de restituer, avec plus ou moins de certitude, au moins trois points de franchissement qui semblent plus anciens et qui donneraient une plus grande rectitude au chemin.

En raison même de l'absence d'élément tangible de datation, la morphologie générale du tracé de ce chemin (chemin du Capouchiné, tronçon du chemin de Générac, chemin « fossile ») et son articulation particulière avec la *via Domitia* suscitent une interrogation. Ce chemin étant dans le prolongement du tronçon de la *via Domitia* passant par la porte du Cadereau, il faut se demander s'il ne s'agit pas d'un axe plus ancien, peut-être même d'époque protohistorique, reliant Nîmes à Espeyran.

Le chemin de la Ranquette (dit aussi chemin de la Bastide)

Des travaux réalisés dans ce chemin ont permis la découverte d'une sépulture du Ier s. av. J.-C. (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 453, n°518). Bien qu'il ne soit pas possible de localiser précisément le lieu de découverte, la coïncidence avec un chemin qui se rattache au niveau de la rue Solié au tracé de la *via Domitia,* pourrait indiquer qu'il s'agit d'un élément de la voirie remontant au moins à cette date car elle est probablement plus ancienne. En effet, si vers le sud elle peut s'articuler simplement avec la route de Générac, elle peut aussi se prolonger au delà sous la forme du chemin dit « Le Viol de la Maystre ». (fig. 291). Ce dernier a fait l'objet d'un diagnostic (Bel, Escalon 2000). Il a été recoupé par des tranchées qui n'ont pas permis de révéler l'existence de niveaux anciens dans cette partie de son tracé. Et cela même si le sondage le plus au sud a révélé que ce dernier passe à quelques mètres d'un enclos circulaire protohistorique (Jallot 2001). Beaucoup plus au sud, le plan cadastral de 1828 montre qu'il s'articule, à cette date, avec le chemin de Coudou. Ce dernier est un avatar d'une voie dont l'origine est protohistorique (Vidal *et al* 1996). En fait, au-delà de celui-ci, la fouille nommée Mas de Vignole IV (Jallot 2004 dir.), portant sur une grande surface, montre que si les états postérieurs à l'époque ro-

maine ont disparu ou n'ont pas existé, le chemin s'y développait au moins depuis la Protohistoire. C'est le long de ce tracé que deux tombes d'époque républicaine ont été fouillées. Plus loin, il faisait ensuite un virage vers l'est pour rejoindre le grand chemin du Mas de Vignole à l'endroit où se trouve un autre enclos circulaire protohistorique.

Une autre voie du Ier s. av. J.-C. longeant le Cadereau

Les travaux effectués à partir de février 1871, pour la poursuite du « Cours Neuf » (devenu Boulevard de la République et actuellement avenue Jean Jaurès) jusqu'à la « Route de Montpellier », concernaient le quartier de la Galère et ont amené la découverte de nombreuses sépultures de toutes les époques, organisées autour d'un axe routier. E. Germer-Durand rapporte (et c'est pour lui « l'une des découvertes les plus importantes »), la trouvaille d'une « voie secondaire, latérale au Cadereau et qui, descendant du nord au sud, allait aboutir à la Voie Domitienne, représentée aujourd'hui par le chemin vieux de Montpellier. C'est sur les bords de cette voie, dont l'empierrement est parfaitement reconnaissable, que se trouvait un certain nombre de sépultures qui apparaissaient à chaque instant sous la pioche des terrassiers » (Germer-Durand 1873 : 94). E. Germer-Durand ne soulignant pas la pérennité de la voie, il ne saurait être question de l'assimiler à « La Traverse de la Galère », formant un élément de la « patte d'oie » de la Porte du Cadereau comme cela avait été proposé (Vidal 1990 : 160-161). Ce chemin qui est aujourd'hui assez effacé dans le parcellaire, est perpétué par la rue des Cèdres (section EI) et la limite est des parcelles EI 77, 76 et 69. Il se poursuivait par ce qui est aujourd'hui la rue B. Germain et aboutissait à un chemin menant à Sainte-Perpétue au nord-est. Il ne semble pas antique : une étude d'impact récente (Manniez 1997), réalisée à l'endroit où ce chemin s'infléchit vers le sud-est, montre que les niveaux de circulation les plus anciens appartenant à une épaisse sédimentation datent de la fin du Moyen Âge (XIVe-XVe s.). Le chemin est primitivement un chemin creux et Y. Manniez pense qu'il est installé dans le lit fossile du « cadereau ». En 1887, à son extrémité joignant presque le Cadereau (aujourd'hui rue B. Germain), le « chemin de La Galère » est encore décrit comme un « chemin très étroit, un peu en contrebas, vers lequel est dirigée la pente générale du terrain » (Arch. Dép. du Gard, 7 S 349).

Une fouille récente de M. Ferroukhi (Ferroukhi 1997), puis de M.-L. Hervé (Hervé 1997) permet de proposer une localisation de la voie antique découverte par E. Germer-Durand, plus en rapport avec ses remarques topographiques. Au n° 59 de l'avenue Jean Jaurès, une fouille de petite envergure (environ 160 m2) a révélé une voie nord-ouest/sud-est mise en place dans le courant du Ier s. av. J.-C. et fonctionnant « jusqu'à une époque tardive » après un déplacement latéral vers l'Est au cours du changement d'ère. À partir du dernier quart du Ier s. ap. J.-C. et durant le IIe s. au moins, un espace funéraire est installé, avec un léger empiètement, sur le côté ouest de la voie. Le seul enclos fouillé, séparé de la voie par un mur et un trottoir, a livré sur une trentaine de mètres carrés quinze structures funéraires du Haut-Empire. Le report de ces découvertes sur le plan cadastral de 1828 montre qu'elles se superposent à une limite parcellaire longeant le cadereau, qui doit garder la trace de la voie. Si l'on prolonge le tracé vers le nord-ouest, en le reliant à une autre limite située plus au nord, il semble possible que ce soit cette voie, que les travaux de création des allées ont mise au jour en 1871. Vers le sud-est, la limite parcellaire mène jusqu'au chemin Bas de Milhaud et au delà rien ne permettait de poursuivre son tracé de façon convaincante.

La route de Saint-Gilles, vers l'agglomération d'Espeyran et les étangs

C'est une voie qui passe par la porte de France (anciennement Porte d'Espagne ou encore Porte Couverte), mais qui n'est pas tout à fait dans l'axe de l'ouverture. Il semble bien que la rue Porte de France (dont une partie est l'ancienne rue « de Porte Couverte à celle de la Magdeleine » : Arch. Dép. du Gard, H 199), soit un axe majeur antique. En tout cas, le tracé proposé par M. Fincker (Fincker 1994 : fig. 3) n'est pas recevable, dans la mesure où la fouille d'une parcelle concernée par ce tracé (parcelle EX 62) n'a livré aucune trace de voie, mais bien des constructions antiques (puits, bassin et caniveau) des Ier-IIe. s. ap. J.-C. (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 319).

Plusieurs points d'observations, dont certains fort distants les uns des autres, permettent, d'attester que la voie existait certainement avant la création de l'enceinte augustéenne. Au cœur même de la ville antique, à 580 m de la porte, un sauvetage urgent a permis à M.-L. Hervé (Hervé 1993 : 84 ; Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 325–326) de mettre en évidence la création d'une voie dans le courant du Ier s. av. J.–C. Cet axe est dans le prolongement de l'actuelle rue Porte de France et se maintient au moins durant le Haut–Empire. La rue Porte de France semble bien l'axe majeur antique aboutissant à la Porte de France.

Bien en dehors de la ville, à environ 1420 m de la porte, à l'occasion de l'aménagement du Parc Scientifique Georges Besse, le talus est de la route de Saint-Gilles a été re-profilé, du boulevard Allende jusqu'au Boulevard du Languedoc. À partir du carrefour avec le boulevard Allende, le terrassement a révélé, sur 120 m de long vers le sud, que la voie se développait à environ 1 m de la surface des champs (la route de Saint-Gilles actuelle est en creux). L'empierrement était constitué par une couche de galets de 50 cm d'épaisseur. La surface de circulation étant partiellement dégagée, quelques rares fragments d'amphores italiques ont été recueillis dans l'empierrement. En outre, les fragments d'une urne en céramique à pisolithes ont été recueillis dans le sédiment brun qui recouvrait directement la voie (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 493).

Un peu plus vers le Sud, depuis une dizaine d'années, dans la cadre de la ZAC du Mas de Abeilles (Petitot 2000 ; Dumont 2001, Manniez 2001 ; Bel 2003), la voie a fait l'objet de fouille

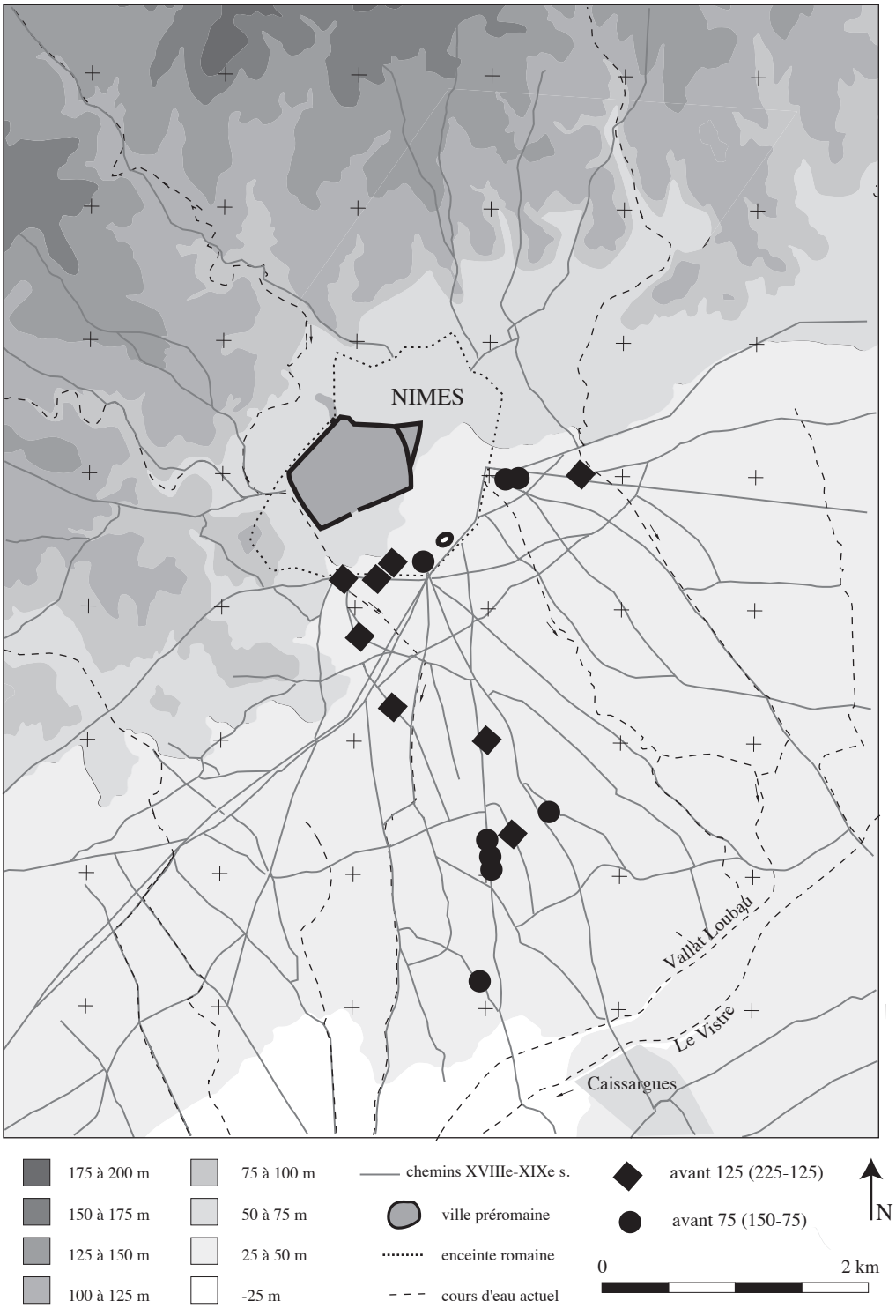

Fig. 292. Carte de répartition des tombes datées entre 225 et 125 et entre 150 et 75 av. J.-C. (DAO V. Lelièvre, V. Bel)

ou de diagnostic sur environ cinq cent mètres de son tracé. Toujours en allant dans la direction du Vistre, en 1987, le creusement d'un fossé le long du côté est de la route de l'époque, a recoupé en biais, sur trente mètres de long, un tronçon d'une voie enfouie (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 486). Ce dernier se trouve entre la portion de route abandonnée à partir de 1867 et celle qui la remplace. Il constitue le point d'observation le plus extrême qui puisse être mis en relation avec le reste du tracé.

Le chemin du Mas de Vignoles

Ce chemin au tracé contemporain très rectiligne est aujourd'hui presque totalement effacé par l'urbanisation récente. Au début des années 1990, c'est une étude d'impact réalisée au bord de son tracé, au lieu-dit cadastral Le Viol du Plan, qui a révélé l'existence d'un état du Haut-Empire marqué par la mise en place d'un chemin creux de 6 à 8 m de large (Vidal, Petitot 1992, Vidal 2000).

Par la suite, un diagnostic réalisé plus au nord (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 492) a livré, entre autres structures, un élément de parcellaire protohistorique parallèle au tracé du chemin. L. Sauvage propose de placer sa création dès la Protohistoire (Sauvage 1992). Depuis, si les différents diagnostics (notamment Piskorz, Chadefaud 1998) réalisés à quelques endroits du tracé montrent l'importance de l'état du Haut-Empire (c'est un chemin creux bordé de murs), c'est surtout la fouille majeure conduite par P. Séjalon (inédite) qui confirme qu'au moins une partie du tracé est mise en place bien avant l'époque romaine.

Que peut-on connaître de la place du tracé antique de la voie dans le paysage ? Si l'on prend celui du « Chemin du Mas de Vignoles » contemporain comme fil conducteur pour la restitution, il commence (sur le plan cadastral de 1828) au Nord au carrefour entre le Cadereau et la Grande route de Nîmes à Saint-Gilles. En se rapprochant de la ville antique, les errances successives des tracés du chemin de Saint-Gilles au Moyen Age et à l'époque moderne empêchent la reconnaissance aisée d'un tracé particulier (Vidal 2000).

Ainsi, le plan cadastral de 1828, sur lequel on a reporté l'enceinte antique et les Arènes (d'après les plans publiés dans Varène 1992) montre plusieurs choses. Il est possible de poursuivre le tracé du chemin du Mas de Vignoles, au nord de la grande route de Nîmes à Saint-Gilles, par le « Petit chemin de Saint-Gilles » (aujourd'hui rue du Planas), puis par la rue Briçonnet, mais ces deux chemins sont presque certainement médiévaux ou modernes. Cependant, le plan cadastral de 1828 et les plans des XVIIe et XVIIIe s. (Fiches dir., Veyrac dir. 1996), permettent de proposer au moins deux autres prolongements qui aboutissent à l'enceinte. Ainsi, sur le plan cadastral, entre la future rue Briçonnet et la rue Cité Foulc, création du milieu du XIXe s. (Serre 1989 : 113), un alignement de limites parcellaires débouche par une impasse à l'ouest de la Place des Arènes (c'est aujourd'hui un passage privé). Les plans des XVIIe et XVIIIe s. restituent une impasse plus ou moins longue vers le sud. Il serait tentant de voir là un itinéraire antique, mais les plans modernes montrent qu'il doit s'agir en fait d'un accès à une petite porte du rempart médiéval, située près de la Tour Vinatière. Plus à l'ouest, il existe encore un autre alignement de limites de parcelles, qui n'est un chemin que sur les plans modernes les plus précis (Plan Mareschal, *etc*). Il ne semble pas correspondre à une porte particulière du rempart médiéval, mais il peut mener à la porte Saint-Antoine en longeant les fossés passant devant les Arènes. Cette voie se trouve assez bien dans le prolongement du chemin du Mas de Vignoles et elle pourrait aboutir à une porte du rempart antique. P. Varène, dans son ouvrage sur l'enceinte de Nîmes (Varène 1992 : 48-50), situe dans ce secteur deux portes, la « porte de Mars » et la « porte des Arènes », qui pourraient n'en faire qu'une (Varène 1992 : 50). Pour F. Mazauric, il s'agit d'une porte monumentale du type de la porte d'Auguste, mais P. Varène pense que si une porte a existé, dès l'origine, il s'agit plutôt d'une poterne. Toutefois, la construction de l'amphithéâtre ayant pu changer les données du problème, cette porte hypothétique pourrait avoir été aménagée postérieurement à l'édification du rempart pour faciliter la « communication directe avec l'extérieur de la ville pour tout ce qui concernait le trafic propre du monument » (Varène 1992 : 50).

Vers le Sud, à partir du carrefour avec la route de Saint-Gilles, le Chemin du Mas de Vignole est quasi rectiligne et continu jusqu'au Vistre qu'il traverse au Moulin d'Ours, pour rejoindre le Mas de Nages. Après ce dernier, le tracé est seulement restituable, par bribes plus ou moins importantes, en direction d'Espeyran.

Un mode d'implantation bien antérieure à la romanisation (V. B.)

Les vastes décapages réalisés dans le cadre des fouilles archéologiques, menées ces dernières années au sud de la ville (fig. 40), ont montré que la localisation des tombes le long des voies, suggérée par la cartographie des découvertes ponctuelles, n'était pas due au hasard de la documentation, mais correspondait à un modèle bien établi. De fait, dans les secteurs étudiés sur de grandes superficies, comme celui de Kinépolis (7700 m2), du Mas des Abeilles VII (environ 1200 m2), ou du Mas de Vignoles (environ 3,5 ha), les tombes des IIe et Ier s. av. J.-C. ont été retrouvées à moins de 4 m de chemins antiques. Les tombes du Cadereau se trouvaient entre 5 et 9 m de la voie du IIe s. av. J.-C., la tombe SP3381 des Carmes à 7 m de la voie d'époque républicaine et les tombes du Mas des Abeilles II étaient implantées entre 1 et 2 m du mur MR217 qui bordait la chaussée pré-augustéenne. L'alignement des enfouissements sur les sites de Kinépolis et du Mas des Abeilles II nous incite à penser que les chemins préexistaient à l'implantation des sépultures, même si les niveaux de voies conservés ne sont pas antérieurs au Ier s. ap. J.-C., comme dans la plupart des cas étudiés (*cf. supra*). Les exemples de l'Octroi de Beaucaire (daté de 175-125) et de Kinépolis (SP6024, datée de 175-125), permettent de faire remonter au IIe s. av. n. è. au moins, une pratique qui est habituellement associée à l'époque romaine. En fait, les découvertes de Saint-Martin de Coulon à Fabrègues (Paya *et al* 1994), Peyrouse ouest à Marguerittes (Vignaud 1995 ; Py, Vignaud 1998 ; Vidal 2000), ou des Cauquillous à Montpellier (Sauvage, Dedet 1997 ; Dedet, Sauvage 1998), permettaient déjà de se poser la question pour la Protohistoire du lien entre certaines tombes isolées ou remarquables et les voies (Vidal 2000, 177). Les découvertes plus récentes de la Roussillonne (fouille inédite de L. Jallot et B.

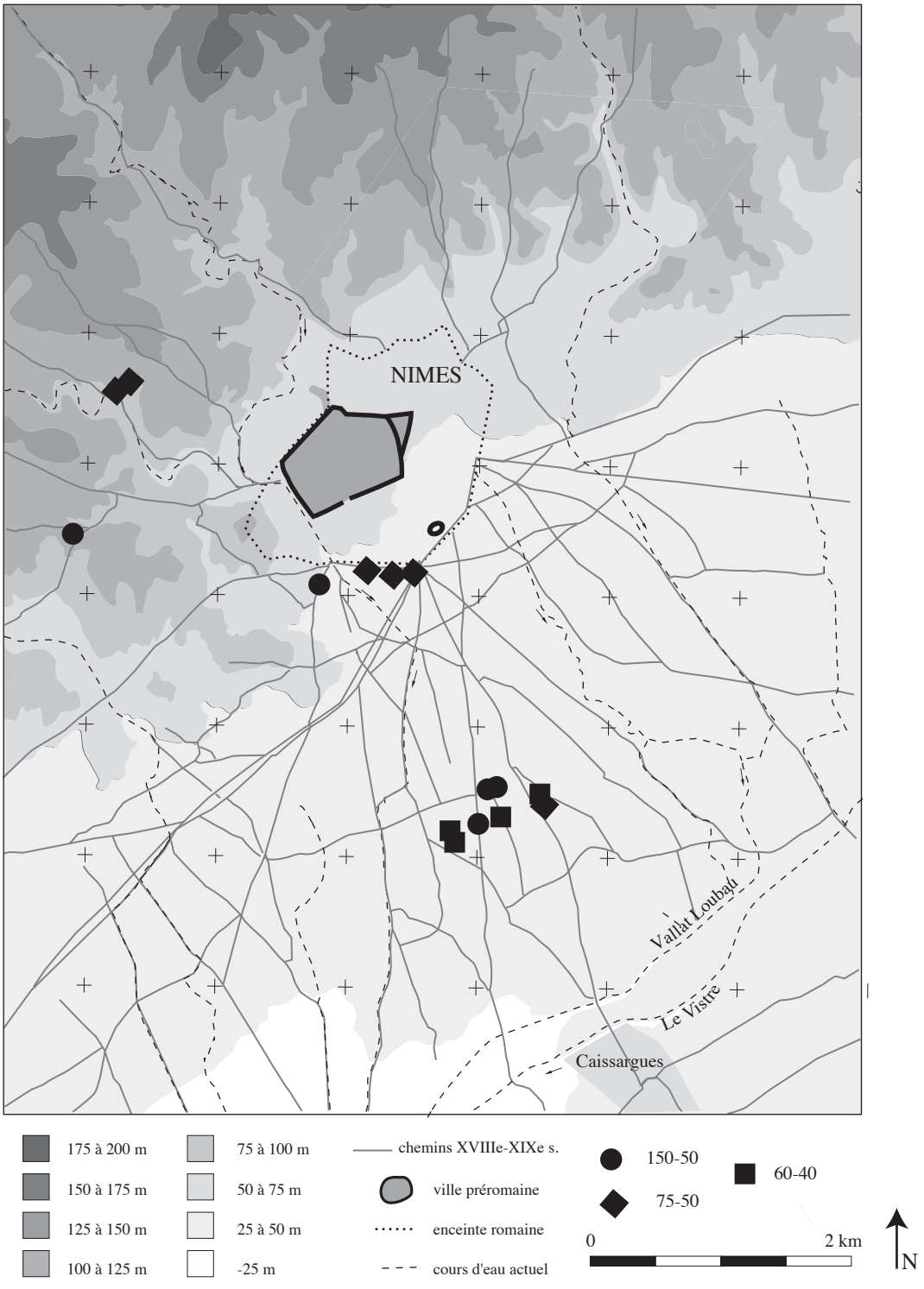

Fig. 293. Carte de répartition des tombes datées entre 150 et 50 ; entre 75 et 50 av. J.-C. et du milieu du Ier s. av. J.-C. (DAO V. Lelièvre, V. Bel)

Dedet) et du Mas de Vignoles (Séjalon, Dedet 2003 ; Fabre *et al.* à paraître ; Breuil, Séjalon à paraître) et les recherches menées par P. Séjalon sur l'occupation protohistorique de la plaine du Vistre, permettent de faire remonter cet usage au Bronze final au moins et témoignent de l'ancienneté d'une partie du réseau de voies reconnu en Languedoc et particulièrement au sud de l'agglomération nîmoise.

Ce schéma d'implantation trouve des parallèles dans la

documentation disponible pour les IIe et Ier s. av. J.-C. à Beaucaire, où les tombes des Marronniers et du Mas de Jallon ont été établies à proximité de la voie Domitienne et celles du Sizen le long de la route de la vallée du Gardon (Fiches 1989 : 214-216 et 222). Les fouilles effectuées sur le site de La Céreirède à Lattes en offrent un nouvel exemple (Bel, Conche 2003 : 224). Les tombes qui y ont été mises au jour s'échelonnent entre le VIe s. av. J.-C. et la fin de l'Antiquité. Elles ont été établies de part et d'autre d'une voie, qui a livré des éléments de datation de la fin du Ier s. av. J.-C., mais dont l'un des fossés bordiers a été recoupé par l'installation d'un enclos funéraire fossoyé, à la charnière du IIe s. et du Ier s. av. J.-C. (Bel, Conche 2003 : 225). De toutes évidences, la présence des axes de circulation a également été déterminante pour l'implantation et l'organisation des espaces funéraires dans les Alpilles. C'est le cas à Mouriès, où les tombes de Servanes et de Cagalou sont installées le long de deux chemins, à proximité d'un croisement (Marcadal, Pailler 2003 : 253), aux Baux-de-Provence (Arcelin 1973 : 95, fig. 2), et surtout à Saint-Rémy-de-Provence, le long du tracé de la voie Domitienne (Arcelin 1975 : 68). Il ne s'agit donc pas d'un phénomène propre à Nîmes, mais d'un usage ancien et largement répandu dans les sociétés gauloises du Midi de la Gaule. Celui-ci ne doit rien aux processus de romanisation et à l'adoption du modèle romain de la « voie bordée de tombes » (« Gräberstasse ») (Hesberg éd., Zanker éd. 1987).

3.2. Des sépultures dispersées dans la campagne (V. B.)

3.2.1. Les tombes isolées à distance de l'agglomération

À Nîmes, les découvertes récentes sont situées pour la plupart dans la plaine du Vistre, entre 2,5 et 3 km de l'agglomération. Font exception cinq ensembles situés entre 500 et 700 m des limites de la ville protohistorique (Zac du Forum des Carmes, La Placette, Le Cadereau, rue Villeperdrix et la dernière découverte au quartier de Montaury) et une unique découverte localisée dans les garrigues, à 2,5 km au nord (Terre de Rouvière). Reflet de l'urbanisation actuelle de la périphérie urbaine, cette répartition recouvre en partie celle des trouvailles plus anciennes, toutes situées à plus de 500 m de l'agglomération de la fin de l'âge du Fer (Sauvage 1996 : fig. 63 et p. 149) (fig. 286), à l'exception de la tombe de la rue de la Lampèze (fig. 1, n° 17) dont l'identification est sujette à caution (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 216). Les tombes plus proches sont celles de l'Octroi de Beaucaire (trouvée à environ 500 m à l'est, le long de la voie Domitienne ; dernier quart du IIe s. av. J.-C.) et du quartier des Oules (à proximité du chemin d'Uzès ; dernier quart du Ier s. av. J.-C.). On dénombre à ce jour, pour la période des IIe et Ier s. av. n. è., 10 tombes localisées dans les secteurs de garrigues (tombes des Fontilles ; tombes de La Rouvière, de la route d'Alès, de Camplanier, du chemin de Valdegour et du Serre de Montaury) et 40 tombes en plaine. Parmi ces dernières, 20 sont situées à moins de 1500-1600 m de l'agglomération et 21 en sont éloignées de plus de 2 km. Les plus anciennes tombes localisées à distance de l'oppidum sont datées de la fin du IIIe s. ou de la première moitié du IIe s. (découverte récente des Charmilles) et du deuxième ou du troisième quart du IIe s. av. J.-C. (tombe SP6024 de Kinepolis). Les sépultures sûrement antérieures à 125 sont cependant un peu plus nombreuses en périphérie de l'agglomération (5 tombes contre 2 à distance de l'oppidum). Au cours de la phase suivante (entre 125 et 75), les implantations en pleine campagne ou à proximité de l'oppidum s'équilibrent. On dénombre au total presque autant de tombes antérieures à 75 dans la campagne (7 tombes) que dans la périphérie (soit 8 sépultures : fig. 292).

On ne connaît à ce jour aucune tombe antérieure à 75 dans les garrigues, mais ce secteur est surtout documenté par des découvertes anciennes souvent mal datées (Les Fontilles, Serre de Montaury, route d'Alès). Les zones éloignées de la ville, tant en garrigue qu'en plaine, comportent 7 tombes datées entre 75 et 40 (contre 3 aux abords de l'oppidum) et 4 dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C., soit à peu près autant que dans la périphérie (5 tombes) (fig. 293 et 294).

Les données disponibles témoignent donc de l'ancienneté des implantations funéraires en milieu rural dont l'usage paraît bien établi dès le courant du IIe s. av. J.-C. et s'affirme ensuite progressivement sans que l'on observe de véritable rupture dans cette évolution. La dispersion des tombes constitue ainsi une des caractéristiques essentielles des pratiques funéraires nîmoises de la fin de l'âge du Fer. Les morts semblent volontairement disséminés dans le territoire, témoignant sans doute d'une appropriation de l'espace au-delà de l'environnement immédiat des habitats (*cf. infra*). L'existence de sépultures isolées à distance des *oppida* avait déjà été reconnue (Fiches 1989 : 221 ; Py 1990 : 763), mais les découvertes récentes mettent en évidence la précocité et l'ampleur du phénomène.

Cet usage se place en fait dans la continuité des pratiques de l'âge du Fer, comme le suggèrent les rares découvertes funéraires attribuées à cette période, comme l'ensemble funéraire du Mas de Vignoles VII, daté du Ve s. av. J.-C. (Séjalon, Dedet 2003), ou la tombe de La Roussillonne, attribuée à la charnière des IVe-IIIe s. av. J.-C. (Dedet 2004). La dispersion des implantations funéraires le long des voies est attestée dès le premier âge du Fer (découvertes inédites des Charmilles et du Mas de Vignoles IX, fouilles dirigées par G. Escalon et P. Séjalon), voire dès le Bronze final II (Fabre, Hasler à paraître).

3.2.2. Tombes dispersées ou nécropoles ?

L'impression d'éclatement des lieux de sépulture doit cependant être tempérée. L'effet de loupe produit par les récentes investigations dans la plaine accentue probablement la sous-représentation des garrigues, moins touchées par les travaux d'archéologie préventive, mais aussi celle des zones périurbaines, mal documentées du fait d'une urbanisation ancienne et dense.

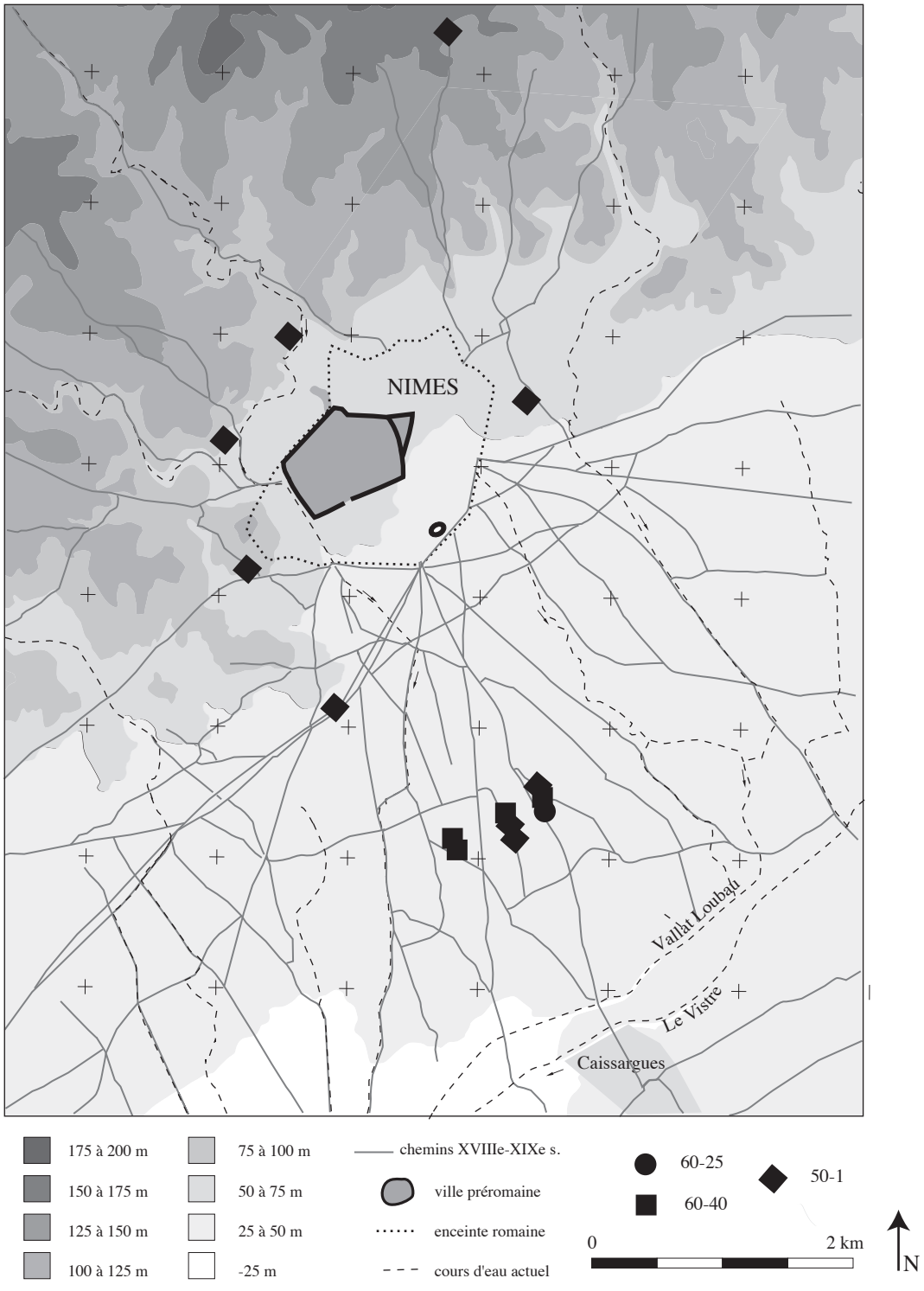

Fig. 294. Carte de répartition des tombes datées du milieu et de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. (DAO V. Lelièvre, V. Bel)

Cette urbanisation pourrait avoir totalement occulté une éventuelle nécropole périurbaine. En effet, on ne connaît à ce jour à Nîmes aucun ensemble regroupant un grand nombre de sépultures sur une aire plus ou moins étendue. Les sites funéraires identifiés comportent moins de 8 sépultures. La concentration des découvertes à 500 m au sud de la ville a été interprétée (Monteil 1999 : 463) comme une petite nécropole qui se serait développée le long d'une voie est-ouest (Monteil

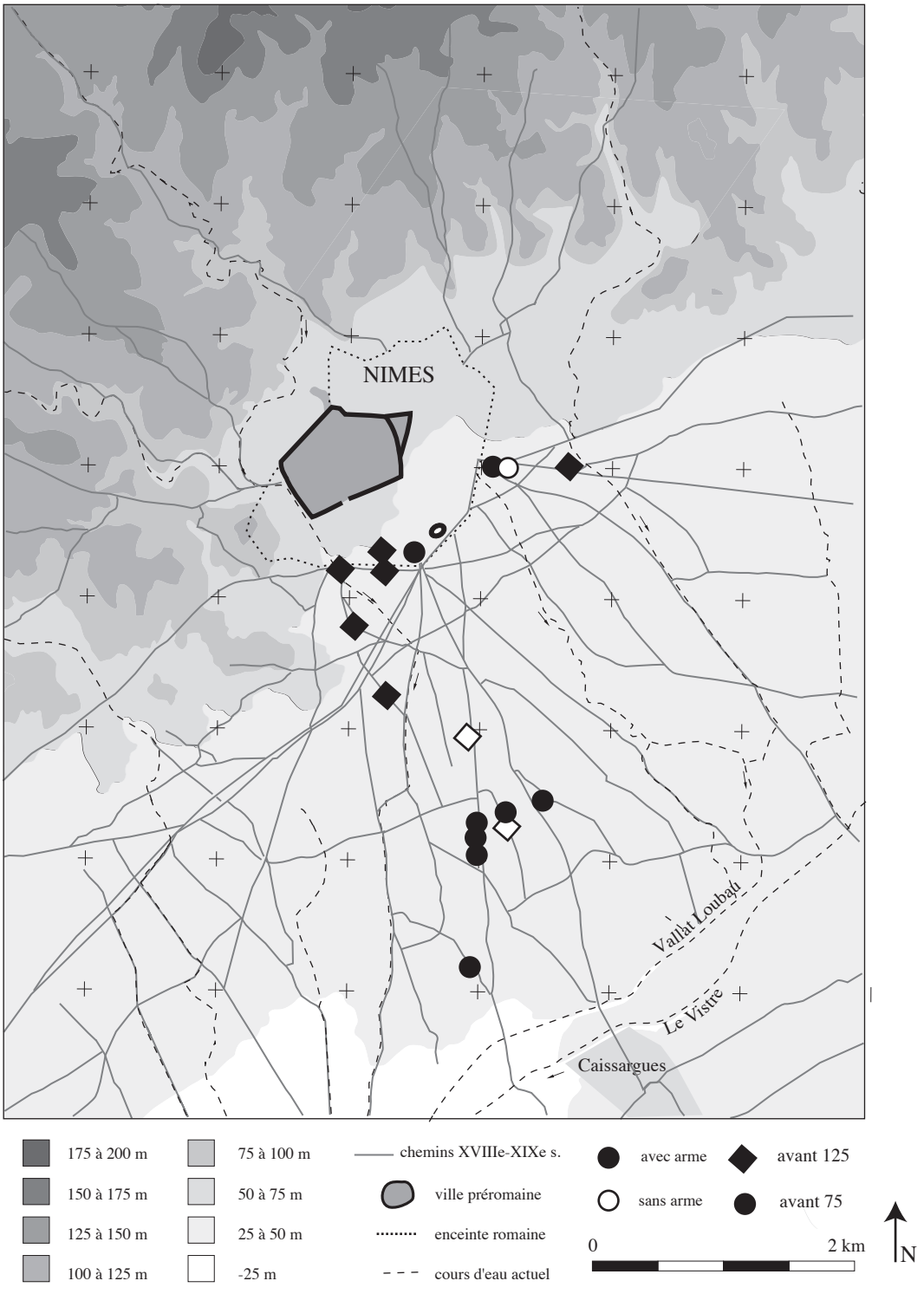

Fig. 295. Carte de répartition des tombes avec arme antérieures datées entre 225 et 125 et entre 150 et 75 av. J.-C. (DAO V. Lelièvre, V. Bel)

1999 : 449 ; 463). Il s'agit-là toutefois de données ponctuelles, espacées pour la plupart de plus de 100 m les unes des autres. Les observations les plus récentes — tombes de la Placette, de la rue Villeperdrix et du Mail Romain (Feugère *et al*. 1995) — n'apportent aucun argument en ce sens. Il n'est donc pas exclu que l'on se trouve devant un mode d'implantation comparable à ce qui a pu être observé sur le site des Carmes, à 650 m à l'est de la ville pré-romaine. Les investigations archéologiques ont

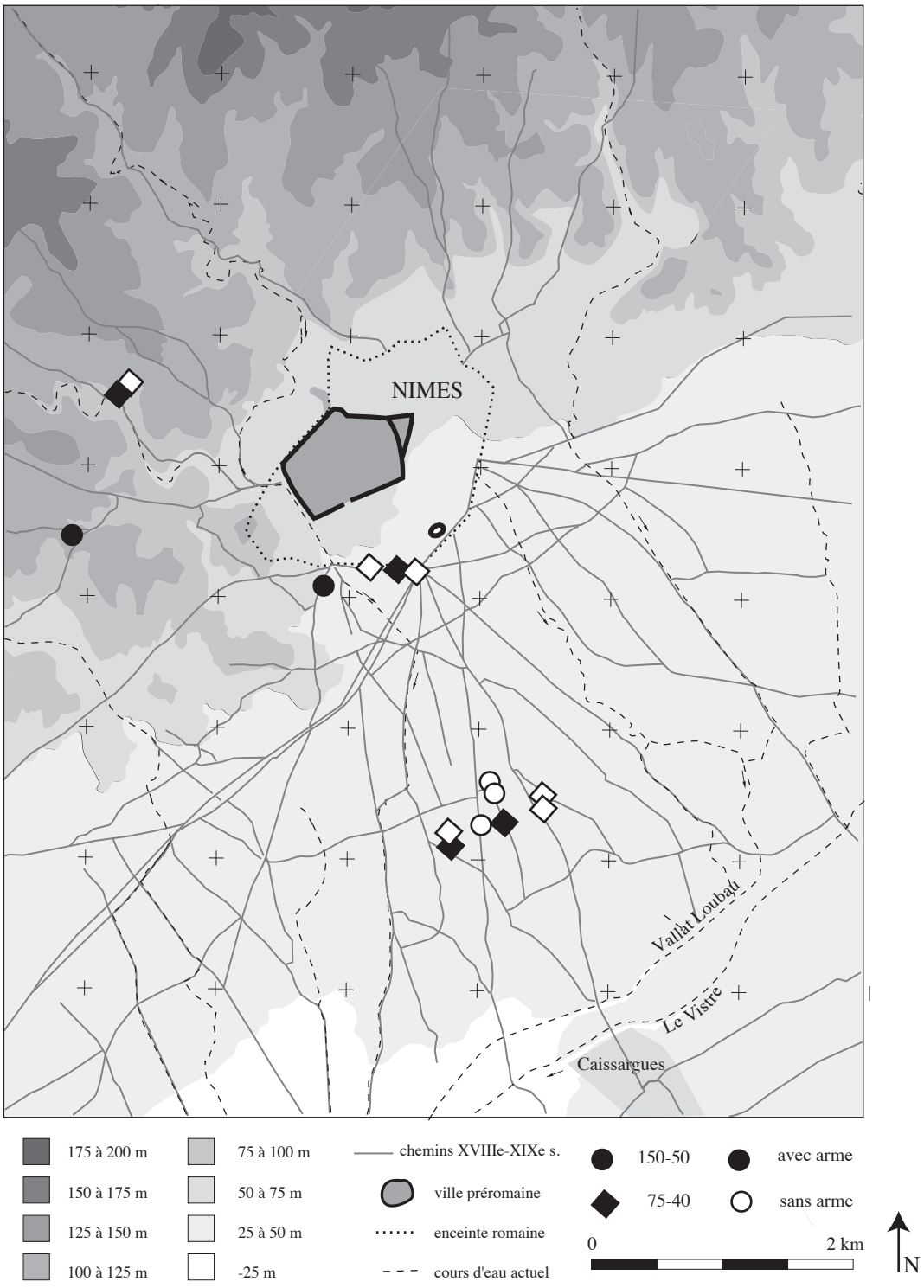

Fig. 296. Carte de répartition des tombes avec arme antérieures datées entre 150 et 50 et entre 75 et 40 av. J.-C. (DAO V. Lelièvre, V. Bel)

révélé la présence de deux tombes établies de part et d'autre d'une voie fréquentée à l'époque républicaine. L'une est datée entre 125 et 75, la seconde des années 100-75. La fouille d'une aire de 120 m2 autour de cette dernière n'a révélé aucune autre trace d'occupation funéraire. Le secteur a livré, en revanche, des vestiges de plantation datées par le mobilier associé des IIe-Ier s. av. J.-C., mais leur contemporanéité avec la sépulture n'est toutefois pas assurée (Monteil *et al*. 1999).

À l'échelle régionale, l'existence de nécropoles est bien établie mais avec des différences significatives selon les secteurs et peut-être les périodes. En Languedoc oriental, on ne connaît que quatre à cinq exemples pour la période du IIe-Ier s. av. J.-C. (Py 1990 : 765). Le mieux documenté et le plus assuré a été mis en évidence au pied de l'oppidum d'*Ambrussum*. Il comprend 23 tombes et une aire de crémation, datées de la fin du IIIe s. et de la première moitié du IIe s. av. J.-C. et concentrées sur une superficie d'environ 500 m2. L'occupation funéraire a été scellée par les limons de crue du Vidourle, sur lesquels s'est développée la station routière du Haut Empire (Fiches dir. 1989 : 29 ; Fiches 2003 : 397). Un deuxième ensemble a été découvert sur le site des Colombes, aux abords de l'agglomération de Beaucaire (Dedet *et al*. 1974 ; 1978 : 83). Il a fait l'objet d'une fouille partielle, effectuée dans l'urgence, qui a permis de repérer au moins 13 tombes. Datées entre le premier quart du IIe s. av. J.-C. et la fin du Ier s. av. J.-C., elles étaient disséminées sur une surface d'environ 1000 m2. Les nombreuses découvertes effectuées dans le quartier des Marronniers (près de quarante tombes attestées : Dedet *et al*. 1978 : 85-113 ; Provost *et al*. 1999 : 195-198) ou dans le secteur du Sizen (trois tombes individualisées et de nombreuses tombes détruites : Dedet *et al.* 1978 : 115-119 ; Bessac *et al.* 1987 : 34-58 ; Provost *et al.* 1999 : 198-199 et 209-210), suggèrent l'existence d'autres nécropoles dans la périphérie d'*Ugernum*. Dans ce cas toutefois, on ne dispose d'aucune information sur le mode d'implantation des tombes, la densité de l'occupation et le nombre réel des enfouissements attribuables à l'époque républicaine (Dedet *et al*. 1978 : 85 ; Fiches *et al* 1987 : 18-20). Une partie des sépultures signalées est en effet d'époque impériale. Ainsi, parmi les 16 tombes documentées sur le site des Marronniers, la moitié date du dernier quart du Ier s. av. J.-C. ou du Ier s. ap. J.-C. Une autre nécropole a été identifiée à Aramon (site du Paradis : Genty, Feugère 1995). Là encore, les conditions de l'intervention n'ont pas permis de préciser l'extension du site, celui-ci ayant été en partie détruit avant l'arrivée des archéologues. Les 12 tombes repérées dans la butte de 50 m2 épargnée par les travaux ne représentent qu'une petite partie d'un ensemble plus vaste (Genty, Feugère 1995 : 144). Enfin, l'existence d'une nécropole au Ier s. av. J.-C. sur le site de la Javone à Rochefort-du-Gard (Barruol, Sauzade 1969 : 61) ne repose que sur la découverte de quelques pièces de mobilier qui pourraient d'ailleurs appartenir à une seule sépulture. Comme à Beaucaire, le développement d'un ensemble funéraire au Haut-Empire ne préjuge en rien du statut du site au cours de l'époque républicaine.

Les données ne sont pas plus nombreuses dans les Alpilles, où la plupart des tombes ont été trouvées anciennement : le mode d'implantation des sépultures et leur environnement sont rarement documentés et l'on ignore le plus souvent l'importance réelle des aires sépulcrales mentionnées. C'est le cas par exemple de l'ensemble funéraire mis au jour à Saint-Pierre-de-Vence sur la commune d'Eyguières, au pied du site de hauteur de Coste-Fère (ou Mont Menu). Occupé au cours du Second âge du Fer, il comportait au moins 15 tombes alignées le long du chemin (Arcelin 1977-1978 : 73-75). La concentration des découvertes funéraires dans le quartier de Mortisson à Saint-Rémy-de-Provence, en périphérie de l'agglomération de *Glanum*, a été identifiée comme l'une des nécropoles de la ville antique (Arcelin 1975 : 68). Ce regroupement ne comprend toutefois que 7 sépultures, les autres tombes étant dispersées le long du tracé probable de la voie Domitienne. À Cavaillon, l'existence d'une nécropole repose une fois encore sur trois découvertes ponctuelles, localisées dans le quartier de Saint-Bardou, au nord de l'agglomération (Barruol, Sauzade 1969 : 66-67 ; Arcelin 1984 : 177). L'ensemble mis au jour au lieu-dit « La Catalane » aux Baux-de-Provence (Arcelin 1973) paraît plus significatif, puisqu'on recense près d'une trentaine de découvertes concentrées sur une surface d'environ 500 m2 (Arcelin 1973 : fig. 2, points 1 et A, B, C, D E, G). À Mouriès, la fouille réalisée par Y. Marcadal le long du chemin du Cagalou, au pied de l'oppidum des Caisses, n'a porté que sur une petite surface (8 m x 3 m). Elle a livré au moins 6 crémations du Ier s. av. J.-C., ainsi que trois bûchers en fosse d'époque augustéenne (Marcadal, Pailler 2003). Dans ce cas, il n'est pas possible de déterminer si l'on est en présence d'un ensemble de petite taille comparable aux exemples nîmois, ou s'il s'agit d'une aire sépulcrale plus importante. La disposition des sépultures — alignées le long du chemin et assez régulièrement espacées, si l'on excepte un possible chevauchement des fosses 10 et 27, plaide en faveur de la première hypothèse. Les découvertes anciennes effectuées dans le même secteur (Servanes 2 et Servanes 1 ; Marcadal, Pailler 2003) pourraient, en revanche, laisser penser qu'on a affaire à une véritable nécropole localisée au carrefour de deux chemins. Les petits groupes comme celui de Servanes 3 (Royet, Verdin 2000) et les tombes isolées comme celle de Servanes 4 (Marcadal, Féménias 2001), disséminées dans le même vallon, témoignent d'un mode d'implantation comparable à celui qui a été observé à l'ouest du Rhône.

Dans l'état actuel des données, rien ne permet donc de penser qu'il a pu exister de vastes aires funéraires communautaires au voisinage des *oppida*. Si des regroupements ont existé, ils paraissent avoir été d'importances modestes (quelques dizaines de tombes au mieux), ce qui pourrait expliquer leur absence apparente dans la documentation nîmoise. Dans la plupart des cas, les zones sépulcrales documentées n'ont pas été aménagées au plus près de l'agglomération, mais à quelque distance : à 250 m de l'habitat à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 149), au pied de l'oppidum d'Ambrussum (Fiches dir. 1989 : 35-39) et à environ 1 km de l'agglomération d'*Ugernum*, dans le cas de la nécropole des Colombes à Beaucaire (Dedet *et al*. 1974). À Nîmes, l'hypothétique nécropole dont l'existence est suggérée par la concentration des tombes le long d'une voie (Feugère *et al*. 1995 : 199 ; Monteil 1999 : 463), est située à plus de 500 m des limites de l'agglomération protohistorique. Les durées d'occupation sont variables (un quart de siècle à Aramon, un siècle et demi pour le site des Colombes à Beaucaire par exemple). Plusieurs,

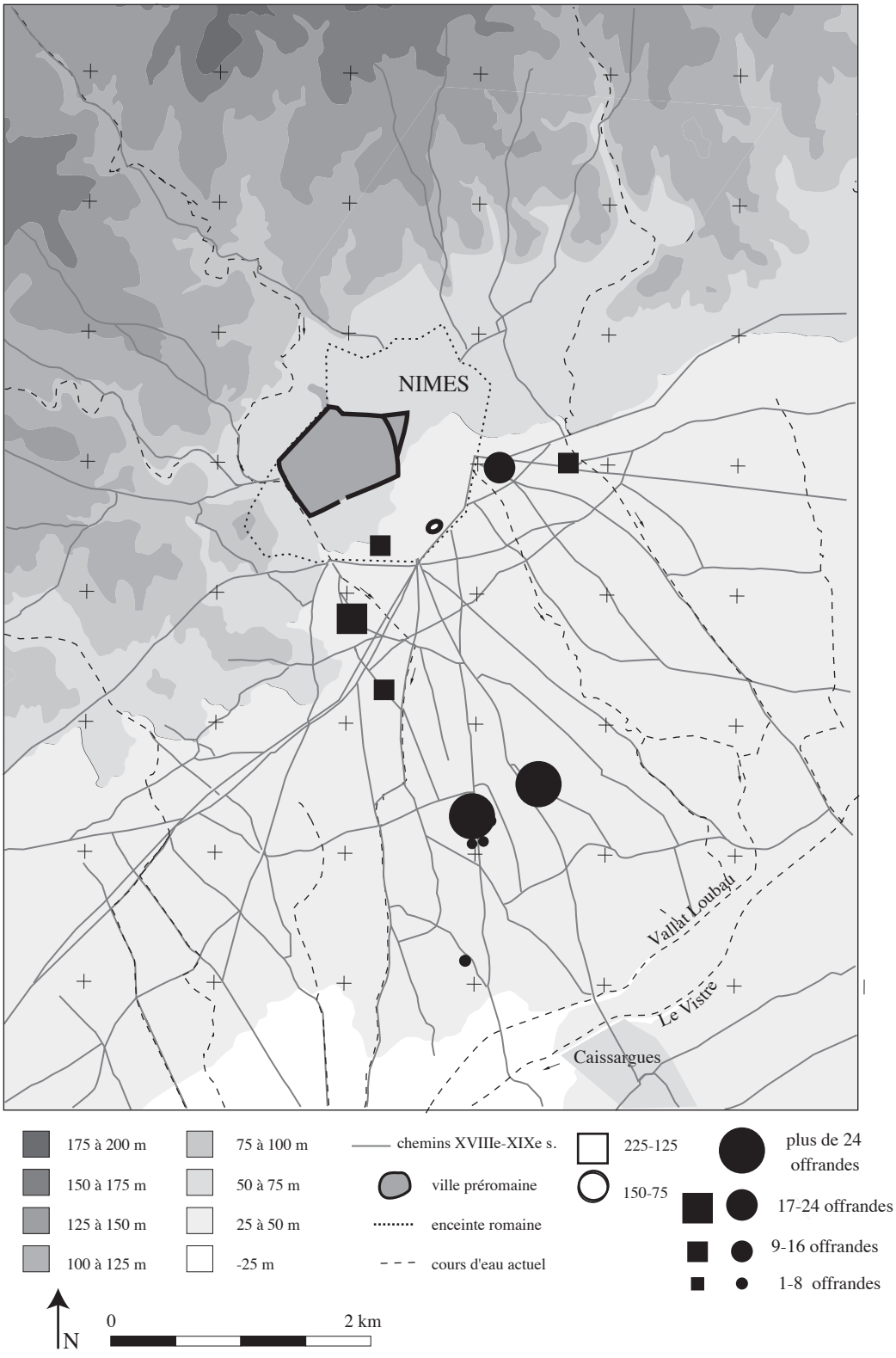

Fig. 297. Carte de répartition des tombes antérieures à 75 par classes définies en fonction du nombre de dépôts de mobilier (DAO V. Lelièvre, V. Bel)

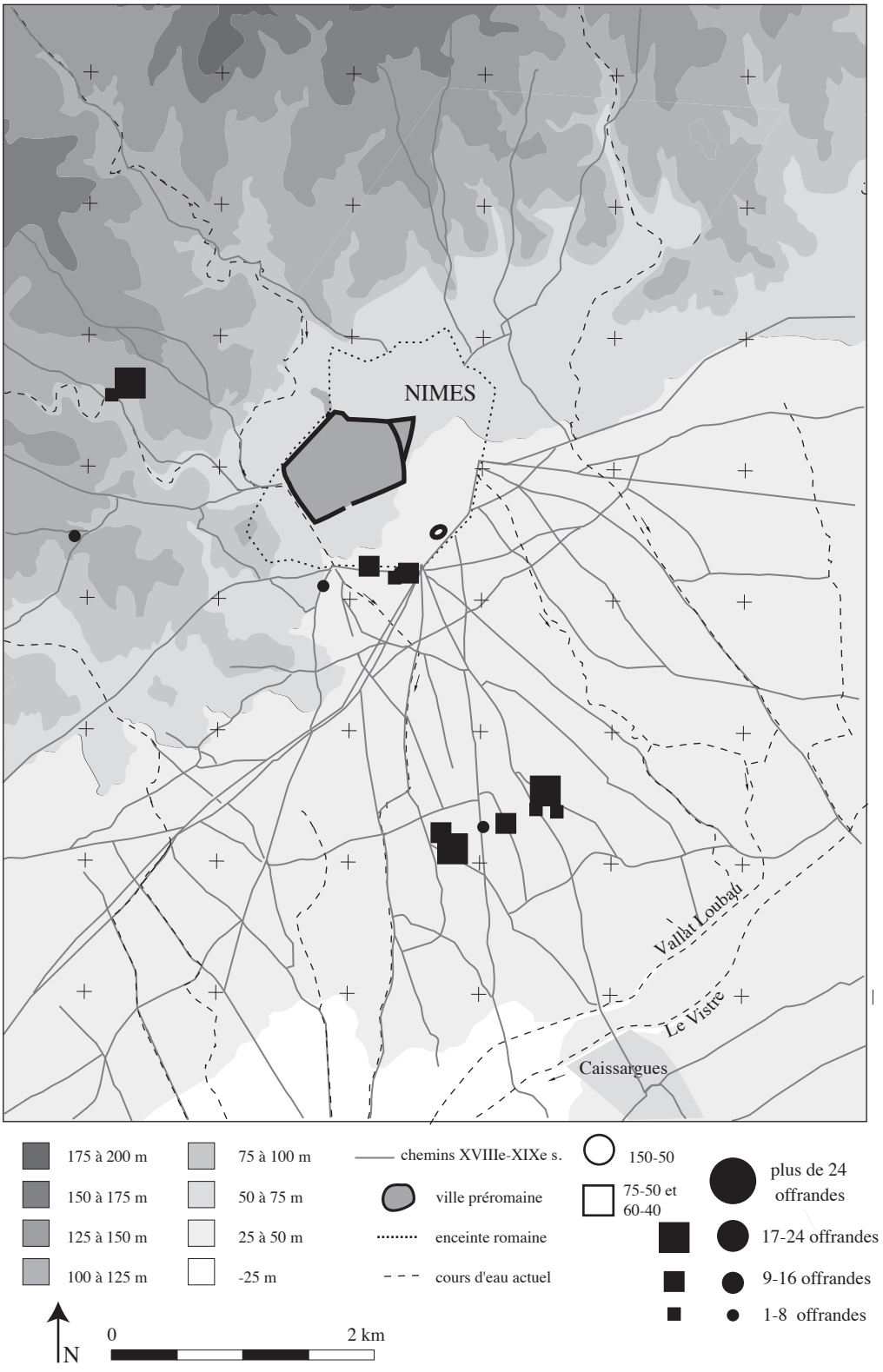

Fig. 298. Carte de répartition des tombes dates entre 150 et 50 et entre 75 et 40, par classes définies en fonction du nombre de dépôts de mobilier (DAO V. Lelièvre, V. Bel)

on l'a vu, ont été fréquentées jusque dans le courant du Ier s. ap. J.-C. (Py 1990 : 765). En fait, les modes d'implantation des tombes ne changent guère à l'époque romaine : il s'agit toujours de tombes isolées ou de petits groupes, parfois agrégés les uns aux autres le long des voies principales.

3.2.3. Le choix des secteurs d'implantation, reflet de différences sociales et culturelles ?

À Nîmes, pour autant que l'on puisse en juger, les tombes dispersées dans les secteurs de plaine et sur les versants, témoignent de pratiques funéraires homogènes. Les coffrages de dalles s'observent en périphérie de l'agglomération (4 exemplaires : Mail Romain, rue Henri Révoil, chemin de Montpellier), comme dans la campagne (2 à 3 exemplaires au Mas des Abeilles II, un exemplaire au Mas de Vignoles, peut-être un exemplaire au Viol du Plan), ou dans les garrigues (6 exemplaires : La Rouvière-sud, Les Fontilles, Serre de Montaury, Camplanier et La Cigale). Les coffrages en bois et les coffrages mixtes sont plus fréquents en plaine (6 exemplaires au Mas des Abeilles II, au Mas Neuf, au Mas de Vignoles et à Kinépolis) qu'en garrigue (aucun exemplaire) ou près de l'oppidum (1 exemplaire sur le site des Carmes), mais cela tient au fait que les fouilles récentes ont été peu nombreuses dans ces derniers secteurs. La tombe SP3381 des Carmes et les tombes du Mail romain montrent que l'étagement des dépôts, le bris intentionnel et la dispersion des restes osseux et du mobilier sont pratiqués dans le proche environnement de la ville, comme dans la campagne. Les modalités d'implantation des espaces funéraires (tombes isolées ou petits groupes disposés le long des voies) sont les mêmes, quel que soit leur éloignement par rapport à l'agglomération.

Le dépôt d'une arme s'observe partout, y compris dans la plaine du Vistre à partir du dernier quart (et peut-être de la seconde moitié) du IIe s. av. J.-C. (fig. 295). On remarque cependant que les plus anciennes tombes rurales (SP6024 de Kinépolis et tombe des Charmilles) ne comportent pas d'arme, alors que ce type de mobilier est systématique dans les sépultures proches de l'oppidum avant 125 (fig. 295). Les effectifs sont trop réduits pour que l'on puisse opposer schématiquement les guerriers de l'oppidum aux paysans de la campagne. On constate d'ailleurs que les tombes avec arme datées entre 150 et 75 sont plus nombreuses dans la plaine qu'auprès de l'agglomération. Les armes ne disparaissent pas plus tôt dans les tombes de la plaine que dans celles des garrigues ou de la périphérie (fig. 296), ce qui tendrait à remettre en cause l'hypothèse d'un repli des populations attachées au dépôt des armes dans les bassins des garrigues à la suite des opérations de cadastration (Fiches 1989 : 221).

La répartition des tombes complètes en fonction du nombre de dépôts de mobilier ne montre pas non plus d'opposition entre les différents secteurs géographiques (fig. 297, 298, 299). On observe que les premières implantations rurales correspondent à la fois aux dépôts les plus modestes et aux tombes les mieux dotées. Il est possible que dans ces secteurs se retrouvent à la fois les propriétaires, membres d'une aristocratie guerrière et foncière, représentés par la tombe SP3322 du Mas de Vignoles et la sépulture SP290 du Mas des Abeilles II, et des individus de rang inférieur (dépendants ou non), dont les tombes SP5046 et SP5051 du Mas de Vignoles ou celle du Mas Neuf seraient les témoins. Cette différenciation marquée apparaît dans le secteur des garrigues à la phase suivante (fig. 298). Elle n'est guère perceptible, en revanche, dans les tombes de la périphérie urbaine, mais là encore, les faibles effectifs disponibles incitent à la plus grande prudence. On retiendra donc, qu'en l'état, il n'est pas possible de dégager de réelles différences sociales ou culturelles entre les divers secteurs d'implantation, contrairement à ce que pouvait suggérer la documentation ancienne (Fiches 1989 : 221).

3.2.4. La répartition des tombes reflet de la conquête des terroirs ?

La présence de tombes isolées dans la plaine du Vistre depuis le Bronze final (*cf. supra*) témoigne d'une exploitation très ancienne de ces terroirs, bien antérieure à la création de l'oppidum. Les sites funéraires de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine sont concentrés pour la plupart au sud de l'agglomération, le long des nombreux chemins qui se dirigent vers le sud. En revanche, la zone des garrigues ne paraît pas avoir été investie avant le deuxième quart du Ier s. av. J.-C. L'hypothèse d'un « repli » consécutif à la mise en place des premières cadastrations (Fiches 1989 : 221) ne s'accorde guère avec la continuité d'occupation des ensembles funéraires de la plaine tout au long du Ier s. av. J.-C. (*cf. infra*). Par ailleurs, l'homogénéité des pratiques funéraires ne témoigne pas d'une romanisation plus rapide ou plus marquée dans ce secteur.

La concentration des sépultures au sud de l'agglomération pourrait résulter de l'attrait des voies reliant la ville au comptoir d'Espeyran. Elle pourrait aussi refléter un dynamisme particulier de ce secteur de la plaine du Vistre. L'exemple du tronçon oriental de la voie Domitienne, dont les abords ont livré peu de vestiges funéraires, montre que la densité des découvertes n'est pas liée à l'importance de la voie, contrairement à ce qui se passe à l'époque romaine. De manière générale, les zones situées à l'est de la ville, et notamment le bassin du petit Vistre, ont jusqu'ici livré très peu de vestiges funéraires pour cette période (Py 1981 : 193 ; Vidal 1996 : 163 et fig. 69). Ces déséquilibres ne sont probablement qu'apparents, comme le suggère une série de documents issus de contextes incertains, mais qui proviennent peut-être de tombes (Fiches 1989 : 221 et 224-225). Il s'agit d'un fer de lance trouvé dans le cimetière du Pont-de-Justice, au quartier de Grézan (Py 1981 : 190 ; Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 498, n° 665, tombe 222) et de deux stèles funéraires avec inscription gallo-grecques trouvées en remploi à proximité de la route de Montpellier (Fiches dir. Veyrac dir. 1996 : 452, n° 515 ;

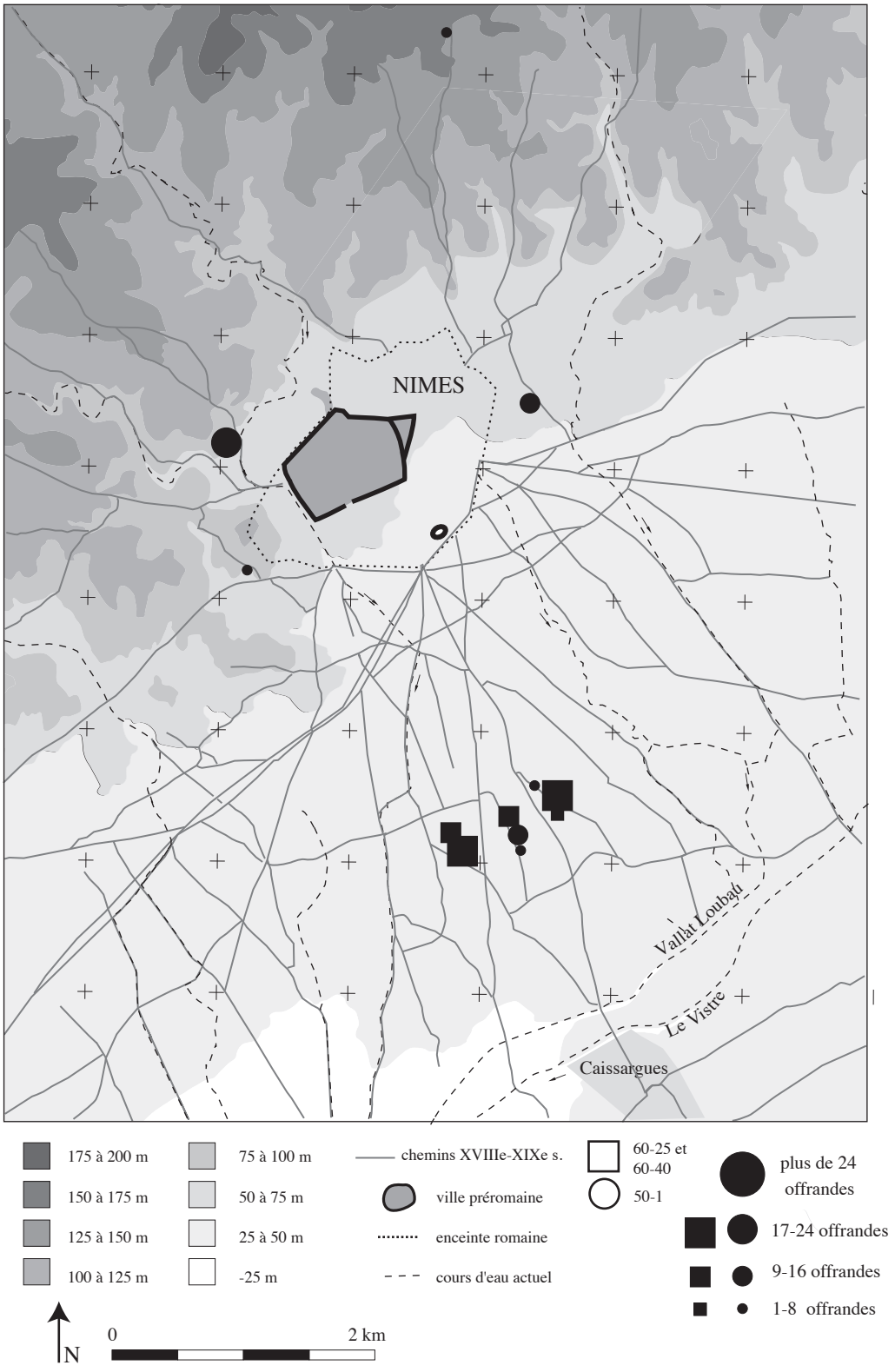

Fig. 299. Carte de répartition des tombes du milieu et de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C., par classes définies en fonction du nombre de dépôts de mobilier (DAO V. Lelièvre, V. Bel)

RIG, I, G 209) et au quartier de Camplanier (Fiches dir., Veyrac dir. 1976 : 480, n° 600 ; RIG, I, G 207) (fig. 300). Par ailleurs, un enclos quadrangulaire d'époque républicaine a été récemment mis au jour sur le site de Magaille, dans la plaine du Vistre, au sud-est de l'agglomération (fig. 300 ; Breuil 2005 ; Breuil, Séjalon à paraître ; Pomarèdes, Breuil 2006 ; Bel *et al.* 2005). L'unique tombe conservée au sein de cet espace est datée du Ier s. ap. J.-C., mais la vocation funéraire de l'enclos pourrait être plus ancienne, l'absence de sépulture étant peut-être à mettre sur le compte d'un arasement des vestiges.

Au sud de l'agglomération, en revanche, la multiplication des découvertes fait apparaître un véritable maillage de la campagne par les dépôts funéraires. Les données disponibles ne permettent pas de proposer un modèle d'espacement des aires sépulcrales. Les décapages effectués le long des voies livrent en effet une vision morcelée de l'occupation de l'espace (fig. 40). La fenêtre la plus importante, sur le site du Mas de Vignoles, n'excède pas 180 m de long et ne concerne qu'un seul côté de la voie. À l'intérieur de cette emprise, deux unités funéraires distantes de 144 m ont été mises au jour. L'une est située à proximité d'un carrefour de voies et au croisement de deux fossés. Cette localisation ouvre la piste, encore peu explorée jusqu'ici à Nîmes, de possibles implantations funéraires à proximité de limites parcellaires ou de points remarquables du paysage. Une troisième unité a été repérée le long de la deuxième voie, à 184 m du carrefour. Des espacements d'amplitudes inégales (40 et 184 m) ont été relevés dans le secteur du Viol du Plan, où les investigations sont plus discontinues bien que les fenêtres dégagées aient permis d'étudier au total près de 250 m linéaires de bord de voie. Les données chronologiques montrent aussi des décalages dans l'utilisation des espaces funéraires. Par exemple, dans ce même secteur du Viol du Plan, l'ensemble du Mas des Abeilles VII (occupé entre 40 av. J.-C. et les IIe et IIIe s. de n. è.) paraît en quelque sorte prendre le relais du groupe voisin de Kinépolis (fréquenté entre 175 et 20 av. J.-C.).

3.2.5. La dispersion des tombes signe d'une dispersion de l'habitat ?

Dans l'état actuel des données, les liens entre les tombes dispersées et d'éventuels habitats ruraux restent mal établis contrairement à ce qui a pu être mis en évidence pour le premier âge du Fer (Breuil, Séjalon à paraître). De fait, les établissements occupés durant les IIe et Ier s. av. J.-C. sont peu nombreux (Bel *et al.* 2005). En dépit des vastes décapages mis en oeuvre, aucun habitat n'a été repéré dans l'environnement immédiat des sépultures. Celles-ci sont en revanche fréquemment associées à des vestiges de fossés parcellaires ou à des traces de plantations associées à du mobilier des IIe-Ier s. av. J.-C. (par exemple sur les sites des Carmes, de Forum Kinépolis et du Mas des Abeilles VII). La fouille du site de Magaille a toutefois livré, à moins de 15 m d'une ferme d'époque républicaine, un enclos fossoyé quadrangulaire contemporain, dont la vocation pourrait être funéraire en dépit de l'absence de tombe de cette période (Breuil *et al*. 2004 ; Breuil, Séjalon à paraître ; Pomarèdes, Breuil 2006).

Les tombes retrouvées dans les secteurs du Viol du Plan ou du Mas de Vignoles ont été implantées le long de voies qui devaient desservir l'habitat d'époque républicaine reconnu au Gouffre des Bouchers, 700-800 m plus au sud (fig. 40 et fig. 300 ; Pomarèdes 2004 ; Bel *et al*. 2005 ; Breuil, Séjalon à paraître ; Pomarèdes, Breuil 2006). De la même manière, un site d'époque républicaine a été repéré en prospection à proximité du chemin mis au jour sur le site du Mas des Abeilles II.2, à environ 1 km au sud des tombes (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 486, n° 629). Il est impossible d'affirmer que les tombes étaient réellement liées à ces établissements. Si c'était le cas, les espaces dévolus aux morts seraient situés en quelque sorte dans une position intermédiaire, entre la ville et l'habitat rural. Néanmoins, deux exemples ne suffisent pas pour établir un modèle, d'autant que l'on ne peut exclure d'autres schémas d'implantation, comme la localisation des espaces funéraires près des fermes, à l'instar de l'enclos de Magaille.

Quoi qu'il en soit, on ne possède pas d'argument probant pour attribuer la multiplication des tombes à distance de l'oppidum à un développement significatif de l'habitat rural. Il est possible d'envisager qu'une partie, au moins, des espaces funéraires dispersés dans la campagne ait pu appartenir à des groupes résidant au sein de l'oppidum (Py 1990 : 763). Dans cette hypothèse, la dispersion des implantations funéraires témoignerait, à la fois, de la mise en valeur des terroirs concernés (Fiches 1989 : 221 et 229 ; Py 1990 : 218), mais aussi d'une valorisation du lien existant entre les secteurs cultivés et les individus qui en sont les propriétaires. L'analyse du mode de fonctionnement des espaces funéraires fournit des arguments en faveur de cette hypothèse et permet de mieux appréhender ce que représentent ces espaces funéraires (*cf. infra* : chapitre 3.3.). Les tombes seraient ainsi installées bien en vue le long des voies, sur les domaines ruraux constitués et contrôlés depuis l'agglomération et, peut-être, mais dans une moindre mesure, depuis les habitats dispersés. Le choix des lieux d'inhumation n'apparaît déterminé ni par la proximité de l'habitat, ni par la volonté de regroupements communautaires, mais dans l'intention de valoriser certains groupes et certains individus, l'exploitation de la proche campagne passant par l'affirmation des différenciations sociales (Fiches 1989 : 229).

On manque pour les autres secteurs d'une documentation comparable à celle de Nîmes, l'occupation antique étant essentiellement renseignée par des fouilles ponctuelles et des prospections de surface, guère favorables à la reconnaissance des petits ensembles funéraires. En Languedoc oriental, les tombes ont pour la plupart été découvertes à moins d'un kilomètre d'un oppidum. C'est le cas par exemple en Vaunage (Fiches 1989 : 217-218) ou à Uzès (Fiches 1989 : 220 ; Provost *et al.* 1999 : 721-722). Les sépultures sont souvent localisées à moins de 500 m de l'agglomération, contrairement à ce que

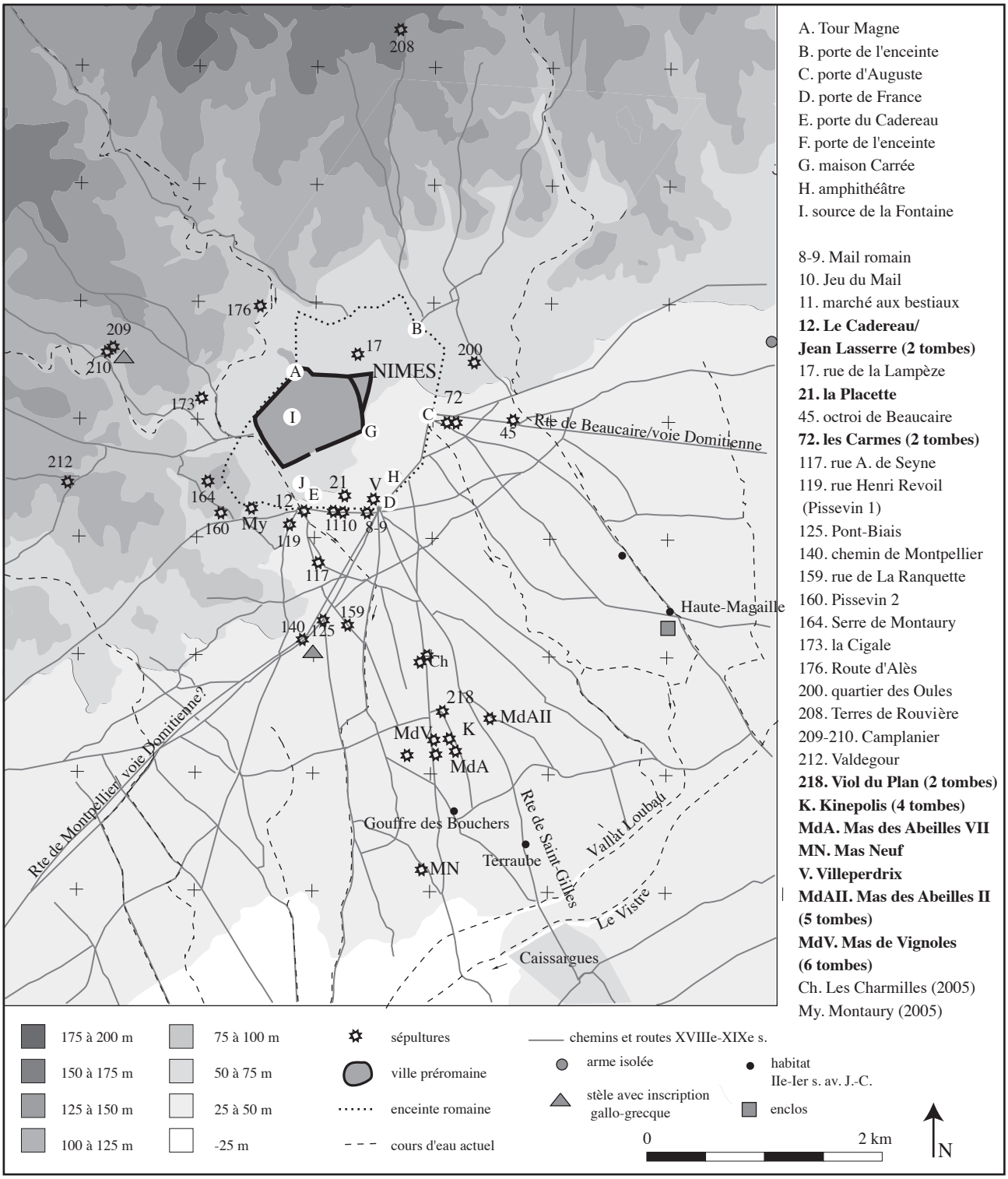

Fig. 300. Carte de localisation des habitats et des découvertes funéraires (tombes, armes isolées, stèles) datées des IIe et Ier s. av. J.-C. autour de l'agglomération nîmoise (DAO V. Lelièvre, V. Bel)

l'on a pu observer à Nîmes (par exemple : tombes du Sablas à Ambrussum, tombes des Martres ou de la gare à Nages). Les tombes isolées à distance des *oppida* sont moins nombreuses (Fiches 1989 : 221) et rares sont celles qui peuvent être mises en relation avec des vestiges d'habitats contemporains comme la tombe du Mas de Jallon à Beaucaire (Fiches 1989 : 222). Le

cas des tombes du Bois des Lens à Combas est différent. Celle de Prouvessa a été trouvée à proximité d'un habitat (associé à un fanum) daté du Ier s. av. J.-C., dont le statut (agglomération secondaire ?) est mal assuré (Bonnaud, Roger 2002 : 669 ; Provost *et al.* 1999 : 337-338). Il faut peut-être lui associer la tombe isolée mise au jour au col de Poligor, à environ 1 km de l'établissement, en direction d'une zone occupée par des habitats du Haut-Empire (Provost *et al*. 1999 : 338-339). Le plus souvent, l'existence d'un établissement rural dans l'environnement des tombes isolées est conjecturale (tombe du Change à Sauveterre, tombe du Plan sud à Saint-Laurent-des-Arbres, tombe de Saint-Siffret, ensemble funéraire de la Céreirède). Les recherches menées dans la vallée de la Tave ont toutefois permis de découvrir une tombe d'époque républicaine à 400 m d'un établissement de même époque, sur la commune de Saint-Geniès-de-Comolas (inédit, renseignement L. Buffat). Un autre exemple est fourni par les tombes de Servanes 3 à Mouriès, qui sont localisées à 45 m d'un établissement occupé entre le milieu du IIe s. et le début du Ier s. av. J.-C., implanté dans un vallon, au pied de l'oppidum des Caisses (Royer, Verdin 2000 : 159-161 et 169).

Les exemples disponibles ne s'inscrivent donc pas dans un modèle d'implantation unique. Le choix du lieu de sépulture a pu être déterminé par d'autres éléments, comme des limites de parcelles ou de domaine, comme c'est peut-être le cas pour les tombes de la zone 5 du Mas de Vignoles ou celles du Mas des Abeilles II localisées au voisinage de fossés. Deux découvertes récentes, celle des Charmilles à Nîmes (Escallon *et al*. 2005) et celle de La Céreirède à Lattes, concernent des implantations au voisinage de sépultures plus anciennes. Dans le premier cas, il s'agit d'un dépôt de crémation daté de la fin du IIIe s. ou du début du IIe s. av. J.-C., qui a été installé dans le comblement d'un fossé d'enclos quadrangulaire associé à une tombe du VIIe s. av. J.-C. Découvert dans le cadre d'un diagnostic, cet ensemble n'a pu être dégagé dans sa totalité et son environnement est mal connu. L'enclos funéraire de La Céreirède comprend deux tombes de la fin du IIe-Ier s. av. J.-C. Il était installé à moins de 20 m de deux petites sépultures du IIe s. av. J.-C. et d'une crémation en amphore datée du VIe s. av. J.-C. (Bel, Conche 2003 : 225-226). L'absence apparente de continuité entre les premiers enfouissements et les occupations funéraires de la fin de l'âge du Fer laisse quelques doutes sur le caractère intentionnel de ces rapprochements. Il est possible toutefois que l'on soit en présence de lieux remarquables du paysage, signalés par la présence d'anciens tertres dans le cas des Charmilles, ou par la proximité d'un gué sur le Lez aux confins du territoire de Lattes, dans le cas de La Céreirède.

3.3. Des espaces funéraires au recrutement sélectif (V. B.)

Les ensembles étudiés sont de très petite taille (moins de sept tombes). Parmi les groupes archéologiquement complets, trois sont composés de deux tombes (Mas de Vignoles), et deux de quatre sépultures (Mas des Abeilles VII et Kinépolis). L'analyse détaillée des unités les plus importantes (notamment Kinépolis et Mas des Abeilles II) met en évidence une utilisation sélective des zones funéraires. Alignées le long des voies, les tombes sont disposées de manière régulière, voire à égales distances les unes des autres et respectent une même orientation. Les datations des ensembles mobiliers montrent un échelonnement des enfouissements sur des périodes d'au moins un siècle, entre 175 et 20 av. J.-C. sur le site de Kinépolis, et entre le début du Ier s. av. J.-C. et le troisième quart du Ier s. ap. J.-C. sur celui du Mas des Abeilles II. En fait, tout se passe comme si l'on avait installé une tombe par génération.

L'imbrication des tombes, la régularité du schéma d'implantation, mais aussi l'homogénéité des pratiques soulignent la continuité de la fréquentation de ces lieux sur la longue durée, et suggèrent qu'il existait un lien entre ces dépôts successifs que l'on est tenté d'attribuer à un même groupe humain. Le nombre réduit des enfouissements montre que l'on est en présence d'un espace funéraire « spécialisé », réservé à de rares représentants de ce qui pourrait être une lignée. Il s'agit-là cependant d'une hypothèse invérifiable, dans la mesure où le mode de sépulture en usage (la crémation suivie du dépôt de rares esquilles osseuses brûlées) interdit toute observation de nature anthropologique.

À *Ambrussum*, en revanche, l'étude anthropologique des six premières sépultures fouillées sur le site du Sablas a permis d'identifier les restes de quatre adultes, d'un adulte ou adolescent, d'un adolescent, d'un enfant d'environ 10 ans et d'un autre d'environ 1 an (Duday 1989 : 30-33). La quantité et la diversité des mobiliers associés et la profondeur des *loculi* permettent de distinguer deux groupes. Ces quelques indices livrent une image très différente du recrutement de l'aire funéraire, probablement moins sélective et peut-être plus diversifiée que dans les ensembles nîmois. À Mouriès, dans la nécropole du Cagalou, tous les restes osseux humains conservés appartiennent à des sujets adultes ou de taille adulte (Marcadal, Pailler 2003).

Le mode d'implantation des tombes au sein des ensembles funéraires nîmois ne laisse apparaître aucune hiérarchie entre les dépôts, aucune relation de dépendance évidente. Au contraire, les différentes sépultures sont généralement établies sur un même front, dans une position d'apparente égalité. En revanche, on observe une grande variabilité dans les dépôts au sein d'un même groupe. Plusieurs ensembles associent des tombes à arme et des sépultures qui en sont dépourvues. Cette variabilité ne s'explique pas uniquement par les différences chronologiques. En effet, dans quelques cas, ces tombes forment des paires qui s'inscrivent dans une même fourchette chronologique ou dont les chronologies se recouvrent. Elles sont topographiquement étroitement associées (SP1236 et SP1563 ; SP3322 et SP3065 au Mas de Vignoles ; tombes de Camplanier) et parfois même accolées (SP209 et SP204 du Mas des Abeilles II ; tombes du Mail romain). Les lots de mobilier issus de ces tombes peuvent être d'importances équivalentes (SP1236 et SP1563 du Mas de

Vignoles ; Mail romain) ou au contraire fortement différenciées (Mas de Vignoles, SP3322 et SP3065 ; Mas des Abeilles II, SP290 et SP204). Il est possible que les variations soient déterminées par des différences d'âge, de sexe, voire de statut, à l'intérieur du même groupe. Il n'est pas exclu que ces différences aient été accentuées par les dispositifs de signalisations (enclos, stèles, tertres), qui malheureusement, ne nous sont généralement pas parvenues (*cf. infra*). On observe que les indices d'enclos fossoyés (Lattes, La Céreirède ; Nîmes, Mas des Abeilles II) sont associés à des tombes dont les plus anciennes comportent un mobilier abondant ainsi que des armes (respectivement SP4002 et SP290). En revanche, aucune trace d'enclos n'a été repérée en liaison avec la tombe SP3322 du Mas de Vignoles dont la richesse est pourtant comparable à celle de la tombe SP290 du Mas des Abeilles. Enfin, les murs du Mail Romain sont associés à des tombes au mobilier d'importance moyenne.

Le caractère sélectif de l'accès à l'espace funéraire semble révéler, au sein de la société, des clivages peut-être encore plus importants que les différences suggérées par les assemblages de mobilier. Ce phénomène conduit à s'interroger sur la localisation des sépultures exclues de ces aires sépulcrales. Étaient-elles disséminées dans la campagne le long des voies, ou regroupées près des habitats, notamment au sein d'une nécropole périurbaine ? Ce que l'on sait des pratiques en usage à cette époque (notamment la présence très discrète des restes humains) conduit à penser que les tombes manquantes étaient peut-être trop fugaces pour être à la portée de l'enquête archéologique.

La fréquentation de certaines aires sépulcrales sur une longue période et par une même lignée témoigne d'un ancrage et d'un attachement à la terre, qui fait penser que l'on a affaire à ses exploitants, ou, plus sûrement, à ses propriétaires. Cette continuité pourrait également renforcer l'hypothèse déjà évoquée (Fiches 1989 : 212), d'une stabilité du peuplement, et peut-être même du maintien partiel de l'organisation foncière, depuis les décennies précédant la conquête jusqu'à l'époque augustéenne dans le cas de Kinépolis. Si l'occupation s'interrompt ici dans les années 40-20 - période au cours de laquelle on situe les premières implantations cadastrales (Christol, Goudineau 1987-1988 ; Fiches 1996 : 143) — il en va autrement de l'ensemble du Mas des Abeilles II qui est occupé de manière régulière et sans rupture, du début du Ier s. ap. J.-C. jusqu'à la période julio-claudienne.

Le modèle d'implantation attesté à l'époque républicaine (petits groupes dispersés localisés le long des voies) reste donc de mise. Bien des ensembles ruraux ayant fait l'objet d'une fouille extensive, sinon exhaustive, s'avèrent avoir été créés au cours des IIe ou Ier s. av. n. è. (à l'exception du Mas Carbonnel et du Mas des Abeilles II.6.). Sur le site du Mas de Vignoles, un *ustrinum* est implanté à la fin du Ier s. ou au début du IIe s. ap. J.-C. à 2,50 m d'une tombe beaucoup plus ancienne, datée des années 60-40 av. J.-C. Repéré en limite d'emprise, cet aménagement pourrait avoir été associé à d'autres sépultures d'époque romaine. Le groupe du Mas des Abeilles VII est constitué de six tombes échelonnées entre 40 av. n. è. et le IIe s. ap. J.-C. Au Mas des Abeilles II, deux tombes datées entre 25 et 75 s'inscrivent dans un espace occupé dès le début du Ier s. av. J.-C. Enfin, sur le site de Magaille, l'enclos quadrangulaire d'époque républicaine déjà évoqué conservait en son sein une incinération datée de la seconde moitié du Ier ou du IIe s. de n. è. (Breuil 2005). En dehors de Nîmes, ce modèle s'observe également sur le site de La Céreirède à Lattes où deux crémations et trois inhumations échelonnées entre le milieu du IIe s. ap. J.-C. et le IVe s. ont été installées le long des fossés de l'enclos du Ier s. av. J.-C. (Bel, Conche 2003 : 225-226).

3.4. Signalisation des tombes et culte funéraire (V. B.)

Des espaces funéraires de la fin de l'âge du Fer ne subsistent que les fosses sépulcrales, le plus souvent amputées de leur partie superficielle. Les aménagements de surface ne sont que rarement conservés et les enclos fossoyés sont exceptionnels, contrairement à ce que l'on observe à la même période en Gaule septentrionale. La tradition des enclos n'est pourtant pas absente des pratiques funéraires protohistoriques en Languedoc oriental et particulièrement à Nîmes, comme en témoignent, pour le second âge du Fer, les exemples du Mas de Vignoles VII associés à des tombes du Ve s. av. J.-C. (Séjalon, Dedet 2003) et celui de la Roussillonne (Dedet 2004) associé à une tombe de la fin du IVe s.-début du IIIe s. av. J.-C.

Dans le corpus nîmois, les tombes sont fréquemment associées à des fossés, mais il s'agit le plus souvent de limites parcellaires antérieures qui se prolongent d'ailleurs très au-delà de l'emprise même de l'occupation funéraire. C'est le cas des fossés FO5005 et FO5006 du Mas de Vignoles dont le comblement a été recoupé par la sépulture SP5046 (*cf. supra* : première partie, chapitre 9.1.) et des fossés FO216 et FO144 du Mas des Abeilles II (*cf. supra*, première partie, chapitre 5.1.3.).

Il en va autrement du segment de fossé FO207 du Mas des Abeilles II (*cf. supra* : première partie, chapitre 51.4.). Reconnu sur 6 m de long, cette structure linéaire, dépourvue de retour, était implantée parallèlement et à 2,40 m des sépultures SP290 et SP204. Ces dernières se trouvaient donc à mi-distance du mur bordier de la voie d'époque républicaine (MR217) et du fossé FO207. Conservé sur une faible profondeur, celui-ci pourrait correspondre au reliquat d'un aménagement plus complet. Son comblement a livré deux dépôts successifs séparés par une mince couche de terre. Ces dépôts comportaient des fragments d'os brûlés indéterminés (d'une masse totale de 1,2 g), des fragments de terre rubéfiée, des pierres brûlées et des fragments de bronze fondu qui pourraient provenir d'un bûcher funéraire ou d'un foyer sacrificiel. Ces éléments étaient associés à des fragments de céramique non brûlés (vaisselle et amphores), proches des dépôts mis en évidence dans les sépultures voisines, bien qu'aucune liaison directe n'ait pu être établie. Les deux niveaux de dépôts du fossé s'inscrivent dans la même fourchette

chronologique que les deux tombes et l'on est tenté de les relier aux funérailles ou à des pratiques sacrificielles postérieures (*cf. supra*, deuxième partie, chapitre 1.2.3.).

Le cas de l'ensemble funéraire du Forum Kinépolis est plus complexe (*cf. supra* : première partie, chapitre 7.1.1.). Les tombes sont en effet situées au sein d'une bande de 3 m de large, définie par deux fossés parallèles à la voie et reliés par une série de petits fossés qui délimitent ainsi au moins deux espaces d'environ 5 m de large. Trois tombes sont installées dans le comblement des petits fossés qui n'ont donc apparemment pas de lien avec l'occupation funéraire. Il s'agit probablement d'aménagements antérieurs à vocation agraire. Néanmoins, la situation de la sépulture la plus ancienne (SP6024), au centre de l'un des espaces, pourrait indiquer qu'une partie au moins des fossés était perceptible lors de la création de l'aire sépulcrale. Par ailleurs, plusieurs indices font penser que la bande latérale à la voie, dans laquelle se trouvent les tombes, était séparée des champs environnants par une limite parcellaire forte, sans doute plus ancienne, qui a été entretenue pendant toute la durée de l'occupation funéraire et même au-delà. En revanche, le fossé situé du côté de la voie n'était certainement plus perceptible.

Sur le site du Mail romain, la présence de murs « en évidente relation avec les tombes » (Feugère *et al*. 1995 : 185) incite à restituer un (et peut-être deux) enclos funéraire(s) maçonné(s), cas unique dans le Midi de la Gaule. L'observation n'a porté que sur des segments de murs et non sur une construction complète. Il est donc possible que ces murs, manifestement antérieurs aux tombes, aient été édifiés pour matérialiser un parcellaire dont la vocation initiale n'était pas forcément funéraire.

Le seul exemple d'enclos avéré a été mis en évidence sur le site de La Céreirède à Lattes (Bel, Conche 2003 : 224-225 et fig. 165). Il s'agit d'un enclos de plan quadrangulaire de 8,50 m de côté (surface interne), délimité par un fossé continu à bord évasé et fond plat, d'1,80 m de large et d'1,30 m de profondeur minimale restituée. Le comblement initial, constitué de dépôts naturels, a été en partie curé dans le courant du dernier quart du IIe s. av. J.-C. ou du premier quart du Ier s. av. J.-C., pour recevoir une série de dépôts successifs (résidus charbonneux, parois ou sole de four, empierrements, restes de faune, de vaisselle et d'amphores), localisés dans la branche du fossé la plus éloignée de la voie. Cette structure monumentale peut être associée à une tombe implantée au cours de la même période, quasiment au centre de la parcelle. Le caractère exceptionnel du mobilier métallique déposé dans cette sépulture pourrait faire penser que ce type d'enclos, particulièrement rare, était réservé à une élite. L'enclos lattois, unique parce que particulièrement bien conservé, a peut-être un parallèle dans les Alpilles. En effet, la nécropole de Saint-Pierre-de-Vence à Eyguières a livré un segment de fossé d'1,50 m de large, reconnu sur au moins 6,50 m de long (Verdin 2000 : 190). Une fonction cultuelle ou funéraire a été attribuée à cette structure, en raison de la présence, dans son comblement, d'ossements de faune et d'un mobilier céramique abondant daté du second quart du Ier s. av. J.-C. et dont la composition est proche de celle des dépôts funéraires de même période (Verdin 2000 : 186). À la liste des enclos funéraires possibles, il faut peut-être ajouter l'enclos quadrangulaire du site de Magaille dont la vocation funéraire est toutefois hypothétique en l'absence de sépulture contemporaine du fossé daté des IIe-Ier s. av. J.-C. (Breuil 2005).

Dans l'état actuel des données, l'espace funéraire à la fin de l'âge du Fer dans le Midi de la Gaule n'apparaît donc pas comme un espace systématiquement clos et séparé du monde des vivants, mais comme un lieu ouvert sur la voie dans une conception assez proche de celle des Romains.

Par ailleurs, les rares exemples de fossés en contexte funéraire ont en commun la présence, dans leurs comblements, de dépôts de vases et de fragments d'amphores, associés (à Lattes et à Nîmes) à des restes brûlés et à des dépôts de faune (à Lattes et à Eyguières). Il ne s'agit donc pas seulement de structures de délimitation ou de signalisation de l'aire sépulcrale, mais bien de véritables aménagements funéraires, lieux de destination d'une partie des dépôts de mobilier et peut-être même des restes humains, comme le suggère la présence d'ossements brûlés dans le fossé du Mas des Abeilles II. Les différents exemples se situent entre la fin du IIe s. av. J.-C. et le milieu du Ier s. av. J.-C., mais une découverte similaire datée de l'époque augustéenne récemment mise au jour à Carcassonne (Aude) (fouille Inrap 2005 inédite) et le fossé aux ossements de chevaux de la nécropole du Valladas à Saint-Paul-trois-Châteaux (Bel *et al*. 2002 : 49-52) témoignent de la permanence de ces pratiques jusqu'à l'époque impériale.

Qu'elles aient été ou non entourées d'un fossé ou d'un mur, les tombes que nous avons étudiées étaient très probablement associées à des dispositifs individuels de signalisation. En effet, l'implantation régulière de tombes pourtant éloignées dans le temps implique l'existence de marquages pérennes. Sur le site du Mas des Abeilles II, des couples de tombes accolées ou distantes d'environ 1,50 m, étaient échelonnés le long de la voie, à 4 ou 6 m les uns des autres. Sur le site de Kinépolis, les tombes étaient alignées et réparties à égales distance les unes des autres (environ 1,50 m). Les seuls recoupements attestés sont liés aux occupations postérieures non funéraires (par exemple dans le cas de la tombe SP1563 du Mas de Vignoles), ou sont très limités et pourraient résulter de la juxtaposition intentionnelle de sépultures. C'est le cas notamment, des tombes SP204 et SP290 du Mas des Abeilles II. La première a légèrement entaillé la paroi de la seconde. Les deux fosses sont parfaitement alignées ce qui suppose un marquage de surface relativement précis. Aucune des tombes présentées dans ce volume ne conservait de stèle en place. Dans la plaine du Vistre, les sites relativement éloignés des bancs de calcaires des garrigues ont sans doute, très tôt, fait l'objet de la récupération systématique des éléments lapidaires. L'utilisation de stèles de pierre à sommet arrondi est néanmoins attestée à Nîmes (Py 1990 : 772) par trois exemplaires, avec inscriptions gallo-grecques, trouvés en remploi : l'un à proximité de la route de Montpellier (Fiches

dir. Veyrac dir. 1996 : 452, n° 515), un deuxième à Saint-Baudile (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 463, n° 547) et un autre au quartier de Camplanier (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 480, n° 600). Par ailleurs, la documentation disponible pour la basse vallée du Rhône et les Alpilles, fournit de nombreux exemples de petits monuments de types et de formes variés, inspirés de modèles italiques. On recense des stèles à Sernhac (Py 1983), Redessan (avec au sommet une cuvette et une rigole d'écoulement ; Py 1990 : 776), Saint-Rémy (Arcelin 1973 : 105), Cavaillon (Arcelin 1984 : 177). Des colonnes funéraires et des pilastres sont présents à Beaucaire, à Uzès, près de l'oppidum du Marduel (Dedet *et al*. 1978 : 139 ; Lejeune 1985) et à Mouriès (Marcadal, Pailler 2003 : 308). Les cippes sont attestés à Mouriès (Marcadal, Pailler 2003 : 311), au Paradou (Arcelin 1979 : 134-136), à Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975 : 72 et 132-135), aux Baux-de-Provence (Arcelin 1973 : 105), à Cavaillon (Arcelin 1979 : 135, note 10). Enfin, des éléments de sculptures et de décor de monuments funéraires ont été signalés au Paradou (Arcelin 1979 : 133), aux Baux-de-Provence (Arcelin 1980 : 108), à Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1973 : 106) et à Eyguières (Arcelin 1977-1978 : 76).

Les sites funéraires récemment mis au jour n'ont pas livré de vestiges de tertre, probablement en raison de la disparition des sols et du contexte sédimentaire. En effet, dans ces zones de plaine, les tertres devaient être essentiellement constitués de terre, ce qui les exposait plus facilement à l'érosion. De fait, les exemples de tertres assurés proviennent surtout des secteurs de piémont au substrat caillouteux. Les tertres de terre ne sont documentés que dans la nécropole du Sablas à Ambrussum, où les conditions favorables (recouvrement par des alluvions) ont permis la conservation du sol et des dispositifs de surface : amas de sédiment argileux de la terrasse incluant des os incinérés et des objets (Fiches 2003 : 397). Ce sont des amas de terre et de pierre, comme celui qui a été mis en évidence sur les tombes du Mail romain (Feugère *et al*. 1995 : 169-186), ou des tas de pierres, comme les « clapas » signalés sur les tombes de Camplanier, des Fontilles, sur la tombe 1 de Pissevin à Nîmes (Feugère *et al.* 1995 : 186) et sur la tombe 1 du Sizen à Beaucaire (Py 1990 : 774). Le comblement caillouteux de la tombe 27 de la nécropole de Cagalou à Mouriès pourrait résulter de l'effondrement d'un cairn, à la suite de la disparition d'une couverture en matériau périssable (Marcadal, Pailler 2003 : 305). Dans le cas de la tombe 27 de La Catalane aux Baux-de-Provence, c'est l'altitude du sommet du coffre, supérieure à celle du paléosol, qui conduit à restituer un tertre au-dessus de la fosse (Arcelin 1980 : 108).

À Nîmes, plusieurs tombes récemment découvertes fournissent des indices indirects témoignant de l'existence probable de dispositifs de signalisation. Ainsi, des calages de poteaux ou de stèles ont été mis en évidence soit dans la tombe elle-même (dans l'angle de la sépulture SP290 du Mas des Abeilles II), soit à proximité des tombes (trou de poteau non daté repéré à 0,87 m de la tombe SP347 du mas des Abeilles II). Le premier type est illustré par la sépulture 1 de Saint-Rémy-de-Provence, dont la fosse accueillait à la fois le coffre et la stèle qui constituait l'un des côtés du caisson (Arcelin 1975 : 73). Un dispositif similaire (signalisation installée dans la fosse, à l'extérieur du coffre) a été proposé pour la tombe SP226 du Mail romain (Feugère *et al*. 1995 : 171). Le second type est attesté dans la nécropole de La Catalane aux Baux-de-Provence où un trou de poteau a été repéré à moins d'un mètre de la tombe 27 (Arcelin 1980 : 93).

D'autres indices témoignent de dépôts effectués sur la tombe, à l'extérieur du coffre. Il s'agit d'objets entiers ou de fragments retrouvés en équilibre instable dans la partie sommitale des comblements des tombes SP3381 des Carmes, SP3322 du Mas de Vignoles et SP290 du Mas des Abeilles II (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.4.2.4.). Ces dépôts pourraient avoir été placés initialement sur les couvertures en matériau périssable, peut-être au sein de tertres qui les auraient protégés. Le tertre conservé sur les tombes du Mail romain a d'ailleurs livré des restes d'équidés et un fer de lance (Feugère *et al*. 1995 : 175 et 182). On a vu que ces éléments souvent constitués de fragments d'amphores (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.4.2.4.) pourraient témoigner de pratiques en rapport avec la fermeture de la tombe ou bien de rites liés au culte des morts. Ces exemples trouvent des parallèles à Mouriès dans la nécropole de Cagalou où un dépôt de vases a été retrouvé au sein du tertre effondré dans la tombe 27 et un autre dans le talus du chemin (Marcadal, Pailler 2003 : 304). Ce dernier renfermait des restes brûlés de faune (Marcadal, Pailler 2003 : 304-305). La fosse FS3548 découverte sur le site des Carmes pourrait également documenter l'existence de dépôts extérieurs aux sépultures. Tangente à la tombe SP3381, elle renfermait une extrémité distale de patte droite de bovin non brûlée, placée sur le fond (*cf. supra* : première partie, chapitre 1.3.4.). Un autre exemple est peut-être fourni par le fond de fosse localisé aux abords de la tombe SP5051 du Mas de Vignoles (FS5063), au sein duquel se trouvait un fragment de soie d'épée. Ces fosses « annexes » sont probablement plus fréquentes que ne le laisse penser la documentation existante. Leurs modestes dimensions et leur faible enfouissement pourraient en effet expliquer que l'on en connaisse que peu d'exemples. Ce type de structure est d'ailleurs attesté dans les ensembles funéraires trévires de Lamadelaine (Metzler *et al.* 1999 : 432-433) et de Clémency (Metzler *et al*. 1991 : 41). Dans ce cas, il s'agit de petites fosses contenant des restes osseux brûlés d'origine animale. Ces différents témoignages ne suffisent pas pour établir l'existence d'un culte des morts dans la mesure où l'on ne peut déterminer à quel moment ils se placent (au cours des funérailles, au moment de la fermeture de la tombe ou postérieurement). Quoi qu'il en soit, les dépôts retrouvés dans les fossés, sur le sommet des tombes et dans les fosses annexes montrent que l'espace dévolu aux pratiques funéraires ne se limite pas aux seules sépultures.

Chapitre 4

LES FACIÈS MOBILIERS

par S. Barberan et N. Chardenon

4.1. Le mobilier céramique dans les tombes d'époque républicaine du Languedoc oriental (S. B.)

4.1.1. Quelques propositions de révisions chronologiques (S. B.)

L'étude du mobilier céramique issu des sépultures mises au jour ces dernières années dans la région nîmoise nous a inévitablement conduits à consulter la documentation écrite plus ou moins ancienne afin de proposer des comparaisons, aussi bien au niveau des types de vases déposés et des associations de mobilier observées, que d'un point de vue chronologique.

Si on excepte les tombes du Mail romain à Nîmes et celles de la nécropole du Paradis à Aramon publiées au milieu des années 1990 (Feugère *et al*. 1995 ; Genty, Feugère 1995), l'essentiel de la documentation gardoise à notre disposition remonte en fait aux années 1970 ou au début des années 1980. On songera en particulier aux découvertes nîmoises (Py 1981) et aux études consacrées aux nécropoles des Marronniers et des Colombes à Beaucaire (Dedet *et al*. 1974 ; Dedet *et al*. 1978). Les chercheurs disposaient évidemment à l'époque, pour classer, établir des comparaisons et dater leur matériel, d'un nombre beaucoup plus réduit de lots et d'ouvrages de référence que de nos jours. Ils devaient composer, difficulté supplémentaire, avec une documentation de qualité variable car les découvertes étaient souvent anciennes et accidentelles. De plus, les sépultures avaient parfois été en partie pillées et/ou certains mobiliers avaient été perdus (voir par exemple la tombe 12 de la nécropole des Marronniers).

Pour s'en tenir au seul problème de la chronologie, il est rapidement apparu nécessaire de remettre en question quelques-unes des datations énoncées. Outre quelques corrections publiées dès la fin des années 1970 (Dedet, Py 1979 : 116), c'est à M. Bats que l'on doit la principale étude allant dans ce sens. Elle est fondée sur une proposition de révision du cadre chronologique pour l'ensemble mobilier et du *terminus post quem* pour la date de l'enfouissement de 34 sépultures gardoises et de 19 tombes des Alpilles notamment (Bats 1990). La datation d'un certain nombre de sépultures est à nouveau révisée dans «*Les Gaulois du Midi. De la fin de l'Âge du Bronze à la conquête romaine*» (Py 1993 : 252) et, surtout, dans le «*Dicocer 2. Corpus des céramiques de l'Âge du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999)* » (Py *et al*. 2001). Malheureusement, aucun argument n'est avancé pour étayer les nouvelles propositions de datation, parfois contradictoires, formulées dans ces deux derniers ouvrages (voir, comme exemples parlants, la tombe de l'Octroi de Beaucaire et la tombe 19 de la nécropole des Marronniers).

Pour notre part, nous avons opté pour des datations qui synthétisent souvent, en les argumentant, les différentes propositions formulées depuis la publication de ces sépultures. Afin d'éviter, ou en tout cas de limiter au maximum les risques de raisonnement circulaire, les commentaires s'appuient essentiellement sur les datations proposées pour les formes et les catégories céramiques (Py dir. 1993 ; Py *et al*. 2001) mais aussi sur des comparaisons, lorsque cela est possible ou pertinent, avec les données fournies par les fouilles en milieu urbain menées à Nîmes, Lattes et Alba. Les notices sont agencées de la manière suivante : récapitulatif des datations proposées depuis la publication de la tombe et de son mobilier ; rappel, sous la forme d'un inventaire sommaire, des dépôts de mobilier céramique ; argumentaire chronologique. Les renvois aux numéros de vases et aux figures font références à la publication originale de la sépulture en question.

Les datations de 18 tombes gardoises sont donc de nouveau révisées, ou en tout cas commentées : 8 à Nîmes, 6 à Beaucaire, 3 à Nages et 1 à Sauveterre. À cela s'ajoute une série de treize autres analyses concernant des sépultures mises au jour dans les Alpilles : 10 à Saint-Rémy-de-Provence ; 2 à Mouriès ; 1 au Paradou.

4.1.1.1. Les sépultures gardoises

La sépulture du Jeu de Mail (Nîmes)

Au préalable, il convient de préciser qu'un doute subsiste sur le nombre réel de sépultures (tombe double ?) mis au jour en 1840 à cet endroit. De plus, les circonstances de cette découverte, la disposition et la nature du mobilier aujourd'hui perdu, ont seulement fait l'objet au milieu du XIXe s. d'un compte-rendu par Auguste Pelet et d'une planche de dessin. L'étude de ce relevé et les propos de son auteur laissent supposer que cette sépulture contenait au moins deux épées, une lance à douille, un (ou deux) umbo, une pyxide avec son couvercle et deux amphores entières. Pour ces dernières, grâce à l'existence du dessin d'époque et avec toute la prudence qui s'impose, il serait possible d'identifier une amphore de type Lyding-Will B et une amphore de type Lyding-Will C (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 196-197). La détermination typologique de ces deux conteneurs gréco-italiques est de première importance car, jusqu'à présent, cette tombe était datée sans plus de précisions du IIe ou du Ier s. av. J.-C. (Py 1981 : 123 ; Py 1990 : 319). Pour sa défense, M. Py n'avait pas pu avoir alors connaissance d'un manuscrit non daté d'A. Pelet et surtout du dessin du mobilier reproduit dans la carte archéologique de Nîmes. Si l'identification de ces deux amphores est correcte, il est possible de proposer désormais pour cette sépulture une date d'enfouissement assez large comprise entre la fin du IIIe s. et la première moitié du IIe s. av. J.-C., période de diffusion de l'amphore Lyding-Will C (Py *et al*. 2001 : 47).

La tombe de la rue Alphonse de Seyne (Nîmes)

L'étude du mobilier avait été publiée au début des années 1980 (Py 1981 : 153-160). Une partie des objets avait disparu et un second dépôt, proche du premier mais plus récent, était signalé. Plusieurs datations ont été proposées pour cet ensemble. Placée à l'origine vers 100 av. J.-C., la chronologie de l'assemblage mobilier a été remontée au deuxième et au troisième quart du IIe s. avec un *terminus post quem* probable pour l'enfouissement des dépôts vers 125 (Bats 1990 : 282). Plus récemment, une datation centrée sur le troisième quart du IIe s. av. J.-C. a été avancée (Py *et al*. 2001 : 499, 51).

Inventaire des dépôts céramiques illustrés (Py 1981 : fig. 68) : une amphore gréco-italique de type Lyding-Will E pourvue d'un bord de type bd 5 (vase 1 ; fig. 68, n° 13) ; quatre assiettes en campanienne A de type Lamboglia 36 (vases 4 à 7 ; fig. 68, n° 1-4) ; un bol à anses en campanienne A de type Morel 68 (vase 8 ; fig. 68, n° 5) ; deux petits pots en céramique modelée (régularisés au tour lent ?) de type cnt-lor U5d (vases 10 et 11 ; fig. 68, n° 6-7) ; un pot en céramique modelée de type cnt-lor U5d (vase 9 ; fig. 68, n° 8) ; Un vase balustre en céramique celtique de type celt 3b (vase 15 ; fig. 68, n° 9) ; une grande cruche à embouchure large en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 2b pourvue d'un bord de type bd 1 (vase 14 ; fig. 68, n° 12) ; deux cruches à embouchure large (bords manquants) en céramique à pâte claire calcaire, probablement de type cl-rec 2b (vases 12 et 13 ; fig. 68, n° 10-11).

L'absence de décors imprimés sur les assiettes Lamboglia 36 et la mention de petits pots régularisés au tour lent pourraient suggérer une datation assez basse à la fin du IIe s. ou au début du Ier s. av. J.-C. Ce schéma chronologique est contredit par les datations affectées désormais au bol à anses Morel 68, présent surtout dans les trois premiers quarts du IIe s. (Py *et al*. 2001 : 516), l'amphore de type Lyding-Will E pour laquelle «la plupart des références occidentales indiquent plutôt comme datation les environs du milieu du siècle» (Py *et al*. 2001 : 48-49) et le vase balustre de type celt 3b surtout attesté dans la seconde moitié du IIe s. (Py *et al*. 2001 : 602). On soulignera aussi que le bord légèrement déversé et épaissi de la cruche n° 14 l'assimile au type ancien, diffusé jusque vers 100 av. J.-C. (Bats 1990 : 275 ; Py 1990 : 585). Le croisement de toutes ces informations privilégie une datation pour l'enfouissement de la tombe de la rue Alphonse de Seyne vers le milieu ou, plus probablement, dans le courant du troisième quart du IIe s. av. J.-C.

La tombe du chemin de la Ranquette (Nîmes)

Plusieurs propositions de datation ont été formulées pour cette sépulture placée, à l'origine, vers 100 av. J.-C. (Py 1981 : 161-167). La chronologie de l'assemblage mobilier a été repoussée en 1993 à la fin du IIe s. (Py 1993 : 252). Un *terminus post quem* probable, vers 150 av. J.-C., pour l'enfouissement des dépôts a aussi été envisagé (Bats 1990 : 282). Plus récemment, cet ensemble a été daté du dernier quart du IIe s. (Py *et al*. 2001 : 486).

Inventaire des dépôts céramiques illustrés (Py 1981 : fig. 73 et fig. 75) : une kylix en campanienne A de type Bats 42Bc à décor de palmettes (vase 1 ; fig. 73, n° 1) ; un bol en campanienne A de type Lamboglia 31b (vase 2 ; fig. 73, n° 2) ; un pot en céramique modelée proche du type cnt-lor U5d (vase 3 ; fig. 73, n° 3) ; un petit pot en céramique modelée de type cnt-lor U5d (vase 4 ; fig. 73, n° 4) ; un grand pot en céramique modelée de type cnt-lor U5g imitant probablement l'urne en céramique celtique de type celt 2c (vase 11 ; fig. 75, n° 1) ; Une olpé en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 7b (vase 5 ; fig. 73, n° 5) ; deux cruches à embouchure large en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 2b (vases 6 et 8 ; fig. 73, n° 6 et 10) ; une cruche à embouchure large incomplète en céramique à pâte claire calcaire de type indéterminé (vase 7 ; fig. 73, n° 7) ; une cruche à embouchure large en céramique tournée «restaurée de façon douteuse» (vase 9 ; fig. 73, n° 9) ; une lampe en céramique modelée (vase 10 ; fig. 73, n° 8).

Pour M. Bats, les offrandes céramiques extraites de la tombe du chemin de la Ranquette paraissent appartenir au IIe s. av. J.-C. (Bats 1990 : 283) comme l'indiquent en premier lieu les céramiques à pâte claire calcaire. En effet, l'olpé de type cl-rec

7b nous permet de proposer une première borne chronologique haute vers 200 (Py, *in* Py dir. 1993 : 231) tandis que les cruches à embouchure large n° 6 et 8 sont comparables au type ancien, diffusé jusque vers 100 (Bats 1990 : 275 ; Py 1990 : 585). Les deux autres cruches ne nous sont d'aucune utilité (restauration douteuse pour l'une et col manquant pour l'autre). Deux récipients appartiennent au faciès de la campanienne A classique. La production de la Kylix Bats 42Bc ne se prolonge probablement pas au-delà de 125 même si ce type de récipient a pu être utilisé jusqu'à la fin du IIe s. (Py *et al*. 2001 : 506). Le bol de type Lamboglia 31b est quant à lui rarement attesté sur le site de Lattes avant 175 (Py *et al*. 2001 : 484-485). La tombe du chemin de la Ranquette s'inscrit clairement dans le courant du IIe s. L'association des deux vases en céramique campanienne A laisse supposer une datation centrée sur le deuxième et le troisième quart du IIe s. av. J.-C.

La tombe de l'Octroi de Beaucaire (Nîmes)

Deux dépôts céramiques ont été conservés. Cette sépulture, découverte à la fin du XIXe s., avait été datée du milieu du IIe s. av. J.-C. (Py 1981 : 141-148). Depuis, le cadre chronologique proposé pour l'enfouissement de cette tombe a été corrigé à au moins deux reprises : fin du IIe s. (Py 1993 : 252) ; première moitié du IIe s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 499).

Nous avons choisi de privilégier la datation initiale en raison du faible nombre de pièces conservées, en l'occurrence une assiette en campanienne A de type Lamboglia 36 à décor de palmettes et une amphore identifiée, au début des années 1980, comme étant une Dressel 24/25 ou Lamboglia 25 (Py 1981 : 141-143). En fait, un col d'amphore gauloise 1 à pâte sableuse avait été raccordé, au moyen de plâtre coloré, à l'épaulement d'un conteneur italique, probablement peu de temps après sa découverte (Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 401-402).

La tombe 17 de la nécropole des Marronniers (Beaucaire)

Cette tombe contenait 17 dépôts céramiques (Dedet *et al*. 1978 : 97-99). Seuls neuf d'entre eux avaient pu être représentés graphiquement. Quatre propositions de datation ont été formulées pour cet ensemble. Datée initialement des deux premiers tiers du Ier s. av. J.-C., puis du deuxième et du troisième quart du Ier s. (Dedet, Py 1979 : 116), la chronologie de l'assemblage mobilier a été repoussée au dernier quart du IIe s. avec un *terminus post quem* pour l'enfouissement des dépôts vers 100 (Bats 1990 : 282). Plus récemment, une datation dans le courant du premier quart du Ier s. av. J.-C. a été avancée pour cet ensemble (Py *et al*. 2001 : 525, 565).

Inventaire des dépôts céramiques illustrés (Dedet *et al*. 1978 : fig. 59) : une assiette en campanienne A de type Lamboglia 36 (fig. 59, n° 1) ; deux plats en campanienne A de type Lamboglia 6 (fig. 59, n° 2-3) ; une coupe en campanienne A de type Lamboglia 27Bb interprétée initialement comme une variante haute de l'assiette Lamboglia 5 (fig. 59, n° 4) ; une coupelle à pied en campanienne B ou B-oïde de type Lamboglia 4 (fig. 59, n° 5) ; une cruche à embouchure large en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 3a (fig. 59, n° 6) ; un pot en céramique modelée de type cnt-lor U5d (fig. 59, n° 7) ; une amphore italique incomplète de type Dressel 1 (fig. 59, n° 10) ; une petite cruche en céramique grise de la côte catalane de type cot-cat Cc6 ou Cc8 interprétée initialement comme un «petit flacon en terre gris brun» (fig. 59, n° 8).

Inventaire des dépôts céramiques non dessinés : deux plats en campanienne A de type Lamboglia 6 ; un plat en campanienne A de type Lamboglia 36 ; une lampe à huile en céramique campanienne ; une olpé en céramique à pâte claire calcaire ; une coupe couvercle et un pot en céramique modelée ; une amphore italique incomplète.

On dispose d'indices matériels suffisamment pertinents pour dater assez précisément l'enfouissement de la tombe 17. La cruche de type cl-rec 3a appartient à la série des cruches à bord en gouttière dont la production débute à la charnière du IIe et du Ier s. av. J.-C. (Feugère *et al*. 1995 : 183 ; Py 1990 : 585). Le creux interne de l'exemplaire illustré est peu marqué, signe que ce vase fait probablement partie des productions les plus précoces au sein du type cl-rec 3a. La datation de la coupelle à pied de type Lamboglia 4 en campanienne B ou B-oïde demeure encore incertaine. Elle semble avoir été diffusée principalement à partir de 125 mais elle est surtout renseignée dans des contextes datés du Ier s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 565). Les imprimés de palmettes et de rosettes qui disparaissent peu après la fin du IIe s. et aux environs de 100 (Py 1990 : 570) ne sont pas signalés sur la coupe Lamboglia 27Bb, les 4 plats Lamboglia 6, l'assiette et le plat Lamboglia 36. Ces trois types céramiques, qui caractérisent plus particulièrement le faciès de la céramique campanienne A classique, perdurent encore au sein du répertoire de la campanienne A tardive (Py 1990 : 569-570). Ils y côtoient de nouvelles formes, comme l'assiette Lamboglia 5/7, très courante à partir de 75 environ (Py 1990 : 570), voire après le milieu du Ier s. (Py *et al*. 2001 : 440), mais cette dernière est de toute évidence absente dans la tombe 17. Le recoupement de toutes ces informations nous incite à situer son enfouissement durant le premier quart du Ier s. av. J.-C.

La tombe 5 de la nécropole des Colombes (Beaucaire)

Cette sépulture contenait notamment quinze dépôts céramiques (Dedet *et al*. 1974 : 85-100). La tombe 5 avait été datée initialement entre 60 et 25 av. J.-C., puis du deuxième et du troisième quart du Ier s. (Dedet, Py 1979 : 116). Pour M. Bats, cet ensemble mobilier s'inscrit plutôt dans les deux dernières décennies du IIe s. avec un *terminus post quem* pour l'enfouissement de la tombe placé, avec incertitude, vers 100 (Bats 1990 : 281). Plus récemment, une datation dans le courant du deuxième et du troisième quart du Ier s. av. J.-C. a de nouveau été proposée (Py *et al*. 2001 : 499).

Inventaire des dépôts céramiques illustrés (Dedet *et al*. 1978 : fig. 24, 26, 28 et 30) : une assiette en campanienne A de type Lamboglia 5 (fig. 24, n° 21) assimilée initialement à une imitation de campanien A tardif ; une coupe de type Lamboglia 27Bb en campanienne A (fig. 24, n° 22) interprétée à l'origine comme une variante de la forme Lamboglia 5/7 ; une assiette de type Lamboglia 6 en campanienne A (fig. 24, n° 23) classée initialement en campanienne B («pâte rose lie-de-vin») ; un bol en campanienne A de type Lamboglia 31b (fig. 24, n° 24) classé à l'origine en probable imitation campanienne ; deux assiettes de type Lamboglia 36 en campanienne A (fig. 24, n° 25-26) dont une classée initialement en imitation de campanienne ; deux urnes à anses soudées de type cl-rec 11a en céramique à pâte claire calcaire (fig. 26, n° 27-28) ; deux petits pots (1 incomplet) en céramique modelée assimilables au type cnt-lor U5d (fig. 28, n° 29-30) ; un gobelet à une anse de type cot-cat Gb7 en céramique grise de la côte catalane (fig. 28, n° 33) ; un gobelet à parois fines de type Mayet II (fig. 28, n° 34) ; un fond de coupe ou d'assiette de type indéterminé en campanienne A (fig. 30, n° 35) ; deux lampes à huile à bec losangique en campanienne A (fig. 28, n° 31-32).

Le *terminus post quem* de 60 av. J.-C., choisi pour la détermination du cadre chronologique en 1974, reposait sur la présence dans la tombe d'un potin gaulois du type dit «à grosse tête». J.-P. Morel observait néanmoins que toute la céramique contenue dans cette sépulture semblait plus ancienne, datable vers 75, voire 85 av. J.-C., et qu'aucun élément en campanienne A n'était très tardif (Morel 1990 : 64). Il n'est donc pas exclu que cette monnaie soit en réalité un élément exogène ou, plus probablement, que son émission ait débuté un peu plus tôt dans le temps (Vaginay, Guichard 1988 : 189). L'assemblage de dépôts céramiques montre en effet clairement qu'une date aussi basse dans le courant du Ier s. doit être écartée. Tout d'abord, la production et la diffusion du gobelet à une anse cot-cat Gb7 est centrée sur la seconde moitié du IIe s. et la première moitié du Ier s. (Py *et al*. 2001 : 1046). Les deux pots en céramique modelée n'ont pas fait l'objet d'une finition au tour lent : technique fréquemment employée dès le deuxième quart du Ier s. (Py 1990a : 256). Les données les plus pertinentes peuvent être obtenues grâce aux vases à vernis noir déposés dans la tombe 5. Une grande partie des dépôts s'apparente en effet à de la céramique campanienne A. Aucun vase en céramique dérivée de la campanienne C n'est mentionné alors que ce type de récipient est couramment attesté dans les tombes de Nîmes (*cf. supra*) et de la nécropole du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 176) vers le milieu et au cours du troisième quart du Ier s. av. J.-C. On rappellera aussi que cette production apparaît à Nîmes (Guillet *et al*. 1992 : 70) et à Lattes (Py 1990a : 256-257) en contexte non funéraire dès le second quart du Ier s. Comme dans la tombe 17 de la nécropole des Marronniers (*cf. supra*), les imprimés de palmettes et de rosettes qui disparaissent peu après la fin du IIe s. et aux environs de 100 (Py 1990 : 570) sont de nouveau absents. On rencontre dans ces deux tombes le même assemblage de vases en céramique campanienne A (coupe Lamboglia 27Bb, assiettes Lamboglia 6 et 36) associés ici à un bol Lamboglia 31b et à une assiette Lamboglia 5. On notera encore l'absence de la forme Lamboglia 5/7, très courante à partir de 75 environ (Py 1990 : 570), voire après le milieu du Ier s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 440). Un cadre chronologique identique à celui qui a été proposé pour la tombe 17 de la nécropole des Marronniers (100-75 av. J.-C.) pourrait donc être appliqué à la tombe 5 de la nécropole des Colombes.

La tombe 21 de la nécropole des Marronniers (Beaucaire)

L'étude du mobilier contenu dans cette tombe a été publiée à la fin des années 1970 (Dedet *et al*. 1978 : 108-109). Sur une quinzaine d'objets, deux seulement sont conservés. Quelques pièces, perdues par la suite, avaient toutefois été dessinées et brièvement décrites. Les auteurs signalent aussi des offrandes perdues et non dessinées : sept plats environ en céramique à vernis noir et un grand plat probablement en céramique à vernis rouge pompéien. Cette tombe a été datée initialement de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. et, l'année suivante, du deuxième et du troisième quart du Ier s. (Dedet, Py 1979 : 116). D'après M. Bats, l'assemblage mobilier est postérieur à 100 av. J.-C., tout comme le *terminus post quem* proposé pour son enfouissement (Bats 1990 : 282). Plus récemment, une datation dans le courant du premier quart du Ier s. av. J.-C. a été avancée (Py *et al*. 2001 : 441).

Inventaire des dépôts céramiques illustrés (Dedet *et al*. 1978 : fig. 67) : une coupelle en campanienne A de type Lamboglia 25 (ou Morel 113 ?) (fig. 67, n° 9) ; une lampe en céramique à pâte claire calcaire (fig. 67, n° 12) ; trois plats en céramique à vernis noir (campanienne A ?) de type Lamboglia 5 et 5/7 (fig. 67, n° 7-8 et 11) ; un bord en gouttière de cruche (à embouchure large ?) en céramique à pâte claire calcaire (?) qui est dessiné sans être référencé dans le texte (fig. 67, n° 10).

La disparition d'un grand nombre de dépôts de mobilier céramique et le manque de descriptions détaillées ne nous permettent pas de définir une datation précise fondée sur des arguments fiables. Le bord de cruche appartient très vraisemblablement à la série cl-rec 3a ou 3b dont la production débute à la charnière du IIe et du Ier s. av. J.-C. (Feugère *et al*. 1995 : 183 ; Py 1990 : 585). Il est associé à quelques plats, peut-être en campanienne A, de type Lamboglia 5 et 5/7, formes peu répandues sur le site de Lattes avant 100 (Py *et al*. 2001 : 438-441) et à une coupelle de type Lamboglia 25 (ou Morel 113 ?) en céramique campanienne A. Nous choisissons de proposer avec précaution une datation large couvrant toute la première moitié du Ier s. av. J.-C. pour l'enfouissement de la tombe 21.

La tombe 19 de la nécropole des Marronniers (Beaucaire)

Les 34 dépôts céramiques de la tombe 19 ont fait l'objet d'une étude détaillée (Dedet *et al*. 1978 : 101-109). Une da-

tation inscrite dans les deux premiers tiers du Ier s. av. J.-C. avait été proposée à l'époque pour cet ensemble. En 1979, le cadre chronologique était resserré sur le deuxième et sur le troisième quart du Ier s. (Dedet, Py 1979 : 116). D'après M. Bats, l'assemblage mobilier se situerait de préférence entre 125 et 75 avec une limite chronologique haute d'enfouissement des offrandes vers 75 av. J.-C. (Bats 1990 : 282). Plus récemment, dans le *Dicocer 2 Corpus des céramiques de l'Âge du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999)*, deux datations légèrement différentes ont été proposées, à la même page, pour cette tombe : l'une la place «au début du Ier s.» ; l'autre entre «75-50» (Py *et al*. 2001 : 441).

Inventaire des dépôts céramiques (Dedet *et al*. 1978 : fig. 62, 63 et 64) : onze assiettes en campanienne A de type Lamboglia 5/7 (fig. 62, n° 1-3, 6, 8, 9, 10 et 11 ; fig. 63, n° 1-2 et 4) ; trois assiettes de modules différents en campanienne A de type Lamboglia 5 (fig. 62, n° 4 et 17 ; fig. 63, n° 3) ; deux assiettes en campanienne A de type Lamboglia 5 ou 5/7 (fig. 62, n° 5 et 7) ; trois assiettes en campanienne A de type Lamboglia 6 (fig. 62, n° 12 ; fig. 63, n° 5-6) ; une coupe en campanienne A de type Lamboglia 28c = Morel 2943 (fig. 62, n° 13) ; une coupe en campanienne A de type Morel 2974 (fig. 62, n° 14) classée initialement en forme proche du type Lamboglia 28c ; un bol en campanienne A de type Lamboglia 31b (fig. 62, n° 15) ; une coupelle en campanienne A de type Morel 113 (fig. 62, n° 16) classée initialement en Lamboglia 25 ; un plat en campanienne B ou B-oïde de type Lamboglia 5 (fig. 63, n° 7) ; un plat en campanienne B ou B-oïde de type Lamboglia 6 (fig. 63, n° 8) ; une coupelle en céramique dérivée de la campanienne C de type Lamboglia 2 (fig. 63, n° 9) ; deux pots en céramique modelée de type cnt-lor U5d (fig. 64, n° 1-2) ; deux amphores italiques de type Dressel 1B (fig. 64, n° 3-4) ; une cruche à goulot étroit en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 3d (fig. 64, n° 5) ; une cruche à goulot étroit en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 3c (fig. 64, n° 8) ; une cruche à embouchure large en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 3b (fig. 64, n° 6) ; une lampe à huile de type Ponsich I C (fig. 64, n° 7).

Dans cette tombe, 23 dépôts céramiques sur 34 sont assimilables à de la campanienne A. Ils se retrouvent tous dans le répertoire tardif de cette production (Py 1990 : 569-570) et ils sont dépourvus de décors imprimés de palmettes ou de rosettes. Parmi les différentes formes de céramique campanienne A déposées dans la tombe, trois d'entre elles apparaissent ou sont couramment renseignées en Languedoc oriental à partir du deuxième quart, voire du milieu du Ier s. av. J.-C. On songera en premier lieu à l'assiette de type Lamboglia 5/7, représentée dans cet ensemble par au moins onze occurrences. Quant aux coupes Morel 2943 et Morel 2974, la première se rencontre essentiellement dans les trois derniers quarts du Ier s. (Py *et al*. 2001 : 523), la seconde dans des contextes datés principalement entre 50 et 25 av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 525). Les indices susceptibles d'étayer une fourchette chronologique aussi basse dans la seconde moitié du Ier s. sont très rares dans cette tombe puisque nous pouvons uniquement y adjoindre la cruche de type cl-rec 3d (Py, *in* Py dir. 1993 : 227). De plus, la faible place accordée à la céramique dérivée de la campanienne C (une seule coupelle Lamboglia 2) constitue un argument suffisamment fort en faveur d'une limite chronologique basse vers le milieu du Ier s. En milieu non funéraire, cette production mobilise en effet plus de 40 % des tessons de vaisselle fine au cours du troisième quart du Ier s. à Nîmes (Guillet *et al*. 1992 : 71) ou, pour prendre un exemple plus éloigné au nord, 16 % à la même période à Alba en Ardèche (Matal 2002 : 383). Le croisement de ces différents indices nous amène donc à dater l'enfouissement de la tombe 19 entre 75 et 50 av. J.-C.

La tombe 1 du quartier de Camplanier (Nîmes)

Cette sépulture contenait quinze dépôts céramiques dont dix sont aujourd'hui conservés (Py 1981 : 129-138). Datée du troisième quart du Ier s. av. J.-C., la chronologie de l'assemblage mobilier a été calée entre 100 et 25 avec un *terminus post quem* pour l'enfouissement des dépôts vers 75 par M. Bats (Bats 1990 : 282). Plus récemment, et comme en 1979 (Dedet, Py 1979 : 116), une datation couvrant le deuxième et le troisième quart du Ier s. av. J.-C. a été avancée (Py *et al*. 2001 : 519).

Inventaire des dépôts céramiques conservés (Py 1981 : fig. 57) : deux coupes en campanienne A de type Lamboglia 28c = Morel 2943 (vases 8 et 9 ; fig. 57, n° 1 et 3) ; un bol en campanienne A de type Lamboglia 31b classé initialement en Lamboglia 27c (vase 14 ; fig. 57, n° 4) ; une coupelle en campanienne A de type Morel 113 (vase 15 ; fig. 57, n° 5) ; un bol à anses en boucle en campanienne B ou B-oïde de type Pasquinucci 127 (vase 10 ; fig. 57, n° 2) ; trois cruches à embouchure large en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 2b (vase 3 ; fig. 57, n° 10), cl-rec 3a (vase 4 ; fig. 57, n° 9) et cl-rec 3b (vase 7 ; fig. 57, n° 7) ; une cruche à embouchure large en céramique à pâte claire calcaire de type indéterminé (vase 5 ; fig. 57, n° 6) ; une olpé à goulot étroit en céramique à pâte claire calcaire «restaurée de façon douteuse» (vase 6 ; fig. 57, n° 8).

Inventaire des dépôts céramiques non conservés (Py 1981 : fig. 54) : un grand pot en céramique modelée (vase 1 ; fig. 54, n° 1) ; une grande cruche en céramique à pâte claire calcaire (vase 2 ; fig. 54, n° 11) ; une coupelle «probablement de forme Morel 113» en céramique à vernis noir (vase 11 ; fig. 54, n° 3) ; un bol à anses en boucle de type Pasquinucci 127 en céramique à vernis noir (vase 12 ; fig. 54, n° 9) ; une coupe à anses verticales en céramique à vernis noir (forme Lamboglia 49A ?) (vase 13 ; fig. 54, n° 10).

L'absence fort probable de récipient en céramique dérivée de la campanienne C constitue un solide argument en faveur d'un *terminus ante quem* vers le milieu du Ier s. av. J.-C. pour l'enfouissement de cette tombe. Nous avons en effet souligné précédemment la place qu'occupe cette production en contexte funéraire ou non funéraire en Languedoc oriental au cours du troisième quart du Ier s. av. J.-C. (*cf. supra*). Les dépôts de vases

en céramique campanienne A participent toutes du répertoire tardif de cette production comme en témoignent surtout les deux coupes de type Morel 2943 : forme qu'on rencontre essentiellement dans les trois derniers quarts du Ier s. (Py *et al*. 2001 : 523). Nous proposerons donc de situer l'enfouissement de la tombe 1 du quartier de Camplanier entre 75 et 50 av. J.-C. On notera aussi les parallèles susceptibles d'être établis avec la tombe 226 du Mail romain, datée de la même période, où se trouvent aussi associés un bol à anses en boucle Pasquinucci 127, une coupe Morel 2943 et une coupelle Morel 113 (Feugère *et al*. 1995 : 175).

La tombe 2 du quartier de Camplanier (Nîmes)

Localisée à 3 m de la tombe précédente, la tombe 2 contenait cinq dépôts céramiques. Seulement trois d'entre elles ont été décrites en détail (Py 1981 : 138-140). Datée du troisième quart du Ier s. av. J.-C., la chronologie de l'assemblage mobilier a été calée par M. Bats entre 75 et 50 avec un *terminus post quem* pour l'enfouissement des dépôts vers 50 (Bats 1990 : 282). Plus récemment, et comme en 1979 (Dedet, Py 1979 : 116), une datation couvrant le deuxième et le troisième quart du Ier s. av. J.-C. a été avancée (Py *et al*. 2001 : 526).

Inventaire des dépôts céramiques (Py 1981 : fig. 55 et 60) : une cruche à embouchure large en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 3a (vase 3 ; fig. 60, n° 1) ; une urne à deux anses en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 12a (vase 1 ; fig. 60, n° 2) ; une coupe en campanienne A de type Lamboglia 28c = Morel 2943 (vase 2 ; fig. 60, n° 3) ; deux probables bols à anses en boucle de type Pasquinucci 127 non conservés (vases 4 et 5 ; fig. 55, n° 4-5).

L'association coupe Morel 2943/bol à anses en boucle Pasquinucci 127 se retrouve dans la tombe 1 du quartier de Camplanier qu'on propose de dater du deuxième quart du Ier s. av. J.-C. Rien ne s'oppose, comme le remarquait M. Py en 1981, à ce que ces deux tombes, enfouies à peu de distance l'une de l'autre, soient contemporaines ou très proches dans le temps.

La tombe du Marché aux bestiaux (Nîmes)

Cette tombe, datée du troisième quart du Ier s. av. J.-C., contenait dix dépôts céramiques (Py 1981 : 173-177). Pour M. Bats, cet ensemble mobilier serait datable de la première moitié du Ier s. avec un *terminus post quem* pour l'enfouissement de ces dépôts vers 50 av. J.-C. (Bats 1990 : 282). Plus récemment, un cadre chronologique centré sur le second quart du Ier s. a aussi été avancé (Py *et al*. 2001 : 418, 574).

Inventaire des dépôts céramiques (Py 1981 : fig. 79) : un bol en campanienne A de type Lamboglia 31b (vase 1 ; fig. 79, n° 1) ; un bol à anses en boucle en campanienne B ou B-oïde de type Pasquinucci 127 (vase 2 ; fig. 79, n° 2) ; une assiette en campanienne A de type Lamboglia 5 (vase 3 ; fig. 79, n° 3) ; un bol hellénistique à reliefs de type b-h-r 8 (vase 4 ; fig. 79, n° 4) ; une petite cruche à goulot étroit en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 1e (vase 5 ; fig. 79, n° 5) ; un petit vase balustre en céramique celtique de type celt 3 (vase 6 ; fig. 79, n° 6) ; une petite olpé en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 7i (vase 7 ; fig. 79, n° 7) ; deux cruches à embouchure large en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 3a ou 3b (vases 8 et 10 ; fig. 79, n° 8 et 10) ; un pot à deux anses en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 14d (vase 9 ; fig. 79, n° 9).

De nouveau, l'absence de vase en céramique dérivée de la campanienne C nous semble être un argument recevable en faveur d'une limite chronologique basse vers le milieu du Ier s. av. J.-C. (*cf. supra*). Malheureusement, il est plus difficile de proposer avec certitude un *terminus post quem* pour l'enfouissement de cette tombe car les dépôts de mobilier qu'elle contient sont datés de manière assez lâche. Au vu des différentes propositions de datation formulées depuis la publication de la tombe du Marché aux bestiaux, une fourchette chronologique centrée sur le second quart du Ier s. av. J.-C. est envisageable.

La tombe de Sauveterre

Elle contenait au moins sept dépôts céramiques et elle avait été datée initialement vers 90-60 av. J.-C. (Barruol, Sauzade 1969 : 79-86). M. Bats fixe avec incertitude le *terminus post quem* pour l'enfouissement des offrandes vers 100 (Bats 1990 : 283). Plus récemment, la fourchette chronologique a été abaissée au deuxième et au troisième quart du Ier s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 441).

Inventaire des dépôts céramiques conservés (Barruol, Sauzade 1969 : fig. 41) : une assiette en campanienne B ou B-oïde de type Lamboglia 5 (vase A ; fig. 41, n° 6) ; une assiette en campanienne A («pâte rouge violacée») de type Lamboglia 5/7 (vase B ; fig. 41, n° 1) ; une assiette en campanienne A de type Lamboglia 5/7 (vase C ; fig. 41, n° 2) ; une assiette en campanienne A (?) de type Lamboglia 5 ou 5/7 (vase D ; fig. 41, n° 3) ; deux coupelles en campanienne A probablement de type Morel 113 mais classées initialement en Lamboglia 24/25 (vases E et F ; fig. 41, n° 4-5) ; un plat en céramique à vernis rouge pompéien de type r-pomp 1-3 (fig. 41, n° 7).

L'existence dans ce dépôt d'au moins deux assiettes Lamboglia 5/7 nous incite à placer une première borne chronologique haute vers 75 av. J.-C. : cette forme étant très courante à partir de cette date (Py 1990 : 570), voire après le milieu du Ier s. (Py *et al*. 2001 : 440). Inversement, on tiendra à nouveau compte de l'absence de vase en céramique dérivée de la campanienne C pour fixer le *terminus ante quem* de l'assemblage mobilier vers le milieu du Ier s. av. J.-C. (*cf. supra*). La présence de coupelles de type Morel 113, d'une assiette en campanienne B ou B-oïde et d'un plat à vernis rouge pompéien n'est pas incompatible avec une datation centrée sur le deuxième quart du Ier s. av. J.-C. pour la tombe de Sauveterre.

La tombe des Miyan (Nages)

Découverte fortuitement en 1982, cette sépulture a fait l'objet d'une publication détaillée l'année suivante. Le nombre réel de dépôts céramiques est inconnu. Seuls sept vases ont pu être décrits par l'auteur qui situait l'ensemble aux environs du milieu du Ier s. av. J.-C. (Py 1983a : 148-151). Depuis, M. Bats a proposé de dater l'assemblage mobilier du IIe s. avec un *terminus post quem* pour l'enfouissement de la tombe vers 100 av. J.-C. (Bats 1990 : 283).

Inventaire des dépôts céramiques conservés (Py 1983a : fig. 2) : un plat en campanienne B ou B-oïde de type Lamboglia 6 (fig. 2, n° 1) ; une coupe en campanienne A de type Lamboglia 27Bb (fig. 2, n° 2) ; deux bols en campanienne A de type Lamboglia 31b (fig. 2, n° 3-4) ; une cruche à embouchure large en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 3b (fig. 2, n° 5) ; un vase en céramique ibérique peinte de type *sombrero de copa* (fig. 2, n° 6) ; un bord de pot en céramique modelée (fig. 2, n° 7).

La cruche de type cl-rec 3b appartient à la série des cruches à bord en gouttière dont la production débute à la charnière du IIe et du Ier s. av. J.-C. (Feugère *et al*. 1995 : 183 ; Py 1990 : 585). La présence d'un plat en campanienne B ou B-oïde de type Lamboglia 6 peut venir appuyer une limite chronologique haute fixée vers 100 puisque cette forme est attestée uniquement au Ier s. à Lattes, en faible quantité cependant (Py *et al*. 2001 : 569). Même si le lot de mobilier est incomplet, l'absence de vases en céramique dérivée de la campanienne C laisse supposer que l'enfouissement de cette tombe a pu intervenir avant le milieu du Ier s. av. J.-C.

La tombe 13 de la nécropole des Marronniers (Beaucaire)

Dans la publication d'origine, la datation couvre les deux premiers tiers du Ier s. av. J.-C. (Dedet *et al*. 1978 : 93-95). Depuis, le cadre chronologique proposé pour l'enfouissement de cette tombe a été corrigé à au moins trois reprises : deuxième et troisième quarts du Ier s. (Dedet, Py 1979 : 116) ; assemblage mobilier daté du premier quart du Ier s. et *terminus post quem* pour l'enfouissement de cette tombe placé avec incertitude vers 75 av. J.-C. (Bats 1990 : 282) ; ensemble daté entre 75 et 25 av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 441). Deux dépôts céramiques sont conservés et ont été dessinés : un plat en campanienne A de type Lamboglia 5/7 et un pot en céramique modelée. Il est aussi fait mention d'une coupelle de type Lamboglia 2 en campanienne B ou B-oïde. Les indices matériels sont trop peu nombreux dans cette tombe et nous avons jugé préférable de conserver la datation initiale.

La tombe 12 de la nécropole des Marronniers (Beaucaire)

Cette tombe, datée initialement des deux premiers tiers du Ier s. av. J.-C., puis du deuxième et du troisième quart du Ier s. (Dedet, Py 1979 : 116), contenait 24 pièces céramiques mais seules les deux d'entre elles sont conservées (Dedet *et al*. 1978 : 91-94). Quelques offrandes en terre cuite ont pu être dessinées ou photographiées et décrites très brièvement.

Inventaire des dépôts céramiques (Dedet *et al*. 1978 : fig. 53 et 55) : une urne à deux anses en campanienne B ou B-oïde de type Lamboglia 10 (fig. 53, n° 9) ; une assiette de type Lamboglia 5 en campanienne B ou B-oïde (fig. 53, n° 11) ; une «patère en campanienne A» (non ill.) ; huit «vases divers en céramique campanienne» (non ill.) ; une «petite coupe campanienne» (non ill.) ; un gobelet à parois fines de type Mayet III (fig. 53, n° 12) ; trois «plats en céramique commune brune et rugueuse» qui pourraient être identifiés comme étant des couvercles de type com-it 7 en céramique commune italique (fig. 53, n° 13) ; un couvercle en «céramique tournée» (fig. 53, n° 10) ; une «olpé en terre jaune» qui s'apparente vraisemblablement à une cruche en céramique à pâte claire calcaire (fig. 55, n° 3) ; une «lampe de type hellénistique» (fig. 55, n° 4) ; une «autre lampe» (non ill.) ; une «amphore de forme Dressel 1» (non ill.).

Depuis sa publication, cet ensemble a fait l'objet d'au moins deux propositions de révision chronologique : assemblage mobilier daté du premier quart du Ier s. et *terminus post quem* pour l'enfouissement de cette tombe placé vers 75 av. J.-C. (Bats 1990 : 282) ; datation centrée sur le troisième quart du Ier s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 567). Le caractère très lacunaire de la documentation («huit vases divers en céramique campanienne» sont par exemple mentionnés parmi les pièces perdues) ne facilite pas la détermination d'un cadre chronologique précis et nous choisissons, par prudence, de privilégier la datation initiale.

La tombe des Condamines (Nages)

Découverte à l'occasion de travaux agricoles en 1960, cette tombe a livré un lot, probablement incomplet, de trois dépôts céramiques (Py 1978 : 142) : une pyxis Lamboglia 2 (fig. 109, n° 182) et une assiette Lamboglia 5 (fig. 109, n° 185) en campanienne B ou B-oïde ; une coupelle Lamboglia 17 en céramique dérivée de la campanienne C (fig. 109, n° 187), classée initialement en Lamboglia 18.

La tombe des Condamines avait été datée en 1978 du début du Ier s. av. J.-C. Les deux vases en campanienne B ou B-oïde sont diffusés sur une longue période qui englobe effectivement le début du Ier s. Il n'en est rien pour la coupelle en céramique dérivée de la campanienne C, production rare à cette période et qui est surtout attestée, en contexte funéraire ou non funéraire, au cours du troisième quart du Ier s. av. J.-C. (*cf. supra*). Un cadre chronologique élargi et décalé sur le deuxième et sur le troisième quart du Ier s. serait donc plus adéquat pour l'enfouissement de ces dépôts.

La tombe Mourgues (Nages)

Il s'agit d'une tombe isolée détruite au cours de travaux agricoles. À l'exception d'une lame d'épée et d'une pointe de lance

en fer, le mobilier associé à cette tombe a été ramassé autour de son emplacement un mois plus tard : «des fragments d'un *umbo* en fer ; des tessons d'un *sombrero de copa*, de trois olpés en céramique jaune commune, d'une patère 5/7 haute en campanien A tardif, d'une amphore italique et d'une urne récente en céramique non tournée» (Py 1978 : 143).

À notre connaissance, seuls les armes et le bord de *sombrero de copa* ont pu être dessinés. Cette tombe avait été datée du milieu du Ier s. av. J.-C. On s'interrogera cependant sur la pertinence d'une telle précision chronologique au vu de l'état de conservation des objets et des circonstances de leur découverte. La datation pourrait être au moins élargie au deuxième et au troisième quart du Ier s. av. J.-C. en se basant sur la mention d'une assiette Lamboglia 5/7 et en supposant que cette forme («patère 5/7 haute») n'a pas été confondue avec une coupe Lamboglia 27Bb. Ce problème de classement se retrouve en effet dans les tombes 1, 4 et 5 de la nécropole des Colombes (Dedet *et al*. 1974) mais aussi dans la sépulture 17 de la nécropole des Marronniers (Dedet *et al*. 1978 : 97-99).

La tombe du chemin de Valdegour (Nîmes)

Cette tombe a livré un lot, vraisemblablement complet, de cinq dépôts céramiques dont un perdu. L'ensemble avait été calé chronologiquement aux alentours du milieu du Ier s. av. J.-C. (Py 1981 : 169-172). M. Bats propose cependant de dater l'assemblage mobilier du IIe s. et du premier quart du Ier s. avec un *terminus post quem* pour son enfouissement vers 75 (Bats 1990 : 282). Plus récemment, la datation a été recentrée sur le dernier quart du IIe s. et le premier quart du Ier s. av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 512).

Inventaire des dépôts céramiques conservés (Py 1981 : fig. 77) : une coupe à anses en campanienne A de type Morel 82a = Morel 4285 (vase 2 ; fig. 77, n° 2) ; une coupe à anses en campanienne A de type Lamboglia 49A (vase 3 ; fig. 77, n° 5) ; une olpé en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 7b (vase 4 ; fig. 77, n° 4) ; un pot en céramique modelée (vase 5 ; fig. 77, n° 3).

Seuls les vases en céramique campanienne A sont susceptibles de fournir quelques maigres indices de datation. Si la coupe à anses Lamboglia 49A est connue depuis la fin du IIIe s., elle ne semble pas avoir été produite au-delà du milieu du Ier s. (Py *et al*. 2001 : 512). Quant à la coupe à anses Morel 4285, c'est une forme rare attestée à quelques exemplaires datés du Ier s. dans le «triangle bas rhodanien» (Py *et al*. 2001 : 527-528). La sépulture du chemin de Valdegour pourrait donc s'inscrire dans le courant de la première moitié du Ier s. av. J.-C.

4.1.1.2. Les sépultures des Alpilles

La tombe 1 de Saint-Rémy-de-Provence

Cette tombe, datée des années 30 à 10 av. J.-C., contenait au moins six dépôts céramiques (Arcelin 1975 : 91-95 ; Arcelin 1981 : 38) dont un probable gobelet à parois fines perdu. Pour M. Bats, l'enfouissement des offrandes interviendrait cependant à partir de 75 av. J.-C. (Bats 1990 : 281). Plus récemment, un cadre chronologique centré sur le troisième quart du Ier s. a aussi été avancé (Py *et al*. 2001 : 601).

Inventaire des dépôts céramiques conservés (Arcelin 1975 : fig. 5) : une cruche en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 2b (fig. 5, n° 2) ; deux pots en céramique modelée (fig. 5, n° 3-4) ; une urne en céramique celtique (fig. 5, n° 5) ; une coupe en campanienne A de type Lamboglia 28c = Morel 2943 (fig. 5, n° 6).

La plupart des vases en céramique conservés dans cette sépulture fournissent des indices de datation assez fiables. La coupe Morel 2943 dépourvue de décors imprimés s'apparente à de la céramique campanienne A tardive et on la rencontre surtout, dans le sud-est de la Gaule, dans des contextes datés des trois derniers quarts du Ier s. (Py *et al*. 2001 : 523). Une limite chronologique haute vers 100 av. J.-C. au plus tôt, voire 75, peut donc être envisagée. À l'inverse, la date de l'enfouissement des offrandes n'est vraisemblablement pas postérieure au milieu du Ier s., et ce pour trois raisons matérielles. La présence d'une urne en céramique celtique milite tout d'abord en faveur d'une datation assez haute dans le courant du Ier s. puisque l'effondrement des importations celtiques intervient dans l'habitat de Lattes vers ou peu après 75 av. J.-C. (Py 1990b : 341). De plus, et même si leur fabrication perdure peut-être encore dans les Alpilles au cours du Ier s., les cruches en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 2b caractérisent surtout le IIe s. (Bats 1990 : 275 ; Py 1990 : 585). Enfin, l'absence de la céramique campanienne C dans cette tombe, du moins si on se réfère aux éléments matériels conservés, mérite d'être prise en considération puisque la distribution de cette production est « un phénomène tardif qui atteint son apogée après les années – 75 « et qu'elle est surtout diffusée vers le milieu et au cours du troisième quart du Ier s. av. J.-C. (Arcelin 2000 : 300). On la rencontre notamment dans les tombes 2, 11 et 13 de la nécropole de Saint-Rémy-de-Provence, mais aussi dans la tombe 1 de l'Arcoule au Paradou (*cf. infra*). En conséquence, on proposera de situer l'installation de la tombe 1 de Saint-Rémy-de-Provence dans le courant de la première moitié du Ier s., peut-être entre 75 et 50 av. J.-C.

La tombe 2 de Saint-Rémy-de-Provence

Cette tombe, datée de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C., contenait au moins dix dépôts céramiques (Arcelin 1975 : 91, 95-99) dont une cruche probablement en céramique à pâte claire calcaire et un possible gobelet à parois fines disparus. Pour M. Bats, l'assemblage mobilier s'inscrirait dans le courant du premier quart du Ier s. avec un *terminus post quem* pour l'enfouissement des offrandes fixé vers 75 av. J.-C. (Bats 1990 : 281). Plus récemment, un cadre chronologique centré sur le deuxième et le troisième quart du Ier s. a aussi été envisagé pour cette sépulture (Py *et al*. 2001 : 470).

Inventaire des dépôts céramiques conservés (Arcelin 1975 : fig. 6) : une fusaïole en céramique modelée (fig. 6, n° 2) ; une lampe à huile en terre cuite de type Ponsich IA (fig. 6, n° 3) ; une cruche en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 3a (fig. 6, n° 4) ; un pot en céramique modelée (fig. 6, n° 5) ; une coupe Lamboglia 27c en campanienne A (fig. 6, n° 6) qui s'apparenterait plutôt, comme cela a déjà été proposé (Py *et al*. 2001 : 470), à la forme Lamboglia 27Bb ; une assiette en campanienne C de type Lamboglia 7 (fig. 6, n° 7) ; un couvercle en céramique modelée (fig. 6, n° 8) ; une coupe en campanienne C de type Lamboglia 19 (fig. 6, n° 9).

L'installation de cette sépulture s'inscrit vraisemblablement dans le courant du deuxième et du troisième quart du Ier s. Cette datation s'appuie surtout sur les deux vases en campanienne C, cette production étant surtout diffusée dans la région des Alpilles, comme nous l'avons noté précédemment, vers le milieu et au cours du troisième quart du Ier s. av. J.-C. La coupe en céramique campanienne A de type Lamboglia 27Bb sans décors imprimés ne contredit pas une telle hypothèse puisqu'il s'agit d'une des principales formes de la campanienne A tardive aussi bien en Languedoc qu'en Provence (Py *et al*. 2001 : 469). Cela est aussi le cas pour la cruche en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 3a dont la fabrication débute à la charnière du IIe et du Ier s. av. J.-C. (Feugère *et al*. 1995 : 183 ; Py 1990 : 585).

La tombe 4 de Saint-Rémy-de-Provence

Datée du Ier s. av. J.-C., cette tombe contenait au moins sept dépôts céramiques (Arcelin 1975 : 91, 104-105). Pour M. Bats, l'assemblage mobilier s'inscrirait simplement après 125 av. J.-C. (Bats 1990 : 281). Plusieurs offrandes céramiques ont été perdues. Il s'agit d'une cruche probablement en céramique à pâte claire calcaire, d'un pot vraisemblablement modelé, d'un bol de type Lamboglia 25/27 (= Morel 113) en céramique campanienne A probablement et d'un vase de type indéterminé en céramique campanienne.

Inventaire des dépôts céramiques conservés (Arcelin 1975 : fig. 9) : une coupe en campanienne A de type Lamboglia 27c (fig. 9, n° 4) ou, comme cela a déjà été proposé (Py *et al*. 2001 : 470), Lamboglia 27Bb ; une assiette en campanienne A de type Lamboglia 5/7 (fig. 9, n° 6) ; une coupe en céramique modelée imitant la forme Lamboglia 27c (fig. 9, n° 8) ou plutôt le modèle Lamboglia 27Bb.

La présence d'une assiette dépourvue de décors imprimés en céramique campanienne A de type Lamboglia 5/7 suppose probablement que l'installation de cette sépulture n'est pas antérieure à 100 av. J.-C. En effet, cette forme typique de la campanienne A tardive est peu répandue sur le site de Lattes avant 100 (Py *et al*. 2001 : 440). Elle est en revanche très courante à partir de 75 environ (Py 1990 : 570), voire après le milieu du Ier s. (Py *et al*. 2001 : 440). À l'appui d'un *terminus ante quem* pour l'enfouissement des dépôts, fixé de préférence vers le milieu du Ier s., on retiendra à nouveau l'absence dans cette tombe de vases en campanienne C (*cf. supra*).

La tombe 5 de Saint-Rémy-de-Provence

La tombe 5 de Saint-Rémy-de-Provence, datée du Ier s. av. J.-C., contenait au moins douze dépôts céramiques (Arcelin 1975 : 91, 106-109). Pour M. Bats, l'assemblage mobilier s'inscrirait entre 125 et 100 av. J.-C. avec un *terminus post quem* pour l'enfouissement des dépôts fixé vers 100 av. J.-C. (Bats 1990 : 281). Plus récemment, un cadre chronologique centré sur les trois derniers quarts du Ier s. a aussi été avancé pour cette sépulture (Py *et al*. 2001 : 523). Plusieurs offrandes céramiques ont été perdues. Il s'agit d'une anse d'amphore italique, de trois cruches probablement en céramique à pâte claire calcaire, d'un pot en céramique modelée et d'un plat (?) en céramique campanienne A de type Lamboglia 5/7.

Inventaire des dépôts céramiques conservés (Arcelin 1975 : fig. 10) : une lampe à huile en terre cuite de type Ponsich IC (fig. 10, n° 3) ; une coupe en campanienne A de type Lamboglia 28c = Morel 2943 (fig. 10, n° 9) ; une coupelle en campanienne A de type Lamboglia 25/27 = Morel 113 (fig. 10, n° 10) ; deux assiettes en campanienne A de type Lamboglia 6 (fig. 10, n° 11-12) ; une assiette en campanienne A de type Lamboglia 36 (fig. 10, n° 13).

Une majorité de vases en céramique campanienne A (formes Morel 2943, Morel 113 et Lamboglia 5/7) appartient au répertoire tardif de cette production (Py 1990 : 570 ; Py *et al*. 2001 : 523 ; Arcelin 2000 : 296). Elle suppose un enfouissement des offrandes au plus tôt vers 100 av. J.-C. L'absence de la céramique campanienne C dans cette sépulture militerait de son côté pour une borne chronologique basse fixée vers le milieu du Ier s. (*cf. supra*).

La tombe 6 de Saint-Rémy-de-Provence

Cette tombe, datée du Ier s. av. J.-C., contenait au moins neuf dépôts céramiques (Arcelin 1975 : 91, 109-113) dont une amphore italique disparue. Pour M. Bats, l'enfouissement des offrandes serait effectif à partir de 100 av. J.-C. (Bats 1990 : 281).

Inventaire des dépôts céramiques conservés (Arcelin 1975 : fig. 11) : une cruche en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 2b (fig. 11, n° 5) ; un pot en céramique modelée (fig. 11, n° 6) ; une coupelle en campanienne A de type Lamboglia 25/27 = Morel 113 (fig. 11, n° 7) ; une assiette en campanienne A de type Lamboglia 6 (fig. 11, n° 8) ; une assiette en campanienne A de type Lamboglia 36 (fig. 11, n° 9) ; une assiette en campanienne A de type Lamboglia 5 (fig. 11, n° 10) ; une assiette en campanienne A de type Lamboglia 5/7 (fig. 11, n° 11) attribuable préférentiellement à la forme Lamboglia 5 ; une assiette en campanienne A de type Lamboglia 5/7 (fig. 11, n° 12).

À l'image de la tombe 5, on dénombre deux vases en campanienne A sans décors imprimés (formes Morel 113 et Lamboglia 5/7) qui caractérisent le répertoire tardif de cette production et qui permettent de proposer un *terminus post quem* pour l'enfouissement des offrandes vers 100 av. J.-C. au plus tôt. Une datation assez haute dans le courant du Ier s. et antérieure au milieu de ce siècle est fort probable si on s'appuie sur la cruche à bord en amande en

céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 2b qui est surtout fabriquée au IIe s. (Bats 1990 : 275 ; Py 1990 : 585) et sur l'absence de vase en campanienne C dans cette sépulture (*cf. supra*).

La tombe 8 de Saint-Rémy-de-Provence

Datée du Ier s. av. J.-C., cette tombe contenait un ensemble complet de cinq dépôts céramiques (Arcelin 1975 : 91, 117-119 ; Arcelin 1981 : 38). Pour M. Bats, l'enfouissement des offrandes serait effectif à partir de 100 av. J.-C. (Bats 1990 : 281).

Inventaire des dépôts céramiques conservés (Arcelin 1975 : fig. 16) : une urne balustre en céramique celtique (fig. 16, n° 2) ; un cratère (?) en céramique à pâte claire calcaire (fig. 16, n° 3) ; un pot en céramique modelée (fig. 16, n° 4) ; une assiette en campanienne A de type Lamboglia 36 (fig. 16, n° 5) ; une coupe en campanienne A de type Lamboglia 27c (fig. 16, n° 6) qui s'apparenterait plutôt, comme cela a déjà été proposé (Py *et al*. 2001 : 470), à la forme Lamboglia 27Bb.

L'absence de décors imprimés sur les deux vases en céramique campanienne A constitue un argument en faveur d'une limite chronologique haute fixée vers 100 (Py 1990 : 570). La présence d'une urne balustre en céramique celtique milite quant à elle pour une date d'enfouissement des offrandes dans le courant de la première moitié du Ier s. puisque l'effondrement des importations celtiques intervient dans l'habitat de Lattes vers ou peu après 75 av. J.-C. (Py 1990b : 341). Une datation large couvrant toute la première moitié du Ier s. av. J.-C. est confortée par l'absence de vases en campanienne C dans cette sépulture (*cf. supra*), pauvre malgré tout en dépôts céramiques conservés.

La tombe 9 de Saint-Rémy-de-Provence

La tombe 9 de Saint-Rémy-de-Provence, datée du Ier s. av. J.-C., contenait au moins cinq dépôts céramiques (Arcelin 1975 : 91, 119-121). Pour M. Bats, l'enfouissement des offrandes interviendrait à partir de 100 av. J.-C. (Bats 1990 : 281).

Inventaire des dépôts céramiques conservés (Arcelin 1975 : fig. 17) : un pot en céramique modelée (fig. 17, n° 1) ; une jatte en céramique modelée (fig. 17, n° 2) ; une assiette en campanienne A de type Lamboglia 5/7 (fig. 17, n° 3) ; une coupe en campanienne A de type Lamboglia 28c = Morel 2943 (fig. 17, n° 4) ; une coupelle en campanienne A de type Lamboglia 25/27 = Morel 113 (fig. 17, n° 5).

L'association dans cette sépulture de trois formes dépourvues de décors imprimés (Lamboglia 5/7, Morel 2943 et Morel 113) propres au répertoire de la céramique campanienne A tardive milite pour une date d'enfouissement à placer au plus tôt vers 100 av. J.-C. Malgré le faible nombre d'offrandes conservées, on relèvera de nouveau l'absence de la campanienne C, surtout diffusée dans la région des Alpilles vers le milieu et au cours du troisième quart du Ier s. av. J.-C. (Arcelin 2000 : 300), qui permet d'envisager avec prudence une limite chronologique basse pour l'installation de la tombe 9 vers le milieu du Ier s.

La tombe 10 de Saint-Rémy-de-Provence

Cette tombe, datée de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C., contenait au moins quatre dépôts céramiques (Arcelin 1975 : 91, 121-123) dont un pot en céramique modelée disparu. Cette datation avait été resserrée en 1981 au milieu/troisième quart du Ier s. (Arcelin 1981 : 38). Pour M. Bats, l'assemblage mobilier s'inscrirait entre 100 et 75 av. J.-C. avec un *terminus post quem* pour l'enfouissement des offrandes fixé avec incertitude vers 75 av. J.-C. (Bats 1990 : 281).

Inventaire des dépôts céramiques conservés (Arcelin 1975 : fig. 18) : une urne en céramique celtique de type celt 2c (fig. 18, n° 3) ; une coupe en céramique modelée imitant la forme Lamboglia 27c en campanienne (fig. 18, n° 5) ou plus probablement la forme Lamboglia 27Bb ; une amphore miniature en céramique modelée (fig. 18, n° 6).

Proposer une date d'installation pour la tombe 10 dans le courant de la première moitié du Ier s. av. J.-C. s'accorderait mieux, malgré le faible nombre de dépôts céramiques conservés, avec l'association, comme dans la tombe 8 de cette même nécropole, d'une urne en céramique celtique et d'une coupe sans décors imprimés de type Lamboglia 27Bb en céramique campanienne A. En effet, on a déjà noté que l'effondrement des importations celtiques intervient dans l'habitat de Lattes vers ou peu après 75 av. J.-C. (*cf. supra*). On relève également, à l'appui d'un *terminus ante quem* placé de préférence vers le milieu du Ier s., l'absence de la céramique campanienne C dans cette tombe (*cf. supra*).

La tombe 11 de Saint-Rémy-de-Provence

Datée de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C., elle contenait au moins huit dépôts céramiques (Arcelin 1975 : 91, 124-126) dont une cruche en céramique à pâte claire calcaire perdue. Pour M. Bats, l'assemblage mobilier s'inscrirait entre 100 et 75 av. J.-C. avec un *terminus post quem* pour l'enfouissement des offrandes fixé avec incertitude vers 75 av. J.-C. (Bats 1990 : 281). Plus récemment, un cadre chronologique centré sur le deuxième et le troisième quart du Ier s. a aussi été avancé pour cette sépulture (Py *et al*. 2001 : 523).

Inventaire des dépôts céramiques conservés (Arcelin 1975 : fig. 19) : un pot (fig. 19, n° 3) et un couvercle en céramique modelée (fig. 19, n° 4) ; une cruche en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 2b (fig. 19, n° 5) ; une assiette en campanienne A de type Lamboglia 5/7 (fig. 19, n° 7) ; une coupe en campanienne A de type Lamboglia 28c = Morel 2943 (fig. 19, n° 8) ; une assiette en campanienne C de type Lamboglia 7 (fig. 19, n° 9) ; une coupe en campanienne C de type Lamboglia 19 (fig. 19, n° 10).

Comme dans la tombe 2 de la nécropole de Saint-Rémy-de-Provence (*cf. supra*), on note ici l'association de récipients dépourvus de décor imprimé en campanienne A tardive (formes Lamboglia 5/7 et Morel 2943) et de deux vases en campanienne

C (formes Lamboglia 7 et 19). Un tel regroupement plaide en faveur d'un cadre chronologique pour l'enfouissement de ces offrandes dans le courant du deuxième et du troisième quart du Ier s. Néanmoins, la présence d'au moins une cruche en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 2b pourrait, à titre d'hypothèse, permettre de resserrer le cadre chronologique sur le second quart du Ier s. puisque cette forme caractérise surtout le IIe s. (Bats 1990 : 275 ; Py 1990 : 585), et même si sa fabrication est susceptible d'avoir peut-être perduré encore dans les Alpilles au cours du Ier s. av. J.-C.

La tombe 13 de Saint-Rémy-de-Provence

Cette tombe, datée du Ier s. av. J.-C., contenait au moins quatre dépôts céramiques (Arcelin 1975 : 91, 127-129). Pour M. Bats, l'assemblage mobilier s'inscrirait entre 100 et 75 av. J.-C. avec un *terminus post quem* pour l'enfouissement des offrandes fixé vers 75 av. J.-C. (Bats 1990 : 281). Plus récemment, un cadre chronologique centré sur le deuxième et le troisième quart du Ier s. a aussi été avancé pour cette sépulture (Py *et al*. 2001 : 581).

Inventaire des dépôts céramiques conservés (Arcelin 1975 : fig. 21) : un pot en céramique modelée (fig. 21, n° 2) ; une lampe à huile en terre cuite imitant probablement la forme Ponsich IC (fig. 21, n° 3) ; une coupe en campanienne C ou en dérivée de la campanienne C de type Lamboglia 28c (fig. 21, n° 4) qui pourrait être rapprochée de la forme Lamboglia 16 en dérivée de la campanienne C ; une assiette en campanienne C ou en dérivée de la campanienne C proche de la forme Lamboglia 7 (fig. 21, n° 5).

La céramique campanienne C est surtout diffusée dans la région des Alpilles vers le milieu et au cours du troisième quart du Ier s. av. J.-C. (Arcelin 2000 : 300). Le faible nombre de dépôts conservés nous incite toutefois à conserver une datation élargie au deuxième et au troisième quart du Ier s. av. J.-C. pour l'installation de cette sépulture.

La tombe 1 de l'Arcoule (Paradou)

La tombe 1 de l'Arcoule, datée des années 40-10, voire 30-20 av. J.-C., contenait un ensemble complet de quatorze dépôts céramiques (Arcelin 1979 : 139-145). Pour M. Bats, l'assemblage mobilier s'inscrirait entre 125 et 44-42 av. J.-C. avec un *terminus post quem* pour l'enfouissement des offrandes fixé vers 44-42 av. J.-C. (Bats 1990 : 280). Plus récemment, un cadre chronologique centré sur le troisième quart du Ier s. a aussi été proposé pour cette sépulture (Py *et al*. 2001 : 583).

Inventaire des dépôts céramiques (Arcelin 1979 : fig. 11-12) : une assiette en campanienne A de type Lamboglia 5/7 (fig. 11, n° 1) ; une assiette en campanienne A de type Lamboglia 6 (fig. 11, n° 2) ; deux coupes en campanienne C de type Lamboglia 19 dont une non illustrée (fig. 11, n° 3) ; un fond de vase fermé en céramique à pâte claire calcaire (fig. 11, n° 4) ; un pot incomplet en céramique modelée (fig. 11, n° 5) ; un gobelet en céramique à parois fines de type Mayet III (fig. 11, n° 6) ; deux pots (fig. 11, n° 7 et 10), un couvercle (fig. 11, n° 8), un pot à une anse (fig. 11, n° 9) et deux cruches en céramique modelée (fig. 11, n° 11-12) ; une lampe à huile en terre cuite de type Ponsich IC (fig. 12, n° 20).

La datation proposée pour l'enfouissement de cette sépulture repose principalement sur le numéraire déposé en offrande, en l'occurrence une monnaie de la colonie de Nîmes dont l'émission est à placer entre 50 et 30 av. J.-C. (Arcelin 1979 : 143). La coexistence des céramiques campaniennes A et C, ainsi que l'absence dans cette tombe de vaisselle sigillée italique ou d'imitations régionales des céramiques importées à vernis noir, fabriquées en Provence au moins à partir de 40-30 av. J.-C. (Arcelin 1991 : 219 ; Arcelin 2000 : 304), nous incitent à centrer la datation de cet ensemble sur le troisième quart du Ier s. av. J.-C.

La tombe 1 de Servanes 3 (Mouriès)

Cette tombe contenait au moins huit dépôts céramiques et elle est restée à notre connaissance non datée (Royet, Verdin 2000 : 171-175 ; Marcadal *et al*. 2003 : 263). Elle s'inscrit cependant dans un petit groupe de sépultures qui sont implantées dans leur ensemble entre 100 et 50-40 av. J.-C. (Royet, Verdin 2000 : 170).

Inventaire des dépôts céramiques conservés (Royet, Verdin 2000 : fig. 14) : un pot en céramique modelée de type cnt-alp 1a1 (fig. 14, n° 1) ; une lampe à huile en terre cuite en forme de coupelle à bec verseur (fig. 14, n° 2) ; un fond de pot en céramique modelée (non ill.) ; un fond de cruche en céramique à pâte claire calcaire (fig. 14, n° 3) ; deux assiettes en campanienne A de type Lamboglia 5/7 (fig. 14, n° 5-6) ; une coupe en campanienne A de type Lamboglia 27c (fig. 14, n° 4) qui s'apparenterait plutôt, comme cela a déjà été proposé (Marcadal *et al*. 2003 : 263), à la forme Lamboglia 27B (b) ; un bol en campanienne A de type Lamboglia 25/27 = Morel 113 (fig. 14, n° 7).

L'association dans cette sépulture d'au moins deux formes dépourvues de décors imprimés (Lamboglia 5/7 et Morel 113) propres au répertoire de la céramique campanienne A tardive milite pour une date d'enfouissement à placer au plus tôt vers 100. Elle est confortée par le dépôt en offrande d'un pot en céramique modelée de type cnt-alp 1a1 diffusé entre 100 et 40 av. J.-C. (Arcelin, *in* Py dir. 1993 : 249). L'absence de vases en céramique campanienne C permet là encore de proposer un *terminus ante quem* pour l'implantation de la tombe 1 vers le milieu du Ier s. av. J.-C.

La tombe 7 de Servanes 3 (Mouriès)

Cette tombe contenait au moins dix dépôts céramiques (Royet, Verdin 2000 : 173-177) et elle avait été datée vers 50 av. J.-C. (Marcadal *et al*. 2003 : 264).

Inventaire des dépôts céramiques conservés (Royet, Verdin 2000 : fig. 15-16) : un pot en céramique modelée de type cnt-alp 1a1 (fig. 15, n° 1) ou cnt-pro U7 (Marcadal *et al*. 2003 : 264) ; un

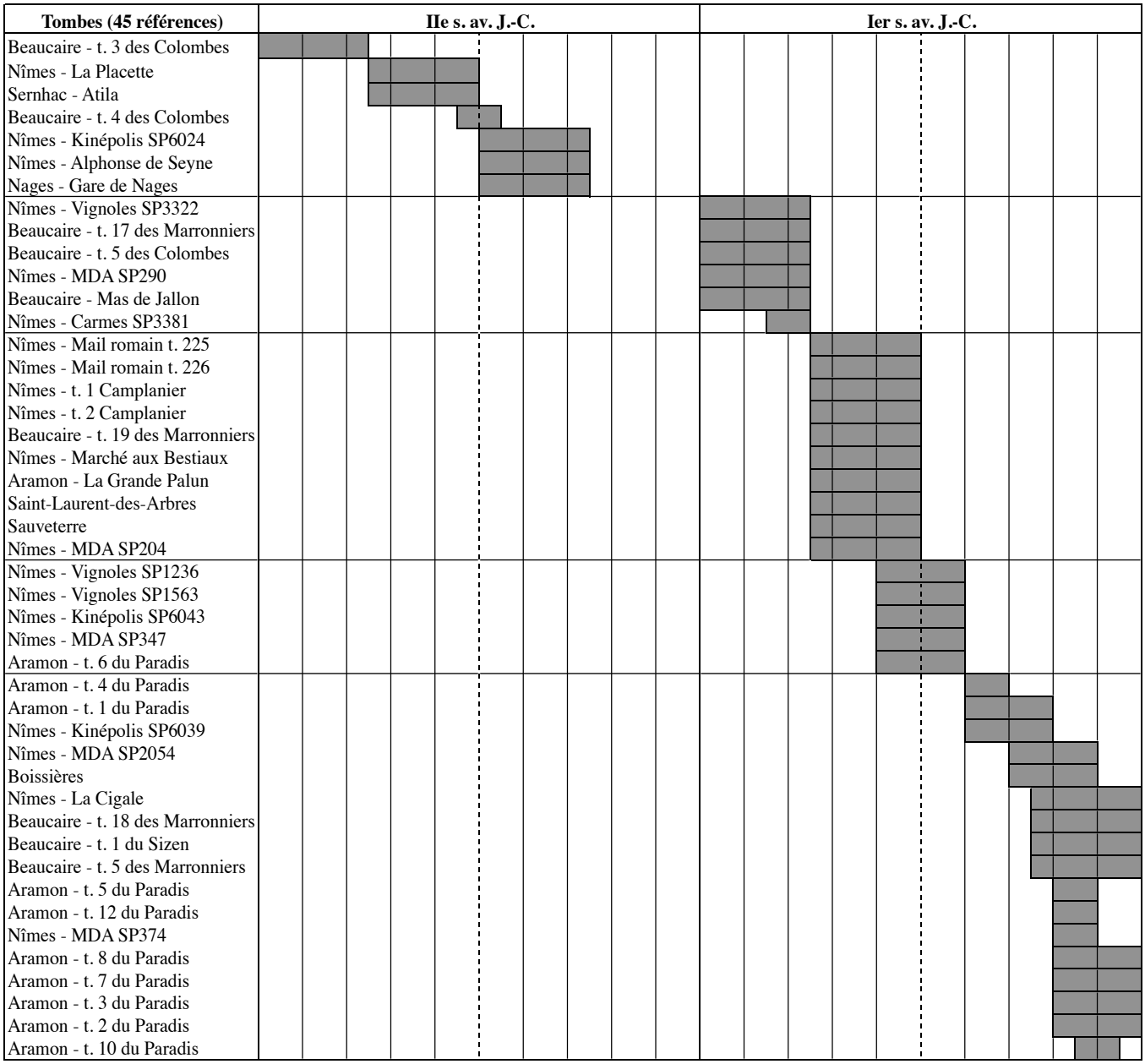

Fig. 301. Répartition chronologique des tombes

fond de pot en céramique modelée des Alpilles (fig. 15, n° 2) ou cnt-pro U7 (Marcadal *et al*. 2003 : 264) ; deux cruches en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 2b (fig. 15, n° 4-5) ; une urne à anses soudées en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 11a (fig. 15, n° 3) ; deux bols en campanienne A de type Lamboglia 25/27 = Morel 113 (fig. 15, n° 6-7) ; une assiette en campanienne A de type Lamboglia 5/7 (fig. 16, n° 3) ; deux coupes en campanienne A de type Lamboglia 27B (b ?) (fig. 16, n° 1-2).

Les arguments chronologiques énoncés pour la tombe 1 de Servanes 3 en faveur d'une date d'enfouissement qui s'inscrirait dans le courant de la première moitié du Ier s. av. J.-C. peuvent être repris ici. Ainsi, on observe de nouveau l'association d'au moins deux formes dépourvues de décors imprimés en céramique campanienne A tardive (Lamboglia 5/7 et Morel 113), la présence d'un pot en céramique modelée de type cnt-alp 1a1 et l'absence de la céramique campanienne C. De plus, le dépôt dans cette sépulture de deux cruches en céramique à pâte claire calcaire de type cl-rec 2b suggère de ne pas abaisser le cadre chronologique jusque vers le milieu du Ier s. puisque ce modèle de cruche caractérise surtout le IIe s. (Bats 1990 : 275 ; Py 1990 : 585), et même si leur fabrication perdure peut-être encore un certain temps dans les Alpilles au cours du Ier s. av. J.-C.

Tombes (45 références)	Lot	camp-a	camp-b	camp-c	der-c	der-a	vernis rouge	sig-it	unguent.	par-fin	celtique	b-h-r	cot-cat	vase figurine	fine indét.	modelée tournée	cl-rec	com-it r-pomp	amphore	lampe	Total
Beaucaire-Colombes t. 3 (200-175)	compl.	2														2					4
Nîmes- La Placette (175-150)	inc. ?	1									1					2	1		1		6
Sernhac- Atila (175-150)	inc.	5													1	3	1				10
Beaucaire-Colombes t. 4 (vers 150)	inc.	2																			2
Nîmes - Kinépolis SP6024 (150-125)	compl.	3														4					7
Nîmes - Alph. de Seyne (150-125)	compl.	5									1					3	3		1		13
Nages - Gare de Nages (150-125)	inc.	6														5 (+1)	2			1	14 (+1)
Nîmes - Vignoles SP3322 (100-75)	compl.	5	3											1		4	5	1	1		20
Beaucaire-Marronniers t. 17 (100-75)	inc.	4 (+3)	1										1			1 (+2)	1 (+1)		1 (+1)	(+1)	9 (+8)
Beaucaire-Colombes, t. 5 (100-75)	inc.	6 (+1)								1			1			2	2			2	14 (+1)
Nîmes - MDA SP290 (100-75)	compl.	5									1					7	4		(+1)		17 (+1)
Beaucaire- Mas de Jallon (100-75)	compl.	12									1					2	8		2		25
Nîmes- Carmes SP3381 (100-75)	compl.	12									2								(+1)		14 (+1)
Nîmes- Mail Romain t. 225 (75-50)	compl.	1	2													1	2	1			7
Nîmes- Mail Romain t. 226 (75-50)	compl.	2	2													1	2				7
Nîmes- t. 1 Camplanier (75-50)	inc.	4 (+2?)	1 (+1?)													(+1)	5 (+1)				10 (+5)
Nîmes- t. 2 Camplanier (75-50)	inc.	1	(+2)														2				3 (+2)
Beaucaire-Marronniers t. 19 (75-50)	compl.	23	2		1											2	3		2	1	34
Nîmes- Marché aux Bestiaux (75-50)	compl.	2	1								1	1					5				10
Aramon- La Grande Palun (75-50)	inc.	3	2		1												2	1		1	10
St-Laurent-des-Arbres (75-50)	compl.	3														1	2				6
Sauveterre (75-50)	inc. ?	5	1															1			7
Nîmes- MDA SP204 (75-50)	compl.	1														3	3				7
Nîmes- Vignoles SP1236 (60-40)	compl.	2	1		5	1				(+1)							5	1			15 (+1)
Nîmes- Vignoles SP1563 (60-40)	inc. ?	2	(+1)		4 (+1)	(+1)											1 (+2)	2			9 (+5)
Nîmes- Kinépolis SP6043 (60-40)	inc. ?	1 (+1)	1 (+1)		2 (+1)					1							1				6 (+3)
Nîmes- MDA SP347 (60-40)	compl.	1	2	4	5					2							6	1			21
Aramon- t. 6 du Paradis (60-40)	compl.	3		1 ?	1					1					1	1	3	1		1	13
Aramon- t. 4 du Paradis (40-30)	compl.			1 ?	2					1						1	3	1		1	10
Aramon- t. 1 du Paradis (40-20)	inc.						1										2				3
Nîmes- Kinépolis SP6039 (40-20)	compl.		(+1)		4 (+1)		(+1)			1							1				6 (+3)
Nîmes- MDA SP2054 (30-10)	compl.				1		1			1							1				4
Boissières (30-10)	inc.				3 (+1?)				1					(+1)		2	7				13 (+2)
Nîmes-La Cigale (25-1)	compl.				4		2							1		4	5				16
Beaucaire-Marronniers t. 18 (25-1)	inc.	1 ?			2	1	1	1		1						1	2			1 (+1)	11 (+1)
Beaucaire- t. 1 du Sizen (25-1)	compl.				2	1	2	1		1							2			1	10
Beaucaire- Marronniers, t. 5 (25-1)	inc.								2						(+7)	(+2)	1			(+1)	3 (+10)
Aramon - t. 5 du Paradis (20-10)	compl.						2	1									3			1	7
Aramon - t. 12 du Paradis (20-10)	inc.						1	2									3	1			7
Nîmes - MDA SP374 (20-10)	inc. ?						3		1						1		1				6
Aramon - t. 8 du Paradis (20-1)	inc.																1			1	2
Aramon - t. 7 du Paradis (20-1)	compl.							1									3			1	5
Aramon - t. 3 du Paradis (20-1)	inc.																2				2
Aramon - t. 2 du Paradis (20-1)	inc. ?							1		1							2			1	5
Aramon - t. 10 du Paradis (15-5)	compl.							1									4			1	6
TOTAL		123(+7)	19(+6)	6	37(+4)	3(+1)	13(+1)	8	4	11(+1)	7	1	2	2(+1)	3(+7)	52(+6)	112(+4)	11	8(+3)	14(+3)	**436 (+44)**

Fig. 302. Répartition des dépôts céramiques par catégorie

4.1.2. Les modalités d'évolution du mobilier céramique (S. B.)

4.1.2.1. Les sépultures sélectionnées

Sur un corpus de 69 tombes découvertes dans le département du Gard à une date récente ou publiées il y a plusieurs années avec une description, même sommaire, des céramiques, on a retenu 45 sépultures de référence. Pour celles-ci, nous disposons d'une date d'enfouissement assez précise et inférieure ou égale au quart de siècle. Ces ensembles ont été mis au jour principalement à Nîmes et, sur la rive droite du Rhône, à Beaucaire et à Aramon. Les lots de récipients en terre cuite recueillis sont complets dans 24 cas.

Plus de la moitié des sépultures prises en compte ont fait l'objet d'une publication, au plus tard en 1995. Pour ne pas multiplier exagérément les rappels de source, nous indiquons dès maintenant leurs références bibliographiques. Ces ensembles portent le nom ou le numéro suivant : à Nîmes, tombe de la Cigale (Py 1981 : 179-187) et tombes 225/226 du Mail romain (Feugère *et al*. 1995) ; à Beaucaire, tombes 3 et 4 de la nécropole des Colombes (Dedet *et al*. 1974 : 75-85), tombes 5 et 18 de la nécropole des Marronniers (Dedet *et al*. 1978 : 88-90 et 97-101), tombe 1 de la nécropole du Sizen (Bessac *et al*. 1987 : 39-41) et tombe du Mas de Jallon (Garmy *et al*. 1981) ; à Aramon, tombe de la Grande Palun et dix sépultures de la nécropole du Paradis (Genty, Feugère 1995) ; tombes d'Atila à Sernhac (Py 1983), de la gare à Nages (Py 1980), de Saint-Laurent-des-Arbres (Barruol, Sauzade 1969) et de Boissières (Py 1972). D'autres sépultures ont fait l'objet d'une proposition de révision chronologique (*cf*. *supra* : deuxième partie, chapitre 4.1.1.1.) : tombes de la rue Alphonse de Seyne, du quartier de Camplanier et du Marché aux bestiaux à Nîmes ; tombes 17 et 19 de la nécropole des Marronniers à Beaucaire ; tombe 5 de la nécropole des Colombes à Beaucaire ; tombe de Sauveterre. Quelques ensembles nîmois fouillés à une date plus récente ont été étudiés dans la partie I de cet ouvrage : tombe de la Placette ; SP3381 des Carmes ; SP1236, SP1563 et SP3322 du Mas de Vignoles ; SP290, SP204, SP347 et SP374 du Mas des Abeilles II ; SP2054 du Mas des Abeilles VII ; SP6024, SP6043 et SP6039 du Kinépolis. Enfin, un certain nombre de sépultures non référencées sont citées malgré tout dans le texte lorsque cela s'avère nécessaire. Certaines d'entre elles ont été également présentées précédemment (*cf*. *supra* : deuxième partie, chapitre 4.1.1.1.). Il s'agit : pour Nîmes, des tombes de la Ranquette (Py 1981 : 161-167), du chemin de Valdegour (Py 1981 : 169-172), du Jeu de Mail (Fiches dir., Vey-

Tombes	Formes							
	L.36	L.28ab	L.27Bb	L.31b	L.6	L.5/7	M.113	M.2943
Beaucaire - t. 3 des Colombes (200-175)	1							
Nîmes - La Placette (175-150)		1						
Sernhac - Atila (175-150)	2	1						
Beaucaire - t. 4 des Colombes (vers 150)			1					
Nîmes - Kinépolis SP6024 (150-125)		1						
Nîmes - Alph. de Seyne (150-125)	4							
Nages - Gare de Nages (150-125)	1	2	1					
Nîmes - Vignoles SP3322 (100-75)		2	1	2				
Beaucaire - t. 17 des Marronniers (100-75)	1 (+1)		1		2 (+2)			
Beaucaire - t. 5 des Colombes (100-75)	2		1	1	1			
Nîmes - MDA SP290 (100-75)	2		1	1		1		
Beaucaire - Mas de Jallon (100-75)	7		1	1	2		1	
Nîmes - Carmes SP3381 (100-75)	1		1	1	2	6	1	
Nîmes - Mail Romain t. 225 (75-50)			1					
Nîmes - Mail Romain t. 226 (75-50)							1	1
Nîmes - t. 1 Camplanier (75-50)				1			1 (+1)	2
Nîmes - t. 2 Camplanier (75-50)								1
Beaucaire - t. 19 des Marronniers (75-50)				1	3	13	1	1
Nîmes - Marché aux Bestiaux (75-50)				1				
Aramon - La Grande Palun (75-50)			1 ?		1			
St-Laurent-des-Arbres (75-50)				1		1		1
Sauveterre (75-50)						3	2	
Nîmes - MDA SP204 (75-50)								
Nîmes - Vignoles SP1236 (60-40)							1	1
Nîmes - Vignoles SP1563 (60-40)								2
Nîmes - Kinépolis SP6043 (60-40)						1		
Nîmes - MDA SP347 (60-40)								1
Aramon - t. 6 du Paradis (60-40)						2		1
Aramon - t. 4 du Paradis (40-30)								
Aramon - t. 1 du Paradis (40-20)								
Nîmes - Kinépolis SP6039 (40-20)								
Nîmes - MDA SP2054 (30-10)								
Boissières (30-10)								
Nîmes - La Cigale (25-1)								
Beaucaire - t. 18 Marronniers (25-1)								1 ?
Beaucaire - t. 1 du Sizen (25-1)								
Beaucaire - t. 5 Marronniers (25-1)								
Aramon - t. 5 du Paradis (20-10)								
Aramon - t. 12 du Paradis (20-10)								
Nîmes - MDA SP374 (20-10)								
Aramon - t. 8 du Paradis (20-1)								
Aramon - t. 7 du Paradis (20-1)								
Aramon - t. 3 du Paradis (20-1)								
Aramon - t. 2 du Paradis (20-1)								
Aramon - t. 10 du Paradis (15-5)								

Fig. 303. Répartition des formes régulièrement renseignées en campanienne A

rac dir. 1996 : 196-197) et de la tombe 2 du quartier de Pissevin (Py 1981 : 151-152) ; pour Nages, de la tombe des Martres (Py 1978 : 142) ; pour la nécropole des Colombes, des tombes 1 et 2 (Dedet *et al*. 1974 : 65-76) ; pour la nécropole des Marronniers, des tombes 1, 2, 4, 6, 12, 13, 19 et 21 (Dedet *et al*. 1978).

Dans les différents tableaux d'inventaire associés à ce texte, les 45 références ont été ordonnées de la plus ancienne à la plus récente. On précisera que les chiffres mentionnés entre parenthèses, précédés du signe +, correspondent à des vases perdus et/ou à des dépôts céramiques incertains. Quant aux abréviations parfois employées dans le texte et dans les tableaux (camp-a, sig-it,...), elles proviennent du *Dictionnaire des Céramiques Antiques en Méditerranée nord-occidentale (Dicocer)* (Py dir. 1993).

4.1.2.2. Premières observations

La répartition géographique de ces 45 ensembles s'équilibre entre Nîmes (20 références) et la rive droite du Rhône (23 tombes, soit 11 à Aramon, 9 à Beaucaire, 1 à Saint-Laurent-des-Arbres, 1 à Sernhac et 1 à Sauveterre). Les deux sépultures restantes, celles de Boissières et de la gare de Nages, ont été mises au jour à proximité de l'oppidum de Nages.

D'un point de vue chronologique (fig. 301), les tombes ont été implantées, pour la plus ancienne, au début du IIe s. et, pour les plus récentes, dans les deux dernières décennies du Ier s. av. J.-C. Leur répartition se fait au détriment du IIe s. puisqu'on dispose seulement de sept lots bien datés de cette période. En revanche, le Ier s. est assez bien connu par les découvertes anciennes ou récentes. On compte ainsi 6 tombes pour la période 100-75, 10 tombes pour la période 75-50, 5 tombes pour la période 60-40 et 17 tombes pour la période 40-1 av. J.C. Un hiatus, dans le courant du dernier quart du IIe s., n'a pas pu être comblé. Il s'explique par l'absence de tombes chronologiquement fiables pour ce quart de siècle. Les lots de mobilier susceptibles d'être rattachés à la fin du IIe s. sont en nombre réduit et ceux qui ont été découverts jusqu'à aujourd'hui livrent peu d'objets ou sont incomplets. Leur datation a été élargie par la force des choses à la période 125-75 av. J.-C., comme pour la tombe du 9 rue Villeperdrix et la sépulture SP6022 du Kinépolis, qui ont été étudiées dans la partie I de cet ouvrage.

Cette base de données nous paraît néanmoins correctement alimentée, aussi bien d'un point de vue géographique que chronologique, et un premier bilan quantitatif peut être proposé (fig. 302). Ces 45 tombes contenaient 436 dépôts céramiques fiables auxquelles sont associés 44 récipients au statut plus incertain. Pour les lots complets, cela représente une moyenne générale de douze dépôts céramiques sûrs. La vaisselle est la mieux dotée, avec 414 (+ 38) vases importés ou fabriqués dans des officines régionales. Ils correspondent surtout, au IIe comme au Ier s. av. J.-C., à de la campanienne A, 123 (+ 7), à de la céramique à pâte claire calcaire, 112 (+ 4), et à de la céramique commune modelée ou tournée, 52 (+ 6) vases. Quant aux amphores, 8 (+ 3), et aux lampes à huile, 14 (+ 3), elles sont renseignées de manière beaucoup plus anecdotique.

4.1.2.3. La vaisselle

La céramique campanienne A (camp-a)

Plus de 25 % des céramiques collectées dans les tombes gardoises prises en compte sont attribuables à de la campanienne A produite dans la région de Naples. Toutes les sépultures datées du IIe et de la première moitié du Ier s. av. J.-C. fournissent au minimum un vase de ce type, une concentration de 23 récipients étant remarquable dans la tombe 19 de la nécropole des Marronniers à Beaucaire. La place accordée à cette céramique de grande diffusion dans les sépultures s'explique sans doute par « une attitude commerciale agressive, des produits bien et volontairement adaptés à la clientèle, et probablement aussi une politique de prix attrayante « (Py 1990b : 346). Il en résulte une période de quasi-monopole de la campanienne A sur les autres vernis noirs qui durera, à Lattes, un siècle et demi (Py *et al*. 2001 : 435-437). Ces 123 (+ 7) récipients se répartissent entre 18 formes distinctes qui appartiennent essentiellement aux faciès classique et tardif de la campanienne A. Il s'agit d'un éventail typologique assez ouvert de plats, d'assiettes et de coupes employés pour la consommation des aliments solides ou pâteux, mais aussi de coupelles et de bols, avec ou sans anses, utilisés pour l'absorption de la boisson.

Les formes renseignées par plus de cinq occurrences, classées par ordre d'apparition, sont au nombre de huit (fig. 303). Trois d'entre elles sont présentes à intervalles réguliers dans les tombes gardoises datées du IIe et du premier quart du Ier s. : l'assiette Lamboglia 36, avec 21 (+ 1) dépôts, la coupelle carénée Lamboglia 28ab (7 ex.) et la coupe Lamboglia 27Bb (10 ex.). Après 75, la disparition de la coupelle carénée Lamboglia 28ab reste somme toute logique puisque l'arrêt de l'importation et probablement de la fabrication de cette forme serait effectif peu après 100 (Py *et al*. 2001 : 476). Il n'en est rien pour les Lamboglia 36 et les Lamboglia 27Bb, encore très présentes au Ier s. à Lattes (Py *et al*. 2001 : 468-469, 497-498) et qui figurent, d'après P. Arcelin, parmi les formes les plus importées du type A jusqu'au milieu du siècle (Arcelin 2000 : 296). Leur quasi-absence dans les tombes datées du second quart du Ier s. (un ex. de Lamboglia 27Bb dans la tombe 225 du Mail romain, éventuellement une autre coupe du même type dans la tombe de la Grande Palun à Aramon) peut s'expliquer de deux façons. Soit ces deux formes sont encore commercialisées dans le Midi après 75 mais, pour des raisons qu'on ignore (effet de mode ?), elles ne trouvent alors plus leur place en milieu funéraire. Soit la diffusion des Lamboglia 36 et des Lamboglia 27Bb s'interrompt plus tôt, au profit de nouveaux modèles d'assiettes et de coupes. La tombe SP3381 des Carmes illustrerait assez bien ce renouvellement partiel du répertoire de la campanienne de type A, avec l'association d'une seule assiette Lamboglia 36 usée et de six assiettes Lamboglia 5/7 en bon état de conservation (*cf*. *supra* : première partie chapitre 1.3.7.1.). Dans le même esprit, on notera le profil nettement déformé de l'une des deux Lamboglia 36, présentes dans la tombe SP290 du Mas des Abeilles II (*cf*. *supra* : première partie, chapitre 5.2.1.6.).

Deux formes de céramique campanienne A, diffusées dès le IIe s., sont en revanche renseignées dans quelques sépultures du second quart du Ier s. Le bol Lamboglia 31b, mis au jour également dans une autre tombe, celle du chemin de la Ranquette datée des années 175-125 av. J.-C. (*cf*. *supra* : deuxième partie, chapitre 4.1.1.1.), mobilise dix dépôts dans les tombes de la première moitié du Ier s. Les 11 (+ 2) mentions de l'assiette Lamboglia 6 se rencontrent à la même période. Aucun bol ou assiette attribuable à ces deux derniers modèles, censés perdurer dans la seconde moitié du Ier s. (Py, *in* Py dir. 1993 : 147-148), n'exis-

Tombes	Formes										Indét.
	L.23	L.33b	L.27ab	L.5	L.27c	M.68	L.25	L.49A	M.2974	M.4285	
Beaucaire - t. 3 des Colombes (200-175)	1										
Nîmes - La Placette (175-150)											
Sernhac - Atila (175-150)		1	1								
Beaucaire - t. 4 des Colombes (vers 150)					1						
Nîmes - Kinépolis SP6024 (150-125)					1	1					
Nîmes - Alph. de Seyne (150-125)						1					
Nages - Gare de Nages (150-125)					1		1				
Nîmes - Vignoles SP3322 (100-75)											
Beaucaire - t. 17 des Marronniers (100-75)											
Beaucaire - t. 5 des Colombes (100-75)				1							(+1)
Nîmes - MDA SP290 (100-75)											
Beaucaire - Mas de Jallon (100-75)											
Nîmes - Carmes SP3381 (100-75)											
Nîmes - Mail Romain t. 225 (75-50)											
Nîmes - Mail Romain t. 226 (75-50)											
Nîmes - t. 1 Camplanier (75-50)								(+1)			
Nîmes - t. 2 Camplanier (75-50)											
Beaucaire - t. 19 des Marronniers (75-50)				3					1		
Nîmes - Marché aux Bestiaux (75-50)				1							
Aramon - La Grande Palun (75-50)										1	
St-Laurent-des-Arbres (75-50)											
Sauveterre (75-50)											
Nîmes - MDA SP204 (75-50)								1			
Nîmes - Vignoles SP1236 (60-40)											
Nîmes - Vignoles SP1563 (60-40)											
Nîmes - Kinépolis SP6043 (60-40)											(+1)
Nîmes - MDA SP347 (60-40)											
Aramon - t. 6 du Paradis (60-40)											
Aramon - t. 4 du Paradis (40-30)											
Aramon - t. 1 du Paradis (40-20)											
Nîmes - Kinépolis SP6039 (40-20)											
Nîmes - MDA SP2054 (30-10)											
Boissières (30-10)											
Nîmes - La Cigale (25-1)											
Beaucaire - t. 18 Marronniers (25-1)											
Beaucaire - t. 1 du Sizen (25-1)											
Beaucaire - t. 5 Marronniers (25-1)											
Aramon - t. 5 du Paradis (20-10)											
Aramon - t. 12 du Paradis (20-10)											
Nîmes - MDA SP374 (20-10)											
Aramon - t. 8 du Paradis (20-1)											
Aramon - t. 7 du Paradis (20-1)											
Aramon - t. 3 du Paradis (20-1)											
Aramon - t. 2 du Paradis (20-1)											
Aramon - t. 10 du Paradis (15-5)											

Fig. 304. Répartition des formes peu fréquentes en campanienne A

te dans les tombes gardoises postérieures aux années 75-50 av. J.-C. Toutefois, des différences régionales s'observent puisque le dépôt d'une assiette Lamboglia 6 est encore attesté en Provence dans la tombe 1 de l'Arcoule au Paradou (Arcelin 1979 : 139-145) qui peut être datée du troisième quart du Ier s. av. J.-C. (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 4.1.1.2.).

Les formes bien renseignées dans les tombes et directement issues du répertoire de la campanienne A tardive s'apparentent à l'assiette Lamboglia 5/7 (27 ex.), à la coupelle Morel 113, avec 8 (+ 1) dépôts, et à la coupe Morel 2943 (12 ex.). Les deux premières se rencontrent régulièrement dans le courant de la première moitié du Ier s., en moins grand nombre vers le milieu du siècle. Quant à la coupe Morel 2943, elle fait office de dépôt funéraire jusqu'à une date assez basse et elle est presque toujours attestée dans des tombes calées chronologiquement entre 75 et 40 av. J.-C. On émettra quelques réserves quant à l'attribution

d'un autre dépôt céramique à cette forme de campanienne A. En effet, il n'est pas exclu, au vu de la datation de la tombe 18 de la nécropole des Marronniers (25-1 av. J.-C.) et de la description d'un récipient à « pâte rouge beige et vernis brun rouge «, que l'on ait en réalité affaire à une coupe en céramique dérivée de la campanienne A. En outre, ce type d'imitation est déjà renseigné dans la tombe 18 (*cf. infra*).

On compte également, dans les sépultures gardoises référencées, une dizaine d'autres formes identifiées en campanienne A (fig. 304). Il est beaucoup plus hasardeux de raisonner sur la présence, l'absence ou sur l'évolution de ces types céramiques dans les tombes des IIe-Ier s. av. J.-C. car ils sont mal documentés. Cependant, aucune de ces formes ne provient d'ensembles postérieurs aux années 75-50 av. J.-C.

Cinq d'entre elles apparaissent exclusivement dans des sépultures datées du IIe s. : le plat à poisson Lamboglia 23 (1 ex.), la coupe Lamboglia 33b (1 ex.), le bol Lamboglia 27a-b (1 ex.), la coupe Lamboglia 27c (3 ex.) et le bol à anses Morel 68 (2 ex.). La coupelle Lamboglia 25 se rencontre aussi bien entre 150 et 125 av. J.-C. (1 ex.), que dans la tombe 21 de la nécropole des Marronniers datée de la première moitié du Ier s. (*cf. supra*, chapitre 2.1.1.). Mais il faudrait peut-être apparenter de préférence la coupelle trouvée dans cette sépulture au modèle Morel 113 qui succède, vers 100 av. J.-C., au type Lamboglia 25 (Py *et al*. 2001 : 450). Quatre autres formes de campanienne A ont été utilisées comme offrandes dans des sépultures gardoises, au plus tôt à la fin du IIe s. et surtout dans la première moitié du Ier s. : l'assiette Lamboglia 5 (5 ex.), cette forme étant aussi renseignée dans la tombe 1 de la nécropole des Colombes datée des années 120-80 ; la coupe à anses Lamboglia 49A, avec au plus deux dépôts céramiques, auxquelles il est nécessaire d'ajouter une coupe de même type dans la tombe du chemin de Valdegour, datée de la première moitié du Ier s. av. J.-C. (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 4.1.1.1.) ; la coupe à anses Morel 4285 (1 ex.), présente également dans la sépulture du chemin de Valdegour ; la coupe Morel 2974 (1 ex.). Enfin, on signalera la présence d'une kylix Bats 42Bc, non renseignée dans les ensembles référencés, mais mise au jour dans la tombe du chemin de la Ranquette, datée des années 175-125.

Après avoir observé les modalités d'évolution en milieu funéraire de chacune de ces formes, il est nécessaire d'évoquer un point qui fait depuis longtemps l'objet de débats : celui de la date de disparition de la campanienne A, notamment en Languedoc oriental. Il convient en effet de s'interroger sur l'absence des récipients de ce type dans les tombes gardoises postérieures à 40 av. J.-C., si on excepte une coupe Morel 2943, dont l'identification est au demeurant incertaine, dans la tombe 18 de la nécropole des Marronniers. Cette lacune s'observe en contexte funéraire, à Nîmes, mais aussi sur la rive droite du Rhône, à Beaucaire et à Aramon. Celle-ci ne s'accorderait pas avec une date pour la fin des importations de campanienne A, dans le Midi, fixée assez tard vers 30-20 av. J.-C. (Py 1990 : 572) ou, pour utiliser une autre formulation, vers la fin du troisième quart du Ier s. (Arcelin 2000 : 305). À propos d'une limite chronologique aussi basse, J.-P. Morel s'interroge, par rapport à d'autres régions consommatrices, sur « l'opiniâtreté insolite des importations (de campanienne) dans la région du Bas-Rhône, qui lui confère un faciès unique et par conséquent, comme tout ce que l'on ne peut mettre en série, plus difficile à comprendre « (Morel 1990 : 59). L'absence de la campanienne de type A dans les tombes gardoises postérieures à – 40 plaiderait plus volontiers en faveur d'un arrêt de sa commercialisation vers le milieu du Ier s., ne franchissant pas les années 50-40 av. J.-C. (Morel 1978 : 160-161 ; Genty 1981 : 112-113 ; Genty, Feugère 1995 : 176).

Si l'étude du mobilier céramique trouvé en contexte funéraire dans le département du Gard est susceptible d'apporter quelques éléments de réponse, les données les plus pertinentes à ce sujet doivent se trouver justement dans les huit tombes référencées de Nîmes et d'Aramon, installées dans la période cruciale des années 60-20 av. J.-C. Quand bien même on décalerait chronologiquement, dans le courant du troisième quart du Ier s., les sépultures datées des années – 60/-40, cela changerait peu de choses. En tout et pour tout, trois formes de campanienne A, sur la vingtaine répertoriée, y seraient encore en usage : l'assiette Lamboglia 5/7 (3 ex.), la coupelle Morel 113 (1 ex.) et la coupe Morel 2943 (5 ex.). Le caractère limité de ce panel de formes s'oppose à « la vitalité du campanien A tardif aux alentours du milieu du Ier s. av. J.-C. "à Nages (Py 1978 : 233). Un tel constat s'accorde aussi assez mal avec l'hypothèse, déjà remise en cause (Morel 1990 : 64), d'un répertoire qui demeure diversifié (Py *et al*. 2001 : 438) ou d'une vaisselle « toujours très présente dans la vie domestique des Gaulois du Midi « (Arcelin 2000 : 305), jusqu'à l'arrêt définitif des importations de campanienne A. En revanche, cela conforterait l'idée d'un « répertoire de formes très appauvri, réduit pour l'essentiel aux formes 5/7 et 113 « sur la fin (Morel 1978 : 160).

Comment expliquer alors les concentrations parfois élevées de campanienne A dans les couches archéologiques postérieures au milieu du Ier s., surtout si on songe que la durée de vie d'un vase en contexte d'habitat est estimée à seulement dix ou vingt ans (Py 1990d : 233-234 ; Py 1993 : 20), si ce n'est par une accumulation progressive et à des degrés divers d'artefacts résiduels, comme cela avait déjà été envisagé (Vaginay, Guichard 1988 : 188). Les sites où une activité intense est attestée aux siècles et dans les décennies précédentes peuvent souffrir de ce phénomène de « pollution «. Quelques pourcentages relevés à Lattes sont à ce titre assez révélateurs pour un site portuaire dont l'installation remonte aux alentours de 500 av. J.-C. (Py 2004 : 397). Ainsi, la céramique campanienne A représente, par rapport au nombre total de tessons de vaisselle de table ET de cuisine :

- dans l'îlot 5, 25,4 % entre – 50/–25 et 21,4 % entre – 25/–1 (Fiches dir. 1994 : 338-339, 343-345) ;
- dans l'îlot 3, 8 % entre – 25/+25 (Py 1990c : 182) ;
- dans l'îlot 4-nord, 15 % entre – 50/-25 et 8,5 % entre – 25/-1 (Py 1990a : 260, 264) ;

Tombes	Formes					
	Lamb. 1	Lamb. 3	Lamb. 4	Lamb. 5	Lamb. 6	P. 127
Beaucaire - t. 3 des Colombes (200-175)						
Nîmes - La Placette (175-150)						
Sernhac - Atila (175-150)						
Beaucaire - t. 4 des Colombes (vers 150)						
Nîmes - Kinépolis SP6024 (150-125)						
Nîmes - Alph. de Seyne (150-125)						
Nages - Gare de Nages (150-125)						
Nîmes - Vignoles SP3322 (100-75)		2				1
Beaucaire - t. 17 des Marronniers (100-75)			1			
Beaucaire - t. 5 des Colombes (100-75)						
Nîmes - MDA SP290 (100-75)						
Beaucaire - Mas de Jallon (100-75)						
Nîmes - Carmes SP3381 (100-75)						
Nîmes - Mail Romain t. 225 (75-50)				1		1
Nîmes - Mail Romain t. 226 (75-50)				1		1
Nîmes - t. 1 Camplanier (75-50)						1 (+1)
Nîmes - t. 2 Camplanier (75-50)						(+2)
Beaucaire - t. 19 des Marronniers (75-50)				1	1	
Nîmes - Marché aux Bestiaux (75-50)						1
Aramon - La Grande Palun (75-50)		1		1		
St-Laurent-des-Arbres (75-50)						
Sauveterre (75-50)				1		
Nîmes - MDA SP204 (75-50)						
Nîmes - Vignoles SP1236 (60-40)						1
Nîmes - Vignoles SP1563 (60-40)						(+1)
Nîmes - Kinépolis SP6043 (60-40)	(+1)					1
Nîmes - MDA SP347 (60-40)						2
Aramon - t. 6 du Paradis (60-40)						
Aramon - t. 4 du Paradis (40-30)						
Aramon - t. 1 du Paradis (40-20)						
Nîmes - Kinépolis SP6039 (40-20)						(+1)
Nîmes - MDA SP2054 (30-10)						
Boissières (30-10)						
Nîmes - La Cigale (25-1)						
Beaucaire - t. 18 Marronniers (25-1)						
Beaucaire - t. 1 du Sizen (25-1)						
Beaucaire - t. 5 Marronniers (25-1)						
Aramon - t. 5 du Paradis (20-10)						
Aramon - t. 12 du Paradis (20-10)						
Nîmes - MDA SP374 (20-10)						
Aramon - t. 8 du Paradis (20-1)						
Aramon - t. 7 du Paradis (20-1)						
Aramon - t. 3 du Paradis (20-1)						
Aramon - t. 2 du Paradis (20-1)						
Aramon - t. 10 du Paradis (15-5)						

Fig. 305. Répartition des formes de céramique campanienne B ou B-oïde

- dans le quartier 30-35, 11,57 % entre – 50/-25 et 14,37 % entre – 25/-1 (Sanchez, Adroher Auroux 2004 : 333, 336).

Ces pourcentages contrastent nettement avec ce qui a pu être parfois relevé à Nîmes, puisque la campanienne A y concerne par exemple : dans la fosse augustéenne de la rue Saint-Laurent, 0,35 % des fragments de vaisselle (Genty 1981 : 103) ; dans un lot de céramiques des environs de 16-15 av. J.-C. mis au jour au pied de la Tour Magne, 1,13 % (Py 1981a : 94) ; dans le lot de mobilier associé à la phase III (vers 40/30-20 av. J.-C.) du monument à portique de Villa Roma, 1,51 % (Guillet *et al*. 1992 : 78). Même si on ne peut pas l'exclure catégoriquement, la disparition de la campanienne A dans les tombes gardoises après le milieu du Ier s. ne s'explique probablement pas par des disparités géographiques dans le ravitaillement en céramiques à vernis noir importées. Il serait en effet surprenant de voir l'approvisionnement en campanienne A cesser bien plus tôt à Nîmes,

certainement l'agglomération la plus importante du peuple des Volques Arécomiques à la période républicaine, que sur d'autres sites du Languedoc oriental, tels que Lattes et Nages.

La disparition visiblement précoce de la campanienne A dans les sépultures gardoises ne semble pas liée non plus à une mutation en profondeur des pratiques funéraires qui se singulariseraient par le rejet de certains modèles de récipients issus d'une production importée. Celle-ci a été évidemment très appréciée jusque-là puisque les 28 tombes référencées entre 200 et 60-40 av. J.-C. contiennent toutes un dépôt, au moins, en campanienne de type A et il est difficile d'imaginer que cette production ne trouve plus du tout sa place en Languedoc oriental dans le rituel des funérailles, si on retient l'idée que cette catégorie de vaisselle est encore très présente dans l'habitat entre –50 et – 25. Il ne faut pas non plus oublier que le dépôt de coupes, de coupelles et d'assiettes, dans d'autres catégories de vaisselle de table, persiste dans les tombes postérieures au milieu du Ier s.

Jusqu'à preuve du contraire, nous retiendrons donc plutôt l'idée que des imitations régionales (*cf. infra*) ont pu pallier une diminution conséquente des arrivages de céramique campanienne A, et un appauvrissement notable du répertoire de formes dès 50-40 av. J.-C.

D'après ce que nous pouvons observer en contexte funéraire, l'arrêt des importations de céramique campanienne A, mais sans doute aussi de types B et C, ne serait pas postérieur aux années 40 av. J.-C. en Languedoc oriental. Un phénomène similaire a été mis en évidence en Languedoc occidental où la chute de la production des céramiques campaniennes, amorcée probablement peu avant – 50, semble se situer vers 50-40 av. J.-C. Elle aurait provoqué l'essor de la production de céramiques de substitution qui se concrétise par une inversion des proportions des campaniennes et des présigillées vers – 40 ; le moment de la disparition des céramiques campaniennes se produisant sans doute autour des années 40-30 av. J.-C. (Sanchez 2003 : 696-697).

Ne faudrait-il pas établir alors un lien entre le déclin, puis la disparition de la céramique campanienne, comme cela s'observe notamment dans les sépultures gardoises, et l'abaissement du poids économique et politique de Marseille, conséquence de la prise de la cité phocéenne par les troupes de César en 49 av. J.-C. ? Cet événement a pu provoquer une rupture majeure ou des changements profonds dans l'approvisionnement de la basse vallée du Rhône en céramique à vernis noir importée et contribuer ainsi au développement de nouvelles productions céramiques dans cette région.

La céramique campanienne B ou B-oïde (camp-b)

Les dépôts céramiques attribuables au cercle de la B peuvent être probablement tous assimilés à de la B-oïde, originaire de Campanie, qui s'oppose au véritable type B étrusque un peu plus ancien. Les tombes gardoises reflètent assez fidèlement la place de cette production dans le vaisselier et dans le sud-est de la Gaule. Avec un panel de formes peu varié, elle y demeure très minoritaire par rapport aux importations italiques de type A et à l'image de ce qui a pu être observé dans l'habitat. Inversement, il faut souligner que la consommation de campanienne B semble bien plus importante en Languedoc occidental puisque, au Ier s. av. J.-C. où elle est à son apogée, elle est à égalité avec la campanienne A (Sanchez 2003 : 853-854). Les vases du groupe B sont surtout attestés dans le Midi au cours du deuxième et du troisième quart du Ier s. av. J.-C. (voir notamment pour les questions d'origine, de chronologie et de diffusion : Py 1990 : 572-576 ; Arcelin 2000 : 296-299). Nous venons cependant de voir que l'arrêt des importations de campanienne A intervient probablement un peu plus tôt, et cela devrait également s'appliquer aux vases du groupe B (*cf. supra*). Pour aller dans le même sens, J.-P. Morel, à partir de la fouille d'un atelier de campanienne B-oïde à Cales, daterait sa production autour du milieu du Ier s. av. J.-C. tandis que sa limite basse d'activité, difficile à fixer avec certitude, pourrait s'établir vers 40/30 (Morel 1990 : 64).

On dénombre 19 (+ 6) dépôts de ce type issus de quinze sépultures référencées (fig. 305). Les premières à livrer des récipients en céramique campanienne B ou B-oïde sont datées du début du Ier s. av. J.-C. Il faut cependant attendre le deuxième quart du Ier s. pour que ce type de dépôt connaisse un certain succès. Il se généralise et documente alors la quasi-totalité des tombes prises en compte entre 75 et 40 av. J.-C. Cette production semble ensuite tomber en désuétude, au même titre que la campanienne A. La tombe SP6039 du Kinépolis, des années 40-20 av. J.-C., est en effet l'ensemble le plus récent à fournir un dépôt incertain en campanienne B, par le biais d'un bol à anses en boucle Pasquinucci 127 conservé de manière très lacunaire (moins de 10 % du vase). On notera aussi la présence dans la tombe 2 du quartier de Pissevin à Nîmes, datée du changement d'ère, d'un autre bol à anses en boucle du même type. La datation de cette sépulture, fouillée au début du siècle dernier et au contenu assez hétéroclite d'après l'inventaire du Musée archéologique de Nîmes, repose malgré tout sur peu de choses (association de cette forme et d'un balsamaire en verre). Les bols à anses en boucle de type Pasquinucci 127, production de Campanie du Nord probablement calénienne (Py 1981 : 217 ; Morel 1990 : 65), majoritaires parmi les dépôts du groupe B qui ont été déposés dans les tombes avaient fait l'objet au début des années 1980 d'une étude spécifique. L'importation de cette forme dans la région de Nîmes était surtout centrée, d'après M. Py, sur la deuxième moitié du Ier s., y compris les environs du changement d'ère (Py 1981 : 211-217). Les données nouvelles recueillies en contexte funéraire suggèrent toutefois que ce type de dépôt se pratique déjà de façon régulière dans le courant du deuxième quart du Ier s. Elles permettent aussi d'envisager, soit l'arrêt de la diffusion de ce type de bol à une date bien plus précoce en Languedoc oriental, soit à mettre sur le compte d'une évolution des pratiques funéraires leur quasi-absence (deux mentions discutables) dans les sépultures gardoises de la seconde moitié du Ier s. On retiendra, en faveur de la première hypothèse, la per-

sistance vers 20-10 av. J.-C. des dépôts de bols à anses en boucle, mais en sigillée italique de type Haltern 14 cette fois, dans la nécropole du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 182). Cinq modèles de coupelle, de pyxis et d'assiette en campanienne B ou B-oïde sont également renseignés dans les tombes référencées. Quatre d'entre eux le sont par quelques exemplaires isolés dans des sépultures qui s'inscrivent surtout dans la première moitié du Ier s. (coupelles Lamboglia 1 et 4, pyxis Lamboglia 3, assiette Lamboglia 6). Quant à l'assiette de type Lamboglia 5, diffusée dans la seconde moitié du IIe s. et surtout au Ier s. (Py *et al*. 2001 : 566), elle est mentionnée dans cinq tombes de ce corpus, toutes datées des années 75-50 av. J.-C.

La céramique campanienne C (camp-c)

Fabriquée en Sicile, cette vaisselle de table a été exportée dans le Midi en très faible quantité, au second quart et vers le milieu du Ier s. av. J.-C. principalement (Arcelin 1991 : 215-216 ; Arcelin 2000 : 299-301). La céramique campanienne C a été abondamment imitée dans la région (Py 1990 : 577-579). Elle procure naturellement, comme dans l'habitat et contrairement aux tombes des Alpilles, très peu de vaisselle dans les sépultures fouillées à Nîmes et dans la basse vallée du Rhône.

En réalité, elle est sûrement attestée dans un seul ensemble, la tombe SP347 du Mas des Abeilles II datée des années 60-40 av. J.-C., grâce à un plat de type Lamboglia 7 et à trois assiettes de types Lamboglia 5, 7 et 5/7. Des incertitudes entourent parfois l'identification de cette production. Ainsi, sa présence n'est pas non plus exclue dans les tombes 4 et 6 de la nécropole du Paradis à Aramon sous la forme, dans chacune de ces sépultures, d'un plat en « céramique campanienne C ou imitation « (un plat, peut-être dérivé du type Lamboglia 6 ; un plat Lamboglia 7). Les tombes 1 et 2 de la nécropole des Marronniers, datées respectivement de la période augustéenne et de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C., contenaient elles aussi quelques plats et assiettes de type Lamboglia 7 en « campanienne C ou imitation «. En revanche, la céramique campanienne C est plus régulièrement mentionnée dans les sépultures des Alpilles : tombes 2 et 11 de la nécropole de Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975 : 95-99, 124-126) ou tombe 1 de l'Arcoule au Paradou (Arcelin 1979 : 139-145) par exemple.

La céramique dérivée de la campanienne A (der-a)

Il est possible d'attribuer à cette production, qui entretient d'étroits parallèles avec la céramique campanienne A tardive, deux formes de coupes évasées, diffusées principalement dans la seconde moitié du Ier s. (Py *et al*. 2001 : 1049-1052) et probablement d'origine régionale (Py 1990 : 576-577). La coupe Morel 2942 a été retrouvée dans trois tombes de Nîmes (1 ex. dans SP1236 et 1 dépôt incertain dans SP1563 du Mas de Vignoles) et de Beaucaire (1 ex. dans la tombe 1 de la nécropole du Sizen). La coupe Morel 2865 est mentionnée dans la sépulture 18 de la nécropole des Marronniers, peut-être aussi dans la tombe 2, datée de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C., de ce même ensemble funéraire.

La céramique dérivée de la campanienne C (der-c)

Les tombes gardoises du Ier s. av. J.-C. contiennent fréquemment des dépôts en céramique à pâte grise et à vernis noir qui imitent la véritable campanienne C. La rareté des modèles d'origine en Languedoc oriental (*cf*. *supra*) avait conduit M. Py à supposer l'implantation, avec leur savoir-faire et leur répertoire de formes, de potiers italiens dans la région nîmoise (Py 1990 : 227). Les variétés de pâtes et de vernis sous-entendent aussi l'existence de plusieurs ateliers producteurs, en dehors de celui déjà reconnu à Brignon au nord de Nîmes (Py *et al*. 2001 : 1053). Cette catégorie céramique apparaîtrait en faible quantité dans la région nîmoise au début du Ier s. (Py 1990 : 577). À Nîmes cependant, et en l'attente de nouvelles données, elle ne se trouve, ni dans le comblement de fosses de plantation (600 tessons) datées du premier quart du Ier s. mises au jour sur le site du Florian (Monteil *et al*. 1999 : 82), ni dans le mobilier (101 tessons seulement) associé à la phase I du bâtiment à portique de Villa Roma qui a été calée chronologiquement vers 100-75 av. J.-C. (Guillet *et al*. 1992 : 66).

Une infime partie des 37 (+ 4) vases en céramique dérivée de la campanienne C déposés dans les tombes gardoises référencées provient de sépultures datées des années 75-50. Comme cela avait déjà été mis en évidence dans le cadre de l'étude de la nécropole du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 176), la phase de pleine expansion de cette production se situe indéniablement vers le milieu et dans le courant du troisième quart du Ier s., au vu des découvertes en contexte funéraire (fig. 306). À la fin du Ier s., la concurrence de la céramique régionale à vernis rouge, puis de la sigillée italique, explique en grande partie sans doute la diminution du nombre de dépôts en céramique dérivée de la campanienne C (Genty, Feugère 1995 : 176-177). Les vases de ce genre identifiés dans les tombes gardoises se limitent à quelques modèles de plats, d'assiettes, de coupes et de coupelles. Ils documentent la quasi-totalité des formes de céramique dérivée de la campanienne C répertoriées jusqu'à maintenant (Py *et al*. 2001 : 1053-1061). Les modèles les plus fréquents sont les plats ou assiettes Lamboglia 7 et variante 5/7 (au moins 15 ex.), les coupes Lamboglia 16 (7 ex.) et les coupelles Lamboglia 18 (6 ex. au minimum).

La céramique régionale à vernis rouge

Dès le début des années 1980, P.-Y. Genty mettait en évidence à Nîmes, dans une fosse dépotoir d'époque augustéenne (Genty 1981), une production à pâte claire calcaire et à vernis rouge dont les formes, fabriquées vraisemblablement dans plusieurs ateliers, s'inspiraient du répertoire campanien mais aussi de celui des premières sigillées italiques. Il proposait de centrer

Tombes	Formes								
	L. 2	L. 5	L. 6	L. 7	L. 5/7	L. 16	L. 18	L. 19	indét.
Beaucaire - t. 3 des Colombes (200-175)									
Nîmes - La Placette (175-150)									
Sernhac - Atila (175-150)									
Beaucaire - t. 4 des Colombes (vers 150)									
Nîmes - Kinépolis SP6024 (150-125)									
Nîmes - Alph. de Seyne (150-125)									
Nages - Gare de Nages (150-125)									
Nîmes - Vignoles SP3322 (100-75)									
Beaucaire - t. 17 des Marronniers (100-75)									
Beaucaire - t. 5 des Colombes (100-75)									
Nîmes - MDA SP290 (100-75)									
Beaucaire - Mas de Jallon (100-75)									
Nîmes - Carmes SP3381 (100-75)									
Nîmes - Mail Romain t. 225 (75-50)									
Nîmes - Mail Romain t. 226 (75-50)									
Nîmes - t. 1 Camplanier (75-50)									
Nîmes - t. 2 Camplanier (75-50)									
Beaucaire - t. 19 des Marronniers (75-50)	1								
Nîmes - Marché aux Bestiaux (75-50)									
Aramon - La Grande Palun (75-50)					1				
St-Laurent-des-Arbres (75-50)									
Sauveterre (75-50)									
Nîmes - MDA SP204 (75-50)									
Nîmes - Vignoles SP1236 (60-40)		1		2			1	1	
Nîmes - Vignoles SP1563 (60-40)		1			2	1	(+1)		
Nîmes - Kinépolis SP6043 (60-40)						1		1	(+1)
Nîmes - MDA SP347 (60-40)					1	2	2		
Aramon - t. 6 du Paradis (60-40)							1		
Aramon - t. 4 du Paradis (40-30)					1	1			
Aramon - t. 1 du Paradis (40-20)									
Nîmes - Kinépolis SP6039 (40-20)			1	1 (+1)		1	1		
Nîmes - MDA SP2054 (30-10)					1				
Boissières (30-10)				1				2	(+1)
Nîmes - La Cigale (25-1)		1		1		1	1		
Beaucaire - t. 18 Marronniers (25-1)				2					
Beaucaire - t. 1 du Sizen (25-1)				1	1				
Beaucaire - t. 5 Marronniers (25-1)									
Aramon - t. 5 du Paradis (20-10)									
Aramon - t. 12 du Paradis (20-10)									
Nîmes - MDA SP374 (20-10)									
Aramon - t. 8 du Paradis (20-1)									
Aramon - t. 7 du Paradis (20-1)									
Aramon - t. 3 du Paradis (20-1)									
Aramon - t. 2 du Paradis (20-1)									
Aramon - t. 10 du Paradis (15-5)									

Fig. 306. Répartition des formes de céramique dérivée de la campanienne C

chronologiquement cette catégorie céramique dans le dernier tiers du Ier s. av. J.-C. L'étude de la nécropole du Paradis lui a permis d'étayer ces premières observations et de relever aussi l'existence de formes originales dans quelques tombes de la seconde moitié du Ier s. (Genty, Feugère 1995 : 177).

La production de vaisselle à pâte claire calcaire et à vernis rouge non grèsé, susceptible d'être classée en sigillée de mode A (Picon 2002), ne se cantonne pas à la basse vallée du Rhône, mais couvre une aire géographique large. Elle s'observe aussi dans la moyenne vallée du Rhône (Desbat, Genin 1996 : 220-222), en Provence (Rivet 2002) et en Languedoc occidental (Passelac 1986 ; Sanchez 2003 : 743) notamment.

13 (+ 1) vases de ce type ont été répertoriés dans neuf tombes référencées. Ils s'inscrivent dans le courant de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. Dans ces sépultures, seule la forme Lamboglia 5/7 semble avoir été empruntée au répertoire de la céramique

Tombes	Formes		
	v. balustre	urne	assiette
Beaucaire - t. 3 des Colombes (200-175)		1	
Nîmes - La Placette (175-150)	**1**	1	
Sernhac - Atila (175-150)	1	1	
Beaucaire - t. 4 des Colombes (vers 150)			
Nîmes - Kinépolis SP6024 (150-125)	1	1	
Nîmes - Alph. de Seyne (150-125)	**1**		
Nages - Gare de Nages (150-125)			
Nîmes - Vignoles SP3322 (100-75)			
Beaucaire - t. 17 des Marronniers (100-75)			
Beaucaire - t. 5 des Colombes (100-75)			
Nîmes - MDA SP290 (100-75)	**1**	1	
Beaucaire - Mas de Jallon (100-75)	**1**		
Nîmes - Carmes SP3381 (100-75)			**2**
Nîmes - Mail Romain t. 225 (75-50)			
Nîmes - Mail Romain t. 226 (75-50)			
Nîmes - t. 1 Camplanier (75-50)			
Nîmes - t. 2 Camplanier (75-50)			
Beaucaire - t. 19 des Marronniers (75-50)			
Nîmes - Marché aux Bestiaux (75-50)	**1**		
Aramon - La Grande Palun (75-50)			
St-Laurent-des-Arbres (75-50)			
Sauveterre (75-50)			
Nîmes - MDA SP204 (75-50)			
Nîmes - Vignoles SP1236 (60-40)			
Nîmes - Vignoles SP1563 (60-40)			
Nîmes - Kinépolis SP6043 (60-40)			
Nîmes - MDA SP347 (60-40)			
Aramon - t. 6 du Paradis (60-40)			
Aramon - t. 4 du Paradis (40-30)			
Aramon - t. 1 du Paradis (40-20)			
Nîmes - Kinépolis SP6039 (40-20)			
Nîmes - MDA SP2054 (30-10)			
Boissières (30-10)			
Nîmes - La Cigale (25-1)			
Beaucaire - t. 18 Marronniers (25-1)			
Beaucaire - t. 1 du Sizen (25-1)			
Beaucaire - t. 5 Marronniers (25-1)			
Aramon - t. 5 du Paradis (20-10)			
Aramon - t. 12 du Paradis (20-10)			
Nîmes - MDA SP374 (20-10)			
Aramon - t. 8 du Paradis (20-1)			
Aramon - t. 7 du Paradis (20-1)			
Aramon - t. 3 du Paradis (20-1)			
Aramon - t. 2 du Paradis (20-1)			
Aramon - t. 10 du Paradis (15-5)			

Fig. 307. Répartition des formes de céramique de type celtique (chiffres en gras : véritable céramique celtique)

campanienne : 1 ex. dans les tombes 1 et 12 de la nécropole du Paradis ; 1 ex. dans la tombe SP374 du Mas des Abeilles II ; 1 ex. dans la tombe 6 de la nécropole des Marronniers. Les potiers se sont surtout inspirés, avec une certaine liberté, des formes archaïques et précoces de la véritable sigillée italique (Goudineau 1968). L'assiette Goudineau 15 est renseignée dans la tombe SP6039 du Kinépolis (1 ex. probablement intrusif) et dans la sépulture SP374 (2 ex.). Des imitations de la coupelle Goudineau 2 sont attestées dans la tombe de la Cigale (1 ex.) et dans la tombe 18 de la nécropole des Marronniers (1 ex.). Le bol Goudineau 13 ou 16 est présent dans la tombe 1 de la nécropole du Sizen (1 ex.). En revanche, d'autres formes sont plus curieuses et il serait hasardeux d'établir de solides parallèles typologiques avec la sigillée italique : assiette Goudineau 8 ou 30 ? (1 ex. dans la tombe 1 de la nécropole du Sizen ; 2 ex. dans la tombe 5 de la nécropole du Paradis) ; imitation de l'assiette Goudineau 12 ? (1 ex. dans la tombe SP2054 du Mas des Abeilles VII ; 1 ex. dans la tombe de la Cigale).

La sigillée italique (sig-it)

La nécropole du Paradis à Aramon procure à elle seule six des huit vases en sigillée italique recueillis dans les 45 sépultures sélectionnées : bol à anses Haltern 14 (tombes 1 et 12) ; assiette Goudineau 15 (tombe 12) ; bol Goudineau 18 (tombe 7) ; assiette Haltern 4a (tombe 2) ; assiette Goudineau 17 (tombe 10). Les deux vases restants proviennent de la tombe 18 de la nécropole des Marronniers (assiette Goudineau 1) et de la tombe 1 de la nécropole du Sizen (assiette Goudineau 23), datées de la fin du Ier s. Deux autres sépultures augustéennes de la nécropole des Marronniers ont elles aussi livré quelques dépôts en sigillée italique, sous la forme d'une assiette perdue de type indéterminé dans la tombe 1 et de trois assiettes Goudineau 15 dans la tombe 4.

Ces chiffres sont malgré tout peu élevés. Ils se justifient sans doute par l'arrivée à une date récente, vers 20-10 av. J.-C., de la sigillée italique dans la basse vallée du Rhône (Genty, Feugère 1995 : 177). Les données recueillies dans l'habitat confirment en effet la pénétration tardive et modeste de cette production en Languedoc oriental, que ce soit à Nîmes (Genty 1981 : 111), à Lattes (Py 1990b : 341 ; Fiches dir. 1994 : 366) ou à Ambrussum (Fiches dir. 1989 : 99).

La céramique de type celtique

Les vases balustres ont été le plus souvent tournés et ils sont aisément identifiables. On leur associe quelques vases plus frustes d'aspect, utilisés peut-être préférentiellement et initialement en cuisine. Ces derniers, des pots et des assiettes montés au tour ou le plus souvent modelés, s'apparentent néanmoins eux aussi par leur forme au répertoire de la céramique celtique. Ce groupe de vases se caractérise donc en règle générale par une certaine hétérogénéité, aussi bien technique que typologique. Elle implique, à la période républicaine, un approvisionnement vraisemblablement ponctuel, peut-être complémentaire, en céramique de type celtique. Ce phénomène a été observé aussi bien en Provence (Arcelin 1981 : 63-66) qu'en Languedoc (Py *et al*. 2001 : 593). Ces vases proviennent sans doute de plusieurs aires de production plus septentrionales, comme le Massif Central et la vallée du Rhône. Nous n'exclurons pas cependant de possibles

imitations régionales de modèles celtiques, mais aussi italiques, caractérisées par une pâte contenant un dégraissant plus ou moins abondant d'éclats de coquilles ou de fossiles (tombe de la Placette, SP290 et SP204 du Mas des Abeilles II, SP6024 du Kinépolis, SP3322 du Mas de Vignoles).

Quatorze récipients ont été comptabilisés dans les tombes référencées (fig. 307). Ils se répartissent équitablement entre, d'un côté, les vases balustres, de l'autre, les pots et les assiettes. D'un point de vue chronologique, ces céramiques s'inscrivent, à une exception près, dans le courant du IIe s. et dans les premières décennies du Ier s. av. J.-C. La distribution de ces vases dans le temps évolue de manière similaire dans l'habitat de Lattes, avec notamment un brusque effondrement des importations celtiques vers, ou peu après 75 av. J.-C. (Py 1990b : 341). Les vases balustres de type celt 3 sont généralement tournés. Deux pièces céramiques seulement, dans la tombe d'Atila et dans la sépulture SP6024 du Kinépolis, ont été modelées. Trois techniques de décoration ont été notamment employées pour orner leurs parois et s'observent dans les sépultures régionales : décor peint (tombes de la Placette et de la rue Alphonse de Seyne) ; décor incisé ondé (Mas de Jallon) ; décor au brunissoir (Marché aux bestiaux, peut-être aussi la tombe d'Atila). Les sépultures SP6024 du Kinépolis et SP290 du Mas des Abeilles II contenaient chacune un vase balustre visiblement non décoré, mais cela pourrait s'expliquer par la disparition naturelle d'éventuels motifs peints. Les pots de types celt 1 et celt 2, même si nous raisonnons sur un nombre assez faible d'occurrences (5 ex.), caractérisent plus particulièrement le IIe s. av. J.-C. Deux d'entre eux sont modelés (tombe 3 de la nécropole des Colombes et tombe de la Placette) et aucun n'est décoré. Ce type de récipient se rencontre aussi, sous la forme de pièces céramiques elles aussi modelées, dans deux sépultures datées respectivement entre 175-125 et 120-80 av. J.-C. : tombe du chemin de la Ranquette et tombe 1 de la nécropole des Colombes. Quant aux deux petites assiettes de type celt 9a, montées au tour et mises au jour dans la sépulture SP3381 des Carmes, elles semblent bien attestées en Languedoc occidental et en Provence, mais peu répandues en Languedoc oriental (Py *et al*. 2001 : 607-608).

La céramique à parois fines (par-fin)

Les gobelets à parois fines déposés dans les tombes gardoises ont probablement été fabriqués en Italie, d'où provient la majeure partie des gobelets à boire importés à la période républicaine (Mayet 1975 : 125-126 ; Py 1990b : 339). Dans les ensembles référencés, ces vases sont attribuables, de manière inégale, aux formes II, III, V et XXXIII de la typologie élaborée par F. Mayet (Mayet 1975). Hormis la tombe SP347 du Mas des Abeilles II où deux récipients de ce type ont été déposés l'un sur l'autre, un seul gobelet à parois fines est disposé dans les autres ensembles (fig. 308). Ces vases sont, pour plus de la moitié d'entre eux, attribuables au type Mayet III. Si on excepte la tombe 12 de la nécropole des Marronniers dans laquelle on trouve un gobelet

Tombes	Mayet 2	Mayet 3	Mayet 5	Mayet 33
Beaucaire - t. 3 des Colombes (200-175)				
Nîmes - La Placette (175-150)				
Sernhac - Atila (175-150)				
Beaucaire - t. 4 des Colombes (vers 150)				
Nîmes - Kinépolis SP6024 (150-125)				
Nîmes - Alph. de Seyne (150-125)				
Nages - Gare de Nages (150-125)				
Nîmes - Vignoles SP3322 (100-75)				
Beaucaire - t. 17 des Marronniers (100-75)				
Beaucaire - t. 5 des Colombes (100-75)		1		
Nîmes - MDA SP290 (100-75)				
Beaucaire - Mas de Jallon (100-75)				
Nîmes - Carmes SP3381 (100-75)				
Nîmes - Mail Romain t. 225 (75-50)				
Nîmes - Mail Romain t. 226 (75-50)				
Nîmes - t. 1 Camplanier (75-50)				
Nîmes - t. 2 Camplanier (75-50)				
Beaucaire - t. 19 des Marronniers (75-50)				
Nîmes - Marché aux Bestiaux (75-50)				
Aramon - La Grande Palun (75-50)				
St-Laurent-des-Arbres (75-50)				
Sauveterre (75-50)				
Nîmes - MDA SP204 (75-50)				
Nîmes - Vignoles SP1236 (60-40)		(+1)		
Nîmes - Vignoles SP1563 (60-40)				
Nîmes - Kinépolis SP6043 (60-40)		1		
Nîmes - MDA SP347 (60-40)	1	1		
Aramon - t. 6 du Paradis (60-40)		1		
Aramon - t. 4 du Paradis (40-30)		1		
Aramon - t. 1 du Paradis (40-20)				
Nîmes - Kinépolis SP6039 (40-20)	1			
Nîmes - MDA SP2054 (30-10)	1			
Boissières (30-10)				
Nîmes - La Cigale (25-1)				
Beaucaire - t. 18 Marronniers (25-1)		1		
Beaucaire - t. 1 du Sizen (25-1)			1	
Beaucaire - t. 5 Marronniers (25-1)				
Aramon - t. 5 du Paradis (20-10)				
Aramon - t. 12 du Paradis (20-10)				
Nîmes - MDA SP374 (20-10)				
Aramon - t. 8 du Paradis (20-1)				
Aramon - t. 7 du Paradis (20-1)				
Aramon - t. 3 du Paradis (20-1)				
Aramon - t. 2 du Paradis (20-1)				1
Aramon - t. 10 du Paradis (15-5)				

Fig. 308. Répartition des formes de céramique à parois fines

Mayet III, la tombe 5 de la nécropole des Colombes, datée du premier quart du Ier s., est le contexte funéraire gardois le plus ancien à ce jour à avoir livré un gobelet à parois fines similaire. Il faut attendre le milieu du Ier s. pour voir ce type de dépôt se développer. Quatre des cinq tombes prises en compte et datées des années 60-40 av. J.-C. contiennent alors au moins un gobelet à boire attribuable à cette production. Par la suite

Tombes	cruche			olpé	urne à anses soudées	pot à deux anses	cratère	tire-lait	forme indét.
	goulot étroit	emb. large	indét.						
Beaucaire - t. 3 des Colombes (200-175)									
Nîmes - La Placette (175-150)	1								
Sernhac - Atila (175-150)		1							
Beaucaire - t. 4 des Colombes (vers 150)									
Nîmes - Kinépolis SP6024 (150-125)									
Nîmes - Alph. de Seyne (150-125)		3							
Nages - Gare de Nages (150-125)	1	1							
Nîmes - Vignoles SP3322 (100-75)	2	2					1		
Beaucaire - t. 17 des Marronniers (100-75)		1		(+1)					
Beaucaire - t. 5 des Colombes (100-75)					2				
Nîmes - MDA SP290 (100-75)		4							
Beaucaire - Mas de Jallon (100-75)		2	1	2	3				
Nîmes - Carmes SP3381 (100-75)									
Nîmes - Mail Romain t. 225 (75-50)		2							
Nîmes - Mail Romain t. 226 (75-50)		2							
Nîmes - t. 1 Camplanier (75-50)		4	(+1)	1					
Nîmes - t. 2 Camplanier (75-50)		1				1			
Beaucaire - t. 19 des Marronniers (75-50)	2	1							
Nîmes - Marché aux Bestiaux (75-50)	1	2		1		1			
Aramon - La Grande Palun (75-50)		1							1
St-Laurent-des-Arbres (75-50)		1			1				
Sauveterre (75-50)									
Nîmes - MDA SP204 (75-50)		3							
Nîmes - Vignoles SP1236 (60-40)		3	2						
Nîmes - Vignoles SP1563 (60-40)		1	(+2)						
Nîmes - Kinépolis SP6043 (60-40)		1							
Nîmes - MDA SP347 (60-40)		6							
Aramon - t. 6 du Paradis (60-40)		2				1			
Aramon - t. 4 du Paradis (40-30)	1					2			
Aramon - t. 1 du Paradis (40-20)		2							
Nîmes - Kinépolis SP6039 (40-20)			1						
Nîmes - MDA SP2054 (30-10)		1							
Boissières (30-10)	6	1							
Nîmes - La Cigale (25-1)		3				2			
Beaucaire - t. 18 Marronniers (25-1)		1						1	
Beaucaire - t. 1 du Sizen (25-1)	2								
Beaucaire - t. 5 Marronniers (25-1)	1								
Aramon - t. 5 du Paradis (20-10)	1	1				1			
Aramon - t. 12 du Paradis (20-10)			2			1			
Nîmes - MDA SP374 (20-10)		1							
Aramon - t. 8 du Paradis (20-1)						1			
Aramon - t. 7 du Paradis (20-1)			1			2			
Aramon - t. 3 du Paradis (20-1)			1			1			
Aramon - t. 2 du Paradis (20-1)	1		1						
Aramon - t. 10 du Paradis (15-5)						1			3

Fig. 309. Répartition des formes de céramique à pâte claire calcaire

cependant, la place accordée à la céramique à parois fines est, jusqu'au changement d'ère, de moindre importance. Six tombes seulement, sur les 17 retenues entre 40 et 1 av. J.-C., livrent alors l'une des formes précédemment citées.

Durant le Haut-Empire, ce type de dépôt funéraire connaîtra en revanche un réel succès (Bel *et al.* 2002 : 163-167), en relation avec le développement des productions de parois fines, originaires alors en majeure partie de la province de Bétique (Mayet 1975 : 147-160). Des gobelets de ce type sont ainsi présents dans les tombes SP200 et SP268 du Mas des Abeilles II datées du deuxième et du troisième quart du Ier s. ap. J.-C. (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 5.2.)

Les bols hellénistiques à reliefs (b-h-r)

Dans la tombe du Marché aux bestiaux à Nîmes, un bol de type b-h-r 8 est renseigné. Deux exemplaires sont aussi attestés dans la tombe 6 de la nécropole des Marronniers à Beaucaire, datée de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. Un autre enfin a été mis au jour dans une tombe des années – 75/-25 au lieu-dit la Céreirède, sur la commune de Lattes dans l'Hérault (étude inédite). Des doutes ont été émis quant à l'emploi de ces récipients comme vases à boire (Bats 1988 : 148). Leur rareté s'explique peut-être par leur prix ou leur utilisation à des occasions précises sur les sites de Méditerranée occidentale (Bats 1979 : 164). On notera enfin la mise en évidence, en Provence, d'une production massaliote de bols à reliefs figurés (Marty 1999 : 179).

La céramique grise de la côte catalane (cot-cat)

Cette production ibérique est surtout attestée dans l'habitat de Lattes entre 150 et 75 av. J.-C. (Py *et al*. 2001 : 1035) mais elle reste anecdotique, au cours du Ier s., à Nîmes (Guillet *et al*. 1992 : 71 ; Monteil *et al*. 1999 : 82). La tombe 5 de la nécropole des Colombes et la tombe 17 de la nécropole des Marronniers, datées du premier quart du Ier s., ont livré respectivement un gobelet à une anse de type cot-cat Gb0 et une petite cruche de type cot-cat Cc6 ou Cc8. Le dépôt d'un vase en céramique grise de la côte catalane a aussi été reconnu dans la tombe des Martres à Nages, datée du IIe s. av. J.-C., sous la forme d'un gobelet à une anse, lui aussi de type cot-cat Gb0.

Les balsamaires

La distribution de ce type de récipients dans les tombes du sud-est de la Gaule a déjà fait l'objet d'une étude dans cet ouvrage (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.7.5.). Nous rappellerons simplement que les vases à parfum en terre cuite ne représentent qu'une faible partie des objets céramiques déposés dans les tombes de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. Ils sont rapidement concurrencés, dès le dernier quart du Ier s. av. J.-C., par les balsamaires en verre.

Les vases-figurines

Ce type de dépôt est peu commun. Trois tombes gardoises en ont livré un exemplaire et il s'agit à chaque fois d'une représentation animale. Ces vases-figurines n'ont pas eu la même fonction et ils ne s'apparentent pas non plus à une seule aire de production. Le plus ancien vase zoomorphe reconnu à ce jour dans les sépultures gardoises est un askos qui figure un animal de la famille des cervidés. Cet objet, à la finesse et à l'esthétique assez exceptionnelles, a probablement servi de contenant et/ou de diffuseur pour des parfums et il provient de la sépulture SP3322 du Mas de Vignoles, datée du premier quart du Ier s. av. J.-C. Il faut attendre la seconde moitié de ce siècle pour trouver deux autres pièces céramiques en forme d'animaux, mais employées cette fois-ci comme vases à boire : un «rhyton à tête d'antilope», signalé mais malheureusement disparu, dans la tombe de Boissières ; un vase-figurine en terre blanche originaire de Gaule du Centre et représentant un bélier dans la tombe de la Cigale à Nîmes. On notera que le dépôt d'un vase zoomorphe en contexte funéraire perdure encore au Haut-Empire, tout en restant peu fréquent, notamment dans la nécropole du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux sous la forme d'un rhyton figurant un cerf en céramique à glaçure plombifère (Bel *et al.* 2002 : 221-225).

La céramique à pâte claire calcaire (cl-rec)

Une certaine ambiguïté demeure, aussi bien à la période républicaine qu'au Haut-Empire, pour les récipients à pâte claire calcaire, tantôt classés en céramique commune (Py 1990 : 583-588 ; Fiches 1996 ; Nin 2001 : 236), tantôt en vaisselle fine (Maza 2001 ; Genin *et al*. 2004 : 155-156). Cette production rassemble principalement des récipients d'usage courant, utilisés pour le stockage, le service et le mélange des liquides (cruches, olpés,…). Elle occupe une place de choix puisqu'elle réunit, avec 112 (+ 4) vases, plus du quart des céramiques trouvées dans les 45 tombes sélectionnées (fig. 309). Elle couvre également l'ensemble du champ chronologique définit pour cette étude. À la période républicaine, les modalités d'évolution de la céramique à pâte claire calcaire sont désormais relativement bien connues, notamment grâce à trois études de synthèse (Bats 1990 : 275 ; Py 1990 : 583-588 ; Genty, Feugère 1995 : 179-180).

Jusqu'à présent, il était admis que les cruches à goulot étroit n'étaient pas antérieures au deuxième quart du Ier s. et qu'elles se développaient surtout à partir de la fin de ce siècle. Or, ce type de récipient est attesté dans les tombes de la Placette et de la gare de Nages (forme cl-rec 1d), datées du IIe s., mais aussi dans la sépulture SP3322 du Mas de Vignoles, du début du Ier s. (formes cl-rec 2d et cl-rec 1e). Par la suite, des dépôts ponctuels et inégaux de cruches à col étroit sont renseignés durant tout le Ier s., leur représentation étant maximale dans la tombe de Boissières (6 ex.).

Les cruches possèdent majoritairement, comme caractéristique principale, une embouchure large, au IIe comme au Ier s. av. J.-C. Fabriquées à Nîmes au moins à partir du troisième quart du Ier s. (Sauvage 1993 : 86), les cruches à bords en gouttière interne de type cl-rec 3a ou 3b (voir notamment les exemplaires déposés dans les tombes 225 et 226 du Mail romain) supplantent, autour de 100 av. J.-C., celles qui sont munies de bords épaissis et qui correspondent à la forme cl-rec 2b (tombe du 9, rue Villeperdrix par exemple). Par la suite, les cruches de type cl-rec 3a ou 3b sont presque systématiquement attestées dans les sépultures du second quart et du milieu du Ier s. Le dépôt de cruches à embouchure large et à bord en gouttière interne devient ensuite moins fréquent. Il finit par s'éteindre dans les années 20-10 av. J.-C. (tombe 5 de la nécropole du Paradis à

Aramon ; SP374 du Mas des Abeilles II à Nîmes). La production des cruches à bord en amande de type cl-rec 2b se poursuivrait vraisemblablement un peu plus longtemps sur la rive gauche du Rhône. C'est ce que semble en tout cas signifier le dépôt assez régulier de ce modèle de cruche dans des sépultures des Alpilles datées du Ier s. av. J.-C., telles les tombes 1, 6 et 11 de la nécropole de Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975 : 91-126) ou la tombe 7 de Servanes 3 à Mouriès (Royet, Verdin 2000 : 173-177). Le répertoire des cruches en céramique à pâte claire calcaire ne se limite pas à ces seuls modèles. Il peut également faire parfois appel à des récipients aux formes plus originales, comme les cruches de grand module de type cl-rec 4a (SP1236 du Mas de Vignoles et SP347 du Mas des Abeilles II) plutôt adaptées, vu leur gabarit, au stockage des liquides.

On compte aussi, en moindre proportion toutefois, de petites olpés, aux formes variées et déposées dans quelques tombes de la première moitié du Ier s. av. J.-C. Leur présence dans les tombes régionales ne se limite cependant pas à cette seule période puisqu'on trouve par exemple une olpé de type cl-rec 7b dans la sépulture du chemin de la Ranquette datée des années 175-125, et à l'opposé une autre olpé de type cl-rec 7h, au changement d'ère, dans la tombe 2 du quartier de Pissevin. Les urnes à anses soudées sont propres à la basse vallée du Rhône et au Ier s. av. J.-C. (Bats 1990 : 275). Elles ont pu faire office d'urnes cinéraires (Genty, Feugère 1995 : 180). Ce type d'objet est présent dans la tombe 5 de la nécropole des Colombes, la tombe du Mas de Jallon, la tombe de Saint-Laurent-des-Arbres, les tombes 2 et 6 de la nécropole des Marronniers, mais aussi dans la nécropole de La Catalane aux Baux-de-Provence (Arcelin 1973 : 145-153). Des pots de plus petite taille à deux anses, fréquents dans les sépultures de la nécropole du Paradis à Aramon où ils ont eux aussi servi d'urnes cinéraires, sont renseignés sous la forme de quelques unités dans les tombes nîmoises. Ils apparaissent dans les années 75-50 et ils connaissent une diffusion plus importante dans la seconde moitié du Ier s. Ces vases ont aussi été fabriqués pour un usage cultuel, comme le montre l'étude de dépôts d'objets votifs rencontrés à Ambrussum, à Nîmes et à Nages (Fiches, Py 1978).

Deux formes originales enfin ont été mises en évidence dans la tombe SP3322 du Mas de Vignoles et dans la tombe 18 de la nécropole des Marronniers. La première s'apparente à un cratère, utilisé sans doute pour le mélange de la boisson, dont le col supporte un décor imprimé de palmettes et de rosettes. Sans exclure une production très ponctuelle et/ou peu connue, il pourrait s'agir d'une création fantaisiste de potier au début du Ier s. av. J.-C., comme cela a déjà pu être observé au cours du Haut-Empire à Mandelieu dans les Alpes-Maritimes (Rivet 1986 : 130-131), ou d'une pièce céramique de type hellénistique conservée depuis plusieurs générations par la famille du défunt. Une telle « aberration « typologique et chronologique trouve un autre parallèle sur l'oppidum de La Cloche en Provence où un exemplaire unique de cratère en céramique campanienne C est daté du milieu du Ier s. F. Marty signale également la présence, sur le navire de la Madrague de Giens, d'un cratère en céramique à pâte claire à la même époque (Marty 1999 : 177-179). Des rapprochements sont aussi envisageables avec un vase en céramique tournée à « pâte jaune pâle «, pourvu d'un pied haut mouluré et d'au moins une anse, mis au jour dans la tombe VIII de Saint-Rémy-de-Provence dans les Bouches-du-Rhône qu'on propose de dater préférentiellement de la première moitié du Ier s. av. J.-C. (Arcelin 1975 : 117-119). Le second dépôt original en céramique à pâte claire calcaire est un biberon, ou tire-lait, découvert dans la tombe 18 de la nécropole des Marronniers datée du dernier quart du Ier s. av. J.-C. C'est l'un des plus anciens objets de ce type mis au jour en Gaule car la plupart d'entre eux proviennent de contextes, essentiellement funéraires, datés du milieu du Ier s. au IIIe s. ap. J.-C. (Rouquet, Loridant 2000 : 427-428). L'archéologie expérimentale a montré que l'utilisation de cet ustensile comme tire-lait était plus adéquate (Rouquet, Loridant 2003).

La céramique commune modelée ou tournée

Au IIe et au Ier s. av. J.-C., l'évolution progressive des techniques de façonnage de cette céramique à pâte plus ou moins grossière passe en Languedoc oriental d'une fabrication domestique, caractérisée par le modelage des vases, au développement d'une production artisanale, vers 100 av. J.-C. au plus tôt, où les récipients sont montés partiellement, puis entièrement au tour (Py 1990 : 408). Dans les tombes référencées, la céramique commune modelée ou tournée rassemble 52 (+ 6) vases. Ils sont réservés, surtout avec les récipients privilégiés que sont les pots dans la batterie de cuisine, au conditionnement, à la préparation et à la cuisson des aliments, plus rarement à leur consommation (fig. 310). Fréquent au IIe et au début du Ier s., ce type de dépôt en milieu funéraire semble ensuite plus occasionnel. Il finit par se raréfier dans les deux dernières décennies du Ier s, comme cela avait déjà pu être observé dans la nécropole du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 182).

La finition des récipients au tour lent est renseignée au plus tôt dans les tombes SP3322 du Mas de Vignoles et SP290 du Mas des Abeilles II, toutes deux datées du premier quart du Ier s. av. J.-C. Le récipient entièrement fabriqué au tour le plus ancien provient de la tombe 225 du Mail romain à Nîmes, dont l'installation est effective au cours du second quart du Ier s. Ces vases témoignent donc de l'assimilation par les potiers locaux de la technique du tour à une date assez précoce (Feugère *et al*. 1995 : 184 ; Genty, Feugère 1995 : 183). Jusqu'au milieu du Ier s., l'emploi du tour reste néanmoins marginal, ou peu documenté dans les tombes gardoises, et il concerne, face aux récipients modelés, un nombre très réduit de vases recueillis dans les tombes. Si son utilisation s'intensifie dans la seconde moitié de ce siècle, parallèlement à la cuisson plus régulière des vases en mode A, elle ne signifie pas pour autant la disparition des récipients de facture indigène : en témoigne la tombe de la Cigale datée de la fin du Ier s. où les proches du défunt ont déposé une

Tombes	commune modelée ou finie au tour lent						commune tournée	
	pot	couvercle	assiette	brûle-parf.	jatte	mortier	pot	couvercle
Beaucaire - t. 3 des Colombes (200-175)			1					
Nîmes - La Placette (175-150)	1							
Sernhac - Atila (175-150)	1							
Beaucaire - t. 4 des Colombes (vers 150)								
Nîmes - Kinépolis SP6024 (150-125)	1		1					
Nîmes - Alph. de Seyne (150-125)	3							
Nages - Gare de Nages (150-125)	3 (+1)	1			1			
Nîmes - Vignoles SP3322 (100-75)	3					1		
Beaucaire - t. 17 des Marronniers (100-75)	1 (+1)	(+1)						
Beaucaire - t. 5 des Colombes (100-75)	2							
Nîmes - MDA SP290 (100-75)	5		1					
Beaucaire - Mas de Jallon (100-75)	2							
Nîmes - Carmes SP3381 (100-75)								
Nîmes - Mail Romain t. 225 (75-50)							1	
Nîmes - Mail Romain t. 226 (75-50)	1							
Nîmes - t. 1 Camplanier (75-50)	(+1)							
Nîmes - t. 2 Camplanier (75-50)								
Beaucaire - t. 19 des Marronniers (75-50)	2							
Nîmes - Marché aux Bestiaux (75-50)								
Aramon - La Grande Palun (75-50)								
St-Laurent-des-Arbres (75-50)	1							
Sauveterre (75-50)								
Nîmes - MDA SP204 (75-50)	2			1				
Nîmes - Vignoles SP1236 (60-40)								
Nîmes - Vignoles SP1563 (60-40)								
Nîmes - Kinépolis SP6043 (60-40)								
Nîmes - MDA SP347 (60-40)								
Aramon - t. 6 du Paradis (60-40)							1	
Aramon - t. 4 du Paradis (40-30)							1	
Aramon - t. 1 du Paradis (40-20)								
Nîmes - Kinépolis SP6039 (40-20)								
Nîmes - MDA SP2054 (30-10)								
Boissières (30-10)		1						1
Nîmes - La Cigale (25-1)	2						1	1
Beaucaire - t. 18 Marronniers (25-1)							1	
Beaucaire - t. 1 du Sizen (25-1)								
Beaucaire - t. 5 Marronniers (25-1)							(+2)	
Aramon - t. 5 du Paradis (20-10)								
Aramon - t. 12 du Paradis (20-10)								
Nîmes - MDA SP374 (20-10)								
Aramon - t. 8 du Paradis (20-1)								
Aramon - t. 7 du Paradis (20-1)								
Aramon - t. 3 du Paradis (20-1)								
Aramon - t. 2 du Paradis (20-1)								
Aramon - t. 10 du Paradis (15-5)								

Fig. 310. Répartition des formes de céramique commune modelée ou tournée

grande urne modelée, certes retaillée, et une petite urne modelée et peignée.

L'apparition de nouvelles techniques de production n'implique pas de bouleversements majeurs dans le répertoire des formes de pots, du moins dans la première moitié du Ier s. Il est possible de discerner, dans ses grandes lignes, un processus d'évolution en trois étapes. Jusqu'au début du Ier s. av. J.-C., les pots, apparentés à la série cnt-lor U5 sont modelés, le plus souvent de petit module et à panse peignée. Ils portent aussi fréquemment une marque (de potier ?) incisée avant cuisson sur la surface externe du fond dans les tombes de la Placette, de la gare de Nages, SP6024 du Kinépolis, SP3322 du Mas de Vignoles et SP290 du Mas des Abeilles II. On peut se demander si ces marques attestées dès le IIe s. ne correspondent pas en fait à une activité artisanale à part entière. Au second quart du Ier s. on assiste au développement des urnes dites récentes

Tombes	com-it	VRP	
	6c	1 à 3	13
Beaucaire - t. 3 des Colombes (200-175)			
Nîmes - La Placette (175-150)			
Sernhac - Atila (175-150)			
Beaucaire - t. 4 des Colombes (vers 150)			
Nîmes - Kinépolis SP6024 (150-125)			
Nîmes - Alph. de Seyne (150-125)			
Nages - Gare de Nages (150-125)			
Nîmes - Vignoles SP3322 (100-75)	1		
Beaucaire - t. 17 des Marronniers (100-75)			
Beaucaire - t. 5 des Colombes (100-75)			
Nîmes - MDA SP290 (100-75)			
Beaucaire - Mas de Jallon (100-75)			
Nîmes - Carmes SP3381 (100-75)			
Nîmes - Mail Romain t. 225 (75-50)	1		
Nîmes - Mail Romain t. 226 (75-50)			
Nîmes - t. 1 Camplanier (75-50)			
Nîmes - t. 2 Camplanier (75-50)			
Beaucaire - t. 19 des Marronniers (75-50)			
Nîmes - Marché aux Bestiaux (75-50)			
Aramon - La Grande Palun (75-50)	1		
St-Laurent-des-Arbres (75-50)			
Sauveterre (75-50)		1	
Nîmes - MDA SP204 (75-50)			
Nîmes - Vignoles SP1236 (60-40)		1	
Nîmes - Vignoles SP1563 (60-40)	1	1	
Nîmes - Kinépolis SP6043 (60-40)			
Nîmes - MDA SP347 (60-40)			1
Aramon - t. 6 du Paradis (60-40)			1
Aramon - t. 4 du Paradis (40-30)	1		
Aramon - t. 1 du Paradis (40-20)			
Nîmes - Kinépolis SP6039 (40-20)			
Nîmes - MDA SP2054 (30-10)			
Boissières (30-10)			
Nîmes - La Cigale (25-1)			
Beaucaire - t. 18 Marronniers (25-1)			
Beaucaire - t. 1 du Sizen (25-1)			
Beaucaire - t. 5 Marronniers (25-1)			
Aramon - t. 5 du Paradis (20-10)			
Aramon - t. 12 du Paradis (20-10)		1	
Nîmes - MDA SP374 (20-10)			
Aramon - t. 8 du Paradis (20-1)			
Aramon - t. 7 du Paradis (20-1)			
Aramon - t. 3 du Paradis (20-1)			
Aramon - t. 2 du Paradis (20-1)			
Aramon - t. 10 du Paradis (15-5)			

Fig. 311. Répartition des formes de céramique commune italique et de céramique à vernis rouge pompéien

(Py, *in* Py dir. 1993 : 305) lisses ou peignées, de petites tailles également, aussi bien modelées que tournées et attribuables à la série cnt-lor U7. À partir du milieu du Ier s., le répertoire de formes a tendance à se diversifier. On doit mettre cela en relation avec l'essor des structures régionales de production céramique (Fiches 1996 : 355). Les vases sont alors montés au tour et fréquemment cuits en mode A.

Quelques couvercles modelés ou tournés sont présents dans un nombre réduit de tombes. Les formes ouvertes sont beaucoup plus rares dans les 45 tombes gardoises référencées, qu'elles ne le sont dans l'habitat régional à la même période. On peut citer une imitation de plat à poisson en campanienne A dans la tombe 3 de la nécropole des Colombes datée du premier quart du IIe s., deux petites assiettes (SP6024 du Kinépolis et SP290 du Mas des Abeilles II), une jatte de type cnt-lor J2a (tombe de la gare de Nages) et un petit mortier interprété comme une variante basse de la forme cnt-lor A5 (SP3322 du Mas de Vignoles). Dans la tombe SP204 du Mas des Abeilles II, une coupe à pied haut, probablement peinte, est comparable à des récipients datés du Haut-Empire, mis au jour à Aix-en-Provence et interprétés comme brûle-parfum (Nin 2001 : 257-258). Cette coupe à pied haut montre surtout des parallèles morphologiques indéniables, certes sous une forme moins élaborée, avec des pièces céramiques trouvées dans une citerne de Bolsena en Italie. Ces dernières, datées surtout du IIe et du Ier s. av. J.-C., présentent sur la paroi interne de la vasque des traces de calcination qui témoignent d'une utilisation comme lampe, réchaud, ou plus vraisemblablement comme foyer ou brûle-parfum de laraire, d'après les auteurs (Santrot 1995 : 174-177, 218-219).

Les « plats à feu « : céramique commune italique (com-it) et céramique à vernis rouge pompéien (r-pomp)

Onze dépôts de ce type sont attestés dans les ensembles funéraires (fig. 311). Les tombes du IIe s. av. J.-C. n'en livrent aucune. Ces plats, engobés ou non, ont été majoritairement importés d'Italie et ils témoignent de l'assimilation par leurs utilisateurs des habitudes culinaires romaines.

Les cinq plats de type com-it 6c classés en céramique commune italique s'inscrivent chronologiquement entre le début du Ier s., pour la tombe SP3322 du Mas de Vignoles, et les années 40-30 av. J.-C. pour la tombe 4 de la nécropole du Paradis. Il est possible d'y adjoindre trois couvercles de type com-it 7, identifiés initialement comme des « plats en céramique commune brune rugueuse « et déposés dans la tombe 12 de la nécropole des Marronniers, datée des deux premiers tiers du Ier s.

Les dépôts en céramique à vernis rouge pompéien (six plats de types r-pomp 1-3 et r-pomp 13), production particulièrement rare à Lattes avant le milieu du Ier s. (Py *et al*. 2001 : 1211), sont surtout présents, au même titre que les gobelets à parois fines, dans des tombes datées des années 60-40 av. J.-C. Deux pièces seulement s'inscrivent dans le courant de la première moitié du Ier s. : un plat dans la tombe de Sauveterre et un grand plat aujourd'hui disparu, « en terre rouge micacée, à engobe rouge brique seulement à l'intérieur, peu adhérent, orné à l'intérieur de 4 cercles concentriques «, dans la tombe 21 de la nécropole des Marronniers. Un témoignage isolé et tardif, en contexte funéraire, de cette production est également

signalé dans la tombe 12 de la nécropole du Paradis datée des années 20-10 av. J.-C. Il convient enfin de rappeler que la pâte claire calcaire du plat mis au jour dans la tombe SP1563 du Mas de Vignoles rend ce récipient impropre à un passage sur le feu. Il devait être destiné de préférence au service et à la consommation des aliments solides.

4.1.2.4. Les amphores

Elles ne représentent qu'une infime partie du mobilier déposé dans les tombes gardoises découvertes à une date ancienne ou récente. Sur les 45 tombes référencées, seules six ont fait sûrement l'objet d'un dépôt d'amphore. Elles totalisent 8 (+ 3) conteneurs vinaires (fig. 312). La présence ou l'absence de ce type de dépôt n'a visiblement rien à voir avec la richesse ou la pauvreté apparente des sépultures puisque certaines de celles qui ont livré plus de dix dépôts céramiques n'en contiennent pas : tombe de la gare de Nages ou tombe 5 de la nécropole des Colombes par exemple.

Le dépôt d'amphores gréco-italiques, si on excepte un conteneur incomplet difficile à identifier mis au jour, à Nîmes, dans la sépulture de l'Octroi de Beaucaire à la datation fluctuante (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 4.1.1.1.), est connu dans trois autres tombes nîmoises. Dans celle de la Placette, il s'agit d'une amphore de type Lyding-Will E à bord incliné et à base oblique de type bd3 (Py, *in* Py dir. 1993 : 47-48). La sépulture de la rue Alphonse de Seyne procure également une amphore entière de type Lyding-Will E. Son bord est allongé et il s'apparente plutôt au type bd5. Une autre tombe, dite du jeu de Mail, aurait livré en 1840 deux amphores gréco-italiques entières. Le mobilier a été perdu, mais l'existence d'un dessin d'époque permet, avec toute la prudence qui s'impose, d'identifier une amphore de type Lyding-Will B et une amphore de type Lyding-Will C. La découverte, en contexte funéraire, de conteneurs vinaires d'origine italique caractérise surtout, à Nîmes et à Beaucaire, le premier quart du Ier s. av. J.-C. Cinq des six tombes référencées pour ce quart de siècle livrent des dépôts céramiques de ce type. Trois d'entre eux contenaient des amphores plus ou moins bien conservées de type Dressel 1 pour la tombe 17 de la nécropole des Marronniers, Dressel 1A pour SP3322 du Mas de Vignoles et Dressel 1C pour la tombe du Mas de Jallon (Py *et al*. 2001 : 114). Dans d'autres ensembles, on a affaire à de possibles dépôts symboliques : anse(s) de Dressel 1B dans la sépulture SP290 du Mas des Abeilles II ; gros fragment de panse dans la tombe SP3381 des Carmes. On trouve, dans la tombe 1 de la nécropole des Colombes à Beaucaire, datée des années 120 à 80 av. J.-C., un fond d'amphore italique qui pourrait lui aussi faire office de dépôt symbolique. Vraisemblablement occasionnel au IIe s., plus régulier au début du Ier s., le dépôt d'amphore(s) semble persister de manière anecdotique à Beaucaire dans le courant du deuxième quart du Ier s. avec des Dressel 1B entières mises en place dans la tombe 2 (Py *et al*. 2001 : 113) et dans la tombe 19 de la nécropole des Marronniers. Signe peut-être de changements dans les pratiques funéraires, ces deux derniers témoignages pèsent fort peu face au nombre élevé de sépultures (31 références), implantées chronologiquement entre 75 av. J.-C. et le changement d'ère, où les amphores sont totalement absentes.

Tombes	amphore
Beaucaire - t. 3 des Colombes (200-175)	
Nîmes - La Placette (175-150)	1
Sernhac - Atila (175-150)	
Beaucaire - t. 4 des Colombes (vers 150)	
Nîmes - Kinépolis SP6024 (150-125)	
Nîmes - Alph. de Seyne (150-125)	1
Nages - Gare de Nages (150-125)	
Nîmes - Vignoles SP3322 (100-75)	1
Beaucaire - t. 17 des Marronniers (100-75)	1 (+1)
Beaucaire - t. 5 des Colombes (100-75)	
Nîmes - MDA SP290 (100-75)	(+1)
Beaucaire - Mas de Jallon (100-75)	2
Nîmes - Carmes SP3381 (100-75)	(+1)
Nîmes - Mail Romain t. 225 (75-50)	
Nîmes - Mail Romain t. 226 (75-50)	
Nîmes - t. 1 Camplanier (75-50)	
Nîmes - t. 2 Camplanier (75-50)	
Beaucaire - t. 19 des Marronniers (75-50)	2
Nîmes - Marché aux Bestiaux (75-50)	
Aramon - La Grande Palun (75-50)	
St-Laurent-des-Arbres (75-50)	
Sauveterre (75-50)	
Nîmes - MDA SP204 (75-50)	
Nîmes - Vignoles SP1236 (60-40)	
Nîmes - Vignoles SP1563 (60-40)	
Nîmes - Kinépolis SP6043 (60-40)	
Nîmes - MDA SP347 (60-40)	
Aramon - t. 6 du Paradis (60-40)	
Aramon - t. 4 du Paradis (40-30)	
Aramon - t. 1 du Paradis (40-20)	
Nîmes - Kinépolis SP6039 (40-20)	
Nîmes - MDA SP2054 (30-10)	
Boissières (30-10)	
Nîmes - La Cigale (25-1)	
Beaucaire - t. 18 Marronniers (25-1)	
Beaucaire - t. 1 du Sizen (25-1)	
Beaucaire - t. 5 Marronniers (25-1)	
Aramon - t. 5 du Paradis (20-10)	
Aramon - t. 12 du Paradis (20-10)	
Nîmes - MDA SP374 (20-10)	
Aramon - t. 8 du Paradis (20-1)	
Aramon - t. 7 du Paradis (20-1)	
Aramon - t. 3 du Paradis (20-1)	
Aramon - t. 2 du Paradis (20-1)	
Aramon - t. 10 du Paradis (15-5)	

Fig. 312. Répartition des amphores italiques

Les données issues de l'étude des sépultures gardoises sont-elles cependant suffisantes pour alimenter le débat relatif à la

disparition des Dressel 1 en Gaule ? Il est évident qu'on dispose d'un nombre trop réduit de dépôts d'amphores à vin dans les tombes pour trancher de manière catégorique en faveur d'un arrêt, ou en tout cas d'une chute brutale, de ce grand courant commercial en Gaule, fixé, selon les auteurs, dans le courant du troisième quart du Ier s. (Desbat 1998 ; Poux 1999 : 34-40) ou à la période augustéenne (Py *et al*. 2001 : 97 ; Séguier, Mallet 2005 : 555-556). Malgré tout, ce type de dépôt se concentre dans la première moitié du Ier s. et l'absence d'amphore italique est jusqu'à présent indéniable au-delà de -50. Elle pourrait s'expliquer par l'évolution des pratiques funéraires dans les sépultures gardoises de la seconde partie de ce siècle, d'autant qu'aucun autre type d'amphore ne prend le relais.

4.1.2.5. Les lampes à huile

Ce type de dépôt est renseigné à intervalle régulier dans les tombes gardoises, principalement au cours du Ier s. av. J.-C. et sur la rive droite du Rhône (Aramon et Beaucaire). Les 45 ensembles référencés livrent seulement 14 (+ 3) lampes à huile en terre cuite, probablement toutes d'origine italique. Ces ustensiles sont déjà rares dans les habitats de la même époque et leur faible nombre suggère qu'ils aient été peu employés avant l'époque impériale (Py 1990 : 597). Nous nous sommes appuyés sur le recensement réalisé par M. Bats pour les découvertes anciennes (Bats 1990 : 277-278), mais aussi sur les identifications des lampes issues de la nécropole du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 185-187).

Une première lampe fruste en céramique modelée indigène a été trouvée dans la tombe du chemin de la Ranquette à Nîmes qu'on propose de dater du deuxième et du troisième quart du IIe s. (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 4.1.1.1.). Les lampes biconiques de l'Esquilin de type Ricci E sont attestées dans des sépultures datées de la seconde moitié du IIe s. et de la première moitié du Ier s. av. J.-C. : tombe de la gare de Nages (1 ex.) ; tombes 1 (1 ex.) et 5 (2 ex.) de la nécropole des Colombes ; tombe 17 de la nécropole des Marronniers (1 ex. perdu) ; tombe de la Grande Palun à Aramon (1 ex.). Les lampes bitronconiques à décor radial de type Ricci G s'observent dans des ensembles funéraires gardois datés du Ier s. av. J.-C. : tombes 12 (au moins 1 ex. perdu) et 19 (1 ex.) de la nécropole des Marronniers ; tombe 2 de la nécropole des Colombes (1 ex.). Une lampe à excroissance latérale est signalée dans la tombe 13 de la nécropole des Marronniers, datée des deux premiers tiers du Ier s. av. J.-C., mais ce récipient céramique a disparu. Du milieu du Ier s. av. J.-C. à la période augustéenne, les lampes à huile trouvées en contexte funéraire dans le département du Gard, si on excepte un fragment de lampe à volutes dans la tombe 1 de la nécropole du Sizen, se rapportent aux nécropoles du Paradis à Aramon et des Marronniers à Beaucaire. Pour cette dernière, les lampes sont munies d'un bec en enclume dans les tombes 5 (1 ex. perdu) et 18 (1 ex.), ou de volutes dans les tombes 1 (1 ex.) et 18 (1 ex. perdu). Deux autres lampes disparues, pour lesquelles on ne dispose d'aucune précision typologique, provenaient aussi des tombes 2 et 4. Quant aux lampes déposées fréquemment dans les sépultures de la nécropole du Paradis (Genty, Feugère 1995 : 185-187), elles se répartissent entre les types Dressel 2 (tombe 4), Dressel 3 (tombe 6), Dressel 4 et variante (tombes 5, 7 et 10), Dressel 9 et variante (tombes 2, 8 et 11).

4.2. Les armes dans les tombes d'époque républicaine du Midi gaulois (N. C.)

4.2.1. Le cadre de l'étude

Le mobilier métallique des tombes de Nîmes

Parmi les 25 sépultures et dépôts funéraires présumés d'époque républicaine récemment mis au jour à Nîmes, 5 seulement n'ont pas livré de mobilier métallique (Carmes-SP5, Mas des Abeilles-SP2054 et SP366, Mas de Vignoles-FS5046 et SP3065). L'absence de dépôt métallique est liée en partie à l'état de conservation des contextes étudiés. Sur les 28 sépultures, 12 tombes sont considérées comme intactes ou quasiment intactes. Parmi les 23 ensembles clos ayant livré du mobilier métallique, 12 abritaient au mieux une panoplie guerrière sinon une ou plusieurs armes. Au total, 93 objets identifiables et de nombreux fragments indéterminés ont été recensés dans les ensembles de cette monographie. Ce petit mobilier comprend essentiellement des pièces en fer (81 objets identifiables), et dans une moindre mesure des pièces en bronze (11 objets identifiables) et en plomb (1 seul objet). Ces proportions sont tout à fait semblables aux observations réalisées sur les séries métalliques des habitats de la région (Paterno 2002 : 153). En tenant compte des critères de fonction et d'usage des objets, 8 catégories peuvent être distinguées dans les dépôts funéraires : les objets de toilette, les objets de parure et d'habillement ; le mobilier d'accompagnement avec la vaisselle et les instruments culinaires, le mobilier, l'éclairage et les objets utilitaires liés à des activités diverses, ainsi que l'armement et l'équipement militaire (fig. 313).

Dans le corpus étudié prédominent les pièces d'armement (26 objets) qui représentent 28 % des objets métalliques. Comme on l'a déjà souligné (*cf. supra* : deuxième partie chapitre 2.), la fréquence des armes dans les tombes est une spécificité nîmoise.

L'importance de la série nîmoise pour la connaissance de l'armement des IIe et Ier s. av. J.-C., nous a paru justifier une reprise de l'ensemble du corpus régional. Cette étude synthétique porte donc sur un total de 141 armes, dont 50 épées, 51 pointes et talons de lances, 34 umbos et 6 casques.

Protocole d'étude et de classification des objets

La série d'armes exhumées à Nîmes est confrontée à l'ensemble des découvertes issues de contextes funéraires du Midi de la Gaule, dont l'essentiel provient du Languedoc oriental (Gard principalement) et des Alpilles. Ce corpus est assez hété-

	Nbre de tombes	Nombre d'objets
Armes	52	141
Parures	31	63
Couteaux	38	54
Objets toilette	18	28
Vaisselle métal	22	71
Eclairage	11	11
Ustensiles du foyer	10	17
Coffrets	4	7
Fléaux et outils	4	6

Fig. 313. Tableau de répartition des objets par catégories

rogène, du fait de l'indigence de la documentation concernant les contextes funéraires dans certains secteurs du Midi gaulois. Certaines tombes, qu'il s'agisse de découvertes anciennes ou plus récentes, n'ont pu être intégralement fouillées. Il n'existe parfois aucun renseignement sur le type de dépôt, les structures architecturales de la sépulture, la situation ou l'inventaire du mobilier déposé. Dans ce cas, la documentation est utilisée à titre indicatif, afin d'étoffer un corpus typologique. Parfois, seule est mentionnée la présence ou l'absence d'un type d'arme. Des modes de dépôt très différents ont été observés.

Des exemples issus de contextes d'habitats, ou d'épaves ont été parfois pris en compte dans l'intérêt d'une approche typologique et chronologique des séries, ces renvois ponctuels ne peuvent cependant être considérés comme exhaustifs.

Afin de préparer une approche purement typologique des objets, nous avons choisi d'attribuer à chaque type d'arme un code alphabétique composé de trois lettres (fig. 314). Cette méthode simple mise en place pour le mobilier céramique («dicocer»), adoptée par plusieurs chercheurs à l'échelle régionale, permettra à terme d'homogénéiser les études de mobilier en vue de l'élaboration collective d'un «dicobjet».

Les apports du mobilier métallique à la chronologie

Si les objets métalliques peuvent être utiles à la sériation chronologique des tombes, ils peuvent difficilement apporter de réelles précisions concernant la date d'enfouissement des sépultures. Leur valeur commerciale, mais aussi leur importance symbolique voire sentimentale, ne répondent à aucune logique. Tous ces facteurs rendent les objets susceptibles de durer. Ils peuvent être conservés et transmis d'une génération à une autre comme c'est encore le cas aujourd'hui. Si les arguments de datations apportés par les séries métalliques doivent être pris en compte, on ne peut pas leur accorder le même crédit qu'aux artefacts à durée de vie et d'utilisation plus limitée comme le mobilier céramique. Les armes et les objets de parures connaissent une évolution typologique beaucoup plus rapide que le reste du mobilier, car elle est déterminée par des phénomènes de modes.

Dans de nombreux cas, on relève un intervalle parfois très important entre la datation d'un objet et celle de la tombe. Ce décalage peut survenir entre la fabrication d'un objet et la date de son enfouissement, l'écart entre ces deux datations pouvant correspondre à l'âge du défunt. Ce phénomène concerne particulièrement les armes, notamment les épées. Dans nombre de sociétés traditionnelles, l'âge à partir duquel le guerrier Celte recevait son équipement se situait vraisemblablement à la fin de la puberté, au terme de rituels marquant son intégration dans la classe guerrière. On peut donc parfois observer un décalage chronologique important entre les armes, attribuées au guerrier à son adolescence, et le reste du mobilier d'accompagnement (Poux 1999 : 56, note 129 ; Rapin 2004 : 25). Le cas a été rencontré pour le puits A19 du Sénat à Paris avec une arme antérieure à la date d'enfouissement d'une à deux générations. Dans ce cas, l'individu inhumé était âgé d'une quarantaine d'années, alors qu'il a pu recevoir son équipement et être intégré à la classe guerrière à la fin de la puberté.

Il y a donc toujours un décalage entre le moment ou est fabriqué un objet et sa réelle disparition de contextes archéologiques. Par ailleurs, des exemples éloquents ont été évoqués sur la question de l'utilisation prolongée d'objets de prestige. Ce phénomène particulier de thésaurisation et de permanence d'objets de prestige *(Keimèlion)* a été interprété comme caractéristique d'une aristocratie désireuse de manifester par la consécration de ces biens l'idée de la continuité de la lignée familiale (Fischer 1973 : 436-459 ; Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 67, note 97). La plupart des exemples connus concernent le premier âge du Fer et le début du deuxième âge du Fer, ce phénomène est en revanche plus méconnu pour la fin de l'âge du fer et la période tardo-républicaine.

Ce mode de fonctionnement avec permanence d'un objet quel qu'il soit sur plusieurs générations (note 2) peut aussi être évoqué dans le cas du mobilier céramique avec notamment dans la tombe SP3322 du Mas de Vignoles à Nîmes, la présence d'un cratère en céramique atypique qui pourrait avoir été fabriqué dans le courant du IIIe s. av. J.-C.

Caractères généraux de l'armement et des accessoires militaires dans le Midi de la Gaule

Les tombes républicaines récemment mises au jour sur la commune de Nîmes viennent enrichir le corpus régional de l'armement. Les pièces étudiées dans les récentes découvertes nîmoises concernent des épées, des lances, des umbos, un casque et quelques éléments de harnachement, soit un total de 26 objets parmi lesquels 24 en fer et 2 en bronze. Nous ne reviendrons pas sur l'importance des tombes à armes (*cf. supra* : deuxième partie, chapitre 1.8.2.) et sur la permanence du dépôt de ces panoplies guerrières dans les sépultures protohistoriques du Midi de la Gaule. Les sépultures d'Ensérune constituent à ce titre un jalon important du dépôt d'armes en contexte funéraire, avec la présence d'épées celtiques dans des fourreaux en fer, d'épées falciformes à un seul tranchant, de pointes de lances, de javelots, de boucliers… (Jannoray 1955 : 396-397). La découverte récente

dans cette même nécropole de la sépulture SP1004, contemporaine de la tombe SP157, toutes deux datées de la fin du IIIe-début du IIe s. av. J.-C., permet d'établir un lien entre les tombes du Second âge du Fer d'Ensérune et les tombes républicaines étudiées dans ce corpus.

L'armement est peu présent dans les sépultures régionales avant la fin du VIIe s. av. J.-C. Il apparaît antérieurement dans quelques cas isolés seulement (épées, poignards, pointes de lances, pointes de flèche). Si nous partons du postulat selon lequel la tombe peut nous renseigner sur le monde des vivants, l'indigence des armes dans les sépultures ne permet pas d'envisager l'émergence réelle de castes militaires durant l'âge du bronze Final et le début du Premier âge du Fer. C'est vraisemblablement dans le courant du Premier âge du Fer, qu'apparaît une panoplie guerrière assez homogène, marquée par une standardisation des assemblages militaires régionaux dans le courant du VIe s. av. J.-C. Ces changements pourraient illustrer la mise en place progressive d'une « élite guerrière » et d'une organisation militaire. Parallèlement à l'émergence probable de cette caste, l'apparition d'un culte des guerriers héroïsés se fait jour. Il prend pour support privilégié la sculpture et voit le développement d'une iconographie bien particulière (Py, Dietler 2003). Des assemblages militaires comme ceux mis au jour sur le site de Saint-Julien à Pézenas (Hérault) (Llinas, Robert 1971), à Corno Lauzo (Taffanel 1960), à Couffoulens (Solier *et al.* 1976), ou encore dans la nécropole du Grand-Bassin II à Mailhac (Janin *et al.* 2002), avec des panoplies de combat ou de parade composées d'armes de poing et de jet, de casques, de disques-cuirasses, de cnémides, ne font que renforcer ce sentiment.

L'équipement traditionnel du guerrier gaulois, bien éloigné de la tenue « hoplitique » d'influence gréco-italique des guerriers du VIe s. av. J.-C., est héritée des panoplies celtiques qui apparaissent au Second âge du Fer. Elle associe de manière traditionnelle une longue épée en fer attachée à une ceinture au moyen d'un pontet vertical. Une lance dont l'extrémité foliacée peut avoir une forme et des dimensions variables. Enfin, un bouclier, constitué de planches agencées avec une arête centrale de renfort et un *umbo* en métal. Les casques sont quant à eux moins fréquents et peuvent dans ce cas particulier suggérer l'adoption d'un équipement italique (Feugère 1993 : 12). Cette panoplie se retrouve au travers des récits antiques qui évoquent l'armement gaulois : « L'armement est à la mesure de la haute taille des hommes : une grande épée qu'on suspend au côté droit, un bouclier oblong de grande dimension, des piques longues à proportion et la Madaris qui est une sorte de javelot. Certains d'entre eux pratiquent l'arc et la fronde. Ils disposent aussi d'une arme de jet analogue au pilum, qu'on lance de la main sans propulseur et qui va plus loin même qu'une flèche ; on s'en sert surtout pour la chasse voire la chasse à l'oiseau » (Strabon, Géographie, IV, 4, 3). Diodore (V, 30) parle également de casques en bronze décorés et de cottes de mailles en fer.

Dans le Midi gaulois, 4 types d'armes sont présents dans les tombes (épées/fourreaux, lances/talon, boucliers, casques). Ceci autorise donc 16 combinaisons possibles pour un effectif de 52 tombes à armes (fig. 268). Seulement 10 combinaisons sont attestées. Les tombes à épées représentent 56,9 % de l'effectif total avec différents types d'associations tandis que les tombes à lances constituent 11,5 % du corpus.

4.2.2. L'armement offensif : épées, glaives, poignards, lances et javelots

4.2.2.1. Les épées, les fourreaux, les poignards et les glaives dans le Midi de la Gaule

Ce corpus réunit indifféremment des épées, des fourreaux, des glaives et des poignards. 68 exemplaires ont été recensés parmi lesquels 49 en contexte funéraire, 3 en avens, vraisemblablement dans le cadre de sépultures collectives, 9 en contexte d'habitat, 3 issus de cargaisons d'épaves et 4 de provenance indéterminée. Cet inventaire a été constitué à partir de la liste établie dans un article de synthèse (Feugère 1993 : 161-163). Il a été réactualisé en intégrant les découvertes récentes de Nîmes et sa région (fig. 315-317 et 338).

La série nîmoise compte à elle seule 19 exemplaires, 7 épées découvertes lors des fouilles récentes réalisées sur la commune de Nîmes dont une perdue (tombe de la Placette), 11 exemplaires mis au jour lors de fouilles anciennes dont quelques-uns perdus (Nîmes : l'Octroi de Beaucaire, Pont Biais, Les Fontilles, Jeu de Mail), et un exemplaire de provenance indéterminée conservé au Musée Archéologique. À cela s'ajoutent 15 autres exemplaires sur le département du Gard (dont 9 dans des tombes), 7 dans l'Hérault (dont 5 dans des tombes), 12 exemplaires pour la Provence (dont 7 dans des tombes) et 14 exemplaires dans d'autres départements (dont 13 en contexte funéraire).

Sur la série étudiée, nous pouvons au moins distinguer trois grands types (les épées de tradition celtique, les glaives de tradition romaine et les poignards anthropoïdes). Ces armes sont issues d'ensembles datés de la période républicaine, sur une fourchette chronologique qui couvre une durée d'un siècle et demi environ (200 à 50 av. J.-C.).

Les crédits disponibles sur les opérations d'archéologie préventive réalisées à Nîmes ne nous permettaient pas d'effectuer des travaux de radiographies et de restauration sur l'ensemble du mobilier métallique exhumé, aussi nous avons choisi de privilégier le lot des six épées en fer de Nîmes pour lesquelles des observations précises et fiables ne pouvaient être réalisées sans ces supports. Les radiographies nous permettent de déterminer plus exactement la forme des armes (surtout lorsque celles-ci sont solidaires des fourreaux), de préciser leur mode d'assemblage, de relever les critères essentiels à une approche et une analyse typologique des objets. Il faut toutefois nuancer et poser les limites de l'apport des radiographies concernant la détection de décors éventuels qui n'apparaissent bien souvent que lors du dégagement des surfaces au moyen de méthodes mécaniques, mais également le peu de renseignements obtenus concernant les bouterolles et leur mode

Code	Equivalence	Code	Equivalence
Armement		**Instruments et éléments divers**	
CAS	Casque	AIG	Aiguille
CNE	Cnémide	APP	Applique
CUI	Cuirasse	BAL	Balance
EPE	Epée	CHR	Charnière
FOU	Fourreau	CLE	Clé
LAN	Pointe de lance	CLO	Clou
MAN	Manipule	COF	Coffre ou coffret
ORL	Orle	ENT	Entrave
POI	Poignard	OUT	Outil
TAL	Talon de lance	PEN	Penture
UMB	Umbo	SER	Plaque de serrure
Accessoires militaires		**Vaisselle et ustensiles du foyer**	
CEI	Ceinture	BAS	Bassin
Transport et harnachement		BRO	Broche à rôtir
CHA	Char	CHD	Chaudron
MOR	Mors de cheval	CHE	Chenet
PHA	Phalère	COU	Couteau
Toilette, soins du corps		CRE	Crémaillère
FOR	Force	CRU	Cruche
MIR	Miroir	FOU	Fourchette
PIN	Pince à épiler	GRA	Grappin
RAS	Rasoir	GRI	Gril
SCA	Scalptorium	PAS	Passoire
SPA	Spatule	POE	Poêlon
STR	Strigile	SIM	Simpulum
Parures et vêtements		SIT	Situle
ANN	Anneau	TRE	Trépied
BAG	Bague	**Eclairage, encens, parfums**	
BDO	Boucle d'oreille	CAN	Candélabre
BOU	Bouton	LAM	Lampe
BRA	Bracelet	LTN	Lanterne
CEI	Ceinture	THY	Thymiatérion
CHN	Chaîne		
EPI	Epingle		
FIB	Fibule		
TOR	Torque		

Fig. 314. Tableau récapitulatif des codes alphabétiques utilisés pour les classements typologiques

d'assemblage. Il sera donc souhaitable à l'avenir de combiner les deux procédés (radiographie et restauration) pour une meilleure connaissance de ces objets. L'observation des radiographies nous a cependant permis d'opérer des choix concernant les quelques prélèvements destinés aux analyses métallographiques présentées ci-après (*cf. infra :* chapitre 5).

4.2.2.2. Les études typologiques sur les épées

La méconnaissance de l'armement gaulois des IIe-Ier s. av. J.-C. est fort souvent déplorée (Lejars 1996 : 79). Elle réside d'une part dans le manque d'intérêt pour un mobilier généralement détérioré, d'autre part dans le déséquilibre documentaire. L'armement absent dans certaines régions en contexte funéraire sera plus particulièrement étudié à partir de la documentation des sanctuaires. Enfin, les quelques approches typologiques des épées de La Tène ne couvrent pas la totalité du Second âge du Fer et du territoire gaulois. L'une des premières tentatives de classement typologique des épées a été réalisée à partir de la collection du site de La Tène (De Navarro 1972). Ce site totalise 120 épées et 20 bouterolles isolées, toutes appartiennent à La Tène ancienne et moyenne, aucune ne peut être rattachée à la phase finale. Cette approche présente le désavantage de ne pas posséder de critères combinés car les éléments de fourreaux ne sont pas associés aux épées (Lejars 1994 : 10 et 91). Une autre tentative de classement encore plus restrictive est celle de J.-J. Charpy (Charpy 1987). Tandis qu'à Gournay, l'ensemble du corpus concerne des armes du IIIe-IIe s. av. J.-C., avec pour un total de 720 fragments de fourreaux, un total de 180 individus pour seulement 42 entiers sur un ensemble composé de 2500 armes (Lejars 1994). Dans ce cas particulier, la mise au point et la maîtrise des caractères morphologiques et typologiques des armes ont été réalisées avec la segmentation en types et sous types parfois contemporains (Lejars 1994 : 54). Dans le sanctuaire de Gournay, il n'y a pas de fourreau à entrée rectiligne. L'auteur souligne pourtant que cette caractéristique peut apparaître assez tôt si l'on se réfère à des épées du Midi de la Gaule et notamment celle de la Ranquette à Nîmes dont la date d'enfouissement de la sépulture avoisine 150 av. J.-C. (Bats 1990 : 282). Sont également absents de Gournay les pontets à passant et attaches larges, ainsi que les bouterolles à échelles et celles du type Ludwigschafen, les formes larges comme les plus étroites, du type de celles que l'on retrouve dans les tombes de Wederath (Haffner 1989). La connaissance des armes de la phase finale de La Tène est donc morcelée et imparfaite.

De surcroît, la diversité des épées de La Tène moyenne et finale est remarquable par sa complexité. Par conséquent, le recours à une terminologie vague «fourreaux de La Tène ancienne, moyenne et finale» exprime bien la difficulté à établir une typologie précise. Si tous les critères de classifications sont pris en compte (longueur de l'arme et de son fourreau, forme de l'entrée du fourreau, type de pontet, type de bouterolle, pointe de l'arme…), on observe alors une grande variété de combinaisons. Les combinaisons de critères suffisamment cohérentes peuvent par déduction déterminer un type (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 74). Pour une approche approfondie de ces séries, nous verrons qu'il est parfois malaisé de s'appuyer sur d'anciens classements de différents types qui ne se réfèrent bien souvent qu'à un seul fourreau (éponyme) pour caractériser chaque type.

Une évolution typologique linéaire et cloisonnée des épées, avec l'apparition d'un type quand un autre type disparaît ne peut être envisagée. Ainsi, certaines armes parfois fort dissemblables peuvent être contemporaines les unes des autres. Les études spécifiques aux épées ont permis de mettre en évidence la coexistence à La Tène moyenne de deux ou trois types par phases chronologiques (Lejars 1996 : 80).

Les données acquises dans l'évolution typo-chronologique des épées sont déterminées à partir d'un certain nombre de critères typologiques. Ces généralités ou grandes lignes directri-

Site	Illustration	Long.totale	Long. Soie	Section soie	Larg. Lame	Section	Type pointe	Long. Fourreau	Larg. fourreau
Ensérune, tombe 157	fig. 326, n° 1	(852 mm)	(54 mm)	Quadrangulaire	-	Nervure	-	790 mm	50 à 55 mm
Beaucaire, Les Colombes, tombe 3	fig.326, n° 2	892 mm	142 mm	Quadrangulaire	50 à 56 mm	Aplatie	Effilée	788 mm	60 mm
Nîmes, Cadereau, tombe 2	fig. 327, n° 2	(655 mm)	-	-	40 mm	Nervure	Effilée	-	45 mm
Nîmes, Octroi de Beaucaire	fig. 327, n° 3	1120 mm	150 mm	- -	50 mm		Indet.	970 mm env.	55 à 65 mm
Nîmes, Alphonse de Seyne	fig. 327, n° 1	(934 mm)	(67 mm)	Quadrangulaire	40 mm	Aplatie	Arrondie	-	45 mm
Saint-Siffret	fig. 328	900 mm	140 mm	Quadrangulaire	40 à 55 mm	Nervure	Arrondie	760 mm env.	55 à 60 mm
Sainte-Cécile-les-Vignes	Non	970 mm	100 mm	- -	-		-	-	-
Vallauris, Aven Bernard, n° 1	fig. 329, n° 1	(750 mm)	(45 mm)	Quadrangulaire	48 mm		-	-	51 mm
Nîmes, Kinépolis, SP6022	fig. 329, n° 2	975 mm	105 mm	Quadrangulaire	39 mm	Nervure	Arrondie		48 à 50 mm
Nîmes, Mas des Abeilles II, SP290	fig. 330, n° 1	(1010 mm)	-	Ovalaire	env.50 mm	Aplatie	Arrondie	env. 1005 mm	58 à 65 mm
Verna 4 (Isère)	fig. 330, n° 2	1020 mm	160 mm	Quadrangulaire	-	3 nervures	-	870 mm env.	43 à 47 mm
Nîmes, La Ranquette	fig. 336, n° 1	1000 mm	128 mm	Quadrangulaire	30 à 38 mm	Nervure	Arrondie	870 mm env.	46 mm
Nîmes, Mas de Vignoles,SP3322	fig.333, n° 1	900 mm	120 mm	Quadrangulaire	40 à 45 mm	Nervure	Effilée	775 mm	55 à 65 mm
Nîmes, Camplanier, tombe 1	fig. 334, n° 1	870 mm	125 mm	Quadrangulaire	-	Nervure	Effilée	-	-
Beaucaire, Les Colombes, tombe 5	fig. 334, n° 2	-	(94 mm)	Circulaire	60 mm	3 nervures	Effilée	-	60 à 65 mm
Verna 1 (Isère)	fig. 334, n° 3	890 mm	113 mm	Quadrangulaire	60 mm	Aplatie	Effilée	-	-
Nîmes, Mas de Vignoles, SP1236	fig. 335	Inc.							
Mouriès, Servanes 1	fig. 336, n° 5	env. 910 mm	156 mm	Quadrangulaire	env.40 mm	3 nervures	Effilée	745 mm env.	50 mm
Nîmes, Villeperdrix	fig. 336, n° 2	(855 mm)	-	-	42 mm	Nervure	Effilée	-	45 mm
Saint-Laurent-des-Arbres	fig. 336, n° 4	1000 mm	130 mm	Quadrangulaire	38 mm	Aplatie	Triangulaire	865 mm	44 mm
Lattes, La Céreirède, SP4038	Non	980 mm	-	Quadrangulaire	-		-	-	48 à 50 mm
Vallauris, Aven Bernard, n° 2	fig. 336, n° 3	(390 mm)	138 mm	- -	48 mm		-	-	50 mm
Sigoyer (Hautes-Alpes)	fig. 337	880 mm	125 mm	Ovalaire	50 mm	3 nervures	Arrondie	-	55 à 60 mm
Campagnac, Sainte-Anastasie	fig. 320, n° 1	(1050) 860	(130) 30	-	38 à 40 mm	Aplatie	Triangulaire	-	-
Lattes, La Céreirède, SP4002	Non	env. 755 mm	-	-	53 mm	3 nervures	-	-	-

Site	Type pontet	Long. Pontet	Long. Bout.	Type entrée	Datation	Bibliographie, sources iconographiques
Ensérune, tombe 157	Symétrique	70 mm	257 mm	Campaniforme	225-200	Schwaller *et al.* 2001 : 182, fig.10, n° 4
Beaucaire, Les Colombes, tombe 3	Symétrique	108 mm	-	Campaniforme	200-175	Dedet *et al.* 1974 : fig.17.
Nîmes, Cadereau, tombe 2	Symétrique	104 mm	-	-	195-175	
Nîmes, Octroi de Beaucaire	Asymétrique	180 mm	-	Campaniforme	160-140	Saint-Vénant 1897 : 18, fig.6 et 7; Py 1981 : 142-144
Nîmes, Alphonse de Seyne	Symétrique	170 mm env.	-	-	175-125	Py 1981 : 158, fig.70, n° 1, 2, 3.
Saint-Siffret	Indéterminé	-	258 mm	-	IIe. s. av. J.-C.	Saint-Vénant 1897 : 8, pl. X, fig. 1 et 3
Sainte-Cécile-les-Vignes	Indéterminé	-	-	-	IIe. s. av. J.-C.	Saint-Vénant 1897 : 27
Vallauris, Aven Bernard, n° 1	Symétrique	87 mm	-	Campaniforme ?	IIe. s. av. J.-C.	Vindry 1978 : 74, fig. 37, n° 185.
Nîmes, Kinépolis, SP6022	Symétrique	80 mm	-	Campaniforme	125-75	
Nîmes, Mas des Abeilles II, SP290	Asymétrique	200 mm	-	Campaniforme	100-75	
Verna 4 (Isère)	Asymétrique	180 mm	env. 188 mm	Campaniforme	100-80	Perrin, Schönfelder 2003 : 74, fig. 42, n° 3
Nîmes, La Ranquette	Asymétrique	135 mm	-	Rectiligne	175-125	Py 1981 : 166 fig.75 n°3 à 8. Py 1999 : 766 doc.260 n°46
Nîmes, Mas de Vignoles,SP3322	Asymétrique	120 mm	320 mm	Rectiligne	100-75	
Nîmes, Camplanier, tombe 1	Symétrique ?	-	-	-	75-50	Tendille 1988 : pl.20, n° 135 ; Py 1981 : 137, fig. 58, n° 3-4.
Beaucaire, Les Colombes, tombe 5	Indéterminé	-	-	Rectiligne	100-75	Dedet *et al.* 1974 : fig. 31, n° 38 à 40.
Verna 1 (Isère)	Symétrique ?	108 mm	-	Rectiligne	100-80	Perrin, Schönfelder 2003 : 71, fig. 39.
Nîmes, Mas de Vignoles, SP1236				Rectiligne	60-40	restauration en cours
Mouriès, Servanes 1	Asymétrique	171 mm	-	Rectiligne	150-100	Marcadal *et al.* 2003 : 254-255, fig. 3, n° 2 ; Perrin *et al.* 2003
Nîmes, Villeperdrix	Asymétrique	137 mm	-	Rectiligne	150-75	
Saint-Laurent-des-Arbres	Asymétrique	170 mm	-	Rectiligne	75-50	Barruol, Sauzade 1969 : fig.23.
Lattes, La Céreirède, SP4038	Asymétrique	-	-	Rectiligne	75-50	Objet en cours de restauration
Vallauris, Aven Bernard, n° 2	-	-	-	Rectiligne	IIe. s. av. J.-C.	Vindry 1978 : 74, fig. 37, n° 186.
Sigoyer (Hautes-Alpes)	Asymétrique	215 mm	env.274 mm	Rectiligne	50 av. J.-C.	Mahieu, Barge 2005 : 15, fig. 20 et 18, fig. 26
Campagnac, Sainte-Anastasie	Indéterminé	-	-	Indéterminé	IIe-Ier s.	Saint-Vénant 1897 : 13-14 ; Tendille 1988 : pl. 21, n° 133
Lattes, La Céreirède, SP4002	-	-	-	Indéterminé	125-75	Objet en cours de restauration

Fig. 315. Les épées de tradition celtique avec fourreau

Site	Illustration	Croisière	Long. Totale	Larg.lame	Section	Type pointe	Long.soie
Nîmes, Pissevin, tombe 1, n° 1	fig. 322, n° 1	-	940 mm	35 à 40 mm	Nervure	en V	110 mm
Nîmes, Pissevin, tombe 1, n° 2	fig. 322, n° 2	-	(840 mm)	40 mm	Nervure	en V	(30 mm)
Nîmes, Valdegour	fig. 322, n° 3	-	(690 mm)	39 mm	Aplatie	ogivale adoucie	-
Nîmes, Musée archéologique	fig. 323, n° 2	-	(390 mm)	42 mm	Nervure	-	-
Saint-Côme-et-Maruejols	fig. 318, n° 1	Campaniforme	1000 mm	45 mm	(Nervure)	Arrondie	160 mm
Saint-Dionisy	fig. 320, n° 2	-	(860 mm)	45 à 50 mm	Aplatie	Ogivale	(60 mm)
Nages, Mourgues	fig. 320, n° 3	-	(830 mm)	38 mm	Aplatie	Effilée	(80 mm)
Verna 2 (Isère)	fig. 321, n° 1	-	1015 mm	53 à 58 mm	Nervure	Arrondie	120 mm
Verna 3 (Isère)	fig. 321, n° 2	-	900 mm	35 à 39 mm	Nervure	Arrondie	128 mm
Flassans, La Gravière (Var)	fig. 323, n° 1	-	Inc.	40 mm	Aplatie	Effilée	-

Site	Section soie	Datation	Bibliographie, sources documentaires
Nîmes, Pissevin, tombe 1, n° 1	Quadrangulaire	100-50	Py 1981 : 150, fig. 66, n° 1
Nîmes, Pissevin, tombe 1, n° 2	Quadrangulaire	100-50	Py 1981 : 150, fig. 66, n° 2
Nîmes, Valdegour	-	100-50	Py 1981 : 170, fig. 77, n° 1.
Nîmes, Musée archéologique	-	Indet.	Tendille 1988 : pl. 21, n° 139 ; Py 1981 : 192, fig. 88, n° 4
Saint-Côme-et-Maruejols	Quadrangulaire	II-Ier s.	Tendille 1988 : pl. 21, n° 137. Saint-Vénant 1897 : 25, pl. XI, fig. 1.
Saint-Dionisy	Quadrangulaire	II-Ier s.	Tendille 1988 pl.20 n°134 ; Saint-Vénant 1897 : 26-27.
Nages, Mourgues	Circulaire	100-50	Py 1978 : 277, fig. 131, n° 1
Verna 2 (Isère)	Quadrangulaire	100-80	Perrin, Schönfelder 2003 : 73, fig. 41, n° 2
Verna 3 (Isère)	Quadrangulaire	100-80	Perrin , Schönfelder 2003 : 75, fig. 43a
Flassans, La Gravière (Var)	Quadrangulaire	Indet.	Brun 1999 : 406, fig. 387.

Fig. 316. Les épées de tradition celtique déposées seules

Site	Illustration	Type d'objet	Bibliographies, sources iconographiques
Nîmes, La Placette	Non (perdu)	Epée dans fourreau	
Nîmes, Pont-Biais	Non (perdu)	Epée	Fiches dir., Veyrac dir. 1996
Nîmes, Les Fontilles	Non (perdu)	Epée	Fiches dir., Veyrac dir. 1996
Nîmes, Jeude Mail, tombe 10 (2)	Non (perdu)	Epée	Fiches dir., Veyrac dir. 1996
Ambrussum, Le Sablas	Non	Epée	en cours d'étude.
Ensérune, SP1004	Non	Epée dans fourreau	en cours d'étude.
Nîmes, Saint-Cézaire	Non	Epée	Fiches 1989 : 220 (mention)
Beaucaire, espace suburbain	Non	Epée	Fiches 1989 (mention).
Beaucaire, Le Sizen 1890	Non	Epée	Dedet *et al*. 1978 : 115-125
Ambrussum, pont Ambroix	Non	Epée	Saint-Vénant 1897 : 507 (mention)
Pennes-Mirabeau, Teste Nègre	Non	Epée	Catalogue 1983 : 88, n° 68
Paradou, l'Arcoule 2003-2006	Non	Epée	simple mention.
Gourdon, Aven de la Lauve	Non	Epée	BSR PACA 2004-2005 : 112, fig. 56.
Fabrègues (Hérault)	Non	Epée	Vial 2003 : 095
Les Baux-de-Provence, La Catalane	Non	Entrée de fourreau	Arcelin 1980 : 100, n° 23 (mention découverte XIXe s.).
Paradou, l'Arcoule, tombe 6	Non	Fragments de fourreau	Arcelin 1979 : 148-149, mention
Nages, Les Castels, dépotoir J1	fig. 326, n° 1	Entrée de fourreau	Py 1978 : 277, fig. 131 n° 2 ; Py 1990 : 498, vol. 1, doc. 132, n° 8
Nages, Les Castels, J1, four n° 1	fig. 326, n° 2	Entrée de fourreau	Py 1978 : 277, fig.131, n° 3
La Redoute, oppidum	fig. 323, n° 3	Fragment de lame	Dedet *et al*. 1978 : 31, fig 15, n° 26.
La Beaume, Le Beaucet, dépotoir	Non	Fragments de fourreau	Arcelin, Caillet 1978 : 143, mention
Aix-en-Provence, Entremont	Non	Bouterolle en fer (206 mm).	Catalogue 1983 : 109, n° 33
La Cloche, oppidum	fig. 332	Fragments de fourreau	Chabot, Feugère 1993 : 340, fig. 4, n° 2, 3.
Saint-Raphaël, épave La Chrétienne	Non	Pointe d'épée	Joncheray 1975 : 98
Port-La-Nouvelle (Nautica), épave	Non	Fragments de fourreau	Catalogue 1990 : 73
Pomas-Rouffiac d'Aude, La Lagaste	Non	Débris fourreaux et bouterolles	Rancoule 1984 : fig. 31, n° 1 à 4 ; Rancoule 1980 : 84, fig. 38, n° 2-3-4

Fig. 317. Les épées de tradition celtique peu documentées

ces ne sont pas applicables lors d'analyses au cas par cas. À La Tène ancienne (480-225 av. J.-C.), l'épée est généralement pointue et effilée car on l'utilise d'estoc. Puis, vers La Tène moyenne (225-125 av. J.-C.), l'extrémité épouse plutôt la forme dite en langue de carpe, pour s'émousser peu à peu. À ce stade, elle est communément utilisée d'estoc et de taille. À La Tène finale (125-25 av. J.-C.), tous ces caractères s'accentuent, l'arme s'allonge, les tranchants deviennent parfaitement parallèles et l'extrémité ne présente quasiment plus de pointe (Brunaux, Lambot 1987, 120-121). Les fourreaux de La Tène finale ont traditionnellement un bord supérieur rectiligne de même que la croisière, alors que celle-ci adoptait une forme campaniforme à La Tène moyenne. Les ailerons de la boucle de suspension sont très allongés et des barrettes transversales de renfort complètent le sertissage de la gaine du fourreau. Les bouterolles sont souvent de forme arrondie. La validité de certaines de ces généralités doit être nuancée eu égard à la diversité des exemplaires découverts et à la multiplicité de combinaisons des différents critères retenus lors des analyses typologiques des épées et de leurs fourreaux. Ces quelques idées reçues sur l'évolution morphologique des épées de La Tène finale : «De courte et effilée, l'épée ne tarde pas à se modifier pour devenir en fin de compte un long sabre de cavalerie à pointe mousse et arrondie» (Déchelette 1927 : 614-626), sont ponctuellement battues en brèche. Pour exemple, nous verrons qu'un certain nombre d'épées de La Tène finale conservent des pointes très effilées c'est le cas pour des exemplaires du midi et plus largement encore dans d'autres régions (Wyss 1960 : 21-28, pl. 9-13 et pl. 11-34, 37, 38). Quelques exemplaires de Wederath de La Tène finale avec une pointe très acérée et une lame longue et effilée contredisent clairement ces propos. C'est l'étude synthétique sur « l'armement celtique en Gaule du Nord à la fin de l'époque gauloise » qui marque donc les premiers vrais jalons d'une étude typologique sur ces séries (Lejars 1996).

4.2.2.3. Les armes indigènes de tradition celtique

Toutes les épées mises au jour en contexte funéraire dans le Midi gaulois sont mentionnées dans les tableaux (fig. 315-317), ainsi que quelques références parfois évasives qui ont été intégrées afin de maîtriser au mieux la répartition et d'évaluer quantitativement les tombes et les armes contemporaines régionales.

L'épée en fer conservée au Musée archéologique de Nîmes (Py 1981 : 191) n'a pas de contexte déterminé. Des armes hors contexte provenant de l'espace funéraire suburbain de Beaucaire sont elles aussi simplement mentionnées (Fiches 1989 : 216). Il s'agit de deux épées respectivement de type dit Tène II et Tène III conservées au Musée de Beaucaire. La première épée a été découverte aux abords de la route nord en association avec une amphore gréco-italique. Une épée a également été découverte dans le quartier de Saint-Césaire à Nîmes (mention dans Fiches 1989 : 220), et une autre au XIXe s. à Ambrussum (Hérault), près du pont (Saint-Vénant 1897 : 50). Enfin, bien que fort rares, quelques fragments d'épées ont été signalés en contexte d'habitat. Quelques épées n'ont pu être prises en compte dans le classement typologique car elles font partie de corpus monographiques en cours d'étude ou en cours de restauration, c'est le cas notamment des exemplaires d'Ensérune, d'Ambrussum et de La Céreirède à Lattes, pour lesquelles nous ne disposons d'aucun renseignement précis.

L'approche typologique de ce corpus est particulièrement malaisée. Ces difficultés résident en deux points : la conservation très inégale des mobiliers et les modes de dépôts très variés de ces armes. Dans certains cas, l'épée est associée à un fourreau, duquel elle ne peut être extraite ; d'autres fois l'épée est déposée seule ; enfin il s'agit parfois de dépôts partiels de type *pars pro toto*.

Nous avons donc d'abord sélectionné les armes avec fourreau pour lesquelles nous disposions de renseignements et de critères typologiques utiles à une sériation (fig. 315), enfin nous avons choisi d'isoler les épées déposées seules (fig. 316). Le dernier tableau (fig. 317) regroupe les exemplaires très fragmentaires, les éléments disparus, les objets peu renseignés ou en cours d'étude pour lesquels nous n'avions que très peu d'informations.

Le traitement indépendant des épées et des fourreaux est parfois irréalisable car leur dissociation s'est avérée impossible. La documentation est donc très disparate car nous ne disposons pas de radiographies pour tous les exemplaires et les critères à notre disposition varient en fonction de l'état de conservation et des restaurations. Les renseignements concernant les frettes et diverses barrettes de renforts sont par conséquent très sommaires. Il en est de même concernant le mode et le sens d'assemblage des gaines du fourreau (plaque avers sur revers ou inversement) ou encore la forme et la section de certaines lames.

- Les épées de tradition celtique

Le vocabulaire d'usage pour l'épée est bien stabilisé. Lame, soie, poignée, croisière (pièce qui pince le sommet de la lame à sa jonction avec la soie), pointe désignent les parties principales de l'arme.

Toutes les épées de tradition celtique recensées ici sont en fer. Les lames sont forgées d'un seul tenant selon des procédés parfois fort différents (*cf. infra :* chapitre 5). Les lames à tranchants parallèles sont de longueur variable et la pointe ou extrémité peut être effilée, triangulaire ou arrondie voire camarde.

Sur les 46 épées de tradition celtique mises au jour en contexte funéraire (avens compris), 27 exemplaires ont été trouvés dans leurs fourreaux, 7 exemplaires ont été déposés seuls, 3 exemplaires sont attestés par de simples fragments et le mode de dépôt de 9 exemplaires demeure indéterminé.

Certaines des épées sans fourreau sont difficiles à classer car ni la croisière, ni la garde ne sont conservées. Seul l'épaulement de la lame en liaison avec la soie pourrait apporter quelques

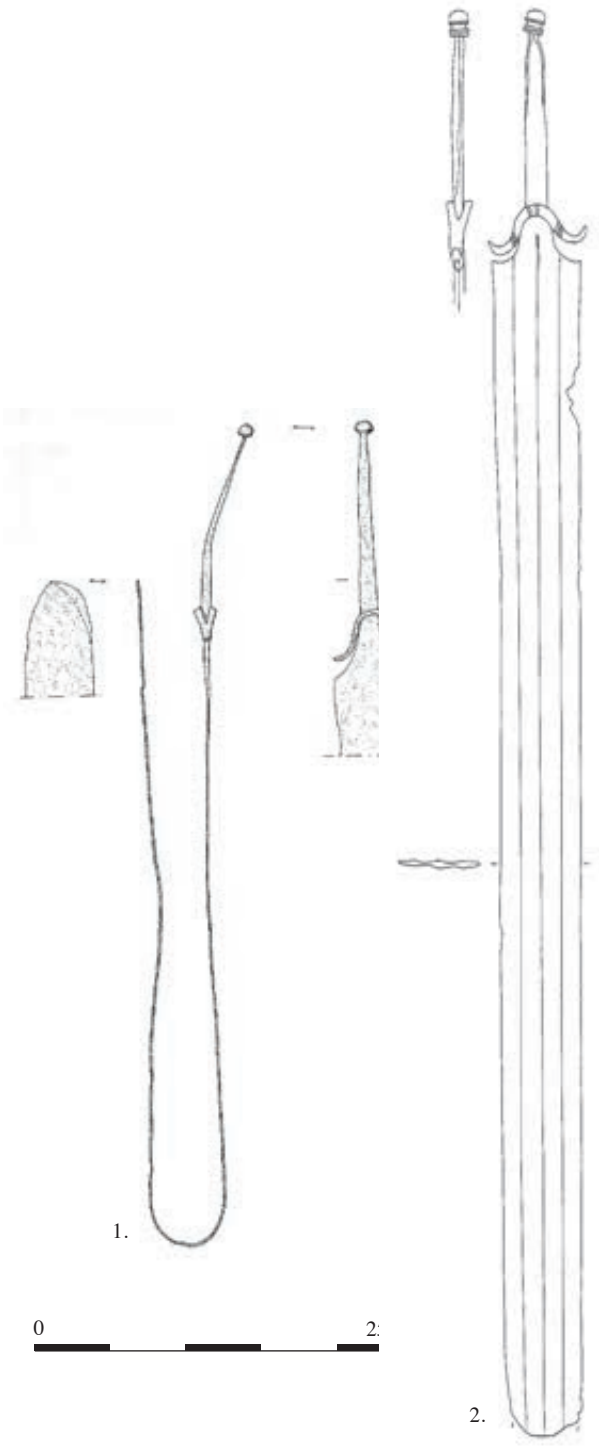

Fig. 318. Les épées de tradition celtique à croisière campaniforme. 1. Saint-Côme-et-Maruejols, 2. Sigoyer.

indications peu fiables. Les observations concernant la section de la lame sont également très sommaires et se limitent le plus souvent à un constat sur la présence/absence d'une nervure médiane.

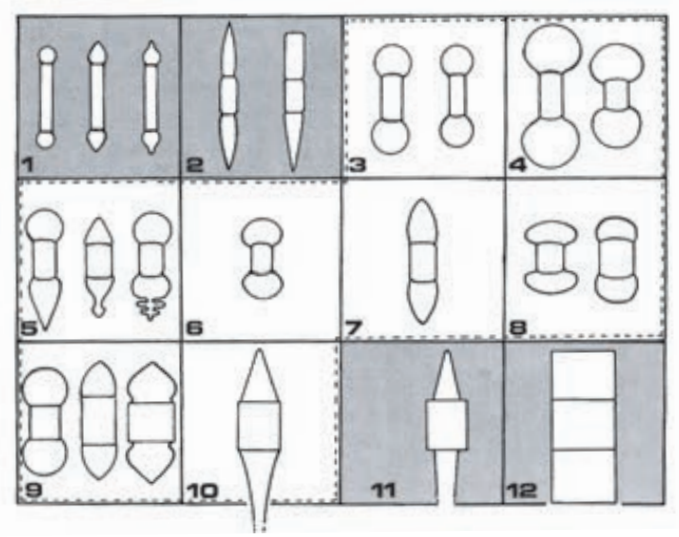

Fig. 319. Les types de pontets présents sur les fourreaux d'épées de Gournay-sur-Aronde (d'après Lejars 1994 : 27). Les types non représentés dans le sanctuaire sont signalés en grisé.

- Les épées à croisière campaniforme, code EPE-CAMP

Ce groupe totalise 15 épées qui sont pour la plupart associées à des fourreaux à entrée campaniforme (Nîmes, Kinépolis-SP6022, Mas des Abeilles-SP290, Octroi de Beaucaire, Beaucaire, Les Colombes-tombe 3, Ensérune-tombe 157, Verna 4). L'épée à croisière campaniforme de Sigoyer (Hautes-Alpes) (fig. 318, n° 2) serait en revanche associée d'après les restitutions à un fourreau à entrée rectiligne. Enfin, une épée sans fourreau avec une fine croisière campaniforme provient de la tombe de Saint-Côme-et-Maruéjols (fig. 318, n° 1). Nous pouvons vraisemblablement associer à ce groupe les armes des tombes de la nécropole du Sablas à Ambrussum et celle de SP1004 d'Ensérune qui sont très probablement à croisière campaniforme si l'on se réfère à la datation des sépultures situées à la charnière des IIIe et IIe s. av. J.-C. Enfin, les épées de Saint-Siffret et de Sainte-Cécile-les-Vignes sont toutes deux pourvues de bouterolles bien identifiables caractérisant le groupe 7 de Lejars (Lejars 1994 : 24-25) qui se compose exclusivement d'entrées campaniformes. D'autres armes peuvent se rattacher à ce groupe, car les pontets de suspension à ailettes symétriques de type 7 et 9 de Lejars (Lejars 1994 : 27) sont conservés et ce type d'attache n'est généralement pas observé sur des armes avec fourreaux à entrée rectiligne (fig. 319). Les armes des tombes du Cadereau et de la rue Alphonse de Seyne à Nîmes et l'épée 1 de l'Aven Bernard à Vallauris sont donc très probablement campaniformes. La datation des deux tombes de Nîmes (Cadereau, rue Alphonse de Seyne) dans la première moitié du IIe. s. av. J.-C. tend d'ailleurs à confirmer cette hypothèse.

Si l'on s'en tient donc à ce corpus, plusieurs caractères très différents affectent la forme des lames. La longueur des lames varie entre 750 et 970 mm tandis que la longueur de la soie oscille entre 100 et 160 mm. Les pointes sont arrondies (6 cas),

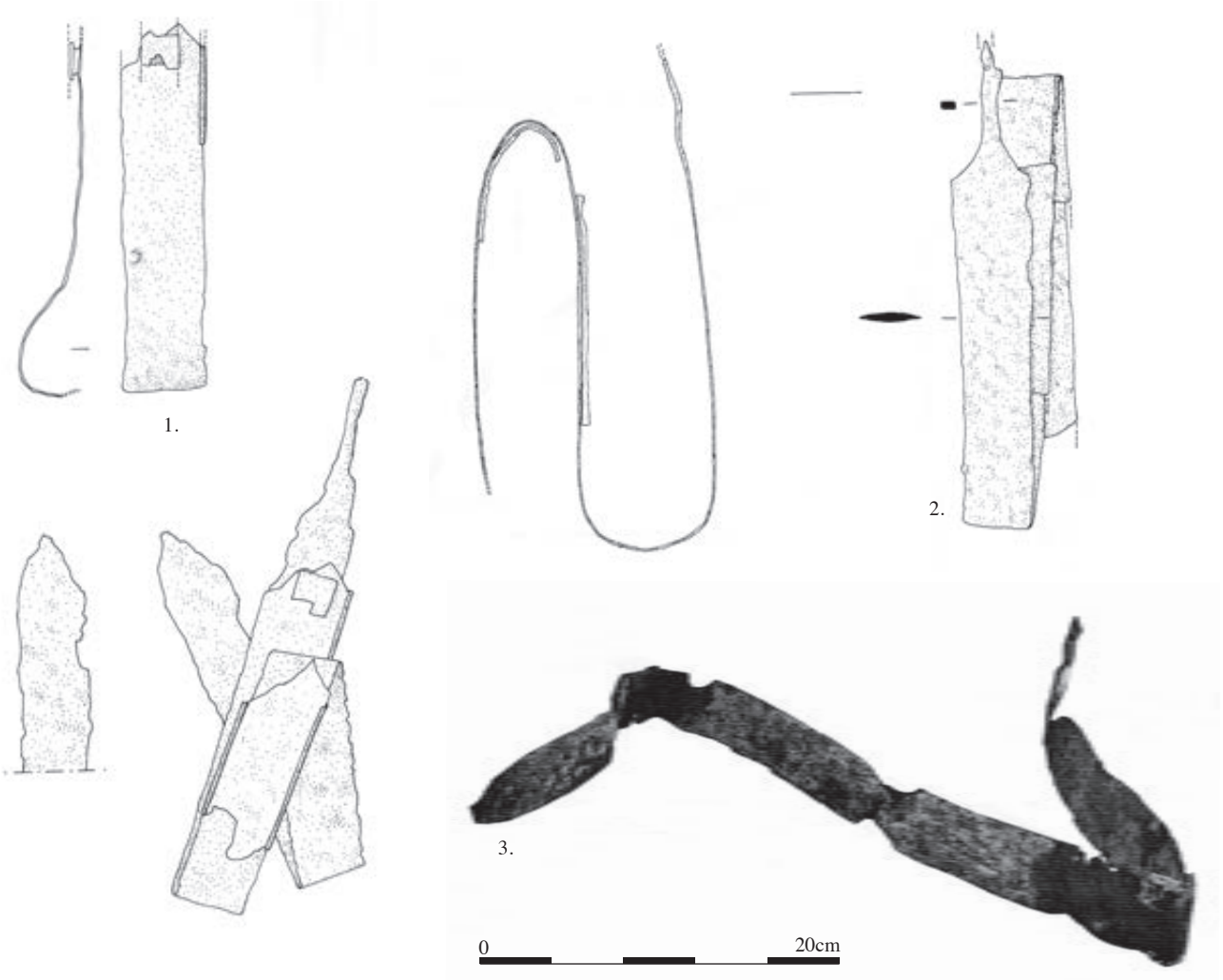

Fig. 320. Les épées de tradition celtique de type indéterminé. 1. Nages, Les Mourgues, 2. Saint-Dionisy, 3. Sainte-Anastasie, Campagnac.

effilées (2 cas) et indéterminées (7 cas). La lame peut présenter une nervure centrale (5 cas), une nervure centrale et deux cannelures (2 cas), une section plane (3 cas) et une section indéterminée (5 cas). Sur ces exemplaires à entrée campaniforme, la lame à nervure centrale et deux cannelures caractérise des armes plus récentes, datées dans le courant du Ier. s. av. J.-C. Toutes les épées à croisière campaniforme ont été exhumées dans des tombes datées du IIe. s. av. J.-C. à l'exception de trois ensembles. La tombe SP290 du Mas des Abeilles II à Nîmes et l'épée n° 4 de Verna peuvent avoir été fabriquées quelques décennies avant la date de leur enfouissement. Quant à l'épée de Sigoyer, elle caractérise des armes plus tardives datées du milieu du Ier. s. av. J.-C.

- Les épées à croisière rectiligne, code EPE-REC

Ce groupe comprend 9 épées, toutes sont associées à des fourreaux à entrée rectiligne. Il s'agit des armes de Nîmes (Mas de Vignoles-SP1236, Villeperdrix, Mas de Vignoles-SP3322, La Ranquette), de Beaucaire, Les Colombes-tombe 5, de Saint-Laurent-des-Arbres, de Mouriès, Servanes 1, de Lattes, La Céreirède-SP4038 et de Verna 1. Leur longueur varie de 745 à 920 mm et la longueur de la soie oscille entre 113 et 156 mm. Elles sont de section à nervure centrale (3 cas), à nervure centrale et deux cannelures (2 cas), de section plane (2 cas) tandis que la section des deux dernières armes demeure indéterminée. Les pointes sont effilées (5 cas), arrondies (1 cas) ou triangulaires (1 cas). L'épée de la tombe de Saint-Laurent-des-Arbres se différencie des autres car elle possède une plaque, comme l'épée de la tombe 69 de Giubiasco. Cette pièce rajoutée restitue de manière illusoire une croisière campaniforme qui s'adapte à un fourreau à entrée rectiligne. Ce type d'élément a été rencontré sur des exemplaires assez tardifs d'épées gauloises, comme à Pouilly-sur-Saône (Szabo, Guillaumet 2001 : 93, fig. 20, 3), mais aussi sur des glaives de tradition romaine (Carlevaro *et al.* 2006 : 35-36).

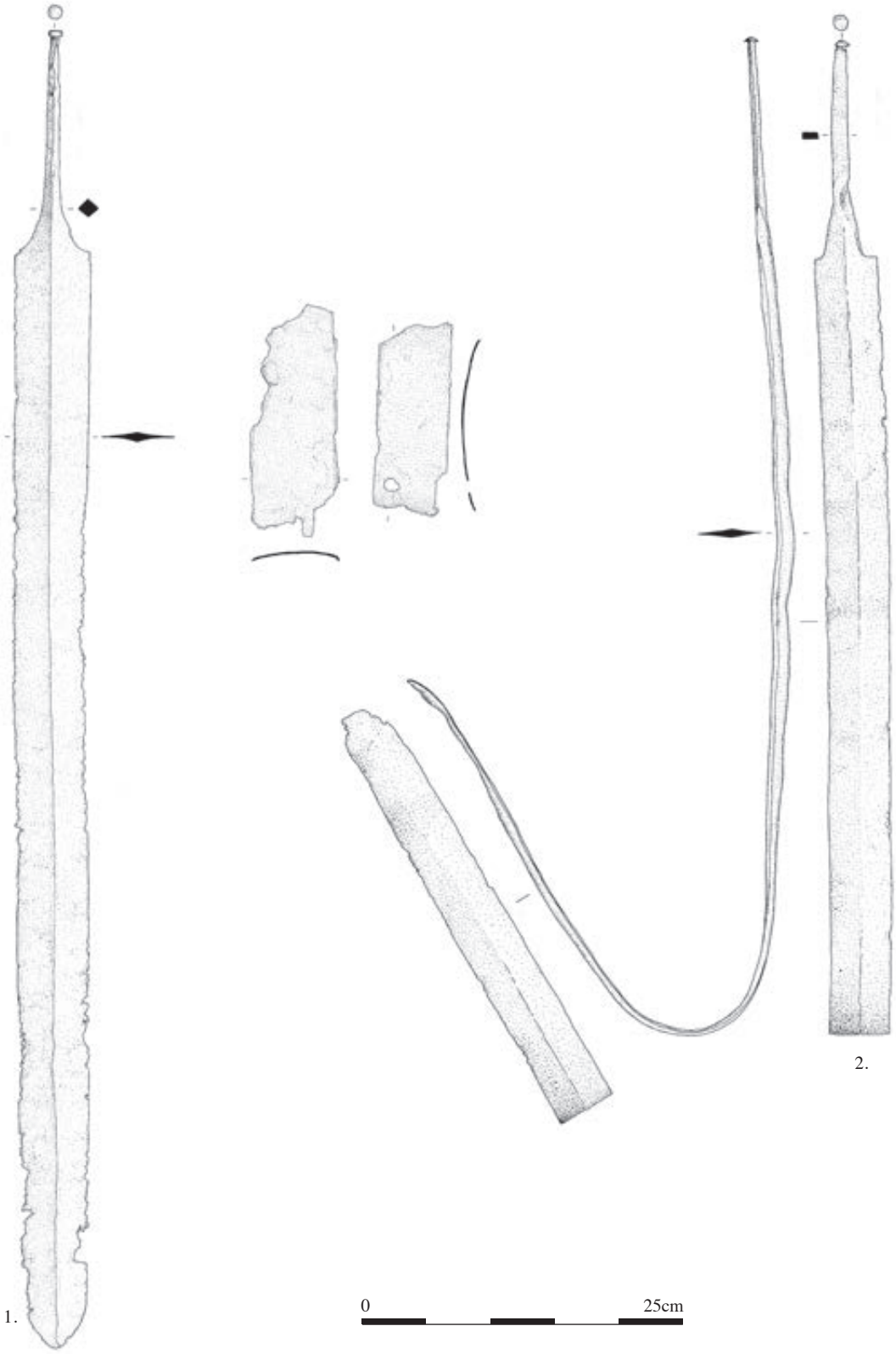

Fig. 321. Les épées de tradition celtique de type indéterminé. 1. Verna, n° 2, 2. Verna, n° 3.

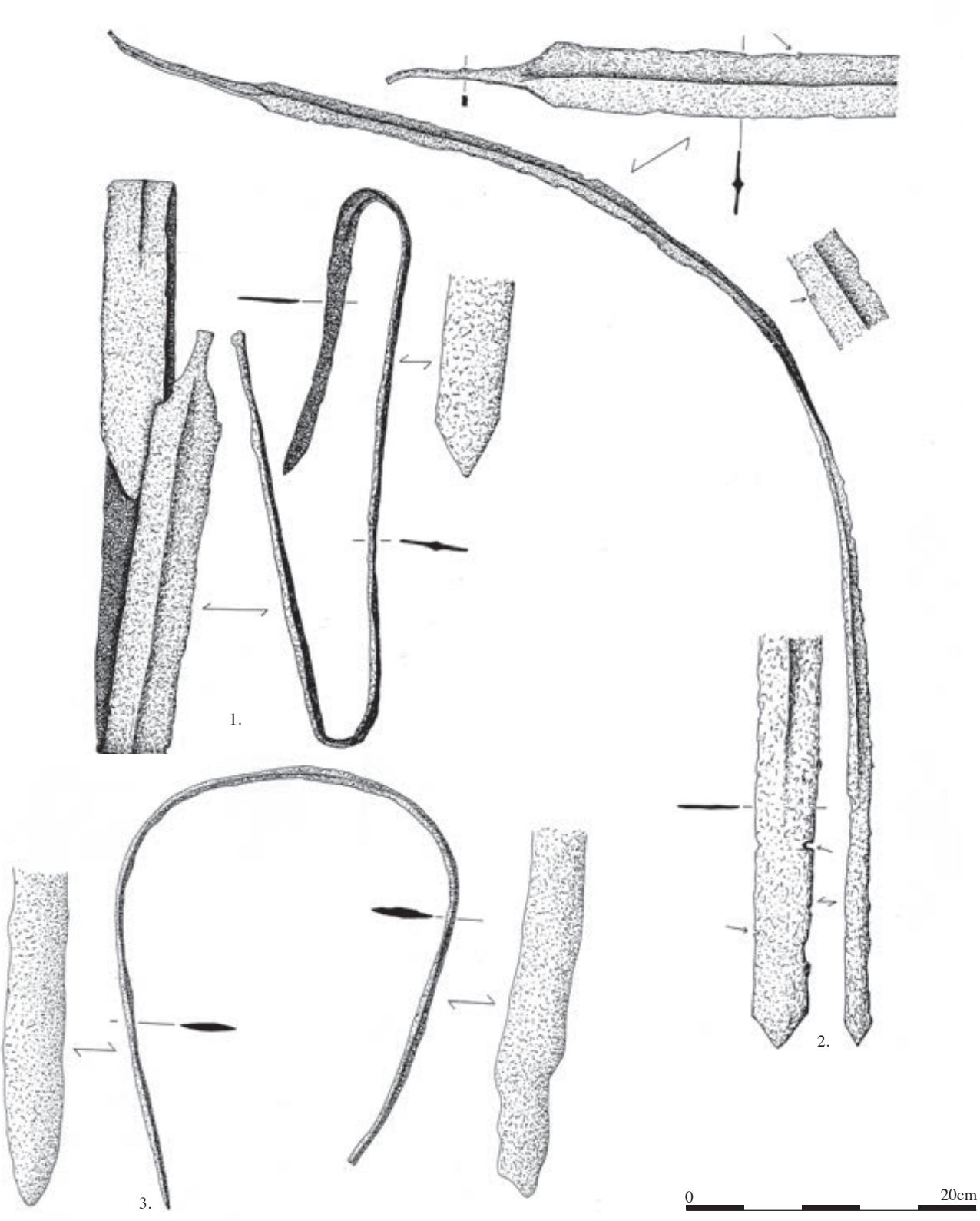

Fig. 322. Les épées de tradition celtique de type indéterminé. 1 et 2. Nîmes, Pissevin, tombe 1, 3. Nîmes, Valdegour.

- Les épées de tradition celtique non classées, code EPE-IND

Ce groupe réunit des exemplaires trop fragmentaires pour être identifiés ou des armes pour lesquelles nous ne disposons pas de suffisamment d'informations. Il s'agit au total de 18 épées. D'une part des épées avec des fourreaux trop lacunaires (Nîmes, Camplanier-tombe 1 ; Sainte-Anastasie, Campagnac ; Saint-Dionisy ; Lattes, La Céreirède-SP4002 ; Vallauris, aven Bernard n° 2), d'autre part d'épées déposées sans fourreau dans les sépultures pour lesquelles aucune croisière n'est conservée et que seul l'épaulement de la lame ne peut permettre de classer (Nîmes, Pissevin-tombe 1, n° 1 et 2 et Valdegour ; Nages, Mourgues ; Verna n° 2 et 3 ; Gourdon, aven de la Lauze). Enfin, pour quelques exemplaires simplement mentionnés lors des découvertes anciennes et perdus depuis (Nîmes, la Placette, Pont-Biais, Les Fontilles et Jeu de Mail-tombe 10, Paradou, L'Arcoule, 2003-2006).

Sur les exemplaires documentés, la longueur de la lame oscille entre 745 et 900 mm, celle de la soie entre 110 et 130 mm. Les pointes sont en V (3 cas), en ogive plus ou moins adoucie (2 cas), effilée (2 cas) arrondie (2 cas). La même variété a été notée concernant la section de la lame à nervure centrale (6 cas), à nervure centrale et deux cannelures (1 cas), de section plane (4 cas). À ce corpus d'épées gauloises mises au jour en contexte funéraire se rattachent quelques autres exemplaires provenant d'habitats et d'épaves. Un fragment d'épée en fer dont seule la pointe camarde est conservée a été mis au jour sur l'oppidum de la Redoute (Dedet *et al.* 1978 : 31, fig. 15 n° 26).

- Données chronologiques sur les épées

Les épées isolées sans fourreau (fig. 320 à 323) ne présentent pas de caractéristique typologique suffisamment pertinente pour parvenir à une datation fine. L'entrée rectiligne peu usitée avant La Tène moyenne apparaît dans nos contextes aux alentours de 150 av. J.-C., pour se généraliser durant tout le Ier s. av. J.-C. Nous l'avons déjà cependant évoqué, les tendances générales ne sont pas applicables avec suffisamment de certitudes et le retour à certains archaïsmes apparaît ponctuellement sur des exemplaires récents.

Les armes appartenant au groupe B (De Navarro 1972) d'épées à pontet symétrique ont une lame à pointe indifféremment effilée, arrondie et camarde. Tandis qu'à Gournay-sur-Aronde, les lames à extrémités rondes appartiennent à une courte période marquant la fin de La Tène moyenne (Lejars 1994 : 9). La pointe camarde pourtant traditionnellement donnée comme un type tardif (Py 1981 : 195), se retrouve sur deux exemplaires de la fin de La Tène moyenne-début de La Tène finale dans les tombes de la rue Alphonse de Seyne et du chemin de la Ranquette (Py 1981 : chapitres 11-12), ainsi que sur les épées des tombes SP6022 de Kinépolis et SP290 du Mas des Abeilles II à Nîmes, datées à la charnière des IIe et Ier s. av. J.-C. En revanche, les pointes en V n'ont pas été observées sur des exemplaires de La

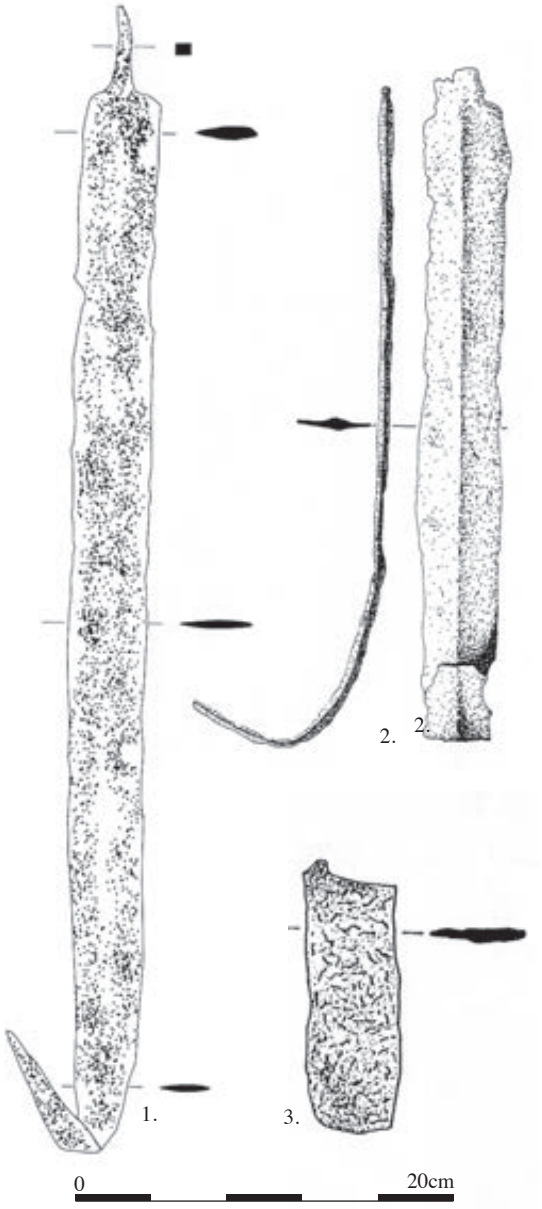

Fig. 323. Les épées de tradition celtique de type indéterminé. 1. Flassans, La Gravière (Var), 2. Nîmes, Musée Archéologique, n° 4, 3. Oppidum de la Redoute.

Tène moyenne. Les épées larges à pointe en V découvertes dans la tombe 1 de Pissevin sont attribuables à La Tène finale. L'épée sans fourreau de la tombe du chemin de Valdegour à Nîmes peut être comparée aux exemplaires de La Tène finale à pointe effilée que l'on rencontre tant à Nîmes (tombe 1 de Camplanier) qu'à Beaucaire (tombe 5 des Colombes) ou à Nages (tombe des Mourgues). L'arme de la tombe SP4002 de La Céreirède (Lattes, Hérault), appartenant à un ensemble du premier quart du Ier s. av. J.-C. (inédit), présente elle aussi une extrémité pointue. Excepté quelques grandes tendances qui confirment une appar-

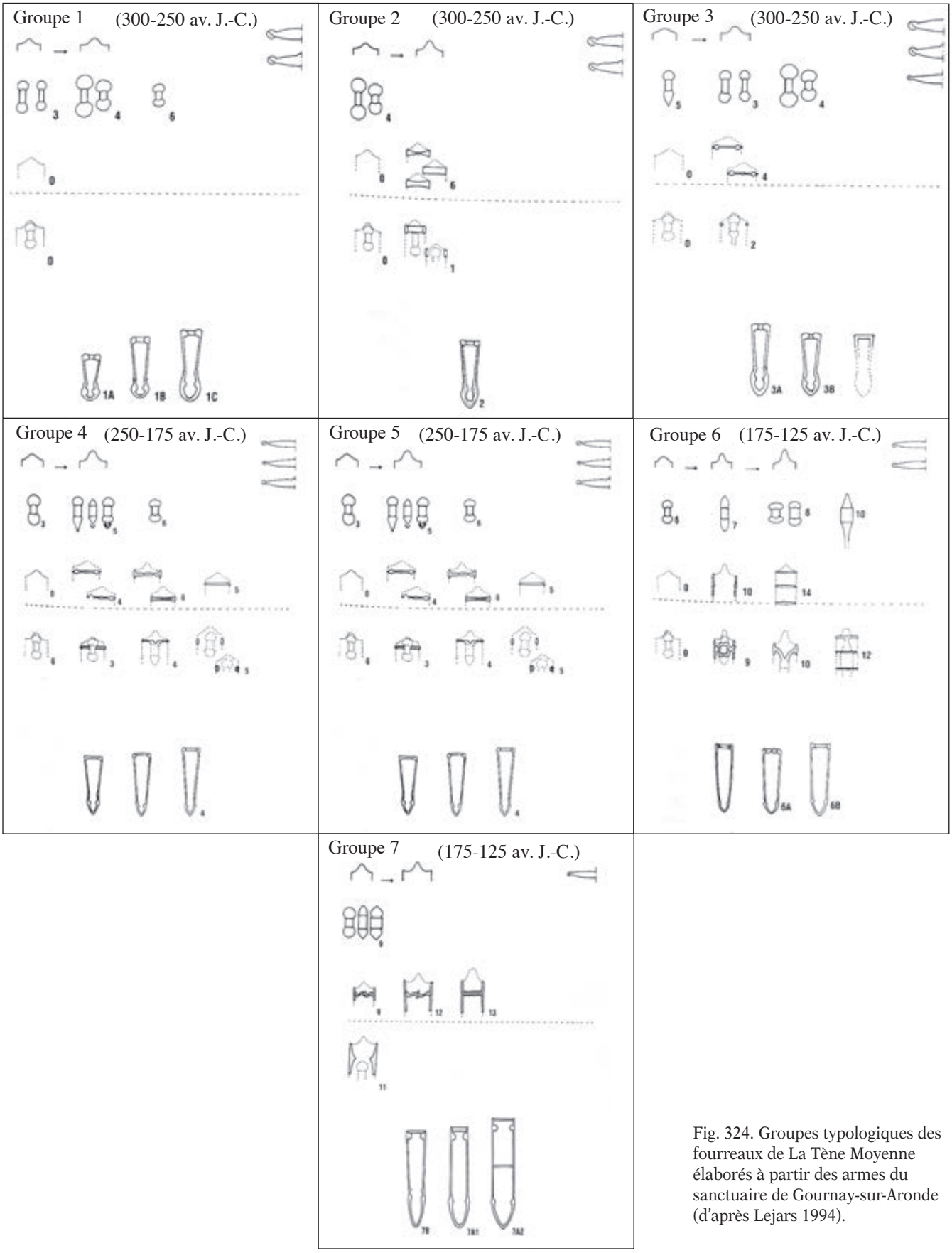

Fig. 324. Groupes typologiques des fourreaux de La Tène Moyenne élaborés à partir des armes du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (d'après Lejars 1994).

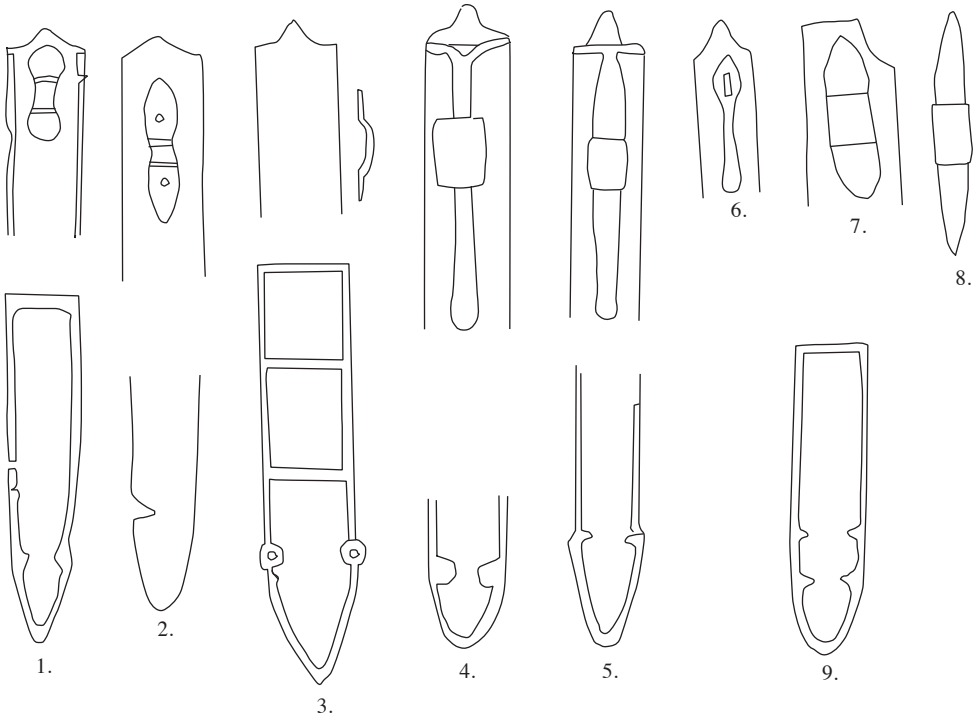

Fig. 325. Planche récapitulative des fourreaux à entrée campaniforme du Midi gaulois.

tenance au groupe des épées de tradition celtique, il n'existe pas de critère typologique sûr pour dater ces armes avec précision, même si certaines classifications ont pu être réalisées à partir de la longueur des lames (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 71-73). Concernant la présence de ces armes dans les sépultures, il semblerait que le mode de dépôt privilégié soit d'associer l'épée à son fourreau, mais dans quelques cas très minoritaires, pour la plupart datés du Ier s. av. J.-C., l'épée a été déposée seule.

- Les fourreaux de tradition celtique

En contexte funéraire régional 38 fourreaux dans des états très divers de conservation ont été recensés. 31 appartiennent à des dépôts funéraires, 6 sont mentionnés en contexte d'habitat et 1 dans une épave.

Le fourreau, contrairement à l'épée, est souvent utilisé comme indicateur datant. Cet objet composite résulte de l'assemblage d'éléments différents parfois en matériaux mixtes combinant la gaine avec emboîtement de deux lames dont une plus large formant gouttière, la bouterolle, pièce coiffant l'extrémité et le pontet ou pièce de suspension situé sur la plaque de revers. Enfin, des frettes ou renforts (barrette de maintien des tôles du fourreau) pouvaient être ajoutés pour conférer plus de solidité à l'ensemble. Ces assemblages d'éléments présentent des combinaisons variées (fig. 324). Le premier critère de classement retenu repose sur la différenciation de la forme de leur entrée. Contrairement aux corpus de La Tène (De Navarro 1972) et de Gournay-sur-Aronde (Lejars 1994), qui ne présentent que des entrées dites en cloche, les exemplaires des IIe et Ier s. av. J.-C. du Midi gaulois sont partagés entre entrée campaniforme (13 exemplaires en contexte funéraire) et entrée rectiligne (9 exemplaires en contexte funéraire). Dans chacun de ces groupes, des variantes ont été distinguées au moyen d'indicateurs privilégiés que sont les bouterolles et les pièces de suspension. Aux exemplaires découverts dans les sépultures viennent s'ajouter des éléments de fourreaux découverts dans d'autres contextes (habitats, épaves…).

Tous les fourreaux de tradition celtique mis au jour en contexte régional sont en fer, à l'exception de trois (le fourreau de la tombe SP4002 de La Céreirède à Lattes (Inédit) qui est en bronze, quelques éléments du fourreau de Verna 4, ainsi que le fourreau de la tombe de Sigoyer qui associe le bronze et le fer. Seul le fourreau de la tombe SP6022 de Kinépolis à Nîmes présente un décor gravé de résille de losanges sur la plaque avers. Étant donné la pertinence des classifications existantes déjà opérées sur d'autres séries, nous nous fonderons en particulier sur la morphologie des bouterolles (Lejars 1994 ; Rapin 1999).

- Les fourreaux à entrée campaniforme, code FOU-CAM

Ce groupe totalise au minimum 16 fourreaux dont 13 en contexte funéraire. Six exemplaires avérés ont conservé leur entrée (Nîmes, Kinépolis-SP6022, Mas des Abeilles-SP290 et Octroi de Beaucaire ; Beaucaire, les Colombes-t.3 ; Ensérune-SP157 ; Verna 4). Deux exemplaires sont rattachés à ce groupe par la datation des sépultures (fourreau de la nécropole du Sa-

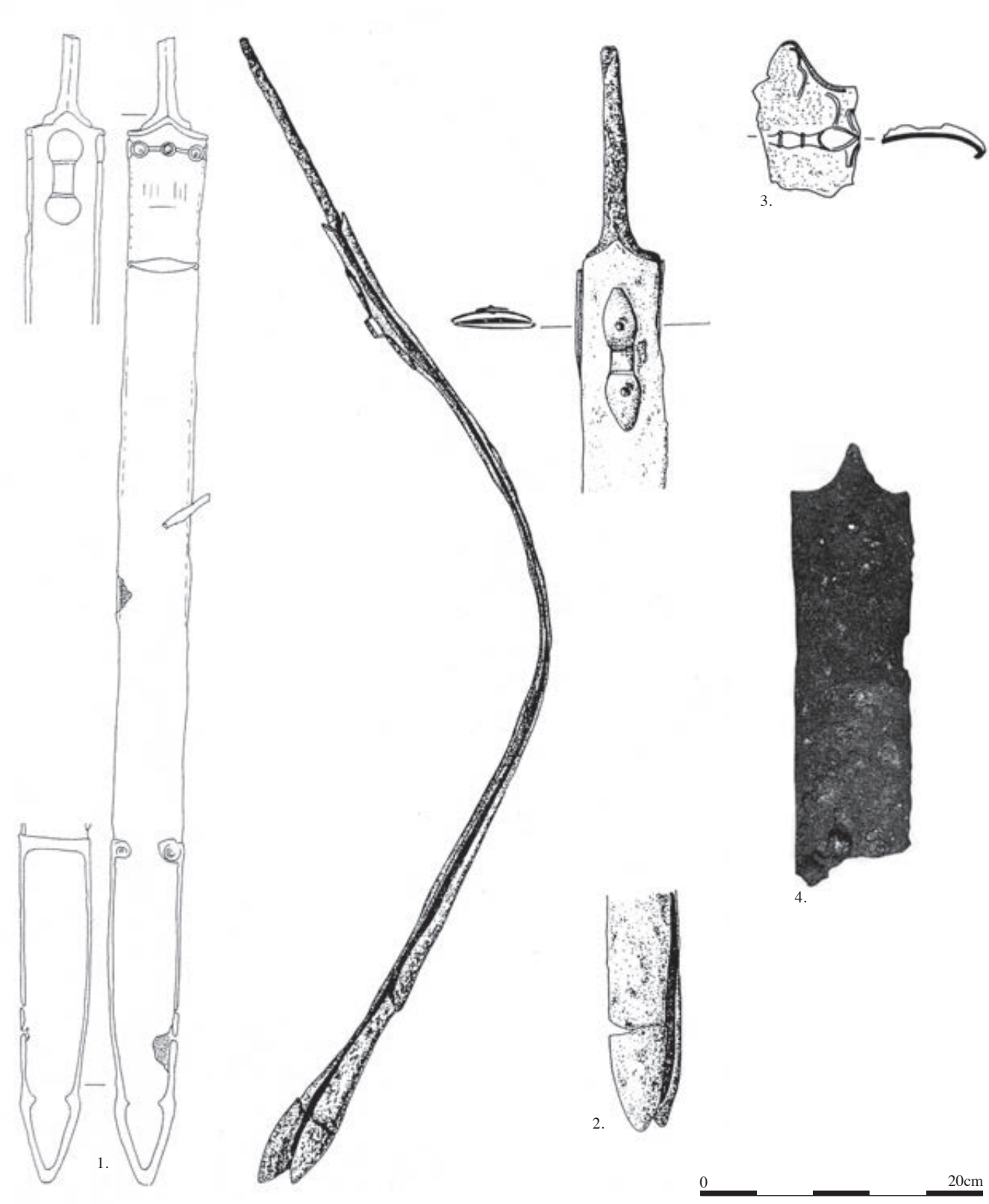

Fig. 326. Les fourreaux à entrée campaniforme. 1. Ensérune, tombe 157, 2. Beaucaire, Les Colombes, tombes 3 et 4. Nages, oppidum des Castels (ces deux derniers fragments sont représentés à l'échelle ½).

blas à Ambrussum et celui de la tombe SP1004 d'Ensérune), ou par l'association d'indices typologiques fiables (épées de Saint-Siffret, de Sainte-Cécile-les-Vignes, de Nîmes, Cadereau-tombe 2 et rue Alphonse de Seyne, et épée 1 de l'Aven Bernard à Vallauris) (fig. 325).

Il est possible de dissocier deux grands types au sein de ce groupe : les bouterolles à bords convergents et les bouterolles à bords parallèles. Nous ne pourrons pas classer plus précisément les fourreaux d'Ambrussum et d'Ensérune mais il paraît fort probable qu'il s'agit d'armes appartenant déjà aux classements réalisés pour La Tène moyenne. Les découvertes du XIXe s. réalisées à Ambrussum près du pont Ambroix doivent être rattachées à cette catégorie. Une épée vendue anciennement n'est pas vraiment caractérisée (mention dans Saint-Vénant 1897 : 31, note 1), tandis que l'autre épée décrite comme faisant 1020 mm de long dont 140 mm de soie devait être à entrée campaniforme : « Les extrémités supérieures des deux valves du fourreau sont représentées et montrent le V renversé terminal, ainsi que la bélière d'attache ornée. Un semis de petits cercles dans cette région du fourreau semble rappeler un mode d'ornementation signalé entre autres dans la Marne, dans le cimetière gaulois de Varilles ainsi qu'à La Tène » (Saint-Vénant 1897 : 31).

- Les fourreaux à entrées campaniformes et bouterolles à bords convergents, code FOU-CAM-1

Un seul exemplaire sûr entre dans cette catégorie (Ensérune SP 157) (fig. 326, n° 1). Il s'agit d'un fourreau parfaitement identifiable correspondant au classement réalisé pour les épées de Gournay-sur-Aronde, Groupe 5 variante 5A1 (Lejars 1994 : 23-24). Ce groupe est caractérisé par des fourreaux à bouterolles longues de 200 mm et plus, qui sont fines à leurs extrémités et sans ajour. La bouterolle de cet exemplaire est composée d'une barrette d'entrée et de deux boutons rabats sur l'avers. Le pontet est simple symétrique à pâtes de fixation arrondies et le plus souvent de petite taille (type 6 de Lejars). Ces armes appartenant à la phase 2 de Gournay sont datées de 250-175 av. J.-C. La fourchette chronologique qui leur est attribuée semble en accord avec la datation de la sépulture d'Ensérune qui marquerait au sein de la nécropole la fin des dépôts d'armes celto-languedociennes sur le site au début du IIe s. av. J.-C.

L'épée de la tombe 3 (fig. 326, n° 2) des Colombes à Beaucaire (Dedet *et al.* 1974 *:* 83) associe pontet symétrique de type 7 de Lejars ou type IIIA de Navarro (De Navarro 1972 : 27-28, fig. 8, n° 1 et n° 4) et fourreau à entrée campaniforme non décorée du type B1 de Navarro (subtriangular form, De Navarro 1972 : 24, fig. 4, n° 1), mais la bouterolle n'est pas conservée. Ce groupe B défini par Navarro correspond au groupe 6A caractérisé à Gournay (Lejars 1994 : 36-37) avec une bouterolle courte à bords convergents et extrémité triangulaire. Les armes de La Tène moyenne du type B (De Navarro 1972 : 153-199) sont caractérisées par la longueur du fourreau comprise entre 684 et 814 mm avec un maximum de représentation vers 720 mm. Ce type de bouche du fourreau et la forme de l'anneau ou pontet de suspension de type IIIA sont attestés sur 42,5 % des épées du groupe B du site de La Tène. Selon l'auteur le groupe B des épées de La Tène moyenne (225-125 av. J.-C.) appartient à un stade avancé de cette période. Si l'on se réfère à la datation de la tombe 3 des Colombes à Beaucaire, l'épée serait l'une des plus anciennes armes de ce corpus.

D'autres armes peuvent se rattacher à ce groupe défini à La Tène et à Gournay, car les pontets de suspension à ailettes symétriques de type 7 de Lejars sont conservés (Lejars 1994 : 27). Ce type d'attache se rencontre exclusivement sur des armes de la troisième phase et plus particulièrement dans les groupes 5 et 6, soit sur des armes datées entre 200 et 125 av. J.-C. Ces types de pontets ne sont généralement pas observés sur des armes avec fourreaux à entrée rectiligne. Les armes des tombes de Nîmes, Cadereau-tombe 2 (fig. 327, n° 2) et rue Alphonse de Seyne (fig. 327, n° 1), datées du IIe s. av. J.-C., sont donc très probablement à associer à ces groupes. Cependant, il faut rester prudent sur ces attributions car nous savons que certains « archaïsmes » (pontet symétrique et entrée campaniforme) sont maintenus sur d'autres types d'épées notamment les épées dites de type Ludwigshafen rencontrées jusque dans le courant du Ier s. av. J.-C.

Le fourreau de l'épée découverte dans la tombe de l'Octroi de Beaucaire (fig. 327, n° 3) à Nîmes, aujourd'hui perdu (Py 1981 : 141-144), appartient lui aussi vraisemblablement à un type de La Tène moyenne. Les dessins et les descriptions qui nous sont parvenus montrent une entrée campaniforme, une bouterolle à bords vraisemblablement convergents, à gorge rétrécie et à extrémité très élargie. Ce type de bouterolle pourrait correspondre à ceux trouvés sur les fourreaux des groupes 1-2 et 3 de Gournay (Lejars 1994 : 31-34). De même la bélière allongée à anneau rectangulaire riveté est-elle déjà attestée à La Tène moyenne (Déchelette 1927 : fig. 459). Il s'agit d'un type d'arme également présent à Ensérune dans certaines tombes datables du IIIe s. av. J.-C. (Jannoray 1955 : fig. 42, tombe 14). Toutefois, la datation de ces armes entre 300 et 250 av. J.-C. n'est pas en accord avec celle de la sépulture attribuée au milieu du IIe s. av. J.-C.

À cette série d'armes issues de contextes funéraires, peuvent être associées quelques découvertes ponctuelles. Plusieurs éléments de fourreaux d'épées ont été mis au jour sur l'oppidum des Castels à Nages (fig. 326, n° 3 et 4), dans le dépotoir J1 appartenant à la phase dite Nages II, soit 250-100 av. J.-C. (Py 1978 : 278). Il s'agit d'un fragment de bordure de fourreau qui est constitué par un tube ouvert, d'un fragment représentant la partie supérieure d'un fourreau non orné qui porte le trou de rivetage de l'attache. Cette entrée est de type B1 de Navarro (Subtriangular form) (De Navarro 1972 : I, 24, fig. 4, n° 1) et appartiendrait donc vraisemblablement à une épée de La Tène II du type B (De Navarro 1972 : 153-199). Un autre fragment d'entrée de fourreau de même forme que le précédent provient de l'oppidum. Cet exemplaire est décoré sur le bord entre l'extrémité supérieure du fourreau et une barrette ou frette soudée, ouvra-

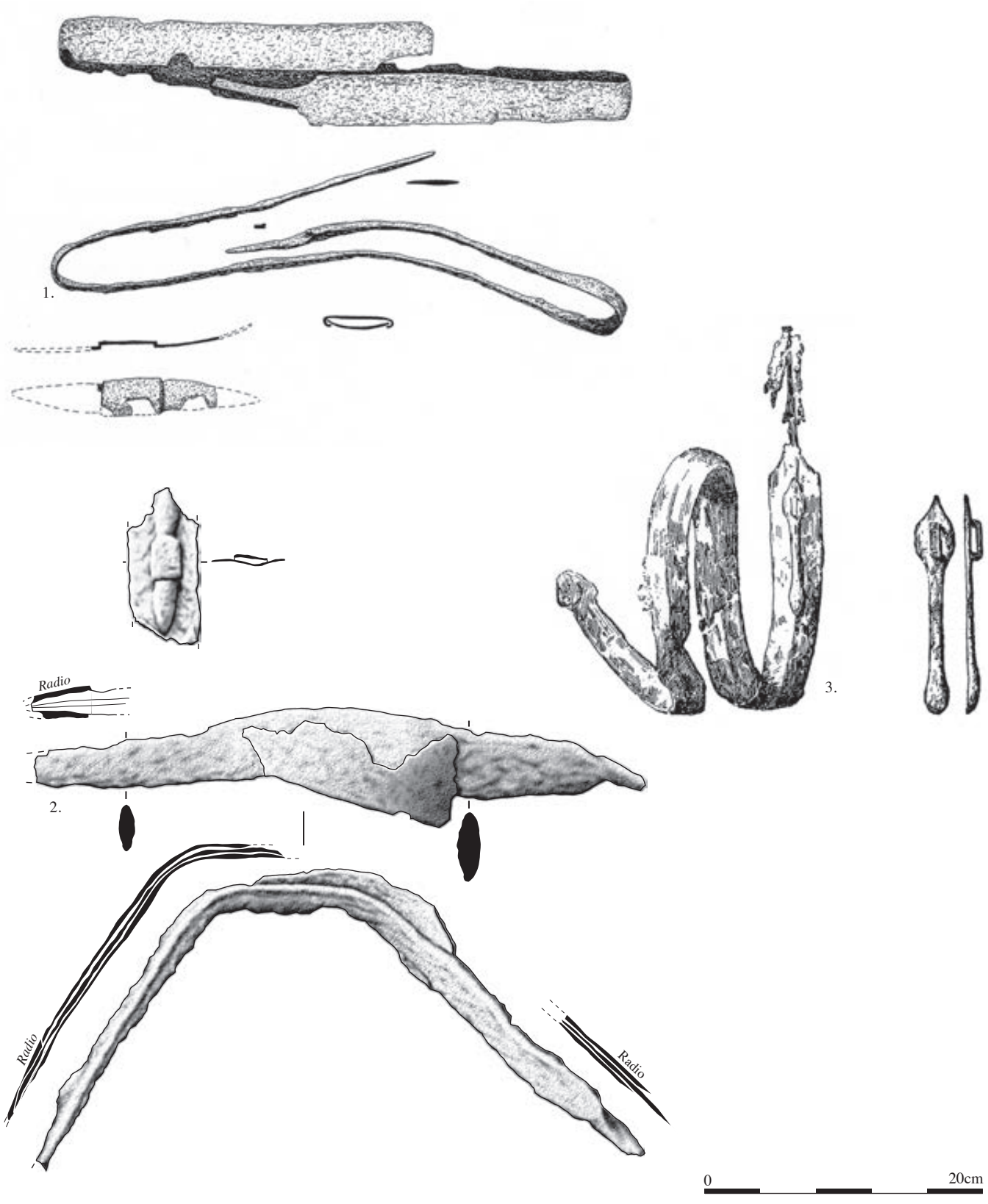

Fig. 327. Les fourreaux à entrée campaniforme. 1. Nîmes, rue Alphonse de Seyne, 2. Nîmes, Cadereau, tombe 2, 3. Nîmes, Octroi de Beaucaire.

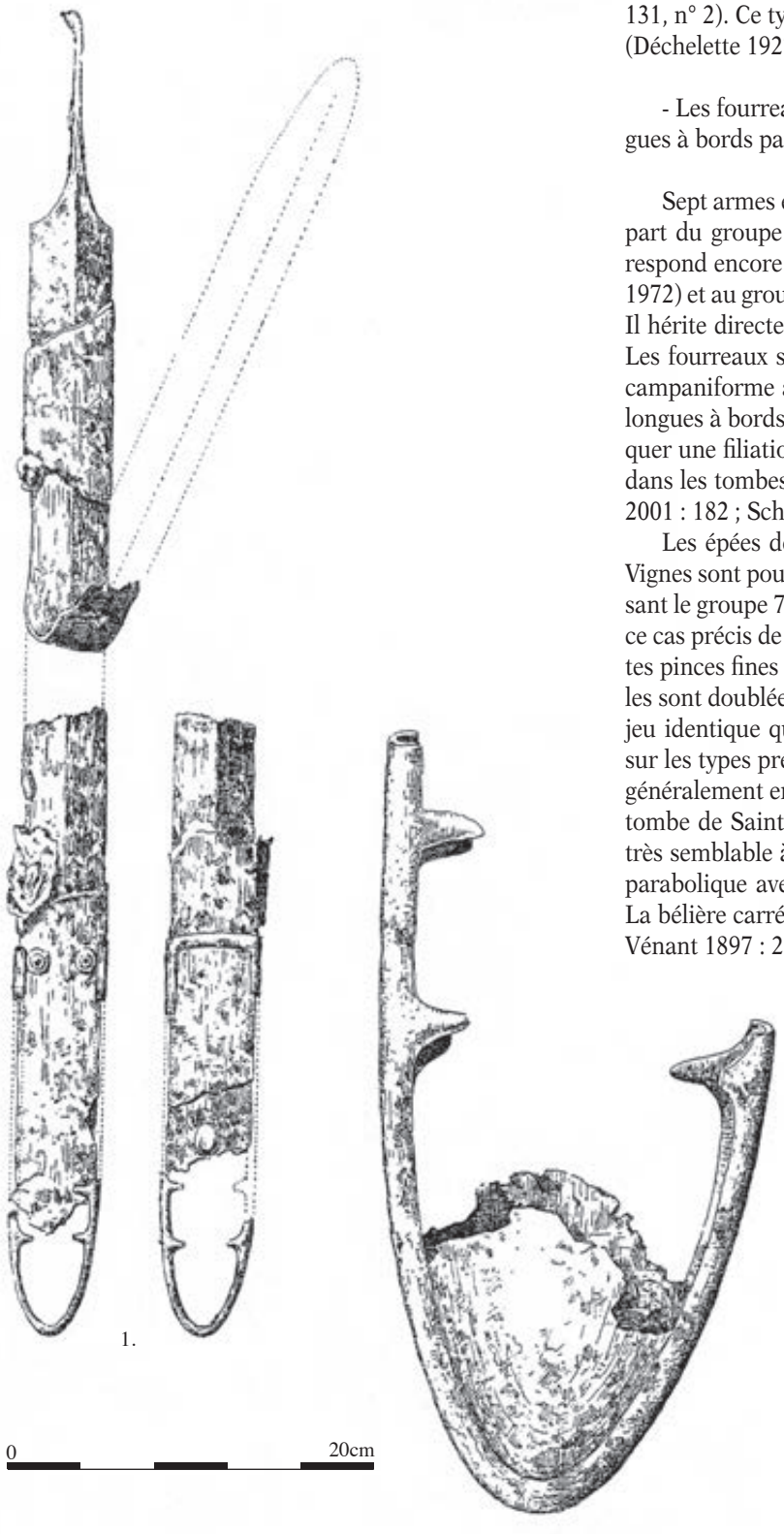

Fig. 328. Fourreau à entrée campaniforme de Saint-Siffret.

gée horizontalement d'un crénelage et de volutes (Py 1978 : fig. 131, n° 2). Ce type de fourreau est caractéristique de La Tène II (Déchelette 1927 : II, 3, 1118-1119 ; Bertin 1974 : 243-248).

- Les fourreaux à entrées campaniformes et bouterolles longues à bords parallèles, code FOU-CAM-2

Sept armes entrent dans cette catégorie. Il s'agit pour la plupart du groupe 7 défini à Gournay (Lejars 1994 : 38) qui correspond encore au groupe B des épées de La Tène (De Navarro 1972) et au groupe 2 de Giubiasco (Carlevaro *et al.* 2006 : 37-40). Il hérite directement des exemplaires du groupe 5 de Gournay. Les fourreaux se caractérisent par un allongement, une entrée campaniforme avec des pontets symétriques et des bouterolles longues à bords parallèles. Régionalement, nous pourrions évoquer une filiation avec des épées du IIIe s. av. J.-C. découvertes dans les tombes à armes d'Ensérune (Hérault) (Schwaller *et al.* 2001 : 182 ; Schwaller *et al.* 1995 : 213, fig.10).

Les épées de Saint-Siffret (fig. 328) et de Sainte-Cécile-les-Vignes sont pourvues de bouterolles bien identifiables caractérisant le groupe 7 de Lejars (Lejars 1994 : 24-25, 38). Il s'agit dans ce cas précis de la variante 7B « Du côté intérieur deux puissantes pinces fines et acérées débordent largement du fourreau, elles sont doublées quelques centimètres plus haut par un second jeu identique qui rappelle les globules et nodosités rencontrés sur les types précédents ». La dimension des bouterolles oscille généralement entre 245 et 270 mm. Sur le fourreau d'épée de la tombe de Sainte-Cécile-les-Vignes (Vaucluse), la bouterolle est très semblable à celle de l'arme de Saint-Siffret, elle a un profil parabolique avec deux paires de tenons symétriques arrondis. La bélière carrée de type non précisé est bien conservée (Saint-Vénant 1897 : 27).

L'épée 1 de l'Aven Bernard à Vallauris (fig. 329, n° 1), dont le fourreau présente des lacunes (bouterolle absente et entrée fragmentaire), pourrait être attribuée au groupe 7 de Gournay. En effet, le pontet à ailettes symétriques de type 9 (Lejars 1994 : 27) est exclusivement associé à des épées du Groupe 7.

Les autres exemplaires que nous avons classés dans cette catégorie ne trouvent plus de parallèles exacts avec ceux de Gournay et du site de La Tène, car il s'agit d'armes plus récentes qui conservent des liens morphologiques avec les épées précédentes, mais s'en distinguent par l'hétérogénéité des bouterolles et des pièces de suspension, avec l'apparition de nouveaux types. Nous ne pourrons pas affiner le classement car la série disponible est encore trop limitée et la conservation des objets trop lacunaire pour s'assurer de la fiabilité des combinaisons. Les mêmes limites ont été rencontrées pour le corpus des épées

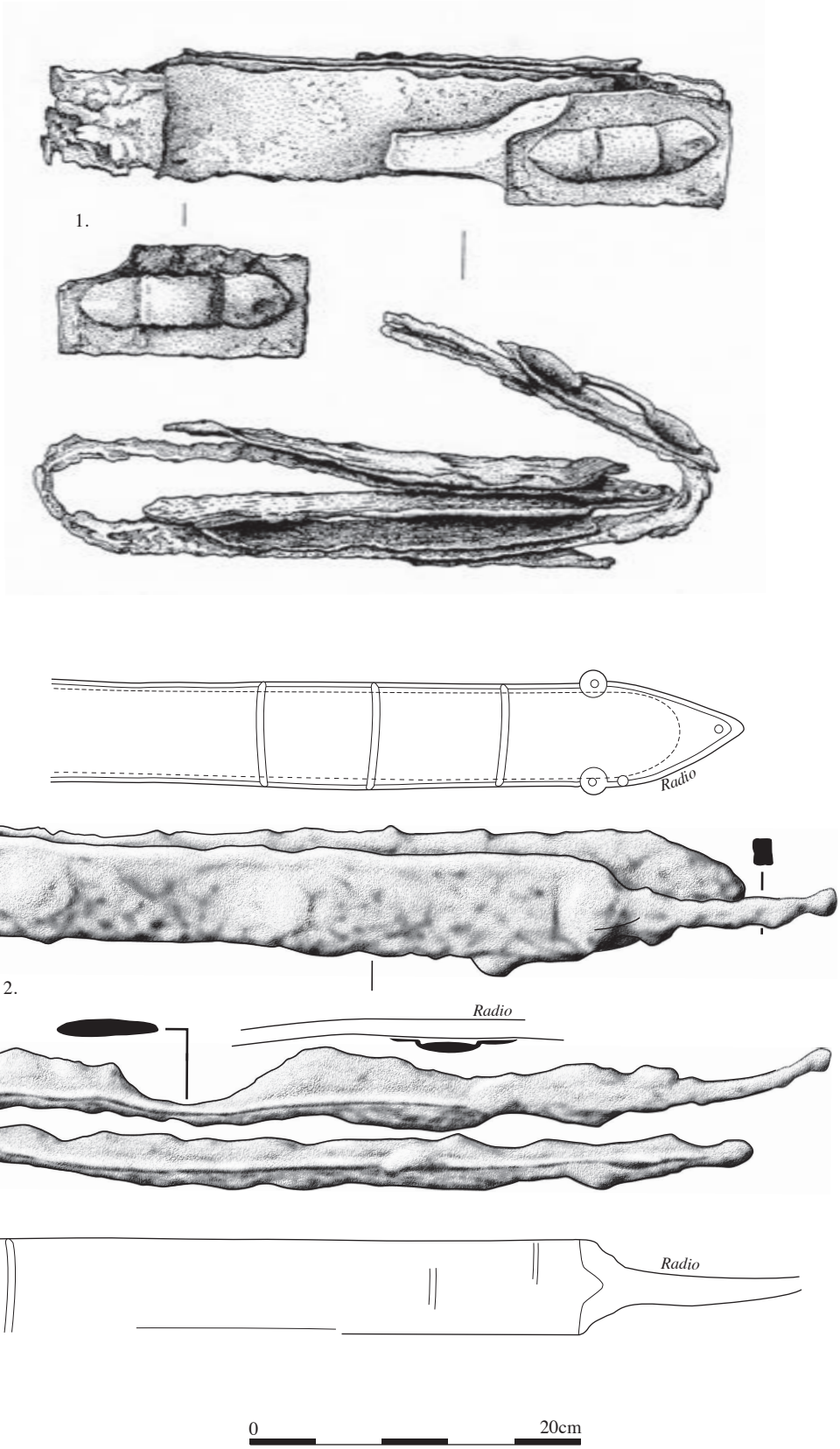

Fig. 329. Les fourreaux à entrée campaniforme. 1. Vallauris aven Bernard, 2. Nîmes, Kinépolis, SP6022.

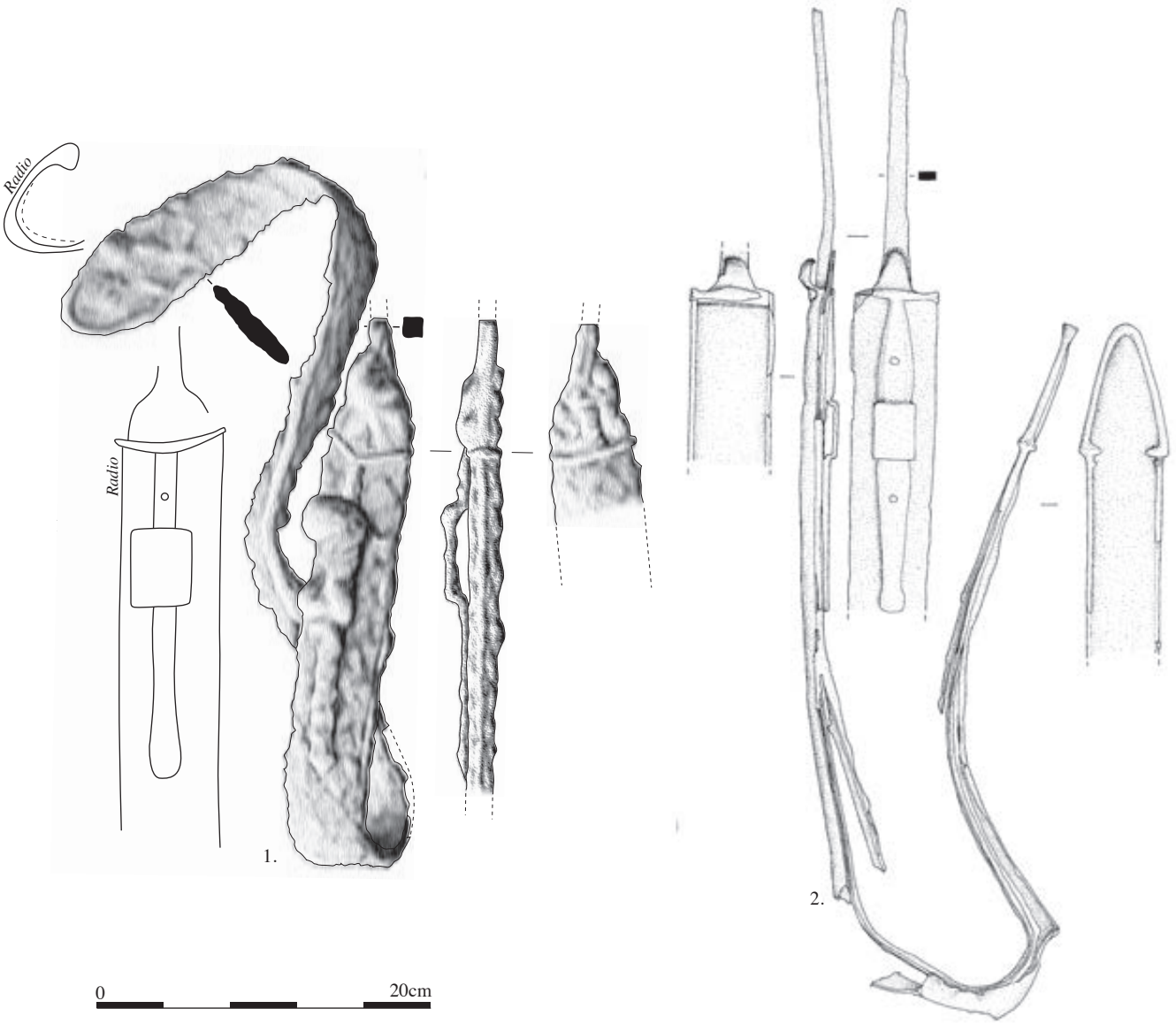

Fig. 330. Les fourreaux à entrée campaniforme. 1. Nîmes, Mas des Abeilles II, SP290, 2. Verna.

de tradition celtique de la nécropole de Giubiasco, caractérisé par la variété du groupe des fourreaux de type 2 (Carlevaro *et al.* 2006 : 37-40).

Les exemplaires de Nîmes, SP6022 de Kinépolis (fig. 329, n° 2) et SP290 du Mas des Abeilles (fig. 330, n° 1) présentent des similitudes. Les bouterolles sont à bords parallèles et entretoises. La première est effilée et pointue flanquée de disques, la seconde arrondie est également pourvue de disques. Dans les deux cas, ce type de bouterolle est associé à des lames d'épées à pointe camarde. Sur le fourreau de la tombe SP6022 de Kinépolis datée de 125-75 av. J.-C., le pontet est à ailettes symétriques tandis que le second comporte une pièce de suspension à ailettes asymétriques. Les deux armes sont cependant très semblables. Elles appartiennent à des ensembles situés à la charnière des IIe et Ier s. av. J.-C. L'épée 4 de Verna (fig. 330, n° 2) correspond à ces évolutions avec une entrée campaniforme, une bouterolle à bords parallèles, à extrémité triangulaire peu épaissie, avec un épaulement au niveau d'une paire de pattes de fixation et un pontet à ailettes asymétriques très proche de celui de l'épée de la tombe SP290 du Mas des Abeilles à Nîmes. Ce type de pontet n'est pas signalé sur les armes de La Tène moyenne, il est en revanche présent sur quelques épées mises au jour dans la nécropole de Giubiasco (Carlevaro *et al.* 2006 : 35, pontet de type 2 dans les tombes 425 et 459) dans des contextes datés du début de La Tène D, soit aux alentours de 125-100 av. J.-C.

La série des épées à entrée campaniforme et bouterolle à bords convergents précède généralement de quelques décennies les exemplaires à bord parallèles dont l'usage va vraisemblablement se prolonger et se généraliser jusqu'au Ier s. av. J.-C., parallèlement à la diffusion d'autres types d'épées forts différents.

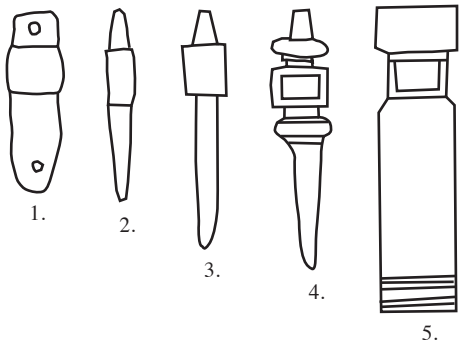

Fig. 331. Planche récapitulative des types de pontets présents sur les fourreaux à entrées rectilignes du Midi gaulois.

- Les fourreaux d'épées à entrée rectiligne à bouterolles longues et entretoises multiples, code FOU-REC

Ce groupe comprend 10 fourreaux, tous sont associés à des épées à entrée rectiligne (Nîmes, Mas de Vignoles-SP1236, Villeperdrix, Mas de Vignoles-SP3322, La Ranquette ; Beaucaire, Les Colombes-tombe 5 ; Saint-Laurent-des-Arbres ; Mouriès, Servanes 1 ; Lattes, La Céreirède-SP4038 et Verna 1). Seul le fourreau de Sigoyer est associé à une épée à croisière campaniforme. Les conditions de découvertes ne nous permettent pas de savoir avec précision si les deux éléments étaient déposés ensemble ou séparément dans la sépulture et s'ils appartenaient bien à une même arme. Absents des ensembles de La Tène et de Gournay-sur-Aronde (Lejars 1994), le fourreau à entrée rectiligne apparaît cependant assez tôt dans le Midi sur des armes datées du milieu du IIe s. av. J.-C., on le retrouve aussi sur des armes de Wederath datées de 100 av. J.-C. (Haffner *et al.* 1989 : 197-199). Ces fourreaux à entrée rectiligne sont affublés d'une assez grande variété de pontets (fig. 331). Les pontets à passants et attaches larges apparaissent d'ailleurs sur ce type d'armes. Au sein de ce groupe, plusieurs différences sensibles ont pu être observées et déjà caractérisées à partir de corpus contemporains (Carlevaro *et al.* 2006 : 40-42). Des bouterolles en fer à bords convergents et extrémité pointue massive (variante a), les bouterolles à bords convergents à épaulement et extrémité en forme de barque (variante b), des bouterolles en fer à bords parallèles, entretoises et extrémité massive (variante c).

Un certain nombre de fourreaux très fragmentaires n'a pu être classé. C'est le cas pour une entrée de fourreau d'épée en fer mentionnée dans la nécropole de La Catalane aux Baux-de-Provence : « Les deux côtés du haut d'un fourreau à bord rectiligne, portant encore l'attache carrée verticale du crochet, fixée sur un long appendice en cuiller » (Arcelin 1973 : 184 ; Saint-Vénant 1897 : 29). Dans la tombe 6 de la nécropole de l'Arcoule, commune du Paradou (Bouches-du-Rhône), dans un contexte daté de 125-100 av. J.-C., des fragments de tôles de fer très oxydées appartiennent à un élément de forme rectangulaire de 55 mm de large et 45 mm de long qui présente des bords repliés. Ces fragments sont interprétés comme des éléments de gaine de fourreau d'épée. L'autre petit fragment de fer pourrait appartenir à un élément d'attache ou une frette de renfort (perdus) (Arcelin 1979 : 148-149, fig.19, n° 2 a et b). Un autre fragment de fourreau de type indéterminé, associé à un anneau de suspension en bronze, provient de l'oppidum de la Cloche (Chabot, Feugère 1993 : 340), cette association correspond parfaitement aux dispositifs restitués pour le port de ces armes (fig. 332).

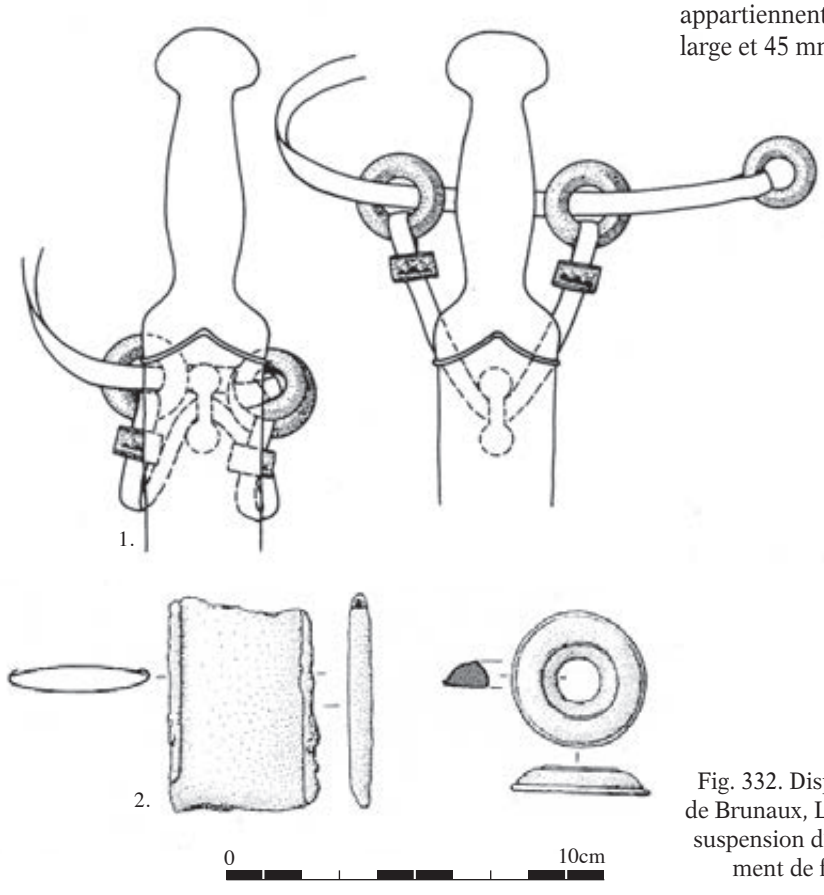

Fig. 332. Dispositif de suspension des épées de La Tène (extrait de Brunaux, Lambot 1987 : 111). 1. Reconstitution du système de suspension d'après G. Kaenel, fouille de Gempenach. 2. Le fragment de fourreau et l'anneau de l'oppidum de la Cloche.

- Les fourreaux à entrée rectiligne, bouterolle à bords convergents et extrémité massive (variante a) : les fourreaux dits de type Pîtres, code FOU-REC variante a

Deux exemplaires sont rattachés à ce type, le fourreau de la tombe SP3322 du Mas de Vignoles à Nîmes (fig. 333, n° 1) et celui de la tombe 3-4 de

Servanes 3 (fig. 333, n° 2). Ils se caractérisent par une bouterolle longue à extrémité étroite. Sur le fourreau de la tombe 3322 le pontet large et massif possède des ailettes asymétriques. L'épée brisée et incomplète exhumée à Mouriès, Servanes 3-tombe 3-4 (Royet, Verdin 2000 : 170, fig. 9 ; Marcadal, Paillet 2003 : 263) pourrait appartenir à ce type. Seule la partie inférieure de la lame et du fourreau subsiste. La lame ne présente pas de nervure centrale et se termine par une pointe effilée. Le fourreau était composé de deux plaques en tôle de bronze très faiblement concaves assemblées sur les bords par deux baguettes saillantes et par une série de cinq frettes transversales. Il pourrait donc s'agir d'une longue bouterolle d'épée de tradition celtique dont l'extrémité manquerait et non pas d'un glaive de tradition romaine comme les premières identifications le laissaient entendre. Le parallèle le plus proche est celui de la tombe 9 de la nécropole de Pîtres-la-Remise (Cerdan 1993 : fig. 4). D'autres exemplaires comme le fourreau de la tombe 6 de la nécropole de Giubiasco (Carlevaro *et al.* 2006 : fig. 29), des fragments provenant du sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre dans la Somme (Brunaux *et al.* 1999 : fig. 62) et des armes signalées sur les oppida, comme celui de Bibracte en Saône et Loire et de Murcens dans le Lot, peuvent être rattachés à ce type. D'après les différents contextes étudiés, ce type de fourreau serait caractéristique de La Tène D1, soit de 125-50 av. J.-C. (Lejars 1996 : 92). La datation des sépultures de Nîmes et de Mouriès, autour de 100-75 av. J.-C., est en accord avec ces observations.

- Les fourreaux à entrée rectiligne, bouterolle à bords convergents, extrémité en forme de barque plus ou moins élargie (variante b) dits type Ludwigshafen, code FOU-REC variante b

Trois exemplaires sont attribués à cette catégorie de fourreaux, avec cependant des différences très nettes entre ces divers éléments (Nîmes, Camplanier-tombe 1 (fig. 334, n° 1) ; Beaucaire, Les Colombes-tombe 5 (fig. 334, n° 2), Verna 1 (fig. 334, n° 3). Le type dit de Ludwigshafen, déjà étudié par ailleurs (Wieland 1996 : 109 ; Haffner *et al.* 1989 : 197-210 ; Schaaff 1985 : 623 ; Schaaff 1986 ; Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 70-74), pose de nombreux problèmes de caractérisation. Les fourreaux classés dans cette catégorie présentent une multiplicité de combinaisons possibles. Nous pouvons notamment rappeler le maintien de certains « archaïsmes » comme l'utilisation de pontets symétriques ou encore la présence de fourreaux à entrée campaniforme. Une carte de répartition actualisée de ce type de fourreau a été établie (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 71-72, fig. 40 et tableau 9), elle met en évidence une distribution dominante dans les régions occidentales. Les recherches sur les épées de U. Schaaff ont cependant permis d'isoler des fourreaux d'épées en fer du groupe dit Ludwigshafen auquel il associe les exemplaires languedociens, parmi lesquels l'épée de la tombe 5 de la nécropole des Colombes à Beaucaire et l'épée de la tombe 1 de Camplanier à Nîmes (Schaaff 1985 : 623 ; Schaaff 1988 : 295). Ces deux fourreaux

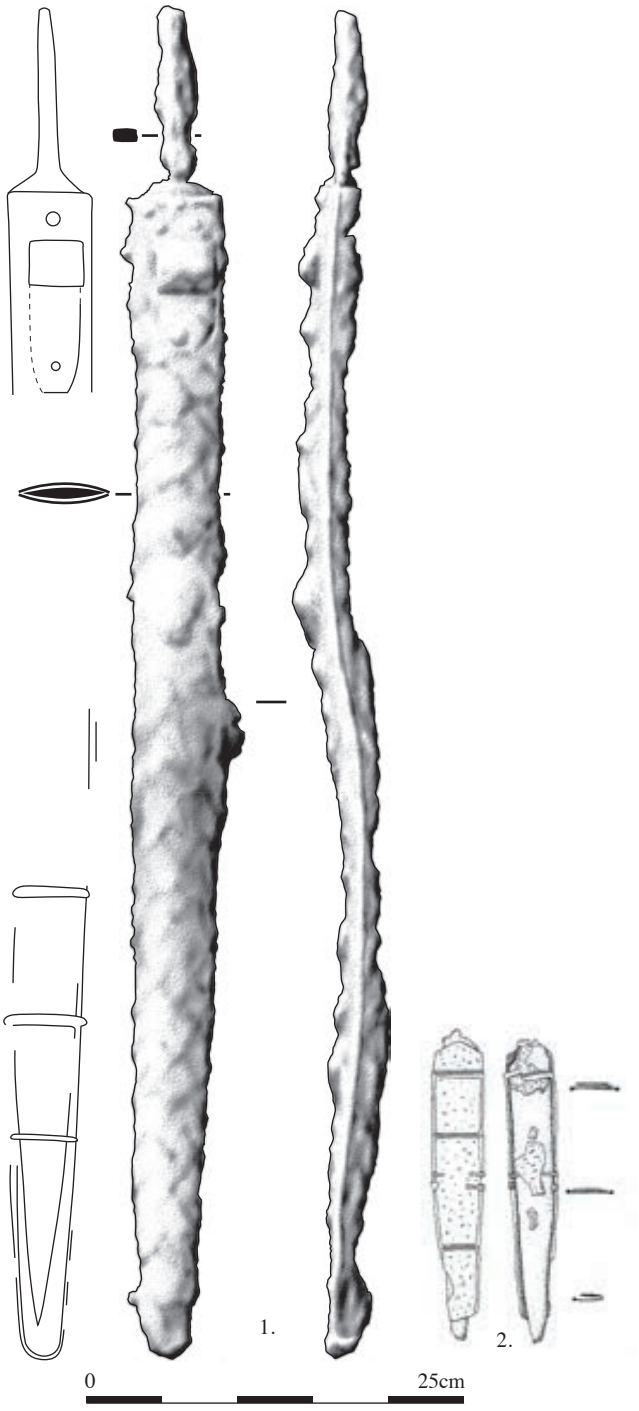

Fig. 333. Les fourreaux à entrée rectiligne de type Pîtres. 1. Nîmes, Mas de Vignoles, SP3322, 2. Mouriès, Servanes 3, tombe 3-4.

sont respectivement datés au moyen du mobilier céramique de 100-75 av. J.-C. et 75-50 av. J.-C. Du premier fourreau, la bouterolle camarde et ses prolongements latéraux sont conservés. Ils sont reliés par des bandelettes transversales dont trois au moins sont visibles. Un renflement bilatéral prend place

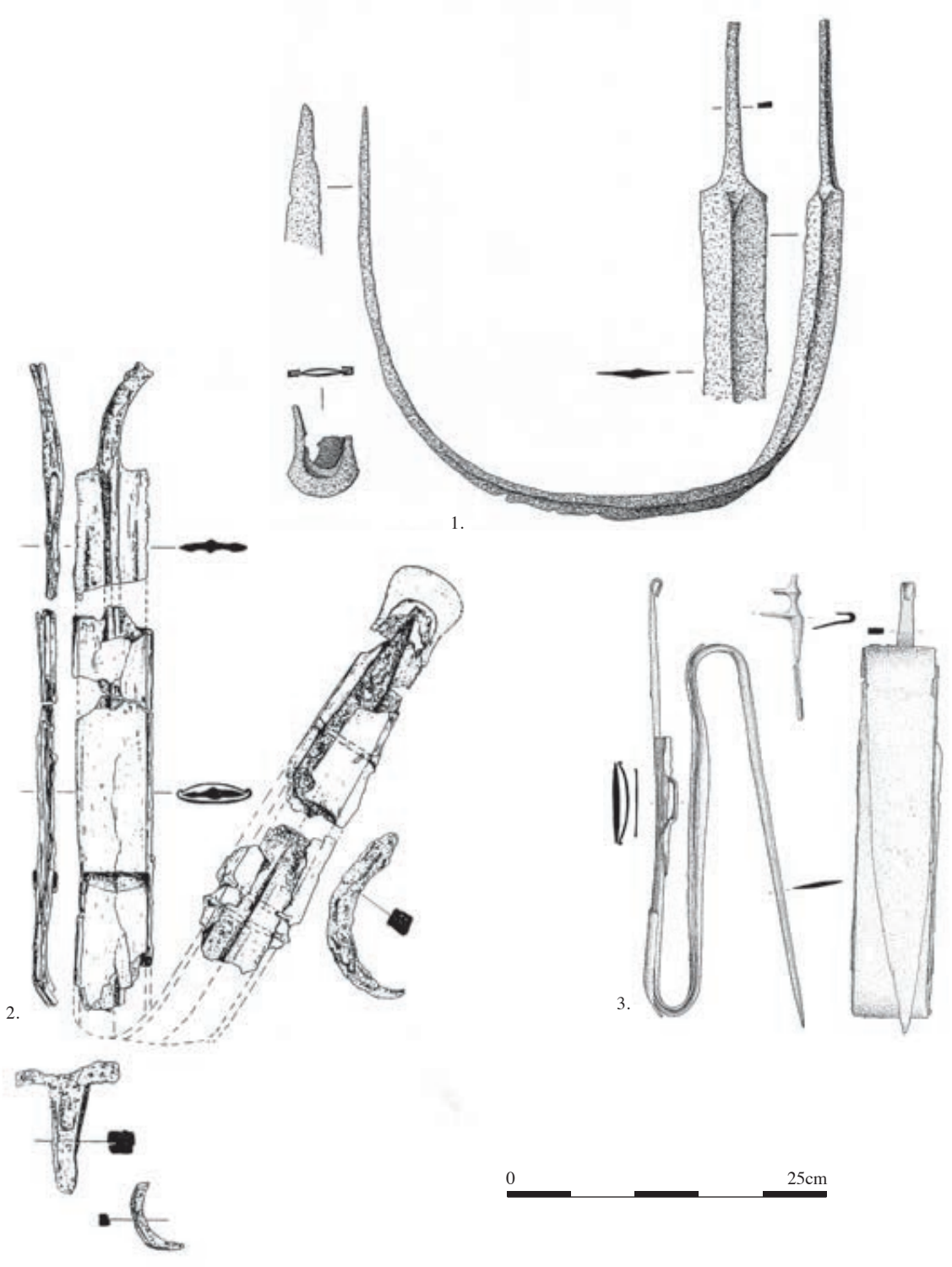

Fig. 334. Les fourreaux à entrée rectiligne de type Ludwigshafen. 1. Nîmes, Camplanier tombe 1, 2. Beaucaire, Les Colombes, tombe 5, 3. Verna n° 1.

dans la partie médiane. Du second, il ne reste que l'extrémité de la bouterolle en forme de barque élargie et épaissie, tandis que nous ne pouvons statuer sur la forme de l'entrée. L'épée 1 de Verna a pu être rattachée à ce type grâce à une ancienne planche sur laquelle figurait une bouterolle camarde bien caractéristique aujourd'hui disparue. Les trois fourreaux recensés appartiennent à des sépultures de la première moitié du Ier s. av. J.-C., cette datation est en adéquation avec les différentes

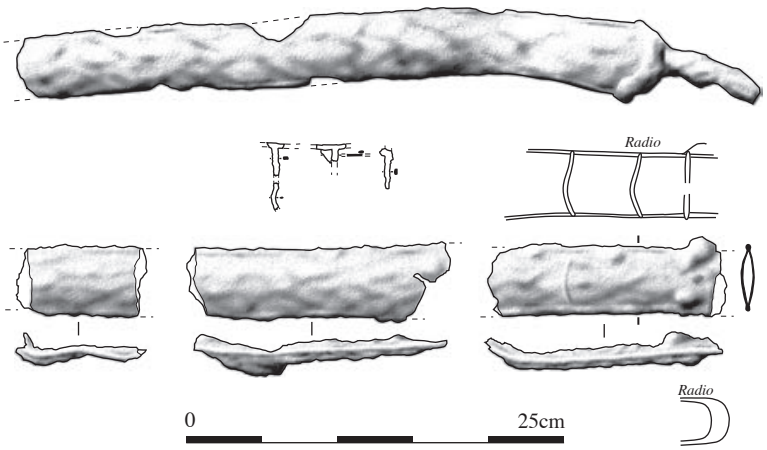

Fig. 335. Le fourreau à entrée rectiligne de type Barreaux d'échelle de la tombe de Nîmes, Mas de Vignoles, SP1236.

comparaisons qui situent le type Ludwigshafen à La Tène D1 (125-50 av. J.-C.). L'association dans les trois cas d'une épée à pointe effilée ou en V avec un fourreau à bouterolle camarde paraît courante durant le Ier s. av. J.-C. (Py 1981 : 195). Elle se retrouve sur d'autres exemplaires languedociens (Barruol, Sauzade 1969 : 42-43 ; Dedet *et al.* 1974), sur l'exemplaire de la tombe 3 de Lamadeleine (Metzler *et al.* 1999 : 300), comme sur des exemplaires suisses (Wyss 1960 : pl. 11, 34, 37, 38).

- Les fourreaux à entrée rectiligne, bouterolle à bords parallèles et extrémité massive (variante c) : les fourreaux dits à barreaux d'échelle, code FOU-REC variante c

Seule l'épée de la tombe SP1236 du Mas de Vignoles à Nîmes (fig. 335) malgré un état de conservation très lacunaire peut entrer dans cette catégorie. L'extrémité du fourreau se caractérise par des bords parallèles, une extrémité arrondie et épaissie ainsi qu'une série d'entretoises. La datation précise de cette sépulture entre 60 et 40 av. J.-C. est en adéquation avec les comparaisons recensées. Les différents contextes permettent généralement de rattacher ces fourreaux à La Tène D2. C'est le cas d'exemplaires de Giubiasco (Carlevaro *et al.* 2006 : 40-41, tombe 69 et 326), de la tombe 5 de Feurs (Catalogue 1994 : cat. 147), de la tombe 20 de Ville-sur-Retourne dans les Ardennes (Flouest, Stead 1981 : fig. 26, 14), de la tombe de Cottévrard en Seine-Maritime (Blanquaert 1998), d'exemplaires d'Alésia en Côte d'Or dont les fossés furent comblés peu après le siège de 52 av. J.-C. (Rapin 2001 : pl. VII ; Sievers 2001 : pl. 49, n° 138-138 et pl. 51, n° 141-143 et 149), de la tombe 165 de Vaugrignon à Esvres-sur-Indre (Riquier 2004 : fig. 54) de Trèves-Olewig, mais aussi la tombe 1726 de Wederath-Belginum (Allemagne) datées du second tiers du Ier s. av. J.-C. (Metzler *et al.* 1991 ; Haffner dir. 1989 ; Lejars 1996). Un fourreau de ce type mis au jour dans le puits A19 du Sénat à Paris est daté de La Tène D2a (80-60 av. J.-C.). Ce type sera encore en usage au milieu du Ier s. av. J.-C. lors de la guerre des Gaules avec certains fourreaux tardifs plus évolués sur lesquels se multiplient les entretoises (Poux 1999 : 56-57, fig. 53). C'est particulièrement le cas sur des exemplaires de l'après guerre des Gaules, voire même de la période augustéenne comme les exemplaires des tombes B et C de Goeblinge-Nospelt et de la tombe 784 de Wederath. Les différentes variantes avec lame plus ou moins effilée ou plus ou moins large et fourreau à bouterolle plus ou moins massive paraissent contemporaines. Ces fourreaux à échelle sont contemporains des fourreaux avec entrées ornées de résilles (Lejars 1996).

- Les fourreaux à entrée rectiligne de type indéterminé, code FOU-REC indet.

Quelques exemplaires de fourreaux à entrée rectiligne n'entrent dans aucune de ces trois variantes (Nîmes, La Ranquette, et Villeperdrix ; Saint-Laurent-des-Arbres ; Vallauris, aven Bernard, n° 2 ; Sigoyer et Mouriès, Servanes 1).

L'arme de la tombe du chemin de la Ranquette (fig. 336, n° 1) est l'attestation la plus ancienne de fourreau à entrée rectiligne dans le Midi Gaulois. Elle présente à une vingtaine de centimètres de la pointe deux barrettes semblables qui renforcent le fourreau à bords parallèles à extrémité mousse (Py 1981 : 161-167). Le type de fourreau de la tombe du chemin de La Ranquette à Nîmes se rencontre dans les fossés d'Alésia (Sievers 1994 : 276, fig. 5, n° 2). Des exemplaires de ce type légèrement évolué sont encore en usage à la fin du Ier s. av. J.-C. comme, par exemple, dans la tombe B de Goeblinge-Nospelt, ou encore dans celle de Fléré-la-Rivière (Ferdière, Villard 1993 : 60, fig. 1.61). Les fourreaux à extrémité mousse et barrettes transversales sont attestés au tournant des IIe et Ier s av. J.-C. Parmi les plus anciens, celui de la tombe du chemin de la Ranquette à Nîmes est sans doute le mieux daté (Lavendhomme, Guichard 1998 : 160). L'exemplaire de Saint-Laurent-des-Arbres (fig. 336, n° 4) se rapproche de ce dernier avec des bords parallèles et une extrémité arrondie mais l'état de conservation de l'arme et les diverses manipulations nous privent d'éléments discriminants. Il en est de même pour les épées de Villeperdrix (fig. 336, n° 2), de Vallauris (fig. 336, n° 3) et de Mouriès, Servanes 1 (fig. 336, n° 5), sur lesquelles les bouterolles ne sont pas conservées. L'exemplaire de Sigoyer (fig. 337) est lui aussi particulier. Sa bouterolle fine et nettement arrondie épouse la forme de la lame (se rapprochant ainsi du type Ormes) (Lejars 1996 : 85). Le fourreau de bronze et de fer possède une pièce de suspension large, comparable à celle de Saint-Laurent-des-Arbres. Ce pontet-plaque de grandes dimensions se retrouve sur des exemplaires de Hannogne-Saint-Rémy et de Ville-sur-Retourne, tous deux datés du milieu du Ier s. av. J.-C. (Mathieson Stead 1983), ainsi que sur l'épée de la tombe 6 de la nécropole de Giubiasco (Carlevaro *et al.* 2006 : 41) attribuée à La Tène D1.

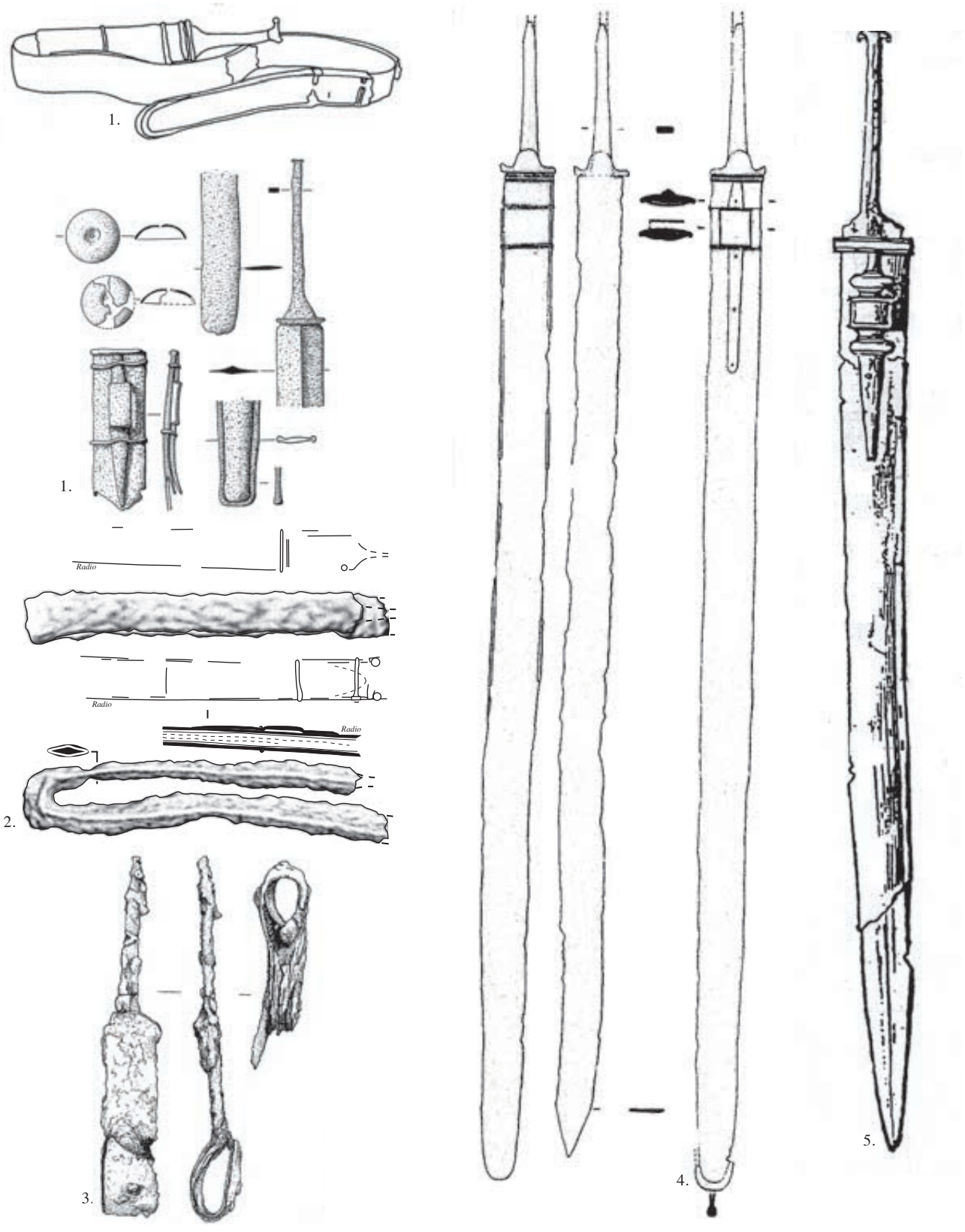

Fig. 336. Les fourreaux à entrée rectiligne de types divers. 1. Nîmes, La Ranquette, 2. Nîmes, Villeperdrix, 3. Vallauris, aven Bernard, 4. Saint-Laurent-des-Arbres, 5. Mouriès, Servanes 1.

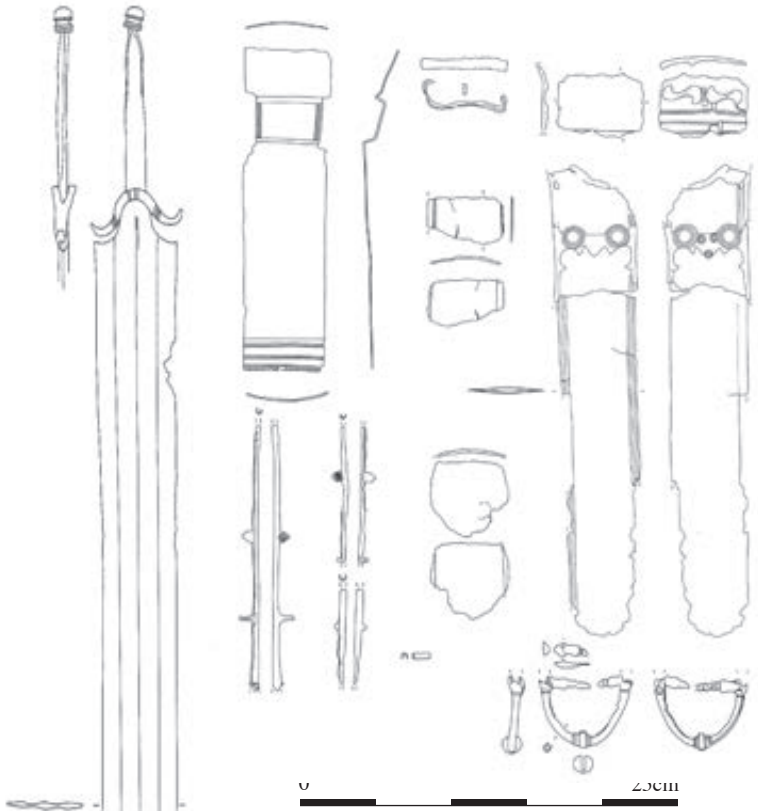

Fig. 337. Épée et fourreau à entrée rectiligne de la tombe de Sigoyer.

Les ensembles sépulcraux livrent donc 10 fourreaux campaniformes et 2 fourreaux à entrée rectiligne datables de La Tène C2. La phase suivante, La Tène C2/D1, regroupe 2 fourreaux à entrée rectiligne, tandis que 3 fourreaux à entrée campaniforme et 5 rectilignes appartiennent à la Tène D1 pour seulement 2 autres exemplaires à La Tène D2. Il faut dans ce cas rappeler que le dépôt des épées, comme d'autres types d'armes dans les sépultures régionales, s'interrompt vers le milieu du Ier s. av. J.-C. Ces changements pourraient avoir un lien avec le soulèvement de 52 av. J.-C., moment où la détention des armes paraît plus réglementée (Feugère 1996 : 165).

Nous ne pouvons nous prononcer sur l'origine de fabrication de ces épées qui présentent à l'échelle de la Gaule de très grandes parentés morphologiques, typologiques et stylistiques. La panoplie guerrière, assez homogène d'un bout à l'autre de la Gaule voire au-delà des frontières, relève d'une koinè culturelle. Par conséquent, il semblerait infondé et hasardeux de déterminer la provenance d'une arme en ne recourant qu'à des critères typologiques. Cette question ne pourrait être abordée qu'au moyen d'analyses métallographiques précises qui viseraient à caractériser les types de minerais utilisés en composant des familles. Ces résultats pourraient dès lors étayer des comparaisons, confirmer des hypothèses de provenance et/ou d'origine sinon des centres de fabrication au moins des secteurs d'extraction du minerai de fer. Ce type d'analyse déjà entrepris par des équipes pluridisciplinaires de Toulouse tend à mettre en évidence des signatures chimiques qui permettraient de déterminer la provenance d'un objet. Les analyses déjà engagées concernent les barres de fer mises au jour dans des épaves des Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône). Ce même procédé devrait être appliqué à l'épée de SP290 du Mas des Abeilles à Nîmes, dont la lame comportait des micro-inclusions de scories (en attente des résultats). Ces nouvelles approches, si elles s'avèrent applicables aux objets manufacturés, pourraient offrir des perspectives primordiales sur la connaissance du commerce du minerai de fer et la fabrication des objets.

4.2.2.4. Les armes de tradition romaine (fig. 338)

- Les glaives républicains, code GLA-REP (à garde rectiligne)

Le corpus régional est très limité pour ce qui concerne les armes de tradition romaine. Une seule épée en fer complète composée de plusieurs fragments, mise au jour à Mouriès, dans la sépulture isolée de Servanes 4 (fig. 339, n° 1) peut être rattachée à ce type. Une plaque de forme hexagonale était enfilée dans la soie et constituait la plaque de base de la garde. Le fourreau très dégradé lors de sa découverte a été abandonné au fond du caisson. Il était composé de matériaux périssables (bois et/ou cuir) solidarisé par deux barrettes métalliques de suspension pourvues d'un anneau à chaque extrémité. Cette arme publiée par ailleurs (Feugère 1993 : 97-99 ; Feugère 1994 : 10-11, fig. 10) est datée d'après le mobilier d'accompagnement de 125-100 av. J.-C (Marcadal, Féménias 2001 : 188, fig. 4). Une autre épée déjà inventoriée provenant d'un secteur proche a été exhumée en 1988 à Mouriès, Servanes 3, dans la tombe 3-4 (Royet, Verdin 2000 : 170, fig. 9 ; Marcadal, Paillet 2003 : 263) datée de 100-75 av. J.-C. Cette épée dans son fourreau était brisée et incomplète lors de sa découverte. Seule subsiste la partie inférieure de la lame. Celle-ci ne présente pas de nervure centrale, les tranchants se rétrécissent progressivement pour former une pointe effilée. Le fourreau était composé de deux plaques en tôle de bronze très faiblement concaves assemblées sur les bords par deux baguettes saillantes et par une série de cinq frettes transversales. Deux hypothèses sont envisageables, soit il s'agit d'une longue bouterolle d'épée de tra-

Sites	Illustration	Type arme	Type de fourreau	Long. totale	Larg.lame	Long.poignée
Mouriès, Servanes 3, tombe 3-4	fig. 333, n° 2	Glaive ? ou épée	Bronze avec frettes	(326 mm)	42 mm	-
Mouriès, Servanes 4	fig. 339, n° 1	Glaive	Mixte avec attaches	775 mm	50 mm maxi.	120 mm
Mouriès, Servanes 2, tombe 1	fig. 342, n° 2	Poignard anthropoïde	Bronze et fer	570 mm	40 mm	150 mm
Tououse, Saint-Roch, puits n° 30	Non	Poignard anthropoïde	Bronze et fer			
Talairan, Les Olivières	fig. 342, n° 1	Poignard anthropoïde	Fer	(270 mm)	48 mm	126 mm
Curel (Alpes-de-Haute-Provence)	fig. 341, n° 1	Poignard pugno	Fer	290 mm	49 mm	100 mm
Iles d'Hyères, épave Bagaud 2	Non	Poignard	Fer	-	-	-
Saint-Raphael, épave de la Chrétienne C,	Non	Fragment de poignard	-	-	50 mm	
L'Hospitalet du Larzac, (Aveyron), tombe 166	Fig. 339, n° 2	Glaive transformé	-	676 mm	-	144 mm
L'Hospitalet du Larzac (Aveyron), tombe 169	fig. 339, n° 3	Glaive transformé	-	552 mm	-	160 mm

Sites	Section lame	Datation	Bibliographie, sources documentaire
Mouriès, Servanes 3, tombe 3-4	Aplatie	100-75	Marcadal *et al*. 2003 : 255, fig. 3, n° 4 ; Royet, Verdin 2000 : fig. 9
Mouriès, Servanes 4	Losangique	125-100	Marcadal, Féménias 2001 : 188, fig. 4; Feugère 1994 : 10-11, fig. 10
Mouriès, Servanes 2, tombe 1	Aplatie	125- 100	Marcadal *et al*. 2003 : 255, fig. 3, n° 1
Tououse, Saint-Roch, puits n° 30		IIe-Ier s.	Vidal 1983.
Talairan, Les Olivières	Nervure	IIe. s. av. J.-C.	Rancoule 1984 : 179, n° 5 ; Solier 1978 : 40.
Curel (Alpes-de-Haute-Provence)	Aplatie	fin Ier s. av. J.-C.-Ier s. ap. J.-C.	Feugère 1993 : pl. 123, fig. 3, n° 1
Iles d'Hyères, épave Bagaud 2	-	125-75	Catalogue 1983 : 239, n° 6, poignard en fer
Saint-Raphael, épave de la Chrétienne C,	Losangique	Ier s. av. J.-C.	Fiori, Joncheray 1973 : 85, pl. IV, n° 3.
L'Hospitalet du Larzac, (Aveyron), tombe 166	Aplatie	Indet.	Feugère 1993 : pl. 123, fig. 3, n° 2
L'Hospitalet du Larzac (Aveyron), tombe 169	Aplatie	Indet.	Feugère 1993 : pl. 123, fig. 3, n° 3

Fig. 338. Liste des glaives et poignards du Midi gaulois.

dition celtique dont l'extrémité manquerait, soit il s'agit d'un glaive de type gladius hispaniensis, ancêtre du glaive romain (Feugère 1993 : 97-100). La seconde hypothèse a toujours été privilégiée, avec comme argument la forme de la pointe très effilée ainsi que la morphologie du fourreau. Rien ne permet cependant de statuer définitivement sur l'appartenance de cette arme à un type précis. Enfin, deux glaives romains avec fourreaux en bronze damasquinés décorés d'entrelacs de feuilles ont été découverts lors de draguage dans le Rhône à proximité d'Arles en 2001 par le DRASSM (Journal La Provence, Dimanche 10 octobre 2004, p. 3). Ces armes conservées au Musée d'Arles sont de tradition romaine stricto sensu. Deux autres exemplaires détournés de leur fonction initiale ont été mis au jour dans les tombes 166 et 169 dans les tombes de l'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron) (fig. 339, n° 2 et 3). Il s'agit de glaives romains qui auraient été transformés en scies (Feugère 1993 : pl. 23, fig. 3, n° 2-3).

Ces quelques armes se distinguent de l'ensemble du corpus des épées de tradition celtique. L'exemplaire de Mouriès s'apparente vraisemblablement aux glaives de type gladius hispaniensis, l'ancêtre des glaives romains de l'époque impériale (Feugère 1993 ; Connolly 1997, Rapin 2001). Une vingtaine d'exemplaires de ce type ont été répertoriés (Connolly 1997 : 49-54). Le glaive de Servanes 4 est très similaire à celui de Délos et à l'exemplaire de Boyer gué de l'Epine découvert dans le Saône (Feugère 1994 : 15, fig. 11). Ce type apparaît dès le début du IIe s. av. J.-C (fig. 340), il s'agit selon toute vraisemblance d'une adaptation hispanique des longues épées de tradition celtique.

Ces armes se caractérisent par une longueur plus réduite de la lame de forme galbée à tranchants non parallèles selon la tradition des armes méditerranéennes, une pointe assez aiguë et un fourreau constitué de matériaux composites (bois, cuir, bronze) souvent solidarisé par des barrettes de suspensions métalliques pourvues d'anneaux et se terminant par un bouton ouvragé. Ces glaives peuvent être classés en deux types (garde campaniforme et garde rectiligne) mais aussi en tenant compte du critère de la longueur de la lame. Il semblerait que la diminution progressive de la taille des lames corresponde à une évolution chronologique (Carlevaro *et al.* 2006 : 51).

Quelques glaives ont été déposés dans le nord de la Gaule, dans la tombe de Berry-Bouy (Ferdière, Villard 1993 : 135, fig. 2-45) et de Fléré-la-Rivière, dans la tombe à arme 135 de la nécropole de Vaugrignon en Indre-et-Loire (Riquier 2004 : 86). Cet exemplaire est un poignard proche du type gladius hispaniensis, mais il s'en distingue cependant par la section de la lame, sa longueur et surtout par le type de fourreau qui ne possède aucun renfort ou système de fixation métallique. D'autres glaives sont également signalés dans les tombes de la nécropole d'Ornavasso (Martin-Kilcher 1998 : 205) et de Giubiasco (Carlevaro *et al.* 2006 : 42-52), ainsi que dans deux tombes de Wederath (Cordie-Hackenberg, Haffner 1997).

- Les poignards militaires ou pugno, code POI-MIL

Le poignard militaire en fer trouvé dans une tombe à inhumation de Curel (fig. 341, n° 1) dans les Alpes de Haute-

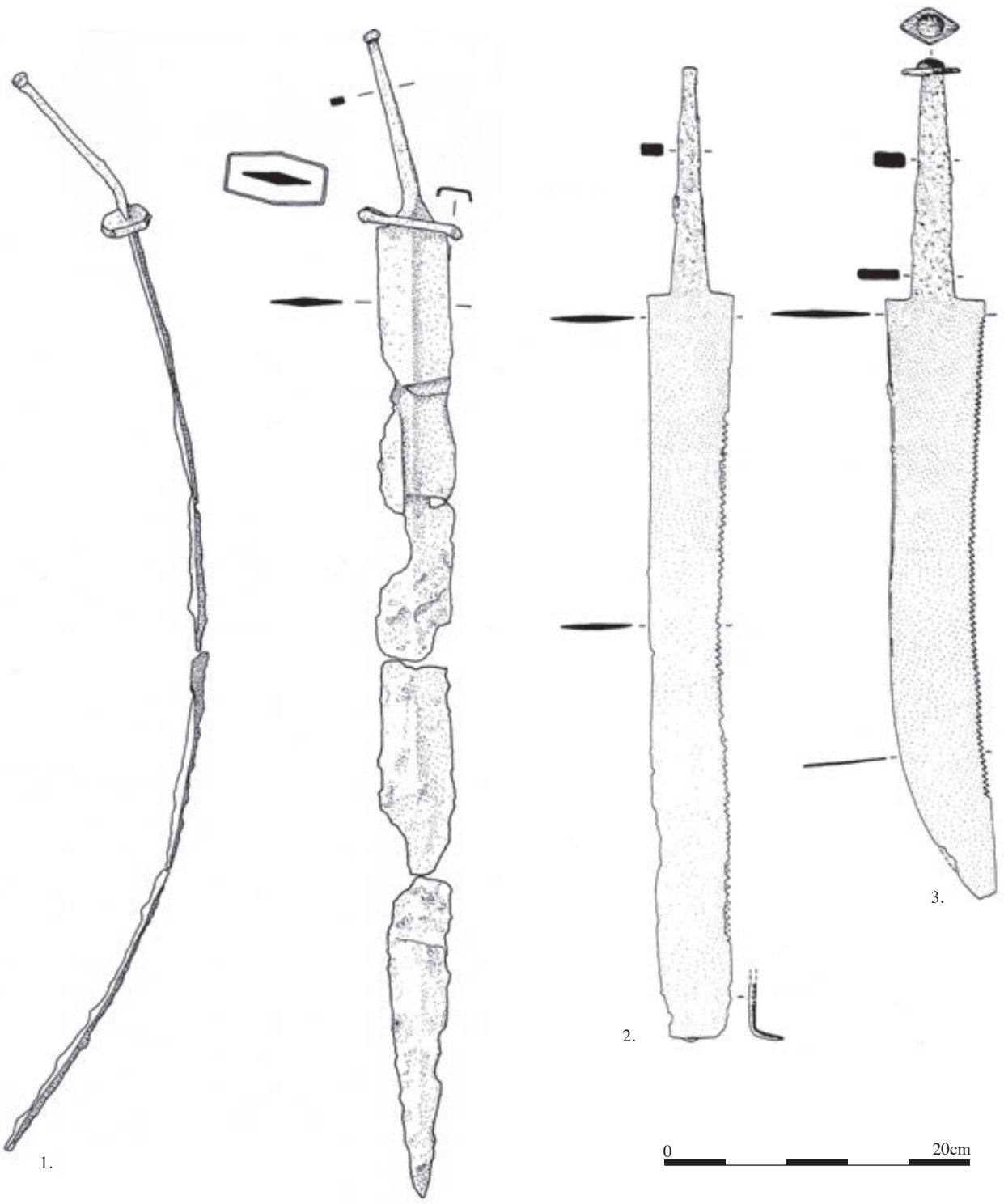

Fig. 339. Les glaives républicains de Midi. 1. Mouriès, Servanes 4, 2. et 3. L'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron), tombes 166 et 169.

Provence en 1938 conservé au Musée de Digne est de tradition romaine (Bérard 1997 : 144-145). Il s'agit d'un poignard militaire (pugno) ou dague rarement attesté en Gaule. La forme de la poignée à double disque est particulièrement caractéristique. La sépulture vraisemblablement assez tardive, n'a pas été datée avec précision. Cette arme adoptée après le siège de Numance (fig. 341, n° 3), demeure vraisemblablement inchangée durant la période tardo-républicaine (fig. 341). Des

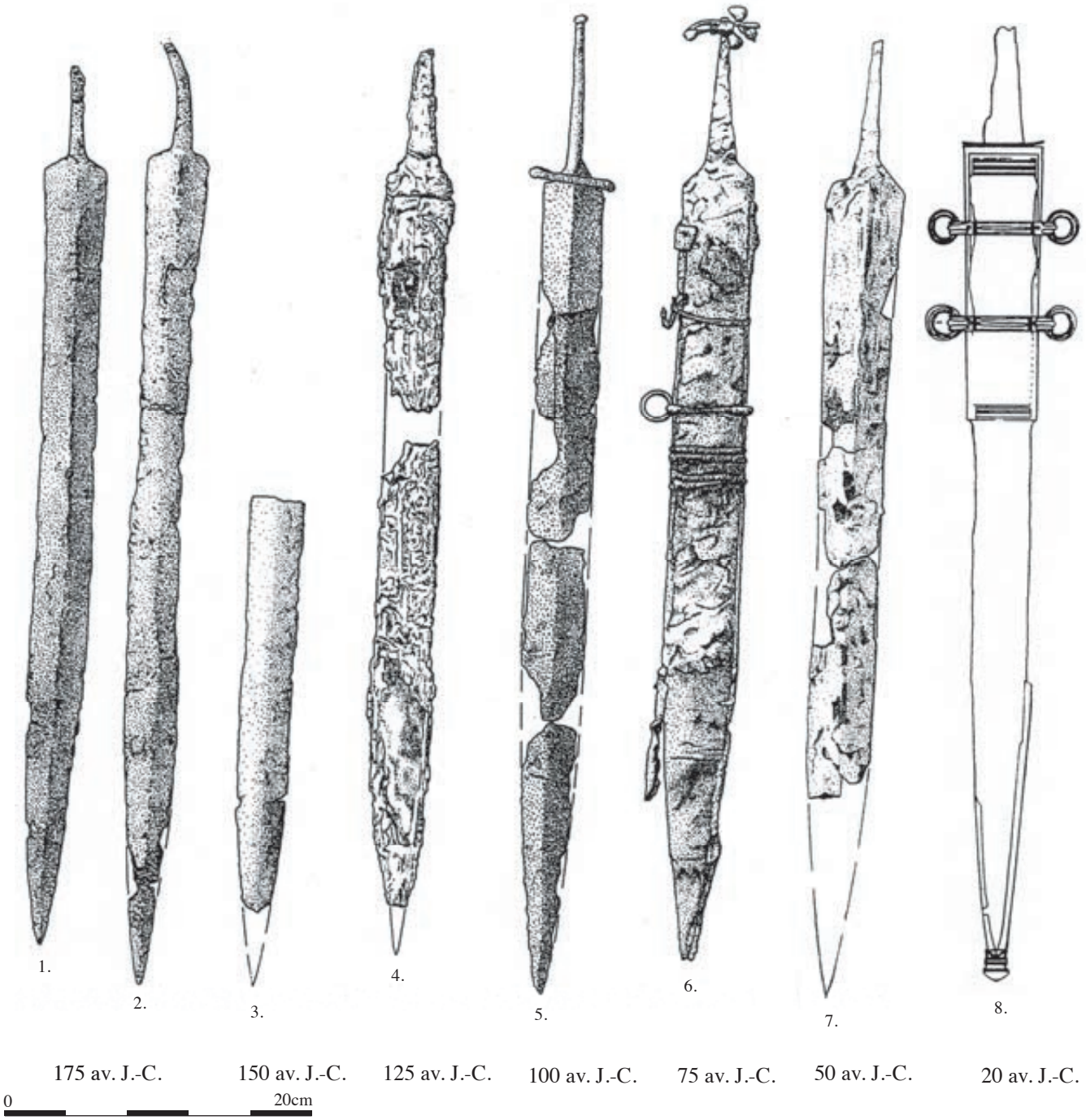

Fig. 340. Évolution des glaives républicains (d'après Connolly 1997). 1. et 2. Smihel Slovénie, 175 av. J.-C., 3. Renieblas III, Espagne, 150 av. J.-C., 4. Es Soumâ Algérie, 125 av. J.-C., 5. Mouriès, Servanes, 100 av. J.-C., 6. Délos, Grèce, 75 av. J.-C., 7. Osuna, Espagne, 50 av. J.-C., 8. Berry-Bouy, France, 20 ap. J.-C.

modifications affectent la poignée qui deviendra totalement métallique à la période augustéenne (Connolly 1997 : 56-57). Le poignard de Curel est comparable à des fragments mis au jour à Saintes, datables du début du Ier s. ap. J.-C (Feugère *et al.* 1992 : 101, n° 205-206), ainsi qu'à une arme d'Alésia (Connoly 1997 : 57).

- Les poignards pseudo-anthropoïdes et anthropoïdes, code POI-ANT

Deux armes de ce type sont recensées en contexte funéraire régional, l'une à Talairan (Aude) (fig. 342, n° 1), l'autre à Mouriès (Bouches-du-Rhône) (fig. 342, n° 2).

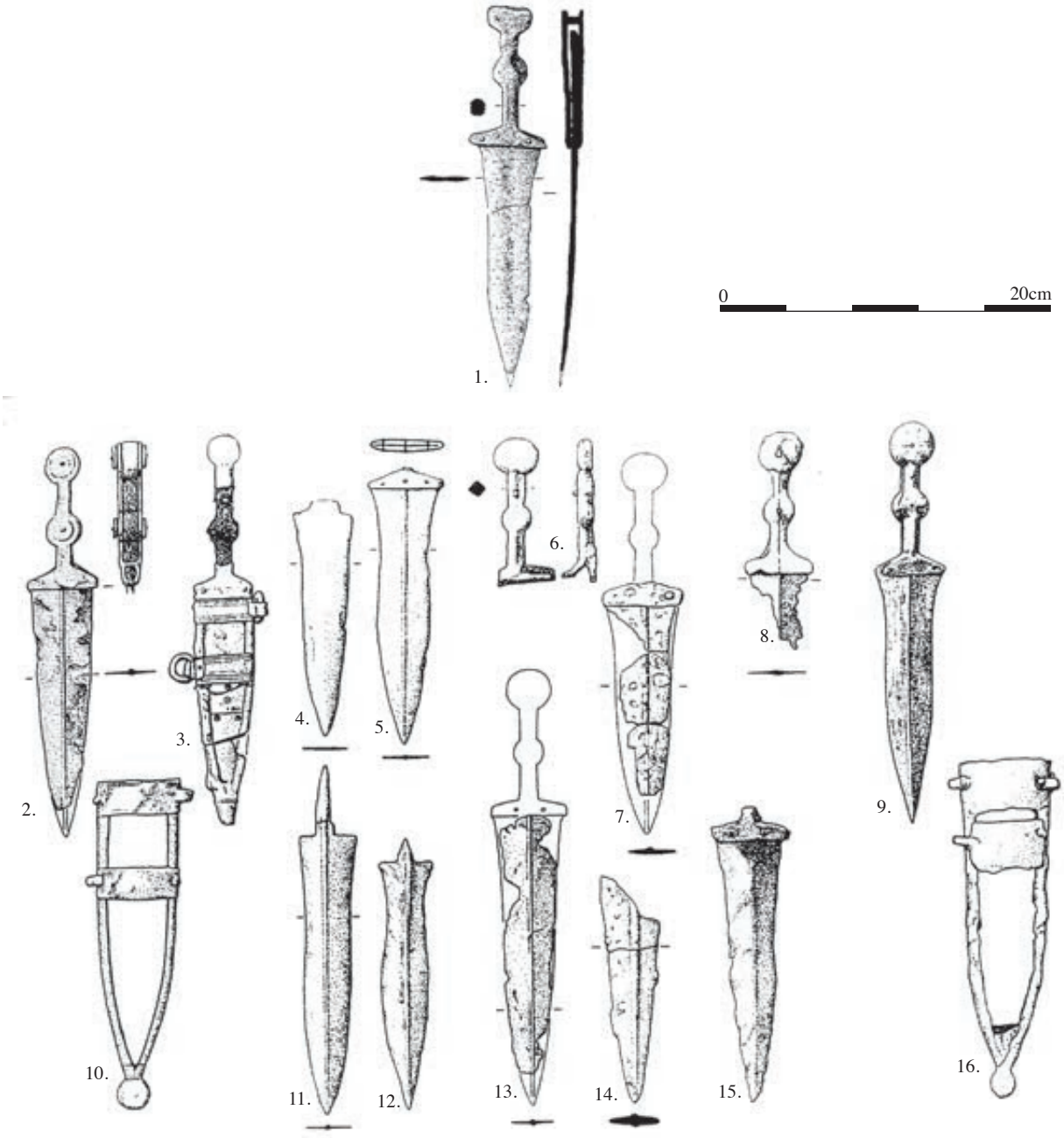

Fig. 341. Les poignards militaires en fer. 1. Curel (Alpes-de-Haute-Provence). Éléments de comparaisons (d'après Connoly 1997 13). 2. Quintanas de Gormaz, Espagne, 3. Numance, Espagne, 4. 5. 11 et 12. Numance, camps, Espagne, 6. 7. 13 et 14. Caceres, Espagne, 8. Découverte de la Saône, 9. Oberaden, Allemagne, 10. Ciruelos Guadalajara, Espagne, 15. Alésia, France, 16. Exeter, Angleterre.

L'exemplaire dit « pseudo-anthropoïde » de Talairan présente une poignée en fer forgée d'une seule pièce symétrique, la garde en V et deux antennes atrophiées. Elle est fixée à la lame par une soie rivetée. Du fourreau en fer très altéré, il ne subsiste que des vestiges de l'entrée et de la suspension (Rancoule 1984 : 178-179, fig. 30 ; Solier 1978 : 40). Ce type de poignard hérite directement du prototype des épées à antennes, il semble utilisé dès le début de La Tène et correspond à la classe D datée des IIIe-IIe s. av. J.-C. (Clarke, Hawkes 1955 : 209-211). L'épée pseudo-anthropoïde de type D est caractéristique d'Europe centrale. Elle est présente en Italie et en Suisse (Lombardie, Zurich…), dans l'est de la Gaule (Marne) ainsi qu'en Rhénanie (Jully 1972 : 211-212), en Ukraine, en Bohème et en Hongrie. L'aspect général et le montage de la soie de l'épée de Talairan présentent une parenté directe avec les armes languedociennes de la fin du Premier âge du Fer. En l'absence d'indications précises sur

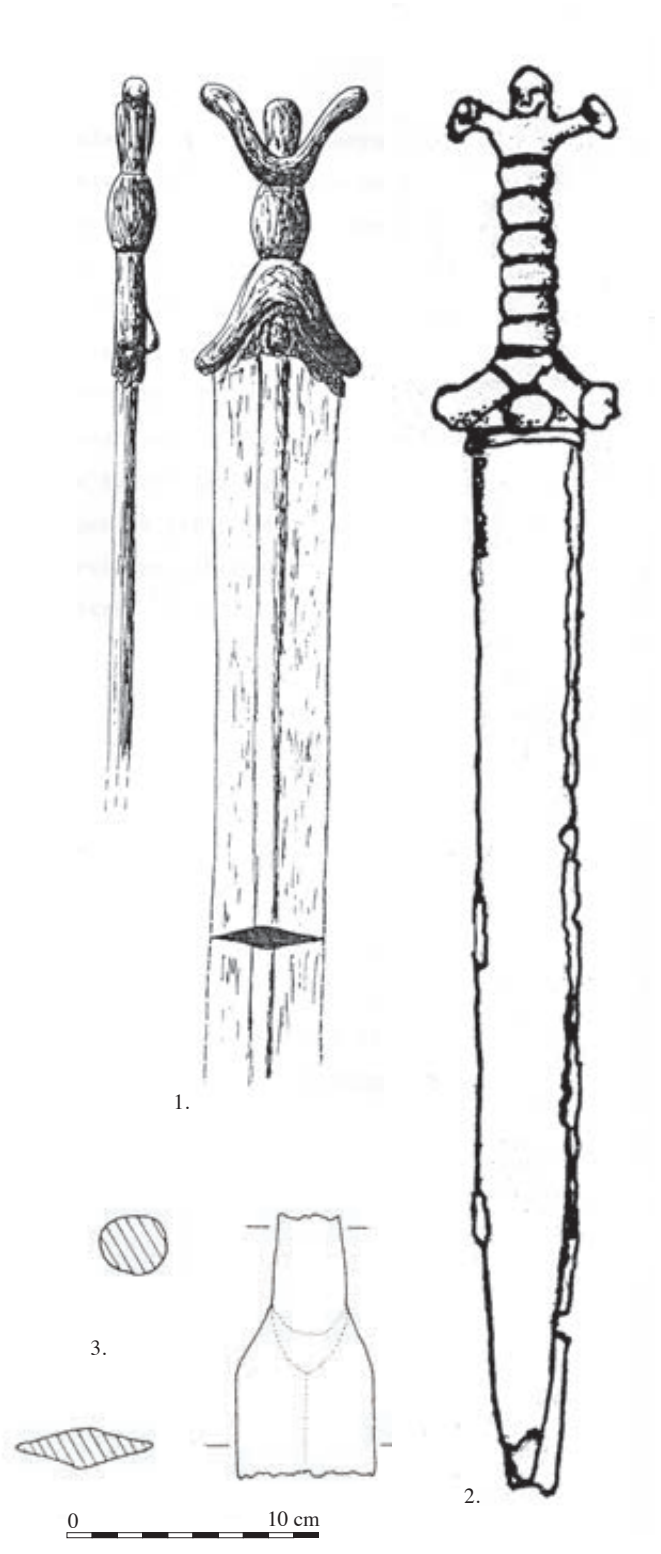

Fig. 342. Les poignards pseudo-anthropoïde et anthropoïde. 1. Talairan, Les Olivières, 2. Mouriès, Servanes 2.

le contexte, la datation admise serait naturellement antérieure à la fin du IIe s. av. J.-C., moment de l'apparition de poignées anthropoïdes caractérisées.

Le poignard ou épée courte anthropoïde dans son fourreau de Mouriès, Servanes 2, tombe 1 est conservé au MAN (inv. MAN : 14626). L'arme possède une poignée en bronze enfilée sur la soie et une lame en fer. La décoration de cette poignée est particulièrement remarquable. Les deux extrémités de la croisière se terminent par une face humaine et les deux antennes par une tête de bélier. Le pommeau central est formé par deux autres têtes humaines accolées par l'arrière du crâne et du cou. La fusée d'un type inhabituel est composée de sept bourrelets et huit gorges. Le fourreau était constitué de deux plaques en tôle de bronze associées par une gouttière en fer (MAN 14626 et 14624, extrémité de gouttière de fourreau en fer dissociée de l'arme dans l'ossuaire). Cette arme a été classée dans la classe G des poignards anthropoïdes (Clarke, Hawkes 1955 : 212, fig. n° 5 ; 224, n° 33) laquelle commencerait à être en usage en Gaule vers 100 av. J.-C. (Clarke, Hawkes 1955 : 213 et 217) tandis qu'une datation plus ancienne à partir de 150 av. J.-C. a également été avancée (Brunaux-Lambot 1987 : 91, 188, fig. 52). Ce type d'arme est particulièrement diffusé en Gaule à Corent, oppidum des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), Le Faou (Finistère), Lyon (Rhône) et au Mont-Beuvray (Sâone-et-Loire). Quelques exemplaires sont également attestés en Suisse, en Angleterre, en Irlande et en Bohème. Le seul exemplaire comparable du Midi de la Gaule est celui qui a été découvert en 1973 dans le puits funéraire n° 30 de la nécropole de Saint-Roch à Toulouse (Haute-Garonne). Il s'agit d'un poignard anthropoïde avec pommeau à une seule tête et antennes à extrémités bouletées dont la date d'enfouissement se situe entre la fin du IIe s. av. J.-C. et le milieu du Ier s. av. J.-C. (Vidal 1983). D'autres épées courtes anthropoïdes de classe G sont par ailleurs signalées dans des tombes gauloises à Saint-André-de-Lindon, Tesson (Charente-Maritime) dans un contexte daté de la fin du IIe s. av. J.-C. (Catalogue 1983 : 183, n° 231) et à Châtillon-sur-Indre (fig. 343) dans une tombe datée de 50-20 av. J.-C. (Catalogue 1983 : 183, n° 233). Le poignard anthropoïde se raréfie dans le courant du Ier s. av. J.-C. pour disparaître totalement dès le Ier s. ap. J.-C. (Deyber 1986 : 338).

4.2.2.5. Les pointes et les talons de lances

52 pointes de lances ont été répertoriées (fig. 344) dont 38 proviennent de contextes funéraires, 2 sont de provenance funéraire supposée, celle du quartier de Grézan à Nîmes où une lance isolée a été découverte en 1937 (Bauquier, Bulletin Le vieux Nîmes, 11 février 1938 ; Bauquier 1941 : 3 ; Barruol, Sauzade 1969 : 64K) et celle du pont Ambroix à Ambrussum. Quatre exemplaires sont signalés en contexte d'habitat. L'exemplaire de Sigoyer-n° 3 constitue une découverte isolée. Les 7 pointes de lances issues des collections du Musée archéologique de Nîmes ont une provenance supposée locale. L'une d'entre elles pourrait

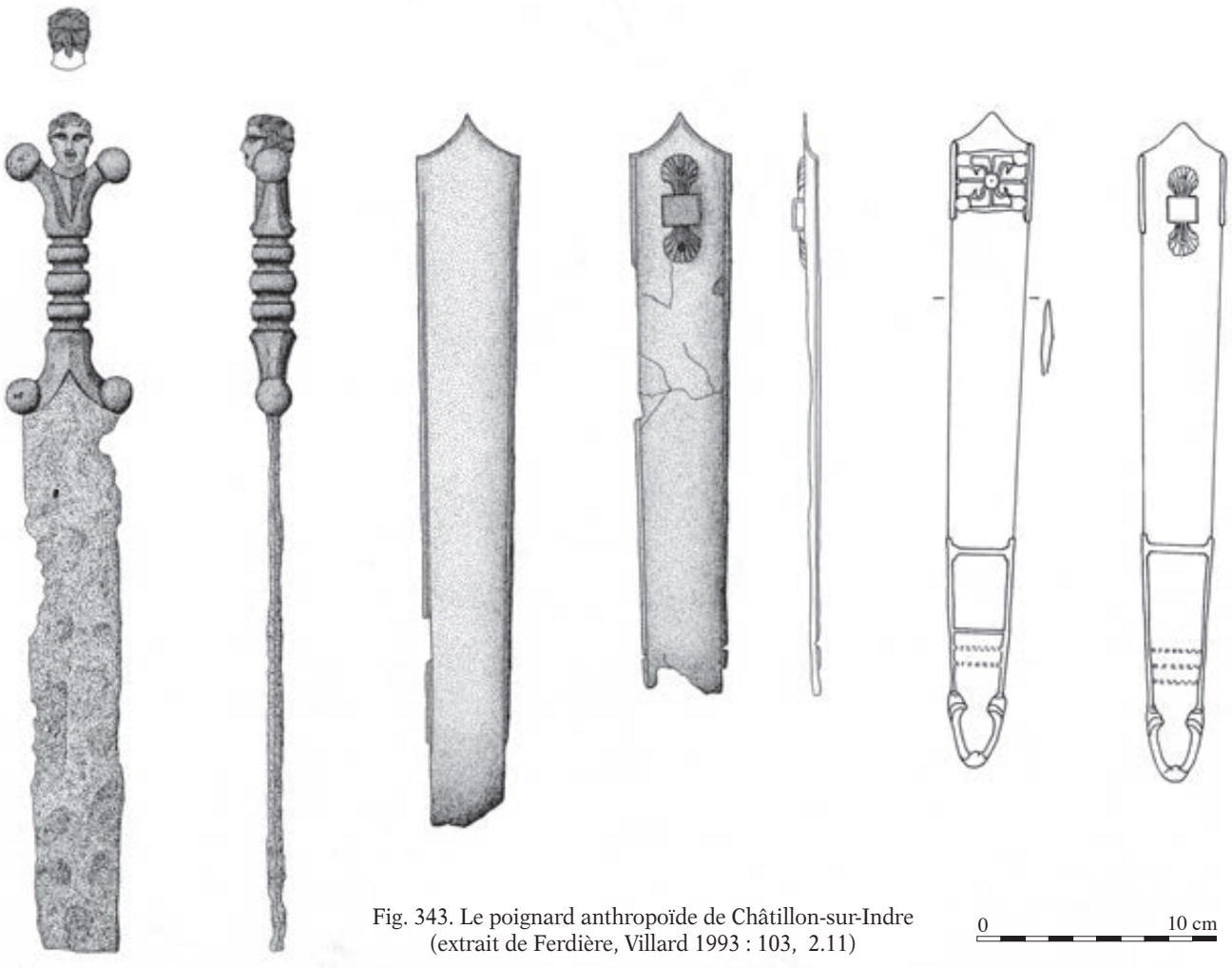

Fig. 343. Le poignard anthropoïde de Châtillon-sur-Indre (extrait de Ferdière, Villard 1993 : 103, 2.11)

bien provenir de l'oppidum du Marduel ou de Sainte-Colombe (Gard), où une pointe de lance à douille en fer aurait été découverte en 1883 au pied de l'enceinte et serait conservée au Musée archéologique de Nîmes (Saint-Vénant 1897 : 28, note 1). Par ailleurs, au pont Ambroix à Ambrussum (Villetelle, Hérault) deux autres pointes de lances vendues anciennement proviennent de découvertes effectuées au XIXe s. (mention dans Saint-Vénant 1897 : 507 ou 31, note 1). Elles s'ajoutent à celle découverte vers 1850 par M. Runel (Saint-Vénant 1897 : 31). Cette liste n'est cependant pas exhaustive et d'autres pointes de lances sont en effet mentionnées. Des vestiges de sépultures à armes en lien avec l'oppidum de Marbacum à Sainte-Anastasie (Gard) sont signalés, parmi lesquels une pointe de lance (information M. Feugère et M. Py, collections particulières). Une lance et une épée en fer, pliées et en très mauvais état de conservation, ainsi qu'une fibule de type celtique proviendraient d'une tombe inédite, mise au jour lors des travaux autour du site de Saint-Jean à Roujan (collection de Cornejo à Montagnac) et qui, d'après M. Feugère, pourrait dater des IIIe-IIe s. av. J.-C. D'autres lances sont recensées sur l'oppidum de Baou-Roux à Bouc-bel-Air, détruit à la fin du IIe s. av. J.-C. (Feugère 1994 :16), ainsi que dans les puits funéraires du Toulousain (Vieille-Toulouse, puits 16 et 23 : Toulouse, Estarac, Puits 9) (Vidal 1991) et de La Lagaste à Pomas-Rouffiac-d'Aude (Rancoule 1980). Une pointe de lance a également été signalée dans l'épave de la Chrétienne C (Fiori, Joncheray 1973 : 84).

Dans les tombes récemment mises au jour à Nîmes, les pointes de lances ne constituent qu'un corpus de 3 exemplaires dont un exemplaire perdu (La Placette), un exemplaire fragmentaire et incertain dans la tombe SP6043 de Kinépolis, qui pourrait bien être l'extrémité d'une pointe d'épée, et un seul exemplaire complet dans la tombe SP 290 du Mas des Abeilles.

Les armes d'hast n'étaient pas majoritaires dans les tombes à armes du Midi gaulois, contrairement à ce qui a pu être observé dans la nécropole de Giubiasco où elles étaient présentes dans la quasi-totalité des tombes à armes (Carlevaro *et al.* 2006 : 27). Les mêmes conclusions ont pu être tirées du corpus de l'armement des nécropoles d'Ornavasso dans le val d'Ossola (Novara) avec 33 tombes à armes à San Bernardo et 23 tombes à armes à Persona. Dans ces contextes, la lance et l'épée sont

Sites	Illustration	Type	Nervure	Longueur totale	Longueur douille	Largeur flamme
Nîmes, Octroi de Beaucaire, n° 2	fig. 345, n° 1	Ondulé	*	321 mm	65 mm	30 à 35 mm
Saint-Côme et Maruejols, n° 2	fig. 345, n° 4	Ondulé	*	(300 mm)	-	-
Saint-Côme et Maruejols, n° 1	fig. 345, n° 3	Ondulé	*	250 mm	-	-
Nîmes, Musée Archéologique n° 3	fig. 345, n° 2	Ondulé	*	232 mm	82 mm	38 mm
Oppidum de la Cloche, 1	fig. 345, n° 5	Ondulé	*	Incomplet 146 mm		
Nîmes, Courbessac, Les Fontilles	Non mobilier perdu	Ondulé	-	-	-	-
Nîmes, Camplanier, tombe 1	fig. 346, n° 1	Groupe 1a	*	220 mm	100 mm	31 mm
Nîmes, Musée Archéologique, n° 2	fig. 346, n° 2	Groupe 1a	*	250 mm	108 mm	50 mm
Nîmes, Musée archéologique, n° 8	fig. 346, n° 3	Groupe 1a	*	177 mm	103 mm	30 mm
Sigoyer, n° 3, découverte isolée	fig. 346, n° 4	Groupe 1a	*	235 mm	150 mm	50 mm
Sainte-Anastasie, Campagnac	fig. 346, n° 5	Groupe 1a	*	410 mm	163 mm	45 mm
Talairan, les Olivières	fig. 347, n° 1	Groupe 1b	*	290 mm	66 mm	50 mm
Talairan, les Olivières	fig. 347, n° 2	Groupe 1b	*	270 mm	58 mm	60 mm
Nîmes, Grézan	fig. 348, n° 1	Groupe 1c	*	632 mm	80 mm	90 mm
Verna (Isère), n° 1	fig. 348, n° 2	Groupe 1c	*	485 mm	72 mm.	71 mm
Nîmes, Mas des Abeilles II, SP290	fig. 348, n° 4	Groupe 1c	*	441 mm	61 mm	80 mm
Sauveterre, Le Change	fig. 348, n° 3	Groupe 1c	*	400 mm	80 mm	50 mm
Larina, dépôt	fig. 348, n° 5	Groupe 1c	*	(218 mm)	-	-
Verna (Isère), n° 2	fig. 349, n° 1	Groupe 1d	*	376 mm	68 mm	41 mm
Verna (Isère), n° 3	fig. 349, n° 3	Groupe 1d	*	362 mm	74 mm	41 mm
Verna (Isère) n°4	fig. 349, n° 4	Groupe 1d	*	340 mm	74 mm	41 mm décorée
Verna (Isère) n°5	fig. 349, n° 2	Groupe 1d	*	313 mm	65 mm	44 mm décorée
Nîmes, Octroi de Beaucaire, n° 1	fig. 350, n° 1 et 2	Groupe 1d	*	311 mm	76 mm	35 mm
Nages, Terres Rouges	fig. 350, n° 3	Groupe 1d	*	270 mm	75 mm	42 mm
Nîmes, Jeu de Mail, tombe 10	fig. 351, n°,5	Groupe 1f	*	710 mm	90 mm	50 mm
Saint-Dionisy, chemin de fer	fig. 351, n° 4	Groupe 1f	*	510 mm	110 mm	30 mm
Nîmes, Pissevin, tombe 1, n° 1	fig. 351, n° 1	Groupe 1f	*	382 mm	85 mm	30 mm
Nîmes, Musée Archéologique, n° 1	fig. 351, n° 2	Groupe 1f	*	361 mm	60 mm	28 mm
Nîmes, Pissevin, tombe 1, n° 2	fig. 351, n° 3	Groupe 1f	*	325 mm	75 mm	25 mm
Vallauris, aven Bernard	fig. 352	Groupe 1f		inc.	-	-
Vallauris, aven Bernard	fig. 352	Groupe 1f		inc.	-	-
Vallauris, aven Bernard	fig. 352	Groupe 1f		inc.	-	-
Saint-Laurent-des-Arbres	fig. 353, n° 1	Groupe 2 a	*	365 mm	65 mm	25 mm
Mouriès, Servanes 3, tombe 3-4	fig. 353, n° 2	Groupe 2 a	*	330 mm	68 mm	22 mm
Verna (Isère), n° 6	fig. 353, n° 4	Groupe 2 a	*	249 mm	100 mm	21 mm
Sigoyer, n° 1	fig. 353, n° 3	Groupe 2 a	*	245 mm	79 mm	23 mm
Nîmes, Mail Romain, tombe 225	fig. 353, n° 5	Groupe 2 a	*	210 mm	75 mm	18 mm
Nîmes, Musée archéologique, n° 6	fig. 353, n° 6	Groupe 2 a	*	205 mm	55 mm	15 mm
Nîmes, Musée archéologique, n° 7	fig. 353, n° 7	Groupe 2 a	*	166mm	46 mm	18 mm
Sigoyer, n° 2	fig. 353, n° 8	Groupe 2b		265 mm	130 mm	
Oppidum de la Cloche, 2	fig. 354, n° 2	Groupe 3		(110 mm)	66 mm	24 mm
Oppidum de la Cloche, 3	fig. 354, n° 1	Groupe 3		(112 mm)	44 mm	26 mm
Nîmes, Musée archéologique, n° 9	fig. 354, n° 3	Groupe 4	*	480 mm	80 mm	46 mm
Epave de la Chrétienne C	fig. 354, n° 4	Groupe 4		190 mm	90 mm	33 mm
Nîmes, Kinépolis, SP6043	fig. 135, n° 11	Indet.	*	138 mm conservés	-	-
Nîmes, La Placette	Non mobilier perdu	Indet.	-	-	-	-
Nîmes, Pont-Biais	Non mobilier perdu	Indet.	-	-	-	
Nages, Les Mourgues	Non mobilier perdu?	Indet.	-	-	-	-
Fabrègues	Non	Indet.	-	-	-	-
Ambrussum, pont Ambroix	Non	Indet.	-	280 mm	-	-
Ambrussum, Le Sablas, tombe 12	Non	Indet.	-	170 mm	-	-
Sainte-Cécile-les-Vignes	Non	Indet.	-	270 mm	70 mm	-
Lattes, La Céreirède, SP4002, n° 1	Non, en restauration	Non classé	*	187 mm	62 mm	28 mm
Lattes, La Céreirède, SP4002, n° 2	Non, en restauration	Non classé	Non	280 mm	75 mm	-
Mouriès, Servanes 2, tombe 1	Non	Non classé	Non	430 mm		
Lattes, La Céreirède, SP4038	Non, en restauration	Non classé	*	293 mm	52 mm	34 mm

Fig. 344. Liste des pointes de lances du Midi gaulois.

Sites	Diam. douille	Datation	Bibliographie, sources iconographiques
Nîmes, Octroi de Beaucaire, n° 2	21 mm	160-140	Py 1981 : 142-144, fig. 61-62 ; Saint-Vénant 1897 : 17 ; Tendille 1988
Saint-Côme et Maruejols, n° 2	-	200-75	Saint-Vénant 1897 : 25, pl. XI, fig. 2 et 3
Saint-Côme et Maruejols, n° 1	-	200-75	Saint-Vénant 1897 : 25, pl. XI, fig. 2 et 3
Nîmes, Musée Archéologique n° 3	19 mm	Indet.	Py 1981 : 191-193, fig. 88, n° 3 ; Tendille 1988 : pl. 23, n° 150
Oppidum de la Cloche, 1		IIe-Ier s.	Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 6, n° 20
Nîmes, Courbessac, Les Fontilles	-	125-100	Perdu
Nîmes, Camplanier, tombe 1	20 mm	75-50	Barruol, Sauzade 1969 : 46, fig. 26 et 81, fig. 40
Nîmes, Musée Archéologique, n° 2	31 mm	Indet.	Py 1981 : 191-193, fig. 88, n° 2 ; Tendille 1988 : pl. 23, n° 152
Nîmes, Musée archéologique, n° 8	18 mm	Indet.	Py 1981 : 193, fig. 88, n° 8
Sigoyer, n° 3, découverte isolée	30 à 35 mm	Indet.	Mahieu, Barge 2005 : fig. 66, n° 3
Sainte-Anastasie, Campagnac	21 mm	IIe-Ier s.	Saint-Vénant 1897 : 14, fig. 2
Talairan, les Olivières	20 à 22 mm	IIIe-IIe s.	Rancoule 1984 : 179, n° 6
Talairan, les Olivières	20 à 22 mm	IIIe-IIe s.	Rancoule 1984 : 179, n° 7
Nîmes, Grézan	20 mm	II-Ier s.	Py 1981 : 190-191, fig. 87 ; Tendille 1988 : pl. 23, n° 148
Verna (Isère), n° 1	19 mm	100-80	Perrin, Schonfelder 2003 ; 77-78, fig. 46a
Nîmes, Mas des Abeilles II, SP290	19 mm	100-75	
Sauveterre, Le Change	20 mm	75-50	Barruol, Sauzade 1969 : fig. 40
Larina, dépôt	-	IIe-Ier s.	Perrin 1990 : 98, fig. 103, n° 376
Verna (Isère), n° 2	15 mm	100-80	Perrin, Schonfelder 2003 : 77-78, fig. 46b
Verna (Isère), n° 3	18 mm	100-80	Perrin, Schonfelder 2003 : 77-78, fig. 46c
Verna (Isère) n°4	18 mm	100-80	Perrin, Schonfelder 2003 : 77-78, fig. 46d
Verna (Isère) n°5	18 mm	100-80	Perrin, Schonfelder 2003 : 77-78, fig. 46e
Nîmes, Octroi de Beaucaire, n° 1	19 mm	160-140	Py 1981 : 142-144, fig. 61-62 ; Saint-Vénant 1897 : 17 ; Tendille 1988
Nages, Terres Rouges	20 mm	250-100	Py 1978 : 278, fig. 131, n° 6
Nîmes, Jeu de Mail, tombe 10	20 mm	225-150	Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : 196-197, fig. 99 (perdu).
Saint-Dionisy, chemin de fer	20 à 23 mm	200-100	Saint-Vénant 1897 : 26-27 ; Tendille 1988 : 44, pl. 22, n° 145
Nîmes, Pissevin, tombe 1, n° 1	18 mm	100-50	Py 1981 : 149-150, fig. 66, n° 4 ; Tendille 1988 : pl. 22, n° 144
Nîmes, Musée Archéologique, n° 1	21 mm	Indet.	Py 1981 : 191-193 fig.88 n°1 ; Tendille 1988 pl. 22 n°147
Nîmes, Pissevin, tombe 1, n° 2	17 mm	100-50	Py 1981 : 149-150, fig. 66, n° 3 ; Tendille 1988 : pl. 22, n° 143
Vallauris, aven Bernard	-	IIe-Ier s.	Vindry 1978 : fig. 37, n° 187 à 189.
Vallauris, aven Bernard	-	IIe-Ier s.	Vindry 1978 : fig. 37, n° 187 à 189.
Vallauris, aven Bernard	-	IIe-Ier s.	Vindry 1978 : fig. 37, n° 187 à 189.
Saint-Laurent-des-Arbres	20 mm	75-50	Barruol, Sauzade 1969 : 45-47, fig. 26 ; Py 1981 ; Tendille 1988
Mouriès, Servanes 3, tombe 3-4	24 à 20 mm	100-40	Rouet, Verdin 2000 : 171-173, fig. 12 ; Marcadal, Paillet 2003 : 263
Verna (Isère), n° 6	23 mm	100-80	Perrin, Schonfelder 2003 ; 77-78, fig. 48, n° 6
Sigoyer, n° 1	18 mm	100-50	Mahieu, Barge 2005 : fig. 37, n° 1
Nîmes, Mail Romain, tombe 225	20 à 24 mm	75-50	Feugère *et al*. 1995 : 177, fig. 15
Nîmes, Musée archéologique, n° 6	20 mm	Indet.	Py 1981 : 193 fig. 88, n° 6 ; Tendille 1988 pl. 23, n° 149
Nîmes, Musée archéologique, n° 7	14 mm	Indet.	Py 1981 : 193, fig. 88, n° 7 ; Tendille 1988 pl. 22, n° 146
Sigoyer, n° 2	19 mm	100-50	
Oppidum de la Cloche, 2	15 à 18 mm	IIe-Ier s.	Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 6, n° 21
Oppidum de la Cloche, 3	14 à 16 mm	IIe-Ier s.	Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 6, n° 22
Nîmes, Musée archéologique, n° 9	22 à 25 mm	Indet.	Saint-Vénant 1897 : 28, note 1 (mention) ; Tendille 1988 : pl. 23, n° 151
Epave de la Chrétienne C	23 mm		Fiori, Joncheray 1973 : 85, pl. IV, n° 2.
Nîmes, Kinépolis, SP6043	-	60-40	
Nîmes, La Placette	-	175-150	(perdu)
Nîmes, Pont-Biais	-	IIe-Ier s.	Fiches dir., Veyrac dir. 1996
Nages, Les Mourgues	-	100-50	Fiches dir., Veyrac dir. 1996
Fabrègues	-	Indet.	
Ambrussum, pont Ambroix	-	Indet.	Saint-Vénant 1897 : 31, mention
Ambrussum, Le Sablas, tombe 12	-	200-175	Dedet 1999 : 28, fig. 10, n° 8
Sainte-Cécile-les-Vignes	-	IIe-Ier s.	Saint-Vénant 1897 : 27
Lattes, La Céreirède, SP4002, n° 1	20 à 23 mm	125-75	Inédit, en cours de restauration
Lattes, La Céreirède, SP4002, n° 2	15 mm	125-75	Inédit, en cours de restauration
Mouriès, Servanes 2, tombe 1		75-25	Marcadal, Paillet 2003 : 257
Lattes, La Céreirède, SP4038	20 à 25 mm	75-50	Inédit, en cours de restauration

Fig. 344 (suite). Liste des pointes de lances du Midi gaulois.

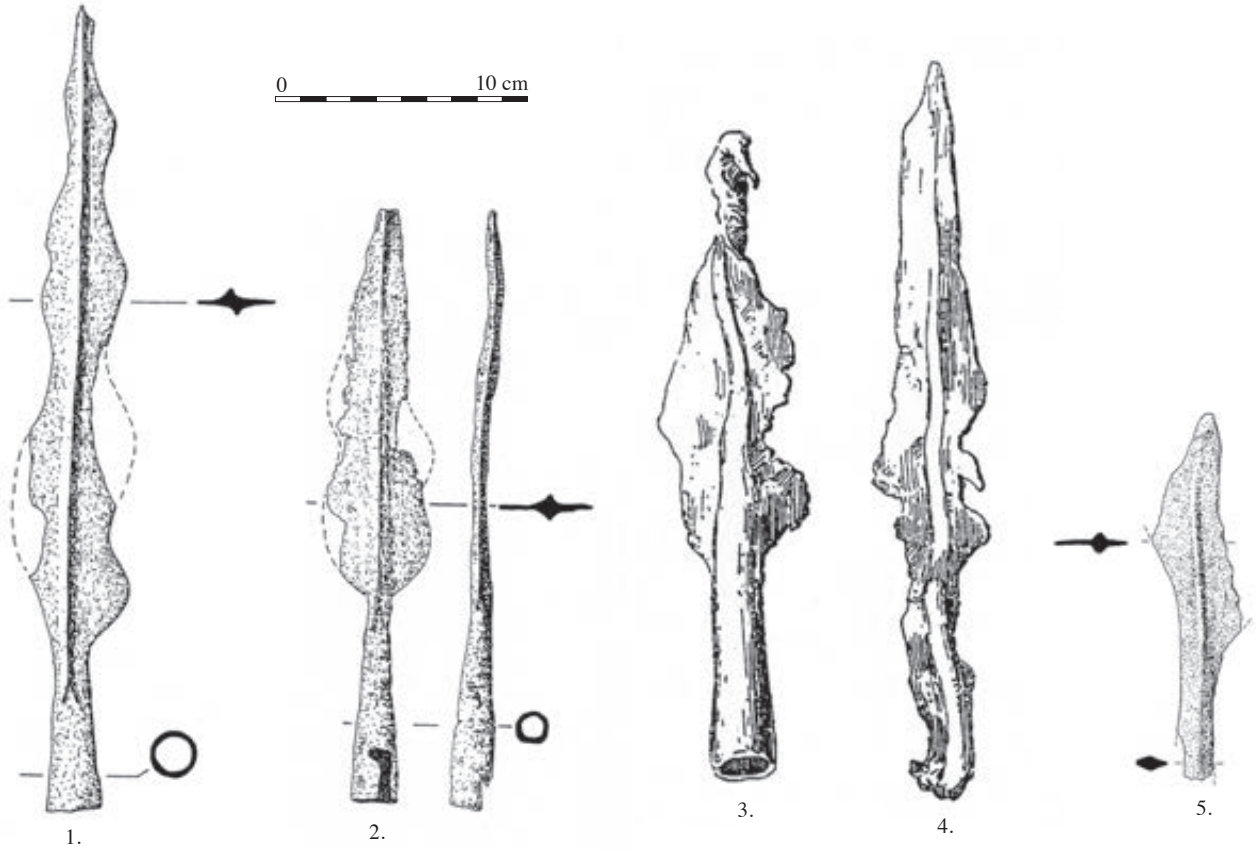

Fig. 345. Les pointes de lance à profil ondulé. 1. Nîmes, Octroi de Beaucaire, n° 2, 2. Nîmes, Musée Archéologique n° 3, 3 et 4. Saint-Côme-et-Maruejols, 5. Oppidum de la Cloche.

majoritaires puisque les armes offensives représentent 67 % de l'armement.

Les pointes de lances devraient être accompagnées de talons généralement de forme conique. La découverte associée de ces deux éléments dans une sépulture est cependant loin d'être systématique. L'association de la pointe et du talon dans une même sépulture a été observée régionalement dans 3 cas seulement à Talairan, les Olivières (Aude), Nîmes, l'Octroi de Beaucaire (Gard) et Verna. À Giubiasco, moins de la moitié des armes d'hast étaient munies d'un talon (Carlevaro *et al.* 2006 : 28). Ceci nous conduit encore à évoquer le démantèlement ou la destruction de l'arme avant son dépôt dans la tombe. L'organisation particulière des dépôts funéraires et la situation de certaines de ces armes renforcent encore cette idée. Des pointes ont été mises au jour dans les ossuaires. C'est le cas à Nîmes dans la tombe 1 de Camplanier et dans la tombe 1 de Pissevin. Ces mêmes manipulations sont signalées ailleurs en Gaule, comme par exemple dans la tombe 9 de Pîtres-la-Remise (Eure), où l'ossuaire contenait pointe et talon de lance (Cerdan 1993 : 150). Ceci suppose donc le bris de la hampe et/ou le passage de la lance sur un bûcher.

Nous ne reviendrons pas sur l'association des lances avec d'autres pièces d'armement déjà analysée par ailleurs (fig. 271). Signalons cependant que, sur un total de 52 tombes à armes, 25 sépultures contenaient des pointes de lances et 10 des talons.

- Formes et fonctions des différentes armes d'hast

Trois utilisations possibles ont été données pour ce type d'objet : lance d'estoc ou pique toujours gardée en main, lance plus courte à fonction mixte pouvant être jetée ou utilisée d'estoc et enfin, le javelot pour lequel il est également nécessaire de distinguer plusieurs types (Brunaux, Lambot 1987 : 91-95). En dernier lieu, lorsque les douilles sont très courtes proportionnellement à la longueur de la flamme pour laisser exercer une pression sur la pointe, il faut plutôt envisager une fonction d'insignes (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003). Il existe de réelles difficultés d'opérer une distinction fiable entre arme de jet et arme d'estoc. Fonctionnellement, et quelle que soit leur forme, les armes d'hast sont vraisemblablement les plus meurtrières lors des combats (Deyber 1986 : 333).

Dans le domaine celtique, la tendance généralement admise dans l'évolution des fers de lance est un passage de flammes larges et arrondies à La Tène C1-C2 à des fers longs et étroits. Comme les couteaux, les armes d'hast n'ont fait l'objet que de typologie partielle et la chronologie souffre de ces carences. Ces

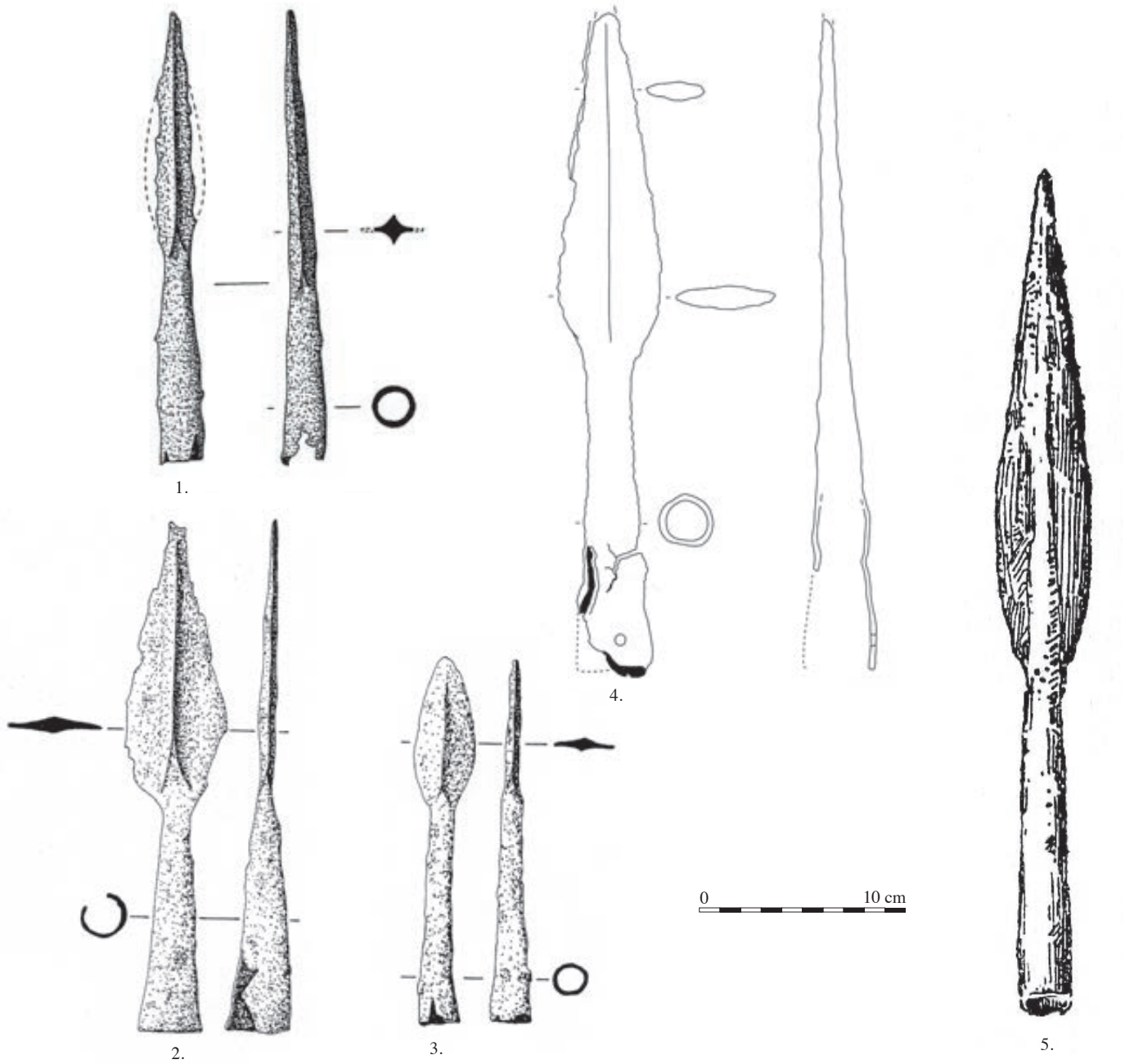

Fig. 346. Les pointes de lance à douille longue. 1. Nîmes, Camplanier, tombe 1, 2. Nîmes, Musée Archéologique, n° 2, 3. Nîmes Musée Archéologique, n° 8, 4. Sigoyer, n° 3, 5. Sainte-Anastasie, Campagnac.

armes sont rarement étudiées en morpho-typologie car les variations chronologiques n'ont eu que très peu d'incidence sur leur évolution (Rapin 1983 : 69). Plusieurs méthodes d'approches ont cependant été tentées. En premier lieu, les grands classements typologiques se sont fondés sur la forme générale de la flamme qui permet d'isoler 5 grands types (Brunaux, Rapin 1988). Cependant, ce critère n'est pas probant dans le cas de séries très homogènes et de nouvelles pistes ont été explorées (Guillaumet 2003 : 102-109 ; Carlevaro *et al.* 2006 : 54-60). Le premier critère retenu est celui de la section de la flamme qui peut avoir une incidence directe sur le mode d'utilisation de l'arme. La morphologie du fer est ensuite prise en compte. Les rapports entre longueur et largeur de la flamme, et longueur de la flamme et de la douille peuvent être retenus comme critères typométriques (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 77-80). Enfin, un critère important, la hauteur à laquelle se situe la largeur maximale de la flamme, permet de caractériser la forme de la flamme. Il s'avère dans tous les cas que le diamètre de la douille

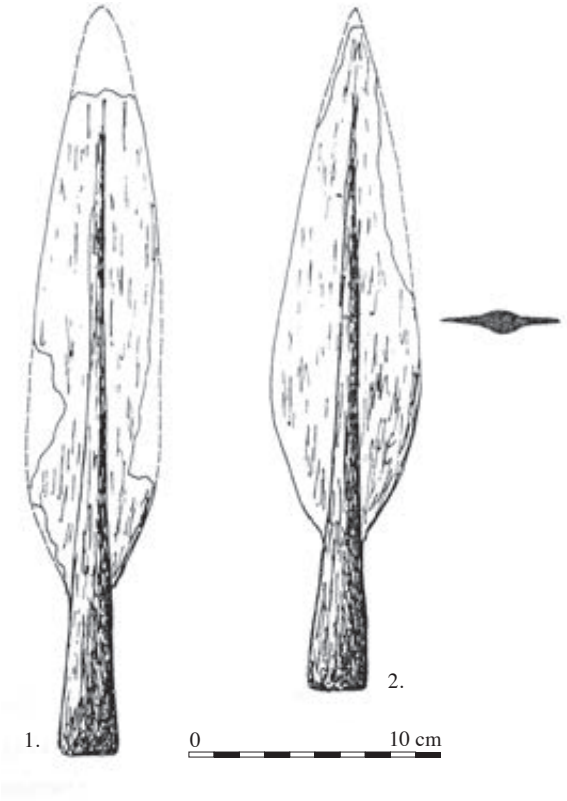

Fig. 347. Les pointes de lances en feuille de laurier.
1.et 2. Talairan, Les Olivières.

est à peu près constant sur tous les exemplaires quelle que soit leur forme. Ce critère n'est donc jamais utilisé pour déterminer ou préciser la fonction d'un fer de lance.

Les différents types et leurs variantes sont un bon moyen de percevoir les différentes fonctions possibles de ces armes. En revanche, ils ne peuvent être perçus comme des indices d'horizons chronologiques distincts.

- Les lances à profil ondulé, code LAN-OND

Les lances à profil ondulé dit « flamboyant » d'un type connu à Nîmes par la trouvaille des Fontilles à Courbessac (aujourd'hui perdue) sont représentées par 6 exemplaires dont 4 en contexte funéraire, un de provenance indéterminée conservé au Musée archéologique de Nîmes et un mis au jour sur l'oppidum de la Cloche (fig. 345). La longueur totale des exemplaires conservés oscille entre 230 et 320 mm. Ces lances, qui apparaissent vraisemblablement dans le Midi dans le courant du IIe s. av. J.-C., ont été comparées à des exemplaires de La Tène II (Déchelette 1927 : fig. 479, n° 4 ; Py 1974 : 235).

- Les lances à flamme large, code LAN-LAR

Cette catégorie de lance à flamme large regroupe 31 exemplaires, qu'il nous a été possible de diviser en plusieurs variantes correspondant à la forme générale de la flamme mais aussi à l'aspect général de l'arme notamment pour ce qui concerne l'importance de la douille. Nous avons souhaité conserver les terminologies utilisées traditionnellement « feuille de laurier » et « feuille de saule » car ces termes imagés rendent bien compte de l'aspect général des armes, même si des confusions entre les deux types sont assez fréquemment réalisées.

Les lances en « feuille de laurier » sont en définitive caractérisées par des armes à base plus ou moins élargie dont la hauteur de la largeur maximale de la flamme se situe dans la moitié inférieure de l'arme, tandis que les armes en « feuille de saule » à flamme symétrique ont une forme assez strictement losangique, dont la largeur maximale se situe au centre de la flamme.

- Les lances à flamme large et douille longue, code LAN-LAR groupe 1 variante a

Quelques pointes de lance du groupe 1a, dont la forme de la flamme peut varier, ont été isolées du reste du corpus car elles présentent une douille très longue par rapport à la longueur totale de l'arme (fig. 346). Cette robustesse des douilles ne peut qu'induire une fonction particulière de ces pièces. En effet, la douille représente sur les 5 exemplaires sélectionnés près de la moitié de la longueur totale de l'arme voire plus (Nîmes, tombe 1 de Camplanier, Nîmes, Musée archéologique n° 2 et n° 8, Sigoyer n° 3 et Sainte-Anastasie, Campagnac). Aucune indication chronologique pertinente ne peut cependant être déduite de cette caractéristique morphologique particulière.

Les exemplaires à douille longue et puissante sont plutôt assimilés à des armes de guerre et non à des objets de prestige comme pourraient l'être certaines grandes lances à ailerons. Ils seront à rapprocher des exemplaires plus effilés de type à baïonnette que l'on retrouve plus tardivement sur le site d'Alésia (Sievers 1994).

- Les lances à flamme large et base élargie, code LAN- LAR groupe 1 (variante b à f)

Cette catégorie regroupe 21 exemplaires qui seront divisés en plusieurs variantes (b, c, d, f).

Dans la variante b, deux lances mises au jour à Talairan (Aude) et datées de la fin du IIIe s.- début du IIe s. av. J.-C., ont été isolées (fig. 347, n° 1 et 2). Leur aspect particulièrement massif, ainsi que l'accentuation bien marquée de la nervure centrale de ces armes n'ont pas permis de les rattacher à d'autres exemplaires de ce corpus. Ces lances présentent en effet des caractères morphologiques archaïques assez proches d'exemplaires protohistoriques en bronze.

La variante c regroupe 5 exemplaires dont un incertain (Nîmes, Grézan et Mas des Abeilles-SP290 ; Sauveterre, Le Change ; Verna n° 1 et Larina) (fig. 348). Elle se caractérise par des armes de grand module dont la longueur totale oscille entre 400 et 630 mm dans notre corpus régional, avec une douille assez courte

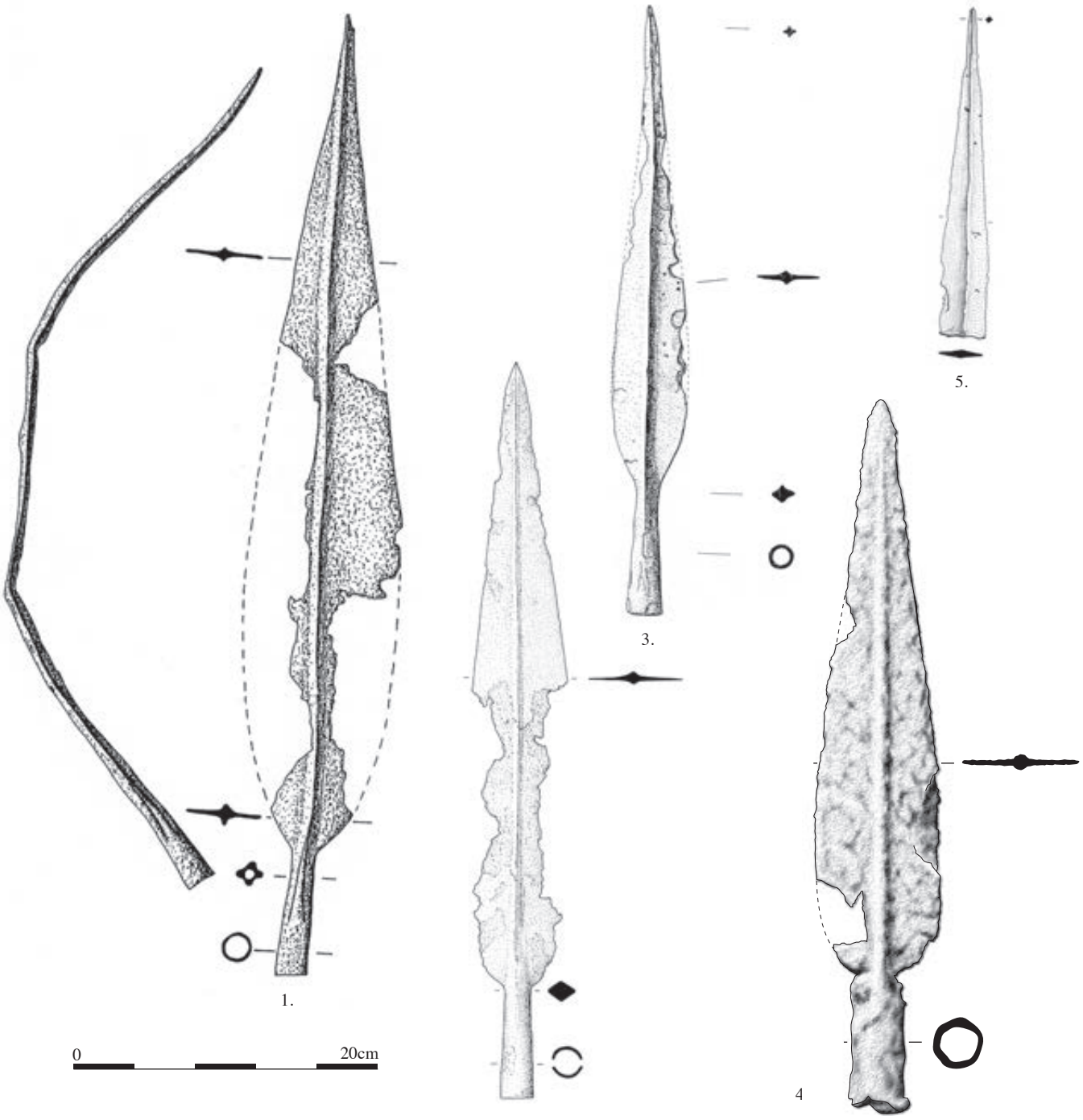

Fig. 348. Les pointes de lance en feuille de laurier de grand module. 1. Nîmes, Grézan, 2. Verna, n° 1, 3. Sauveterre, 4. Nîmes, Mas des Abeilles II, SP290, 5. Larina.

dont la longueur n'excède pas 80 mm. L'utilisation de ce type de lance se situe vraisemblablement au début du Ier s. av. J.-C.

La forme en feuille de laurier se trouve assez couramment en Gaule dans les sépultures de La Tène C2/D1 (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 76-77, tableau 10) et plus rarement dans celles de La Tène D2. Ce sont généralement des pointes de lance de grand module dont la taille oscille entre 350 et 680 mm de long. Les rapports longueur/largeur de la flamme et de la douille ont été retenus comme critères afin de pouvoir déterminer la taille et la forme de la flamme et de la douille. Ainsi, les flammes longues à douilles courtes suggèrent une utilisation spécifique peut-être une fonction d'insigne. Elles sont un héritage des grandes lances du Hallstatt et de La Tène C (Egg 1996 : 155 ; Muller Karpe 1951).

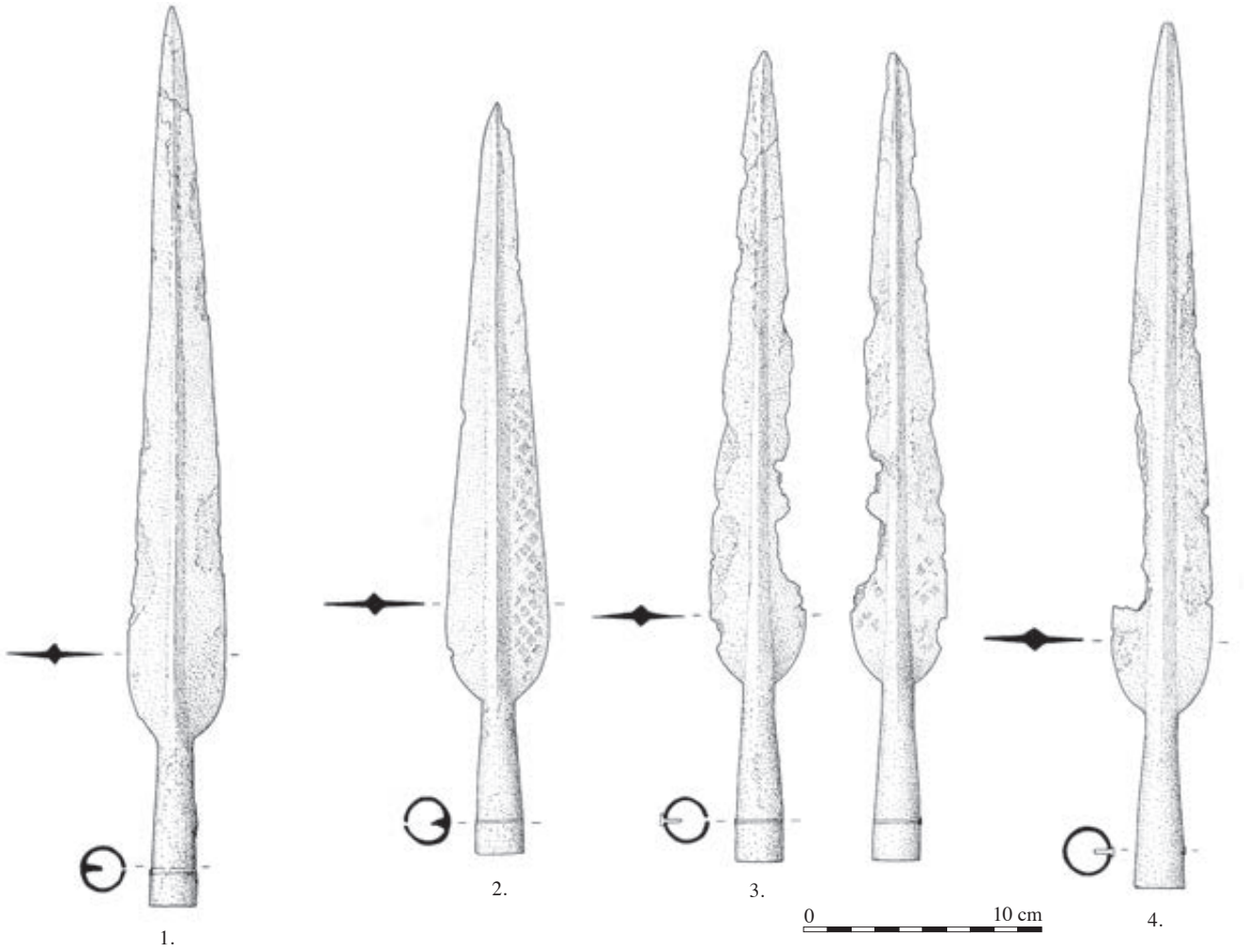

Fig. 349. Les pointes de lance en feuille de laurier. 1. Verna n° 2, 2. Verna n° 5, 3. Verna n° 3, 4. Verna n° 4.

Un groupe de 6 lances (fig. 349 et 350) appartenant lui aussi au type en « feuille de laurier » a été isolé dans la variante d (Verna n° 2, 3, 4, 5 ; Nîmes, Octroi de Beaucaire, n°1 et Nages, Les Terres rouges). La base de la flamme élargie avec ailerons arrondis présente un profil plus marqué. Ce sont des armes de plus petit module, leur longueur totale oscille entre 270 et 376 mm et la longueur de la douille n'excède pas 76 mm. Les lances à base très élargie sont peu représentées, et l'exemplaire de Nages, Les Terres Rouges, daté du IIe s. av. J.-C. caractérise particulièrement bien cette catégorie (fig. 350, n° 3). Des pièces très semblables se retrouvent par ailleurs dans plusieurs gisements de La Tène II (Déchelette 1927 : fig. 441 et 443). Les quelques exemplaires de ce type recensés en contexte régional situent leur utilisation dans le courant du IIe s. av. J.-C. et le tout début du Ier s. av. J.-C.

Quelques lances de Verna sélectionnées dans ce groupe sont décorées de fins filets de petits rhombes (fig. 349, n° 2 et 4). Il n'existe pour l'heure aucun parallèle régional. En revanche, l'armement de la culture de Przeworks offre des comparaisons tout à fait proches (Czarnecka 1997 : 291-297). Ce type de motifs géométriques simples occupe les ailerons des flammes sur un certain nombre de pointes de lances germaniques dont la diffusion correspond aux régions orientales de la culture laténienne (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 79). Il pourrait, selon les auteurs, s'agir de l'adaptation de décors germaniques sur des exemplaires de production celtique, plutôt que d'envisager l'importation de pièces d'Europe de l'Est.

La variante f de ce premier groupe constitue une transition typologique entre flamme en feuille de laurier et flamme en feuille de saule (fig. 351 et fig. 352). Il s'agit des pointes de lance de Nîmes (Jeu de Mail-tombe 10, Pissevin-tombe 1, n° 1 et 2, Musée archéologique, n° 1), de Saint-Dionisy et de trois exemplaires très altérés de l'aven Bernard à Vallauris. La base des ailerons est nettement moins marquée et la hauteur de la largeur maximale de l'arme tend à se déplacer vers le centre de la flamme. Cette variante regroupe 8 exemplaires très semblables du point de vue de leur allure générale, mais fort différents pour ce qui concerne les modules puisque la longueur totale

de ces armes oscille entre 710 et 325 mm, pour 60 à 110 mm de longueur de douille. Cette variante semble indifféremment utilisée durant les IIe-Ier s. av. J.-C. Le type en feuille de saule succèderait cependant aux lances « flamboyantes » et aux types à base élargie ou en feuille de laurier de La Tène II (Py 1974 : 235, fig.13-14).

- Les lances à flammes effilées, code LAN-EFF groupe 2 variantes a et b

Les lances à flamme dite effilée se rapprochent du type à flamme losangique ou en feuille de saule mais les ailerons qui séparent la flamme de la douille sont très peu marqués et beaucoup plus étroits que sur les exemplaires précédents.

Ce groupe totalise 8 exemplaires qui se définissent par une base très peu marquée entre le passage du talon et de la flamme (fig. 353). Parmi ces exemplaires de la variante a, peuvent être regroupés les lances de Saint-Laurent-des-Arbres, Mouriès Servanes 3 tombe 3-4, Verna n° 6, Sigoyer n° 1, Nîmes Mail Romain tombe 225 et Musée Archéologique n° 6 et 7). Cette variante présente une flamme très fine large de 15 à 25 mm et une nervure médiane très peu marquée. La longueur totale de ces exemplaires oscille entre 166 et 365 mm. Les contextes archéologiques bien datés situent son utilisation dans le courant du Ier s. av. J.-C. La plupart des lances du Ier s. av. J.-C sont en feuille de saule ou à flamme très effilée. À La Tène D2 semblent plutôt se généraliser les pointes de lance de ce type. Leur taille a tendance à diminuer comme du reste leur importance dans la panoplie guerrière.

Seul l'exemplaire plus tardif n° 2 de Sigoyer (fig. 353, n° 8) appartient à la variante b, il se caractérise par l'absence d'ailerons, la flamme prend alors une forme particulière de section circulaire à extrémité très effilée.

La pointe de lance n° 2 de Sigoyer (Mahieu, Barge 2005 : fig. 37, n° 2) s'apparente au type dit en baïonnette (Brunaux, Rapin 1988 : 134) avec une flamme de section circulaire sans empennage. Peu d'éléments de comparaisons ont été répertoriés. Seul un exemplaire mis au jour à Mazerolles (Nicolini 1983) pourrait s'en rapprocher. La pointe de la tombe 155 de Giubiasco (Carvalero *et al.* 2003 : 58, tombe 155 n°1) s'en rapproche. Il est interprété comme probable fer de pilum d'un type de pilum à douille proche des pilums d'époque républicaine (Feugère 1993 : 101-102), datés du milieu du Ier s. av. J.-C.

- Les pointes de lances diverses, code LAN-IND

Un certain nombre de pointes de lance mentionnées dans le tableau (fig. 344) n'entrent dans aucune catégorie car nous n'avons pas suffisamment d'éléments pour les caractériser.

Les deux exemplaires de pointes de lance en fer incomplets mis au jour sur l'oppidum de la Cloche que nous avons classé dans un groupe 3 (Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 6, n° 21-22) paraissent avoir une forme effilée sans nervure médiane, ils

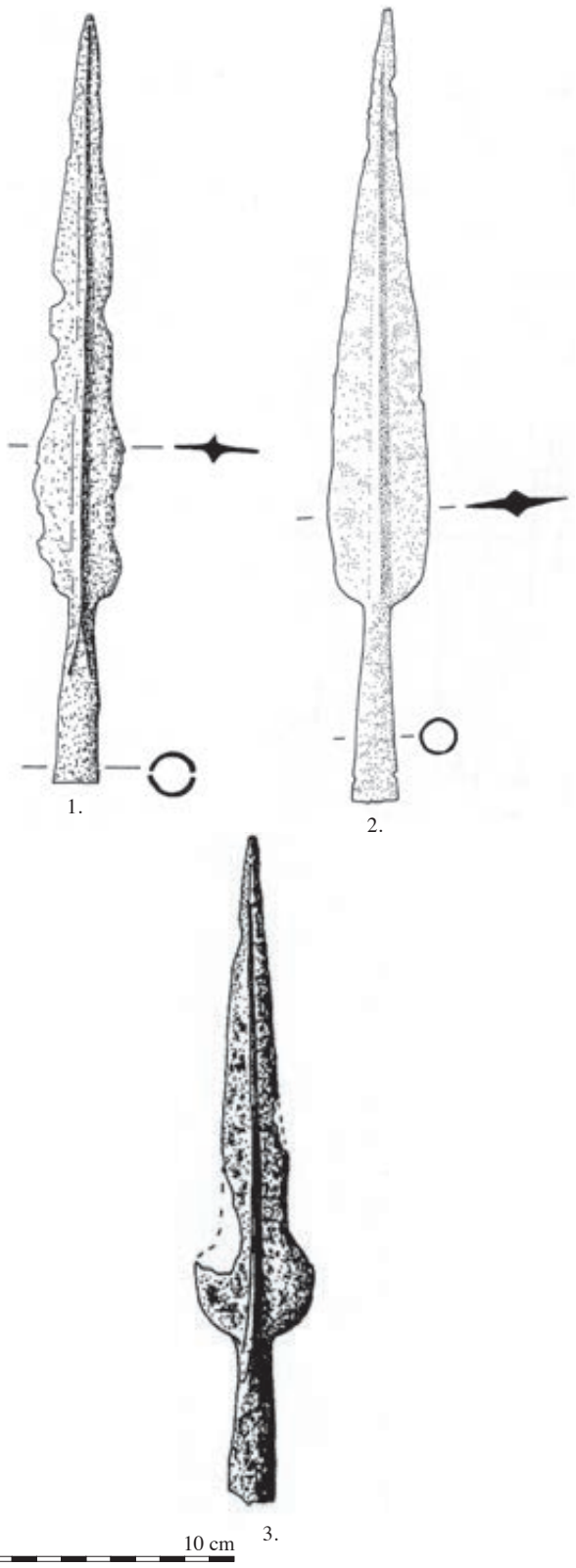

Fig. 350. Les pointes de lance en feuille de laurier. 1 et 2 Nîmes Octroi de Beaucaire avant et après restauration, 3. Nages Les Terres Rouges.

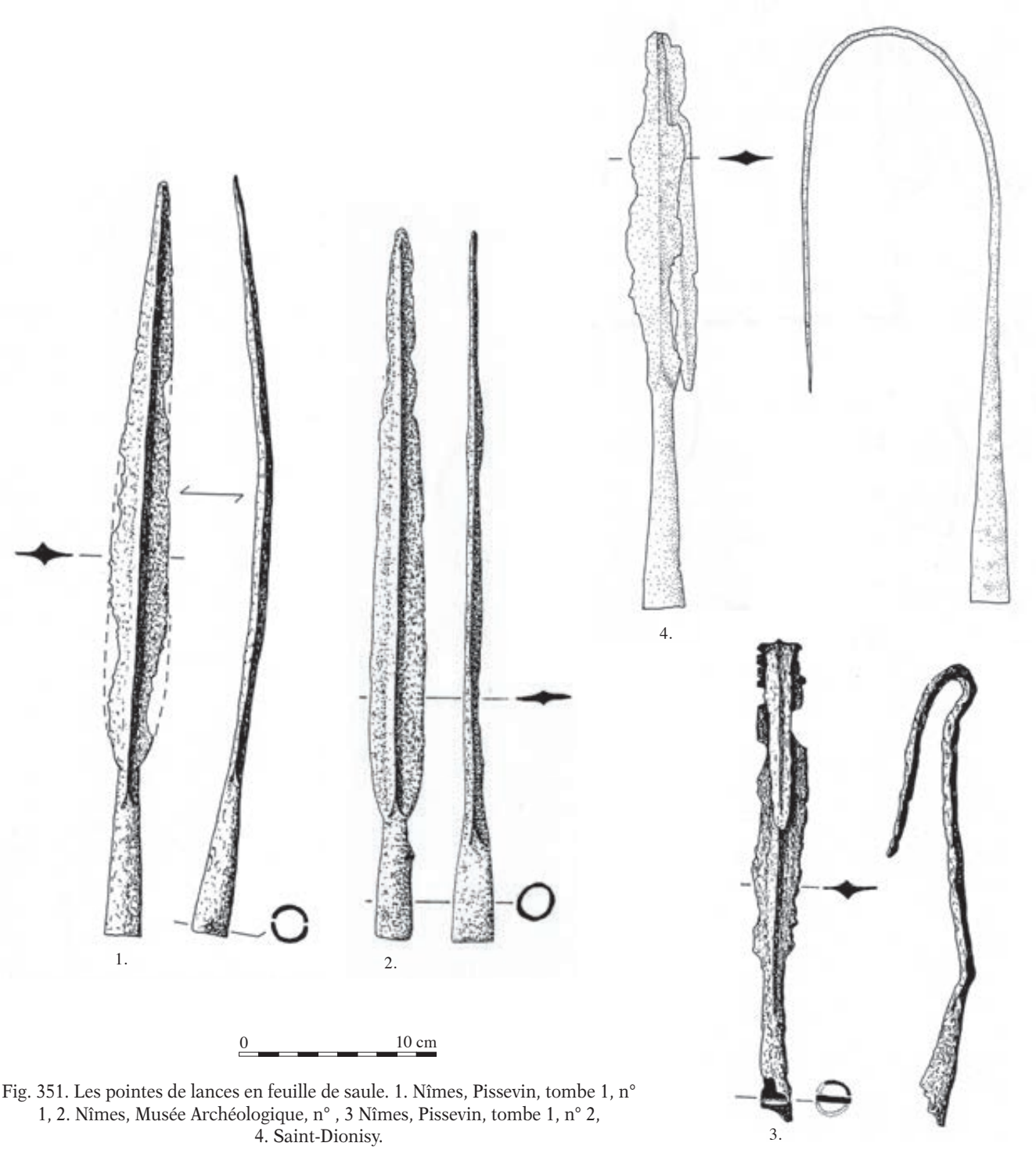

Fig. 351. Les pointes de lances en feuille de saule. 1. Nîmes, Pissevin, tombe 1, n° 1, 2. Nîmes, Musée Archéologique, n° , 3 Nîmes, Pissevin, tombe 1, n° 2, 4. Saint-Dionisy.

n'entrent dans aucune typologie actuelle (fig. 354, n° 1 et 2). Quant aux exemplaires du groupe 4 (Musée archéologique n° 9 et épave de la Chrétienne C), ils se caractérisent par la base triangulaire des ailerons pouvant être datés du Ier s. av. J.-C. (fig. 354, n° 3 et 4).

Face à la grande diversité de formes et par conséquent de fonctions de ces armes nous ne pouvons que proposer une évolution typo-chronologique assez vague. Les pointes à flammes ondulées et à flamme à base élargie paraissent contemporaines l'une de l'autre et utilisées durant le IIe s. av. J.-C. Les lances en feuille de laurier de grand module semblent plutôt caractériser des exemplaires du IIe s. av. J.-C. C'est dans le courant du Ier s. av. J.-C. que va se généraliser l'utilisation des lances en feuille de saule et à flamme très effilée, pour nous conduire dès le milieu du Ier s. av. J.-C. vers des armes plus courtes et plus fines, donc vraisemblablement plus agressives, de type baïonnette.

Fig. 352. Les pointes de lances en feuille de saule. 1. 2. et 3.Vallauris, aven Bernard.

- Les talons de lances

25 talons de lances ont été recensés pour le Midi gaulois dont 12 issus de contextes funéraires (fig. 356). Des talons de lances sont également mentionnés dans la nécropole d'Eyguières La Roche Nadal. Ils sont décrits comme des tiges à douilles rondes appointées (Brun 1931 : 10). Enfin, nous émettrons quelques réserves concernant l'objet en fer découvert dans le puits 16 de Vieille-Toulouse interprété comme talon de lance, qui pourrait être un élément de soc de charrue en fer (Vidal 1991 : 174, fig. 11).

Tous ces exemplaires appartiennent à deux types distincts : le talon à soie et extrémité massive conique et le talon à douille conique. Ce dernier pris isolément n'est pas un élément aisément datable. Le talon à douille de forme conique en fer est un modèle connu et répandu dans le monde celtique et méditerranéen durant tout l'âge du Fer. Il ne peut donc être utilisé comme marqueur typochronologique. On le retrouve sur de nombreux gisements dans des contextes et pour des horizons chronologiques très variables, ainsi sur l'oppidum des Castels à Nages, des exemplaires proviennent de niveaux anciens de Nages I (Py 1978 : 277, fig. 131, n° 10-11).

- Les talons de lance à soie et extrémité conique massive, code TAL-SOI

Un talon de lance particulier mis au jour dans la tombe 157 d'Ensérune (fig. 356, n° 24) se distingue des autres exemplaires, il est composé d'une soie et d'une extrémité conique massive. Il est tout à fait comparable à l'exemplaire mis au jour sur l'oppidum des Castels à Nages (fig. 356, n° 25). Ces talons à soie se retrouvent dans des contextes des IIIe-IIe s. av. J.-C.

- Les talons coniques, code TAL-CON

Ces talons, comme nous l'avons rappelé précédemment, n'ont pas de caractéristique morphologique précise permettant de les dater. La taille des exemplaires recensés (23 occurrences dont 11 en contexte funéraire) est très variable puisqu'elle oscille entre 41 et 145 mm.

4.2.3. L'armement défensif : boucliers, casques et cuirasses

4.2.3.1. Les boucliers et leur pièce « maîtresse » : les umbos.

Du bouclier, on ne conserve jamais la forme générale. Le plat qui constitue la partie principale qui forme une planche de forme variable est rarement conservé. Cette planche était composée par collages et entrelacs de lamelles de bois fibreux (aulne, frêne, peuplier…) et pouvait être recouverte de tissus, de peaux ou de cuir. Selon la forme du bouclier, la pièce centrale et longitudinale renflée en bois dur, dénommée spina, servait d'ossature pour le maintien et la solidité de l'ensemble, elle a également disparu. Seuls les éléments métalliques structurants, destinés à la consolidation et à l'articulation de cette arme

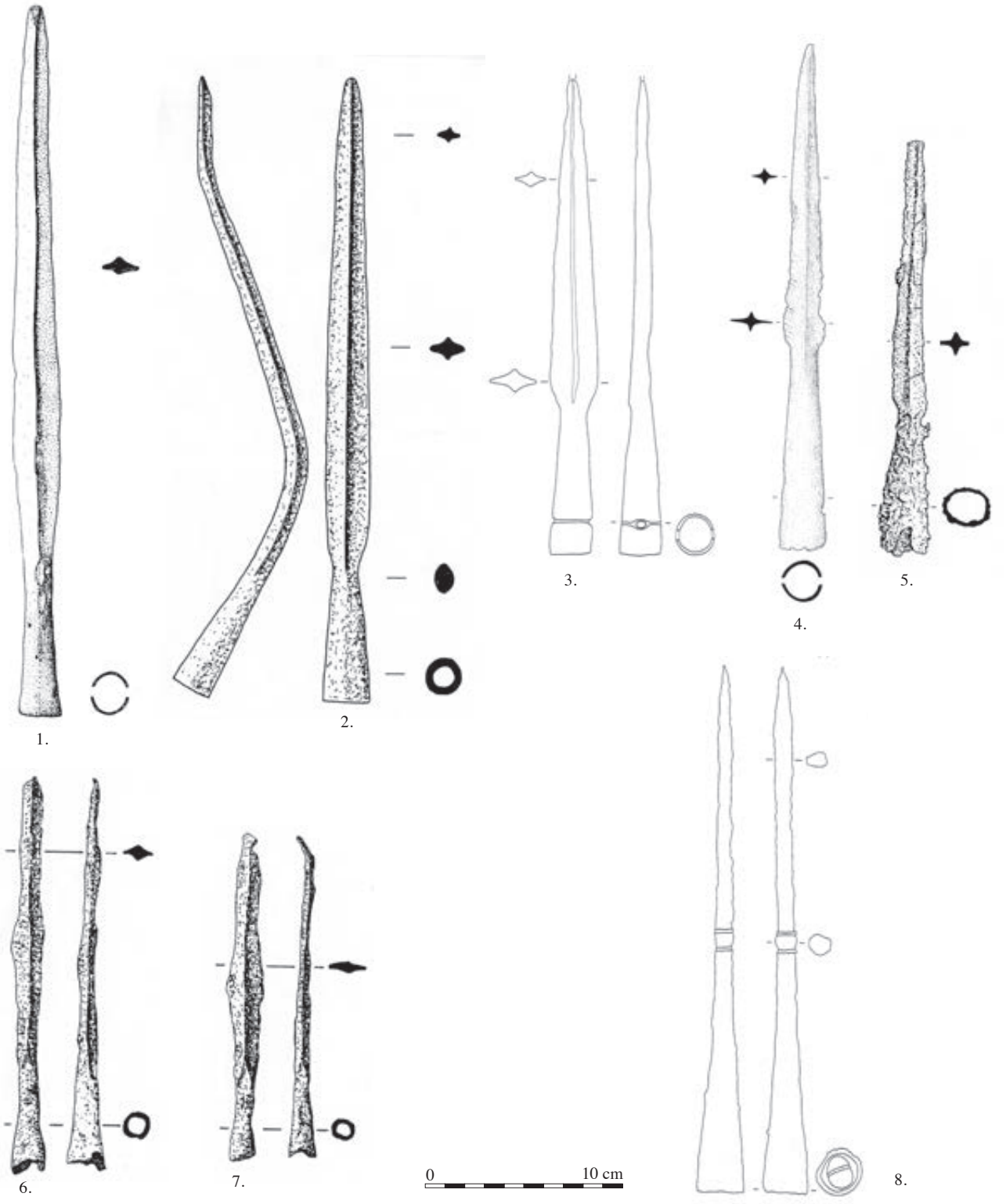

Fig. 353. Les pointes de lances à flamme effilée 1. Saint-Laurent-des-Arbres, 2. Mouriès, Servanes 3, tombe 3-4, 3. Sigoyer, n° 1, 4. Verna, n° 6, 5. Nîmes, Mail Romain, tombe 225, 6. Nîmes, Musée Archéologique, n° 6,
7. Nîmes, Musée Archéologique, n° 7, 8. Sigoyer, n° 2.

défensive peuvent être étudiés. Il s'agit de l'umbo, de l'orle et quelques fois du manipule en bois et métal. Le premier a pour fonction de renforcer et de protéger le centre du bouclier où se loge le manipule (fig. 357). Il peut prendre diverses formes. Le second souvent matérialisé par des barres de fer courbes de sections en gouttière était destiné à protéger et consolider les bordures en faisant un renfort sur une partie ou la totalité du pourtour du bouclier. La taille conséquente de ces armes et les déformations intentionnelles, parfois opérées sur les umbos, rendent peu vraisemblable que les boucliers aient été déposés intacts dans les sépultures. Ils ont dû subir le même sort que d'autres objets personnels ou de parures qui accompagnaient le défunt sur le bûcher. Ces gestes particuliers marqueurs d'étapes des funérailles peuvent expliquer la présence quasi exclusive des umbos dans les sépultures. La surreprésentation de cet élément central du bouclier par rapport aux orles et aux manipules n'est pas négligeable. Si elle n'est pas liée aux conditions structurelles de l'arme, c'est-à-dire que les pièces métalliques comme l'orle et le manipule aient été utilisés, elle exprime alors un choix, qui se manifeste par un ramassage sélectif de pièces « symboliques » (sur le bûcher) au détriment d'éléments plus insignifiants. L'umbo pouvant être considéré comme *omphalos*, pièce apotropaïque par excellence.

De manière générale, les orles métalliques sont mal connus en contexte régional. Quelques exemplaires sont signalés dans les tombes du second âge du Fer de l'oppidum de Mourrel-Ferrat à Olonzac (Hérault) (Janin *et al.* 2000), dans les tombes 1, 14, 38 et 43 de la nécropole d'Ensérune (Hérault) (Jannoray 1955 : 232, fig. 31), dans la tombe 163 d'Ensérune en association avec un umbo (Rapin, Schwaller 1987 : 174-175, fig. 13), dans la tombe de chef de Pech-Maho à Sigean (Aude) (Solier 1968 : 23, fig. 18, n° 28), dans la tombe 21 de la nécropole du Sablas à Ambrussum (Hérault) datée de 225-200 av. J.-C. D'autres bordures de renfort sont par ailleurs attestées en contexte régional dans le dépôt de la Chuire à Larina (Isère) (Perrin 1990 : 97) et à Sainte-Blandine dans la Vienne (Chapotat 1970 : 50-52, fig.12 et pl. I, n° 12). Cependant, d'après les études sur l'armement, il semblerait que l'orle se raréfie à partir du IIIe s. av. J.-C., ce qui expliquerait du même coup son absence dans les tombes républicaines. La présence des manipules ou couvre-manipule en métal est tout aussi exceptionnelle, avec pour unique référence régionale plus ancienne la tombe 81 d'Ensérune (Hérault) (Jannoray 1955 : 398, fig. 41). De manière générale, l'association d'umbos et de manipules en contexte funéraire demeure très peu observée. On la retrouve dans la riche tombe de Mailleraye en Seine-Maritime (Lequoy 1993 : 121-133 ; Lejars 1996 : 84, fig. 3B, tombe I.12), dans l'enclos D de Font-Barbot à Pons en Charente-Maritime (Gomez de Soto *et al. 1993* : 31), dans la tombe 39 de la nécropole de Lamadelaine au Luxembourg (Metzler *et al.* 1999 : 164), ainsi que dans une tombe plus ancienne (fin IIIe s. av. J.-C.) de la nécropole d'Ecury, Le Crayon dans la Marne (Catalogue 1983 : 105, tombe 3). Les tombes I.101 de La Croizette (Lambot *et al.* 1994 : 30-33) et I.12 de La Noue Mauroy à Acy-

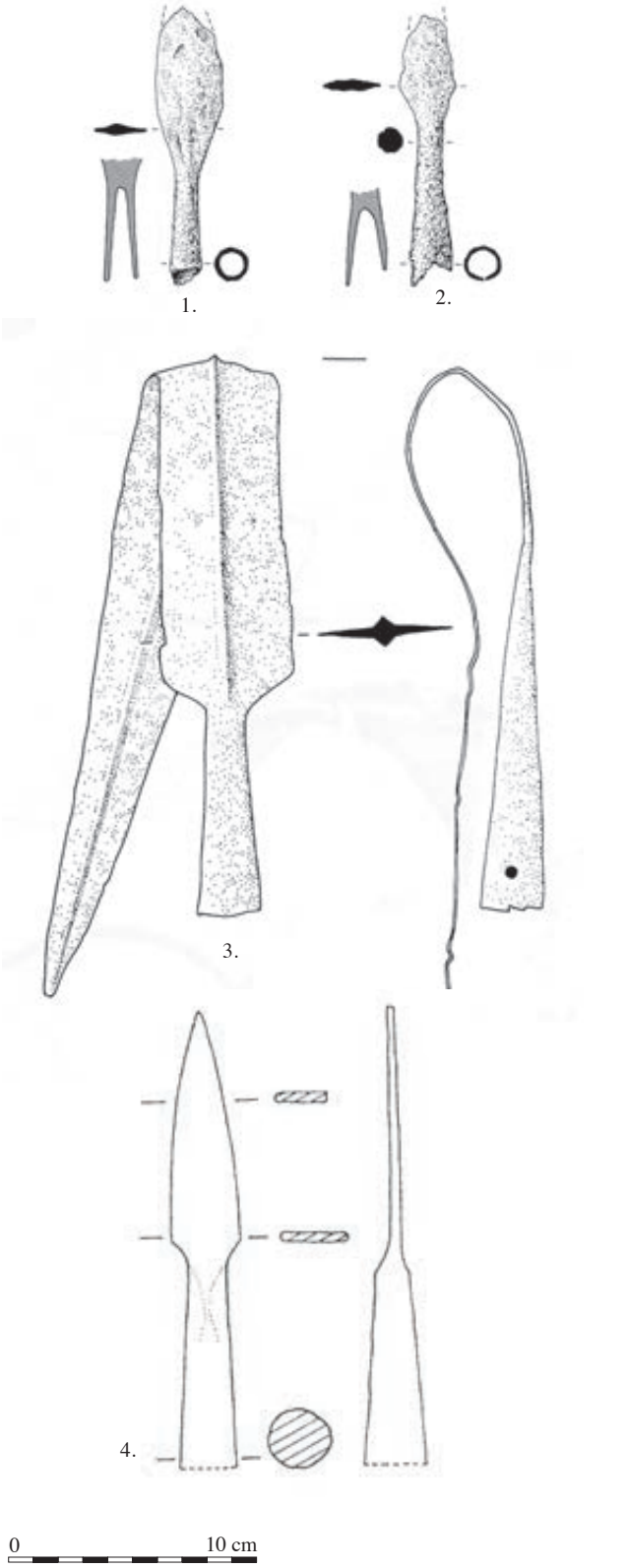

Fig. 354. Les pointes de lance de divers types : 1. La Cloche, n° 3, 2. La Cloche, n° 2, 3. Nîmes, Musée Archéologique, n° 9, 4. Épave de la Chrétienne C.

Sites	Illustration	Longueur totale	Diam. douille	Sources iconographiques et bibliographie
Nîmes, Cadereau, tombe 2	fig. 356, n° 26	50 mm	18 mm	
Nîmes, Octroi de Beaucaire	fig. 356, n° 23	73 mm	24 mm	Py 1981 : 141-148 ; Tendille 1988
Beaucaire, Les Colombes, tombe 5	fig. 356, n° 1	145 mm	25 mm	Dedet *et al*. 1974 : 97, fig. 31, n° 41
Beaucaire, Le Sizen, 1890 bis.	Non	-	-	Barruol-Sauzade 1969 : 65.
Uzès, Préville ou château Bérard	Non perdu	-	-	Saint-Vénant 1897 : 11-13.
Les Baux-de-Provence, La Catalane	fig. 356, n° 2	140 mm		Arcelin 1973 : 184-185, fig. 48, n° 136
Ambrussum, Le Sablas, tombe 21	Non	-	-	Fiches 1989 : 35, mention, en cours d'étude.
Ambrussum, Le Sablas, fouille 1981-1984	Non	-	-	En cours détude.
Verna (Isère)	fig. 356, n° 22	41 mm	15 mm	Perrin, Schonfelder 2003 : 77, fig. 45
Ensérune, SP1004 (Hérault)	Non	-	-	En cours détude.
Ensérune, tombe 157 (Hérault)	fig. 356, n° 24	113 mm	-	Schwaller *et al*. 2001 : 182, fig. 10, n° 5
Talairan, les Olivières (Aude)	fig. 356, n° 3	120 mm	20 mm	Rancoule 1984 : 179, n° 8
Nages, Les Castels, dépotoir J1, couche 7	fig. 356, n° 25	69 mm	-	Py 1978 : 278, fig. 131, n° 7
Nages, Les Castels, fouille G, sondage	fig. 356, n° 17	59 mm	-	Py 1978 : 278, fig. 131, n° 8
Nages, Les Castels, fouille G, couche 6	fig. 356, n° 18	66 mm	-	Py 1978 : 278, fig.131, n° 9
Nages, Les Castels, Place de refend, sol 3, couche 4	fig. 356, n° 19	86 mm	-	Py 1978 : 278, fig. 131, n° 10
Nages, Les Castels, Place de refend, sol 3, couche 4	fig. 356, n° 20	96 mm	-	Py 1978 : 278, fig. 131, n° 11
Oppidum de la Cloche 1	fig. 356, n° 5	84 mm	22 mm	Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 5, n° 8
Oppidum de la Cloche 2	fig. 356, n° 6	79 mm	25 mm	Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 5, n° 9
Oppidum de la Cloche 3	fig. 356, n° 7	70 mm	27 mm	Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 5, n° 10
Oppidum de la Cloche 4	fig. 356, n° 8	86 mm	23 mm	Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 5, n° 11
Oppidum de la Cloche 5	fig. 356, n° 9	76 mm	20 mm	Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 5, n° 12
Oppidum de la Cloche 6	fig. 356, n° 10	107 mm	27 mm	Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 5, n° 13
Oppidum de la Cloche 7	fig. 356, n° 11	80 mm	32 mm	Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 5, n° 14
Oppidum de la Cloche 8	fig. 356, n° 12	98 mm conservés	37 mm	Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 5, n° 15
Oppidum de la Cloche 9	fig. 356, n° 13	101 mm	28 mm	Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 5, n° 16
Oppidum de la Cloche 10	fig. 356, n° 14	82 mm	20 mm	Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 5, n° 17
Oppidum de la Cloche 11	fig. 356, n° 15	69 mm	27 mm	Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 5, n° 18
Oppidum de la Cloche 12	fig. 356, n° 16	49 mm	24 mm	Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 5, n° 19
Larina, Dépôt (Isère)	fig. 356, n° 4	70 mm	15 mm	Perrin 1990 : 98, fig. 103, n° 377
Aix-en-Provence, Entremont	Non	102 mm	-	Catalogue 1983 : 109, n° 31 (inv : 87123101)
Saint-Blaise, Saint-Mitre-les-Remparts, oppidum	fig. 356, n° 21	106 mm	28 mm	Feugère 1994 : fig. 6.1

Fig. 355. Liste des talons de lance en fer.

Romance (Ardennes) (Lejars 1996 : 84, fig. 3b), les tombes 1178 et 1216 de Wederath (Haffner 1978 : pl. 297 et 309), les tombes 7 et 471 de Giubiasco (Carlevaro *et al.* 2006 : 64) et le sanctuaire de Gournay (Oise) (Lejars *in* : Brunaux, Méniel 1997 : 158, fig. 119,4) ont livré des manipules isolés.

Sur 52 tombes à armes recensées dans le Midi de la Gaule près de la moitié (25 tombes) a livré des umbos. Ceci ne s'accorde pas avec la représentativité de l'armement défensif dans les sépultures contemporaines d'Ornavasso et de Giubiasco où umbos et casques ne sont respectivement représentés que dans 0,01 % et 10 % des tombes à armes de ces nécropoles (Carlevaro *et al.* 2006 : 29).

- Le corpus étudié

Au total 44 exemplaires d'umbos de boucliers ont été recensés en contexte régional (fig. 358). La plupart proviennent de tombes (34 occurrences) et un petit nombre (3 pièces) est signalé en contexte d'habitat, 6 proviennent du dépôt de Larina (Isère) tandis qu'un seul exemplaire conservé dans les collections du Musée archéologique de Nîmes n'a pas de provenance précise. Trois grands types bien distincts apparaissent dans ce corpus : les umbos ovoïdes, les umbos à ailettes ou en oméga (fig. 359) et les umbos circulaires. Les premiers totalisent 2 exemplaires, pour 35 pièces à ailettes et 7 exemplaires circulaires. L'exemplaire de La Catalane aux Baux-de-Provence, identifié par la présence de restes informes (en bronze) que l'auteur attribue à un umbo de bouclier, ne peut être classé dans aucun des types suivants (Saint-Vénant 1897 : 505-506).

- Les umbos semi-ovoïdes ou semi-ellipsoïdes, code UMB-OV

Ce type d'umbo est peu usité et mal connu. Deux exemplaires régionaux seulement s'y rattachent : Nîmes, rue Alphonse de Seyne (Py 1981 : 158-159) et Sainte-Anastasie, Campagnac (Gard) (Saint-Vénant 1897 : 14-15). La pièce métallique se présente comme une coque de forme ovale qui venait renforcer la partie centrale du bouclier (fig. 360, n° 2). L'exemplaire de Campagnac, Sainte-Anastasie (fig. 360, n° 1), plus complexe, conserve une bordure plate de 20 mm. Le rebord avant de s'interrompre aux extrémités du grand axe s'épanouit en virgules ou en becs-de-perroquet. Le long de l'épine dorsale, une

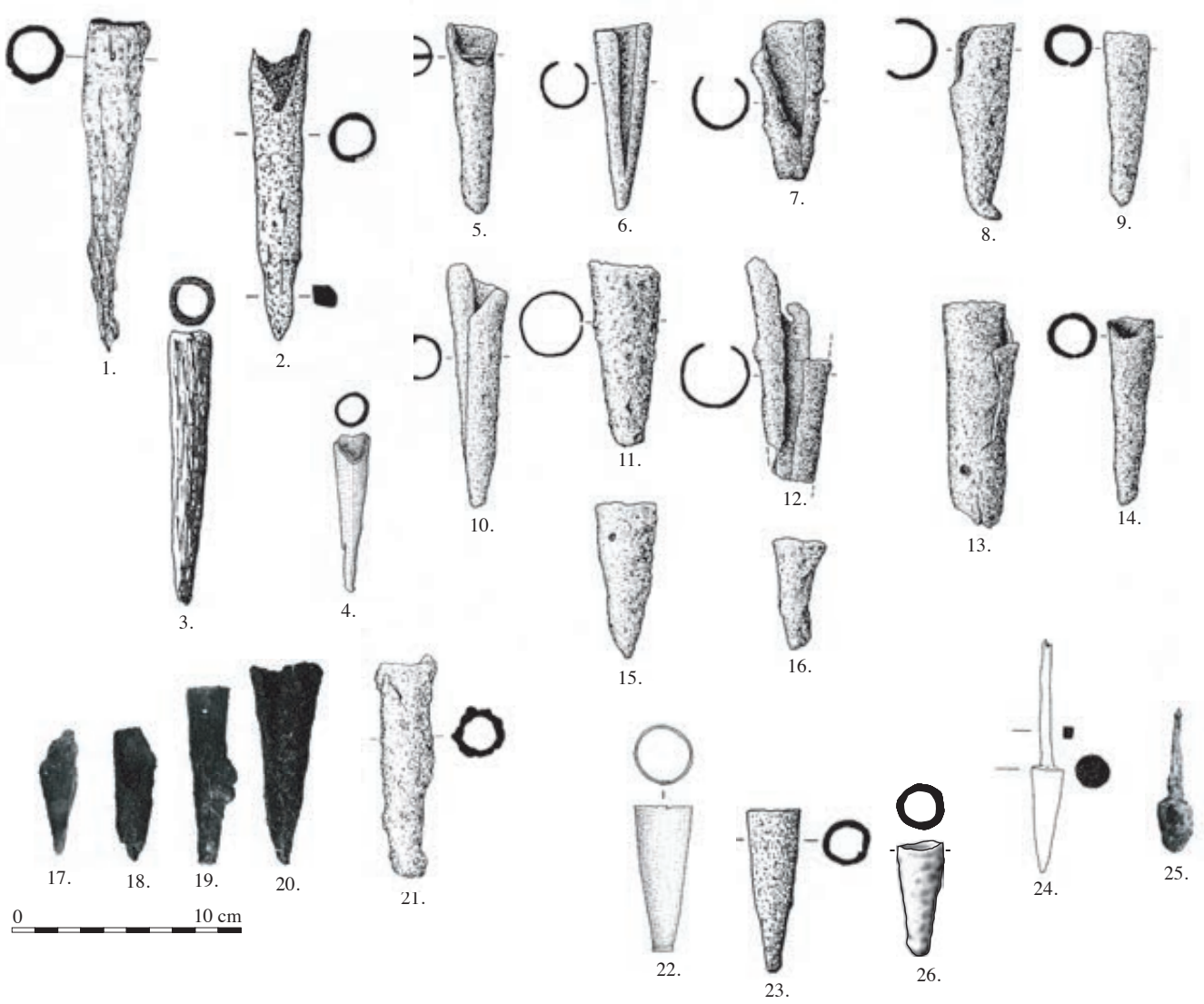

Fig. 356. Les talons de lance en fer. 1. Beaucaire, Les Colombes, tombe 5, 2. Les Baux-de-Provence, La Catalane, 3. Talairan, Les Olivières, 4. Larina, 5. à 16. Oppidum de la Cloche, 17. à 20. Nages, Les Castels, 21. Saint-Mitre-les-Remparts, Saint-Blaise, 22. Verna, 23. Nîmes, Octroi de Beaucaire, 24. Ensérune, tombe 157, 25. Nages, Les Castels, 26. Nîmes, Cadereau, tombe 2.

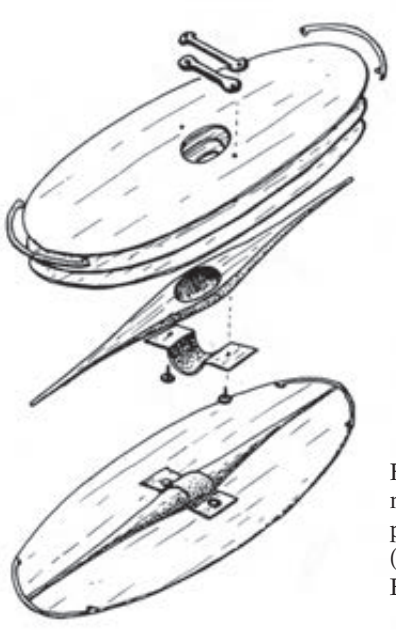

Fig. 357. Dispositif de montage des différentes pièces d'un bouclier (d'après Rapin, extrait de Brunaux, Lambot 1987).

gouttière arquée renversée et fixée par des rivets donne à l'ovoïde l'aspect caréné. Deux trous de fixation prennent place à chaque extrémité de la nervure en relief sur les flancs qui devaient servir à fixer cette calotte sur un corps plat. Le dispositif de nervure dorsale creuse, présent sur l'exemplaire de Campagnac à Sainte-Anastasie, serait illustré par la sculpture du guerrier gaulois de Mondragon, conservée au Musée Calvet d'Avignon. Sur cette statue est figurée une garniture centrale carénée, munie d'une tringle arquée sur le grand axe, le tout étant enveloppé par un umbo de type en oméga plus traditionnel (Saint-Vénant 1897 : 14-15). Un dispositif un peu similaire de tige métallique médiane

Sites	Illustration	Type	Ailettes	L. Totale	L. ailettes	L. coque	l. médiane
Nîmes, rue Alphonse de Seyne	fig. 360, n° 2	OV		Fragmentaire	-	-	-
Sainte-Anastasie, Campagnac	fig. 360, n° 1	OV		220 mm x160 mm	-	-	-
Ensérune, tombe 157	fig. 362, n° 1	AI	R longues	296 mm	103 mm	90 mm	83 mm
Saint-Siffret	fig. 362, n° 2	AI	R longues	350 mm	110 mm	130 mm	135 mm
Nîmes, Octroi de Beaucaire	fig. 362, n° 3	AI	R	230 mm	env. 50 mm	130 mm	75 mm
Nîmes, Octroi de Beaucaire	fig. 362, n° 3	AI	R	210 mmm	40 à 50 mm	110 mm	79 mm
Sernhac, Lafoux, tombe d'Atila	fig. 362, n° 4	AI	R	Fragmentaire	31 mm		70 mm?
Verna (Isère), n°3	fig. 362, n° 6	AI	R	Fragmentaire	-	-	100 mm
Sigoyer (Hautes-Alpes), n° 1	fig. 362, n° 5	AI	R	205 mm	30 mm	145 mm	83 mm
Nîmes, Mas de Vignoles, SP5051	fig. 363, n° 3	AI	T-R	280 mm	88 mm	104 mm	120 mm
Nîmes, Mas des Abeilles, SP290, n° 1	fig. 363, n° 1	AI	T-R	245 mm	56 mm	133 mm	103 mm
Verna (Isère), n°1	fig. 363, n° 4	AI	T-R	233 mm	51 mm	131 mm	106 mm
Nîmes, Mas des Abeilles II, SP290, n° 2	fig. 363, n° 2	AI	T-R	200 mm	55 mm	90 mm	88 mm
Nîmes, Camplanier, tombe 1 (perdu)	fig. 364, n° 4	AI	T-E	250 mm	60 mm	130 mm	113 mm
Verna (Isère), n° 2	fig. 365, n° 1	AI	T-E	235 mm mini.	56 mm	123 mm	109 mm
Nîmes, Kinépolis, SP6022	fig. 364, n° 1	AI	T-E	215 mm	44 mm	127 mm	111 mm
Nîmes, Mail Romain, tombe 225	fig. 364, n° 3	AI	T-E	213 mm	50 mm	113 mm	98 mm
Hières-sur-Amby (Isère), dépôt de Larina	fig. 365, n° 2	AI	T-E	210 mmm	44 mm	122 mm	100 mm
Nîmes, Mas de Vignoles, SP3322	fig. 364, n° 2	AI	T-E	195 mm	44 mm	107 mm	88 mm
Lattes, La Céreirède, SP4038	Non	AI	T-E	250 mm	-	-	100 mm
Les Baux de Provence, La Catalane, tombe 27	fig. 366, n° 1	AI	T-E	170 mm	45 mm	80 mm	87 mm
Ambrussum, Le Sablas, tombe 21	Non	AI	Non classé		-	-	-
Ensérune, SP1004	Non	AI	Non classé		-	-	-
Nîmes, Mas Neuf	fig. 361, n° 2	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	-
Nîmes, Les Carmes, SP3381	fig. 361, n° 1	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	73 mm
Sainte-Cécile-les-Vignes	Non	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	-
Nîmes, La Placette	Non	AI	Indet	Perdu	-	-	-
Nîmes, Jeu de mail, tombe 10	Non	AI	Indet	Perdu	-	-	-
Nîmes, Musée Archéologique	fig. 361, n° 3	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	76 mm
Saint-Laurent-des-Arbres	Non	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	-
Nages, Les Mourgues	fig. 361, n° 4	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	-
Nages, les Castels, dépotoir J1, couche7	fig. 361, n° 5	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	-
Les Baux-de-Provence, La Catalane	Non	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	-
Hières-sur-Amby, Larina, dépôt n°1	fig. 361, n° 8	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	-
Hières-sur-Amby, Larina, dépôt n°2	fig. 361, n° 7	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	-
Hières-sur-Amby, Larina, dépôt n°3	fig. 361, n° 6	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	-
Ambrussum, Le Sablas	Non	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	-
Lavérune	fig. 367, n° 3	CI conique		143 mm	-	-	-
Lattes, La Céreirède, SP4002 (bronze)	Non	CI conique		205 mm diam.	-	-	-
Mouriès, Servanes 2, tombe 1	Non	CI conique		310 mm diam.	-	-	-
La Cloche, oppidum	fig. 367, n° 2	CI conique		175 mm diam.	-	-	-
Hières-sur-Amby, Larina, dépôt n°4	fig. 367, n° 4	CI conique		?	-	-	-
Hières-sur-Amby, Larina, dépôt n°5	fig. 367, n° 5	CI conique		?	-	-	-
Sigoyer, n° 2	fig. 367, n° 1	CI conique		190 mm diam.	-	-	-

Fig. 358. Liste des umbos du Midi Gaulois. Abbréviations: AI = à ailettes ; OV = ovoïde ; CI = circulaire ; T = trapézoïdale ; R = rectangulaire ; T-E = trapézoïdale à bord élargi ; T-R = trapézoïdale à bord rétréci

(en remplacement de la spina en bois) venant rigidifier le bouclier sur sa longueur, est également représenté sur la restitution du bouclier mis au jour à Horath en Allemagne (Chapotat 1970 : 51, fig.13). Par ailleurs, des éléments de comparaison de ces umbos ellipsoïdaux ont été signalés anciennement (Saint-Vénant 1897). L'un, en bronze, avec quatre becs-de-perroquet aux extrémités arrondies et débordantes de deux bandes métalliques distinctes provient d'une sépulture gauloise des environs du Camp de Châlons, il est inventorié sous le n° 18742 au Musée de Saint-Germain-en-Laye. L'autre, en fer, provient de Saint-Rémy dans la Marne, inventorié sous le n° 4884 au Musée de Saint-Germain-en-Laye. Sa longueur est de 155 mm et sa forme est celle d'une demie coquille carénée. Ce mode de garniture de bouclier d'un type peu répandu ne peut être daté avec précision. Un exemplaire de Gravon conservé au MAN et daté du IIIe s. av. J.-C. s'apparente encore à ce type (Catalogue 1983 : 74-75, pl. III, n° 14). Ces umbos sont rares et sans filiation typologique précise (Brunaux, Lambot 1987 : 130-131). Il semblerait cependant que

Sites	l. ailettes	Haut. coque	Trou/aile	Datation	Bibliographie, sources iconographiques
Nîmes, rue Alphonse de Seyne	-	44 mm	-	150-125	Tendille 1988 : pl. 24, n° 157 ; Py 1981 : 158, fig. 70, n° 4
Sainte-Anastasie, Campagnac	-	51 mm	-	IIe-Ier s.	Tendille 1988 : pl. 24, n° 154 ; Saint-Vénant 1897 : 14, fig. 3
Ensérune, tombe 157	106 mm	?	1 central	225-175	Schwaller *et al*. 2001.
Saint-Siffret	140 mm	65 mm	1 central	IIe-Ier s.	Saint-Vénant 1897 : 8 pl. X, fig. 2
Nîmes, Octroi de Beaucaire	env.70 mm	?	2 verticaux	160-140	Py 1981 : 146, fig. 64, n° 8-9 ; Tendille 1988.
Nîmes, Octroi de Beaucaire	env.70 mm	?	?	160-140	Py 1981 : 146, fig. 64, n° 8-9 ; Tendille 1988.
Sernhac, Lafoux, tombe d'Atila	50 mm	30 mm?	1 central	175-150	Py 1983 : 373, fig. 5
Verna (Isère), n°3	93 à ? mm	79 mm	?	100-80	Perrin, Schönfelder 2003 : 81, fig. 49 c
Sigoyer (Hautes-Alpes), n° 1	60 mm	30 mm	1central	100-50	Mahieu, Barge 2005 : 24, fig. 31
Nîmes, Mas de Vignoles, SP5051	102 à 100 mm	?	?	150-75	
Nîmes, Mas des Abeilles, SP290, n° 1	86 à 80 mm	64 mm	?	100-75	
Verna (Isère), n°1	84 à 75 mm	61 mm	2 horizontaux	100-80	Perrin , Schönfelder 2003 : 8, fig. 49 a
Nîmes, Mas des Abeilles II, SP290, n° 2	71 à 62 mm	55 mm	2 horizontaux	100-75	
Nîmes, Camplanier, tombe 1 (perdu)	95 à 117mm	?	?	75-50	Saint-Vénant 1897 : 22, fig. 9 ; Py 1981 : 131, fig. 55, n° 7
Verna (Isère), n° 2	81 à 91 mm	46 mm	3	100-80	Perrin , Schönfelder 2003 : 81, fig. 49 b
Nîmes, Kinépolis, SP6022	100 à 130 mm	43 mm	3	125-75	
Nîmes, Mail Romain, tombe 225	80 à 84 mm	60 mm	3	75-50	Feugère *et al*.1995 : 177-179, fig. 15
Hières-sur-Amby (Isère), dépôt de Larina	80 à 102 mm	52 mm	3?	Indet.	Perrin 1990 : 95, fig. 100, n° 362
Nîmes, Mas de Vignoles, SP3322	70 à 85 mm	60 mm	?	100-75	
Lattes, La Céreirède, SP4038	70 à 150 mm	-	3	75-50	Inédit, en cours d'étude
Les Baux de Provence, La Catalane, tombe 27	78 à 126 mm	52 mm	3	70-30	Arcelin 1980 : 96, 100; fig.12, n° 1
Ambrussum, Le Sablas, tombe 21	-	-	-	225-200	Rapports de fouilles, étude en cours B. Dedet
Ensérune, SP1004	-	-	-	225-175	Inédit en cours d'étude
Nîmes, Mas Neuf	-	-	?	125-75	
Nîmes, Les Carmes, SP3381	-	-	?	100-75	
Sainte-Cécile-les-Vignes	-	-	4 alignés	IIe-Ier s.	Saint-Vénant 1897 : 27
Nîmes, La Placette	-	-	?	175-150	
Nîmes, Jeu de mail, tombe 10	-	-	?	225-150	Py 1981 : 123
Nîmes, Musée Archéologique	-	-	?	Indet.	Tendille 1988 : pl. 24, n° 158
Saint-Laurent-des-Arbres	-	-	?	75-50	Barruol, Sauzade 1969 : 39, fig. 20
Nages, Les Mourgues	-	-	?	75-50	Py 1978 : 277, fig. 131, n° 5
Nages, les Castels, dépotoir J1, couche7	-	-	2	250-100	Py 1978 : 277, fig. 131, n° 4
Les Baux-de-Provence, La Catalane	-	-	?	Indet. IIe-Ier s.	Saint-Vénant 1897 : 505-506
Hières-sur-Amby, Larina, dépôt n°1	-	-	?	Indet.	Perrin 1990 : 96, fig. 101, n° 363
Hières-sur-Amby, Larina, dépôt n°2	-	-	?	Indet.	Perrin 1990 : 96, fig. 101, n° 364
Hières-sur-Amby, Larina, dépôt n°3	-	-	?	Indet.	Perrin 1990 : 96, fig. 101, n° 365
Ambrussum, Le Sablas	-	-	?	Indet.	clou d'umbo, Fiches dir. 1989 : 35
Lavérune	-	-		Tibère	Feugère 1993 : 110 ; Vial 2003 : 232
Lattes, La Céreirède, SP4002 (bronze)	-	env.50 mm	6	125-75	Inédit
Mouriès, Servanes 2, tombe 1	-	65 mm	6	75-25	Olivier 2000
La Cloche, oppidum	-	41 mm	?	50 av. J.-C.	Chabot, Feugère 1993 : 340, fig. 4, n° 1
Hières-sur-Amby, Larina, dépôt n°4	-	-	?	Indet.	Perrin 1990 : 96, fig. 101, n° 367-368
Hières-sur-Amby, Larina, dépôt n°5	-	-	?	Indet.	Perrin 1990 : 96, fig. 101, n° 366
Sigoyer, n° 2	-	70 mm	6	100-50	Mahieu, Barge 2005 : 22, fig. 30.

Fig. 358 (suite). Liste des umbos du Midi Gaulois.

cette forme tire ses origines d'exemplaires plus anciens, car le bouclier de la célèbre statue de guerrier de Glauberg datée de La Tène ancienne comporte ce type d'umbo.

- Les umbos à ailettes, code UMB-AI

Les umbos les plus communément retrouvés dans les sépultures républicaines sont des umbos en oméga, dits plus anciennement aussi semi-cylindriques, ou également à pont ou à ailettes. Il s'agit d'un modèle répandu durant tout le Second âge du Fer dans le Midi. Ainsi, on a pu en dénombrer dans des contextes des IVe-IIIe s. av. J.-C. à Ensérune (Jannoray 1955, 232 et 398-399, fig. 41, dans les tombes 1, 14, 81, 127, 146, 150, 151, 163, 170, 175, 178 et 335), au début du IIe s. av. J.-C. dans le dépotoir J1 de l'oppidum des Castels à Nages. L'umbo à ailettes est utilisé couramment un peu partout en Occident dès La Tène C (250-150 av. J.-C.) et caractérise bien la phase dite de La Tène C2 (225-150 av. J.-C.), même si son utilisation se poursuit à

Ailettes rectangulaires, code : UMB-AI-R (longues ou courtes)

Ailettes trapézoïdales à bords rétrécis, code : UMB-AI-T-R

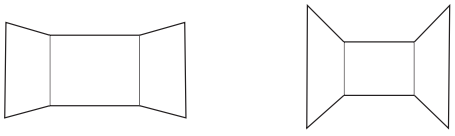

Variante a Variante b

Ailettes trapézoïdales à bors élargis, code : UMB-AI-T-E

Fig. 359. Représentation schématique des différents types d'umbos à ailettes avec leur équivalence des codes typologiques.

La Tène D. À Giubiasco, sur un total de 13 umbos recensés, 11 sont à ailettes et 2 sont de forme circulaire (Carlevaro *et al.* 2006 : 60-64). Ces pièces métalliques apparaissent clairement dans la sculpture monumentale de l'arc d'Orange et du mausolée de Glanum par exemple, ainsi que dans la statuaire régionale, comme celle d'Entremont (Bouches-du-Rhône) (Espérandieu 1907-1938). À partir de cette documentation iconographique, l'hypothèse d'un lien possible entre ce type d'umbo et la cavalerie a été émise (Arcelin, Rapin 2002 : 43-45). Les variations typologiques de ces umbos tiennent surtout à la forme et à la taille des ailettes, mais aussi à la morphologie de la coque et à l'importance des cornières de renfort.

Les exemplaires de ce type les plus anciens sont généralement munis d'ailettes plus longues que larges. Au cours de la phase C2, ils ont tendance à subir des modifications morphologiques, les ailettes deviennent trapézoïdales et prennent parfois la forme dite « papillon ». À La Tène D1 (150-50 av. J.-C.) on les retrouve avec une accentuation de la coque qui tend à devenir sphérique (Brunaux-Lambot 1987, 130-131).

Les ailettes trapézoïdales semblent plutôt utilisées à la Tène D1 tandis que les ailettes rectangulaires tendent à s'allonger à la Tène D2. À cette même période apparaissent les ailettes arrondies et les umbos circulaires.

- Les umbos à ailettes de type indéterminé, code UMB-AI. Indet. (fig. 361)

Tous les exemplaires très fragmentaires sur lesquels la forme des ailettes n'a pu être observée et caractérisée se rattachent à ce type. C'est le cas des umbos de la tombe du Mas Neuf et de la tombe SP3381 des Carmes à Nîmes, du fragment indéterminé conservé au Musée archéologique de Nîmes et qui pourrait provenir du quartier de Pissevin à Nîmes (Py 1981 : 191, fig. 88, n° 5), de ceux de Saint-Laurent-des-Arbres (Barruol Sauzade 1969 : 36-40), de la tombe des Mourgues à Nages, (Gard) (Py 1978 : 277 et 280), de l'oppidum des Castels à Nages (dépotoir J1, couche 7 ; Py 1978 : 277-278), du Sablas à Ambrussum (Fiches dir.1989 : 35) et de Sainte-Cécile-les-Vignes (Vaucluse) (Saint-Vénant 1897 : 27). Soit un total de 7 exemplaires, auxquels nous pouvons associer les umbos de la Placette et du Jeu de Mail-tombe 10, à Nîmes, pour lesquels nous ne disposons d'aucune description car ils ont été perdus depuis, et l'exemplaire inédit de la tombe SP1004 d'Ensérune (Hérault).

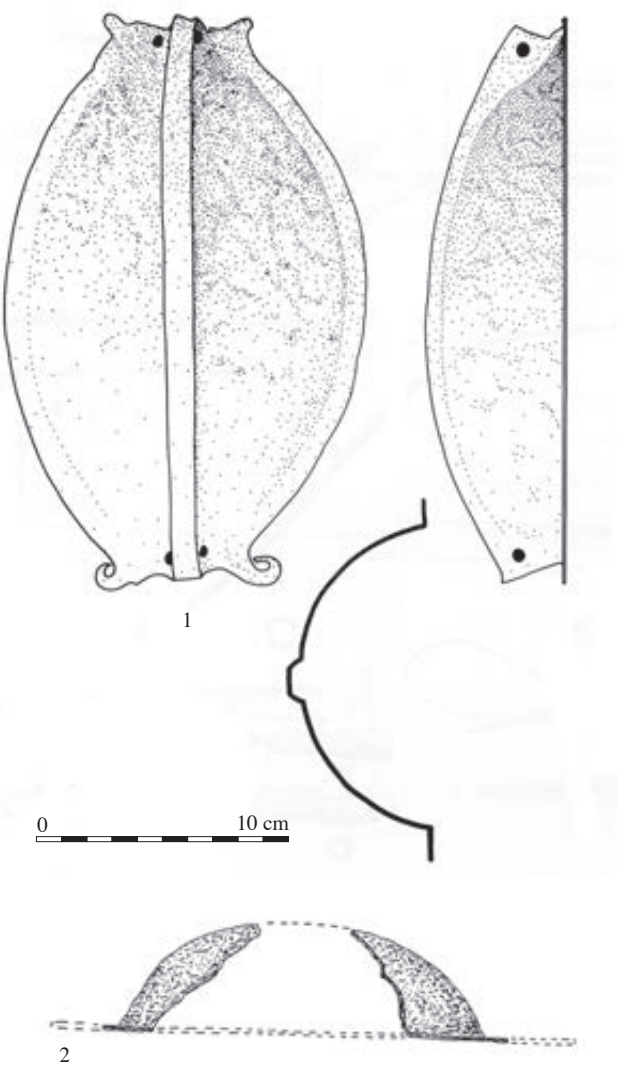

Fig. 360. Les umbos ovoïdes. 1. Sainte-Anastasie, Campagnac, 2. Nîmes, rue Alphonse de Seynes.

- Les umbos à ailettes rectangulaires, code UMB-AI. R (fig. 362)

L'umbo à ailettes rectangulaires est une forme classique de La Tène C et D1, il est présent dans toutes les phases du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (Brunaux, Rapin : 1988).

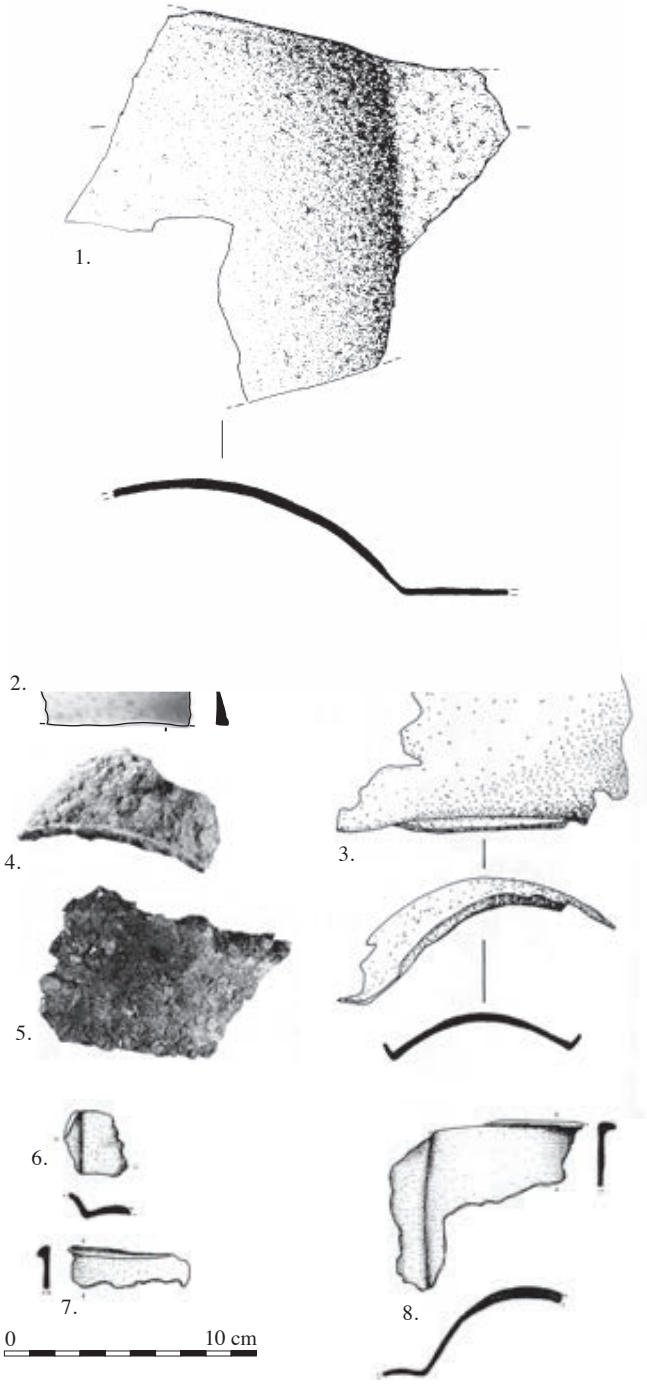

Fig. 361. Les umbos à ailettes indéterminés. 1. Nîmes, Carmes, SP3381, 2. Nîmes, Mas Neuf, 3. Nîmes, Musée archéologique provenance indéterminée, 4. Nages, Les Mourgues, 5. Nages, oppidum des Castels, 6 à 8. Dépôt de Larina.

Une bordure ou cornière en saillie vient renforcer les bords de la coque. Le mode de fixation utilisé est de 1 à 2 rivets lorsque celui-ci a pu être observé. Le dispositif avec deux clous placés verticalement sur les umbos de l'Octroi de Beaucaire à Nîmes, se retrouve dans la tombe 2000 de Wederath (Cordie-Hackenberg, Haffner 1997 : 34, pl. 543 d).

5 exemplaires de notre corpus se rattachent à ce type : Nîmes, Octroi de Beaucaire (Py 1981), Sernhac, tombe de Lafoux (Py 1983), Saint-Siffret (Saint-Vénant 1897 : 10-11) et Sigoyer n° 1 (Mahieu, Barge : 2005). Ces 5 exemplaires appartenant au même type présentent cependant des variations notables qui concernent plus particulièrement la longueur des ailettes et la forme de la coque médiane.

L'exemplaire de Saint-Siffret (Gard) se distingue des trois autres par ses dimensions et la forme plus allongée des ailettes. Il s'agit typologiquement du type 6 défini à Gournay-sur-Aronde, il est datable de la fin de La Tène C2/D1 (Brunaux, Rapin 1988 : 81). Il trouve des parallèles dans la tombe 157 de la nécropole d'Ensérune (Schwaller *et al.* 2001 : 182, fig. 10, n° 6), un des derniers ensembles qui marque la fin des dépôts d'armes celto-languedociennes sur le site au début du IIe s. av. J.-C. D'autres comparaisons dans la nécropole de Giubiasco, avec 6 exemplaires (Carlevaro *et al.* 2006 : 60-64) - celui de la tombe 459, n° 3 se rapprochant le plus — mais aussi avec des pièces mises au jour dans la nécropole de Santa-Maria di Zevio (Verona) (Salzani 1996 : tav. 33, 40 et 61).

Ce type à ailettes rectangulaires qui peut être décliné en plusieurs variantes, semble plus particulièrement déposé dans des sépultures datées de la première moitié ou du milieu du IIe s. av. J.-C. L'exemplaire de Sigoyer pourrait être plus ancien que la datation de la sépulture. Si tel n'est pas le cas, il n'est pas exclu que ce type d'umbos à ailettes rectangulaires soit utilisé ailleurs à La Tène D2 (Haffner dir. 1989 : 71).

- Les umbos à ailettes trapézoïdales à bords rétrécis, code UMB-AI.T-R (fig. 363)

Comme pour les autres exemplaires à ailettes, la partie médiane ou transversale bombée de l'umbo est bordée d'un ourlé épaissi assez distinct sur les deux rebords de la face externe, tandis que la section des ailettes est plate.

Ce type assez proche des exemplaires à ailettes rectangulaires se caractérise par des ailettes de forme trapézoïdale rétrécies à leur extrémité. On peut dénombrer 4 exemplaires de ce type dans notre corpus : Nîmes, Mas des Abeilles-SP290, n° 1 et 2, Mas de Vignoles-SP5051 et Verna, n° 1 (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 80, fig. 49 a, umbo n° 1). Ces umbos correspondent au type Nierstein défini par des ailettes étroites et quasiment rectangulaires (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 80, tableau 11, inventaire). Au sein du groupe des umbos à ailettes tardifs de La Tène dite D1 (150-50 av. J.-C.), plusieurs types régionaux ont été mis en évidence (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 80-85 ; Spagnolo Garzoli 1999 : 352). Ils trouvent des antécédents sur les exemplaires datés de La Tène C (Brunaux, Rapin 1988). Le type Sion/Saint Guérin canton de Genève (Kaenel 1983 : 48, fig.11,4), très proche du type Nierstein se caractérise par des ailettes plus courtes et un clou unique à tête large sur chaque ailette.

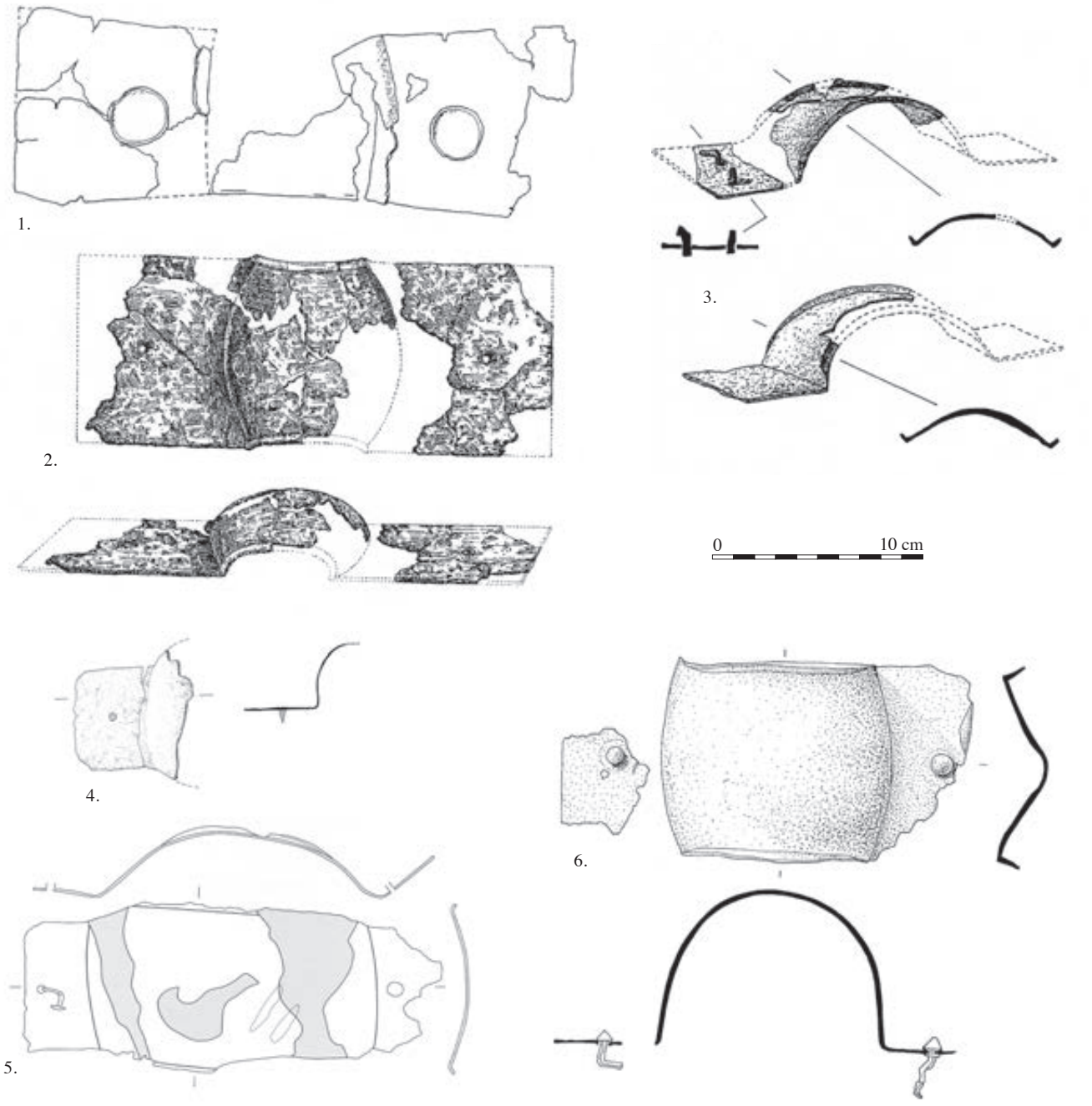

Fig. 362. Les umbos à ailettes rectangulaires. 1. Ensérune, tombe 157, 2. Saint-Siffret, 3. Nîmes, Octroi de Beaucaire, n° 1 et 2, 4. Sernhac, Lafoux, tombe d'Atila, 5. Sigoyer, n° 1, 6. Verna, n° 3

Les exemplaires de notre série sur lesquels les perforations sont visibles présentent deux trous de fixation horizontaux. Sur l'exemplaire n° 2 de la tombe SP290 du Mas des Abeilles, ce sont des clous en ailettes formant un H majuscule dont la tête était aplatie. Les sépultures dans lesquelles ce type d'umbo a été découvert sont toutes datées dans le premier quart du Ier s. av. J.-C.

- Les umbos à ailettes trapézoïdales à bords élargis, code UMB-AI.T-E (fig. 364 -365)

Ils se caractérisent par une coque ourlée d'une cornière ou bourrelet de renfort en bordure, des ailettes courtes trapézoïdales à bords légèrement ou fortement élargis, de section plane, comportant plusieurs perforations (généralement

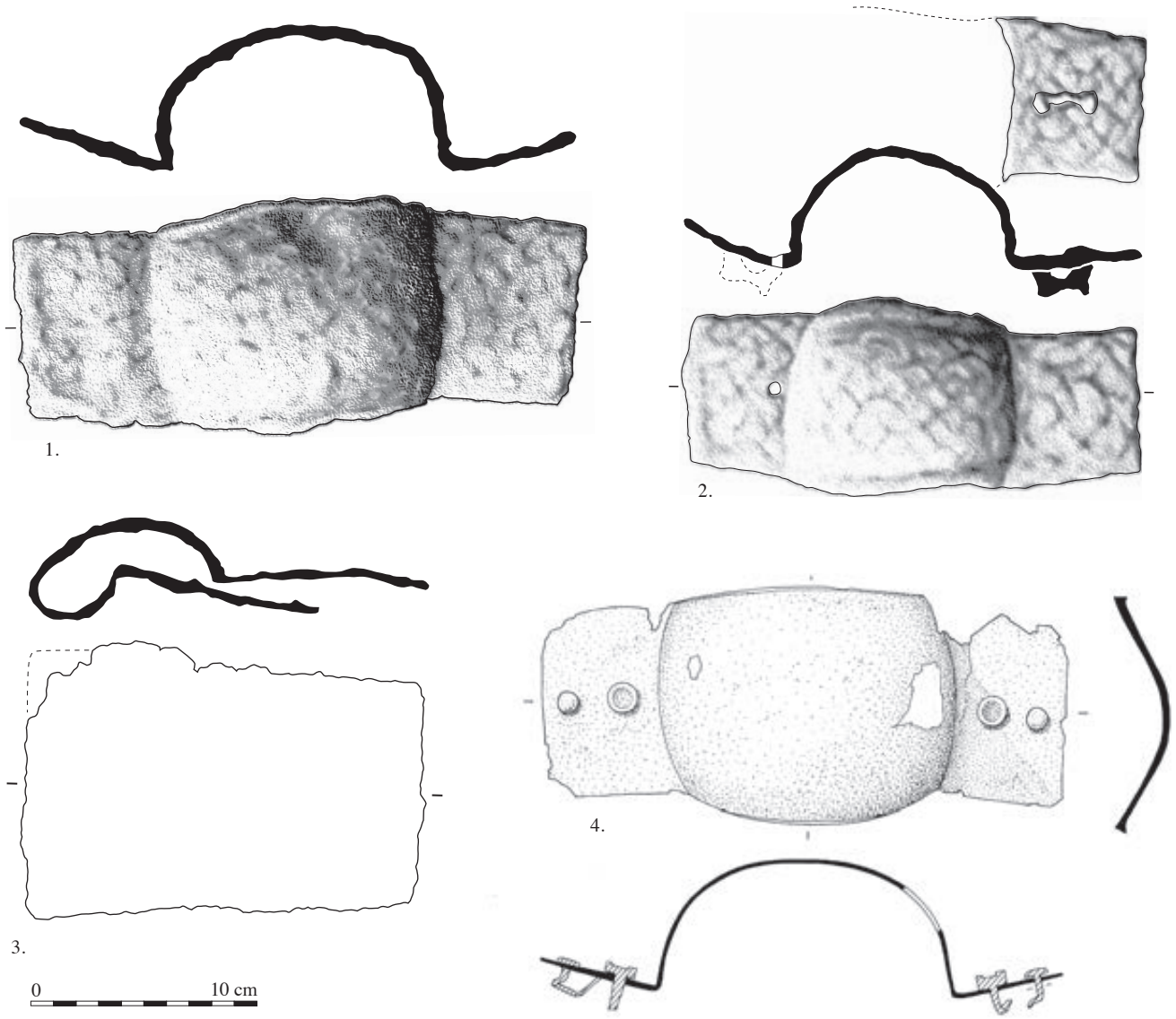

Fig. 363. Les umbos à ailettes trapézoïdales à bords rétrécis. 1. Nîmes, Mas des Abeilles, SP290, n° 1, 2. Nîmes, Mas des Abeilles II, SP290, n° 2, 3. Nîmes, Mas de Vignoles, SP5051, 4. Verna n°1.

3). Ces perforations sont disposées en triangle pour assurer une bonne fixation. C'est donc la forme des ailettes qui en toute logique conditionne le dispositif d'attache de l'umbo.

Dans notre corpus, 8 exemplaires sont attribuables à ce type : Nîmes, tombe 1 de Camplanier (Py 1981), tombe 225 du Mail romain (Feugère *et al.* 1995 : 177-179), tombe SP6022 de Kinépolis, tombe SP3322 du Mas de Vignoles ; Verna (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : fig. 49a, umbo n° 2) ; Lattes, La Céreirède, tombe SP4038 ; les Baux-de-Provence, La Catalane, tombe 27 et le dépôt de la Chuire à Larina, Hières-sur-Amby (Isère).

Ces umbos à ailettes trapézoïdales (variante a) appelés aussi type Nîmes (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003, 82-83, tableau 12) héritent du type 5 de Gournay-sur-Aronde (Brunaux, Rapin 1988 : 81). Il apparaît vers la fin du IIIe s. av. J.-C. et subsiste jusqu'à la fin de La Tène finale. Dans certains cas, c'est l'échancrure des ailettes et le saillant de la cornière qui permettent de définir le caractère plus ou moins tardif des exemplaires (variante a et b).

Des umbos très semblables ont été signalés à Ensérune. Il s'agit le plus souvent de pièces hors contexte, avec comme spécificité typologique les ailettes et les trois perforations de fixation (Feugère *et al.* 1995 : 190 ; Jannoray 1955 : 232 ; Gallet de Santerre 1980 : pl. 41). Les exemplaires du dépôt de Larina à Hières-sur-Amby (Perrin 1990 : 95, fig. 100), de l'oppidum de Villeneuve Saint-Germain dans l'Aisne (Debord 1996 : 72, fig. 31, 2) ou encore des tombes de Barzio dans la province de Como (Tizzoni 1982 : pl. 38), de la tombe 222 de Giubiasco (Carlevaro *et al.* 2006 : tombe 222, n° 4), ainsi que des tombes 212 et 258 de

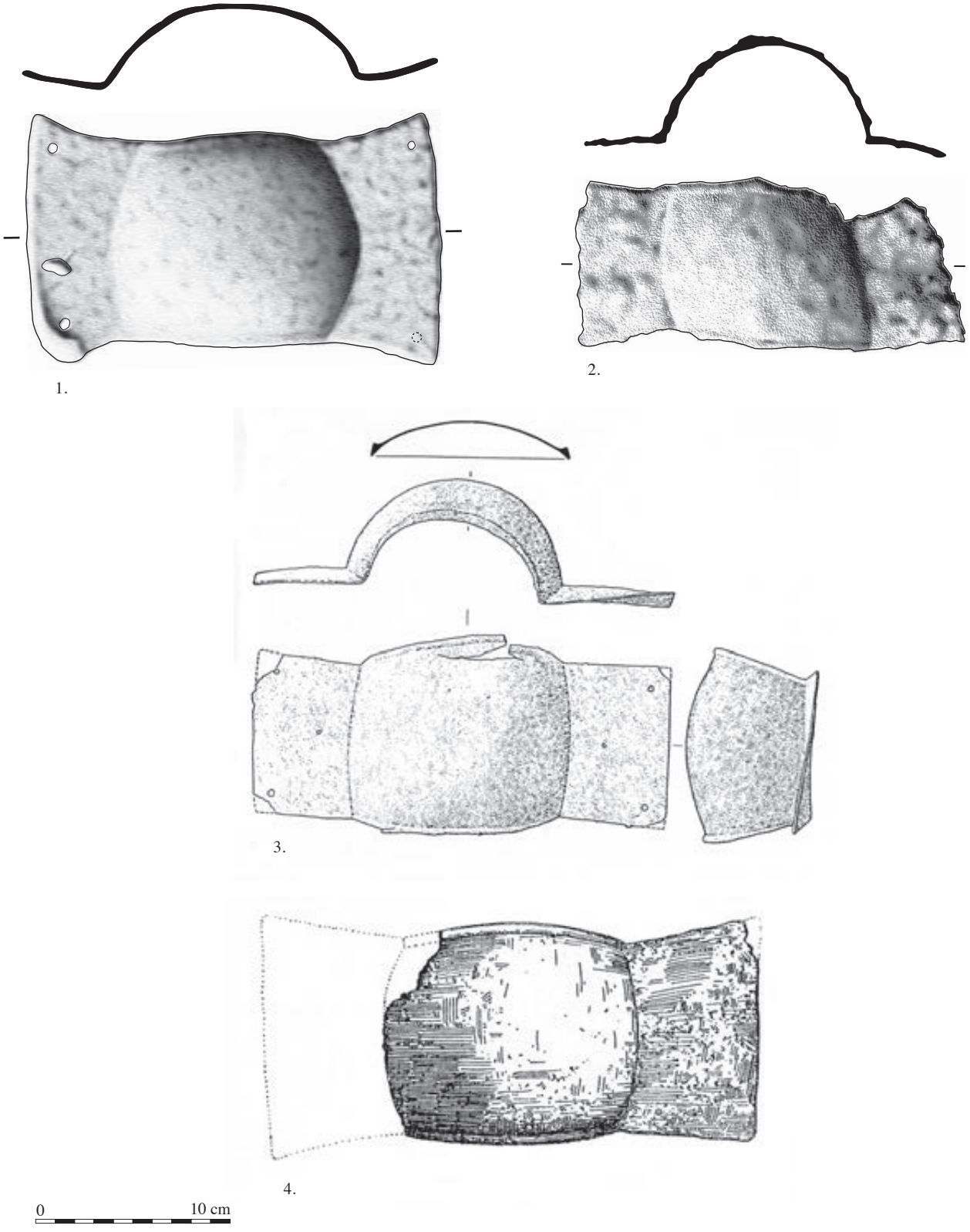

Fig. 364. Les umbos à ailettes trapézoïdales à bords élargis (variante a). 1. Nîmes, Kinépolis, SP6022, 2. Nîmes, Mas de Vignoles, SP3322, 3. Nîmes, Mail Romain tombe 225, 4. Nîmes, Camplanier, tombe 1.

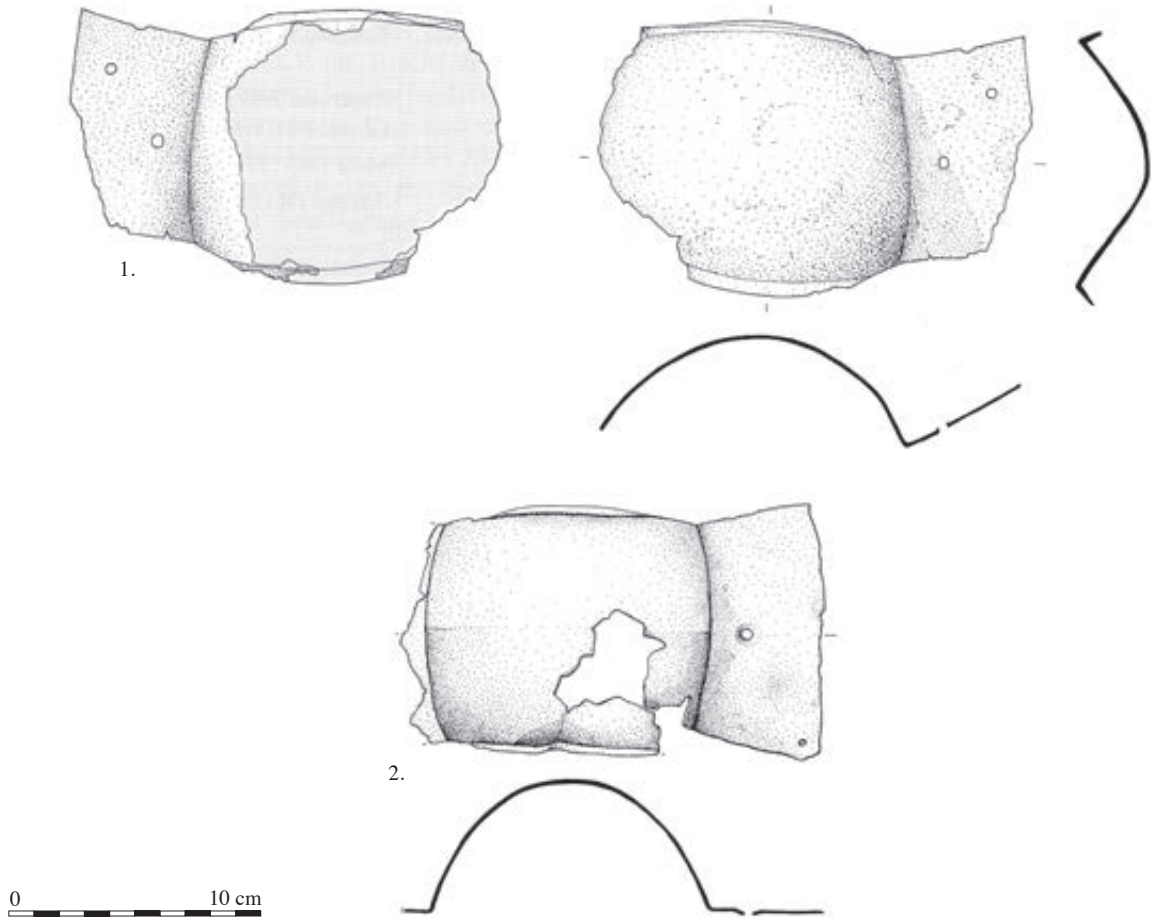

Fig. 365. Les umbos à ailettes trapézoïdales à bords élargis (variante a). 1. Verna, n° 2, 2. Larina.

la nécropole d'Oleggio (Novara) (Spagnolo Garzoli 1999 : 352) y sont rattachés.

Les umbos à ailettes trapézoïdales très échancrées (fig. 366) (variante b) du type de ceux mis au jour dans la tombe 27 de La Catalane aux Baux-de-Provence (Bouches-du-Rhône), ou encore dans la tombe SP4038 de La Céreirède à Lattes, sont une variante plus récente vraisemblablement plus usitée dans des contextes datés de 75-50 av. J.-C. Il est connu à Alésia en Côte-d'Or (Sievers 1991 ; Sievers 1995 : 139-140, fig. 30, 1), à Ribemont-sur-Ancre dans l'Oise (Lejars 1996 : 95, fig. 9, 6). Ce type tardif pourvu d'ailettes trapézoïdales hautes et marquées se rencontre à Alésia avec sur un total de 17 umbos, la contemporanéité des umbos à ailettes trapézoïdales marquées avec coques à rebords saillants et des umbos circulaires à profil arrondi, conique et à appendice central saillant (Lejars 1996 : 98). Ce type se distingue nettement du type contemporain de Lamadelaine, qui débute à La Tène D1, mais se retrouve principalement dans des ensembles de La Tène D2, qui est caractérisé par des ailettes à bordure triangulaire, à coque proéminente presque ronde et à cornières marquées (Metzler *et al.* 1999 : tombes 3 et 59 datées de la Tène D2 ; Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 85, tableau 13, liste).

- Les umbos circulaires, code UMB-CI (fig. 367)

Parallèlement aux umbos à ailettes, le type dit umbo circulaire va se développer. Il n'est pas présent dans les tombes de Nîmes et généralement assez rare dans le Midi gaulois. Quelques exemplaires ont été exhumés en contexte régional, l'un provient d'un lot d'armes romaines détruites lors de la destruction de l'oppidum de la Cloche aux Pennes-Mirabeau près de Marseille en 49 av. J.-C. (Chabot, Feugère 1993 : 345, fig. 4). D'autres exemplaires fragmentaires ont été mis au jour dans le dépôt de la Chuire à Larina (Isère) (Perrin 1990 : 95) et dans la tombe de Sigoyer (Hautes-Alpes) (Gauthier 1985 : 523-524 ; Mahieu, Barge 2005). Un exemplaire a été récemment mis au jour dans la tombe SP4002 de La Céreirède à Lattes, dans un contexte daté de 125-75 av. J.-C. L'exemplaire découvert à Lavérune dans l'Hérault appartient lui à un contexte tibérien (Feugère 1993 : 110). Ce type d'umbo est par ailleurs représenté sur un autel daté du IIe s. av. J.-C mis au jour à Nîmes dans le Gard (Perrin 1990 : 95), mais également sur la statue en ronde-bosse du guerrier de Vachères (fig. 368). Deux ou trois des boucliers figurés sur les panneaux de l'arc d'Orange pourraient être des umbos circulaires

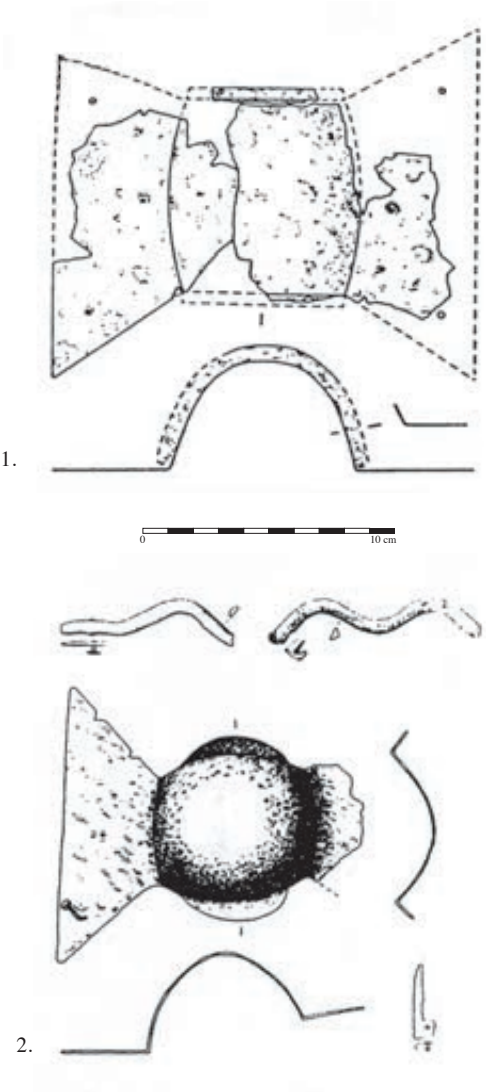

Fig. 366. Les umbos à ailettes trapézoïdales à bords élargis (variante b). 1. Les Baux-de-Provence, La Catalane, tombe 27, 2. Alésia (d'après Feugère 1994 : 5, 2).

tronconiques (Amt 1962 : bouclier II, 7, pl. 45 et 75 ; bouclier relief nord-est, pl. 29 et 94 a).

La forme générale des umbos de notre corpus est conique et seule l'extrémité ou partie sommitale manque généralement avec une perforation quasi systématique au sommet qui pourrait suggérer un bouton ou une pointe. C'est le cas à Lattes, La Céreirède SP4002 (Hérault), à Mouriès, Servanes 2 tombe 1 (Bouches-du-Rhône) collection du MAN (inv. MAN : 14629), sur l'exemplaire de l'Oppidum de la Cloche aux Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône) (Chabot, Feugère 1993 : fig. 4, n° 1, pl. F11-036) et sur celui de la tombe de Sigoyer.

À l'exception de l'umbo de la sépulture SP4002 de La Céreirède, qui est en bronze et présente une bordure découpée en dents-de-scie, tous les autres exemplaires sont en fer. La fixation de l'umbo était assurée par six clous disposés de manière régulière sur le pourtour ou la couronne externe assez large de section aplatie. La tête des clous est associée à de larges disques en tôle placés à espacements réguliers au centre du bandeau périphérique. Ce dispositif de fixation à la fois décoratif et fonctionnel s'adapte parfaitement à la forme de l'umbo, il se retrouve sur 3 des exemplaires régionaux : Lattes, La Céreirède-SP4002, Mouriès, Servanes 2-tombe 1, collection du MAN (inv. MAN : 14629), Sigoyer (Hautes-Alpes). Les umbos de l'oppidum de la Cloche et de Lavérune ne disposaient pas du même système de fixation.

Selon des études thématiques réalisées sur ce type de mobilier (Feugère 1993 : 96-97 et 109-116), il s'agit de modèles «barbares» datables du Second âge du Fer, dits de type germanique, empruntés tardivement par l'équipement impérial, voire tardo-républicain. Les boucliers à umbos circulaires appartiennent presque uniquement à La Tène D (Perrin 1990 : 95 ; Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 85), rares à La Tène C2 en dehors des zones méridionales (Slovénie et Yougoslavie) (Gustin 1984 : 334-335 ; Déchelette 1914 : 1172-1173 ; Perrin 1990 : 94-97 ; Lejars 1996 : 82), ils apparaissent dans le domaine celtique oriental et dans la région des Trévires (Schumacher 1999 : 42 ; Luczkiewicz 1998) à La Tène D1. Des exemplaires sont mentionnés en Allemagne (Déchelette 1914 : 922-1076) ainsi qu'en Italie du nord (Rapin 1988 : 66). Rare à l'ouest, ce type d'*umbo* voit donc une large diffusion à la fin de l'âge du Fer en Germanie et en Europe septentrionale, avec une présence avérée dans le Sud, dans les tombes à armes de Slovénie et en Gaule Belgique.

La coque peut être arrondie, conique, ou munie d'un appendice central saillant (fig. 369). C'est ce dernier type qui selon les diverses études et les cartes de répartitions caractériserait le modèle dit germanique (Haffner *et al.* 1989 : 237-238 ; Lejars 1996 : 95). Ce type d'umbo de bouclier à appendice central va connaître par la suite un fort développement. Il sera en effet attesté après la conquête romaine dans les régions transrhénanes (Haffner *et al.* 1989 : 237-238 ; Catalogue 1994 : 273 ; Lejars 1996 : 89). Typologiquement des variantes ont été définies avec une synthèse sur les boucliers circulaires (Bockius, Luczkiewicz 2004) qui propose une liste exhaustive de parallèles.

Des umbos circulaires ont été recensés dans les fossés d'Alésia (Sievers 1994 ; Feugère 1994 : 5, fig. 2), sur le site de La Tène (Déchelette 1914 : 1550), dans la tombe 9 de Pîtres, La Remise (Eure), datée du début de La Tène D1 (Cliquet *et al.* 1993 ; Cerdan 1993 : 152, fig. 4, n° 6 ; Lejars 1996 : 85), dans la tombe de Berry-Bouy à Fontillet (Cher) (Ferdière, Villard 1993 : 135-137), dans les tombes 12, 32, 39 et 58 de Lamadeleine, nécropole de l'oppidum du Titelberg datées de La Tène D2 soit de 80-30 av. J.-C. (Metzler *et al.* 1999 : 73, fig. 59 ; 146, fig. 139 ; 164, fig. 165 ; 207, fig. 219), 2 exemplaires de boucliers circulaires dans la nécropole de Giubiasco (Carlevaro *et al.* 2006 : 61-63, tombes 96 et 433) -l'un à bord large avec rivets à grosses têtes discoïdales et l'autre à bord étroit et coque conique peu marquée — et un exemplaire en bronze à Antran (Pautreau 1999 : 51). L'autre

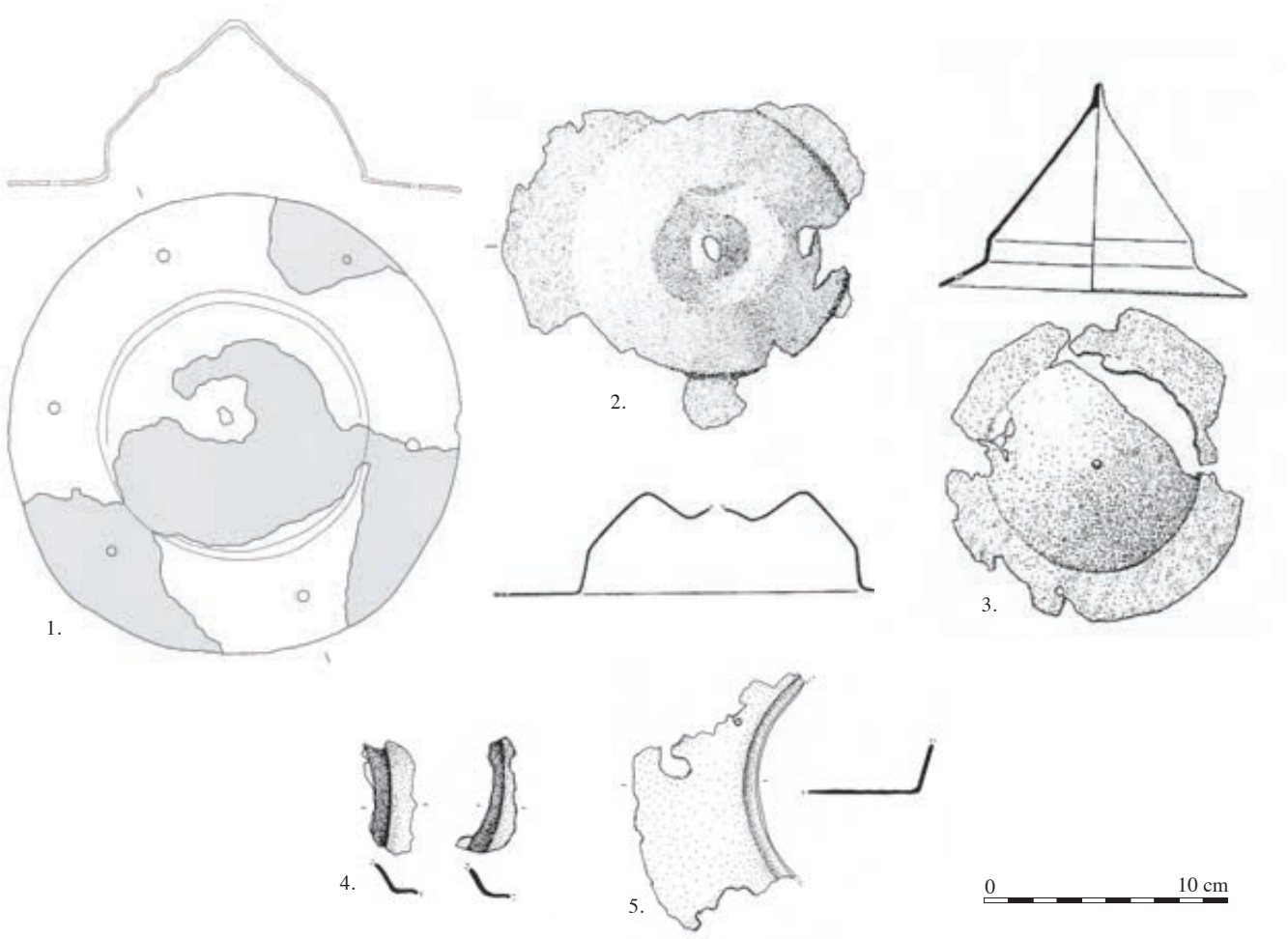

Fig. 367. Les umbos circulaires du Midi gaulois. 1. Sigoyer, 2. Oppidum de La Cloche, 3. Lavérune, 4 et 5. Dépôt de Larina.

exemplaire de la même tombe est quant à lui en fer et on ne peut définir s'il possédait ou non un appendice. Des umbos de cette forme sont aussi mentionnés dans la tombe A de Goeblinge-Nospelt ainsi qu'à Augst (Deschler-Erb 1992) dans des contextes du Haut-Empire. Leur présence est également signalée en Allemagne, dans la tombe 242 de Wederath datée de La Tène D2, dans les tombes 805 et 809 de Wederath datées de la fin de La Tène D2-période augustéenne, leur utilisation se prolongeant au début du Ier s. ap. J.-C.

Si nous nous penchons exclusivement sur les dépôts régionaux et la datation de leurs contextes, sans tenir compte des exemples de comparaisons éloignés situés dans les tombes à armes gauloises, une évolution typo-chronologique assez fiable des umbos semble se dessiner. Les umbos ovoïdes et les umbos à ailettes rectangulaires sont déposés dans des sépultures du IIe s. av. J.-C. Les umbos à ailettes trapézoïdales à bord latéral rétrécis sont tous dans des contextes datés de la charnière des IIe et Ier s. av. J.-C et du premier quart du Ier s. av. J.-C., tandis que les umbos à ailettes trapézoïdales à bords élargis apparaissent dans des sépultures du début du Ier s. av. J.-C. avec, dès 75 av. J.-C., un profil plus marqué et plus échancré des ailettes (variante b). L'umbo circulaire conique quantitativement moins répandu apparaît de manière contemporaine aux autres umbos à ailettes, vraisemblablement à la charnière des IIe-Ier s. av. J.-C. comme l'atteste la découverte lattoise, mais il semble plus utilisé dans des ensembles datés du milieu du Ier s. av. J.-C. Le caractère évolutif du dépôt des umbos dans les tombes peut nous permettre de proposer de réajuster la datation de certaines sépultures pour lesquelles nous ne disposions pas d'arguments chronologiques précis. C'est le cas en particulier pour les tombes de Saint-Siffret et de Campagnac à Sainte-Anastasie, fouillées anciennement, que nous daterions dans le courant du IIe s. av. J.-C.

4.2.3.2. Les casques

Les casques relativement rares dans les sépultures indigènes de Nîmes et sa région comme plus généralement dans l'ensemble des tombes à armes gauloises devaient pourtant faire partie intégrante de la panoplie guerrière. Seulement 6 exemplaires

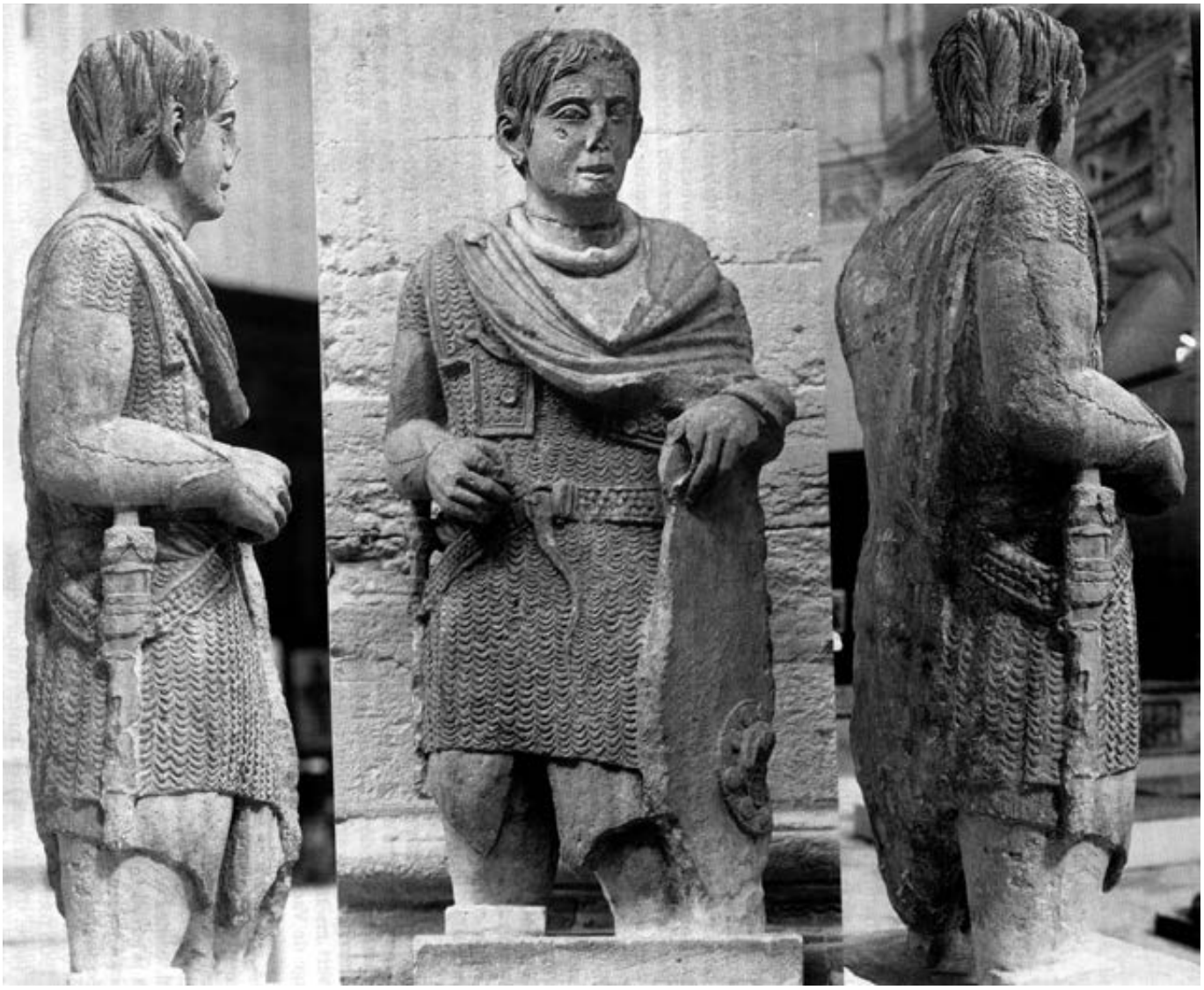

Fig. 368. Le guerrier de Vachères (extrait de Bérard 1997 : 461, cliché Musée Calvet d'Avignon).

sont actuellement connus en contexte funéraire régional pour la période républicaine (Saint-Laurent-des-Arbres, Nîmes, Mas de Vignoles-SP3322, dans deux tombes de Saint-Pierre-de-Vence à Eyguières et deux autres dans la tombe de Sigoyer) pour un total de 19 exemplaires dans le Midi auxquels on peut ajouter les 10 casques issus des puits funéraires de la région Midi-Pyrénées (fig. 370). Il y a de fortes probabilités pour que le casque de la Société archéologique de Montpellier provienne lui aussi d'une sépulture, car des stigmates d'un passage au feu sont clairement signalés (Louis 1952 : 132).

Les casques apparus à l'âge du Bronze vont sans cesse évoluer (Feugère 1994 : 7 et 9-14). Ces modifications morphologiques bien spécifiques le désignent comme marqueur ethnique et chronologique. Il s'agit en effet, d'une des pièces les plus importantes de l'équipement défensif vraisemblablement destinée à une élite guerrière. Ainsi, dans la nécropole de Giubiasco seulement 8 casques ont été recensés sur l'ensemble des tombes à armes, tandis que dans les nécropoles d'Ornavasso les casques sont absents sur un total de 56 tombes à armes (Carlevaro *et al.* 2006 : 28-29).

Régionalement dans les tombes protohistoriques, peu d'exemplaires de casques ont été répertoriés. Un casque de type dit illyrien a été identifié dans la tombe isolée de Corno Lauzo à Mailhac (Aude) datée du milieu du VIe s. av. J.-C. (Taffanel 1960). Peu de choses sont attestées pour La Tène ancienne et moyenne dans la région. Un casque à incrustations de corail daté du IVe s. av. J.-C. a été mis au jour sur l'oppidum de Montlaurès (*Bulletin Instrumentum* 1995 : 12). Un casque en cours d'étude provient de la nécropole d'Ensérune et un autre casque en bronze de type Vetulonia, variante probablement étrusque des casques du type Negau, daté du Ve s. av. J.-C., a été découvert en mer à l'est d'Agde (Catalogue 2002 : 77). Quelques figura-

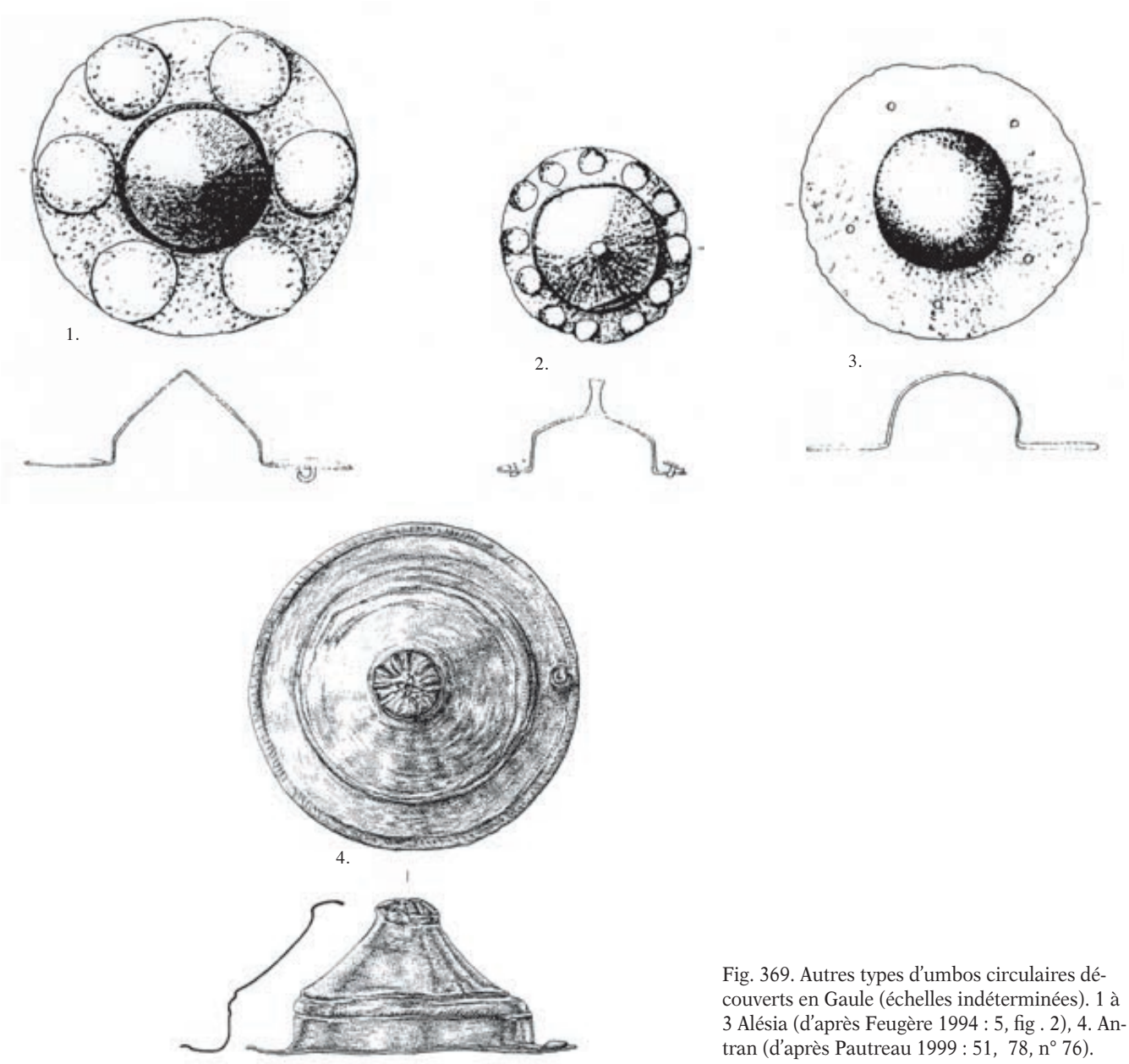

Fig. 369. Autres types d'umbos circulaires découverts en Gaule (échelles indéterminées). 1 à 3 Alésia (d'après Feugère 1994 : 5, fig . 2), 4. Antran (d'après Pautreau 1999 : 51, 78, n° 76).

tions dans la statuaire témoignent cependant de son utilisation, même si nombre d'entre elles attesteraient plutôt de casques ou de chasubles en cuir. C'est notamment le cas sur la statue de guerrier d'Entremont (Bouches-du-Rhône) qui est coiffé d'un casque (en cuir ?) avec pare-joues et couvre-nuque, mais aussi du guerrier de Grézan (Py 1990 : 813-815) ou encore des guerriers de Sainte-Anastasie (Py 1990 : 816-819) qui portent un casque ample couvrant la nuque et retombant sur les épaules avec un cimier en fort relief.

Pour la période qui nous occupe quelques grands types ont été caractérisés, nous ne traiterons que de 4 grands types présents dans le Midi gaulois.

- Les différents types de casques :

Le type dit Montefortino fut longtemps l'objet de débats, attribué à diverses origines « italo-celtique, celto-italique, gauloise » et l'analyse de Jacobsthal résume parfaitement la situation : « Les casques de ce groupe résultent clairement de la collaboration entre des artisans étrusques et celtes dans un atelier italien » (Jacobsthal 1969 : 116-118). Il est aujourd'hui considéré comme étrusco-italique (Schaaf 1988 ; Feugère 1994 : 36-41 ; Quesada Sanz 1997). Sa forme est déjà connue dès le IVe s. av. J.-C. dans toute l'Italie et plus particulièrement en Étrurie, ainsi que dans les zones d'occupation celtique (Adam 1984 : 117).

Sites	Nature	Type casque	Bibliographie
Saint-Laurent-des-Arbres (Gard)	Tombe	Montefortino	Feugère 1994 : n° 3 ; Barruol, Sauzade 1969 : 28 ; Schaaf 1988 : 8)
Narbonne, St.Pierre-sur-Mer (Aude)	Epave ?	Montefortino	Feugère 1994 : n° 4 (inédit, collection particulière)
Narbonne, Montlaurès (Aude)	Oppidum	Montefortino	Feugère 1994 : n° 5 (inédit, Musée de Narbonne)
Fabrègues, La Roque ? (Hérault)	Oppidum ?	Montefortino	Feugère 1994 : n° 6 ; Barruol, Sauzade 1969 : 25 ; Schaaf 1988 : 5 ; Louis 1952
Bouc-Bel-Air, Baou-Roux (B.-du-Rh.)	Oppidum	Montefortino	Feugère 1994 : n° 7 ; Catalogue 1990 : 90
Musée Borély, Marseille (B.-du-Rh.)	-	Montefortino	Feugère 1994 : n° 8 ; Barruol, Sauzade 1969 : 25
Achat MAN, inv. 86389 (B.-du-Rh.)	-	Montefortino	Feugère 1994 : n° 9 ; Ant. Nationale 20, 1988 : 10.
Hyères (Var)	Epave ?	Montefortino	Feugère 1994 : n° 10 ; inédit Musée de Hyères
Giens, La Madrague (Var)	Epave	Montefortino	Feugère 1994 : n° 11
Gruissan, Grand-Bassin B (Aude)	Epave	Buggenum	2 casques, Solier dir. 1981 : 80-81 ; Dellong 2002 ; Catalogue 1990 : 72-73.
Nîmes, Mas de Vignoles, SP3322	Tombe	Coolus-Mannheim	
Sigoyer (Hautes-Alpes)	Tombe	Coolus-Mannheim	2 casques. Mahieu, Barge 2005 : 25-28.
Corconne (Gard)	Sculpture	Coolus-Mannheim	De Chazelles 1991 : 19-33.
Giens, La Madrague (Var)	Epave	Coolus-Mannheim	Feugère 1994 : n° 4
Agen, puits de l'Ermitage, (St 41 et Z1)	Puits funéraires	Coolus-Mannheim	3 casques. Vidal 2003 : 582 ; Catalogue 2004 : 39 et 54.
Vieille-Toulouse, puits 16 (Hte-Garonne)	Puits funéraires	Coolus-Mannheim	2 casques (1 lourd et un léger non décoré). Vidal 1991 : 174
Vieille-Toulouse, puits 23 (Hte-Garonne)	Puits funéraires	Coolus-Mannheim	3 casques dont 1 léger. Vidal 1991 : 179 ; Catalogue 2004 : 54
Saint-Raphaël, Dramont A (Var)	Epave	Coolus-Mannheim ?	Fiori, Joncheray 1973, Feugère 1993 : 85 ; Feugère 1994 : n°5 ; Joncheray 1998
Les Avenières (Isère)	Rive du Rhône	Coolus-Mannheim	Barruol, Sauzade 1969 : 35, n° 4.
Mons, Vié Cioutat (Gard)	Oppidum	Port	2 casques en fer ; Provost et al. 1999 : 461, fig. 508.
Toulouse, Estarac, puits 9 (Hte-Garonne)	Puits funéraires	Type inédit	1 casque fer ; Feugère 1994 : 73-74 ; Vidal 2003 : 582 ; Catalogue 2004 : 54
Eyguières, Saint-Pierre-de-Vence, 1991	Tombe	Type indet.	Sommet de casque à ergot ; Verdin 2000 : 183-199 ; Pelletier *et al*. 2000 : 248-251).
Eyguières, Saint-Pierre-de-Vence, 1999	Tombe	Type indet.	Casque en bronze fragmentaire ; Pelletier *et al*. 2000 : 251.
L'Estérel (Var)	Epave	Type indet.	Casque en bronze ; Feugère 1994 : 19 ; Carrazé 1972 : 127.
Vic-Fézensac (Gers)	Puits funéraires	Type indet.	Casque bronze réaménagé en situle ou chaudron ; Feugère 1994

Fig. 370. Liste des casques mis au jour dans le Midi gaulois.

Durant le IIIe s. av. J.-C., ces casques à bouton sommital sont répandus dans toute l'Europe. Morphologiquement le casque de type Montefortino présente un rebord continu légèrement élargi au niveau du couvre-nuque. Le décor d'une grande variété est généralement limité à la base du timbre (moulure de renfort), au couvre-nuque et au bouton sommital. La fabrication relativement normalisée de ces casques ne permet pas de dater de manière fiable un objet isolé sans contexte archéologique précis. Toutefois, l'étude de (Schaaff 1988) sur les casques ornés d'une ligne de volutes incisées et ponctuées permet d'individualiser une production datable de l'extrême fin du IIe s. ou du début du Ier s av. J.-C. Ces casques étaient souvent pourvus de paragnathides dont on peut soupçonner la présence par des trous de fixation symétriquement positionnés en bordure. Ce modèle correspond à l'exemplaire découvert dans la tombe de Saint-Laurent-des-Arbres (Gard), à volutes gravées sur le couvre-nuque. Il connaît une production normalisée dans la région de Rome et une large diffusion. Dès le IIIe s. av. J.-C. le type étrusco-italique est utilisé par les premières légions romaines, ceci jusqu'aux réformes de Marius sur la professionnalisation de l'armée en 104 av. J.-C. Il serait parallèlement adopté par des indigènes pour signifier un statut social particulier. La fabrication de ces casques semble cesser au tout début du Ier s. av. J.-C. (Feugère 1994 : 42) pour être remplacée par un équipement militaire nouveau donné par l'état à ses soldats (Feugère 1993 : 83-87). Le casque de type Montefortino génère un autre type dit type Buggenum, très proche d'un point de vue morphologique, avec un bouton sommital creux au lieu d'être plein (Feugère 1993 : 84). Il s'agirait d'une production campanienne pré-augustéenne, surtout utilisée entre 50-10 av. J.-C. Ce type dérivé est souvent confondu avec le précédent. Par la suite, la forme des casques se simplifie, le bouton sommital disparaît et deux sous-types peuvent être isolés : type Mannheim (lourd) et Coolus-Mannheim (léger). L'un des plus ancien exemplaires de ce type connu jusqu'à présent provient de la Madrague de Giens dont l'épave a été datée des environs de 70 av. J.-C., à partir de la confrontation de plusieurs marqueurs chronologiques, à savoir essentiellement les monnaies et le mobilier céramique. Ce type de casque n'était que rarement composé de paragnatides, les perforations latérales étaient plutôt destinées à la fixation de courroies en cuir qui permettaient d'attacher le casque sous le menton avec dans quelques cas l'association d'anneaux métalliques étranglés où venait se fixer la jugulaire.

Ces divers types de casques regroupent des exemplaires mis au jour en Gaule, en Espagne, en Grèce, en Italie, en Slovénie, en Slovaquie, en Russie (voir carte de répartition dans Feugère 1994 : 47). 36 exemplaires au moins sont connus pour le type étrusco-italique à bouton sommital et 29 exemplaires pour le type Mannheim et Coolus-Mannheim (Feugère 1994 : fig. 8, liste 1 et fig. 9, liste 2 ; inventaire bibliographique des casques dans *Instrumentum,* n° 5, 1998 : 10 ; Völling 1997 : 91-95). D'autres découvertes récentes réalisées notamment en Gaule, en Espa-

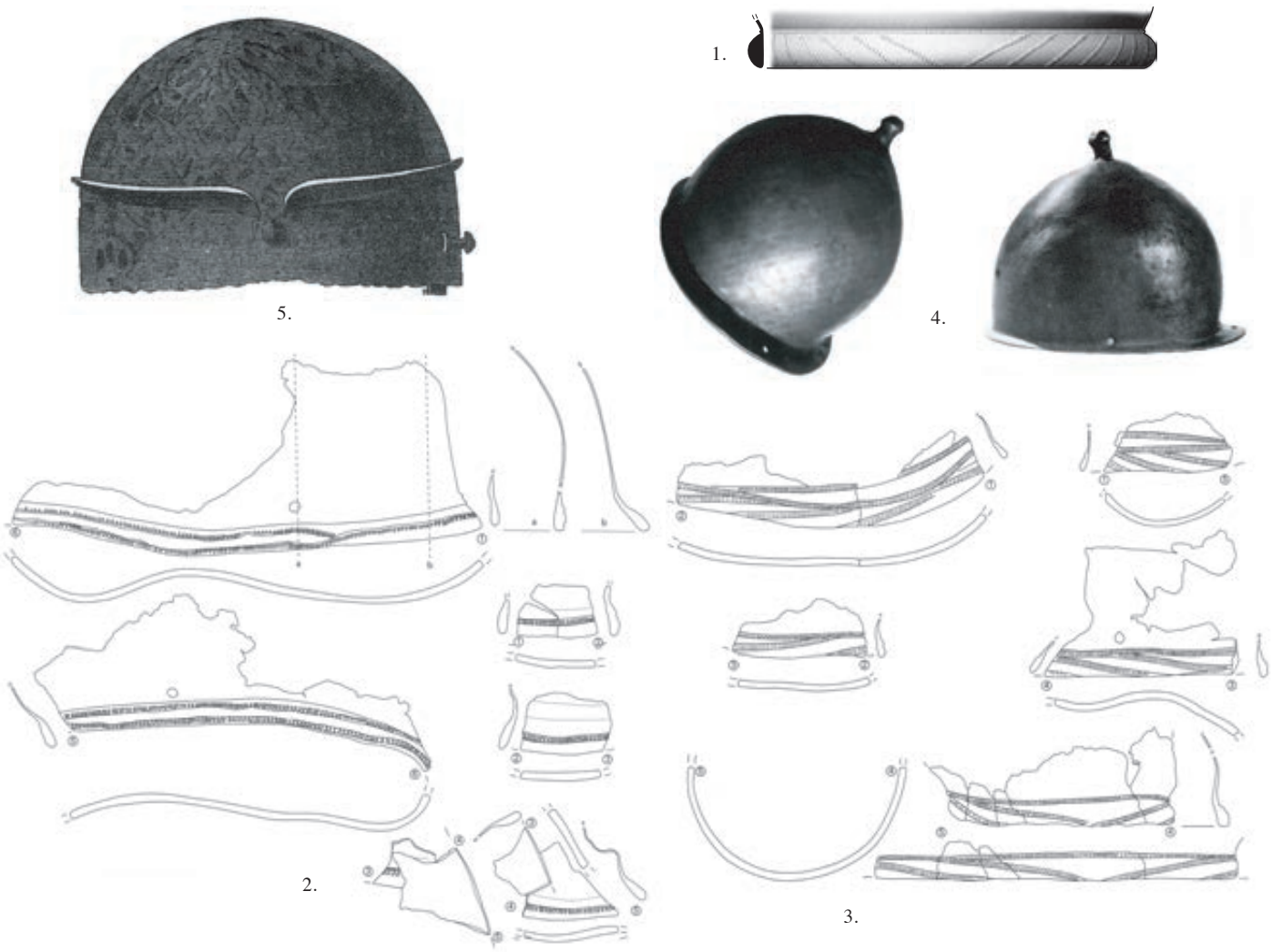

Fig. 371. Les casques 1. Nîmes, Mas de Vignoles, SP3322, 2. et 3. Sigoyer, 4. Épave de Gruissan B, 5. Mons, Vié Cioutat.

gne et en Grèce viennent compléter cette liste (Quesada Sanz 1997 ; Völling 1997).

D'autres casques, cette fois en fer avec calotte hémisphérique et couvre-nuque voire visière et paragnathides sont scindés en plusieurs types (Alésia ou Westkeltischen, Port et oriental). Ce sont des exemplaires considérés comme contemporains de la guerre des Gaules. Un de ces casques de type Alésia, découvert à Notre-Dame-Le Vaudreuil (Eure) dans une tombe à incinération datée de 70-40 av. J.-C., servait d'ossuaire (Catalogue 1983 : 180 ; Sievers 2001 : pl. 40,1). Les casques de ce type, peu présents dans les sépultures, apparaissent surtout dans des contextes de La Tène D2.

Parallèlement à ces grands types pour la plupart de tradition italique, de production standardisée, assez largement diffusés, d'autres casques de productions indigènes devaient être en usage. C'est le cas par exemple pour 4 casques de la nécropole de Giubiasco qui ont permis de mettre en évidence une production locale bien circonscrite (Carlevaro *et al.* 2006 : 66-69). Une production régionale pré-augustéenne a été également identifiée en Espagne, en Galice et dans le nord du Portugal (Quesada Sanz 1997 : 159). En Gaule, la récente découverte d'un dépôt cultuel dans le sanctuaire de Tintignac (Corrèze) (information Chr. Maniquet) éclaire notre méconnaissance des « accoutrements » guerriers indigènes durant les IIe-Ier.s. av. J.-C. En effet, ce dépôt exceptionnel à plus d'un titre recélait entre autres « curiosités » des casques de formes et de factures fort originales (cygne, série de grands disques) dont on ne peut que souligner l'intérêt majeur.

- Les casques étrusco-italiques en bronze à bouton sommital de type Montefortino, code CAS-MON

Le casque en bronze de la tombe de Saint-Laurent-des-Arbres (Gard) est le seul exemplaire de ce type mis au jour en contexte funéraire régional. Il se compose d'une calotte sphérique renforcée en bordure par un bourrelet et dotée au

sommet d'un bouton ouvragé. Une décoration complexe (traits obliques, chevrons, points, postes, arêtes de poisson, croix de Saint-André, feuilles et oves) orne le bas de la calotte et le bouton sommital (Barruol, Sauzade 1969 : 23-24 ; Schaaf 1988 : 8).

Le casque de type étrusco-italique en bronze mis au jour à Fabrègues (Hérault) en contexte inconnu (oppidum de la Roque ?) conservé au Musée de la société archéologique de Montpellier (inv. 2130) est lui aussi déformé et brûlé (Benoit 1969 : pl. 7, fig. 3 ; Barruol, Sauzade 1969 : 25-28 ; Vial 2003 : 179, fig. 110). Il provient sans doute comme l'indique son état de conservation d'une sépulture à incinération dont on ne possède aucune mention. Ce casque a été fait en une seule pièce, coulé puis embouti. Il présente un certain nombre de perforations à la base du bandeau décoré de motifs irréguliers incisés, repoussés et poinçonnés (cercles, arceaux, zig zags, ondes et arêtes de poisson) (Louis 1952 : 132-138). Cet exemplaire est en tout point comparable à celui mis au jour aux Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme) dans un contexte non daté (Schaaf 1988 : 6). Il peut aussi être rapproché d'un exemplaire découvert en Espagne dans la tombe O de la nécropole de Hoya de Santa Ana à Albacete ou comparé à d'autres casques découverts en Espagne notamment dans trois sépultures de la nécropole de Las Corts à Ampurias appartenant toutes à des contextes du IIe s. av. J.-C. (Almagro 1953 : 280, 300, 354), mais aussi à des exemplaires recensés en Italie et en Grèce (Feugère 1994 ; Quesada Sanz 1997).

Quelques casques étrusco-italiques ont été mis au jour dans le Midi gaulois. Trois en contexte d'épave, un à Narbonne au large de Saint-Pierre-la-Mer dans l'Aude (collection particulière), un à la Madrague de Giens (Tchernia *et al.* 1978) et un autre dans la Rade d'Hyères, dans le Var. Deux exemplaires ont pu être recensés en contexte d'habitat. Un bouton sommital isolé conservé au Musée de Narbonne provient de l'oppidum de Montlaurès près de Narbonne dans l'Aude, l'autre de l'oppidum des Baou-Roux, Bouc-Bel-Air dans les Bouches-du-Rhône (Catalogue 1983 : 97, n° 49 et 90). Le casque du Musée Borély à Marseille issu de la collection Augier provient lui aussi très probablement de la région (Barruol, Sauzade 1969 : 25).

Ce type totalise donc 9 exemplaires dans le Midi de la Gaule, dont un seul avéré en contexte sépulcral. Les autres exemplaires régionaux découverts dans des épaves ou sur des oppida (comptoirs lagunaires) proches du littoral méditerranéen attestent peut-être d'une volonté de diffusion de ces productions italiques au même titre que la vaisselle ou tout autre ustensile. La distribution géographique de ce premier type se limite essentiellement au pourtour méditerranéen (côte est espagnole, sud de la France, Italie et Grèce). À l'exception de l'exemplaire des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), les casques à bouton sommital de type Montefortino ne dépassent pas en Gaule les frontières de la Provincia. Elle semble donc particulièrement liée aux trafics maritimes avec une très faible redistribution des produits par voies terrestres. Cette répartition contraste nettement, nous le verrons a posteriori, avec la diffusion des casques de type Coolus-Mannheim.

- Les casques italiques en bronze à bouton sommital de type Buggenum, code CAS -BUG

Un seul casque de ce type directement hérité du type précédent a été recensé régionalement. Il s'agit du casque en bronze de l'épave du Grand-Bassin B de Gruissan (Aude). La calotte achevée au tour est surmontée d'un bouton tronconique lisse et creux, et pourvue à l'arrière d'un couvre-nuque. Les bordures simples ne sont pas ornées. L'épave du navire où il fut découvert était chargée d'amphores italiques, de céramiques campaniennes, d'éléments d'origine ibérique (tablettes en plomb, monnaies…), le tout daté entre 100-70 av. J.-C. (Solier dir. 1981 : 80-81 ; Catalogue 1990 : 72 -73). Ce type de casque souvent confondu dans les typologies avec le type Montefortino trouve des parallèles en Italie, en Espagne, au Portugal et en Grèce (Barruol, Sauzade 1969 : fig. 11 et 17 ; Völling 1997 ; Quesada Sanz 1997 : 159). L'exemplaire de Gruissan ferait remonter la datation de ce type de quelques décennies, car les casques de Buggenum sont généralement attribués au milieu du Ier s. av. J.-C.

- Les casques italiques de type Mannheim et Coolus-Mannheim, codes CAS-MAN et CAS-COO-MAN

Ce type de casque avec variété lourde (Mannheim) et légère (Coolus-Mannheim), regroupe 5 exemplaires régionaux dont 3 mis au jour en contexte funéraire auxquels peuvent être ajoutés pour mémoire les 8 exemplaires provenant des puits funéraires de la région Midi-Pyrénées. Quelques découvertes récentes complètent les inventaires réalisés par M. Feugère (Feugère 1994). Il s'agit notamment de 3 casques déposés dans des sépultures à incinération. Le casque de la tombe SP3322 du Mas de Vignoles à Nîmes (fig. 371, n° 1), très altéré et déformé ne peut être rattaché avec certitude à un type précis. En effet, il n'y a pas de bouton sommital massif comme ceux observables sur les casques étrusco-italiques précédents, mais étant donné l'état de dégradation de cet objet et de la calotte en tôle de bronze, il est fort possible que celui-ci se soit dissocié du reste par arrachement. Cependant, le type de décor et la forme du timbre (bord renforcé) du casque avec une seule perforation symétrique plaident en faveur d'une identification au type Coolus-Mannheim.

Les fragments de deux casques en bronze très similaires ont été retrouvés dans la tombe de Sigoyer (fig. 371, n° 2 et 3) (Hautes-Alpes) (*Gallia*, 43, 1985 : 523 ; Ulysse Guillaume 1991 : 139-120). Le premier casque peut être restitué à partir de 30 fragments de calotte environ et de 6 fragments de bords. Sa circonférence a pu être estimée à 637 mm. Le bord de section arrondie est décoré sur le pourtour de fins bandeaux qui se croisent à la base du timbre. Ces bandeaux de 2 à 4 mm de large sont délimités par une incision et remplis d'impressions de deux triangles opposés obliques parallèles dessinant des motifs variés. La perforation latérale conservée se situe à 20 mm du bord du casque (Mahieu, Barge 2005 : 25-28, fig. 34). Le second casque est restituable à

partir de 21 fragments de calotte environ et de 6 fragments de bords. Sa circonférence a pu être estimée à 680 mm. Le bord de section arrondie est décoré sur le pourtour de deux rainures en V formant un bourrelet et d'impressions parallèles et perpendiculaires aux rainures. Ce motif plus irrégulier est comparable à celui qui orne le premier casque ainsi que le ceinturon métallique en bronze mis au jour dans la même sépulture. Les deux orifices opposés permettant de fixer le casque sont conservés à 16 mm et 20 mm du bord. Leur forme générale semble identique avec une calotte arrondie, les bords droits arrondis et épaissis et un couvre-nuque peu prononcé. Les orifices permettant la fixation ont été conservés, mais aucune trace de paragnathide n'est visible. Les bords présentent des décorations par ciselage pour les incisions et par estampage à l'aide d'un pointeau pour les impressions. Ces deux casques sont classés dans le type Coolus-Mannheim (Mahieu, Barge 2005 : 27, fig. 35).

D'autres casques de ce type ont été mis au jour dans les épaves du Var, un exemplaire à la Madrague de Giens, l'autre à Saint-Raphaël épave de Dramont A. Les puits funéraires du Toulousain renferment plusieurs casques de ce type. Les puits de l'Ermitage à Agen, découverts en 1991 et 1993, contenaient 3 casques de type Coolus-Mannheim de variété légère (Verdin 2004, *in* Catalogue 2004 : 39 et 54 ; Vidal 2003 : 582, mention) datés de 80-60 av. J.-C. Cinq autres exemplaires des puits XVI et XXIII de Vieille Toulouse (Haute-Garonne) sont datés entre le premier tiers du Ier s. av. J.-C. et la période augustéenne (Vidal 1991 : 174, fig. 9, n° 18-19 ; 179, fig. 20 ; Catalogue 2004 : 54). Les casques de type Coolus-Mannheim ont été attribués à l'équipement militaire romain et la plupart des exemplaires mis au jour se situent autour des années de la conquête. La diffusion de ces casques diffère d'ailleurs totalement de la répartition du type précédent. Elle semble suivre des voies fluviales et terrestres majeures comme l'axe de la vallée du Rhône et occupe de manière plus diffuse le territoire gaulois.

- Les casques en fer à calotte hémisphérique de type Port, code CAS-POR

Un casque en tôle de fer daté de la fin de La Tène finale a été découvert en 1880 sur l'oppidum de Vié Cioutat à Mons (Gard) (Provost *et al.* 1999 : 461, n° 7, fig. 508 ; Flouest 1880 : 294-304). Ce casque fabriqué d'une seule pièce se compose d'une calotte sphérique de 220/187/136 mm, terminée par un couvre-nuque (fig. 372, n° 1). Sur la région frontale des nervures en saillie sont traitées au repoussé avec un bouton métallique à leur naissance (Saint-Vénant 1897 : 33). Un autre casque très détérioré et du même type aurait été découvert sur le site (Saint-Vénant 1897 : 33). Il s'agit de casques dits de type Port (Schaaf 1986 ; Schaaf 1988 : 293-317) dont un exemplaire a été mis au jour dans le sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre (Somme) ainsi qu'à Mesnil-sous-Jumièges (Lejars 1996 : 96-97, fig. 10, n° 3). Ces pièces en fer à calotte hémisphérique sont contemporaines de la Guerre des Gaules.

- Les casques de type indéterminé, code CAS-IND

Un certain nombre de casques mal documentés ou trop fragmentaires n'ont pu être classés. C'est le cas, notamment des casques fragmentaires des tombes de Saint-Pierre-de-Vence à Eyguières (Bouches-du-Rhône), du casque en bronze réaménagé en situle du Puits de Vic-Fézensac (Feugère 1994), du casque en fer de type inédit exhumé dans le Puits 9 de Toulouse, Estarac (Vidal 2003 : 582, mention ; étudié dans Feugère 1994 : 73-74 ; Catalogue 2004 : 54) et enfin du casque du Puits de l'Ermitage à Agen (casque en fer, diam. 285x250 mm). Il est muni d'un tube à l'extrémité sommitale de la calotte sorte de porte aigrette (Maître 1879 : 61 ; Catalogue 1983 : 180, n° 224).

Nos conclusions seront donc nuancées concernant l'utilisation du casque par les élites et surtout la valeur et la raison d'être de son dépôt en contexte funéraire. En effet, les deux tombes à armes les plus richement pourvues en mobilier (Lattes, La Céreirède-SP 4002 et Verna) ne renferment pas de casque. Cette observation ne concerne pas uniquement le midi car sur l'ensemble de la Gaule très peu de tombes à armes sont dotées de cette pièce d'armement. Des exemplaires sont signalés dans la tombe à arme de Levroux, Bois Maussant dans l'Indre, datée de La Tène D2 (Poux 2004 : 568), dans la tombe de Boé dans le Lot-et-Garonne datée de la Tène D2, dans la tombe 3 de Trèves-Olewig en Allemagne datée de La Tène D2 (Metzler et al. 1991) et dans la tombe de Folly Lane, Verulamium datée de 50 ap. J.-C. (Niblett 2002).

NOTES

1. Polybe II, 30 et II, 33 ; Diodore de Sicile, V, 30, V, 33, XIV, 41 ; Denys d'Halicarnasse, 14.9110 ; Tite Live, XXII, 46 ; Strabon IV, 4.3 ; Tacite, Vie d'Agricola XXXVI ; Plutarque, Camille 40-4, 41-1 ; Polyen 8.7.2 ; Servius d'Honoratus, Ad Aen IX-749.

2. Quelques exemples ont été recensés. Un *Kyathos* en bronze découvert dans le tumulus 9 de la nécropole de Bescheid près de Trèves dont la date d'enfouissement avoisine 370 av. J.-C. alors que le récipient bien attesté en Etrurie padane est un objet dont la fabrication remonte au milieu du Ve s. av. J.-C. (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 64, note 78). Le cas du cratère de Vix ainsi que le bassin étrusque à ombilic dont la fabrication doit être d'environ 30 ans antérieure au reste du mobilier déposé dans la sépulture. Le même constat pour un trépied étrusque fabriqué entre 600-550 av. J.-C. déposé dans le tumulus de la Garenne à Sainte-Colombe qui est caractérisé par ailleurs par du mobilier daté de 500 av. J.-C. Ce même écart chronologique a également été mis en évidence pour le tumulus de Strettweg en Autriche (Egg 1996 : 243-245). L'Hydrie de Grächwil et le trépied étrusque de Dürkheim dans le Palatinat sont antérieurs de une à deux générations au reste du dépôt, la tombe princière de Grafenbühl près de Ludwigsburg, dans le Wurtemberg dans laquelle de nombreux objets importés de diverses origines couvrent une phase chronologique de 700 à 550 av. J.-C. avec un manche de miroir en ivoire pour le plus ancien et une *kliné* grecque pour le plus récent tandis que le reste du dépôt est daté de 500 av. J.-C. Une hydrie qui fut un prix de concours à l'Heraion d'Argos en 460 av. J.-C. et qui fut retrouvée dans une maison pompéienne. Une hydrie macédonienne de la fin du IVe s. av. J.-C. retrouvée dans la région de Milan dans une incinération du Haut-Empire (Feugère, Rolley 1991 : 6). Deux cas de vases étrusques du IVe s. av. J.-C. trouvés dans deux tombes de La Tène finale à Langa au Danemark (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 50 mention). Récemment un bassin étrusque qui appartient à une production du IVe s. av. J.-C. mis au jour dans la tombe à char de Verna (Isère) datée de 100-80 av. J.-C. (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 53-69). Un miroir étrusque du IIIe s. av. J.-C. a été découvert dans une sépulture parisienne du IIe s. ap. J.-C. (Les bronzes antiques de Paris, exposition Musée Carnavalet ; Paris 1989 : 42-43, n° 5). Deux fibules en or d'origine étrusque ont été retrouvées à Saint-Aignan-de-Granlieu près de Nantes au sein d'un trésor monétaire du Ier s. de n. è (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 67). Dans les tombes 425 et 119 de Giubiasco dans les Alpes suisses, la présence de casques datés du IVe s. av. J.-C. dans des tombes de transition La Tène C2/D1 (Carlevaro *et al.* 2006 : 65). Dans ce cas, l'interprétation comme trophées a été avancée. Enfin, dans la tombe 79 de L'Hospitalet du Larzac (Aveyron), un crochet de *simpulum* en bronze à tête d'oiseau aquatique découvert dans un contexte du Iers. ap. J.-C. Il s'agirait vraisemblablement d'un objet utilisé longtemps après sa fabrication (Castoldi, Feugère 1991 : fig. 19, 22).

Conclusion

LES TOMBES DE NÎMES ET LES PRATIQUES FUNÉRAIRES DES IIe ET Ier S. AV. J.-C DANS LE MIDI DE LA GAULE

par Valérie Bel

Pour aborder la question des pratiques funéraires de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine dans le Midi de la Gaule, on ne dispose que d'une documentation restreinte (un peu plus de 200 tombes), et surtout très inégalement répartie, puisqu'elle est aujourd'hui presque entièrement concentrée dans la région nîmoise, la basse vallée du Rhône et les Alpilles (*cf. supra*, deuxième partie, chapitre 1.1.). Les vingt-cinq tombes nouvellement étudiées dans ce volume accentuent encore ce déséquilibre et le poids du modèle «nîmois» dans notre perception des comportements funéraires des Gaulois du Midi à la veille de leur intégration dans l'Empire romain. D'autant que la confrontation du groupe de Nîmes et des autres ensembles contemporains fait apparaître d'importantes disparités régionales.

Ce nouveau corpus enrichi par les récents questionnements de l'archéologie funéraire, permet de restituer, de manière assez précise, un ensemble de gestes formant un modèle cohérent, mais qui ne peut être considéré comme représentatif des usages méridionaux, ni même des coutumes funéraires des Nîmois, puisque l'on a pu montrer (*cf. supra*, deuxième partie, chapitre 3.3.) que l'on avait affaire à des espaces funéraires au recrutement sélectif, sans doute limités à une petite partie de la société. Nous avons tenté de définir, par l'étude des assemblages de mobiliers et des modes d'implantation, de quels groupes il s'agissait, mais les hypothèses avancées (lignées de propriétaires fonciers appartenant à la classe dominante et à son entourage) sont loin d'être définitives (*cf. supra*, chapitre 2.5.3. et 3.3.). Néanmoins, le caractère souvent ostentatoire des pratiques et des tombes, témoigne de l'image valorisante que cette classe veut donner d'elle-même.

C'est donc un système funéraire original, qui se construit à Nîmes au cours du IIe s. av. J.-C. à partir des usages du deuxième âge du Fer, dans un contexte culturel, social et économique particulier et qui se maintient, sans modification profonde, au moins jusqu'à la fin du Ier s. av. J.-C. (*cf. supra*, deuxième partie, chapitre 2.6.1.). Cette évolution s'inscrit dans le contexte d'un développement économique et politique de l'agglomération nîmoise qui acquiert progressivement au cours de cette période le statut de capitale régionale.

Les découvertes nîmoises confirment l'usage généralisé de la crémation aux IIe s. et Ier s. dans le Midi de la Gaule (à l'exception des contextes grecs d'Agde et de Marseille), mais elles témoignent par ailleurs de la présence marginale d'inhumations de sujets adultes (*cf. supra*, deuxième partie, chapitre 1.2.1.). L'exemple de la tombe du Cadereau datée du début du IIe s. av. J.-C. par le radiocarbone, incite à prendre en considération les inhumations isolées et dépourvues de mobilier mises au jour à l'occasion des opérations d'archéologie préventives et souvent délaissées faute de problématique, et dont certaines pourraient être datées de la fin de l'âge du Fer ou du début de l'époque romaine.

À Nîmes, comme ailleurs dans le Midi, les crémations rencontrées sont des dépôts secondaires, mais aux modes de dépôt habituels -dépôt en ossuaire ou, plus rarement, dépôt de résidus de crémation en vrac- se substitue le plus souvent la pratique consistant à disperser les restes osseux brûlés dans la tombe (*cf. supra*, chapitre 1.2.2.). Ce geste est resté longtemps inaperçu en raison de la très faible quantité d'ossements introduits dans la fosse. Il a été mis en évidence grâce à des méthodes de fouilles et d'enregistrement adaptées (localisation des petits fragments osseux et tamisage à l'eau du comblement des tombes par secteur). Il a été possible ainsi de montrer que les restes osseux avaient été répandus sur le fond des fosses, mais aussi sur des supports en matériau périssable mis en place dans les fosses, ou bien sur la couverture et à l'extérieur du coffrage protégeant la tombe. La découverte de fragments

d'os brûlés dans le comblement du fossé mis au jour sur le site du Mas des Abeilles II, pourrait témoigner de pratiques de dispersion en dehors des tombes, s'il s'agit bien d'ossements humains ce qui n'a pu être vérifié.

Si la dispersion des os est bien attestée en Gaule septentrionale à la fin de l'âge du Fer, elle n'est pas documentée à ce jour dans les régions méditerranéennes en dehors de Nîmes, peut-être en raison des conditions de découvertes de la plupart des contextes reconnus (*cf. supra*, chapitre 1.2.3.). En effet, les masses d'os déposés dans les tombes de cette période sont toujours faibles, et les dépôts effectués hors des vases ossuaires sont encore plus réduits et discrets et peuvent être qualifiés de dépôts symboliques de type *pars pro toto* (*cf. supra,* chapitre 1.2.2.). Les dépôts sont en fait le plus souvent constitués d'un petit nombre de fragments (parfois une seule pièce comme dans la tombe SP3381 des Carmes), toujours de très petites dimensions, comme si l'on avait sélectionné les pièces selon leur taille ou qu'on les avait volontairement réduites. Les restes émoussés découverts dans la tombe SP1236 du Mas de Vignoles permettent d'avancer l'hypothèse d'un broyage des os après la crémation. Ces dépôts très partiels ainsi que les gestes de dispersion sont peut-être un héritage des pratiques du Premier âge du Fer, illustrées par les tumulus des garrigues du Languedoc oriental. L'absence d'exemple similaire au Second âge du Fer pourrait simplement résulter des lacunes de la documentation funéraire, particulièrement indigente pour cette période.

La présence très discrète et presque invisible du défunt dans les contextes nîmois pourrait inciter à remettre en question l'interprétation des fosses comme sépultures. On pourrait ainsi considérer les dépôts de mobilier qu'elles renferment comme les témoins de pratiques sacrificielles liées aux funérailles, voire au culte funéraire. Dans le cadre des pratiques de dispersion des os, il n'est pas certain que l'on ait fixé un endroit précis pour le séjour définitif des restes. Néanmoins, l'homogénéité du corpus que l'on observe notamment dans l'agencement des dépôts ou la composition du mobilier, incite à interpréter toutes les fosses étudiées comme des tombes, qu'il y ait ou non un ossuaire.

À Nîmes, les récipients utilisés comme ossuaires sont des pots de grands modules en céramique modelée, à l'exception d'un coffret retrouvé dans une tombe du milieu du Ier s. av. J.-C. En revanche, dans les tombes des Alpilles et plus encore dans celles du secteur rhodanien, le pot est souvent remplacé par des vases associés au service de la boisson. Cette pratique bien attestée dans les tombes languedociennes depuis le Premier âge du Fer, ne semble pas avoir été intégrée aux usages nîmois, à moins de considérer que les grands pots aient pu être utilisés pour le mélange du vin, comme nous le proposons à titre d'hypothèse (*cf. supra*, chapitre 1.2.3.).

Les découvertes nîmoises nous renseignent peu sur l'étape de la crémation. On ne connaît aucun vestige de bûcher et les résidus de la crémation ne sont presque jamais déposés dans les fosses. Des pépins de raisins carbonisés et de petits fragments de faune brûlés indéterminés, dispersés à l'instar des restes humains, témoignent de dépôts alimentaires sur le bûcher, et l'absence de vases brûlés rend compte probablement de choix de prélèvement plutôt que des pratiques relatives à la crémation (*cf. supra*, chapitre 1.2.4.). Dans le cas des objets métalliques et notamment des objets en fer, il est impossible dans la plupart des cas de reconnaître les traces d'un passage sur le bûcher sans avoir recours à des analyses métallographiques. Les deux épées analysées dans le cadre de cette recherche par A. Dabosi et S. Renoux (*cf. supra*, chapitre 5) ne présentent pas de stigmates d'une exposition au feu. Seul un petit nombre de pièces, de types variés (casque, fourreau d'épée, éléments de coffrets, strigile), portent des traces d'altération par le feu. Dans la tombe SP3322 du Mas de Vignoles par exemple, une partie de l'équipement personnel du défunt était brûlé (le casque), alors que l'épée ne l'était pas. En outre, certains objets passés sur le bûcher ont fait l'objet de manipulations qui laissent entrevoir des pratiques complexes, comme le démantèlement des objets avant le passage d'une partie des éléments sur le bûcher et du dépôt tout aussi partiel des parties brûlées et non brûlées dans la tombe (*cf. supra*, chapitre 1.2.4.).

En fait, les manipulations concernent une large part du mobilier non brûlé déposé dans les tombes et touchent toutes les catégories d'objets introduits dans la sphère funéraire *(cf. supra*, chapitre 1.6.). En dehors des traces d'usure ou d'utilisation observées, notamment, sur des pièces typologiquement plus anciennes que le reste du lot, et qui pourraient désigner les objets personnels du défunt, on distingue plusieurs types de stigmates témoignant d'une destruction intentionnelle des objets déposés dans les sépultures. Certaines, comme les déformations et les mutilations observées à Nîmes sur les armes, sont attestées ailleurs en Gaule et s'inscrivent dans une tradition bien établie depuis le Premier âge du Fer. Il en est de même des bris suivis d'un dépôt très partiel, de type *pars pro toto*, bien présents dans les contextes funéraires gaulois de la fin de l'âge du Fer. À Nîmes, toutefois, ces dépôts partiels ne concernent pas seulement les armes, ou l'équipement du défunt (fléau de balance, élément de char ou de charrue, élément de coffre), mais aussi les vases et notamment les amphores dans les tombes du Ier s. av. J.-C.. La fréquence des bris intentionnels de vaisselle non brûlée (près d'un vase sur cinq) constitue à ce jour une spécificité du corpus nîmois. En dehors de quelques observations ponctuelles, elle n'a pas d'équivalent dans les autres corpus méridionaux, à l'exception notable de la vaisselle métallique et des instruments du *symposion* des tombes de la basse vallée du Rhône et des Alpilles — objets presque totalement absents des tombes de Nîmes.

Les modalités de traitement des vases et des objets brisés intentionnellement constituent une autre originalité des ensembles nîmois (*cf. supra*, chapitre 1.6.4.). Les observations effectuées dans les tombes récemment fouillées mettent en évidence en effet une séquence de gestes précédant ou accompagnant l'enfouissement : bris en dehors de la tombe, dépôt avec dispersion dans la tombe de la totalité ou d'une partie seulement des fragments, une partie étant conservée en dehors de la fosse.

Un parallèle évident peut être fait entre ces diverses pratiques de fragmentation, de dépôt partiel et de dispersion et le traitement des restes humains, ce qui montrent que l'on a affaire à un système cohérent et homogène. Les gestes de dispersion ont été également observés pour les épées et des appliques. Ils ne sont pas toutefois spécifiques aux objets personnels du défunt. Ils concernent d'ailleurs presque toujours des vases exempts de traces d'utilisation. En fait, rien ne les distingue des vases non brisés, auxquels ils sont étroitement mêlés au sein du dépôt. Ces observations conduisent à interpréter l'ensemble des récipients comme la vaisselle utilisée au cours du repas funéraire, rejetant l'hypothèse d'un dépôt de viatique pour l'au-delà. Les vases brisés pourraient peut-être correspondre aux récipients attribués au défunt. Il n'est pas exclu que les parties manquantes aient été placées sur le bûcher ou dispersées dans l'espace funéraire. Le bris avec dispersion de la vaisselle du repas funéraire peut aussi être rapproché du traitement réservé aux restes de faune. L'étude d'I. Rodet-Bélarbi montre par exemple que les ossements de poulet et d'agneau/cabri découverts dans la tombe SP3381 correspondent à des reliefs de repas d'animaux désarticulés et incomplets (ce qui suppose un partage avant leur dépôt), qui ont été dispersés intentionnellement dans la fosse (*cf. supra*, chapitre 1.5.). Il est possible aussi qu'une partie des dépôts et des gestes de bris, soit liée à l'étape de l'enfouissement et aux gestes sacrificiels de consécration et de purification de la tombe. On pense notamment aux vases brisés sur le fond des fosses et aux nombreux dépôts d'offrandes carnées également mis en place au fond des tombes (*cf. supra*, chapitre 1.4.2.). Enfin, la présence de cols d'amphores volontairement brisés au sommet des fosses témoigne d'une ultime étape de bris et de dépôt partiel, marquant cette fois les libations liées à la fermeture de la tombe ou au culte de la mémoire. À l'image des restes de faune, présents sous des formes très diverses (pièces charnues en connexion, morceaux pauvres en viandes, regroupements d'éléments disparates déposés en vrac ou d'os isolés et dispersés), les dépôts retrouvés dans les fosses nous livrent les bribes de séquences de gestes complexes.

L'agencement interne des tombes témoigne d'une mise en place tout aussi complexe et élaborée qui laisse entrevoir l'existence d'un lien entre la fonction des objets dans le rituel et leur place dans la fosse *(cf. supra*, chapitre 1.4.). Les fosses sont dotées de couvertures et de dispositifs d'étagements internes sur lesquels repose une partie du mobilier. Dans un premier temps, ces dispositifs sont constitués de plateaux en bois de grande taille dissimulant la plus grande partie sinon la totalité des dépôts sous-jacents. La disposition des objets fait penser que ces planchers n'ont pas été installés pour des raisons pratiques (manque de place), mais pour marquer une division verticale du dépôt. Ces dispositifs apparaissent principalement dans des fosses de grandes dimensions de plan quadrangulaire, dont on observe le développement à partir du dernier quart du IIe s. av. J.-C. Une partie de ces petites chambres semble avoir été pourvue de coffrages en bois, et, à partir du début du Ier s. av. J.-C., de coffrages de dalles de calcaire ou de coffrages mixtes (bois et dalles), toujours dépourvus de fond. Nous avons proposé d'attribuer le développement de ce type de fosse aux besoins du rituel et à la mise en place des plateaux internes (*cf. supra*, chapitre 1.3.). Les tombes plus récentes, à partir du milieu du Ier s. av. J.-C., sont dotées de meubles de plus petites dimensions. Cette évolution s'accompagne d'une diminution de la taille des fosses et pourrait être liée, là encore, aux modifications du rituel funéraire que l'on observe notamment dans la composition de la vaisselle des tombes. Dans les tombes antérieures au milieu du Ier s. av. J.-C., les sépultures les mieux documentées offrent en effet l'image d'un banquet funéraire caractérisé par l'utilisation d'un nombre élevé d'assiettes et de coupes en relation avec le nombre de participants ou avec la multiplicité des plats. La boisson est également bien représentée, principalement par les cruches, les vases à boire étant présents en nombre relativement réduit, correspondant peut-être à la seule part du défunt. Le vase à boire est fréquemment un bol à anses en boucle du type Pasquinucci 127 en céramique campanienne B ou B-oïde, alors que cette forme est peu attestée dans les contextes d'habitat. Dans les tombes du milieu ou du troisième quart du Ier s. av. J.-C., le nombre de vases diminue de manière significative et évolue progressivement vers un service plus équilibré et une représentation symbolique et simplifiée du repas funéraire. Les tombes fouillées récemment à Nîmes confirment par ailleurs l'existence déjà notée de disparités régionales concernant le choix des vases et des ustensiles déposés dans les fosses. Celui-ci est marqué notamment par l'absence presque totale de la vaisselle du *symposion* dans les contextes nîmois en opposition avec les tombes des Alpilles et de la basse vallée du Rhône. Le corpus nîmois se distingue également par l'importance relative des vases pour les liquides en céramique et notamment des cruches. Ces divergences pourraient alors refléter des manières de tables différentes et une réticence à intégrer la vaisselle et les instruments du *symposion* (mais aussi les lampes) dans le repas funéraire traditionnel.

Les découvertes récentes apportent une nouvelle confirmation de la fréquence des tombes à armes à Nîmes avant le milieu du Ier s. av. J.-C., date à partir de laquelle ce type de dépôt n'est plus attesté. Les armes sont présentes dans près de la moitié des tombes du corpus nîmois et dans seulement 30 % des sépultures du Midi de la Gaule. À Nîmes, elles n'apparaissent dans les ensembles ruraux qu'à partir de la seconde moitié du IIe s. et sont alors plus nombreuses dans la plaine qu'en périphérie de l'agglomération, mais disparaissent plus tôt, dans le deuxième quart du Ier s. av. J.-C. (*cf. supra*, chapitre 3.2.3.). En fait, les contextes ruraux, qui fournissent la plupart des nouvelles données, ne présentent pas de différenciation notable avec les secteurs périurbains. De façon générale, les données disponibles incitent à relativiser les différences entre les ensembles de mobiliers et à renoncer à établir une hiérarchisation précise entre les tombes et les espaces funéraires. Les écarts sont en fait peu marqués (*cf. supra*, chapitre 2.5.3.) et surtout on retrouve dans des ensembles

plus ou moins riches, les mêmes séries d'objets pouvant refléter le statut particulier du défunt (balances monétaires, éléments de char ou de charrue, éléments de coffre et bien sûr les armes). Le faible nombre de tombes attestées pour cette époque, le faible pyramidage des sépultures et surtout le recrutement très sélectif des ensembles funéraires que nous avons étudiés, sont autant d'indices convergents pour penser qu'à Nîmes au moins, mais peut-être aussi dans les autres secteurs, les tombes qui nous sont parvenues appartiennent à une même classe, probablement dominante. Celle-ci assume manifestement une fonction guerrière à des niveaux hiérarchiques différents que pourrait refléter la diversité des panoplies rencontrées.

Ce schéma interprétatif se trouve également étayé par l'association, au sein des petits espaces funéraires nîmois, de tombes de niveaux de richesse différents, alors que leur implantation semble indiquer qu'elles appartiennent aux mêmes groupes familiaux ou sociaux et ne laisse entrevoir aucune relation de dépendance. Toutes les tombes sont installées bien en vue le long des voies, toujours en petits groupes, y compris dans l'environnement immédiat de l'agglomération où aucune concentration importante n'est attestée à ce jour. Le choix des lieux d'inhumation n'apparaît déterminé ni par la proximité de l'habitat, ni par la volonté de regroupements communautaires, mais dans l'intention de valoriser certains groupes et certains individus. La fréquentation de certaines aires sépulcrales sur une longue période et par une même lignée témoigne d'un attachement à la terre, qui fait penser que l'on a affaire à des propriétaires (*cf. supra*, chapitre 3.).

La dispersion des tombes dans la campagne, le long des voies, constitue une des caractéristiques essentielles des pratiques funéraires nîmoises de la fin de l'âge du Fer. Les morts semblent volontairement disséminés dans le territoire, signe d'une appropriation de l'espace au-delà de l'environnement immédiat des habitats. L'implantation de sépultures isolées à distance des *oppida* s'inscrit dans la continuité des pratiques de l'âge du Fer, comme en témoignent les découvertes récentes de tombes de cette période dans la plaine du Vistre. Elle est, en tous cas, bien établie dans le courant du IIe s. av. J.-C. et s'affirme ensuite progressivement sans que l'on observe de véritable rupture dans cette évolution, et ce mode d'implantation des tombes se maintient à l'époque romaine. Il est possible que certains ensembles ruraux conservent à cette période un caractère très sélectif, mais les concessions péri-urbaines témoignent d'un recrutement beaucoup plus large.

On assiste dans le même temps, à partir de l'époque augustéenne, mais surtout au cours du Ier s. ap. J.-C., à une transformation du rituel funéraire et notamment du traitement des restes humains, avec la disparition presque complète des gestes de dispersion des restes osseux et l'augmentation sensible de la quantité d'os déposés dans l'ossuaire, dont l'emploi se généralise. Cette évolution est également marquée par l'apparition de nouvelles structures comme les bûchers en fosse et les tombes bûchers. On observe enfin une raréfaction des gestes de bris avec dispersion des dépôts d'objets et réduction des mobiliers, qui traduisent peut-être une simplification de l'étape de l'enfouissement, désormais centrée sur l'installation des restes osseux dans la tombe. L'intérieur des tombes perd son caractère ostentatoire qui se porte désormais sur le monument funéraire.

Annexes

Tombes (34 références)	Datation originale	Datation révisée	Lot				préparer, stocker, cuire (solides)					servir, manger (solides)					usage indéterminé	
				plat à feu	couvercle	jatte écuelle	mortier	pot				assiette	coupe	plat	couteau (métal)	fourchette (métal)	indét. (céram.)	indét. (métal)
								h. <15cm	h. 15-30cm	h. >30cm	h. indét.							
Nîmes - La Placette	175 à 150		incomplet ?					1	1									
Nîmes - Octroi de Beaucaire	160 à 140		incomplet ?					(+2)				1						
Nîmes - La Ranquette	vers 100	175 à 125	incomplet ?					2		**1**								
Nîmes - Kinépolis SP6024	150 à 125		complet						2			1	1					
Nîmes - Alphonse de Seyne	vers 100	150 à 125	complet					3				4						
Nîmes - 9 rue Villeperdrix	150 à 75		incomplet															
Nîmes - Vignoles SP5051	150 à 75		complet															
Nîmes - Vignoles FS5046	150 à 75		complet															
Nîmes - Vignoles SP3065	125 à 50		complet							1								
Nîmes - Mas Neuf	125 à 75		incomplet								1	3						
Nîmes - t. 5 des Carmes	125 à 75		incomplet ?									2						
Nîmes - Kinépolis SP6022	125 à 75		complet					1					1		1			
Nîmes - Chemin de Valdegour	vers 50	100 à 50	incomplet ?					1			**(+1)**							
Nîmes - St. 1 Viol-du-Plan	100 à 50		incomplet ?					1				1					(+1)	
Nîmes - St. 2 Viol-du-Plan	100 à 50		incomplet ?									(+1)						
Nîmes - Vignoles SP3322	100 à 75		complet	1			1	2		1			2					
Nîmes - MDA SP290	100 à 75		complet					5		**1**		4	1		1			
Nîmes - Carmes SP3381	100 à 75		complet									11	1					
Nîmes - t. 1 Camplanier	50 à 25	75 à 50	incomplet							**(+1)**			2					
Nîmes - t. 2 Camplanier	50 à 25	75 à 50	incomplet										1					
Nîmes - Mail Romain t. 225	75 à 50		complet	1				1				1	1					
Nîmes - Mail Romain t. 226	75 à 50		complet					1				1	1					
Nîmes - Marché aux Bestiaux	50 à 25	75 à 50	complet									1						
Nîmes - MDA SP204	75 à 50		complet					2										
Nîmes - MDA SP366	60 à 25		incomplet ?										1					
Nîmes - Vignoles SP1563	60 à 40		incomplet ?	2								2	3 (+1)	1				
Nîmes - Kinépolis SP6043	60 à 40		incomplet ?									1	2 (+1)				(+1)	
Nîmes - Vignoles SP1236	60 à 40		complet	1								2	3	1				
Nîmes - MDA SP347	60 à 40		complet	1								3	3	1				
Nîmes - Kinépolis SP6039	40 à 20		complet									(+2)	1	2				
Nîmes - MDA SP2054	30 à 10		complet									2						
Nîmes - La Cigale	25 à 1		complet		1			1	1	1		3	1		1			
Nîmes - t. 2 Pissevin	25 à 1		incomplet															
Nîmes - MDA SP374	20 à 10		incomplet ?									3	1					
TOTAL				6	1		1	31 (+4)				46 (+3)	26 (+2)	5	3		(+2)	

Annexe 1. Répartition fonctionnelle de la vaisselle et des instruments de cuisine pour les solides et de ceux à usage indéterminé (groupe de Nîmes). Chiffre en gras = vase ossuaire.

Tombes (34 références)	Datation originale	Datation révisée	Lot	stocker, mélanger, servir (liquides)										boire						amph.
				cruche et olpé	cruche (métal)	vase balustre	cratère	vase anses soudées	pot à deux anses	simpulum (métal)	situle (métal)	patère (métal)	passoire (métal)	coupelle	bol	vase à anses	gobelet	pyxis	rhyton	amphore
Nîmes - La Placette	175 à 150		incomplet ?	1		1								1						1
Nîmes - Octroi de Beaucaire	160 à 140		incomplet ?	(+1)											(+1)					1
Nîmes - La Ranquette	vers 100	175 à 125	incomplet ?	5											1	1				
Nîmes - Kinépolis SP6024	150 à 125		complet			1								1		1				
Nîmes - Alphonse de Seyne	vers 100	150 à 125	complet	3		1										1				1
Nîmes - 9 rue Villeperdrix	150 à 75		incomplet	1																
Nîmes - Vignoles SP5051	150 à 75		complet	1																
Nîmes - Vignoles FS5046	150 à 75		complet	1																
Nîmes - Vignoles SP3065	125 à 50		complet	2																
Nîmes - Mas Neuf	125 à 75		incomplet	(+1)																
Nîmes - t. 5 des Carmes	125 à 75		incomplet ?																	
Nîmes - Kinépolis SP6022	125 à 75		complet	1																(+1)
Nîmes - Chemin de Valdegour	vers 50	100 à 50	incomplet ?	1												2				
Nîmes - St. 1 Viol-du-Plan	100 à 50		incomplet ?	1 (+1)																(+1)
Nîmes - St. 2 Viol-du-Plan	100 à 50		incomplet ?	(+1)												(+1)				
Nîmes - Vignoles SP3322	100 à 75		complet	4			1							1	2	1		2		1
Nîmes - MDA SP290	100 à 75		complet	4		1									1					(+1)
Nîmes - Carmes SP3381	100 à 75		complet											1	1					(+1)
Nîmes - t. 1 Camplanier	50 à 25	75 à 50	incomplet	5 (+1)										1 (+1)	1	1 (+2)				
Nîmes - t. 2 Camplanier	50 à 25	75 à 50	incomplet	1					1							(+2)				
Nîmes - Mail Romain t. 225	75 à 50		complet	2												1				
Nîmes - Mail Romain t. 226	75 à 50		complet	2										1		1				
Nîmes - Marché aux Bestiaux	50 à 25	75 à 50	complet	4		1			1						2	1				
Nîmes - MDA SP204	75 à 50		complet	3												1				
Nîmes - MDA SP366	60 à 25		incomplet ?	1					1					1						
Nîmes - Vignoles SP1563	60 à 40		incomplet ?	1 (+2)										(+1)		(+1)				
Nîmes - Kinépolis SP6043	60 à 40		incomplet ?	1										(+1)		1	1			
Nîmes - Vignoles SP1236	60 à 40		complet	5										2		1	(+1)			
Nîmes - MDA SP347	60 à 40		complet	6										3		2	2			
Nîmes - Kinépolis SP6039	40 à 20		complet	1										1		(+1)	1			
Nîmes - MDA SP2054	30 à 10		complet	1													1			
Nîmes - La Cigale	25 à 1		complet	3								2		2		2			1	
Nîmes - t. 2 Pissevin	25 à 1		incomplet	1												1				
Nîmes - MDA SP374	20 à 10		incomplet ?	1																
TOTAL				63 (+7)		5	1		3			2		15 (+3)	8 (+1)	18 (+7)	5 (+1)	2	1	4 (+4)

Annexe 2. Répartition fonctionnelle de la vaisselle et des instruments de cuisine pour les liquides (groupe de Nîmes).

Tombes (31 références)	Datation originale	Datation révisée	Lot	préparer, stocker, cuire (solides)								servir, manger (solides)					usage indéterminé	
				plat à feu	couvercle	jatte écuelle	mortier	pot h. <15cm	pot h. 15-30cm	pot h. >30cm	pot h. indét.	assiette	coupe	plat	couteau (métal)	fourchette (métal)	indét. (céram.)	indét. (métal)
Beaucaire - t. 3 des Colombes	200 à 175		complet							**1**		1		2				
Sernhac - Atila	175 à 150		incomplet					1	1			2	1					
Beaucaire - t. 4 des Colombes	vers 150		incomplet										1					
Beaucaire - t. 1 des Colombes	120 à 80		complet		1			1	1			3	1					
Beaucaire - t. 12 des Marronniers	100 à 30		incomplet		2 (+2)							1 (+1)	(+1)				(+8)	
Beaucaire - t. 13 des Marronniers	100 à 30		incomplet					1						1	(+1)			
Beaucaire - t. 21 des Marronniers	50 à 1	100 à 50	incomplet	(+1)										3 (+7)				
Beaucaire - t. 17 des Marronniers	100 à 30	100 à 75	incomplet		(+1)			1			(+1)	1	1	2 (+3)				
Beaucaire - t. 5 des Colombes	60 à 25	100 à 75	incomplet					2				4	1 (+1)		2			
Beaucaire - Mas de Jallon	100 à 75		complet					2				9	1		2			
Aramon - La Grande Palun	75 à 50		incomplet	1								2	1	1			**1**	
Sauveterre	90 à 60	75 à 50	incomplet ?	1								4						
Beaucaire - t. 19 des Marronniers	100 à 30	75 à 50	complet					2				19	2	2	1			
St-Laurent-des-Arbres	75 à 50		complet					1				1	1		1			
Aramon - t. 6 du Paradis	60 à 40		complet	1					1			2	1	1	1			
Aramon - t. 4 du Paradis	40 à 30		complet	1				1				2	1		1			
Aramon - t. 1 du Paradis	40 à 20		incomplet									1						
Beaucaire - t. 2 des Marronniers	50 à 1		incomplet		(+1)							2	1					
Beaucaire - t. 6 des Marronniers	50 à 1		incomplet		(+2)						(+1)	1						
Beaucaire - t. 1 du Sizen	25 à 1		complet									4	1		1			
Beaucaire - t. 18 des Marronniers	25 à 1		incomplet					1				3	2		1			
Beaucaire - t. 5 des Marronniers	25 à 1		incomplet								(+2)	(+6)		(+1)	(+1)			
Beaucaire - t. 4 des Marronniers	25 à 1		incomplet									3			1			
Beaucaire - t. 1 des Marronniers	25 à 1		incomplet					1				(+1)	(+2)	(+3)				
Aramon - t. 12 du Paradis	20 à 10		incomplet	1								2						
Aramon - t. 5 du Paradis	20 à 10		complet									2						
Aramon - t. 7 du Paradis	20 à 1		complet															
Aramon - t. 8 du Paradis	20 à 1		incomplet															
Aramon - t. 3 du Paradis	20 à 1		incomplet															
Aramon - t. 2 du Paradis	20 à 1		incomplet ?									1						
Aramon - t. 10 du Paradis	15 à 5		complet									1					3	
TOTAL				5 (+1)	3 (+6)			18 (+4)				71 (+8)	16 (+4)	12 (+14)	11 (+2)		4(+8)	

Annexe 3. Répartition fonctionnelle de la vaisselle et des instruments de cuisine pour les solides et de ceux à usage indéterminé (groupe de la basse vallée du Rhône). Chiffre en gras = vase ossuaire.

Tombes (31 références)	Datation originale	Datation révisée	Lot	stocker, mélanger, servir (liquides)										boire						amph.
				cruche et olpé	cruche (métal)	vase balustre	cratère	vase anses soudées	pot à deux anses	simpulum (métal)	situle (métal)	patère (métal)	passoire (métal)	coupelle	bol	vase à anses	gobelet	pyxis	rhyton	amphore
Beaucaire - t. 3 des Colombes	200 à 175		complet																	
Sernhac - Atila	175 à 150		incomplet	1		1								1	2					
Beaucaire - t. 4 des Colombes	vers 150		incomplet											1						
Beaucaire - t. 1 des Colombes	120 à 80		complet											1						1
Beaucaire - t. 12 des Marronniers	100 à 30		incomplet	1						1	**1**					1	1			(+1)
Beaucaire - t. 13 des Marronniers	100 à 30		incomplet								(+1)			(+1)						
Beaucaire - t. 21 des Marronniers	50 à 1	100 à 50	incomplet	1										1						
Beaucaire - t. 17 des Marronniers	100 à 30	100 à 75	incomplet	2 (+1)										1						1 (+1)
Beaucaire - t. 5 des Colombes	60 à 25	100 à 75	incomplet					2							1		2			
Beaucaire - Mas de Jallon	100 à 75		complet	5		1		2, **1**			1			1	1					2
Aramon - La Grande Palun	75 à 50		incomplet	1												1		1		
Sauveterre	90 à 60	75 à 50	incomplet ?											2						
Beaucaire - t. 19 des Marronniers	100 à 30	75 à 50	complet	3						1	2			2	1					2
St-Laurent-des-Arbres	75 à 50		complet	1				**1**		1					1					
Aramon - t. 6 du Paradis	60 à 40		complet	2					**1**					1		1	1			
Aramon - t. 4 du Paradis	40 à 30		complet	1					**1**							1	1			
Aramon - t. 1 du Paradis	40 à 20		incomplet	2																
Beaucaire - t. 2 des Marronniers	50 à 1		incomplet	1 (+1)				1												2
Beaucaire - t. 6 des Marronniers	50 à 1		incomplet	(+1)				1							2		(+1)			
Beaucaire - t. 1 du Sizen	25 à 1		complet	2											1		1			
Beaucaire - t. 18 des Marronniers	25 à 1		incomplet	1										1			1			
Beaucaire - t. 5 des Marronniers	25 à 1		incomplet	1						(+1)										
Beaucaire - t. 4 des Marronniers	25 à 1		incomplet																	
Beaucaire - t. 1 des Marronniers	25 à 1		incomplet	(+1)																
Aramon - t. 12 du Paradis	20 à 10		incomplet	2					1							1				
Aramon - t. 5 du Paradis	20 à 10		complet	2					**1**							1				
Aramon - t. 7 du Paradis	20 à 1		complet	1					1						1	1				
Aramon - t. 8 du Paradis	20 à 1		incomplet						1											
Aramon - t. 3 du Paradis	20 à 1		incomplet	1												1				
Aramon - t. 2 du Paradis	20 à 1		incomplet ?	2													1			
Aramon - t. 10 du Paradis	15 à 5		complet													1				
TOTAL				33 (+4)		2		8	6	3 (+1)	4 (+1)			12 (+1)	10	9	8 (+1)	1		8 (+2)

Annexe 4. Répartition fonctionnelle de la vaisselle et des instruments de cuisine pour les liquides (groupe de la basse vallée du Rhône).
Chiffre en gras = vase ossuaire.

Tombes (32 références)	Datation originale	Datation révisée	Lot	préparer, stocker, cuire (solides)								servir, manger (solides)					usage indéterminé	
				plat à feu	couvercle	jatte écuelle	mortier	pot				assiette	coupe	plat	couteau (métal)	fourchette (métal)	indét. (céram.)	indét. (métal)
								h. <15cm	h. 15-30cm	h. >30cm	h. indét.							
Paradou - t. 2 de l'Arcoule	150 à 50		complet		2			2							1			
Paradou - t. 4 de l'Arcoule	125 à 50		incomplet						**1**				1					
Paradou - t. 6 de l'Arcoule	125 et +		incomplet										1					
Les Baux - t. 28 de la Catalane	100 à 1		complet								1							
Saint-Rémy-de-Provence - t. 3	110 à 50		incomplet ?						**(+1)**			5	1		1			
Saint-Rémy-de-Provence - t. 7	110 à 50		complet						**1**			1						
Mouriès - t. 1 de Servanes 3	?	100 à 50	incomplet ?					**1**			1	2	1					
Mouriès - t. 1-2 du Cagalou	100 à 50		incomplet					**1**	1									
Saint-Rémy-de-Provence - t. 4	100 à 1	100 à 50	incomplet ?								**(+1)**	1	2		1		(+1)	
Saint-Rémy-de-Provence - t. 5	100 à 1	100 à 50	incomplet ?						**(+1)**			3	1	(+1)	1			
Saint-Rémy-de-Provence - t. 6	100 à 1	100 à 50	incomplet ?						**1**			5			(+1)			
Saint-Rémy-de-Provence - t. 8	100 à 1	100 à 50	complet					1				1	1		1			
Saint-Rémy-de-Provence - t. 10	50 à 1	100 à 50	incomplet					(+1)	**1**				1					(+1)
Mouriès - t. 7 de Servanes 3	60 à 40	100 à 50	incomplet ?						1		1	1	2		1			
Saint-Rémy-de-Provence - t. 1	30 à 10	100 à 50	incomplet ?					**1**	1				1					
Saint-Rémy-de-Provence - t. 9	100 à 1	100 à 50	incomplet			1		1				1	1					
Mouriès - t. de Servanes 4	100 à 75		incomplet						1	**1**		3		1				
Mouriès - t. 13 du Cagalou	100 à 75		incomplet ?					1, **1**			1							
Mouriès - t. 27 du Cagalou	100 à 75		incomplet ?			1		1					1		1			
Saint-Rémy-de-Provence - t. 2	50 à 1	75 à 25	incomplet ?		1				**1**			1	2		1			
Saint-Rémy-de-Provence - t. 11	50 à 1	75 à 25	incomplet ?		1			1				2	2		1			
Saint-Rémy-de-Provence - t. 13	100 à 1	75 à 25	incomplet					1				1	1					1
Mouriès - t. 16 du Cagalou	75 à 50		incomplet ?		1			1				1	1		1		2	
Mouriès - t. 8 de Servanes 3	75 à 40		incomplet ?					**1**				1	1		1	1		
Paradou - t. isolée de l'Arcoule	70 à 20		incomplet					1					1					
Les Baux - t. 27 de la Catalane	70 à 30		incomplet ?			(+1)		1	1			3 (+1)	2		1			
Paradou - t. 8 de l'Arcoule	60 à 20		incomplet									1			1	1		
Paradou - t. 1 de l'Arcoule	30 à 20	50 à 25	complet		1			1, **1**	2			2	2		1	1	1	
Mouriès - t. 3-4 de Servanes 3	40 à 30		incomplet ?				1	1, **1**	4			4	5		2	1		
Les Baux - t. 29 de la Catalane	40 à 1		complet					1										
Les Baux - t. 30 de la Catalane	40 à 1		complet						1									
Cavaillon	25 à 1		complet									1					3	
TOTAL					6	2 (+1)	1	43 (+4)				40 (+1)	31	1 (+1)	16 (+1)	4	6(+1)	1(+1)

Annexe 5. Répartition fonctionnelle de la vaisselle et des instruments de cuisine pour les solides et de ceux à usage indéterminé (groupe des Alpilles).
Chiffre en gras = vase ossuaire.

Tombes (32 références)	Datation originale	Datation révisée	Lot	stocker, mélanger, servir (liquides)										boire						amph.
				cruche et olpé	cruche (métal)	vase balustre	cratère	vase anses soudées	pot à deux anses	simpulum (métal)	situle (métal)	patère (métal)	passoire (métal)	coupelle	bol	vase à anses	gobelet	pyxis	rhyton	amphore
Paradou - t. 2 de l'Arcoule	150 à 50		complet			**1**														
Paradou - t. 4 de l'Arcoule	125 à 50		incomplet																	
Paradou - t. 6 de l'Arcoule	125 et +		incomplet																	
Les Baux - t. 28 de la Catalane	100 à 1		complet																	
Saint-Rémy-de-Provence - t. 3	110 à 50		incomplet ?	1		1				1										(+1)
Saint-Rémy-de-Provence - t. 7	110 à 50		complet			1				1										
Mouriès - t. 1 de Servanes 3	?	100 à 50	incomplet ?	1										1						
Mouriès - t. 1-2 du Cagalou	100 à 50		incomplet																	
Saint-Rémy-de-Provence - t. 4	100 à 1	100 à 50	incomplet ?	(+1)											(+1)					
Saint-Rémy-de-Provence - t. 5	100 à 1	100 à 50	incomplet ?	(+3)						1				1						(+1)
Saint-Rémy-de-Provence - t. 6	100 à 1	100 à 50	incomplet ?	1						1				1						(+1)
Saint-Rémy-de-Provence - t. 8	100 à 1	100 à 50	complet			**1**	1													
Saint-Rémy-de-Provence - t. 10	50 à 1	100 à 50	incomplet							1										1
Mouriès - t. 7 de Servanes 3	60 à 40	100 à 50	incomplet ?	1, **1**				1						2						
Saint-Rémy-de-Provence - t. 1	30 à 10	100 à 50	incomplet ?	1		1							1				(+1)			
Saint-Rémy-de-Provence - t. 9	100 à 1	100 à 50	incomplet											1						
Mouriès - t. de Servanes 4	100 à 75		incomplet		1					(+1)		1			1			1		1
Mouriès - t. 13 du Cagalou	100 à 75		incomplet ?																	
Mouriès - t. 27 du Cagalou	100 à 75		incomplet ?			**1**														
Saint-Rémy-de-Provence - t. 2	50 à 1	75 à 25	incomplet ?	1 (+1)													(+1)			
Saint-Rémy-de-Provence - t. 11	50 à 1	75 à 25	incomplet ?	1 (+1)																
Saint-Rémy-de-Provence - t. 13	100 à 1	75 à 25	incomplet																	
Mouriès - t. 16 du Cagalou	75 à 50		incomplet ?	2, **1**																
Mouriès - t. 8 de Servanes 3	75 à 40		incomplet ?	1, **1**										1						
Paradou - t. isolée de l'Arcoule	70 à 20		incomplet	1				1												
Les Baux - t. 27 de la Catalane	70 à 30		incomplet ?	(+2)				1		1										1
Paradou - t. 8 de l'Arcoule	60 à 20		incomplet							1				1						
Paradou - t. 1 de l'Arcoule	30 à 20	50 à 25	complet	2						1							1			
Mouriès - t. 3-4 de Servanes 3	40 à 30		incomplet ?											1				1		1
Les Baux - t. 29 de la Catalane	40 à 1		complet																	
Les Baux - t. 30 de la Catalane	40 à 1		complet																	
Cavaillon	25 à 1		complet	1					1											
TOTAL				17 (+8)	1	6	1	3	1	8 (+1)		1	1	9	1 (+1)		1 (+2)	2		4 (+3)

Annexe 6. Répartition fonctionnelle de la vaisselle et des instruments de cuisine pour les liquides (groupe des Alpilles). Chiffre en gras = vase ossuaire.

Phase	Sépulture	Datation	Coffre, coffrage	Nb total offrandes	Vaisselle céramique	Vaisselle métallique	Amphore	Objet en métal	Arme	Verre	Lampe	Monnaie	Autres
1	Nîmes - Kinépolis SP6024	150-125		8	7								1
(225-125)	Beaucaire - Colombes t.3	200-175		8	5			1	1			1	
	Nîmes - La Placette	175-150		9	5		1		3				
	Sernhac - Lafoux, Atila	175-150		11	10				1				
	Nîmes - La Ranquette	175-125		14	10			2	1		1		
	Nages - La Gare	150-125		15	14						1		
	Nîmes - Octroi de Beaucaire	160-140		16	5		2	3	6				
	Nîmes - Alphonse de Seyne	150-125		17	14		1		2				
	Ensérune - SP1004	225-175		21	14	1	1	1	3				1

Phase	Sépulture	Datation	Coffre, coffrage	Nb total offrandes	Vaisselle céramique	Vaisselle métallique	Amphore	Objet en métal	Arme	Verre	Lampe	Monnaie	Autres
1 à 2	Nîmes - Vignoles FS5046	150-75		1	1								
(200-75)	Nîmes - Vignoles SP5051	150-75		3	1				1				1
	St-Côme	200-75		7	1			3	3				
2	Arles - Van-Gogh t.3	100-75		1	1								
(125-75)	Combas - Poligor	100-75		2	2								
	Arles - Van-Gogh t.2	100-75		2	2								
	Arles - Van-Gogh t.4	100-75		3	3								
	Mouriès - Cagalou t.13	100-75		4	3			1					
	Arles - Van-Gogh t.1	100-75		4	2			1					1
	Mouriès - Cagalou t.27	100-75		7	4			3					
	Nîmes - Mas Neuf	125-75		8	5			2	1				
	Nîmes - Kinépolis SP6022	125-75		8	3		1	1	2				1
	Beaucaire - Colombes t.1	120-80	*	10	8		1				1		
	Mouriès - Servanes 4	100-75	*	15	9	3	1		1		1		
	Lattes - Céreirèdes SP4002	125-75	*	21	6	5 à 10	1	4	3				
	Beaucaire - Marronniers t.17	100-75	*	21	14		2	3			1		1
	Nîmes - Carmes SP3381	100-75	*	22	14		1	4	2				1
	Beaucaire - Colombes t.5	100-75	*	22	12			4	2		2	2	
	Nîmes - Vignoles SP3322	100-75		27	19		1	4	3				
	Nîmes - MDA SP290	100-75	*	31	17		1	8	4				1
	Beaucaire - Mas de Jallon	100-75		35	23	1	2	9					

Phase	Sépulture	Datation	Coffre, coffrage	Nb total offrandes	Vaisselle céramique	Vaisselle métallique	Amphore	Objet en métal	Arme	Verre	Lampe	Monnaie	Autres
2 à 3	Nîmes - Vignoles SP3065	125-50		3	3								
	Nîmes - Camplanier t. 2	75-50	*	5	5								
(150-50)	Saint-Rémy-de-Provence - t.7	110-50		6	3	1		1			1		
	Nîmes - Pissevin t. 1	100-50		6	2				4				
	Saint-Rémy-de-Provence - t.8	100-50		6	5			1					
	Paradou - Arcoule t.2	150-50		7	5			2					
	Nîmes - Valdegour	100-50		7	5				1				1
	Saint-Rémy-de-Provence - t.1	100-50	*	7	6	1							
	Nîmes - Mail Romain t.226	75-50	*	8	7			1					
	Nîmes - MDA SP204	75-50	*	8	7			1					
	Saint-Rémy-de-Provence - t.4	100-50		8	7			1					
	Mouriès - Servanes 3 t.1	100-50		8	7						1		
	Sauveterre - Le Change	75-50		9	7		1		1				
	Nîmes - Marché aux bestiaux	75-50		10	10								
	Nîmes - Mail Romain t.225	75-50	*	11	7			2	2				
	Saint-Laurent-des-arbres	75-50		12	6	1		1	4				
	Saint-Rémy-de-Provence - t.6	100-50		12	8	1	1	2					
	Mouriès - Servanes 3 t.7	100-50		12	10			1				1	
	Aramon - La Grande Palun	75-50		12	9			1			1	1	
	Mouriès - Cagalou t.16	75-50		12	9			3					
	Lattes - La Céreirède SP4038	75-50		12	7			2	3				
	Saint-Rémy-de-Provence - t.3	110-50	*	13	9	1	1	1			1		
	Saint-Rémy-de-Provence - t.5	100-50		14	10	1	1	1			1		
	Beaucaire - Marronniers t.21	100-50	*	15	13			1			1		
	Nîmes - Camplanier t. 1	75-50	*	21	15				3				3
	Beaucaire - Marronniers t.19	75-50	*	40	31	3	2	3			1		

Annexe 7. Effectif des offrandes par catégorie fonctionnelle et par tombe. Sépultures complètes ou présumées complètes antérieures au milieu du Ier s. av. J.-C.

Phase	Sépulture	Datation	Coffre, coffrage	Nb total offrandes	Vaisselle céramiqu	Vaisselle métalliqu	Amphore	Objet en métal	Arme	Verre	Lampe	Monnaie	Autres
3	Calvisson - Bergerie Hermet t.2	60-40		2	2								
(75-25)	Paradou - t. isolée de l'Arcoule	70-20	*	4	4								
	Nîmes - MDA SP366	60-25	*	4	4								
	Mouriès - Servanes 3 t.8	75-40		8	6			2					
	Saint-Rémy-de-Provence - t.11	75-25		10	8			1				1	
	Saint-Rémy-de-Provence - t.2	75-25	*	11	8			1			1		1
	Nîmes - Kinépolis SP6043	60-40	*	13	9			1	2				1
	Nîmes - Vignoles SP1563	60-40		15	14			1					
	Aramon - Paradis t.6	60-40		16	12			3			1		
	Les Baux - t.27 de la Catalane	70-30	*	18	12	2	1	2	1				
	Nîmes - Vignoles SP1236	60-40	*	18	16				1				1
	Nîmes - MDA SP347	60-40	*	22	21			1					
	Beaucaire - Sizen Poveda	75-25		25	22		1	1			1		

Phases	Sépulture	Datation	Coffre, coffrage	Nb total offrandes	Vaisselle céramiqu	Vaisselle métalliqu	Amphore	Objet en métal	Arme	Verre	Lampe	Monnaie	Autres
3 à 4	Les Baux - t.29 de la Catalane	40-1		1	1								
(50-1)	Les Baux - t.30 de la Catalane	40-1		1	1								
	Nîmes - Rouvière sud	50-1	*	5	5								
	Beaucaire - Marronniers t.6	50-1		10	10								
	Nîmes - Kinépolis SP6039	40-20		10	9			1					
	Beaucaire - Marronniers t.2	50-1		11	7		2	1			1		
	Aramon - Paradis t.4	40-30		12	9			1			1	1	
	Paradou - Arcoule t.1	50-25	*	23	13	2		4			1	1	2
4	Mouriès - Cagalou t.31	15 -20 ap.		1	1								
(-25-+25)	Les Baux - t.31 de la Catalane	25 -10 ap.		1	1								
	Mouriès - Cagalou t.4	15 -20 ap.		2	1							1	
	Nîmes - MDA SP2054	30-10		4	4								
	Aramon - Paradis t.7	20-1		5	4						1		
	Nîmes - Pissevin t. 2	25-1		5	3					1		1	
	Nîmes - MDA SP374	20-10	*	6	5			1					
	Montfaucon - St-Maur	25-1		7	6	1							
	Cavaillon - St-Bardou	25-1	*	7	7								
	Aramon - Paradis t.5	20-10		8	6						1		1
	Aramon - Paradis t.12	20-10		8	7							1	
	Aramon - Paradis t.10	15-5		9	5			1		1		1	1
	Cavaillon - Calmette	30-1	*	10	9								1
	Beaucaire - Marronniers t.4	25-1	*	10	3	1		4			2		
	Beaucaire - Sizen t.1	25-1	*	11	9			1			1		
	Nîmes - Les Oules	25-1	*	14	8					1		1	4
	Beaucaire - Marronniers t.1	25-1		16	12			2		1	1		
	Beaucaire - Marronniers t.18	25-1	*	17	10			3		2	2		
	Beaucaire - Marronniers t.5	25-1	*	20	12	2		5			1		
	Boissières	30-10	*	20	15			5					
	Nîmes - La Cigale	25-1	*	23	16	2		2		3			
Non	Les Baux - t.28 de la Catalane	100-1		1	1								
phasé	Combas - Prouvessa	100-1		1	1								
	Eyguières - St-P. de Vence 1999	100-1		8	2	2		1	1		1		1
	Beaucaire - Marronniers t.13	100-30	*	9	3	1		4			1		
	Beaucaire - Marronniers t.12	100-30	*	23	18	2	1				2		

Annexe 8. Effectif des offrandes par catégorie fonctionnelle et par tombe. Sépultures complètes ou présumées complètes du milieu et de la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C.

Annexe 9

Étude paléométallurgique de deux épées retrouvées à Nîmes

par Fr. Dabosi (1) et G. Renoux (2), et P. Raffel (3
en collaboration avec M. Lavelle (4), Y. Thébault (5)

1. L'épée de la tombe SP290 du Mas des Abeilles (F. D., G. R., avec la coll. de Y. T.)

1.1. Prélèvement et préparation des échantillons

Deux prélèvements ont été effectués sur une épée provenant du Mas des Abeilles à Nîmes et inventoriée MDA SP290. Il s'agit d'une épée dans son fourreau, recourbée en 3 plis. Les prélèvements ont été réalisés mécaniquement, d'une part, sur la lame et, d'autre part, sur la soie (fig. 1). Chaque prélèvement a fait l'objet d'études métallographiques. Des examens en microscopie électronique à balayage (MEB) avec analyse dispersive en énergie (EDS) ont été effectuées sur les micro-inclusions de scories incluses dans la matrice métallique.

En ce qui concerne le protocole de préparation des échantillons, nous renvoyons au premier rapport concernant l'épée 3322-3365. Seule l'étape numéro 4 change. En effet, deux solutions d'attaques chimiques ont été utilisées : nital 3 % (acide nitrique + éthanol) et picral 2 % (acide picrique + éthanol). Ces deux réactifs d'attaque sont employés, de façon classique, pour l'examen des structures des aciers au carbone faiblement alliés et pour les aciers alliés.

1.2. Étude métallographique

L'étude métallographique a montré une assez grande homogénéité structurale, aussi bien en ce qui concerne le prélèvement fait sur la lame que sur la soie.

En ce qui concerne l'étude métallographique de la coupe transversale de la soie, nous pouvons observer une structure de type ferritique (fig. 2), de fer doux, à très faible teneur en carbone (inférieure à 0.1 %). Quelques précipités de cémentite Fe_3C sur les joints de cristaux de ferrite peuvent s'observer (fig. 3).

Plus près du bord de l'échantillon, nous observons une zone légèrement plus carburée. En effet, une bande avec une structure ferrito-perlitique la délimitant est très nettement révélée. La microstructure suit d'ailleurs assez bien le fibrage de la soie (fig. 4 et 5).

La surface de l'échantillon examiné montre la présence de nombreux alignements de micro-inclusions de scories ; elles présentent des morphologies internes dendritiques. Les scories à dendrites, riches en fer, sont issues des opérations de réduction directe du minerai de fer en bas fourneau. La structure dendritique, associée aux cristaux de wüstite (FeO), résulte de la rétention dans la scorie liquide d'une partie du fer du minerai (fig. 6 et 7). Lors de la solidification de celle-ci, la croissance dendritique de la wüstite se produit naturellement au sein d'une phase silicatée (fayalite Fe_2SiO_4) encore liquide. Au moment du cinglage, des résidus de charbon de bois et de scories peuvent subsister dans la loupe de métal. Nous les retrouvons donc sous forme d'inclusions dans la pièce forgée.

La même étude métallographique a été menée aussi sur la partir longitudinale du prélèvement que nous avons effectué sur la soie de l'épée (fig. 8).

L'attaque chimique au picral 2 % sur la surface de l'échantillon révèle, comme pour celle opérée sur la coupe transversale, une structure de type ferritique, equiaxe (fig. 9, 10, 12 et 13). Les mêmes précipités de cémentite se retrouvent aux joints de grains (fig. 9). Nous pouvons observer aussi avec beaucoup plus de précision la bande se situant vers le bord de l'échantillon et délimitée par une structure ferrito-perlitique (fig. 10 et 11).

Les scories avec dendrites de wüstite FeO peuvent mieux s'observer que sur la coupe transversale. Des différents faciès de solidification des dendrites peuvent s'observer.

L'étude métallographique réalisée sur le prélèvement fait sur la lame a donné des informations tout à fait intéressantes. En effet, à la différence de l'épée inventoriée SP 3322 (*cf. infra*), nous observons sur la totalité de la surface de l'échantillon une

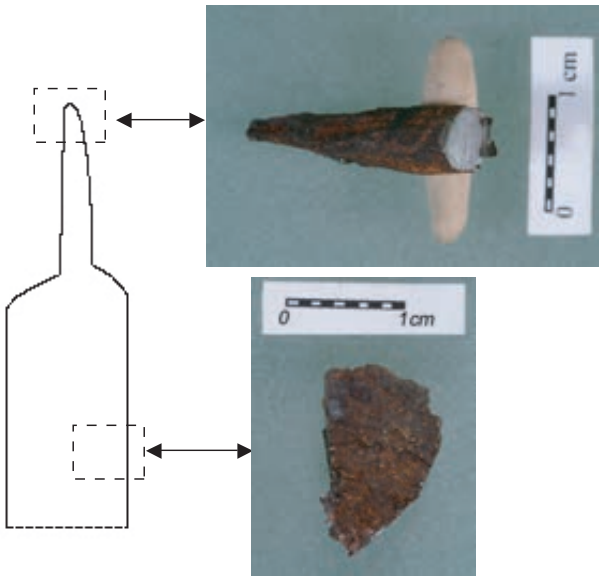

Fig. 1. Schéma représentant les différents prélèvements pour l'étude.

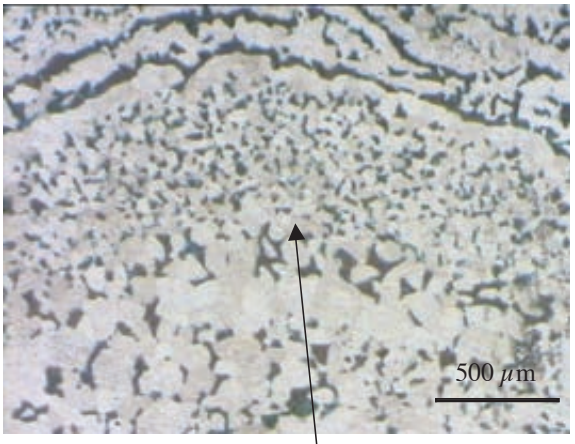

4

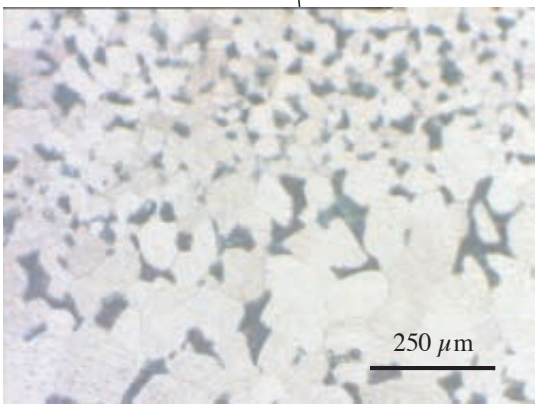

5

Fig. 4. Micrographie optique. Picral 2%. Structure ferrito-perlitique, Le fibrage de la soie s'observe très nettement : il prend une forme recourbée.

Fig. 5. Micrographie optique. Picral 2%. Carbures aux joints des cristaux de ferrite.

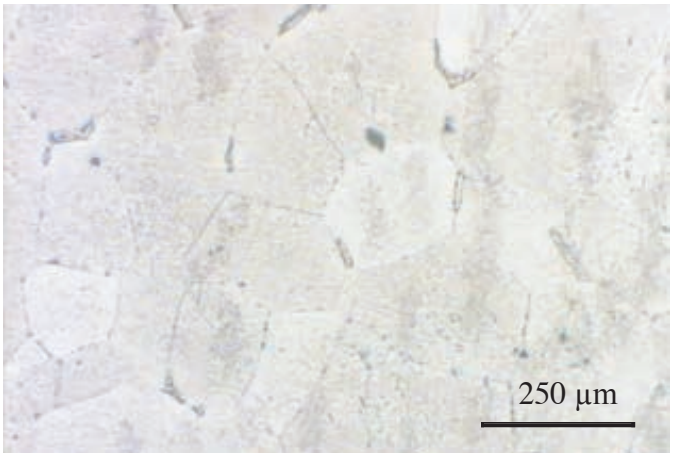

Fig. 2. Micrographie optique. Picral 2%. Structure ferritique avec précipités de cémentite aux joints de grains.

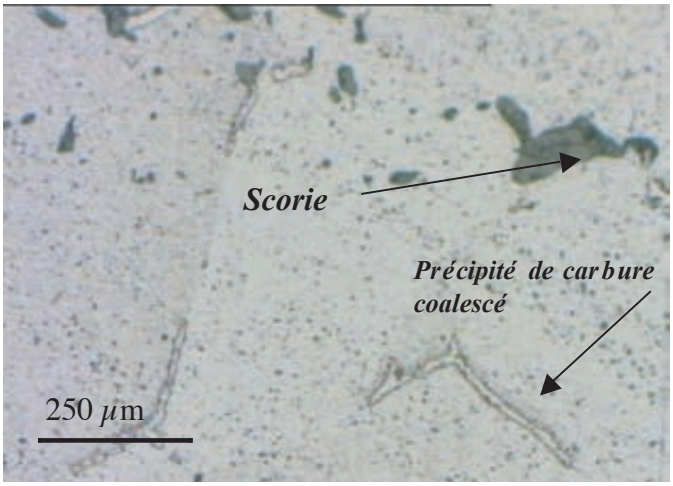

Fig. 3. Micrographie optique. Picral 2%. Structure ferritique. Aux joints de grains précipités de cémentite coalescés. Quelques micro-inclusions de scories s'observent.

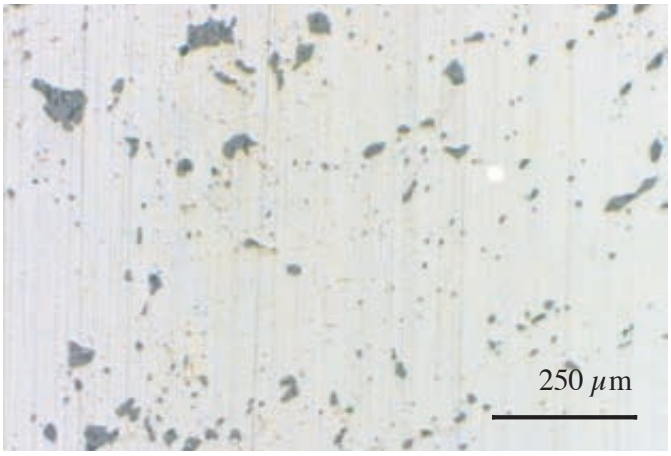

Fig. 6. Micrographie optique. Métal sans attaque chimique. Nous observons sur la coupe transversale de la soie de nombreuses scories avec une morphologie de dendrites de wüstite FeO.

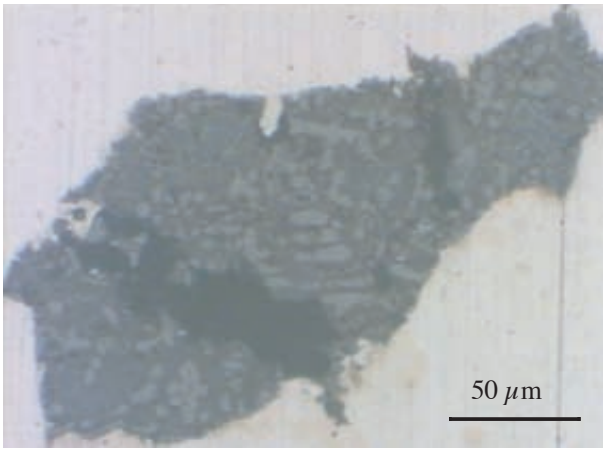

Fig. 7. Micrographie optique. Scorie avec dendrite de wüstite FeO.

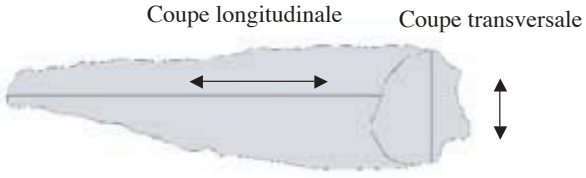

Fig. 8. Schéma représentant les différentes coupes réalisées sur l'échantillon prélevé sur la soie pour l'observation métallographique.

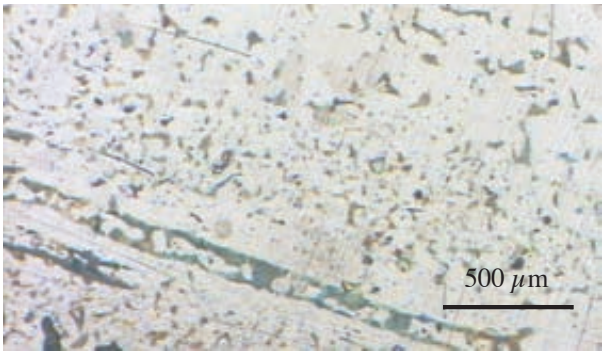

Fig. 9. Micrographie optique. Picral 2%. Structure ferritique avec précipités de cémentite aux joints de grains.

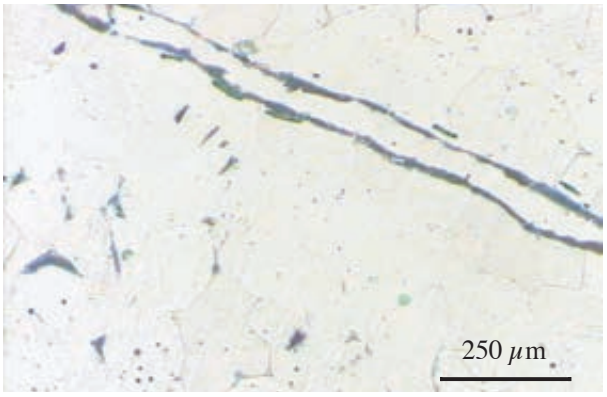

Fig. 10. Micrographie optique. Picral 2%. Structure ferritique. Nous pouvons voir traversant de part et d'autre l'échantillon une bande délimitée par une structure ferrito-perlitique.

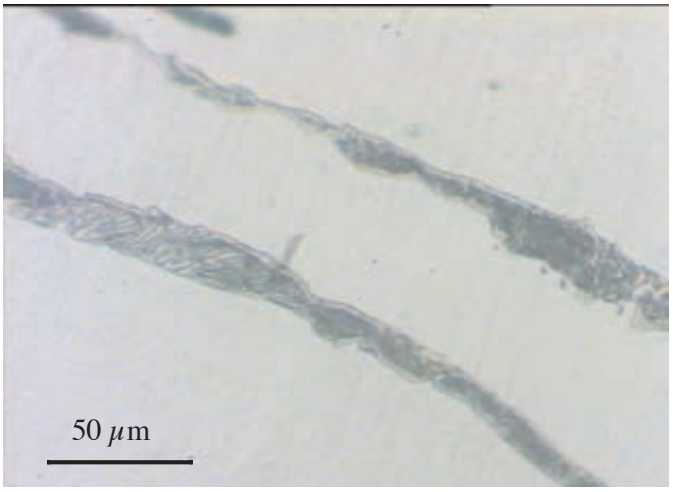

Fig. 11. Micrographie optique. Picral 2%. Structure ferrito-perlitique délimitant la bande figurée à la figure 10.

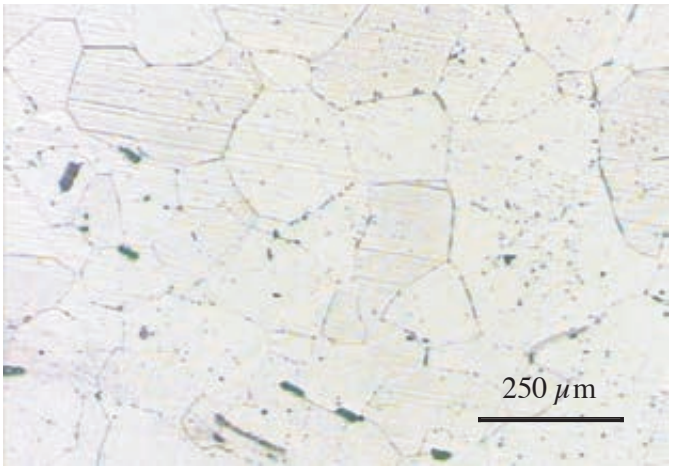

Fig. 12. Micrographie optique. Picral 2%. Structure ferritque.

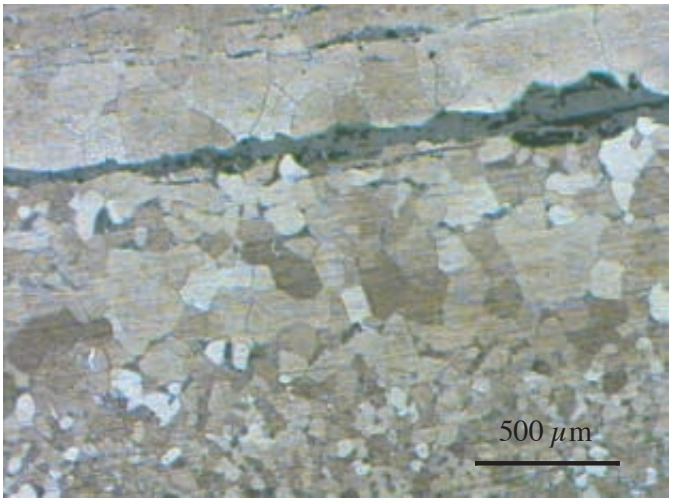

Fig. 13. Micrographie optique. Nital 3%. Structure ferritique à gros et petits grains. Cette différence de taille des grains est attribuée à un effet d'écrouissage suivi de recristallisation.

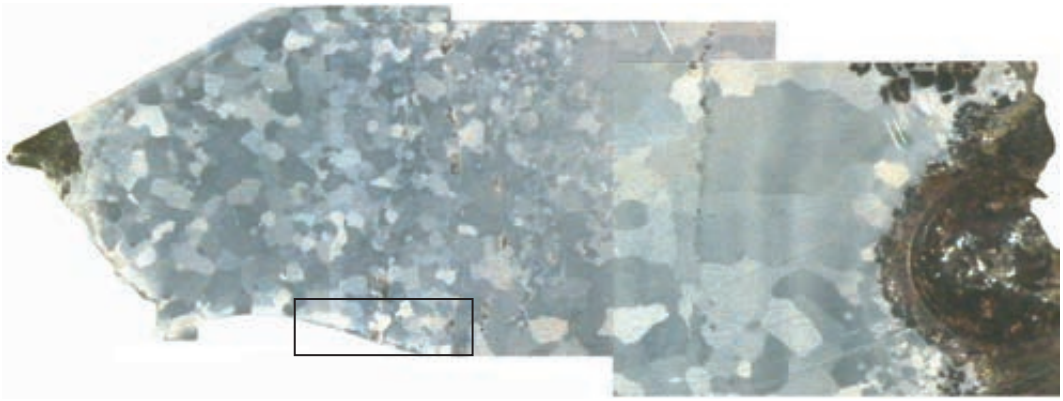

Fig. 14. Macrographie optique. Nital 3%. Évolution de la microstructure au niveau de l'échantillon prélevé sur la lame. Structure ferritique. Recristallisation locale des grains de ferrite.

Fig. 15. Micrographies optiques correspondantes à la zone indiquée par le rectangle de la figure 14. Nital 3%. Structure ferritique.

structure ferritique, de fer très doux, à très basse teneur en carbone. Vers la surface de la lame, nous observons une structure ferritique à gros grains (fig. 14), avec une croissance exagérée de certains cristaux. À la différence de la soie, la lame est constituée d'un métal très propre d'un point de vue inclusionnaire (fig. 15). Il faut noter que le peu de scories, avec dendrites de wüstite FeO, qui ont été observées, ont une apparence perturbée ; certaines d'entre elles semblent disloquées ; les fissures résultant probablement de fortes contraintes thermiques et mécaniques (fig. 16). Quelques précipités de cémentite se retrouvent aux joints de grains.

1.3. Mesures de microdureté Vickers (Hv) (fig. 17 et 18)

1.4. L'analyse chimique des scories (fig. 19 à 30)

Les examens au MEB/EDS ont été réalisés à L'ENSIACET, INP de Toulouse, Laboratoire Interfaces et Matériaux, CIRIMAT (UMR 5085) service de D. Oqab, technicien Yannick Thebault.

L'intérêt du M.E.B réside dans son pouvoir de résolution très élevé et sa grande profondeur de champ. Il permet des analyses ponctuelles sur des surfaces de l'ordre du µm2. L'analyse a porté sur plusieurs scories, se trouvant aussi bien dans l'échantillon de la lame que dans celui de la soie. Nous le rappelions plus haut, les scories de type dendritique sont issues de la réduction du minerai de fer en bas fourneau. Leurs analyses sont donc très intéressantes, d'une part, pour la connaissance des processus physico-chimiques et thermiques intervenant lors de la réduction et, d'autre part, en ce qui concerne la traçabilité et l'origine de ces objets.

L'observation des scories au MEB révèle plusieurs phases au sein-même des scories. Les éléments détectés dans les scories provenant de la soie, aluminium (Al), Phosphore (P), potassium (K), Calcium (Ca), Silicium (Si), sont fréquents dans les scories de ce type. On note que les pics de Si sont très importants. La présence de soufre (S), sur l'une d'entre elle, est relevée. En ce qui concerne les analyses réalisées sur les scories incluses dans la lame, on peut noter la présence de titane (Ti).

Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que ces scories sont formées d'une matrice fayalitique (Fe_2SiO_4), avec des dendrites de wüstite FeO ; la fayalite étant le silicate de fer le plus courant dans les scories. Il faut pousser les analyses plus en avant pour pouvoir arriver à se faire une idée du minerai avec lequel ce fer a été obtenu.

1.5. Discussion

Nous sommes en présence d'un fer pur, à très faible teneur en carbone. Aucune zone carburée sur les deux échantillons qui nous laisserait entendre que le forgeron ait eu recours à un pro-

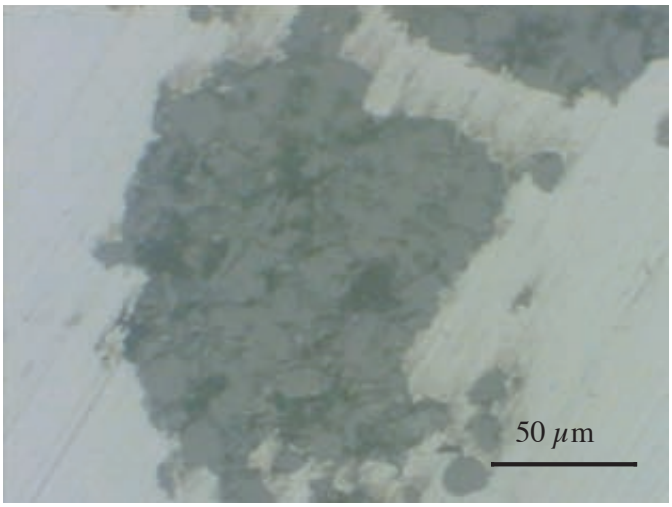

Fig. 16. Micrographie optique. Nital 3%. Scorie avec dendrites de wüstite FeO.

SOIE
Charge : 50 g
Objectif : X40
Distances entre chaque mesure : 100 µm

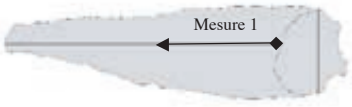

Mesures	d1(µm)	d2(µm)	Hv
1	33,2	34,6	80
2	33,4	34,5	80
3	33,3	33,2	83
4	33,0	32,4	86
5	30,2	32,4	94
6	33,2	33,8	82
7	33,7	34,7	78
8	34,7	34,8	76
9	34, 9	34,2	77
10	34,2	35,0	77
11	34,6	32,6	81
12	35,8	35,6	72
13	32,1	31,7	90
14	32,1	33,8	85
15	32,3	33,3	85
16	31,0	31,3	95
17	34,2	33,9	79

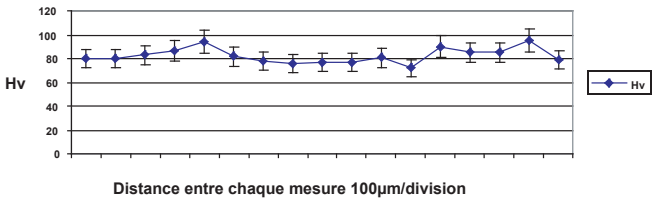

Fig. 18. Mesure de microdureté de Vickers (Hv) : soie

cessus de cémentation superficielle, n'a été observée. Nous remarquons aussi que la lame de l'épée est d'une meilleure qualité structurale et inclusionnaire que la soie ; en effet, très peu de scories ont été retrouvées dans la lame à la différence de la soie. Si nous comparons ces échantillons à ceux prélevés sur l'épée SP3322 provenant du Mas des Vignoles, nous avons affaire à

LAME
Charge : 50 g
Objectif : X40

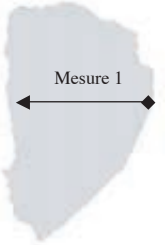

Hv : indice de dureté Vickers

Mesures	d1(µm)	d2(µm)	Hv
1	31,8	32,5	89
2	32,6	32,6	87
3	31,9	33,2	87
4	31,5	32,9	89
5	32,6	33,8	83
6	32,6	33,5	84
7	31,6	32,3	90
8	31,1	32,8	90
9	32,9	32,9	85
10	30,8	31,0	96
11	28,3	25,8	126
12	31,2	32,0	92
13	31,3	30,5	96
14	33,0	32,5	86
15	31,9	32,3	89

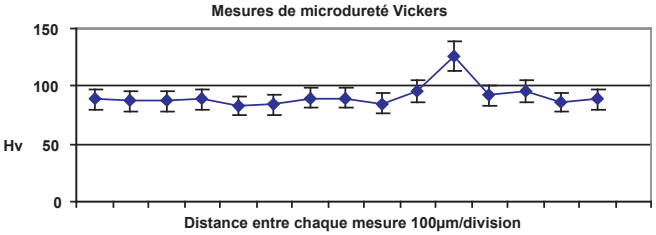

Fig. 17. Mesures de microdureté Vickers (Hv) : lame

deux épées totalement différentes d'un point de vue structural, voire même mécanique. L'épée du Mas des Vignoles apparaît d'une meilleure facture. Mais à la différence de celle du Mas des Abeilles, elle a été retrouvée droite. Le fait que nous ayons observé une structure ferritique sur la lame de l'épée SP290, doit être mis en relation avec sa forme au moment de sa découverte. Rappelons que cette épée a été retrouvée courbée selon trois pliures dans un contexte d'incinération.

Pour apprécier le niveau de résistance mécanique de ce métal, nous avons pratiqué des essais de microdureté Vickers (Hv) sous une charge de 50g. Les valeurs obtenues intègrent les relations entre la teneur en carbone, les phases présentes (ferrite, perlite, etc.) et la taille moyenne des cristaux. En règle générale, les valeurs de microdureté sont d'autant plus élevées que la teneur en carbone est forte et que, pour une teneur donnée, le refroidissement après forgeage est brutal et la taille des cristaux faible. Dans le cas présent, les valeurs obtenues soulignent une assez grande homogénéité du métal. Nous obtenons une moyenne pour la lame de 91 Hv et pour la soie de 82 Hv. Cela est caractéristique d'un fer très pur, à faible teneur en carbone.

Au vu de la microstructure, nous pensons que cette épée a subi un processus de décarburation puis un écrouissage par pliage, suivi d'un recuit de recristallisation. La question qui se pose maintenant est de savoir si cela s'est produit, au moins pour la décarburation, avant ou pendant la crémation ? Autrement dit, le forgeron a-t-il recourbé l'épée en trois pliures dans le foyer de forge ou a-t-il profité de la haute température du bûcher de crémation, pouvant entraîner des effets de décarburation, pour ensuite plier l'épée ainsi adoucie ? Il est difficile de répondre à ces questions. La distribution des tailles de cristaux (fig. 14) permet de constater la croissance importante de cer-

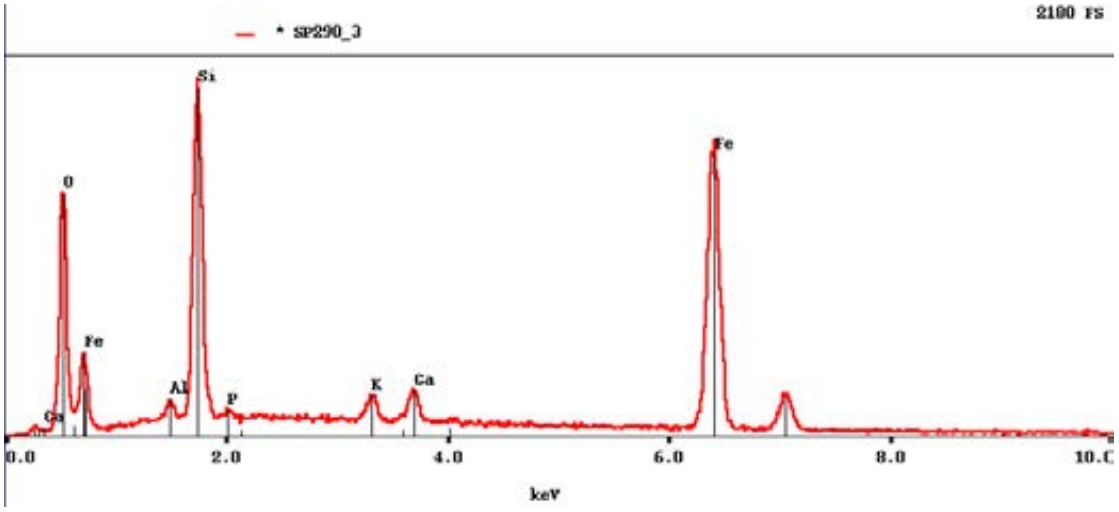

Fig. 19. Spectre MEB-EDS réalisé dans la matrice de fayalite d'une scorie.

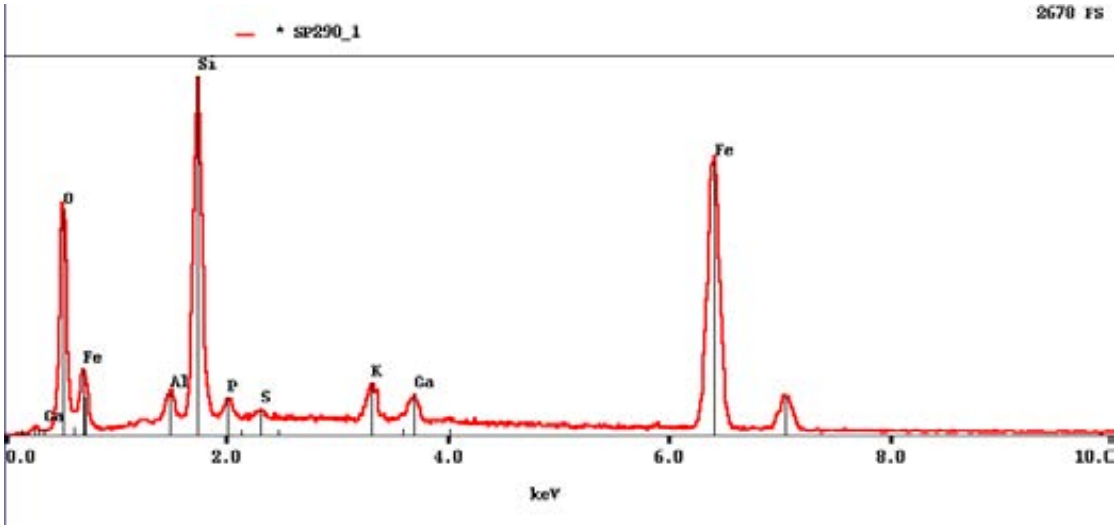

Fig. 20. Spectre MEB-EDS réalisé dans la matrice de fayalite d'une scorie.

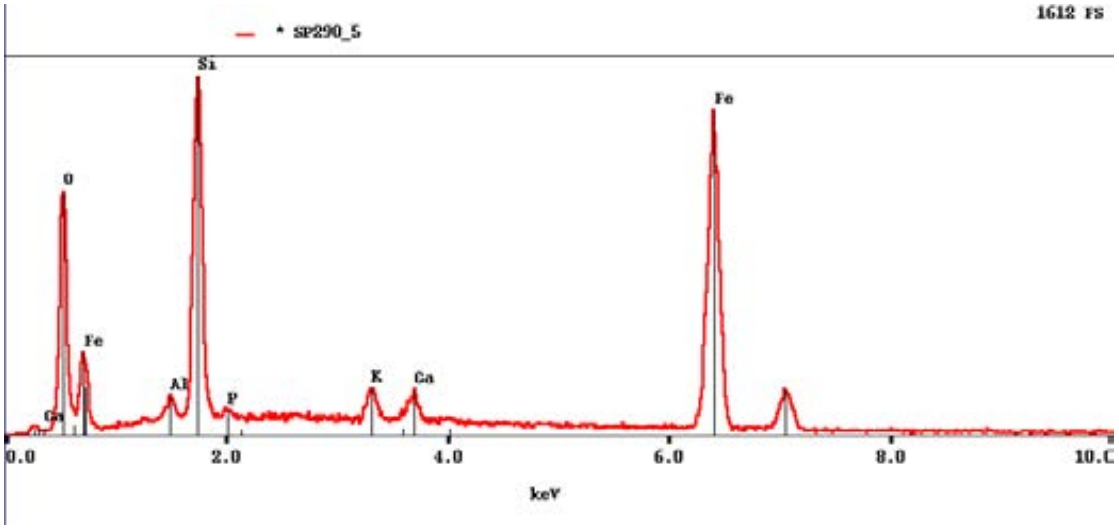

Fig. 21. Spectre MEB-EDS réalisé dans la matrice de fayalite d'une scorie.

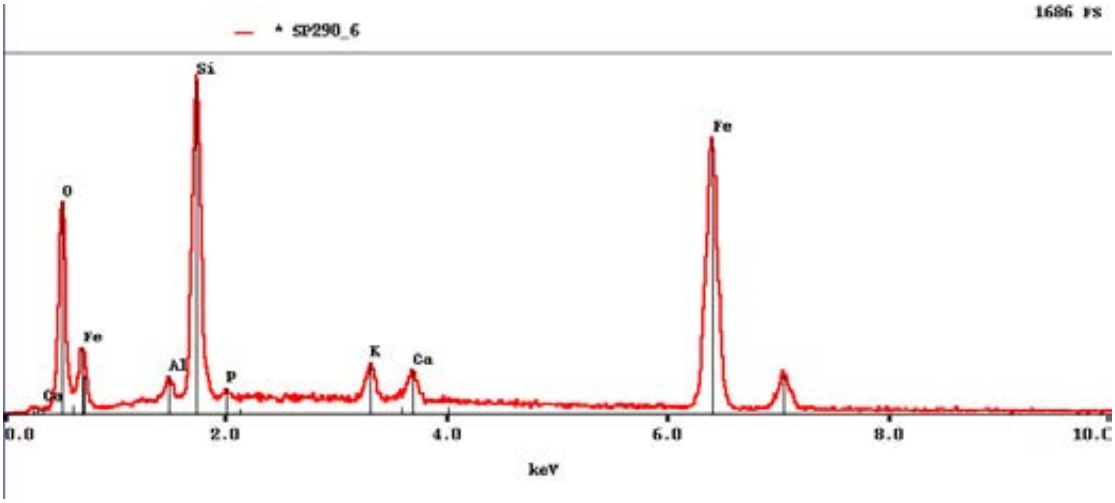

Fig. 22. Spectre MEB-EDS réalisé dans la matrice de fayalite d'une scorie.

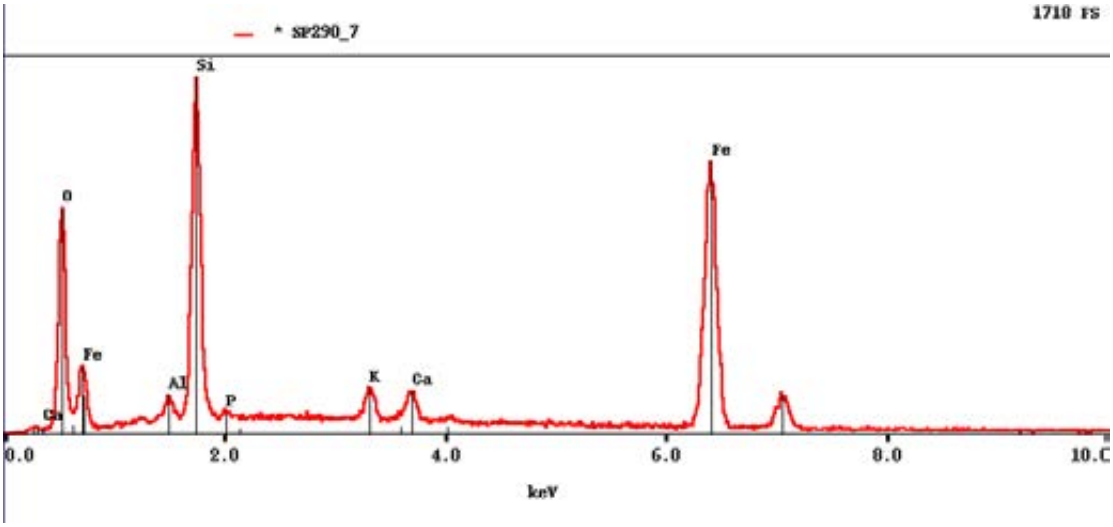

Fig. 23. Spectre MEB-EDS réalisé dans la matrice de fayalite d'une scorie.

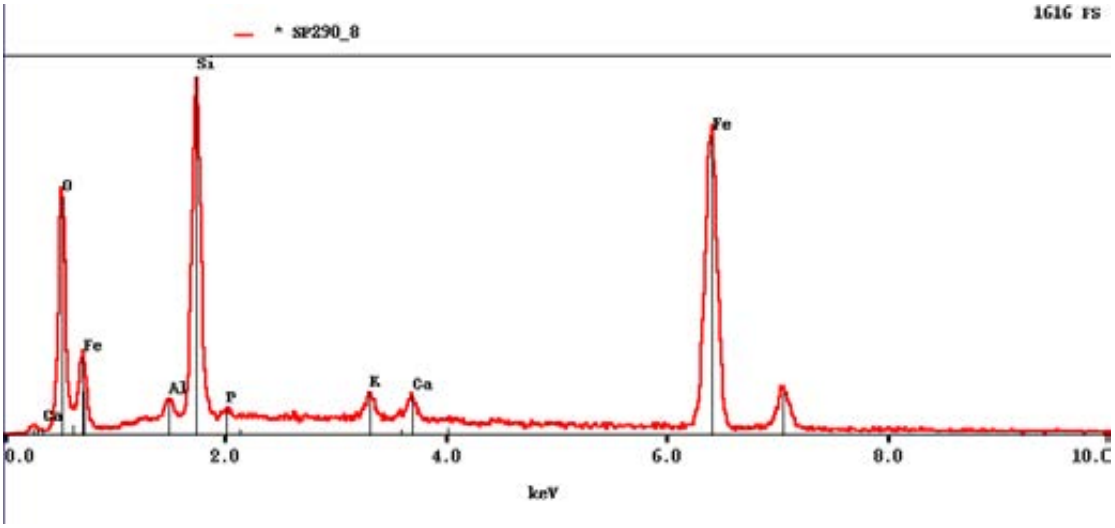

Fig. 24. Spectre MEB-EDS réalisé dans la matrice de fayalite d'une scorie.

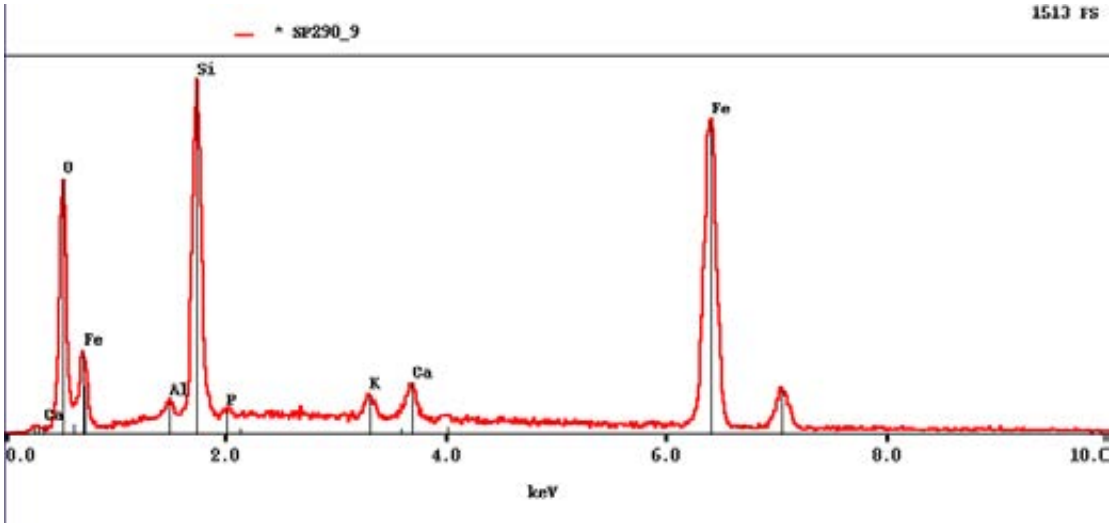

Fig. 25. Spectre MEB-EDS réalisé dans la matrice de fayalite d'une scorie.

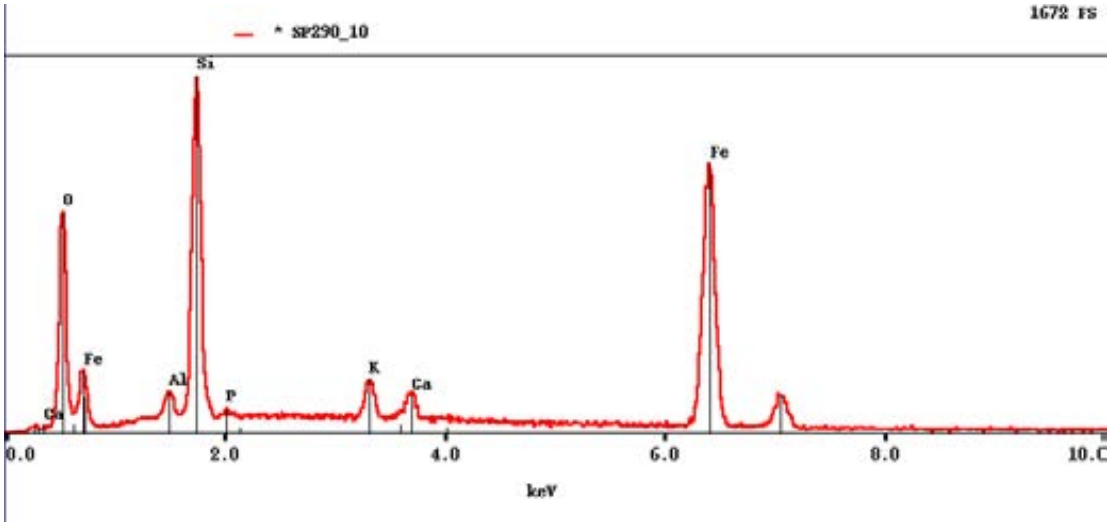

Fig. 26. Spectre MEB-EDS réalisé dans la matrice de fayalite d'une scorie.

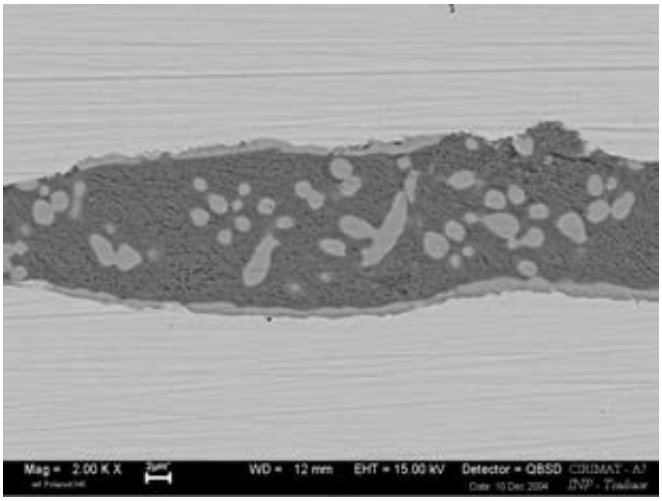

Fig. 27. Image MEB d'une scorie se trouvant dans la matrice métallique de l'échantillon prélevé sur la soie

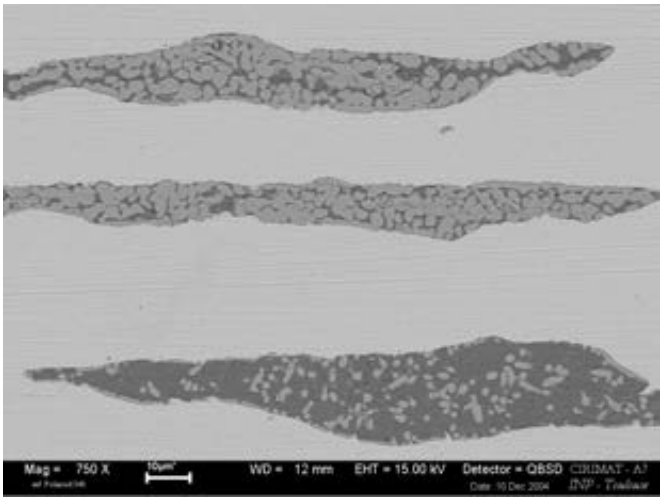

Fig. 28. Image MEB de scories se trouvant dans la matrice métallique de l'échantillon prélevé sur la soie

tains grains de recristallisation, ce qui traduit un effet lié localement à un écrouissage relativement faible (2 à 3 %, notion « d'écrouissage critique »). Cette distribution de tailles de grains reflète l'hétérogénéité de l'écrouissage subi par la lame lors du pliage. Le grain de recristallisation est d'autant plus petit que l'écrouissage local est fort.

L'absence de macles de déformation dans la structure ferritique laisse penser, de toutes les façons, qu'il n'y a pas eu de pliage à froid après l'opération de crémation.

En ce qui concerne son mode de fabrication, il est certain que la soie a été mise en forme par pliage d'un lopin (plat ?) de fer et avait une forme finale plutôt ronde. Nous pensons le constater grâce à l'aspect allongé des grains de ferrite.

2. L'épée de la tombe SP3322 du Mas de Vignoles (F. D., G. R., P. R. avec la coll. M. L. et Y. T.)

L'étude paléométallurgique porte sur deux échantillons d'une épée SP3322, provenant du Mas de Vignoles. Des examens métallographiques ont été réalisés sur les deux prélèvements. Ils ont été complétés par des analyses effectuées sur les couches d'oxydation.

2.1. Prélèvement et préparation des échantillons

L'épée étudiée se présente dans son fourreau. L'observation à l'œil nu de l'aspect extérieur, révèle une assez mauvaise conservation de l'objet. La difficulté a donc été d'effectuer des prélèvements significatifs sur la pièce sans l'endommager. Pour ne pas risquer la formation de fissures qui aurait pu entraîner des effritements irréversibles, il a fallu éviter de créer des vibrations trop importantes au moment des prélèvements ; nous avons donc eu recours à un découpage manuel. Deux prélèvements ont été effectués : l'un dans la lame et l'autre dans la soie de l'épée (fig. 31).

Avant toute observation sur les échantillons prélevés, ces derniers doivent être préparés suivant un protocole bien défini :

1) Enrobage dans une résine synthétique polymérisable (à froid).

2) Polissage : il est réalisé à l'aide de papiers abrasifs de SiC (carbure de silicium) de granulométrie différente et de plus en plus fine, en s'efforçant de maintenir la surface observée parfaitement plane. Pour réaliser le meilleur polissage possible, il convient ensuite d'effectuer un poli a pâte diamantée. Cette dernière doit être appliquée à l'aide d'un diluant (éthanol) sur un drap feutré. Nous avons employé une pâte diamantée de 6µm sur un drap dur puis une pâte de 1 µm sur un drap feutré.

3) Les échantillons sont ensuite rincés à l'éthanol puis dans l'éthanol sous ultrasons ; enfin, ils sont séchés à l'air chaud.

4) La microstructure du métal est révélée par une attaque au nital 3 % (acide nitrique et éthanol).

2.2. Étude métallographique

L'intérêt principal de ces examens réside dans la caractérisation des structures métallurgiques, des distributions, des morphologies et de la composition des phases et des constituants présents ; ceci vise à restituer les différents protocoles d'élaboration et les traitements thermo-mécaniques mis en œuvre par le (ou les) forgeron(s) pour réaliser cette épée.

Les observations peuvent êtres réalisées à deux échelles d'examen optique de la surface polie et attaquée de l'objet étudié : macroscopique et microscopique. L'observation macroscopique s'effectue tout simplement à l'aide d'une loupe binoculaire dont le grossissement est assez faible (inférieur à 100). Elle permet d'avoir une vision globale de l'échantillon et met en évidence des traces de forgeage, le fibrage ainsi que la répartition éventuelle d'inclusions. Facilitant l'identification de différences majeures sur la section observée, elle précède toujours l'examen à l'échelle microscopique. L'observation microscopique permet d'avoir une approche beaucoup plus fine de la microstructure de l'échantillon, favorisant ainsi l'étude très détaillée des phases solides qui le constituent. Les grossissements atteints sont généralement compris entre 100 et 800.

On définit ainsi la carte d'identité du métal étudié, chaque caractéristique étant, à terme, associée à une étape de l'histoire métallurgique du matériau, depuis son élaboration jusqu'à sa transformation pour une finalité d'usage donnée.

L'étude métallographique a montré la grande hétérogénéité du métal. La figure 32 détaille la microstructure de l'échantillon prélevé sur la soie. Sur la macrographie centrale, on distingue très nettement deux types de microstructures différents (A et B) ; séparées par une zone décarburée (C). La micrographie A montre une zone particulièrement carburée (0,6 %), à structure ferrito-perlitique en voie de décomposition.

Nous pouvons observer sur la micrographie B une structure typique de fer doux, à très faible teneur en carbone (inférieure à 0.1 %), quelques précipités de cémentite Fe_3C sur les joints de cristaux de ferrite. Enfin, sur la micrographie C (ainsi que sur les micrographies D, E et F), nous pouvons noter qu'il existe une zone centrale, très certainement décarburée, qui sépare une structure ferritique à gros grains et une structure ferritique à petits grains, beaucoup plus equiaxe ; cela est assurément associé à un effet d'écrouissage suivi de recristallisation (fig. 33).

Cette hétérogénéité structurale se retrouve aussi dans l'échantillon 2 prélevé dans la lame de l'épée (fig. 34). En effet, nous observons au borde l'échantillon une microstructure ferritique avec précipités de cémentite aux joints des grains. Nous la retrouvons vers le milieu de la pièce. Le centre de l'échantillon est composé d'une structure ferrito-perlitique à très forte teneur en carbone, avec localement des structures hors équilibre de type martensitique. Nous pouvons également remarquer dans la zone 7 une bande blanche, celle-ci étant une zone décarburée, de fer très pur. La figure 35 regroupe quelques micrographies typiques observées sur ce prélèvement de la lame d'épée.

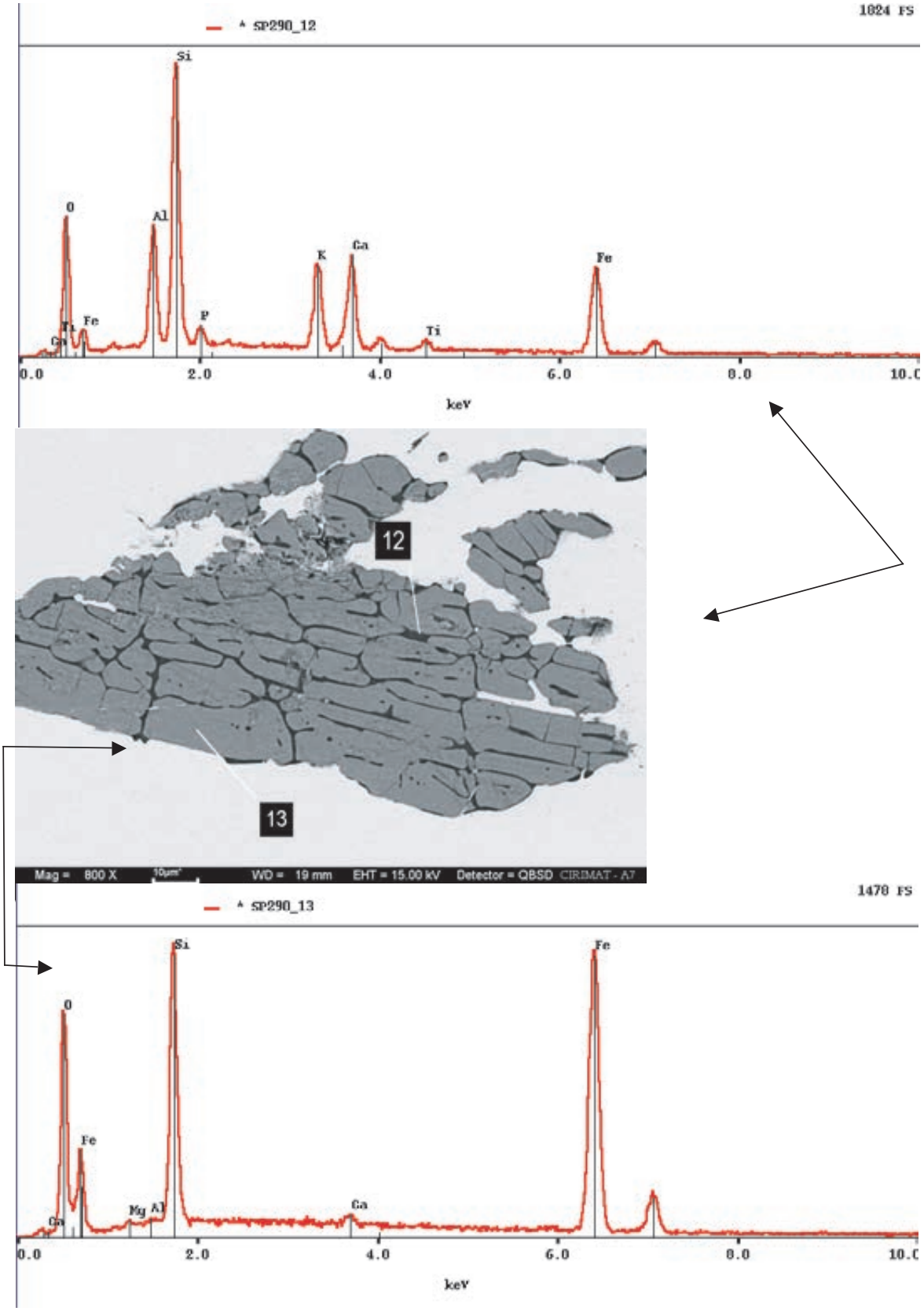

Fig. 29. Image MEB avec les deux spectres des analyses EDS effectuées sur deux zones différentes de la scorie.

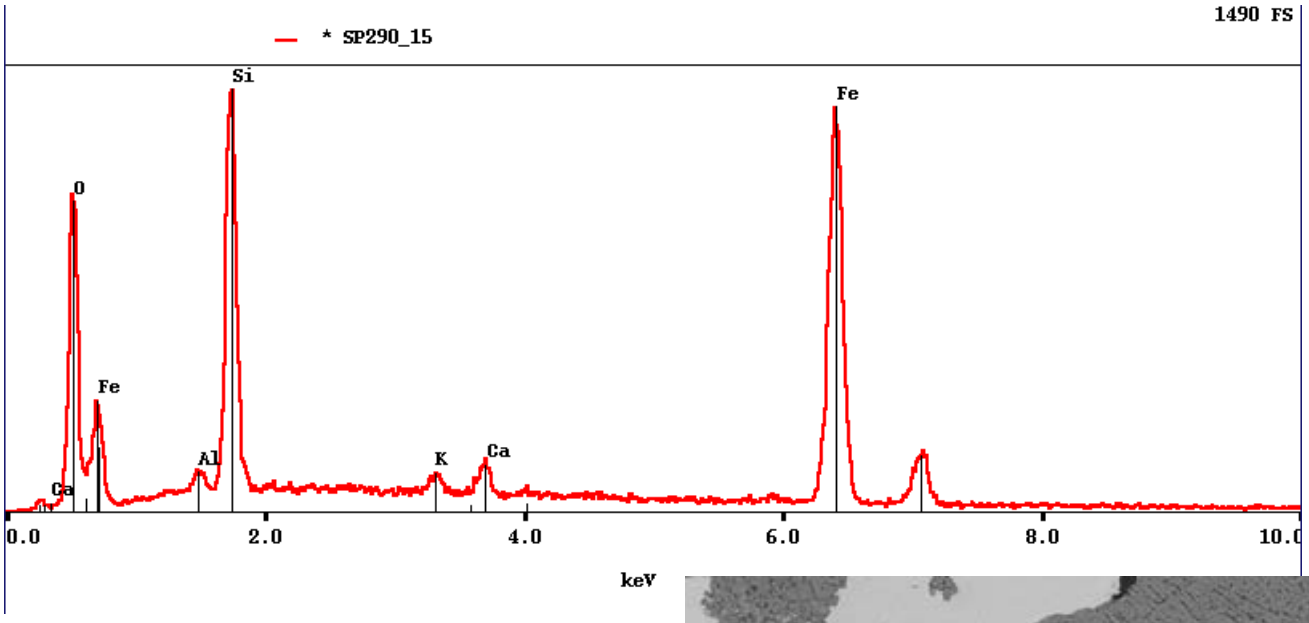

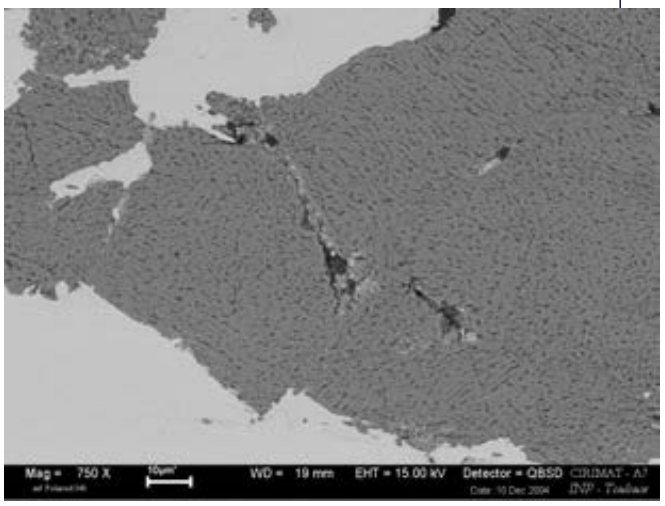

Fig. 30. Image MEB avec le spectre de l'analyse EDS effectuée sur la scorie. On peut constater la structure très homogène de cette scorie, faisant essentiellement référence à la fayalite qui est majoritaire.

2.3. Discussion

Nous sommes en présence d'un fer d'une assez grande hétérogénéité, mais qui est à la fois d'une bonne qualité structurale et inclusionnaire, puisque aucune micro-inclusion de taille supérieure à quelques microns n'a été observée sur les deux échantillons.

Tout porte à croire que cette épée a été forgée à partir de plusieurs lames de fer plus ou moins carburées et assemblées par forgeage-soudage. En effet, des zones très carburées se retrouvent au centre de la pièce. En toute logique celles-ci devraient être présentes plutôt dans les zones superficielles de l'objet. Cette hypothèse semble confirmée par la présence de zones de décarburation qui apparaissent au moment de soudage des pièces métalliques. La zone blanche (zone 7 de la figure 34) correspond probablement à une décarburation très superficielle de l'acier avec formation d'un liseré de fer pur au niveau de la surface de soudage. Il est connu que le soudage de deux plaques de fer nécessite une grande habileté de la part du forgeron. Plusieurs facteurs entrent en jeu : la température de fusion, la teneur en carbone ainsi que l'oxydation à haute température. La liaison de soudage — très probablement réalisée ici par diffusion à l'état solide — entre deux surfaces très propres amenées au contact l'une de l'autre nécessite avec le fer pur, né d'une décarburation très superficielle, des températures très élevées (de l'ordre de 1400°C) que le forgeage permet sans doute d'abaisser autour de 1300° C ; cette dernière valeur assortie d'une ambiance décarburante est compatible avec l'aire de travail du forgeron. On notera que le palier de soudabilité (domaine de température permettant le soudage) dépend de la nature du métal à assembler. Ce palier est plus haut pour le fer pur que pour un acier. Il est donc plus difficile de réaliser une soudure acier/fer que acier/acier, par exemple, car il faut que les deux métaux soient amenés en même temps à leur palier de soudabilité. Dans le cas présent, nous avons une soudure acier/acier.

Il en va de même pour la soie. Nous observons aussi une zone blanche caractéristique d'une décarburation localisée. Les zones superficielles du métal sont cependant beaucoup plus écrouies, dans ce cas

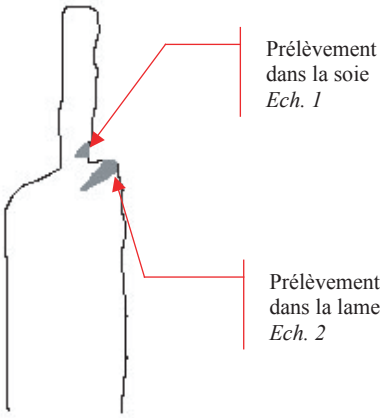

Fig. 31. Schéma représentant les différents prélèvements pour l'étude.

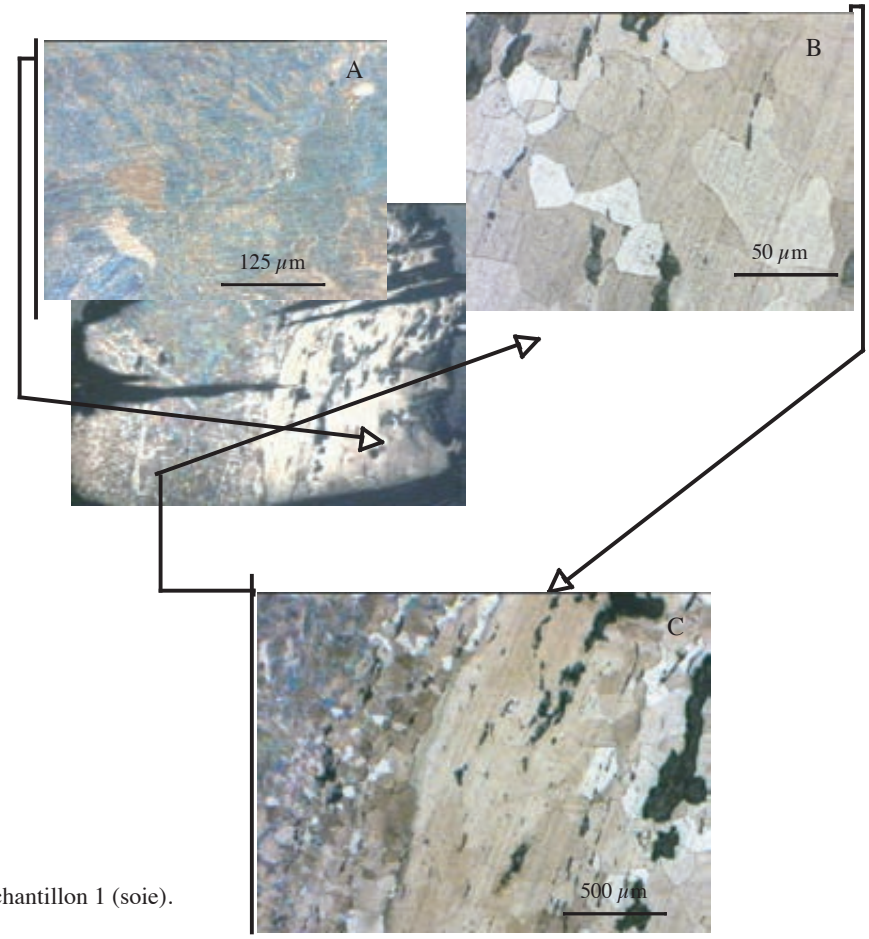

Fig. 32. Description de la microstructure de l'échantillon 1 (soie).

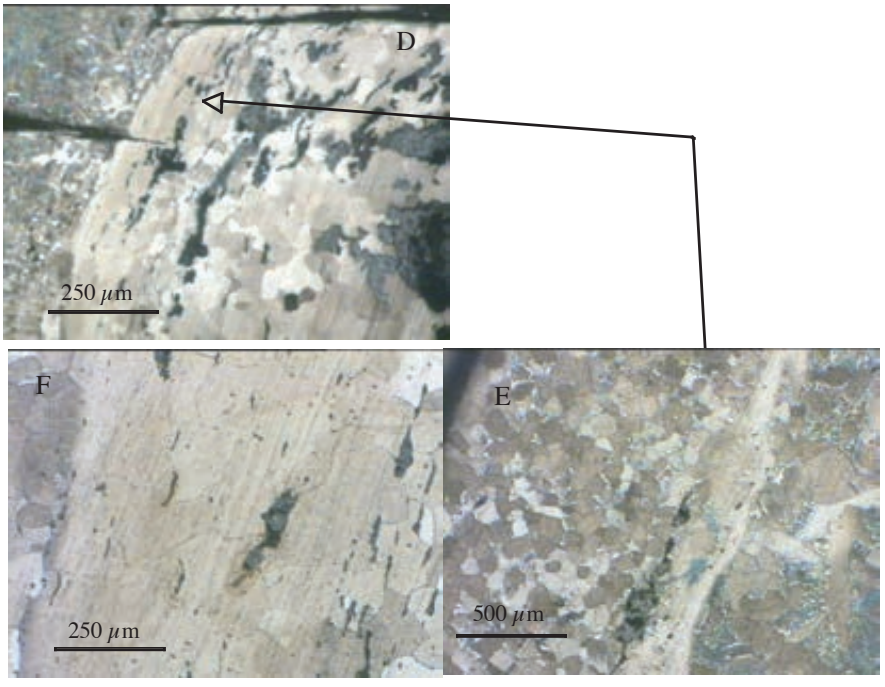

La micrographie optique E indique très clairement la zone de décarburation et la discontinuité de la structure
Micrographies optiques. Structure ferritique séparée par une zone décarburée (zone blanche)

Fig. 33. Description des microstructures de l'échantillon 1 (soie)

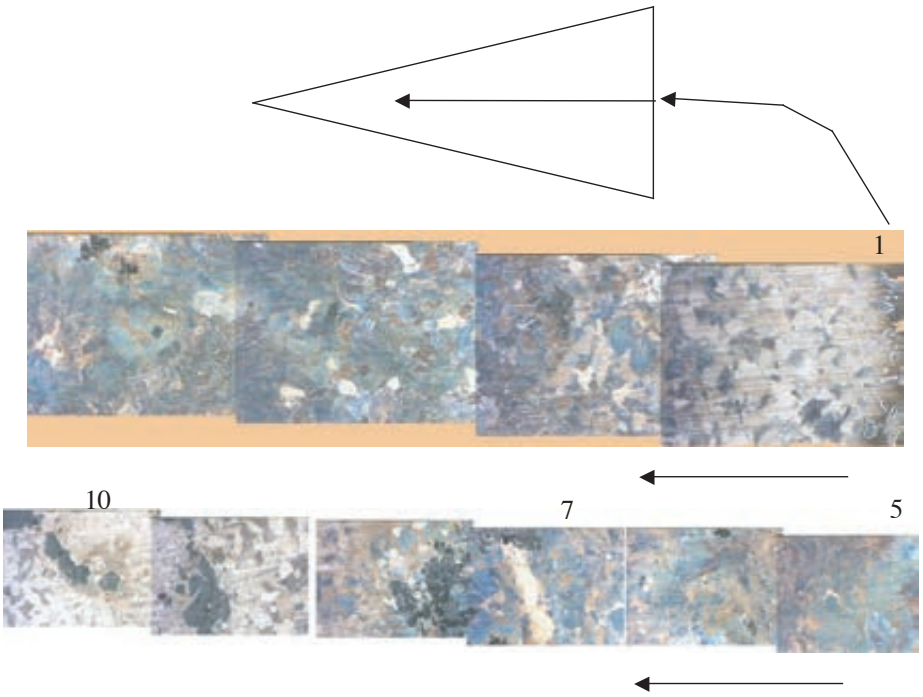

Fig. 34. Évolution de la microstructure au niveau de l'échantillon 2 prélevé dans la lame de l'épée (de la périphérie – zone 1 – vers le cœur de la lame – zone 5 et suivantes). Micrographies optiques.

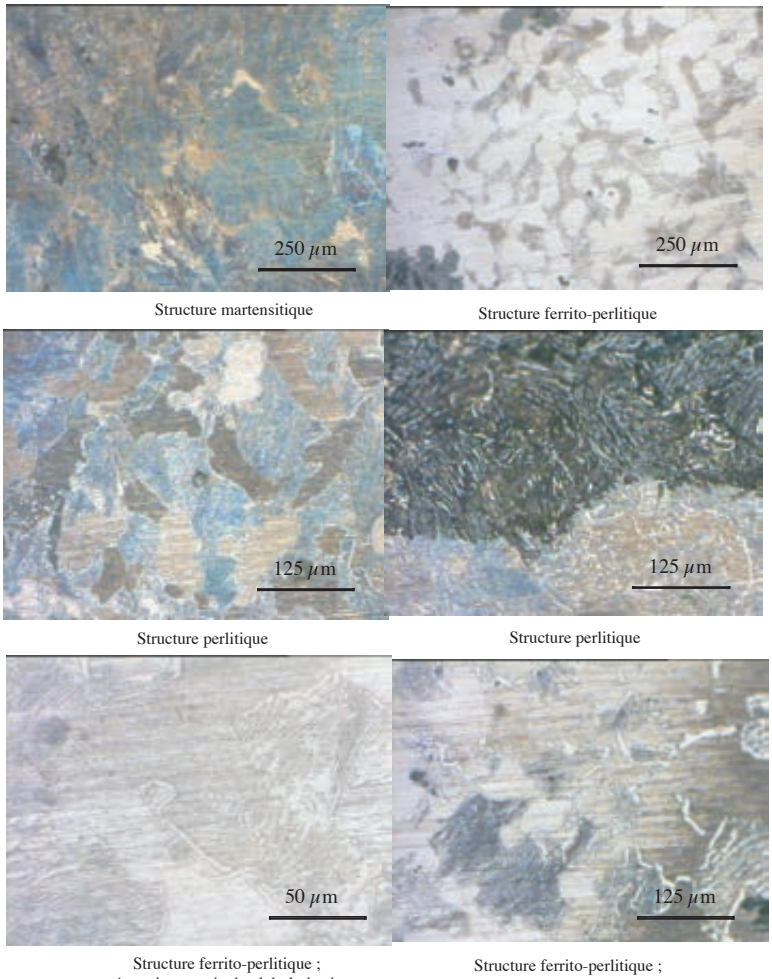

Fig. 35. Exemples de micrographiques typiques observées sur l'échantillon 2 prélevé dans la lame.

Il s'agit donc d'une arme de très bonne facture, ayant été fabriquée par un forgeron habile, possédant un savoir-faire indéniable. Au vu des observations, il est raisonnable de penser que cette épée, qui a été retrouvée dans un contexte d'incinération, n'a pas subi le feu de la crémation ; celui-ci aurait généré certainement des zones de décarburations beaucoup plus importantes. De plus, compte tenu de la qualité de l'arme, il serait, à notre avis, aventureux de penser qu'elle ait été fabriquée uniquement pour accompagner le défunt. Nous ne voyons pas l'intérêt, même idéologique, cultuel ou culturel, de réaliser une épée d'aussi bonne exécution si elle ne doit pas être utilisée. Elle fait partie de la panoplie du guerrier auquel elle est définitivement liée. Mettre une autre arme pour l'accompagner dans l'au-delà serait, nous semble-t-il, peu vraisemblable.

NOTES

1. Professeur émérite, U.M.R. 5085, C.N.R.S., C.I.R.I.M.A.T., E.N.S.I.A.C.E.T., Institut National Polytechnique de Toulouse.
2. A.T.E.R., U.M.R. 5608, C.N.R.S, Unité Toulousaine d'Archéologie et d'Histoire, Université de Toulouse -Le Mirail.
3. Université de Toulouse III Paul Sabatier
4. CEMES-CNRS (UMR5811)
5. CIRIMAT / ENSIACET (UMR 5085).

Bibliographie générale

Adam 2002 : A. M. Adam, Les passoires dans le monde celtique, formes, origine, usage, dans P. Méniel (dir.), B. Lambot (dir.), *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule*, actes du 25e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001, mémoire n° 16, supplément au bulletin n° 1 de la Société archéologique Champenoise, Reims, 2002, p.142-156.

Agostini *et al.* 1979 : P. Agostini, L.-F. Gantès, G. Rayssiguier, Le matériel métallique des Baou de Saint-Marcel à Marseille, dans *Bulletin archéologique de Provence,* 3, p. 2-16.

Alessandri *et al.* 1996 : P. Alessandri, C. Mercier A. Molinier, D. Paya et L.Vidal, *Le gisement préhistorique, médiéval et post-médiéval du Mas Bégot à la Traverse-l'Homme Mort. Commune de Nîmes, 1526 av. Maréchal-Juin. Extension du complexe automobile Renault.* DFS de fouille de sauvetage, Association pour les Fouilles archéologiques nationales Méditerranée, Service régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon, 1996, 79 p., 6 annexes, ill.

Alessandri *et al.* 1997 : P. Alessandri, A. Molinier, C. Mercier, Nîmes, Avenue Maréchal-Juin, 1526 (Renault), dans *Bilan scientifique de la région Languedoc-Roussillon 1996*, Ministère de la Culture, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, Paris, 2001, p. 83-84

Almagro 1953 : M. Almagro, *Las necropolis de Ampurias*, vol I, *Introduccion y necropolis griegas*, Monografias Ampuritanas 3, Barcelona, 1953, 398 p.

Almagro 1955 : M. Almagro, *Las necropolis de Ampurias*, vol II, *Necropolis romanas y necropolis indigenas*, Monografias Ampuritanas 3, Barcelona, 1955, 401 p.

Almagro-Basch 1964 : M. Almagro-Basch, *Los thymiateria llamados candelabros de lebrija*, Trabajos de prehistoria, 1964, 67 pages, 26 figures et 13 planches.

Almès *et al.* 1985 : G. Almès, J. Proust, J. Rigoir, Y. Rigoir, Un simpulum à double usage découvert à Sainte-Catherine, Lambesc (Bouches-du-Rhône), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 8, 1985, p.171-175.

Arcelin 1973 : P. Arcelin, Ch. Arcelin, La nécropole protohistorique de la Catalane aux Baux-de-Provence, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 6, 1973, p. 91-195.

Arcelin 1975 : P. Arcelin, Ch. Arcelin, Les sépultures préromaines de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 8, 1975, p. 67-135.

Arcelin 1976-1978 : P. Arcelin, Ch. Arcelin, Une nécropole préromaine à Eyguières (Bouches-du-Rhône), dans *Bulletin de l'École Antique de Nîmes*, 11 à 13, 1976-1978, p. 71-109.

Arcelin 1979 : P. Arcelin, La nécropole préromaine de l'Arcoule, commune du Paradou (Bouches-du-Rhône), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 2, 1979, p. 133-155.

Arcelin 1979a : P. Arcelin, Ch. Arcelin, Une sépulture protohistorique aux Baux-de-Provence, dans *Bulletin Arcghéologique de Provence*, 3, p. 17-23.

Arcelin 1980 : P. Arcelin, Nouvelles observations sur la nécropole préromaine de la Catalane aux Baux-de-Provence (B.-du-Rh.), dans *Bulletin de l'École Antique de Nîmes*, 1980, p. 91-110.

Arcelin 1981 : P. Arcelin, Les céramiques de type celtique en Provence, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 32, 1981, p. 33-66.

Arcelin 1982 : P. Arcelin, À propos d'une sépulture préromaine de Cavaillon (Vaucluse) : un atelier de céramique peinte de Provence occidentale, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 15, 1982, p. 177-186.

Arcelin 1984 : P. Arcelin, Évolution des rapports sociaux dans la basse vallée du Rhône aux IIe et Ier siècles avant notre ère, dans A. Daubigney (dir.), *Archéologie et rapports sociaux en Gaule*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 290, Besançon, 1984, p. 185-218.

Arcelin 1991 : P. Arcelin, Céramiques campaniennes et dérivées régionales tardives de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence, B.-du-Rh.), Questions culturelles et chronologiques, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 14, 1991, p. 205-238.

Arcelin 2000 : P. Arcelin, Les importations de vaisselle italique à vernis noir au Ier siècle avant J.-C. sur la façade méditerranéenne de la Gaule, Nouveaux regards économiques et culturels, dans X. Aquilue Abadias (dir.), J. Garcia Rosello (dir.), J. Guitart Duran (dir.), *La ceràmica de vernis negre dels segles II i I aC., Centres productors mediterranis i comercialitzacio a la Peninsula Ibèrica (Taula rodonda, Empuries, 4-5 de juny de 1998)*, Mataro, 2000, p. 293-332.

Arcelin 2003 : P. Arcelin, Les *poleis massalias* d'Étienne de Byzance et les mutations culturelles de la Protohistoire récente dans la basse vallée du Rhône, dans *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne*, Hommage à Guy Barruol, supplément 35 à la Revue Archéologique de Narbonnaise, Montpellier, 2003, p. 131-145.

Arcelin, Brunaux *et al.* 2003 : P. Arcelin, J.-L. Brunaux *et al*., Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer, dans *Gallia*, 60, 2003, p. 1-268.

Arcelin *et al.* 1978 : P. Arcelin, Ch. Arcelin, R. Caillet, Un dépotoir préromain au lieu-dit La Baume (Le Beaucet, Vaucluse), I, Étude

archéologique, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 1, 1978, p.113-146.

Arcelin, Rapin 2002 : P. Arcelin, A. Rapin, Images de l'aristocratie du second âge du Fer en Gaule méditerranéenne, à propos de la statuaire d'Entremont, dans V. Guichard (dir.), F. Perrin (dir.), *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du IIe siècle avant J.-C. au Ier siècle après J.-C.) et L'aristocratie celte dans les sources littéraires Recueil de textes commentés*, actes de la table ronde organisée par le Centre archéologique européen du Mont Beuvray, l'UMR 5594 du CNRS, l'Université de Bourgogne, Glux-en-Glenne, 10-11 juin 1999, Collection Bibracte 5, Glux-en-Glenne, Centre Archéologique européen du Mont-Beuvray, 2002, p. 29-66.

Arveiller-Dulong, Arveiller 1985 : V. Arveiller-Dulong, J. Arveiller, *Le verre d'époque romaine au Musée archéologique de Strasbourg*, Notes et Documents de France 10, Paris, 1985.

Bailon 1999 : S. Bailon, Différenciation ostéologique des Anoures (Amphibia, Anura) de France, Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie, série C., Varia, n° 1, CRA-CNRS, APDCA, Antibes, 1999, 24 p.

Balut 1992 : J.-Y. Balut, Le funéraire et l'Histoire, *Topo*i, 2, 1992, p. 131-140.

Baratte 1994 : F. Baratte, Les candélabres, dans G. Hellenkemper Salies *et al.* (dir.), *Das Wrack. Der antike Schffisfund von Mahdia*, Köln 1994, p. 607-628.

Baray 1998 : L. Baray, Les cimetières à crémation de la basse vallée de la Somme d'après les découvertes de l'autoroute A16 nord, dans J.-L. Brunaux (dir.), G. Leman-Delerive (dir.), C. Pommepuy (dir.), Les rites de la mort en Gaule du Nord à l'Age du Fer, actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997, dans *Revue archéologique de Picardie*,1/2, 1998, p. 211-231.

Baray 2002 : L. Baray, Les tombes à crémation des cimetières de Saint-Sauveur, Bouchon et Vignacourt (Somme), dans V. Guichard (dir.), F. Perrin (dir.), *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du IIe siècle avant J.-C. au Ier siècle après J.-C.)* et *L'aristocratie celte dans les sources littéraires Recueil de textes commentés,* actes de la table ronde organisée par le Centre archéologique européen du Mont Beuvray, l'UMR 5594 du CNRS, l'Université de Bourgogne, Glux-en-Glenne, 10-11 juin 1999, Collection Bibracte 5, Glux-en-Glenne, Centre Archéologique européen du Mont-Beuvray, 2002, p. 119-138.

Baray 2003 : L. Baray, *Pratiques funéraires et sociétés de l'Â ge du Fer dans le Bassin parisien (fin VIIe-troisième quart du IIe s. av. J.-C.*), supplément 56 à Gallia, Paris, 2003, 576 p.

Baray (dir.) 2004 : L. Baray (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires, approches critiques*, actes de la table ronde ronde des 7-9 juin 2001 (Glux-en-Glenne-F.58), Bibracte 9, Glux-en-Glenne, BIBRACTE, Centre archéologique européen, 2004, 316 p.

Barberan 2003 : S. Barberan, V. Forest, L. Vidal, Un lot de céramiques d'époque tibérienne découvert sur le site de Carsalade (Nîmes, Gard), dans L. Rivet (éd.), *SFECAG, Actes du Congrès de Saint-Romain-en-Gal*, 2003, Marseille, SFECAG, 2003, p. 407-433.

Barberan *et al.* 1998 : S. Barberan, V. Bel, M.-L. Hervé, V. Lelièvre, O. Maufras, Occupations antique et médiévale en périphérie de l'agglomération nîmoise, Zac du Forum des Carmes à Nîmes (Gard), DFS de fouille de sauvetage, Association pour les Fouilles archéologiques nationales Méditerranée, S.R.A. de Languedoc-Roussillon, 1998, 3 vol.

Barbet, Bayard 1996 : P. Barbet, D. Bayard, Les tombes de Vismes-au-Val (Somme), dans le contexte du *Belgium*, dans *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 1996, p.177-188.

Barone 1976 : R. Barone, *Anatomie comparée des mammifères domestiques*., Paris, Vigot éd., 1976, 1-2, 296 et 428 p.

Barril Vicente 1999 : M. Barril Vicente, Arados prerromanos del interior de la Peninsula ibérica : tipos, rejas y elementos de union, dans R. Buxo, (dir.) E. Pons (dir.), *Els productes alimentaris d'origen vegetal a l'edat del ferro de l'Europa Occidental : de la produccio al consum, Actes del XXII colloqui Internacional per a l'Estudi de l'Edat del Ferro*, Serie Monografica 18, Girona, Museu d'Arqueolgia de Catalunya, 1999, p. 297-307.

Barruol, Sauzade 1969 : G. Barruol, G. Sauzade, Une tombe de guerrier à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard), Contribution à l'étude des sépultures du Ier siècle av. J.-C. dans la basse vallée du Rhône, dans *Revue des Études Ligures*, 35, 1969, p. 15-89.

Bats 1979 : M. Bats, Bols hellénistiques à reliefs trouvés à Olbia en Ligurie (Hyères, Var), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 12, 1979, p. 161-172.

Bats 1988 : M. Bats, *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350-v. 50 av. J.-C.). Modèles culturels et catégories céramiques*, supplément 18 à la Revue Archéologique de Narbonnaise, 1988, 271 p., 72 pl.

Bats 1988a : M. Bats, Les inscriptions et graffites sur vases céramiques de *Lattara* protohistorique (Lattes, Hérault), dans Lattara 1, Lattes, Aralo, 1988, p. 147-160.

Bats 1990 : M. Bats, Tombes et nécropoles de Narbonnaise aux IIe-Ier siècles av. J.-C., Problèmes de datation et de chronologie, dans A. Duval (dir.), J.-M. Morel (dir.), Y. Roman (dir.), *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux IIe et Ier siècles avant J.-C., Confrontations chronologiques*, table ronde de Valbonne, 11-13 novembre 1986, supplément 21 à la Revue Archéologique de Narbonnaise, Paris, CNRS, 1990, p. 269-290.

Bats 1990a : M. Bats, Mobilier céramique, le faciès culturel, dans M. Py (dir.), M. Bats, C.-A. de Chazelles, V. Fabre, M. Feugère, D. Garcia, J. Lopez, Y. Manniez, J.-C. Roux, C. Tendille, *Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur,* Lattara 3, Lattes, Aralo, 1990, p. 351-356.

Bats 1992 : M. Bats, Marseille, les colonies massaliètes et les rélais indigènes dans le trafic le long du littoral méditerranéen gaulois (VIe-Ier s. av. J.-C.), dans M. Bats (dir.), G. Bertucchi (dir.), G. Congès (dir.), H. Tréziny (dir.), *Marseille grecque et la Gaule*, actes du colloque international d'histoire et d'archéologie et du Ve congrès archéologique de Gaule méridionale, Marseille 1990, Travaux du Centre Camille Jullian 11, Études massaliètes 3, Lattes-Aix-en-Provence, ADAM-Université de Provence, 1992, p. 263-278.

Bats 2002 : M. Bats, Mythe et réalités des consommations funéraires en Gaule méridionale (IVe s.-Ier s. av. J.-C.), dans P. Méniel (dir.), B. Lambot (dir.), *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule*, actes du XXVe colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001, mémoire n° 16, supplément au bulletin n° 1 de la Société archéologique Champenoise, Reims, 2002, p. 285-293.

Bats dir. *et al.* 1992 : M. Bats (dir.), G. Bertucchi (dir.), G. Congès

(dir.), H. Tréziny (dir.), *Marseille grecque et la Gaule*, actes du colloque international d'histoire et d'archéologie et du Ve congrès archéologique de Gaule méridionale, Marseille 1990, Travaux du Centre Camille Jullian 11, Études massaliètes 3, Lattes-Aix-en-Provence, ADAM-Université de Provence, 1992, 497 p.

Bats éd. *et al.* 2003 : M. Bats (éd.), B. Dedet (éd.), P. Garmy (éd.), Th. Janin (éd.), Cl. Raynaud (éd.), M. Schwaller (éd.), *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne, Hommage à Guy Barruol*, supplément 35 à la Revue archéologique de Narbonnaise, Montpellier, 2003, 586 p.

Baudouin *et al.* 1994 : C. Baudouin, B. Liou, L. Long, *Une cargaison de bronzes hellenistiques, L'épave de Fourmigue C à Golfe-Juan*, supplément 12 à la revue *Archaeonautica*, Paris, CNRS, 1994.

Bauquier 1941 : H. Bauquier, L'occupation préromaine du terroir nîmois, mise au jour d'une sépulture arécomique rue Alphonse Seyne, dans *Le Vieux Nîmes*, 17, mai 1941, p.1-12.

Bayard 1993 : D. Bayard, Sépultures et *villae* en Picardie au Haut-Empire, Quelques données récentes, dans A. Ferdière (dir.), *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale*, actes du colloque ARCHEA-AGER, Orléans, 7-9 février 1992, supplément 6 à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, 1993, p. 69-80.

Bel 1993 : V. Bel, Les dépôts de vases dans les tombes : les données de l'époque romaine, dans D. Cliquet (dir.), M. Rémy-Watte (dir.), V. Guichard (dir.), M. Vaginay (dir.), *Les Celtes en Normandie, Les rites funéraires en Gaule (IIIe-Ier siècle avant J.-C.)*, actes du 14e colloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer, Evreux, mai 1990, supplément 6 à la Revue Archéologique de l'Ouest, Rennes, 1993, p. 279-283.

Bel 1999 : V. Bel, Nîmes, Zac du Forum des Carmes, dans *Bilan Scientifique de la région Languedoc-Roussillon, 1998,* Ministère de la Culture, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, Paris, 1999, p. 74-77.

Bel 2003 : V. Bel, Nîmes, Mas des Abeilles II.3, dans *Bilan Scientifique de la région Languedoc-Roussillon, 2002*, Ministère de la Culture, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, Paris, 2003, p. 71-72.

Bel 2004 : V. Bel, De l'analyse spatiale à l'interprétation des ensembles funéraires: deux exemples de la fin de l'âge du Fer et de l'époque romaine dans le Midi de la Gaule, dans L. Baray (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires*, *Approches critiques*, actes de la table ronde des 7 et 9 juin 2001 (Glux-en-Glenne), Bibracte 9, Glux-en-Glenne, BIBRACTE, Centre archéologique européen, 2004, p. 279-286.

Bel, Conche 2003 : V. Bel, F. Conche, La Céreirède, dans J. Vial (dir.), *Le Montpelliérais,* Carte archéologique de la Gaule 34/3, pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de M. Provost, Paris, 2003, p. 224-226.

Bel, Escallon 2000 : V. Bel, G. Escallon, Zac Esplanade-sud, lots 10 à 14 et 16, Occupation épicardiale et aménagements agraires d'époque historique à Nîmes (Gard), document final de synthèse multigraphié de fouille d'évaluation archéologique, Association pour les Fouilles archéologiques nationales Méditerranée, Service régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon, 2000, 54 p.

Bel *et al.* 2002 : V. Bel, Bui Thi Mai, M. Feugère, M. Girard, Chr. Heinz, Cl. Olive, *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le Midi de la Gaule, La nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 11, Lattes, 2002, 537 p.

Bel *et al.* 2003 : V. Bel, N. Chardenon, G. Marchand, Découverte d'une sépulture du premier âge du Fer au lieu-dit La Céreirède (Lattes, Hérault), dans *Les Étrusques en France*, catalogue de l'exposition, Musée Henri Prades, Lattes, 2003, p.132-134.

Bel *et al.* 2005 : V. Bel, J.-Y. Breuil, M. Monteil, H. Pomarèdes avec la collaboration de L. Vidal et L. Sauvage, Réflexions sur une ville et sa proche campagne dans l'Antiquité : le cas de Nîmes (Gard), dans A. Bouet, Fl. Verdin, *Territoire et paysages de l'âge du Fer au Moyen Âge, Mélanges offerts à Philippe Leveau*, Mémoires 16, Bordeaux, Ausonius éditions, 2005, p. 19-44.

Bel, Feugère 1998 : V. Bel, M. Feugère, Pratiques funéraires, dans M. Feugère (dir.,) M. Passelac (dir.), Chr. Pellecuer (dir.), P. Garmy (dir.), Signes de la romanisation, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 31, 1998, p. 349-353.

Bellon *et al.* 2002 : C. Bellon, F. Blaizot, F. Perrin, M. Rahatsot, Sépultures à inhumation de La Tène à Lanslevillard (Savoie), dans *Documents d'Archéologie Méridionale,* 25, 2002, p. 233-244.

Bémont 1990 : C. Bémont, Sigillées de type italique et imitations de sigillée, dans A. Duval (dir.), J.-M. Morel (dir.), Y. Roman (dir.), *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux IIe et Ier siècles avant J.-C., Confrontations chronologiques*, table ronde de Valbonne, 11-13 novembre 1986, supplément 21 à la Revue Archéologique de Narbonnaise, Paris, 1990, p. 73-88.

Benoit 1968 : F. Benoit, Résultats historiques des fouilles d'Entremont (1946-1967), dans *Gallia*, 26, 1, 1968.

Benoit 1969 : F. Benoit, Casque nord-italique de Saint-Laurent-des-Arbres, dans *Hommages à Marcel Renard*, *Latomus*, 103, 1969, p.13-18.

Bérard 1997 : G. Bérard, Les Alpes-de-Haute-Provence, Carte archéologique de la Gaule 04, archéologique publié sous la responsabilité de M. Provost, Paris, 1997, 567 p.

Berti *et al.* 1990 : F. Berti *et al., Fortuna Maris, la nave romana di Comacchio*, catalogue de l'exposition, Palazzo Bellini, Bologne, Nuova Alfa Editoriale, 1990, 311 p., 94 pl.

Bertolone 1954 : M. Bertolone, Tombe galliche a Esino Lario, dans *Origines, Raccolta di Scrit. In h. M.G. Baserga*, Côme, 1954, p. 17-22.

Besombes-Vailhé dir. 1991 : J.-P. Besombes-Vailhé (dir.), Opération de prospection inventaire dans la plaine du Biterrois, rapport collectif de l'année 1989, volume dactylographié, non paginé 78 pages.

Bessac *et al.* 1979 : J.-C. Bessac, R. Bonnaud, M. Py, Prospections et sondages archéologiques dans la partie sud-est du bois des Lens, Gard, dans *Bulletin de l'École Antique de Nîmes,* 14, 1979 : 41-83.

Bessac *et al.* 1987 : J.-C. Bessac, M. Christol, J.-L. Fiches, Y. Gasco, M. Janon, A. Michelozzi, Cl. Raynaud, A. Roth Congès, D. Terrer, *Ugernum, Beaucaire et le Beaucairois à l'époque romaine*, Travaux du Centre Camille Jullian, 2, Cahier 15, Caveirac, Aralo, 1987, 120 p.

Bessot de La Mothe *et al.* 1877 : Bessot de La Mothe, J. Brunet, *Collection des inventaires sommaires des archives communales antérieures à 1790, tome 1*, Ministère de l'Intérieur, Ville de Nîmes, Mende, 1877, n.p.

Birkner 1980 : R. Birkner, L'image radiologique typique du squelette. Aspect normal et variantes chez l'adulte et l'enfant, Paris, 1980, éd Maloine, 564 p.

Blaizot 2002 : F. Blaizot, La nécropole tardo-antique du Patis 1 à Montboucher-sur-Jabron (Drôme), dans *Archéologie du TGV Méditerranée, fiches de synthèse, tome 3, Antiquité, Moyen âge, Époque moderne*, Monographies d'Archéologie Méditerranéennes 10, Lattes, 2002, p. 745-754.

Blaizot *et al*. 2001 : F. Blaizot, Chr. Bonnet, D. Castex, H. Duday, Trois cimetières ruraux de l'Antiquité tardive dans la moyenne vallée du Rhône, Les sites de Marennes Le Pillon (Rhône), Meyzieu Le Trillet (Rhône), Lapalud Les Girardes (Vaucluse), dans *Gallia,* 58, 2001, p. 271-361.

Blaizot, Milcent 2002 : F. Blaizot, P.-Y. Milcent, *L'ensemble funéraire Bronze final et La Tène A de Champ-Lamet à Pont du Château (Puy-de-Dôme)*, Société Préhistorique Française, Travaux 3, Paris, 2002, 164 p., 34 fig., 8 tabl., 47 pl.

Blaizot, Bonnet 2007: F. Blaizot, Chr. Bonnet, Traitement, modalités de dépôt et rôle des céramiques dans les structures funéraires gallo-romaines, dans L. Baray, P. Brun, A. Testart (dir.), *Pratiques funéraires et sociétés, Nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale,* Actes du colloque de Sens, Centre de Recherche et d'Étude du Patrimoine, 12, 13 et 14 juin 2003, Sens, éd. universitaires de Dijon, coll. Art, Archéologie et Patrimoine, 2007, p. 207-228.

Blaizot *et al*. 2007 : F. Blaizot, V. Bel, C. Bonnet, Y. Deberge, A. Wittmann, S. Barberan, L. Tranoy, Inhumation and cremation in Roman Gaul : continuity or discontinuity of the burial practices, dans A. Faber (dir.), P. Fasold (dir.), M. Struck (dir.), M. Witteyer (dir.), *Körpergräber des 1.–3. Jahrhunderts in der Römischen Welt*, *colloque de Franckfort, 19-20 novembre 2004*, Schriften des Archäologischen Museums Frankfurt, 20, Franckfort, 2007, p.305-321.

Blancquaert 1998 : G. Blancquaert, Cottévrard « La plaine de la Bucaille » (Seine-Maritime), présentation préliminaire de la nécropole laténienne, dans J.-L. Brunaux (dir.), G. Leman-Delerive (dir.), C. Pommepuy (dir.), Les rites de la mort en Gaule du Nord à l'Âge du Fer, actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997, dans *Revue archéologique de Picardie*,1/2, 1998, p.171-183.

Bockius, Luczkiewicz 2004 : R. Bockius, P.Luczkiewicz, *Kelten und Germanen im 2.-1. Jahrhundert vor Christus*. Römisch-Germanisches Zentralmuseum Mainz, Monographien 58. Mainz 2004.

Boeselager 1989 : D. von Boeselager, Funde und Darstellungen römischer Schreibzeugfutterale zur Deutung einer Beigade in Kölner Gräbern, dans *Kölner Jahrbuch für Vor-und Frühgeschichte*, 22, 1989, p. 221-239.

Boesneck 1969 : J. Boesneck, Osteological differences between sheep (*Ovis aries* Linné) and goat (*Capra hircus* Linné), dans *Science in Archeology, a Survey of Progress and Research*, Londres, Thames and Hudson, 1969, p. 331-358.

Bolla 1991 : M. Boube, Considerazioni sulla funzione dei vasi in bronzo tardorepubblicani in Italia settentrionale, dans M. Feugère (dir.), Cl. Rolley (dir.), *La vaisselle tardo-républicaine en bronze,* actes de la table ronde CNRS, Lattes, 26-28 avril 1990, Dijon ,1991, p. 143-154.

Bonnamour dir. 1990 : L. Bonnamour (dir.), *Du silex à la poudre, 4000 ans d'armement en val de Saône*, Montagnac, éd. Monique Mergoil, 1990.

Bonnet 1905 : E. Bonnet, *Antiquités et monuments du département de l'Hérault*, Montpellier, 1905 (rééd.1980).

Bonnet 1932 : E. Bonnet, L'oppidum de la Roque près de Fabrègues (Hérault), dans *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, 3, 1932, p. 76-86.

Bonnet Borel 1997 : F. Bonnet Borel, *Le verre d'époque romaine à Avenches – Aventicum*, *Typologie Générale*, Documents du Musée romain d'Avenches 3, Avenches, 1997.

Boube 1991 : Les cruches, dans M. Feugère (dir.), Cl. Rolley (dir.), *La vaisselle tardo-républicaine en bronze,* actes de la table ronde CNRS, Lattes, 26-28 avril 1990, Dijon ,1991, p. 7-46.

Boucher 1970 : S. Boucher, *Bronzes grecs, hellénistiques et étrusques (sardes, ibériques et celtiques) des Musées de Lyon,* Travaux édités sous les auspices de la ville de Lyon, II, Lyon, 1970 ED. de Boccard, 173 p.

Boucher 1971 : S. Boucher, *Vienne, Bronzes antiques, Inventaire des collections publiques françaises 17*, Paris 1971.

Bouloumié 1978 : B. Bouloumié, Les tumulus de Pertuis (Vaucluse) et les oenochoés « rhodiennes » hors d'Étrurie, dans *Gallia,* 36, 1978, p. 233-249.

Bouloumié 1988 : B. Bouloumié, Le symposium gréco-étrusque et l'aristocratie celtique, dans *Les princes celtes et la Méditerranée*, Rencontres de l'école du Louvre, Paris, La Documentation française, 1988, p. 343-382.

Bonnaud, Roger 2002 : R. Bonnaud, K. Roger, Prouvessa, Combas (Gard) dans J.-L. Fiches (dir.), *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussilon*, vol. II, Monographie d'Archéologie Méditerranéenne 14, Lattes, 2002, p. 665-669.

Bourilly 1912 : J. Bourrilly, La Protohistoire dans le Gard, XLIe congrès de l'A.F.A.S, dans *Nîmes et le Gard I* , Nîmes, 1912, p. 255-284.

Bonucci, Graziani 1975 : E. Bonucci, G. Graziani, Comparative thermogravimetric X-ray diffraction and electron microscope investigations of burnt bones from recent, ancient and prehistoric age, dans *Academia Nazionale dei Lincei,* série 8, fasc. 5, 1975, p. 517-533.

Boyer dir. 1990 : R. Boyer, Découverte de la tombe d'un oculiste à Lyon (fin IIème s. ap. J.-C.). Instruments et coffret avec collyres. *Gallia* 47, 1990, p.215-249.

Braemer 1959 : F. Braemer, *Les stèles funéraires à personnages de Bordeaux Ie-IIIe siècle. Contribution à l'histoire de l'art provincial sous l'Empire Romain*, Paris, 1959.

Breuil 2005 : J.-Y., Breuil, Nîmes, Basse et Haute Magaille (PPCI), *in Bilan Scientifique de la région Languedoc-Roussillon*, 2003, Ministère de la Culture, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, Paris, p. 84-85.

Breuil, Séjalon, à paraître : J.-Y. Breuil, P. Séjalon, Nouvelles données sur l'occupation de la fin du VIe s. au Ier s. av. J.-C. dans la plaine du Vistre (Nîmes, Gard), dans, L'exploitation agricole à la fin de l'âge du Fer, Nouvelles approches méthodologiques, Actes de la table ronde coorganisée par le Centre d'Anthropologie de l'EHESS de Toulouse (UMR 8555) et l'Archéosite gaulois de Saint-Julien les 18 et 19 novembre 2004, à paraître.

Briol, Passelac 1990 : M. Briol, M. Passelac, Les tombes gallo-romaines à incinération du Pech-Calvel à Montmaur (Aude), dans *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude*, 90, 1990, p. 57-77.

Brizio 1902 : E. Brizio, Ancona, Scoperta della necropoli preromana e romana, dans *N.S.A.,* 1902, p.445-461.

Brouquier-Reddé 1997 : V. Brouquier-Reddé, L'équipement militaire d'Alésia d'après les nouvelles recherches (prospections et fouilles), dans M. Feugère (dir.), *L'équipement militaire et l'armement de la République (IVe – Ier s. av. J.-C.),* actes ROMEC X, Montpellier 1996, Journal of Roman military equipment, Stud. 8, Montpellier, 1997, p. 277-288.

Brun 2004 : P. Brun, Réflexion sur la polysémie des pratiques funéraires protohistoriques en Europe, dans L. Baray (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires, approches critiques*, actes de la table-ronde des 7-9 juin 2001 (Glux-en-Glenne-F.58), Bibracte 9, Glux-en-Glenne, BIBRACTE, Centre archéologique européen, 2004, p. 55-64.

Brun, Gagnière 1937 : P. De Brun, S. Gagnière, Lampes antiques en argile et en bronze du Musée Calvet à Avignon, dans *Annales d'Avignon et du Comtat Venaissin*, 21, 1935-37, p.41-107.

Brunaux 2002 : J.-L. Brunaux, Les guerriers à la table des Dieux, Les fragments de Posédonios dans les Deipnosophistes d'Athénée, Quelles manières de table pour les gaulois ?, dans Méniel (dir.), Lambot (dir.), *Repas des vivants, nourriture pour les morts en Gaule*, actes du 25e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Charleville-Mézières, mai 2001), Société archéologique Champenoise, mémoire 16, supplément au bulletin n°1, Reims, 2002, p. 273-284.

Brunaux , Lambot 1987 : J.-L. Brunaux, B. Lambot, *Guerre et armement chez les Gaulois (450-52 av.)*, Paris, éd. Errance, 1987, 220 p.

Brunaux, Méniel 1997 : J.-L. Brunaux, P. Méniel, *La résidence aristocratique de Montmartin (Oise) du III au II e s. av. J.-C*. Paris, Ed. de la Maison des Sciences de l'homme 1997. D.A.F 64. 267 p, 188 fig. 20 tabl.

Brunaux, Rapin 1988 : J.-L. Brunaux, A. Rapin, *Gournay II, boucliers et lances, dépôts et trophées*, Paris, éd. Errance-Revue archéologique de Picardie, 1988, 240 p.

Brunaux dir. *et al*. 1998 : J.-L. Brunaux (dir.), G. Leman-Delerive (dir.), C. Pommepuy (dir.), Les rites de la mort en Gaule du Nord à l'Age du Fer, actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997, dans *Revue archéologique de Picardie*,1/2, 1998, 329 p.

Brunaux *et al. 1999 :* J.-L. Brunaux, M. Amandry, V. Brouquier-Réddé, J.-P. Delestrée, H. Duday, G. Fercoq du Leslay, Chr. Marchand, P. Méniel, B. Petit, B. Rogéré, Ribemont-sur-Ancre (Somme), Bilan préliminaire et nouvelles hypothèses, dans *Gallia*, 56, 1999, p. 177-284.

Brunt 1971 : P. A. Brunt, *Italian Manpower (225BC-AD 14),* London, 1971.

Buchenschutz dir. *et al.* 2005 : O. Buchenschutz (dir.), A. Bulard (dir.), Th. Lejars (dir.), *L'Âge du Fer en Ile-de-France, Actes du XXVIe colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Paris-Saint-Denis, 9-12 mai 2002,* supplément 26 à la *Revue archéologique du Centre de la France*, Tours-Paris, 2005, 275 p.

Buchez *et al*. 1998 : N. Buchez, Ch. Dumont, N. Ginoux, D. Montaru, Les tombes à incinération de Villers-les-Roye « Les Longs Champs » et de Marcelcave « La Chemin d'Ignaucourt » (Somme), dans J.-L. Brunaux (dir.), G. Leman-Delerive (dir.), C. Pommepuy (dir.), Les rites de la mort en Gaule du Nord à l'Âge du Fer, actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997, dans *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, 1998, p. 191-210.

Buiskra, Swegle 1989 : J.-E. Buiskra, M. Swegle, Bone Modification Due to Burning, Experimental Evidence, dans R. Bonnichsen, M.-H. Sorg, *Bone Modification*, Orono, Maine, 1989, p. 247-258.

Cabré 1908 : J. Cabré, Objetos ibericos con representaciones de figuras animales procedentes de las excavaciones de Calaceite, dans *Boletin de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona*, 30, 1908, p.399-408.

Cabré 1942 : J. Cabré, El thymiaterion de Calaceite, dans *Archivo Espanol de Arqueologia*, 15, 1942, p.181-198.

Cahen-Delhaye 1986 : A. Cahen-Delhaye, Aspects de l'armement aux âges du Fer en Belgique, dans Actes du VIIe colloque sur les Âges du Fer, *Aquitania*, 1, 1986, p. 211-220.

Callou 1997 : C. Callou, Diagnose différentielle des principaux éléments squelettiques du lapin (genre *Oryctolagus*) et du lièvre (genre *Lepus*) en Europe occidentale, Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie, série B, Mammifères, n° 3, CRA-CNRS, APDCA, Juan-les-Pins, 1997, 24 p.

Carlevaro *et al.* 2006 : E. Carlevaro, L. Pernet, L. Tori, G.Vietti, Ph. Della Casa, B. Schmid-Sikimic et coll., *La necropoli di Giubiasco (TI), vol. II, Les tombes de La Tène Finale et d'époque romaine*, Musées nationaux suisses, Collectio archaeologica 4, Zurich, 374 p. et pl.

Carrière 1906 : G. Carrière, Curieux instruments en fer recueillis dans des sépultures antiques au bas de l'oppidum du Mont Menu, au lieu-dit Coste-Fère près Eyguières (Bouches-du-Rhône), dans Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistorique, Monaco, 1906, p. 296-299.

Castella *et al.* 1999 : D. Castella *et al*., *La nécropole gallo-romaine d'Avenches « En Chaplix »*. *Fouilles de 1987-1992*, Cahiers d'Archéologie Romande 77, *Aventicum* IX, Lausanne, 1992, 2 vol.

Castella *et al.* 2002 : D. Castella, H. Amrein A. Duvauchelle, S. Frey-Kupper, Ch. Martin Pruvot, A. Mazur, Cl. Olive, M. A. Porro, Trois ensembles funéraires aristocratiques du début du Haut-Empire à Avenches-En Chaplix, dans *Bulletin de l'association Pro Aventico*, 44, 2002, 7-102.

Castellvi dir. *et al.* 1997 : G. Castellvi (dir.), J.-P. Comps (dir.), J. Kotarba (dir.), A. Pezin (dir.), *Voies romaines du Rhône à l'Ebre* : Via Dmitia et Via Augusta, Document d'Archéologie Française 61, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1997, 302 p.

Castoldi, Feugère 1991 : M. Castoldi, M. Feugère, Les simpulums, dans M. Feugère (dir.), Cl. Rolley (dir.), *La vaisselle tardo-républicaine en bronze,* actes de la table-ronde CNRS (Lattes 1990), CRTGR n°13, Dijon, Université de Bourgogne, 1991, p. 61-88

Catalogue 1983 : *L'art celtique en Gaule,* catalogue de l'exposition 1983-1984, Collections des Musées de Province, Marseille-Paris-Bordeaux-Dijon, 1983, 219 p.

Catalogue 1990 : *Narbonne et la mer de l'Antiquité à nos jours*, catalogue de l'exposition, Musée archéologique de Narbonne, Narbonne, 1990, 121 p.

Catalogue 1994 : *Vercingétorix et Alésia,* Catalogue de l'exposition, Saint-Germain en Laye, Musée des Antiquités nationales, 29 mars-18 juillet 1994, Paris, 392 pages.

Catalogue 1998 : À la rencontre des dieux gaulois, Un défi à César, catalogue de l'exposition, Musée archéologique Henri Prades-Musée des Antiquités Nationales, Lattes-Saint-Germain-en-Laye, 1998, 151 p.

Catalogue 2000 : *Narbonne : 25 ans d'archéologie*, catalogue de l'exposition, Palais des archevêques, salle des consuls, 17 juin-2 octobre 2000, Narbonne, 2000, 131 p.

Catalogue 2003 : *Mystère des bronzes antiques,* Catalogue d'exposition du Musée de l'Ephèbe, Agde, juin-décembre 2003.

Catalogue 2004 : *Gaulois des pays de Garonne, IIe-Ier siècle avant J.-C.,* catalogue de l'exposition, Musée Saint-Raymond, Musée des Antiques de Toulouse, Toulouse, 2004, 92 p.

Cerdan 1993 : M. Cerdan, A. Cerdan, La nécropole gauloise et gallo-romaine de Pitres-La Remise (Eure), dans D. Cliquet (dir.), M. Rémy-Watte (dir.), V. Guichard (dir.), M. Vaginay (dir.), *Les Celtes en Normandie, Les rites funéraires en Gaule (IIIe-Ier siècle avant J.-C.*), actes du 14e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Évreux, mai 1990, supplément 6 à la Revue Archéologique de l'Ouest, Rennes, 1993, p.149-153.

Chabal, Feugère 2005 : L. Chabal, M. Feugère, Le mobilier organique des puits antiques de Lattara (Hérault). dans G. Piqués, R. Buxo, *Onze puits gallo-romains de Lattara (Ier s. av. n. è.-IIe s. de n. è.), Fouilles programmées 1986-2000*, Mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes, Lattara 18, Lattes 2005, p. 137-188.

Chabot, Féraud 1959 : L. Chabot, J. Féraud, La nécropole du Tapis-vert à Marseille, dans *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 8, 1959, p. 63-86.

Chabot, Feugère 1993 : L. Chabot, M. Feugère, Les armes de l'oppidum de la Cloche (Les Pennes-Mirabeau, Bouches du Rhône) et la destruction du site au Ier s. av. n. è., dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 16, 1993 , p. 337-351.

Chapotat 1970 : G. Chapotat, *Vienne gauloise, Le matériel de La Tène III trouvé sur la colline Sainte-Blandine,* Lyon, De Boccard, 1970, 2 vol.

Charpy 1987 : J.-J. Charpy, Les épées laténiennes à bouterolles circulaires et ajourées des IVe et IIIe s. av. J.-C. en Champagne, *Études celtiques*, 24, p.43-80.

Chastagnol 1995 : A. Chastagnol, *La Gaule romaine et le droit latin, recherches sur l'histoire administrative et sur la romainisation des habitant*s, Collection du Centre d'études gallo-romaines, Scripta varia, 3, Lyon, 1995, 347 p.

Chausserie-Laprée 2000 : J. Chausserie-Laprée, Rites et pratiques funéraires dans la Provence préromaine, dans J. Chausserie-Laprée (dir.), *Le temps des Gaulois en Provence*, catalogue de l'exposition, Musée Ziem, Martigues, 2000, p. 85-91.

Chausserie-Laprée dir. 2000 : J. Chausserie-Laprée (dir.), *Le temps des Gaulois en Provence*, catalogue de l'exposition, Musée Ziem, Martigues, 2000, 279 p.

Christol 1989 : M. Christol, Le droit latin en Narbonnaise, L'apport de l'épigraphie (en particulier, celle de la cité de Nîmes), dans D. Darde (éd.), M. Janon (éd.), *Les inscriptions latines de Gaule Narbonnaise, Actes de la table ronde de Nîmes, 25-26 mai 1987,* Bulletin de l'École antique de Nîmes, n° spécial 20, Travaux du Centre Camille Jullian, 3, Nîmes, 1989, p. 65-76.

Christol, Goudineau 1987-1988 : M. Christol, Chr. Goudineau, Nîmes et les Volques Arécomiques au Ier s. av. J.-C., dans *Gallia*, 45, 1987-1988, p. 87-103.

Chrzanovski 2003 : L. Chrzanovski , *Lumière ! L'éclairage dans l'Antiquité*, catalogue de l'exposition, Musée de Nyon, Suisse, 15 mai 2003-30 avril 2004, Milan, Musée Romain de Nyon, Service de la Culture, 2003, p. 103 p.

Ciampoltrini 1994 : G. Ciampoltrini, La nave « dei colini », Un contributo per l'instrumentum in bronzo tardorepubblicano, dans *Archeologia Classica*, 46, p.370-377.

Clarke Hawkes 1955 : R. R. Clarke, C.F.C. Hawkes, An Iron anthropoïds sword from Shouldham, Norfolk, with related continental ans British weapons, dans *Proceeding of the Prehistoric Society*, 21, 1955, p. 198-227.

Clavel 1970 : M. Clavel, *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Centre de Recherches d'Histoire Ancienne, Annales littéraires de l'Université de Besançon 2, Paris, 1970, 664 p.

Clavel-Lévêque 1975 : M. Clavel-Levêque, Pour une problématique des conditions économiques de l'implantation romaine dans le Midi gaulois, dans *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 24, 1975, p.35-75.

Clavel-Lévêque 1989 : M. Clavel-Lévêque, Développement et conquête, Rome et les peuples du Midi, dans *Puzzle gaulois, Les Gaules en mémoire : images, textes, histoire*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Centre de recherches d'histoire ancienne, 88, Besançon, 1989, p. 27-82.

Cliquet 1993 : D. Cliquet, Les tombes à char de l'Aristocratie gauloise, dans D. Cliquet (dir.), M. Rémy-Watte (dir.), V. Guichard (dir.), M. Vaginay (dir.), *Les Celtes en Normandie, Les rites funéraires en Gaule (IIIe-Ier siècle avant J.-C.*), actes du 14e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Évreux, mai 1990, supplément 6 à la Revue Archéologique de l'Ouest, Rennes, 1993, p. 43-56.

Cliquet *et. al.* 1993 : D. Cliquet (dir.), M. Rémy-Watte (dir.), V. Guichard (dir.), M. Vaginay (dir.), *Les Celtes en Normandie, Les rites funéraires en Gaule (IIIe-Ier siècle avant J.-C.*), actes du 14e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Évreux, mai 1990, supplément 6 à la Revue Archéologique de l'Ouest, Rennes, 1993, 337 p.

Columeau 1980 : Ph. Columeau, La faune de la tombe de la gare de Nages, dans M. Py, Une sépulture du IIe siècle av. J.-C. à Nages (Gard), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 13, 1980, p. 223-224.

Columeau 2003 : Ph. Columeau, Offrandes alimentaires de la nécropole de Cagalou (Ier s. av. J.-C.), dans Y. Marcadal, J.-L. Paillet et coll., La nécropole protohistorique et gallo-romaine de Servanes-Cagalou (Ier s. av. J.-C.–IIIe s. ap. J.-C.) à Mouriès (Bouches-du-Rhône) : sépultures et monuments funéraires, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 26, 2003, p. 347-348.

Comstock, Vermeule 1971 : M. Comstock, C.Vermeule 1971, *Greek, Etruscan and Roman Bronzes in the Museum of fine arts*, Boston 1971.

Connolly 1997 : P. Connolly, Pilum, Gladius and Pugio in the Late Republic. *Journal of Roman Military Equipment Studies 8*, 1997, 41-57.

Crivelli 1971 : A. Crivelli, La revisione della necropole di Giubiasco, dans *Oblatio : Raccolta di Studi di Antichità ed Arte in onore di A. Calderini*, Côme, 287-309.

Crivelli 1977 : A. Crivelli, La necropole di Giubiasco, dans *Rivista Archeologica dell'antica Provicia e Diocesa di Como*, 1977, 159, 8-98, 29 figures et 13 planches.

Curgy 1965 : J.-J. Curgy, Apparition et soudure des ponts d'ossification des membres chez les mammifères, dans *Mémoire du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris-Zoologie*, 22, 3, 1965, p. 173-307.

Darde dir. 1990 : D. Darde (dir.), *Archéologie à Nîmes, Bilan de 40 années de recherches et de découvertes (1950-1990)*, catalogue de l'exposition, Musée archéologique, Nîmes, 1990, 229 p.

Daremberg *et al.* 1877-1919 : Ch. Daremberg, E. Saglio, E. Pottier, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments contenant l'explication de termes qui se rapportent aux mœurs, aux institutions, à la religion et en général à la vie oublique et privée des anciens*, Paris, 1877-1919, 9 volumes, 8664 p. (réimpression 1962-1963).

De Brun 1930 : P. De Brun, Notes sur quelques sépultures gallo-grecques des environs de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône), dans *Provincia*, X, 1-2, 1930, p. 26-52.

De Brun 1931 : P. De Brun, Notes sur quelques sépultures gallo-grecques des environs de Saint-Rémy de Provence (Bouches-du-Rhône), dans *Provincia*, XI, 1-2, 1931, p. 29-33.

De Brun 1931a : P. De Brun, Notes sur la nécropole gallo-grecque du Mont-Menu près d'Eyguières (Bouches-du-Rhône), dans *Mémoires de l'institut historique de Provence,* 8, 1931, 115-133.

De Brun 1933 : P. De Brun, Le cimetière gallo-grec de Servane près de Mouriès (Bouches-du-Rhône), dans *Provincia*, 13, 3-4, 1933, p.149-162.

De Brun 1936 : P. De Brun, La collection Ludovic Souvestre d'Eygalières au Musée des Alpilles (Saint-Rémy-de-Provence), dans *Rhodania*, XVIIe congrès, p.73-74.

De Brun, Dumoulin 1937 : P. De Brun, A. Dumoulin, La colline Saint-Jacques à Cavaillon (Vaucluse) avant l'occupation romaine, dans *Cahier d'Histoire et d'Archéologie*, 12, 1937, p. 475-478.

De Chazelles 1991 : C.-A. De Chazelles, Un buste masculin d'époque préromaine découvert à Corconne (Gard), dans *Revue Archéologie de Narbonnaise*, 24, 1991, p. 19-33

De Chazelles, Ugolini 2000 : C.-A. De Chazelles, D. Ugolini, Les objets de la vie quotidienne durant la Protohistoire, Notices de 100 objets exposés, dans *Narbonne : 25 ans d'archéologie*, catalogue de l'exposition, Palais des archevêques, salle des consuls, 17 juin-2 octobre 2000, Narbonne, 2000, p. 82-92.

Déchelette 1927 : J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, IV, Second Âge du Fer ou époque de La Tène*, Paris, 1927 (2e édition).

Dedet 1992 : B. Dedet, *Rites funéraires protohistoriques dans les garrigues languedociennes, Approche éthno-archéologique*, supplément 24 à la Revue Archéologique de Narbonnaise, Paris, éd. du CNRS, 1992, 413 p.

Dedet 1995 : B. Dedet, Une illustration de l'évolution des pratiques funéraires en Languedoc oriental à l'âge du Fer, La tombe de Font de la Vie à Saint-Bauzille-de-Montmel, Hérault, Ve s. av., dans *Gallia*, 52, 1995, p.145-163.

Dedet 1999 : : B. Dedet, La nécropole de l'oppidum dans Ambrussum, Villetelle, Hérault, fouille programmée sous la direction de J.-L. Fiches, Programme 1999-2001, Rapport intermédiaire, 1999.

Dedet 2000 : B. Dedet, La nécropole de l'oppidum dans Ambrussum, Villetelle, Hérault, fouille programmée sous la direction de J.-L. Fiches, Programme 1999-2001, rapport intermédiaire, 2000.

Dedet 2001 : B. Dedet, *Tombes et pratiques funéraires protohistoriques des Grands Causses du Gévaudan (Aveyron, Gard, Lozère)*, Documents d'Archéologie Française 84, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2001, 356 p.

Dedet 2002 : B. Dedet, La nécropole de l'oppidum dans Ambrussum, Villetelle, Hérault, fouille programmée sous la direction de J.-L. Fiches, Programme 1999-2001, rapport intermédiaire, 2002.

Dedet 2004 : B. Dedet, Variabilité des pratiques funéraires protohistoriques dans le sud de la France : défunts incinérés, défunts non brûlés, dans *Gallia*, 61, 2004, p.193-222.

Dedet *et al.* 1974 : B. Dedet, A. Michelozzi, M. Py, La nécropole des Colombes à Beaucaire (Gard) (IIe-Ie siècles avant J.-C.), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 7, p. 59-118.

Dedet *et al.* 1976 : B. Dedet, A. Michelozzi, M. Py, La nécropole des Colombes à Beaucaire (Gard), IIe-Ier s. av. J.-C, dans *Bulletin de la société de Beaucaire*, 49-50, 1976, p. 3-17.

Dedet *et al.* 1978 : B. Dedet, A. Michelozzi, M. Py, Cl. Raynaud, C. Tendille, *Ugernum, Protohistoire de Beaucaire*, Cahiers de l'Aralo 6, Caveirac, 1978, 156 p.

Dedet *et al.* 1997 : B. Dedet, E. Mahieu, L. Sauvage, L'espace cultuel et funéraire du premier âge du Fer de Vestric en Languedoc oriental (Vestric-et-Candiac, Gard), dans *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1997, 94, 4, 1997, p. 581-608.

Dedet, Gauthey 1994 : B. Dedet, J. Gauthey , La nécropole de Peyraube (Lamelouze, Gard) au Premier âge du Fer, dans *Documents d'archéologie méridionale*, 17, 1994, p.101-151.

Dedet, Py 1973 : B. Dedet, M. Py, Les tombes protohistoriques de la Bergerie Hermet à Calvisson (Gard), dans *Gallia*, 31, 1973, p.37-59.

Dedet, Py 1979 : B. Dedet, M. Py, À propos du faciès de la campanienne A du Ier s. avant J.-C. dans la basse vallée du Rhône, dans *Archéologie en Languedoc*, 2, 1979, p. 115-126.

Dedet, Sauvage 1998 : B. Dedet,, L. Sauvage, Les enclos fossoyés du VIe siècle avant J.-C. au Cauquillous (Montpellier, Hérault), dans *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1998, 95, n°4, p. 565-580.

Dedet, Schwaller 1990 : B. Dedet, M. Schwaller, Pratiques cultuelles et funéraires en milieu domestique sur les oppidums languedociens, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 13, 1990, p. 137-161.

Degrassi 1945 : N. Degrassi, Una tomba del I secolo a.C. a Misano Gera d'Adda (Bergamo), dans *Revue d'Études Ligures*, 11, 1945, p. 47-56.

Delattre 2000 : V. Delattre, Nouvelles hypothèses sur l'association " défunt-silo " durant l'âge du Fer, L'exemple de Varennes-sur-Seine, *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 81, 2000, p. 48-51.

Dellong 2002 : E. Dellong, *Narbonne et le Narbonnais*, Carte archéologique de la Gaule 11/1, Pré-inventaire archéologique publié sous la direction de M. Provost, Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 2002, 704 p.

Depeyrot *et al.* 1986 : G. Depeyrot, M. Feugère, P. Gauthier, Prospections dans la moyenne et basse vallée de l'Hérault, monnaies et petits objets, dans *Archéologie en Languedoc*, 4, 1986, p.113-163.

Desbat, Genin 1996 : A. Desbat, M. Genin, Les ateliers précoces et leurs productions, dans A. Desbat (dir.), M. Genin (dir.), J. Lasfargues

(dir.), Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon, 1ère partie, Les ateliers précoces, dans *Gallia*, 53, 1996, p. 219-241.

Desbat 1998 : A. Desbat, L'arrêt des importations de Dressel 1 en Gaule, dans L. Rivet (éd.), *SFECAG, Actes du Congrès d'Istres*, 1998, Marseille, SFECAG, 1998, p. 31-36.

Desbat dir. *et al.* 1996 : A. Desbat (dir.), M. Genin (dir.), J. Lasfargues (dir.), Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon, 1ère partie, Les ateliers précoces, dans *Gallia*, 53, 1996, p. 1-249.

Détienne, Vernant 1979 : M. Détienne, J.-P. Vernant, *La cuisine du sacrifice en pays grec*, Paris, Gallimard, 1979, 336 p.

Deyber 1986 : A. Deyber, Contribution à l'étude de la guerre à la fin de l'époque de La Tène : l'emploi de l'armement celtique en Gaule au Ier s. av. notre ère, dans Actes du VIIe colloque sur les Âges du Fer, *Aquitania*, 1, 1986, p. 331-342.

Dietler 1990 : M. Dietler, Driven by drink : the role of drinking in the political economy and the case of Early Iron Age France, dans *Journal of Anthropological Archaeology*,, 9, n°4, déc., p.352-406.

Dietler 1992 : M. Dietler, Commerce du vin et contacts culturels en Gaule au Premier âge du Fer, dans M. Bats (éd.), G. Bertucchi (éd.), G. Congès (éd.), H. Tréziny (éd.), *Marseille grecque et la Gaule,* actes du colloque international d'Histoire et d'Archéologie et du Ve congrès archéologique de Gaule méridionale, Marseille, 18-23 novembre 1990, Études Massaliètes 3, Lattes, Aix-en-Provence, Adam, Université de Provence, 1992, p. 401-410.

Dietler dir. 2002 : M. Dietler, Débat de clôture de la table ronde, L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer, dans V. Guichard (dir.), F. Perrin (dir.), *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du IIe siècle avant J.-C. au Ier siècle après J.-C.), L'aristocratie celte dans les sources littéraires, Recueil de textes commentés*, actes de la table ronde organisée par le Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, l'UMR 5594 du CNRS, l'Université de Bourgogne, Glux-en-Glenne, 10-11 juin 1999, Bibracte 5, Glux-en-Glenne, BIBRACTE, Centre archéologique européen, 2002, p. 321-335.

Driesch 1976 : A. von den Driesch, A guide to the mesurement of animal bones from archaeological sites, dans *Peabody Museum bulletins*, 1, 1976, 137 p.

Duday 1989 : H. Duday, Les restes humains dans J.-L. Fiches (dir.), *L'oppidum d'*Ambrussum *et son territoire*, Monographie du CRA, Paris, 1989, p. 30-33.

Dufaÿ *et al.* 1997 : B. Dufaÿ, Y. Barat, S. Raux, *Fabriquer de la vaisselle à l'époque romaine. Archéologie d'un centre de production céramique en Gaule : La Boissière-Ecole (Yvelines), Ier et IIIe siècles après J.-C.,* Versailles, Service archéologique départemental des Yvelines, 1997, 256 p.

Dumont 2000 : A. Dumont, Mas des Abeilles II.1-complément à Nîmes (Gard), document final de synthèse multigraphié de diagnostic archéologique, Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, Méditerranée, Service régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon, 2000.

Dumont 2001 : A. Dumont, Zac du Mas des Abeilles II.1, dans *Bilan scientifique de la région Languedoc-Roussillon, 2000*, Ministère de la Culture, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, Paris, 2001, p. 89-90.

Dumoulin 1965 : A. Dumoulin, Les puits et les fosses de la colline Saint-Jacques à Cavaillon (Vaucluse), dans *Gallia*, 23, 1, 1965, p. 1-85.

Durante 1982 : A. Durante, La necropoli preromana di Ameglia, dans *Rivista di Studi Liguri*, 48, 1982, p.148-164.

Duval 1990 : A. Duval, Les tombes de guerriers dans *Les Celtes en Normandie*, catalogue de l'exposition, Musée d'Évreux (21 avril-24 juin 1990), Évreux, 1990, p. 41-42.

Duval 1994 (dir.) : A. Duval (dir.), *Vercingétorix et Alésia*, catalogue de l'exposition, Musée des Antiquités Nationales, Paris, Réunion de Musées Nationaux, 1994, 392 p.

Duval, Verron 1993 : A. Duval, G. Verron, La tombe avec éléments de char de Marcilly-sur-Eure (Eure), La croix du Breuil, dans D. Cliquet (dir.), M. Rémy-Watte (dir.), V. Guichard (dir.), M. Vaginay (dir.), *Les Celtes en Normandie, Les rites funéraires en Gaule (IIIe-Ier siècle avant J.-C.*), actes du 14e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Évreux, mai 1990, dans supplément 6 à la Revue Archéologique de l'Ouest, Rennes, 1993, p. 135-147.

Duval *et al.* 1986 : A. Duval, J. Gomez de Soto, C. Perrichet-Thomas, La tombe à char de Tesson (Charente-Maritime), dans Actes du VIIe colloque sur les Âges du Fer, *Aquitania*, 1, 1986, p. 35-45.

Duval *et al.* à paraître : S. Duval, M. Rétif, S. Tzortzis, Une sépulture d'esclave à Martigues (Bouches-du-Rhône) ? dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 28, à paraître.

Egg 1996 : M. Egg, *Das Hallstattzeitliche Fürstengrab von Strettweg bei Judenburg in der Obersteiemark*. Mainz : Monographien RGZM 37, 1996.

Escallon *et al.* 2005 : G. Escallon, avec la collaboration de J.-L. Aurand, S. Barberan, V. Bel, N. Chardenon, P. Séjalon, Zac Esplanade sud «Les Charmilles» à Nîmes, Document final de synthèse de diagnostic archéologique, Institut national de recherches archéologiques préventives- Méditerranée, Service régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon, Nîmes, 2005.

Espérandieu 1907-1938 : E. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Paris, Imprimerie Nationale, vol.I-XI, Paris.

Fabre *et al.* à paraître : V. Fabre, A. Hasler, B. Thuillier, La double inhumation du Bronze final 2b du Mas de Vignoles IV à Nîmes (Gard), dans *Rencontres de l'Âge du Bronze, Actes du colloque de Lyon*, à paraître.

Fabrié 1989 : D. Fabrié, *La Lozère*, Carte archéologique de la Gaule 48, pré-inventaire archéologique sous la direction de M. Provost, Paris, 1989, 143 p.

Ferdière, Villard 1993 : A. Ferdière, A. Villard, *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges*, Saint-Marcel, 1993, 316 p.

Ferroukhi 1997 : M. Ferroukhi (M), Nîmes, 59, avenue Jean-Jaurès, dans *Bilan scientifique de la région Languedoc-Roussillon, 1996*, Ministère de la Culture, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, Paris, 1997, p. 81-82.

Feugère 1981 : M. Feugère, Découvertes au quartier de Villeneuve, Fréjus (Var), Le mobilier métallique et la parure, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 4, 1981, p. 137-168.

Feugère 1985 : M. Feugère, *Les fibules en Gaule méridionale de la Conquête à la fin du Ve s. ap. J.-C.,* suppl.ément 12 à la *Revue archéologique de Narbonnaise*, Paris, CNRS, 1985, 509 p., 174 pl.

Feugère 1990 : M. Feugère, Petits mobiliers (de Lattes), faciès et comparaisons, dans M. Py (dir.), *Fouilles dans la ville antique de Lattes, Les îlots 1, 3 et 4 nord du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 3, Lattes, 1990, p. 357-375.

Feugère 1991 : M. Feugère, La Gaule méridionale, dans M. Feugère (dir.), Cl. Rolley (dir.), *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*, actes de la table ronde CNRS, Lattes 1990, CRTGR 13, Dijon, Université de Bourgogne, 1991, p. 163-168.

Feugère 1993 : M. Feugère, L'évolution du mobilier non céramique dans les sépultures antiques de Gaule méridionale (IIe s. av. J.-C.-début du Ve s. ap. J.-C.), dans M. Struck (dir.), *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungstrucktur und Sozialgeschichte*, Archäologische Schriften des Instituts für Vor- und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg-Universität Mainz, 3, Mayence 1993, p. 119-165.

Feugère 1993a : M. Feugère, *Les armes des Romains de la République à l'Antiquité tardive*, Paris, éd. Errance, 1993, 287 p.

Feugère 1994: M. Feugère, L'équipement militaire d'époque républicaine en Gaule, dans C. van Driel-Murray (dir)., *Military Equipment in context, Proceedings of the ninth international Roman Military Equipment conference, Leyden 199*4, dans *Journal of Roman Military equipment studies* , 5, 1994, p. 3-23.

Feugère 1994a : M. Feugère, *Casques antiques, Les visages de la guerre de Mycènes à la fin de l'Empire romain*, Paris, éd. errance, 1994, 174 p.

Feugère 1998 : M. Feugère, Vie quotidienne, dans M. Feugère, M. Passelac, C. Pellecuer, P. Garmy, V. Bel, J.-C. Bessac, C.-A. de Chazelles, J.-L. Fiches, S. Mauné, M. Monteil, A. Roth Congès, M. Sabrié, R. Sabrié, Signes de la romanisation, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 31, 1998, p. 335-339.

Feugère 1998a : M. Feugère, Répertoire bibliographique sur les casques, dans *Instrumentum,* 5, 1998, p. 10.

Feugère 2000 : M. Feugère, Aquileia, S. Egidio, Scavi Maionica 1902 : tomba con materiale scrittorio, dans S. Blason Scarel (a cura di), *Cammina, cammina …Dalla via dell'ambra via delle fede,* Catalogo della Mostra, Mara-no-Lagunare (UD), 2000, p.124-127.

Feugère 2002 : M. Feugère, Militaria de la Gaule méridionale, 19, Le mobilier militaire romain dans le département de l'Hérault, dans *Gladius*, 22, p.73-126.

Feugère, De Marinis 1991 : M. Feugère, R. De Marinis, Les poêlons, dans M. Feugère (dir.), Cl. Rolley (dir.), *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*, actes de la table ronde CNRS, Lattes 1990, CRTGR 13, Dijon, Université de Bourgogne, 1991, p. 97-112

Feugère dir. 1997 : M. Feugère (dir.), L'équipement miltaire et l'armement de la République (IVe- I er s. av. J.-C.), dans *Journal of Roman Military equipment studies*, 8, 1997.

Feugère dir., Rolley dir. 1991 : M. Feugère (dir.), Cl. Rolley (dir.), *La vaisselle tardo-républicaine en bronze,* actes de la table ronde CNRS, Lattes, 26-28 avril 1990, Dijon ,1991, 210 p.

Feugère *et al.* 1992 : M. Feugère, M. Thauré, G. Vienne, *Les objets en fer dans les collections du Musée archéologique de Saintes*, Saintes, 1992,112 p.

Feugère *et al.* 1994 : M. Feugère, B. Dedet, S. Leconte, G. Rancoule, Les parures du Ve au IIe s. av. J.-C. en Gaule méridionale : composantes indigènes, ibériques et celtiques, dans R. Boudet (dir.), L'Âge du Fer en Europe sud-occidentale, actes du XVIe colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Agen 1992, dans *Aquitania*, 12, 1994, p. 237-281.

Feugère *et al.* 1995 : M. Feugère, A. Gardeisen, Y. Manniez, M. Monteil, L. Vidal, Un espace funéraire du deuxième quart du Ier s. avant J.-C. Nîmes, Gard, dans *Gallia*, 52, 1995, p. 165-204.

Feugère *et al.* 1996 : M. Feugère, G. Depeyrot, M. Martin, Balances monétaires à tare fixe, typologie, métrologie interprétation, dans *Gallia*, 53, 1996 p. 345-362.

Feugère *et al.* 1998 : M. Feugère, M. Passelac, C. Pellecuer, P. Garmy, V. Bel, J.-C. Bessac, C.-A. de Chazelles, J.-L. Fiches, S. Mauné, M. Monteil, A. Roth Congès, M. Sabrié, R. Sabrié, Signes de la romanisation, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 31, 1998, p. 299-353.

Feugère, Freises 1994-1995 : M. Feugère, A. Freises, Un casque étrusque du Ve s. av. J.-C. trouvé en mer près d'Agde, dans *Revue archéologique de Narbonnaise*, 27-28, 1994-1995, p.1-7.

Feugère, Garbsch 1993 : M. Feugère, J. Garbsch, Römische Bronzelantern, dans *Bayerische Vorges chichtsblätter*, 58, 1993, p. 143-184, pl. 7-10.

Feugère, Giovannini 2000 : M. Feugère, A. Giovannini, Spatole da cera in Aquileia, dans *Bulletin Instrumentum*, 12 décembre 2000, p.35-36.

Feugère, Manniez 1993 : M. Feugère, Y. Manniez, Le petit mobilier dans M. Monteil (dir.), *Les fouilles de la Z.A.C. des Halles à Nîmes* (Gard), supplément 1 au Bulletin de l'Ecole Antique de Nîmes, Nîmes, 1993, p.267-298.

Feugère, Tendille 1989 : M. Feugère, C. Tendille, Le mobilier métallique dans J.-L. Fiches (dir.), *L'oppidum d'Ambrussum et son territoire, fouilles au quartier du Sablas (Villetelle, Hérault) : 1979-1985,* Monographie du C.R.A. 2, Paris, CNRS, 1989, p.35-36.

Fiches 1984 : J.-L. Fiches, L'Archéologie et la transformation des rapports sociaux dans la cité de Nîmes au Haut-Empire, dans A. Daubigney (éd.), *Archéologie des rapports sociaux en Gaule, Table-ronde CNRS, mai 1982*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Centres de Recherches d'Histoire Ancienne, 290, 54, Paris, Les Belles Lettres, 1984, p. 219-232.

Fiches 1989 : J.-L. Fiches, Tombes et monuments lapidaires dans l'espace rural arécomique (IIIe-Ier siècles avant notre ère), dans *Mélanges P. Lévêque. II. Anthropologie et société*, Paris, Les Belles Lettres, 1989, p. 207-235.

Fiches 1996 : J.-L. Fiches, Céramiques culinaires et vaisselle commune de table dans la région de Nîmes, dans M. Bats (dir.), *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (Ier s. av. J.-C. - IIe s. ap. J.-C.). La vaisselle de cuisine et de table,* actes des Journées d'étude (Naples, 1994), Collection du Centre Jean Bérard, 14, Naples, 1996, p. 351-359.

Fiches 1998 : J.-L. Fiches, Villetelle, Ambrussum, dans *Bilan Scientifique de la région Languedoc-Roussillon, 1998*, Ministère de la Culture, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, Paris, 1999, p. 126.

Fiches 2003 : J.-L. Fiches, *Ambrussum*, dans J. Vial, *Le Montpelliérais*, Carte archéologique de la Gaule 34/3, pré-inventaire archéologique publié sous la direction de Michel Provost, Paris, 2003, p. 390-402.

Fiches 2004 : J.-L. Fiches, Art et pratiques funéraires des élites

dans la cité des Volques Arécomiques, dans M. Cébeillac-Gervasoni (dir.), L . Lamoine (dir.), F. Trément (dir.), *Autocélébration des élites locales dans le Monde Romain, contexte, texte, images (IIe s. av. J.-C.–IIIe s. ap. J.-C.),* collection Erga 7, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, 2004, p.403-421.

Fiches dir. 1989 : J.-L. Fiches (dir.), J. André, F. Brien-Poitevin, L. Chabal, C.-A. de Chazelles, P. Columeau, M. Daignières, H. Duday, F. Favory, M. Feugère, F. Laubenheimer, Y. Manniez, N. Planchais, P. Poupet, J.-C. Richard, J.-C. Roux, M.-P. Ruas, C. Tendille, *L'oppidum d'Ambrussum et son territoire*, Monographie du CRA, 2, Paris, 1989, 286 p.

Fiches dir. 1994 : J.-L. Fiches (dir.), Les céramiques d'époque romaine (Ier s. avant-IIe s. de notre ère), dans D. Garcia (dir.), A. Adroher Auroux, C. Cammas, J.-L. Fiches, D. Lebeaupin, J. Lopez, M. Py, J.-C. Roux, C. Sanchez, M. Sternberg, *Exploration de la ville portuaire de Lattes*, Lattara 7, Lattes, 1994, p. 333-372.

Fiches dir., Veyrac dir. 1996 : J.-L. Fiches (dir.), A. Veyrac (dir.), M. Amandry, M. Christol, Y. Manniez, M. Monteil, L. Sauvage, L. Vidal, *Nîmes (30/1)*, Carte archéologique de la Gaule, pré-inventaire archéologique, 30/1, Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1996, 634 p., 31 pl.

Fiches *et al*. 1987 : J.-L. Fiches, Y. Gasco, A. Michelozzi, *Ugernum, Protohistoire de Beaucaire*, Cahiers de l'Aralo 6, Caveirac, 1978.

Fiches, Py 1978 : J.-L. Fiches, M. Py, Trois dépôts d'objets votifs du Ier siècle de notre ère dans la région nîmoise. 1 : Étude archéologique, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 1, 1978, p. 155-182.

Fincker 1994 : M. Fincker, L'amphithéâtre de Nîmes. Remarques à propos de sa date, sa place, son image, dans *Les années Domitien*, Actes du colloque de Toulouse (1992), Toulouse, Presse universitaire du Mirail, (supp. à *Pallas*), 1994, p.185-207.

Fischer 1973 : F. Fischer, Keimelia : Bemerkungen zur Kulturgeschichtlichen Interpretation des sogenannten Südimports in der späten Hallstatt-und frühen Latènenkultur des westlichen Mitteleuropas. *Germania,* 51, 1973, p.436-459.

Fitzpatrick 1987 : A. Fitzpatrick, Die Eimer vom Typus Fällanden : Ein Italischer Bronzegefächtyp des 1.Jh.v.Chr. *Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur-und Frühgeschichte* 70, 1987, 101-112.

Fitzpatrick 1999 : A. Fitzpatrick, Rituel, sequence and structure in Late Iron Age mortuary practices in Nord-West Europe, dans M. Millett, M. Pearce, M. Struck, *Putting provincial roman burial practice into context*, actes du colloque de Durham (1997), Oxford, 1999.

Flouest 1880 : Ed. Flouest, Lettre à Monsieur Alexandre Bertrand au sujet d'un casque en fer et de bouterolles de fourreaux d'épées, dans *Revue Archéologique*, mai 1880, p. 294-308.

Flouest, Stead 1974 : J.-L. Flouest, I. M. Stead, Des tombes de La Tène II et III à Menil-Annelles et Ville-sur-Retourne (Ardennes), dans *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 1974, p.59-67, 12 pl.

Fluzin *et al.* 1994 : P. Fluzin, A. Beaudouin, L. Cheynet, Études métallographiques comparatives d'objets en acier introduits dans le bûcher expérimental d'Acy-Romance, dans B. Lambot, M. Friboulet, P. Méniel, *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes), II, Les nécropoles dans leur contexte régional (Thury-Trugny et tombes aristocratiques), 1986-1988-1989*, Mémoires de la Société Archéologique Champenoise, 8, Reims, 1994, p. 287-299.

Forest 1998 : V. Forest, Études de faune en Biterrois (partie nord et nord-est), dans S. Mauné (dir.), *Les campagnes de la cité de Béziers dans l'Antiquité (partie nord-orientale) (IIe s. av. J.-C.-VIe s. ap. J.-C.)*, Montagnac, éd. Monique Mergoil, p.156-177.

Forest 1999 : V. Forest, Étude conchyliologique des mollusques marins de la nécropole des Clapiès à Villeneuve-lès-Béziers (Hérault), dans Y. Manniez, Les pratiques funéraires en Narbonnaise méditerranéenne (partie occidentale) du IIIe au VIIIe s., Thèse de doctorat, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1999.

Forest 2002 : V. Forest, La consommation du pétoncle glabre en languedoc : qui bouge ? dans A. Gardeisen (dir.), Mouvements ou déplacements de populations animales en méditerranée au cours de l'Holocène, actes du séminaire de recherches « Archéologie de l'Animal » (UMR 154 CNRS, thème 15), 29 septembre 2000, Lattes-Montpellier, BAR International Series, 1017, Oxford, 2002, p. 109-117.

Forest, Rodet-Belarbi 1998 : V. Forest, I. Rodet-Belarbi, Ostéométrie du métatarse des bovins en Gaule de la Conquête romaine à l'Antiquité tardive, dans *Revue de Médecine Vétérinaire*, 149, 11, 1998, p. 1033-1056.

Foster 1993 : J. Foster, The identification of Male and Female Graves Using Grave Goods, dans M. Struck (dir.), *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte*, Archäologische Schriften des Instituts für Vor-und Frühegeschichte der Johannes Gutenberg-Universität Mainz, Band 3, Mayence, 1993, p. 207-212.

Fouet, Mounié 1960 : G. Fouet, R. Mounié, Vieille-Toulouse : puits funéraires n°IV, dans*Pallas*, 9, 1960, p. 219-244.

Foy, Nenna 2001 : D. Foy, M.-D. Nenna, *Tout feu tout sable, Mille ans de verre antique dans le Midi de la France*, Aix-en-Provence, 2001, 255 p.

Foy, Nenna 2003 : D. Foy, M.-D. Nenna, Productions et importations de verre antique dans la vallée du Rhône et le Midi méditerranéen de la France (Ier-IIIe siècles), dans D. Foy (dir.), M.-D. Nenna (dir.), *Échanges et commerce du verre dans le monde antique,* actes du colloque de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre, Aix-en-Provence-Marseille, 7-9 juin 2001, Monographies *Instrumentum*, 24, Montagnac, éd. Monique Mergoil, 2003, p. 227-296.

Gagnière 1931 : S. Gagnière, Le cimetière gallo-romain de Rochefort du Gard, dans *Rhodania*, 1931, p. 207-220.

Gailledrat, Marchand 2003 : E. Gailledrat, G. Marchand, Sigean, Pech Maho, Un ensemble à caractère public et cultuel dans l'habitat, dans P. Arcelin, J.-L. Brunaux *et al*., Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer, dans *Gallia*, 60, 2003, p. 234-238.

Garcia 1993 : D. Garcia, *Entre Ibères et Ligures, Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistorique*, supplément 26 à la Revue archéologique de Narbonnaise, Paris, CNRS, 1993, 355 p.

Garcia 2003 : D. Garcia, Les dépôts d'objets en bronze protohistoriques en Provence-Alpes-Côtes d'Azur : un état de la question, dans *Documents d'archéologie méridionale*, 26, 2003, p.377-384.

Garcia 2004 : D. Garcia, *La Celtique méditerranéenne, Habitats et sociétés en Languedoc et en Provence du VIIIe au IIe s. av. J.-C*., collection des Hespérides, Paris, éd. Errance, 2004, 206 p.

Garcia, Vallet Dir. 2002 : D. Garcia, L.Vallet, L'espace portuaire de Lattes antique, *Lattara 15*, Lattes 2002, 215 p.

Gardeisen 1995 : A. Gardeisen, Premiers résultats archéozoologiques de tombes des troisième et premier siècles avant J.-C. en Languedoc, dans *L'Homme et l'animal dans l'Antiquité romaine*, actes du colloque de Nantes, 1991, Tours, 1995, p. 115-128.

Garmy *et al.* 1981 : P. Garmy, A. Michelozzi, M. Py, Une nouvelle sépulture protohistorique à Beaucaire (Gard), La tombe du Mas de Jallon, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 14, 1981, p. 71-87.

Garnier *et al.* 1995 : B. Garnier, A. Garnotel, C. Mercier , C. Raynaud, De la ferme au village : Dassargues du Ve au XIIe s (Lunel, Héraul), dans *Archéologie du Midi Médiéval,* XIII, 1995, p. 1-78, 62 fig.

Gateau 1996 : F. Gateau, *L'étang de Berre*, Carte archéologique de la Gaule 13, pré-inventaire archéologique sous la direction de M. Provost, Paris, Académie des inscriptions et Belles-Lettres, 1996.

Gateau dir., Gazenbeek dir. 1999 : F. Gateau (dir.), M. Gazenbeek (dir.), *Les Alpilles et la Montagnette*, Carte archéologique de la Gaule 13/2, pré-inventaire archéologique sous la direction de M. Provost, Paris, Académie des inscriptions et Belles-Lettres, 1999, 464 p.

Gauthier 1985 : M. Gauthier, Chroniques archéologiques, dans *Gallia*, 43, 2, 1985, p. 523-524.

Genin *et al.* 2004 : M. Genin, P. Rascalou, S. Raux, M. Feugère, S. Mauné, V. Forest, I. Rodet-Bélarbi, L. Fabre, Approvisionnements et consommation dans l'établissement au cours des Ier et IIe s. ap. J.-C., dans R. Thernot (dir.), V. Bel (dir.), S. Mauné (dir.), *L'établissement rural antique de Soumaltre (Aspiran, Hérault). Ferme, auberge, nécropole et atelier de potier en bordure de la voie Cessero-Condatomagus (Ier-IIe s. ap. J.-C.*, Archéologie et Histoire Romaine 13, Montagnac, éditions Monique Mergoil, 2004, p. 133-215.

Genty 1981 : P.-Y. Genty, Une fosse augustéenne à comblement homogène, rue Saint-Laurent, à Nîmes : analyse du mobilier et apports dans le contexte régional, dans *Bulletin de l'École Antique de Nîmes*, n.s., 16, 1981, p. 101-113.

Genty 1984 : P.-Y. Genty, La Sigillée d'Italie et du sud de la Gaule, première partie, dans *Le Courrier archéologique du Languedoc-Roussillon*, 17, Montpellier, Adal, 1984, 7 p.

Genty, Feugère 1995 : P.-Y. Genty, M. Feugère, avec la coll. de A. Gardeisen, T. Janin, J.-C. Richard, Aramon (Gard), La nécropole du Ier siècle avant notre ère, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 18, 1995, p. 143-195.

Genty, Roux 1982 : P.-Y. Genty,, J.-C. Roux, Urbanisme romain à Nîmes, Remparts, voie et habitat de la clinique Saint-Joseph, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise,* 1982, p. 187-221.

Germer-Durand 1868 : E. Germer-Durand, *Dictionnaire topographique du département du Gard*, Nîmes, 1868, 296 p.

Germer-Durand 1873 : E. Germer-Durand, Découvertes archéologiques faites à Nîmes et dans le Gard pendant l'année 1871 dans *Mémoires de l'Académie du Gard 1872*, 1873, p. 94-101.

Germer-Durand 1874 : E. Germer-Durand, Cartulaire du chapitre de l'église cathédrale Notre-Dame de Nîmes, Nîmes, Catelan, 1874, 402 p.

Germer-Durand 1875 : E. Germer-Durand, Découvertes archéologiques faites à Nîmes et dans le Gard pendant l'année 1872. *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1875, p. 95-228.

Giry 1965 : J. Giry, La nécropole pré-romaine de Saint-Julien (commune de Pézenas, Hérault), dans *Revue d'Études Ligures*, 31, 1965, 1-2, p. 117-235.

Gnoli éd., Vernant éd. 1982 : G. Gnoli (éd.), J.-P. Vernant (éd.), *La mort, les morts dans les sociétés anciennes*, Actes du Convegno international sulla ideologia funeraria nel mondo antico, Naples-Ischia, 6-10 déc. 1977, Cambridge, Paris, 1982, 505 p.

Goiffon 1898 : Abbé Goiffon, *Monographies Paroissiales. Paroisses de l'archiprêtré de Nîmes d'après les documents originaux*. Nîmes, 1898, 2e éd., 518 p.

Gomez de Soto 1994 : J. Gomez de Soto, Sépultures aristocratiques authentiques, apparences funéraires et pratiques cultuelles dans le quart sud-ouest de la Gaule à l'âge du Fer et au début de l'époque gallo-romaine, dans *Aquitania*, 12, 1994, p.165-182.

Gomez de Soto, Pautreau 1988 : J. Gomez de Soto, J.-P. Pautreau, Le crochet protohistorique en bronze de Thorigné à Coulon (Deux-Sèvres), dans *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 18, 1988, p.31-42.

Gomez de Soto *et al.* 1993 : J. Gomez de Soto, Th. Lejars, L. Lassarade, Le mobilier métallique laténien de l'enclos D de Font-Bardot à Pons (Charente-Maritime), Remarques sur les tombes de guerriers de l'époque de la Tène dans le centre-ouest de la France, dans *Aquitania,* 11, 1993, p. 23-35.

Goudineau 1968 : Chr. Goudineau, *La céramique arétine lisse, Fouilles de Bolsena (Poggio Moscini) 1962-1967, IV*, Collection de l'École française de Rome, 6, Paris, De Boccard, 1968, 396 p., 10 pl.

Goudineau 1975 : Chr. Goudineau, La romanisation des institutions en Transalpine, dans *Cahiers ligures de Préhistoire et d'archéologie*, 24, 1975, p.26-34.

Goudineau 1976 : Chr. Goudineau, Le statut de Nîmes et des Volques Arécomiques, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 9, 1976, p.105-114.

Goudineau 1998 : Chr. Goudineau*, Regard sur la Gaule*, Paris, éd. Errance, Paris, 1998, 379 p.

Granier, Pénez 1982/1984 : J. Granier, A. Penez, Catalogue des Mollusques marins et saumâtres, observés, récoltés ou signalés sur le littoral de la Camargue et de la partie orientale du golfe d'Aigues-Mortes, *Bull. Soc. Ét. Sci. nat, Vaucluse*, 1982-1984, p. 51-164.

Graue 1974 : J. Graue, *Die Gräberfeld von Ornavasso*, Hamburger Beiträge zur Archäologie, Beiheft 1, Hambourg, 1974.

Grenier 1943 : A. Grenier, Les sanctuaires gallo-romains et la tombe du Héros, dans *CRAI*, 1943.

Grenier 1944 : A. Grenier, Sanctuaires celtiques et Tombe du Héros, dans *CRAI*, 1944.

Grévin 2004 : G. Grévin, L'éthnologie au secours des archéologues, L'étude des crémations sur bûchers, dans *Archéologia*, 408, 2004, p. 44-51.

Guichard, Vaginay 1993 : V. Guichard, M. Vaginay, Les mobiliers funéraires en Gaule aux IIe et Ier siècles avant J.-C., Rélexions méthodologiques, dans D. Cliquet (dir.), M. Rémy-Watte (dir.), V. Guichard (dir.), M. Vaginay (dir.), *Les Celtes en Normandie, Les rites funéraires en Gaule (IIIe-Ier siècle avant J.-C.*), actes du 14e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Évreux, mai 1990, dans supplément 6 à la Revue Archéologique de l'Ouest, Rennes, 1993, p. 231-243.

Guichard dir., Perrin dir. 2002 : V. Guichard (dir.), F. Perrin (dir.), *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du IIe siècle avant J.-C. au Ier siècle après J.-C.), L'aristocratie celte dans les sources littéraires,*

Recueil de textes commentés, actes de la table ronde organisée par le Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, l'UMR 5594 du CNRS, l'Université de Bourgogne, Glux-en-Glenne, 10-11 juin 1999, Bibracte 5, Glux-en-Glenne, BIBRACTE, Centre archéologique européen, 2002, 421 p.

Guilaine 1972 : J. Guilaine, *L'âge du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, Mémoires de la Société Préhistorique Française, IX, Paris, 1972, 460 p.

Guillaumet 1977 : J.-P. Guillaumet, Les passoires de la fin de La Tène en Gaule dans le monde celtique, *Gallia*, 37, 1977, p.239-248.

Guillaumet 1991 : J.-P. Guillaumet, Les passoires, dans M. Feugère (dir.), Cl. Rolley (dir.), *La vaisselle tardo-républicaine en bronze,* actes de la table ronde CNRS, Lattes 1990, CRTGR n°13, Dijon, Université de Bourgogne, 1991, p. 89-95

Guillaumet, Rapin 2000 : A. Rapin, J.-P. Guillaumet, L'art des Gaulois du Midi, dans J. Chausserie-Laprée (dir.), *Le temps des Gaulois en Provence*, catalogue de l'exposition, Musée Ziem, Martigues, 2000, p. 79-84.

Guillet *et al.* 1992 : É. Guillet, V. Lelièvre, J.-L. Paillet, M. Piskorz, A. Recolin, F. Souq, Un monument à portique tardo-hellénistique près de la source de la Fontaine à Nîmes (Gard), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 15, 1992, p. 57-89.

Guillon 1986 : F. Guillon, Brûlés frais ou brûlés secs ? dans H. Duday (dir.), C. Masset (dir.), *Anthropologie et archéologie, Méthodes d'étude des sépultures*, Paris, CNRS, 1986, p. 191-194.

Gustin 1984 : M. Gustin, Die Kelten in Yougoslawien, dans *Jahrbuch des Römisch-germanischen Zentralmuseums Mainz*, 31, 1984, p. 305-363.

Haffner 1969 : A. Haffner, Das Treverer-Gräberfeld mit Wagenbestattungen von Hoppstädten-Weiersbach, Kreis Birkenfeld, dans *Trierer Zeitschrift*, 32, 1969, p.71-127.

Haffner dir. 1989 : A. Haffner (dir.), *Gräber-Spiegel des Lebens, zum Totenbrauchtum der Kelten und Römer am beispiel des Treverergräberfeldes Wederath-Belginum,* Rheinisches Landesmuseum Trier, Mayence, Verlag Philipp von Zabern, 1989, 447 p.

Hatt , Roualet 1976 : J.-J. Hatt, P. Roualet, Le cimetière des Jogasses en Champagne. *Revue archéologique est et centre-est*, 27, 1976, p.421-504.

Hatt , Roualet 1981 : J.-J. Hatt, P. Roualet, Le cimetière des Jogasses en Champagne et les origines de la civilisation de La Tène. *Revue archéologique est et centre-est*, 1981, 31, p.17-32.

Hellenkemper Salies *et al.* 1994 : G. Hellenkemper Salies, H.-H. von Prittwitzund Gaffon, G. Bauchhenss, *Das Wrack, Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Rheinischen Landsmuseum Bonn, Köln, Band 1, Rheinland Verlag, 1994, 723 p.

Hervé 1994 : M.-L. Hervé, Nîmes, 6 rue Émile Jamais, dans *Bilan scientifique de la région Languedoc-Roussillon 1993,* Ministère de la Culture, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, Paris, 1994, p.84.

Hervé 1997 : M.-L. Hervé, Nîmes, Avenue Jean-Jaurès 59, dans *Bilan scientifique de la région Languedoc-Roussillon., 1996*, Ministère de la Culture, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, Paris, 1997, p. 80-81.

Hervé dir. 1999 : M.-L. Hervé (dir.), Bassin aval du Mas Neuf et Fossé aval du Cadereau d'Alès, Nîmes (Gard), DFS de fouille de sauvetage, Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, Méditerranée, Service régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon, 1999.

Hesberg éd., Zanker éd.1987 : H. Von Hesberg, P. Zanker (éd.), *Römiche Gräberstrassen, Selbstdarstellung-Status-Standard, Actes du colloque de Munich, 1985*, Bayerische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse, Abhandlungen, neue Folge, Heft, 96, Munich, 1987, 312 p. 97 fig.

Hofmann 1959 : B. Hofmann, *La quincaillerie antique, Notices techniques du touring club de France*, Paris, 1959, non paginé.

Houlès, Janin 1992 : N. Houlès, Th. Janin, Une tombe du premier âge du Fer au lieu-dit Saint-Antoine à Castelneau-de-Guers (Hérault), dans *Revue archéologique de Narbonnaise*, 25, 1992, p.433-443.

Isings 1957 : C. Isings, *Roman Glass from Dated Finds*, Groningen-Djakarta, 1957,176 p.

Jacobi 1974 : G. Jacobi, *Werkzeug und Geräte aus dem oppidum von Manching*, Die Ausgrabungen in Manching, Band 5, Wiesbaden, 1974, 368 p.

Jacobsthal 1969 : P. Jacobsthal, *Early Celtic Art*, Oxford, 1969, 1, p.116-118.

Jacobsthal, Neuffer 1933 : P. Jacobsthal, E. Neuffer, *In Gallia Graeca*, une nécropole du début de l'occupation romaine en Provence, dans *Préhistoire* II, 1, 1933, p. 56-63.

Jacques dir., Prilaux dir. 2003 : A. Jacques (dir.), G. Prilaux (dir.), *Dans le sillage de César, Traces de romanisation d'un territoire, les fouilles d'Actiparc à Arras,* catalogue de l'exposition, Musée des Beaux-Arts d'Arras, 27 septembre 2003-4 janvier 2004, Arras, 2003, 79 p.

Jallet *et al.* 1998 : F. Jallet, Th. Janin, G. Marchand, D. Orliac, P. Poupet, M. Schwaller, Un ustrinum du deuxième âge du Fer à Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, Hérault), dans *Documents d'Archéologie Méridionale,* 21, 1998, p.197-210.

Jallot dir. 2001 : L. Jallot (dir.), Zac Esplanade sud, lot 13, à Nîmes, Gard, Document final de synthèse multigraphié de fouille archéologique, Association pour les fouilles archéologiques nationales-Méditerranée, Service régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon, 2001.

Jallot dir. 2004 : L. Jallot (dir.), V. Bel, Y. Manniez, S. Barberan, N. Chardenon, V. Forest, Mas de Vignoles IV, à Nîmes (Gard), volume 1-4, Les sépultures d'époques antique et médiévale, Document final de synthèse de fouille archéologique, Service régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon, Institut national de recherches archéologiques préventives, Méditerranée, 2004, 74 p.

Janin *et al.* 2000 : Th. Janin, J. De Biazy, H. Boisson, N. Chardenon, A. Gardeisen, G. Marchand, A. Montecinos, P. Sejalon, La nécropole du second âge du Fer de Mourrel-Ferrat à Olonzac (Hérault), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 23, 2000, p. 219-248.

Janin *et al.* 2002 : Th. Janin, H. Boisson, N. Chardenon, Fl. Hérubel, A. Gardeisen, G. Marchand, O. Taffanel, J. Taffanel, La nécropole protohistorique du Grand-Bassin II à Mailhac, Aude (VIe-Ve s. av. J.-C.), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 25, 2002, p.65-122.

Jannoray 1955 : J. Jannoray, *Ensérune, contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*, B.E.F.A.R. 181, Paris, De Boccard, 1955, 2 vol., 490 p. et 71 pl.

Jolivet 1995 : V. Jolivet, Un foyer d'hellénisation en Italie centrale et son rayonnement (IVe-IIIe s. av. J.-C.), Préneste et la diffusion des strigiles inscrits en grec, Bilan des recherches (1831-1991), *dans* P. Arcelin (éd.), M. Bats (éd.), M. Garcia (éd.), G. Marchand (éd.), M. Schwaller (éd.), *Sur les pas des Grecs en Occident*, Hommages à André Nickels, Étude Massaliètes, 4, Lattes-Paris, ADAM-éd. Errance, 1995, p. 445-457.

Jully 1972 : J.-J. Jully, Epées pseudo-anthropoïdes et civilisation de Golasecca, dans Hommage à Fernand Benoit, *Revue d'Études Ligures*, 3, 1972, p. 204-216.

Kaenel 1983 : G. Kaenel, Cinq tombes du second âge du fer à Sion. *Archäologie Schweiz* 6, 1983, p.46-56.

Krogman 1978 : W. M. Krogman, *The Human Skeleton in Forensic Medicine*, Springfield, USA , édition Charles C. Thomas,1978 (troisième édition).

Labrousse *et al.* 1976 : M. Labrousse, M. Vidal, A. Muller, Le puits funéraire XVI de Vieille-Toulouse, actes du 96e congrès national des sociétés savantes, Toulouse, 1971, p. 63-95.

La Genière 1987 : J. de La Genière, Des usages du cratère, dans Revue d'Études Anciennes, 89, 3-4, 1987, p. 271-277.

Lambot 1998 : B. Lambot, Essai d'approche démographique du site de La Tène finale d'Acy-Romance (Ardennes), dans J.-L. Brunaux (dir.), G. Leman-Delerive (dir.), C. Pommepuy (dir.), Les rites de la mort en Gaule du Nord à l'Âge du Fer, actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997, dans *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, 1998, p. 71-84.

Lambot *et al.* 1994 : B. Lambot, M. Friboulet, P. Méniel, *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes), II, Les nécropoles dans leur contexte régional (Thury-Trugny et tombes aristocratiques), 1986-1988-1989*, Mémoires de la Société Archéologique Champenoise, 8, Reims, 1994, 315 p.

Lambot *et al.* 1996 : B. Lambot, P. Méniel, J. Metzler, À propos de rites funéraires à la fin de l'Âge du Fer dans le nord-est de la Gaule, dans Méthodes d'étude des sépultures : du terrain à l'interprétation des ensembles funéraires : colloque du GDR 742 du CNRS, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., t.8, fasc. 3-4, 1996, p.329-343.

Lambot, Méniel 2000 : B. Lambot, P. Méniel, Le centre communautaire et cultuel du village gaulois d'Acy-Romance dans son contexte régional, dans *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen, Étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance,* collection de l'École française de Rome 276, Rome, 2000, p. 7-139.

Lassalle 1990 : V. Lassalle, Nîmes préromaine, dans D. Darde (dir.), *Archéologie à Nîmes, Bilan de 40 années de recherches et de découvertes (1950-1990)*, catalogue de l'exposition, Musée archéologique, Nîmes, p. 19-23.

Laubenheimer, Humbert 1992 : F. Laubenheimer, S. Humbert, Emballages perdus, objets trouvés, Les amphores, dans J.-O. Guilhot (dir.), C. Goy (dir.), *20000 m3 d'histoire, Les fouilles du parking de la mairie à Besançon*, Besançon, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, 1992, p. 188-212.

Laurens, Schwaller 1987 : A.-F. Laurens, M. Schwaller, Vases attiques importés sur l'oppidum d'Ensérune, Essai d'approche anthropologique, dans *Revue des Études Anciennes*, 89, 3-4, p. 385-396.

Lavendhomme, Guichard 1998 : M.-O. Lavendhomme, V. Guichard, *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois,* Documents Darchéologie Française 62, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1998, 369 p.

Le Goff 1998 : I. Le Goff, Étude anthropologique de la nécropole gauloise de La Calotterie (Pas-de-Calais), dans J.-L. Brunaux (dir.), G. Leman-Delerive (dir.), C. Pommepuy (dir.), Les rites de la mort en Gaule du Nord à l'Âge du Fer, actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997, dans *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, 1998

Lejars 1994 : Th. Lejars, Gournay III, *Les fourreaux d'épées, Le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde et l'armement des Celtes de la Tène moyenne*, Archéologie d'aujourd'hui, Paris, ed. Errance, 1994, 234 pages.

Lejars 1996 : Th. Lejars, L'armement des Celtes en Gaule du Nord à la fin de l'époque gauloise, dans *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, 1996, 79-103.

Lejars 1996a : Th. Lejars, Les armes en fer : une source d'information privilégiée pour l'étude du fonctionnement des sanctuaires celtiques, dans *Mélanges de l'École française de Rome*, 108, 1996, p. 607-630.

Lejars 1998 : Th. Lejars, Des armes celtiques dans un contexte cultuel particulier : le «charnier» de Ribemont-sur-Ancre (Somme), dans J.-L. Brunaux (dir.), G. Leman-Delerive (dir.), C. Pommepuy (dir.) dir., Les rites de la mort en Gaule du Nord à l'Âge du Fer, actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997, dans *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, 1998, p. 233-244.

Lejeune 1981 : M. Lejeune, La campanienne inscrite de Saint-Blaise et de Saint-Rémy, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 14, 1981, p. 99-123.

Lejeune 1985 : *Recueil des inscriptions gauloises, I, Textes gallo-grecs*, supplément 49 à Gallia, Paris, CNRS, 1985, 462 p.

Lemaître 1995 : S. Lemaître, Les importations d'amphores orientales à Lyon de l'époque d'Auguste au début du IIIe siècle après J.-C., Étude préliminaire, dans L. Rivet (éd.), *Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule, actes du Congrès de Rouen, 1995*, Marseille, SFECAG, 1995, p. 195-205.

Lemaître 2000 : S. Lemaître, Les importations d'amphores de Méditerranée orientale à Lyon au IIIe siècle ap. J.-C., dans *Rei Cretariae Romanae Fautorum Acta*, 36, 2000, p. 467-476.

Lepetz 1993 : S. Lepetz, Les restes animaux dans les sépultures gallo-romaines, dans A. Ferdière (dir.), *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale*, actes du colloque ARCHEA-AGER, Orléans, 7-9 février 1992, supplément 6 à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, 1993, p. 37-44.

Lequément, Liou 1975 : R. Lequément, B. Liou, Les épaves de la côte transalpine. Essai de dénombrement suivi de quelques observations sur le trafic maritime aux IIe et Ier s. av. J.-C., dans *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 1975, 24, p.76-82.

Lequément, Vidal 1986 : R. Lequément, M. Vidal, Chronologie corrigée des oenochoés de type Kelheim trouvées dans les puits funéraires 8 et 9 de Toulouse Estarac (Haute-Garonne), dans *Mélanges offerts à M. Michel Labrousse*, Pallas, h. s., Toulouse,1986, p. 223-257.

Lequoy 1993 : M.-C. Lequoy, Le dépôt funéraire de la Mailleraye-

sur-seine (Seine-Maritime), dans D. Cliquet (dir.), M. Rémy-Watte (dir.), V. Guichard (dir.), M. Vaginay (dir.), *Les Celtes en Normandie, Les rites funéraires en Gaule (IIIe-Ier siècle avant J.-C.)*, actes du 14e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Évreux, mai 1990, supplément 6 à la Revue Archéologique de l'Ouest, Rennes, 1993, p.121-133.

Leroi Gourhan 1964 : A. Leroi Gourhan, *Le geste et la parole. Technique et langage*, Paris, 1964, 323 p.

Lintz, Vuaillat 1987-1988 : G. Lintz, D. Vuaillat, Les poignards et les coutelas dans les sépultures gallo-romaines du Limousin, dans *Gallia*, 45, 165-188.

Llinas, Robert 1971 : Ch. Llinas, A. Robert, La nécropole de Saint-Julien à Pézenas (Hérault), Fouilles de 1969 et 1970, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 4, 1971, p. 1-32.

Lorenz 1986 : H. Lorenz, Associations d'armes dans les sépultures de La Tène ancienne en Europe de l'Ouest, un reflet de l'armement ?, dans Actes du VIIe colloque sur les Âges du Fer, *Aquitania*, 1, 1986, p. 281-284.

Louis 1952 : M. Louis, Le casque gaulois de Montpellier, dans *Actes du Ier Congrès international d'études ligures*, Monaco, Bordighera, Gênes, 10-17 avril 1952, Monaco, 1952, p.132-138.

Lloyd-Morgan 1978 : G. Lloyd-Morgan, The antecedents and development of the roman Hand Mirror, dans *Papers in Italian Archaeology*, I, The Lancaster Seminar, B.A.R. suppl. series 41, Oxford, 1978, p. 227-235.

Lugand 1992 : M. Lugand, Tombe à incinération d'époque augustéenne en bordure de la Via Domitia (Pinet, La Roc Haute), dans *Archéologie en Languedoc*, 16, 1992, p.140-143.

Lugand, Bermond 2001 : M. Lugand, I. Bermond, *Agde et le Bassin de Thau*, Carte archéologique de la Gaule 34/2, pré-inventaire archéologique publié sous la direction de Michel- Provost, Paris, 2001, 448 p.

Mac Kinley 1989 : Cremations : Expectations, Methodologies an realities, dans C.A. Robert, F. Lee, J. Bintliff (éd.), *Burial Archaeology, Current Research, Methods and Developments, B.A.R. Bristish Series,* 211, 1989, p. 65-76.

Mac Kinley 1993 : J. I. Mac Kinley, Bone fragment size and weights of bone from modern british cremation and the implications for the interpretation of archaeological cremations, dans *International Journal of Osteoarchaeology*, vol. 3, 1993, p. 283-287.

Mahieu, Barge 2005 : E. Mahieu, H. Barge, F. Mahieu, *La sépulture celte de Sigoyer (Hautes-Alpes),* Actilia Multimedia, 2005, 62 p.

Maître 1879 : A. Maître, Casque en fer du Musée d'Agen, dans Revue Archéologique, 1879, I, p.61.

Manniez 1987 : Y. Manniez, La nécropole des Clapiès à Villeneuve-les-Béziers (Hérault), Premiers résultats, dans *Nécropoles de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen âge en Languedoc*, Actes de la journée d'étude de Lunel Viel, 15 mars 1987, dans *Archéologie en Languedoc*, 4, 1987, p. 99-106.

Manniez 1997 : Y. Manniez, Nîmes avenue Jean-Jaurès 84 bis, dans *Bilan scientifique de la région Languedoc-Roussillon 1996,* Ministère de la Culture, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, Paris, 1997, p.82.

Manniez 1999 : Y. Manniez, Les pratiques funéraires en Narbonnaise méditerranéenne (partie occidentale) du IIe s. au VIIIe s., Thèse de doctorat nouveau régime de l'Université de Provence sous la direction de J. Guyon, 1999, 3 vol. dactylographiés.

Manniez 2001 : Y. Manniez, Mas des Abeilles II.2 à Nîmes (Gard), Document final de synthèse multigraphié de diagnostic archéologique, Institut national de recherches archéologiques préventives-Méditerranée, Service régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon, Nîmes, 2001.

Manniez 2002 : Y. Manniez, Nîmes, Mas des Abeilles, Lot 19, dans *Bilan Scientifique de la région Languedoc-Roussillon, 2001*, Ministère de la Culture, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, Paris, 2002, p. 86-87.

Manniez *et al.* 1996 : Y. Manniez avec la collaboration de J.-Cl Meffre, Un site médiéval aux abords de la voie Domitienne, 1526, avenue Maréchal Juin, Nîmes (Gard). Étude archéologique et cartographique, DFS de fouille de sauvetage, Association pour les Fouilles archéologiques nationales Méditerranée, Service régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon,1996, 29 p., 24 fig.

Manniez, Bel 2004 : Y. Manniez, V. Bel, 21, rue de Montaury, Document final de synhèse de diagnostic archéologique multigraphié, Institut national de Recherches Archéologiques Préventives, Service régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon, Nîmes, Montpellier, 2004, 37 p.

Marcadal 1999 : Y. Marcadal, Mouriès, dans F. Gateau (dir.), M. Gazenbeek (dir.), *Les Alpilles et la Montagnette*, Carte archéologique de la Gaule, 13/2, 1999, p. 210-220.

Marcadal 2000 : Y. Marcadal, Les nécropoles de Mouriès, dans J. Chausserie-Laprée (dir.), *Le temps des Gaulois en Provence*, catalogue de l'exposition, Musée Ziem, Martigues, 2000, p. 244-247.

Marcadal, Féménias 2001 : Y. Marcadal, J.-M. Féménias, Une sépulture remarquable du Ier s. av. J.-C. à Servanes (Mouriès, B.-du-Rh.), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 24, 2001, p. 185-199.

Marcadal, Paillet 2003 : Y. Marcadal, J.-L. Paillet et coll., La nécropole protohistorique et gallo-romaine de Servanes-Cagalou (Ier s. av. J.-C.–IIIe s. ap. J.-C.) à Mouriès (Bouches-du-Rhône) : sépultures et monuments funéraires, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 26, 2003, p. 251-348.

Marino, Rigeade 2005 : H. Marino, C. Rigeade, Port-de-Bouc, Pointe de Vella, dans *Bilan Scientifique de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, 2004,* Ministère de la Culture, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, Paris, 2005, p. 184-185

Marino, Rigeade 2005a : H. Marino, C. Rigeade, Une nécropole hellénistique à la Pointe de Vella (Port-de-Bouc, Bouches-du-Rhône), dans *Documents d'archéologie méridionale*, 28, 2005, p. 115-150.

Martin-Kilcher 1998 : S. Martin-Kilcher, Gräber des späten Republik und der frühen Kaiserzeit am Lago Maggiore : Tradition und Romanisierung. dans : Fasold *et al.* 1998, p.191-252.

Mathieson Stead 1983 : I. Mathieson Stead, La Tène swords and scrabbards in Champagne. *Germania* 61, 2, p. 487-510.

Marty 1999 : F. Marty, Vaisselle et organisation sociale du village de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau, B.-du-Rh.) au Ier siècle avant notre ère, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 22, 1999, p. 139-220.

Massy *et al.* 1986 : J.-L. Massy, E. Mantel, P. Méniel, A. Rapin, La nécropole gauloise de Tartigny (Oise), *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 1986, p. 13-81.

Matal 2002 : M. Matal, Étude du mobilier céramique du Ier s. av. n. è. d'Alba (Ardèche), Chronologie et faciès culturels, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 35, Paris, 2002, p. 371-400.

Mauné 1998 : S. Mauné, *Les campagnes de la cité de Béziers dans l'Antiquité (partie nord-orientale), (IIe s. av.-VIe s. ap. J.-C.),* Archéologie et histoire romaine 1, Montagnac, éd. M. Mergoil, 1998, 532 p.

Mauné 2000 : S. Mauné, La question des premières installations rurales italiennes en Gaule transalpine (fin IIe s.-milieu du Ier s. avant J.-C.), dans *Gallia*, 57, 2000, p. 231-260.

Mauné 2002 : S. Mauné, Pézenas, L'Auribelle-Basse, dans *Bilan Scientifique de la région Languedoc-Roussillon, 2001*, Ministère de la Culture, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, Paris, 2002, p. 157-158.

Maurin 1984 : J. Maurin, *Funus* et rites de séparation, dans Aspetti dell'ideologia funeraria nel mondo romano, Archeologia e storia antica, *Annali dell'Istituto Universitario Oriental*, 4, 1984, p. 191-208.

Mayet 1975 : F. Mayet, *Les céramiques à parois fines dans la péninsule ibérique,* Publications du centre Pierre Paris (E.R.A. 522), 1, Paris, 1975, 191 p., 84 pl.

Maza 2001 : G. Maza, Les importations de céramique fine méditerranéenne à Lyon (IIe-Ier siècles avant J.-C.), dans L. Rivet (éd.), *SFECAG, Actes du Congrès de Lille-Bavay*, 2001, Marseille, SFECAG, 2001, p. 413-444.

Mazauric 1906-1913 : F. Mazauric, Registre manuscrit des recherches et acquisitions du Musée archéologique de Nîmes, conservé au Musée archéologique de Nîmes, 1906-1913.

Mazauric 1934 : F. Mazauric, H*istoire du Château des Arènes*, Nîmes, 1934, 352 p.

Mazière, Gomez 2002 : F. Mazière, E. Gomez, Agde, nécropole du Bousquet, dans *Bilan Scientifique de la région Languedoc-Roussillon, 2001*, Ministère de la Culture, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, Paris, 2002, p. 120-121.

Méniel, Metzler 2002 : P. Méniel, J. Metzler, Nature et circonstances du dépôt de viande dans les tombes de Lamadelaine (Luxembourg, 1er siècle av. J.-C.), dans P. Méniel (dir.), B. Lambot (dir.), *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule*, actes du 25e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001, mémoire n° 16, supplément au bulletin n° 1 de la Société archéologique Champenoise, Reims, 2002, p. 337-344.

Méniel dir., Lambot dir. 2002 : P. Méniel (dir.), B. Lambot (dir.), *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule*, actes du 25e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001, mémoire n° 16, supplément au bulletin n° 1 de la Société archéologique Champenoise, Reims, 2002, 399 p.

Ménillet, Paloc 1973 : F. Ménillet, H. Paloc, *Carte géologique de la France au 1/50 000 : feuille de Nîmes*, XXIX-42 et notice de 39 p., Orléans, B.R.G.M., 1973.

Metzler 1984 : J. Metzler, Treverische Reitergräber von Goeblingen-Nospelt, dans *Trier Augustusstadt der Trevere*r, Stadt und Land in vor- und frührömischer Zeit, Mayence, Verlag Philipp von Zabern, 1984, p. 87-99.

Metzler 1993 : J. Metzler, Les sépultures de l'Aristocratie en Gaule Belgique, dans D. Cliquet (dir.), M. Rémy-Watte (dir.), V. Guichard (dir.), M. Vaginay (dir.), *Les Celtes en Normandie, Les rites funéraires en Gaule (IIIe-Ier siècle avant J.-C.*), actes du 14e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Évreux, mai 1990, supplément 6 à la Revue Archéologique de l'Ouest, Rennes, 1993, p. 267-277.

Metzler 2002 : J. Metzler, Réfléxions sur les sépultures aristocratiques en pays trévire, dans V. Guichard (dir.), F. Perrin (dir.), *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du IIe siècle avant J.-C. au Ier siècle après J.-C.), L'aristocratie celte dans les sources littéraires, Recueil de textes commentés*, actes de la table ronde organisée par le Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, l'UMR 5594 du CNRS, l'Université de Bourgogne, Glux-en-Glenne, 10-11 juin 1999, Bibracte 5, Glux-en-Glenne, BIBRACTE, Centre archéologique européen, 2002, p. 175-186.

Metzler *et al.* 1991 : J. Metzler, R. Waringo, R. Bis, N. Metzler-Zens*, Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*, Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire de l'Art, 1, Luxembourg, 1991, 182 p., 112 fig.

Metzler *et al.* 1999 : J. Metzler, N. Metzler-Zens, P. Meniel, R. Bis, C. Gaeng, I. Villemeur, *Lamadelaine, Une nécropole de l'oppidum du Titelberg*, Dossier d'archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art VI, Luxembourg, 1999, 471 p.

Metzler, Metzler-Zens 1999 : J. Metzler, N. Metzler-Zens, L'image de l'aristocratie à La Tène finale : permanence de la tradition ou apport extérieur, dans : A. Villes (dir.), A. Bataille-Melkon (dir.), *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VIIe-IIIe siècles avant notre ère*, actes du colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer tenu à Troyes en 1995, Mémoire de la société Archéologique Champenoise 15, supplément au bulletin n°4, Reims, 1999, p. 549-558.

Millett 1993 : M. Millett, A cemetery in an age of transition : King Harry Lane reconsidered, dans M. Struck (dir.), *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungstrucktur und Sozialgeschichte*, Archäologische Schriften des Instituts für Vor- und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg-Universität Mainz 3, Mayence, 1993, p. 247-254.

Michel 1884-1885 : A. Michel, Découvertes faites à Nîmes et aux environs pendant l'année 1884-1885, dans *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1884-1885, p. 30-32.

Michelozzi 1968 : A. Michelozzi, Une sépulture gallo-romaine au quartier de Sizen, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire*, 25, 1968, sans pagination.

Michelozzi 1980 : A. Michelozzi, Note sur la sépulture protohistorique du Mas Jallon à Beaucaire, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucair*e, 64, 1980, p. 10-12.

Moliner *et al.* 2003 : M. Moliner, Ph. Mellinand, L. Naggiar, A. Richier, I. Villemeur et coll., *La nécropole de Sainte-Barbe à Marseille (IVe s. av. J.-C.–IIe s. ap. J.-C.),* Études Massaliètes 8, Aix-en-Provence, éd. Édisud, 2003, 487 p.

Mohen 1980 : J.-P. Mohen, L'Âge du Fer en Aquitaine du VIIIe au IIIe s. avant J.-C., Mémoire de la société Préhistorique Française 14, Paris, 1980, 562 p.

Monteil 1999 : M. Monteil, *Nîmes antique et sa proche campagne*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne 3, Lattes, 1999, 528 p.

Monteil *et al.* 1999 : M. Monteil, S. Barberan, M. Piskorz, L. Vidal, V. Bel, L. Sauvage, Culture de la vigne et traces de plantation des IIe-

Ier s. av. J.-C. dans la proche campagne de Nîmes (Gard), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 32, 1999, p. 67-123.

Morel 1978 : J.-P. Morel, À propos des céramiques campaniennes de France et d'Espagne, dans J.-P. Morel (dir.), Journées d'étude de Montpellier sur la céramique campanienne (17-18 décembre 1977), dans *Archéologie en Languedoc*, 1, 1978, p. 149-168.

Morel 1981 : J.-P. Morel, *La céramique campanienne*, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome 244, École française de Rome, Rome,1981, 240 p.

Morel 1990 : J.-P. Morel, Aperçu sur la chronologie des céramiques à vernis noir aux IIe et Ier siècles avant J.-C., dans A. Duval (dir.), J.-P. Morel (dir.), Y. Roman (dir.), *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux IIe et Ier siècles avant J.-C. : confrontations chronologiques*, actes de la table ronde de Valbonne (11-13 novembre 1986), supplément 21 à la Revue Archéologique de Narbonnaise, Paris, CNRS, 1990, p. 55-71.

Murray 1999 (Dir.) : T. Murray, The Hochdorf princely grave and assemblage. In : *Time and archaeology*. Londres et New-York, Ed. Routledge, Collection one world Archaeology 1999, p.109-138.

Naggiar 2003 : L. Naggiar, Les offrandes dans les tombes grecques, dans M. Moliner, Ph. Mellinand, L. Naggiar, A. Richier, I. Villemeur et coll., *La nécropole de Sainte-Barbe à Marseille (IVe s. av. J.-C.–IIe s. ap. J.-C.),* Études Massaliètes 8, Aix-en-Provence, éd. Édisud, 2003, p. 186-192.

Navarro 1972 : J. M. de Navarro, *The finds from the Site of La Tène I, The scabbards and the Swords found in them*, I-II, London 1972.

Niblett 2002 : R. Niblett, La tombe princière de Folly Lane Verulamium, Saint-Albans (Royaume-Uni), dans V. Guichard (dir.), F. Perrin (dir.), *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du IIe siècle avant J.-C. au Ier siècle après J.-C.), L'aristocratie celte dans les sources littéraires, Recueil de textes commentés*, actes de la table ronde organisée par le Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, l'UMR 5594 du CNRS, l'Université de Bourgogne, Glux-en-Glenne, 10-11 juin 1999, Bibracte 5, Glux-en-Glenne, BIBRACTE, Centre archéologique européen, 2002,p.139-144.

Nickels 1981 : A. Nickels, Les grecs en Gaule : l'exemple du Languedoc, dans *Modes de contact et processus de transformation dans les sociétés anciennes, Actes du colloque de Cortone (24-30 mai 1981*), Pise, Rome, École française de Rome, 1983, p. 409-428.

Nickels *et al.* 1989 : A. Nickels (avec la collaboration de G. Marchand et M. Schwaller), *Agde, la nécropole du premier âge du Fer*, supplément 19 à la Revue Archéologique de Narbonnaise, Paris, 1989, 498 p.

Nin 2001 : N. Nin, N. Nin, M.-T. Pesty, J. Weiss, Les céramiques communes brunes de Provence occidentale durant le Haut-Empire, dans L. Rivet (éd.), *SFECAG, Actes du Congrès de Lille-Bavay*, Marseille, 2001, SFECAG, p. 233-263.

Nuber 1972 : H.-U. Nuber, Kanne und Griffschale, ihr Gebrauch im täglichen Leben und die Beigabe in Gräbern der römischen Kaiserzeit, dans *Bericht der römisch-germanischen Kommission*, 53, 1972, p.5-232.

Olive *et al.* 1980 : Chr. Olive, Cl. Raynaud , M. Schwaller, Cinq tombes du premier siècle de notre ère à Agde (Hérault), dans *Archéologie en Languedoc*, 3, p. 135-150.

Olivier 2000 : L. Olivier, Les incinérations de Mouriès au Musée des Antiquités nationales, dans J. Chausserie-Laprée dir., *Le temps des Gaulois en Provence*, catalogue de l'exposition, Musée Ziem, Martigues, 2000, p. 245.

Ott 2005 : M. Ott, Zac Borie-Jean Mermoz à Castelnau-le-Lez (Hérault), Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Institut national de recherches archéologiques préventives-Méditerranée, Service régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon, Nîmes, 2005.

Pailler 2002 : J.-M. Pailler (dir.), *Tolosa, nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, collection de l'École française de Rome 281, Rome, 2002, 601 p.

Paris 1998 : P. Paris, Les sépultures à incinération de La Tène moyenne de «La Zac de Ther» à Allonne (Oise), dans J.-L. Brunaux (dir.), G. Leman-Delerive (dir.), C. Pommepuy (dir.), Les rites de la mort en Gaule du Nord à l'Age du Fer, actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997, dans *Revue archéologique de Picardie*,1/2, 1998, p. 271-329.

Pasquier 1988 : A. Pasquier, Introduction au thème du symposium, dans *Les princes celtes et la Méditerranée*, Rencontres de l'école du Louvre, Paris, La Documentation française, 1988, p. 323-332.

Passelac 1986 : M. Passelac, Les ateliers du sud de la France, groupe de Bram, dans C. Bémont (dir.), J.-P. Jacob (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine, Lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations*, Documents d'Archéologie Française 6, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1986, p. 48-51.

Passelac 1998 : M. Passelac, Production céramique, dans M. Feugère, M. Passelac, C. Pellecuer, P. Garmy, V. Bel, J.-C. Bessac, C.-A. de Chazelles, J.-L. Fiches, S. Mauné, M. Monteil, A. Roth Congès, M. Sabrié, R. Sabrié, Signes de la romanisation, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 31, 1998, p. 340-344.

Passelac *et al.* 1981 : M. Passelac, G. Rancoule, Y. Solier, La nécropole de « Las Peyros » à Couffoulens (Aude) (découverte d'un second groupe de tombes), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise,* 14, 1981, p. 2-70.

Paterno 2002 : L. Paterno, Le petit mobilier du port de Lattes, in : Garcia,Vallet Dir. 2002 *L'espace portuaire de Lattes antique, Lattara 15*, Lattes 2002, p. 131-156.

Pautreau dir. 1999 : J.-P. Pautreau (dir.), *Antran : un ensemble aristocratique du premier siècle*, Poitiers, Musées de Poitiers, 1999, 119 p.

Paya *et al.* 1994 : D. Paya avec la collaboration de C. Dubosse, Fabrègues. Saint-Martin de Colombs, dans *Bilan scientifique de la région Languedoc-Roussillon 1994* Préfecture de la Région Languedoc-Roussillon, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, 1994, p.121-122.

Pelletier *et al.* 2000 : J.-P. Pelletier, M. Poguet, Y. Marcadal, Habitat, fossé et tombes de la fin de l'Âge du Fer à Saint-Pierre-de-Vence, dans J. Chausserie-Laprée (dir), *Le temps des Gaulois en Provence*, catalogue de l'exposition, Musée Ziem, Martigues, 2000, p. 248-251.

Pène, Lafaye 1990 : J.-M. Pène, L. Lafaye, La Rouvière Sud II, fouille de sauvetage, dans D. Darde (dir.), Archéologie à Nîmes, Bilan de 40 années de recherches et découvertes (1950-1990), catalogue de l'exposition, Musée archéologique, Nîmes, Ville de Nîmes, 1990, p. 168-169.

Pernet 2004 : L. Pernet, Les tombes à armes de la nécropole de

Giubiasco (Tessin, Suisse), *Bulletin de l'Association Française pour l'étude de l'âge du Fer*, 22, 2004, p. 41-44.

Perrin 1990 : F. Perrin, *Un dépôt d'objets gaulois à Larina, Hières-sur-Amby (Isère)*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes 4, Lyon, 1990, 175 p., 144 fig.

Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : F. Perrin (dir.), M. Schönfelder (dir.), *La tombe à char de Verna (Isère), témoignage de l'aristocratie celtique en territoire allobroge*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes 24, Lyon, 2003, 151 p.

Petitot 2000 : H. Petitot, Zac Mas des Abeilles II.1 (parcelle HY 104), Nîmes (Gard), Document final de synthèse multigraphié de diagnostic archéologique, Association pour les fouilles archéologiques nationales- Méditerranée, Service régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon, Nîmes, 2000.

Petitot 2001 : H. Petitot, Nîmes, Zac du Mas des Abeilles, dans *Bilan scientifique de la région Languedoc-Roussillon, 2000*, Ministère de la Culture, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, Paris, 2001, p. 88.

Piana Agostinetti 1983 : P. Piana Agostinetti, Elementi per lo studio vestiario, dell'armamento e digli oggetti d'ornamento nelle necropoli di ornavasso, dans *Populi e faciès culturali celtiche a nord e a sud delle Alpi dal V secolo al I secolo a.C.,* actes du colloque de Milan, 14-15 novembre 1980, Milan, Civico Museo archeologico di Milano, 1983, p.111-138.

Picon 2002 : M. Picon, Les modes de cuisson, les pâtes et les vernis de la Graufesenque : une mise au point, dans M. Genin (dir.), A. Vernhet (dir.), *Céramiques de la Graufesenque et autres productions d'époque romaine. Nouvelles recherches. Hommages à Bettina Hoffmann*, collection Archéologie et Histoire Romaine, 7, Montagnac, éd. Monique Mergoil, 2002, p. 139-163.

Piskorz *et al*. 1999 : M. Piskorz, G. Escallon, V. Bel, S. Barberan, A. Richier, I. Rodet-Belarbi, V. Forest, F. Bazile, S. Lancelot, A. Recolin, C. Bres, Forum Kinépolis II, Zac du Mas des Abeilles, parcelles HY 239 et HY 360, Nîmes (Gard), Document final de synthèse de fouille préventive, Association pour les fouilles archéologiques nationales-Méditerranée, Service régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon, 1999, 88 p. Rapport multigraphié.

Piqués, Buxo 2005 : G. Piqués, R. Buxo, *Onze puits gallo-romains de Lattara (Ier s. av. n. è.-IIe s. de n. è.). Fouilles programmées 1986-2000,* Mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes, Lattara 18, Lattes, 2005, 352 p.

Piskorz, Chadefaud 1998 : M. Piskorz, *X.* Chadefaud 1998, ZAC Esplanade Sud, parcelles LR 90 et 92, DFS d'évaluation archéologique*,* Association pour les Fouilles archéologiques nationales Méditerranée, Service régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon,1998.

Piskorz 2005 : M. Piskorz, 1 rue Solier à Nîmes (Gard), Rapport final de synthèse, Inrap/SRA Languedoc-Roussillon, 2005, 43 p.

Pomarèdes 2004 : H. Pomarèdes, Nîmes, Vignole VII, Bassin sud, Secteur est, dans *Bilan Scientifique de la région Languedoc-Roussillon, 2002,* Ministère de la Culture, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, Paris, 2004, p.73-74.

Pomarèdes, Breuil 2006 : H. Pomarèdes, J.-Y. Breuil, Nîmes, réflexion sur l'origine et la romanisation du peuplement périurbain, dans *Rythms and cycles of countryside romanization, Studies of the rural world in the roman period 1, actes de la table ronde de Banyolès (Girone, Espagne), 5 novembre 200*5, Universita de Girona, Museu d'Arqueologia de Catalunya, Girona, 2006, p. 115-130.

Poutiers 1978 : J.-M. Poutiers, *Introduction à l'étude faunistique des Bivalves du littoral français : les espèces marines du golfe d'Aigues-Mortes, Notes et contributions*, Orsay, Centre d'Études et de Recherches de Paléontologie Biostratigraphique, 1978, 518 p., 6 pl.

Poux 1999 : M. Poux, *Puits funéraire d'époque gauloise à Paris (Sénat), Une tombe d'auxiliaire républicain dans le sous-sol de Lutèce*, collection Protohistoire européenne, 4, Montagnac, éd. Monique Mergoil, 1999, 171 p.

Poux 2000 : M. Poux, Espaces votifs-Espaces festifs, Baquets et rites de libation en contexte de sanctuaires et d'enclos, dans J.-L. Brunaux (dir.), Des enclos, pour quoi faire ? Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre, 1989, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 1-2, 2000, p. 217-232.

Poux 2001 : M. Poux, Festins sacrés, ivresse collective, et cultes guerriers en Gaule celtique, traces littéraires, perspectives archéologiques, dans *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen, Étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance,* collection de l'École française de Rome 276, Rome, 2001, p. 305-335

Poux 2002 : M. Poux, L'Archéologie du festin en Gaule préromaine, acquis, méthodologie et perspectives, dans P. Méniel (dir.), B. Lambot (dir.), *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule*, actes du 25e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001, mémoire n° 16, supplément au bulletin n° 1 de la Société archéologique Champenoise, Reims, 2002, p.345-374.

Poux, Feugère 2002 : M. Poux , M. Feugère, Le festin, miroir privilégié des élites celtiques de Gaule indépendante, dans V. Guichard (dir.), F. Perrin (dir.), *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du IIe siècle avant J.-C. au Ier siècle après J.-C.), L'aristocratie celte dans les sources littéraires, Recueil de textes commentés*, actes de la table ronde organisée par le Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, l'UMR 5594 du CNRS, l'Université de Bourgogne, Glux-en-Glenne, 10-11 juin 1999, Bibracte 5, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 2002, p. 199-222.

Poux 2004 : M. Poux, *L'Âge du Vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, collection Protohistoire européenne, 8, Montagnac, éd. Monique Mergoil, 2004, 637 p.

Provost *et al.* 1999 : M. Provost *et al., Le Gard*, Carte archéologique de la Gaule, 30/2 et 30/3, pré-inventaire archéologique, 1999, Paris, 2 vol., 399 et 865 p.

Py 1972 : M. Py, La sépulture de Boissières (Gard), dans *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 21, 1972, p. 75-88.

Py 1974 : M. Py, Le problème des Volques Arécomiques à la lumière des résultats actuels de la recherche archéologique, dans *Miscelanea Arquéologica,* II, 1974, p.209-253.

Py 1978 : M. Py, *L'oppidum des Castels à Nages (Gard), fouilles 1958-1974*, supplément 35 à Gallia, Paris, CNRS, 1978, 363 p.

Py 1980 : M. Py, Une sépulture du IIe siècle av. J.-C. à Nages (Gard), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 13, 1980, p. 211-222.

Py 1981 : M. Py, *Recherches sur Nîmes préromaine, Habitats et sépultures*, supplément 41 à Gallia, Paris, 1981, 244 p.

Py 1981a : M. Py, Sondage au pied de la tour Magne, Nîmes (Gard) : note sur un lot de céramiques des environs de 16-15 av. J.-C., dans *Bulletin de l'École Antique de Nîmes*, n.s., 16, 1981, p. 91-100.

Py 1983 : M. Py, La tombe d'Atila (Sernhac, Gard, IIe s. av. notre ère), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 16, 1983, p. 367-376.

Py 1983a : M. Py, Nouvelle tombe du Ier s. av. n. è. à Nages (Gard), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 6, 1983, p. 148-151.

Py 1984 : M. Py, Évolution des rapports sociaux de la fin de l'âge du Bronze à la conquête romaine, dans A. Daubigney (dir.), *Archéologie et rapports sociaux en Gaule*, table-ronde CNRS, mai 1982, Annales Littéraires de l'Université de Besançon 290, Besançon, 1984, p. 171-183.

Py 1990 : M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise*, Collection de l'École française de Rome 131, Paris, 1990, 2 volumes, 957 p.

Py 1990a : M. Py, La céramique de l'îlot 4-nord, dans M. Py (dir.), M. Bats, C.-A. de Chazelles, V. Fabre, M. Feugère, D. Garcia, J. Lopez, Y. Manniez, J.-C. Roux, C. Tendille, *Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 3, Lattes, Aralo, 1990, p. 247-268.

Py 1990b : M. Py, Mobilier céramique. Productions et importations, dans M. Py (dir.), M. Bats, C.-A. de Chazelles, V. Fabre, M. Feugère, D. Garcia, J. Lopez, Y. Manniez, J.-C. Roux, C. Tendille, *Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 3, Lattes, Aralo, 1990, p. 329-350.

Py 1990c : M. Py, La céramique de l'îlot 3, dans M. Py (dir.), M. Bats, C.-A. de Chazelles, V. Fabre, M. Feugère, D. Garcia, J. Lopez, Y. Manniez, J.-C. Roux, C. Tendille, *Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 3, Lattes, Aralo, 1990, p. 151-190.

Py 1990d : M. Py, Chronologie des habitats de Gaule méditerranéenne des IIe et Ier siècles avant notre ère, dans A. Duval (dir.), J.-P. Morel (dir.), Y. Roman (dir.), *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux IIe et Ier siècles avant J.-C. : confrontations chronologiques*, actes de la table ronde de Valbonne (11-13 novembre 1986), supplément 21 à la Revue archéologique de Narbonnaise, Paris, 1990, p. 227-242.

Py 1993 : M. Py, *Les Gaulois du Midi. De la fin de l'Âge du Bronze à la conquête romaine*, Poitiers, Hachette, 1993, 288 p.

Py 1994 : M. Py, Catalogue des petits objets, dans M. Py (dir.), A. Adroher Auroux, C. Sanchez, J.-C. Roux, Les céramiques d'époque protohistorique (IVe-IIe s. avant notre ère), dans D. Garcia (dir.), A. Adroher Auroux, C. Cammas, J.-L. Fiches, D. Lebeaupin, J. Lopez, M. Py, J.-C. Roux, C. Sanchez, M. Sternberg, *Exploration de la ville portuaire de Lattes. Les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 7, Lattes, 1994, p. 373-422.

Py 2003 : M. Py, Les Celtes du Midi, dans *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne, Hommage à Guy Barruol*, supplément 35 à la Revue archéologique de Narbonnaise, Montpellier, 2003, p. 303-321.

Py 2004 : M. Py, Le quartier 30-35 de *Lattara* dans son contexte urbanistique, dans M. Py (dir.), A. Adroher Auroux, C. Belarte, M. Dietler, M. Gomis, L. Paterno, P. Pinto, C. Sanchez, S. Raux, A. Vidal, *Le quartier 30-35 de la ville de Lattara (fin IIIe – Ier s. av. n. è.). Regards sur la vie urbaine à la fin de la Protohistoire*, Lattara 17, Lattes, Aralo, 2004, p. 395-402.

Py *et al.* 2001 : M. Py, A.-M. Adroher Auroux, C. Sanchez, *Dicocer 2, Corpus des céramiques de l'Age du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999)*, Lattara 14, Lattes, Aralo, 2001, 2 volumes, 1306 p.

Py, Dietler 2003 : M. Py, M. Dietler, Une statue de guerrier découverte à Lattes (Hérault), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 26, 2003, p. 235-250.

Py dir. 1993 : M. Py (dir.), *Dicocer, Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara 6, Lattes, 1993, 624 p.

Py dir. 1994 : M. Py (dir.), A. Adroher Auroux, C. Sanchez, J.-C. Roux, Les céramiques d'époque protohistorique (IVe-IIe s. avant notre ère), dans D. Garcia (dir.), A. Adroher Auroux, C. Cammas, J.-L. Fiches, D. Lebeaupin, J. Lopez, M. Py, J.-C. Roux, C. Sanchez, M. Sternberg, *Exploration de la ville portuaire de Lattes. Les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 7, Lattes, 1994, p. 205-332.

Py, Lebeaupin 1986 : M. Py, D. Lebeaupin, Stratigraphie du Marduel III (Saint-Bonnet-du-Gard), les niveaux des IIe et Iers. av. n.è. sur le chantier central, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 9, 1986, p. 9-80.

Py, Lebeaupin 1992 : M. Py, D. Lebeaupin, Stratigraphie du Marduel V (Saint-Bonnet-du-Gard), les niveaux du Ve s. av.n. è. sur le chantier central, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 15, 1992, p. 261-326.

Py, Vignaud 1998 : M. Py, A. Vignaud, Voie et habitat protohistoriques de Peyrouse à Marguerittes (Gard) (Ve siècle avant notre ère), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 21, 1998, p.181-196, 9 fig., 5 tab.

Quéro, Vayne 1998 : J.-C. Quéro, J.-J. Vayne, *Les fruits de la mer et plantes marines des pêches françaises*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé éd., 1998, 256 p.

Quesada Sanz 1997 : F. Quesada Sanz, *El armamento ibérico, Estudio tipilogico, geografico, funcional, social y simbolico de las armas en la cultura iberica (Siglos VI-I a.C.),* Monographies *instrumentum* 3, Montagnac, éd. M. Mergoil, 1997, 2 volumes de 480 et 500 p.

Quesada Sanz 1997 : F. Quesada Sanz, Montefortino-type and related helmets in the iberian Peninsula : a study in archaeological context. In : Feugère (Dir). 1997, *L'équipement militaire et l'armement de la République. Journal of Roman Military equipment studies*, vol.8, 1997, p.151-166.

Ramonat, Sahuc 1988 : Ramonat (R.), Sahuc (M.), Les tombes à incinération gallo-romaines de Naviteau à Castelnau-le-Lez (Hérault), dans *Archéologie en Languedoc*, 4, 1988, p. 145-164.

Rancoule 1970 : G. Rancoule, Notes sur quelques trouvailles anciennes faites sur le site de La Lagaste, Camp del Keir, dans *Bulletin de la Société d'études Scientifiques de l'Aude*, 1970, p.121-128.

Rancoule 1970a : G. Rancoule, Quelques d écouvertes archéologiques récentes dans le Minervois, dans *Bulletin de la commission Archéologique de Narbonne*, 32, 1970, p. 65-96.

Rancoule 1980 : G. Rancoule, *La Lagaste, Agglomération gauloise du bassin de l'Aude,* Atacina 10, Carcassonne, 1980, 170 p.

Rancoule 1984 : G. Rancoule, Le Bassin moyen de l'Aude à l'âge du Fer. Etat de la recherche, acquis et problèmes. Thèse de IIIème cycle, E.H.E.S.S. Toulouse, 1984, 483 pages dactylographiées.

Rancoule 1988 : G. Rancoule, Remarques sur le sort du mobilier

funéraire dans les sépultures de l'âge du Fer en Languedoc occidental, dans *Institut d'estudis Ceretans – Préhistoria I Arqueologia de la conca del Segre, Homenatge al prof. Dr. Joan Maluquer de Motes*, 7e colloqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà, 6-8 de Juny 1986, Puigcerdà, 1988, p. 159-162.

Rapin 1983 : A. Rapin, L'armement du guerrier celte au deuxième Âge du Fer, dans *L'art celtique en Gaule*, catalogue de l'exposition, collection des Musées de Province, Marseille, Paris, Bordeaux, Dijon, 1983, p. 69-79.

Rapin 1987 : A. Rapin, Le système de suspension des fourreaux d'épées laténiens au IIIe s. av. J.-C., innovations techniques et reconstitution des éléments périssables, dans *Celti ed etruschi nell'Italia centrosettentrionale dal V sec. A.C alla romanizzazione*, atti del colloquio internazionale Bologna (Aprile 1985), Bologna, 1987, p.529-539.

Rapin 1990 : A. Rapin, L'armement, fil conducteur des mutations du second Age du fer, dans *Les Gaulois d'Armorique*, actes du 12e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Quimper 1988, supplément 3 à la Revue archéologique de l'Ouest, Rennes, 1990, p.287-297.

Rapin 1993 : A. Rapin, Destruction et mutilation des armes dans les nécropoles et les sanctuaires au second Age du Fer : Réflexions sur les rituels et leur description, D. Cliquet (dir.), M. Rémy-Watte (dir.), V. Guichard (dir.), M. Vaginay (dir.), *Les Celtes en Normandie, Les rites funéraires en Gaule (IIIe-Ier siècle avant J.-C.)*, actes du 14e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Évreux, mai 1990, supplément 6 à la Revue Archéologique de l'Ouest, Rennes, 1993, p. 291-298.

Rapin 1999 : A. Rapin, L'armement celtique en Europe : chronologie de son évolution technologique du Vème au Ier s. av. J.-C. In : Estudios sobre las armas antiguas, armamento, arte militar y vida cultural en oriente y occidente, dans *Gladius*, 19, 1999, 33-67.

Rapin 2001 : A. Rapin, Des épées romaines dans la collection d'Alise-Sainte-Reine. *Gladius* 21, 2001, 31-56.

Rapin 2004 : A. Rapin, Pratiques funéraires des cultures du Deuxième Âge du Fer laténien, Le problème des cartes archéologiques, dans L. Baray (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires, approches critiques*, actes de la table ronde ronde des 7-9 juin 2001 (Glux-en-Glenne-F.58), Bibracte 9, Glux-en-Glenne, BIBRACTE, Centre archéologique européen, 2004, p. 21-36.

Rapin, Schwaller 1987 : A. Rapin, M. Schwaller, Contribution à l'étude de l'armement celtique, La tombe 163 d'Ensérune (Hérault), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise,* 20, 1987, p. 155-183.

Rieckoff, Biel 2001 : S. Rieckoff, J. Biel, Die Kelten in Deutschland, 2001, 542 p.

Rigway 1979 : F. R. Rigway, The Este and Golasecca cultures : a chronogical guide, dans D. and F.R. Rigway (éds.), *Italy before the Romans, The Iron Age, Orientalising and etruscan periods*, Academic Press, New-York-Los Angeles-San Francisco, 1979, p.419-487.

Riquier 2000 : S. Riquier, Les tombes de guerriers de la nécropole de Esvres-sur-Indre, « Vaugrignon » (Indre-et-Loire), dans *Bulletin de l'Association française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, 18, 2000, p. 22-24.

Riquier 2004 : S. Riquier, La nécropole gauloise de « Vaugrignon » à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 43, 2004, p.21-113.

Rivet 1986 : L. Rivet, Un atelier de potiers du Ier siècle de notre ère à Mandelieu (A.-M.), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 9, 1986, p. 119-134.

Rivet 2002 : L. Rivet, Céramiques communes engobées et imitations de campaniennes et de sigillées italiques de Fréjus (Var), de la fin du Ier siècle avant notre ère et du Ier siècle de notre ère, dans L. Rivet (dir.), M. Sciallano (dir.), *Vivre, produire et échanger : reflets méditerranéens. Mélanges offerts à Bernard Liou*, collection Archéologie et Histoire Romaine 8, Montagnac, éd.Monique Mergoil, 2002, p. 249-266.

Rivet 2003 : L. Rivet, *Lampes antiques du Golfe de Fos*, Musée d'Istres, Édisud, 2003.

Rolland 1951 : H. Rolland, *Les fouilles de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône)*, supplément 3 à Gallia, Paris, 1951.

Rolley 1990 : C. Rolley, Compte rendus sur les études des casques, dans *Revue Archéologique*, 1990.

Rouquet, Loridant 2000 : N. Rouquet, F. Loridant, Notes sur les biberons en Gaule romaine, dans L. Rivet (éd.), *SFECAG, Actes du Congrès de Libourne*, 2000, Marseille, SFECAG, 2000, p. 425-440.

Rouquet, Loridant 2003 : N. Rouquet, F. Loridant, Archéologie expérimentale : les tire-lait à l'épreuve, dans L. Rivet (éd.), *SFECAG, Actes du Congrès de Saint-Romain-en-Gal*, 2003, Marseille, SFECAG, 2003, p. 665-666.

Rouquette 1976 : D. Rouquette, Une tombe protohistorique au Rec de Bragues à Florensac, Hérault, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 9, 1976, p.203-209.

Roux, Coffyn 1988 : D. Roux, A. Coffyn, Le tumulus n°3 de la Lande Mesplède à Vielle dans les Landes, dans *Actes du congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, Pau, 1986*, Pau, 1988, p.35-42.

Royet 1988 : R. Royet, Aménagement du golf de Servanes (Mouriès, Bouches-du-Rhône), Un village de plaine de l'Age du Fer, Rapport sur une fouille de sauvetage urgent, 1er juillet-15 septembre 1988, Service régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, 1988. Rapport dactylographié.

Royet, Verdin 2000 : R. Royet, F. Verdin, Servanes à Mouriès ou les faubourgs de l'oppidum des Caisses de Saint-Jean, dans P. Leveau (dir.), J.-P. Jaquet (dir.), *Milieu et sociétés dans la Vallée des Baux*, supplément 31 à la Revue archéologique de Narbonnaise, 2000, p. 157-180.

Rütti 1991 : B. Rütti, *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst,* Forschungen in Augst 13/1-2, Augst, 1991.

Saint-Venant 1897 : J. de Saint-Venant, Les derniers arécomiques, traces de la civilisation celtique dans la région du Bas-Rhône, spécialement dans le Gard, *Bulletin Archéologique, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1897, p. 481-531, pl. X-XI, (tiré à part, 1898, p. 1-55).

Salzani 1996 : L. Salzani, *La necropoli gallica e romana di Santa Maria di Zevio (Verona)*. Mantova 1996.

Sanchez 2003 : C. Sanchez, *Le mobilier céramique de Narbonne et sa région (fin IIe s. av. n. è./Ier s. de n. è.), pour une approche du processus de romanisation*, Thèse de doctorat nouveau régime sous la direction d'A. Desbat, Université Lyon 2, 2003, 2 vol.

Sanchez, Adroher Auroux 2004 : C. Sanchez, A. Adroher Auroux, La céramique du quartier 30-35. Évolutions, implications historiques et économiques, dans M. Py (dir.), A. Adroher Auroux, C. Belarte, M. Dietler, M. Gomis, L. Paterno, P. Pinto, C. Sanchez, S. Raux, A. Vidal,

Le quartier 30-35 de la ville de Lattara (fin IIIe – Ier s. av. n. è.). Regards sur la vie urbaine à la fin de la Protohistoire, Lattara 17, Lattes, Aralo, 2004, p. 319-344.

Santrot 1995 : M.-H. Santrot, J. Santrot, Les céramiques communes, dans M.-H. Santrot (dir.), J. Santrot (dir.), H. Broise, F. Catalli, M.-B. Carre, E. Cibot-Genin, V. Jolivet, G. Querré, C. Sforzini, A. Tagliacozzo, F. Tassaux, D. Tassaux, N. Vaury, *La citerne 5 et son mobilier. Production, importations et consommation IIIe siècle/début Ier siècle avant J.-C. et deuxième tiers du Ier siècle ap. J.-C.*, Rome, publications de l'École Française de Rome, supplément 6, fouilles de l'École Française de Rome à Bolsena (Poggio Moscini), 7, 1995, p. 161-233.

Sauvage 1992 : L. Sauvage, Nîmes, Mas Carbonnel dans *Bilan scientifique de la région Languedoc-Roussillon 1992*, Préfecture de la Région Languedoc-Roussillon, 1992, 142 p.

Sauvage 1993 : L. Sauvage, Une installation de potiers du troisième quart du Ier s. av. J.-C., dans M. Monteil (dir.), P. Abauzit, J. André, F. Brien-Poitevin, J.-C. Bessac, B. Thi Mai, L. Chabal, J.-P. Darmon, M. Feugère, A. Gardeisen, O. Ginouvez, H. Guiraud, Y. Manniez, C. Potay, P. Poupet, A. Recolin, F. Salviat, L. Sauvage, M. Sternberg, D. Terrer, *Les Fouilles de la Zac des Halles à Nîmes (Gard)*, supplément au Bulletin de l'École Antique de Nîmes, 1, 1993, p. 29-79.

Sauvage 1996 : L. Sauvage, La ville arécomique, J.-L. Fiches (dir.), A. Veyrac (dir.), *Nîmes,* Carte archéologique de la Gaule, 30/1, pré-inventaire archéologique, Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1996, p. 146-152.

Sauvage 1999 : L. Sauvage, Nîmes, Mas des Abeilles II, IIbis, III, IV, V, VII, dans *Bilan Scientifique de la région Languedoc-Roussillon, 1998*, Ministère de la Culture, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, Paris, 1999, p. 72-73.

Sauvage, Barberan 1995 : L. Sauvage, S. Barberan, Données complémentaires à l'étude du site de Saint-André-de-Codols, Nîmes (Gard) ZAC Esplanade Sud, Ilot 2. Voie Urbaine Sud. DFS de sauvetage urgent, Association pour les Fouilles archéologiques nationales Méditerranée, Service régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon,1995, 27 p., 14 fig.

Sauvage, Dedet 1997 : L. Sauvage avec la collaboration de B. Dedet,, Montpellier ZAC Port Marianne/ Portes de la Mer I. Mas carbonnier- Les Cauquillous, dans *Bilan scientifique de la région Languedoc-Roussillon 1997* Préfecture de la Région Languedoc-Roussillon, Direction Régionale des Affaires Culturelles. Service Régional de l'archéologie, 1997, p 90-93, 2 fig.

Schaaff 1984 : U. Schaaff, Untersuchungen zur Geschichte der Kelten, dans *Jarhbuch Römisch-Germanisches Zentralmuseum*, 31, 1984.

Schaaff 1985 : U. Schaaff, Studien zur Keltischen Bewaffnung. dans *Jarhbuch Römisch-Germanisches Zentralmuseum*, 32, 1985, p. 695-699.

Schaaff 1988 : U. Schaaff, Etruskisch-römische Helme, dans *Antike Helme, Handbuch mit Katalog*, Mayence, 1988, p. 318-26.

Schaaff 1988a : U. Schaaff, Keltische Helme, dans *Antike Helme, Sammlung Lipperheide und andere Bestände des Antikenmuseums*, Monographien RGZM 14, Berlin, Mayence, 1988, p. 293-317.

Scheid 1984 : J. Scheid, *Contraria facere* : renversements et déplacements dans les rites funéraires, dans Aspetti dell' ideologia funeraria nel mondo romano, Archeologia e storia antica, dans*Annali dell'Istituto Universitario Oriental*, 4, 1984, p. 117-139.

Scheid 2005 : J. Scheid, *Quand faire, c'est croire, Les rites sacrificiels des Romains*, collection historique, Paris, Aubier, 2005, 348 p.

Schmid 1972 : E. Schmid, *Atlas of Animal Bones*, Elsevier Publishing Company, Amsterdam, London, New-York, 1972, 158 p.

Schindler 1971 : R. Schindler, Ein kriegergrab mit Bronzehelm der Spätlatenezeit aus Trier-Olewig, Zum problem des vorrömischen Trier, dans *Trierer Zeitschrift*, 34, 1971, p. 43-82.

Schneider, Garcia 1998 : L. Schneider, D. Garcia, *Le Lodevois*, Carte archéologique de la Gaule, 34/1, pré-inventaire archéologique de la Gaule publié sous la responsabilité de Michel Provost, Paris, 1998, 332 p.

Schönfelder 2000 : M. Schönfelder, Le mobilier métallique de la tombe à char tardo-celtique de Boé (Lot-et-Garonne), dans *Aquitania*, 17, 2000, p. 59-81.

Schour, Massler 1940 : I. Schour, M. Massler, Studies in tooth development, the growth pattern of human teeth, dans *The Journal of the American Dental Association*, 27, 1940.

Schumacher 1999 : F. J. Schumacher, Bewaffnung und kampfesweise der Bevölkerung Nordgalliens in der Spätlatenezeit und frührömischen Zeit, Thèse Saarbrücken 1987, Saarbrücken 1999.

Schwaller 1994 : M. Schwaller, Structures de couverture et de signalisation des tombes du deuxième Age du Fer en Languedoc occidental, dans Couvertures et signalisations des sépultures protohistoriques du Midi, dans *Documents d'Archéologie Méridionale,* 17, 1994, p. 69-73.

Schwaller *et al.* 1995 : M. Schwaller, H. Duday, T. Janin, G. Marchand, Cinq tombes du deuxième Âge du Fer à Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, Hérault), dans P. Arcelin (éd.), M. Bats (éd.), M. Garcia (éd.), G. Marchand (éd.), M. Schwaller (éd.), *Sur les pas des Grecs en Occident*, Hommages à André Nickels, Étude Massaliètes, 4, Lattes-Paris, ADAM-éd. Errance, 1995, p. 205-230.

Schwaller *et al.* 2001 : M. Schwaller, G. Marchand, Th. Lejars, D. Orliac, A. Rapin, E. Sanmarti, Echanges, influences, productions dans la nécropole du deuxième âge du Fer d'Ensérune (Hérault), dans *Documents d'Archéologie Méridionale,* 24, 2001, p. 173-184.

Schwaller, Marchand 1993 : M. Schwaller, G. Marchand, La phase tardive de la nécropole d'Ensérune (Hérault), dans D. Cliquet (dir.), M. Rémy-Watte (dir.), V. Guichard (dir.), M. Vaginay (dir.), *Les Celtes en Normandie, Les rites funéraires en Gaule (IIIe-Ier siècle avant J.-C.), 14e colloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer, Evreux, mai 1990*, Revue Archéologique de l'Ouest, supplément n° 6, Rennes, 1993, p. 225-229.

Schwaller, Vidal 1997 : M. Schwaller, L. Vidal, La *via Domitia* aux abords de la porte d'Arles et Beaucaire à Nîmes, *dans* G. Castellvi dir., J.-P. Comps (J.-P.) dir., J. Kotarba dir. et A. Pezin dir., *Voies Romaines du Rhône à l'Ebre : via Domitia et via Augusta.* Publication du colloque de Perpignan, des 19, 20, 21 mai 1989, Université de Perpignan, MSH, *Documents d'Archéologie Française*, 1997, 61, p.186-189, ill.

Séguier, Mallet 2005 : SÉGUIER (J.-M.), MALLET (F.) et coll. — Le faciès augustéen de la plaine de France d'après le mobilier des établissements de Charny et de Compans (Seine-et-Marne). *In* : RIVET

(L.) éd. — *SFECAG : Actes du Congrès de Blois*, 2005. Marseille : SFECAG, 2005, p. 529-560.

Séjalon *et al.* 2000 : P. Séjalon, avec la collaboration de L. Bouby, N. Chardenon, A. Gardeisen, T. Janin, Une sépulture à incinération sur l'oppidum de Mourel-Ferrat à Olonzac (Hérault) (fin premier âge du Fer-début second âge du Fer), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 23, 2000, p. 209-217.

Séjalon, Dedet 2003 : P. Séjalon, B. Dedet, Trois enclos funéraires du Ve s. av. J.-C. au Mas de Vignole VII (Nîmes, Gard), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 26, 2003, p. 43-61.

Sennequier dir., Colonna dir. 2003 : G. Sennequier, C. Colonna, *L'Algérie au temps des royaumes numides, Ve siècle avant J.-C.- Ier siècle avant J.-C., Catalogue d'exposition, Musée départemental des Antiquités, Rouen,16 mai-27 octobre 2003, Musée national Cirta, Constantine, 18 février-18 mai 2003*, Paris, Somogy éditons d'art, Rouen, musée départemental des Antiquités, 2003, 167 p.

Serre 1989 : A. Serre, *Les rues de Nîmes du Moyen Age à nos jours*. Montpellier, 1989, 472 p.

Sievers 1994 : S. Sievers, *Les armes d'Alésia, Vercingétorix et Alésia, Catalogue de l'exposition, Musée des Antiquités nationales, 29 mars-18 juillet 1994*, Saint-Germain en Laye, 1994, p. 270-287.

Silver 1969 : I. A. Silver, The Ageing of Domestic Animals, dans D.R. Brothwell, E. Higgs (eds), *Science in Archeology, A Survey of Progress and Research*, Thames Hudson, 1969, p. 283-302.

Silvino, Poux 2005 : T. Silvino, M. Poux et coll., Où est passé le vin de Bétique ? Nouvelles données sur le contenu des amphores dites "à sauces de poisson et à saumures" de types Dressel 7/11, Pompéi VII, Beltran II (Ier s. av. J.-C.-IIe s. apr. J.-C.), dans L. Rivet (éd.), *SFECAG : Actes du Congrès de Blois.* Marseille, SFECAG, 2005, p. 501-514.

Simon-Hiernard 2000 : D. Simon-Hiernard, *Verres d'époque gallo-romaine, Collection des musées de Poitiers,* Musée de la ville de Poitiers et de la Société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers, 2000.

Simonnett 1941 : Ch. Simonett, *Tessiner Gräberfelder*, Monographien Zur und Fruhgeschichte in der Schweiz, III, Bâle, 1941, 217 p., 191 fig., 17 pl.

Sintès dir. 1987 : Cl. Sintès (dir.), *Du nouveau sur l'Arles Antique*, catalogue de l'exposition, salles romanes du cloître, mai-novembre 1987, Arles, 1987, 127 pages.

Sintès 1987 : Cl. Sintès, La nécropole protohistorique de l'Hopital Van-Gogh, dans *Revue d'Arles*, I, 1987, p. 101-104.

Snodgrass 1971 : A. M. Snodgrass, *The dark Age of Greece*, Edinbourg 1971.

Snodgrass 1980 : A. M. Snodgrass, Iron and early metallurgy in the Mediterranean, dans *The Coming of the Age of Iron,* New-Haven et London, 1980, p. 335-374.

Solier 1968 : Y. Solier, Une tombe de chef à l'oppidum de Pech Maho (Sigean, Aude), dans *Revue archéologique de Narbonnaise*, 1,1968, p. 7-37.

Solier 1971 : Y. Solier, Sépultures préromaines au lieu-dit les Oubiels à Sigean, 1971, rapport dactylographié, 10 pages, Service régional e l'Archéologie de Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1971.

Solier *et al.* 1976 : Y. Solier, G. Rancoule, M. Passelac, *La nécropole de Las Peyros, VIe s. avant J.-C. à Couffoulens (Aude)*, supplément 6 à la Revue Archéologique de Narbonnaise, Montpellier, 1976, 117 p., 87 fig.

Solier dir. 1981 : Y. Solier, Les épaves de Gruissan, dans *Archeonautica*, 3, 1981, p. 8-264.

Solier, Fabre 1964-1969 : Y. Solier, H. Fabre, L'oppidum du Moulin à Peyriac-de-Mer (Aude), dans *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude*, 64, p.379-394 ; 65, p.149-159 ; 66, p.107-124 ; 69, p. 69-106.

Soutou 1960 : A. Soutou, Le puits funéraire de la Lagaste et le tracé préromain de la voie d'Aquitaine, dans *Ogam*, 12, 67, 1960, p.1-15.

Spagnolo Garzoli 1999 (ed.) : G. Spagnolo Garzoli ed., Conubia Gentium. *La necropoli di Oleggio e la romanizzazione dei Vertamocori*. Torino 1999.

Sundick 1978 : R. I. Sundick, Human skeleton growth and age determination, dans *Homo*, 29, p. 228-249.

Sudres 1981 : G. Sudres, La nécropole gallo-romaine de Courac, dans *Revue archéologique Sites*, 11, 1981, p. 17-24.

Tallah, Bachimon *et al.* 2004 : L. Tallah, P. Bachimon *et al*., *Le Luberon et Pays d'Apt*, Carte archéologique de la Gaule, 84/2, Paris, 2004, 431 p.

Taffanel 1960 : O. Taffanel, J. Taffanel, Deux tombes de chef à Mailhac (Aude), dans *Gallia*, 18, 1960, fasc. 1, p. 1-37.

Taffanel 1967 : O. Taffanel, J. Taffanel, Les épées à sphères du Cayla de Mailhac (Aude), dans *Gallia*, 25, 1967, I, p.1-10.

Taffanel 1980 : O. Taffanel, J. Taffanel, Technique de fabrication des épées à sphères de Mailhac, dans *Revue archéologique de Narbonnaise,* 13, p.1-18.

Taffanel, Janin 1998 : O. Taffanel, J. Taffanel, T. Janin, La nécropole du Moulin à Mailhac (Aude), Monographie d'Archéologie méditerranéenne 2, Lattes, Aralo, 1998, 394 p.

Tchernia *et al.* 1978 : A. Tchernia, P. Pomey, A. Hesnard, *L'épave romaine de la Madrague de Giens, Var (fouilles de l'Institut d'archéologie méditerranéenne)*, Paris, C.N.R.S. 34 ème supplément à Gallia, 1978, 122 p.

Tendille 1978 : C. Tendille, Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise : Les fibules (I), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 1978, 77-112.

Tendille 1979 : C. Tendille, Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise : Les bracelets (II), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 1979, 61-79.

Tendille 1980 : C. Tendille, Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise : Autres objets de parure et d'habillement (III), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 1980, 109-118.

Tendille 1981 : C. Tendille, Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise : instruments de toilette et vaisselle (IV), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 1981, 61-82.

Tendille 1982 : C. Tendille, Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise : instruments et outils divers (V), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 1982, 33-52.

Tendille 1988 : C. Tendille, *Objets métalliques de la Protohistoire au Musée archéologique de Nîmes*, Cahiers des Musées et Monuments de Nîmes 5, Nîmes 1988, 52 p., 24 pl.

Testa 1989 : A. Testa, Candelabri e thymiateria, Monumenti Musei e gallerie Pontificie, Museo Gregoriano Etrusco, Cataloghi 2. L'erma di Bretschneider 1989, 280 pages.

Thernot *et al*. 2002 : R. Thernot, V. Bel, S. Mauné, L'établissement rural de Soumaltre à Aspiran (Hérault), Document final de synthèse

multigraphié de fouille archéologique, Inrap/SRA Languedoc-Roussillon, 2002, 530 p.

Thernot *et al.* 2004 : R. Thernot, V. Bel, S. Mauné, *L'établissement rural de Soumaltre à Aspiran (Hérault). Ferme, auberge, nécropole et atelier de potier en bordure de la voie Cessero-Condatomagus (Ier-IIe s. ap. J.-C.).* Montagnac, éd. Inrap-Monique Mergoil, 2004, 388 p.

Thomas 1980 : L. V. Thomas, *Le Cadavre*, Bruxelles : Éditions Complexe, 1980.

Tudot 1984 : Ed. Tudot, Les statuettes en terre cuite du centre de la Gaule, dans *Revue archéologique Sites*, h. sé., 23, 1984.

Ubelaker 1978 : J. Ubelaker, Recommandations for age and sex diagnoses of skeletons, dans *Journal of Human Evolution*, 9, 1978, p. 517-545.

Ulysse, Guillaume 1991 : J. Ulysse, M. Guillaume, Tombe à incinération d'un guerrier gaulois à Sigoyer (Hautes-Alpes), dans *Archéologie dans les Hautes-Alpes*, Gap, 1991, p. 217-221.

Uran 1986 : L. Uran, Observations métallographiques sur les épées celtiques en fer, dans Actes du VIIe colloque sur les Âges du Fer, *Aquitania*, 1 , 1986, p. 297-308.

Vaginay, Guichard 1988 : M. Vaginay, V. Guichard, *L'habitat gaulois de Feurs (Loire), Fouilles récentes (1978-1981)*, Documents d'Archéologie Française, 14, Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1988, 199 p.

Varène 1992 : P. Varène, *L'enceinte gallo-romaine de Nîmes. Les murs et les tours*, supplément 53 à Gallia, Paris, CNRS, 1992, 179 p., 138 fig.

Verdin 2000 : F. Verdin, Saint-Pierre-de-Vence à Eyguières au Ier s. av. J.-C., un quartier cultuel et funéraire au voisinage des Caenicenses, dans Ph. Leveau (dir.), J.-P. Saquet (dir.), *Milieu et sociétés dans la vallée des Baux*, supplément 31 à la RAN, Montpellier, 2000, p. 183-199

Vernant 1979 : J.-P. Vernant, À la table des hommes, dans M. Detienne, J.-P. Vernant, La cuisine du sacrifice en pays grec, Paris, 1979, p.37-132.

Vial 2003 : J. Vial, *Le Montpelliérais*, Carte archéologique de la Gaule, 34/3, pré-inventaire archéologique publié sous la direction de Michel Provost, Paris, 2003, 479 p.

Vidal 1977 : M. Vidal, L'oenochoé en bronze d'Estarac (Haute-Garonne), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 10, p. 77-106.

Vidal 1983 : M. Vidal, Le poignard anthropoïde de la nécropole de Saint-Roch à Toulouse (Haute-Garonne), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 16, 1983, p. 377-383.

Vidal 1990 : L. Vidal , Contribution à l'inventaire archéologique de Nîmes (Gard), Les sépultures isolées et les nécropoles antiques, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art et d'archéologie, Ch. Llinas (dir.), Université Paul-Valéry, Montpellier, 2 volumes dactylographiés, 201 p., 130 fig.

Vidal 1991 : L. Vidal, Nîmes, Mas de Vignoles dans *Bilan scientifique de la région Languedoc-Roussillon,1991*, Service Régional de l'Archéologie, Ministère de la Culture, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, Paris, 1991.

Vidal 1992 : L. Vidal, Contribution aux activités du groupe d'étude des nîmois sur l'occupation du sol pour l'année 1992, rapport dactylographié, Service régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon, 1992, 31 p.

Vidal 1995 : L. Vidal, Différents types d'aménagements paysagers antiques : exemples des structures fouillées en Bitterrois et Nîmois, dans *De la terre au ciel, I. Paysages et cadastres antiques*, Paris, Les Belles Lettres, 1995, p. 39-64.

Vidal 1986 : M. Vidal, Note préliminaire sur les puits et les fosses funéraires du Toulousain au IIe et Ier siècles av. J.-C., dans *Aquitania*, 4, 1986, p. 55-65.

Vidal 1987-1988 : M. Vidal, La nécropole de Saint-Roch à Toulouse (Haute-Garonne), dans, *De l'Âge du Fer aux temps barbares, Dix ans de recherches archéologiques en Midi-Pyrénées, Catalogue de l'exposition*, Musée Saint-Raymond, Toulouse, 1987-1988, p. 36-43.

Vidal 2000 : L. Vidal, *Mise en valeur et aménagement des campagnes de la Protohistoire au Moyen Age dans la France du Sud : l'exemple du Languedoc central et oriental*. Thèse de doctorat nouveau régime de l'Université Paul Valéry, Montpellier III, sous la direction du Professeur Ch. Llinas, 2000, 3 volumes dactylographiés, texte 513 p., 262 fig.

Vidal 2002 : M. Vidal, Les puits des IIe et I er. siècles avant J.-C. de Vieille Toulouse et du Toulousain, dans J.-M. Pailler (dir.), *Tolosa, nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, collection de l'École française de Rome 281, Rome, 2002, p.118-149.

Vidal 2003 : M. Vidal, Les puits funéraires des Volques tectosages et les puits cultuels des Nitiobriges : éléments de réflexion, dans *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne, Hommage à Guy Barruol,* supplément 35 à la Revue archéologique de Narbonnaise, 2003, p. 575-586.

Vidal, Célié 1989 : L. Vidal, M. Célié, Z.A.C. du Forum des Carmes, Sondages de repérage dans la parcelle HA1067, Rapport de sauvetage urgent, Service régional de l'Archéologie de Langiedoc-Roussillon, Montpellier, 37 p. Rapport dactylographié.

Vidal *et al.* 1995 : L. Vidal, J.-L. Espérou, L. Schneider (avec la collaboration de J.-P. Besombes), Entre Peyne et Libron, le nord du Bitterrois au Ier s. av. J.-C. : apports et limites de l'exploitation des images de surface pour une étude d'archéologie spatiale, dans *Actes du colloque européen Cité et territoire, Béziers, 14-15-16 octobre 1994*, Paris, 1995, p. 127-132.

Vidal *et al.* 1996 : L. Vidal, avec la collaboration de H. Pomarèdes et L. Sauvage, Traces matérielles de la mise en valeur et de l'aménagement des campagnes aux portes de Nîmes : les parcellaires antiques de la plaine du Vistre, dans *Les formes du* paysage t.2, Actes du colloque Ager/Archéa Orléans (mars 1996), Archéologie des parcellaires, Errance, 1996, p. 57-66.

Vidal, Guerre 1993 : L. Vidal, J. Guerre, Nîmes, Viol du Plan 2, dans *Bilan scientifique de la région Languedoc-Roussillon, 1992,* Service Régional de l'Archéologie, Ministère de la Culture, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, Paris, 1993, 182 p.

Vidal, Manniez 1996 : L. Vidal, Y. Manniez, Tombes et nécropoles, dans J.-L. Fiches (dir.), A. Veyrac (dir.), *Nîmes (30/1)*, Carte archéologique de la Gaule, Pré-inventaire archéologique, 30/1, Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1996, p. 162-174.

Vidal, Petitot 1992 : L. Vidal, H. Petitot, Techniques agricoles et construction des paysages centuriés dans la campagne nîmoise, Documents récents sur les techniques agricoles et l'élaboration des paysages dans la campagne nîmoise, à l'époque romaine, dans Paysages et ca-

dastres de l'Antiquité, Chronique 1992, *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 18-2, 1992, p. 310-313.

Vidal, Petitot 2003 : , L. Vidal, H. Petitot, Pour une archéologie de la limite et du bornage, Données antiques de la Gaule Narbonnaise, dans *Actualité de la recherche en histoire et archéologie agraires, Colloque international AGER V, septembre 2000*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 764, série « Environnement, sociétés et archéologie, 5, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2003, p. 79-96.

Vignaud 1995 : A. Vignaud, Marguerittes Le Clos Louis Barthez, dans *Bilan scientifique de la région Languedoc-Roussillon 1995,* Préfecture de la Région Languedoc-Roussillon, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, 1995, 198 p.

Villard 1993 : A. Villard, Composition et disposition du mobilier dans les tombes aristocratiques bituriges (Ier s. av. J.-C. -Iers ap. J.-C.), dans D. Cliquet (dir.), M. Rémy-Watte (dir.), V. Guichard (dir.), M. Vaginay (dir.), *Les Celtes en Normandie, Les rites funéraires en Gaule (IIIe-Ier siècle avant J.-C.*), actes du 14e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Évreux, mai 1990, supplément 6 à la Revue Archéologique de l'Ouest, Rennes, 1993, p. 245-265.

Vigne 1995 : J.-D. Vigne, Détermination ostéologique des principaux éléments du squelette apendiculaire d'Arvicola, d'Eliomys, de Glis et de Rattus, dans J. Desse, N. Desse-Berset, *Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie, série B : mammifères*, Valbonne, C.R.A. du CNRS, APDCA, 1995.

Villes 1987 : A. Villes, Une hypothèse : les sépultures de relégation dans les fosses d'habitat protohistorique en France septentrionale. *In* : H. Duday (dir.), Cl. Masset (dir.), *Anthropologie physique et archéologie, Méthodes d'études des sépultures.* Paris, CNRS, 1987, p. 167-174.

Villes dir., Bataille-Melkon dir. 1999 : A. Villes (dir.), A. Bataille-Melkon (dir.), *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VIIe-IIIe siècles avant notre ère*, actes du colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Troyes, 1995, Mémoire de la société Archéologique Champenoise n°15, supplément au bulletin n°4, Reims, 1999, 558 p.

Vindry 1978 : G. Vindry, Un siècle de recherches préhistoriques et protohistoriques en Provence orientale (1875-1975), La protohistoire, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 1, 1978, p. 7-76.

Vitali 1986 : D. Vitali, L'armement de type celtique dans la région de Bologne, dans Actes du VIIe colloque sur les Âges du Fer, *Aquitania*, 1, 1986, p. 309-316.

Völling 1997 : Th. Völling, Römische Militaria in Griecheland : ein Überblick., dans : Feugère (Dir). 1997, *L'équipement militaire et l'armement de la République. Journal of Roman Military equipment studies*, vol.8, 1997, p.91-103.

Werner 1954 : J. Werner, Die bronzekanne von Kelheim, dans *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 20, 1954, p.43-73 (réédité *dans Spätes Keltentum zwischen Rom und Germanien*, Munich, 1978, p.68-108).

Werner 1978 : J. Werner, Die Nauheimer fibel, dans *Jahrbuch des römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 2, 1955, (Festchrift für E. Sprockhoff, 11), p. 170-195.

Wieland 1996 : G. Wieland, *Die Spätlatènezeit in Württemberg, Forschungen zur jüngeren Latènekultur zwischen Schwarzwald und Nördlinger Ries*, Forschungen und Berichte zur Vor-und Frühgeschichte in Baden-Württenberg 63, Stuttgart, 1996.

Willaume 1987 : M. Willaume, *Les objets de la vie quotidienne, Archéologie d'Entremont au Musée Granet,* catalogue de l'exposition, Aix-en-Provence, 1987, p. 107-141 (réed. 1993).

Willers 1907 : H. Willers, *Neue Untersuchungen über die römische Bronzeindustrie von Capua und von Niedergernien*, Hannover-Leipzig, 1907.

Wyss 1960 : R. Wyss, La Tène moyenne et finale sur le plateau suisse et dans le Jura, dans *L'Âge du Fer en Suisse*, Bâle, 1960.

Zaccagnino 1998 : C. Zaccagnino*, Il thymiaterion nel mondo greco : analisi delle fonti, tipologia, impieghi*, L'Erma di Bretschneider, 1998, 221 p.

Résumés

Résumé

La question des pratiques funéraires à la fin de l'âge du Fer et au début de la période romaine (IIe et Ier s. av. J.-C.) est abordée à partir de l'analyse détaillée de vingt cinq sépultures issues d'une dizaine de sites fouillés à Nîmes entre 1989 et 2002 dans le cadre d'opérations d'archéologie préventive. Constituée au moyen de méthodes homogènes, adaptées à la caractérisation des gestes funéraires, cette documentation inédite permet de restituer les grandes lignes d'un système qui se met en place au cours du IIe s. av. J.- C. à partir des usages du second âge du Fer et se maintient sans modifications majeures jusqu'à la fin du Ier s. av. J.- C. La confrontation de ces nouvelles données avec l'ensemble du corpus disponible pour le Midi de la Gaule fait apparaître des disparités régionales et souligne l'originalité des ensembles nîmois. Divers indices (recrutement sélectif des espaces sépulcraux, fréquence des armes, caractère ostentatoire des pratiques et des tombes) permettent d'associer ce phénomène au développement d'une élite à la fois guerrière et foncière, bénéficiaire de l'essor économique et politique de l'agglomération nîmoise qui acquiert au cours de cette période le statut de capitale régionale.

Dispersées dans la campagne, disposées bien en vue le long des voies au sein des terroirs cultivés, ces tombes s'apparentent à des petites chambres funéraires. Le défunt, presque toujours incinéré, est le plus souvent représenté dans la tombe par de rares petits fragments d'os épars. Le mobilier est disposé sur le fond de la fosse ou sur des dispositifs d'étagement en bois. Il comporte des éléments de l'équipement personnel du défunt, dont une partie est passée sur le bûcher, et surtout des vases pour le service de la nourriture et celui de la boisson. Les restes de faune, d'espèces variées (avec une prédominance du porc) sont présents de manière systématique. Une partie des dépôts a fait l'objet de diverses manipulations (bris, mutilations, déformations...), parfois suivie d'une dispersion, témoins des gestes complexes associés à l'étape de l'enfouissement dans la tombe. A partir du milieu du Ier s. av. J.- C. l'évolution est marquée par une simplification de cette étape et une présence plus importante des restes du défunt dans la sépulture.

Resumen

La cuestión de las prácticas funerarias al final de la Edad del Hierro e inicio del período romano (s. II y I a.C.) se aborda a partir del análisis detallado de veinticinco sepulturas procedentes de una decena de yacimientos excavados en Nîmes entre 1989 y 2002 en el marco de intervenciones de arqueología preventiva. Obtenida mediante métodos homogéneos, adaptados a la caracterización de los gestos funerarios, esta documentación inédita permite restituir las grandes líneas de un sistema que se establece durante el s. II a.C., a partir de las costumbres de la segunda Edad del Hierro, y se mantiene sin modificaciones importantes hasta finales del s. I a.C. La confrontación de estos nuevos datos con el conjunto del corpus disponible para el sur de la Galia pone en evidencia las diferencias regionales y subraya la originalidad de los conjuntos de Nîmes. Varios indicios (elección selectiva de los espacios sepulcrales, frecuencia de armas, carácter ostentatorio de las prácticas y de las tumbas) permiten asociar este fenómeno al desarrollo de una elite al mismo tiempo guerrera y territorial, beneficiaria de la expansión económica y política de la aglomeración de Nîmes, que adquiere durante este período el estatus de capital regional.

Dispersas en el campo, dispuestas de forma visible a lo largo de las vías en el seno de los territorios cultivados, estas tumbas se aproximan a pequeñas cámaras funerarias. El difunto, casi siempre incinerado, está representado normalmente dentro de la tumba por escasos fragmentos de huesos dispersos. El mobiliario está depositado en el fondo de la fosa o sobre dispositivos de superposición de madera. Está compuesto por elementos de equipamiento personal del difunto, una parte del cual ha pasado por la pira, y sobre todo por vasos para el servicio de la comida y de la bebida. Los restos de fauna, de especies variadas (con un predominio del cerdo) están presentes de forma sistemática. Una parte de estos elementos ha sido objeto de varias manipulaciones (roturas, mutilaciones, deformaciones...), a veces seguidas de una dispersión, testimonios de los gestos complejos asociados a la etapa de deposición en la tumba. A partir de mediados del siglo I a.C. la evolución está marcada por una simplificación de esta etapa y una presencia más importante de restos del difunto dentro de la sepultura.

Resum

La qüestió de les pràctiques funeràries a la fi de l'edat del ferro i inici del període romà (s. II i I aC) és estudiada a partir de l'anàlisi detallada de vint-i-cinc sepultures procedents d'una desena de jaciments excavats a Nîmes entre 1989 i 2002 en el marc d'intervencions d'arqueologia preventiva. Obtinguda mitjançant mètodes homogenis, adaptats a la caracterització dels gestos funeraris, aquesta documentació inèdita permet restituir les grans línies d'un sistema que s'estableix durant el segle II aC, a partir dels costums de la segona edat del ferro, i es manté sense modificacions importants fins a finals del segle I aC. La confrontació d'aquestes noves dades amb el conjunt del corpus disponible per al sud de la Gàl·lia fa aparèixer diferències regionals i subratlla l'originalitat dels conjunts de Nîmes. Diversos indicis (elecció selectiva dels espais sepulcrals, freqüència d'armes, caràcter ostentatori de les pràctiques i de les tombes) permeten associar aquest fenomen al desenvolupament d'una élite al mateix temps guerrera i territorial, beneficiària de la volada econòmica i política de l'aglomeració de Nîmes, que adquireix durant aquest període l'estatus de capital regional.

Disperses en el camp, disposades ben a la vista al llarg de les vies en el si dels territoris cultivats, aquestes tombes s'aproximen a petites cambres funeràries. El difunt, gairebé sempre incinerat, està representat normalment dins la tomba per escassos fragments d'ossos dispersos. El mobiliari està dipositat en el fons de la fossa o sobre dispositius de superposició fets de fusta. Està format per elements d'equipament personal del difunt, una part del qual ha passat per la pira, i sobretot per vasos per al servei del menjar i de la beguda. Les restes de fauna, d'espècies variades (amb un predomini del porc) hi són presents de manera sistemàtica. Una part d'aquests elements ha estat objecte de diverses manipulacions (trencaments, mutilacions, deformacions...), a vegades seguides d'una dispersió, testimonis dels gestos complexos associats a l'etapa de deposició dins la tomba. A partir de mitjans del segle I aC l'evolució ve marcada per una simplificació d'aquesta etapa i una presència més important de restes del difunt dins la sepultura.

Riassunto

La questione delle pratiche funerarie alla fine dell'Età del Ferro e all'inizio del periodo romano (II e I sec.a.C.) è affrontata a partire dall'analisi puntuale di venticinque sepolture rinvenute in una decina di siti scavati a Nîmes tra il 1989 e il 2002 nel quadro di operazioni di archeologia preventiva. Realizzata con metodi omogenei, adattata alla caratterizzazione di gesti funerari, questa documentazione inedita permette di restituire a grandi linee un sistema che si impianta nel corso del II sec.a.C. a partire dagli usi della seconda età del Ferro e non presenta modifiche sostanziali fino alla fine del I sec.a.C. Il confronto di questi nuovi dati con l'insieme del corpus disponibile per la Gallia meridionale fa apparire alcune disparità regionali e sottolinea l'originalità degli insiemi di Nîmes. Vari indizi (assunzione selettiva degli spazi sepolcrali, frequenza delle armi, carattere ostentatorio delle pratiche e delle tombe) permettono di associare questo fenomeno allo sviluppo di un'élite al contempo guerriera e fondiaria, beneficiaria dello sviluppo economico e politico dell'agglomerazione di Nîmes che in questo periodo acquisisce lo statuto di capitale regionale.

Sparse nella campagna, disposte ben in vista lungo le vie all'interno dei territori coltivati, queste tombe sono simili a piccole camere funerarie. Il defunto, di solito incinerato, nella maggior parte dei casi è rappresentato nella tomba da rari piccoli frammenti di ossa sparse. Il corredo è disposto sul fondo della fossa o su dei dispositivi di ripiani di legno e comprende elementi dell'attrezzatura personale del defunto, in parte finiti sul rogo, e soprattutto vasi per il servizio del mangiare e del bere. I resti faunistici, di specie diverse (con predominanza del maiale), sono presenti in maniera sistematica. Una parte dei depositi ha subito diverse manipolazioni (rotture, mutilazioni, deformazioni…), talvolta seguite da uno spargimento, testimonianze di gesti complessi associati alla tappa del sotterramento nella tomba. Dalla metà del I sec.a.C. l'evoluzione è segnata da una semplificazione di questa fase e una presenza più congrua di resti del defunto nella sepoltura.

Zusammenfassung

Die Frage nach den Bestattungsbräuchen am Ende der Eisenzeit und zu Beginn der römischen Epoche (2. und 1. Jh. v.Chr.) wird ausgehend von der detaillierten Betrachtung von 25 Bestattungen, hervorgegangen aus zehn Ausgrabungen im Rahmen von archäologischen Notgrabungen in der Stadt Nîmes im Zeitraum von 1989 bis 2002, behandelt. Diese bis anhin unpublizierten Daten sind das Resultat einer einheitlichen und an die Bestattungsbräuche angepassten Methodik, die es erlaubt, die grossen Linien eines Brauchtums zu verfolgen, welches sich – hervorgegangen aus den Usanzen der zweiten Eisenzeit – im Verlauf des 2. Jhs. v.Chr. etabliert und ohne grössere Veränderungen bis zum Ende des 1. Jhs. n.Chr. Bestand hatte. Ein Vergleich dieser neuen Resultate mit den gesamten für das südliche Gallien vorhandenen Informationen zeigt regionale Besonderheiten auf und unterstreich die spezielle Stellung der Bestattungen aus Nîmes. Verschiedene Elemente (selektive Auswahl der Bestattungsplätze, Häufigkeit von Waffen, Zurschaustellung der Bestattungsbräuche und der Gräber) erlauben es, dahinter die Herausbildung einer sowohl kriegerischen als auch grundbesitzenden Elite zu fassen, die vom wirtschaftlichen und politischen Wohlergehen der Agglomeration von Nîmes profitierte, welche zu dieser Zeit den Status eines regionales Hauptortes erhielt.

Verteilt in der Landschaft, gut sichtbar entlang der Wege und Strassen inmitten der bewirtschafteten Felder, sind die Gräber kleinen Grabkammern nicht unähnlich. Von den fast immer eingeäscherten Verstorbenen sind in den Gräbern meistens nur vereinzelte kleine Knochenfragmente vorhanden. Die Grabbeigaben wurden über den Boden der Gruben verteilt oder auf Holzgestellen aufgereiht. Dazu zählen die persönliche Ausstattung der Toten, die teilweise auf dem Scheiterhaufen verbrannt wurde, und vor allem Tongefässe für Speis und Trank. Die tierischen Knochenreste verschiedener Arten (mit einem Übergewicht von Schweineknochen) werden ebenfalls systematisch vorgelegt. Eine Reihe von Grabinhalten weist Spuren von verschiedenen Eingriffen auf (Verbiegen, Zerbrechen etc.), manchmal gefolgt von einer Verstreuung der Objekte, Zeugen der komplexen Handlungen, welche die Grablege begleiteten. Ab der Mitte des 1. Jhs. v.Chr. macht sich eine Vereinfachung dieser Handlungen bemerkbar und somit eine markantere Präsenz der sterblichen Überreste innerhalb der Grablegen.

Abstract

The question of the funerary practices at the end of the Iron Age and at the beginning of the roman period (2nd and 1st century B.C.) is considered here through the detailed analysis of 25 graves stemming from about ten sites in Nîmes, dug between 1989 and 2002 as part of archaeological preventive operations. This unpublished documentation was constituted thanks to homogenous methods adapted to the characterization of the funerary practices, and permits us to recreate the major points of a system that started during the 2nd century B.C. in the tradition of the 2nd Iron Age practices and maintained itself without major modifications up to the end of the 1st century B.C. The confrontation of this new data with the entire corpus available in the south of Gaul shows regional disparities and underlines the originality of the set in Nîmes. Diverse signs (selective recruitment of the sepulchral areas, the frequency of weapons, the ostentatious feature of the practices and the tombs) permits us to associate this phenomenon to the development of a martial and landowner elite, linked to the economic and political expansion of the city of Nîmes, which acquires during this period the status of regional capital.

Scattered in the countryside, conspicuously displayed along roads within cultivated soils, these tombs appear as small funerary chambers. The deceased, nearly always cremated, is the more often represented in the tomb by rare and small fragments of scattered bones. The offerings are displayed on the bottom of the pit or on a device of wooden floors. It includes elements of the personal equipment of the deceased, from which part was placed on the pyre but essentially vases for the service of food and drink. The fauna remains of diverse species (with a predominance of pork) are systematically present. Part of these hoards have been subjected to diverse manipulations (breaking, mutilations, deformations…), sometimes followed by a scattering, which are signs of complex practices associated to the burying in the tomb. From the middle of the 1st century B.C., the evolution is marked by a simplification of this stage and an important presence of human remains in the tomb.

Monographies d'Archéologie Méditerranéenne

Disponibles dans la même collection…

• 1. Éric GAILLEDRAT : *Les Ibères de l'Èbre à l'Hérault*, 1997, 336 p., 164 fig.

• 2. Odette TAFFANEL, Jean TAFFANEL et Thierry JANIN : *La nécropole du Moulin à Mailhac (Aude),* 1998, 394 p., 478 fig., 3 annexes.

• 3. Martial MONTEIL : *Nîmes antique et sa proche campagne*, 1999, 528 p., 336 fig.

• 4. Natalia ALONSO I MARTINEZ : *De la Llavor a la Farina : els processos agricoles protohistorics a la Catalunya occidental,* 1999, 328 p., 180 fig.

• 5. Bernard DEDET, Philippe GRUAT, Georges MARCHAND, Michel PY et Martine SCHWALLER éd. : *Archéologie de la Mort, Archéologie de la Tombe au premier âge du Fer (Actes du XXIe colloque international de l'AFEAF, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997, thème spécialisé)*, 2000, 332 p., nb fig.

• 6. Bernard DEDET, Philippe GRUAT, Georges MARCHAND, Michel PY et Martine SCHWALLER éd. : *Aspects de l'âge du Fer dans le Sud du Massif Central (Actes du XXIe colloque international de l'AFEAF, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997, thème régional)*, 2000, 202 p., nb fig.

• 7. Thierry JANIN éd. : *Mailhac et le premier âge du Fer en Europe occidentale (Actes du colloque international en hommage à Odette et Jean Taffanel, Carcassonne, 17-20 septembre 1997)*, 2000, 436 p., nb fig.

• 8. Collectif : *Archéologie du TGV Méditerranée, Fiches de synthèse. Tome 1 : La Préhistoire,* 2002, 340 p., nb fig.

• 9. Collectif : *Archéologie du TGV Méditerranée, Fiches de synthèse. Tome 2 : La Protohistoire*, 2002, 258 p., nb fig.

• 10. Collectif : *Archéologie du TGV Méditerranée, Fiches de synthèse. Tome 3 : Antiquité, Moyen âge, Époque moderne*, 2002, 380 p., nb fig.

• 11. Valérie BEL : *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le Midi de la Gaule, La nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*, 2002, 540 p., 625 fig.

• 12. Éric GAILLEDRAT, Odette TAFFANEL et Jean TAFFANEL : *Le Cayla de Mailhac (Aude), Les niveaux du premier âge du Fer (VIe-Ve s. av. J.-C.)*, 2002, 272 p., 224 fig.

• 13 et 14. Jean-Luc FICHES dir. : *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, 2002, 2 volumes, 994 p., nb fig.

• 15. Jean GASCO, Xavier GUTHERZ et Pierre-Arnaud de LABRIFFE (dir.), *Temps et Espaces culturels du 6e au 2e millénaire en France du Sud,* 2003, 460 p., nb fig.

• 16. Rémi MARICHAL, Isabelle RÉBÉ, Hugues BOISSON, Éric GAILLEDRAT et Thierry JANIN, *Les origines de Ruscino, du Néolithique au premier âge du Fer*, 2003, 300 p., 314 fig.

• 17. Eric CRUBEZY, Bertrand LUDES et Jean POUJOL, *Pratiques et espaces funéraires : les Grands Causses au Chalcolithique*. 2004, 164 p., 110 fig.

• 18. Olivier LEMERCIER, *Les Campaniformes dans le Sud-est de la France*, 2004, 518 p., 367 fig.

• 19. Eric GAILLEDRAT et Yves SOLIER, *L'établissement côtier de Pech Maho (Sigean, Aude) aux VIe-Ve s. av. J.-C.,* 2004, 467 p., 357 fig.

• 20. François BRIOIS, *Les industries de pierre taillée néolithiques en Languedoc occidental*, 2005, 344 p., 186 fig.

• 21. Michael DIETLER, *Consumption and Colonial Encounters in the Rhône Basin of France : a study of Early Iron Age Political Economy*, 2005, 257 p., 74 fig.

•22. Claude RAYNAUD dir., *Archéologie d'un village languedocien, Lunel-Viel (Hérault) du Ier au XVIIIe s.,* 2007, 410 p., 195 fig.

• *Hors Série*. Armelle GARDEISEN éd., *Les Équidés dans le monde méditerranéen antique*, Actes du Colloque organisé par l'École française d'Athènes, le Centre Camille Jullian et l'UMR 5140 du CNRS (Athènes, 26-28 novembre 2003), 2005, 324 p., nb. fig.

• *Hors Série*. Christine MENNESSIER-JOUANNET, Yann DEBERGE eds., *L'Archéologie de l'âge du Fer en Auvergne*, (Actes du XXVIIe Colloque international de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 29 mai-1er juin 2003, thème régional), 2007, 432 p., nb fig.

• *Hors Série*. Christine MENNESSIER-JOUANNET, Anne-Marie ADAM, Pierre-Yves MILCENT eds., *La Gaule dans son contexte européen aux IVe et IIIe s. av. n. è.* (Actes du XXVIIe colloque international de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 29 mai-1er juin 2003, thème spécialisé), 2007, 398 p., nb fig.

Éditions de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon

Lattara

Mélanges d'Histoire et d'Archéologie de Lattes…

Lattara 1 : AA. VV., *Mélanges d'Histoire et d'Archéologie de Lattes*, 1988 (230 p.) (épuisé).

Lattara 2 : Michel PY dir., *Introduction à l'étude de l'environnement de Lattes antique*, 1989 (136 p). (épuisé).

Lattara 3 : Michel PY dir., Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur, 1990 (416 p.) (épuisé).

Lattara 4 : AA. VV., *Système d'enregistrement, de gestion et d'exploitation de la documentation issue des fouilles de Lattes*, 1991 (224 p.) (épuisé).

Lattara 5 : Michel PY dir., *Recherches sur l'économie vivrière des Lattarenses*, 1992 (344 p.).

Lattara 6 : Michel PY dir., *Dicocer [1], Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, 1993, (624 p.).

Lattara 7 : Dominique GARCIA dir., *Exploration de la ville portuaire de Lattes, les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier Saint-Sauveur,* 1994 (448 p.).

Lattara 8 : Myrian STERNBERG, *La pêche à Lattes dans l'Antiquité à travers l'analyse de l'ichtyofaune*, 1995 (152 p.).

Lattara 9 : Michel PY dir., *Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes*, 1996 (432 p.).

Lattara 10 : Michel PY, SYSLAT 3.1, *Système d'Information Archéologique, Manuel de référence*, 1997 (384 p.).

Lattara 11 : Olivier PUERTAS, *Palynologie dans le delta du Lez, contribution à l'histoire du paysage de Lattes*, 1998 (182 p.).

Lattara 12 : Michel PY dir., *Recherches sur le quatrième siècle avant notre ère à Lattes,* 1999 (680 p.)

Lattara 13 : Philippe BLANCHEMANCHE, *La plaine de Lattes du XIIe au XIXe siècle, dynamique naturelle et mise en valeur*, 2000 (198 p).

Lattara 14 : Michel PY, Andrès ADROHER AUROUX et Corinne SANCHEZ, *Dicocer [2], Corpus des céramiques de l'âge du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999)*, 2001 (2 volumes, 1306 p.).

Lattara 15 : Dominique GARCIA et Laure VALLET dir., *L'espace portuaire de Lattes antique*, 2002 (224 p.).

Lattara 16 : Ramón BUXO, Lucie CHABAL et Armelle GARDEISEN dir., *La place 123 de Lattara. Recherches pluridisciplinaires sur un espace urbain du IVe s. av. n. è.*, 2003 (250 p.).

Lattara 17 : Michel PY dir., *Le quartier 30-35 de la ville de Lattara (fin IIIe - Ier s. av. n. è.). Regards sur la vie urbaine à la fin de la Protohistoire,* 2004 (412 p.).

Lattara 18 : Gaël PIQUÈS et Ramón BUXO dir., *Onze puits gallo-romains (Ier s. av. n. è.- IIe s. de n. è.)). Fouilles programmées 1986-2000*, 2005 (352 p.).

Lattara 19 : Michel PY, *Les monnaies préaugustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale*, 2006 (2 volumes, 1270 p.).

Lattara 20 : Isabelle DAVEAU dir., *Port Ariane (Lattes, Hérault). Construction deltaïque et utilisation d'une zone humide lors des six derniers millénaires, 2007, 634 p.*

Éditions de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon